

Bibliothèque numérique

medic@

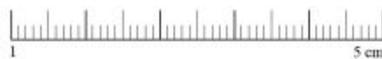
**La Chronique médicale : revue
bi-mensuelle de médecine historique,
littéraire & anecdotique**

*1913, n° 20. - Paris : Chronique médicale, 1913.
Cote : 130381, 1913, n° 20*



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?130381x1913x20>

LA
CHRONIQUE MÉDICALE



Ce recueil est dû à la collaboration de MM. :

Albarel. de Nevian.	Lebeaupin (Dr), de Moisdon-la-Rivière.
Audard (E.), de Paris.	Le Double , de Tours.
Armaingaud (Dr), de Bordeaux.	Lemaire (Dr), de Dunkerque.
Baudouin (Marcel).	Malherbe (Dr), de Nantes.
Berner (Paul), de la Chau-de-Fond.	Malibran (Dr), de Menton.
Blanchard (Professeur R.), de l'Académie de médecine.	Maljean (Dr), médecin principal en retraite.
Bonnette (Dr), médecin-major de 1 ^{re} classe de l'armée.	Mathé (Dr Lucien), de Paris.
Brancour (René), conservateur du Musée national, du Conservatoire de musique.	Matignon (Dr J.-J.), de Châtel-Guyon.
Brochin (Dr A.).	Max-Billard (Dr), de Paris.
Cim (Albert), Homme de lettres.	Menier (Dr), de Decazeville.
Collignon (Dr), Correspondant de l'Académie de médecine.	Moissidès (Dr), de Constantinople.
Couvreur (André), Vice-président de la Société des gens de lettres.	Monin (Dr), de Paris.
Darras (Dr), de Paris.	Moreau (Dr), Conservateur du Musée de Sens.
Delmas (Paul), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier.	Muller (Paul).
Dive (F.), de Bergerac.	Natier (Dr M.), de Paris.
Fleury (E.), professeur à l'Ecole de médecine de Rennes.	Noir (Dr J.).
Hostalrich (Dr, d'), médecin des services d'assistance en Indo-Chine.	Noury (Dr P.), de Rouen.
Icard (S.), de Marseille.	Paumés (B.), Professeur d'histoire au Lycée Gambetta (Cahors).
Jalaber (Dr), de Nantes.	Pivion (Dr), de Paris.
Jayle (Dr).	Revillet (Dr), de Cannes.
Landouzy (Professeur), doyen de la Faculté de médecine de Paris.	Schapiro (Dr), de Paris.
	Trouessart (professeur), du Muséum d'Histoire naturelle.
	Vallon (F.-F.), de Contrexéville.
	West-Hecq (Dr), de Namur.
	Etc.. etc.

130381

LA

CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

FONDÉE ET DIRIGÉE

Par le D^r CABANÈS

VINGTIÈME ANNÉE

1913



130381

• 30,3 " :

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

15, RUE LACÉPÈDE, 15

1913

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Pages humoristiques

Médecins et... Pharmacienne dans les opéras de Méhul.

Par M. René BRANCOUR.

Conservateur du Musée du Conservatoire national de musique et de déclamation.

En étudiant soigneusement la vie et les ouvrages de MÉHUL, pour un ouvrage consacré à ce musicien et récemment paru (1), j'ai été amené à constater que la médecine — et même la pharmacie, sa servante, — occupaient une place assez importante dans deux de ses ouvrages, le premier et le dernier.

Au reste, l'élément médical avait joué un rôle notable dans l'existence même du maître. Il avait épousé la fille d'un médecin vraiment original, le docteur GASTALDY, qui sut vivre, chanter, jouer et souper durant le règne de la Terreur, abandonnant à la bonne mère Nature ses malades reconnaissants.

Le mariage ne fut pas heureux. Des causes, en somme ignorées, amenèrent une rupture à l'amiable, laquelle prouva au moins que les deux conjoints n'étaient pas continuellement en désaccord. D'ailleurs, M^{me} Méhul demeura dès lors indifférente à son ex-mari, et ce fut seulement après avoir eu la douleur de lui survivre pendant quarante années qu'elle se hâta de le rejoindre.

Mais ceci est un hors-d'œuvre ; venons-en à l'objet de cet article.

* * *

Euphrosine ou le Tyran corrigé est, à proprement parler, non point un opéra, mais une comédie avec musique, dont le livret est dû au spirituel prosateur et médiocre poète HOFFMAN.

Coradin, le héros de la pièce, est un tyran aussi complet que l'est peu la salle de l'Opéra-Comique, les soirs où l'on donne certaine pièce d'antique reconstitution. Seul de son espèce, il est insensible à l'amour ; ce qui ne l'empêchera nullement de finir par épouser la belle Euphrosine.

Coradin n'a qu'un seul confident, son médecin ALIBOUR, qui, en bon philosophe, sait rendre justice à sa propre influence :

(1) *Méhul*, par René BRANCOUR. PARIS, H. LAURENS.

*Je suis son médecin, c'est assez vous en dire,
Quand il se porte bien, j'ai sur lui peu d'empire,
Mais s'il perd l'appétit ou s'il digère mal,
Je suis son cher Docteur et presque son égal.*

Après avoir dit ces vers, il chante ceux-ci, sur la musique la plus pimpante qui soit :

*Quand le comte se met à table,
De Monseigneur j'observe l'appétit,
Et selon qu'il est faible ou qu'il est indomptable,
Je vois hausser ou baisser mon crédit.*

Si le tyran mange et boit bien, le prudent médecin se tient coi ; « mais », reprend-il :

*Mais quand un accident vient échauffer sa bile,
Si l'appétit se perd, s'il fait grâce à son vin,
Si le frisson fiévreux se glisse dans son sein,
Vite on cherche le médecin.
J'arrive, je vois son Altesse
Jeter sur le docteur un regard plein d'amour,
Me dire quatre mots d'un ton plein de tendresse :
Bonjour, mon cher docteur, bonjour !
Alors ma fierté se redresse,
Je reprends mon empire et j'ordonne à mon tour !*

Le docteur Alibour n'a rien d'un Purgon ou d'un Diafoirus, et ne prend point son art trop au sérieux. C'est un humanitaire :

*Je ne suis point fripon, et quoique médecin,
Aucun mortel encor n'a péri de ma main.*

La cure qu'il ambitionne d'accomplir est toute morale : il veut rendre bon son orgueilleux client. La tâche est malaisée. Le tyran n'aime rien, pas même le beau sexe, pas même la musique ! Entend-il des paysans chanter, en s'accompagnant sur le tambourin et le galoubet, il les fait plonger « dans une tour obscure ». (Vous avez sans doute remarqué avec quelle unanimité les tours étaient obscures dans l'ancien répertoire. Tous les châtelains esquivèrent ainsi l'impôt des portes et fenêtres.)

Alibour, dans un ensemble suivant, où il veut se montrer moins farouche que son maître, se compare galamment à Cupidon. (Oh ! ces médecins !) Mais le moment est venu pour lui d'exercer ses talents de médecin psychologue. Le benêt de Coradin n'a pas plutôt vu et entendu Euphrosine, qu'il en est tombé follement épris. Il se plaint à son docteur de souffrir « de partout ». Le mal étant ainsi localisé, Alibour formule son diagnostic :

*C'est ce mal qui jadis réduisit Troie en cendres...
Ce mal qui réunit tous les maux à la fois,
Mal qui du genre humain hâtera la ruine.*

*Mal qui se rit de nous et de la médecine,
Mal qui brûle la nuit et dévore le jour,
Le plus affreux des maux, dont le nom est l'Amour !*

Tout obtus que soit Coradin, il ne le serait cependant pas au point de ne pas deviner et la nature de sa maladie, et le remède à prescrire, — même sans l'ordonnance du médecin. Mais la pièce étant en trois actes, les choses ne peuvent pas aller aussi vite ; et le mirobe de l'Amour, le *Cupidocoque*, si j'ose ainsi le baptiser, va mariner, pendant quelques scènes, dans les tissus du naïf gentilhomme, tandis qu'une intrigue, inutile à narrer, occupera les auditeurs.

Il faut, néanmoins, vous apprendre que le docteur Alibour est chargé par son despote d'empoisonner Euprosine, accusée d'une trahison évidemment noire. Il se refuse à cette mission de confiance, et tous les médecins consciencieux se joindront à lui pour l'en approuver.

Mais que devenir, lorsque l'inénarrable Coradin, qui croit sa victime trépassée, réclame à son tour une seconde dose du même poison ! — Vous frémissez d'horreur ? — Rassurez-vous ! Euprosine, qui n'est nullement occise, épousera Coradin, lequel guérira, espérons-le, — grâce à une thérapeutique bien comprise, — des maux calamiteux de cet amour,

Lequel brûle la nuit et dévore le jour.

Sur quoi, le bon tyran invite cordialement « ses amis » à venir « partager son bonheur ».

*
* *

Nous avons étudié en Alibour le médecin philosophe qui, bien que né au xvii^e siècle, a dû lire les ouvrages des Encyclopédistes. Mais, enfin, ce n'était que le guérisseur d'un comte. Voici venir, avec un grade plus élevé, SIRE ALBERT, « médecin célèbre, ami et confident du prince ».

Et d'abord, en lisant ces mots : « ami du prince », je vous adjure de ne point songer aux vers de Voltaire sur ce terme équivoque, et par lesquels, dans sa *Pucelle*, si je ne me trompe, il le rend synonyme, dans l'opinion populaire, d'un mot assez peu relevé. Je le désignerai suffisamment, en disant qu'il est le nom même d'un poisson Acanthoptérigien, appartenant à la famille des Scombroïdes, assez fréquent à Paris, où il exerce, sur les nymphes des boulevards extérieurs, une discipline toujours ferme, mais rarement paternelle.

L'ami du prince, tel que l'a voulu Bouilly, n'aurait garde de nager en de telles eaux, et s'il en avait été autrement, ni Méhul ni moi ne l'eussions adopté. Non, Sire Albert est un honnête homme. Durant les deux premiers actes, à la vérité, il ne dit ni ne fait

grand'chose. A peine donne-t-il, en faisant remarquer une sonnerie de trompettes, un témoignage d'intérêt à *l'Orchestre médical*. (Pourtant, rien ne nous autorise à le soupçonner de la gestation d'une cantate.)

Au troisième acte, il nous apparaît dans l'exercice de ses nobles fonctions. Placé au chevet du lit où se trouve étendu, grièvement blessé, le prince, loin de France, il pose une main sur le cœur du patient et « suit tous ses mouvements ». On pourrait le blâmer, toutefois, de laisser entrer dans la chambre tant de « vieux soldats de différentes armes », chargés de gloire et de poussières pathogènes, et qui chantent leur tristesse avec accompagnement d'orchestre. Sire Albert nous apprend, d'abord qu'il voudrait sauver le blessé, fût-ce au prix de sa propre existence : noble sentiment que nous recommandons aux méditations de tous ses confrères ; et ensuite, que le prince a « perdu sa connaissance ».

Celle-ci heureusement (si j'ose employer cette forme elliptique) ne tarde point à paraître. Elle n'est autre que Valentine de Milan. Notre docteur, non moins bon psychologue que le bon Ali-bour, devine que le bonheur de revoir celle qu'il aime sera pour le prince le plus sûr des traitements. Et pour conclure, Laurencia (que je vais vous présenter à son tour) prononce cet axiome :

Des médecins le plus grand c'est l'amour,

Ce qui était exactement la conclusion d'*Euphrosine*.

*
**

Mais, en somme, le médecin, quelque rare qu'il soit dans le drame lyrique (je ne compte pas le docteur Faust, car vous savez s'il néglige promptement la médecine, que d'ailleurs il n'exerce pas habituellement, pour aller courir les tavernes et effeuiller les Marguerites), l'est cependant beaucoup moins que le pharmacien. Que sera-ce donc, si je vous présente une *pharmacienne* ? Or, tel est l'oiseau rare que nous offre *Valentine de Milan*, par la plume de son librettiste BOUILLY.

L'auteur des *Contes à ma fille* écrivait en un style non moins coriace que son nom. Mais l'imagination ne lui manquait pas, non plus que la hardiesse. Et c'est à lui que la littérature théâtrale est redevable de ce personnage, inconnu auparavant, disparu depuis lors, *la Pharmacienne*.

Dans la vie réelle, l'épouse du pharmacien se borne à être l'ornement et la joie de son foyer. En province, son rôle est sans doute moins inactif. Non seulement, installée à la caisse, elle rend la monnaie à l'acheteur, avec autant d'exactitude que de grâce, en concédant, selon l'état de la situation météorologique, que le temps est bien beau ou qu'il est bien vilain ; mais encore, elle ne dédaigne pas, en l'absence du *chef des odeurs suaves*, comme dirait M. de Montesquiou, d'enduire de pommade de concombres les flancs

ligneux d'une petite boîte, ou encore de remplir une fiole d'huile empruntée tantôt aux semences du ricin, tantôt au foie généreux de la compatissante morue. Puis, le maître revenu, elle s'installe dans le bureau-boudoir-magasin, où s'entassent, parmi les boîtes, les bandages, les paquets d'herbes, ces récipients étranges, ces tubulures fantastiques, qui remplissent dans les cabinets de toilette la même fonction que les appareils des grandes eaux à Versailles. Là ondulent, enfin, les flexibles dépendances de ces cylindres que créa l'immortel Eguisier, pour l'apaisement des querelles intestines, et qui, munies d'embouchures analogues à celles de hautbois de bas étage, — si j'ose dire, — se comportent

Comme de longs serpents qui déroulent leurs nœuds,

ainsi que l'a dit LÉCONTE de LISLE (qui, d'ailleurs, pensait à autre chose).

Brusquement, Bouilly est venu vers la Pharmacienne et l'a enlevée à cette atmosphère de mystère. (Ah ! si j'avais le temps, comme la rime riche s'accouplerait vite à ce dernier mot !) Il l'a dressée en pied et en a fait, tout bien pesé, le principal personnage de son drame lyrique. Elle en est l'âme et domine les autres protagonistes de toute sa franche et bienfaisante dignité.

*Et devient, en un mot, comme aurait dit Coppée,
Une incarnation de la Pharmacopée.*

Oui, je le répète, Bouilly s'est révélé novateur hardi, ingénieux dramaturge et courageux initiateur, lorsqu'il a eu la tranquille témérité d'inscrire sur la liste de ses héros : « LAURENCIA, pharmacienne de cinquante ans, retirée au village. »

Ce dernier détail est trompeur : Laurencia est toujours par monts et par chemins, et l'on ne voit guère qu'elle sur les grandes routes. Toujours « elle porte en sautoir un coffret de cuir contenant sa pharmacie » et parle « avec assurance et bavardage » (*sic*). Elle fait au bon sire Albert une concurrence effrénée, et pratique illégalement la médecine. Toute pleine de sentiments philanthropiques, elle les traduit en des vers, dont la qualité doit être inférieure (je l'espère pour les malades) à celle de ses médicaments.

Et d'abord, elle s'élançait jusqu'aux sommets de la philosophie, tout en préparant une boîte de drogues :

*Ah ! la drôle d'chose que la vie,
Mais pour l'or et la dignité
Je n'troquerois pas, en vérité,
Mes blessés, mon obscurité,
La plus douce félicité
C'est de servir l'humanité.*

Ces beaux vers expectorés, elle referme sa boîte (celle qui contient les médicaments) et se remet en campagne.

Au reste, c'est la jeune « universelle », et qui a des relations partout. Depuis le Milanais jusqu'aux *Galerias La Fayette*, elle a tout vu, tout entendu, tout parcouru. Elle soigne les soldats et les villa-geois, tape sur l'abdomen des princes, tutoie les grandes dames, tond les chiens, humilie les chats et prodigieusement va-t-en en ville ! Un vrai rôle pour la sympathique Leriche que cette pharmacienne automobile !

Pour conclure, je ne crois pas, bien qu'elle se plaise à favoriser les amours d'autrui, qu'elle ait eu le temps de songer à elle-même.

Sans doute, un chevalier qu'elle a sauvé des suites d'une chute de cheval pourrait bien avoir déterminé la sienne ; mais tout ce qu'elle consent à nous en dire, c'est qu'il l'a « pressée dans ses bras caressants... » (Oh ! Laurencia !...) Je crois, néanmoins, pour ma part, à la vertu de cette plantureuse et intarissable « jabote ». Et puis, devant cette grande boîte de pharmacie, toujours portée en sautoir, les entreprises les plus téméraires auraient fatalement échoué !...

De la Médecine au Roman :

Une piquante requête de M. André Couvreur.

On sait que notre collaborateur et ami André COUVREUR est médecin : ses romans en témoignent assez. Mais ce qu'on ignore peut-être, c'est qu'avant de se livrer à la littérature et de devenir membre du Comité de la Société des Gens de Lettres, notre confrère a pratiqué son art, à Paris, sous un prénom différent de celui dont il signe ses œuvres. Il s'était même acquis une clientèle nombreuse, qui a gardé de lui un souvenir reconnaissant. La lettre suivante, qui nous est communiquée, apprendra à nos lecteurs les détails de « l'évasion » de notre confrère. Elle est adressée à M. Pierre DECOURCELLE, actuellement président de la *Société des Auteurs*.

MON CHER PRÉSIDENT ET AMI,

Aux jours déjà lointains où Esculape me comptait encore parmi ses disciples, et où mon prénom était celui d'un fameux guerrier grec, ami de Patrocle, et vulnérable seulement au talon — ah ! que les temps sont changés ! — j'avais, à ce moment-là, un client... mais oui, j'en avais un... et sérieux, puisqu'il s'appelait Xavier de MOXTREUX.

Satisfait de mes soins, cet illustre romancier ne voulut pas se contenter de me remercier rien qu'en réglant mes honoraires... mais oui, il me les régla... et il me fit inscrire pour une entrée à vie au théâtre de l'Ambigu : ce à quoi lui donnaient droit les trente-trois actes qu'il avait fait représenter. Il en avait même fait jouer beaucoup plus. *Fortunate senex !...*

Avoir ses entrées dans un théâtre, quelle aubaine pour un jeune docteur aux moustaches naissantes !... C'est une espèce de notoriété. Ça vous classe déjà parmi les intellectuels, ce qui fut toujours mon ambition. Aussi j'en profitai éperdument. Au début j'allai tous les jours à l'Ambigu. Les affres de Latude, celles de Lesurque, celles des deux Orphelines, devinrent miennes. Je savais par cœur la prose de la *Mendiant de Saint-Sulpice*. On ne m'aurait pas collé sur une réplique de cette malheureuse Marie-Jeanne,

dans *la Porteuse de Pain*. A me voir si assidu, si frémissant, si applaudisseur, des habitués me crurent de la claque ; d'autres, de la police ; d'autres, amoureux de la duègne. Où peut mener la générosité d'un Montépin !

Mais on se lasse de tout. Mon enthousiasme pour le drame populaire s'apaisa. Je commençais du reste à être piqué de la tarentule littéraire, j'avais moins de loisirs ; et pauvre de moi ! j'écrivais des romans : Achille devint André ; et André resta longtemps sans franchir le parvis de l'Ambigu.

Quand, cinq ou six ans plus tard, je me présentai au contrôle — hé ! ma foi, n'était-ce pas pour accourir à une reprise des *Deux Gosses* ? — mon nom était rayé du registre ; il me fallut payer ma place. Vous me devez, mon cher ami, 80 centimes. Des réclamations, directement adressées au directeur du théâtre, me parurent devoir rester sans résultat, peut-être parce qu'elles étaient trop pénibles à mon initiative. J'oubliai à nouveau l'Ambigu.

Mais voilà que je suis repris d'une fringale de mélodrame ! Je veux, moi, me retrouver assis, pour rien, c'est mon droit, dans le fauteuil où je goûtais tant d'émotions puissantes. Je veux redevenir le Monsieur qui s'est acquis la reconnaissance de Xavier de Montépin, et qui fait partie de l'Ambigu, au même titre que les décors et le matériel... eh non ! puisqu'on peut mettre au rancart les décors et le matériel... disons donc : au même titre que les murs de l'édifice eux-mêmes, si crasseux qu'ils soient. Et c'est à la Société des Auteurs, sœur de la nôtre, que j'ai recours pour faire aboutir ma réclamation. Je lui envoie, par votre entremise, la lettre de Rochard, le directeur d'alors, m'annonçant l'accueil forcément favorable qu'il fit à la demande de Montépin.

C'est, du reste, une question de principe à traiter, à résoudre, qui intéresse la puissante Société que vous représentez, plus encore que l'humble affamé d'Ambigu que je suis. On dit que les principes sont faits pour s'asseoir dessus : prouvez donc une bonne fois qu'ils sont également faits pour que les auteurs de trente-trois actes puissent asseoir un ami, et à la rigueur un médecin, toute la vie durant, dans un fauteuil aux ressorts épuisés.

Je le demande donc à nos confrères : n'y aurait-il pas lieu d'affirmer par une carte spéciale, portant en même temps la signature de votre société et celle du directeur du théâtre, le droit définitif du bénéficiaire des trente-trois actes ?

Autre question : ce droit m'est-il exclusivement réservé ; et ne puis-je, tant que je vivrai, en disposer pour un autre ?... Rassurez-vous : je n'ai pas l'intention de m'en faire des rentes.

Et pardonnez-moi, mon cher ami, de vous importuner de cette petite histoire. Je ne vous l'aurais peut-être jamais soumise, si elle ne touchait aux prérogatives de la grande compagnie dont vous vous occupez si vaillamment, si fructueusement.

Votre tout cordialement dévoué.

André COUVREUR.



L'Esprit d'autrefois

Comment se jugent les artistes.

Elle est de PRÉAULT cette définition, légèrement rabelaisienne, de deux peintres à la manière si différente :

M. INGRES est la constipation de la couleur ; DELACROIX est la diarrhée.

Actualités rétrospectives

Une réhabilitation difficile.

On parle à nouveau de reviser le procès de M^{me} LAFARGE. Sans vouloir rechercher les mobiles de cette campagne, il nous sera bien permis de dire, qu'aucun argument nouveau n'a été produit jusqu'ici, qui puisse infirmer notre conviction première (1).

Cette conviction de la culpabilité fut, d'ailleurs, celle de la plupart des contemporains de la célèbre empoisonneuse ; ses rares partisans mettaient en avant de singulières raisons, si nous en jugeons par cet écho, qui nous revient... du salon de Talleyrand.

Voici en quels termes s'exprimait la nièce du diplomate, la gracieuse duchesse de Dino :

Il n'a été question, hier soir, au salon, que de M^{me} LAFARGE ; on est ici, comme partout, fort divisé d'opinions sur son compte.

Ceux qui la croient innocente disent que le mari n'est pas mort empoisonné, qu'il est mort de l'usage des mouches cantharides qu'il prenait pour être un vaillant mari, et que c'est à cette vaillance qu'il faut attribuer le prompt changement des dispositions de sa femme et le plaisir qu'elle trouvait à le voir entrer chez elle par la fenêtre, quand il n'y entrait pas par la porte.

Ceux qui persistent à croire M^{me} Lafarge coupable disent qu'il faut plutôt croire les premiers experts, qui ont opéré sur les matières fraîches, que ceux qui ont analysé des matières incomplètes, décomposées ; ils s'appuient sur les mauvaises tendances, bien avérées, de l'accusée, sur ses lettres, ses habitudes de mensonge et de comédie, sa mauvaise réputation dès sa première jeunesse, la hâte que sa famille avait de la marier pour s'en défaire, au point d'avoir eu recours à un bureau matrimonial.

La narratrice explique très clairement, par la suite, pourquoi M^{me} Lafarge avait rencontré des sympathies dans certains milieux :

Elle est petite-fille d'une M^{me} Collard, qui, avant son mariage, n'avait pas d'autre nom que celui d'Hermine, élève de M^{me} de Genlis, et assez généralement supposée être sa fille et celle de M. le duc d'Orléans, père du Roi des Français actuel. C'est à cette filiation qu'on attribue l'intérêt très vif qu'on prend aux Tuileries pour M^{me} Lafarge.

Dans son affaire des diamants, on la juge selon le monde et l'opinion auxquels on appartient ; M^{mes} de Léautaud, de Montbreton, les Nicolaï, appartiennent au faubourg Saint-Germain ; tout ce bord-là la croit coupable de vol et d'empoisonnement. Toute la démocratie, charmée de trouver en faute une femme du beau monde, tient la fable inventée par M^{me} Lafarge contre M^{me} de Léautaud pour véritable.

L'esprit de parti se mêle à toutes choses et détruit tout sentiment d'équité et de justice (2).

Restons sur cette dernière phrase, que nous livrons aux méditations de nos lecteurs.

(1) Cf. la *Chronique médicale*, 1907, pp. 12, 97-112, 228 ; 1910, pp. 33, 269, 384, 525-666 ; 1911, 93.

(2) *Chronique de la Duchesse de Dino*, t. II, pp. 375-6 (Paris, Plon).



MARIE CAPPELLE.

(D'après un daguerréotype, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, *Estampes*).

Phot. Harlingue.

Une lettre inédite de M^{me} Lafarge.

Cette lettre, adressée à un expert, nous fut communiquée, il y a plusieurs années, par son détenteur, avec prière d'en ajourner la publication après sa mort. Celle-ci étant survenue depuis, nous nous jugeons délié de notre promesse.

MONSIEUR,

A l'époque où vous avez bien voulu envoyer à M. Leroy d'Etiole votre réponse à ma lettre du 15 août, j'étais gravement malade, et l'on n'a pas cru devoir me la communiquer.

Aujourd'hui que je suis plus forte, on me la remet, et je vais avoir le courage de revenir sur des souvenirs, pesants comme une injustice, douloureux comme la première heure d'agonie.

Autant que je peux le comprendre, d'après ce que vous écrivez à M. Leroy, je vois, Monsieur, « que vous avez eu pitié de moi », pauvre femme poursuivie avec un acharnement indigne ; je vois que vous avez fait tous vos efforts pour me ménager, soit par des réponses évasives, soit encore par des demi-résultats. Combien je suis désolée, Monsieur, d'avoir connu trop tard ces généreux accommodemens de votre charité d'homme avec votre conscience d'expert. Ne comptant que sur les bonnes raisons et sur mon bon droit, n'acceptant, par principes et par goût, que les vrais amis et les ennemis vrais, je vous aurais prié, Monsieur, de ne pas donner à M. Paillet une lettre de nature à égarer le jugement du tribunal de Tulle. Je vous aurais supplié d'obtenir, puisque vous le pouviez, une quantité assez considérable de toxique pour éclairer ma défense et garantir mes juges d'un tardif regret. Enfin je vous aurais demandé à genoux de ne pas vous écarter, soit à mon détriment, soit en ma faveur même, de la rectitude et de la précision qui doivent présider aux déclarations et aux actes d'un expert appelé à dire son dernier mot dans une question de vie ou de mort.

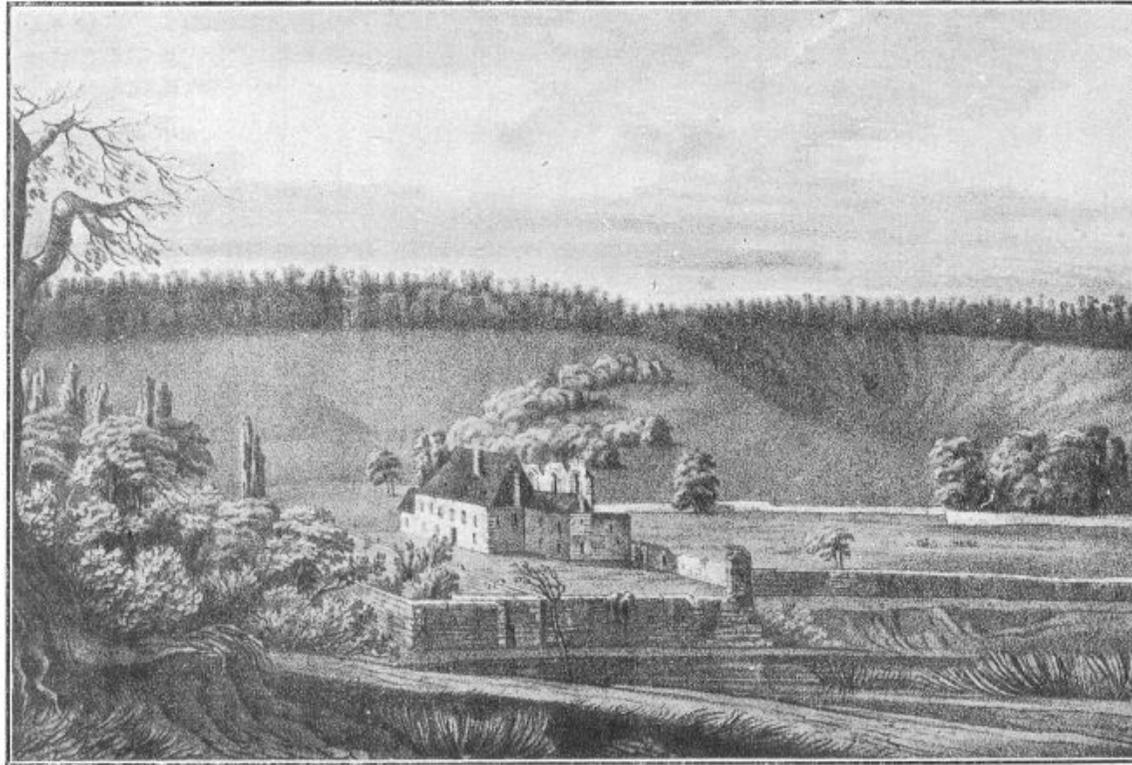
Voyez, Monsieur, combien ces réticences calculées de votre part, ont été fatales à ma cause et l'ont rendue désespérée. Vous me dites avoir refusé à M. Lachaud *d'écrire quoi que ce soit* contre le 1^{er} rapport des experts de Brives : ne pouvant, *sans être un malhonnête homme*, combattre des conclusions que vous croyiez justes et duement posées. Cependant la veille du départ de M. Paillet pour Tulle, vous lui donnez une lettre pour être lue aux débats, et dans cette lettre vous usez de l'influence attachée à votre nom pour mettre ce rapport des 1^{ers} Experts à néant.

Qu'est-il résulté de cette condescendance tardive de votre conscience en ma faveur ? Il en est résulté, Monsieur, que M. Lachaud, se rappelant vos paroles : *« j'eusse été un malhonnête homme si avec une pareille conviction, j'écrivais quoi que ce soit pour dire le contraire de ce que je pensais »*, M. Lachaud a dû vous croire revenu de votre précédente manière de voir sur la question d'empoisonnement. Il en est résulté que ni lui ni M. Bac ne se sont opposés à ce que vous fussiez choisi par la cour pour venir à Tulle juger la question en dernier ressort, tandis qu'ils l'auraient fait sans nul doute, si vous aviez été pour eux un homme *au jugement prévenu et tout fait contre moi*.

Ce n'est pas le seul tort, Monsieur, que votre charitable compassion nous ait fait.

. (1).

(1) Ici, notre copie présente une grosse lacune ; cela tient, croyons-nous nous souvenir, à ce que nous avons été autorisé à publier déjà cette partie de la lettre, mais cette partie seulement, par qui nous l'avait confiée.



LA CHARTREUSE DU GLANDIER.
(D'après une gravure sur bois.)

Phot. Harlinque.

Je crois, Monsieur, avoir à peu près répondu à la lettre adressée par vous à M. Leroy d'Étiolle pour m'être transmise. Je ne sais pas si quelques-uns de mes amis ont sollicité pour moi, votre *participation à un rôle humanitaire* : mais je puis vous affirmer, Monsieur, que je n'ai pas été consultée lorsqu'ils ont fait près de vous cette démarche. Ma lettre du 15 août vous demandait d'examiner plus attentivement la question de chimie légale de mon procès. Je provoquais de nouvelles lumières pour une cause restée obscure, je ne mendiais pas votre pitié.

Je suis innocente !... Je demande Justice et Vérité.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Marie CAPPELLE.

Une page mystique de M^{me} Lafarge (1).

Bien singulière, en vérité, la prière dont on va lire le texte et qu'adresse Marie CAPPELLE à un saint, qui, sauf erreur, ne figure pas au calendrier : Gaspard de BUFALO, tel est le nom du bienheureux qu'invoque la célèbre empoisonneuse !

Qui nous dira ce qu'était ce béatifié, et ce qui a pu lui valoir l'adoration d'une femme qui l'invoque avec cette ardeur ?

Seigneur, secourez-moi, car la douleur brise mon âme, la calomnie flétrit ma vie ! Pitié ! Seigneur, pitié, car j'ai souffert jusqu'au désespoir, jusqu'à la folie, jusqu'à la mort. Heureux les élus qui viennent à vous, ô mon Dieu, parés de leurs mérites, sanctifiés par leurs vertus. Pour moi, Seigneur, je n'ai à vous offrir que des souffrances et des larmes, et c'est en m'appuyant sur l'un des bienheureux du ciel, que j'ose élever ma faible voix vers vous.

Grand Saint dont les triomphes pieux sont encore inconnus, mon esprit vous vénère, mon cœur vous bénit, j'espère, je crois en vous, Gaspard de Bufalo, recevez ma prière, daignez la porter à mon Dieu. Je suis faible, le calice est amer, je le repousse et je voudrais mourir.

Mais si je ne suis pas digne de quitter la terre d'exil pour retourner au ciel, s'il faut lutter, s'il faut souffrir encore, demandez pour moi au Seigneur la santé du corps pour supporter mes douleurs, la santé de l'âme pour les sanctifier ! Que votre intercession divine fasse éclater le grand jour de la vérité, qu'elle obtienne le triomphe de mon innocence, par les mérites infinis du précieux sang de mon Sauveur.

Grand Saint, je vous confie mon âme, courbez-la sous la volonté de Dieu, apprenez-lui comment on oublie ; apprenez-lui comment on pardonne, le calvaire est plus haut ! Sans doute, il faut vivre encore pour y porter ma croix ; je vivrai, ô bienheureux saint, mais que mon malheur devienne ma vertu, que je sois sauvée par mes larmes ; faites que la pauvre Marie, réprouvée parmi les hommes, devienne la sœur des anges, et l'enfant de Dieu.

(1) Cette pièce curieuse nous est communiquée par M. le sénateur Louis MARVIS, que nous remercions ici de son obligeance, d'autant plus que nous ne sommes pas, à l'égard de l'héroïne du Glandier, en conformité d'opinion, bien loin de là.



M^{me} LAFARGE.
(D'après une lithographie de 1840).

Je vous envoie, Monsieur sur l'ignorer
le reçu des cent francs. Que vient vous
Monsieur Malicorne. — Et j'aurais demandé
in grain de mettre cette lettre à la poste
en sortant à midi. —

J'ai reçu de Monsieur Pignier, la
somme de 100 francs, envoyée
par Monsieur Brives

Mari-Lappelle

Le dimanche 14^{de} Décembre 1843

AUTOGRAPHE DE MADAME LAFARGE.
(Collection du Dr Cabanès).

Echos de la « Chronique »

Un mot apocryphe.

On a souvent répété que RASPAIL aurait prononcé, devant la Cour d'assises de Tulle, la phrase mémorable : « Je me fais fort de trouver de l'arsenic jusque dans le bois du fauteuil du Président ! »

Or, l'éminent chimiste, appelé tardivement par la défense et arrêté en route, par suite de la rupture de l'essieu de sa chaise de poste, n'arriva à Tulle que *plusieurs heures après le prononcé de l'arrêt*. Il ne comparut pas devant la Cour et n'a pu, par suite, tenir un propos, très probablement inventé par un « reporter » de l'époque.

C'est dans la *Gazette des Hôpitaux* que Raspail publia une série d'articles, où, prenant à partie Orfila, il l'accusa, notamment, d'avoir fait cadeau de sa boîte de réactifs à un pharmacien de Tulle, après avoir pris soin, au préalable, d'en retirer le flacon de nitrate de potasse, le moins cher de tous les réactifs, mais celui qui lui avait principalement servi à traiter les viscères de Lafarge et était susceptible de contenir des traces d'arsenic. Orfila ne releva pas l'accusation et garda un silence dédaigneux, que son adversaire ne pouvait manquer d'exploiter.

La Wagnérite.

Il a été beaucoup parlé, ces dernières semaines, de Charles LECOQ, dont le théâtre de la Gaité Lyrique vient de reprendre une des opérettes les plus fameuses, avec autant de succès que la pièce en avait rencontré à ses débuts. Mais si on connaît beaucoup Lecoq compositeur, il s'en faut que celui-ci soit aussi connu comme critique, nous devrions dire comme techno-critique, pour emprunter l'expression du D^r Toulouse ; ou, pour parler un langage clair, comme docteur ès musique.

En juin 1893, paraissait dans une revue, la *Gazette parisienne*, une chronique, signée : CUNICULUS, consacrée tout entière au *mal de Wagner*. Le D^r Cuniculus y étudiait, tour à tour, la *Wagnériole* (affection superficielle), la *Wagnéromanie* (bénigne), la *Wagnéralgie* (chronique), la *Wagnérite* (incurable et foudroyante).

Les calmants les plus efficaces pour les Wagnéralgies, écrivait-il, sont les bains de sons consonants, le sirop d'accords parfaits et l'eau pure de mélodie, prise (révérence gardée !) en lavements.

Le joyeux docteur recommandait, en outre, des cataplasmes émoullissants de farine de Massenet, le macaroni Rossini, les pâtes Meyerbeer, la revalésière Gounod, le vin mousseux d'Auber. Dans les cas graves, il conseillait les frictions au baume de Bach et de Haendel.

Il est quelquefois nécessaire, ajoutait-il, de faire quelques piqûres sous-cutanées avec le chlorate d'Offenbach. Si l'on parvient, par ce dernier moyen, à provoquer le rire, le malade est sauvé...



RASPAIL.

(D'après une lithographie contemporaine du procès).

Phot. Harlinge.

Est-ce que, par hasard, le maestro Lecocq aurait fait, en sa prime jeunesse, quelque incursion sur notre domaine, pour être aussi bien informé en matière de nosologie ? Nous accueillerions avec plaisir et gratitude la réponse du « mis en cause ».

Le siège au formol.

Un pharmacien de Nouméa vient d'avoir une idée pour le moins ingénieuse : afin de débusquer de sa maison, où il s'était barricadé, un forçat libéré, il imagina d'introduire, sous la porte de l'assiégé, le tuyau d'une pompe à formol. Au bout d'une heure, l'air étant devenu irrespirable, l'émule de Bonnot s'avouait vaincu et sortait de son gîte. Dès lors, on n'eut plus de peine à s'en rendre maître.

Banditisme et coquetterie.

Au fait, est-ce bien par coquetterie qu'un des bandits de la bande à Bonnot se livrait à la manœuvre indiquée par un de nos quotidiens : « Chaque matin, le forban, pour agrandir ses yeux et les déformer à la fois, se donnait, au coin de chaque œil, d'une main habile et délicate, un léger coup de rasoir ? » Malgré leur snobisme bien connu, nous doutons fort que nos élégantes usent d'un moyen aussi brutal et, sans l'avoir expérimenté, nous pouvons dire aussi douloureux.

Bizarreries des langues.

De passage à Singapour, un de nos correspondants a relevé l'annonce suivante :

Mrs X. licensed to sell intoxicating drinks.

C'est-à-dire : « Madame X, autorisée à vendre des boissons alcooliques. » L'honnête commerçante au moins vous prévient d'avance.

Notre collaborateur nous avise, en outre, qu'au bord de la lagune de Quinhon, où il « fonctionne », comme agent des douanes, la quinine est d'un usage si courant, qu'on en vend même à la douane !

Le supplice de l'album.

Il fut infligé, à Buenos-Ayres, à l'un de nos personnages politiques les plus en vue, qui était allé faire, dans la république Sud-Américaine, des conférences retentissantes. Notre confrère, j'oubliais de vous dire qu'il s'agit d'un médecin, et non des moins notoires, qui occupa un temps le pouvoir et rêve de le reprendre, notre confrère, ayant été prié par la dame dont il était l'hôte, d'inscrire une pensée, sur l'album qui lui était présenté, ajusta ses lunettes et élevant le livre à la hauteur des yeux, lut : « Le chien témoigne son plaisir, en agitant la queue. »

L'ex-Excellence, qui a le culte des humanités et qui sait, d'autre part, que « le latin dans les mots brave l'honnêteté », écrivit au-dessous : *Sicut nos !*

Aliment des Enfants



Phosphatine



Falières



Échos de Partout

La prostatectomanie. — Il sera bientôt plus malaisé de découvrir au Luxembourg une prostate qu'un partisan de la R. P. Nos Pères Conscrits sont, en effet, possédés presque tous du désir de se débarrasser d'un organe tout à fait inutile à leur âge.

C'est à M. CLEMENCEAU qu'il faut attribuer la responsabilité de cette épidémie. L'ancien président du Conseil a tellement vanté les avantages de l'opération et de l'opérateur — l'éminent Dr G.ss.t — qu'il a aussitôt trouvé des prosélytes parmi ses collègues.

M. G..., le sympathique sénateur de l'Aude, dont l'état de santé inspirait de vives inquiétudes, recommanda son âme à Dieu et sa prostate au Seigneur. Il est aujourd'hui si bien portant que tous les Pères Conscrits lui portent envie. Et c'est pourquoi l'honorable M. Ch..., sénateur de la Haute-Savoie, va suivre son exemple. On le verra bientôt plus jeune que son fils Félix, député.

(*Le Cri de Paris.*)

Dickens criminologiste. — Dans *Barnaby Rudge*, nous trouvons une psychologie, profonde et parfaite, de la foule criminelle, de la contagion progressive des masses (1). L'auteur s'exprime ainsi :

Des ouvriers paisibles et sobres, de retour de leur journée de travail, posaient leurs outils et se joignaient aux manifestants. Deux jeunes garçons, qu'on avait envoyés en course, suivaient cet exemple. En un mot, une véritable peste morale gagnait la Cité. Le bruit, la précipitation, l'excitation, exerçaient un si grand empire sur les masses, que des centaines d'individus ne pouvaient résister à la panique. Elle devenait comme une fièvre contagieuse et épouvantable...

De même, la description du meurtre de Nancy, dans *Olivier Twist*, semble fixer un point intéressant de criminologie. Le meurtre, en effet, est commis dans un moment d'emportement extrême, et aussi dans un moment de passion.

Le crime, d'ailleurs, a tenté plus d'un écrivain, mais c'est DICKENS qui a découvert le criminel.

L'anthropologiste KURELLA a raison, quand il soutient que les descriptions de l'auteur anglais nous permettent de voir le malfaiteur sous un jour nouveau et avec une organisation psychologique toute particulière.

Bien avant LOMBROSO, Dickens a fait allusion aux facteurs anthropologiques du crime. Ainsi le jeune pickpocket Daw Rins nous est présenté comme un individu « trop petit pour son âge, au nez camus, aux sourcils sans relief ».

Enfin, Dickens connaît les lois de l'hérédité. Il déclare que la mère du meurtrier Hugh avait fini aux galères et que ses enfants

(1) Cf. la *Revue*, 1^{er} décembre 1912, p. 522-523.

étaient, dès le berceau, destinés à être des criminels, des assassins.

Ce que Dickens a surtout admirablement défini, ce sont les facteurs économiques du crime. Il a décrit la pauvreté, la misère, sous tous leurs aspects et dans toute leur horreur : il les a dépeintes sous des couleurs inconnues jusqu'alors. Et l'enfance errante et malheureuse, qui peuple les ruelles sordides de la Cité, n'est, pour le célèbre écrivain anglais, qu'une victime fatale et souvent irresponsable de l'ambiance criminelle.

(E. KULISHEV, *Rousskaïa Mysl*, septembre.)

Les progrès de la crémation. — En 1911, 6.058 incinérations ont été pratiquées au Père-Lachaise ; mais ceci n'est rien auprès des progrès croissants que ce mode de sépulture a faits à l'étranger.

En Suisse, une loi récente a rendu la crémation facultative : en Allemagne, en Italie, une trentaine de monuments ont été construits : en Angleterre, on en compte 13 ; en Suède, en Norvège, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, aux Indes, la pratique de la crémation est définitivement passée dans les mœurs. Au Japon, le nombre des incinérations est, à peu de choses près, égal à celui des inhumations. La France ne possède que cinq monuments, en comptant celui de Lyon, qui sera prochainement inauguré.

De plus, à l'étranger, l'incinération n'est pas accomplie avec la simplicité excessive que nous donnons à cette cérémonie funèbre.

Dans les pays où la crémation est pratiquée de temps immémorial, à l'aide des procédés les plus primitifs, nous rapporte M. SALOMON, l'acte forcément brutal de la destruction est habilement dissimulé, comme pour laisser croire que le corps et l'âme s'en vont en fumée vers des mondes meilleurs. Le peintre BESNARD, à son retour des Indes, a raconté que les incinérations auxquelles il assista là-bas lui ont fait éprouver une grande impression de beauté. Chez nous, elles engendrent ennui et tristesse...

La crémation automobile en Allemagne. — Un médecin militaire allemand, le D^r BLAU, a écrit dernièrement, dans le *Militär Wochenblatt*, en faveur de l'adoption des fours crématoires automobiles, destinés à résoudre élégamment, si l'on peut dire, la question des inhumations qui, dans les guerres modernes, sera une des préoccupations les plus graves des hygiénistes. Selon le D^r BLAU, à la fin de 1870, on constata autour de Metz la présence d'environ 30.000 cadavres militaires insuffisamment recouverts de terre, et dans le seul canton de Gorze, il y avait 14.000 cadavres dans le même cas. De nombreux villages ne pouvaient plus se servir de l'eau des puits et la mortalité fit des progrès effrayants. Le seul moyen d'éviter de telles calamités accessoires, c'est d'incinérer les cadavres sur le champ de bataille. Il fut d'ailleurs pratiqué au moment de la retraite de Russie, et plus récemment, par les Japonais en Mandchourie.

(Concours médical.)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Société de crémation de Genève.

(25^e anniversaire.)

A l'occasion du 25^e anniversaire de son existence, la *Société de crémation* de Genève a tenu à reconnaître les mérites de son fondateur et président, M. B. REBER, en le nommant président d'honneur.

Elle a décidé de perpétuer, par une œuvre d'art qui demeure, par une médaille qui puisse se répandre au loin, le souvenir de ces vingt-cinq années, si remplies et si fécondes.

Elle fait, en conséquence, appel aux partisans de la crémation dans le monde entier, pour qu'ils aident à réaliser ce double vœu : 1^o offrir à M. B. Reber une médaille d'or, œuvre d'un bon artiste et portant l'effigie de celui qu'elle prétend honorer ; 2^o faire frapper des exemplaires de la médaille en argent et en bronze, destinés à être vendus au grand public. Le bénéfice net de la vente sera remis à M. Reber, pour être employé, sous la forme qu'il jugera le plus convenable, dans l'intérêt de la cause.

Aux amateurs de la crémation d'aider à la réalisation de ces desiderata. Les souscriptions sont reçues chez M. B. REBER, cour Saint-Pierre, 3, Genève.

Congrès des exercices physiques.

Il s'est tenu à *Oberhof* (Thuringe), dans le courant d'octobre, un Congrès pour l'étude rationnelle du sport et pour l'application médicale des exercices physiques aux différentes affections organiques.

Les professeurs des Universités allemandes les plus autorisés, nous apprend un de nos excellents confrères (1), sont venus apporter le concours de leur autorité à cette réunion. Le surmenage des sportsmen, la valeur hygiénique de la boxe, l'intérêt médical du jeu de golf, l'action du sport continu sur l'activité du cœur, l'utilité de la physiologie pour la prescription des exercices physiques, enfin les cures hivernales et les sports d'hiver ; ces divers sujets ont fait l'objet de rapports très étudiés des sommités médicales et spécialistiques (1) de l'Allemagne.

Le Président de l'A. G. M. F.

M. le docteur GAUCHER, professeur de clinique des maladies cutanées et syphilitiques à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine, a été élu président de l'*Association générale des médecins de France*, le 1^{er} décembre 1912, pour une période de cinq ans. Nos plus sympathiques félicitations.

(1) Thermos, dans la *Gazette des Eaux*, 16 novembre 1912.

La "Chronique" par tous et pour tous

A propos d'un krach financier.

L'étude médicale du banquier ROCHETTE, dont le nom a reparu dans la presse quotidienne, ces jours derniers, à propos de son arrestation, et dont le krach fut si retentissant, présente un certain intérêt.

Avec les quelques renseignements fournis par les journaux politiques, il est possible d'énoncer un diagnostic, que l'avenir et des renseignements complémentaires seront en mesure de confirmer.

Rochette, né le 21 avril 1878, il n'a donc pas plus de trente-quatre ans, fut d'abord, paraît-il, groom dans un café. Ses débuts, fort modestes, semblent indiquer une culture intellectuelle sommaire.

A la suite d'un petit héritage de 5.000 francs, il vient à Paris apprendre la comptabilité ; puis, il se jette dans les combinaisons de Bourse.

A partir de cette époque, il brasse des affaires : avec une audace inouïe, il fonde des banques, avec une infinité de succursales. Il lance une foule de sociétés industrielles, et tout cela en quelques mois. Le développement de ses affaires suit une marche vertigineuse. Il éblouit, il fascine, et avec son aplomb imperturbable, il retarde la crise fatale qui doit l'écraser, son échafaudage ne reposant pas sur un terrain solide.

Dans la vie privée, c'est la même activité : il quitte une villa de banlieue pour venir habiter le quartier de l'Etoile, et il déménage continuellement, occupant des appartements d'un loyer de plus en plus élevé.

Sa femme, très jolie, est une personne un peu hautaine. Elle ne paraît pas responsable de la santé de ses enfants.

De cette union naquirent deux enfants : le premier mourut en bas âge ; le second, une fille de 2 ans, atteinte de mal de Pott, est enfermée dans un appareil plâtré.

Ces renseignements permettent de supposer que Rochette est un tuberculeux éréthique, au début. Cette forme a été bien étudiée par LETULLE, dans une très intéressante leçon, « la Psychologie des tuberculeux », parue dans le *Correspondant médical* du 28 février 1901 :

Souvent, dit Letulle, au début de la tuberculose pulmonaire, les aptitudes intellectuelles s'aiguisent d'une manière singulière... La mémoire, le jugement, la finesse du raisonnement, le sens critique, tous les ressorts de l'esprit se mettent en branle d'une manière, soit simultanée, soit successive, parfois avec une ampleur incomparable... *Il se manifeste une véritable hyperexcitabilité intellectuelle.* Le sujet, alors qu'il ne semble encore qu'un candidat à la tuberculose, se fait remarquer par ses projets nombreux autant que divers, qu'il réalise quelquefois comme à souhait... *Bref, ces tuberculeux éréthiques étonnent leur monde.*

L'hyperfectionnement cérébral, l'audace, l'inconscience, l'égoïsme qui accompagnent presque toujours le début de l'évolution de la tuberculose, sont capables de faire réaliser au tuberculeux éréthique de très grands projets. Malheureusement, ces projets sont souvent morbides, comme leur auteur ; l'œuvre et l'homme sont voués à une disparition brève et brusque. Après avoir ébloui le monde, toutes ces œuvres gigantesques s'effondrent et ne laissent souvent après elles que des ruines.

D^r P. NOURY (de Rouen).

Garibaldi et Nélaton.

A la page 427 (1912), de votre très intéressante *Chronique médicale*, je lis ces lignes :

En 1862, on attribuait au duc de DEVONSHIRE l'offre de 25.000 francs, faite à GARIBALDI pour la balle extraite de son pied.

Si Garibaldi avait dû se séparer de la balle d'Aspromonte, il est à croire qu'il l'aurait offerte plutôt à Nélaton, pour ses honoraires.

Ces lignes me remettent en mémoire un souvenir d'autrefois.

Lorsque NÉLATON fut appelé auprès de GARIBALDI, j'étais externe attaché au service de l'illustre chirurgien. A son retour, il nous fit le récit de son intervention. Les chirurgiens italiens n'étaient pas d'accord. Garibaldi avait un trajet fistuleux au-dessous d'une malléole, il souffrait et ne pouvait plus marcher. Quoique l'ouverture fût unique, certains prétendaient que la plaie ne renfermait point de balle, et redoutaient de sectionner les ligaments pour élargir l'ouverture. Nélaton, l'apprenant, eut l'idée de faire fixer une petite boule de porcelaine brute au bout d'une tige souple.

Il partit pour l'Italie, muni de cette tige, l'introduisit jusqu'au fond du trajet fistuleux, fit tourner cette boule en appuyant fortement, puis ramena au dehors ladite boule. Celle-ci portait des empreintes très apparentes de plomb ; par conséquent, la présence de la balle devenait indiscutable.

Nélaton conseilla à ses confrères italiens de dilater le trajet avec une éponge préparée, afin d'être à même d'amener au dehors le projectile, puis il repartit. Deux ou trois jours après la leçon clinique à laquelle nous avons fait allusion plus haut, Nélaton recevait d'Edimbourg une lettre, une brochure et un petit paquet, le tout provenant du professeur SIMS. Celui-ci envoyait des tiges préparées de « *laminaria digitata* », plante marine écossaise, dont l'usage chirurgical était inconnu en France.

Nélaton me chargeait généralement des fonctions d'interprète, lorsqu'il recevait un confrère anglais ou quelque missive ; j'eus donc l'honneur de lui traduire la lettre de Sims, dans laquelle celui-ci lui exprimait ses félicitations au sujet de la consultation de Nélaton et engageait ce dernier à envoyer à ses confrères italiens la *laminaria*, grâce à laquelle la dilatation fut obtenue, la balle extraite et Garibaldi rendu à la circulation.

La brochure, qui accompagnait l'envoi de Sims, était écrite par lui et se rapportait à l'*historique de la syphilis au XVI^e siècle* ; il y était dit que cette affection avait été d'abord considérée comme épidémique, au même titre que la rougeole ou la scarlatine ; de sorte qu'on parlait ouvertement de la maladie de ceux qui étaient contaminés, et notamment de FRANÇOIS I^{er}, de CHARLES-QUINT et du pape ALEXANDRE BORGIA, atteints tous trois par ce mal.

Bientôt on reconnut que la maladie se propageait non par l'air, mais directement par contact ; il en résulta que les contaminés ne furent plus du tout regardés comme des victimes, mais au contraire comme des coupables. L'avarie fut dès lors considérée comme une juste punition du Ciel, infligée aux fornicateurs ; l'Eglise les traita comme des réprouvés.

En Ecosse, les avariés furent transportés dans une île, spéciale et parfaitement isolée, de façon à les mettre complètement en dehors de tout contact avec le monde.

A cette époque, les mesures de rigueur étaient de règle et appliquées sans hésitation.

D^r de VALCOURT (*Cannes*).

Le cauchemar mictionnel (1).

Le D^r J. JANET a exposé un mécanisme de l'incontinence nocturne d'urine, dans lequel il distingue deux éléments : « d'une part, la pollakiurie ; d'autre part, le *rêve mictionnel* chez un enfant dont le sommeil est profond (2) ».

Les problèmes pathogéniques sont complexes. Il est illogique d'énumérer les théories en les opposant les unes aux autres ; mieux vaut les superposer, les additionner et considérer la résultante. Ce ne sont, le plus souvent, que des hypothèses et, si elles n'inquiètent pas la raison, elles ont quelques chances d'être vraies.

Nous apportons donc un nouvel élément, qui doit jouer un rôle dans la pathogénie de l'incontinence nocturne d'urine : c'est l'élément *émotion, crainte*. Si l'on considère, en effet, que l'émotion est une cause de miction involontaire, on comprend davantage l'excellence de ce mécanisme ainsi invoqué par Janet.

Il y a incontinence nocturne d'urine chez un enfant qui rêve, et dont le rêve est de crainte, de honte, de douleur. On va trouver la preuve de ce que nous avançons, dans quelques passages de *Monsieur Nicolas* (3), de RESTIF DE LA BRETONNE.

RESTIF DE LA BRETONNE écrit (4) :

(1) Note pour servir à la pathogénie de l'incontinence nocturne d'urine.

(2) L. GUISON, article du *Traité des maladies de l'enfance*, publié sous la direction de GRANCHER, COMBY, MARFAN, PARIS, 1897.

(3) *Monsieur Nicolas ou le Cœur humain décollé*, édition abrégée, avec introduction, notes et index, par JOHN GRAND-CARTERET, PARIS, Louis-Michaud,

(4) *Monsieur Nicolas*, t. I, p. 52, et *passim*.

**PHOSPHO-GLYCÉRATE
DE CHAUX PUR**

NEUROROSINE PRUNIER
NEUROROSINE-SIROP - NEUROROSINE-CACHETS
NEUROROSINE-GRANULEE

*Reconstituant général,
Dépression
du Système nerveux,
Neurasthénie.*

*Debilité générale,
Anémie,
Phosphaturie,
Migraines.*

Dépôt Général :
G. PRUNIER & C^{ie}, Paris, 6, Rue de la Tacherie.

Médication

Alcaline



Comprimés Vichy-État
EFFERVESCENTS



Exiger

la Marque

VICHY-ÉTAT

J'avais alors onze ans moins un mois ou six semaines, J'avais eu fort tard le défaut qui brouilla la Présidente De Mesmes avec son mari ; mais, depuis longtemps, cet accident ne m'arrivait plus à la maison paternelle (1). Ce fut avec un étonnement douloureux que je m'aperçus d'une rechute à la troisième nuit de mon séjour à Joux ! Quelle honte pour un garçon de mon âge qui vivait dans une maison où étaient de grandes et jolies filles ! Je couchais dans la même chambre que deux grandes filles. J'avais pris dix fois le pot sans en avoir grand besoin, et cependant l'accident redouté eut lieu ! Le comble de la honte m'attendait le lendemain, que je dormis d'autant plus serré, que je m'étais plus contraint la veille : le besoin produisit un songe, dans lequel je croyais tenir le vase. Je m'éveillai cependant au milieu de l'évacuation. Je fus désolé... Je sentis bien qu'il n'y avait pas moyen d'échapper (il faisait jour) et que ma vergogne allait être découverte ! Elle le fut, en effet. Nannette, qui avait quelques doutes, fit les lits dès le matin. Elle trouva le drap encore mouillé, ainsi que le matelas. Elle vint avec éclat avertir sa mère. Son père et tous les écoliers qui étaient alors en classe l'entendirent. J'étais confondu. Depuis ce malheureux jour, Nannette m'accabla de mépris ; elle me parlait comme à un enfant haï ; elle est la seule femme qui m'ait fait concevoir comment on peut haïr la beauté. Ce qui me fait éclater de rire aujourd'hui, c'est qu'avant d'aller nous coucher, on voyait une jolie fille de dix-huit ans mener devant la porte un grand nigaud presque de la même taille, pour lui faire faire son petit tour, observant curieusement s'il ne la trompait pas ! Nannette alla se plaindre à ma sœur, qui lui dit : « Il faut qu'il soit malade, car ça ne lui arrivait pas chez nous, ni à Vermenton, où il était en pension cet été. » Elle me fit cependant de graves représentations. Mais à quoi cela servait-il ! *La crainte même de l'incongruité la rendait plus fréquente* (2)... Cependant, à mesure que je craignais moins, mon incommodité devenait plus rare (3)... Dès que je n'eus plus de lit à gâter et que je ne craignais plus rien, je n'eus plus d'échappée (4)... Notre lit fut raccommoqué sur-le-champ. Barbier se mit à côté de moi, et, délivré de ma crainte, je ne lui donnai plus occasion de se plaindre (5).

Voilà qui est net.

On conçoit que ces notions pathogéniques importent pour le traitement. La connaissance de cet élément crainte prouve plus que jamais la nécessité de ne pas brutaliser l'enfant, de ne pas raconter à tout le monde, en sa présence, qu'il pisse au lit, de ne pas le traiter de *fleurisson jaune* et de *pissenlit*.

Ce rôle de l'émotion nous a paru intéressant. Il y a là un facteur pathogénique psychique réel.

Et cela montre, une fois encore, que la vessie est le miroir de l'âme.

D^r Louis BARRAS (Montpellier).

(1) C'est nous qui soulignons.

(2) Même remarque qu'à la note précédente.

(3) Souligné par nous.

(4) *Id.*

(5) *Id.*

Correspondance médico-littéraire

Questions.

H. Regnault était-il gaucher ? — Il existe, sur la façade orientale de l'Hôtel de ville de Paris, une statue de belle allure, qui représente HENRI REGNAULT, en uniforme, prenant un croquis sur son album. Or, ce croquis, il le dessine de la main gauche. Est-il connu de tous qu'Henri Regnault était gaucher, comme Léonard de Vinci, si je ne m'abuse ? Si non, la chose peut être intéressante à apprendre à ceux qui l'ignorent, car les peintres gauchers ne sont pas, que je sache, fort nombreux ?

HENRI BOUQUET.

L'abbé Verger. — Quelqu'un pourrait-il me donner des renseignements sur ce prêtre illuminé et interdit qui, le 3 janvier 1857, assassina l'archevêque de Paris, Mgr Sibour, dans l'église Saint-Etienne-du-Mont ?

D^r H. GRENIER RE CARDENAL.

Le secret médical, en 1848. — M'occupant pour le moment de secret médical, je désirerais savoir quel est le chirurgien des hôpitaux de Paris qui, pendant la Commune ou dès 1848, répondait à je ne sais quel émissaire du gouvernement provisoire, qui lui demandait de lui nommer les blessés des échauffourées : « Il n'est ici que des blessés, et aucun conjuré ». Répondre, si possible, avec quelques circonstances détaillées.

D^r DEJARDIN (*Liège*).

Auteur à rechercher. — « Non numerandæ, sed perpendendæ sunt observationes. » Quel est l'auteur de ce propos, qui s'applique non seulement à la médecine, mais aussi à la sociologie ?

Assurément, le médecin doit généraliser avec prudence : mais l'homme politique digne de ce nom, bien différent du politicien professionnel, l'observateur qui prétend découvrir les lois naturelles, « ces lois qui, suivant Montesquieu, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses », ne doit, semble-t-il, dégager une formule que s'il la trouve légitimée par l'étude des faits.

Paul MULLER.

Médecins tués pendant le siège de Paris. — Pendant le siège de Paris, deux médecins militaires distingués furent tués à l'ennemi : PASQUIER (Jacques-Alphonse) tomba glorieusement au rond-point de Courbevoie, pendant qu'il se portait en parlementaire pour faire entendre raison aux fédérés et aux Versaillais. Sa mort fut

le signal de la fusillade. On connaît l'émouvant récit de sa mort, fait par le général du Barail, dans ses *Souvenirs*.

COINDET (Léon-Alexandre), médecin principal de 1^{re} classe, ancien médecin chef d'ambulance au Mexique, bien connu par ses *Lettres sur le Mexique*, fut également tué pendant ce siège.

Un confrère pourrait-il me donner quelques renseignements sur les circonstances, la date et le lieu de sa mort, et une courte notice biographique sur ce médecin militaire ?

D^r BONNETTE (Toul).

Jeton dit de Michel Servet. — Notre érudit confrère et ami, Julien NOIR, faisait, récemment, l'acquisition, sur les indications d'un catalogue de monnaies, publié en Hollande, d'un très curieux



JETON DE MICHEL SERVET.

(Collection du D^r J. Noir).

jeton, représentant, sur l'une des faces, un médecin cherchant à ouvrir les yeux d'un patient ; en exergue : HIPO ° ELICE ° PRI ° TRABEM ° EX ° ; sur l'autre face, un chandelier, avec une bougie allumée. Comme inscription : OCULO ° TUO ° SERVIENDO ° CONSUMO.

Le catalogue indique comme références bibliographiques : VAN MIERIS (probablement son *Histoire ecclésiastique des sept provinces unies*), et DUGNIOLLIE ?

Un de nos lecteurs peut-il nous fournir quelques éclaircissements à ce sujet ?

L. R.

Le service de santé de la 2^e armée de la Loire. — Voudriez-vous demander, dans la Correspondance médico-littéraire, à ceux de nos confrères qui ont pris part, comme médecins, aux évolutions de la 2^e armée de la Loire, de me donner tous les renseignements que leur fourniraient leurs souvenirs, sur la façon dont s'effectua le service de santé pendant cette période ? J'accueillerais aussi avec reconnaissance toutes les indications qu'on pourrait me fournir, sur les hospitalisations, fonctionnement des ambulances, évacuation dans la région occupée par la 2^e armée, etc.

D^r DUPONT,

Médecin-major au 44^e d'artillerie (Le Mans).

Chronique Bibliographique

D^r CANCALON. — *L'Esprit positif et scientifique dans Montaigne*.
Brochure de 42 pages, de la librairie Edouard Pelletan, Éditions
d'art, boulevard Saint-Germain, 125. Prix : 2 francs.

Notre confrère le D^r CANCALON, professeur de sociologie au *Collège libre des sciences sociales*, et connu par de belles pages sur le préhistorique et par sa collaboration si active à l'œuvre de propagande, philosophique et morale, de la *Société positiviste*, nous fait connaître MONTAIGNE sous un aspect inattendu.

Montaigne n'est pas seulement un moraliste et un humaniste, il est aussi un savant, qui a élargi le champ de la connaissance positive de son temps. Dans l'essai II, 12 (*Apologie de Raymond Sebond*), il a inauguré, parmi les modernes, en dehors de toute préoccupation théologique ou métaphysique, la psychologie comparée de l'homme et des animaux. Précurseur de Cabanis, de Georges Leroy et de Gall, il anticipe de trois siècles sur le mouvement scientifique. C'est ce que M. Cancalon a mis en lumière, avec une grande perspicacité et une grande clarté, en mettant en place marchande ces pages mémorables des *Essais*, dont le sens et la portée réelle ont été mieux compris par les théologiens adversaires de Montaigne, que par ses admirateurs.

Chemin faisant, M. Cancalon ramène aussi à son sens vrai le « prétendu scepticisme de Montaigne », qui n'est « qu'un doute expectant et enquêteur » et un moyen de désarmer le dogmatisme persécuteur, et notre confrère montre la vigoureuse insistance de l'auteur des *Essais* à rabattre l'orgueil de la métaphysique et à substituer le principe de la relativité de la connaissance à la recherche impuissante de l'absolu et de l'en-soi. Il montre encore Montaigne inspirant à Pascal l'idée de progrès scientifique et entrevoyant le dynamisme social, ce qui n'avait pas été aperçu jusqu'ici ; et Montaigne crie à l'homme, avec une force qui n'a jamais été dépassée, qu'il n'y a entre les animaux et lui qu'une différence de degré. Trois siècles plus tard, ajoute M. Cancalon, une grande discussion s'élèvera à la Société d'Anthropologie, et c'est Montaigne qui fournira à l'illustre Broca ses meilleurs arguments. « Lisons et relisons, dira-t-il, cet admirable chapitre intitulé : *l'Apologie de Raymond Sebond*, et nous y trouverons les sages paroles qui me serviront de conclusion : « Il y a des ordres et des degrés, mais sous le visage d'une même « nature. »

Dans la dissertation sur l'origine du langage et sur l'intelligence des bêtes, sans qu'il soit bien démontré qu'elle soit le morceau capital de *l'Apologie*, Montaigne nous donne, suivant la juste expression de M. Cancalon, « le plus vivant tableau que l'on ait jamais fait et que l'on puisse faire jamais du langage naturel, point de départ du

langage articulé. Montaigne a préparé les voies aux grandes vérités biologiques et couru des risques sérieux, remarque M. Cancalon : car tout ce qui avait autorité et prestige à son époque contredit ses idées, et il s'exposait, en formulant une pensée si hardie, à des dangers plus réels que celui qui, plus tard, effraiera Bacon et Descartes, n'osant accepter publiquement les découvertes de Galilée.

Sur d'autres questions M. Cancalon fait voir le sens positif et la vigueur scientifique de Montaigne, fort en avant sur son temps, notamment sur la sorcellerie, à laquelle ses contemporains et Ambroise Paré lui-même croyaient fermement.

Les biologistes, les médecins philosophes et les historiens de la médecine liront avec grand fruit ce petit volume, qui nous révèle un Montaigne non plus comme disciple des anciens, mais « comme le grand préfacier des travaux de l'esprit moderne ».

D^r ARMAINGAUD.

P.-L. TISSIER et P. BLONDIN : *Traitement de la syphilis. Mercuriaux, iode et iodures, arsenicaux, etc.* Paris, Maloine, éditeur 1912.

Il est inutile de s'étendre sur l'actualité du sujet traité et sur la compétence des auteurs. L'un d'eux est un des premiers qui aient appliqué en France la méthode d'Ehrlich.

Pleins d'un scientifique éclectisme, nos deux confrères savent faire la part de chacun des médicaments dont ils traitent ici, et, s'ils concluent que l'arsénobenzol est le plus puissant antisyphilitique que nous possédions à l'heure actuelle, c'est que l'expérience, consciencieusement interrogée, les amène à cette conclusion. Mais ils n'expriment pas pour cela un dédain outrancier pour le mercure, l'iode et les iodures, qui gardent leur valeur et leurs indications.

Toute la thérapeutique de la syphilis est passée en revue au cours de ces quatre cents pages, avec une méthode et un luxe de détails qui montrent à la fois la sincérité des auteurs et leur profonde connaissance du sujet si difficile et si complexe qu'ils ont traité.

Fr. GUERMONPREZ : *Avoir droit au remède le meilleur.* Paris, J. Roussel, éditeur. 1912.

Notre éminent confrère de Lille aime à dire ce qu'il pense, et cela très heureusement pour nous, car il dit très bien et pense très juste, mais au grand dommage, souvent, de ceux qu'il combat.

Cette fois, ce sont les lois ou les arrêts iniques qui mettent obstacle aux progrès de l'art de guérir et de la science médicale. Les incursions que fait l'auteur dans l'histoire des remèdes font à sa thèse une base solide et originale.

Quelques arguments seront peut-être jugés d'ordre un peu trop extra-scientifique par quelques-uns, mais tous loueront la grande franchise de M. GUERMONPREZ, et il n'est personne de nous qui ne lui garde de la reconnaissance, pour mener aussi vigoureusement le bon combat.

J. DELORME-JULES SIMON. — *Plutôt souffrir*, roman. Paris, Calmann-Lévy, éditeur.

Encore un roman médical et, qui plus est, un beau roman. Il pose un des problèmes les plus angoissants qui puissent se présenter à la conscience du médecin. Il le pose avec un talent consommé, malgré de regrettables invraisemblances. Qu'il le résolve, c'est autre chose.

On sent bien vers quelle solution penche l'auteur ; mais les arguments adverses qu'il expose n'en gardent pas moins leur valeur.

Très dramatique et supérieurement écrite, l'œuvre sera goûtée de nous tous, médecins, qui sommes à peu près les seuls à pouvoir discuter ces cas de conscience. La documentation est fort bonne, malgré la réserve exprimée plus haut, et au courant même de très récentes discussions.

C'est un livre à lire.

Jean MAVERIC : *La Médecine hermétique des plantes et l'extraction des quintessences*. Paris, Dorbon aîné, éditeur. 1912.

Vous avez bien lu, c'est en 1912 que l'on écrit des volumes sur la médecine hermétique et qu'enseignent là-dessus d'arrière-disciples de Paracelse et de Van Helmont. Nous voici revenus aux menstres philosophiques, aux quintessences et aux alkaests.

Si vous êtes curieux de l'art spagyrique, lisez ce livre, car il est, sur ce sujet, complet et supérieurement documenté. Si vous êtes des curieux tout court, sachez qu'il traite de la synthèse de la génération universelle, des correspondances astrales des plantes, de la chimie spagyrique, des vibrations astrales, etc. ; et lisez-le aussi, parce que ce ne sont pas des sujets qui ont coutume de faire le fond des conversations courantes.

D^r P. VERMALLE. — *L'Anthropométrie des dégénérés*. Lyon, Imprimerie Rey. 1910.

Très bonne thèse, inspirée par le P^r LACASSAGNE, et dont la conclusion est que l'étude anthropométrique de différents segments et de leurs rapports réciproques peut donner des renseignements précieux, pour dépister, dans les prisons, les écoles et les collectivités comme l'armée, une série d'êtres anormaux et dégénérés.

D^r H. BOUQUET.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

**Un épisode ignoré de la conspiration de Malet :
le rôle de la générale Hullin,**

Par M. le D^r L. REVILLET (*de Cannes*).

En commençant ce récit, je passerai la plume à la maréchale Le-fèvre, duchesse de Dantzig ; et je crois que les lecteurs de la *Chronique* ne s'en plaindront pas.

La bonne maréchale, ex-blanchisseuse de Bonaparte sous-lieutenant d'artillerie, ne fut certes pas une épistolière de premier ordre ; elle n'eut, du reste, jamais la prétention d'être la Sévigné du 1^{er} Empire ; néanmoins, elle disait fortement et sans être embarrassée ce qu'elle pensait ; et son style, souvent en délicatesse avec la grammaire ou la syntaxe, ne manquait pas, dans sa rude sincérité faubourienne, d'imprévu ni d'un certain charme pittoresque.

Voici, donc, ce qu'elle écrivait à son époux, quelques jours après la conspiration du général Malet :

Paris, le 2 novembre 1812.

MON CHER AMI,

Mes deux dernières lettres étaient bien des nouvelles de Paris et bien certainement surprenantes, car à moi ça me semble un véritable carnaval ; il faut s'être dévoué à la mort pour faire un pareil coup.

Le général Mallet, La Horie et Guidal, généraux de brigade, tous les trois en prison, tous les trois sortis, sans que personne ne l'ait su, remuant six cents hommes dans les casernes, sans que personne ne le sache, assassinant le général Hullin, sans que personne l'ait su, enlevant le ministre de la Police et le Préfet, sans que personne l'ait su ! Si ce coup de pistolet n'avait pas éclaté, mon cher ami, je te donne ma parole d'honneur que...

Les réflexions, qui passent par ma tête, je ne pourrais pas te les écrire ; je veux seulement te dire, en passant, que notre bonne ville de Paris a besoin de fameux surveillants, car je peux bien te dire, que ce bon peuple a prouvé l'attachement qu'il porte au Souverain, l'intérêt de l'amour qu'il porte à lui et à toute sa famille, car on entendait des cris de chacun pour qu'il ne soit rien arrivé à S. M. l'Impératrice et au Roi de Rome !

Mon Dieu! que je voudrais être un oiseau pour avoir vu S. M. l'Empereur quand il a reçu cette nouvelle et ce que pensait sa grande âme !...

Cette lettre, dont nous nous réservons de donner la suite un peu plus loin, exprime bien, dans sa simplicité naïve, les sentiments variés, mais où la stupeur dominait, qui agitèrent Paris, lorsqu'il apprit les détails de l'extraordinaire et surprenante aventure connue depuis sous le nom de « Conspiration du général Malet ».

Il y a eu cent ans le 23 octobre 1912 qu'éclata ce coup soudain.

L'Empereur, à la tête de la Grande Armée, avait fini par entrer dans Moscou, mais auparavant il lui avait fallu livrer la sanglante bataille de la Moskowa, qui coûta la vie à plus de quarante mille Français. A l'extrémité sud-ouest de l'Europe, en Espagne, une autre armée française perdait son sang goutte à goutte, éprouvée et décimée par une lutte meurtrière contre des guerillas insaisissables. Pas une famille qui n'eût un ou plusieurs de ses membres, fils ou proches parents, engagés sans cesse dans une de ces expéditions lointaines, d'où les nouvelles n'arrivaient que lentement et rarement.

Une atmosphère de deuil et d'angoisse pesait sur la France. De plus, la récolte en céréales avait été mauvaise, des millions de quintaux de farine avaient été dirigés sur la frontière russe pour nourrir la Grande Armée; et, le blocus continental aidant, les denrées alimentaires de première nécessité avaient surenchéri et atteint des prix de famine. Enfin, travaillé par les ennemis de l'empereur, ex-émigrés, chouans, ou républicains restés irréductibles, l'esprit public commençait à accuser Napoléon de rêves de grandeur et à redouter son ambition, pour laquelle ne paraissaient exister ni bornes ni obstacles. A l'enthousiasme des premières années de l'empire avaient succédé le doute, la crainte et le mécontentement. Pour toutes ces raisons, l'heure paraissait propice pour une conspiration.

En ce temps-là, était détenu, depuis plusieurs années, à la Conciergerie, un ancien général de brigade, MALET, ou plutôt de Malet, gentilhomme franc-comtois et qui avait fait partie de l'état-major de Moreau. Resté républicain, il était animé d'une haine mortelle contre Napoléon, et possédé d'une idée fixe, celle de le renverser, en faisant courir le bruit de sa mort, survenue au cours d'une campagne lointaine. Courageux, intelligent mais déséquilibré, il eût été classé par Grasset dans la catégorie des *demi-fous*.

En 1809, affilié à la mystérieuse association des *Philadelphes*, il avait déjà cherché à fomenter une conspiration. Mais la police avait éventé le complot, et Malet avait été mis en prison, où il se trouvait encore en 1812. A ce moment l'occasion lui parut plus belle que jamais. Il feignit d'être malade et obtint d'être transféré dans la maison de santé du D^r DUBUISSON, au faubourg Saint-Antoine, où la surveillance de la police était moins rigoureuse.

Là, il fait connaissance avec un abbé LAFOND, agent royaliste. Celui-ci, prudent, silencieux et mystérieux, possédait toutes les

qualités du conspirateur dangereux. Leurs haines s'entendirent. Ils résolurent de tromper et d'entraîner une cohorte, en lui apprenant la mort de Napoléon, et de lui produire une fausse délibération du Sénat, décrétant la déchéance de l'empire et le rétablissement de la République.

A la tête de cette cohorte, Malet devait délivrer deux généraux, LA HORIE et GUIDAL, connus pour leurs opinions antiimpérialistes et détenus à la Force ; puis, aidé par eux, procéder à l'arrestation du ministre et du préfet de police, ainsi que du ministre de la guerre et du gouverneur militaire de Paris. Le terrain ainsi déblayé, des personnalités importants, connus pour être les ennemis de l'empire, devaient être réunis à l'hôtel de ville et proclamer la République.

Tel était le plan savamment et longuement charpenté par les deux conspirateurs. Malet était l'homme d'action, qui devait payer de sa personne et aller de l'avant. Quant à l'abbé Lafond, il se promettait le rester dans la coulisse et de surveiller les événements, prêt à s'éclipser, s'ils paraissaient prendre une fâcheuse tournure.

Malet s'adjoignit deux comparses, les nommés BOUTREUX et RATEAU, deux jeunes gens qui avaient envie de parvenir. Il ne pouvait mieux s'adresser.

Boutreux, originaire de Rennes, sorte de bohème famélique et sentimental, était venu à Paris pour faire fortune ou pour se créer une situation lui permettant d'épouser une fiancée qu'il avait laissée au pays. Tour à tour étudiant en droit, clerc d'avoué, petit commis chez un libraire, il tirait le diable par la queue et se consolait des misères présentes, en jouant de la flûte et en composant des poésies où s'exhalaient les soupirs et les plaintes d'un cœur tendre et sensible, à la mode de l'époque. Il voulait faire son chemin dans la magistrature. Malet le nomma d'emblée commissaire de police attaché à sa personne et lui fit entrevoir des destinées beaucoup plus élevées : en outre, celle d'être avant peu préfet de police.

Rateau, qui était simple caporal, voulait un avancement rapide : Malet en fit son aide de camp avec le grade de lieutenant, pour commencer.

Boutreux, sur ses maigres ressources, se procura, au carreau des Halles, un costume de commissaire de police, composé d'un chapeau haut de forme usagé, d'une vieille et trop ample redingote et d'une écharpe tricolore.

Rateau fit faire deux uniformes, l'un d'aide de camp pour lui, l'autre, de général, pour Malet. Celui-ci n'ignorait pas le prestige du costume et de l'uniforme sur les masses habituées à l'obéissance passive. Flanqué de ses deux acolytes, il devait personnifier la double autorité civile et militaire : et la présence du commissaire de police constituait la preuve officielle de l'authenticité du sénatus-consulte, qu'il se proposait d'exhiber.

Ce sénatus-consulte était, du reste, un chef-d'œuvre dans son genre : il avait été combiné par Malet, retouché pour le style par Lafond, très frotté de littérature classique, et précieusement recopié

par Boutreux, qui possédait une « belle main », comme on dit dans les bureaux.

Il ne comptait pas moins de dix-neuf articles. Le Sénat, ayant appris la mort de Napoléon, survenue le 7 octobre à Moscou, s'était réuni en séance secrète, avait proclamé la déchéance de la famille impériale et organisé un gouvernement provisoire, composé de quinze membres, où se coudoyaient dans un noble mélange des notabilités républicaines, comme les généraux MOREAU, LECOURBE, l'amiral TRUGUET ; ou royalistes, tels le comte Alexis de NOAILLES, Mathieu de MONTMORENCY, etc., etc.

Le général Malet était nommé gouverneur militaire de Paris à la place du général Hullin et chargé de l'exécution du sénatus-consulte (1).

Le moment semblait particulièrement favorable. Depuis deux mortelles semaines, la France était sans nouvelles de Napoléon et de la Grande Armée ; Malet résolut d'en profiter, et choisit la nuit du 22 au 23 octobre.

A 11 heures du soir, Malet s'échappe de la maison de santé du Dr Dubuisson et se rend rue Saint-Gilles, chez un prêtre, Espagnol fanatique, du nom de CAAMANO, qui, depuis, resta introuvable. Là, il revêt sa grande tenue d'officier général, tandis que Rateau endosse son uniforme d'aide de camp et que Boutreux se transforme en commissaire de police. Puis, il court à la caserne Popincourt, où était casernée la 10^e cohorte de la garde nationale.

Son commandant était le colonel SOULIER, vieux soldat, couvert de blessures. Il était, à ce moment, alité depuis plusieurs jours, souffrant de violents accès de fièvre. Malet le fait réveiller et lui annonce la mort de Napoléon. En apprenant cette nouvelle, Soulier, qui professait un véritable culte pour l'empereur, éprouva un tel saisissement qu'il tomba en syncope. Revenu à lui, il donna les ordres nécessaires pour que sa cohorte se mit à la disposition de Malet, qui, dans la circonstance, s'était présenté à Soulié sous le nom du général Lamotte, de peur que le nom de Malet n'éveillât les souvenirs dangereux d'un passé compromettant.

Dans la nuit noire, sous une pluie torrentielle et glaciale, Malet fait réunir les hommes de la 10^e cohorte, se place sur leur front, tire son épée, fait ouvrir le ban par les tambours et ordonne à Boutreux, le pseudo-commissaire, éclairé par deux torches fumeuses, de lire le faux sénatus-consulte. Celui-ci, d'une voix forte, débite les dix-

(1) Le sénatus-consulte, copié de la main de Boutreux, existe aux Archives nationales. Il porte dans un angle la lettre L cerclée d'un rond. On s'est demandé longtemps quelle était sa signification. En réalité, c'était la première lettre du mot Léonidas, nom sous lequel Malet était affilié à la Société des Philadelphes. Cette société, créée après le 18 Brumaire par des officiers et des fonctionnaires républicains, avait à l'origine pour chef le général Moreau. Elle fut découverte. Les membres, traqués par la police, parurent se disperser, mais l'association persista, entourée du plus grand mystère. Malet avait placé sur son sénatus-consulte la lettre L, comme un signe de demande et d'appui, analogue au signe de détresse des francs-maçons.

neuf articles, sans en faire grâce d'un seul à ces malheureux, abrutis de sommeil et transis de froid. La plupart n'y comprirent rien, mais ils obéirent quand même.

Malet se place à leur tête, marche sur la prison de la Force, fait élargir les généraux La Horie et Guidal, les met au courant de la situation en quelques mots et leur donne un pli cacheté les chargeant d'arrêter SAVARY, duc de Rovigo, ministre de la police, et PASQUIER, préfet de police, avec ordre de leur brûler la cervelle, s'ils résistent. Savary, qui avait reçu le jour même des nouvelles de Napoléon, refuse de croire à sa mort, et proteste. Le général Guidal se précipite sur lui, l'épée nue; mais La Horie, qui avait connu Savary autrefois, s'interpose et conseille au ministre de ne pas faire de résistance. Celui-ci se laisse arrêter et est conduit à la Force. La Horie s'empare ensuite de la personne du préfet de police, Pasquier, qui d'émotion prend la colique, et qui est aussi transféré à la Force, après avoir reçu dans une pharmacie les secours nécessités par son état diarrhéique.

Jusque-là tout avait marché à souhait, mais restait à pratiquer une opération particulièrement difficile, d'où dépendait tout le succès de la conspiration, celle de s'emparer de la personne du général Hullin, gouverneur de Paris. Malet allait se heurter à un adversaire digne de lui.

Le général Hullin, commandant la place de Paris, avait été nommé, entre tous, à ce poste important, parce que son passé répondait de son loyalisme. Sergent aux Gardes Françaises, il avait, général improvisé, conduit la foule à l'attaque de la Bastille. Il était resté pour le peuple le « vainqueur de la Bastille ». Plus tard, sous le Consulat, il avait présidé le conseil de guerre, qui avait jugé sommairement et fait fusiller le duc d'Enghien dans les fossés de Vincennes. Il avait tout à craindre du retour des Bourbons. C'était un colosse de six pieds de haut, et ce corps d'athlète était habité par une âme d'une rare énergie et pas facile à tromper. Malet s'était réservé la mission la plus périlleuse de l'entreprise, celle de procéder à l'arrestation de Hullin.

En quittant la Force, Malet se rend place Vendôme, où habitait Hullin. Il monte les escaliers, fait un vacarme infernal à la porte de l'appartement qu'il menace d'enfoncer. On lui ouvre, il crie à tue-tête, qu'il veut voir le général, qu'il y a urgence, « ordre de service », et cherche à bousculer les domestiques, qui finissent par l'arrêter à la porte même de la chambre du général Hullin.

Celui-ci, chargé de surveiller l'instruction des recrues rassemblées dans les différents dépôts de la garnison de Paris, et qui exerçait ses fonctions avec une rare ponctualité, avait passé toute la journée de la veille à cheval; il avait eu, dans la soirée, une masse d'ordres à expédier, et s'était couché très tard.

Au moment de l'irruption de Malet dans son domicile, Hullin dormait encore profondément, dans le lit conjugal, à côté de la générale. Réveillé en sursaut par les vociférations de Malet et les

cris de ses domestiques, il saute en bas du lit, s'habille à moitié et court dans la chambre contiguë, où Malet se débattait ; dans sa précipitation, *il laisse entr'ouverte la porte de communication.*

Hullin se trouve en face de Malet. Celui-ci paraît se calmer, et le prie, sous prétexte de communication confidentielle, de faire retirer ses domestiques. Débarrassé de ces témoins, dont l'intervention aurait pu être gênante, il a recours à son procédé à l'esbroufe, qui lui avait si bien réussi jusqu'alors, et d'une parole précipitée, avec cris et gesticulations, il annonce à Hullin l'assassinat de l'Empereur, la déchéance de l'Empire, la proclamation de la République, et termine en lui disant que le Sénat lui a donné l'ordre de l'arrêter et de le conduire à la Force.

A ces stupéfiantes nouvelles, Hullin tombe de son haut ; encore engourdi par la fatigue et le sommeil, il a peine à rassembler ses esprits et à réfléchir. Malet, qui veut profiter de ce désarroi intellectuel, devient pressant. « Allons, général, dépêchez-vous, habillez-vous et suivez-moi ; inutile de résister, vous n'avez qu'à regarder par la fenêtre ; j'ai sur la place une troupe de soldats placée sous mes ordres et suffisante pour vous emmener de force ! »

Le général Hullin allait se laisser faire sans résistance, comme cela était arrivé pour le ministre et le préfet de police, lorsqu'une voix de femme, dans la chambre à côté, appelle : « Hullin, Hullin ! » C'était la générale, qui, assise sur son lit, et tendant l'oreille, n'avait rien perdu de cet extraordinaire colloque, qui lui arrivait par la porte entr'ouverte.

Que l'on soit misogyne ou philogyne, quelle que soit l'opinion que l'on professe sur ce sujet, tout le monde admettra que la femme a un entendement plus fin, plus ouvert, et qu'elle est plus perspicace et plus difficile à tromper, que son congénère du sexe physiquement le plus fort. La générale n'échappait pas à cette règle : elle avait saisi du premier coup le côté faible du complot.

Elle entreprend Hullin, et lui dit que la mort de Napoléon était possible, mais que la déchéance votée par le Sénat, entièrement dévoué à l'empire, était impossible. Et l'impératrice et le roi de Rome ! « Du reste, lui dit-elle, il y a un moyen bien simple de tout éclaircir : on n'arrête pas le commandant de la place de Paris sans un ordre écrit ; demande-lui l'ordre écrit ! S'il n'en a pas, c'est un imposteur et un conspirateur. »

Ce fut un trait de lumière pour Hullin. Complètement remis de son trouble, en pleine possession de son sang-froid, il revient près de Malet, se place en face de lui, et, sur un ton menaçant, lui signifie d'avoir à lui montrer l'ordre écrit d'arrestation, sans cela il ne se laissera pas arrêter.

A ce coup droit, Malet reste un instant décontenancé. — « Allons ! votre ordre écrit ! Montrez-moi votre ordre écrit, ou sans cela c'est moi qui vous mets en état d'arrestation », lui crie Hullin. — « Tiens, le voilà, » lui riposte Malet, qui s'est ressaisi. Et prenant un pistolet dans la poche de son uniforme, il le décharge à bout

portant en pleine figure d'Hullin, au moment où celui-ci inclinait sa grande taille et tendait les bras en avant pour saisir le conspirateur au collet, Hullin s'écroule foudroyé, tout de son long sur le plancher, dans une mare de sang.

Malet s'élança hors de l'appartement, qu'il referme derrière lui, descend les escaliers quatre à quatre, et monte à l'état-major de la place. Mais son altercation avec Hullin et le coup de pistolet qui s'en était suivi, lui avait fait perdre une partie de son assurance et de son énergie.

À l'état-major, il rencontre le commandant LABORDE, qui l'avait vu autrefois, et qui croit le reconnaître. Laborde fait part de ses soupçons au colonel DOUCET, qui se met de son côté et résiste aux injonctions de Malet. Celui-ci veut prendre un pistolet dans la basque de son habit ; son mouvement est vu dans une glace, qui se trouvait derrière lui. Immédiatement, on se précipite sur lui ; il est entouré, saisi et désarmé.

C'était l'échec complet de la conspiration, le coup était manqué.

Pendant ce temps, à l'hôtel du gouverneur de Paris, on s'empresait autour du général Hullin, on le relevait, on le transportait sur son lit, et on allait quérir médecins et chirurgiens ; ils arrivèrent au nombre de quatre ; ici je repasse la parole à la maréchale Lefèvre :

... J'ai eu aujourd'hui la visite du général FRÉRON, qui commande par intérim la place de Paris, jusqu'à ce que les nouvelles de S. M. l'Empereur arrivent. Le général Hullin est hors de danger. Son secrétaire m'a fait hier une visite. Croirais-tu qu'on n'a pas pu trouver la balle, malgré quatre docteurs qu'il avait auprès de lui pour la chercher ? Moi, je crois qu'il l'a avalée ; aussi on l'appelle maintenant, à Paris, le général Bouf-la-balle (*sic*).

Adieu, je t'embrasse, mon cher ami.

Le général Hullin devait voir s'allonger la liste de ses surnoms. Le coup de pistolet ayant été tiré à bout portant, en pleine joue, la balle, la bourre et la déflagration de la poudre produisirent dans la joue droite des ravages énormes, qui intéressèrent les rameaux inférieurs du facial et les branches motrices du trijumeau : d'où paralysie du masséter, du buccinateur et de la moitié correspondante de l'orbiculaire des lèvres. Il en résulta ce syndrome, que l'on observe chez certains hémiplegiques faciaux, dont la joue se gonfle à chaque expiration et dont les lèvres laissent ensuite l'air s'échapper brusquement et avec bruit : on dit que le malade *fume la pipe* ; le général fut baptisé le « Général Fume-la-pipe ». Mais ce n'était pas fini ; comme la commissure labiale était déviée en bas, il fut appelé encore le « Général Tord-la-gueule » ; ces différents surnoms lui restèrent acquis et lui étaient donnés indifféremment par les troupiers.

Quant à la balle, elle ne fut pas avalée, ainsi que le pensait la maréchale Lefèvre. On la chercha dans les selles, et on ne la

trouva pas. Il est probable, vu sa direction de bas en haut, qu'elle alla se loger du côté du sphénoïde, ou à la partie supérieure du maxillaire supérieur, vers la cavité orbitaire, dans le voisinage d'un des nerfs optiques ; car, quelque temps après, le général fut atteint d'amaurose : il était depuis longtemps complètement aveugle lorsqu'il mourut.

Le lendemain, Paris fut plongé dans la stupeur ; mais quand on connut tous les détails extraordinaires de ce drame, où, comme dans la pièce de Shakespeare, le tragique et le comique se mêlaient, ce fut un immense éclat de rire. L'enlèvement du ministre de la police surtout, on ne pouvait trop en rire et s'en amuser. Par contre, on faisait ressortir plaisamment la belle conduite de sa femme. Epouvantée, elle s'était jetée hors du lit, dans le plus simple appareil, cherchant à protéger son mari. Un malicieux lança ce trait d'esprit : « Le ministre de la police a été faible, mais, en revanche, sa femme s'est bien montrée. »

Je n'abuserai pas davantage de la patience des lecteurs de la *Chronique*. S'ils veulent connaître les suites de la conspiration et le sort de Malet et des comparses qu'il entraîna avec lui en les trompant, je leur conseillerai de lire l'ouvrage si fortement documenté et brillamment écrit, que notre confrère, le D^r MAX-BILLARD, a consacré à la conspiration de Malet (1). J'ajouterai seulement que tous furent condamnés à mort et exécutés, sauf deux : le colonel RAABE, parce qu'il avait participé au jugement du duc d'Enghien, et le caporal RATEAU, à cause de sa parenté avec Rateau, le procureur général près la Cour.

Les deux prêtres, le moine CAAMANO et l'abbé LAFON échappèrent à toutes les recherches de la police. On n'eut plus jamais de nouvelles de Caamano, et on ne sait ce qu'il est devenu. Quant à Lafon, originaire de la Gironde, agent royaliste fort actif, il voyageait sous prétexte de placer des vins de Bordeaux, et servait, en réalité, de trait d'union entre les royalistes de province et ceux de Paris.

Quand il se rencontra avec Malet, il était incarcéré pour avoir colporté des écrits protestant contre la captivité du pape à Fontainebleau : c'était un titre à la protection du clergé ; celle-ci ne lui fit pas défaut. Au lendemain de l'échec de la conspiration, Lafon était accueilli dans un couvent de Paris, qui referma ses portes sur lui et le mit à l'abri des recherches. Quelques mois après, il en sortait ; muni d'un faux état civil et d'un passe-port bien en règle, il prenait la diligence pour Louhans, où il avait été nommé professeur par le ministre de l'instruction publique. Il excella dans ces fonctions, si bien qu'il fut élevé rapidement au grade de principal, toujours sous un faux nom. En 1815, après le retour des Bourbons, il fut nommé précepteur des pages et décoré.

Tous les détails sur la conduite du général Hullin et sur le rôle

(1) Perrin et C^{ie}, é diteurs, Paris.

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle

**Préparation
Ferrugineuse**

PARFAITEMENT ASSIMILABLE
et ne provoquant pas la Constipation

EUGÈNE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
Dose : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant ou après le repas.

Echantillon Franco à M^{rs} les Docteurs
sur demande adressée

à MM. G. PRUNIER & C^{ie}
6, rue de la Tacherie, PARIS.

G **LYCO-PHÉNIQUE**
du **D^r DÉCLAT**
Antiseptique puissant, Hygiène de la
Toilette, de la Bouche, Pansements, etc.
Paris, 6, Rue de la Tacherie.

S **IROP PHÉNIQUÉ**
du **D^r DÉCLAT**
Toux, Rhumes, Grippe, Bronchite,
Phtisie, Coqueluche, etc.
PARIS, 6, Rue de la Tacherie.

de sa femme dans la nuit du 22 au 23 octobre, m'ont été fournis par M^{lle} DUPAS, qui les tenait de son grand-père, le général Dupas, un des plus vigoureux et brillants divisionnaires du premier Empire. Elle était la nièce de Hullin : Hullin et Dupas avaient épousé les deux sœurs. Le général Dupas, lorsqu'il évoquait ses souvenirs de la conspiration Malet, disait, en parlant de son beau-frère Hullin : « Ah ! celui-là, il a eu de la chance ; sans sa femme... »

Reliques médicales du Musée de l'Armée.



La jambe de bois du général DAUMESNIL. — L'épaule d'acier du colonel d'ABOVILLE. (*Musée de l'Armée*).

Le *Musée de l'Armée* possède deux reliques émouvantes : la jambe de bois de DAUMESNIL et l'épaule d'acier du général baron d'Ab-

VILLE. Notre collaborateur et ami BONNETTE a naguère conté dans quelles circonstances LARREY dut procéder à l'amputation du célèbre défenseur de Vincennes. Nous lui passons la plume :

... Le 6 juillet 1809, dans une brillante chevauchée à travers les plaines de Wagram, ce jeune chef de 32 ans eut la jambe gauche broyée par un boulet de canon. Tous ses officiers, émus jusqu'aux larmes, se portèrent à son secours et firent prévenir Larrey, son ami, son compagnon d'Égypte.

L'éminent chirurgien de la Garde, contenant son émotion, lui proposa de l'amputer séance tenante. Confiant dans le savoir, l'expérience et l'affection de son ami, Daumesnil accepta sans hésitation, disant *qu'il préférerait vivre avec trois membres que de mourir avec quatre.*

Sans perdre une minute, Larrey procède à l'amputation suivant la méthode de J.-L. Petit, c'est-à-dire « qu'après avoir sectionné la peau et l'avoir détachée des muscles au degré convenable, il coupe la couche superficielle des muscles libres, en y comprenant les vaisseaux. Il achève la deuxième section par une coupe plus profonde, faite au-dessus de la première, pour prévenir la conicité du moignon. Puis, selon son habitude, Larrey ne réunit point par première intention les bords de la plaie et se borne à les rapprocher avec un linge fenêtré qui embrasse toute la plaie et une compresse qu'il applique autour du moignon ». (*Mémoires de Larrey.*) Le pansement terminé, l'opérateur ordonne au chirurgien-major LACHÔME de faire transporter son ami à Vienne et de le placer dans la même chambre que le colonel Corbinau, afin de pouvoir mieux surveiller les pansements de ces deux amputés, jusqu'à leur guérison complète. (*Notice du général Ambert.*)

Après son opération, comme on lui adressait des compliments de condoléances, ce stoïque répondit : « Ma foi, ce n'est pas un malheur aussi grand qu'on se l'imagine. Je portais à cette jambe, depuis plus de dix ans, une plaie qui me faisait horriblement souffrir. *Me voilà guéri et je ne sens plus rien !..* »

Rentré en France, Daumesnil fut nommé général de brigade, commandant de la Légion d'honneur et gouverneur du château de Vincennes, qu'il sut si bien défendre contre l'envahissement acharné des Alliés. A leurs sommations de se rendre, le vaillant soldat répondit ce mot légendaire : « Quand vous me rendrez ma jambe, je vous rendrai la place ! »

Quant à d'ABOVILLE, il commandait à Wagram, comme major, les batteries d'artillerie à cheval de la garde, lorsqu'il fut grièvement blessé. Dans le très intéressant ouvrage qu'il a consacré à *Dominique Larrey*, le regretté Paul TRIAIRE a longuement parlé de cette blessure et de l'opération que fit avec un plein succès le grand chirurgien des armées impériales.

Un boulet de gros calibre avait emporté à d'Aboville une portion de l'épaule, fracassant avec l'articulation la tête de l'humérus, divisée en plusieurs fragments, brisant la clavicule et l'acromion, arrachant tous les grands muscles de la région, le grand pectoral, le deltoïde, le grand dorsal, et dilacérant le plexus. On le ramassa mourant sur le champ de bataille, et l'empereur, qui se trouvait présent au moment où on l'enlevait, le crut perdu.

La mort paraissait imminente et Larrey se demandait s'il pourrait intervenir utilement. Ses collègues lui déconseillaient de tenter une opération. Larrey, cependant, ne voulut pas désespérer, et séance tenante, il pratiqua la désarticulation de l'épaule. A sa grande surprise, le blessé, qui semblait être déjà tombé dans le coma, parut revenir à la vie ; il put même prononcer quelques mots.

Dans la journée, Napoléon fit appeler Larrey.

« D'Aboville est mort ? lui demande-t-il. — Non, sire, il vit. — Comment ! il vit ? Je l'ai vu emporter mourant : ce n'est pas possible. — Sire, je l'ai opéré, je lui ai pratiqué la désarticulation de l'épaule, et depuis ce moment il a retrouvé la connaissance et paraît un peu moins bas.

— Le sauverez-vous par hasard ? — Sire, je ne puis rien dire, ce n'est là qu'un succès momentané, et il peut être sans lendemain.

— Comment pourrais-je vous aider à le sauver ? Demandez-moi ce que vous voudrez.

— Je crois que le meilleur moyen serait de récompenser son courage et sa blessure. — Eh bien ! Larrey, allez dire vous-même au colonel d'Aboville que je le fais général, baron et commandant de la Légion d'honneur. »

Larrey s'empressa d'aller apprendre la bonne nouvelle au blessé, sur qui elle produisit la plus heureuse impression. Une amélioration rapide s'ensuivit, et la guérison peu après. Quand il fut guéri, Larrey fit fabriquer pour lui une très ingénieuse épaule d'acier, qui a été, il y a quelques années, donnée au Musée des Invalides par un neveu du héros.

Pour tous honoraires, Larrey reçut une petite boîte, contenant un diamant de la valeur... d'une cinquantaine de francs ! Le colonel d'Aboville mesurait sa gratitude à sa parcimonie.

Comment mourut le sultan Amurat.

L'anecdote, peu connue, nous est contée par notre confrère, le D^r R. FAUVELLE, dans sa thèse, si curieusement documentée : *les Etudiants en médecine de Paris sous le grand Roi* (Paris, 1899).

A une époque où les sectateurs de Mahomet s'étaient un peu relâchés de la stricte observation de leur loi, le sultan Amurat interdit complètement le vin en Turquie, fit raser, en 1634, tous les cabarets de son empire, défoncer les tonneaux et répandre le vin dans les rues.

Il prit cette mesure à l'instigation du grand iman, qui, voyant Amurat enclin à l'ivrognerie, avait cru ainsi trouver le moyen de l'astreindre à la stricte observation de la loi.

O vanité des précautions humaines ! Six ans plus tard, Amurat mourut d'un excès de boisson ; le malheureux, ayant proscrit le vin, s'était adonné à l'eau-de-vie !

Echos de la « Chronique »

L'hygiène des grands hommes.

Nous nous plaignons du manque de confort de nos habitations modernes ; combien cependant, sur ce point-là du moins, nos ancêtres étaient plus mal lotis que nous !

Un professeur de Fribourg a eu l'idée de visiter les résidences de GOETHE et de SCHILLER, à Weimar, et ses constatations sont plutôt mélancoliques.

Schiller habitait une maison spacieuse ; son cabinet de travail était baigné de lumière ; mais sa chambre, orientée au Nord, ne convenait guère à un tuberculeux.

Quant à la résidence estivale de Goethe, si elle était fort agréable, en raison surtout du parc qui entourait le corps du logis principal, celui-ci était loin de répondre à toutes les exigences de l'hygiène.

Et d'abord, il n'y avait pas de sous-sol, et le voisinage de la rivière coulant dans le voisinage, produisait beaucoup d'humidité ; au rez-de-chaussée, pas d'autre chauffage que celui de la cuisine, d'où les eaux de vaisselle s'échappaient à ciel ouvert, en longeant la façade, ce qui ne pouvait être très sain. Au premier étage, une chambre, sans feu, et à une seule fenêtre, que le poète fit en partie murer ; il ne réclama de la lumière, que quand il se sentit mourir. Enfin, sous l'escalier, s'ouvrait un puits, dont se voit encore la margelle.

La demeure de Goethe à la ville n'était guère plus hygiénique ; ses nombreux corridors l'emplissaient de courants d'air ; et, quand on passait brusquement du cabinet de travail, surchauffé par un poêle d'énormes dimensions, à la cage glacée de l'escalier, on était exposé à contracter une pneumonie, ou une bronchite, pour le moins. C'est, en effet, à la première de ces maladies que devait succomber l'auteur de *Faust* ; il était, il est vrai, âgé de 83 ans.

La vente de la Muette.

Un détail à relever dans l'historique de la Muette, qui va prochainement être morcelée : à la mort de Sébastien ERARD, de la dynastie des Erard, les célèbres facteurs de pianos, ses collections furent vendues, ainsi qu'une partie de son domaine, et l'inventeur de la seringue PRAVAZ ouvrit, dans ce lieu édénique, un Institut orthopédique, jusqu'au jour où la fortune sourit à nouveau aux Erard, qui reprirent possession de leur bien.

A quoi sert le Wassermann !

Ils vont bien, les Américains ! Ne s'avisent-ils pas d'interdire l'accès de leur territoire à tout étranger justiciable du 606 ? Expliquons nous.

Le 31 décembre, débarquait, ou plutôt s'apprêtait à débarquer à New-York, l'ex-président du Venezuela, le Frogoli désormais

légendaire, dénommé CASTRO. On l'invita, avant de descendre à terre, à se rendre au bureau de l'émancipation : « Si telle est votre loi, répliqua le dictateur déchu, je m'y conforme. » Mais ici, suivons le récit des gazettes :

« Un des agents prit ses bagages, et Castro, suivi de son valet, descendit sur un petit vapeur du gouvernement, qui le transporta à Ellis-Island.

« Des préparatifs furent faits aussitôt pour procéder à son examen médical, et lorsqu'il se fut un peu reposé, on lui fit une légère saignée, pour pouvoir examiner son sang au microscope.

« On croit savoir, en effet, que M. Castro souffre d'une certaine maladie contagieuse, qui servira de base à l'arrêt d'expulsion. »

Le texte est limpide, comme de l'eau de roche. Castro est déclaré « indésirable », parce qu'il est atteint d'avariose.

A quoi sert le Wassermann !!

Un émule de Latude.

Un sieur Alexandre P..., détenu à la prison de Lyon, vient de s'évader, par un moyen encore inédit. S'étant blessé volontairement à la jambe, il recevait journellement la visite du chirurgien, qui le pansait à l'aide de tarlatane antiseptique, découpée en bandelettes. Chaque jour, le prisonnier enlevait une partie de son pansement et le mettait en réserve ; il en eut bientôt assez pour faire, en rattachant les lanières bout à bout, un cordage de plusieurs mètres de long.

Une fois en possession de ce cordage improvisé, il s'empara d'une tringle de store, dont il forma un crochet en la tordant.

Pour sortir de sa cellule, il descella un barreau de la lucarne et réussit à passer au travers d'une ouverture qui n'a guère plus de trente centimètres de largeur ; puis il se laissa glisser le long de son câble, ensuite jeta le crochet au-dessus du mur de ronde, qui a dix mètres de hauteur, opéra un rétablissement et s'enfuit sans difficulté.

Société française d'Eugénique.

La première réunion de cette nouvelle Société a eu lieu à la Faculté de médecine, sous la présidence de M. Edmond PERRIER, de l'Institut.

Successivement, MM. Paul DOUMER, LANDOUZY, PINARD et Edmond PERRIER ont fait valoir les bienfaits sociaux qu'on est en droit d'attendre de la collaboration méthodique des savants qui composent le comité de la Société.

Après diverses observations de membres de l'assemblée, qui ont signalé l'importance de la culture physique et l'urgence de provoquer l'accroissement de la population en quantité, si l'on veut obtenir la qualité, le docteur APERT a donné lecture du projet de statuts de la future Société. Ceux-ci seront approuvés dans une assemblée constitutive, à laquelle seront convoqués les fondateurs, c'est-à-dire les personnes qui auront envoyé leur adhésion préalable à M. le docteur APERT, 14, rue de Marignan, Paris.

Echos de Partout

Equivalences. — On sait que des équivalences ont été admises entre différents diplômes étrangers et celui du baccalauréat. C'est le premier bureau de l'Enseignement supérieur, rue de Grenelle, qui délivre ces certificats d'équivalence.

Il y a quelques mois, un jeune Egyptien entra un matin au premier bureau. Il présenta une recommandation d'un gros parlementaire et une pièce rédigée en turc.

Ce document était fort beau. Il était illustré de nombreux croissants et les caractères islamiques y décrivaient en tous sens les plus charmantes arabesques. L'adolescent levantin expliqua que c'était un diplôme décerné par l'Université du Caire à ses meilleurs élèves. On lui dit qu'on le ferait traduire. Il objecta qu'il n'avait pas le temps d'attendre et qu'il lui fallait le certificat d'équivalence, pour trouver tout de suite une situation.

La recommandation du parlementaire influent paraissant une garantie suffisante, on remit à l'Egyptien la pièce qu'il demandait.

A quelques jours de là, on fit traduire le document turc.

C'était un permis de chasse.

— Et même il est périmé, précisa le traducteur, dans le rapport qu'il fit au chef du premier bureau.

(*Cri de Paris.*)

« Nursery cars. » — Les célibataires grincheux et « pédophobes » auront un cri d'approbation admirative en faveur de la dernière invention américaine en matière de confort sur les lignes de chemin de fer. La *Railway Review* annonce, en effet, que des « nursery cars », exclusivement destinés aux bébés, circulent depuis quelque temps sur certaines voies ferrées des Etats-Unis. Les parois de ces wagons sont ouatées, afin que les bébés, en jouant, ne se fassent aucun mal. Une « nurse », payée par la Compagnie, surveille les ébats de tout ce petit monde et leur donne libéralement les soins que réclame à chaque instant leur état. Arrivé à destination, le bébé, toujours par les soins de la nurse, est fidèlement remis à ses parents ou tuteurs, qui voyageaient dans le même train, le plus paisiblement du monde, en wagon ordinaire.

(*Les Débats*, 25 septembre 1912.)

La becquée humaine. — Chez les Grecs de l'antiquité, quand l'enfant sevré commençait à prendre une nourriture solide, sa nourrice avait coutume de mâcher les aliments et, après les avoir transformés en bouillie, de lui donner

la becquée, comme font les oiseaux pour les oisillons. Parfois, les patrons l'accusaient d'en manger elle-même la plus grande partie.

Ne serait-ce point là le remède idéal de la gastro-entérite infantile, surtout si le médecin a soin de s'assurer, au préalable, de la bonne dentition de la nourrice et de la parfaite propreté de sa bouche ?

(*L'Avenir médical*, de Paris.)

Invention née du hasard. — C'est d'un hasard qu'est née la danse de LOÏE FULLER.

Elle avait été engagée pour jouer dans une comédie une scène d'hypnotisme, lorsqu'on lui offrit une robe d'une soie extrêmement fine. Loïe Fuller la porta au théâtre, mais comme l'étoffe légère traînait à terre, brusquement elle la souleva ; la robe se gonfla et un cri monta dans la salle :

— Un papillon !

La danseuse tourna sur elle-même ; il y eut un autre cri :

— Une orchidée !

Le lendemain, en se levant, voyant filtrer un rayon de soleil à travers les persiennes, elle eut l'idée de la projection électrique. Enfin, un jour, un machiniste, complètement ivre, superposa plusieurs verres de couleurs différentes. Ce fut pour Loïe Fuller une révélation. Le directeur voulut chasser son machiniste. Loïe intercèda de toutes ses forces en sa faveur. Grâce à lui, elle venait de trouver la danse polychrome.

(*Cri de Paris*, 8 décembre 1912.)

L'hygiène au théâtre. — L'habitué des théâtres craint surtout l'incendie. Ce danger n'est rien en comparaison des contagions qui le menacent. Les salles de spectacle ont presque toutes des tapis en laine ; les fauteuils sont recouverts de velours et de soie. Le nettoyage est insuffisant et difficile.

On devrait remplacer les boiseries par le fer et le stuc, les tapis par le linoléum. Les fauteuils devraient être pourvus d'armatures de fer ; leur velours, remplacé par du cuir ou de la moleskine.

(*Moniteur médical*.)

Le chiffre. — Dans un de nos restaurants les plus cotés, on affiche l'autre jour, à l'orchestre, « 606 ». Et tous les consommateurs de consulter le programme. Que va-t-on donner sous le numéro fatidique ? Un sourire court sur toutes les lèvres. Le programme a répondu : *Soir d'amour*.

Evidemment.

(*Cri de Paris*.)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Le Bureau de l'Académie pour 1913.

Le très sympathique et très estimé docteur Charles PERRIER vient d'être élu vice-président de l'Académie, à l'unanimité des votants. Il a remercié la savante Compagnie de l'honneur qu'elle vient de lui faire en termes excellents qui ont recueilli l'approbation de tous.

Le professeur R. BLANCHARD a été maintenu, par acclamation, dans ses fonctions de secrétaire annuel, qu'il remplit à la satisfaction générale.

MM. GABRIEL et MARTY ont été nommés membres du conseil.

Syndicat de la Presse scientifique.

Les élections qui avaient eu lieu dans l'Assemblée générale du 29 janvier 1912, pour le remplacement des syndics sortants, ayant été annulées par jugement du Tribunal de Paix, du 18 novembre 1912, une Assemblée générale s'est tenue à Paris le 13 décembre dernier, afin de procéder à de nouvelles élections de huit syndics.

Ont été élus : MM. BILHAUT, CORNET, FOVEAU DE COURMELLES, GAMONET, GRISON-PONCELET, IMBERT, SÉBILLOTTE, TISON.

Qu'est-ce qu'un constipé ?

Notre confrère Emile GAUTIER, du *Journal*, qui avait défié ses lecteurs de trouver une bonne définition de la constipation, a reçu cette amusante réponse, d'un « constipé » qui s'est piqué au jeu :

Le constipé ?... C'est un esclave,
 Qui forge lui-même ses fers ;
 C'est Tantale, au fond des enfers,
 Tendait la main vers un fruit slave ;
 C'est un volcan, les flancs ouverts,
 Impuissant à vomir sa lave ;
 C'est un rocher, qu'en vain délave
 Le flot retentissant des mers ;
 C'est l'alchimiste, qui calcine
 Un infusible résidu ;
 C'est l'algébriste, qui se mine
 A dégager un x ardu ;
 C'est l'arbre, par le vent tordu,
 Qui laisse choir une aveline.

Ce n'est évidemment pas mal, mais l'auteur oublie de nous indiquer le remède à cette pénible infirmité : nous allons combler cette lacune, en lui en dévoilant un qui a fait ses preuves. Mais vous l'avez déjà nommé : c'est... la *Poudre laxative de Vichy*.

Traitement
de la
CONSTIPATION

**Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.**

POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX

Chaque cuil-
lerée à café con-
tient 0 gr. 75 de
Poudre de Séné
lavé à l'alcool.

**La dose est de une à
deux cuillerées à café
délayées dans un peu
d'eau le soir en se cou-
chant.**

Le Remède de la Grippe



L'efficacité de l'**ERSÉOL PRUNIER** contre la **grippe**, à son début, est tout à fait remarquable ; grâce à son pouvoir infertilisant, ce précieux médicament arrête rapidement l'évolution de la maladie.

La dose habituelle, pour les adultes, est de 4 cachets d'**ERSÉOL PRUNIER** dans les 24 heures, à prendre au cours des repas.

Trouvailles curieuses et Documents inédits.

Une quittance du médecin de Valentine de Milan.

Il a été, incidemment, question, dans le dernier numéro de la *Chronique*, de Valentine de Milan, duchesse d'Orléans (1), à laquelle M. Emile COLLAS vient de consacrer un ouvrage qui mérite mieux qu'une mention passagère, et sur lequel nous aurons à revenir. Dans cet ouvrage, il y a quelques lignes relatives au « physicien » de la duchesse, lequel se nommait Pierre de ARRECH ou d'ARRECH. Si l'on songe qu'en seize années, Valentine n'eut pas moins de huit enfants, on imagine aisément que son médecin (s'il était en même temps son accoucheur, comme il est probable, assisté d'une sage-femme, ce qui est certain, n'eut pas beaucoup de loisirs.

Était-il, au moins, convenablement rémunéré ? Nous avons précisément la bonne fortune de posséder, dans notre collection d'autographes, une quittance dont suit le texte, et que nous reproduisons ci-dessous en fac-simile légèrement réduit (de 1/3). Cette quittance témoigne que notre confrère recevait ce qu'on peut, en somme, appeler des honoraires princiers.

Sachent tous que je Pierre Darech physicien de ma Dame la Duchesse d'Orléans confesse avoir eu et reçu de Jean Poulain trésorier de Mgr le duc d'Orléans la somme de soixante salus lesquels mon dit seigneur le Duc m'a donné pour une fois de grâce et par la pour considérations des services que j'ai faits à madite dame si comme (ainsi qu') il appert par mandement de mon dit seigneur. Donné 14^e de février mil trois cent quatre-vingt onze. De laquelle somme de soixante salus dessus dite je me tiens pour content et bien payé et en quitte ledit trésorier et tous autres. Donné sous mon seel le 15^e jour de janvier l'an 1393.

P. de arrech

Sachant tous que je, Pierre Darech, physicien de madame la duchesse d'Orléans (Valentine de Milan), confesse avoir eu et reçu de Jean Poulain, trésorier de Mgr le duc d'Orléans, la somme de soixante salus lesquels mon dit seigneur le Duc m'a donné pour une fois de grâce spéciale pour considérations des services que j'ai faits à madite dame si comme (ainsi qu') il appert par mandement de mon dit seigneur. Donné 14^e de février mil trois cent quatre-vingt onze. De laquelle somme de soixante salus dessus dite je me tiens pour content et bien payé et en quitte ledit trésorier et tous autres. Donné sous mon seel le 15^e jour de janvier l'an 1393.

Signé : P. de ARRECH (2).

(1) Plon, éditeur, 1911.

(2) Cf. PÈRE ANSELME, *Histoire généalogique de la maison de France*, t. I, p. 207.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

M^{me} Lafarge et le secret de la confession (XVII, 525, 666 ; XVIII, 93). — M. le sénateur Louis MARTIN, qui a pris, comme on sait, l'initiative d'un mouvement en faveur de la réhabilitation de M^{me} LAFARGE — tâche ardue, s'il en fût ! — veut bien nous faire part de la pièce qu'on va lire, à laquelle son défaut de signature et de date enlève beaucoup de poids, mais qui n'en est pas moins fort curieuse.

C'est une requête adressée par l'aumônier de la prison de Montpellier, où était alors enfermée M^{me} Lafarge, à Louis-Philippe, suivie d'une seconde épître, ayant la reine Amélie pour destinataire.

A. C.

HOPITAL GÉNÉRAL

Montpellier, le

Asile public des Aliénés

A Sa Majesté le Roi des Français.

SIRE,

Ma voix est humble, et j'hésiterais à l'élever jusqu'aux marches du trône, si je ne savais avec quelle bonté Votre Majesté daigne accueillir toute prière en faveur des faibles et des opprimés.

Appelé depuis six ans par les fonctions de mon ministère auprès de l'infortunée Marie Cappelle, veuve Lafarge, je cède au cri de ma conscience, en osant demander à Votre Majesté grâce et pitié pour elle.

Loin de moi de méconnaître le respect qui est dû à la chose jugée. Je sais que la justice humaine est inviolable dans ses arrêts ; mais s'il arrive qu'on la trompe, la clémence royale vient au secours des malheureux qu'elle a frappés.

Sire, j'ai la conviction profonde de l'innocence de Marie Cappelle, et cette conviction, je ne la dois à aucune influence étrangère, mais à une étude conscience (*sic*) et réfléchie, du caractère, des sentiments et des actes de la pauvre condamnée. J'espère de la bonté divine, dont j'adore les impénétrables décrets, que la lumière de la vérité, qui a déjà dissipé tant de préventions, se manifestera un jour à tous les yeux.

A deux reprises différentes, les journaux trompés par de faux bruits ont annoncé la mise en liberté de M^{me} Lafarge, et pas une voix ne s'est élevée contre elle. Sire, n'est-ce pas là une preuve de l'intérêt de justice ou de commisération qu'elle inspire ?

Que Votre Majesté daigne me permettre de le dire, j'ai vu M^{me} Lafarge presque mourante. Je l'ai assistée dans ces terribles moments, où le délire de la fièvre ne permet pas à la conscience de garder ses secrets, et j'ai entendu des paroles qui auraient convaincu les esprits les plus prévenus.

Sire, ne rejetez point ma prière. Grâce pour l'infortunée !! Grâce ! c'est un pauvre prêtre qui tombe aux pieds de Votre Majesté et qui écrit son humble supplique, dans l'asile même que Dieu a ouvert par son faible mi-

nistère aux condamnées libérées, sous l'auguste patronage de la Reine des Français, si digne de partager votre couronne, et de s'associer à vos bienfaits.

Je suis, etc.

(*Sans signature.*)

A Sa Majesté la Reine des Français.

MADAME,

Aumônier d'une œuvre à laquelle Votre Majesté a daigné accorder sa royale protection, moi, humble prêtre, j'ose intercéder la Reine pour une grande infortune, et la supplier de mettre sous les yeux de son auguste époux la demande que je lui adresse.

Grâce, Madame, grâce pour une pauvre femme innocente et prisonnière depuis sept ans !! C'est ma conscience, et ma conscience seule qui parle spontanément pour M^{me} Lafarge, au cœur magnanime de Votre Majesté, providence visible de tous les malheureux.

Je ne tiens pas de la prisonnière les faits qui plaident si puissamment en sa faveur. Ma conviction est l'œuvre d'une étude approfondie, qu'aucune impulsion étrangère n'a influencée. Je serai probablement à Paris vers la fin de ce mois, et je suis prêt à répondre à toutes les objections qui pourraient m'être faites.

J'ose espérer, Madame, que le cœur si pieusement miséricordieux de notre Reine bien-aimée ne refusera pas au mien la grâce que j'implore, et qu'une parole seule tombée de sa bouche auguste rendra la vie à une infortunée digne de sa clémence, et l'honneur à une pieuse famille, qui depuis six ans partage les douleurs et presque la captivité de la pauvre orpheline qu'elle a recueillie.

J'ai l'honneur, etc.

(*Sans signature.*)

Louis-Philippe ne fit pas droit à la requête : M^{me} Lafarge resta plusieurs années encore en détention. C'est Napoléon III qui la gracia.

Dédicaces de thèses singulières (XIX, 674). — Voici une dédicace de thèse qui peut faire bonne figure à côté de celle citée par le D^r ROSAIME, dans la *Chronique médicale* : *De la déformation de la vulve chez les prostituées*, dédiée : « A ma fiancée ! »

D^r AUDEBERT (*Toulouse*).

— La thèse de Strasbourg, dont il est parlé p. 674 de 1912, est celle-ci : *De la Blennorrhagie de la femme et quelques mots sur les écoulements des organes génitaux*, par Henri RAIMOND. Strasbourg, 1864.

La dédicace porte : « A mon père, à ma mère, à mes frères, à mes sœurs, à ma famille, à mes amis, à monsieur le professeur Küss, témoignage de ma profonde gratitude. »

L'auteur prétend que la blennorrhagie n'est pas contagieuse et, ce qu'il y a de pire, c'est qu'il prouve cela par des expériences sur des malades d'hôpital !

D^r GALLAVARDIN (*Lyon*).

Médecins à doctorats multiples (XIX, 255, 538, 580, 605). — A Rome, vient de décéder le professeur GIZZI, qui était docteur en médecine, en droit, en sciences physiques ; il avait un diplôme d'ingénieur et d'architecte ; il était aussi diplômé en lettres, agronomie, etc., etc. C'était un *doctoromane* !

D^r MORPURGO (*Tunis*).

Médecin dramaturge (XIX, 624, 729). — Voici quelques renseignements complémentaires sur notre confrère BERTON (*Albert-René-Raoul*), né le 30 mars 1872, à Tonnay-Charente (Charente-Inférieure).

Sa thèse, soutenue à Bordeaux le 27 octobre 1899, porte pour titre : *Etude sur le pessimisme littéraire contemporain dans ses rapports avec la névropathie*. Bordeaux, 1899, in-8°, 63 p.

Le D^r Berton était prédestiné à la littérature.

D^r DARRAS (*Paris*).

Le préjugé sur le noyer (XVII ; XIX, 31, 412, 665). — Est-ce vraiment un préjugé ? Je n'en crois rien, et voici pourquoi.

Rentrant d'Algérie où, pendant plus de deux ans, je n'avais guère passé une semaine sans avoir un accès paludéen, j'étais envoyé dans une petite ville de Champagne, dans une région humide, encore enserrée par des fossés de fortification, remplis d'eau stagnante.

Les seules distractions étaient le passage du rapide et la pêche à la ligne. J'ai le rouge au front d'avouer que je ne sus pas résister à la joie folle procurée par ces plaisirs.

L'ombre d'un noyer était surtout tentante pour les heures passées au bord de l'eau. Je ne tardai pas à remarquer que chaque station sous cet arbre était inévitablement suivie d'une manifestation quelconque, mais toujours sérieuse, sinon grave, de paludisme. Je me méfiai de l'ombre tentatrice, et je pus désormais me livrer sans inconvénient à ma folle passion.

L'observation m'a appris que tous les noyers étaient redoutables, et, depuis cette expérience acquise à mes dépens, je conseille à quiconque est exposé à des accès de fièvre, de se méfier de l'ombre du noyer et de ne s'y arrêter jamais.

Pourquoi cette ombre est-elle funeste ? Sans doute l'ombre épaisse et étendue de sa frondaison entretient-elle sur le sol une humidité favorable aux décompositions, et à l'éclosion et à la dispersion des *flagella* de Laveran ? Cette hypothèse n'a rien d'in vraisemblable, me semble-t-il.

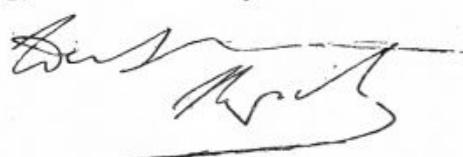
La raison peut être fausse, mais le fait est pour moi indéniable : méfions-nous de l'ombre du noyer !

D^r ANDRÉ (*Versailles*).

Corvisart et Marie-Louise (VIII, 421, 548, 690; IX, 272). — Dans le n° du 15 avril 1902, p. 272, nous mettions en cause M. le baron CORVISART, à propos d'une lettre adressée à son illustre grand-oncle par Napoléon, lettre dont certains de nos collaborateurs avaient suspecté l'authenticité. M. le baron Corvisart, rentré depuis peu en France, n'a pu que tout récemment nous mettre la pièce en litige sous les yeux : c'est, incontestablement, une lettre autographe, écrite, en entier, de la main de l'Empereur. Nous en donnons ci-après le fac-simile, à la dimension de l'original.

*Monsieur le baron Corvisart j'ai recu votre lettre
 de Paris. je vous envoie votre lettre que
 vous m'avez écrite dans un moment de votre
 absence entendez je vous ai prié de
 répondre brièvement que pour ce qui se rapporte
 à votre lettre de Paris de la dernière vous
 doutez pour la suite question de la manière
 dont j'ai écrit cette lettre et de la question
 de la date de la lettre de Paris je vous envoie
 la lettre de Paris*

le 28 avril
 1814.



AUTOGRAPHE DE NAPOLÉON I^{er}
 (Collection de M. le Baron CORVISART).

M. le baron Corvisart a bien voulu, d'autre part, sur notre demande, nous fournir quelques explications complémentaires, dont nos lecteurs prendront connaissance avec le plus vif intérêt, et qui mettront fin à une controverse à laquelle il était nécessaire de donner une conclusion.

MONSIEUR LE DOCTEUR,

Comme suite à la proposition que vous m'aviez faite, je vous adresse, pour mettre sous les yeux de vos lecteurs, la photographie de la lettre adres-

sée par l'empereur à Corvisart, le 28 avril 1814, et dont il a été parlé dans votre très intéressante publication.

J'ai eu l'occasion de montrer l'original à M. Frédéric Masson, qui en a reconnu l'absolue authenticité. Il en a trouvé la « traduction » exacte, sauf qu'il ne lit pas « Marie-Louise », à la 6^e ligne, mais bien « l'impératrice », — et qu'il n'est pas certain que les mots qui précèdent la signature soient : « tout à vous ».

L'éminent historien de Napoléon a, d'ailleurs, fait état du contenu de cette lettre — dont il cite la première partie — dans son ouvrage *l'Impératrice Marie-Louise* (p. 595 de l'édition format in-octavo).

Veillez agréer, je vous prie, Monsieur le Docteur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Baron CORVISART.

8 décembre 1912.

En raison de la difficulté qu'on pourrait éprouver à déchiffrer l'écriture de Napoléon, au moins sans le secours d'un instrument grossissant, nous publions ci-dessous la transcription de sa lettre (1), telle qu'elle a été insérée dans la Correspondance de l'empereur.

Monsieur le Baron de Corvisart, j'ai reçu votre lettre du 22 avril. J'ai vu avec plaisir la bonne conduite que vous avez tenue dans ces derniers temps où tant d'autres se sont mal conduits. Je vous en sais gré et cela confirme l'opinion que j'avais conçue de votre caractère.

Donnez-moi des nouvelles de Marie-Louise et ne doutez jamais des sentiments que je vous porte. Ne vous livrez pas à des idées mélancoliques et j'espère que vous vivrez encore pour rendre des services et pour vos amis.

Tout à vous,

NAPOLEON.

Le 28 avril
1814.

Le Cahier de Bicêtre (XIX, 298). — Je sais bien où se trouve aujourd'hui le fameux *Cahier de Bicêtre*, ou, tout au moins, l'une de ses copies. Il a quitté Bicêtre, en effet, vers 1885. — Pourtant, je ne le dirai pas.

Il y a quelques mois, j'avais fait allusion, devant un journaliste avisé, à certaines des chansons qui s'y trouvent. Cela a suffi pour nous valoir la publication d'un ouvrage curieux, que récemment le rédacteur en chef du *Médecin de Paris* analysait, ou annonçait, en un latin qui sentait la bonne cuisine de jadis.

Désormais, à quoi bon rechercher le *Cahier de Bicêtre* ? Il n'éprouve plus le besoin de renaître de ses cendres. Tout son contenu est publié.

Marcel BAUDOUIN.

(1) Cette lettre fut remise à Corvisart par l'Impératrice Marie-Louise, le 3 mai 1814, à Bâle.

Le voile des parricides (XIX, 216, 537). — M. F. des Cilleuls, en citant les articles de loi prescrivant le port du voile, a répondu à la question par la question, qui est précisément de savoir pourquoi le Code fait cette prescription.

Voici ce que quelques recherches m'ont permis de penser.

L'article pénal voulant que les parricides soient conduits à l'échafaud, la tête couverte d'un voile noir, est sans aucun doute d'origine romaine, comme d'ailleurs une partie de nos lois civiles et criminelles. A Rome, certains condamnés à mort avaient la tête voilée lors de l'exécution : par exemple, la Vestale coupable d'avoir violé son vœu de chasteté, lorsqu'elle était mise dans le tombeau où elle devait mourir de faim. Crime religieux, dira-t-on. Mais la justice humaine fut toujours envisagée, à l'origine, comme une manifestation de la volonté et de la vengeance divines : ses sanctions, chez les primitifs anciens ou actuels, ont l'allure de cérémonies expiatoires, par conséquent religieuses. Et l'usage du voile semble bien avoir été primitivement, chez les Latins et ailleurs, un rite religieux plutôt que pénal.

A Rome, le sacrifiant et le sacrificateur se voilaient la tête avec un pan de leur toge ; dans les cortèges funèbres, les hommes marchaient la tête voilée et les femmes, les cheveux épars (rite équivalent au voile des hommes). Rite semblable pour les femmes en Israël.

Que signifie donc le voile ?

On a voulu voir en lui un signe de consécration pour celui qui le porte (Salomon REINACH). Le caractère ambigu des choses religieuses (le sacré pouvant être faste ou néfaste) permet, à la rigueur, de concevoir qu'un criminel puisse jouer, en certains cas, le rôle de victime consacrée, par exemple aux divinités infernales. Mais il y a nombre de faits qui viennent ruiner cette opinion.

Ainsi, dans le sacrifice romain, si le voile est le signe de la consécration, il devrait être placé, non sur le sacrificateur, mais sur la victime, qui est la chose réellement sacrée. La main droite seule de la statue de *Fidus* était couverte d'un voile : il est impossible d'admettre que, seule, la main droite de cette divinité fût sacrée et non le reste. En outre, les trois grands pontifes, lorsqu'ils sacrifiaient à *Fidus*, se voilaient aussi la main droite.

De même, la jeune épousée qui, à Rome, avait la tête voilée de rouge, le jour des noces, n'était ni une victime, ni consacrée à qui que ce fût, pas plus que la Vestale coupable ou le parricide.

La raison est ailleurs et réside vraisemblablement dans une opération magico-religieuse.

Dans toutes les cérémonies de la religion-magie primitive (et les cérémonies judiciaires n'en sont que des variantes), il y a mise en mouvement d'énergie religieuse, c'est-à-dire de forces sacrées, choses très puissantes, mais très dangereuses à manier, car très contagieuses, qu'elles soient bienfaisantes ou malfaisantes. Il ne s'agit pas de s'exposer à elles sans précautions ; un excellent moyen est de se

protéger par le voile, qui est ainsi un objet efficace par lui-même, c'est-à-dire magique.

Le voile, soit pendant le sacrifice, soit pendant la conduite funèbre, soit pendant l'exécution d'un criminel exécuté, joue le rôle d'une cloison étanche entre un individu ou un groupe d'individus et les forces sacrées qui se manifestent à ce moment.

Le voile du parricide est un moyen de protection du groupe social vis-à-vis du criminel considéré comme un réceptacle d'influences malfaisantes qu'il a accumulées sur lui par son crime ; c'est un moyen de protection, parce que c'est un moyen de séparation ; il isole celui qui le porte du milieu ambiant.

C'est ce sens que comporte, aujourd'hui comme jadis, la prise de voile des religieuses ; elles quittent le monde temporel dont le voile les isole définitivement ; leur voile n'est pas un signe de consécration.

Le voile du parricide conduit à l'échafaud est donc la survivance actuelle d'un rite magico-religieux très primitif, par suite très ancien. Les gestes persistent bien longtemps après la cause qui les fit naître, et on les répète sans les comprendre : c'est le fait de tous les rites, dont pas un seul n'a conservé son sens originel.

Aux ethnographes qui lisent cette revue de dire si j'ai raison.

D^r Henry DROUET.

Destinées jumelles (XIX, 209, 378). — Il me paraît utile de faire comprendre le cas remarquable cité sous ce titre par notre confrère, le D^r G. Royet. (Voir *Chronique médicale*, p. 378.)

Toutes les manifestations observées s'expliquent très bien, parce qu'en l'espèce, il s'agit de deux frères *jumeaux du même sexe* : ce qui semble indiquer qu'ils proviennent tous deux d'un *seul et même œuf*. Or, dans ces cas, les enfants ont exactement les mêmes tissus, le même sang, les mêmes humeurs, etc., par définition même. Ils ne sont, en effet, chacun que la moitié de l'œuf unique d'origine.

Par suite, en face d'un ou de plusieurs microbes donnés, ou en face d'une action extérieure quelconque, *ils devaient, théoriquement, avoir exactement les mêmes réactions*.

Il n'y a donc, dans le fait du D^r Royet, rien que de très normal, puisque ces deux êtres, en réalité, n'en faisaient qu'un à l'origine, avant leur création.

Tout s'explique avec cette notion, si claire, des œufs à deux germes.

Marcel BAUDOUIN.

L'excrétion lactée dans l'art (XIX, 65, 129, 225, 289, 449, 513, 702, 730). — Après les si nombreux et si intéressants documents reproduits dans la *Chronique médicale*, sur « l'excrétion lactée dans l'Art », documents empruntés à nos mœurs et à nos religions occidentales, il est curieux de retrouver, en Extrême-Orient, des œuvres analogues ; et la peinture représentée ici, et que j'ai emprun-

tée à la collection de M. ISAAC, ne fera pas, je crois, trop mauvaise figure à côté des reproductions déjà parues dans cette revue.

Il s'agit d'un *miracle bouddhique*.

Un pauvre enfant, voyant probablement se tarir le lait de sa mère, s'est agenouillé devant la statue du bouddah et, les mains jointes, l'implore pour que ce lait revienne. Le bon bouddha exauce sans tarder la prière qui lui est adressée et ne fait pas à moitié les choses ; car on voit jaillir aussitôt des seins de la mère deux jets lactés, fumants et impressionnants par leur impétuosité, laquelle fait craindre l'imminent débordement du vase, cependant respectable, où ils se précipitent.



LE MIRACLE BOUDDHIQUE (Collection ISAAC).

Cette peinture rappelle beaucoup, par sa naïveté, celles que l'on voit souvent, sous forme d'*ex-voto*, dans nos églises d'Occident.

D^r G. ANCELET.

— Comme suite à votre intéressante étude de l'« Excrétion lactée dans l'Art », permettez-moi de vous communiquer une carte postale du chef-d'œuvre d'Alfred BOUCHER. Ce monument est situé à Nogent-sur-Seine (Aube). Il est appelé communément « Le Têteux » par les gens du pays.

D^r M. ROYER (Paris).

— Le numéro du 10 avril 1862 de l'*Art pour tous*, encyclopédie de l'art industriel et décoratif (Emile Reiber, directeur-fondateur) donne le *fac-simile* d'une fontaine monumentale (Ecole française du XVI^e siècle), dont l'auteur est Jacques ANDROUET DU CERCEAU, archi-

tecte né à Orléans dans les premières années du règne de François I^{er}.

La fontaine dont il s'agit offre l'originale particularité d'être une fontaine *ubérale*. Les trois Grâces formant le groupe principal de la fontaine *laissent jaillir l'eau de leurs seins*, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par le croquis (à peu près fidèle) ci-joint, d'après le dessin de DU CERCEAU. Indépendamment de cette caractéristique, ladite fontaine paraît remarquable par l'élégance sobre de ses proportions.

Nous ne savons si le projet de Du Cerceau a été mis à exécution et s'il est possible de retrouver cette fontaine monumentale en un coin quelconque de la France.

D^r TRENGA (*Alger*).

L'os pénien (XIX, 558, 693). — Foin de ce malheureux ours des Alpes, dont l'os pénien, au dire de notre éminent confrère le professeur TROUËSSART, n'aurait que 15 centimètres de longueur (un chétif enfant de troupe). Misère aussi que son doyen, l'*Ursus spelæus*, qui, s'enorgueillissant de son titre de Grand Ours, prétendait ravir la palme en atteignant péniblement 23 maigres centimètres, « la taille et presque la forme du radius d'un homme ordinaire ». Il est mieux que cela, et je viens précisément de recevoir, avec une superbe collection d'objets eskimaux du Labrador, deux crânes et un *os pénien de morse*.

Jaunissons tous d'envieux dépit, devant cet accessoire du culte de Vénus, exposant à notre admiration ses 569 millimètres de longueur, sur 53 millimètres de diamètre, 156 millimètres de tour au point optimum et 90 millimètres à la base.

La forme générale en est phallique. L'extrémité figure un véritable gland de 48 millimètres de long ; c'est là que se constate le maximum de grosseur.

L'« objet », assez semblable d'aspect à un casse-tête mélanésien, va ensuite en s'amincissant jusqu'à 10 millimètres environ de l'extrémité proximale, qui, tout comme chez l'ours, rappelle assurément beaucoup la forme du radius humain.

L'ami qui me fit ce peu banal cadeau y ajouta quelques détails sur son usage : notez qu'il habite l'Ungawa Bay depuis 10 ans.

Tel le « Terrible Efrit en copulation » des prestigieuses *Mille nuits et une nuit*, de Mardrus, le morse serait redoutable en cette opération. S'il trouve cheville à son pied en la personne d'une jeune dame morse, tout va, paraît-il, à merveille ; mais parfois, Cypris est absente et il lui faut se contenter de Margoton, représentée par quelque phoque de médiocre condition. Celle-ci, n'étant pas construite sur le modèle adéquat, est transpercée par le glaive et meurt d'amour, ou plutôt d'avoir été aimée : c'est, du moins, ce qu'affirment les indigènes de la baie d'Ungawa.

Une chose pourtant me surprend : c'est que, dans sa note,



FONTAINE UBÉRALE (XVII^e siècle), d'ANDROUET DU CÉRCEAU.

(Croquis du D^r TRENGA, d'Alger).

M. Trouessart n'ait pas signalé l'*entophallus* du morse. Serait-il donc resté jusqu'alors inconnu ? Si oui, je m'empresse de combler cette lacune, à jamais déplorable, dans nos connaissances érotico-scientifiques.

D^r R. COLLIGNON,

Correspondant national de l'Académie de médecine.

— Je m'empresse de rectifier mon dernier article et de retirer le démenti que, sous une forme dubitative, j'ai donné à l'auteur anonyme du premier. *Les baleines ont, en effet, un os pénien*, et l'un de mes collègues qui a visité Vadsö, ce port du Finmark, en Norvège, où l'on dépèce nombre de ces grands cétacés, m'apprend que les pêcheurs vendent aux touristes ces os à titre de *fétiches* (?).

Mon erreur provient de ce qu'au Muséum, par suite d'une antique tradition, la dépouille des cétacés n'appartient pas au service de la mammalogie (bien que ces animaux soient des mammifères), mais au service de l'anatomie comparée.

Or, bien qu'il y ait, dans le grand hall de la galerie de zoologie, une demi-douzaine de squelettes montés de grands Cétacés, aucun de ces squelettes ne montre cet os spécial ; bien que plusieurs exhibent les os atrophiés du bassin, suspendus dans les chairs, qui prouvent que ces animaux marins descendent d'ancêtres pourvus de membres postérieurs. Bien plus, Paul Gervais, qui a occupé naguère la chaire d'anatomie comparée, et qui a écrit, en collaboration avec Van Beneden, une *Ostéographie des cétacés*, n'y parle nulle part de l'os pénien ! Les organes génitaux des grands Mammifères étant généralement conservés dans l'alcool, il est probable que cet os est resté caché dans les chairs de ces préparations ; ce qu'il y aurait lieu de vérifier.

D^r E. TROUSSERT,

Professeur au Muséum d'histoire naturelle.

Les attaches médicales d'Henri Poincaré (XIX, 678). — La très judicieuse remarque que vous a suggérée la mort récente de Henri POINCARÉ, au sujet de l'importance des plus infimes détails pour l'explication de la genèse des grands esprits (*Chronique médicale*, du 15 novembre 1912), m'engage à signaler à vos lecteurs l'étude médico-psychologique que le D^r TOULOUSE a consacrée à l'illustre mathématicien, en 1910.

Ce travail, très sérieusement documenté, est de nature, je crois, à intéresser tout particulièrement les médecins.

Paul BERNER.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.



LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Une décoration méritée

Nous sommes heureux de féliciter notre très affectionné camarade Georges PRUNIER, Directeur de l'importante maison de spécialités pharmaceutiques G. Prunier et C^{ie}, de sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Cette distinction était bien due à l'auteur de travaux originaux sur les phospho-glycérates, d'où sont dérivés les divers produits, connus et consacrés par l'estime du corps médical.

Ici, dans cette *Chronique*, nous ne saurions oublier que notre ami G. Prunier fut le premier à nous encourager dans notre projet de publication d'une revue, unique alors en son genre, destinée à agrandir le cercle des connaissances historiques et littéraires des médecins et, par suite, leur horizon intellectuel.

Nos lecteurs accueilleront certainement avec sympathie une nouvelle qui nous cause à nous une grande joie.



Médecine et Art

La névrose de la Malibran.

PAR M. le D^r MALIBRAN (*de Menton*).

Nul médecin, que je sache, n'a entrepris d'étudier LA MALIBRAN au point de vue pathologique. Les biographies de l'illustre cantatrice et les mémoires du temps abondent cependant en anecdotes ou documents, qui prouvent à l'évidence son indéniable *pythiatisme*. Je me propose de montrer que ce diagnostic s'impose, en me bornant à parcourir les écrits auxquels je fais allusion.

On ignore si cette névrose était héréditaire. La légende représente le père de Marie-Félicité, le ténor GARCIA, comme très violent envers sa fille. Mais « cela a été très exagéré (1) ». D'autre part, celui-ci disait, lorsqu'on lui reprochait sa sévérité : « Son caractère

(1) Communication orale d'une descendante du ténor Garcia.

indomptable a besoin d'un poignet de fer pour le conduire (1). » Legouvé affirme qu'elle ne tarda pas à se brouiller « mortellement » avec son père et à s'en séparer (2).

Afin d'échapper à la contrainte paternelle, elle épouse un homme encore jeune, toutefois plus âgé qu'elle, puisqu'il avait 45 ans et elle 18.

Cette vie matrimoniale se poursuit à New-York environ deux ans. Puis Marie Malibran revient en France, reprend goût à la carrière théâtrale, et gagne rapidement la faveur du public. Dans cette nouvelle existence, elle rencontre en M^{lle} Sontag une rivale dont son caractère jaloux et violent prend ombrage.

Entre M^{lle} Sontag et M^{me} Malibran commença une rivalité qui, dans l'esprit ardent de celle-ci, prit un caractère d'irritation et même de haine... caractère d'aigreur plus prononcé de jour en jour. Il en résulta même des scènes fâcheuses, lorsqu'elles furent engagées toutes deux au Théâtre-Italien de Londres (3).

Jusqu'à présent, nous voyons la Malibran passer par les étapes suivantes : fille indisciplinée, en révolte contre son père, n'hésitant point à se soustraire à cette autorité détestée, par un simple calcul dont son futur époux sera victime ; caractère ombrageux, jaloux, violent et parfois malveillant. Bientôt nous allons l'observer en proie à une agitation motrice qu'elle ne peut réfréner.

A Paris, le public constate chez elle une nervosité excessive.

M^{me} Malibran a chanté à ravir d'enthousiasme (*la Gazza ladra*)... elle joue trop ; elle multiplie les gestes et les mouvements de physionomie avec une mobilité fatigante pour le spectateur et pour elle-même. Il y a plus, elle communique et semble commander aux autres cette intempérance de mouvements, à ce point qu'elle a failli se brouiller l'autre jour avec le parterre. Un gendarme, qui la saisissait à bras-le-corps avec un peu trop de zèle fut sillé par quelques personnes, mais il fut obligé de revenir à la charge sur l'injonction muette de M^{me} Malibran, qui avait décidé de se débattre sans mesure dans les mains de la force armée... et cette fois le parterre se fâcha (4).

Dans le cours de sa carrière artistique, elle fait, dans une soirée, la rencontre du violoniste belge Charles DE BÉRIOT. Cette rencontre est l'occasion d'une véritable crise nerveuse. La sensibilité exaltée, la passion impulsive et sans frein, s'y dévoilent à l'état de débordement.

Bériot venait de jouer un concerto de sa composition. Au milieu des applaudissements, Maria s'approche de lui, et pâle, les yeux humides, elle lui prend les mains dans ses mains tremblantes, et avec une expression in-

(1) Comtesse MERLUX, *les Loisirs d'une femme du monde*. Paris, Ladvocat, 1838, 2 vol. in-8°.

(2) *Maria Malibran*, par Ernest LEGOUVÉ. Paris, Hetzel, s. d., in-12.

(3) FÉLIS, cité par A. POUJIN : *Histoire d'une cantatrice, Marie Malibran*, 2^e édition. Plon, 1911.

(4) *Journal intime de Cavillier-Fleury*, t. I, pp. 5 et 6 ; samedi 15 novembre 1828.

définissable, lui dit : « Je suis bien heureuse de vos succès !... » Et comme Bériot remercie, elle continue : « Mais non, ce n'est pas cela, mon Dieu!!!... Ne voyez-vous pas que je vous aime (1) ? »

Cette scène s'accorde bien avec le déséquilibre psychique nettement exprimé par les remarques suivantes d'un de ses principaux biographes (2) :

Elle usait de tout sans ménagement, avec la fougue naturelle de son caractère, sans souci du lendemain... se moquant de tout pourvu qu'elle fit ce qui lui plaisait... excessive en tout, volontaire autant qu'on peut l'être, et ne connaissant point d'obstacle à ce qu'elle prétendait faire... D'une humeur toujours un peu fantasque... usant la vie de toutes façons et par tous les bouts... dévouée à l'art autant qu'au plaisir, ne voulant pas sacrifier le plaisir à l'art... Elle éprouvait de fréquents mouvements d'humeur mélancolique, qui la portaient à exagérer et à grossir démesurément les moindres faits.

D'autres fois, elle observait un mutisme absolu. On disait alors qu'elle était « dans une de ses phases de silence ».

Voici un exemple de manifestations plus tapageuses et qui deviennent de vraies excentricités :

M. le duc de Chartres m'a conduit au bal masqué... donné par la fleur du beau monde, écrit Cuvillier-Fleury, le mardi 9 février 1830 (3) ; ... Le duc... s'est trouvé assez embarrassé au milieu de toutes les avances que ces grandes et petites dames se croyaient permises sous le masque. M^{me} Malibran a ôté le sien, au grand scandale de toute la réunion ; elle a dansé le galop en courtisane ; le duc de Chartres est parti à 3 heures du matin d'assez mauvaise humeur.

Ici, éclate ce besoin de paraître, de se mettre en évidence, de s'imposer à tous les regards, d'être le point de mire de la foule, bien caractéristique de la mentalité hystérique.

Mais l'excentricité provoque nécessairement des attractions et des répulsions, ce qui explique cette autre observation :

M^{me} Malibran et M^{lle} Mars exclues du bal pour les indigents, par mesure de haute police de M^{mes} telles et telles (4).

Cuvillier-Fleury écrit encore le mercredi 16 mars 1831 :

M^{me} Malibran n'est pas venue du tout (au concert du roi), quoiqu'elle eût promis. Qu'on dise après cela que la révolution de Juillet n'a pas émancipé les artistes.

Et plus loin :

Il y avait encore un concert au Palais-Royal ce soir, et M^{me} Malibran, qui était annoncée, n'a pas encore paru. C'est le général Lafayette qui s'est

(1) Comtesse MERLIN, *loc. cit.*

(2) A. POUJIN, *loc. cit.*

(3) *Loc. cit.*, p. 156.

(4) CUVILLIER-FLEURY, *loc. cit.*, dimanche 14 février 1830, p. 57.

chargé de l'excuser. La *Quotidienne* prétend qu'il est amoureux d'elle et qu'il veut l'épouser. C'est une bonne bêtise dont on s'amuse fort dans le monde où l'on ne respecte rien. Il est certain que *cette folle est éprise du général* et qu'elle cherche à obtenir de son crédit un divorce avec son mari. (Mercredi, 23 mars 1831).

Nous allons maintenant relater une scène décrite par Legouvé (1), et qui peint bien le caractère pythiatique de ses étrangetés.

La Malibran arriva, toujours songeuse. Le cours de la promenade nous amena dans un recoin très ombreux... au fond, une source et une fontaine... La fraîcheur de l'eau, la chaleur du jour, tentèrent la Malibran, qui courut comme un enfant mettre sa tête sous ce flot de source, et en ressortit bientôt ses cheveux tout mouillés. L'eau ayant défait ses bandeaux, elle secoua, pour les sécher, ses cheveux qui tombèrent éparpillés sur ses épaules... En relevant le front, elle aperçut la plate-forme qui surmontait la fontaine. Quelle pensée traversa alors son esprit ? Je ne sais, mais sa physionomie changea subitement, le rire disparut et fit place à une expression étrange et sérieuse ; elle fit un pas vers les dix marches de marbre, les monta lentement, ses cheveux toujours sur ses épaules, et arrivée sur la plate-forme, d'où elle nous dominait tous, elle se tourna vers le ciel et entonna l'hymne à Diane de *Norma*. *Casta diva !...* Aperçue ainsi au-dessus de nous, dans cet encadrement de ciel et de feuillage, elle nous faisait l'effet d'un être surnaturel ; quand elle redescendit, son visage gardait encore une expression de gravité sérieuse...

Giovanni Pacini (2) écrit, d'autre part : « On prétendait qu'elle était irrégulière dans sa vie, qu'elle avait le défaut de s'enivrer à table ; » mais il donne son témoignage personnel de l'inexactitude de ces bruits, « que répandait la malveillance ». Donc, si le fait a pu être énoncé, il ne peut être retenu comme preuve d'éthylisme.

Au théâtre de Naples, dans l'*Amelia* de Rossini, son excentricité fut telle qu'elle causa, dès la première représentation, la chute de cet opéra :

Il vint en tête à la diva de faire entrer dans l'*Amelia* une situation dans laquelle elle pourrait exécuter un pas de deux avec le danseur Mathis. Les jambes dans la danse n'avaient point l'habileté du gosier dans le chant, et la Malibran, dans cette étrange représentation, est désapprouvée par le public. Le mécontentement causé par cette extravagance se reporte sur l'opéra (3). — Ils ont donc crié au sacrilège... Ajoute à cela une malheureuse mazurka, que cette folle entêtée de Malibran a voulu danser au second acte, avec un danseur nommé Mathis ! .. ce qui n'a pas peu scandalisé nos per-ruques (4).

Dans le même ordre d'idées, citons encore des fragments d'une lettre de la cantatrice, datée de Venise, 28 mars 1835. Elle est un

(1) Cité par POCGIS, *loc. cit.*

(2) *Le mie memorie artistiche*, Firenze, Guidi, 1865.

(3) Francesco FLORISO, *Cenni storici sulla scuola musicale di Napoli*.

(4) *Le portefeuille d'un mélomane* ; Lettre de Guillaume Cotterau à son frère.



MARIE MALIBRAN

(D'après l'ouvrage de M. Arthur Poucis sur la cantatrice, Plon, éditeur).

nouvel exemple de ce constant besoin de s'afficher, de s'imposer aux regards du public et de faire parler d'elle :

J'ai introduit ici une nouveauté qui fera époque dans mes *fastes* (1). J'ai fait un coup d'État. J'ai révolutionné les rellets du *canal* (2) et des *canoës* (3). J'ai une gondole que j'ai fait faire grise à l'extérieur, avec les boules et boutons d'or et de soie ; les matelots, en jaquette écarlate, chapeau de paille jaune et rubans de velours noir autour ; pantalon de drap gros-bleu, avec des lisières sur les côtés, à la *pair de France* (4), seulement en rouge ; les manches et collet en velours noir. Intérieur écarlate et rideaux bleus. De sorte que, *lorsque je passe, on sait que c'est moi*. Le fait est que je n'avais pu me décider à m'enterrer toute vivante dans ces gondoles noires en dedans et en dehors.

Il s'agissait, en somme, de faire de la mise en scène, de se faire voir, au prix d'une mascarade éclatante et d'un goût criard, sans scrupule de rompre avec la tradition séculaire du pays qu'elle était venue habiter.

Mais voici qui est plus sérieux, au point de vue pythiatique. Le soir même de son mariage, avait lieu une amicale soirée d'artistes. Legouvé (5) la raconte en ces termes :

A mesure qu'il (le pianiste THALBERG) jouait, la figure de la Malibran changeait, ses yeux éteints s'animaient, sa bouche se relevait, ses narines s'enflaient. Quand il eut fini : « C'est admirable ! s'écria-t-elle. A mon tour ! » Et elle commence un second morceau. Oh ! cette fois, plus de fatigue ! plus de langueur ! Thalberg, éperdu, suivait, sans pouvoir y croire, cette métamorphose. Ce n'était plus la même femme ! Ce n'était plus la même voix !... et le morceau achevé : « A mon tour », reprit-il vivement... Seulement il ne put achever son morceau. Aux dernières mesures, la Malibran éclata en sanglots, sa tête tomba entre ses mains, secouée convulsivement par les larmes, et il fallut l'empêcher dans la chambre voisine. Elle n'y resta pas longtemps ; cinq minutes après elle reparaisait, la tête haute, le regard illuminé, et courant au piano : « A mon tour, s'écria-t-elle... »

La comtesse MERLIN (6), au sujet de son exaltation motrice, écrit ceci :

L'aversion de l'oisiveté et des abstractions contemplatives n'était pas un des caractères les moins remarquables de cette femme excentrique. Le mouvement était son élément, et lorsqu'elle rentrait du théâtre, après avoir répété ou joué tout un opéra, elle sautait par-dessus les meubles, essayait des tours d'adresse ou de souplesse, cherchait à garder l'équilibre dans telle ou telle position, jusqu'au moment où, succombant à la fatigue, elle n'avait plus la faculté de se mouvoir, et lorsque son mari ou ses amis lui

(1) Souligné dans le texte.

(2) Souligné dans le texte.

(3) Souligné dans le texte.

(4) Souligné dans le texte.

(5) Cité par POUJAT, *loc. cit.*

(6) *Loc. cit.*

faisaient des représentations sur les conséquences de ses extravagances, elle leur disait : « Non, vous vous trompez, vous ne connaissez pas ma nature. Je ne puis pas préméditer le repos dans ma tête ; il faut qu'il devienne indispensable par l'excès de la fatigue. Je ne puis faire des économies de force ; il faut que j'use ma vie à mesure que j'en ai la faculté, autrement elle m'étoufferait. »

Les sources auxquelles nous avons puisé, en suivant autant que possible l'ordre chronologique, nous révèlent en définitive un type d'*hystérie*, dont les manifestations mentales peuvent être résumées ainsi : caractère indomptable, ne reconnaissant d'autre volonté que la sienne ; en révolte permanente contre l'autorité paternelle, jusqu'à la « brouille mortelle » ; exagérée et excessive en tout, manquant constamment de mesure ; jalouse et parfois malveillante ; fantasque, tantôt gaie, exubérante, tantôt sombre, mélancolique, en proie au mutisme ; insouciant, se moquant de tout, sauf de son bon plaisir ; ayant pour idéal l'art et le plaisir, mais ne voulant pas sacrifier celui-ci à celui-là ; usant la vie de toutes façons et par tous les bouts ; excentrique par ostentation, voulant à tout prix se faire remarquer par des attitudes incorrectes ou extravagantes ; agitée presque continuellement, au point de vue musculaire comme au point de vue psychique ; enfin, d'une sensibilité passionnelle frisant la crise convulsive. Si l'on ajoute à tout cela certains passages de sa prose épistolaire (1), on verra que ce tableau correspond, trait pour trait, à l'état mental des hystériques, tel qu'il a été magistralement fixé par Huchard, puis par Legrand du Saulle, et qui met en relief leur nature égoïste, versatile, facilement médisante, travestissant la vérité sans effort, préoccupée d'attirer les regards et de dramatiser sa vie à chaque minute, privée de la volonté nécessaire à réfréner les passions (Ch. RICHET) ; enfin, « peu facile à vivre » : ce qui fait qu'on a pu dire : « Malheur au mari d'une hystérique ! » (LEGRAND DU SAULLE).

(1) « Norwich, août 1830. — Je suis contente, fière, glorieuse, vaine au dernier point d'appartenir aux Français ! Vous pleurez d'avoir été absent ? Il n'y a pas de jour que je ne sois désolée, moi, femme, de n'avoir eu un œil ou une jambe cassée dans la mêlée de cette cause de l'âge d'or (la révolution de Juillet)... Croyez-vous que des soldats armés de fusils auraient pu m'empêcher de crier : Vive la liberté ? On me dit que tout n'est pas encore tranquille en France. Ecrivez-le-moi ; j'irai. Je veux partager le sort de mes frères. M.-F. MALIBRAN. »

« Au baron Pérignon, magistrat, Londres, 12 mai 1836.

« Je vous défends de mêler la *gnognotte* à mon amitié pour vous... Je vous pulvériserai si jamais vous me reparlez de cette mégère-là, entendez-vous, ? homme anthropophage et fossile, carnassier et panthéoniconique, bucéphale et vermifuge, justifuge et toquifuge. Ainsi, telle que Sémiramide sur son trône, je *jure* que ce n'est pas de la *gnognotte* que mon amitié... Le plus haut de tous les Bériots... regrette que vous n'ayez pas ajouté quelque petit titre subalterne qu'il aurait mis en-dessous pour ne pas tomber de trop haut, car la chute serait fatale s'il devait finir par *Béri*. »

Echos de la « Chronique »

Pourquoi les Turcs ne boivent pas de vin.

La loi de Mahomet interdit, on le sait, l'usage du vin. Cette interdiction a trouvé sa légende chez les auteurs qui ont commenté le Koran.

« Un jour, disent-ils, passant par un village, MAHOMET vit des gens qui s'embrassaient, se serraient les mains et se faisaient à l'envi mille protestations d'amitié. Étonné de cette disposition, il apprit qu'ils avaient bu du vin. Alors, charmé, il bénit cette boisson qui poussait les hommes à s'aimer.

« Un peu plus tard, repassant par là, il aperçut la terre baignée de sang. On lui dit que les hommes qu'il avait vus auparavant si joyeux, étaient devenus ensuite furieux et s'étaient battus à coup d'épée. Alors le prophète maudit le vin et promit l'éternelle punition à celui de ses disciples qui aurait le malheur d'en boire. »

Un évadé de la médecine : A. de Pontmartin.

Ce n'est pas, à coup sûr, un personnage de premier plan qu'Armand de PONTMARTIN, que l'on se propose, en Avignon, sa terre natale, de bustifier ; mais ce fut, en son temps, un critique estimable.

Bien qu'issu d'une famille de vieille noblesse provençale, il ne voulut jamais rien être qu'homme de lettres, le seul titre qu'il prisât, et cela seul mériterait qu'on tirât son nom de l'oubli profond où il est tombé. Mais un autre titre le recommande à notre souvenir : Pontmartin fut *étudiant en médecine*. En février 1830, il l'a conté dans une délicieuse nouvelle, *le Bain de la Malibran*, il était attaché au service du D^r Jadelot, une des célébrités médicales de l'époque.

Médecin dramaturge.

L'Odéon a représenté, ces temps derniers, une adaptation du *Faust*, de Goethe, due à M. Emile VEDEL ; or, le D^r Horace KAPLAN prétend avoir remis, dès 1908, à M. Antoine, une pièce sur le même sujet et accuse le directeur du second Théâtre-Français d'avoir suivi, dans le drame qu'il joue actuellement, l'ordre même des scènes et des tableaux qu'il avait lui-même indiqué ; il a relevé, en outre, plusieurs similitudes entre l'ouvrage de M. Vedel et le sien.

Le D^r Kaplan se propose d'assigner prochainement M. Antoine devant le tribunal civil de la Seine, s'il ne reçoit prompt satisfaction. Attendons patiemment la suite.

Médecin, graveur sur bois.

Une exposition de l'ensemble de l'œuvre du peintre-graveur Paul-Emile COLIN, notre distingué confrère, a lieu aux *Editions d'art*, 125, boulevard Saint-Germain. Cette exposition sera ouverte jusqu'au 15 février, dimanches compris, de 9 heures à midi et de 2 heures à 6 heures.

**EXPOSITION P.-E. COLIN**

28 janvier-15 février 1913

Pour annoncer la naissance d'un prince.

Un jour, le bon chevalier de LANDABURA donna, comme il suit, connaissance au corps diplomatique de l'heureuse délivrance de la reine d'Espagne :

« J'ai l'honneur de vous annoncer que l'Auguste Majesté de la Reine, ma maîtresse adorée, a daigné accoucher d'un enfant qui a reçu les noms de (1)... » On ne saurait être plus protocolaire.

(1) *Souvenirs du chevalier de Cussy*, par le C^{te} M. de GERDUX, t. I, 180. Plon, éd.

Vieux-neuf Médical

Comment fut découvert le laryngoscope.

Le D^r MALIBRAN vient de nous parler de celle qui fut *la Malibran*, laquelle était, comme on sait, la sœur (1) de Manuel GARCIA, l'inventeur du laryngoscope. Il peut être intéressant, à ce sujet, de rappeler comment Garcia eut l'idée de l'instrument dont l'invention lui est justement attribuée (2).

Un jour où il s'y attendait le moins, sa chimère prit corps.

Par une belle journée de septembre 1854, raconte-t-il, je flânais au Palais Royal, songeant à mon éternelle idée, tant de fois repoussée comme insensée, et toujours revenue plus obsédante, quand brusquement j'eus l'hallucination des deux miroirs de la laryngoscopie dans leurs positions respectives, aussi nettement que s'ils avaient été placés devant mes yeux.

Je courus immédiatement chez Charrière, pour lui demander s'il ne possédait pas par hasard un petit miroir monté sur un long manche. Il me répondit qu'il se rappelait avoir exposé, en 1851, à Londres, un miroir dentaire de ce genre, lequel avait été à ce moment déclaré inutilisable. Il le rechercha, le retrouva et me le vendit six francs. J'allai ensuite dans un autre magasin faire l'acquisition d'une vulgaire glace à main ; puis je rentrai chez moi en courant, impatient de commencer mon expérience. J'échauffai le petit miroir en le trempant dans l'eau chaude et l'essuyai soigneusement ; je l'introduisis dans ma bouche et le plaçai sur ma luette, tandis qu'avec ma glace à main je dirigeai sur lui un rayon de soleil. J'eus alors la joie immense de voir ma glotte grande ouverte, et si nettement que je pus même apercevoir une partie de ma trachée.

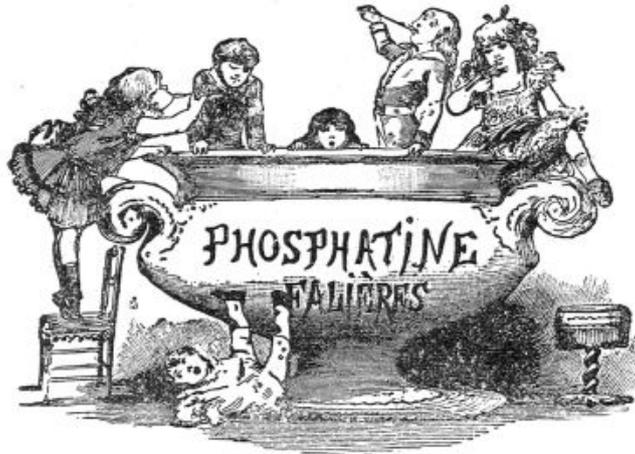
Lorsque mon agitation première se fut un peu calmée, je me mis à mieux observer ce qui se présentait à mes yeux : la manière dont ma glotte s'ouvrait et se fermait sans bruit me remplit d'étonnement.

Après un an d'auto-laryngoscopie, Garcia communiqua le résultat de ses observations et la description de son laryngoscope à la Société Royale de Londres. Son mémoire avait pour titre : *Observations physiques sur la voix humaine*. Il parut dans la treizième livraison du septième volume des *Proceedings of the Royal Society of London*, qui porte la date du 22 mars 1855.

(1) Garcia eut une autre sœur, plus jeune, *Pauline*, qui n'aborda le théâtre qu'après la mort de son aînée et épousa M. VIARDOT, directeur du Théâtre-Italien. M^{me} Pauline Viardot a succombé, presque nonagénaire, il y a deux ou trois ans à peine.

(2) Il n'est point d'inventeur qui n'ait eu des précurseurs ; Garcia n'a pas échappé à la loi commune. Comme l'a rappelé le D^r Lermoyez (*Presse médicale*, 25 mars 1905), le laryngoscope fut presque découvert avant Garcia : LEVRET en 1743, BOZZINI en 1807, BABINGTON en 1829, AVERY en 1844, imaginèrent d'examiner le larynx avec un miroir, qui servait à la fois à y envoyer de la lumière et à en montrer l'image ; mais il est juste d'ajouter que Garcia ne paraît pas avoir connu ces tentatives.

Phosphatine Falières



ALIMENTATION RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande : **6, rue de la Tacherie, Paris**

Dyspepsies, Gastralgies,
Digestions difficiles,
Maladies de l'estomac, etc.



de

CHASSAING

*à la Pepsine
et à la Diastase*



Chaque verre à liqueur { Pepsine Chassaing T 100. . . 0 gr. 20 c.
CONTIENT : { Diastase Chassaing T 200. . . 0 gr. 10 c.

DOSE :

Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas,
pur ou coupé d'eau.

La Société Royale de Londres, écrit M. LERMOYEZ, accueille cette communication avec une grande froideur ; ses membres déclarent qu'il s'agissait là d'un jouet physiologique sans avenir.

Un hasard heureux vint réformer ce jugement académique. Deux ans plus tard, le professeur TURCK (de Vienne), qui s'était consacré à l'étude de la neuro-pathologie, prit accidentellement connaissance du mémoire de Garcia. Son flair de clinicien lui fit comprendre que le laryngoscope devait avoir un autre rôle que de servir à l'étude du chant et qu'il pouvait rendre à la pathologie les plus grands services.

De l'auto-laryngoscopie artistique de Garcia, Turck fit sortir une branche nouvelle de la médecine : la laryngologie.

L. R.

L'origine du clystère.

On connaît l'aimable périphrase imaginée par Delille pour désigner la seringue :

Le tube tortueux d'où jaillit la santé.

S'il faut s'en rapporter à la tradition, ce serait la cigogne qui aurait suggéré à l'homme l'usage du clystère. En effet, cet échassier, paraît-il, se donnerait, en cas de nécessité, un lavement au moyen de son bec.

C'est là une erreur, à ce qu'assure un grave auteur dans un petit livre en latin que j'ai sous les yeux. Ce qu'on attribue à la cigogne, il faut l'attribuer à un oiseau d'Égypte, à l'ibis.

Tel est l'objet du traité publié par Martin SCHOOCK, intitulé : *Martini Schoockii, De ciconiis tractatus*. Ce volume mignon, qui avait eu une édition antérieure, ce que prouvent les indications ajoutées au titre : « Editio altera, priori auctior et emendatior », sortait des presses de Pierre van den Berge, à Amsterdam, à la date de 1661.

L'auteur ne consacre pas moins de quinze chapitres, à la démonstration de sa thèse. Il s'appuie sur le dire de Pline, Cicéron, Polybe, etc. ; et prétend que jamais on n'a observé que la cigogne se déchargeât le ventre au moyen de son bec.

Ce qu'il dit de l'ibis est confirmé par le témoignage de Prosper Alpinus.

À l'encontre de cette assertion, je vois mentionné, dans un catalogue de livres anciens, l'ouvrage d'un sieur Chevalier, médecin de l'Électrice de Bavière, intitulé : *Dissertation physico-médicale sur les causes de plusieurs maladies*, etc., où figure une grande et curieuse planche gravée, qui indique d'une façon claire pourquoi « l'invention du lavement est due à la cigogne ».

Adhuc sub judice lis est, dirons-nous en manière de conclusion, qui n'en est pas une.

Albin Body (Spa).

Informations de la « Chronique »

Le D^r Guinard, artiste.

Dix-huit mois se sont écoulés depuis l'événement tragique qui souleva tant d'émotion, et l'on a encore présentes à la mémoire les moindres péripéties de la mort stoïque de ce cher GUINARD qui, par l'affabilité de son caractère, le charme de ses manières autant que la finesse de son esprit, avait su conquérir tant de sympathies.

Si rien ne peut consoler ses proches et ses amis de la perte cruelle qu'ils ont éprouvée, au moins doivent-ils se féliciter que son éloge ait été confié à l'un de ceux qui l'ont le plus aimé et qui a su le plus délicatement le louer.

C'est « une vie faite toute de travail, de dévouement, de bonté » que M. E. ROCHARD avait à retracer, et il s'est acquitté de sa tâche si supérieurement, que nous ne pourrions qu'affaiblir par l'analyse son très beau discours (1). Négligeant la partie professionnelle de cette biographie, véritable modèle du genre, attachons-nous seulement à en détacher ce qui se rapporte aux goûts et au tempérament artistiques du regretté disparu; aussi bien, est-ce le côté le moins connu de sa physionomie.

Dès sa première enfance, son intelligence vive et éveillée en fit le fils gâté de la famille. A l'âge de quatre ans, il répétait mot pour mot le texte des images qu'on avait l'habitude de lui montrer, mémoire surprenante pour un bambin de son âge. Quelques années plus tard, ses tendances artistiques se dévoilèrent. Il avait des dispositions très prononcées pour la musique; mais ce qui l'attirait le plus, c'était le théâtre. Aussi était-il recherché des familles amies qu'il charmait par ses chansonnettes, son entrain dénué de toute pose, tenant avec succès les premiers rôles dans les comédies de salon. Il m'a même avoué qu'il avait été très tenté de suivre une troupe de comédiens de passage à Saint-Etienne et qu'il en avait été retenu par le seul chagrin que cette détermination aurait pu causer à sa famille. Son bon cœur fut comme toujours le plus fort et eut heureusement raison d'une espèce de folie de jeunesse, qui l'eût détourné de la chirurgie; mais il garda toujours cet amour pour tout ce qui touche au théâtre, et ce dernier tenait une certaine place dans son existence.

La musique et le théâtre, qui en est une des manifestations les plus élevées, étaient, avec la chirurgie, ses préoccupations favorites. Il possédait une organisation musicale supérieure, jouait fort bien du piano et aimait à lire à livre ouvert les partitions les plus difficiles, particulièrement celles de Wagner, dont il ne se lassait pas d'admirer le génie. Mais il était éclectique en matière d'art.

Il avait appris à modeler et composait de charmantes petites figurines,

(1) Eloge prononcé à la séance annuelle de la Société de chirurgie du 15 janvier 1913.

dont la facture dénotait en lui de véritables dispositions. Il aimait la peinture, la littérature, les voyages. Dans ces dernières années, il avait visité le Tyrol et cette étonnante région des Dolomites, dont la traversée vous laisse dans le souvenir comme l'impression d'un conte de fées. Il avait descendu cette délicieuse vallée de l'Adige, pour arriver à cette charmante petite ville où Shakespeare fit naître Juliette, et, de là, gagner Venise, la cité des eaux, des palais et des églises, de cette Venise où les songes des nuits d'été rivalisent de beauté avec le ravissement causé par la vue des dentelles de pierre, l'éclat des mosaïques d'or et les radieux couchers de soleil sur la lagune qui s'endort.

Relevons, en passant, ce curieux détail, que Guinard, par son mariage avec M^{lle} SÉNAC, fille du D^r Sénac, ancien interne des hôpitaux de Paris, élève préféré de Gendrin, était entré dans une famille dont un ancêtre avait été rien moins que premier médecin de Louis XV.

Enfin, terminons par ce joli et frais croquis, où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, du coloris du peintre ou du style de l'écrivain.

L'été, pendant les vacances, il retournait au pays natal. Il possédait à Saint-Marcellin, dans la Loire, une jolie propriété appelée « Le Mas », dont il venait de faire agrandir la maison sur ses plans, et où il aimait à vivre entouré des siens.

A son arrivée, au seuil même de la belle avenue de tilleuls qui précédait la vieille habitation familiale, sa figure rayonnait de joie et il se plaisait à caresser des yeux chacun de ses arbres. Avant même d'avoir pris la peine de quitter ses vêtements de voyage, son jardin avait sa première visite. De sa jolie terrasse, il jetait un regard ému sur cette demeure qui lui était si chère et qui, pour le recevoir, avait revêtu sa belle robe mauve faite de grappes de glycine. Il admirait les rosiers grimpants, les chèvrefeuilles, les clématites, qui tapissaient les vieux murs, et s'extasiait encore devant de superbes nymphéas étalant, sur la surface unie de la pièce d'eau, leurs larges feuilles et leurs belles fleurs aux tons cuivrés. Il oubliait bien vite alors tous les soucis professionnels.

Puis la vie champêtre le saisissait tout entier. Il faisait de longues promenades. Il pêchait et vivait constamment au milieu de nombreux animaux, qui transformaient sa propriété en un véritable petit jardin d'acclimatation. Il élevait des faisans au radieux plumage, de beaux cygnes, dont il admirait la blancheur, des demoiselles de Numidie, des cigognes et jusqu'à des autruches, volatiles qui tous, du reste, faisaient bon ménage avec les nombreux chiens qui l'accompagnaient partout. Et ainsi il donnait raison à ce vieux proverbe, qui dit que celui qui est bon pour les bêtes est bon pour les gens.

Vraiment, M. Rochar, vous avez écrit là une belle page. Celui qui vous l'inspira, s'il lui était donné de revenir ici-bas, en serait peut-être effarouché dans sa modestie, mais il vous remercierait d'avoir puisé dans votre cœur les accents d'une éloquence d'autant plus touchante qu'on la sent sincère.

Pour identifier un crâne historique.

On a tant parlé déjà du crâne de l'auteur du *Discours de la méthode* et de ses vicissitudes posthumes (1), que nous avons quelque scrupule à revenir sur un sujet déjà bien rebattu.

Le Dr Paul RICHER semble être arrivé à identifier la relique, grâce à une méthode, que nous exposons plus loin. Ce qu'on n'a pas dit, c'est que cette méthode n'est pas nouvelle : elle a été appliquée il y a près de vingt ans, en Allemagne ; ce que M. P. Richer nous a dit complètement ignorer.

L'histoire vaut la peine d'être rappelée.

Le 22 octobre 1894, le déblaiement du cimetière de l'église Saint-Jean, à Leipzig, amenait la découverte d'un cercueil, qu'on supposa, tout d'abord, être celui de Sébastien BACH. Comment était-on arrivé à cette quasi-certitude ? C'est ce dont va nous informer un journal contemporain de l'événement (2).

Outre la tradition encore régnante à Leipzig, deux brèves mentions, inscrites sur les registres de l'hôpital Saint-Jean, mirent les directeurs des fouilles sur la bonne voie.

L'entreprise était difficile : les pestes du moyen âge, la guerre de Smalkalde, la guerre de Trente ans, la guerre de Sept ans, la bataille de Leipzig, enfin la mortalité normale de la ville avaient accumulé les débris humains dans le cimetière Saint-Jean ; mais un registre de l'hôpital indiquait un cercueil en chêne pour le corps de Sébastien Bach : douze cercueils en chêne ayant été exhumés, on procéda par voie d'élimination, et finalement on se trouva en présence d'un cercueil unique, c'est-à-dire d'un crâne qui présentait des traits caractéristiques.

La comparaison de ce crâne avec les portraits de Sébastien Bach établit un commencement d'identité. On connaît quatre portraits du grand musicien ; les plus fidèles en fait de ressemblance sont celui conservé à l'école Saint-Thomas de Leipzig et celui possédé par M. Abraham, éditeur à Vienne.

Le professeur d'anatomie His et le sculpteur Seffner achevèrent la démonstration commencée par la similitude du crâne et des portraits quant aux proportions anatomiques. Ils prirent un moulage du crâne et, d'après cette empreinte ou sur ce relief, le sculpteur Seffner fit un buste revêtu de muscles ; ce buste fut trouvé d'une ressemblance frappante avec l'un des portraits.

Une contre-épreuve, le buste de Hændel, modelé sur le crâne de Bach, confirma l'identité révélée par le premier buste : dans le buste de Hændel, le sculpteur dut recourir à une supercherie anatomique : il couvrit le front d'une couche épaisse de plâtre et laissa la mâchoire inférieure presque dégarnie de chair. Le professeur His et le sculpteur Seffner allèrent plus loin : ils trouvèrent une méthode scientifique, permettant de rétablir sur un crâne quelconque les traits exacts de la personne vivante. Cette méthode

(1) V. notamment l'étude du Dr VERSEAU, dans l'*Esculape*, de fin novembre 1912, et notre article de la *Gazette médicale de Paris*, du 6 novembre 1912.

(2) *The Graphic*, traduit par la *Revue encyclopédique* du 1^{er} décembre 1895.

a pour base une suite de mensurations prises sur des hommes d'âge moyen, de stature moyenne et bien portants : elle détermine l'épaisseur des parties molles de la face qui doivent couvrir le moulage du crâne. Le résultat obtenu est une ressemblance frappante.



J.-S. BACH.
(D'après une peinture.)



Section du buste de BACH,
Par Sefner, vu de face.



Séb. BACH, de profil.
(Buste de Sefner).



Le crâne, de profil.

Le crâne du Muséum serait bien le crâne de Descartes.

Le Dr Paul RICHER vient de faire part à l'Académie des Beaux-Arts, qui lui avait donné mission d'identifier le crâne découvert au Muséum et attribué à Descartes, du résultat de ses confrontations et de ses recherches. L'éminent artiste et médecin, pour atteindre le but poursuivi, s'est livré à trois opérations successives : après avoir exécuté un dessin d'après le célèbre portrait du philosophe par Franz Hals, et fait d'autre part un dessin du crâne du Muséum s'y adaptant aussi rigoureusement que possible, il a superposé ces deux dessins.

Sur le premier dessin, des points noirs très visibles ont été marqués à la racine des os du nez, aux apophyses orbitaires externes, à l'épine nasale et au point incisif. Ces mêmes points ont été répétés sur le moulage du crâne du Muséum.

A l'aide de ces marques, il a été facile de placer, avec une précision pour ainsi dire mathématique, le crâne du Muséum dans la position que Hals avait donnée à son modèle, et de déterminer les dimensions exactes de l'image qu'il en fallait prendre, pour rendre la comparaison logique et démonstrative.

Cette image a été dessinée, à la chambre claire, par des opérateurs habitués à se servir de cet instrument et qui ne connaissaient pas le premier dessin exécuté d'après le portrait. La superposition des deux dessins, de celui fait d'après le tableau et de celui exécuté directement d'après le crâne du Muséum, a montré une concordance presque absolue.

La même expérience a été répétée avec les autres portraits de Descartes ; celui de Bourdon, qui est au Louvre ; celui de Beck, dont une copie est à la bibliothèque de l'Institut ; le médaillon en terre cuite du musée de Versailles ; un portrait ancien, d'auteur inconnu, appartenant à M. Rulh, de Courbevoie. La comparaison du crâne de ces différents portraits avec celui du Muséum montre des ressemblances parfois très frappantes, mais jamais une concordance aussi complète que celle qui a été obtenue avec le portrait de Franz Hals.

En dehors de toute considération historique, la conclusion qui découle de ces recherches, d'ordre purement plastique, nous paraît devoir être formulée ainsi :

Le crâne conservé au Muséum offre une similitude aussi absolue que possible avec celui que révèle le portrait de Franz Hals. Sur les autres portraits, cette similitude, pour n'être pas aussi complète, n'en constitue pas moins un nouvel appoint en faveur de l'authenticité du crâne.

Billet de part de fiançailles.

Reçu l'original billet de part qu'on va lire, et qui constitue, semble-t-il, une véritable innovation :

Avant qu'oyiez le chant de la cloche argentine,
A tous, dames et sieurs, baillons joyeux avis,
Que GAUDICHARD Edmond, LESIRE Valentine,
L'un à l'autre se sont promis.

De peu de jours se fault que notre ami convolle ;
Ne doivent ses compaigns, grands meneurs de hutin,
Blasmer le clerc docteur quittant monde frivolle :
Prendre femme est sort plus certain.

Tost avant que l'hyver ait neigé devers elle,
Doit fillette en sa fleur d'un gallant se pourvoir,
Heureux cestui sera d'avoir choisi pour belle
Valentine de Mauprévoir.

Adoncq s'en vont tous deux vers l'Aube parfumée,
(Qu'Amour de ses flambeaux éclaire leur chemin !)
Rêvant aux doux espoirs de prochain hyménée
Tendrement, la main dans la main.

Chastellerault, le 1^{er} de l'An 1913.

PETITS RENSEIGNEMENTS

L' « officier de tuberculose ».

C'est en Angleterre que sévit ce fonctionnaire.

Le « tuberculosis officer » touche 750 livres (18.250 francs) par an. Son métier consiste à éclairer le Conseil du Comté sur les sanatoria à construire. Cela ne l'empêche nullement de continuer à exercer la médecine.

Le poste est très recherché : il n'y avait pas moins, au dernier concours, de cinquante-cinq candidats qui postulaient pour le remplir !

Instituteur et médecin.

Le Syndicat des médecins de l'arrondissement de Bernay a réussi à faire rendre par le Conseil d'Etat un arrêt, en date du 29 novembre dernier, qui interdit le cumul des fonctions de directeur d'une école communale avec l'exercice de la profession médicale. Voilà un point de jurisprudence désormais fixé.

Ecole de Psychologie.

(1913.)

Parmi les cours qui nous paraissent devoir intéresser nos lecteurs, nous signalerons ceux du D^r DEMONCHY, qui parlera des *Applications sociales et thérapeutiques de la musique* ; de M. LÉPINAY, dont l'objet du cours est : *Adaptation des animaux à leur utilité sociale* ; de M. GROUET, qui conférenciera sur *l'Evolution mentale chez les animaux supérieurs* ; de M. GUILLERMET, sur *les Causes psychologiques et sociales de la criminalité* ; enfin, de M. P. SAINTYVES, qui fera connaître *les facteurs psychologiques dans les guérisons miraculeuses*.

Pour les jours et heures des cours, s'adresser 49, rue Saint-André-des-Arts, au Dispensaire neurologique et pédagogique.

Tombola pour la « Maison du Médecin ».

Par arrêté en date du 15 novembre dernier, M. le Préfet de police a autorisé la *Maison du Médecin* à organiser une tombola au profit de l'œuvre.

La tombola organisée par la *Maison du Médecin* est au capital de 5.000 francs, le maximum prévu par la loi. Le prix du billet est fixé à 2 francs. Les 134 lots dont elle est dotée sont particulièrement remarquables. Rarement loterie a réuni aussi jolie collection d'objets d'art, de toiles de maîtres, de volumes précieux. La place nous manque pour l'énumération de tous les lots, dont la liste sera envoyée sur demande au siège social de la *Maison du Médecin*, 9, rue d'Assolvi, à Paris.

Envoyer également à cette adresse les demandes de billets, accompagnées de leur montant.

Echos de Partout

Le dernier remède. — Pour s'être trop hâtée de soulager ses souffrances, peut-être aussi par excès d'économie, une brave ménagère d'un village tout proche vient de causer la mort de son mari.

Celui-ci, vieillard de soixante ans, était tombé malade, et le pharmacien, consulté, avait cru devoir ordonner ce remède classique, dont l'action émolliente et dépurative a été si souvent célébrée dans les comédies de Molière. Elle ne saurait l'être cette fois-ci. Quand la bonne vieille, en effet, revint au logis avec le liquide médicamenteux, elle s'aperçut qu'elle n'avait point l'appareil spécial dont sont armés les apothicaires lancés à la poursuite de M. de Pourceaugnac.

Que faire ? S'en procurer un ! C'était un retard et une dépense inutiles. La paysanne se rappela que son homme avait, pour gonfler les pneus de sa bicyclette, une petite pompe à main qui ferait très bien l'affaire. Et, toute fière de cette ingénieuse solution, elle administra le remède au patient résigné.

Malheureusement, l'intérieur de cette pompe, depuis longtemps abandonnée, contenait du vert-de-gris, et le pauvre homme en est mort empoisonné, après deux jours de souffrance.

(*Journal*, 19 janvier 1913.)

Les calculs biliaires chez les Japonais. — L'auteur s'est livré à une étude analytique des calculs biliaires chez ses compatriotes et il a constaté que les calculs chez eux présentent une aussi grande diversité de composition que les calculs des Européens. En outre, le rapport numérique dans la proportion des diverses variétés de calculs ne diffère pas de ce que nous connaissons déjà chez les Européens.

Ceci est intéressant, en raison de l'alimentation, surtout végétale, des Japonais et tendrait à prouver que la nature des calculs biliaires ne dépend pas de la variété de la nourriture absorbée par les sujets.

(*Répertoire de médecine*, d'après *Centralbl. für Allgem. Pathol.*, 1912, n° 8.)

Un thermomètre coûteux. — Les *Chicago Daily News* rapportent que le thermomètre le plus fin est celui de l'Université John Hopkins, à Baltimore. Il a coûté \$ 11.000 et sa division décimale est d'une finesse telle qu'on peut apprécier les plus légères contractions ou extensions de la colonne mercurielle. La lecture se fait, d'ailleurs, au moyen du microscope.

(*Clinique*, de Montréal.)

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Au monastère de Ravanitsa (XIX, 744). — La note, parue récemment dans la *Chronique* sur ce célèbre monastère serbe, me remet en mémoire l'inoubliable visite que j'y ai faite en 1885. Elle n'a peut-être pas été d'une austérité aussi grande que l'eût exigé ce saint lieu, mais je me risque à vous en faire quand même le récit, attendant que celui qui n'a jamais participé à une farce un peu excessive me jette la première pierre.

Je partais pour les régions du bas Danube et du sud de la Russie et j'avais rencontré par hasard, en gare de Vienne, un de mes vieux amis, Clément JOBERT, professeur de zoologie à la Faculté des sciences de Dijon. Il s'en allait à Roustchouk, en Bulgarie, chez son ami M. DEFRANCE, alors notre consul en cette ville ; il ignorait l'allemand et les autres idiomes balkaniques et, comprenant que mes faibles capacités de polyglotte lui seraient d'un grand secours, il s'offrit à faire route avec moi. J'acceptai avec d'autant plus de plaisir que la solitude en voyage devient promptement insupportable et que je savais trouver en Jobert un compagnon des plus gais, ayant, en quelque sorte, le talent de susciter les incidents les plus comiques et les plus imprévus. En fait, cette prévision se réalisa complètement.

Donc, nous étions depuis quelques jours à Belgrade, où j'avais d'assez nombreuses relations. Le ministre de l'instruction publique, M. POPOVITCH, à qui nous avons exprimé notre désir de visiter Ravanitsa, favorisa notre projet de la façon la plus gracieuse.

On prend la ligne de Nisch jusqu'à la station de Tchoupria, fort village élevé à la dignité de préfecture. De là, on va en voiture, par des routes impossibles, jusqu'au célèbre monastère, joyau de l'architecture byzantine, échappé par miracle à la fureur destructrice des Turcs.

A Tchoupria se trouvait alors un haras du roi Milan. Sur la demande du ministre, le roi consentit à mettre à notre disposition une de ses calèches ; le préfet fut mandé à la gare pour nous recevoir et nous fîmes dans sa résidence une entrée sensationnelle, escortés par lui et par deux gendarmes. Nous étions accompagnés depuis Belgrade par un de mes très vieux amis dont je crois devoir taire le nom, car il est actuellement ministre de Serbie auprès d'un grand Etat d'Europe et il a joué dans son pays un rôle politique et administratif des plus en vue, en rapport avec ses hautes facultés intellectuelles.

Je passe sous silence le déjeuner que nous primes en compagnie du préfet, et où celui-ci ne se nourrit littéralement que de piments : je donne un souvenir rapide à mon ami le D^r Milan VASITCH, alors

médecin du département de Tchoupria, maintenant et depuis longtemps médecin de l'asile d'aliénés de Belgrade.

Nous prenons congé, et nous voilà partis dans la calèche royale. Je renonce à décrire les fondrières dont le cocher eut l'habileté de nous tirer, les gués que nous eûmes à traverser et dont l'eau montait jusqu'à notre siège ; mais je dois rendre hommage aux deux vaillantes bêtes avec lesquelles nous accomplîmes cette excursion de deux jours.

Nous arrivons : nous sommes reçus avec toute la courtoisie désirable par le Père Cyrille, prieur du monastère, entouré de tout son personnel, au total six moines et frères, hirsutes, vêtus de robes élimées. L'un des frères s'en va pêcher une friture dans un lac souterrain, dont les poissons, paraît-il, sont d'un goût exquis. cependant que nous visitons le monastère et sa très intéressante église.

Nous voici à table ; on ne nous a pas trompés ; nous faisons honneur aux poissons, ainsi qu'au vin de Négotin et à un certain slivovitz de derrière les fagots, que l'on gardait en prévision d'une visite royale. Nous sommes les amis du roi, puisque nous venons dans sa calèche, aussi nous fait-on goûter à ce nectar.

L'archimandrite Cyrille ne sait que le serbe ; ma connaissance de cet idiome est plutôt limitée. Aussi, quoique mon ami, qui possède le français aussi bien que vous et moi, joue avec la plus grande complaisance le rôle d'interprète, la conversation languit-elle un peu. Pour tuer le temps, Jobert fait interroger l'archimandrite sur le caractère des chants liturgiques orthodoxes ; celui-ci offre de nous en faire entendre et, pendant un bon moment, nous écoutons avec ravissement les mélodies d'un caractère si impressionnant, qu'il fait chanter pour nous par ses moines.

Une politesse en vaut une autre : ayant appris que nous étions catholiques, le Père Cyrille nous prie de lui faire entendre à notre tour quelques chants religieux.

— N'en avez-vous jamais entendu, demande Jobert ?

— Non, jamais ; je serais ravi d'en entendre.

— Eh bien ! écoutez.

Et voilà Jobert qui entonne le *Magnificat*, puis le *Tantum ergo*, d'une voix forte et bien timbrée. L'effet est saisissant.

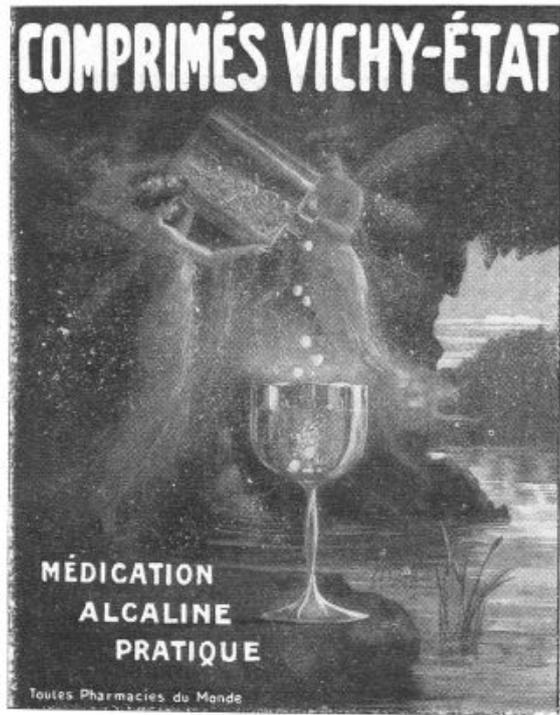
— C'est très beau, dit le Père Cyrille.

— En voulez-vous encore, dit Jobert ?

— Oui, si je n'abuse pas de votre complaisance.

— En aucune façon.

Et Jobert recommence à chanter ; mais cette fois il débite, en les nuancant de son mieux, *la Femme à barbe*, *les Pompiers de Nanterre*, *l'Amant d'Amanda*, et d'autres chansons populaires d'une allure tout aussi peu liturgique. Mon ami le ministre, qui avait longtemps vécu à Paris et qui connaissait tout cela très bien, était obligé de répondre, aux questions étonnées des moines.



RECONSTITUANT
DU
SYSTÈME NERVEUX

**NEUROSINE
PRUNIER**

"Phospho-Glycérate de Chaux pur"

6, rue de la Tacherie, 6
PARIS
ET PHARMACIES.

que telle était bien la musique religieuse des catholiques. Se livrer au fou rire qui nous chatouillait la gorge et nous soulevait le diaphragme eût été une indignité ; il fallait, coûte que coûte, le réprimer. Aussi, à bout de force dans la lutte contre l'irrésistible besoin de rire, chacun de nous à tour de rôle dut-il quitter la place, pour aller au dehors se livrer en toute liberté au besoin physiologique, absolument impérieux, auquel il nous était impossible de résister plus longtemps. Nous fîmes ainsi plusieurs rentrées et sorties successives, à la grande stupéfaction, sinon au grand scandale, du Père Cyrille, auquel il n'échappa point qu'il se passait quelque chose d'insolite.

Nous partions le lendemain après déjeuner, pour Nisch et la frontière turque ; notre voyage ne fut qu'une longue fusée de rire et, à vingt-sept ans de distance, j'en ris encore comme au premier jour.

Prof. R. BLANCHARD.

Les Petits Salés (XIX, 724). — L'étrange coutume de saler les enfants nouveau-nés, encore en vigueur dans certaines contrées d'Asie et aussi d'Europe, signalée dans la *Chronique médicale*, m'engage à demander la parole pour un fait personnel.

Sitôt que je fus né, mon père s'empressa de me frotter les lèvres avec un « sac enfariné ». Noter soigneusement que le sac dont on fait usage doit être « enfariné ». Il entendait m'éviter, par ce moyen, de devenir « pegnot » : en patois saintongeais, « pegnot » signifie délicat dans le choix des aliments. Est-ce à cette précaution paternelle que j'en suis redevable, en tout cas, je n'ai jamais éprouvé la moindre répugnance pour n'importe quel aliment susceptible d'être ordinairement mangé.

Le « Béarnais » eut la bouche frottée d'ail à sa naissance, la mienne le fut de farine. Ces pratiques se sont-elles conservées ; en existe-t-il de semblables en d'autres provinces de France ? Je l'ignore, mais de mieux renseignés pourraient vous répondre.

D^r Marcel NATIER (*Paris*).

— Le salage des enfants nouveau-nés est une vieille coutume, si on en croit les accoucheurs de l'antiquité gréco-romaine.

SORANUS, d'Ephèse, le plus grand accoucheur et puériculteur de l'antiquité, vivant sous Trajan, parle du « salage » (*ἀλισμὸς*) des nouveau-nés, dans son *Traité des maladies des femmes* (ch. XXVII, p. 120, édit. ERMERINS). La coutume est encore en vigueur dans certaines contrées de la Turquie d'Europe et de l'Asie Mineure.

La raison qu'on en donne est que l'enfant ne passant pas par le salage immédiatement après sa naissance, exhale une odeur désagréable pendant toute sa vie.

D^r M. MOISSINÉS (*Constantinople*).

Pourquoi le thé est-il aphrodisiaque et le café anaphrodisiaque ? (XIX, 690). — Cette question n'est pas seulement une question, elle est aussi une réponse, parce qu'elle contient l'affirmation d'un fait. Mais le fait affirmé est-il vrai ? *That is the question*, et pour être logique et scientifique il faudrait poser ainsi la question ou plutôt une série de questions :

Le thé est-il aphrodisiaque ?

Le café est-il anaphrodisiaque ?

Et si la réponse est affirmative, pourquoi cette différence dans leur action, puisque tous deux contiennent de la caféine ?

La réponse doit être donnée non par la chimie organique, mais par la physiologie. Il n'est pas vrai que le thé soit seulement aphrodisiaque, il peut être aussi anaphrodisiaque ; quant au café, il est anaphrodisiaque, mais il est aussi et surtout aphrodisiaque. Cette inversion d'action est fonction de deux facteurs.

1° La quantité de la substance. Il y a des quantités différentes de caféine dans le thé et le café, pris eux aussi à des quantités différentes :

2° L'organisme récepteur, plus ou moins sensible à l'action de la substance.

Ces deux facteurs ont été étudiés en détail, pour la première fois, par Hahnemann, le fondateur de l'homéopathie, quand il a constaté que toute substance provoquait deux groupes d'effets : les effets actifs et les effets réactifs, opposés entre eux.

L'on trouve des personnes qui disent : « Le café m'empêche de dormir, non le thé. » D'autres disent : « Le thé m'empêche de dormir, non le café. » Cela tient évidemment à la différence, chimique ou autre, de ces deux organismes. Mais si ces mêmes personnes augmentent ou diminuent la quantité de thé ou de café absorbé, il se produit un effet physiologique inverse.

Des personnes disent : « Si je bois deux ou trois tasses de café le soir, je peux dormir ; alors qu'une seule tasse me donne de l'insomnie. » Ce serait l'effet alternant de Hahnemann. « Si je bois une tasse de café tous les jours, je n'ai plus d'insomnie. » C'est l'accoutumance, ou la tendance de l'organisme à s'assimiler comme aliment une substance toxique. « Si, habitué au café, je le cesse brusquement, j'éprouve des maux de tête, de l'insomnie. » Ces effets sont des symptômes d'intoxication *potu suspenso*, qui sont antidotés par l'absorption d'une nouvelle administration du toxique. Il en est ainsi chez les morphinomanes pour la morphine.

Enfin, si l'on diminue la dose, on obtient l'effet inverse. Le café empêche de dormir, mais si l'on donne une dose infinitésimale de café, par exemple une 3^e dilution centésimale de *Coffea cruda*, l'on fait dormir, si l'insomnie du malade *ressemble (similia similibus curantur)* à l'insomnie qu'aurait une personne ayant bu du café. C'est la médication recommandée depuis plus de cent ans par les homéopathes dans le cas d'insomnie simple, surtout celle des enfants,

insomnie de la première partie de la nuit, avec agitation, et cette méthode est autrement préférable et bien plus efficace que celle prônant les narcotiques.

Après cette digression, toxicologique ou pathogénétique, physiologique et thérapeutique, nous sommes en état de comprendre pourquoi le thé et le café peuvent être tour à tour aphrodisiaque et anaphrodisiaque. Le D^r Gallavardin père, dans son *Traitement médical de la Passion génitale* (Paris, Baillière, 1896), reconnaît l'action toxique et aphrodisiaque du café (p. 76), et l'action anaphrodisiaque de la même substance (p. 31).

Comme le dit l'auteur de la question, le café est anaphrodisiaque « même sans être pris en grande quantité » : il faudrait dire surtout pris en très petite quantité ; mais il est aussi aphrodisiaque, s'il est pris en quantité suffisante.

Un médecin de mes amis avait entrepris une étude sur les substances aphrodisiaques et les substances anaphrodisiaques. Il pensait *a priori* pouvoir établir une distinction très nette entre ces deux catégories, mais il renonça à cette classification à mesure que sa documentation bibliographique s'enrichissait, parce qu'il lisait qu'une substance était tantôt aphrodisiaque, tantôt anaphrodisiaque selon l'importance des facteurs signalés plus haut.

Si la chimie doit servir à expliquer beaucoup de phénomènes organiques, la physiologie biologique en éclaire bien davantage, et c'est en comprenant ses lois qu'on peut faire de la bonne thérapeutique.

D^r Jules GALLAVARDIN (*Lyon*).

— La *Chronique médicale*, sous la signature d'un docteur de Chantenay, pose cette question à ses lecteurs : « Pourquoi le thé est-il aphrodisiaque et le café anaphrodisiaque ? » « Tout médecin », ajoute mon confrère, « connaît les réelles qualités aphrodisiaques du thé de bonne qualité ». On ne peut émettre, à mon avis, une affirmation plus contraire à la vérité. Aucun auteur, à ma connaissance, n'en a parlé et, pour mon compte, je pourrais citer des exemples de femmes essentiellement frigides, tout en usant et abusant de cette liqueur médicamenteuse.

Mais le problème est d'une portée plus élevée. Mon confrère fait appel à la chimie organique, pour nous renseigner sur le principe actif qui différencie les deux plantes, alors que la caféine qu'elles renferment toutes deux les rend stimulantes et toniques du système nerveux en général. Je répondrai nettement que la chimie n'a rien à voir en cette affaire. C'est là une déteinte de l'influence de Pasteur sur la génération médicale actuelle, proclamée en pleine Académie par le professeur Michel Peter. Ce chimiste n'a jamais compris le côté biologique et vital des fermentations, à propos de l'hétérogénéité. N'est-il pas étrange, en effet, de voir unifier le café, le thé, le cacao, le paullinia, le maté, la kola, sous la rubrique banale de la caféine ?

Aimez-vous la muscade ? On en a mis partout.

La rigide chimie nous impose l'uniforme de la caféine et fait bon marché des essences qui, il est vrai, par exemple la caféine, peuvent être considérées comme des altérations dues à la torréfaction, et Dieu sait les tortures infligées à la feuille du *Thea Sinensis* ! Quoi qu'il en soit du caractère éphémère des symptômes engendrés par les essences volatiles, la chimie, par ses dissections, détruit le consensus des laboratoires végétaux. Il faut revenir, avec les anciens, aux plantes entières, pour connaître les vraies propriétés des plantes médicinales ; et les découvertes des alcaloïdes et des lipoides, remplaçant le tout par ses parties, ont fait dévier, au détriment de la synthèse biologique, nos études vers des analyses outrées, faisant perdre de vue les questions principales et fondamentales dans la hiérarchie des questions scientifiques. L'expérimentation sur l'homme sain, comme l'ont proclamé Haller et Hahnemann, est le seul criterium légitime en l'espèce.

Fonssagrives a fait ressortir l'insuffisance de nos connaissances sur l'action vaso-motrice du café, pour expliquer ses propriétés anaphrodisiaques. Nous savons tous qu'il y a antagonisme entre les fonctions de la vie de relation et de la vie végétative. Si donc, d'une part, nous considérons les données de la physiologie organicienne, nous montrant avec l'anaphrodisie la vaso-contraction génitale et avec l'excitation nerveuse encéphalique la vaso-contraction cérébrale, deux éléments qu'elle s'efforce en vain de marier, nous trouvons, en remontant vers les hautes conceptions philosophiques de la physiologie vitaliste, une explication très claire de cette contradiction apparente, par l'antagonisme naturel, signalé ci-dessus, entre les deux ordres de fonctions.

Pour le thé également, la théorie circulatoire est insuffisante, pour expliquer l'excitation cérébrale et tout à la fois génitale, d'après mon confrère. Il faudrait au moins admettre une action vaso-dilatatrice, et c'est le contraire. Tandis que l'état d'indifférence génitale accompagnant l'éréthisme intellectuel s'explique très bien par le balancement des deux pôles, des deux ordres de fonctions.

Si donc la *vaso-contraction cérébrale*, engendrée par le chiquage des feuilles de thé vert, entraîne un état syncopal de l'intelligence avec obnubilation et amaurose, dont Fonssagrives a été victime pendant un concours, on ne saurait concevoir en même temps une action aphrodisiaque de cette plante tétanisant les capillaires génitaux.

Il faudrait invoquer encore l'antagonisme des fonctions. Mais l'aphrodisie ne se produirait qu'à doses toxiques. Donc il faut faire intervenir ici un autre grand principe homéopathique, entrevu par Fonssagrives, celui de la différence et de l'opposition d'action suivant les doses.

A petites doses, le thé est stimulant de l'intelligence, comme le café, et la vaso-dilatation n'y est pour rien, puisqu'elle est secondaire. Or, les petites doses exaltent les effets primitifs. Il faut bien

en conclure que ces effets primitifs portent directement, sans intermédiaire vasculaire, sur l'excitation du système nerveux. Mais, ici encore, il faut faire une distinction que ne fait pas mon confrère : l'innervation générale, cérébrale et génésique. C'est ainsi que le café, *hyperesthésique* est en même temps *analgésique*. La douleur peut dépendre d'autre chose que d'une congestion passive. Et la sensibilité sensorielle, comme l'intellectuelle, n'est pas la sensibilité générale, ni la génésique : et, dans l'intellectuelle, il y a des compartiments à l'infini. Fonsagrives appelle l'intelligence caféique une *intelligence* un peu *choréique*. Mais ce ne sont toujours que de vagues généralités.

Il est certain, de l'avis du D^r Ernest Labbé, que l'action de la théine est bien différente de celle de la caféine. En effet, elle est *anesthésique* au lieu d'être hyperesthésique. Cette anesthésie est partielle pour la sensibilité générale, à doses faibles ; et complète à doses fortes, avec spasmes tétaniques et convulsions, amenant la mort par arrêt du *cœur* et de la respiration, après les avoir *accélérés*. Elle agit sur les hémisphères cérébraux, le bulbe et le grand sympathique.

La caféine *ralentit* au contraire le *pouls* et abaisse la température ; elle *excite la sensibilité* périphérique à doses faibles et l'affaiblit par places à doses fortes ; elle *diminue la douleur* à doses faibles, ce que ne fait pas la théine ; elle pousse les muscles volontaires à l'action, avec sensation de *défatigue*. Enfin, l'action *anaphrodisiaque* est très marquée, tandis que rien de semblable n'a été observé pour la théine. C'est le cas de répondre à mon confrère : « Qui veut trop prouver ne prouve rien. » En tout cas, l'antithèse qu'il établit ne serait pas en faveur de la doctrine chimique.

Voilà donc l'insuffisance des données chimiques et physiologiques, appelant un critérium infiniment plus délicat : l'expérimentation sur l'homme sain, à doses vitales ou dissociées, à doses radio-actives ou cathodiques.

On trouve alors, pour le *café cru*, une excitation génitale primitive, un relâchement secondaire : la première, amenant des érections et des pollutions, un prurit voluptueux à l'extrémité du gland, avec fort désir de coït, obligeant à se gratter pendant plusieurs heures, un relâchement du scrotum ; avec excitation des *genitalia* internes, quoiqu'avec « fantaisies froides » ; puis, douleur de plaie au scrotum ; fouillement cuisant au testicule.

Absence d'excitation sexuelle ou diminution : impuissance ; soulagement et enlèvement des douleurs *post-partum* ; retour des règles sans douleurs.

Le *café brûlé* se réduit à la faiblesse du pouvoir sexuel. Chez la femme, sensation spasmodique profonde dans la région utérine, avec pression au dehors, arrêtée par des spasmes. Menstruation accrue et prolongée. La *caféine* n'a produit que des érections (et les a neutralisées à doses massives).

Ainsi l'aphrodisie et l'anaphrodisie ne sont que des phases alter-

nantes de l'oscillation de l'innervation génitale. Mais cette oscillation n'est produite que par les médicaments ou aliments possédant une électivité pour le centre génito-spinal, et nombreux sont ceux qui remplacent le thé avec avantage dans un but curateur.

D^r KRÜGER (*Nîmes*).

P. S. — J'oubliais de dire qu'en homéopathie, on antidote l'intoxication théique (*tea-drinkers*) par du café.

Le thé étant étranger à la sphère génitale, c'est à l'opium que les Chinois demandent des sensations et hallucinations lubriques. Ici, juste à l'inverse, la vie végétative est excitée aux dépens de la vie de relation.

Le voile des parricides (XIX, 216, 537). — A Cahors, on allait exécuter un parricide et, avant de lui trancher la tête, on lui coupa la main droite. Aussitôt le condamné s'écria : « Jésus, Maria, Joseph, me voilà estropié pour le restant de mes jours !!! » A peine avait-il exhalé cette plainte, que sa tête roulait sous la guillotine.

Je n'ai pas l'intention d'éclairer le D^r Drouet, de Paris, par mon récit, mais simplement égayer le sujet.

F. DES CILLEULS.

Les pièges à puces (XVII : XVIII : XIX, 605). — A propos des pièges à puces, dont il est encore question dans la *Chronique*, permettez-moi d'ajouter au renseignement du D^r KLÉE, qu'à Montpellier on se sert toujours d'un carré de tissu à feutrage épais, doux et très poilu, pour saisir très rapidement l'insecte. Ce piège s'appelle ici, en terme patois, un *pistolet*.

Ce piège réussit parfaitement : l'insecte, qui s'est posé sur le molleton, est facilement tué, car il n'en peut sortir ; il est pris comme une mouche dans une toile d'araignée.

Ce « pistolet » est vendu aux abords de la halle, par des femmes qui crient en patois : *Qui va à la chasse ? J'ai un pistolet*.

D^r J. MARTIN (*Montpellier*).

Statues et bustes de médecins (XVIII, 60, 538). — Les amis, élèves et admirateurs de feu le professeur LANNELONGUE, ont résolu d'élever un monument à la mémoire de ce chirurgien, sur une place de sa commune natale, Castéra-Verduzan (Gers).

Même hommage va être rendu au professeur CHARPY (de Toulouse), qui a tenu une place élevée dans la science anatomique, et que son *Traité d'anatomie humaine*, publié en collaboration avec POIRIER, met au premier rang des anatomistes modernes.

Enfin, à l'occasion du 70^e anniversaire de sa naissance, les disciples et amis du professeur CZERNY (de Heidelberg), lui ont remis son buste, dû au ciseau du professeur Seffner, de Leipzig.

L. R.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- GRASSET (D^r), *Les humanités et les médecins*. Paris, Arthème Fayard.
- PARREL (G. de), *Les cures hydrominérales et climatiques en oto-rhino-laryngologie*. Paris, imprimerie Levé (1913).
- PLUYETTE (D^r Edouard), *L'excrétion lactée dans l'art*, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie (1912).
- JENNINGS (D^r Oscar), *Le bain turco-romain*. Paris, Vigot frères (1912).
- SERRET (Félix), *Voyage en Colombie (1911-1912)*. Paris, H. Dunod et E. Pinot, éditeurs (1912).
- VAN BEVER (Ad.), *La Normandie vue par les écrivains et les artistes*. Paris, L. Michaud.
- POUGIN (Arthur), *Marietta Alboni* (2^e édition) (1912). Librairie Plon.
- VILLEY (Pierre), *Les sources d'idées au XVI^e siècle*. Librairie Plon, 1 fr. 50.
- BION (Georges), *Contribution à l'étude de l'hormone péristaltique*. Paris, A. Leclerc (1912).
- FIX DE FALERS et KOBELKOFF, *Mémoires de l'Homme-Tronc*. Vienne. Austria, Nicolas Kobelkoff (1912).
- STROWSKI (F.), *Montesquieu*. Librairie Plon, 1 fr. 50. Paris.
- PILON (Edmond), *La Fontaine*. Librairie Plon, 1 fr. 50. Paris.
- FAGUET (Emile), *Fontenelle*. Librairie Plon, 1 fr. 50. Paris.
- PIMODAN (Comte de), *Les fiançailles de M^{me} Royale, fille de Louis XVI, et la première année de son séjour à Vienne*. Paris, Librairie Plon-Nourrit.
- CLAUZEL (Raymond), *L'extase* (roman). Paris, A. Leclerc, éditeur, 3 fr. 50.
- Anuario medico Sud-Americano, 1912, con su suplemento hasta agosto.*
- DEMOLE (Louis), *Documents médicaux et sociaux sur cent familles nombreuses lyonnaises* (1912). A. Maloine, éditeur, Paris.
- LAVENANT (A.) et ZISLIN (J.-J.), *L'induration plastique des corps caverneux*. Extrait du *Paris chirurgical*, juillet-septembre 1910. A. Maloine, éditeur, Paris.
- VERHAS (F.), *La guérison de Pierre de Rudder, ou la miraculeuse substitution d'une jambe droite à une jambe gauche*. Bruxelles (1911). Bibliothèque de propagande (S. A.).
- BENON (R.), *Assistance hospitalière spéciale et états mentaux aigus ou subaigus*. Paris, Masson et C^{ie}, éditeurs (1911).
- LEROUX (D^r Robert), *Memento pour les maladies du nez, de la gorge et des oreilles*. Paris (1912-1913), chez l'auteur, 36, rue Washington.
- Medicus*, Guide annuaire des étudiants et des praticiens (1912-1913). Librairie du Progrès médical, 41, rue des Ecoles, Paris.

BÉRILLON (D^r). *La malléabilité mentale, diagnostic et utilisation en pédagogie et en psychothérapie*. Clermont (Oise), Daix frères et Thiron (1912).

PERRIER (D^r Charles), *Le pied et ses rapports avec la taille chez les criminels*. A. Rey, 4, rue Gentil, Lyon (1912).

RÉVILLET (D^r L.), *Le traitement de la tuberculose infantile sur le littoral méditerranéen par les cures marine et solaire* (2^e édition). Cannes, Robaudy, 24, rue Hoche.

BÉRILLON (D^r). *La pathologie pré-colombienne, d'après les ex-voto aztèques*. Paris, Maloine (1911).

BÉRILLON (D^r). *Le nerveux et le mental. Les caractères distincts de la névropathie et de la psychopathie*. Gand, A. Van der Haeghen (1912).

RÉMY DE GOURMONT, *Promenades littéraires* (IV^e série). Paris, *Mercur de France* (1912).

MAETERLANCK (Louis), *Péchés primitifs*. (Art et Folklore). Paris, *Mercur de France*, 26, rue de Condé.

HAVELOCK-ELLIS, *Le monde des rêves* (traduit de l'anglais par G. de Lautrec). Paris, *Mercur de France* (1912).

GAULOT (Paul), *Les petites victimes de la Terreur*. Paris, Plon-Nourrit et C^{ie}, imprimeurs-éditeurs (1912).

ROCHON-DUVIGNEAUD (D^r), *La rétinite albuminurique; rapport présenté le 6 mai 1912*. Paris, G. Steinheil, éditeur (1912).

HAUTERIVE (Ernest d'), *Le journal d'émigration du comte d'Espinchal*, publié d'après les manuscrits originaux. Paris, Perrin et C^{ie} (1912).

WALISZEWSKI (H.), *Le fils de la grande Catherine, Paul I^{er}, empereur de Russie, sa vie, son règne, sa mort (1754-1801)*. Paris, Plon-Nourrit et C^{ie} (1912).

CATHELIX (D^r F.), *La circulation du liquide céphalo-rachidien, avec application à la thérapeutique*. Paris, J.-B. Baillière et fils (1912).

SÉCHÉ (Léon), *Victor Hugo et les poètes*. Paris, *Mercur de France* (1912).

SÉCHÉ (Léon), *Victor Hugo et les artistes*. Paris, *Mercur de France* (1912).

FLEISCHMANN (Hector), *Le quartier général de Napoléon à Waterloo*. Paris, 56, rue Michel-Ange (1912).

LECLERCQ (Jules), *Aux sources du Nil par le chemin de fer de l'Ouganda*. Paris, Plon-Nourrit et C^{ie} (1913).

GRASSET (D^r H.), *Etude historique et critique sur les générations spontanées et l'hétérogénie*. Paris, Jules Roussel (1913).

LACASSAGNE (A.), *La signification des tatouages chez les peuples primitifs et dans les civilisations méditerranéennes*. Lyon, A. Rey (1912).

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Médecine et Littérature

Le roman d'amour et les derniers jours d'un philosophe.

Par M. le D^r F.-F. VALLON,

Médecin consultant à Contrexéville.

A ce front riant, dirait-on
Que c'est là Tacite ou Newton ?

MARMONTEL.

(Sur le portrait de d'Alembert, par LA TOUR.)

« A la mine, on juge le pèlerin ». Fort de ce prudent adage, j'ai voulu voir la mine de mon philosophe et surprendre un peu de sa vie, avant de décrire sa mort.

Le musée du Louvre possède le portrait de d'Alembert, par Quentin de La Tour, délicieux pastel dont, avec les contemporains, nous admirons la vie intense et la subtile pénétration. Il nous a paru intéressant de voir d'Alembert autrement que par un chef-d'œuvre universellement connu. D'ailleurs, le d'Alembert de La Tour n'a pas encore souffert — le pastel est de 1753 — et le pastelliste ne savait pas ne pas faire joli (1).

C'est donc sur le masque de spirituelle commère qui fut celui de Jean le Rond d'Alembert quinquagénaire — si l'on en croit la véracité du pinceau de Catherine Lusurier. — que je me suis efforcé de retrouver les traces de cette grande âme.

Ce portrait n'est pas le moins remarquable de la salle des encyclopédistes, au musée Carnavalet. Il y fait pendant à celui de l'inquiet Jean-Jacques, et vis-à-vis à un tableautin aussi plaisant qu'irrévérencieux, où le Patriarche de Ferney, surpris par le peintre dans une attitude familière de son petit lever, en appareil nocturne, chemise et bonnet, s'efforce, par des mouvements prudemment compensés, d'introduire dans ses chausses une anatomie décharnée. Un

(1) En ce cas particulier, je n'en veux pour preuve que le fait qu'il a agrandi les yeux de d'Alembert. Tous les contemporains décrivent de petits yeux au philosophe. Grimm nous dit, en propres termes : « Il avait les yeux petits. » (T. XIII, p. 489, Correspondance.) Catherine Lusurier est, il n'en faut pas douter, plus près du modèle, à ce point de vue.

secrétaire, dont la perruque de frais poudrée et la déférente correction sortent de la meilleure compagnie, écrit cependant, sous l'auguste dictée.

L'œuvre de Catherine Luserier est datée de 1770. D'Alembert avait donc cinquante-trois ans.

Ce qui frappe, d'abord, dans ce portrait, c'est le mouvement du front qui, étroit, fuyant et haut, sous la perruque d'une inélégante platitude, se creuse avant de mourir aux fortes saillies des bosses orbitaires.

La courbe des sourcils châtain est bien dessinée. Entre les paupières bridées, l'œil, petit et marron, brille avec une malice singulière. Le regard s'est affilé, d'ailleurs, depuis le pastel de La Tour. On n'y retrouve plus cette joie candide de vivre et de moquer, cette expression de radieuse malice, qui frappe chez le d'Alembert du Louvre. M^{lle} de Lespinasse a passé par là !

Au Louvre, il est libre encore, et coquet, pomponné — et joyeux autant que nous le peint Marmontel. A Carnavalet, il a dix-sept ans de servitude.

La mère Rousseau, la bonne nourrice-vitrière de d'Alembert, avait, certes, un tesson de miroir et le philosophe s'y était regardé : car il nous dit qu' « il n'a rien dans la figure de remarquable, soit en bien, soit en mal » ; et « que sa physionomie est, pour l'ordinaire, *ironique* et *maligne* » ; et il ajoute qu' « il est très frappé du ridicule et qu'il a peut-être quelque talent pour le saisir (1) ».

Si l'œil accorde de la distinction au reste du visage, le nez est gros et court, la bouche grande et vague et la lèvre inférieure, épaisse, esquisse une moue désabusée. Le gai célibataire du Louvre n'a pas cette expression... Molle figure, en somme, dont la féminité détonne, jusqu'à nous choquer, avec l'œuvre forte et grave du modèle.

Le miroir de la mère Rousseau et l'opinion contemporaine avaient encore averti d'Alembert de ce flagrant contraste :

On ne se douterait pas, en le voyant, dit-il encore de lui-même dans son portrait, qu'il a donné à des études profondes la plus grande part de sa vie.

Il avait d'autres singularités :

Le son de sa voix est si clair, si perçant, qu'on le soupçonnerait d'avoir été dispensé par la nature de faire à la philosophie le sacrifice cruel qu'Origène crut lui devoir. Tout Paris sut dans le temps la réponse d'un homme du monde, à qui sa maîtresse s'efforçait de donner de la jalousie, en faisant l'éloge le plus pompeux de toutes les qualités de notre philosophe ; ne trouvant pas d'exagération assez forte, elle finit par lui dire : *Oui, c'est un dieu. — Ah ! s'il était dieu, Madame, il commencerait par se faire homme.*

(1) Portrait de d'Alembert fait par lui-même et adressé à M^{me} ***. (CONDORCET, *Vie de d'Alembert*.)

La débilité génitale de d'Alembert nous donne la clef de sa complaisance. La conscience d'une infériorité que, d'ailleurs, sa maîtresse ne se faisait pas faute de lui reprocher, l'avait amené, pour éviter de perdre un objet si cher, à en accepter le partage. Entre deux maux, il choisit le moindre. On sait de quelle compatissante longanimité il subissait les contre-coups de ces amours rivales. M. de Mora avait-il eu le réveil galant, on souriait à d'Alembert ; l'amant actif avait-il eu quelque noirceur, le pauvre philosophe pleurait à l'unisson de M^{lle} de Lespinasse.

A la poste, d'Alembert n'avait pas besoin de se nommer, pour qu'on lui remit les lettres brûlantes de M. de Mora, car la tendre Julie, dévorée d'amour et d'impatience, l'y avait fait connaître, en l'envoyant y guetter l'arrivée des courriers d'Espagne.

Discret comme un confessionnal, l'abbé Morellet, qui n'ignora rien cependant des déboires de son ami, ne nous en veut rien dire. Mais nous devons à Marmontel, qui fut le confident préféré de ces amours malheureuses, quelques indiscretions apitoyées ; celle-ci donne la mesure de l'égarément de ce pauvre grand amoureux :

Le malheureux ! tels étaient pour elle son dévouement et son obéissance, qu'en l'absence de M. de Mora, c'était lui qui, dès le matin, allait quérir ses lettres à la poste et les lui apportait à son réveil. Enfin, le jeune Espagnol, étant tombé malade dans sa patrie, et sa famille n'attendant que sa convalescence pour le marier convenablement, M^{lle} de Lespinasse imagina de faire prononcer par un médecin de Paris que le climat de l'Espagne lui serait mortel ; que si on voulait lui sauver la vie, il fallait qu'on le renvoyât respirer l'air de France : *et cette consultation, dictée par M^{lle} de Lespinasse, ce fut d'Alembert qui l'obtint de Lorry (1), son ami intime, et l'un des plus célèbres médecins de Paris.* L'autorité de Lorry, appuyée par le malade, eut en Espagne tout son effet ; on laissa partir le jeune homme ; il mourut en chemin ; et le chagrin profond qu'en ressentit M^{lle} de Lespinasse, achevant de détruire cette frêle machine, « que son âme avait ruinée », la précipita au tombeau.

Ajoutons, pour être vrai, que d'Alembert eut encore un rival heureux, — et qui n'avait qu'à parler pour l'être davantage : — je fais allusion au général-comte de Guibert, dont la circonspection s'effara vite de la débordante passion de Julie, et qui se déroba. Que n'eût-il mieux aimé ! Notre philosophe eût été moins à plaindre.

A ce moment, le sec et froid Grimm s'émeut lui-même — au nom de son orgueil viril, certes, — de l'état de pitoyable servitude où cette Circé a réduit d'Alembert :

Il n'y a pas, dit-il, de malheureux Savoyard à Paris qui fasse autant de courses, autant de commissions fatigantes que le premier géomètre de

(1) Le D^r Lorry, âme généreuse, secourable à toutes les infortunes, finit dans un dénuement cruel, après avoir retenu, pendant de longues années, une clientèle brillante et avoir eu l'honneur insigne de saigner le Roi dans sa dernière maladie.

l'Europe, le chef de la secte encyclopédique, le dictateur de nos académies, ce philosophe qui eut l'honneur de refuser la gloire d'élever l'héritier du plus vaste empire (1), n'en faisait, tous les matins, pour le service de M^{lle} de Lespinasse.

Elle mourut enfin, en 1776. Elle avait quarante-quatre ans. Elle mourut, non sans avoir pris le soin féroce de larder d'un dernier coup de pointe le cœur pantelant de son ami :

A ses derniers jours, elle tendit la main à d'Alembert, qui ne la quittait pas :

— Mon ami, dit elle tristement, il y a vingt ans que vous m'aimez, il y a vingt ans que vous m'avez sacrifié toutes les libertés de votre cœur, *il y a vingt ans que je vous trompe.*

Arsène Houssaye, outré du cynisme de ce trait qu'il rapporte, venge d'Alembert en refusant tout agrément à M^{lle} de Lespinasse, hormis ceux de l'esprit :

Elle n'avait, dit-il, ni naissance, ni fortune, ni beauté.

Et plus loin :

M^{lle} de Lespinasse n'était pas belle et d'Alembert n'était pas né pour l'amour ; aussi les hommes n'enviaient pas d'Alembert et les femmes n'enviaient pas M^{lle} de Lespinasse. *Savez-vous quel fut le premier ouvrage qu'elle inspira à d'Alembert ? Un volume in-quarto sur la vaccine (2).* M^{lle} de Lespinasse était outragée par la petite vérole. C'était s'y prendre sur le tard.

D'Alembert n'était pour elle que le pain quotidien de l'amour ; mais elle ne se contentait pas de ce repas platonique.

Julie ne devait précéder que de sept ans d'Alembert dans la tombe.

Désespéré et languissant désormais, il traîna des jours moroses. Son *Deus ex machina* n'était plus. Il eut tout l'amer loisir de penser à sa pierre qui devait bientôt commencer à le faire souffrir, tandis qu'il dépouillait la correspondance fougueusement amoureuse dont sa propre maîtresse avait fatigué M. de Guibert, et que, par un excès de cruauté, elle l'avait chargé de classer, à son lit de mort.

La santé de d'Alembert, bien avant la fin de Julie, avait déjà donné de légitimes sujets d'alarmes à ses amis. Marmontel nous dit qu'après la rupture de M^{lle} de Lespinasse et de M^{me} du Deffand, en 1762,

Il tomba malade assez gravement pour inquiéter Bouvart, son médecin. Sa maladie était une de ces fièvres putrides dont le premier remède est un

(1) Le Czarewitch, fils de Catherine II de Russie.

(2) On essayait timidement, alors, d'introduire en France la découverte de Jenner. On sait que ce ne fut qu'en 1801 que la vaccine y eut vraiment droit de cité.



D'ALEMBERT

(d'après la peinture de QUESTIS LA TOUR, Musée du Louvre).

air libre et pur. Or son logement, chez sa vitrière, était une petite chambre mal éclairée, mal aérée, avec un lit à tombeau, très étroit. Bouvart nous déclara que l'incommodité de ce logement pouvait lui être funeste. Watelet lui en offrit un dans son hôtel, voisin du boulevard du Temple ; il y fut transporté ; et M^{lle} de Lespinasse, quoiqu'on pût penser et dire, s'établit sa garde-malade. Personne n'en pensa et n'en dit que du bien (1).

En juin 1770, Grimm écrit :

L'imbecillité dont M. d'Alembert se plaint est la suite du dépérissement de sa santé, qui n'a jamais été forte et qui se dérange de plus en plus. Il a perdu le sommeil et il maigrit de jour en jour. Il a été obligé, depuis plus de six mois, de renoncer à tout travail et à toute application, et cette privation du seul amusement d'une tête accoutumée à réfléchir, influe sensiblement sur son humeur. Il a eu, peu de temps après son voyage de Potsdam, une maladie sérieuse et longue, dont il ne s'est jamais bien rétabli, et la faiblesse de son tempérament rend son état plus inquiétant (2).

Il alla mieux, toutefois, puisque de 1770 à 1780, rien ne nous est plus signalé. Mais dans sa lyrique invocation : « Mânes de M^{lle} de Lespinasse », parmi des plaintes déchirantes, il appelle la mort qui tarde :

Dans le triste état où je suis, une maladie serait un bien pour moi ; elle adoucirait mes peines morales, en aggravant mes maux physiques, et peut-être me conduirait-elle bientôt à la fin désirée des uns et des autres. Un pressentiment secret, qui pénètre et adoucit mon âme, m'avertit que cette fin n'est pas éloignée (3).

Sa voix fut entendue ; la maladie vint, et la mort :

Mais d'Alembert commençait à sentir les déchirements de la pierre, et bientôt il n'exista plus que pour souffrir et mourir lentement dans les plus cruelles douleurs.

Dès lors, n'eût-il été possédé par son désespoir, que n'atténuent ni le temps ni les sympathies attentives dont ses amis l'entourent, son humeur, qu'au dire des contemporains et de lui-même (4) il avait facile et gaie, aurait été nécessairement touchée par l'hypochondrie lithiasique.

(1) MARMONTEL, *Œuvres posthumes*, 1804, t. I, l. III, p. 191.

(2) *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, par GRIMM, DIDEROT, MEISTER, Éd. Tourneux, t. IX, Garnier frères, 1882.

(3) CONDORCET, *Œuvres de d'Alembert*.

(4) « De cette société (qui se réunissait chez M^{me} Geoffrin), l'homme le plus gai, le plus amusé, le plus amusant dans sa gaieté, c'était d'Alembert. Après avoir passé sa matinée à chiffrer de l'algèbre et à résoudre des problèmes de dynamique et d'astronomie, il sortait de chez sa vitrière, comme un écolier échappé du collège, ne demandant qu'à se réjouir, et par le tour vif et plaisant que prenait alors cet esprit si lumineux, si profond, si solide, il faisait oublier en lui le philosophe et le savant, pour n'y plus voir que l'homme aimable. » (MARMONTEL, *Mémoires*.)

En septembre 1783, Grimm écrivait :

Nous sommes sur le point de perdre MM. d'Alembert et Diderot, le premier d'un marasme joint à une maladie de vessie, le second d'une hydropisie.

Les deux frères d'armes moururent presque ensemble ; d'Alembert, un mois après ; Diderot, le 30 juillet suivant.

Cet homme célèbre, surtout par les bontés et les bienfaits dont Votre Majesté l'a honoré pendant trente ans, a terminé sa carrière le 29, à sept heures du matin...

Inexacte flagornerie : d'Alembert avait d'autres titres à l'attention de la postérité que la fidèle faveur du roi de Prusse !

La vie n'était plus pour lui un bien désirable. Ses infirmités s'étaient aggravées à un point alarmant par les inquiétudes et par les craintes de son imagination (GRIMM).

Las du qui-vive perpétuel que nécessitaient les charges incessantes des Chaumery, des Hayer, des Le Chapelain, des Boyer, d'Alembert avait, dès 1758, déserté le front des encyclopédistes où il combattait à la droite de Diderot. Il n'en fut pas moins encore inquiété par la vindicte des Jésuites et de leurs pamphlétaires : on ne lui pardonnait pas la lumineuse préface de l'*Encyclopédie*.

Grimm écrivait encore, sans davantage de bienveillance :

M. d'Alembert est mort le 29 octobre, âgé de près de soixante-six ans, d'un marasme, suite des douleurs occasionnées par la pierre qu'on lui a trouvée dans la vessie ; elle était assez considérable, mais non adhérente. *Il n'avait jamais voulu permettre qu'on le sondât*, déterminé à ne pas souffrir une opération qui, seule, eût pu lui conserver la vie ; il redoutait de s'assurer de la cause de ses souffrances et *le nom seul de lithotome le faisait frémir*. On a quelque peine à pardonner au coryphée des philosophes d'avoir montré si peu de fermeté, lorsqu'un pauvre archevêque de quatre-vingts ans lui en avait donné un bel exemple (Mgr Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, avait été taillé très heureusement à quatre-vingts ans passés). Mais cette disposition tient moins sans doute au caractère de nos idées qu'à celui de nos sentiments ; *peut-être même un géomètre a-t-il l'esprit trop juste pour avoir du courage*.

Gratuite méchanceté, dont ne s'honore pas la mémoire de Grimm.

Des douleurs aussi aiguës que celles qu'il devait souffrir depuis longtemps étaient une source d'impatience qui pouvait bien les rendre excusables, et ce sont ces douleurs, bien plus que l'approche de la mort, sur laquelle il ne se faisait pas d'illusions, qui avaient excessivement aigri son caractère ; il n'a pas cessé, un seul jour, de voir ses amis.

Grimm n'a pas besoin de dire qu'il n'en était pas.

Le poète Thomas avait des accents plus nobles pour annoncer cette mort à M^{me} Necker :

Voilà d'Alembert hors des factions, des partis, de tous les petits mouvements de la terre. *Son âme a repris sa grandeur en remontant à sa source...*

Vous savez qu'on a disputé deux jours pour savoir dans quel coin reposerait sa poussière. Où est-il maintenant ? A-t-il reconnu Montesquieu ? L'âme de Rousseau lui a-t-elle pardonné en le revoyant ? Secret de l'éternité et d'un monde inconnu (1).

Enfin, le 28 novembre 1783, un mois après la mort de d'Alembert, Grimm écrit à Frédéric II :

J'ai su de lui (du marquis de Condorcet) les derniers instants de ce philosophe, et j'ai été charmé d'apprendre que le calme et la tranquillité avaient reparu pendant les trois derniers jours, lorsque tout espoir de rétablissement l'eut abandonné. Je l'avais quitté environ quinze jours avant sa mort, dans un tel état d'inquiétude que j'en restai vivement affecté. On lui a trouvé une pierre, grosse comme la moitié d'un œuf. Cette pierre n'était pas adhérente et l'opération, suivant les apparences, en eût été facile.

Cette lettre est plus humaine. Il est vrai que Grimm avait trouvé fort piquant le vœu de Condorcet, qui « voudrait que son ami (d'Alembert), après avoir été, « toute sa vie, protégé par « Votre Majesté, lui dût encore un monument qui crevât les « yeux des prêtres » Grimm se garde donc de diminuer davantage la mémoire de d'Alembert, dans l'espoir réjouissant que le Roi philosophe aura l'ambition de camper un d'Alembert de marbre au chœur d'une cathédrale, en manière d'apothéose !

Le doux d'Alembert, si peu combatif, eût été bien gêné de devenir ainsi, pour parler le langage cher aux philosophes, l'étendard de la Libre Pensée planté dans un repaire du Fanatisme.

Telle fut la fin de ce « géomètre », dont l'amour a régi si paradoxalement les destinées (2).

Il n'eut pas le jaloux orgueil ni la versatilité fringante du mâle, parce qu'il n'en avait pas l'amoureuse valeur. Il eut la malechance d'aimer une femme qui n'avait pas que de l'esprit. Quand il s'en aperçut, son amour sut s'accommoder d'un coin de cœur, où il grignota, à petit bruit.

Profond, mais discret, cet amour a vécu de reliefs pendant vingt ans, de ce qu'on voulait bien lui donner. C'est qu'il n'avait pas l'estomac de se mettre franchement à table.

(1) THOMAS, *Œuvres complètes*, t. VI, p. 399, F. Didot, 1822.

(2) Abandonné dès sa naissance, sur les marches de l'église Saint-Jean-le-Rond, par ses auteurs M^{me} de Tencin, — « la belle et scélérate chanoinesse Tencin », comme la nomme Djderot, « la religieuse défroquée », comme l'appelle la comtesse de Noailles — et Destouches, dit Destouches-Canon, officier d'artillerie, il fut porté aux Enfants-Trouvés. Son père l'en tira bientôt, pour le mettre en nourrice chez la mère Rousseau, vitrière, rue Michel-le-Comte, « qui l'allaita et l'éleva très difficilement, à cause de la délicatesse de sa constitution ».

D'Alembert n'eut pas l'élémentaire ambition de la lice exclusive, parce qu'il ne se savait pas un brillant joueur. Il se plaignait, certes, mais il avait des sourires dans ses larmes : il la voyait, il la servait. Quand il ne la vit plus, il mourut.

Alors même que son œuvre n'assurerait pas à d'Alembert une éclatante rédemption, il ne faudrait pas le condamner. Il faudrait se rappeler qu'il a vécu au siècle des *Confessions* et de *Manon Lescaut*, au siècle qui assista à la naissance de l'Homme sensible, et dont la miséricorde fut infinie pour les erreurs des amours sincères.

L'élégant et froid dévergondage de la Cour et de la Ville fut l'enfer où venait d'éclorre la fleur bleue du sentiment. Le règne de Louis XV assista à la Renaissance de l'amour.

Le petit dieu Amour avait été fort maltraité par les brutalités du xvi^e siècle : les Précieuses l'avaient ensuite empêtré de rubans et de guirlandes et voilà qu'il se noyait dans la débauche du xviii^e siècle, cette débauche systématique et repue qui n'avait pas même l'excuse du désir.

Les apôtres du « Retour à l'état de nature », qui l'en avaient retiré après lui avoir essuyé les ailes, en furent fort embarrassés, d'autant qu'il était venu à l'enfant un violent goût de vivre et qu'il s'agitait furieusement. C'est pourquoi nous voyons tant d'incertitude et de désordre dans la manière de ces sauveteurs inexpérimentés qui furent « les premiers hommes sensibles ». Rousseau est d'une balbutiante gaucherie avec « sa maman », M^{me} de Warens, et d'Alembert pardonne ses amants à M^{lle} de Lespinasse. Tenons-nous-en donc à l'amène jugement de Marmontel :

Dans une faible esquisse de son éloge, j'ai essayé de peindre la douce égalité de ce caractère, toujours vrai, toujours simple, parce qu'il était naturel, éloigné de toute jactance, de toute dissimulation, mêlé de force et de faiblesse, mais dont la force était de la vertu et la faiblesse de la bonté.

Et citons, pour finir, ces paroles qui ne sont pas d'un lâche :

M. d'Alembert, en chargeant M. le marquis de Condorcet de ses dernières dispositions, lui dit, riant malgré ses douleurs :

— *Mon ami, vous ferez mon éloge dans les deux Académies ; vous n'avez pas de temps à perdre pour cette double besogne.*



Echos de la « Chronique »

Le rôle du médecin dans les duels.

Ne croyez pas, nous dit le Dr DARTIGUES (1), que le chirurgien assiste à un duel d'un cœur léger ; et, bien qu'il soit habitué à la vue du sang, n'allez pas vous imaginer qu'il ne rêve que plaies et bosses. Il sent peser sur lui une lourde responsabilité, et cela suffit à lui causer un certain malaise.

Quoi qu'il en soit de son état d'âme, le rôle du chirurgien du duel est bien défini : il doit assister son client avant, pendant et après le combat.

En matière de duel, le chirurgien est un *consultant* d'abord, un *thérapeute* ensuite. C'est un rôle difficile qui lui incombe : il doit le remplir sans faiblesse, mais sans forfanterie. Il n'oubliera jamais que, dans cette tragi-comédie qu'est le duel, si celui-ci ne tourne pas toujours et, bien heureusement, au tragique, il faut du moins le prendre au sérieux. Une affaire qui peut se terminer par une mort d'homme ne saurait être considérée comme une partie de plaisir.

Encore les « hommes saignants » !

Notre écho a eu un retentissement auquel nous étions loin de nous attendre ; la presse scientifique et, après elle, la presse quotidienne, l'ont reproduit avec ou sans commentaires ; mais, dans tous les milieux, il a produit une impression profonde.

Un de nos lecteurs, M. le Dr F. MERZ, a bien voulu nous transmettre une très curieuse brochure (2), d'où nous extrairons quelques détails complémentaires sur cette question encore mal élucidée.

Quelle est l'origine de cette étrange constitution, c'est-à-dire de cette disposition aux pertes de sang, que nous avons signalée dans un précédent numéro ? On l'ignore absolument. Les familles de « Bluters » sont fixées dans le pays depuis les temps les plus reculés et ont toujours eu, semble-t-il, cette disposition.

Le plus généralement, ces « Bluters » succombent à des hémorragies de toute espèce, à l'hydropisie ou à la gangrène, suite de blessures.

Les hémorragies ont lieu par les plaies, par les gencives, par la muqueuse nasale, par les poumons, par les organes digestifs, ou par les organes génitaux.

(1) *Le Duel au point de vue chirurgical*, par le Dr L. DARTIGUES (extrait de la *Nouvelle Revue*, du 15 avril 1912).

(2) *Geschichte und Stammbaum der Bluter von Tenna* (canton Graubünden), Inaugural-Dissertation behufs erlangung des doctorgrades der hohen medicinischen Facultat zu Basel, Vorgelegt von Anton Hoessli, Z. Assistent am Cantonsspital in Münsterlingen, Ct. Thurgau, Basel, 1885.

PRÉPARATIONS DU D^r DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^r Déclat

Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique pur

PANSEMENTS, PLAIES, BRULURES, GARGARISMES
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

**SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR
DU D^r DÉCLAT**

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

**PATE PHÉNIQUÉE
Du D^r DÉCLAT**

0,01 centigr. par tablette

**Sirop au Phénate d'Ammoniaque
Du D^r DÉCLAT**

1 éq. : d'Ammoniaque + 1 éq. : d'Acide phénique

*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES,
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.

Reconstituant du Globule sanguin

EUGÉINE PRUNIER

(Phosphomannitate de fer granulé)

l'Eugéine Prunier

est parfaitement assimilable.

l'Eugéine Prunier

ne constipe pas.

l'Eugéine Prunier

est dosée à 0 gr. 10 cent. de phosphomannitate de fer par cuillerée à café.

l'Eugéine Prunier

se prend indifféremment avant ou après le repas à la dose de 2 à 4 cuillerées à café par jour.

Quand les « Bluters » se blessent, le sang s'arrête d'abord facilement ; puis, une croûte noire se forme au bout de huit jours, elle se gonfle, devient tellement sensible et douloureuse, que le malade en éprouve parfois des syncopes et des convulsions ; enfin, le sang se fait jour à l'extérieur et tous les accidents cessent !

Le pourtour des plaies en voie de guérison offre chez ces malades les couleurs de l'arc-en-ciel (*sic*). Les sujets recouvrent leurs blessures de pommes de terre crues et râpées ; quelquefois, ils se font tirer le sang sur un point éloigné du lieu de l'hémorragie.

Les « Bluters » supportent impunément les hémorragies les plus abondantes : le D^r VIELI, de Coire, en a observé une qui durait depuis quatre semaines ; il fallut comprimer la carotide pour l'arrêter, mais il survint aussitôt des syncopes et des convulsions.

Les moyens habituels ont échoué dans la plupart des cas : l'application locale de l'acide sulfurique ne réussit pas mieux que le nitrate d'argent, la créosote, la poudre de cachou, ou la limonade sulfurique prise en boisson. L'iode, combiné au fer, a produit quelques améliorations passagères, surtout chez les enfants. Pour le surplus, lisez la monographie (en allemand) du D^r Hæssli, dont une traduction française serait bien accueillie de tous ceux qu'intéresse cet inquiétant problème d'hémophilie héréditaire.

Les sept merveilles modernes.

La section de chimie d'une Université américaine vient de déclarer que, sur sept merveilles du monde moderne, six appartiennent à des Français.

A Charles de LESSEPS on doit, en effet, le *canal de Panama* ; à MOUILLARD, ADER et CHANUTE, les *aéroplanes* ; à PASTEUR, les *antitoxines* ; à CURIE et BECQUEREL, le *radium* ; à BERTHELOT, la *chimie synthétique* ; à BRANLY, la *télégraphie sans fil*. Seul, le téléphone, inventé par EDISON, serait une conquête américaine.

Eh bien ! mais alors que fait-on de BOURSEUL, qui avait, ce nous semble, trouvé le téléphone bien avant Edison ; comme Ch. Cros avait découvert avant tous autres le phonographe, le photophone et la photographie des couleurs (1) ? Ces choses-là ont besoin d'être redites de temps à autre ; on oublie, si vite, en France, surtout quand il s'agit de rendre hommage à des Français.

La maladie de Rochefort.

L'illustre pamphlétaire vient d'en faire l'aveu public : le mal dont il souffre est la *maladie de Reichsmann*, voilà qui est acquis à l'histoire. Et si Rochefort conserve, à plus de 80 ans, cette étonnante vitalité, il reconnaît le devoir aux soins dont l'entoure son médecin habituel, notre excellent ami BROCHIN, et aussi aux conseils éclairés du professeur Albert ROBIN.

(1) V. sur Ch. Cros, la *Chronique médicale*, 1900.

PETITS RENSEIGNEMENTS

A. J. M. F. — Assemblée annuelle.

L'assemblée annuelle de l'*Association des journalistes médicaux français* s'est tenue le samedi 1^{er} février, à 5 heures, dans une des salles de thèses de la Faculté. Après échange d'observations sur les communications à l'ordre du jour, il a été procédé à l'élection du bureau pour l'année 1913.

M. le professeur PONCET a été élu Président de l'Association ; MM. les D^{rs} DOUMER (de Lille) et R. BLONDEL (de Paris), vice-présidents ; secrétaire général, D^r LAUMONIER ; secrétaire général adjoint, D^r H. BOUQUET.

Un banquet confraternel a suivi la réunion et, selon la formule, la plus parfaite cordialité n'a cessé de régner entre les convives.

L'Association compte, à l'heure actuelle, 155 membres. Les adhésions sont reçues par le D^r LAUMONIER, 18, rue Le Verrier, Paris, VI^e.

A. P. M. — Session d'études en Espagne-Portugal.

La dixième session d'études de l'*Association internationale de Perfectionnement scientifique et d'Enseignement médical complémentaire, patronnée par le gouvernement français*, se tiendra aux vacances de Pâques 1913, en Espagne et Portugal. (Si tous les participants se mettent d'accord, on organisera une excursion supplémentaire à Tanger.)

Le programme détaillé paraîtra dans le numéro de janvier 1913 de la revue de l'Association.

Envoi de ce numéro franco recommandé, contre 0 fr. 60 ou trois coupons-réponse internationaux. Le demander par lettre, ou s'adresser les *mercredis et samedis, de 3 à 4 heures*, au siège de l'Association, 12, rue François-Millet, Paris, XVI^e.

Cinquantenaire de Journal.

Notre excellent confrère l'*Union pharmaceutique* vient de fêter son cinquantenaire par un banquet (1), auquel M. le directeur de la Pharmacie centrale de France, propriétaire dudit journal, avait eu la gracieuseté de nous convier.

Nous avons vivement regretté que des engagements antérieurs nous aient empêché de nous retrouver dans un milieu où nous comptons nombre d'amis, avec lesquels nous aurions été particulièrement heureux d'évoquer de vieux et toujours chers souvenirs.

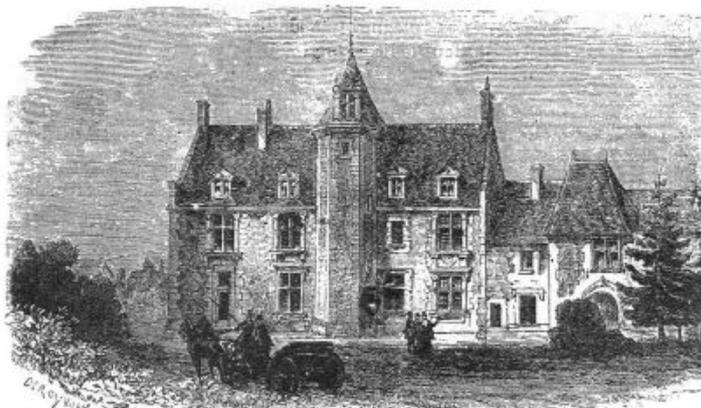
(1) Le banquet a eu lieu le 1^{er} février, au Palais d'Orsay.

Informations de la « Chronique »

Le mal mystérieux de Ronsard.

Les plus anciens biographes de RONSARD l'ont signalé et les plus récents ne nous apportent guère, convenons-en, de précisions nouvelles (1).

Du jour où une brillante carrière s'ouvrait devant lui, où dès l'adolescence le jeune P. de Ronsard s'annonçait comme un diplomate d'avenir, que se passa-t-il pour que toutes ces espérances fussent



CHATEAU DE LA POISSONNIÈRE (Vendômois), où naquit Ronsard.

ruinées d'un coup et que le futur ambassadeur, heureusement pour sa gloire, ait dû brusquement renoncer à l'ambition qu'il avait légitimement nourrie, pour se livrer, entièrement et exclusivement, aux délassements poétiques qui devaient lui assurer l'immortalité ? On le savait, mais on le savait mal.

Une infirmité qu'il allait garder toute sa vie, une surdité précoce, avait obligé Ronsard à abandonner sa charge à la cour et à se remettre aux lettres. A quelles causes l'attribuer ? C'est ce que maints commentateurs du poète, maints scolastes, ont cherché à déterminer, sans parvenir à une solution absolument satisfaisante.

(1) Nous nous faisons un devoir et un plaisir de mentionner, parmi les plus savantes contributions à la biographie du grand aède de la Pléiade, outre la notice très soignée de M. Ad. van BÈVER, placée en tête de la réimpression du *Livret de folastries* (Paris, *Mercur de France*, 1907), l'ouvrage très remarquable de M. Henri LOSCUXON sur *Pierre de Ronsard*, édité, avec le soin qu'elle apporte à toutes ses publications, par la maison Champion ; Paris, 1912.

Produisons les faits, en attendant leur interprétation. Entendons d'abord l'intéressé.

En 1555, il avait alors trente et un ans, Ronsard se plaint d'être déjà un vieillard avant l'heure :

Ma douce jouvance est passée,
 Ma première force est cassée,
 J'ay la dent noire et le chef blanc,
 Mes nerfs sont dissous et mes veines,
 Tant j'ay le corps froid, ne sont pleines
 Que d'une eau rousse, au lieu de sang.
 Adieu, ma lyre, adieu, fillettes,
 Jadis mes douces amourettes,
 Adieu, je sens venir ma fin.
 Nul passe-temps de ma jeunesse
 Ne m'accompagne en la vieillesse
 Que le feu, le lit et le vin.

Peut-on induire de ce passage que Ronsard ait fait, en ses jeunes ans, quelque excès imprudent ? A 15 ans, comme dit plaisamment M. Henri Longnon, c'eût été bien de la malchance, mais enfin...

Quoi qu'il en soit, au fort des guerres de religion, l'accusation fut portée par les huguenots, qui ne parlèrent de rien moins que de syphilis, contractée par Ronsard au loin et rapportée par lui en France.

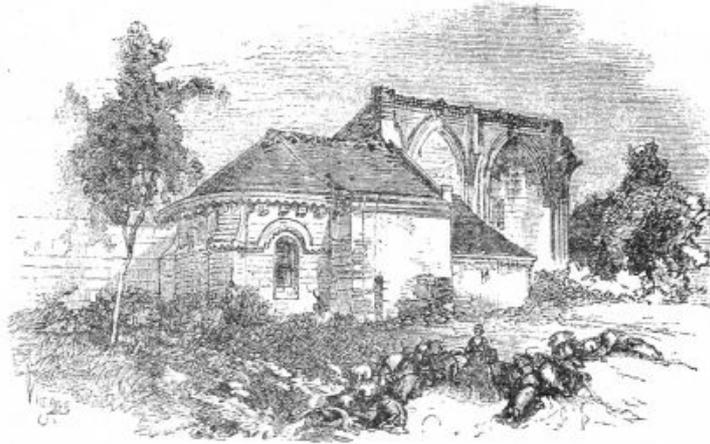
Plus dicunt quod Ronsardus
 Certo sit factus surdus
 A lue hispanica,
 Et quamvis sudaverit
 Non tamen receperit
 Auditum et reliqua (1).

D'autres ont incriminé les fatigues de toute espèce qu'il avait dû éprouver, en courant constamment les routes pendant plus de trois ans : les « tourments de mer », les « incommodités des chemins », le régime plus ou moins réconfortant des hôtelleries, l'usage d'aliments et de boissons sophistiqués, surtout « les vins souffrez et mixtionnés » d'Allemagne : tout cela, disent-ils, pourrait bien avoir miné une santé délicate.

On a parlé aussi de fièvre typhoïde, dont nous cherchons vainement les symptômes ; de paludisme aigu : Ronsard subit, en effet, plusieurs accès de fièvre, ressemblant assez à de la fièvre paludéenne ; de goutte articulaire. Tout cela, il faut bien le dire, est bien vague et bien imprécis. Ce que nous en devons retenir, c'est que Ronsard a trainé une existence traversée de maux sans nombre : accès de fièvre tierce et quarte, dyspepsie, catarrhes, douleurs de reins, gastralgie, attaques goutteuses ; mais quel fut, à l'origine, le

(1) BIBL. NAT., MS. 12616, p. 137 (cité par M. H. LONGNON).

mal précoce qui provoqua l'infirmité dont il resta jusqu'à la fin affligé et qui « le séparait de la compagnie et de la conversation des hommes et le confinait en un excès de solitude », c'est ce que nous laissons à de plus sagaces le soin de rechercher et, si faire se peut, d'établir.



RESTE DU PRIEURÉ DE SAINT-CÔME (Touraine), où mourut Ronsard.

Holbein, peintre d'enseignes.

On raconte qu'un jour, à Bâle, HOLBEIN s'était chargé de peindre l'enseigne d'un apothicaire. Le peintre de la *Danse macabre*, des illustrations de l'*Éloge de la folie*, de la *Passion du Christ*, de la même main qui peignit les portraits d'Erasme, de Thomas Morus, d'Henri VIII, d'Anne de Boleyn, etc., ne dédaignait pas de peindre quelquefois de simples enseignes.

Donc un jour, à Bâle, il peignait l'enseigne d'un apothicaire ; on le payait à l'heure, et l'heure d'Holbein se payait moins qu'une heure de fiacre ne se paye aujourd'hui.

Il faisait chaud, Holbein avait grand'soif, il aurait bien voulu distraire quelque chose de son temps pour aller au cabaret voisin ; mais le diable d'apothicaire venait à chaque instant voir si le peintre était toujours à l'ouvrage. Que fit celui-ci ? Au-dessous de l'échafaudage enveloppé de toile où il était assis, il peignit une paire de jambes si bien faites, si naturellement pendantes, si vivantes que tout le monde devait s'y tromper ; puis il s'esquiva et s'en alla au cabaret.

L'apothicaire vint plusieurs fois pour s'assurer que le peintre était toujours là : chaque fois il voyait les jambes pendantes et il rentrait dans sa boutique, en se frottant les mains d'avoir trouvé un artiste aussi assidu à sa besogne.

Se non e vero, e bene trovato !

Trouvailles curieuses et documents inédits

Ricord, médecin de campagne. — Broussais, candidat au professorat.

Le dernier catalogue de Noël Charavay, l'expert en autographes de la rue de Furstemberg, espoir des collectionneurs et providence des publicistes, contenait deux pièces du plus haut intérêt pour nous, médecins ; nous devons à l'extrême obligeance de leur propriétaire d'en mettre le texte sous les yeux des lecteurs de la *Chronique*.

La première, signée Ricord, est une requête adressée par l'éminent syphilitigraphe au grand chancelier de la Légion d'honneur pour obtenir la croix de cet ordre ; elle rappelle un détail, généralement ignoré mais que connaissent bien ceux qui ont lu la biographie de l'illustre praticien : Ricord avait débuté par être médecin de campagne ; il avait commencé par exercer son art à Crouÿ-sur-Ourcq, petite localité d'un millier d'habitants située à quelques lieues de Meaux. C'est même étant à Crouÿ, qu'il composa une véritable épopée, la *Dhuisyade*, « poème négligé en trois chants », que Chéreau n'a pas manqué de reproduire dans son précieux *Parnasse médical*.

L'origine de cette poésie mérite d'être rappelée : Ricord était en train de jouer aux cartes, au jeu du 21, avec le pharmacien et quelques autres notables de l'endroit, quand on apprend que le feu vient d'éclater dans une commune voisine, Dhuisy. Les pompiers se rassemblent, accourent sur le lieu du sinistre ; le chirurgien les accompagne, et c'est au retour de cette mémorable expédition, que celui-ci s'en constitue l'historiographe.

Il faut croire que Ricord ne considérait pas les services qu'il avait rendus à Crouÿ comme négligeables, puisqu'il les invoquera plus tard, pour obtenir la croix des braves.

Voici son épître, que nous avons tout lieu de croire inédite :

A M. le Grand Chancelier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur.

MONSIEUR LE GRAND CHANCELIER,

A mes états de service dans les hôpitaux civils de Paris et aux titres que m'ont pu mériter mon enseignement, mes découvertes et mes écrits en médecine, je dois rappeler qu'en reconnaissance de ce que j'ai fait dans ma pratique privée à Crouÿ-sur-Ourcq (Seine-et-Marne), le conseil municipal, le maire et les principaux habitants de la commune firent pour moi, dès 1832, la demande de la décoration de la Légion d'honneur.

Ce titre honorable pour moi est aujourd'hui dans mon dossier au ministère de l'instruction publique.

Paris, le 20 mai 1838.

RICORD.

La requête qui suit est écrite d'une autre encre.

Ce n'est plus un solliciteur qui fait valoir des états de service, c'est un homme conscient de sa valeur qui réclame un poste auquel lui donnent droit de prétendre les titres et les travaux dont il est l'auteur, et qui sait l'incontestable influence, la « révolution » que ceux-ci ont exercée sur la médecine elle-même.

Comme la précédente, la lettre de Broussais n'a, que nous sachions du moins, jamais été publiée.

Paris, 24 septembre 1821.

A M. le baron Cuvier, *Conseiller d'Etat, Président du Conseil royal de l'instruction publique.*

MONSIEUR LE BARON,

La mort de M. le D^r Corvisart laissant une place vacante à la Faculté, je désirerais être présenté comme candidat : mais ayant attaqué et réfuté les ouvrages du professeur qui est chargé de l'enseignement de la médecine interne à cette faculté, je dois m'attendre à être repoussé par ses collègues. Il ne me reste donc d'autres ressources que de m'adresser au Conseil royal de l'Université dont vous êtes le président.

Je n'y connais personne ; mais votre rare sagacité quand il s'agit de juger un homme, et la protection que vous accordez à tout ce qui tend au perfectionnement des sciences, me sont connus. C'en est assez pour me déterminer à surmonter la répugnance que m'inspirera toujours le titre de solliciteur.

Mes titres sont :

1^o Sept ans de professorat de médecine théorique et de leçons cliniques à l'hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce ;

2^o Autant de professorat *particulier* de pathologie interne et de physiologie pathologique aux élèves de la Faculté ;

3^o Un ouvrage intitulé *Histoire des phlegmons chroniques* et qui concourut en 1811 pour les prix décennaux ;

4^o *l'Examen de la doctrine médicale généralement adoptée* qui parut en 1816 ;

5^o *l'Examen des doctrines médicales* qui vient d'être publié.

Le premier de ces trois ouvrages a eu deux éditions ; la troisième est sous presse et tellement épuisée que je suis privé de l'avantage de vous l'offrir. Le second est également épuisé, mais il est en grande partie dans le troisième dont je vous prie de vouloir bien agréer un exemplaire.

Il me reste à solliciter de vous, Monsieur, une autre faveur : celle de vouloir bien m'accorder un entretien, lorsque vous aurez jeté les yeux sur mon ouvrage, afin que je puisse vous donner une idée juste de la révolution qui s'opère aujourd'hui dans l'art de guérir.

J'ai l'honneur d'être, avec une haute considération, Monsieur le Baron, votre très humble et très obéissant serviteur.

BROUSSAIS,

Rue Saint-Jacques, n^o 71.

Vieux-neuf Médical

Saint François de Sales et l'alcoolisme.

Notre ami LEGRAIN, le champion infatigable de la lutte antialcoolique, vient de découvrir, en l'auteur de *l'Introduction à la vie dévote*, un adepte inattendu.

« Les anciens Nazaréens, écrit saint François de Sales, s'abstenaient non seulement de tout ce qui pouvait enivrer, mais des raisins et du verjus, non point que le raisin enivre, mais parce qu'il y avait danger, en mangeant du verjus, d'exciter le désir de manger des raisins et en mangeant des raisins, de provoquer l'appétit à boire du moût et du vin. »

Aujourd'hui, certains se montrent moins intransigeants, qui préconisent le vin pour se garder de l'alcool. Mais les hydrophiles comme Legrain ne veulent faire aucune concession. *Aqua simplex*, telle est leur devise.

Recette pour avoir des mâles.

La recette suivante a été donnée par le sieur de SOLLEYSSEL, escuyer sieur du Clapier, l'un des chefs de l'Académie Royale, dans le *Parfait Mareschal*, édité à Paris en M. DC. LXXXV :

Ceux qui veulent avoir des masles pourront pratiquer ce qui suit, que vous pouvez expérimenter avec d'autres animaux, comme des vaches, chèvres, brebis, etc. Il faut que la cavalle soit bien en chaleur, la faire couvrir au matin toute la première et que ce soit depuis le quatrième jour de la Lune jusqu'au plein d'icelle et jamais au déclin : elle ne manquera pas de concevoir un masle, l'expérience vous le fera connoistre.

Cette recette s'applique-t-elle à « l'humain lignaige », selon la vivante expression de Paré ?

D^r BONNETTE (Toul).

La saignée au XVIII^e siècle.

Dans le n° 23 de la *Chronique médicale* (1^{er} décembre 1912), vous avez publié une notice sur POMET, à propos d'une conjecture historique émise par le susdit. Comme pendant à ce naïf marchand épicier-droguiste du xvii^e siècle, voici la mention d'un autre marchand de denrées coloniales du xviii^e siècle.

Celui-ci ne se piquait pas de science ; mais il était artiste et artiste très estimé, ami des Perronneau, des Cochin, etc., etc., membre de l'Académie du comte de Chabot.



Desfriches del.

Tiliard Sculp.

UNE SAIGNÉE AU XVIII^e SIÈCLE.

Il s'agit de DESFRICHES (*Un Amateur Orléanais au XVIII^e siècle : Aignan-Thomas Desfriches (1715-1800)*, par Paul RATOUIS de LIMAY ; Paris, 1907).

Je n'aurais pas cité cet artiste, s'il n'avait illustré, d'une fort belle et fort exacte vignette médicale, le frontispice du *Manuel des Dames de Charité* (5^e édition, 1765).

Cette gravure représente une jeune femme, à demi étendue dans un fauteuil et quasi syncopée sous l'influence d'une saignée. Sa reproduction dans votre journal sera sans doute appréciée par vos nombreux lecteurs. C'est à cette intention que M. Ratouis met très aimablement cette gravure à ma disposition.

D^r AL. VINACHE.

Le sucre en 1812.

Dans ses *Erreurs populaires sur la médecine*, Renaudin écrit : « Nous ne pouvons nous empêcher de répéter l'opinion généralement répandue sur la qualité *échauffante du sucre*. On croit, dit-il, que cette substance produit la constipation ; c'est une erreur.

« Le sucre pur (de canne) est un corps doux, *éminemment nourrissant* ; s'il ne laisse aucun résidu dans le canal intestinal, ce n'est point par une propriété échauffante ou astringente, c'est parce qu'aucune des molécules qui le composent n'est perdue ; qu'elles servent toutes à la nutrition et sont complètement absorbées par les vaisseaux lymphatiques du tube intestinal, d'où il résulte que le sucre ne constipe point, mais forme un chyle très abondant.

« Un jeune homme, qui a fait la dernière campagne de Russie, nous a assuré avoir dû en partie la conservation de ses jours à un pain de sucre qu'il avait emporté de Moscou, dont il mangeait quelques fragments lorsqu'il manquait de toute autre nourriture pendant la longue et pénible route qui le conduisit à Wilna. » (RENAULDIN.)

P. C. C. : D^r BONNETTE (Toul).

La réclame au XVIII^e siècle.

En feuilletant le *Mercur de France*, j'ai trouvé, dans le numéro de septembre 1769, cette singulière annonce, que j'ai copiée à l'intention de la *Chronique médicale* :

M. VALMONT de BOMARE, *docteur en médecine*, voyant que quantité de personnes demandaient ses secours à Paris pour différentes maladies, et notamment pour les vénériennes, a cru devoir fixer désormais sa résidence dans cette capitale, rue Comtesse-d'Artois, vis-à-vis la rue Mauconseil, la porte cochère à côté du café.

Il est apparemment curieux qu'un pareil avis ait pu être publié dans un journal littéraire, qui n'avait rien de médical ; mais, du moment qu'il était publié, on ne saurait s'étonner qu'il l'ait été dans le *Mercur*.

Paul GAUROT.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Jeton de trictrac, à sujets médicaux. — Le D^r J. NOIR nous adresse un jeton de trictrac, en bois noir, mesurant 0,05 de diamètre, et qui offre cette curieuse particularité, que chacune de ses faces représente un sujet médical. Nos lecteurs vont, d'ailleurs, en pouvoir juger, par la reproduction très fidèle que nous en donnons.

Ce jeton n'est certainement pas unique en son genre. Quelqu'un de nos correspondants en posséderait-il d'analogues, et voudrait-il nous en confier la photographie ou le dessin ?

L. R.



JETON DE TRIC-TRAC (Collection du D^r Julien Noir).

Quelle était la maladie de Pie VII en 1814 ? — Le 25 janvier 1814, le médecin principal Ribes reçut l'ordre de se rendre sur-le-champ à Fontainebleau et d'en partir le lendemain à 8 heures du matin pour accompagner le Pape jusque dans ses États.

« Le temps, écrit Ribes, était froid, le pays couvert de neige. Dans l'état de maladie où se trouvait le Souverain Pontife, l'accompagner en Italie était une mission très délicate et fort grave : car, si j'avais eu le malheur de le perdre, on n'aurait pas manqué de chercher à faire croire que sa mort n'était pas naturelle, surtout d'après les bruits que la malveillance faisait courir sur la nature de la mésintelligence qu'on prétendait exister entre l'Empereur et le Pape. Enfin j'eus le bonheur de remplir ma mission à la satisfaction du Saint-Père. A mon retour à Paris, l'Empereur avait abdicqué. »

Un confrère pourrait-il me dire quelle était la nature et la gravité de la maladie dont Pie VII souffrait en 1814 ?

D^r BONNETTE, Médecin militaire (Toul).

Question d'obstétrique. — Les multipares procréent, en général, à une époque assez sensiblement la même de l'année. Mon unique frère, de six ans plus jeune que moi, est né en *mars*, et moi en *avril*. Deux ans après son mariage, ma belle-sœur mettait au monde son premier enfant, 8 août 1901 ; le second, 5 juillet 1903 ; la troisième, 5 septembre 1905 ; et, enfin, la quatrième, 19 novembre 1910. À noter qu'entre les deux dernières filles, et pour respecter, ou à peu près, la série des intervalles réguliers, un autre enfant eût pu s'intercaler et venir en *octobre*.

À ces exemples tirés de ma propre famille, j'en ajouterais, sans le moindre embarras, quantité d'autres, observés autour de moi. Pourquoi cela ? Faut-il voir là l'effet du simple hasard ; ou, à côté de raisons multiples et plus ou moins fondées, susceptibles d'être invoquées, chaque femme présenterait-elle, suivant la saison, une aptitude spéciale à concevoir ? Problème intéressant que, d'un commun accord, aimeront certainement à creuser et à résoudre les lecteurs et lectrices de la *Chronique*.

D^r Marcel NATIER (*Paris*).

Ci-git, expression impropre ? — On peut lire au Père-Lachaise, sur une plaque du *Columbarium*, cette inscription :

CLUET Auguste
1832-1910
Ci-git
un bon citoyen.

Cette expression n'est-elle pas tout à fait impropre ? Dans un organisme, la matière organique est prépondérante ; l'os, le principal producteur de la cendre recueillie, ne constitue pas l'individu, il n'en est que l'accessoire, le vestige le moins fugace, et le fait de l'abriter derrière une dalle ne saurait justifier, à mon sens, cette expression : *ci-git*.

On couche un corps, on ne couche pas de la cendre. L'avis du conservateur du cimetière qui a autorisé ce libellé diffère sans doute du mien. Je serais curieux d'avoir celui de confrères, lecteurs de la *Chronique*.

D^r E. FLEURY (*Rennes*).

Doit-on écrire *Remède de bonne femme* ou de *bonne fame* ? — *Fame* venant de *fama*, renommée, quand on parle d'un « remède de bonne fame », cela ne devrait-il pas s'entendre d'un médicament ayant fait ses preuves, et non d'une recette due à l'obligeance d'une commère ?

D^r GOULARD (*Brie-Comte-Robert*).

Poudre Laxative de Vichy

DU D^R L. SOULIGOUX

Le meilleur laxatif

Le plus sûr

Le plus agréable

EXIGER LA VÉRITABLE

Poudre Laxative de Vichy

L'ERSÉOL PRUNIER

est Anti-Grippal . . .

L'ERSÉOL PRUNIER

est Anti-Infectieux . .

L'ERSÉOL PRUNIER

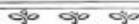
est Anti-Rhumatismal

L'ERSÉOL PRUNIER

est Anti-Thermique .

DOSES HABITUELLES :

Pour les adultes, 2 à 4 cachets
par 24 heures, à prendre au cours
———— des repas ————



Échantillons à MM. les Médecins, sur demandes
—— adressées 6, rue de la Tacherie, à Paris ——

Réponses

L'Affaire Lafarge (XX, 8). — La *Chronique médicale* a rappelé un cancan de la duchesse de Dino, dans la *Chronique* dont cette dame est l'auteur, t. II, p. 375 :

Ceux qui la croient innocente disent que le mari n'est pas mort empoisonné, qu'il est mort de l'usage des mouches cantharides qu'il prenait pour être un vaillant mari, et que c'est à cette vaillance qu'il faut attribuer le prompt changement des dispositions de sa femme.

Cette légende des cantharides avait pris naissance à la fin de la deuxième audience du procès de Tulle, le 4 septembre 1840. La cour décida une contre-expertise, confiée à MM. Dubois père et fils, et Dupuytren, pharmaciens à Limoges. Le greffier dressa, article par article, un état de toutes les substances sur lesquelles devrait porter l'expertise. Aux matières déjà expertisées, la cour en joignit d'autres, non encore soumises à l'analyse.

Le Procès de M^{me} Lafarge, Empoisonnement, un vol. in-8°, Paris, Pagnerre, éditeur, 1840, donne, p. 120, le compte rendu sténographique :

M. LE PRÉSIDENT. — Voici un paquet qui porte pour suscription : « Poudre blanche et cantharides. » (Mouvement de surprise et de curiosité.) La poudre blanche, dit M. le président, sera soumise à l'analyse ; quant aux experts...

M^e PAILLET. — Les cantharides sont une substance vénéneuse par leurs propriétés qu'on connaît. Je demande qu'elles soient soumises aux expertises.

M. LE PRÉSIDENT. — D'où viennent-elles ?

M^e PAILLET. — Elles ont été saisies dans un secrétaire à secret, qui bien certainement n'était pas celui de M^{me} Lafarge. Ce n'est probablement pas là une possession qu'on voudra imputer à l'accusée. L'accusation ne voudra certainement pas s'en prévaloir contre elle, mais la défense aura peut-être à vous en parler.

Les cantharides sont, avec les autres substances, remises aux experts.

L'audience est levée à six heures et demie.

L'expert auquel était adressée la lettre que reproduit la *Chronique médicale*, 1^{er} janvier 1913, p. 10, est certainement ORFILA.

On sait qu'il arriva à Tulle, le 13 septembre 1840, avec BUSSY et OLLIVIER (d'Angers), tous trois appelés par le ministère public. Je trouve, dans le volume du procès, p. 111, une lettre d'Orfila au D^r MASSENET, du 30 juillet 1840 ; p. 112, une lettre à Paillet, du 20 août 1840 ; p. 158 une troisième lettre d'Orfila aux journaux de Paris, du 7 septembre 1840. Il ressort de cette correspondance que l'expert auquel a écrit M^{me} Lafarge ne peut être qu'Orfila.

La plupart des partisans de M^{me} Lafarge étudient les débats dans les journaux du temps. Je les engage à se procurer le volume que j'ai signalé ci-dessus, qui donne le compte rendu sténographique. S'ils ne trouvent pas un exemplaire dans le commerce, ils pourront recourir aux bibliothèques publiques.

Bibliophile, je possède depuis fort longtemps cet ouvrage. Je l'ai étudié, quand M. MARTIN du Var) a commencé sa campagne, et je suis arrivé à la conviction, que M^{me} Lafarge était une voleuse et une empoisonneuse, et qu'en proférant des calomnies contre sa camarade M^{me} de Léautaud, elle n'a pas été moins criminelle qu'en tuant son mari.

Paul MULLER.

— Dans le dernier catalogue de M. Noël Charavay, figurait l'analyse d'une lettre écrite par M^{me} Lafarge à une amie. Elle lui dit « qu'elle a vu M. Raspail ; il est plus que jamais persuadé qu'il n'y a pas eu et qu'il ne peut y avoir empoisonnement ».

Parmi les nombreux écrits auxquels a donné lieu l'affaire Lafarge, il convient de citer un ouvrage, peu connu, publié par deux juristes prussiens, en 1841 ; il a pour titre exact : *Le procès Lafarge, examiné d'après la législation criminelle de Prusse*, et il a pour auteurs MM. J.-D. H. TEMME, conseiller à la Cour criminelle de Berlin, ancien président au tribunal inquisitorial, et G. A. NOËRNER, conseiller à la même cour et au tribunal de cette ville.

Un autre juriste, le professeur LUDEN, d'Iéna, publia dans les *Mélanges de Braw*, sur le même sujet, une dissertation qui aboutissait à des conclusions analogues à celles des deux précédents juristes. Ces conclusions ont été exposées et discutées dans un opuscule de M. Camille JOUHANNEAUD, *Le procès Lafarge jugé par deux juristes prussiens*, imprimé à Limoges chez la veuve H. Ducourtieux, en 1898. Nous y renvoyons ceux de nos lecteurs que la question intéresse.

En reproduisant une page mystique de M^{me} Lafarge, dans laquelle elle invoque, avec une ferveur feinte ou réelle, saint Gaspard de Bufalo, nous avons émis quelques doutes sur l'existence de ce béatifié ; un rédacteur de *l'Écho du merveilleux*, en reproduisant notre document, nous fait observer que Gaspard de Bufalo figure réellement au calendrier, à la date du 28 décembre, et nous fournit quelques notes biographiques sur le personnage (*Écho du merveilleux*, 15 janvier 1913, p. 22) ; il paraît, toujours d'après notre érudit confrère, qu'au moment où M^{me} Lafarge invoquait saint Bufalo, cette dévotion était toute nouvelle. Celui-ci étant mort le 28 décembre 1837, ce n'est que le 20 janvier 1852 que la cause de sa béatification fut admise en cour de Rome.

L. R.

— Signalons, à ceux qui en ignoreraient l'existence, une brochure curieuse, ayant pour titre : *Quelques vérités nouvelles sur le procès Lafarge*, avec un fac-similé de Bayen (l'illustre chimiste), par un pauvre villageois ; Toulouse, novembre 1847. L'auteur met en opposition la conduite d'Orfila dans l'affaire Lafarge et dans celle du duc de Praslin. Dans la même brochure, se trouvent une lettre de M^{me} Lafarge à M. Orfila, qui n'occupe pas moins de vingt pages imprimées, et le fac-similé d'un autographe de Bayen, daté du

20 mars 1794, suivi d'une notice biographique sur ce savant tirée de la *Biographie Michaud*.

A lire également, sur cette passionnante affaire, le très remarquable discours prononcé à l'ouverture de la Conférence des avocats, le 10 décembre 1910, par M. Pierre de CHAUVÉRON, avocat à la cour d'appel de Paris, secrétaire de la Conférence ; Paris, Alcan-Lévy, imprimeur, 117, rue Réaumur, 1911. Une très jolie langue mise au service d'un sens psychologique des plus avertis.

A retenir de cette très littéraire monographie, ce passage qui montre que la légende a plus de force que la vérité, que la passion finit toujours par avoir le pas sur la logique : « On croit communément que Lachaud plaida pour M^{me} Lafarge, et la légende en est si répandue, qu'il me souvient avoir entendu conter que, dans sa rage éloquente, il ensanglantait ses mains sur la barre des défenseurs. Or, Lachaud, qui plaida seulement au procès correctionnel sur un incident de procédure, assista muet au procès criminel, et ce fut un avocat parisien, le bâtonnier Paillet, alors illustre, qui défendit avec beaucoup d'adresse et d'ampleur l'accusée. » Mais l'opinion s'intéressa moins à la « brillante rhétorique » de l'illustre Paillet, qu'à l'« émotion muette » de l'amoureux Lachaud.

A. C.

Jeton dit de Michel Servet (XX, 29). — DUGNOLLE (1) énumère jusqu'à 16 jetons, sous la rubrique *Allusion au supplice de Michel Servetius*.

Ces jetons relèvent de trois types différents : au premier type appartiennent les n^{os} 1934 à 1941 ; au deuxième, les n^{os} 1941 à 1948, ayant tous des légendes flamandes ; au troisième type appartient le n^o 1949, dont les légendes sont latines.

C'est précisément au n^o 1949 que répond le jeton du D^r NOIR.

L'avers est diversement interprété : suivant les uns, il représente Calvin enlevant un fœtu de l'œil de Servet ; suivant les autres, il s'agit simplement de personnages quelconques, un médecin et un patient.

La légende a été mal transcrite ; elle est en deux parties, les deux derniers mots se trouvant reportés au revers. On doit lire :

[HIPO (*crita*) EJICE PRI (*mum*) TRABEM]

inscription circulaire, qui s'achève au revers par les deux mots :

OCVLO TVO.

A l'exergue :

LV. 6. C.

c'est-à-dire : *Saint Luc, chapitre VI*.

(1) J.-F. DUGNOLLE, *Le Jeton historique des dix-sept provinces des Pays-Bas*. Bruxelles, 4 vol. in-8^o, 1876-1880 ; cf. II, p. 193-196, nos 1934-1949.

Les inscriptions qui précèdent n'ont encore pu être interprétées ainsi par aucun numismate : c'est pourtant l'évidence même.

Reportons-nous à l'Évangile selon saint Luc, chapitre VI, nous trouvons, au verset XLII, la phrase suivante, qui traduit exactement notre inscription : *Hypocrite, ôle premièrement la poutre de ton œil*. Cette même sentence se retrouve, avec des variantes, dans les pièces à légendes en flamand.

Outre les deux mots qui appartiennent en réalité à la légende de l'avvers, le revers a encore sa légende propre, formée seulement de deux mots : *SERVIENDO CONSUMO* : *Je me consume en servant, en étant utile*, allusion parlante à la bougie allumée qui occupe tout le champ.

SERVET a été brûlé à Genève en 1553 ; Dugniolle rattache à cette même date le jeton en question.

Prof. R. BLANCHARD.

— Même réponse des D^{rs} DRUCBERT (*de Lille*) et PREUX (*de Bruxelles*). Ce dernier ajoute que ces jetons semblent avoir été frappés à Arnheim (Pays-Bas), en 1553.

— L'ouvrage de Van Mieris, auquel il est fait allusion, est Fr. VAN MIERIS, *Historie der Nederlandsche Vorsten* (S'Gravenhage, 1732-35, 3 vol. in-fol.).

Les renseignements demandés figurent dans le volume III, pages 341 et suivantes, aux n^{os} 1, 3, 20. D'autre part, Hippolyte KLUYSKENS (*Des hommes célèbres dans les sciences et les arts, et des médailles qui consacrent leur souvenir*, 2 vol., Gand, 1859), décrit, pages 442 et suivantes du tome II, neuf jetons de Michel Servet, y compris celui qui a été acheté par notre confrère J. Noir et qui est figuré dans le n^o 1 de la *Chronique médicale*, 1913.

LACRONIQUE,

Médecin principal de 1^{re} classe, à Tunis.
Directeur du Service de santé militaire.

— M. CUÉNOUD, après avoir donné des explications absolument conformes à celles qui ont été fournies par les précédents correspondants, ajoute : « Maintenant, pour ce qu'est ce jeton, je l'ignore. A-t-il été frappé par des catholiques, des luthériens ou des servetistes contre Calvin ? Son nom de *jeton de Servet* le donne à croire. Alors les légendes s'expliquent facilement, et dans la seconde, selon le goût du temps, est un jeu de mots sur Servet, dont le nom est conjugué : *En servant, je brûle*. »

E. CUÉNOUD.

Le Cahier de Bicêtre (XIX, 298 ; XX, 58). — Dans la *Chronique* du 15 janvier, vous parlez — c'est-à-dire BAUDOUIN parle — au sujet du « Cahier de Bicêtre », d'un ouvrage curieux, où ledit cahier renaît de ses cendres. Pouvez-vous compléter l'information en disant que cet ouvrage curieux n'est autre que l'*Anthologie hospitalière et latinesque*, par COURTEPAILLE, éditée par le Rictus et dont le tome II vient de paraître ?

Ed. BERNARD.

Chronique Bibliographique

G. BONHORE, professeur au lycée de Vendôme, etc. Paris, Picard et fils, 1912. — *Le Collège et le Lycée de Vendôme (1623-1910)*.

C'est à Jeanne d'Albret qu'est dû l'établissement du premier collège, à Vendôme. Mais il n'importe. Pas plus ne nous retiendra l'histoire des modifications et agrandissements successifs du collège jusqu'en 1789. A nos lecteurs il nous appartient de signaler surtout une notice sur un médecin-poète, assurément peu connu, Gabriel GERBERON, dont le fils, bénédictin de Saint-Maur, fut un des plus brillants élèves du collège de Vendôme (p. 171). Mais l'élève qui fit le plus d'honneur à l'institution est, sans conteste, le futur auteur de la *Comédie humaine*, le romancier Honoré de BALZAC, qui en sortit le 22 avril 1813, après un séjour de plusieurs années, qu'il a conté dans son *Louis Lambert*, autobiographie, légèrement travestie et quelque peu enjolivée (1).

A noter une analogie frappante entre certaines théories physiques émises par Balzac dans son ouvrage et les idées professées par un de ses maîtres, J.-Ph. DESSAIGNES, analogie que le professeur Ribemont-Dessaigues, son petit-fils, croyons-nous, a nettement mises en lumière, dans un curieux opuscule (2) dont la lecture est des plus attachantes. Ce passage doit en être surtout retenu :

Esprit encyclopédique, apte à enseigner avec une égale compétence la rhétorique et la philosophie, la chimie et la physique, voire même la physiologie, Ph. Dessaigues poursuivait plus particulièrement ses recherches sur les phénomènes électriques à peine connus alors. Devançant son époque, il était dirigé dans toutes ses recherches expérimentales, par cette idée féconde et que ses premières expériences avaient fait naître, que tous les phénomènes attribués jusqu'alors à des produits impondérables différents, chaleur, lumière, électricité, magnétisme, ne sont que les manifestations diverses d'une même force, d'un même fluide animé de mouvements différents. Conception hardie, et l'on peut dire géniale, que les progrès de la science n'ont fait que continuer depuis !...

Medicus, Guide-annuaire des étudiants et des praticiens.
Paris, 41, rue des Ecoles. Prix : 5 francs.

Le *vade-mecum* indispensable de l'étudiant, aussi bien que du praticien. Toute la législation, lois, décrets, ordonnances, médicaux et pharmaceutiques, s'y trouve condensée. Tout ce qui concerne l'enseignement de notre art ; tous les renseignements, en un mot, d'ordre professionnel, indispensables à celui qui commence ses études et celui qui les a depuis longtemps terminées, vous les trouverez dans le superbe volume établi avec tout le soin que M. Aimé ROUZAUD apporte à ses publications, bien connues et estimées du corps médical.

A. C.

(1) V. notre *Balzac ignoré*, pour les détails.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- BOX (Henri), *Essai historique sur les épidémies en Bourgogne*. Dijon, imprimerie P. Berthier, rue Berbisey (1912).
- GANDY (D^r Paul), *Les maladies des femmes à Bagnères-de-Bigorre, du XVII^e siècle à nos jours*. Bagnères-de-Bigorre, imprimerie Péré.
- MAZEL (D^r Fortuné), *Le corps médical et les sociétés médicales dans le Gard*. Extrait de *Nîmes et le Gard*. Nîmes, imprimerie « la Laborieuse » (1912).
- LACASSAGNE (P^r A.), *Allocution prononcée à l'ouverture du Congrès de médecine légale*. Lyon, imprimerie A. Rey.
- DANIEL (P. Constantin), *Le Post-Partum normal* (1^{er} fascicule) ; *généralités, organes génitaux*. Paris, A. Maloine, éditeur (1912).
- VIAL (L.-C.-E.), *La machine humaine*. Paris, chez l'auteur (1911).
- LELIÈVRE (D^r Henri) (de Sées), *Le traitement orthopédique du mal de Pott*. Paris, Jouve et C^{ie}, éditeurs.
- VIAL (L.-C.-E.), *Les erreurs de la science*. Paris, chez l'auteur (1908).
- FABRE (D^r J.), *Sur la vie et principalement sur la mort de Madame Marie-Anne Stuart, duchesse d'Orléans*. Paris, Honoré Champion (MCMXII).
- GRASSET (D^r), *Idées paramédicales et médico-sociales*. Paris, Plon-Nourrit et C^{ie}, 1912.
- ARNAULT (L.) et BONNETTE (P.), *La femme sur le champ de bataille*. Paris, Charles Lavauzelle.
- DUNOYER (Alph.), *Fouquier-Tinville, accusateur public du tribunal révolutionnaire (1746-1795)*. Paris, Perrin et C^{ie} (5 fr.) (1913).
- BERTHET (Marguerite), *La fête aux oiseaux, férie en 5 actes*. Paris, Gastein-Serge.
- CIM (Albert), *Disparu ! Histoire d'un enfant perdu*. Paris, Hachette et C^{ie} (1912).
- VINSONNEAU (D^r C.), *Germanicus Mirault ; de l'importance des études anatomiques pratiques*. Angers, G. Grassin (1912).
- SARTORY (A.) et LANGLAIS (M.), *Poussières et microbes de l'air*. Paris, A. Poinat (1912).
- ALLENDY (D^r R.), *L'alchimie et la médecine ; étude sur les théories hermétiques dans l'histoire de la médecine*. Paris, Chacornac (1912).
- BEAUNIER (A.), *Chateaubriand* (2 tomes). Librairie Plon (3 fr.).
- GHAILLOU (A.) et MAC-AULIFFE (L.), *Morphologie médicale, étude des quatre types humains*. Paris, O. Doin (1912).

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Histoire de la Médecine

**Les condisciples de Rabelais.
La scolarité médicale de Montpellier au XVI^e siècle.**

Par M. le D^r Paul DELMAS,

Professeur agrégé d'accouchements à la Faculté de Médecine.

Le 15 août 1220, le cardinal Conrad donnait à notre école, déjà célèbre, les statuts fameux qui en furent l'âme ; la loi du 12 août 1792 mettait fin à son existence légale.

Au cours de cet intervalle de six siècles, l'Ecole a su garder intacte sa physionomie à quelques détails près. Son plus grand relief est contemporain de la scolarité de Rabelais. Sauf retouches nécessitées par les modifications d'avant ou d'après, cette époque peut être prise comme type moyen de l'existence universitaire de nos aînés.

I

Dans la huitaine de son arrivée à Montpellier, le futur élève en médecine allait se présenter au *procureur des étudiants*. Celui-ci, dont l'organisation actuelle n'offre pas d'équivalent, était un personnage officiel, choisi à tour de rôle par l'assemblée de la Faculté parmi les bacheliers en médecine, alors comparables par le grade à nos externes d'aujourd'hui, et aussi parmi les simples étudiants. Sous sa conduite, le néophyte était conduit auprès du *chancelier*, c'est-à-dire celui des docteurs-régents ou professeurs royaux investis par le vote de ses collègues d'une magistrature à vie, qui correspondait approximativement, pour les prérogatives de sa charge, à ce que sont les doyens d'aujourd'hui ; ce dernier titre, purement honorifique en ce temps, était porté par le plus ancien d'entre eux.

En présence du chancelier, l'aspirant devait établir par des titres authentiques, qu'il était né de légitime mariage et ne s'était jamais livré à l'exercice des arts mécaniques ou d'un métier manuel. Ces conditions remplies, il devait faire la preuve qu'il avait été reçu *Maître ès arts*, grade qui attestait sa connaissance de

la logique, de la philosophie et des mathématiques, autant dire notre baccalauréat ès lettres : d'où le nom de Maître — *Magister* — donné à tout étudiant.

Toujours conduit par son Mentor, notre Maître ès Arts est mené chez l'un des *procurateurs des professeurs*, élus parmi ceux-ci pour remplir le rôle actuellement dévolu aux assesseurs du doyen. Dans ce tête-à-tête, le candidat était longuement interrogé sur les sciences physiques et naturelles : au titre près, le P. C. N. ne date pas d'hier. Alors seulement, muni d'un billet de ce procureur, attestant qu'il s'était montré à la hauteur de l'épreuve, l'impétrant était admis à aller s'inscrire sur les registres de la Faculté. De sa propre



SCEAU DE LA FACULTÉ.

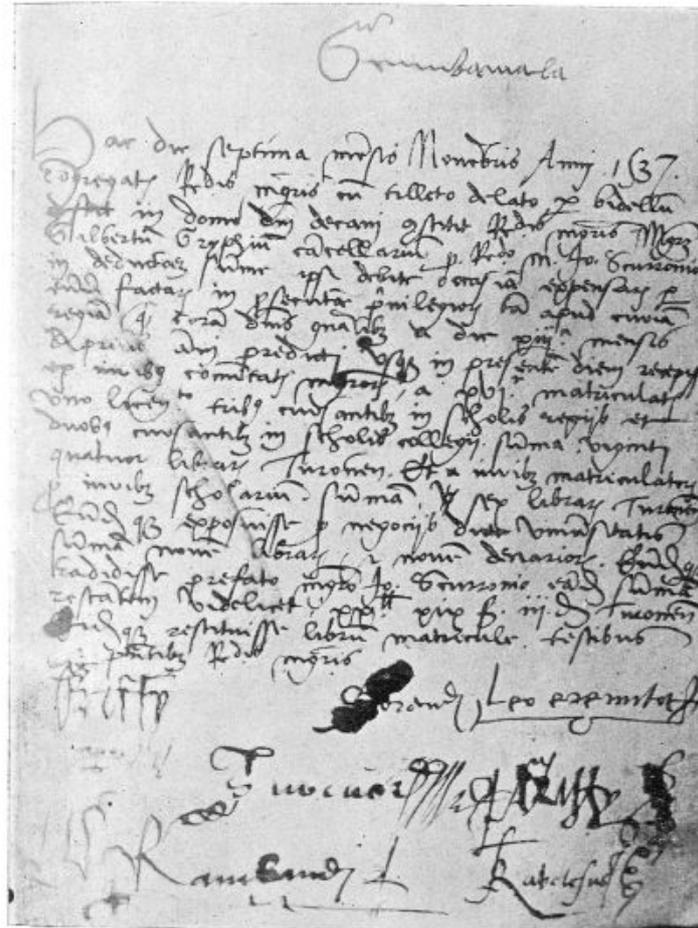
(XIX^e siècle, première et deuxième moitié.)

main, l'étudiant promettait d'observer les statuts de la Faculté et se mettait sous le patronage — *delegique mihi in patrem* — de l'un des maîtres de l'école.

La formule, on vient de le voir, était rédigée en latin, seule langue officielle des écoles. Prescription facile à observer en raison des fortes humanités exigées à l'entrée, et qui répondaient peut-être moins à l'autorité suprême du pouvoir ecclésiastique sur les universités qui lui devaient leurs statuts, qu'à la nécessité d'une langue internationale comprise sans difficulté de tous ceux, Espagnols, Allemands, Polonais, Danois, Suédois, Suisses, Ecossais, Anglais, qui venaient s'asseoir dans le sanctuaire d'Hippocrate, *Hippocratis sacrum*. Par un culte plusieurs fois séculaire, le dieu de Cos était devenu Montpelliérain : *Olim Cos, nunc Monspelienis Hippocrates*, lit-on encore aujourd'hui, en exergue autour de son effigie, sur le sceau de notre Faculté.

Autrefois comme aujourd'hui, l'immatriculation n'était valable que si l'étudiant avait préalablement versé les droits y afférents. Il remettait au procureur des écoliers la somme de 2 livres, dont celui-ci, astreint au dépôt préalable d'un cautionnement, était comptable vis-à-vis de l'assemblée. Il y fallait ajouter 20 sous pour

la caisse de l'Université, — simple synonyme de Faculté, chacune demeurant autonome, — versement affecté à l'entretien du matériel et du mobilier scolaire. La livre tournoi avait une valeur



PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE.
(Archives de la Faculté.)

nominale de 5 francs ; de fait, elle valait 20 francs, c'est-à-dire, le prix de l'argent ayant augmenté depuis, 50 francs de notre monnaie. L'inscription coûtait donc 100 francs environ. Le sou valant 1/20 de la livre, soit 0 fr. 25 d'aujourd'hui, le droit supplémentaire était d'à peu près 5 francs.

Désormais, l'étudiant est membre de la Faculté, au même titre que ses maîtres. Avec eux et comme eux, il assiste aux *assemblées* dites ordinaires, tenues, le dernier jour de chaque mois, dans l'enceinte de l'église Saint-Firmin, paroisse primitive de la ville, et qui, détruite lors des guerres de religion, était située à l'intersection de la rue qui en a gardé le nom et l'actuelle rue Nationale.

Après lecture des statuts de l'école, le procureur des étudiants y rendait compte périodiquement des recettes et des dépenses. Si quelque affaire nécessitait un vote, chacun se prononçait à son rang d'ancienneté — règle qui prime toutes les autres dans la vie de l'école — et la décision était prise à la majorité des suffrages.

Deux fois l'an, la semaine avant Saint-Michel et celle après Pâques, on se réunissait dans le même local, sur convocation du chancelier, à 9 heures sonnante. Dans ces assemblées, dites *Per fidem* (*juris jurandi in statutis contentis*), on s'occupait plus spécialement des intérêts généraux de l'école.

Dans la première, sont chaque année élus les procureurs des professeurs et des étudiants. Chaque docteur-régent y choisit, en tenant compte du désir exprimé par les élèves, la matière de son enseignement pour l'année scolaire qui va s'ouvrir. Nulle autre contrainte, si ce n'est que de n'y revenir que cinq ans écoulés. Le procureur des étudiants vient enfin attester que chacun des maîtres a fait ses leçons avec exactitude. Au besoin, il use de son droit de remontrance, sanctionné du droit de retenir leurs *stipendia* aux professeurs en faute.

A ceux que ces habitudes égalitaires surprendraient, il n'est pas inutile de faire remarquer que la population scolaire de la Faculté se recrutait souvent parmi des hommes faits, dont quelques-uns occupent dans le monde un rang qui leur vaut de la considération ; il s'y rencontre des chanoines.

II

L'enseignement est réparti en deux semestres : l'un, qualifié de *grand ordinaire*, va de la Saint-Luc au dimanche des Rameaux ; il est réservé aux leçons des docteurs-régents, ou stipendiés, ainsi nommés des gages que, sur la demande d'Honoré Piquet, Charles VIII d'abord, puis Louis XII par lettres patentes du 29 août 1498, accorda à quatre des docteurs lisants ; on verra tout à l'heure la raison de ce qualificatif. Ceux-là seuls correspondent aux professeurs d'aujourd'hui. Leurs collègues non appointés — et tout docteur qui fait un enseignement régulier pendant le semestre d'hiver est avec eux sur un pied d'égalité, jusqu'au xvii^e siècle où il sera appelé docteur agrégé — partagent d'ailleurs mêmes charges et mêmes prérogatives.

Le *petit ordinaire* va du lundi de la Quasimodo à la Saint-Jean. Les leçons sont alors le fait des bacheliers candidats à la licence, sous le contrôle de deux docteurs lisants, dont les collègues ont

Audubert Mayor

Bm.
 Ego Franciscus Rabelais Gimonen' burg Turonen' huc adgessit
 studium medicine gra. Delegatus noster in partem Egr. domi Joanne
 Scriverum doctoris regentis in hac civitate Vinnocentio, Pollicor
 aut me omnia observantia que in gratia medicinae facultate
 habentur et observantia solent ab illis qui me bona fide docere
 fecerunt et curis opt. prestatis. Adscriptus no. meum manu
 propria die de mensis septima mensis Septembris Anno domini millesimo
 quingentesimo octogesimo trigesimo.

Franciscus Rabelais

ACTE AUTOGRAPHE D'IMMATRICULATION (Rabelais).

(Archives de la Faculté.)

loisir de s'absenter, pour « aller en pratique et secourir les malades qui en auront nécessité ».

De la Saint-Jean à la Saint-Luc (24 juin — 18 octobre), ce sont les grandes vacances ; congés encore du dimanche avant Noël à celui qui suit, congé de trois jours avant l'ouverture du Carême, congé pendant la quinzaine de Pâques. Les cours chôment aussi pour les fêtes d'obligation du calendrier et dont certaines, la Sainte-Catherine, la Saint-Nicolas, la Sainte-Lucie, entraînent par surcroît le repos du lendemain. Si, enfin, la semaine n'en comporte point, ce qui est rare, le mercredi est chômé en l'honneur d'Hippocrate. La moitié de l'année se passe en congés.

Dès 6 heures du matin, même en hiver, les cours se succèdent dans les locaux de l'école. Celle-ci ou *Collège royal* — par opposition au Collège papal et au Collège municipal, que l'on retrouvera plus loin — occupaient alors une partie seulement du terrain occupé aujourd'hui par l'École de Pharmacie.

Au son de la cloche qui l'annonce, le professeur gravit en tenue les degrés de la chaire. Le chef couvert d'un bonnet carré en drap noir, que surmonte une houpe de soie cramoisie, il porte, sur la soutane noire qui boutonne par devant, la robe flottante en soie de pourpre brochée que complète un collet de même. Octroyée en 1490 par Charles VIII, c'est à peu de chose près, la tenue contemporaine. Le chaperon fourré d'hermine, devenu depuis la caractéristique de Montpellier, ne date que de 1711.

La leçon dure une heure, dont la première moitié est employée à dicter ou à lire, toujours en latin, l'auteur sur le texte duquel le professeur va se livrer, pendant la fin de la leçon, à des explications empruntées à sa pratique privée. Rien qui ressemble moins à un cours d'aujourd'hui.

Les textes sont, d'ailleurs, soigneusement prévus par les statuts de la Faculté : ce sont, pour une part, les auteurs grecs, Hippocrate en première ligne, avec ses « aphorismes », ses « pronostics », son « régime », auquel il faut joindre l'*ars magna* et l'*ars parva* de Galien. La médecine arabe, vestige des premiers jours de l'école, y figure avec Avicenne, Rhazès, Constantin, Johannitius.

Ces cours sont donc purement théoriques ; ce sont des lectures ou leçons faites par des docteurs lisants. Ils roulent entre eux et aucun n'est encore affecté à une chaire spéciale.

Aux quatre premières charges de professeurs royaux, jusqu'alors innominées, Henri IV ajoutera, en 1593, une chaire d'anatomie et de botanique pour Richer de Belleval, bientôt suivie en 1597 de celle de chirurgie et de pharmacie à l'intention du neveu — *nepotem* — du professeur Dortoman. Que l'appellation de cette dernière chaire ne donne pas le change ; barbiers, chirurgiens et apothicaires, dont le recrutement est par comparaison inférieur, n'ont rien à faire avec la Faculté, sauf que celle-ci préside, en la personne d'un de ses professeurs, à la collation de leurs grades.

Ce n'est pas que la nécessité d'un enseignement anatomique ne

fût reconnue, et les statuts le prévoyaient ; mais, en fait, que de difficultés ! L'École ne possédait même pas de squelette, jusqu'à ce que, le 23 novembre 1520, fatiguée d'emprunter celui des barbiers-



ROBE DE PROFESSEUR CONTEMPORAIN.

(Faculté de Montpellier.)

chirurgiens, elle délégua, après une assemblée tenue à cet effet, son bedeau à Aigues-Mortes, porteur de 15 sous, à l'effet d'y acheter une anatomie sèche. Encore ne revient-il, à la déception générale, qu'avec un squelette avarié par l'humidité et auquel manquaient plusieurs os.

Inaugurées à Montpellier dès 1376, par autorisation du duc Louis d'Anjou, lieutenant de Charles V en Languedoc, les anatomies ou dissections sont rares, une ou deux par an, à cause de la difficulté de se procurer des corps de suppliciés. La séance se faisait sous la direction d'un professeur en costume, tandis qu'un barbier maniait le scalpel. Des seigneurs, des bourgeois, des dames même quand on disséquait un homme, des moines, se joignaient aux étudiants.

Chaque assistant doit acquitter le prix de sa place, au prorata des débours. Il n'est pas, en effet, de fonds de laboratoire, et la liste des frais est interminable, depuis l'honoraire d'un écu versé à l'« éminent et très savant maître, doctissime interprète de l'histoire du corps », jusqu'aux 20 sous du prosecteur, en passant par les coûteux honneurs funèbres que l'on prodiguait, à beaux deniers, au corps du sujet, par manière de dédommagement.

La rareté des séances officielles était bien faite pour porter des esprits aventureux à des expéditions comme celles que menait à bien Félix Platter, le 11 décembre 1554. Nos étudiants allaient de nuit, en armes, « déterrer secrètement dans les cimetières adjacents aux cloîtres, les morts inhumés le jour même » ; ils les portaient chez eux et là procédaient à l'autopsie.

Enfin, le souci se montre de faire la part plus large aux sciences d'observation, dans la décision de la Faculté du 31 octobre 1550, de « députer l'un d'entre eux docteurs des plus idoines et suffisants pour lire auxdits écoliers et montrer oculairement les simples, depuis la feste de Pâques jusqu'à la feste de Saint-Luc... et pour chercher lesdits simples en ladite ville de Montpellier et aux lieux circonvoisins ».

Il n'est pas encore question d'enseignement clinique régulier ; mais les statuts prévoient qu'entre le baccalauréat et la licence, « il faudra... s'être livré à la pratique hors de la ville de Montpellier pendant 6 mois... Le bachelier, ajoute-t-on avec humour, sera cru sur sa parole, pourvu que toutefois quelqu'un se porte garant de sa sincérité ».

Outre l'enseignement magistral, les étudiants avaient encore la jouissance d'une bibliothèque, à l'accroissement de laquelle était consacrée, après délibération de leur part, la moitié du reliquat des fonds de l'année. De 8 heures du matin à 4 heures du soir, chacun d'eux y avait accès à l'aide d'une clef particulière. Leur procureur et leur bedeau en faisaient la police, veillant à ce que fût tenu le serment par lequel le lecteur s'engageait à traiter respectueusement les livres et à fermer à clef la porte en sortant ; tout manquement pouvait comporter la perte de l'immatriculation.

Mais cette bibliothèque comprenait à peine une cinquantaine d'ouvrages, dont plusieurs purement littéraires, comme les *Bucoliques* de Virgile. D'ailleurs, la tourmente des guerres de religion, particulièrement violentes à Montpellier, allait-elle bientôt les disperser sans retour. Jusqu'à la donation que fera — non à la Faculté, mais à

l'Hôtel-Dieu Saint Eloi, dont le local est aujourd'hui affecté au palais universitaire — le doyen Henri Haguénot, en 1767, et qui sera le premier fonds de l'actuelle bibliothèque, il n'y aura d'autres ressources que de louer les livres au bedeau.

Ce personnage, outre les fonctions modernes de l'appariteur, dont il porte en toutes circonstances la masse d'argent, autour de laquelle s'enroule le serpent d'Esculape, joue le rôle d'un officieux, dont les services grèvent lourdement le budget de l'étudiant. Non seulement il vend pendant l'été des rafraîchissements et l'hiver de la paille, pour répandre dans les salles de cours; mais, au moment de chaque inscription semestrielle, il prélève une étreinte statutaire de 2 sous 1/2, sans préjudice des gratifications auxquelles il a officiellement droit, à l'occasion de chacun des actes où sa présence est toujours obligatoire.

III

Les épreuves sont nombreuses; il ne faut pas moins de seize examens pour parvenir au grade suprême, mais trois étapes jalonnent la route: baccalauréat, licence, doctorat. Si, à l'encontre des autres Facultés, celle de médecine ne décerne plus les deux premiers titres, analogues, en prestige approximatif, à ce que sont l'externat et l'internat des hôpitaux d'aujourd'hui, on en retrouve cependant encore la trace dans le costume officiel, que le décret impérial du 17 mars 1808 concède à nos modernes docteurs en médecine, et où les deux premiers rangs des trois barres d'hermine qui strient l'épitoge de leur robe rappellent les deux grades qu'ils n'ont plus franchis.



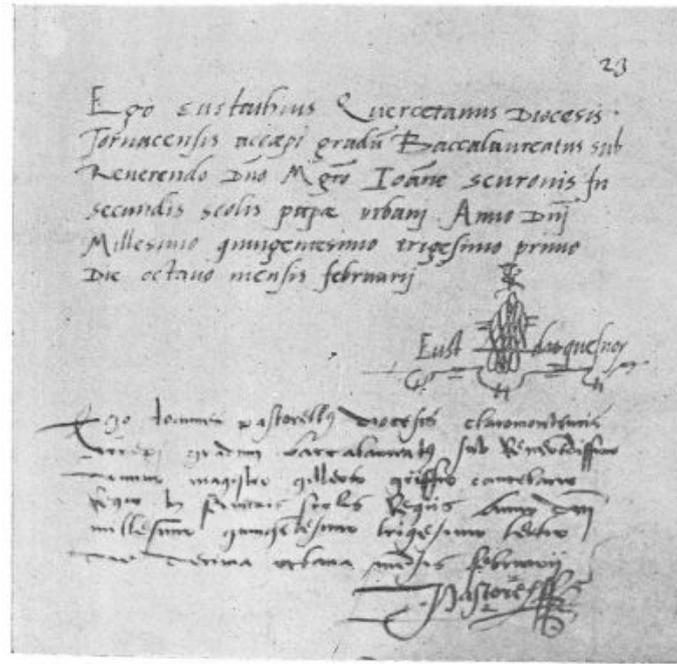
SCEAU DE LA BIBLIOTHÈQUE.

(XIX^e siècle.)

A vrai dire, ces trois titres, d'une valeur si locale — en dépit des formules — qu'un docteur d'une Faculté va souvent, comme l'anatomiste Sylvius, ambitionner le baccalauréat dans une autre, — ces trois titres sont d'importance fort inégale. Seule, comme maintenant pour les avocats, la licence importe: c'est elle qui confère toutes les prérogatives professionnelles et professorales, on le verra tout à l'heure dans la formule de promotion. Plus d'un candidat s'en con-

tente : car, si le baccalauréat en est l'obligatoire préface, le doctorat n'est qu'un coûteux et facile triomphe.

Les degrés de cette longue étape, ἡ τέχνη μακροῦ, dit encore, incluse dans le serpent symbolique, la vieille devise hippocratique conservée dans l'un des sceaux de l'actuelle Faculté, sont minutieusement fixés dans les vieux statuts formulés par le cardinal Conrad le 15 août 1220, et que confirme à nouveau la version de 1534.



ACTE AUTOGRAPHE DE BACCALAURÉAT (Boursier du Collège du pape).

(Archives de la Faculté.)

Nul ne peut prétendre à l'épreuve du baccalauréat, sauf rarissime dispense, s'il ne justifie être inscrit depuis trois ans, c'est-à-dire de vingt-quatre mois de scolarité. Vient-il d'une autre école, des équivalences sont admises, mais jusqu'à plus ample informé. On se méfie des attestations « à la fleur d'Orange », par un jeu de mots qui marque en quelle mésestime on tenait l'Université de cette ville. Pour les autres, celle de Paris exceptée, la vérification est presque aussi minutieuse.

Le futur bachelier est d'abord examiné à huis clos par les procureurs de l'Université, « de peur que son examen public ne tourne,

par une regrettable démonstration d'incapacité, à sa honte et au déshonneur de l'école ».

Est-il digne d'affronter l'épreuve, la Faculté en corps se rassemble



ROBE DITE « DE RABELAIS ».

(Salle des Actes de la Faculté.)

dans la salle des actes, et durant quatre heures, de 8 heures à 12, sous la présidence d'un des maîtres qui est le *parens* de tour, le candidat, revêtu d'une robe noire, va développer une des questions qui lui ont été données. Celles-ci en sont des exemples : « Peut-on reconnaître les tempéraments par les renseignements tirés du goût ? » — Oubien :

« La chair de vipère convient-elle aux éléphantiasiques ? » — Ou encore : « Dans la fièvre puerpérale, la saignée peut-elle remédier à la suppression des lochies ? » Ce temps durant, et à tour de rôle, docteurs stipendiés et ordinaires, licenciés, bacheliers et étudiants vont se relayer pour l'argumenter.

L'épreuve terminée, le candidat vient de conquérir le droit de ceindre son front de la première baie du triple laurier (*baccæ laureas*) d'Apollon, dieu de la médecine. Le chancelier lui annonce qu'il vient d'être admis, en lui disant : *Indue purpuram, conscende cathedram, et gratias agis quibus debes.* » Le bedeau lui passe alors la robe de drap rouge qu'il a le droit de porter désormais.

Cette robe, souvent appelée de Rabelais, quoique indûment, pour rappeler un de ceux qui l'ont le plus illustrée, est une ample tunique tombant jusqu'aux talons, à manches amples et à collet de même. L'un des exemplaires, car elle fut souvent refaite à cause de la manie qu'avaient les élèves d'en dérober chacun un morceau, est encore conservé dans une annexe de la salle des actes.

Un dernier geste traditionnel complète la cérémonie. Les condisciples de l'impétrant fondent sur lui, pour lui donner chacun un bon coup de poing. Cette coutume singulière, qu'il faut rapprocher du coup de plat d'épée que l'on donne aux nouveaux chevaliers, marque que c'est la dernière offense qu'il aura dorénavant à subir.

Il est vraisemblable que Molière, du temps de son séjour à Pézenas auprès du prince de Conti, a eu connaissance de ce cérémonial pittoresque, dont il s'est inspiré, dans le *Bourgeois gentilhomme*, quand on fait M. Jourdain *mamamouchi*. De fait, les Turcs de ce ballet ont soin de préciser : *Questa star l'ultima affronta.*

Le nouveau bachelier va finir d'acquitter les droits d'examen, dont il a déjà déboursé la première moitié en s'inscrivant pour l'épreuve. Il verse donc deux livres au procureur des étudiants pour la caisse de l'Université (100 francs), 20 sous au bedeau (5 francs), 10 sous au président (2 fr. 50), 5 sous à chacun des autres docteurs (1 fr. 25). En retour, il reçoit du doyen le diplôme auquel est attaché le sceau de la Faculté, dit du procureur en raison de son exergue, et qui authentifie son grade.

Quand le candidat, bien qu'admis, avait fait médiocre figure, il avait une queue honoraire, ce qui l'obligeait à laisser écouler un délai avant de poursuivre sa scolarité. Comme les épreuves n'avaient, en principe, lieu que durant le grand ordinaire, et l'on a vu plus haut pourquoi, c'était, en fait, une année de retard.

(A suivre).

Aliment des Enfants



Phosphatine



Falières



Echos de la « Chronique »

Le procédé de la chandelle.

Personne, à notre connaissance, n'a parlé d'une curieuse formalité usitée au moyen âge et que nous révèle, dans une publication posthume, le savant Léopold DELISLE (1).

Quand les malades se vouaient à un saint en renom, dans le dessein d'obtenir leur guérison, on leur nouait un fil autour du membre atteint : si leur vœu était exaucé, le fil devenait la mèche d'un cierge, qu'on brûlait en l'honneur du thaumaturge auquel on s'était voué. C'est surtout en basse Normandie que cet usage était pratiqué.

L'historien précité relate plusieurs cures obtenues de la sorte, notamment d'un abcès au pied, d'une esquinancie, d'une blessure au bras. etc.

Les pèlerins qui venaient prier sur la tombe de saint Louis avant sa canonisation, usaient aussi du procédé de la chandelle, Robert Le Selier, de Lisieux, ayant amené sa fille au tombeau du pieux monarque, envoya son fils, Richard, acheter une chandelle de sa longueur à la porte de l'église. Un aveugle offrit à la patronne de Paris deux cierges aussi gros et aussi pesants que lui. « Aujourd'hui, conclut notre érudit, personne ne se ceint le corps d'un fil à chandelle ; mais on emploie d'autres moyens analogues, pour constater d'une manière sensible les engagements contractés envers les saints. »

Qu'il nous suffise de rappeler ce que Chateaubriand conte, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, que sa seconde nourrice l'avait voué à la patronne de son hameau, Notre-Dame de Nazareth, en l'honneur de laquelle il porta le bleu et le blanc jusqu'à l'âge de 7 ans.

Il n'y a pas si longtemps, du reste, que ces coutumes ont disparu, et nous ne répondrions pas qu'elles ne subsistent encore en quelque endroit.

L'opiophagie infantile.

Si nous en croyons le D^r CHRISTIDÈS (2), l'administration de l'opium aux nourrissons est presque générale dans certaines provinces de la Perse. Cette coutume remonterait à une époque immémoriale de l'empirisme, qui le conseillait comme remède indispensable, pour des raisons climatologiques.

Dans les livres de médecine persane, on trouve des formules spéciales pour la posologie de l'opium chez les enfants et les indi-

(1) Notice sur une forme de vœu usitée en Normandie, au Moyen Âge, par L. DELISLE (extrait des *Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg*, vol. XIX, 1912; Cherbourg, Le Maoet, 1912).

(2) *Archives de Thérapie*, janvier 1913.

cations du remède. Mais la raison principale qui amène les mères et les ouvriers à administrer l'opium à l'âge le plus tendre de la vie, c'est le sommeil qu'il provoque et la facilité des soins à donner aux nourrissons et aux enfants.

Les femmes persanes ont une habileté particulière à fixer « à l'œil » les doses de tolérance de leurs enfants, et il n'en résulte jamais d'accident ! Et cependant, l'opium de Perse est riche en morphine ; et la quantité qu'absorbent ces infortunés babies arrive à être, par accoutumance, considérable.

Malgré les conclusions du D^r Christidès, qu'étaient ses 260 observations, desquelles il résulterait « que les opiacés, et la morphine en particulier, ne présentent pas de danger spécial chez les enfants ; qu'au contraire, ils sont très bien tolérés du premier jour de la vie, que les nourrissons soient sains ou malades », il sera, croyons-nous, prudent de continuer à ne pas abuser de l'opium dans la thérapeutique infantile.

Les aptitudes médicales de la reine Hortense.

Puisqu'on a reparlé de la reine Hortense, à l'occasion de notre dernier volume (1), on ne lira pas sans intérêt la lettre suivante, que la souveraine *in partibus* adressait, en 1825, au baron Albert d'Effinger, et que nous avons retrouvée dans un ouvrage rarement cité (2) et qui abonde cependant en détails peu connus.

J'ai eu tant de visites depuis mon retour à Arenenberg que je n'ai pas pu répondre plus tôt à votre aimable lettre, Monsieur le baron. J'ai aussi pensé essayer un bien grand malheur : mon fils et onze personnes de ma maison ont été empoisonnés par un gâteau de graisse et de pistache ; on dit que par la grande chaleur cela devient un poison très actif. Vous devez juger mes angoisses et le courage qu'il m'a fallu pour me trouver presque seule à donner des soins à tant de monde. Heureusement, je n'ai pas perdu la tête : je sentais qu'il fallait agir ; avec un livre de médecine que je consultais, je suis restée pendant cinq heures debout, administrant chacun selon son état et d'après mon jugement. Enfin, j'avais sauvé tout le monde quand le médecin est arrivé. Mais le plus extraordinaire de tout cela est que cette faiblesse de nerfs dont je n'étais pas encore remise depuis cet hiver a cédé à cette vive secousse ; mon pouls est redevenu naturel ; et comme nos malades ne s'en portent que mieux à présent, on me soutient qu'il faut que j'empoisonne quelques-uns de mes amis quand je retomberai malade. J'avoue que je trouverais le remède un peu trop rude, même pour moi.

Si elle eût vécu de notre temps, la mère du dernier Napoléon aurait demandé à faire partie des *Dames Françaises*, ou se serait enrôlée dans le corps de nos ambulancières.

(1) *Légendes et curiosités de l'histoire*, 2^e série (Un ménage royal à la Cour impériale).

(2) DE BUDÉ, *les Bonaparte en Suisse*.

Pages oubliées

Le journalisme mène à tout...

Voici une page écrite (1) par un jeune homme de 23 ans, qui débutait dans la carrière du journalisme judiciaire, ne prévoyant guère, sans doute, les hautes destinées qui lui étaient réservées.

Le cas curieux qui est exposé, dans cette chronique d'un style alerte, primesautier, est de ceux qui se présentent assez fréquemment dans la pratique médico-légale : cette espèce de simulateurs, à dire vrai, n'est pas rare ; mais ce qui est particulièrement notable, c'est la précision dans l'observation, la conscience dans la documentation, la clarté dans l'exposition, qui étaient déjà et sont restées la marque distinctive du talent de l'éminente personnalité qui se dissimulait sous le pseudonyme de Me Aubertin, M^e Raymond POINCARÉ, actuellement Président de la République.

— Vous êtes prévenu d'avoir volé un porte-monnaie à une dame pendant la messe, dit le président à un homme dont l'attitude étrange et les allures bizarres excitent dans le prétoire la curiosité du public.

— Le soleil est grand, répond l'inculpé, mais il est moins grand que mes domaines.

— Vous dites ? interroge le magistrat, passablement interloqué.

— Tous ces braves gens, riposte notre homme en montrant du geste les assistants, sont mes domestiques et mes esclaves.

— Voyons, prévenu, je vous prie de me répondre sérieusement : n'êtes-vous pas allé un dimanche à Saint-Sulpice et... ?

— Plus vite, cocher, répond l'inculpé.

— Que signifie tout ceci... ? demande le président, et il regarde ses assesseurs d'un air stupéfait.

Le substitut se lève :

— Messieurs, dit-il, le prévenu continue une comédie qu'il a déjà essayé de jouer à l'instruction. Il a simulé la mégalomanie, la folie des grandeurs. Mais une expertise médicale a fait justice de cette manœuvre...

— Jean, apportez-moi mes pantoufles, interrompt le prévenu ; Jacques, donnez-moi mes chaussettes ; Baptiste, mon pantalon ; Vincent, mongilet ; Nicolas, ma redingote.

Vaine parade ; grâce aux renseignements du substitut et au rapport du médecin, le tribunal n'est pas dupe de cette farce grossière. Le voleur en est pour ses frais d'imagination.

C'est, paraît-il, une chose très difficile, presque au-dessus des forces humaines, d'imiter la folie. Les explications fournies hier par le substitut à cet endroit et les conclusions de l'expertise étaient fort curieuses.

(1) Cf. le *Voltaire*, 19 nov. 1884.

Je me suis, du reste, souvent entretenu de cette question avec des médecins légistes. Tous déclarent, sans hésitation, avoir un critérium infaillible pour discerner la vraie folie de la fausse, le bon grain de l'ivraie.

Il y a, disent-ils, dans toutes les affections mentales, un processus... Passez-moi processus, c'est le mot des médecins et des philosophes, le mot même de Bellac dans le *Monde où l'on s'en nuie*. Il y a donc un processus certain, naturel, logique, fatal, et l'on peut tenir pour mensongères les manifestations qui s'en écartent.

Vous rappelez-vous l'exemple de Derozier ? Je le retrouvais hier cité dans le *Manuel pratique de médecine mentale*, que vient de publier le docteur Régis. Dans un des chapitres que l'auteur de cet intéressant ouvrage consacre à la pratique médico-légale, est rapporté ce cas typique : le docteur Morel demandait à Derozier son âge. « 245 fr. 35, » répond l'imposteur. Le docteur insiste. « 5 mètres 76 », réplique Derozier. « Avez-vous des enfants ? — J'en ai fourni beaucoup de coupons. — Fait-il jour ? — Il fait nuit. — Votre profession ? — Je suis roi de Beauvais. »

En un mot, il y avait dans toutes ses réponses l'intention évidente et calculée de tromper l'interrogateur. — Il chargeait, il grimaçait à faux, dit pittoresquement M. Régis, sous le masque dont il s'était couvert.

Quand Derozier fut enfin publiquement convaincu de mensonge, il avoua qu'il avait beaucoup souffert et qu'à force de jouer le fou, il avait craint de le devenir. « J'avais plus peur de cela, disait-il, que d'aller au bain. »

Ces comédies et ces déguisements ne sont pas rares. Mais ils sont la plupart du temps très maladroits. Le docteur Régis proteste avec raison, comme déjà Tardieu, contre tous les moyens de rigueur et de répression souvent employés pour démasquer les individus suspectés : le chloroforme, l'éther, les vésicatoires, les moxas, les ventouses scarifiées, les cautérisations au fer rouge, les douches violentes.

Tout au plus, est-il convenable de recourir à des procédés inoffensifs, comme le séjour de l'inculpé dans un quartier d'aliénés agités qui l'impatientent et l'effrayent ; ou comme l'emploi d'une prétendue médication composée d'une substance nauséabonde. Presque toujours une surveillance assidue, intelligente, et des interrogatoires habilement conduits, suffiront.

Il en a été ainsi pour le voleur d'hier. Les médecins et les magistrats n'ont pas eu besoin de lui donner même un vomitif. Sur la menace d'une peine double, s'il continuait sa bouffonnerie, il a jeté son faux nez de mégalomane et avoué d'un air penaud le vol du porte-monnaie.

Il a été condamné à deux mois de prison.

M^e AUBERTIN.

Informations de la « Chronique »

Les chirurgiens qui sont des savants.

Et d'abord « qu'est-ce qu'un savant en chirurgie ? »

Pour le D^r F. Cathelin, qui pose la question et va nous en donner la solution (1), « le savant est synonyme de novateur ; c'est celui qui crée quelque chose de nouveau, ou fait progresser la science ».

Tantôt c'est un technicien de génie qui arrive, comme LISTER et Alph. GUÉRIN, à la découverte pratique du pansement des plaies : ou un de ces hommes, à éclairs d'imagination, comme Horace WELLS, découvrant l'anesthésie ; ou Ambroise PARÉ, la ligature des artères, par une révélation subite ; ou encore, un de ces génies comme PASTEUR, qui, par une méthode rigoureuse, crée l'antisepsie, sans laquelle la chirurgie n'aurait pu se permettre les audaces dont elle est maintenant coutumière.

L'exemple de Pasteur prouve qu'on peut faire progresser la science chirurgicale sans être un chirurgien : l'attestent de même EDISON qui, en découvrant la lampe à arc, a permis l'éclairage facile des cavités internes ; RÖNTGEN, qui, grâce à ses rayons X, met à nu des corps étrangers, auparavant invisibles ; des fractures méconnues avant sa découverte ; CURIE, dont le radium a rendu curables des tumeurs que la chirurgie désespérait de guérir.

Mais à côté de ces grandes découvertes, auxquelles s'ajoutent les trois fondamentales qui sont l'anesthésie, l'antisepsie déjà nommées, et l'hémostase, que d'autres de moindre portée et qui ont marqué une étape dans le progrès scientifique ! Mais ici, il faudrait citer les conquêtes des cinquante dernières années ; rappeler le temps où PÉAN présentait à l'Académie de médecine ses premières ovariotomies, sa première splénotomie et ses premières hystérectomies pour fibromes ; l'ablation du rein, de l'estomac ; dénombrer les opérations sur le cerveau, la moelle, l'intestin, l'appendice. Puis sont venues les découvertes chirurgicales d'ordre physiologique : la décortication rénale, l'anastomose spino-faciale, l'omentopexie, la sympathicectomie cervicale ; puis encore, c'est toute la chirurgie des spécialités, qui met en valeur les talents et l'habileté des urologues, oculistes, otologistes, rhinologues, orthopédistes, etc. Est-il nécessaire, enfin, de rappeler les services que nous rendent le lithotriteur, l'urétrotome, le cystoscope, l'ophtalmoscope, la pince hémostatique ?

Mais ce n'est pas tout : n'y a-t-il pas encore les découvreurs de procédés qui, en perfectionnant la technique, facilitent les manœuvres ou font gagner un temps précieux ? Et les artifices du pansement, et les innombrables petites inventions de nœuds, de fils, de manœuvres...

Parmi ceux qu'il convient d'honorer particulièrement, n'oublions

(1) Paris, Alcan, 1911 ; extrait de la *Revue du mois*, t. XI, n° 65, 10 mai 1911.

pas de mentionner les chirurgiens chefs d'école, professeurs ou écrivains : DUPUYTREN, NÉLATON, qui ont fait plusieurs générations d'élèves imprégnés de leur enseignement; PÉAN, admirable virtuose; VERNEUIL, historiographe et orateur; ou des opérateurs adroits et audacieux, tels que RÉCAMIER, JOBERT DE LAMPALLE, MAISONNEUVE; ou ceux qui ont su tenir la plume aussi bien que le scalpel, tels que LOUIS, ROCHARD, MAURIAC; ou encore des anatomistes, comme RICHEL, TILLAUX, POIRIER et combien d'autres!

Poursuivant une énumération, que nous avons par endroits complétée, M. F. Cathelin nous parle, en outre, de la chirurgie plastique ou esthétique, « une des dernières nées dans le monde chirurgical » : des savants de laboratoires, cherchant le secret de la vie jusque dans les entrailles des animaux vivants (1); enfin, des parasites intellectuels, ces plagiaires, qui s'enrichissent effrontément des dépouilles d'autrui.

C'est, au résumé, grâce au « savant en chirurgie », que « la vie humaine se prolonge, que des existences qui semblaient irrémédiablement perdues sont sauvées, que des espoirs sont conçus, que des espérances se réalisent ».

Les médecins, selon l'heureuse expression de notre distingué confrère, sont comparables à ceux qui conduisent la machine; les chirurgiens, à ceux qui en étudient, et nous ajouterons qui en réparent les rouages.

Vers de La Fontaine (?) sur la variole.

Sont-ils bien de LA FONTAINE ces vers relatifs à la petite vérole et que d'aucuns lui ont attribués? en tout cas, ils ne sont pas de ses meilleurs, et puis, ils ont un tour madrigalesque qui n'est pas dans la manière du fabuliste.

Quelles imprécations
 Ne mérites-tu point, cruelle maladie,
 Qui ne peux voir qu'avec envie
 Le sujet de nos passions ?
 Sans ton venin, cause de tant de larmes,
 Ma parente m'aurait fait moitié plus d'honneur :
 Encore est-ce un grand bonheur
 Qu'elle ait eu tel nombre de charmes.
 Tu n'as pas tout détruit, sa bouche en est témoin,
 Ses yeux, ses traits, et d'autres belles choses :
 Tu lui laissas des lis, si tu lui pris des roses ;
 Et comme elle est ma parente de loin,
 On peut penser qu'à le lui dire
 J'aurais pris un fort grand plaisir :
 J'en eus la volonté, mais non pas le loisir.
 Cet aveu lui pourra suffire.

(1) SIMON enlève les reins aux chiens, pour voir si la vie est compatible avec la néphrectomie; OLLIER fait, sur les lapins et les pigeons, des expériences de reconstruction osseuse et périostique; HORSLEY essaie, sur les animaux, les trépanations qu'il tentera ensuite sur l'homme. (Cf. Dr F. CATHELIN, « la Vivisection et l'enseignement de la chirurgie », in *Revue scientifique*, 5 décembre 1908.)

PETITS RENSEIGNEMENTS

La première femme-médecin, légionnaire.

La plus savante de nos femmes médecins, qui a été la première femme reçue interne des hôpitaux de Paris, M^{me} DÉJERINE, vient de recevoir le ruban de la Légion d'honneur. Cet hommage vient récompenser non seulement la neurologue, qui a été la meilleure et la plus distinguée collaboratrice du professeur Déjerine, son mari, mais encore la femme de grand cœur qui s'est consacrée si ardemment et si généreusement à cette œuvre admirable qu'est le *Vestiaire des hôpitaux*.

L'Histoire de la médecine au Congrès de Londres.

Le XVII^e Congrès international de médecine, qui doit se tenir à Londres du 6 au 12 août 1913, comprend une section (la XXIII^e), exclusivement consacrée à l'Histoire de la médecine, et qui, à en juger par les communications déjà promises, ne saurait manquer d'intérêt.

Les séances de cette section seront réservées exclusivement à des communications libres. La liste suivante est encore incomplète.

Conférence présidentielle, M. NORMAN MOORE : L'histoire de la médecine en Angleterre. — Professeur SUDHOFF : L'origine de la syphilis. — Professeur STICKER : La lèpre au moyen âge; l'histoire de « l'alpenstich » (la pneumonie des hautes altitudes). — Professeur ELLIOT SMITH : L'évidence des conditions morbides dans les restes humains de l'Égypte ancienne. — M. WOOD JONES : Une critique historique des effets de la suspension judiciaire. — M. Stephen PAGET, F. R. C. S. : L'histoire du rapport entre la vivisection et la médecine. — Professeur HOLLÄNDER : Les relations entre l'art et l'histoire de la médecine. — Professeur LEONARD HILL : La physiologie de la vision et de l'impressionnisme dans l'art (Projections). — Professeur SUDHOFF : Représentations anatomiques dans les traditions du moyen âge de l'Est et de l'Ouest (épidiastroscope). — Professeur HARVEY CUSHING : Notes sur les dessins anatomiques dans les œuvres de Vésale. — M. Parkes WEBER : *Medicina in nummis*. — M. Raymond CRAWFORD : La peste, illustrée par des projections. — Professeur Sir William OSLER : Les livres médicaux imprimés les plus anciens (Projections). — M. LEONARD GUTHRIE : Des œuvres anciennes sur les maladies d'enfants. — M. J. A. NIXON : Un manuscrit de Guy de Chauliac. — M. Georges RANKIN : Rhazes. — M. C.-A. MERCIER : Les doctrines de Van Helmont. — M. d'ARCY POWER, F. R. C. S. : Les œuvres moins importantes de John Arderne. — M. LAWRIE LAWRENCE, F. R. C. S. : Notes sur Thomas of Washam (fl. 1260), le chirurgien du roi, en considérant également « the king's moneyers ». — M. G. C. PEACHEY : Le traducteur de Sydenham. — M. Vahram TORKOMIAN : Amir Dolvathé d'Amassie : un physicien arménien du xve siècle, sa vie et ses œuvres. — Professeur Modestino del GAIZO : Le « *De Motu Animalium* » de G. A. Borelli, étudié en rapport avec le *De Motu cordis et sanguinis*, de W. HARVEY. — Professeur Meyer STEINIG : Des instruments chirurgicaux de l'antiquité. — M. SAMBON : L'évolution de certains instru-

ments chirurgicaux. — M. J. D. COMRIE : L'appareil clinique d'Hippocrate. — M. Lewis JONES : L'histoire de l'électrothérapie. — M. RIVERS : Le massage en Mélanésie. — M. Charles SINGER : La doctrine de *contagium vivum* avant Pasteur. — M. COPEMAN : L'histoire de la première période de la vaccine. — Sir Alexander BINNIE : L'approvisionnement en eau et le système d'égouts de Londres ancien. — M. Francis DARWIN : Relations historiques entre la médecine et la botanique. — Professeur Max NEUBERGER : L'histoire du diagnostic clinique. — Sir SHIRLEY MURPHY : L'origine et l'accroissement des lois sur la santé publique. — M. Alan MOORE : Les maladies des marins dans les XVII^e et XVIII^e siècles. — M. J. B. NIAS : La médecine militaire dans la guerre civile en Grande-Bretagne. — M. Arnold CHAPLIN : La dernière maladie de Napoléon Bonaparte. — M. SAMBON : L'étude de la médecine primitive, éclaircie par les méthodes de guérison des animaux et des hommes sauvages. — M. Norman MOORE : L'histoire de la première période de l'Hôpital de Saint-Bartholomew. — M. W. S. COLMAN : L'histoire de la première période de l'Hôpital de Saint-Thomas. — M. Georges PARKER : L'histoire et les pouvoirs des *Barber-Surgeons* dans la Grande-Bretagne. — M. R. O. MOON : L'influence de Pythagore sur la médecine grecque. — M. Raymond CRAWFORD : La peste d'Athènes. — M. Fielding H. GARRISON : Les chirurgiens anglo-indiens. — Professeur BARDUZZI : La médecine italienne du moyen âge et d'aujourd'hui. — Professeur CORSINI : La peinture en rapport avec l'histoire de la médecine.

Société d'histoire de la Pharmacie.

Sur l'initiative de M. BUCHET, directeur de la Pharmacie centrale de France, vient d'être fondée une *Société d'histoire de la pharmacie*.

Cette Société « se propose l'étude de tout ce qui intéresse le passé de l'art et de la profession pharmaceutiques, ainsi que la conservation des monuments et objets qui s'y rattachent ».

Les membres fondateurs se sont réunis le samedi 1^{er} février, dans la Salle des Actes de l'École supérieure de pharmacie de Paris. Le bureau de la nouvelle Société a été constitué de la façon suivante :

Président. M. GAUTIER, directeur de l'École supérieure de pharmacie de Paris ; — *Vice-Présidents*. M. BUCHET, directeur de la Pharmacie centrale de France ; M. Camille BLOCH, inspecteur général des archives et bibliothèques, chargé de conférences à la Faculté des lettres de Paris ; — *Secrétaire perpétuel*. M. le D^r DORVEAUX, bibliothécaire de l'École supérieure de pharmacie de Paris ; — *Secrétaire général*. M. GUITARD, archiviste-paléographe ; — *Trésorier*. M. TORAUDE.

IV^e Congrès international d'assainissement et de salubrité de l'habitation.

(Anvers, 1913.)

Le III^e Congrès international d'hygiène de l'habitation, qui s'est tenu à Dresde, au mois d'octobre 1911, succédant aux Congrès d'assainissement et de salubrité de l'habitation de Paris (en 1904) et de Genève (en 1906), a décidé de tenir sa prochaine réunion à Anvers, en 1913. Secrétariat et renseignements : Hôtel de ville d'Anvers.

*Reconstituant général,
Dépression
du Système nerveux,
Neurasthénie.*

PHOSPHO-GLYCÉRATE
DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER
NEUROSINE-SIROP – NEUROSINE-GRANULÉE
NEUROSINE-CACHETS

*Debilité générale,
Anémie,
Phosphaturie,
Migraines.*

Dépôt Général :
G. PRUNIER & C^{ie}, Paris, 6, Rue de la Tacherie.

Médication

Alcaline

 **Comprimés Vichy-État**
EFFERVESCENTS 

Exiger

la Marque

VICHY-ÉTAT

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Bourreaux rebouteurs (V ; VII ; VIII ; XI ; XIV ; XVII ; XIX, 580). — Nous retrouvons, même à la fin du XVIII^e siècle, de très nombreux exemples de bourreaux ayant pratiqué — ou tenté de pratiquer — illégalement l'art de guérir.

Aux faits qui ont déjà été publiés dans la *Chronique*, j'ajouterai les suivants : en 1768, le bourreau de la ville de Lille, Pierre-Joseph FOYEZ, qui, non content de vendre à bon prix de la graisse de pendu pour guérir les malades, se prétendait spécialiste des affections articulaires, est en conflit avec le corps des chirurgiens de la ville : ces derniers lui intentent un procès devant la juridiction échevinale.

M. A. de Saint-Léger a publié les pièces les plus intéressantes, relatives à ce différend (1). Je me contente de relever dans le mémoire de défense, adressé par Foyez à ses juges, cette déclaration :

Il (le bourreau) se borne à remettre les os disloqués, dérangés ou foulés ; c'est en quoy il s'est rendu utile à une foule de personnes qui n'ont pas dédaigné son ministère, et qui en ont senti l'avantage. Les opérations qu'il a fait sans appareil, sans cérémonie, sans tourment, sont autant de voix muettes qui réclament son ministère et qui le rendent indispensable. Les demandeurs en conviendront ou n'en conviendront pas...

Les chirurgiens, dans leur supplique, arguent « de l'indignité de son caractère qui lui ferme l'entrée de tous les corps », et demandent qu'il « soit fait très expresses inhibitions à l'exécuteur des hautes œuvres, de faire à l'avenir aucune opération chirurgicale, et pour « l'avoir fait le condamner en telle amende qu'il plaira d'arbitrer « au profit de l'hôpital général de cette ville ; à péril de plus grande « peine en cas de récidive ».

L'auteur n'a pas pu retrouver les derniers documents relatifs à ce procès. Nous en ignorons l'issue. Mais peu importe : comme il arrive toujours, hélas ! en matière d'exercice illégal de la médecine, en 1781 — plus de dix ans après, — Foyez continuait encore l'exercice fructueux de ses opérations, ainsi que le prouve une attestation du magistrat.

A ce propos, M. de Saint-Léger nous rappelle que le bourreau de Fontenay-le-Comte dut subir, en 1755, un procès analogue, que lui intentèrent les chirurgiens de cette ville. En vain, comme celui de Lille, avait-il voulu entrer dans la corporation. Il s'était vu fermer la porte, et poursuivi par le collègue, avait été condamné à 10 livres d'amende.

Voilà donc deux bourreaux, ayant pu soutenir une lutte ouverte

(1) *Revue du Nord*, 1911, page 50.

contre des collègues de chirurgiens, ayant même poussé l'impudence jusqu'à essayer de se faire recevoir parmi eux !

Il est certain qu'autrefois le bourreau a pu cumuler ses fonctions avec celles de chirurgien. Van den Haute a publié récemment (*Annales de la Société d'émulation de Bruges*, 1912, p. 192) une pièce qui ne laisse aucun doute sur ce point.

En 1683, les chirurgiens de Tournai demandent à ceux de Bruges, si le bourreau public de leur ville fait partie de la confrérie des chirurgiens. C'est donc que pareille requête leur avait été adressée. Les confrères de Bruges répondent, par acte notarié, que, depuis plusieurs générations, le bourreau ne fait plus de chirurgie à Bruges, mais qu'ils se souviennent que jadis, un nommé André DESAR cumulait l'art de couper les têtes avec celui de pratiquer la saignée.

Faut-il s'étonner, après cela, que le peuple ait continué à accorder sa confiance au « maître de la Haute justice » ? Lui qui excellait dans l'art de rompre les os au bon endroit — disons au lieu d'élection, — et de décoller en un temps les vertèbres cervicales, ne devait-il pas posséder de solides connaissances anatomiques ?

D^r LEMAIRE (de Dunkerque).

— Il y a vingt-cinq ans, peut-être plus, j'employais une brave femme, un peu primitive, mais pas inintelligente. Un jour, elle me demanda mystérieusement de la *graisse de chrétien*. « C'est pour une amie, me dit-elle ; je sais bien que ça ne se donne pas facilement, mais vous ne m'en refuserez pas, à moi qui suis à votre service. »

Je m'efforçai de lui faire comprendre que je ne possédais pas cette précieuse drogue. Mais il me fallut, malgré tout, pour faire plaisir à son amie, lui donner quelque chose, *comme si ça en était*, que j'éti-quetai AD. SU. C.ER. (*Adeps Suina Cæruleata*), car elle avait eu l'amabilité de m'apprendre que la graisse de chrétien devait avoir une légère teinte bleuâtre.

F. BARGALLO.

L'os pénien (XIX, 558, 693 ; XX, 62). — Ce que le D^r R. Collignon dit de l'os pénien du morse est très exact, notamment les dimensions qu'il lui attribue. Je puis ajouter ce détail : dans les ports comme Vadsö, où l'on dépèce les baleines, c'est avec un os pénien de morse, en guise de pioche ou de crochet de chiffonnier, que les femmes fouillent dans les chairs putrides, pour en séparer les os et tels autres débris qui peuvent être utilisés. Tous les touristes peuvent voir procéder à ce travail nauséabond ; mais, sans doute, bien peu connaissent la nature réelle de l'instrument en os dont il est fait usage sous leurs yeux. En tout cas, les ouvrières ne s'y trompent pas ; l'ignorerait-elles, les quolibets des matelots auraient tôt fait de le leur apprendre.

Prof. R. BLANCHARD.

Le secret médical, en 1848 (XX, 28). — Je vois, dans la *Chronique médicale* du 1^{er} janvier, que le D^r DEJARDIN, de Liège, demande le nom du chirurgien qui, pendant la Commune ou dès 1848, répondait : « Il n'est ici que des blessés, et aucun conjuré. » Une telle réponse est si naturelle chez un médecin soucieux du secret professionnel, qu'elle a pu être répétée plusieurs fois, ou émise spontanément à peu près dans les mêmes termes ; en tous cas, elle aurait déjà été faite avant 1848.

En effet, d'après ce que rapporte le D^r BROUARDEL, dans son magistral article sur le secret professionnel (*Dictionnaire de Jaccoud*, tome XI), à la suite des journées des 5 et 6 juin 1832, le préfet de police rendit une ordonnance, prescrivant la dénonciation des blessés par les chirurgiens des hôpitaux ; mais le corps médical refusa d'obéir, et DUPUYTREN répondit : « Je n'ai pas vu d'insurgés dans mes salles d'hôpital, je n'ai vu que des blessés. »

Ces simples et belles paroles devraient toujours être présentes à l'esprit des médecins, et il serait bon, je crois, de les rappeler par une inscription, placée bien en vue à la Faculté de médecine, à l'Académie de médecine, et dans les hôpitaux.

D^r R. MOREAU (*Sens*).

— Même réponses, aux termes près, du D^r ARROUX (*Oasis de Toseur*, Extrême-sud algérien), et du D^r LOUIS BARRAS (*Montpellier*).

Bévués médicales des littérateurs (XIX, 351). — Voici, mon cher docteur, le passage du roman de M^{me} Cottin, *Claire d'Albe* (Paris, Liseux, 1885, p. 174), dont je vous ai parlé. Il s'agit d'un jeune homme qui, sous l'influence d'une vive émotion, d'un grand chagrin, se trouve soudain inondé de sang : *ses artères se brisent !* La chose est-elle scientifiquement possible ?

« ... Il est descendu avec moi ; son regard avait quelque chose de si sinistre, que je n'ai pu m'empêcher de frémir, en lui voyant manier des pistolets qu'il sortait de la voiture : il a deviné ma pensée. « Ne craignez rien, m'a-t-il dit avec un sourire affreux, je lui ai promis de n'en pas faire usage. » Le reste de la soirée, il a paru assez tranquille ; cependant je ne le perdais pas de vue. Tout à coup je me suis aperçu qu'il pâlisait, sa tête a fléchi, et, en un instant, il a été couvert de sang : des artères, comprimées par la violence de la douleur, s'étaient brisées dans sa poitrine. J'ai fait appeler des secours, et, d'après ce qu'on m'a dit, il est possible que cette crise de la nature, en l'affaiblissant beaucoup, contribue à le sauver... »

Albert CIM.

Léonard Chastanet (XIX, 599). — LÉONARD CHASTANET était chirurgien de 1^{re} classe et démonstrateur à l'amphithéâtre de Lille. Voici son acte de baptême :

Le vingt-quatrième jour du mois de novembre de l'année mil sept cent quinze, en l'église paroissiale de Saint-Georges de Mussidan, a été

baptisé Léonard Chastanet, âgé d'un jour, fils naturel et légitime de Jacques Chastanet et de Marie Meynard.

A été parrain : Léonard Dubreuilh, et marraine Sabine Larivière. Ont été présents : Hilaire Bellarbre et Jean Ody, qui n'ont su se signer.

(Signé) : Dubreuilh, parin ; J...., curé de Mussidan.

Léonard Chastanet étudia dans sa ville natale, puis à Bordeaux et à Paris. En 1738, il fut envoyé à l'hôpital de Lille, dont il devint aide-chirurgien major en 1744. Correspondant de l'Académie de chirurgie, il s'occupa particulièrement de l'opération de la taille.

Il mourut à Lille en 1790, rue des Américains. Sa bibliothèque, qui comportait 1.150 volumes, fut vendue aux enchères publiques le 3 frimaire an III. L'*ex-libris* qui figure dans la *Chronique médicale* a été gravé par Durig à Lille, et vient de chez M. F. Monsallut, libraire dans cette ville. M. Engelmann, collectionneur d'*ex-libris*, en possède également un exemplaire.

D^r MOUSSON-LANAUZE.

— CHASTANET (Claude-Léonard-Joseph), né à Mussidan (Périgord), le 17 novembre 1715, chirurgien à Lille ; nommé en 1780 professeur de chirurgie à l'école de chirurgie de Lille, organisée en 1773. En 1786, la liste des professeurs comprend C.-L.-J. CHASTANET, pour les principes de la chirurgie en général, la physiologie en particulier, la pathologie et la thérapeutique chirurgicales.

On a de lui : 1^o *Lettre à M. Cambon, premier chirurgien de la princesse Charlotte de Lorraine, pour servir de réfutation à une lettre de Vandergracht, chirurgien et lithotomiste pensionné pour la ville de Lille*. S. l. n. d. ;

2^o *Lettre sur la taille*, par M. CHASTANET, La Haye, 1756 ;

3^o *Lettre sur la lithotomie*, Londres, 1768 ;

4^o *Lettre sur une taille pratiquée avec le lithotome caché* (*Mercur de France*, mars 1755, p. 125) ;

5^o *Observation d'une taille faite avec le lithotome caché* (*Journal de médecine*, 1760, tome XIII, p. 540) ;

6^o *Observation sur une hernie intestinale avec gangrène* (*Mém. de l'Acad. Roy. de chirurgie*, tome III, p. 208) ;

Observation sur un fungus considérable du sinus maxillaire (*Mém. de l'Acad. Roy. de chirurgie*, tome V, p. 161).

C.-L.-J. Chastanet est mort à Lille en 1793 ; son fils était, en 1782, chirurgien-major en second à l'hôpital militaire de Lille et y remplaçait ROCARD, dans les fonctions de disséqueur et démonstrateur.

Voir : 1^o BELVAL, *Notice sur C.-L.-J. Chastanet*, in *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, 1851, page 431 ; 2^o D^r A. FAIDHERBE, *les Médecins et les chirurgiens de Flandre avant 1789*, pages 65, 66, 304 ; Lille, imprimerie L. Danel, 1892.

D^r YARDIN (Calais).

— « CHASTANET (Léonard) naquit le 24 novembre 1715 à Mussidan, petite ville du haut Périgord.

« Après de bonnes études de chirurgie dans le lieu de sa naissance, à Bordeaux et à Paris, il fut envoyé, en 1738, à l'Hôpital militaire de Lille, en Flandre, où il servit en qualité d'élève ; il en devint chirurgien-aide-major en 1744. Il fut ensuite employé au même titre dans les armées françaises, et à son retour à Lille, il se fit recevoir à la maîtrise. Il tient aujourd'hui un rang honorable dans cette ville ; ses talents lui ont mérité la survivance de la place de chirurgien-major de l'Hôpital militaire et le titre de correspondant de l'Académie royale de chirurgie. On a de lui : *Lettre à M. Cambon, premier chirurgien de la princesse Charlotte de Lorraine, pour servir de réfutation à une lettre de Vandergracht, chirurgien et lithotomiste pensionné pour la ville de Lille*. Brochure in-8°, sans indication de lieu, ni d'imprimeur ; *Lettres sur la Lithotomie*. Londres (Paris), 1768, in-8. Elles tendent à prouver la supériorité du lithotome caché sur tous les autres instruments qui ont été inventés pour l'opération de la taille, à l'appareil latéral. « C'est autant par attachement au frère COME, que par conviction de la bonté de sa méthode, que MM. CHASTANET et CAMBON ont préconisé le lithotome caché, dont ils ont fait si souvent usage avec d'heureux succès. Cet instrument ne pouvait manquer de réussir en des mains aussi adroites que les leurs (1). »

La Nouvelle Biographie universelle, publiée par Firmin Didot, sous la direction de Hoefer (Paris, 1854, t. X, col. 52 et 53), reproduit l'article d'Eloy, mais en le résumant et en altérant quelque peu le nom du distingué praticien, qu'elle écrit CHASTAINE. D'autre part, Quérard, dans *la France littéraire* (Paris, 1828, t. II, p. 148), cite les deux lettres mentionnées par Eloy, puis il ajoute : « Léon CHASTANET (*sic*) a inséré quelques articles sur le même sujet (*la lithotomie*) dans le *Mercur de France*, le *Journal de Médecine* et le *Journal des Savants*.

J. DOIRECHOUX,

Sous-bibliothécaire à l'Université (Liège).

Les saints guérisseurs (XII : XIII ; XIV ; XV ; XVII, 544). — Dans l'église ogivale du XVI^e siècle, bâtie par l'amiral d'Annebault, à Appeville, commune de l'arrondissement de Pont-Audemer (Eure), les fidèles honorent plusieurs saints guérisseurs. La statue de *sainte Marguerite*, par exemple, est ornée d'une quantité de paquets d'épingles et de gerbes de lin. Mais c'est surtout à *saint Millefort* que va la confiance populaire ; on invoque le martyr pour les

(1) N. F. J. ELOY, *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*. A Mons, chez H. Hoyois, imprimeur-libraire, rue de la Clef, M.DCC.LXXVIII (in-4°). T. I^{er}, p. 604.

enfants malades : le support en plâtre de sa statue est creusé de cavités à loger les deux poings fermés ; la poudre ainsi obtenue est mélangée à l'alimentation des petits malades. L'ardeur de cette dévotion est telle que, de temps en temps, le curé d'Apperville se trouve obligé de faire replâtrer le socle de la statue.

Saint Millefort, originaire d'Ecosse, naquit au début du XI^e siècle. Il fut élevé à la dignité épiscopale, puis persécuté, se réfugia en France : il alla prêcher en Picardie et en Normandie, mais ses ennemis d'outre-mer, étant parvenus à connaître sa résidence, gagnèrent à prix d'argent quelques serfs de la Bouvaque, près d'Abbeville, qui lui tranchèrent la tête.

Ce saint est honoré d'un culte spécial à la Bouvaque, à la Neuville-sous-Corbier, à Camps-en-Amiénois, à Forestmoutiers, à Saint-Aubin-Rivière, et dans quelques paroisses des diocèses de Beauvais, Rouen et Versailles. On l'invoque surtout pour la guérison des enfants. La chapelle de la Bouvaque jouit d'une grande réputation. On y vient de plusieurs départements voisins, pour la guérison des enfants épileptiques ou rachitiques. Le moyen thérapeutique employé dans ces cures, outre les vœux et les prières, est l'application à nu des enfants sur une pierre froide.

La maladrerie, qui existait jadis à la Neuville-sous-Corbier, paraît avoir eu pour patron saint Millefort. C'est dans les ruines de cette maladrerie qu'on a trouvé la statue du saint, qu'on vénère aujourd'hui dans l'église paroissiale. Au pied de la statue, un homme et une femme lui présentent chacun un enfant qu'ils recommandent à sa sollicitude. Un vitrail moderne de la Neuville a reproduit à peu près la même donnée. On se rend à la Neuville de dix à douze lieues de loin, pour invoquer saint Millefort en faveur des enfants qui sont malades ou qui tardent à marcher. On attribue à son intercession plusieurs guérisons miraculeuses.

Près de Camps-en-Amiénois, sur la route nationale de Paris à Calais, existe une chapelle, lieu de pèlerinage très fréquenté pour les maladies des enfants, comme en témoignent de nombreux ex-voto.

Vers 1850, on bâtit à Saint-Aubin-Rivière une chapelle dédiée à saint Millefort. Elle fut érigée par les parents d'un enfant qui avait été guéri dans un pèlerinage à la Bouvaque.

Le mardi de la Pentecôte, on va en pèlerinage pour les langueurs des enfants à Soreng, dans le canton de Blangy (Seine-Inférieure).

A Bouillant, canton de Crépy (Oise), on vénère dans l'église une statuette, où se trouve l'inscription suivante : *Saint Guinefort, martyr, qui guérissez des langueurs, priez pour nous.*

Les individus atteints de fièvres invétérées emploient des linges frottés sur la statue (1)...

D' E. AUDARD.

(1) *Les Petits Bollandistes*, Paris, 1888, XIII, 208.

Chronique Bibliographique

G.-A. MANN. — *Le prêtre peut-il faire des miracles ?* Paris, Librairie de la pensée nouvelle, G.-A. Mann, éditeur. 1912.

Trois citations donneront l'idée directrice de l'ouvrage :

« Cette étude est écrite, premièrement, pour démontrer que le miracle est possible ; deuxièmement, qu'il est du ressort du prêtre, et troisièmement, pour donner au prêtre, qui l'ignore peut-être, le moyen de réaliser le prodige » (p. 16).

« Il ne faudrait pas donner au mot prêtre une acception restreinte et n'attribuer ce titre qu'à l'homme qui porte l'habit ecclésiastique, uniforme de l'Eglise romaine ; il ne faut pas non plus limiter cette appellation aux ministres des nombreux cultes pratiqués sur cette terre ; non, il faut l'étendre à toute personne qui, à un degré quelconque, exerce un sacerdoce » (p. 19).

« Puisque, psychologiquement, et, pour les savants non matérialistes, scientifiquement, le miracle s'explique, il n'y a pas de raison plausible qui puisse nous faire croire ou dire que les guérisons instantanées ne puissent s'opérer par l'intervention du prêtre... Le prêtre peut donc faire des miracles » (p. 35).

Françoise HARMEL. — *Une grave question de l'éducation des jeunes filles, la chasteté.* Librairie académique Perrin. 1912.

M^{me} HARMEL a résolu le problème, délicat et difficile, d'écrire ce manuel de la pureté, destiné aux mères initiatrices et aux filles que l'on doit initier. Elle l'a résolu avec beaucoup d'habileté, un tact parfait et un heureux sentiment de la mesure.

Chacun est libre de prendre où il le veut les bases de sa morale. L'auteur de ce livre la fonde exclusivement sur les croyances religieuses et les règles d'origine divine. Elle l'a voulu ainsi, et nul ne lui en peut faire reproche. J'ose dire seulement que cet exclusivisme religieux restreint considérablement le public auquel cette œuvre pourra plaire. Sa portée eût été plus générale, si elle eût été édifiée sur des fondations moins étroitement confessionnelles.

Congrès des typhophiles et Exposition de la préservation de la cécité, des œuvres d'assistance et des travaux des aveugles. Compte rendu des travaux, par MM. G. et L. BONJEAN. Paris, Eug. FIGUIÈRE et C^{ie}, édit.

Il n'est nul besoin d'insister sur la très grande portée humanitaire et sociale des œuvres qui prennent soin des aveugles. Quelques têtes de chapitres montreront aux lecteurs la diversité et la valeur

des sujets traités dans le récent Congrès des typhophiles : loi de l'assistance aux aveugles ; œuvres post-scolaires ; éducation dans des écoles maternelles spéciales ; instruction primaire. Puis vient toute une partie médicale et surtout prophylactique.

Nous y voyons notre éminent confrère VALUDE traiter des conséquences terribles de l'ophtalmie des nouveau-nés ; le D^r TRUC rattacher à l'œuvre commune ses belles études sur l'inspection oculistique des écoles.

Des considérations sur l'assistance aux aveugles par le travail, sur l'imprimerie et les bibliothèques pour ceux que DESCAVES a baptisés les « Emmurés », sont également à signaler.

Les documents préliminaires et les appendices font de ce gros volume un compendium de toutes les questions qui se rattachent à ce sujet passionnant. C'est le guide indispensable de tous ceux qui suivent la marche des œuvres consacrées aux plus déshérités parmi les hommes.

G. BARDET et P. BOULOUMIÉ. — *Les régimes des arthritiques. Alimentation et cuisine rationnelles*. Paris, O. Doin et fils, édit. 1912.

Voici un petit livre qui réalise un véritable tour de force. Condenser en moins de 400 pages de petit format toute la thérapeutique diététique de l'arthritisme, ce serait chose faisable, si les auteurs ne s'étaient attachés à étudier cette question dans les plus petits détails. Non seulement ils ont élaboré les menus qui peuvent figurer sur la table de leurs malades, mais ils ont étudié la cuisine elle-même et l'influence qu'elle exerce sur les aliments, en indiquant dans quel sens devait, en ces circonstances pathologiques, être dirigée l'activité du « maître-queux » et quels écueils il fallait lui apprendre à éviter.

Bien plus, ils ont écrit un volume qui peut être lu aussi bien par le malade que par le médecin, ou plutôt qui doit l'être par les deux.

On avouera que ce n'était pas là besogne aisée. Mais la compétence et la maîtrise bien connues des deux auteurs a triomphé de façon parfaite de la difficulté. Ce livre aura un gros succès, très mérité.

Professeur GRASSET. — *Essai de thérapeutique physiologique, doctrine et classification*. Montpellier, Imprimerie générale du Midi, 1912.

M. le Professeur GRASSET a réuni en une plaquette les premières leçons de son cours de pathologie et thérapeutique générales. Cette excellente brochure sera appréciée de tous ceux qui, fidèles lecteurs du maître de Montpellier, ne peuvent avoir le plaisir de l'entendre.

H. B.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Histoire de la Médecine

**Les condisciples de Rabelais.
La scolarité médicale de Montpellier au XVI^e siècle.**

(Suite et fin.)

Par M. le D^r Paul DELMAS,

Professeur agrégé d'accouchements à la Faculté de Médecine.

Dans la règle, le semestre suivant sera employé par le candidat à la licence « à se familiariser n'importe où avec la pratique de la médecine ». A cet effet, et la preuve faite que son titre de bachelier lui en donne le droit, il accompagne auprès de leurs malades les docteurs de la ville, ou d'une localité distante de moins de douze lieues. Comme d'usage, il en rapporte lettres testimoniales. On voit par là que le stage médical auprès d'un praticien, non à l'état de projet, mais en fait, n'est que vieux-neuf.

Concurremment, et durant trois mois, plus volontiers au cours du petit ordinaire, notre candidat est tenu chaque mercredi, jour chômé pour les professeurs, de faire publiquement une série de leçons à titre de stage professoral. Ces leçons, appelées cours, sont le développement en chaire, par le bachelier en robe rouge et bonnet carré, d'un livre d'Hippocrate ou de Galien, choisi par le doyen. Deux docteurs stipendiés assistent par tour à ces leçons, et chacun d'eux donnera au lecteur un certificat, attestant que la leçon a été faite en présence des docteurs licenciés et bacheliers.

Pour ces cours, il faut acquitter un droit de 20 sous à la caisse de l'Université, mais cette somme est réduite de moitié pour les boursiers qui les font, non au Collège royal ou Faculté, mais au Collège du pape, dont il sera plus loin question, et qui ne s'ouvre qu'aux boursiers. En outre, il est dû à l'inévitable bedeau 3 sous pour la première série de leçons, 2 sous pour chacune des deux autres.

Ce double stage clinique et professoral terminé, le candidat, muni d'une permission du chancelier, constatant qu'il est en règle — nouveau débours de 7 sous, — va subir les examens dits *per intensionem (adipiscendi licentiam)*.

Au nombre de quatre, une par 48 heures, et sous la

présidence, chacune, d'un professeur différent, ces épreuves sont publiquement soutenues dans les locaux de la Faculté, durant une heure, au cours de laquelle le candidat expose une question ou thème dont le sujet lui a été donné la veille par le doyen. Il doit, en outre, satisfaire à toutes les demandes qu'on lui adresse sur le reste de la médecine : il n'est admis que s'il recueille les deux tiers des suffrages. Cette fois, il ne lui en coûte que 10 sous pour le président et 5 sous à chacun des juges venus l'interroger.

Un entr'acte de huit jours est imposé au candidat avant d'affronter l'épreuve dite des « points rigoureux », et c'est la plus sévère de toutes. A deux reprises et à deux jours d'intervalle, escorté de ses camarades et précédé du bedeau, il va, solennellement et en robe, tirer au sort, une fois chez le chancelier, l'autre chez le doyen, sa question, en piquant la première fois dans l'*Ars parva* de Galien, la deuxième dans les *Aphorismes* d'Hippocrate.

Après 24 heures de réflexion, il se rend à midi dans l'enceinte de Notre-Dame-des-Tables ; cette église occupait alors l'emplacement où était naguère située la Halle aux colonnes. A huis clos, l'épreuve n'étant pas publique, devant les docteurs-régents et ordinaires rassemblés dans la chapelle de Saint-Michel, tous et lui-même en robe rouge, le candidat développe son sujet appelé *thèse*, après quoi chaque juge, auquel il est dû un écu pour cet office, interroge sur toutes les autres parties de la médecine.

L'épreuve dure quatre heures d'horloge ; aussi, pour adoucir les longueurs de la séance, l'aspirant fait-il distribuer à ses frais du vin blanc, des gâteaux et des fruits, dont le bedeau ne manque pas de pendre sa part.

Comme l'examen a lieu pendant le grand ordinaire, qui correspond à notre semestre d'hiver, et à huis clos dans une vieille église quelque peu sombre, le candidat doit fournir deux cierges de 12 livres : il lui en coûte 30 sous de plus. A la fin de l'acte, ce luminaire fait retour à la Faculté, qui l'utilisera pour le service de la messe à la Vierge, que la Compagnie fait statutairement dire, chaque dimanche de ce semestre, dans une église désignée par l'assemblée, et à laquelle chacun est tenu d'assister, sauf légitime empêchement, sous peine d'une amende qui se monte à six deniers pour les maîtres, quatre pour les bacheliers, deux pour les simples étudiants.

Dans la délibération qui suit, il est fait état non seulement de ces deux thèses, mais aussi de la valeur des réponses aux quatre examens *per intensionem*, et encore de la moralité du candidat.

Est-il admis, le chancelier lui délivre — coût quatre livres, qui seront versées à la caisse de l'Université — un diplôme provisoire, auquel est appendu un sceau rond, dit de Saint-Luc, patron des médecins, sur lequel figure l'effigie de l'évangéliste, sous les traits d'un bœuf ailé accompagné des armes anciennes de la ville.

Muni de cette pièce, qui n'est à vrai dire qu'un certificat d'aptitude, le futur licencié va rendre visite au vicaire général de l'évêque de Maguelone, pour lui demander le jour et l'heure où il plaira.

soit à celui-ci, soit à lui-même, de procéder à sa promotion. Ce titre de licencié comporte, on s'en souvient, la plénitude des prérogatives, et ne saurait être conféré que par le prélat, chef suprême de l'école sur laquelle il exerce sa haute juridiction.

Date prise, le candidat en informe l'école ; et celle-ci, tout entière, à laquelle se joignent ceux des notables de la ville qui veulent faire honneur au licencié, se rend processionnellement au palais épiscopal, ou plus exactement dans le pied-à-terre que l'évêque de Maguelone avait en ville et dont la rue qui porte encore le nom de « Salle l'Evêque » a conservé le souvenir. Brûlé en 1562, lors des guerres de religion, ce local avait cessé d'être résidence épiscopale quand, en 1536, sur le désir de François I^{er} et les instances de l'évêque de Maguelone, Guillaume Pellicier, le pape Paul III eut consenti au transfert du siège à Montpellier. De cette date à la Révolution, l'évêque allait désormais habiter l'ancien monastère Saint-Germain, actuellement occupé par la Faculté.

C'est là, *in aula episcopali*, que le prélat, après avoir fait jurer au postulant d'observer les statuts de l'école, conclut ainsi son allocution : *Nos ideo, tuis et universitatis votis satisfacietes, auctoritate apostolica, damus tibi licentiam legendi, regendi, examinandi, practicandi, cæterosque actus magistrales exercendi, hic et ubi terrarum*. C'est cette formule aux multiples gérondifs en *di*, avec ces *juro* en forme de refrain, que reproduit presque à la lettre Molière, dans l'intermède burlesque qui termine le *Malade imaginaire*.

De tels honneurs se payent, et fort cher. Le nouveau licencié, au sortir de la cérémonie, est tenu d'offrir une collation à tous ceux, maîtres et amis, qui lui ont fait escorte, sans préjudice des 20 sous tournois qu'il doit à chaque docteur-régent, comme représentation de ce même dîner, non plus que du massepain garni de confitures de choix ou de deux livres de dragées, avec un beau cierge qu'il leur envoie porter à domicile par le bedeau. A cet effet, ce dernier reçoit 4 livres la veille de la promotion, et, le jour même, 4 sous de plus pour le droit de dîner.

Notre licencié veut-il user du plus haut privilège que lui confère son titre, la permission de s'élever jusqu'au *doctorat* (*licentiam accipiendi doctoratus gradum*) ? Une dernière série d'épreuves lui reste à franchir : les *triduanes*. Après un mois écoulé depuis l'acte de la licence, il reçoit chez le chancelier et le doyen quatre questions de médecine pratique, avec six problèmes de même ordre, six autres problèmes de théorie médicale et six paradoxes. Puis, durant trois jours complets, deux heures le matin et deux heures le soir, — d'où le nom de *triduanes*, — il dissertera là-dessus, sous la présidence d'un professeur à tour de rôle, pour être ensuite argumenté par un chacun des docteurs royaux aux simples étudiants. Il lui en coûte 50 livres pour la caisse de l'Université.

Admis aux deux tiers des suffrages, l'aspirant demande au chancelier jour et parrain pour la collation du grade suprême. La céré-

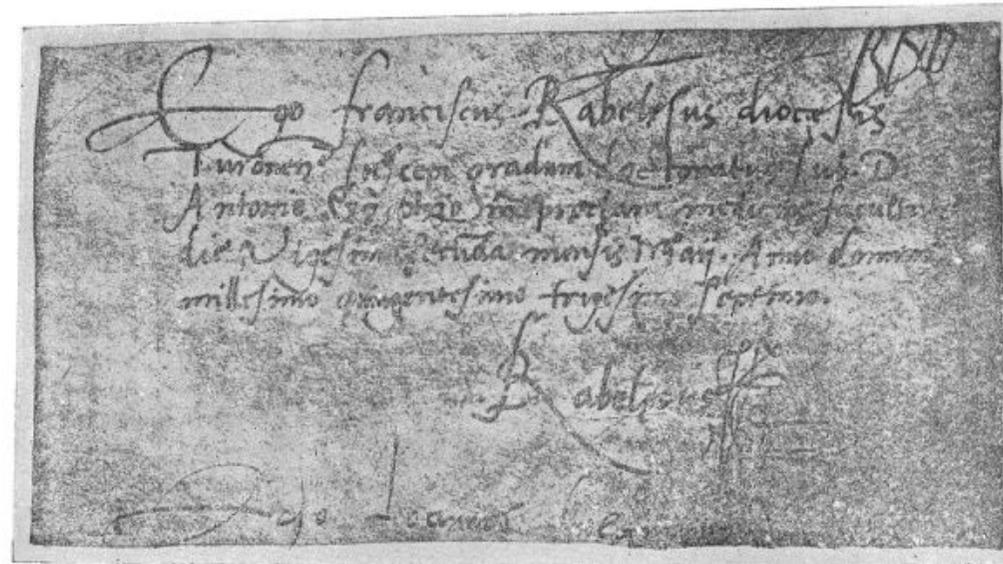
monie, si solennelle qu'elle en est appelée *actus triumphalis*, est annoncée au son de la plus grosse cloche de l'église Saint-Firmin, la veille et le matin même. Dès les sept heures du matin, la Faculté en corps, les maîtres de l'École de droit, les dignitaires ecclésiastiques et royaux, l'intendant de la province, le gouverneur et les consuls, sans compter les particuliers de distinction et les compatriotes, tout ce cortège se rend processionnellement au domicile de l'impétrant.

Revêtu de la robe de soie rouge — il laisse désormais la laine aux grades mineurs — il clôt le brillant cortège qui le conduit, au son des trompettes et des violons, jusqu'au pied du grand autel de l'église Saint-Firmin. Tour à tour, il reçoit du président les insignes de son grade, et la remise de chacun comporte un discours approprié. Il coiffe donc le fameux bonnet doctoral, sorte de toque ou de bonnet rouge sommé d'une houppe de soie cramoisie ; sa main est ornée de l'anneau d'or ; enfin, la taille prise dans une ceinture dorée, après la remise symbolique du livre d'Hippocrate, il s'assied dans la chaire, aux côtés du président, non sans avoir reçu son baiser de paix et sa bénédiction paternelle.

La cérémonie terminée, il circule, avec les insignes de sa haute dignité, au milieu des assistants, distribuant à chacun, selon l'usage, des gants, des dragées et des fruits confits. En musique et processionnellement, il est ainsi reconduit chez lui.

D'aussi pompeux honneurs ne vont pas sans dépense. C'est tout d'abord un droit de diplôme de 39 livres 10 sous. La veille, un honoraire privilégié de 30 écus qu'il fait passer au docteur-régent qui doit présider la cérémonie, sans oublier les 2 écus et 5 sous tournois qui reviennent à chacun des autres professeurs ; 6 livres et 6 sous à l'inévitable bedeau, pour droit de bonnet et de souper ; 10 sous au sonneur de cloches de l'église Saint-Firmin ; obligatoirement, enfin, aux prieurs de cette église ainsi qu'aux trois prêtres, aux trois diacres, au sacristain et au clerc, mais seulement quand ils sont présents, une barrette et une paire de gants. A ce taux, la scolarité revenait à 304 livres 294 sous, se décomposant en 2 livres 22 sous pour l'immatriculation, 2 livres 50 sous pour le baccalauréat, 40 livres 176 sous pour la licence, 260 livres 46 sous pour le doctorat, soit une valeur nominale actuelle de 1.600 fr. et une valeur réelle dix fois plus grande, soit 16.000 fr. ; et encore n'est-il fait état, dans cet énoncé, que des droits versés en numéraire et non des débours en nature.

Aussi, le 31 octobre 1550, un arrêt des Grands Jours de Béziers allait-il ramener les débours obligatoires à un taux plus modéré : 3 livres pour l'immatriculation, 10 livres pour le baccalauréat, 50 livres pour la licence, 100 livres pour le doctorat, ce qui réduit les droits statutaires au total de 163 livres, équivalant de nom à 815 francs, de fait à 8.150 francs. Les distributions de bonnets, gants, dragées, sont aussi ramenées à de plus justes limites ; libre, d'ailleurs, au candidat de se faire recevoir sur ce point à l'ancienne manière.



1550
Ego Franciscus Rabelais doctor
Lutetien[is] soci[us] gradum doctoratus sub D.
Antonio Reg. Mag. in praesentia magistri facultatis
die Vigesima prima mensis Martii. Anno Domini
millesimo quingentesimo trigesimo septimo.
Franciscus Rabelais
Lutetia

ACTE AUTOGRAPHE DE DOCTORAT (Rabelais)

(Archives de la Faculté.)

Bientôt, en 1561, l'église Saint-Firmin va être détruite dans la tourmente de la Réforme. Tout se passera désormais avec une simplicité relative dans la salle des actes de l'école, *in aula scholæ regie* ou, par abréviation, *in scholis regis*.

Telles quelles, ces dépenses eussent été pour plus d'un prohibitives, si l'esprit de solidarité des étudiants n'était intervenu en faveur des plus pauvres, dont une partie tout au moins des frais universitaires était prise à charge par leurs camarades plus fortunés. Pour prévenir des abus, une délibération de la Faculté est toujours nécessaire ; mais, pour ajouter à la délicatesse du procédé, le plus souvent le nom du bénéficiaire demeurait en blanc sur le registre des comptes courants. Seul, le lie vis-à-vis de la caisse commune le serment de rembourser son dû, quand les circonstances le lui permettront.

IV

Abstraction faite des dépenses purement universitaires, l'étudiant avait à faire face aux frais usuels de la vie matérielle, toujours fort lourds à supporter pour ceux qui n'habitaient point dans leur famille.

La plupart vivaient alors chez l'habitant, — en pension bourgeoise, pour parler le langage d'aujourd'hui. Ces relations forcées des uns aux autres, et pas toujours cordiales, si l'on se souvient de la sanglante tragédie qui donna pour un temps son nom à la rue *Bonna noich*, avaient été sagement réglées, pour ceux de l'École de droit, par le cardinal Bertrand de Deaux, en 1339. Leurs condisciples de la Faculté de médecine en bénéficiaient : défense au logeur de louer à d'autres occupants, si le premier n'y consentait ; défense de louer un local primitivement retenu ; défense de louer au delà d'un taux convenu de six en six ans entre trois taxateurs nommés l'un par l'école, l'autre par l'évêque de Maguelone, le troisième par les consuls de la ville. Passer outre aux défenses était voir mettre le local en interdit pour trois ans, sous peine d'excommunication pour l'étudiant qui l'aurait enfreint.

Ce contrat de location est, en général, favorable à l'étudiant. Il est en droit d'exiger un local partout où il en est de disponibles ; ce qui, nous apprend Rebuffy, *multum displicuit conjugatis pulchras habentibus uxores*. Tout le monde n'a pas de ces scrupules, en dehors de quelques Bartholo, *qui aliunde ex qualitate possunt vivere et habent pulchras uxores ; non sunt soliti hospitari studentes venetos ultra duos dies, et dicunt Zelotypi, sicut procul a nobis, sed mulieres bene conveniunt cum illis, cum similis sunt illis*.

En principe, la chambre n'est pas libre : défense au locataire d'introduire *meretrices aut homines perversos*. Cependant, il est avec la règle des accommodements, à condition de sauver les convenances : *si scholasticus secretas eas (mulieres) in cubiculum duceret, et ibi puellas duceret, et ibi puellas teneret quas multum desiderant, non posset*

tunc expelli, quia virgines et puellas solent in cameris abscondi et in secretis morari, surtout, ajoute-t-on, quando agitur de domina nobile aut honeste vivere reputata.

Entre autres privilèges, — du fait de son départ, le bail prend fin de plein droit, — l'étudiant peut faire expulser tout voisin incommode, serrurier ou menuisier, dont le bruit gêne le calme nécessaire à ses études. Si, en retour, le tapage est le fait de l'un de ses condisciples, la peine de l'exclusion de la Faculté — pour trois jours — peut être prononcée contre lui.

La chère était généralement médiocre et n'avait rien de pantagruélique. D'après Félix Platter, « les jours gras, à dîner, on avait un potage de viande de mouton (rarement de bœuf), avec des navets, des choux... Chacun avait son assiette et mangeait avec ses doigts. Ensuite venait le rôti. Le vin ne manquait pas ; il est rouge foncé et se mêle avec beaucoup d'eau... »

L'étudiant pauvre avait alors la ressource précieuse de fondations pour boursiers, connues sous le nom de Collèges. Par opposition à la Faculté qui portait le nom de Collège royal, on en distinguait deux : le *Collège papal* et le *Collège municipal*.

Le premier, ou grand Collège, tirait son nom du pape Urbain V, qui, originaire de Crisac en Gévaudan, avait fondé, en 1369, un établissement en faveur de douze étudiants en médecine du diocèse de Mende, et l'avait richement doté à cet effet : d'où les appellations synonymes de Collège des douze médecins ou Collège de Mende. Il était situé à l'angle des rues Urbain V, son fondateur, et Germain, du nom du savant historien des écoles de Montpellier.

En face, et moins important puisqu'il ne pouvait loger que deux boursiers, d'où son nom de petit Collège, se dressait dans la rue de ce nom le Collège de Gipone. C'est, en effet, de cette ville qu'était originaire son fondateur, Jean Bruguière, docteur en médecine de Montpellier, dont le testament, en 1452, avait été l'origine de cette fondation destinée à deux de ses concitoyens ou, à défaut, à deux Catalans. Détruite, comme la précédente, au moment des guerres de religion, cette fondation fut transportée, au xvi^e siècle, rue des Carmes, dans une maison encore aujourd'hui connue sous ce vocable.

De plus, Jean du Vergier, président au Parlement de Languedoc, avait fait, en 1468, un semblable établissement en faveur de deux étudiants en droit ; ce local, situé dans la rue qui en a gardé le nom, pouvait aussi statutairement être utilisé par les étudiants en médecine. Enfin, pour les plus pauvres, les ressources d'hospitalité qu'offraient les couvents de moines mendiants du voisinage contribuaient ainsi, pour leur part, à la constitution de ce véritable Quartier latin dont l'école était le centre.

Tous ces établissements, comme le reste de l'Université, étaient alors fortement imprégnés de la discipline ecclésiastique. C'est ainsi qu'au Collège du Vergier, le plus laïque des trois, les boursiers étaient astreints à réciter quotidiennement l'office de la Sainte

Vierge et celui des morts, sans compter les autres obligations d'ordre religieux.

La règle de vie, codifiée par l'autorité pontificale, fut étroitement calquée sur celle d'un couvent. Ainsi, pour le Collège du pape, n'est-on admis que sur le visa de la lettre de nomination écrite par l'évêque de Mende, dont le choix statutairement écarte les boiteux, bossus, épileptiques, galeux, et de façon générale tous ceux affligés d'une infirmité. Les douze boursiers, nommés pour neuf ans, élisent un supérieur nommé pour trois ans. Ce *recteur*, dont le choix est soumis à l'agrément de l'évêque, va entre les mains du chancelier prêter serment de respecter les statuts et de remplir les devoirs de sa charge. Il écarte les gens mariés, s'oppose à l'admission d'invités et de femmes de mœurs légères, surveille ses camarades qui ne peuvent porter d'armes ni s'adonner aux jeux d'argent. Du crépuscule à l'aube, il ferme à clef la porte du Collège et vérifie, avant d'aller se coucher, que chacun occupe son lit ; les manquants sont punis, après toutefois le visa du plus ancien. Il est enfin responsable du mobilier, dont il reçoit, en entrant en fonctions, l'inventaire détaillé. Pour ce qui concerne le service de la bouche, il délègue ses pouvoirs à l'un de ses condisciples, nommé lui aussi à la pluralité des voix.

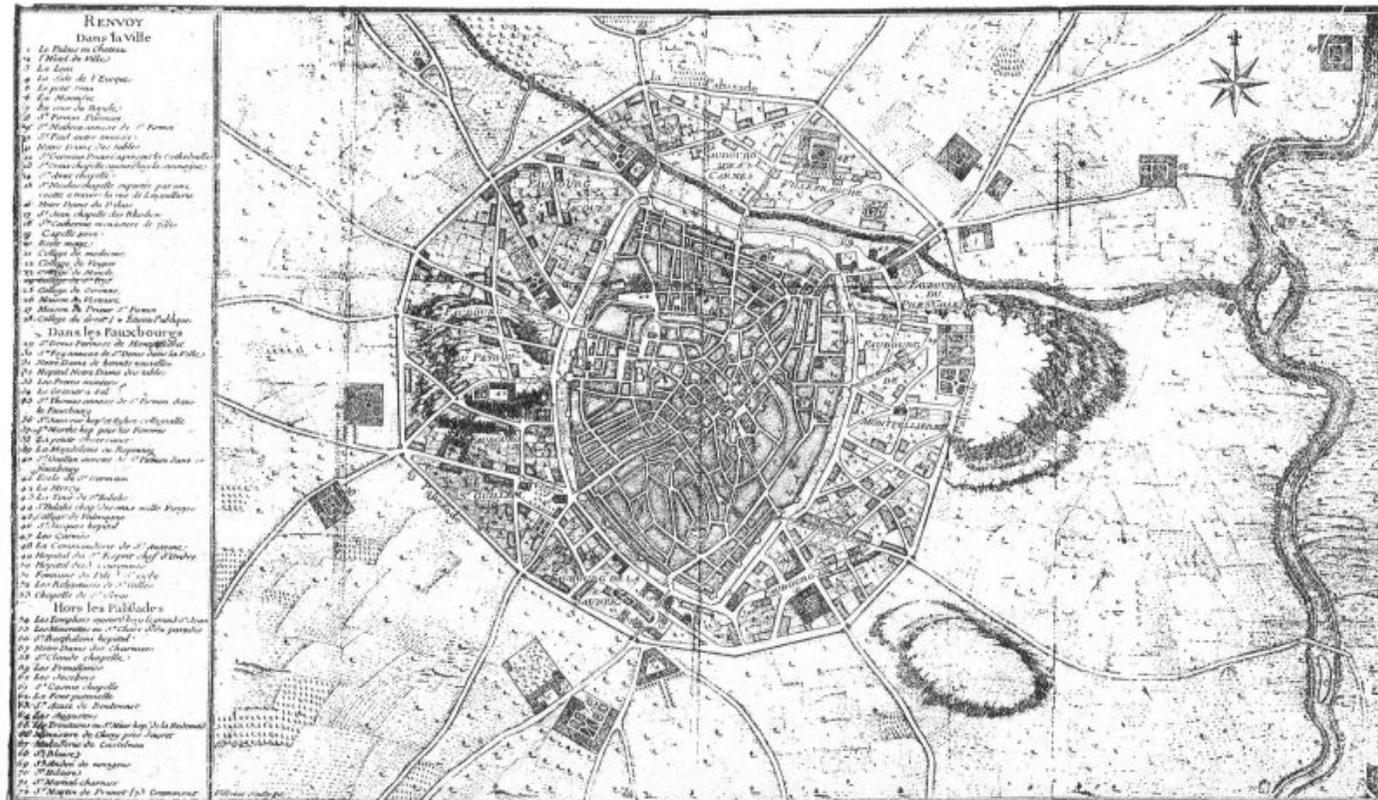
V

La fréquente cohabitation des « légistes » avec les étudiants en médecine n'était pas sans être l'occasion de fréquentes querelles, dont les registres des délibérations de l'école ont gardé la trace : on y voit le procureur des étudiants, en dépit des statuts qui interdisent le port des armes, faire l'acquisition d'arquebuses, de poudre à canon, de cottes de maille, pour répondre au défi qu'avaient publiquement porté les étudiants en droit.

Les élèves des deux écoles avaient alors coutume, à l'époque de la fête des rois, d'organiser en plein air, au croisement des actuelles Grand'Rue et rue Sainte-Foy, de somptueuses représentations théâtrales dont ils étaient les acteurs. Leurs maîtres y étaient conviés, tout comme aux *amicales* d'aujourd'hui. Rabelais et son ami Antoine Saporta furent, en 1531, avec quelques autres, les acteurs d'un fameux patelinage : « La morale comédie de celui qui avait épousé une femme muette. »

Précédé de splendides mascarades à travers la ville, — dont les *monômes* d'aujourd'hui ou les *cent jours* de l'école d'agriculture donnent à peine une idée, — ces représentations étaient suivies de banquets vraiment gargantuesques, renouvelés à cent reprises, sous prétextes d'arrivées, de départs, de prises de grades, de réconciliations, sans compter ceux de la Saint-Luc et de l'Épiphanie, où il est d'usage d'inviter une délégation des légistes.

Dans le *Liber procuratoris studiosorum*, on trouve le compte rendu



PLAN DE LA VILLE DE MONTPELLIER AVANT LES GUERRES DE RELIGION.
(Extrait de l'Histoire de Ch. d'AGREFFVILLE.)

détaillé de ces festins. C'est un titre de gloire que d'être intrépide devant la dive bouteille. Dans le vénérable registre, un étudiant, « Musard, beuveur trèz prétièulz », ajoute à sa signature *bonus potator*.

A l'époque du carnaval et du mardi gras, on ne voit que danses, cortèges et mascarades. On se rend devant l'église Notre-Dame, où l'on a coutume de se jeter à la tête, tout comme de modernes confettis, le contenu de pleins paniers d'oranges que l'on traîne après soi.

C'est enfin l'époque des concerts et des aubades galantes, comme celles que narre Félix Platter :

A minuit, dit-il, nous étions devant la maison. Nous commençons par battre du tambourin, afin de réveiller les habitants du quartier ; puis les trompettes se font entendre, ensuite les hautbois, après les hautbois les fifres, après les fifres les violes, enfin trois luths. Le tout dura bien 3/4 d'heure. On nous conduisit chez un pâtissier... et la nuit se passa à festoyer.

Ces divertissements ne sont pas du goût de Monsieur Prud'homme, un nommé Fabre en l'espèce. Il s'élève aigrement *contra studentes plus quam bestiales qui frangunt ostia mulierum, ut sepius ad Montem pessullanum evenit, et tanquam verres spumantes, tauri petulantes factore hircino, aerem inficientes, villam circumant*.

VI

Défense au guet d'intervenir. Toutes les causes des étudiants sont uniquement du ressort du sénéchal ou gouverneur de la ville. Nulle perquisition ne peut être faite dans leur maison qu'en présence du chancelier, et après que la nécessité lui en aura été démontrée. A ces privilèges spécifiés en 1484 et 1496 dans les lettres patentes de Charles VIII, il faut encore ajouter l'exemption de tailles et de droit de scolarité : ce dernier, les assimilant aux habitants de la ville, leur permet d'échapper à la contrainte du corps pour dettes, alors que les étrangers de passage y sont soumis.

Enfin, dans la vie extérieure de la Faculté, l'étudiant a sa place marquée. Outre leur procureur, dont l'importante magistrature que l'on connaît devait être abolie par un arrêt des grands jours de Béziers, en date du 31 octobre 1550, pour être remplie partie par le bedeau, partie par quatre membres investis du titre de *conseillers*, ils figurent officiellement aux visites que la Faculté rend en corps au Prince, quand il est de passage à Montpellier.

Il prend rang aussi dans le cortège funèbre des professeurs. Tandis qu'ils suivent deux à deux la famille du défunt, leurs conseillers, en robe et en bonnet, les précèdent ; cependant, l'un d'entre eux, choisi parmi les bacheliers, immédiatement après le corps, s'avance en robe et bonnet, portant grand ouvert le livre d'Hippocrate, recouvert d'un crêpe noir tombant jusqu'à ses genoux.

Ce dernier détail — sauf qu'il s'agit d'un étudiant à la veille de sa thèse — a été fidèlement conservé dans le cérémonial moderne de Montpellier.

En retour, le décès d'un étudiant est deuil pour toute l'école ; les leçons sont suspendues, et la Faculté assiste en corps à ses obsèques.

Des amendes savamment graduées s'opposent à des négligences tant des maîtres que des condisciples. Le défunt est-il trop pauvre pour faire les frais d'un suffisant decorum à ses obsèques, c'est la compagnie qui les prend à sa charge.

Telle est, dans ses grandes lignes, la vie d'un étudiant au cours du xvr^e siècle.

Abstraction faite des inévitables changements dans les programmes, qui sont le fait des progrès de la science, et des tendances de notre époque à la simplification de tout cérémonial, les vestiges du moule primitif se retrouvent çà et là, et, sur bien des points, l'étudiant d'aujourd'hui peut se reconnaître le continuateur de ses aînés.



SCEAUX DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER.

(Moyen Age.)

(XV^e siècle.)

Informations et Échos de la Chronique

L'exercice de la médecine par les prêtres.

La *Nouvelle Revue* (1) a, naguère, publié un mémoire de feu le cardinal MATHIEU, sur « la condition du prêtre à notre époque », qui méritait de ne pas passer inaperçu.

Ce mémoire, adressé au Pape en 1904, soulève une question grosse de conséquences : le prélat, pour relever la situation misérable du clergé, conséquence de la suppression du Concordat, demandait au Souverain Pontife d'autoriser les prêtres à exercer une carrière libérale, par exemple la médecine. Et voici l'argumentation cardinalice :

Au prêtre sans ressources, il faut permettre l'exercice des carrières nobles qui cadrent avec ses fonctions sacrées, des carrières qui, tout en lui créant des ressources nouvelles, grandiront son influence sur les peuples, et absorberont son activité intellectuelle dans l'exercice d'une charité plus grande et d'une foi plus sincère et plus active.

Les trois carrières qui sauvegarderaient à la fois sa dignité, qui lui rendraient ou développeraient son influence sur le peuple sont : la carrière médicale, celle du barreau et celle du vétérinaire.

Quelle influence pourrait acquérir le prêtre-médecin, par l'alliance, réalisée en sa personne, des deux pouvoirs les plus actifs sur la faiblesse humaine !

Ah ! Très Saint-Père, poursuit l'auteur de la requête au Pape, permettez à vos prêtres l'étude et l'exercice de la science médicale, et vous rendrez l'autorité de la science bienfaisante que l'impiété cherche à leur ravir. Et qu'on ne vous dise pas qu'il y a parfois indécence pour le prêtre à traiter certaines maladies. La théologie enseigne et ordonne qu'il intervienne dans les circonstances plus scabreuses et délicates de l'enfantement, si parfois il manquaît de médecin ou de sage-femme. Du reste, il est des cas où il pourrait se récuser, et faire appel à l'intervention de l'un de ses confrères. Néanmoins, il est des infirmités cachées, dont la connaissance et les soins l'inciteraient plus à la vertu qu'aux défaillances. Les maladies dites honteuses ne sont pas de nature à porter à la débauche, bien au contraire. Et quelle porte ouverte aux humiliations de l'âme et à son retour au bien, que les soins donnés dans ces occasions qui humilient ! Il n'y a plus de secret pour cet autre Jésus, car au médecin qui voit tout, on révèle avec plus de franchise les fautes les plus intimes de son âme.

Il est un fait constant, et que les médecins eux-mêmes reconnaissent, c'est que la familiarité et le traitement des organes que nous sommes habitués à considérer comme cachés, voire honteux, en donnent plutôt le dégoût : *assueta vilescunt*. Nul n'est moins porté au plaisir de la chair que celui qui en connaît les infirmités repoussantes et les conséquences terribles. Ce sont ces excès de prudence, ces réserves trop absolues, ces modesties répugnantes qui vont jusqu'à méconnaître les mortifications et les morales ablutions de l'hygiène, qui provoquent toutes les convoitises et tous les désordres. On

(1) 15 décembre 1911.

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle

**Préparation
Ferrugineuse**

PARFAITEMENT ASSIMILABLE
et ne provoquant pas la Constipation

EUGÉINE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
Dose : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant ou après le repas.

Echantillon Franco à M^{rs} les Docteurs

sur demande adressée

à MM. G. PRUNIER & C^o

6, rue de la Tacherie, PARIS.

GLYCO-PHÉNIQUE
du D^r DÉCLAT
Antiseptique puissant, Hygiène de la
Toilette, de la Bouche, Pansements, etc.
Paris, 6, Rue de la Tacherie.

SIROP PHÉNIQUÉ
du D^r DÉCLAT
Toux, Rhumes, Grippe, Bronchite,
Phtisie, Coqueluche, etc.
PARIS, 6, Rue de la Tacherie.

n'est tenté de voir d'une vue malsaine que ce dont on se prive d'une manière trop absolue. On n'est tenté de porter ses mains à certains organes que quand, par excès de réserve, on les laisse ronger par la vermine. L'hygiène du corps, de tout le corps, est plus morale que la modestie coupable, qui provoque à toutes les lubricités : *anima sana in corpore sano*. L'exercice de la médecine, même dans ce qu'elle a de plus scabreux pour la faiblesse humaine, est donc de nature à inspirer plus de vertu que de vice.

C'est le jansénisme infâme du dernier siècle qui a jeté le trouble dans la morale chrétienne, la confusion et la honte dans les actes et les organes sacrés, et non pas honteux, de la génération et de la paternité : c'est une injure à Dieu créateur de tout ce que nous sommes.

Les prélats revêtus de la pourpre n'ont pas eu souvent cette liberté de langage, et nous avons quelque idée que le descendant de saint Pierre a dû en être quelque peu « estomaqué ».

L'œil canonique.

Quelles conditions doit remplir, au point de vue visuel, le candidat à la prêtrise ? Voici comment un savant Jésuite a répondu à cette question (1) :

La question de l'œil canonique, « *oculus canonicus* », est traitée *Decretalium libro I^o titulo 20.*

Irregularis ex defectu visus.

1) *Cæcus* (l'aveugle) ;

2) *Multum cœcutius* (celui qui voit très trouble — qui est presque aveugle).

Qui *dextro oculo* caret non censetur *irregularis*, nisi cum deformitate *oculus erutus* est.

Qui *sinistro oculo* caret a multis dicitur *irregularis* nisi facta sit dispensatio — ; at si *oculo dextero* sine magna deformitate missale legere potest, quantum est necesse, satis probabiliter *irregularis* non debet censi, ita : S. Alphonsus, Suarez, Laymann, Tamburini, Lacroix, Navaro.

Neque *lucis* (celui qui louche) *irregularis*.

Les décrétales de Grégoire IX et de Boniface VIII (1234). D'après Lehmkühl (D. M.).

Les diagnostics de Vésale.

Tous les diagnostics portés par VÉSALE, dont la Belgique se prépare à commémorer, le 30 avril prochain, le centenaire de naissance, tous ces diagnostics, disons-nous, étaient d'une justesse extraordinaire. En voici deux exemples typiques.

Appelé en consultation auprès d'un malade, qui portait aux lombes une tumeur énorme, à l'occasion de laquelle toute la sagacité de médecins instruits s'était trouvée en défaut, Vésale annonça, sans hésiter, un anévrysme de l'aorte, diagnostic délicat et difficile entre tous, et que l'autopsie du sujet confirma pleinement.

Une autre fois, un parent du comte d'Egmont, assassiné juridiquement par le duc d'Albe, Maximilien d'Egmont, comte de Buren, favori de Charles-Quint et général en chef de ses armées, était

(1) Cf. *l'Art médical*, d'Anvers, 31 août 1912.

pris d'une angine de nature maligne. Vésale, le trouvant dans un état grave, quasi désespéré, eut l'imprudence, devant un officier de la suite du gentilhomme, de préciser l'heure qui marquerait le terme de la vie du malade. L'officier n'eut rien de plus pressé que d'en prévenir l'intéressé. A cette nouvelle, le comte de Buren convoque ses amis à un festin splendide, où il s'efforce de se montrer le plus joyeux possible ; puis, à l'heure fixée pour le dénouement, après avoir embrassé tous ses convives en manière d'adieux, et leur avoir distribué à l'un, ses bijoux, à l'autre, son épée, il se met au lit et, soit effet du hasard, soit que son imagination ait été particulièrement troublée, il meurt exactement comme l'avait pronostiqué Vésale.

Le mendiant et le banquier.

C'est presque un apologue que cette histoire vraie, contée par feu VILLEMOT : elle est à rapprocher de celle que nous avons rapportée ici même, il y a quelques mois (1).

Ceci se passait en 1857. Un banquier, traversant la rue Vivienne, remarque chez Chevet un beau morceau de saumon. Il entre et en demande le prix :

— C'est quinze francs pour vous, dit le marchand.

Cette formule donne à penser au banquier qu'il est reconnu et qu'on abuse de sa fortune. Pour ne pas encourager ce système, il se retire sans rien acheter.

Au seuil de la boutique, il trouve l'homme au front pâle, qui a toujours en réserve une femme et quatre enfants sur un grabat. Une bonne action vaut mieux qu'un saumon, se dit le banquier, qui donne au mendiant les quinze francs qu'il venait d'économiser.

Après avoir fait cinquante pas dans la rue Vivienne, le financier réfléchit que les millions seraient une déception, s'ils ne procureraient l'avantage de pouvoir manger du saumon à tout prix, précisément le jour où on en a envie ; il retourne, rentre dans la boutique et demande qu'on lui livre le poisson au prix indiqué.

— Trop tard, dit la marchande, voici monsieur qui vient de l'acheter.

Le banquier se retourne et reconnaît dans l'amateur de saumon l'homme aux quatre enfants.

— Je trouve cette nourriture bien peu substantielle pour votre famille, lui dit-il, le vulgaire pot-au-feu lui eût peut-être mieux convenu.

— Monsieur, répliqua le mendiant sans trop se déconcerter, vous oubliez que c'est aujourd'hui vendredi : ce jour-là, dans les familles chrétiennes, on fait maigre.

Le banquier profita de la leçon et résolut de ne plus faire l'aumône sur les trottoirs que les jours gras.

(1) V. la *Chronique médicale*, 1^{er} juin 1912, p. 327.

Ethnographie médicale

Les aliénés en Chine.

Le dévouement de certains Bonzes pour les pauvres aliénés, écrit le D^r JÉRUSALEM (1), médecin des chemins de fer chinois, est une des choses qui frappent le plus les étrangers qui visitent les pagodes *Kouan-yin*, ainsi appelées parce qu'elles sont dédiées au culte de la déesse de la Miséricorde, dont la pitié s'étend vers les fous qu'elle voudrait sauver. Ce dévouement est inspiré par la simple croyance que les fous sont des saints, et c'est grâce à lui que les pauvres aliénés trouvent une consolation à leur misère.

Il est un quartier spécial à Nankin, où les rues sont mornes et tristes, où l'on n'entend ni les cris d'enfants, ni les rires de femmes, et où il règne un silence de prison. De temps à autre, passe un malheureux dont le visage porte un masque de mélancolie, grimaçant et caractéristique de la folie hallucinatoire d'allure mystique. Un peu plus loin, c'est une femme qui s'éloigne, en vociférant ainsi qu'une démente atteinte du délire de la persécution. Enfin, un peu plus loin encore, un jeune Chinois sort de son apathie et se livre à des gestes brutaux.

Au centre de ce quartier se trouve la pagode *Kouan-yin*, où sont réunis des fous déguenillés, accroupis autour d'un Bonze, serrés les uns contre les autres, dans une attitude d'admiration et de peur : presque tous présentent un caractère général : un fatalisme indifférent, en même temps que la suppression des réactions volontaires. Un seul symbole mystique enveloppe ces loques humaines : c'est une statuette de *Kuan-yin* à seize bras, placée au fond de la pagode.

Le Bonze tient un livre et, un miroir en main, s'approche de chacun d'eux, fait fixer le regard sur le miroir, et d'un ton d'autorité ordonne le calme et l'obéissance. Il détache ensuite un feuillet du livre qu'il remet au fou. Ce feuillet est à la fois une amulette précieuse et la promesse d'une prompte guérison.

La pagode n'est pas longtemps hospitalière à ces aliénés. Au bout d'une semaine le malade retourne chez lui, il sera sous la surveillance d'un autre Bonze, qui doit lui assurer la nourriture quotidienne et continuer à l'assister de son traitement de persuasion et de conseils.

La fraternisation par le sang.

Il y a environ un an, on découvrait, à la prison centrale de Saïgon, l'existence d'un complot tramé contre les gardiens de cet établissement pénitentiaire, que les détenus avaient projeté d'assassiner. Jusque-là rien que de très banal, mais ici l'intérêt se corse.

Les huit complices, après avoir fait couler chacun un peu de leur sang dans un bol, avaient goûté à tour de rôle à ce breuvage, prêtant ainsi un

(1) *Presse médicale*, 5 nov. 1910.

serment indigène de vengeance ; puis, se procurant des tiges de fer, ils fabriquent des sortes de stylets très effilés et de petites serpes. Ils devaient abattre le ou les gardiens, selon les circonstances, d'un coup de pied dans le bas-ventre et leur plonger ensuite les armes dans le corps.

« Boire le sang l'un de l'autre, c'est, pour ainsi dire, se faire même chair (1) ». (MICHELET.) Ce symbole si expressif se retrouve chez nombre de peuples.

Les Siamois veulent-ils se jurer une amitié éternelle, ils se piquent une partie du corps, pour en faire sortir du sang qu'ils boivent réciproquement. Presque tous les peuples modernes de l'Orient observent cet usage (2). Mais ils ne sont pas les seuls à le pratiquer.

Dans la relation de son séjour à Tripoli, Mss Tully rapporte, à la fin du XVIII^e siècle, que Sidi Hamed et Sidi Yousof, fils du pacha régnant Ali Qaramanli, se lièrent par « ce qu'on nomme le mélange du sang. Conformément à cet usage barbare, ils s'approchèrent ensemble de l'autel de Mahomet, et, après avoir juré sur l'Alcoran de respecter réciproquement la vie l'un de l'autre, ils se blessèrent eux-mêmes avec leurs couteaux, et ayant mêlé leur sang dans un vase, le croira-t-on ? (*sic*), ils en burent tous les deux. » Cette cérémonie ne les empêcha pas de tenter l'un et l'autre de s'assassiner à plusieurs reprises, jusqu'à ce que Sidi Yousof eût enlevé le pouvoir à son frère.

Les habitants de *Katanga*, au sud de l'Etat libre du Congo, près des sources de ce fleuve, et qui appartiennent à la famille bantone, pratiquent aussi ce mode de fraternisation. Il consiste, chez eux, à faire tomber dans un vase, que vident les contractants, quelques gouttes de leur sang.

Les *Bonjos*, peuplade anthropophage de l'Oubangui français, ont conservé cette coutume, mais réduite à un simulacre lorsqu'ils ont affaire à un voyageur blanc.

Après nous être installés face à face, assis par terre, rapporte un voyageur, nous pratiquons chacun, le chef et moi, de petites incisions transversales sur l'avant-bras droit. Puis, lorsque le sang est apparu, nous nous frottons les bras l'un contre l'autre en répétant les mots *Déko, déko*, ce qui veut dire : ami. Après quoi, le féticheur nous met sur nos blessures des cendres de feuilles de bananier et la cérémonie se termine par des libations de vin de palme. On apporte un hanap fait d'une grande corne d'antilope (*tragalaphus gratus*), polie et décorée d'anneaux de fer et de cuivre. On le remplit de vin de palme et il faut le vider.

Relativement à cette coutume, il est bon de remarquer, avec M. Dybowski, que « ces traités, que rien ne sanctionne, n'ont qu'une valeur bien minime, souvent nulle, car les chefs de cette nation sont tout disposés, à la moindre occasion, à n'en tenir aucun compte (3) ».

(1) MICHELET, *Origines du droit français* (1837).

(2) *Histoire civile et naturelle du royaume de Siam*, I, 63.

(3) Cf. *Revue des Traditions populaires*, 1893, 1900, 1902, etc.

Echos de Partout

L'état mental des lépreux. — Dans le *Lépreux de la Cité d'Aoste*, Xavier de MAISTRE décrit un état hypocondriaque et mélancolique. M. BODROS, qui a observé dans la ville d'Harrar, en Abyssinie, un foyer de lèpre important, n'a pu déceler chez les lépreux aucune psychose caractérisée. En général, il y a conservation de l'intelligence, de la mémoire et de la volonté, mais abolition presque totale des sentiments affectifs, irritabilité excessive, méfiance et hostilité, méchanceté sans cause, criailleries injurieuses, vagabondage, amoralité sous toutes ses formes et même tendance à la violence.

(Argus médical.)

Craniologie moderne. — A entendre le D^r WALCHER, la distinction entre *dolichocéphales* et *brachycéphales* aurait fait son temps. Comme on fait son lit, on se couche : comme on se couche, on a le crâne : tel est le dernier mot de la science.



CARICATURE SUR LES CRANIOLOGUES,
par H. DAUMIER.

Ainsi, le jeune Hindou, dormant sur une planchette, a le derrière de la tête en prolongement du cou. Si vous couchez un nouveau-né d'aplomb sur les épaules, le poids de la tête aplatit sa nuque ; si vous l'inclinez légèrement, pour l'exposer à la lumière du jour, il s'affaisse d'un côté et se bombe de l'autre.

Alors, comment s'y prendre pour obtenir une jolie tête ? Demandez la recette aux mères ombriennes. En Ombrie, on entoure d'un foulard lâche la tête de l'enfant qui vient de naître ; cette tradition remonterait aux Etrusques. Quoi qu'il en soit, c'est à un pareil usage que les petites Pérugines devraient le crâne rond et fin qui les distingue.

Le procédé est simple et d'application facile.

La dentition des Hindous. — D'après le *British Journal of Dental Science*, qui le tient du *Times*, le peuple hindou a de meilleures dents que le peuple anglais, parce que les Hindous ont une nourriture plus simple et ne mangent pas en grande quantité du sucre et autres mets dont l'action est des plus destructives pour les dents. Ils ont en outre l'habitude de les nettoyer avec de petites baguettes en bois souple provenant de certains arbres sacrés.

Les Hindous chiquent le bétel ; cette habitude prise dès le jeune âge noircit les dents, les conserve, et, ajoutée au végétarisme, fait que ce peuple a les plus jolies dents du monde. Il existe surtout dans ce pays une habitude impérative, qui consiste à ce que les enfants et les adultes soient soumis, avant le mariage, à la plus minutieuse inspection physique, particulièrement pour les dents et les ongles qui, suivant les Hindous, correspondent aux bras, aux jambes et à la tête. Ils estiment de belles dents et de beaux ongles comme les preuves les plus irréfutables d'une constitution bonne, vigoureuse, offrant les garanties les plus heureuses pour les descendants mâles. Leur soin des dents étant le résultat d'une pratique de plus de 3.000 ans de rites religieux, il s'ensuit que les mariages n'ont lieu qu'autant que les parents y consentent. Conséquemment, les descendants ont généralement de bonnes dents.

Si, en Angleterre, des parents refusent à leur fille le mariage avec l'homme de son choix, à cause de sa défectuosité dentaire, elle peut néanmoins se marier avec lui et constituer une famille avec de mauvaises dents, tandis que, d'après les rites hindous, cette chose est impossible. (*Gazette médicale de Liège.*)

Enfant né avec une queue. — Discutant la question de la réalité des hommes pourvus d'une queue analogue à celle des animaux, M. SCHWARZ (*Munch. med. Woch.*, n° 17) cite le cas d'un enfant né avec une queue de 5 cm. 1/2 de longueur et dont le diamètre, à l'endroit le plus large, était d'un bon centimètre. Il existait un étranglement à la base de cet appendice et de même un autre à l'extrémité. La sensation que l'on éprouvait en touchant cette queue était celle d'un corps mou et flasque.

Lorsqu'on l'eut enlevée, cette queue fut examinée microscopiquement et on la trouva parcourue à son centre d'une artère assez volumineuse. Le tissu qui la composait était en grande partie du tissu adipeux. La surface extérieure était recouverte d'une abondante couche de cheveux.

L'enfant étant mort deux mois plus tard, d'une arthrite suppurée du genou, l'autopsie démontra que la colonne vertébrale ne présentait aucune anomalie et que la queue en question n'avait, en somme, aucun rapport avec elle.

(*La Clinique*, de Montréal, novembre 1912, vol. III, n° 8.)

Correspondance médico-littéraire

Questions.

La lèpre et la syphilis, inspiratrices d'art. — Certains auteurs, des littérateurs surtout, ont volontiers pénétré depuis quelques années dans le domaine des sciences médicales, et empruntant aux savants leurs méthodes d'investigation, leurs principes d'observation exacte et scrupuleuse, ont tâché de produire des œuvres dont l'imagination ne fût pas l'unique base. Cette recherche du document humain, cette ardeur à trouver le fait caractéristique et précis, à le séparer des faits indifférents, nous a valu une brillante floraison de romanciers à qui l'hôpital a souvent servi de centre d'études. Flaubert, Zola, Corday, Couvreur, les Goncourt, Huysmans, d'Annunzio, nous ont tour à tour donné des pages où leur plume a su décrire, d'une façon nette et précise, les symptômes morbides, les cas pathologiques qui avaient excité leurs curiosités d'écrivains.

Et puisqu'ainsi l'artiste a franchi la barrière que l'on prétendait élever entre l'homme de science et l'homme d'imagination, n'est-il point intéressant de jeter un rapide coup d'œil sur les œuvres d'art qu'ont engendrés les étonnements, les admirations provoqués par la vue de certaines difformités qui semblent de prime abord devoir attirer par leur étrangeté l'examen du médecin, mais rebuter l'artiste épris de beauté?

Cette attirance exercée par les êtres qu'une anomalie signale, nous la trouvons profondément marquée chez les peuples primitifs (1) et chez ceux qui, après avoir marché rapidement vers une civilisation très élevée, se sont soudain arrêtés dans leur développement social pour des causes demeurées jusqu'ici fort obscures.

La Chine et le Japon présentent des exemples frappants de l'influence produite sur l'esprit de l'artiste par la vue des infirmités ou des difformités. Alors que notre art s'est complu dans la recherche un peu mièvre du joli, dans la vision douce et facile des choses agréables à l'œil, les peuples de l'Extrême-Orient semblent s'être médusés dans la contemplation des bizarreries et dans la reproduction cauchemardante des formes contournées et grotesques.

L'art japonais est plus proche de nous et nous séduit plus aisément par ce qu'il mêle de gracieux et de souple à ses conceptions les plus extraordinaires; l'exactitude du mouvement, rapidement enregistré par l'œil du dessinateur, la vérité des physionomies nous enchantent et nous retiennent; mais, lorsque nous sommes mis pour la première fois en présence des sculptures et des peintures

(1) Pendant notre séjour dans le Haut-Sénégal et Niger, nous avons eu l'occasion de voir deux statuettes en ébène, sur lesquelles étaient vraisemblablement reproduites des déformations des membres, imputables à la lèpre.

chinoises, l'idée du Beau, que des siècles d'hérédité ont chevillée dans nos esprits, nous fait éprouver un mouvement de stupeur.

Pourtant, à regarder de près ces magots où l'imagination semble avoir concentré toute la laideur qu'elle a pu concevoir, on découvre que la réalité a souvent servi d'inspiratrice à l'ouvrier qui, — inconsciemment peut-être — s'est souvenu des choses vues, pour créer le monstre hideux qu'il nous présente.

Il est, du reste, certain que l'étude de la nature sert de base à toute tentative de création, quand bien même l'artiste s'en défendrait, et quelque bizarre que soit le résultat obtenu, il ne se compose que de parcelles de réalités, assemblées en des associations étranges et déconcertantes. C'est là l'écueil où se sont heurtés tous les romanciers qui ont voulu nous dépeindre des êtres extra-terrestres : ils ont, sans mesure, étendu la portée des sens de leurs héros, multiplié ou restreint le nombre de leurs membres, modifié leurs formes : mais ils ne pouvaient faire que, dans les êtres anormaux qu'ils croyaient sortis de toutes pièces de leurs cerveaux d'écrivains, on ne reconnût les modèles primitifs, hommes ou animaux de notre globe. L'aède qui, le premier, chanta les Cyclopes, avait peut-être bien rencontré un cas de cyclocéphalie.

Mais il est des maîtres qui, bornant leur ambition à rendre l'impression subie, nous ont donné de leurs visions une image splendide d'exactitude. C'est ainsi que nous retrouvons au Japon, dans certains personnages grimaçants d'Hokousai, des reproductions scrupuleusement exactes de lésions et de tares physiologiques ; il n'est pas exagéré d'affirmer que ces admirables dessins pourraient, étant donné leur valeur documentaire, servir d'illustrations à une étude médicale.

En ce qui concerne, en particulier, la syphilis, M. Uremer a signalé une source précieuse de renseignements dans l'art rudimentaire du Pérou. On peut voir, en effet, au musée du Trocadéro, des vases à forme humaine, sur lesquels des lèvres mi-rongées laissent voir des dents, riant lugubrement sous des gencives saignantes, des nez à demi disparus, des yeux aux paupières couvertes de cicatrices. Or, ces vases moulés ne sont autres que des portraits dédiés par de pieux descendants à la mémoire des parents qu'ils ont perdus.

On sait que la syphilis a fait dans l'Amérique du Sud de grands ravages, alors qu'elle était encore inconnue en Europe, et ces peuplades n'avaient guère trouvé pour s'en défendre d'autres moyens que de la diviniser (1). Or, on découvre dans ces portraits frustes des lésions nettement caractérisées, signes certains d'accidents syphilitiques. Ces essais d'art sont comme des schémas révélateurs, indiquant nettement l'atroce décomposition causée par la maladie : c'est ainsi que le sujet représenté sur l'une de ces poteries porte la

(1) La recherche du guano dans les îles Chinchas a fait découvrir, selon Mantagazza, des bois sculptés représentant des hommes autour desquels un serpent s'enlaidait, venant dévorer le membre viril.

L'ERSÉOL PRUNIER

est Anti-Grippal . . .

L'ERSÉOL PRUNIER

est Anti-Infectieux . .

L'ERSÉOL PRUNIER

est Anti-Rhumatismal

L'ERSÉOL PRUNIER

est Anti-Thermique .

DOSES HABITUELLES :

Pour les adultes, 2 à 4 cachets
par 24 heures, à prendre au cours
———— des repas ————



Échantillons à MM. les Médecins, sur demandes
—— adressées 6, rue de la Tacherie, à Paris ——

Traitement
de la
CONSTIPATION

**Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.**

POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonie SOULIGOUX

Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 de Poudre de Séné lavé à l'alcool.

La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

trace de la nécrose : le maxillaire supérieur s'est effondré et l'inférieur fait saillie ; les narines ont disparu, cachées par un tissu de cicatrice ; les dents sont à découvert, ainsi que le globe d'un œil laissé à nu par la paupière, que tire vers le bas du visage le tissu scléreux.

Les lésions déformantes et les mutilations dues à la lèpre se trouvent parfois reproduites — plus rarement il est vrai — sur certaines statuettes en bois confectionnées par les Annamites habitant les villages isolés dans la brousse. Ces images, grossières reproductions, plutôt fantaisistes, de désolantes « anatomies » simiesques, sont assez difficiles à trouver, en raison de leur rareté même.

Tels sont, résumés succinctement, les points saillants de cette ébauche d'étude ; nous espérons reprendre, dans un travail ultérieur — en lui donnant alors tout le développement qu'elle comporte — cette question médico-littéraire, dont les aspects sont multiples.

Nous serions particulièrement reconnaissant à nos confrères de bien vouloir, à l'occasion, nous fournir les documents et les observations personnelles qu'ils peuvent posséder sur elle, et les remerciements d'avance du concours qu'ils voudront bien nous apporter.

Notre étude embrassera, naturellement, toutes les branches d'art (sculpture, littérature, peinture, etc.), où la syphilis et la lèpre peuvent avoir été présentes à l'esprit de l'artiste, épris de vérité.

D^r L'HOSTALRICH,

Médecin des services d'assistance en Indo-Chine.

Chameaux engraisés avec des noyaux de dattes. — Pendant notre séjour en Algérie, nous avons assisté tous les ans au départ des caravanes du Sud Oranais, qui allaient faire des échanges commerciaux avec les indigènes des grandes oasis du Touat et du Gourara.

Ces caravanes étaient composées de longues files de chameaux transportant des céréales et des cotonnades.

Au départ, ces animaux étaient généralement maigres et de mauvais aspect ; au retour, deux mois après, ils avaient le poil fin et luisant et se trouvaient en un bel état d'entretien.

Ayant demandé un jour l'explication de cette transformation à un chef indigène, il me répondit que cet engraissement était dû à l'abondante ingestion de noyaux de dattes faite par ces animaux, pendant leur séjour dans les vastes palmeraies de l'extrême Sud.

A ce propos, le baron Larrey, dans ses *Mémoires*, nous apprend que les cavaliers des régiments de dromadaires en Egypte faisaient faire à leurs montures, avant leur départ, « un fort repas de noyaux de dattes, substance dure et nourrissante, que les chameaux concassent à peine à la première mastication et qu'ils ruminent plusieurs fois à de grands intervalles, en sorte que le même aliment les nourrit, entretient le jeu des organes, et qu'ils paraissent ne passouffrir de la faim ».

Un chimiste pourrait-il nous dire quelles sont les substances alimentaires contenues dans les noyaux de dattes, substances qui sont capables de produire un engraissement assez rapide chez les chameaux ?

D^r BONNETTE (Toul).

Réponses.

Avoir ses Anglais (VIII : IX : X : XI : XIX, 732). — Puisqu'on revient sur cette question et qu'il a été parlé beaucoup, ces temps-ci, de Laurent Joubert, je signalerai les expressions du XVI^e siècle et l'explication qu'il en donne : *Fleurs, flux, flux menstrual, mois, menstrues, perdement, Rhodais, chemise, doit avoir, son cas, malade, malesemaine, Temps, Cardinal, Marquis.*

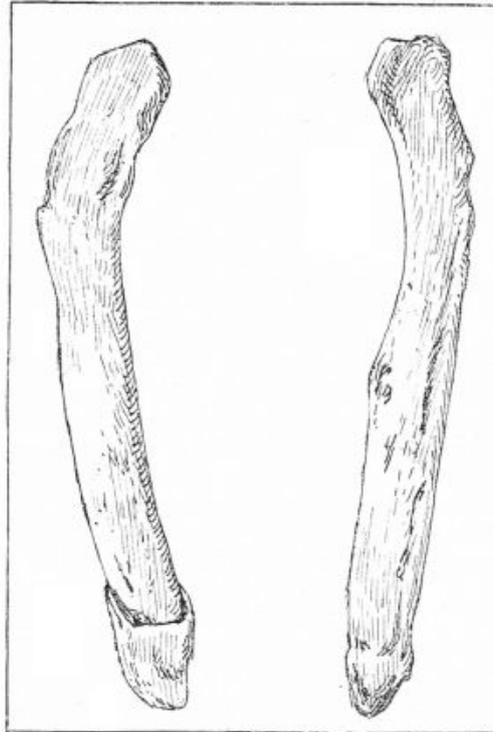
« Les fleurs d'une femme sont dites à la similitude des plantes qui fleurissent communément, avant de produire leur fruit... Et au contraire on dit, de celles qui n'ont ce perdement, *qui non flouris, non grane...* Peut-être aussi qu'on dit fleurs d'un mot corrompu pour dire *flus*. Car le sang flue et se verse au dehors. Mais aussi on dit, le flux de la femme et le *flux menstrual*... Par même raison on l'appelle aussi absolument, les *moys* de la femme, ou les *menstrues*, en suppleant ce mot de purgation. Il y en a qui appellent cela *perdement* d'autant que c'est un sang qui se perd, et ne profite à rien. Le populace de Languedoc dit en jaserie. *Elle est de Rhodais* (qui est la principale ville du pays de Rouërgue), pour signifier que la femme a ce perdement. Et je pense que c'est un mot retenu du Grec, *Rhein*, qui veut dire fluer. Duquel aussi la rose est dite *Rhodon* à cause de la grande odeur qui en deflue et sort. Ou par aventure on dit, *estre de Rhodais* parce que le terroir d'alentour de la dite ville est communément rouge. On dit plus honnestement, elle a sa *chemise*, en suppleant ces mots, *tachée de sang*. Item, elle a ce que *doit avoir* une femme, car cela est naturel à la femme... Les autres disent *son cas*. D'autres disent, elle est *malade* : combien que ce flux ordinaire, quand il est modéré, ne soit au nombre des maladies, non pas mesmes des affections contre nature : mais parce que les femmes se sentent plus fâchées durant ceste purgation, que devant ou après, elles se disent honnestement (pour couvrir cette infirmité, ou nécessité naturelle) estre malades. Pour cela mesme on dit, avoir sa *male semaine* : d'autant que cela va par semaines, comme la lune à plusieurs femmes, telle purgation ne dure guieres moins d'une semaine. A cela mesme revient ce qu'on dit, elle a son *Temps* : comme si on disait : elle est au terme de sa purgation. Les autres disent avoir son *Cardinal*, pour la couleur rouge : et les autres *Marquis*, d'autant que cela marque les chemises et linceux. »

D^r H. GRENIER DE CARDENAL.

— « Les médecins faisaient baigner la jeune reine d'Espagne. Isabelle, fille de Philippe II, « pour lui faire venir ses *besongnes*. » La jeune reine avait seize ans et n'était pas encore réglée. » (GALIPPE, *l'Hérédité des stigmates de dégénérescence et les familles souveraines*, p. 208.)

L. R

Les cétacés ont-ils un os pénien ? (XIX, 558, 693 ; XX, 62, 154). — Il paraît que je me suis trop hâté de rectifier, sur la foi d'un de mes collègues, ce que j'avais d'abord avancé sur l'absence de l'os pénien chez les cétacés. A ma demande, M. le Dr ANTHONY, assistant de la chaire d'anatomie comparée au Muséum, a bien voulu rechercher cet os sur les préparations dans l'alcool d'organes génitaux de cétacés conservées pour l'étude : nulle part il n'a trouvé cet os. De son côté, M. LE DANOIS, attaché au laboratoire maritime de Roscoff, et qui a eu l'occasion de faire plusieurs dissections de Baleinoptères, ne leur a pas trouvé d'os pénien, bien qu'il ait fait de nombreuses coupes transversales dans toute la longueur du pénis.



OS PELVIEN DE GLOBYCÉPHALE NOIR.

Il est donc bien probable que la légende de l'« os pénien » des Baleinoptères, vendu aux touristes comme fétiche par les marins et les pêcheurs de Vadsö, ne repose que sur une grossière erreur anatomique — inconsciente ou volontaire — de ces braves gens.

L'os qu'ils offrent sous ce nom représente, en réalité, le *bassin atro-*

phié que ces cétacés ont conservé, comme un souvenir de l'époque où ils étaient munis de membres postérieurs, bassin beaucoup plus développé chez les baleines franches où il présente trois paires d'os.

Chez les Baleinoptères, où il n'y en a qu'une seule paire, ces os sont suspendus librement dans les chairs, mais très rapprochés des racines du corps caverneux de la verge, ce qui a pu contribuer à faire croire qu'ils appartenaient à cet organe. Le fait qu'il y en a toujours deux, symétriquement placés de chaque côté, s'oppose à ce que l'on commette cette erreur, puisque l'os pénien est un os impair. De plus, l'os pénien n'est jamais situé à la base de la verge, mais à son extrémité, c'est-à-dire dans le gland, et la forme seule

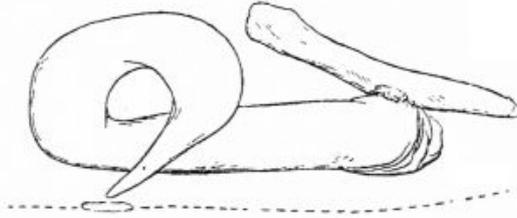


Figure demi schématique (coupe), montrant comment la base du pénis est attachée de chaque côté par ses racines (*crura*), à l'os pelvien du même côté, à l'intérieur de l'abdomen (en bas, ouverture pour la sortie du pénis).

du pénis des cétacés, qui est conique, à pointe plus ou moins effilée comme celle d'une mince carotte, semble bien s'opposer à la présence d'un os de ce genre.

C'est donc jusqu'à présent l'os pénien du morse, si bien décrit par M. le D^r COLLIGNON (XX, 62), qui a la palme de la grandeur chez les mammifères. Cet os est connu depuis longtemps, et le Muséum de Paris en possède une petite collection : le plus fort, que j'ai sous les yeux, est un peu plus grand que celui de M. Collignon, car il mesure 590 millimètres de long. Mais il ne faut pas oublier qu'un morse adulte atteint la grosseur d'un éléphant et mesure plus de quatre mètres, du nez à la base de la queue.

D^r E. TROUSSART, *Professeur au Muséum national.*

Origine du mot « antimoine » (XIX, 535). — Un médecin allemand, M. SCHÉLENZ, indique comme origine du mot antimoine le mot arabe *athmond*, nous apprend la *Chronique*, qui demande, en *post scriptum*, si tout le monde est d'accord sur ce point.

Ici, comme ailleurs, *grammatici certant*. Aussi nous a-t-il semblé curieux de chercher de notre côté et de voir ce que disent sur ce sujet les vieux auteurs.

MÉNAGE, dans son *Dictionnaire étymologique*, fait dériver « antimoine » d'*antimonium*, mais ajoute qu'il est difficile de dire d'où vient *antimonium* : « Fallopus, au livre qu'il a fait des métaux, *caput* XXIX, croit qu'il a été dit par corruption pour *archmadium* : Arabes vocant achman, vel achiman, unde Chymistae et Seplasiarii achmadium, et ab hac voce antimonium ».

VOSSIUS, dit encore Ménage, dans son *Etymologycon*, au mot *stibium*, parle de l'origine d'*antimonium* en ces termes : « Usus ejus est mulieribus in fucanda facie : quod, quia dedecet homines religiosos, eò Italis « antimonio » videtur usurpari ab ἀντι, contra et italico *moine*, monachus... » Etymologie ridicule, remarque l'auteur, car moine est français et non pas italien.

HUET dit que ce mot vient d'« *alstimmi*, ἀλστιμι est le nom grec, auquel les médecins arabes ont ajouté leur article, comme en plusieurs autres mots ». Mais comment faire sortir antimoine d'*alstimmi* ?

Un autre auteur dit que les Arabes appellent l'antimoine *ithmid*, en le faisant dériver de la même source grecque *simmi*.

Dans un autre auteur : « Mathiole sur Dioscoride : *Stibium recentioribus medicis, chymicis ac seplaciariis, qui Mauritanorum doctrinam sequuntur, anthimonium (sic) dicitur, quod hoc nomine Serapio et Avicenna stibium appellaverint.* »

Ergo... adhuc sub judice... Cependant, rappelons pour mémoire l'anecdote, citée par Furetière dans son *Dictionnaire universel*, anecdote à laquelle fait allusion la question de la *Chronique*.

« Ce mot d'antimoine vient, selon quelques-uns, de ce qu'un moine allemand, qui cherchait la pierre philosophale, ayant jeté aux pourceaux de l'antimoine dont il se servait pour avancer la fonte des métaux, reconnut que les pourceaux qui en avaient mangé, après en avoir été purgés très violemment, en étaient devenus bien plus gras. Cela lui fit penser qu'en purgeant de la sorte ses confrères les moines, ils s'en porteraient beaucoup mieux. Mais cet essai lui réussit si mal, qu'ils en moururent tous. Ce qui fut cause qu'on appela ce minéral antimoine, comme qui dirait « contraire aux moines ».

« Cette étymologie vient d'un vieux manuscrit d'Allemagne, qui est dans la bibliothèque de M. Moreau, médecin du Roy, et cité par M. Perrault dans son livre du *Raba-joye de l'antimoine.* »

Telle est la source de cette origine fantaisiste, si souvent citée. A défaut du caractère scientifique, elle présente au moins celui de la bonne jovialité médiévale.

D. CALDINE.

La maladie d'Antiochus (XV ; XVI ; XVII, 315). — Comme le D^r AMEILLA, nous avons vu, pendant notre séjour en Algérie, deux enfants indigènes, porteurs de brûlures étendues et saupoudrées de *crottes desséchées de chameau*, répandre une odeur infecte et grouiller d'une infinité d'asticots vivaces. Bien détergées et bien pansées, ces brûlures se cicatrisèrent assez rapidement (environ 45 jours).

Avant l'ère de l'antiseptie moderne, l'apparition des vers était fréquente sous les pansements, au cours des longues évacuations militaires. Pendant la campagne d'Égypte, le baron LARREY nous raconte, dans ses *Mémoires*, « que, pendant le travail de la suppuration, les blessés furent seulement incommodés des vers ou larves de la mouche bleue, commune en Syrie. L'incubation des œufs de cette mouche était favorisée par la chaleur de la saison, l'humidité de l'atmosphère et la qualité de la toile à pansement (coton).

Ces vers causaient des démangeaisons aux blessés et forçaient de les panser trois et quatre fois par jour. Ces insectes, formés en quelques heures, se développaient avec une extrême rapidité. Malgré les décoctions de rue et de petite sauge, ils se reproduisaient après chaque lavage, par le défaut des moyens propres à écarter l'approche des mouches et à prévenir l'incubation de leurs œufs.

Malgré l'importunité de ces insectes, ils ont accéléré la cicatrisation des plaies, en abrégant le travail de la nature et en provoquant la chute des escarres celluluses qu'ils dévoraient. »

Au Mexique, écrit le général Du Barail dans ses *Mémoires*, « la mouche de Cordova s'introduit dans le nez et y dépose ses œufs qui éclosent en vingt-quatre heures, et les vers rongent les cartilages du nez, la voûte du palais et la gorge du patient, qui se trouve ainsi dévoré vivant ».

Quand nos hommes furent atteints de cette maladie, les médecins militaires diagnostiquèrent au début la syphilis et ordonnèrent un traitement mercuriel qui fut nuisible. Mais plus tard, quand ils eurent appris les méfaits de cette mouche, ils renoncèrent au mercure et recoururent au chloroforme et aux injections d'eau phéniquée, suivant les indications du pharmacien Dauzat.

Ces vermineuses trouvailles, rares aujourd'hui, ne sont rien en comparaison des nombreux microbes que les pattes barbelées des mouches disséminent à la surface de nos aliments.

D^r BONNETTE (*Toul*).

Le Père Lutz (XIX, 462, 605). — Il était né dans le département du Bas-Rhin. Il fut élevé dans un milieu où on ne parlait que le patois alsacien, apprit les éléments du français dans une école du village, dont le maître s'exprimait avec un accent lamentable. Le petit Lutz prit cet accent, et l'agrégé de la Faculté de Paris ne put s'en débarrasser ; il confondait les consonnes dures et douces, n'arrivait pas à prononcer le *j* qui était pour lui un *ch*.

Beaucoup de ses contemporains possédaient le même défaut : je citerai deux professeurs, que se rappellent tous les bacheliers de Strasbourg : le géologue SCHIMPER, qui disait *crépi carré* pour *grès bigarré*, et le linguiste BERGMANN, qui prononçait *Tsitséron* et *Vol-daire*.

Lutz débuta en pharmacie, comme élève, chez M. Musculus, à Sultz-sous-Forêts : je tiens le fait de feu Musculus, chimiste fort

distingué, fils du pharmacien de Soultz. Il partit pour Paris, et y suivit la carrière des concours, particulièrement pénible pour un homme parlant si mal.

Docteur en médecine en 1859, il se présenta en 1860 à l'agrégation de chimie. Il fit une excellente composition écrite, débita savamment, mais péniblement, les deux leçons réglementaires. Le jury hésitait à nommer un pareil balourd. Ce qui emporta le vote, c'est qu'effectivement il *enfonça* ses concurrents aux épreuves pratiques, comme le dit votre collaborateur L. R.

Il montra une réelle supériorité comme chimiste de laboratoire. Son vice de langage le rendait timide ; il paraissait travailler, et ne produisit aucun mémoire ; tel était le professeur Caillot, de Strasbourg, cet orateur brillant qui, retraité à Paris en 1871, passait huit heures par jour au laboratoire de Wurtz et qui n'a rien publié.

D^r ROSAIME.

Vierges nourrices dans l'art (XVII ; XVIII ; XIX, 57, 251, 346). — Puisque votre excellente *Chronique médicale* s'intéresse aux *Vierges nourrices*, je suis heureux de porter à votre connaissance, que je possède une belle peinture sur bois, de 0 m. 40 sur 0 m. 30 environ, attribuée à Jordaëns par les amateurs et, notamment, par des conservateurs du musée du Louvre qui l'ont vue.

Elle représente une Vierge assise, tenant sur ses genoux un superbe Enfant Jésus, gros et gras, endormi, bien repu de la tétée qu'il vient de prendre. Ses mains embrassent encore le sein droit dénudé de sa mère ; il repose la tête couchée sur l'épaule gauche et sur le sein gauche qui n'est pas visible. La Vierge, les yeux abaissés vers l'Enfant, le soutient de son bras gauche.

Le type de l'Enfant Jésus est surtout remarquable, parce qu'il sort de l'ordinaire, n'a rien de mièvre ni de mystique ; il donne plutôt l'impression réaliste d'un petit Bacchus ivre, ce qui est bien dans la manière de Jordaëns.

Les deux sujets, d'ailleurs, rappellent d'une façon frappante le Jupiter et sa plantureuse nourrice, trayant la chèvre Amalthée, dans un tableau du même peintre.

Si cette œuvre peut intéresser quelques-uns de vos lecteurs, je me ferai un plaisir de vous en adresser une photographie, ou de leur montrer le tableau, si le hasard les amenait au Havre.

D^r BERTEL (*Le Havre*).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- LAMBEAU (Lucien), *Vaugirard. Histoire des communes annexées à Paris en 1859*. Paris, E. Leroux, éditeur, 1912.
- FIOLLE (Jean et Paul), *Les Oudinot*. Paris, E. Basset et C^{ie}, 1912.
- DESCHARMES (René) et DUMESNIL (René), *Autour de Flaubert*, t. I et II. Paris, *Mercur de France*, 1912.
- DUFAY (Pierre), *Journaux inédits de Jean Desnoyers et d'Isaac Girard*. Paris, Honoré Champion, 1912.
- DUQUET (Alfred), *Châlons et Beaumont*. Paris, Eug. Fasquelle, 1912.
- COMBES (D^r Xavier), *Mon ulcère duodéal. Auto-observation*. (Extrait de la *Gazette des hôpitaux*, 25 juillet 1912.)
- SWIĘCICKI (D^r Héliodore), *L'Esthétique dans la médecine*, traduit du polonais par BUGIEL (D^r V.).
- VILLARCEAU (Louis), *Latiniste*.
- ASTIER, *Formulaire Astier*. Paris, Vigot, 1913.
- CLAINQUART (D^r Léon), *Les Neurasthénies rurales*. Paris, Steinheil, 1905.
- LESUEUR (Emile), *Notes généalogiques sur la famille de Robespierre*. Em. Lefoux, Paris, 1912.
- CHARÉZIEUX (D^r E.), *Les Préjugés en art dentaire*. Paris, Maloine, 1913.
- FOSSEYEU (Marcel), *L'Hôtel-Dieu de Paris au XVII^e et au XVIII^e siècles*. Paris et Nancy, Berger-Levrault et C^{ie}, 1912.
- FOSSEYEU (Marcel), *Les grands travaux hospitaliers à Paris au XIX^e siècle*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 20 novembre 1912.
- BOURGOIS (Henri), *Curiosités historiques et archéologiques du Bas-Poitou : 1^{re} série*. Luçon, Bidaux, 1909.
- FRIGAUX (D^r L.), *Les Préjugés en Urologie*. Paris, Maloine, 1913. Prix : 2 fr. 50.
- LE FUR (D^r), *L'impuissance génitale*. Clermont (Oise), imprimerie Daix frères et Thiron, 1912.
- NAAMÉ (D^r), *Etudes d'endocrinologie*. Paris, Maloine, 1913.
- MARY (Albert et Alexandre), *Synthèse du « bacille » de Koch*. Paris, Jules Roussel, 1913. Prix : 1 franc.
- MOLINIÉ (D^r J.), de Marseille, *Correction de quelques malformations nasales*. Paris, Octave Doin, et Bordeaux, Feret et fils, 1912.
- SCHWAEBLÉ (René), *La Vie du règne minéral*. Paris, J. Roussel, 1913. Prix : 3 francs.
- GEIGER (G.), *Précis pratique d'électricité médicale*. Paris, Jules Roussel, 1913. Prix : 6 francs.

Le Co-Propriétaire, Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Médecine et Histoire

La parenté médicale du maréchal Bessières,

Par M. B. PACHÈS,

Professeur d'histoire au lycée Gambetta (Cahors).

Le maréchal BESSIÈRES, duc d'Istrie, naquit à Prayssac, petit village riant de la vallée du Lot, le 6 août 1768. Il mourut le 1^{er} mai 1813, il y aura cette année juste cent ans, sur le champ de bataille de Weinfenb, en Saxe, à peu près de la même manière que Turenne, et tout près de la place où était tombé, en 1622, Gustave-Adolphe. Ce douloureux anniversaire, les habitants du petit village voudraient, ce printemps, le dignement fêter, et c'est justice, car Bessières est la gloire de sa ville natale, et il fut un bienfaiteur du pays, tout comme Murat.

Il nous paraît piquant, à ce propos, de rappeler, dans cette *Chronique*, que Bessières, maréchal de France, appartient presque à la corporation médicale, par son apprentissage, nous le dirons ; par sa famille et sa parenté, qui était nombreuse.

Les registres paroissiaux ont des lacunes, et aussi ceux des notaires. Notre compatriote, M. l'abbé Foissac, qui a la patience et la curiosité, affirme que les Bessières étaient nombreux à Prayssac. Dès 1600 ils foisonnent, et il en est de tous les métiers : laboureurs, praticiens, ecclésiastiques, surtout chirurgiens, et ceci nous intéresse. En deux siècles ils furent une douzaine qui pratiquèrent ou la chirurgie, ou la médecine, ou l'apothicairerie. Désireux moi-même de reconstituer le milieu où vécut Bessières enfant, j'avais trouvé que son arrière-grand-père, son grand-père, son père et d'autres parents ou alliés avaient exercé l'un ou l'autre de ces arts, qui en ce temps étaient nettement distincts et inégalement prisés.

L'arrière-grand-père du maréchal s'appelait *Antoine*. Il était maître apothicaire. En 1702, il épousa Bernade Coture, de Julliac, un hameau tout voisin épars de l'autre côté du Lot, au milieu de champs gras et fertiles. Il eut trois enfants, dont deux garçons.

Jean, l'aîné (1703-1794), devint chirurgien juré et demeura dans la maison paternelle, qui était bâtie hors du bourg. Le puîné, *Bertrand*, se fit aussi chirurgien ; mais, en 1741, il alla s'établir à Mer-

cuës, à deux lieues en aval de Cahors, et son fils *Antoine* continua sa fonction. *Jean* avait épousé une D^{lle} Clerc. Il en eut dix enfants, plus deux jumelles qui ne vécurent pas. L'une de ses filles, *Marie-Anne*, épousa un chirurgien du village, appelé ANTOINE *Pergot*. Un de ses garçons, l'aîné, *Mathurin*, fut aussi chirurgien. Celui-ci est le père du futur maréchal de France.

Antoine, le maître apothicaire, avait un frère, *Jean*. Ce frère eut trois enfants, lui aussi : une fille et deux garçons. L'un de ceux-ci, *Pierre*, fut cultivateur et alla s'établir à Labrousse, un hameau de la petite communauté. Il eut six enfants, et l'un d'eux *Pierre*, qui apprit le métier de cordonnier, alla s'installer et se marier à Gramat. C'est de lui, croyons-nous, que descendit le général Bessières, Lucien, dont les aventures sont assez curieuses et que quelques publicistes ont pris à tort pour le frère du maréchal.

L'autre enfant de *Jean*, qui s'appelait *Antoine* comme son oncle, se fit chirurgien. Il eut à son tour neuf enfants, dont l'un, *Jean*, dit *Latour*, fut apothicaire, et l'autre, appelé aussi *Jean*, dit *Latour*, fut chirurgien, puis officier de santé. C'est l'un de ces deux *Jean Bessières* dits *Latour* qui, nommé capitaine de la garde nationale de Prayssac, dont le futur duc d'Istrie était lieutenant, fut délégué à la Fédération Nationale du 14 juillet 1790.

Les fées qui entourèrent donc le berceau du grand Bessières furent des disciples d'Hippocrate et de Galien. Et c'est peut-être à leurs bons soins et à leurs exemples, que ce vaillant soldat dut d'être un homme de belle figure, de stature imposante (il avait 1 m. 80 de taille), un esprit distingué et un cœur généreux et humain. Le maréchal Bessières fut ménager de la vie de ses hommes, et ses biographes nous disent qu'il surveillait de très près leurs conditions de bien-être.

Son père, *Mathurin*, était maître ès arts et chirurgien. Il avait étudié au collège de Cahors, comme son voisin de Caillac, Soulayrès, qui allait bientôt, dans ses leçons, à Paris, renouveler la science et surtout la pratique des accouchements. Peut-être, comme lui, alla-t-il à Montpellier. Nous savons qu'il eut, dans le pays circonvoisin, une grande réputation de chirurgien-accoucheur. Il était appelé jusque vers Agen, en ce temps ville lointaine, et il était très demandé à Cahors. Il y vint mettre au monde, le 11 mai 1772, un Joseph-Victor-Galapert de Lapeyre d'Haumont. Ce nouveau venu était le neveu de Maithe, capitaine au régiment de Royal-Vaisseau, lequel était fils de ce Maithe, médecin, professeur à la Faculté de médecine de Cahors, que le Roi avait envoyé à Marseille, en 1721, lors de la fameuse peste. Enfin, dans sa maison de Prayssac, il avait une clinique, où étaient reçues et soignées des femmes de toute condition. En avril 1767, il y vint une grande dame, mariée à un officier de la marine du Roi d'Espagne. Elle y mit au monde une fille, D^{lle} Marie-Joseph Marcastuel, fille de Messire Joseph de Casar, que son service retenait alors à Madrid.

Mathurin Bessières n'était point riche. A la Contribution patriotique, en 1791, il apporte pour sa part 6 livres, payables en deux

annuités. En 1801, il donne à son fils, qui épousait sa cousine Marie-Madeleine Lapeyrière, jolie Cadurcienne de 20 ans, le neuvième de son avoir, soit 6.000 francs. Sans doute, bientôt il sera compté parmi les 550 plus imposés du département, mais il devra ce rang à son fils, qui alors sera maréchal et duc d'Istrie.

Il semble qu'il ait été un de ces médecins de village dont, peut-être, par ce temps de transport automobile, l'image s'est effacée, et qui ne s'enrichissaient pas dans une vie de soins *donnés* aux autres. Il fut de ces braves gens. Je n'en veux pour preuve que sa signature au bas d'une supplique bien touchante d'un pauvre journalier de Prayssac.

Ce pauvre homme habitait Fentou, un hameau tout voisin, dispersé le long du Lot. Il avait six enfants, dont l'aîné atteignait à peine onze ans. Son champ avait été inondé par la rivière, qui, cette année (1783), avait été étrangement envahissante. Sa maison avait été détruite, et ce qui lui en restait était devenu la proie d'un incendie qui le laissait dans la nudité la plus absolue. Tout avait été brûlé. « jusques au pain cuit dans le four ». Il demanda la remise de ses impôts : 70 livres 11 sols 12 deniers. Cette signature nous marque que notre chirurgien était considéré comme une personne notable et, en outre, qu'il avait un cœur accessible à la pitié. Son fils s'en souvint peut-être, ou tout au moins par nature s'en inspira-t-il, quand, à Marengo, lancé en toute charge, il fit ouvrir les rangs, afin de ne point écraser un blessé autrichien qui, lui aussi, suppliait.

Ce fils, Jean, fut envoyé au collège de Cahors. C'était l'école renommée dans tout le pays : ses ancêtres y avaient été élevés. Ce que le pays produisait de plus éveillé, de plus affiné y courait, pour se préparer à une digne place dans le monde. Au moment où il y entra, en sortaient des jeunes gens qui devaient être des médecins fameux, et ailleurs que dans la petite patrie : ils s'appelaient Andral, le futur directeur des Invalides sous Napoléon I^{er} : Falret de Lagasquie, connu par son rôle violent sous la Révolution et aussi par son fils qui fut, plus tard, un grand aliéniste. Et je ne parle point des camarades qu'il y trouva, qui devaient être des compagnons d'armes moins renommés que lui, sauf pourtant Murat.

Jean Bessières fit de très bonnes études. Il revint au village et fut destiné à la chirurgie. Mais, au moment de partir pour Montpellier, un ouragan formidable détruisit les récoltes du village, enleva jusqu'au toit de l'humble maison. Il fallut garder le jeune homme à la maison. C'est alors qu'il devint l'apprenti de son père et de ses autres parents chirurgiens. Il tint le rasoir dans la boutique familiale. Le chirurgien était alors un artisan. Sans doute, depuis quelques années, il avait voulu se hausser à un rang plus noble, par envie du rang des médecins. Les chirurgiens de Paris avaient jeté le rasoir, instrument déshonorant pour leur science : ceux des campagnes le tenaient encore, parce que plus attachés aux traditions, et aussi parce que le travail étant moins divisé, ils y trouvaient du profit. Et, certes, ce profit ne devait pas être bien gros, à Prayssac.

où travaillaient pour 1.800 habitants au moins cinq praticiens.

Jean Bessières aida donc son père dans sa boutique, et aussi dans sa clinique. J'ai peine à comprendre que des historiens se soient appliqués à le nier. Il n'y a point de honte pour un maréchal de France, qui sut si vaillamment brandir l'épée dans d'héroïques batailles, à ce que, jeune adolescent, il ait dextrement manié, chez son père, le rasoir de chirurgien-juré : Rodrigue, chez son père, maniait bien la brosse et le caveçon.

Sans la Révolution qui se précipita, Bessières aurait continué le métier paternel : c'était, en ce temps, l'habitude et le devoir du fils aîné. Aurait-il pu s'affranchir de l'exemple que lui avait donné son arrière-grand-père *Antoine*, son grand-père *Jean*, son père *Mathurin*, son grand-oncle de Mercuès *Bertrand* et son fils *Antoine* ; son cousin éloigné *Antoine*, fils du frère de son bisaïeul, et ses deux enfants, les *Bessières-Latour* ; son oncle *Pergot-Antoine* ; un autre cousin éloigné, *Dabruel*, médecin celui-ci, et frère du subdélégué de Prayssac ; enfin, un allié des siens, un certain *Lavergne*, chirurgien, qui, en 1762, avait été parrain d'un frère de Bessières-Latour ?

Le maréchal Bessières peut donc être revendiqué par la corporation médicale. Peut-être, si la Révolution avait attendu qu'il pût prendre ses brevets de maître-juré, au lieu de fournir à la besogne de Desgenettes et de Larrey, il eût été leur émule, car il avait de ces deux guérisseurs des maux de la guerre l'humanité et la douceur.

Une syncope funeste à la France.

Le 14 juillet 1870, jour où l'on connut à Paris la fameuse dépeche d'Ems, il y eut deux conseils des ministres, le premier aux Tuileries, pendant la séance de la Chambre, qui dura de une heure à six heures environ ; le second à Saint-Cloud, vers dix heures du soir. La seconde réunion fut marquée par un incident, qui eut sur les destinées de la France une influence désastreuse.

« C'est alors que l'empereur — je prends ces détails précis dans une note inédite de l'ancien ministre et sénateur M. Grivart, qui les tenait du maréchal de Mac-Mahon et de M. de Piennes, chambellan de l'impératrice — l'empereur lut au conseil un exposé qui tendait à des voies pacifiques. Il l'avait communiqué quelques instants auparavant à l'impératrice qui avait, par un mouvement de tête devant M. de Piennes, montré sa désapprobation. « L'empereur — dit la note qui m'a été remise — entra au conseil où l'impératrice l'accompagna. Il lut son discours, puis au moment où il allait prendre les voix, il se trouva mal et fut obligé de sortir de la salle.

« Au bout d'une demi-heure ou de trois quarts d'heure, il rentra, malgré ses souffrances. Mais, pendant ce temps, l'impératrice avait agi sur les membres du conseil, et au vote il y eut quatre voix de majorité pour la guerre (1). »

À quoi tient la destinée des peuples !

(1) Henri WELSCHEGGER, *La guerre de 1870, causes et responsabilités*, I, 154. Paris, Plon, 1911. (Communication du Dr ACQUARD.)

Médecine coloniale

L'Assistance médicale en Indo-Chine.

L'assistance médicale est d'actualité, aussi bien aux colonies que dans la métropole. Le gouverneur général de l'Indo-Chine, M. SARRAUT, a manifesté ouvertement son intention de favoriser le développement de cette institution. En parcourant les diverses régions de l'Union indo-chinoise, il s'est rendu compte de la nécessité d'organiser un régime médical.

L'Union comporte actuellement plus de 85 provinces. Ce nombre sera réduit d'une quinzaine, par suite d'un groupement proposé. Or MM. VIOLETTE et MÉTIN nous ont appris que, pour les 19 millions d'habitants, il n'y avait pas 50 médecins provinciaux !

Comment fonctionne le service médical en Indo-Chine ?

Les villes capitales : Saïgon, Hanoï, Haïphong, Hué, Pnom-Penh ont des médecins civils et militaires ; les trois premières ont même des dispensaires municipaux, des cliniques, mais dans l'intérieur il en va différemment.

Les postes de l'intérieur sont approvisionnés par les administrations, mais pour les besoins du personnel et non de la population, qui se rabat sur les médecastres chinois, ou sur les dispensaires tenus par les religieuses. Il y a, il est vrai, du coulage au profit du personnel indigène, qui trop souvent dispose librement de la boîte de pharmacie et cède à titre onéreux les médicaments courants.

D'autre part, on exige, des agents des douanes et régies ou des forêts, la contribution au service sanitaire, par exemple l'examen minutieux des barques et jonques venant par mer. Ces fonctionnaires n'ont, en général, aucune notion médicale ; surtout chargés de faire rentrer des fonds, ils n'ont comme guide qu'une brochure sommaire et ne doivent avoir de relations avec les indigènes que pour les besoins du service.

Le plus souvent, les postes de l'intérieur sont occupés par des jeunes gens récemment libérés du service militaire, ne connaissant que la vie de caserne, et ce serait trop demander que d'exiger du personnel des diverses administrations fiscales de contribuer aux services médicaux : les programmes des examens sont déjà trop chargés, et la partie sanitaire à exercer est souvent illusoire, car l'agent chargé de la surveillance des côtes ne saurait être partout en même temps ; il doit se déplacer, aller au chef-lieu : on peut profiter de son absence pour tout introduire, contrebande ou épidémie ; débarquer sur un point quelconque des gens contaminés de peste ou de choléra. C'est donc aux services généraux qu'il appartient d'organiser une surveillance sanitaire des côtes au moyen de chaloupes, car la flottille de la douane est insuffisante.

La Cochinchine est française depuis cinquante ans ; mais l'organisation médicale en province est le plus souvent défectueuse.

Si nous prenons Baria, par exemple, nous voyons que, dans les derniers mois de 1910 et au début de 1911, le service médical ne fut assuré que pendant un mois par un médecin provincial, le Dr ISNARD, qui ne chôma pas : il eut à soigner des blessés, à se prononcer dans des cas d'assassinats ; en outre, la région était en plein défrichement, pour la culture du caoutchouc ; les colons vinrent le consulter pour des accès de fièvres contractées dans les miasmes des terrains humides et malsains.

C'est dans cette province que l'état hygrométrique est le plus élevé, atteignant jusqu'à 40. Mais le budget provincial étant obéré (il avait à sa charge la solde de deux médecins en congé), le docteur nouvellement arrivé dut partir pour une autre destination et les Européens n'eurent plus que la présence hebdomadaire du médecin militaire du cap Saint-Jacques.

En cas d'urgence, il leur fallait aller à cette ville en tilbury, ou prendre à leur charge les frais d'automobile, s'ils faisaient venir le médecin : encore étaient-ils obligés de venir de l'intérieur télégraphier au bureau de Baria, et cela, au moment où la période salicole amenait un contingent d'employés sur des points insalubres (1).

Quant aux indigènes, ils pouvaient se rendre au dispensaire de Baria, réclamer les soins d'un infirmier, mais à condition d'être munis d'une autorisation visée par l'administrateur. Certains préféraient s'adresser aux sœurs.

Partout où existe un service organisé, la clientèle est nombreuse et les indigènes ne sont pas les seuls à reconnaître les vertus de notre médecine d'Occident : les Chinois eux-mêmes, aussi bien dans l'intérieur qu'à Saigon, à Hanoi ou Haiphong, n'hésitent pas à faire appel aux lumières du *thầy thu'oc tay* (médecin européen).

Il importe donc que nos gouvernants favorisent cet agent de colonisation, que les populations réclament elles-mêmes.

Tout élément de progrès est, du reste, bien accueilli par les indigènes : la vaccine, le chaulage des immeubles ont été acceptés sans contrainte. Il a suffi de quelques notes envoyées par les administrateurs et résidents, pour que celles-ci, étant expliquées par les instituteurs et les conseillers municipaux, tout le monde s'y conformât, après lecture de l'affiche à la maison commune.

Le médecin rend, en outre, de nombreux services à la population et à ses administrateurs. Appelé à parcourir la province en tous sens, il connaît les régions insalubres, la cause et les remèdes à apporter.

C'est le corps médical qui fournit le plus grand coefficient d'Européens possédant la langue indigène (à part les missions). Il peut donc être d'un précieux conseil auprès des autorités dirigeantes.

Mais il faut reconnaître que le médecin provincial ne saurait

(1) A noter, également, que dans cette province se trouve la plage de Longhai, servant de sanatorium, bien que ne comprenant que cinq ou six villas particulières et à dix-huit kilomètres du chef-lieu.

suffire. Il ne peut être au chef-lieu et dans l'intérieur ; il lui faudra un suppléant, lorsqu'il sera mandé chez un colon, auprès de qui plusieurs heures de présence seront nécessaires. Le docteur peut se déplacer, mettre à profit la chaloupe, l'automobile (canot ou voiture) de l'administrateur ou résident, tandis que le client dispose rarement de moyens de transport rapide.

En Cochinchine, la province la mieux organisée est celle de Cholon, dont le chef-lieu, ville chinoise de 150.000 habitants, possède deux dispensaires chinois, l'hôpital de Choquan et l'hôpital municipal Drouhet, de fondation laïque, bien organisé et où chaque malade a sa chambre. De nombreux dons et souscriptions sont venus encourager cette œuvre, à laquelle M. le duc de Montpensier a également témoigné ses libéralités, comme aux autres institutions laïques de cette ville : école de *ba-mus* (sages-femmes), maternité, etc.

Dans les autres provinces, les centres de l'intérieur sont reliés au chef-lieu par un service quotidien d'autos ou par des chaloupes.

Il semble donc que le médecin provincial devrait être assisté, et c'est là où les élèves de nos écoles de médecine pourraient trouver un débouché. N'attendons pas que l'Université de Hong-Kong envoie en Indo-Chine ses docteurs chinois. Les diplômés de France ou de l'école d'Hanoi doivent les prévenir.

Mais l'organisation médicale exige de sérieuses dépenses : comment y subvenir ?

Les rapporteurs du budget colonial ont demandé la réduction du nombre des provinces, par le groupement de quelques-unes d'entre elles ; la Cochinchine verrait le nombre des siennes, réduit à huit ou neuf, ce qui est suffisant pour trois millions d'habitants. Les provinces du Delta au Tonkin seraient également moins nombreuses.

En admettant la réduction d'une quinzaine de provinces, c'est une économie de plus de 800.000 francs, tant par les hautes soldes que par les frais et accessoires, voitures et canots automobiles, que l'on réaliserait. C'est à ces économies qu'il faut demander la somme nécessaire au développement de l'assistance médicale.

Les soldes variant de 7.000 à 9.000 francs pour les médecins européens, il serait facile de réserver 200.000 francs pour les créations nouvelles et une autre somme de 200.000 fr. pour le service médical auxiliaire, indispensable aux médecins provinciaux.

Nous citerons un seul exemple, celui de l'île de Phuquoc, en face de la province d'Hâtien, dont elle dépend, ainsi que les archipels environnants : les rapports avec le chef-lieu, Hâtien, sont des plus difficiles ; une chaloupe met de six à dix-huit heures, selon le temps, pour traverser le canal et accéder à cette île, grande comme la Martinique, très peu peuplée, il est vrai, mais où les colons déploient la plus grande activité dans leurs plantations de caoutchouc et autres, et pour lesquelles ils ont fait venir des centaines de Javanais.

Il y a quelques mois, un surveillant européen était assassiné dans cette île par des coolies annamites ; il ne mourut pas faute de soins, mais il est bien d'autres cas où la présence du docteur serait salu-

taire et, pour n'en citer qu'un, combien de morts par suite d'empoisonnements pourraient être évitées !

On a peuplé la colonie d'agents fiscaux, au lieu de faire pénétrer l'idée française par les éléments de progrès ; l'indigène n'est pas insensible à ce qu'on fait pour lui : il paie et a droit à ce qu'on s'occupe de lui. Il lui faut donc être assuré de trouver partout des soins ; qu'à défaut du docteur, il trouve son assistant ; encore faudra-t-il prévoir qu'un seul ne suffira pas toujours (1).

A. J.

L'alcool en Indo-Chine.

Si l'alcool constitue un revenu pour l'Indo-Chine, du fait qu'il est monopolisé par le gouvernement, il n'est pas la source du mécontentement, en tant qu'impôt.

L'alcool de riz (*ru'o'u*, en annamite ; *sra*, en cambodgien) est la principale boisson du pays. Ces deux noms s'appliquent aussi bien aux vins qu'aux diverses eaux-de-vie ; de même que les mots *thuoc* annamite et *thnam* cambodgien correspondent à la fois à opium, tabac et médicament.

Si les indigènes protestent contre l'alcool qu'on leur impose, c'est qu'il est fabriqué à l'euro péenne, alors qu'ils préfèrent la distillation chinoise par des conduits en bambous, procédé qui conserve un certain arôme au liquide.

Au Tonkin, au Nord Annam, l'alcool de riz vendu par la régie provient exclusivement des distilleries françaises, avec cette particularité que l'administration en a concédé le fermage à M. Raoul Debaux, ce qui oblige le service des régies à exercer à la fois les distilleries et les entrepôts du fermier général, mais ce qui permet à des contrôleurs des douanes et régies, atteignant la limite d'âge pour la retraite, d'entrer en qualité d'inspecteurs au service de la maison R. Debaux.

En Cochinchine, le gouvernement a la régie directe. L'alcool de riz provient, pour 40 à 50 pour 100, de distilleries chinoises, et le surplus des distilleries de la Compagnie française.

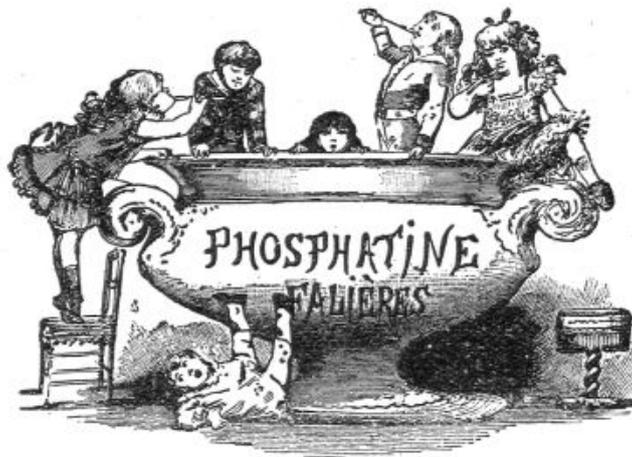
Dans toute l'Indo-Chine, cet alcool doit titrer 40° ; autrefois, il avait 36°.

Il n'est pas de cérémonies de famille : mariage, enterrement, anniversaires, etc., où cette boisson ne figure sur la table, débutant comme apéritif et terminant comme digestif. Son usage semble indispensable après une forte indigestion de viande de porc, que le lait de coco ne saurait qu'activer.

Ce n'est pas que les indigènes méprisent le vin : on peut avoir

(1) Par exemple, dans le nord Annam, à Tanhhoa, province d'un million et demi d'habitants.

Phosphatine Falières



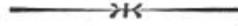
ALIMENTATION RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande: **6, rue de la Tacherie, Paris**

Dyspepsies, Gastralgies,
Digestions difficiles,
Maladies de l'estomac, etc.



de

CHASSAING

*à la Pepsine
et à la Diastase*



Chaque verre à liqueur { Pepsine Chassaing T 100. . . 0 gr. 20 c.
CONTIENT : { Diastase Chassaing T 200. . . 0 gr. 10 c.

DOSE :

Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas,
pur ou coupé d'eau.

une bouteille de vin rouge étiquetée Bordeaux pour 30 cents (0 fr. 75), une de vin blanc, dit Graves, pour 45 cents (1 fr. 13), chez les épiciers chinois de l'intérieur.

Dans les grandes villes telles que Saigon, Hanoi, Haiphong, Tourane, etc., où existent des épiceries françaises, ces prix sont moins élevés. On a de bon vin rouge à 0 fr. 60 la bouteille, et de bon vin blanc à 0 fr. 85 ; malheureusement, dans les petites villes, les épiciers européens font défaut : colons ou fonctionnaires font venir leurs provisions de la grande ville, et ce n'est que par absolue nécessité qu'ils achètent chez l'épicier chinois de leur province le vin dont ils ont besoin. Si, par aventure, un indigène notable veut avoir du vin dans les prix doux, il a pour 24 cents (0 fr. 60) une bouteille d'un vin rouge exécrable, brûlant l'estomac. Ce vin à étiquette rutilante, baptisé Roussillon ou d'un autre nom, provient d'un mélange de vins refusés par les subsistances militaires et de macérations de coques de mangoustans ; quant aux vins blancs, il est pénible de rencontrer quelquefois, dans l'intérieur, des articles provenant de maisons françaises d'Indo-Chine, mais de qualités inférieures, cédés à des Chinois.

Les seuls alcools européens qu'on rencontre généralement chez les indigènes aisés sont le cognac et l'absinthe. L'Européen n'a qu'à choisir dans les vins de liqueur et les spiritueux français : dans toutes les classes de la société on en use. Il a fallu la loi de séparation en France, en 1905, pour que l'Indo-Chine cessât d'importer en franchise de douane et de régie des vins d'Espagne, moscatels dénommés vins de messe et titrant 18°.

La bière vaut de 35 à 40 cents (1) la bouteille, soit de 0 fr. 88 à 1 franc.

Les prix suivants montreront que l'antialcoolisme n'a pas la faveur de nos possessions d'Extrême-Orient. Dans les grands cafés de Saigon, on paie 30 cents un soda, 40 une limonade, 30 une citronnade, 35 un café ; un cognac à l'eau, un vermouth cassis, un amer, les apéritifs communs, absinthe ou vermouth, sont à 30 cents ; une bouteille de bière, 65 ou 70 cents ; un whisky soda, 60 cents : cette dernière liqueur est la boisson préférée du bataillon cosmopolite de Cythère, qui le tarife à 70 cents, bien que personne ne méprise le champagne.

Il y a lieu de noter également les vins mousseux italiens d'Asti et de Chianti, mis à la mode par les Italiens qui ont travaillé à la ligne ferrée du Yun-Nan.

L'indigène, outre l'alcool de riz, consomme au Tonkin de l'alcool de nénuphar ou de camomille à 50°, et dans toute l'Indo-Chine on achève les réjouissances par le vin de Chine titrant de 45 à 60°.

A. J.

(1) Le cent est le 1/100 de piastre. Cette dernière varie de 2 fr. 25 à 2 fr. 85 environ.

Echos de la « Chronique »

Comment travaillait Ingres. — Sa sensibilité.

Dans une lettre datée de Meung, en 1858, INGRES raconte qu'il travaillait six heures par jour et, au dire des familiers de sa maison qui vivent encore, c'était surtout le matin.

Il se levait très tôt, revêtait une robe de chambre en cachemire marron, un pantalon blanc à pont et à sous-pieds, et, coiffé d'un bonnet de coton blanc, il se mettait à la besogne, sans avoir mangé quoi que ce soit.

Vers onze heures, il interrompait son travail, pour déjeuner invariablement de deux œufs sur le plat et d'un grand bol de café au lait. Il ne prenait plus rien jusqu'à six heures du soir, heure à laquelle il dînait copieusement.

Quand Ingres ne travaillait pas, il lisait dans sa chambre ou au salon commun de la famille. Il consacrait aussi de nombreuses heures à la musique, interprétant sur le violon les œuvres de ses auteurs favoris : Mozart, Beethoven, Haydn, Gluck et Mendelssohn. M^{me} Ingres, excellente musicienne, accompagnait au piano son mari. Souvent aussi, le maître passait ses soirées à jouer aux dominos avec sa femme, et ne se couchait guère avant onze heures.

Soyez bons pour les animaux ! Ingres avait fait sienne la devise, avant qu'elle s'étalât à nos carrefours, sur des plaques indicatrices. Un jour, il entra en fureur contre des chasseurs qui avaient tué des mouettes, leur reprochant de faire « de la belle chose vivante qu'est un oiseau, une loque, un chiffon ».

Ingres, d'ailleurs, avait horreur de la mort, et peut-être ce sentiment lui inspira-t-il la répulsion que toujours il manifesta pour les études anatomiques.

La présence du mal dans la nature lui semblait une énigme, qui longtemps l'éloigna des idées religieuses. Etre spectateur de la souffrance lui était insupportable, et un jour, à Meung, il pleura en voyant, autour d'un petit paysan qui avait déniché des oiseaux, leur mère voler en criant. Il se refusait à manger d'un poulet qu'il avait vu dans sa basse-cour.

Ingres a laissé à Meung le souvenir d'un homme très bon et fort généreux, aimant à semer le bien autour de lui (1).

Ce qu'on trouve au dos des cartes à jouer.

M. Paul FLOBERT a publié, dans sa curieuse monographie (*Curiosités des anciennes cartes à jouer*, Lille, 1902), une ordonnance de médecin au revers d'un sept de cœur (2) ; et, sur une seconde carte,

(1) Cf., pour plus de détails, le *Mercur de France*, 1^{er} février 1913.

(2) Voici le texte de cette prescription : *Séné*, 2 gros. *Sel de Glauber*, 2 gros. *Rhubarbe*, 1 gros, *Manne*, 2 onces.

Aromatisée avec l'eau de fleurs d'oranger.

également utilisée par un de nos confrères, sur un as de cœur était libellé ce texte :

*Il m'est dû pour mes visites
faites pour Mademoiselle de la
Villejunc la somme de dix
livres.*

*Reçu le montant cy-dessus le
2 mai 1769.*

DE LA ROUARDIÈRE,
docteur médecin.

Signalons, en outre, que dans l'Exposition, très réussie, qu'a faite récemment la Bibliothèque historique de la ville de Paris, *Sur les boulevards*, figurait l'adresse ci-dessous, imprimée au dos d'une carte à jouer :

LA FOREST

Chirurgien ordinaire pour les soins des
pieds du Roi et de la Famille Royale

Demeure rue des Moulins, Butte Saint
Roch, la Porte Cochère N° 55 au pre-
mier.

A PARIS

et les Dimanches à la Cour

*S'adresser à Versailles à M. Lacomme
Perruquier, petite Place*

Les évadés de la médecine : Montalembert.

D'après le passage de sa biographie, que nous signale notre fidèle et précieux collaborateur, le D^r E. Audard, il semblerait que MONTALEMBERT, le grand orateur catholique, ait fait, lui aussi, une incursion dans notre domaine.

En plus de ces travaux réguliers, Charles (1) s'en impose d'extraordinaires. Le droit ne lui suffit pas, il aborde même la médecine :

« J'ai commencé mes études anatomiques avec Rio, écrit-il, c'est à-dire que j'ai été avec lui au cabinet de médecine... J'y retournerai trois fois la semaine... Dans quelque temps viendra la dissection. Vous voyez que je donne dans l'horreur (2). »

(1) Charles-Forbes-René de MONTALEMBERT.

(2) R. P. LECANUET, *Montalembert, sa jeunesse (1810-1836)*, in-8°, Paris, Poussielgue, 1904.

Hommage à l'Académie.

En présentant notre plus récent volume à l'Académie de médecine, notre éminent collaborateur, M. le professeur DEBOVE, a bien voulu nous donner une marque nouvelle de sa sympathie en s'exprimant dans les termes bienveillants qui suivent :

J'ai l'honneur de présenter à l'Académie un ouvrage du D^r CABANÈS intitulé : *Légendes et curiosités de l'histoire* (2^e série).

Les sujets abordés par notre confrère ne sont pas tous directement liés à la science médicale, mais une série de fines observations montrent qu'ils ont été traités par un psychologue.

Nous analyserons rapidement quelques chapitres.

Le masque de l'empereur. — Les portraits de l'empereur diffèrent assez les uns des autres ; chaque peintre a probablement voulu flatter son modèle. Il semble que le moulage d'Antommarchi devrait être absolument exact, mais cette exactitude est très contestée.

Un ménage royal à la cour impériale. — Il s'agit du ménage de Louis Bonaparte, roi de Hollande, et de Hortense de Beauharnais.

Ces époux ne sympathisaient nullement. Une phrase du cardinal Fesch, oncle de l'empereur, exprime jusqu'où allait ce désaccord : « Quand il s'agit du père de ses enfants, disait-il, Hortense s'embrouille toujours dans ses calculs. »

Du reste, le chef de la famille, Napoléon, fut un mari doublement malheureux, ayant été marié deux fois : Cabanès rappelle que Marie-Louise eut trois enfants pendant que son époux était à Sainte-Hélène.

La mort de l'Aiglon. — Le duc de Reichstadt mourut d'une tuberculose pulmonaire. Le traitement de son mal nous paraît bien étrange. On lui prescrivit notamment deux bains de tripes pendant deux jours consécutifs, pour combattre, disait-on, l'état de dépérissement produit par la suspension des forces digestives. Son médecin, le D^r Malfatti, avait d'ailleurs de singulières illusions thérapeutiques ; il croyait posséder un remède infaillible contre la pierre : la tisane de cailloux, faite avec un vin rouge un peu acide.

Si le duc de Reichstadt avait de pauvres médecins, il avait une piètre mère. « Le ciel, dit-elle en parlant de son fils, a exaucé ma prière et lui a accordé une mort douce et paisible. » Marie-Louise ne demandait pas grand'chose, et il eût été bien fâcheux que le ciel ne le lui eût pas accordé.

Un illustre pied bot. — Talleyrand naquit avec un pied bot équin. « Ce qui ne l'empêcha pas, dit Cabanès, de marcher d'un pied sûr dans la vie. » C'est, probablement, pour cette raison qu'il évita toujours soigneusement le sentier de la vertu, qui est toujours singulièrement âpre et dans lequel les sujets les plus sains sont exposés à des chutes graves.

Son infirmité détermina sa carrière ; il se fit d'abord homme d'église, mais le seul culte qu'il pratiqua toujours fut celui de Vénus et de Plutus ; il y fut fidèle, et c'est à tort qu'on le représente comme athée. « Seulement nommer, écrit Cabanès, toutes les femmes, à commencer par la du Barry, qui exercèrent une influence sur sa destinée, autant recopier les exploits de don Juan et de Laclos. »

Malgré sa grande expérience du sexe féminin, Talleyrand ne fut pas heureux dans le choix de sa femme légitime. Il est vrai qu'elle lui fut presque imposée par l'Empereur. Il en parle dans les termes suivants : « Ignorante, sottise, méchante, trois qualités qui vont bien ensemble ; la voix désagréable, les manières sèches, malveillante à l'égard de tout le monde et bête avec délices. »

Si M^{me} Talleyrand n'était pas parfaite, son mari n'était pas indulgent.

La tragédie de Mayerling. — Ce drame contemporain montre l'héritier d'un grand empire sacrifiant un trône à l'amour. Il est banal d'ajouter que l'instinct de la reproduction de l'espèce conduit aux pires folies, lorsqu'il n'est modéré ni par la morale ni par une volonté énergique. C'est une vérité que les vieillards répéteront en chœur, sans entraîner la conviction des jeunes gens.

Les quelques passages cités vous montreront, je l'espère, tout l'intérêt de l'ouvrage du D^r CABANÈS, et je vous propose de lui adresser nos félicitations et nos remerciements.

Professeur DEBOVE.

Il est superflu d'ajouter que cette communication a été accueillie avec faveur par l'Académie, qui a souligné par des marques d'approbation les nombreux traits qu'en millionnaire de l'esprit, notre ex-doyen prodigue si généreusement, et dont nous sommes heureux et fier, en la circonstance, d'avoir été le prétexte.

Une ordonnance sur un volet.

Le nom du Docteur VAULEGEARD doit passer à la postérité. Il fut le premier à pratiquer l'ovariotomie avec succès, à Condé-sur-Noireau (Calvados).

A son nom se trouve rattachée cette jolie histoire, que nous transmet un de nos collaborateurs. Appelé, de nuit, près de paysans misérables, illettrés, il ne put trouver de quoi écrire son ordonnance ; alors il prit dans l'âtre des morceaux de braise et écrivit, sur le volet, sa prescription, en recommandant au paysan de faire venir le lendemain l'instituteur, qui lui transcrirait la formule.

Le paysan était impatient d'attendre. Le Docteur Vaulegeard parti, il démonta le volet et vint à Condé, où il eut beaucoup de mal à faire comprendre au pharmacien le motif de ce genre de déménagement. L'ordonnance fut pourtant exécutée. On ne dit pas si la « feuille d'ordonnance » fut conservée par le pharmacien ; mais, du moins, la pharmacie existe toujours à Condé, rue du Vieux-Château.

D^r J. A.

Le mal qu'on a dit des médecins.

Les médecins, jugés par un vieux poète français.

Voici de Jean PASSERAT, poète du XVI^e siècle, assez oublié aujourd'hui, un court poème, qui intéressera peut-être les médecins curieux d'ancienne littérature.

Jean Passerat coopéra, en 1593, à la fameuse *Satire Ménippée*, (un fort joli poème de lui : *Métamorphose d'un homme en coucou*, fut estimé chef-d'œuvre par La Harpe.

ÉLÉGIE SUR LE TRÉPAS DE MADEMOISELLE DE L'ÉPINE, MORTE D'UNE SAIGNÉE FAITE A CONTRE-TEMPS.

Blasmerai-je la mort qui entraîne au tombeau
Ce qu'au monde elle voit et de bon et de beau,

Sans le laisser vieillir, et, n'épargnant personne,
Ainsi comme un blé verd notre plaisir moissonne ?
A vous, à vous j'en veux, médecins ignorants,
Qui, au lieu d'allonger, accourcissez nos ans :
Par vous, avant le temps, Antoinette de Mesmes
Se promène là bas entre les ombres blesmes,
Les autres animaux, trop plus que nous heureux,
Vivent sans médecins et n'ont que faire d'eux,
Qui n'ont rien de certain qu'une règle commune :
C'est de tuer par art, et guérir par fortune.
Tu avois, Antoinette, autre fin mérité.

O désastre incroyable à la postérité !
Engravons cependant cette piteuse histoire,
Comprise en quatre vers pour en avoir mémoire,
Passant, les médecins par grand faute ont osté
Au corps qui git ici la vie et la beauté,
Et l'épuisant de sang, l'ont mis dans cette tombe :
Ceux qui liront ces vers, épanchant maintes fleurs
Sur le marbre nouveau, l'arroseront de pleurs,
Puis diront, en partant : tu devois, mort cruelle,
Prendre les médecins, laissant la damoiselle.

P. c. c. : PAUL CASTIAUX,

C'est le même PASSERAT qui décochait contre le médecin Nicolas LE GRAND (mort le 25 septembre 1583), lequel avait dû lui donner ses soins dans quelque maladie, le huitain satirique qu'on va lire :

Le Grand, grand médecin, si grands que toy ne furent
 Alexandre le Grec, ny Pompée le Romain,
 Qui pour leurs grands vertus, le nom de grand reçurent ;
 Et, à la vérité, tu es plus grand qu'humain.
 J'ay requis, le bonnet et l'escu à la main,
 Trois mots de ton conseil, pour ma douleur estaindre ;
 Tu m'as bien rudement remis au lendemain ;
 Le Grand, tu es si grand, que l'on n'y peult atteindre.

(PASSERAT, édit. de 1606, p. 297.)

Autre pasquinade.

Dans notre volume les *Gayetes d'Esculape*, nous avons cité une pasquinade romaine, sur le médecin Curtius et Clément VII : un de nos abonnés nous signale, à ce sujet, que le prédécesseur de ce dernier, Adrien VI, en fit le digne pendant. Voici, en effet, ce que raconte Simonde de Sismondi, dans son *Histoire des Républiques italiennes du moyen âge*, t. IX, pp. 331 et 332 :

« Fatigué de ses fonctions, qu'une chaleur excessive avait rendues plus pénibles, il s'était retiré pour diner à la villa Mellini ; il y fut atteint d'une petite fièvre qu'il ne crut nullement périlleuse, et ses médecins ne lui donnèrent jamais à connaître qu'il courût aucun danger. Cependant son mal allait en empirant, tandis que personne autour de lui ne paraissait le remarquer, et il mourut le 14 septembre, sans avoir eu presque le temps de s'y préparer... La nouvelle de sa mort fit éclater à Rome une joie universelle, et le lendemain, on trouva la porte de son médecin, Giovanni Antracino, ornée de guirlandes de fleurs, avec cette inscription : Le Sénat et le peuple romain au libérateur de la patrie.

D^r LOUIS SAUMADE,

Gallarques, par Boisseron (Hérault).



LE MALADE ET LE MÉDECIN.

Échos de Partout

La nourrice de Napoléon I^{er}. — A l'Académie des sciences morales et politiques, le 6 août dernier, M. Arthur CHUQUET a fait une très intéressante et même très amusante lecture, qu'il a intitulée : *La Nourrice de Napoléon*.

La nourrice était jadis un membre de la famille : on ne se contentait pas, comme aujourd'hui, de la payer : on lui conservait un attachement durable et profond.

Ce fut une nommée Camilla Ilari, qui nourrit le futur vainqueur d'Austerlitz : elle était la femme du marinier Agostino Carbone.

Napoléon lui voua une sorte de culte. Lorsqu'il débarqua, au retour de la campagne d'Égypte, une vieille femme vint au-devant de lui et lui dit : *Caro figlio !* Le grand homme la reconnut et lui donna le doux nom de « mère ».

Camilla se rendit à Paris, pour assister au sacre de l'empereur, mais tout en aimant son illustre *piccolino* (nourrisson), cette paysanne corse ne négligeait pas ses intérêts. Elle venait fréquemment aux Tuileries, où Napoléon l'embrassait *coram populo*. Elle fut présentée au Pape, à Joséphine, à toute la famille impériale. Joséphine lui donna des diamants et Pie VII ne cacha pas la surprise que lui avait causée l'esprit naturel de la vieille Corse, à laquelle il accorda une audience d'une heure et demie et sa bénédiction.

Napoléon combla, c'est le mot, sa nourrice. M. Arthur Chuquet nous a fait l'énumération des sommes qu'elle reçut de lui, et la liste en est longue : à noter une pension de 4.600 francs.

A la suite de la lecture de M. Chuquet, M. Henri Welschinger a cité un fait peu connu et curieux : non seulement Napoléon se montra généreux envers sa nourrice, mais il le fut pour celle de Louis XVI, à laquelle, apprenant sa détresse, il accorda une pension convenable.

(Revue de Puériculture.)

La médecine à Tombouctou. — En Poitou, pour guérir le mal de dents, on touche la dent avec un clou, qu'on enfonce ensuite dans un mur. Savez-vous qu'à Tombouctou, on en fait à peu près autant ? Le marabout (reconnu apte à guérir) fait mettre auparavant le doigt sur la dent malade : il prend ensuite une pointe ou arête de poisson qu'il enfonce dans un mur en terre. Jusqu'ici, pas grande différence, mais voici : le marabout, avant de congédier son malade, lui dit : « Va, et si tu ne penses aucun mal de moi, tu ne souffriras plus de ta dent ! » Naturellement le nègre, pour ne plus souffrir, proclame l'adresse du marabout.

(Archives de Stomatologie.)

TOXICOLOGIE HISTORIQUE

Les poisons de Locuste.

Un critique théâtral a dit, à propos d'une représentation à l'Odéon de *Britannicus*, où deux femmes interprétaient les rôles de Néron et de Britannicus : *Locuste manipulant ses cornues*. Cette expression est-elle juste ? Prenons les textes.

SUÉTONE, *Néron*, xxxiii :

Britannicum, non minus emulatione vocis, quæ illi jucundior suppetebat, quam metu, ne quandoque apud hominum gratiam paterna memoria prævaleret, veneno aggressus est. Quod acceptum a quadam Locusta, venenariorum inclita, quum opinione tardius cederet, ventre modo Britannico moto ; arcessitam mulierem sua manu verberavit, arguens pro veneno remedium dedisse. Excusantique minus datum ad occultandam facinoris invidiam, *Sane*, inquit, *legem Juliam timeo* : coegitque se coram in cubiculo quam posset velocissimum ac præsentaneum coquere. Deinde in hædo expertus, postquam is quinque horas protraxit, iterum ac sæpius recocctum porcello objecit. Quo statim examinato, inferri in triclinium, darique cænantî secum Britannico imperavit. Et quum ille ad primum gustum concidisset, comitali morbo ex consuetudine correptum apud convivas ementitus, postero die raptim inter maximos imbres translaticio extulit funere. Locustæ pro navata opera impunitatem prædiæque ampla, sed et discipulos dedit.

« Jaloux de Britannicus dont la voix était plus agréable que la sienne, et craignant qu'un jour le souvenir de son père ne lui conciliât la faveur du peuple, il (NÉROS) résolut de l'empoisonner. Comme le poison, fourni par une certaine Locuste, empoisonneuse célèbre, opérait moins vite qu'on ne pensait, et donnait seulement la diarrhée à Britannicus, il fit venir cette femme, la frappa de sa main, en l'accusant de n'avoir donné qu'un remède au lieu d'un poison. Comme elle s'excusait, en disant qu'elle avait donné une dose moins forte pour dissimuler ce crime odieux : « Il est vrai, répondit Néron, que la loi Julia (loi frappant les sicaires et les empoisonneurs) me fait grand'peur », et il la força de préparer, dans sa chambre et en sa présence, le poison le plus rapide et le plus efficace. Ensuite, on l'expérimenta sur un chevreau, qui ne mourut qu'au bout de cinq heures. Alors on le fit cuire et recuire et on le donna à un porcelet qui périt sur-le-champ. Alors Néron ordonna qu'on l'apportât dans le triclinium, et qu'on le fit servir à Britannicus, qui soupait avec lui. Celui-ci, dès qu'il l'eut goûté, s'affaissa. Néron raconta à ses convives que c'était une attaque d'épilepsie, mal auquel Britannicus était sujet. Le lendemain, il le fit enterrer à la hâte et sans pompe, au milieu d'une pluie battante. Locuste, pour prix de son service, reçut, outre l'impunité, de vastes domaines, et Néron lui donna des disciples. »

Passons à TACITE, *Annalium*, liber XIII, paragraphe XV.

Parari venenum jubet ministro Pollione Julio, prætoriae cohortis tribuno, cujus cura attinebatur damnata veneficii, nomine Locusta, multa scelerum fama.

Primum venenum ab ipsis educatoribus accepit transmitte, exsoluta alvo, parum validum, sive temperatum inerat, ne statim scivret. Sed Nero, lenti sceleris impatiens, minitari tribuno, jubere supplicium veneficie, quod, dum rumore respiciunt, dum parant defensiones, securitatem morarentur. Promittentibus dein tam præcipitem necem, quam si ferro urgeretur, cubiculum juxta decoquitur virus, cognitio antea venenis paratum.

« Il fait préparer un poison par Julius Pollion, tribun d'une cohorte prétorienne, sous la garde de qui était Locuste, condamnée pour empoisonnement et fameuse par ses nombreux crimes.

« Il reçut de ses gouverneurs mêmes un premier poison, dont il fut délivré par une évacuation, soit qu'il fût peu violent, soit qu'on l'eût tempéré, de peur qu'il n'agit aussitôt. Mais Néron, impatient de la lenteur du crime, menace le tribun, ordonne le supplice de l'empoisonneuse, qui tous deux, par crainte de la rumeur publique et pour se préparer une défense, retardent sa sécurité. Ils lui promirent une mort aussi rapide que si elle était donnée par le fer : près de la loge impériale est cuit le poison, dont la promptitude est démontrée. »

Suétone dit « coquere » ; Tacite, « decoquitur ». Il s'agit donc, dans la manipulation de Locuste, d'une décoction. Or, une décoction se fait dans une marmite ou dans une chaudière. Les Romains connaissaient-ils la cornue, appareil qui sert à distiller ? J'en doute. L'expression « Locuste manipulant ses cornues » me semble un anachronisme.

Quel était le poison que prépara Locuste ? Les anciens se servaient du cinabre, de la litharge, des cantharides, et peut-être de l'acide arsénieux, car les minéraux arsénifères sont indiqués dans les auteurs. Ils employaient surtout les poisons végétaux, l'opium, la jusquiame, le datura, la belladone, la ciguë, l'aconit, le colchique, la *ranunculus acris*, les champignons.

Les empoisonneurs prenaient les plantes et préparaient eux-mêmes les poisons. Aujourd'hui, les criminels achètent les poisons en pharmacie ou en droguerie. M^{me} Lafarge se procurait l'acide arsénieux chez le pharmacien sous prétexte de mort aux rats ; elle écrivait au pharmacien : « Vous pouvez compter sur ma prudence ; c'est pour mettre dans un cabinet où il n'y a que du linge ; ne croyez pas que je veux exterminer le Limousin en masse. » On peut cependant citer le cas d'un assassin moderne, préparant lui-même le poison : Troppmann fabriqua lui-même l'acide prussique dont il se servit pour empoisonner Kinck. Le fait est d'autant plus curieux que Troppmann n'avait reçu qu'une instruction primaire et avait simplement appris un peu de chimie dans un manuel.

Paul MULLER.



LOCUSTE ESSAYANT SES POISONS, EN PRÉSENCE DE NÉRON.
(D'après le tableau de J.-N. SYLVESTRE).

Locuste et Néron.

Le tableau de M. J.-N. SYLVESTRE, dont nous offrons à nos lecteurs la reproduction, destinée à accompagner l'article de notre très érudit collaborateur, M. Paul MULLER, a figuré avec éclat au Salon de 1876. Voici en quels termes l'étrincelant critique, Paul de Saint-Victor, décrivait l'épisode représenté dans cette toile fameuse :

Le sujet de cette toile est Locuste, essayant sur un esclave, en présence de Néron, le poison préparé pour Britannicus.

Suétone nous a transmis le procès-verbal de ces consultations meurtrières. La première potion n'est pas assez forte, l'enfant a résisté. Néron se fâche, il reproche à Locuste d'avoir composé une médecine au lieu d'un poison. L'artiste funèbre, humiliée dans son amour-propre, se remet à l'œuvre et compose un toxique qu'elle garantit plus sûr que le fil d'un glaive. Néron l'essaya d'abord sur un chevreau, qui vécut cinq heures après l'avoir pris. C'était trop long encore ; Locuste remit au feu sa mixture, puis on la fit boire à un marcassin, qui expira sur-le-champ. Alors « le poison plut à Néron » : *Placuit venenum*, comme dit Tacite, avec son sourire plus effrayant qu'un grincement de dents.

Il n'est question d'un esclave sacrifié ni dans le récit de Tacite ni dans celui de Suétone, mais la légende a prévalu ; elle a été adoptée et souvent mise en scène par les peintres, notamment par Sigalon, qui, avec Gros et Géricault, semble être le maître de prédilection de M. Sylvestre : il était donc dans son droit en s'en emparant.

La scène se passe dans une des cryptes du Palatin, chambre sourde et froide, au pavé de marbre bigarré, que traverse un jour de soupirail : clair-obscur sinistre, dont la teinte frappe l'esprit autant que les yeux. C'est bien là la clarté douteuse que cherchent ceux qui se cachent pour mal faire, l'atmosphère trouble dont s'enveloppe le crime vaquant à ses œuvres. L'esclave vient de vider la coupe, qui roule dans un coin ; le poison l'a envahi avec la vélocité de la flamme ; il est tombé à terre, l'œil injecté, la bouche ouverte et contournée par le râle, le torse froncé par des secousses véhémentes. Son bras droit porte sur le haut de la poitrine, l'autre se raidit sur les dalles, toute la résistance que sa force oppose à l'attaque du mal s'y concentre ; une de ses jambes se dresse et bat l'air. Figure tragique, d'un galbe superbe, admirablement renversée. La douleur serpente en torsions cruelles sur tout ce corps athlétique ; on la suit jusqu'au bout de ses orteils contractés. Mais elle le tourmente sans le déformer, elle le crispe sans l'enlaidir ; l'artiste a mis du style dans cette violente agonie. Cela fait songer à ce que serait le Laocoon terrassé par les étreintes du serpent.

Néron, assis sur une chaise de pierre, l'œil fixe, la lèvre soucieuse, étudie cet *experimentum in animâ vili* avec une attention scélérate. On sent qu'il répète le fratricide décidé, qu'il s'aguerrit à sa vue et qu'il se prépare à la soutenir.

Assise, à côté, sur un escabeau, Locuste, penchée, étend sur le genou de Néron son bras décharné. Rien de mieux trouvé que ce geste de haineuse familiarité ; il ravale l'horrible César au niveau de l'empoisonneuse, il indique d'un trait, éloquemment trivial, leur complicité salissante.

L'artiste, quand il a créé ce chef-d'œuvre, n'était âgé que de 26 ans.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Le vinaigre dans l'ancienne thérapeutique militaire (XVIII, 398, 506).
— Comme contribution à la question posée, M. Noël CHARAVAY, l'expert en autographes, qui nous donne si souvent l'occasion de citer son nom, a bien voulu nous communiquer le curieux document ci-après :

Paris le 11 prairial an 12.

Le maréchal de l'Empire, gouverneur de Paris,
A Monsieur le Directeur Ministre de l'administration de la guerre.

« Je viens d'ordonner, Monsieur le Ministre, la distribution du vinaigre à toutes les troupes employées sous mes ordres dans l'étendue de la première division militaire, pour tout le temps que la saison rendra nécessaire l'usage de ce liquide, pour corriger l'insalubrité des eaux et prévenir les maladies auxquelles elles peuvent donner lieu.

« Je vous prie, Monsieur le Ministre, de vouloir bien approuver cette mesure.

« J'ai l'honneur de vous saluer,
« J. MURAT. »

En marge, le ministre de la guerre, Dejean, consigne : « Faire un rapport pour le 17, dans lequel, en rendant compte à Sa Majesté de cette dépense, à peu près rendue générale, on lui en fera connaître le montant.

« Signé : DEJEAN. »

— Dans le *Caducée* du 21 octobre dernier, le D^r ARNAUD, médecin aide-major de 1^{re} classe au 129^e d'infanterie, prenant texte de la question soulevée par notre collaborateur le D^r Bonnette, nous donne d'attachants détails, sur « l'emploi du vinaigre dans les armées de jadis ». Nous lui empruntons ce qui suit :

Le vinaigre fut d'un usage constant dans les diverses armées. Les Grecs le buvaient coupé d'eau et les soldats romains surtout l'utilisèrent pour faire la boisson qu'ils appelaient la *posca*... Annibal en distribuait beaucoup à ses soldats, et c'est à l'action bienfaisante du vinaigre que son armée dut de passer les Alpes — *Alpes aceto superavit* — et qu'elle ne contracta pas les maladies qui lui auraient été vraisemblablement données par l'eau de neige fondue. Nous croyons que c'est dans ce sens que l'on doit comprendre les vers de Juvénal concernant « le passage » d'Annibal :

...Opposuit natura Alpenque nivemque,
Diduxit scopulos et montem rupuit aceto.

— Sur l'emploi du vinaigre dans l'armée, on peut consulter utilement le *Journal du baron Percy* (1), pp. LXVI et 303-304.

A. C.

(1) Par M. Emile Losqis, Paris, Plon, 1904.

Pendant les croisades, les femmes (1) qui suivaient leurs maris ou leurs amants sur les routes de Palestine, portaient des vaisseaux d'eau vinaigrée, à la fois pour appliquer des pansements, ranimer les « syncopés » et apaiser la soif des combattants. Il semble que, pendant toute la période médiévale, le vinaigre ait joué le rôle de cordial dans les bandes plus ou moins militaires de cette époque.

On essaya de remettre en usage la *posca* romaine en 1756 et pendant la guerre de Sept Ans, mais on conservait cette boisson acide dans des bidons de fer-blanc, qui furent mis rapidement hors d'usage. On continua cependant à distribuer le vinaigre comme boisson dans certaines garnisons.

L'instruction provisoire du 1^{er} mars 1792 sur le campement et le règlement de brumaire an XII ordonnaient aux sergents de porter, pendant les routes, de grands récipients pleins de vinaigre, que l'on distribuait seulement dans les fortes chaleurs, pour « couper » l'eau de boisson. La ration était d'un vingtième de pinte par jour et par homme (2).

Le vinaigre servait aussi dans les hôpitaux militaires pour stimuler les fonctions digestives des convalescents, et Bonaparte n'oubliait pas, « en plus de l'ordinaire », de faire donner « le pain blanc et le vinaigre » pour les convalescents de ses dépôts de Milan, Cassano, Lodi et Crémone (31 août 1796). Mais nous insistons particulièrement sur ce point : que, à cette époque, l'eau vinaigrée était la boisson ordinaire d'été, pour l'armée française. Les officiers eux-mêmes recevaient une ration de vinaigre (1/16^e de pinte), chaque fois que le commandement prescrivait une distribution aux troupes (arrêté du 22 vendémiaire an IV). En pluviôse an IV, la ration d'officier est abaissée à 1/20^e de pinte.

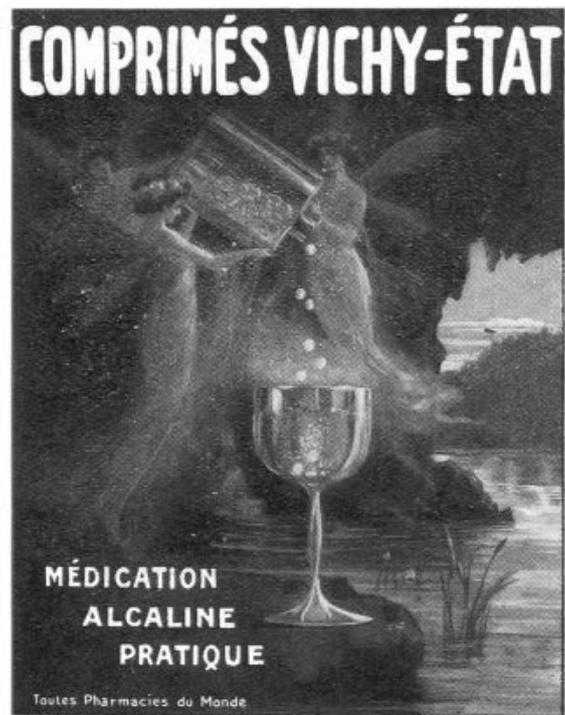
A ce moment, la dépense de l'armée en vinaigre était considérable ; on comptait 60 rations par homme et par an, soit environ 600.000 fr. pour l'armée entière. Aussi, le 13 prairial an X, on restreignit beaucoup les distributions de vinaigre, puis les officiers n'y eurent plus droit et chaque soldat ne « touchait » plus qu'un vingtième de litre pendant les fortes chaleurs (décret du 30 déc. 1810). Les décisions et décrets qui suivirent (13 mars 1826, 13 sept. 1827) tendent de plus en plus à diminuer l'usage de ce liquide, qui se trouve remplacé, au moment de l'épidémie de choléra de 1832, par l'eau-de-vie (circulaire du 15 mai 1832 et du 10 mai 1833). Cette dernière subsiste comme on le sait, dans la ration de campagne actuelle du soldat français (0 l. 0625), et le vinaigre n'est plus utilisé que pour les besoins de la cuisine ..

Que pensaient nos anciens de l'action de ce liquide ? Dans les vieux recueils médicaux, on lit que le vinaigre était considéré comme un stimulant des fonctions digestives, excitant l'appétit, activant la digestion et la sécrétion urinaire. On l'utilisait encore contre le scorbut, contre les vomissements et les hoquets spasmodiques (pur, à la dose d'une cuillerée), contre les fièvres bilieuses (à l'état de sirop acétique), contre les péri-pneumonies et les catarrhes pulmonaires aigus (à l'état d'oxymel).

Nous croyons que le vinaigre était surtout, autrefois, employé dans l'armée comme antiseptique, pour stériliser en quelque sorte l'eau de boisson et pour empêcher de nombreux cas de diarrhée et d'embaras gastrique. Peut-être remplissait-il son but et devons-nous regretter que l'emploi de ce liquide pour « aiguïser » l'eau soit tombé en désuétude ? Le soldat en marche, par la

(1) ARNAUD, Les femmes aux armées (*France médicale*, n° 14, 25 juillet 1910).

(2) Soit 4 centil. 50 environ, la pinte valant, comme on sait, 9 décilitres 3.



RECONSTITUANT
DU
SYSTÈME NERVEUX

**NEUROSINE
PRUNIER**

"Phospho-Glycérate de Chaux pur"

6, rue de la Tacherie, 6
PARIS
ET PHARMACIES.

chaleur, absorbe n'importe quelle eau croupissante, quand son bidon est vide. S'il pouvait y verser quelques gouttes de bon vinaigre, sa soif serait mieux apaisée en même temps que l'eau moins nocive (?).

Il semble, en tout cas, que l'action du vinaigre comme stimulant de l'appareil digestif doit être très contestable et, s'il peut exciter au début un appareil endormi, son usage prolongé semble devoir amollir et affaiblir les différentes tuniques du tractus digestif, favorisant ainsi l'amaigrissement : l'acide acétique étant, d'après Vauquelin, le grand destructeur du protoplasma animal. Et nous nous expliquons ainsi comment la thérapeutique actuelle n'a conservé l'acide acétique que comme médicament local contre les végétations, les verrues, les alopecies et les prurits.

— On entend aujourd'hui prétendre, à chaque instant, que le vinaigre rend phthisique. ANDRY nous donne l'origine de cette croyance populaire :

Quelques jeunes personnes, pour se procurer une taille dégagée, mettent du vinaigre dans tous leurs aliments, et en boivent même quelquefois. Ce remède est extrêmement dangereux, et le moindre mal qu'il puisse produire, c'est de rendre pulmonique.

Et d'après Desault (de Bordeaux), le même Andry raconte tout au long l'histoire d'une jeune demoiselle fort riche qui, pour se faire maigrir, ayant bu pendant plus d'un mois un petit verre de vinaigre par jour, mourut subitement : à l'ouverture du cadavre, on trouva « tous les lobes du poumon remplis de tubercules. »

L. R.

Henri Regnault était-il gaucher ? (XX, 28). — M. le D^r Dufour, de Fécamp, qui a bien connu Henri Regnault, assure que le peintre était effectivement gaucher. Remercions à M. Diéterle, l'artiste bien connu, de nous avoir transmis cette réponse décisive.

Voici, d'autre part, ce que nous extrayons de la biographie de HENRI REGNAULT, par Henri Cazalis (1) :

La vocation de peintre se révéla de bonne heure. Tout enfant, pour le faire demeurer tranquille, il n'y avait qu'un moyen : on le mettait sur un tapis avec un crayon, du papier, et, grave, immobile, il faisait de petits dessins. C'est alors même qu'il prit l'habitude de dessiner et de peindre de la main gauche, habitude qu'il n'a jamais perdue, tout en écrivant et en tirant de la main droite.

La cause est donc entendue : Henri Regnault était *gaucher*.

L. R.

(1) *Henri Regnault, sa vie et son œuvre*, par HENRI CAZALIS. Paris, Lemerre, 1872, p. 16.

— Pourquoi n'entendrait-on pas la question posée et n'ouvrirait-on pas la rubrique des *Artistes gauchers* ? Le D^r HERBER (de Cette), qui nous y incite, ouvre lui-même le débat par l'intéressante communication qui va suivre.

Il y a, parmi les artistes, des gauchers véritables, d'autres qui sont des gauchers par contrainte ; enfin, des ambidextres.

1^o D'après Lombroso, Sébastien DEL PIOMBO, HOLBEIN, MICHEL-ANGE et « peut-être » LÉONARD DE VINCI, auraient été des gauchers de naissance : le D^r Grasset, qui les cite, considère leur gaucherie comme la rançon de leur génie.

2^o Le plus connu des gauchers par contrainte est Daniel VIERGE. Ainsi que l'a écrit G. Geffroy, dans une chronique de la *Dépêche* de Toulouse (27 janvier 1912) :

Surmené, frappé en pleine production, il fut condamné à l'immobilité par la paralysie, privé de l'usage de sa main merveilleuse. Le cerveau restait clair, amoureux de la vie, quoique la parole fût partie avec cette autre parole qu'il maniait d'une façon si prompte, si originale, et qui était son dessin. Il fut d'un courage, d'une patience, d'une volonté extraordinaires. Lui qui pouvait à peine signer son nom, il réapprit à dessiner de la main gauche, et il accomplit de nouveaux chefs-d'œuvre, dessins, aquarelles, illustrations d'un voyage en Espagne, la fin des illustrations de *Pablo de Ségovie*, les illustrations de *Don Quichotte*...

Hannah BARLOW, on le verra plus bas, fut victime de la même fatalité que Daniel Vierge : elle eut aussi assez de force de caractère pour rééduquer sa main gauche et modeler de nouveau des vases admirables.

3^o Le groupe des artistes ambidextres est plus nombreux, mais il n'est pas homogène. Quelques artistes droitiers sont arrivés à utiliser leurs deux mains en éduquant leur main gauche : d'autres (et ils sont bien vraisemblablement la majorité) ne sont que des gauchers éduqués, comme la plupart des ambidextres.

L'auteur anonyme d'un article paru dans la *Dusseldorfer General Anzeiger* (XXXVI^e année, n^o 217) a remarqué la fréquence de l'emploi de la main gauche par les artistes, et il a fourni, en ces termes, les exemples suivants :

Tout le monde se plaint que l'emploi de la main gauche soit négligé, et on a essayé de faire des exercices avec cette main, pour combattre cette tendance. Les artistes sont peut-être les seuls qui aient fait des exercices méthodiques avec la main gauche, et il existe des peintres et des sculpteurs ambidextres.

Nous en avons un exemple fameux avec Adolphe MENZL, qui dessinait aussi bien de la main gauche que de la droite ; mais les véritables gauchers sont rares parmi les artistes.

Une revue anglaise a donné la liste d'un certain nombre de maîtres de la palette, qui ont conduit le pinceau de la main gauche.

Le célèbre peintre Georges CLAUSEN se faisait faire des palettes pour la main droite, parce qu'il pouvait peindre de la main gauche.

Le dessinateur bien connu Louis WAIX fait tous ses dessins de la main

Cher Monsieur

J'ai le plaisir de
satisfaire votre demande
avec ces quelques lignes
tracé de la main gauche
en attendant la résurrection
de la droite.

Mille remer-
ciements pour l'intérêt
que vous attachez à mon
griffonnage et veuillez
agréer Monsieur mes
hommages les plus sincères
Daniel Viège

Autographe de Daniel Viège.

(Collection du Dr Cabanès.)

gauche et il dessine aussi vite et aussi vivement qu'un autre pourrait le faire de la droite.

Ce qui s'explique relativement chez un peintre paraît plus extraordinaire chez un ouvrier d'art. Qui pourrait croire que les merveilleux pots de terre, qui ont rendu le nom de Hannah Barlow célèbre dans le monde entier, ont été modelés de la main gauche ? Or, Miss Barlow est gauchère, non de son propre choix, mais parce que la nécessité l'y a contrainte : elle dessinait autrefois les merveilleuses arabesques de ses poteries avec sa main droite ; mais celle-ci s'étant brusquement paralysée, le médecin lui déclara qu'elle ne pourrait plus désormais se livrer aux pratiques de son art. Grâce à une volonté tenace, elle parvint à éduquer la main gauche, de façon à pouvoir la substituer à la droite, d'abord maladroitement ; mais brusquement, sa main gauche devint d'une adresse encore plus parfaite que la droite, et ses derniers travaux sont plus beaux peut-être que les précédents.

Un partisan enthousiaste de l'ambidextrie est l'officier anglais R. S. BADEX POWELL, le héros de Mafeking. Grâce à une longue pratique, il est parvenu à se servir de la main gauche aussi bien que de la main droite, et il est si enchanté de cette exaltation de ses facultés, qu'il s'est efforcé d'introduire, dans cette petite armée de jeunes gens qu'il a créée sous le nom de *Boys Scouts*, l'emploi plus fréquent de la main gauche.

Ce dernier détail est particulièrement suggestif.

D^r HERBER (*Cette*).

— A la suite d'un article, publié par nous dans le *Journal*, nous avons reçu de M. FLORIAN, le célèbre graveur, qui a gravé le nouveau billet de cent francs, cette très intéressante lettre, qui devient une réponse à notre question sur les « artistes gauchers » :

« Puisque vous vous intéressez aux infirmes virtuoses (titre de votre article paru dans le *Journal* du 22 août dernier), permettez-moi, Monsieur, je vous prie, de vous signaler un être existant, tombé paralysé l'année où Vierge est mort (1904) : Frédéric FLORIAN, graveur, atteint de paralysie du côté droit et d'aphasie complète, tout comme Vierge, dont il était l'ami et l'admirateur.

« Frédéric Florian est tombé paralysé à l'époque où il travaillait, à la Banque de France, à ce funeste et malheureux billet de 100 fr. de Luc-Olivier Merson, qu'il n'a pu achever. Bref, Frédéric Florian a mis deux ans pour arriver à regraver de la main gauche. Toute une rééducation était nécessaire.

« Depuis six ans, il réexpose à la Nationale des Beaux Arts, dont il est secrétaire depuis la fondation de la Société des gravures originales en couleurs.

« La gravure sur bois est un art très difficile entre tous, qui demande un métier approfondi. Avec un burin d'acier, il faut tailler du buis (bois très dur), ce qui représente une sûreté extraordinaire et un travail constant du cerveau, car il s'agit de la parfaite superposition des couleurs

« Dans les annales de la gravure, c'est un cas unique ; étant donnée la difficulté de la gravure, c'est un effort inouï de volonté tenace.

« Veuillez, etc.

« C. FLORIAN, 9, rue Madame, Paris. »



COMMENT ON ALIMENTAIT LES NOURRISSONS AU XVI^e SIÈCLE.

(D'après une estampe de l'époque.)

La becquée humaine (XX, 48). — Il n'est pas besoin de remonter à l'antiquité grecque pour retrouver la coutume de la mastication, par la nourrice, des aliments destinés à être donnés en *becquée* aux nourrissons. Cette coutume a été en usage dans les provinces françaises, et je ne suis pas certain de sa disparition absolue. En tous cas, il y a une quarantaine d'années, elle était courante en Vivarais, et le terme patois *mastedja* la désignait, dérivé du mot *mastcha*, qui signifie simplement mâcher.

A noter aussi que l'aliment donné en becquée était exclusivement la *croûte de pain* : coutume très rationnelle, qui faisait débiter l'alimentation amyliacée en la faisant passer par un stade où les ferments salivaires étrangers suppléent aux ferments insuffisants du nourrisson.

En présence d'une nourrice à cavité buccale saine, je n'hésite jamais à conseiller la becquée, pour l'alimentation de certains bébés atteints de troubles gastriques.

D^r JULLIEN (Joyeuse, Ardèche).

Chronique Bibliographique

D^r RENÉ SEMELAIGNE. — *Aliénistes et Philanthropes. — Les Pinel et les Tuke*. Paris, G. Steinheil, édit. 1912.

Personne n'était plus indiqué que le D^r SEMELAIGNE pour écrire l'histoire de ces grands amis des aliénés que furent les Pinel et les Tuke.

Nous savons tous le beau rôle humanitaire joué par le grand Philippe PINEL. Déjà nous le connaissons moins comme nosographe, comme thérapeute. Sur ces côtés, presque nouveaux, de notre illustre ancêtre, ce livre nous renseigne de très judicieuse façon.

A côté de la figure du grand chef de la lignée, l'auteur place celle de ses frères (deux médecins et un enseigneur); de ses fils, dont l'aîné fut un clinicien et un aliéniste de haute valeur; d'un neveu, enfin, qui continua dignement la famille et s'adonna exclusivement, lui aussi, à l'étude des maladies mentales.

Français, nous ignorons presque tous les Tuke et à grand tort, car ils correspondent dignement, en Angleterre, avec Pinel dont, ici, nous sommes fiers. Combien curieuse est cette figure du quaker d'York, fondant le premier établissement où les aliénés furent traités comme des êtres humains, non comme des parias! Fils, petit-fils, arrière-petit-fils, suivirent, guidés par la science, le chemin qu'avait frayé l'aïeul, conduit seulement par son grand cœur. Le dernier des Tuke était notre contemporain.

Il faut louer le D^r Semelaigne de son œuvre considérable et consciencieuse, qu'il a écrite avec la rare compétence que nous attendions de lui. Le meilleur éloge qu'on puisse en faire, je crois, c'est de reconnaître que l'hommage est pleinement digne de ceux auxquels il est rendu.

R. GAMEL. — *Chiqueurs, mangeurs, buveurs et fumeurs d'opium*. Montpellier, Coulet et fils, édit. 1912.

Ceci est un vrai petit traité de l'opium et de l'opiomanie, dont les chapitres nous apprennent successivement l'origine et la composition de l'opium, ses voies d'absorption et d'élimination, les différentes formes de la toxicomanie qui l'utilise. Vient ensuite la pathologie, si variée et si souvent grave, de l'opiomanie, l'action du poison sur les différents appareils de l'organisme, sur le psychisme et le moral de l'intoxiqué, les méthodes de traitement. Enfin, dans une dernière partie, l'auteur envisage l'étendue impressionnante du péril, son emprise spéciale sur le corps des marins, et les remèdes que l'on peut appliquer à cet état de choses désastreux.

C'est une très bonne thèse, un peu trop condensée peut-être, dont l'intérêt est encore accru par quelques très fines illustrations.

D^r HENRI BOUQUET.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE
 REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
 HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Les incommodités du bon Roy Henry

Par M. le D^r F.-F. VALLON,
 Médecin consultant à Contrexéville.

L'ample feutre en bataille, une flamme dans son œil brun, le nez aventureux, le front haut, la bouche sensuelle et fine, et la tête bien portée sur la fraise tuyautée : tel nous apparaît Henri IV à travers un portrait de sa maturité.

Il est gaillard et plaisant ; sa bravoure s'éclaire de belle humeur. Et si les contemporains ne jasaient pas avec une si complaisante abondance sur ses nombreuses amours, on se douterait, à le voir si maigre, si vif, si décidé, que ce coq fut vraiment un coq royal.

Henri fut l'enfant gâté de l'Histoire.

Elle nous a conservé le souvenir charmant de ses maîtresses et nous relate ses amours avec une grondeuse tendresse. Turbulent, charmant, tyrannique, il la traverse avec sa cornette blanche, son panache, le blanc cortège de ses aimées : Corisande de Grammont, Gabrielle d'Estrées, Henriette d'Entragues, et la piaffante escorte des rudes Huguenots, ses féaux.

Il appartenait à l'impartiale critique des modernes, armés de documents nouveaux, de déloger de l'Histoire — qui regrette cette brillante figure — l'Henri IV de « la Poule au Pot » et du « Grand Dessein, » pour le reléguer dans la légende. Cette déchéance, nous n'en dirons pas les motifs, que nous devons à la plume magistrale de Gabriel Hanotaux (1). Dans le personnage d'Henri, nous ne considérerons que l'Amoureux, car c'est surtout par lui que nous connaissons les maladies du Roi : nul n'entretint plus copieusement ses maîtresses de ses maux d'entrailles.

Il a beau avoir « une fragilité continuelle pour les belles femmes », selon l'exquise définition qu'Hardouin de Péréfixe (2) donne à son élève Louis XIV du galant penchant de son aieul ; il a

(1) *Etudes sur le XVI^e et le XVII^e siècle en France*, Hachette, 1886 (La France sous Henri IV).

(2) HARDOUIN DE PÉRÉFIXE, *Histoire de Henry le Grand, IV^e du nom*, MDCCLXVI, p. 222.

beau passer du lit de la duchesse de Beaufort dans celui de la marquise de Verneuil, la formule de ses épanchements intimes ne varie pas.

Il écrit à Gabrielle d'Estrées :

Soudain, sans besoin j'ai pris médecine, de quoy je me trouve si mal que je n'en puis plus (1).

Il écrira à la marquise de Verneuil :

Mon cher cœur, je me suis trouvé tourmenté de ma médecine que, certes, je n'ai su écrire (2).

Par « médecine », entendons lavement. Pour 20 sols, il se passait l'innocente fantaisie d'une médecine laxative au château de Pau. Là, comme au Louvre, d'ailleurs, il en usait largement.

Mais, à Pau, ce remède anodin suffisait pour corriger les écarts de sa bête. Après une franche lippée, il mandait l'apothicaire. Il n'en fut plus de même à Paris. C'est que, sur les bords du gave, il avait la constante occasion de « brûler ces déchets ».

M. de Lagrèze nous dit les rigueurs d'une éducation martiale, les nuits écourtées, les rudes chevauchées (3). Dès l'aube, après six heures de sommeil, l'héritier de Navarre est en selle. Plus tard, quand il s'attable, il vient de « courre le cerf » ; ou bien, il est tout fumant d'avoir abanné dans une belle mêlée. Ce partisan, ce chef de reîtres, en se faisant roi, s'est condamné à la pompeuse immobilité du métier. Le trône ne lui a pas réussi. Écoutons le bon Du Pleix, qui écrit en 1603, après le second accès de goutte du Roi :

Cette maladie arrive ordinairement à ceux qui sont en très grand repos ; à raison de quoy on dit que ceux qui ont quantité d'escus sont subjects à la goutte, parce qu'ils s'amuse trop à les compter (4).

Pendant ses fréquents séjours à Fontainebleau, il court bien le cerf encore, — car c'est un chasseur de race —, mais il ne connaît plus les brisantes chevauchées de jadis, à la faveur desquelles passaient tant de victuailles délectables, mais pernicieuses.

Il y en avait !... M. de Lagrèze nous donne un aperçu suggestif des ressources des cuisines de Pau (5), d'après les comptes du château. Ce ne sont qu'oies grasses (le Béarnais les adorait), pâtés de foie, jambons salés aux sources de Salies (6), bons melons, muscats, figues, *pressegs* (pêches du pays), etc., etc... Le moyen de fermer le bec à tant de bonnes choses ? Il y avait aussi un certain petit juran-

(1) *Lettres intimes de Henri IV*, avec une introduction et des notes, par L. Dussieux, Paris, J. Baudry, 1885, p. 317 (21 avril 1593).

(2) *Id.*, 11 octobre 1599.

(3) BASCLE DE LAGRÈZE, *Henri IV*. Paris, Didot, 1885.

(4) Scipion DU PLEIX, *Histoire de Henry le Grand, IV^e du nom*, Paris, 1632, p. 511.

(5) BASCLE DE LAGRÈZE, *Le château de Pau*. Paris, 1862.

(6) Les jambons salés « à la fontaine » de Salies-de-Béarn n'usurpaient pas leur réputation d'exceptionnelle finesse, nous dit M. de Lagrèze.

çon : « Qu'il était de belle humeur, le verre à la main ! » s'écrie le digne M. de Péréfixe. Cependant les glorieuses galimafrées avaient quelquefois leur rançon : « Henri avait très souvent des douleurs d'estomac, il prenait alors de l'absinthe et de l'aloës (1) » ; il prenait aussi du lait d'ânesse.

Roi de Navarre, il envoyait, sur sa cassette, ses huguenots éclopés aux Eaux-Bonnes, dites « arquebusades », parce qu'elles cicatrisent à merveille les blessures d'arquebuse. Le 15 juin 1581, il alla lui-même aux Eaux-Chaudes, « par ordonnance du médecin et pour prendre les Eaux (2) ». Sauf quelques trêves, dont celle-ci, il tenait la campagne avec ses bandes calvinistes depuis 1576.

Neuf ans après ce séjour aux Eaux-Chaudes, il fait sa première maladie : c'est une pleurésie grave, nous dit M. Dussieux, dans une note des *Lettres intimes*, pleurésie qu'il a contractée à la Motte-Fresdon et dont il fut très bien soigné par son médecin, M. Orthoman ou Hortoman (3) : c'est au moment où le Roi marchait au secours de la Garnache assiégée, comme l'établit une lettre de Duplessy-Mornay à M. de Morlaas, datée du 19 janvier, et que nous extrayons de la remarquable thèse, si généreusement documentée, de notre confrère, le Dr Edmond Minvielle (4).

Le Roi de Navarre, s'acheminant à la Garnache, le 9 de ce mois, tomba malade d'une forte pleurésie, du côté gauche, sans médecin, en un village. Nous le fîmes saigner, et deux jours après, y arriva M. Dortoman, qui l'a fort bien pansé.

A propos de cette maladie, Henri écrivait à Corisande de Grammont :

Certes, mon cœur, j'ai vu les cieux ouverts, mais je n'ay été assez homme de bien pour y entrer. Dieu se veut servir de moi encore. En deux fois vingt-quatre heures, je fus réduit à être tourné avec les linceuls : je vous eusse fait pitié. Si ma crise (5) eût demeuré deux heures à venir, les vers eussent fait grand'chère de moi (6).

Il chassait quelques jours après cette lettre.

Trois ans se passent, sans incidents. Le 13 octobre 1592, il tombe malade à Saint Denis et est saigné, entre deux estocades (7). Du Pleix nous dit que, peu après, au siège de Rouen, le Roy, « s'avancant des premiers et encourageant les siens de la main et de la voix,

(1) DE LAGNÈZE, *Henri IV*.

(2) *Id.*, *ibid.*

(3) Il s'agit de Nicolas Dortoman, docteur de la Faculté de Montpellier, qui fut médecin de Charles IX et d'Henri IV, et dont le neveu, Pierre Dortoman, fut professeur de ladite Faculté.

(4) *La médecine au temps d'Henri IV : Médecins, maladies, autopsie du Roi* ; un vol. in-12, Baillière et fils, 1904.

(5) D'après la doctrine d'Hippocrate, la crise signale la victoire de l'organisme sur la nature morbifique.

(6) *Lettres intimes d'Henri IV*, mi-Janvier, 1589, p. 109.

(7) *Lettres intimes*.

fut blessé d'une arcbusade aux reins (1) ». La blessure était « fort légère ». Ce fut une occasion pour Henri de se souvenir de ses chères Eaux de Béarn.

En 1593, devant Rouen, qu'il assiège avec persévérance, il a la fièvre, qu'il appelle gaiement « la voisine » : « la voisine est venue ce matin, devant mon réveil » (2). La voisine s'est installée quatre jours chez lui, car il en parle encore le 25 avril.

Soudain, il est debout, pour courir sus à un gros de cavaliers papistes qui passe à portée.

Il entre à Paris le 22 mars 1594. Enfin, le voilà maintenant Roi de France ! Dès lors, commence la série des conspirations et des attentats, qui auraient assombri ce règne, si le Roi n'eût été le brave que l'on sait. Ce rude soldat avait pourtant « de la crainte dans le cœur ».

« Ils me tueront », répétait-il souvent ; et celui qui n'avait pas peur de la noble mort du champ de bataille appréhendait la mort tragique et vile du couteau. « Le roi qui vit, dit Scaliger, craint « le pape horriblement ; » et il ajoute : « Il mourra misérablement, *Deus avertat* (3) ! »

Les Jésuites, s'ils devaient armer le bras de Ravallac et tuer Henri en 1610, l'avaient manqué seize ans auparavant : le 27 décembre 1594, Jean Châtel, un gamin de dix-huit ans, portait au Roi un coup de couteau qui, destiné à la gorge, lui fendait la lèvre haute du côté droit et lui coupait une dent (4).

Le mercredi 28, « on fit un point d'esguille à la blessure du Roy, « lequel ne voulut endurer le second et dit qu'on lui avait fait trop « de mal au premier pour retourner au second » (5).

Le printemps de l'année suivante lui vaut quelques menues incommodités, dont « un catarrhe qui lui défigurait tout le visage (6). »

Il a encore un répit de deux ans. Mais « l'an de Christ 1598 », il fait, au dire de Du Pleix, une grave maladie (7), qu'Hardouin de Péréfixe situe à Monceaux (8).

L'année qui suivit fut attristée par la mort de la toute belle Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort.

(1) *Histoire de Henry le Grand*, p. 112.

(2) *Lettres intimes* : à Gabrielle d'Estrées, 21 avril 1593.

(3) G. HASOYEAUX, *Etudes historiques sur le XVI^e et le XVII^e siècle*, loc. cit.

(4) *Mémoires de Pierre de l'Estoile*, p. 103 (collection complète des Mémoires relatifs à l'histoire de France, réunis par Petitot ; Foucault, 1825, t. XLVII). On sait que les Jésuites furent expulsés après cet attentat. Henri IV devait commettre la lourde faute de bientôt les rappeler.

(5) *Id.*, *ibid.*

(6) *Id.* « Tels catarrhes régnoient à Paris, à cause du grand froid qu'il faisoit, contraire à la saison : dont s'ensuivirent plusieurs morts étranges et subites avec la peste qui se repandit en divers endroits de la ville, qui estoient tous fléols de Dieu, pour lesquels toutefois on vairoit aussi peu d'amendement aux grands comme aux petits. »

(7) Scipion DU PLEIX, *Histoire de Henri IV*, p. 370.

(8) HARDOUIN DE PÉRÉFIXE, *Histoire de Henry le Grand*, p. 222.



HENRI IV.

(Musée Condé, Chantilly).

Elle estant près de son quatrième accouchement, prit congé du Roy à Fontainebleau pour venir à Paris le VI d'avril lundi de la semaine sainte. Le jeudi ensuivant, elle fut atteinte d'une apoplexie dans le jardin de Zamet, après avoir ouï un excellent concert de musique en l'Eglise Saint-Antoine ; et de là fut portée chez sa tante en l'hostel de Sourdis, poignant le cloître de Saint-Germain l'Auxerrois, où elle fut saisie de syncopes et convulsions si violentes qu'elle en mourut avec son fruit le jour du vendredy-Saint, aiant le visage quasi tourné du devant derrière par la violence de ses tourments avec une difformité très hideuse (1). La Rivière, médecin du Roy, la voiant en cet estat, sortit incontinent de la chambre en s'écriant : « Hic est manus divinum (sic) (2).

Un peu de chloroforme eût mieux valu que ce beau fatalisme, si Soubeyran eût été du XVI^e siècle : car, à n'en point douter, la pauvre Gabrielle est morte d'éclampsie ; ainsi se trouvent écartés définitivement les soupçons qui ont couru sur cette mort si soudaine.

On disait tout bas que la duchesse de Beaufort avait été empoisonnée ; Pierre de l'Estoile parle de « potions suspectes » (3) et M. Dussieux, dans une note des *Lettres intimes* (4), écrit :

Le Roi voulait épouser sa maîtresse, malgré l'opposition de Sully et de ses meilleurs amis ; son projet allait se réaliser, lorsqu'elle mourut subitement, le 10 avril 1599, probablement empoisonnée.

Telle fut la fin de la belle Gabrielle.

Sa place au lit du Roi ne devait pas rester longtemps vacante. Six mois après sa mort, le 9 octobre, le volage Henri « baise les petits garçons de M^{lle} d'Entragues (5) ». Et comme le lendemain il l'intéresse à « un grand vomissement et à un grand excès de fièvre » qu'il a eus (6), il faut bien supposer que la connaissance n'était pas absolument récente.

Le surlendemain, Henri prend médecine et en instruit encore la favorite (7). Il est en selle trois jours après, mais il s'avoue fort piteux cavalier, — et nous le croyons sans peine :

Mes chers amours, je me suis levé de bon matin et me suis allé promener à la Forêt à cheval. Je vous jure que je n'ai su endurer l'amble de ma haquenée (8).

Deux jours se passent encore, et le voilà définitivement gaillard.

(1) Pierre de l'ESTOILE dit que « les médecins et chirurgiens n'ont pas osé lui faire des remèdes, à cause de la grossesse ». *Mémoires*, p. 248.

(2) Gabrielle d'Estrées était enceinte du Roi, dont elle avait eu déjà trois enfants. Pierre de l'ESTOILE dit encore que « son corps a été ouvert et son enfant trouvé mort ». *Op. cit.*, p. 248.

(3) Pierre de l'ESTOILE, p. 248.

(4) Note I, p. 173.

(5) « Les tétons de M^{lle} d'Entragues », note de L. Dussieux.

(6) *Lettres intimes* (1599), 10 octobre, p. 317.

(7) *Id.*, (1599), 11 octobre, deux lettres à M^{me} de Verneuil, p. 318.

(8) *Id.*, (1599), 12 octobre, p. 318.

Il a des regains de verdeur. Il « caresse les petits garçons de M^{me} de Verneuil (1) ».

En juillet 1600, il prend les eaux de Pougues, « de quoy il se trouve fort bien », « envoie des poupines (poupées habillées) à M^{me} la Princesse de Toscane (2), et se promet de lui faire un bel enfant, à son arrivée (3) ».

Dès le commencement d'octobre, il se plaint à Henriette de Verneuil, qu'il est « las et avec un extrême mal d'estomac ». Tout ce mois, il va trainer ; sa gastralgie ne cède pas ; il a 50 ans et ne doit pas vouloir le croire (4).

Trois ans après, il se tord sous l'empire d'une colique que nous voudrions nommer néphrétique, s'il avait accusé le moindre symptôme nauséux. Il est vrai que les vomissements étaient la menue monnaie de ses fréquentes indigestions ; cela ne le frappait plus ; il peut avoir oublié d'en faire mention :

Mon cousin, je commençai hier, à sept heures du matin, d'être saisi d'une colique qui m'a continué tout le jour et jusqu'au matin, avec des douleurs les plus grandes que j'aie jamais endurées. Cette colique s'était accompagnée de fièvre qui me faisait avoir mauvaise opinion de mon mal. Toutefois, Dieu, par sa bonté et sa grâce, m'en a garanti, mes douleurs ayant cessé et ma fièvre s'étant terminée par une grande sueur (5).

Je sais bien que « fièvre » est écrit, mais la fièvre de 1600 n'est pas la même que la nôtre, et l'on ne savait pas la mesurer, d'ailleurs (6).

La gravelle devait se manifester plus clairement encore ; car, le lendemain, 19 mai 1603, « le Roy estant à Fontainebleau tomba « malade d'une rétention d'urine avec la fièvre. Ce qu'il appré-
« henda si fort que, voyant que le vomissement qu'il avoit accou-
« tumé d'avoir ne l'avoit en rien allégé, dit qu'il se sentoit fort faible
« et craignant que Dieu voulût disposer de lui, voulut donner à sa
« conscience et à ses affaires (7). »

Le calcul qui, la veille, a offensé l'uretère royal, s'est engagé dans l'urèthre. Les médecins du Roi, consultés, élaborent une savoureuse prescription, que formule en ces termes La Rivière, premier médecin :

(1) M^{lle} d'Entragues avait été promue marquise de Verneuil.

(2) La future Marie de Médicis.

(3) *Lettres intimes*, 24 juillet 1600.

(4) *Id.*, (trois lettres à la marquise de Verneuil, 6, 19 et 27 octobre 1600, pp. 356-360).

(5) *Id.*, (Au connétable de Montmorency, 18 mai 1603, p. 385.)

(6) Dans le *Journal de l'Estoile*, le mot de « chaudepisse » est prononcé : « la maladie du Roi qui était une carnosité provenant d'une rétention d'urine qui le cuida envoyer en l'autre monde ». Quand on sait cela, l'étiologie des fréquentes rétentions du roi s'éclaire ; l'ordonnance des médecins a plus d'à propos, et sa rigoureuse observance plus d'urgente nécessité. Je renvoie le lecteur au *Cabinet secret de l'Histoire* du Dr Cabanès, qui a reproduit, le premier, dès 1900, le traitement du chirurgien Loyseau, dans tous ses détails.

(7) Pierre de l'Estroix, p. 386.

Abstineat a quavis muliere, etiam Regina. Sin minus periculum est ne, ante tres menses elapsos, vitam cum morte commulet (1).

« Les médecins avaient été d'avis, dit M. Berthold Zeller, qu'a-
« lors même qu'il se priverait de courir le cerf et de courtiser les
« femmes, ce qui n'était pas à supposer, il lui faudrait encore se
« régler pour le boire et le manger, ce qui lui serait également diffi-
« cile. Ils conclurent d'une manière peu rassurante, en déclarant
« que le roi était plus soutenu par la vigueur de son esprit que par
« ses forces physiques (2). »

Le calcul passe enfin. Voilà le roi rétabli : ce ne fut pas pour long-temps. Il tint à faire bien voir à ce fâcheux de La Rivière qu'il se moquait de son régime. De l'Estoile nous apprend, en effet, que :

Le Roy fut malade en ce tems à Rouen d'un grand dévoiement jusques au sang, que les médecins disoient provenir de trop d'huîtres à l'écaille qu'il avoit mangé (3).

Pour comble de disgrâce, il est travaillé de « la goutte des pieds, » « que les médecins nomment *podagre*, dont il avoit eu quelque atteinte dès l'année 1602 (4) ».

Gravelle, rétrécissement uréthral et goutte, tel est le bilan de cette année, qui fut cruelle au Roi. Il n'en goûta que mieux la clémence de la suivante. Au début de 1605, il écrit triomphalement à M. de Rosny (5) : « Je n'ay aucun ressentiment de rhume, de goutte, ni de chose du monde. » Il chantait victoire trop tôt ; cette lettre en est le témoignage :

Mon cousin, la dernière fois que je vous ai vu au Louvre, je vous dis en la présence de ma femme que je commençais à sentir quelque défluxion de pied, mais à mon arrivée ici, le plaisir que j'ai eu de voir nos enfants, fit que je passai ce jour-là sans m'en sentir beaucoup. Hier matin, je voulus aller courir le cerf, pensant que le plaisir que j'aurai à la chasse feroit passer ma douleur, mais ayant été à demie lieue d'ici, il m'a fallu retourner tout soudain, quoique j'eusse fait couper ma botte par dessus (6).

Ne l'entend-on pas jurer après les bourreaux de valets qui, du dos du couteau, effleurent l'orteil hyperesthésié ?

La goutte, désormais, lui fait visite régulièrement. Si, le 6 octobre 1606, il écrit bravement à Henriette de Verneuil : « Mon menon, je viens de prendre médecine, afin d'être plus gaillard pour

(1) L'ESTOILE, *loc. cit.*

(2) Berthold ZELLER, *Henri IV et Marie de Médicis*, Didier, 1877, p. 180. M. Berthold ZELLER nous dit que de violentes coliques, qu'il a évidemment prises pour des coliques banales, sont survenues à la fin de mai, « à la suite d'un bain, après lequel il s'était promené au frais dans le jardin de Fontainebleau ».

(3) PIERRE DE L'ESTOILE, *loc. cit.*

(4) DU PLEIX, *Hist. de Henry le Grand*, p. 511.

(5) SULLY, *Lettres intimes*, 13 mars 1605, p. 401.

(6) *Lettres intimes*, 11 juin 1605, p. 439.

exécuter toutes vos volontés », il lui faut bientôt en rabattre : « la goutte me diminue tellement, que si elle continue ainsi tout aujourd'huy, j'espère vous voir demain (1). » A cette époque, il disait fort joliment à la même : « Il neige fort icy, qui me remue des galanteries aux orteils (2). »

La tenaillante maladie lâche prise, mais pour reparaître sous une autre modalité : la migraine l'a remplacée.

« Les morts vont vite », la goutte aussi. Henri en laisse l'important souvenir au fond d'un pot et l'annonce à M^{me} de Verneuil, en un joyeux billet, qu'il fait laconique, de peur qu'il soit pâteux :

« Mon cher cœur, nous venons de dîner céans et sommes fort saouls (3). » Ne nous émouvons pas ; toutes les fois qu'il l'est, il ne nous le dit pas. La raison d'État — si peu embarrassé qu'il en soit — gêne ces sortes d'expansions.

Au printemps de l'année suivante, il se plaint d'insomnies. « Il y a huit jours que je ne dors point et le sang si échauffé que je suis en perpétuelle inquiétude. Demain, je serai saigné (4). » Sur la fin de sa vie, ces insomnies augmentèrent de fréquence. Pierre de l'Estoile les accuse d'avoir « avancé les jours » de M. du Laurens (5), « par les veilles qu'il lui falloir souffrir près le Roy, lequel, quand il ne pouvoit reposer, envoyoit quérir ledit du Laurens, pour lui venir lire, et le faisoit souvent relever en plein « minuict (6) ».

Il a, peu après, des arthralgies digitales : « ma main me tue. » Enfin, au mois de janvier 1609, la goutte, cette vieille ennemie, le couche quinze jours.

Il est redevenu amoureux ; Bassompierre nous raconte que c'est de sa propre fiancée, Charlotte de Montmorency. Le duc de Saint-Léry, jaloux de Bassompierre, a pris un malin plaisir, peu de jours auparavant, à mettre le feu à cette poudre toujours sèche, malgré les maux et les ans. Il a suffi qu'il vante au Roi les charmes uniques de la « bianchissima, piena di gratia, » Charlotte de Montmorency. Et Sa Majesté est furieusement amoureuse. Écoutons le dépit de Bassompierre :

M. Le Grand (7), selon sa coutume de faire des admirations des choses nouvelles, et particulièrement de M^{lle} de Montmorency qui était digne de toute admiration, infusa dans l'esprit du Roy, aise à animer, l'amour qui depuis lui fit faire tant d'extravagances. Le soir même, il fut atteint de la goutte qui le tint plus de quinze jours au lit et pour mon malheur, elle fut

(1) *Lettres missives de Henri IV*, Imprimerie nationale, 1848, t. IV (1606), vers la fin de l'année.

(2) *Id.*

(3) *Lettres intimes*, 14 octobre 1607, p. 439.

(4) *Id.*, 8 avril 1608, p. 448.

(5) André du Laurens était premier médecin du Roi depuis 1606.

(6) Pierre de l'Estoile, p. 323.

(7) Nom de cour du grand écuyer du Roi, en l'espèce Roger de Saint-Léry.

aussi à M. le Connétable (1), qui l'empêcha d'aller faire nos noces à Chantilly, comme il avoit été arrêté (2).

Henri ne vit plus. Il sait l'imminence du mariage ; à tout prix, il veut l'empêcher. Il accapare Bassompierre ; il lui donne un service auprès de sa personne, pour le retenir au Louvre.

Pendant la goutte du Roy, il commanda à M. Le Grand de veiller une nuit près de lui, Grammont une autre nuit et moi une autre, ainsi de trois en trois nuits durant, lesquelles nous lui lisions le livre d'*Astrée* qui lors était en vogue, et nous l'entretenions lorsqu'il ne pouvoit dormir, empêché par son mal (3).

Au matin de la première nuit de veille, qui était celle de M. Le Grand, il fait mander Bassompierre pour s'assurer qu'il est là. Et ce barbon podagre s'alarme soudain de la prestance du joli cavalier et, mesurant l'inégalité des armes, il renonce à ruser et lui dit « tout à plat » :

Bassompierre, je te veux parler en ami ; je suis devenu non seulement amoureux, mais furieux et outré de M^{lle} de Montmorency. Si tu l'épouses, et qu'elle t'aime, je te haïrai.

Bassompierre craignait la haine des rois. Il s'effaça devant ce galant de 59 ans, que M. Gabriel Hanotaux nous peint de sa touche vigoureuse et ramassée :

« Il était tel que nous le dépeignent les ambassadeurs vénitiens, « vieilli et blanc prématurément, la figure ridée d'une façon incroyable, grossier et violent dans ses plaisirs, grand buveur, grand mangeur, joueur et chasseur effréné, par-dessus le marché comère et médisant.

« Il ne passait guère de jour sans se plaindre de quelque nouvelle « atteinte de la vieillesse : la goutte lui était dure, quoiqu'il la traitât durement. Dans le même temps où Malherbe roucoulait pour « lui, il se plaignait des nombreuses attaques de la maladie : tantôt c'était la gorge, tantôt c'était le ventre et, tout récemment « encore, la nature, par un avertissement d'ordre spécial, l'avait « prévenu que l'âge des amours était passé. Aussi n'était-ce pas « sans une sorte de pitié moqueuse, que la princesse de Condé le « considérait tout d'abord, et c'est de bien bonne foi qu'elle s'écriait : *Jésus, qu'il est fou* (4) ! »

Malgré la gaieté que ses mines amoureuses allumaient dans l'œil « en amande » de Charlotte de Montmorency, il résolut de la

(1) Le connétable de Montmorency, père de la jeune fille, M^{lle} de Montmorency venait d'arriver à la cour ; elle avait quinze ans.

(2) *Mémoires de Bassompierre*, t. VI de la nouvelle collection des *Mémoires pour servir à l'histoire de France*, recueillis par MICHAUD et POUJOLAT, 1837.

(3) *Id*

(4) G. HANOTAUX, *Études historiques sur le XVI^e et le XVII^e siècle* : « l'Enlèvement innocent », page 180.

Poudre Laxative de Vichy

DU D^R L. SOULIGOUX

Le meilleur laxatif

Le plus sûr

Le plus agréable

EXIGER LA VÉRITABLE

Poudre Laxative de Vichy

L'ERSÉOL PRUNIER

est Anti-Grippal . . .

L'ERSÉOL PRUNIER

est Anti-Infectieux . .

L'ERSÉOL PRUNIER

est Anti-Rhumatismal

L'ERSÉOL PRUNIER

est Anti-Thermique .

DOSES HABITUELLES :

Pour les adultes, 2 à 4 cachets
par 24 heures, à prendre au cours
—— des repas ——



Échantillons à MM. les Médecins, sur demandes
—— adressées 6, rue de la Tacherie, à Paris ——

marier, pour en user à sa commodité. Le prince de Condé, « jeune, « petit, maigre, timide d'apparence et qui avait dès lors la réputation « d'incliner vers des habitudes qui se ressentaient du grec de son « précepteur, le savant Lefèvre (1) », lui parut le plus propre à assurer les fonctions secondes de chaperon marital. Le Roi aurait coiffé, tant était grande son aberration, « son plus proche parent, l'héritier présomptif de la couronne, à défaut de descendance directe (2) », si celui-ci n'y avait mis bon ordre, en enlevant le plus prestement du monde la « bianchissima » Charlotte de Montmorency, dès qu'elle fut sa femme.

Rage du Roi : « devant la cour terrifiée et muette, la passion du Roi s'abandonna à toutes les folies de la toute-puissance ». Il fût allé, à la tête d'une armée, rechercher à Bruxelles les fugitifs, qu'y hébergeaient les archiducs espagnols, quand il trouva la mort rue de la Ferronnerie.

Il se rendait à l'Arsenal, dans le dessein d'y entretenir son compère Sully des impatiences de son amour. Et le couteau de Ravailiac interrompit peut-être le rêve doré, où il voyait sa vieille tête grise reposant parmi « les petits garçons » de la printanière Charlotte-Marguerite de Montmorency, princesse de Condé.

Louis XIII hygiéniste.

Grâce à M. Eug. GRISSELLE, docteur ès lettres et historien érudit, nous sommes fixés, d'une manière très précise, sur le personnel domestique du roi Louis XIII, sur les gages et les attributions des fonctionnaires attachés à son service. Mais ces documents d'archives nous apprennent bien autre chose. Sa Majesté avait, en matière d'hygiène, des idées tout à fait... modernes.

C'est ainsi qu'Elle entendait que les immondices, « qui sont tant en la cour que sur les degrés et aux salles haultes et basses » du palais, fussent enlevées dès 4 heures en été, 5 heures en hiver. Dès 6 heures, tous ceux qui avaient une charge à la Cour devaient être à leur poste.

C'est encore par M. Griselle que nous apprenons les précautions que prenait Louis XIII pour se garantir du poison. Comme ses prédécesseurs, le roi avait maintenu la cérémonie de l'*essai*, qui revêtit même, sous son règne, un certain caractère de solennité ; il n'y avait pas moins de quatre archers, d'un huissier, d'un maître d'hôtel, d'un gentilhomme servant, sans compter les pages et les officiers de cuisine, pour apporter la viande de Sa Majesté.

Nul, en outre, ne pouvait faire sa cuisine dans les bâtiments du château.

Peut-être, après tout, que tant de précautions n'étaient pas superflues !

(1) G. HANOTAUX, *Etudes sur le XVI^e et le XVII^e siècle*, loc. cit.

(2) *Id.*, *ibid.*

Informations de la « Chronique »

Le centième anniversaire de Livingstone.

Le 19 mars, l'Angleterre et les colonies britanniques ont célébré, sur tout le territoire de l'empire, des solennités religieuses et patriotiques, en l'honneur de David LIVINGSTONE, né à Blaptyre (Ecosse), le 19 mars 1813.

Longtemps il avait pensé devenir un simple ouvrier : il avait débuté par être « rattacheur » dans une filature de coton. Devenu fileur à 19 ans, il gagna de quoi aller passer l'hiver à Glasgow ; il y poursuivit ses études médicales et conquit le grade de docteur en médecine et en chirurgie.

Il avait 36 ans, lorsqu'il entreprit sa première expédition : il aborda au Cap, puis pénétra dans l'intérieur de l'Afrique, où il resta jusqu'en 1856.

Il trouva dans la médecine un auxiliaire puissant, qui lui permit de gagner la confiance et la gratitude des peuplades qu'il rencontrait sur sa route, et de recueillir des observations des plus judicieuses, dont nous pourrions encore tirer parti.

On sait que David Livingstone mourut à Ilaba (Afrique centrale), le 4 mai 1873. Ses restes ont été déposés à l'abbaye de Westminster l'année suivante. Ils reposent encore dans le célèbre Panthéon des grands hommes de l'Angleterre.

Médecins inhumés à Westminster.

Dans une rapide visite que nous faisons, lors d'un récent voyage à Londres, au Panthéon anglais, nous eûmes la curiosité de relever le nom des médecins qui ont mérité l'honneur d'être inhumés dans la célèbre abbaye ; ils sont en petit nombre, mais nous ne répondons point de n'en avoir pas oublié.

Dans la nef, bas-côté du nord, repose Charles-Robert DARWIN, l'illustre biologiste, l'auteur de la théorie de l'évolution des espèces, mort en 1882 ; le Dr Richard MEAD, mort en 1754, médecin de Georges II, un des premiers adeptes de l'inoculation variolique. Mead collectionnait des livres et des tableaux et Dibdin disait de lui, que sa réputation médicale était inférieure à sa gloire de bibliomane.

John HUNTER, le célèbre chirurgien et anatomiste, mort en 1793, repose, sous une plaque de cuivre moderne, à côté de Ben Johnson ; ses cendres furent transférées à Westminster, de Saint-Martin-aux-Champs, en 1859, par les soins du Collège royal des chirurgiens.

Au centre de la nef, repose David LIVINGSTONE, l'explorateur, qui

était docteur en médecine (1). Après la mort de Livingstone, qui eut lieu, d'après le *Grand Dictionnaire universel* de Larousse, à Ilala, sur le bord oriental du fleuve Tanganyika et, d'après la *Revue encyclopédique Larousse*, à Chitambo, à l'est du lac Bangouéolo (singulière contradiction, pour deux ouvrages sortant des mêmes presses), ses compagnons ouvrirent son corps et en retirèrent les intestins (2) (La *Revue Larousse* dit : « le cœur ») ; ceux-ci furent renfermés dans une boîte de métal et enterrés sous un grand arbre, près de la hutte dans laquelle le célèbre explorateur était mort de la dysenterie. Un homme de l'escorte avait gravé ces mots sur la boîte : *Docteur Livingstone, mort le 4 mai 1873.*

Quant au corps, conservé dans le sel et séché douze jours au soleil, il fut ramené en Angleterre et inhumé à Westminster (3).

Dans le cœur, bas-côté du nord, on voit le monument élevé en mémoire de Hugh CHAMBERLEN, mort en 1728 ; dans la chapelle *Saint-Benoit*, repose le Dr William BILL, mort en 1561 premier doyen de Westminster, après l'établissement de l'abbaye comme église collégiale en 1560. Une figure en cuivre « d'un vieillard vêtu en médecin, » avec une inscription élogieuse en vers latins, se trouve sur la pierre basse de la tombe ; une autre inscription, en lettres de cuivre également, en entourait autrefois le bord, mais il en reste peu de chose (4).

Dans la chapelle *Saint-André*, nous passons devant les sépultures du Dr Matthew BAILLIE, mort en 1823, de son vivant médecin et anatomiste réputé ; et du Dr YOUNG, mort en 1829, « dont les découvertes mathématiques et hiéroglyphiques éclipsèrent, selon l'expression de Stanley, la renommée médicale ».

Mentionnons, pour terminer, la plaque du Dr BUCHAN, l'auteur bien connu de la *Médecine domestique*, mort en 1805, et sir James SIMPSON, mort en 1870, qui découvrit les qualités anesthésiques du chloroforme.

Particularité curieuse, au sud de l'entrée de la salle du chapitre, se trouve la Chapelle du Ciboire, qui contenait jadis le trésor de la couronne. Elle a une porte en pierre, revêtue de peau humaine, et fermée au moyen de sept serrures. A. C.

(1) Quelques lignes de Michelet recueillies sur un album : « Une chose que la lecture des voyages d'Afrique rend sensible, c'est que le médecin est le seul qui puisse faire de grands progrès chez ces peuples. Si le missionnaire LIVINGSTONE a eu les grands succès que révèle son beau livre, c'est qu'il était un médecin. Toute autre voie sera stérile ; l'expérience l'a trop prouvé. »

(2) Que sont devenues ces entrailles ? Il est assez malaisé de le dire ; un comité s'était constitué, il y a quelques années, en Angleterre, pour déterminer l'endroit où elles avaient été enfouies et y élever un monument ; nous ignorons si ses recherches ont abouti.

(3) *Echo du public*, 2 avril 1898.

(4) Cf. *L'Abbaye de Westminster*, par M. C. BRADLEY et E. T. BRADLEY. Londres, Pal Mall Press, 12-14, Newton Str., Holborn, W. C., 1908.

Echos de la « Chronique »

Notre Livre d'or.

Parmi les lauréats de la *Fondation Carnegie*, destinée à récompenser les actes d'héroïsme ou de dévouement, nous sommes particulièrement fiers de relever le nom de deux confrères, dont l'un malheureusement n'est plus là pour recevoir le modeste tribut de notre admiration.

La veuve du D^r GALLINI, médecin à Sousse, reçoit une médaille d'argent et une allocation annuelle, renouvelable, de 1.000 francs ; ses trois enfants auront à toucher chacun une allocation annuelle de 200 francs.

Le D^r Gallini est mort victime de son dévouement, le 29 juin 1911, ayant contracté le typhus au chevet de malades indigents qu'il soignait à l'hôpital et à la prison.

Quant au D^r CARPENTIER, médecin des hôpitaux de Rouen, à peine remis d'une fièvre scarlatine, il était, le 1^{er} avril dernier, frappé d'une angine diphtérique, à forme des plus graves, contractée en procédant, à plusieurs reprises, au tubage du larynx, sur un enfant atteint de diphtérie. Après une pénible convalescence, le D^r Carpentier reste atteint d'une claudication permanente et d'une atrophie de la jambe et de la main droites. Il reçoit, comme la précédente bénéficiaire, la médaille d'argent et une allocation de 2.000 francs.

Il est consolant de constater que notre corporation compte encore, quoi qu'en disent les dénigreur systématiques, quelques très braves gens.

Excentriques d'autrefois.

Dans ses *Mémoires*, Armand de Pontmartin évoque les aventures d'un excentrique, dont peuvent encore se souvenir les rares survivants qui furent, dans leur jeunesse, des habitués du Café Anglais, que vient d'atteindre le pic du démolisseur.

Vers 1822, le baron de Saint-Cricq passa à Avignon, allant en Italie où il avait, je crois, une mission du gouvernement.

Une de mes parentes, sœur du maire d'alors, fut appelée à l'honneur de le loger. Elle en eut pour trois mois à se remettre des effarements où la plongèrent les exigences du valet de chambre de l'excentrique baron. Pour une seule nuit, il demanda cinq paires de draps, dix douzaines de serviettes, douze matelas, et — ceci est un peu *Clairvillien*, — six vases de nuit. La bonne dame s'étant récriée sur ce dernier article, il répondit avec le plus grand sang-froid : « C'est que M. le baron ne se sert jamais deux fois du même vase, et je calcule les probabilités. »

Comment Alexandre Dumas devint magnétiseur.

Le *Congrès des sciences psychiques* a remis le magnétisme à la mode. Une anecdote à ce sujet.

Sait-on comment DUMAS, le père, Alexandre le Grand, s'adonna au magnétisme ?

C'était au moment où il préparait son livre de *Joseph Balsamo*. Désireux de s'instruire d'une question dont il ignorait tout ou presque, il se plongea dans la lecture des bouquins qui en traitaient et il arriva, nous dit un de ses biographes (1), à cette conclusion : que « le magnétisme est un amusement, mais pas encore une science ».

S'il eût vécu de notre temps, nous avons idée qu'il serait devenu un des plus fervents adeptes de la doctrine ; mais ce n'est qu'une hypothèse.

Une galéjade.

Celle-là nous arrive de Marseille ; elle est contée, avec beaucoup d'humour, ma foi ! par le D^r LABONNE (2), un savant, doublé d'un poète et d'un homme d'esprit.

Une jeune femme, séduisante, jolie, l'œil en feu, etc., pourvue, en un mot, de tous les attraits de son sexe, se présente à la consultation de notre confrère. Après le préambule d'usage, elle dit ce qui l'amène : son mari est, pour elle, d'une prévenance insolite. Elle ne s'en plaint pas, mais d'où lui vient cette ardeur juvénile ? Ce coquin de printemps, sans doute !

Mais voici que d'autres Marseillaises viennent se plaindre, ou se féliciter, de la même aubaine. C'est une épidémie !

Labonne est perplexe ; il interroge, il enquête, et le résultat de ses investigations est formel : les maris de ces dames ont mangé des oiseaux migrateurs d'Afrique, nourris de cantharides. *Inde iree* ! traduisons pour les non-latinistes : « voilà pourquoi il était tant en colère ! »

Ah ! la bonne histoire, et quel dommage que le canard ait pris son vol sur la Canebière !

Logique des mots.

A la suite d'un article que nous venions de publier sur les « métiers d'aveugles », nous recevions une lettre qui débutait par cette phrase : « J'ai lu avec beaucoup d'intérêt, etc. » L'auteur et signataire de l'épître excipait de sa qualité de : « masseur *aveugle* ! »

N'eût-il pas été plus logique d'écrire : « Je me suis fait lire » ou : « J'ai écouté avec intérêt la lecture de... ? » Mais l'habitude est tyrannique.

(1) Ch. GLISEL, *Alexandre Dumas et son œuvre*, 399.

(2) Dans le *Moniteur médical*, du 11 mars.

Echos de Partout

Louis XIV et les familles nombreuses. — Le problème des familles nombreuses avait déjà frappé Louis XIV, si l'on en juge par ce document, découvert dans les archives de Bourges et reproduit par *l'Eclair* (1) :

...En l'année 1669, le Roy fist publier une desclaration par laquelle il ordonnoit des pensions à prendre sur les desniers des tailles, sçavoir : aux gentilshommes qui auroyent douze enfants vivants, 200 livres tournois par an ; à ceux qui en auroyent dix, 100 livres tournois ; aux rosturiers 60 livres. En conséquence de laquelle desclaration, M. Pierre Becueau, sieur de Rozay, eslu à Bourges, fust payé par le sieur Pequot, receveur général à Bourges, de la somme de 100 livres pour l'année 1669, ce qui obligea beaucoup de personnes de poursuivre la mesme grâce. Le dict sieur Becueau me fist veoir toutes ses expéditions pour en parader au moys de mars 1670, et ay tiré cople de l'ordonnance de M. Colbert, ministre d'Estat, pour la délivrance de ladite somme qui ne fust donnée à auculne aultre personne et une seule foys au dict sieur Becueau.

De la lecture de ce document il résulte que la réalisation de ce projet ne reçut pas une application très fréquente : une seule fois, un unique secours fut accordé. Le revenu des tailles reçut sans doute une autre destination.

L'électricité et la croissance des enfants. — On poursuit depuis plusieurs années, à Stockholm, sous la direction du professeur Swante ARRHÉNIUS, des expériences ayant pour but de découvrir si l'électricité a quelque action sur le développement et la croissance du corps humain. Cinquante enfants des deux sexes ont été divisés en deux groupes, aussi rigoureusement semblables que possible aux multiples points de vue de la taille, du poids, de l'âge, de l'état de santé, etc., etc... Chacun de ces groupes a suivi les cours de l'école dans deux salles de dimensions et d'exposition identiques ; seulement, alors que la première de ces salles servait de témoin, l'atmosphère de l'autre était saturée d'effluves électriques.

Les enfants appartenant au second groupe ont, paraît-il, montré une précocité surprenante, par rapport à ceux du groupe témoin. L'augmentation de taille, de poids et d'appétit a été très sensible, au point que M. Swante Arrhénius ne craint pas de manifester actuellement les plus grands espoirs, au sujet de l'action favorable exercée par l'électricité sur l'éducation et sur la formation des enfants débilités intellectuellement ou physiquement arriérés.

Il va sans dire que ces essais devront être rigoureusement contrôlés et surtout renouvelés assez souvent, pour que les résultats obtenus puissent être tenus pour certains. Alors seulement pourra

(1) Numéro du 19 septembre 1912.

se poser dans l'esprit des pédagogues et des médecins la question de savoir si, oui ou non, il convient de se livrer à la puériculture électrique. Mais, dès maintenant, les expériences de Stockholm doivent être signalées avec, si on veut, cette simple conclusion que la fée Electricité nous réserve chaque jour des surprises nouvelles.

(Eclair, septembre 1911.)

La fréquence des calculs urinaires en Suisse. — Le D^rE. LARDY attire l'attention (1) sur la fréquence plus grande de la calculose depuis quelques années en Suisse, et il en trouve la cause dans une modification de l'alimentation, le *mouton*, dont la consommation a augmenté dans des proportions considérables depuis une trentaine d'années.

Jadis on mangeait très peu de mouton en Suisse : c'était une viande chère à l'usage des étrangers, et l'on voyait peu de calculs.

Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi : morts ou vivants, frais ou gelés, les moutons arrivent par milliers en Suisse par toutes les frontières. Tandis qu'en 1888, on ne consommait guère en Suisse que 1.500.000 kilogrammes de viande de mouton, on en consomme aujourd'hui plus de 7 millions.

D'ailleurs, dans tous les pays où l'on mange beaucoup de mouton, la calculose est fréquente : en Angleterre, en Turquie, où le mouton entre pour les deux tiers au moins de la consommation en viande ; en Albanie, où la population ne consomme que de la viande de mouton, les calculs vésicaux sont si fréquents qu'il existe encore aujourd'hui des opérateurs populaires de la pierre, le barbier-chirurgien de jadis.

On rencontre encore de nombreux calculs en Syrie, en Arabie, au sud de la Russie et en Hongrie, bref, dans tous les pays où l'on consomme surtout du mouton.

(Presse médicale.)

Un musée historique de la médecine. — Le professeur SÜDHOF, de Leipzig, vient de réunir en un musée les collections relatives à l'histoire de la médecine et en particulier à l'histoire de l'hygiène. Le professeur Südhof s'est particulièrement spécialisé dans toutes les questions relatives à l'histoire de l'hydrothérapie et de la toilette. Il a publié, dans divers périodiques d'Allemagne, des études fort intéressantes sur la balnéologie dans l'antiquité.

Les collections qui doivent figurer dans ce musée sont les mêmes qui ont été exposées récemment à l'Exposition d'hygiène de Dresde.

(Gazette des Eaux.)

(1) *Correspondenz-Blatt für Schweizer Ärzte*, 1911, t. XLI, n° 13, 1^{er} mai, pp. 453-455.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Comment mourut l'impératrice Yu.

L'impératrice Yu, morte il y a quelques semaines, était la veuve de Quangdzu, avant-dernier empereur de Chine.

En 1888, la jeune Yu (lisez : petite Jade) était présentée au gynécée impérial. Le 26 février 1889, elle devenait impératrice, par la volonté même de Tseuhi, l'impératrice douairière, de qui elle était la nièce.

On a conté qu'elle s'était suicidée ; la vérité serait tout autre, si nous en croyons un homme bien informé des choses de l'Extrême-Orient, M. Albert de Pouvourville.

Elle était, comme tous ceux de la famille Yehonala, d'une constitution délicate et d'une santé chancelante. Et elle obéissait à la tradition par quoi les membres de la famille impériale ne se doivent point faire voir aux médecins blancs et doivent se restreindre aux praticiens jaunes, qui sont détestables.

Tseuhi était morte d'une céphalalgie, qu'on ne put combattre ; Quangdzu, si sa mort naturelle n'eût été avancée par le lacet fatal, aurait succombé à des désordres nerveux, que la nosologie jaune ignore. Yu vient de mourir d'une appendicite mal soignée.

La médecine au théâtre.

La vaillante société théâtrale *l'Astrée*, qui compte parmi ses sociétaires nombre de médecins amis des lettres, a représenté récemment *l'Amphithéâtre*, pièce en un acte de M. Lucien CARON.

L'auteur, s'élevant contre les inhumations précipitées, examine le cas tragique d'un homme que l'on croit mort et qui est seulement frappé de léthargie. Cette pièce a fourni à M. le D^r de Christmas, père du distingué directeur de *l'Astrée*, la donnée d'un fort curieux article.

Les médecins qui s'intéressent à l'art dramatique, comme à toutes les questions littéraires, pourront écrire à M. Edmond de CHRISTMAS, 37, rue des Acacias, qui leur fournira tous renseignements utiles sur le théâtre et sur la revue *l'Astrée*, entreprises d'art et d'idées, sans aucun but commercial.

l'Astrée entreprend une campagne pangalliciste, où les problèmes de médecine et d'hygiène coloniales trouveront une large place.

Le « Centre de Paris ».

C'est le titre sous lequel vient de se fonder une nouvelle société d'histoire et d'archéologie parisienne, à l'instar des groupements déjà existants et, pour la plupart, prospères, connus sous les noms

de : *la Cité, le Vieux-Montmartre, la Montagne-Sainte-Genève, Auteuil-Passy, etc.*

Le *Centre de Paris* comprendra les I^e et II^e arrondissements.

Ces deux arrondissements, est-il exposé dans le manifeste-programme qui vient de nous être adressé, réunissent les objets d'étude et de curiosité les plus divers. Vieilles maisons, jardins d'autrefois, palais somptueux, riches églises, tout y attire l'ami du beau et du pittoresque.

C'est le Louvre et ses trésors ; c'est le Palais de Justice et sa merveilleuse Sainte-Chapelle ; c'est Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Eustache, le Palais-Royal, etc. Voilà pour l'artiste et l'archéologue.

Le chercheur ou l'érudit trouve aussi, en ces quartiers, quantité de problèmes dignes de sa sagacité. N'est-ce point ici le berceau de la monarchie ? La science du magistrat, le talent de l'avocat n'y ont-ils pas dès longtemps élu domicile ? L'art du théâtre ne commença-t-il pas à y fleurir ? La richesse, la banque, le commerce sous toutes ses formes, et, notamment, l'alimentation, n'ont-ils pas été de tous temps l'apanage de ces lieux ?

Au résumé, la création du *Centre de Paris*, « qui réunira, sans distinction d'opinions, soit politiques, soit religieuses, tous ceux qui s'intéressent à ces deux arrondissements », vient combler une lacune.

Si nous ajoutons que la Société naissante compte, parmi ses membres fondateurs, nos sympathiques confrères, les D^{rs} Maurice VIMONT et Henry ROCHÉ, et l'un de nos plus érudits collaborateurs, M. Paul d'ESTRÉE, on trouvera superflu que nous souhaitions à la Société qui voit le jour sous de pareils auspices, nos vœux sincères de longévité et de prospérité.

La Science française au Congrès de Berlin.

Au Congrès d'orthopédie qui s'est tenu à Berlin pendant les vacances de Pâques, M. le professeur PONCET, de Lyon, chargé d'un des plus importants rapports, a pris la parole, dans la séance inaugurale du 25 mars ; son discours a été salué par les acclamations des congressistes. Nous sommes heureux d'enregistrer ce nouveau succès à l'actif de la science française, si brillamment représentée à Berlin par l'éminent chirurgien dont la doctrine sur le rhumatisme tuberculeux est aujourd'hui presque universellement acceptée.

Cours d'Electrologie et de Radiologie médicales.

Le D^r FOVEAU DE COURMELLES a repris son cours libre de l'Ecole pratique de la Faculté de Médecine (21^e année), amphithéâtre Cruveilhier, le mercredi 9 avril 1913 ; il le continue les mercredis à 6 heures du soir.

PREMIÈRE LEÇON : *Thermothérapie, air chaud et surchauffé, lampes et résistances diverses, applications médicales et chirurgicales. Ensuite : Rayons X en diagnostic et thérapeutique. — Radium. — Electrophysiologie et Electrothérapie. — Photothérapie. — Radiations nouvelles.*

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Les dépouilles du général Nogi. — On sait que le général Nogi donna, par testament, son corps à l'Ecole de médecine de Tokio. Pourrait-on dire ici, à quelles croyances, raisonnées ou irraisonnées, obéit ce guerrier, lorsqu'il stipula que son corps ne fût transporté dans l'amphithéâtre que dépouillé rigoureusement *des cheveux, des dents et des ongles*, et que ces misérables choses reçussent, *seules*, le traitement funéraire traditionnel ?
D^r H. DROUET.

Je le pansay, Dieu le guaryt. — Je vous serais très obligé de me donner, par l'intermédiaire de votre intéressant journal, le renseignement suivant :

Dans quel livre, et dans quel chapitre des œuvres de notre Ambroise Paré, trouve-t-on la phrase suivante : « Je l'ai soigné, Dieu le guérit » ?

J'ai souvent lu : le malade s'est guéri avec l'aide de Dieu, ou d'autres phrases analogues, mais n'ai jamais trouvé la phrase ci-dessus telle que je l'ai transcrite, et telle que je l'ai souvent entendue citer.
D^r E. SIBILAT (*Romans*).

Maladie des fièvres blanches. — *Soupe ou vaisseau Saint-George.* — J'ai lu ceci dans l'*Evangile des quenouilles*, sans le comprendre :

« Plusieurs gens parlent de la *maladie des fièvres blanches*, qui gaire ne scevent que c'est ; mais elles sont pires que doubles quartes. Toutefois se pevent elles garir par faire une soupe ou vaisseau Saint-George. »

Pourrait-on me donner la signification de ce passage ?

D^r Félix BREMOND.

Emplâtre du Pauvre Homme. — Quelle est l'origine de cette dénomination ? Un érudit m'a dit qu'elle était due au fait qu'anciennement, cet emplâtre était fait avec la graisse des cadavres des malades qui mouraient dans les hôpitaux et qui « à cette époque » n'étaient pas des Crésus. Qu'en pensent vos collaborateurs ?

D^r G. W. (*Namur*).

Bourru de Courcelles. — Docteur en médecine, fut doyen de l'ancienne faculté de médecine, en 1793 ; sa biographie où peut-on la trouver ?

Il fut apparenté aux célèbres généraux Ordener, à George Sand, à Vauvilliers..., mais sa parenté exacte ? Qu'a-t-il écrit ?

D^r ROUSSEL (*Paris*).

L'auteur, s. v. p. ? — Je serais reconnaissant à un confrère qui pourrait me faire savoir où et par qui cette phrase a été écrite : « *Science sans conscience n'est que ruine de l'âme.* »

D^r LEGRAND (*Biarritz*).

PRÉPARATIONS DU D^r DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^r Déclat

Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique pur

PANSEMENTS, PLAIES, BRULURES, GARGARISMES
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

**SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR
DU D^r DÉCLAT**

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE

Du D^r DÉCLAT

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

Du D^r DÉCLAT

1 éq. : d'Ammoniaque + 1 éq. : d'Acide phénique

*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES,
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.

Reconstituant du Globule sanguin

EUGÉINE PRUNIER

(*Phosphomannitate de fer granulé*)

I'Eugéine Prunier

est parfaitement assimilable.

I'Eugéine Prunier

ne constipe pas.

I'Eugéine Prunier

est dosée à 0 gr. 10 cent. de phosphomannitate de fer par cuillerée à café.

I'Eugéine Prunier

se prend indifféremment avant ou après le repas à la dose de 2 à 4 cuillerées à café par jour.

Réponses.

L'épithaphe de Montaigne (XIX, 669). — Les renseignements donnés dans le bel ouvrage de notre confrère G.-J. WITKOWSKI, *l'Art profane à l'église* (France), passent, avec raison je crois, pour être généralement exacts. Ils ne le sont pas tout à fait et ils sont surtout incomplets, en ce qui concerne le tombeau de Montaigne.

Voici ce qu'on y trouve en effet, page 235 :

« XXVIII. — GIRONDE.

BORDEAUX. — 1^o *Sainte-Croix* (1). — Cette église dépendait d'une abbaye. »

Tout lecteur croira, ce me semble, que le tombeau de Montaigne a été érigé dans l'église *Sainte-Croix*. Or, il n'en est rien : c'est assez loin de là, dans la chapelle du couvent des Feuillants, devenue, deux siècles plus tard, le *Collège royal de Bordeaux*, qu'après la mort de Montaigne sa famille fit élever le monument. Il y était encore en 1880, date à laquelle le lycée fut transféré sur un autre point de la ville. Sur l'ancien emplacement, c'est-à-dire sur celui occupé avant la Révolution par le couvent des Feuillants, fut alors élevé le palais des Facultés des sciences et des lettres, dans le vestibule duquel on peut voir aujourd'hui le tombeau de l'auteur des *Essais*.

Il est orné de deux épithaphes : l'une est en grec, et on y relève, en effet, sinon un calembour, du moins des allitérations et des consonances, telles que celle de Μῶν Ἐὖνι Μωυτᾶνός... ; l'autre, en latin, où se rencontrent aussi plusieurs allitérations, sur lesquelles a autrefois insisté, dans un très joli travail sur ces deux pièces épigraphiques, un érudit bordelais, M. Dezeimeris. Voici la traduction de ce texte latin :

A Michel de Montaigne, Périgourdin, fils de Pierre, petit-fils de Grimon, arrière-petit-fils de Rémond, chevalier de Saint Michel, citoyen Romain, ancien maire de la cité des Bituriges Vivisques, homme né pour être la gloire de la nature, et dont les mœurs douces, l'esprit fin, l'éloquence toujours prête et le jugement incomparable, ont été jugés supérieurs à la condition humaine ; qui eut pour amis les plus grands rois, les premiers personnages de France, et même les chefs du parti de l'erreur, bien que très fidèlement attaché lui-même aux lois de sa patrie et à la religion de ses ancêtres. N'ayant jamais blessé personne, incapable de flatter ou d'injurier, il resta cher à tous indistinctement, et, comme *durant toute sa vie, il avait fait profession d'une sagesse à l'épreuve de toutes les menaces de la douleur, ainsi, arrivé au combat suprême, après avoir longtemps et courageusement lutté avec un mal qui le tourmenta sans relâche*, mettant d'accord ses actions et ses préceptes, il termina, Dieu aidant, une belle vie par une belle fin.

(1) « Millin a décrit le tombeau de l'hypochondriaque Montaigne atteint de néphrophobie, dont l'épithaphe fait allusion à la lithiase rénale et aux coliques néphrétiques qui le torturèrent si longtemps et si cruellement, surtout au moral. Dans une autre inscription en grec, on est quelque peu surpris de relever ce calembour : ΜΩΝΘΑΝΕ ΜΩΝΤΑΝΟΣ (qui que tu sois, qui demande mon nom en disant : est-il mort, Montaigne ?) »

Françoise de La Chassigne, laissée en proie, hélas ! à un deuil perpétuel, a érigé ce monument à la mémoire de ce mari regrettable et regretté. Il n'eut d'autre épouse ; elle n'aura pas eu d'autre époux.

Il vécut 59 ans 7 mois et 11 jours ; il mourut l'an de grâce 1592, aux Ides de septembre.

J'ai souligné le passage auquel fait allusion M. Witkowski ; et je n'hésite pas à dire que les deux mots d' « hypochondrie » et de « néphrophobie », de même que ceux de torture *morale* me paraissent aussi improprement employés qu'il est possible.

Parler de « phobie » à propos de Montaigne, c'est vraiment ne pas très bien le connaître, c'est au moins ne pas avoir lu très attentivement les passages des *Essais* et des *Voyages* où il est question de sa maladie. Il dit, il est vrai, que dès son enfance (enfance chez lui veut dire *jeunesse*), quand la vue des souffrances d'autrui, auxquelles il a toujours été très sensible, le faisait penser aux maux qui l'attendaient lui-même dans la vieillesse, c'est la *colique pierreuse* qui lui semblait le plus redoutable accident. Il y a loin de là à une « phobie ». Voit-on jamais un vrai phobique, quand le mal qu'il appréhendait est venu réellement l'atteindre, se féliciter de ce qu'il ne soit pas aussi pénible qu'il l'avait cru ; bien plus remercier la nature de ne lui avoir pas infligé un mal plus redoutable ? Aucun malade, aucun lithiasique n'a peut-être supporté ses souffrances avec autant de sérénité, de gaieté, on peut dire avec autant d'enjouement, de mesure et de grâce. Non seulement Montaigne n'est en proie à aucune inquiétude délirante, ni même à aucune inquiétude exagérée, à l'occasion de ses accès de coliques néphrétiques ou de sa goutte ; non seulement on ne peut constater aucune disproportion réelle entre la violence, la fréquence de son mal, et l'attention qu'il lui accorde, mais il considère ses souffrances comme un tribut qu'il faut payer à la nature, comme des interruptions fâcheuses mais supportables, auxquelles sont inévitablement soumises les douceurs de la vie ; comme un loyer dû à la vieillesse, dont il serait ridicule soit d'être surpris, soit de se plaindre. Donc, pas la moindre trace d'hypochondrie. C'est du moins ce que je crois avoir démontré dans ma communication à l'Académie de médecine, que l'on peut lire dans le *Bulletin* de la séance du 26 février 1908, et aussi dans la *Chronique médicale* de mars, de la même année.

J'ajoute que je ne puis souscrire à la conclusion d'un de nos confrères, qui a cru voir et a pensé nous avoir montré dans Montaigne, malade et voyageant pour trouver un remède à sa souffrance, prenant des notes sur les effets des eaux, et tenant avec un certain soin son auto-observation, « un exemplaire de ce pauvre être que nous sommes tous : un grand homme qui n'est qu'un homme. »

Certes, Montaigne n'a jamais prétendu être plus qu'un homme ; il plaint ironiquement ceux qui ont à vivre avec un homme, « lequel excéderait la mesure d'un homme ». « Les plus belles

vies, à son gré, sont celles qui se rangent au modèle commun, sans merveille, sans miracle, sans extravagance. » Mais il n'en est pas moins un « exemplaire » supérieur, très supérieur, à plus d'un point de vue, non pas à la « condition humaine », comme le dit une phrase de son épitaphe qu'il eût effacée avec une vivacité amusée, mais à la plupart des hommes ; supérieur, particulièrement, par l'exceptionnelle possession de soi-même dont il fit preuve pendant ses crises douloureuses ; par quelques-uns même de ses jugements sur la médecine de son temps ; par quelques remarques étonnamment pénétrantes, qui en font presque un précurseur de la médecine moderne et de la méthode expérimentale ; par l'usage aussi qu'il faisait de sa feuille d'observations ; car, au lieu d'en tirer, comme l'auraient fait beaucoup de malades, beaucoup même de médecins, de pessimistes et troublants pronostics, il y puisait des indications vraiment instructives, rassurantes et reconfortantes : « A faute de mémoire, j'en forge une de papier ; et si quelque nouveau symptôme survient à mon mal, je l'écris, d'où il advient qu'asture (à cette heure), étant quasi passé par toutes sortes d'exemples... feuilletant ces petits brevets décousus comme des feuilles sybilines, je ne manque pas de *trouver où me consoler* de quelque pronostic favorable en mon expérience passée. Me sert aussi l'accoutumance, à mieux espérer pour l'avenir... »

D^r ARMAINGAUD (*Bordeaux*).

Jetons de trictrac, à sujets médicaux (XX, 119). — Comme annexe à ma collection de numismatique médicale, je possède plusieurs pions de trictrac à sujets médicaux. Ces pions ne sont pas rares, et j'ai pris note, *de visu*, de ceux qui se trouvent dans les musées de France et de l'étranger ; je suis arrivé ainsi à en connaître un assez grand nombre.

L'un des miens représente, précisément, sur l'une de ses faces, la jolie scène de « mal d'amour » qui se retrouve sur celui du D^r Noir ; mais la frappe n'a pas été faite avec le même coin. La composition est identique, mais on remarque entre les deux pions des différences de détail.

L'autre face s'inspire encore du même motif que sur le pion du D^r Noir ; mais, ici, trois personnages sont en scène, abstraction faite de l'Amour, qui n'apparaît point. La légende est libertine, comme il convenait au XVIII^e siècle, même dans la pudique Allemagne, productrice de ces pions. *En elevato pede foramen* : le pied étant levé, voici l'orifice. Le médecin, un genou en terre devant la dame, montre au vieux barbon de mari une petite plaie du pied ; mais la légende à double sens vise plus haut, comme celle qui accompagne cette même scène sur le pion du D^r Noir.

Aux pages 146 et 390 de son intéressant ouvrage *l'Urologie et les médecins urologues dans la médecine ancienne* (Paris, Champion, 1903), M. C. Vieillard a donné, d'après mon pion, une bonne figure de la

face décrite ci-dessus la première. Cette figure se trouve reproduite à la page 108 du deuxième supplément à la *Notice* sur mes titres et travaux scientifiques (Paris, octobre 1908).

Sous le n° 13.025, le Musée des arts décoratifs de Budapest possède une belle collection de pions de trictrac. Je n'ai pu en voir qu'une seule face : j'ai noté deux fois chacune des deux scènes offertes par mon pion ci-dessus décrit ; les légendes sont également les mêmes.

Un autre pion, identique au mien quant à ses deux faces, figurait au catalogue de C. G. Thieme, de Dresde (p. 31, n° 3012) ; j'ai omis de noter la date, mais cela doit être antérieur à 1905. Je possédais déjà le mien depuis plusieurs années.

Les pions de trictrac à personnages représentent le plus souvent des hommes illustres ou des sujets militaires ; les sujets humoristiques, allégoriques ou satiriques, sont fréquents aussi, et il est parfois très difficile de les interpréter.

Les légendes sont en latin, en allemand ou en français.

On faisait les pions en ivoire, et alors on les gravait au burin ou en bois léger, puis on les frappait au balancier, comme des médailles.

P^r R. BLANCHARD.

Le couvre-chef de Napoléon en Russie (XIX, 659). — Dans sa note sur le couvre-chef de Napoléon en Russie, parue dans le n° 21 de la *Chronique médicale* (1^{er} novembre 1912), le D^r BOUGON cite trois auteurs ayant parlé de la coiffure de l'Empereur lors de la retraite de Moscou. Je me permets d'en ajouter un quatrième.

Dans ses *Mémoires*, le sergent Bourgogne écrit, en effet :

C'était le 25 novembre... L'Empereur venait ensuite, à pied et un bâton à la main. Il était enveloppé d'une grande capote doublée de fourrure, ayant sur la tête un bonnet de velours couleur amarante, avec un tour de peau en renard noir... » (*Mémoires du sergent Bourgogne*, publiés par P. COTTIN et M. HÉNAULT. Hachette, 6^e édition, Paris, 1910, page 201, au bas de la page.)

D^r E. VERMOREL.

Une guérison merveilleuse (XIX, 626). — Il n'est pas besoin d'être spécialiste, pour expliquer la cure miraculeuse de la surdité par le Saint-Père, qui frappe trois petits coups sur la tête du jeune P. de Beaumont, en disant : « Oui, oui, oui » ; ou du moins d'expliquer pourquoi le Pape a prononcé ce monosyllabe affirmatif.

Yes, Yes, Yes, en anglais ; ja, ja, ja, en allemand ; si, si, si, en italien auraient-ils produit le même résultat ? Nullement. M. l'abbé Garnier n'a pas saisi que le Saint-Père, parlant français à un Français, lui a dit : « Ouïs, ouïs, ouïs. » C'est bien entendu ?

D^r A. JOB (*Lunéville*).

Actualités rétrospectives

Diderot et Catherine II.

Nous aurons à reparler de DIDEROT, dont on doit fêter, le 5 octobre prochain, le deuxième centenaire ; cueillons, en attendant, ce trait, dans un recueil d'*Epigrammes anecdotiques*, paru il y a juste cent ans.

DIDEROT, se trouvant à la cour de Russie, assis auprès de l'impératrice CATHERINE II, ne cessait, suivant sa manie, de lui pincer les genoux. L'impératrice, d'abord, se contente d'en rire, et de s'écarter un peu ; le philosophe la suit, et la pince encore si souvent, qu'elle est enfin forcée de mettre une barrière entre elle et cet indiscret, en se faisant apporter une table qui les séparait.

Pas très respectueux, le fils du coutelier de Langres, pour les impératrices !

A. C.

Les théories de l'oculiste Gendron, d'après le marquis de Mirabeau.

Le livre magistral de M. Barthou sur MIRABEAU a remis en lumière, si tant est qu'il soit jamais resté dans l'obscurité, le nom de l'illustre tribun et, avec le sien, ceux de tous les membres de sa famille, dont la vie fut également si agitée.

Le père, le marquis de Mirabeau, cet *ami des hommes* qui ne l'était guère, par parenthèse, de sa femme et de ses enfants, fut déjà l'objet de nombreuses études ; et, aujourd'hui encore, dans le *Correspondant* du 25 février 1913, M. Dauphin Meunier publie une série de lettres inédites, fort intéressantes, adressées par le marquis à son frère le bailli.

Nous y découvrons cette révélation sur les prétendues théories de Gendron en matière d'oculistique :

18 mars 1788.

Pour les commissions que tu me donnes pour un oculiste, tu sais que j'ai naturellement du rebut pour ces choses, ayant ouï dire à Gendron retiré, que tout ce qu'il avait fait et colorié de remèdes pour les yeux, il ne se le reprochait pas, n'ayant jamais rien risqué et ne l'ayant fait que pour le bien des hommes dont il faut frapper et saisir l'opinion ; mais qu'à présent qu'il vivait hors de cour, il croyait pouvoir et devoir dire qu'il n'avait jamais connu de remède efficace pour et contre, pour le relâchement et contre la dessiccation, les taies, les fluxions, etc., que L'EAU FRAICHE ET BIEN BATTUE ; et qu'il pensait qu'un aveugle qui aurait la patience de tenir les yeux en eau courante recouvrerait la vue. pourvu que les yeux ne fussent pas fondus.

Cela, et le régime de Cabanis, de lire constamment, et avec effort, un temps chaque jour, recette qui m'a rendu la vue après ma maladie, est toute ma science et mon opinion.

Ce qui n'empêcha pas le marquis de mourir un an après, non sans avoir exalté le triomphe de ce fils qu'il avait si longuement persécuté et qu'il traitait maintenant de « génie ».

Nous laissons au lecteur le soin d'apprécier la valeur des doctrines que prêtait le marquis de Mirabeau à Cabanis et à Gendron, et de déterminer l'efficacité du traitement qu'ils préconisaient.

D'E.

Le pansement individuel dans les armées de Napoléon I^{er}.

A la suite de la guerre de 1870-1871 et à l'exemple de l'Allemagne, toutes les nations civilisées ont adopté, pour leurs armées, le pansement individuel de campagne, que chaque soldat porte sur lui et qui permet de donner les premiers soins sur le terrain même du combat.

Sous Napoléon I^{er}, la chirurgie du champ de bataille avait été poussée à un haut degré de perfectionnement et on s'étonnerait qu'il y manquât une mesure aussi importante. Le pansement individuel y était, en effet, en usage ; mais, au lieu d'être une mesure générale, il était laissé à l'initiative des commandants de corps d'armée. Ainsi, on lit dans les Histoires et Mémoires du général de Ségur (t. IV, p. 323), au sujet de la campagne de Russie en 1812 :

« Le 1^{er} corps (maréchal Davout) était remarquable par sa discipline et par ses ressources administratives ; *chaque soldat portait dans son sac une boîte à pansement et de la charpie.* »

D^r MALJEAN.

Ingéniosité des chirurgiens militaires.

A la guerre, les approvisionnements peuvent quelquefois faire défaut ; aussi les chirurgiens doivent-ils savoir tirer parti de tout et suppléer, par leur industrie, à ce qui peut leur manquer.

« Combien de fois, écrit Percy, n'avons-nous pas fait, devant l'ennemi, la déligation d'un membre fracturé, avec quelques lambeaux de linge, de la mousse, de l'herbe sèche, des bouts de corde, du foin ficelé et autres expédients semblables ? »

Une poste aérienne, en 1870.

En 1870, pendant le blocus de Metz, le pharmacien principal JEANNEL conçut l'idée d'entrer en communication avec la France, au moyen d'aérostats lancés par-dessus les lignes prussiennes. Il exposa ses projets au maréchal Bazaine, commandant en chef, qui ne jugea pas devoir lui confier des dépêches officielles, mais l'autorisa à transmettre les correspondances particulières.

Du 5 au 15 septembre, écrit Balland, 14 aérostats, cubant en moyenne 500 litres d'hydrogène et fabriqués avec le papier calque tenu en réserve pour les besoins de l'École d'application de l'artillerie et du génie, emportèrent 3.000 lettres, dont plus de la moitié sont sûrement parvenues à destination. Les grands ballons montés de Paris ont laissé dans l'ombre les petits ballons perdus de Metz, mais ils ne les ont pas fait oublier.

A notre tour, n'oublions pas l'inventeur de ces aérostats, le pharmacien principal Jeannel, qui fut un professeur distingué, un mutualiste convaincu, un vulgarisateur remarquable.

« Jeannel, écrit le D^r Grellois, s'est acquis des droits particuliers à la reconnaissance de la population et de l'armée de Metz, en organisant, pendant le siège de cette ville, une poste aéronautique. »

D^r BONNETTE (*Toul*).

Une lettre d'Alfred de Vigny.

Le nom d'Alfred de VIGNY a été maintes fois prononcé, ces jours derniers, soit à l'occasion de son cinquantenaire, qui est proche, soit à cause d'une certaine épître (1), toute brûlante d'amour, autour de laquelle on a mené plus de bruit que de raison.

La lettre que nous publions et que nous avons retrouvée dans un recueil trop oublié aujourd'hui (2), est d'un autre ton : elle est d'un homme qui, au bord de la tombe, et voyant la mort approcher, conserve entier le sentiment du devoir.

Mercredi, 11 février 1863.

Je reçois une lettre de mon ami que vous voyez si constant dans les marques d'affection qu'il me donne, vous reconnaissez M. Brière de Boismont.

Il m'avertit que le jour fixé pour la funèbre fouille de la tombe que je rouvre pour m'en réserver une part est : vendredi 13 février, après-demain.

Comme il a été convenu entre nous, mon cher cousin, je vous l'écris de mon lit de douleur, qui n'a jamais mieux mérité ce nom.

Soyez donc assez bon pour vous rendre à Montmartre à sept heures et demie du matin. — J'ai la crainte que cette heure ne vous soit bien importune, mais je me rassure en pensant que les plaisirs et les travaux de la campagne vous en ont fait peut-être une coutume.

Il faut s'adresser en arrivant, dit M. de Boismont, au *conservateur*, à droite du cimetière Montmartre en entrant. Il ajoute avec son attention accoutumée : *Il y a quelques marches à monter*. — Vous le trouverez, j'en suis sûr, arrivé avant vous.

Pardonnez-moi, je vous prie, mon cousin, cette sombre importunité à laquelle m'oblige ma destinée.

Si j'avais seulement assez de force pour me lever seul de mon fauteuil et marcher jusqu'à mon lit, je remplirais moi-même ce dernier devoir.

ALFRED DE VIGNY.

(1) Cf. *Chronique médicale*, 1^{er} janvier 1908.

(2) *L'Autographe*, 1864.

Chronique Bibliographique

D^r JEAN. — *Confidences d'un médecin de campagne*. — L'utile labeur. Contes à l'alcool. O. Doin et fils, éditeurs, 1913.

Ceci est mieux qu'un beau livre, c'est une bonne action.

J'avais lu ces pages au fur et à mesure de leur publication dans la *Clinique*, et j'ai été ravi de les relire en volume. J'ai trouvé là, avec un plaisir indicible, une vie de médecin de campagne, racontée non seulement sans parti pris d'exaltation ou de dénigrement, mais simplement, telle qu'elle fut vécue, avec ses déboires et ses joies.

C'est surtout un régal supérieur de rencontrer, en ce confrère anonyme, tant de haute compréhension du devoir médical, une si sereine appréciation de ce qu'il réserve, à ceux qui le remplissent sans défaillance, de contentement moral et de pures récompenses.

Le médecin de jadis, si puissant par le bien qu'il dispense autour de lui, si réellement supérieur par sa profession sans égale au monde, quelques-uns vont criant bien haut qu'il est en train de disparaître. Grâce aux dieux, il n'en est rien, puisque le voilà tout entier, en ce xx^e siècle trop déprécié par les pessimistes à tous crins, les arrivistes sans scrupule, les malins qui composent avec leur conscience ou discutent entre le devoir et l'intérêt.

Il n'est pas isolé, croyez-le bien. Ils sont légion, ceux qui savent faire passer avant tout le bien de leurs malades, être encore l'arbitre écouté de leur village et vieillir, là où ils ont exercé, honorés et remerciés pour leur bonté et leur amour des humbles. Saluons-les au passage, puisque, paraît-il, il en est d'autres, beaucoup plus rares, j'en suis sûr, qu'on ne veut bien le dire.

Et ne croyez pas que le D^r JEAN soit un moraliste sévère, un fanfaron de vertus, un exaltateur de son sacerdoce. Il n'en est rien.

Le brave homme qu'il est se rend justice, avoue ses erreurs ou ses fautes, se raille lui-même et ne morigène guère. Je suis sûr qu'il a fallu le pousser vivement, pour qu'il consentit à écrire ce qu'il pensait, à dire tout haut tant de bonnes choses.

Et il a écrit un livre que je voudrais faire lire à ceux qui se destinent à l'exercice de la médecine, aux éducateurs chargés de diriger l'avenir des jeunes gens, à ceux aussi qui débutent dans l'exercice d'une profession pénible, mais aussi pleine de compensations inestimables. Beaucoup de ceux qui la pratiquent déjà, y trouveraient une lecture réconfortante et amie.

Ce livre *doit* avoir un grand succès.

D^r Henri BOUQUET.

Le Co-Propriétaire Gérant: D^r CABANES.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE
REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Variétés médico-historiques et littéraires

Originaux de la médecine.

Voulez-vous nous permettre de faire défiler sous vos yeux quelques originaux de la profession ? Ils vous distrairont un instant et peut-être en amèneront-ils d'autres à leur suite ?

Commençons par vous présenter Nicolas MASINI, de Cesène, dont nous avons trouvé l'histoire relatée dans un magazine (1), où le hasard d'une lecture nous la fit découvrir.

Masini n'était pas le premier venu : il était aussi versé dans les belles-lettres que dans les sciences abstraites. Les mathématiques, la philosophie, la médecine, lui étaient familières. Il excellait dans ce dernier art et opéra des cures si merveilleuses, que les plus grands seigneurs et les princes de son temps eurent recours à lui. Le pape Clément VIII, frappé de ses qualités, lui écrivit qu'il le créait son premier médecin, et qu'il le priait de venir demeurer à Rome, pour y remplir sa charge.

Mais Masini avait une servante, nommée *Sainte*, qu'il consultait sur toutes choses et dont il suivait aveuglément les conseils. Il prit donc l'opinion de la bonne femme, puis il écrivit au pape qu'il ne pouvait se rendre à ses désirs, parce que sa servante n'était pas d'avis de déménager : ce qui fit dire aux plaisants de Rome que Masini avait plus de déférence pour sa *Sainte* que pour Sa Sainteté.

Mais ce qui faisait surtout rire de lui, c'était le soin minutieux avec lequel il dressait de sa main une liste exacte de tout ce qui devait l'accompagner, quand il projetait un voyage.

Hommes, chevaux, chiens, menue vaisselle, courroies, les objets les plus insignifiants, tout y était couché ; et quand venait le jour du départ, prenant sa liste du plus grand sérieux du monde, il faisait à haute voix l'appel nominal, commençant par lui-même : Nicolas ! à quoi il répondait présent ; ainsi de suite, de ses amis et serviteurs ; puis, comme il aurait été difficile aux chiens et aux chevaux de faire la réponse catégorique obligée, un valet à qui il avait donné cet emploi répondait pour eux, en imitant le hennissement des chevaux

(1) *Magasin pittoresque*, 1837.

et l'aboïement des chiens. Des animaux il passait aux paquets, et il ne se mettait en route que la cérémonie terminée.

Il ne pouvait souffrir qu'on fit usage d'eau froide et de vin à la glace ; aussi exhala-t-il son aversion dans un livre intitulé : *De l'abus des boissons froides*. Il y établit, comme premier principe hygiénique, la privation absolue des liquides à l'état froid.

..

André BACCIO de SAINT-ELPIDIO, autre célèbre personnage, auteur de plusieurs traités de médecine estimés, était professeur de cette science à Rome. Lorsqu'il se trouvait auprès d'un malade, comme un acteur qui, sur la scène, oublie entièrement son rôle, il hésitait, il bégayait et montrait une incapacité si absolue, qu'il n'était petit ni grand qui voulût se confier à lui ; aussi, avec toute sa science, eut-il souvent à lutter contre la pauvreté. Enfin, Sixte-Quint, moins pour profiter de ses services que de sa conversation instructive, lui donna le titre et les émoluments de premier médecin.

..

Encore un médecin de Cour, et qui fut même archiatre de plusieurs rois, que Charles de l'ORME, dont notre confrère Beluze nous conta jadis la savoureuse histoire (1).

C'est à de l'Orme que l'on doit la recette pour « faire des enfants qui aient bien de l'esprit ». Rien de plus facile, au dire du bonhomme : il suffit que « les mariés mangent chair de chèvre avant que coucher ensemble ». C'est le premier point ; après quoi, il ne restera plus, pour parachever la besogne, qu'à nourrir le marmot de bouillies au lait de chèvre d'abord, puis de viande de chevreau plus tard. On ne nous dit pas s'il avait mis, pour son compte, le procédé en pratique.

Mais voici deux autres recettes, qu'il employait journellement et garanties bonnes après longue expérience sur lui-même.

En premier lieu, il prisait de la rhubarbe, « pour se décharger la tête » ; contre cela il n'y a trop à redire. Mais il est un de ses « moyens éprouvés », qui est autrement répugnant : il est utile de rappeler, à cette occasion, que nos ancêtres du xvii^e siècle, en ce qui concerne la propreté, manquaient totalement des délicatesses et des raffinements auxquels nous sommes arrivés depuis. Ils nous semblent parfaitement grossiers sous ce rapport, et ce n'est pas Delorme, on va le voir, qui pourra nous faire changer d'opinion. En effet, chaque matin, le brave confrère « lavait ses yeux avec son urine, sachant, par l'observation des siècles qui nous ont précédés, que c'est un moyen de donner une grande force à la vue ; aussi il se l'est conservée dans une extrême vieillesse, sans emprunter le secours des

(1) *Un médecin de cour ; Charles Delorme (1584-1678)*. Tirage à part de la *France médicale*.

lunettes ». On aime à penser que beaucoup de gens préféreraient courir le risque de porter des lunettes.

Mais le traitement que de l'Orme imagina, en 1627, contre la dysenterie, bien personnel et original celui-là, mérite de ne pas être oublié.

L'armée royale, qui assiégeait la Rochelle, était décimée par le flux de sang. « Delorme guérit plus de dix mille soldats en faisant faire du feu de vieilles savates, sous des sièges sur lesquels il les faisait seoir tout nus, et il arrêta tout à fait le cours de ce mal dangereux. » La fumigation durait chaque fois une heure et devait être répétée trois ou quatre jours consécutifs. Avec leurs dix mille hommes soumis à ce traitement, les tranchées de la Rochelle devaient présenter un singulier aspect, et ces séances furent, sans aucun doute, pour les assiégés un spectacle peu banal.

Toutes les prescriptions de l'archiatre ne sont cependant pas à dédaigner : ainsi, par exemple, conseillait-il sagement « de se laver la bouche de vin pur et chaud à la fin du repas, afin de conserver ses dents » ; ce qui est, certes, un excellent précepte et qu'on pourrait fort utilement répandre encore.

L'emploi du tabac pour guérir la gale est aussi des plus judicieux. Delorme fait, en pareil cas, fumer le malade, ce qui peut nous sembler inutile, mais prescrit, en outre, des frictions avec du vin blanc où les feuilles de tabac auront macéré pendant vingt-quatre heures : frotte et parasiticide, tout y est.

Le principal mérite de ce grand médecin paraît être d'avoir préconisé la propreté hygiénique des pansements et, surtout, d'avoir reconnu, après son père, qui fut également un praticien distingué, l'efficacité des eaux de Bourbon-Lancy, en bains, en douches et en boissons. Il les ordonnait dans toute espèce de maladies, comme son fameux bouillon rouge, et en y ajoutant ses applications de fiente d'oie et ses fumigations de vieilles savates, il obtenait, paraît-il, des résultats merveilleux (1). A. C.

Pourquoi Gargamelle accoucha par « l'aureille senestre ».

Jusqu'à aujourd'hui, les auteurs qui se sont occupés de l'accouchement de Gargamelle n'ont pas donné une explication plausible de cette anomalie. M. le professeur LE DOUBLE (2), après avoir bien décrit le trajet suivi par Gargantua dans sa promenade à travers le système circulatoire de sa mère, termine en notant que RABELAIS a judicieusement fait s'engager le fœtus dans le tronc brachio-céphalique gauche, parce qu'il est plus large que son homologue du côté opposé.

Là ne semble pas être, pour ma part, la solution du problème.

Il y a, d'abord, lieu de se demander pourquoi l'auteur a fait sortir

(1) *Revue de Paris*, 1^{er} juillet 1896; *Bulletin général de thérapeutique*, 30 nov. 1897, *Remèdes d'autrefois*.

(2) *Rabelais anatomiste et physiologiste*.

Gargantua par une oreille plutôt que par la bouche, le nez, etc.; et, ensuite, pourquoi par l'oreille gauche.

Si on consulte les anciens anatomistes, on s'aperçoit qu'ils admettaient l'existence d'une veine ou de plusieurs, qui partaient des oreilles et allaient aboutir aux organes génitaux. HIPPOCRATE en fait mention (*De natura hominis*, sect. III). Il parle de veines partant des oreilles et allant jusqu'aux testicules.

Dans la *Grande Chirurgie* de GUI DE CHAULIAC, traduite par LAURENT JOUBERT, médecin du XVI^e siècle, on peut lire ceci :

Sous les oreilles y a des chairs glanduleuses qui sont les émonctoires du cerveau et près de ces lieux passent des veines qui (comme le dict LAFRASC) portent une portion de la matière spermatique aux génitoires : lesquelles si on retranche, la vertu d'engendrer se perd.

Ceci explique clairement pourquoi Rabelais a choisi l'oreille comme porte de sortie pour Gargantua. Connaissant la particularité des veines auriculo-génitales, l'oreille était la seule ouverture naturelle par laquelle il pouvait faire sortir le fœtus, puisque la matrice était fermée par le fameux « restrictif ».

Pourquoi a-t-il choisi « l'oreille senestre » ? Une note du D^r LAURAND (1) nous en donne l'explication. Elle est relative à « l'essorillement », c'est-à-dire au supplice qui consistait à enlever au coupable une oreille ou toutes les deux.

Dans son *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 596-597, SAUVAL (1904) nous dit, dans un chapitre intitulé : « les Supplices » :

« Anciennement, quand les serviteurs étaient méchants et réfractaires aux ordres de leurs maîtres, c'était la peine ordinaire aux serfs de France de leur couper les oreilles, et, pour en perdre l'engance, on les châtrait sans marchander davantage. »

Cette phrase, remarquons-le, peut être entendue de deux façons : après l'ablation de l'oreille, on pratiquait la castration. Dans ce cas, on s'explique aisément le résultat.

Mais elle peut indiquer aussi que, pour l'auteur, l'ablation de l'oreille entraîne de ce fait la perte de la virilité du condamné. C'est ce que semble prouver un petit chapitre de la page 597, intitulé : « les Oreilles ». « A un serviteur laron ou coupeur de bourses, on lui coupait l'oreille (droite) pour la première fois, et, pour la seconde, les deux. Quand le vol de la première fois était considérable, on lui coupait l'oreille gauche, d'autant qu'il y a en icelle une veine qui répond aux parties naturelles, laquelle étant coupée rend l'homme incapable d'engendrer, afin que telle race de gens ne laissassent au monde une engance vicieuse et méchante, dont il n'y en a que trop. »

Ce qui précède jette une vive lumière sur le fameux accouchement de Gargamelle et prouve une fois de plus que le docte Rabelais a voulu probablement se moquer de ses confrères qui ajoutaient foi à de pareilles balivernes et admettaient sans sourciller des grossesses de durée fantastique. D^r P. ALBAREL.

(1) *Chronique médicale*, 1^{er} octobre 1910.

Onan, précurseur de Malthus.

L'Onan biblique n'était pas un onaniste, mais bien un malthusien.

En lisant la Bible, ces jours-ci, j'ai été frappé une fois de plus de la vérité du proverbe : *traduttore, traditore*. Je pensais que c'était à juste titre qu'ONAN avait donné son nom à l'onanisme ; or, en consultant le texte original, je me suis convaincu bien vite qu'Onan était un précurseur de Malthus, et pas du tout un onaniste ; pour vous en convaincre vous-mêmes, vous n'avez qu'à lire l'histoire de Tamar, qui est intéressante au point de vue des mœurs des Hébreux primitifs. (*Genèse*, ch. xxxviii.)

Juda, après avoir quitté ses frères, se retira chez un homme adullamite, nommé Hira ; là il fit connaissance avec la fille d'un Cananéen, nommé Suah ; et il la prit et il vint vers elle.

Le texte hébraïque dit : *UIQHE UIBA ALIE*, c'est-à-dire : « et il la prit et il alla avec elle » ; les gens du peuple ont conservé cette expression familière : aller avec une femme, signifiant avoir des rapports avec une femme. Cette femme donna trois fils à Juda : *Her*, *Onan* et *Sécla*.

Juda fit épouser à Her, son premier-né, une fille nommée Tamar ; mais Her était méchant (ou mauvais) aux yeux de l'Éternel, et l'Éternel le fit mourir. Le texte original porte : *UIEI OR BKUR IEUDE RO BOINI IEVE VIMTEU IEUE*, c'est-à-dire ; et OR (*Her*) fut RO, mauvais, aux yeux de Jéhovah et Jéhovah le fit périr. Il y a là un jeu de mots, comme on en rencontre beaucoup dans la Bible et dont la traduction ne donne aucune idée : le nom de Her s'écrit OR en hébreu et ces deux lettres interverties donnent le mot RO, signifiant mauvais, méchant. La Bible ne dit pas ce que OR faisait de mal, mais on peut le supposer, en se rappelant les habitants de Sodome et de Gomorre, qui, eux aussi, étaient mauvais devant Dieu.

Après la mort de Her, Juda dit à son second fils Onan : « Viens vers la femme de ton frère, remplis envers elle tes devoirs de beau-frère et suscite de la progéniture à ton frère. » Le texte dit en réalité : *BA AL ASTAHIK UIBMATE VEQM ZRO LAHIK*, c'est-à-dire : « Va avec la femme de ton frère, fais ton devoir de beau-frère avec elle, et suscite de la descendance à ton frère. » Ce passage n'a pas besoin de commentaires : le verset qui suit fera encore mieux comprendre les devoirs qui incombaient au frère survivant à l'égard de la veuve de son frère. Ici je citerai textuellement la traduction d'Ostowald :

« 9. Mais Onan, sachant que les enfants ne seraient pas à lui, se souillait toutes les fois qu'il venait vers la femme de son frère, afin qu'il ne donnât pas d'enfants à son frère. »

Dans la traduction de Le Maître de Saci nous trouvons déjà la même obscurité voulue : « Onan, voyant la femme de son frère, et sachant que les enfants qui naîtraient d'elle ne seraient pas à lui, empêchait, par une action exécrable, qu'elle ne devint mère, de peur

que ces enfants ne portassent le nom de son frère. » C'est de là qu'est venue la légende d'Onan onaniste, le père de l'onanisme.

Mais si nous examinons le texte original, voici ce que nous trouvons : 9. VIDO AUNN KI LA LU IEIE EZRO UEIE AM BA AL AST AHU UISHT ARTE LRITI NTN ZRO LAHIV. 10. VIRO BOINI IEVE ASR OSE VINT GM ATV. Traduisons mot à mot : et AUNN (Onan) savait que la progéniture ne serait pas pour lui, et il arrivait que, quand il allait avec la femme de son frère, *ejaculabat ad terram*, pour ne pas donner de la progéniture à son frère. 10. « Et ce qu'il faisait parut mauvais aux yeux de Jéhovah, qui le fit périr lui aussi. »

Je ne comprends pas comment on a pu voir de l'onanisme dans cette manœuvre d'Onan : c'est du malthusianisme purement et simplement. Jéhovah trouve la chose mauvaise et fait mourir le précurseur de Malthus. Si l'on consulte le texte original, il est impossible, je crois, d'équivoquer sur la signification du 9^e verset, que j'ai donnée plus haut, *Onan est un malthusien et non un onaniste !*

La fin du chapitre xxxviii^e est très curieuse et très intéressante au point de vue des mœurs ; je la résumerai un jour à l'intention des lecteurs de la *Chronique médicale*, si cela peut les intéresser.

D^r E. PRIVON.

L'empereur Julien l'Apostat et les médecins.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler aujourd'hui, alors qu'on tend de plus en plus à transformer les médecins en fonctionnaires, que les lois impériales de Rome exemptaient les principaux d'entre eux de toute charge publique. On ne pouvait les forcer d'être membres du Conseil, ni d'exercer les magistratures municipales. S'ils devenaient sénateurs de Rome ou de Constantinople, ils jouissaient des honneurs et des prérogatives attachés à leur place, sans en remplir en réalité les fonctions et sans en supporter les charges.

C'est à AUGUSTE qu'ils devaient ces privilèges, confirmés d'ailleurs par plusieurs des successeurs de ce dernier. Constantin lui-même fit paraître à ce sujet des édits qui sont parvenus jusqu'à nous. On sait que l'empereur JULEN, qui haïssait Constantin, se plaisait à modifier en sens contraire la plupart des ordonnances de ce prince : bien qu'il fût l'ennemi de toutes les exemptions en général, cet empereur philosophe continua aux médecins les privilèges qui leur avaient été accordés sous les règnes précédents.

Nous trouvons, dans un recueil de ses écrits, deux lettres qui montrent l'intérêt que portait aux médecins Julien l'Apostat :

Les avantages que la médecine nous procurent tous les jours sont la preuve décisive de son excellence et de son utilité. C'est cet art salutaire qui soutient la faiblesse de notre nature et nous délivre de toutes nos infirmités avec tant de succès, que les philosophes ont raison de publier qu'il est descendu du ciel. A ces causes, par esprit de justice, par amour pour les hommes, et conformément aux ordonnances de nos prédécesseurs, nous

*Reconstituant général,
Dépression
du Système nerveux,
Neurasthénie.*

PHOSPHO-GLYCÉRATE
DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER
NEUROSINE-SIROP — NEUROSINE-GRANULÉE
NEUROSINE-CACHETS

*Debilité générale,
Anémie,
Phosphaturie,
Migraines.*

Dépôt Général :
G. PRUNIER & C^{ie}, Paris, 6, Rue de la Tacherie.

Médication

Alcaline



Comprimés Vichy-État
EFFERVESCENTS



Exiger
la Marque

VICHY-ÉTAT

voulons qu'à l'avenir vous soyez exempts des fonctions de sénateur et des charges attachées à cette place, sans qu'il soit permis de vous inquiéter à ce sujet.

Donné à Constantinople, le quatrième des ides de mai, sous le consulat de Mamertin et de Nevitta.

La seconde lettre est adressée à ZÉNON, auquel plusieurs manuscrits donnent le titre d'archiâtre, lequel, comme on sait, appartenait aux médecins de l'empereur et à ceux qui exerçaient la médecine à Rome et à Constantinople.

Nous avons déjà plusieurs preuves de votre mérite et nous savions qu'avec une parfaite connaissance de la médecine, vous possédez les qualités qui rendent l'homme aimable et l'homme vertueux. Le témoignage de la ville d'Alexandrie met le sceau à votre réputation. Elle soupire après votre retour, et la vivacité de ses regrets prouve à quel point vous avez su mériter son estime et sa confiance. (Zénon avait été banni sur l'ordre de George de Cappadoce, évêque arien d'Alexandrie.) Il ne faut point s'en étonner : un savant médecin vaut lui seul plusieurs hommes, dit judicieusement Homère ; et vous n'êtes pas seulement un médecin, mais l'oracle de tous ceux qui s'appliquent à la médecine. Vous êtes pour eux ce qu'ils sont pour le reste du genre humain. C'est ce qui m'oblige de vous accorder votre retour avec une distinction marquée. Si la faction de George vous a fait sortir injustement de la ville, la justice elle-même vous y rappelle. Retournez-y donc avec honneur et rentrez dans tous vos droits. Qu'Alexandrie me sache gré de ce que je lui rends Zénon et Zénon de ce que je lui rends Alexandrie. (Traduction LA METTRIE.)

Nous avons pensé que ces deux lettres pourraient intéresser les lecteurs de la *Chronique*, et qu'ils goûteraient à les lire le plaisir que nous avons toujours nous-même à constater les sentiments d'estime et la considération témoignés, par les grands comme par les humbles, à ceux de notre profession, qui, hélas ! semblent ne plus devoir guère compter sur ces marques de sympathie ; trop heureux encore quand des espèces monnayées les viennent honorer pour leurs peines.

D' A. LEBEAUPIN (*Moisdon-la-Rivière*).

La première extraction de corps étranger de l'œsophage.

Les laryngologistes ont-ils déjà songé que le premier cas d'extraction d'un corps étranger de l'œsophage mentionné dans la littérature se trouve... dans une fable de La Fontaine ?

La pince œsophagienne était, il est vrai, peu difficile à manier : le bec de la cigogne suffit pour extraire

« L'os demeuré bien avant au gosier »

du loup.

Faut-il ajouter que l'opération a été faite sans le contrôle de la vue et sans anesthésie locale préalable ?

C. L.

Informations de la « Chronique »

Napoléon III, vu par son médecin.

Il vient de paraître un très intéressant ouvrage (1), dont l'auteur, qui fut un de nos plus distingués confrères, se révèle, autant que mémorialiste précis, psychologue des plus avertis. Les extraits que nous allons en donner justifieront, aux yeux de nos lecteurs, cette trop sommaire appréciation.

Voici, d'abord, un portrait de Napoléon III, très vigoureusement brossé :

L'Empereur est de petite taille ; il a la figure forte et longue, les épaules larges et assez tombantes, le tronc fort, les membres inférieurs très courts. Cette disproportion, sensible surtout quand Sa Majesté est debout, est augmentée par cette longue barbe que tout le monde connaît et qui allonge encore le visage.

En général, l'Empereur marche lentement, les pieds en dehors, le corps incliné sur le côté gauche, plus rarement sur le côté droit. Lorsqu'il veut marcher vite ou courir, il fait de grands mouvements de bras et d'épaules, comme pour venir en aide à ses petites jambes.

Lorsqu'il se tient debout, sa tête n'est presque jamais droite sur ses épaules. Elle est inclinée soit à droite, soit à gauche, en sorte qu'il regarde toujours un peu de côté.

Son front est haut, large, découvert aux tempes, bien développé. Ses yeux petits, d'un bleu clair, un peu voilés, ont une expression habituelle de sourire ou de bonté. D'autres fois, mais plus rarement, ils ont quelque chose de terne, d'atone, assez singulier. Son nez, fort et saillant, a des narines épaisses, larges, sensuelles et facilement mobiles. Les attaches supérieures au cou sont grosses et fortes, en arrière de la mâchoire. Il en résulte un effet peu gracieux, qui n'est pas reproduit sur nos pièces de monnaie. Cet effet consiste en ceci : que la partie postérieure de sa tête est beaucoup plus grosse par en bas que par en haut, et, comme sur cette dernière partie les cheveux sont peu fournis, le haut de la tête paraît aplati et le crâne peu développé en ce point. Tout cela ne fait pas, je l'avoue, un portrait flatteur. Mais cet ensemble de la tête et du corps, dans lequel il y a évidemment quelque chose de disproportionné, est tel cependant qu'il attire et attache.

L'Empereur, pas plus que l'Impératrice, n'avait foi en la médecine : par contre, les charlatans trouvaient facilement accès auprès des souverains :

Ni l'un ni l'autre n'ont confiance dans la médecine ni dans les médecins, et ils poussent cette défiance jusqu'à l'injustice. L'Impératrice ne se gêne pas pour dire qu'ils sont tous des paresseux et des ignorants qui ne travaillent jamais ; qu'ils veulent guérir des maladies et empêcher de mourir, ce qui est impossible, puisque l'heure a sonné ; et qui ne s'occupent pas de soulager la souffrance.

(1) *La famille impériale*, par le Dr BARTHÈZ. Calmann-Lévy, éditeur, 1913.

Et dans un autre passage :

L'Impératrice, qu'on dit enceinte, ne l'est pas. Si la chose arrivait, elle voudrait être chloroformée. Il est même possible qu'elle force Jobert à le faire sans raison et uniquement pour savoir si elle peut l'être. Elle n'est pas encore guérie de ses couches... Elle est d'ailleurs très difficile à soigner, ainsi que l'Empereur.

Celui-ci pense qu'il y a remède immédiat à toute douleur ; il supporte patiemment et avec un vrai stoïcisme la douleur provoquée. Il monte à cheval avec des vésicatoires récemment appliqués aux cuisses et aux jambes ; il se fait venir des éruptions pustuleuses sur le dos ; je crois même qu'il se pose des moxas, le tout sans difficulté, sans que personne de son entourage se doute de sa souffrance.

Mais il n'en est plus de même pour les douleurs spontanées. Il est sujet à des névralgies, cutanées surtout, qui le mettent dans un état d'impatience dont rien n'approche. Il rejette sur les médecins l'insuccès des remèdes, et il croit au premier charlatan venu. Le somnambulisme, le magnétisme (1), l'homœopathie, ont un plein succès auprès de lui, voire même les tables tournantes.

Veut-on avoir une idée de la manière dont s'y prenait le médecin officiel, pour faire accepter ses services de leurs capricieuses Majestés ? Le récit humoristique qui suit va vous éclairer plus que tout commentaire. Le D^r Barthez, dans une épître adressée à sa femme et qu'il ne croyait sans doute pas destinée à la publicité, s'exprime en toute liberté, et son opinion n'en a que plus de prix à nos yeux.

Veux-tu un spécimen de la manière dont je fais la médecine ici ? L'Impératrice juge à propos l'autre jour de se mouiller les pieds de belle façon. Elle déjeune sans changer de chaussures, et après déjeuner elle n'a jamais voulu déranger ses gens qui prenaient leur repas. Elle a donc gardé ses chaussures mouillées et a pris un superbe rhume qui, partant du nez, est descendu à la gorge, puis aux bronches. J'ai obtenu avec quelque peine qu'elle interrompît ses bains de mer. Mais il y avait sous jeu une promenade en bateau sur la Nive. Il fallait gagner la rivière en voiture découverte, se promener sur l'eau pendant deux bonnes heures et revenir le soir en voiture découverte de Bayonne à Biarritz et après le soleil couché ; c'était peu prudent. Tous demandent à Sa Majesté de remettre la partie ; tous échouent.

Je prie et je supplie, j'échoue ; elle veut tenir la promesse qu'elle a faite à la princesse Anna. Alors je m'approche d'elle et, la regardant avec mon petit air moqueur qu'elle connaît bien, je lui dis : « Je m'oppose à la promenade, je la défends. » Elle me rend mon air moqueur, accompagné d'un geste que les gamins connaissent bien, et ne cède pas. Là-dessus on déjeune. Après le déjeuner, nouvelles supplications, remontrances de la part de tous, nouvelles résistances. Alors je reprends mon air moqueur et je m'écrie : « Jetons-nous tous aux pieds sacrés de Sa Majesté. » Et le premier je m'y jette en faisant une assez drôle de figure. Elle se met à rire en se moquant de nous tous, et particulièrement de moi, qu'elle relève en m'administrant un charmant petit soufflet. Et voilà comme je fais la médecine dans ce pays quelque peu excentrique. Je fais faire une potion calmante, je

(1) L'Empereur, qui croit au magnétisme et qui se livre volontiers aux charlatans, ne nous croit guère plus instruits. (*Op. cit.*, 111.)

L'emporte, je la donne à l'un des messieurs qui devaient être dans le canot de l'Impératrice, avec prière de lui en faire prendre le long de la route. (J'imagine qu'elle a été simplement jetée dans la rivière.) J'étais dans le troisième canot, bien en arrière de celui où se trouvait l'Impératrice, et lorsqu'il me sembla que la promenade avait assez duré, je hélai le canot qui était devant le mien, en lui disant de faire savoir à l'Impératrice que je demandais à revenir à Biarritz. On me répondit quelque chose qui équivalait à un zut ! bien articulé. Cependant, quelques minutes après, on vira de bord et nous revînmes avant l'heure du dîner. Et voilà comme l'on suit mes ordonnances. Il est vrai que l'Empereur n'y était pas. Mais s'il y eût été ?... Eh bien ! il est probable que les choses se fussent passées de même.

On voit, par ces pages, de quel intérêt est la correspondance dont l'éditeur Calmann-Lévy a eu la bonne inspiration de ne pas plus longtemps différer la publication, et que nous engageons nos lecteurs à lire intégralement : nous pouvons leur promettre qu'ils ne seront pas déçus.

Cosas de España.

Comme l'indique le titre de notre écho, le fait vient de se passer en Espagne, à Barcelone.

Un malade se présente à l' « Institut pour la lutte contre la tuberculose » de cette ville, afin de s'y faire traiter : le médecin, au cours de son examen, découvre qu'il porte tatouée, sur un de ses bras, cette inscription, qu'il juge subversive : *Vive l'anarchie !*

Il se met aussitôt en mesure d'enlever le lambeau de peau séditeux : puis il publie l'observation, en donnant pour prétexte de son intervention que le médecin doit traiter l'âme, comme il panse le corps, des patients qui réclament ses soins.

Là-dessus, un confrère proteste contre une intervention qu'il estime arbitraire et proclame que l'opérateur et ceux qui l'ont assisté « ont mérité le baigne, au lieu de félicitations ». Sur quoi, les médecins mis en cause portent plainte contre celui qui les a gravement injuriés ; et, à leur requête, le tribunal condamne ce dernier à « quatre peines de deux ans et quatre mois de bannissement, à 25 kilomètres de Barcelone ».

La loi espagnole n'admettant ni sursis ni grâce, sauf dans le cas où les plaignants retirent leur plainte, le condamné ou plutôt un groupe de praticiens espagnols, a fait, en son nom, appel aux sentiments de confraternité qui doivent animer tous les membres de la corporation médicale, en protestant contre l'énormité du châtiment, en disproportion évidente avec l'importance du délit.

Sans prendre parti dans le débat, nous nous permettons d'opiner que les plaignants seraient bien inspirés de faire montre de quelque indulgence à l'égard d'un confrère qui a déjà payé bien cher un écart de langage, dont il n'aura certainement pas mesuré les conséquences.

Trouvailles curieuses et documents inédits

Billet de part de naissance, de l'époque révolutionnaire.

Il est, en vérité, très curieux, le billet de part de naissance, dont M. Noël CHARAVAY veut bien enrichir notre collection. Le libellé se ressent bien de l'époque où il a été conçu ; il est amusant de noter qu'il débute par un verset de la Bible et se termine par une formule révolutionnaire.

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ.

Genèse. Chap. I. Vers. 28.

ANDRIEUX, de l'Institut national, vous prévient que sa femme est accouchée le 4 Vendémiaire; au VI, d'une fille qui s'appelle comme sa mère, **JULIE**. Ayez la bonté de prendre part à leur satisfaction.

Salut et fraternité.

(Cliché de l'Amateur d'autographes.)

Singulier billet de décès.

Un de nos confrères savoisiens nous adresse le curieux billet de décès ci-dessous (*nous supprimons les noms propres*) :

✠

Monsieur et Madame B.
Mesdemoiselles B.
Monsieur Z. ;
Les familles X, Y, P, etc.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR (*sic*) B.,

leur fils, frère, petit-fils et neveu, décédé subitement (*nous supprimons le lieu du décès et la date*), à 6 heures du matin, âgé de seize mois.

Cher petit ange, prie pour nous.

Qui osera dire, après cela, qu'à seize mois, on n'est pas déjà, comme le disent la plupart des mamans, un *personnage* !

Comment on guérissait les simulateurs, sous la Terreur.

L'Exposition, qui obtient un si grand succès, des tableaux de DAVID et de son école, et que nous devons au zèle et à l'activité, toujours en éveil, du très avisé conservateur du Petit Palais, notre compatriote et confrère Henry Lapauze, donnera un regain d'actualité à cette anecdote, qui met en scène un des meilleurs élèves du grand artiste, devenu maître à son tour, le peintre GÉRARD.

DAVID avait une affection particulière pour GÉRARD. L'artiste républicain, voulant donner à son élève une preuve de sympathie et d'estime, le fit nommer juré dans le procès de la reine. La timidité, la crainte de blesser son maître, empêchèrent le trop docile jeune homme de refuser ; mais son embarras était extrême ; il n'avait qu'une pensée : s'exempter de l'exercice de ses malencontreuses fonctions.

À cet effet, il fit semblant d'être boiteux, et, se renfermant dans son atelier, s'habitua à marcher avec des béquilles. David vint plusieurs fois tourmenter, harceler son élève, qu'il trouvait un peu tiède : l'autre d'alléguer, pour prétexte de son manque d'assiduité, le mal dont il souffrait à la jambe.

Ce manège dura depuis plusieurs jours, quand un des personnages les plus célèbres de l'époque vint voir Gérard, dont il admirait le talent déjà plein de promesses. Le jeune peintre reconduit le visiteur jusqu'au bas de l'escalier, en affectant de marcher avec une grande difficulté ; puis, quand il est seul, voilà notre faux infirme qui prend ses béquilles sur son épaule et grimpe lestement les étages ; mais il est rencontré par M^{me} Fourcroy, probablement la femme de l'illustre chimiste : c'est à peine s'il a le temps de reprendre son attitude de paralytique : « Soyez tranquille, Monsieur, j'ai deviné les motifs qui vous font agir ; je les respecte trop pour ne pas garder le silence. »

David aussi avait soupçonné ces motifs ; le lendemain, il vient trouver Gérard : « Tu ne veux pas être juré ? — Non, je ne puis ; on « serait obligé de me couper la jambe. — Ah ! vraiment ? Eh bien ! « on te coupera autre chose. — Comment cela ? — Le bruit se « répand que tu es aristocrate, et tu seras guillotiné si tu ne viens « pas. »

Ces paroles produisirent un effet magique : Gérard jeta ses béquilles et fut juré.

Echos de la « Chronique »

L'hygiène à Saïgon.

Nous nous épuisons en vains efforts pour rendre Paris propre ; à Saïgon on aurait presque résolu le problème, si nous en croyons notre collaborateur et ami A. Jourdain. Dans un supplément qu'il vient d'ajouter à ses *Impressions d'Indo-Chine*, Jourdain assure que Saïgon, et nous l'en croyons sur parole, avec le regret de ne pouvoir le constater *de visu*, que Saïgon, disons-nous, donnera désormais la sensation d'une grande ville.

Des maisons mieux aérées, des services d'hygiène mieux distribués feront oublier l'époque, encore récente, où la ville ne possédait aucun établissement de bains et où « le prolétaire, logeant dans un hôtel modeste, était forcé d'attendre son tour, pour disposer de l'unique local, le plus souvent occupé par des femmes indigènes lavant leur linge, leur vaisselle ».

Autre progrès appréciable : « la commission municipale, soucieuse de l'hygiène des habitants, a obligé les bouchers chinois à munir leur étalage d'un grillage, afin que les domestiques indigènes ne tripotent plus les viandes au marché ».

Nous n'en sommes pas encore là, chez nous.

A quoi sert le monocle ?

La belle question, direz-vous ! à se donner un air d'impertinence, des allures de dandy ; eh bien ! ne vous déplaît-il pas, il a une destination tout autre, qui nous est révélée par le D^r Ed. LAVAL, dans le *Bulletin médical* (1).

On sait que, dans les affections oculaires, le pansement de l'œil doit remplir plusieurs indications : assurer le repos de l'organe ; protéger celui-ci contre les assauts venus du dehors (qu'il s'agisse de la lumière, de traumatismes ou de germes infectieux) ; enfin, le tenir au chaud.

De tous les pansements qui existent, d'après M. Hugo TEILCHENFELD (*Mediz. Klinik*, n° 30, p. 1237), le monocle serait le seul capable d'assurer le repos de l'organe. Toutes les autres indications : entretien de la chaleur, protection contre les irritations lumineuses, traumatiques, infectieuses, sont susceptibles d'être remplies par les autres genres de pansement, tels que ronds de gaze, maintenus par du sparadrap ; seul, le monocle permet à l'œil de se reposer.

Voilà une destination assez imprévue du « carreau » monoculaire.

(1) Numéro du 28 septembre 1912.

La physiologie des littérateurs.

On doit à l'auteur de la *Gastronomie*, BERCHOUX, quelques aphorismes physiologiques, qui ont au moins le mérite de l'originalité. Ils sont, il est vrai, tirés d'un ouvrage dont le titre est déjà significatif : *le Philosophe de Charenton*, Paris, an XI.

Oyez ces quelques définitions :

— Le plaisir est produit uniquement par le relâchement des extrémités sentantes des nerfs ou plutôt des gaines qui les recouvrent : ou, pour m'expliquer avec plus de clarté, il y a plaisir, lorsque les bouts extérieurs du tube se relâchent et permettent aux nerfs de s'épanouir en liberté ; de même qu'il y a douleur, lorsque ces mêmes bouts éprouvent une constriction forte et vive, qui repousse, en quelque sorte, le nerf en lui-même...

— Si la nature n'avait pas voulu que l'homme pleurât toute sa vie, aurait-elle placé derrière son œil de petits conduits lacrymaux et une glande remplie d'une liqueur salée et limpide ?

— Quand tu auras véritablement *faim*, tu auras le ventricule vide et froissé par un mouvement continu, ce qui occasionnera un frottement dans les rides et les loupes nerveuses de cette partie.

— Savez-vous pourquoi *l'amour* se peint dans les yeux ? C'est parce que la cinquième paire de nerfs qui se répand dans l'œil communique avec les nerfs des viscères...

— Lorsque Isabelle éprouve une certaine difficulté dans la respiration, c'est-à-dire lorsqu'elle *soupire* pour vous, cela vient de l'agitation que cause l'intercostal dans les plexus pneumoniques par le rameau qui s'insère à la huitième paire de nerfs.

Mathias Duval n'avait pas prévu celle-là !

Qu'entend-on par « onanisme » ?

Voici la définition de Larousse, concernant le mot « onanisme » : « Ensemble des moyens employés pour provoquer artificiellement les jouissances sexuelles » ; et il ajoute : *Synonyme* : masturbation.

Dans le langage courant, ajoute le D^r LE FUR, qui rapporte cette définition (1), les deux termes ont la même signification et il n'y a pas lieu, à l'heure actuelle, de les vouloir distinguer ou opposer. On a vu, plus haut, ce qu'en pense notre très érudit collaborateur, le D^r PIVON.

Il est mort guéri !

On a souvent cité cette phrase, qu'on a tour à tour attribuée à des médecins plus ou moins notoires. De qui est-elle, en réalité, on l'ignore et on l'ignorera longtemps sans doute. On la retrouve, en tout cas, dans une feuille de l'avant-dernier siècle qui, à propos de la mort du comte de Gibelin, un des adeptes les plus enthousiastes de Mesmer, imprimait : « M. le comte de Gibelin vient de mourir guéri par le magnétisme animal. »

Mais qui, le premier, mit le mot en circulation ?

(1) Dans le Bulletin de la Société de médecine de Paris.

Échos de Partout

Le docteur Barthez. — Le docteur BARTHEZ, médecin des hôpitaux, fut attaché, en 1856, à la personne du prince impérial, âgé de trois mois et demi. La *Revue de Paris* publie les lettres qu'il écrivait de Saint-Cloud à M^{me} Barthez, alors en villégiature à Langrune. Conscient de ses responsabilités, il avait résolu de dire toujours très franchement son avis sur tout, cet avis fût-il opposé à celui des souverains. Aussi éprouva-t-il une grande surprise, quand M^{me} de Brancion, la sous-gouvernante, lui confia que Rayer, médecin consultant de l'empereur, avait recommandé « de ne pas trop exciter le prince à jouer, à cause du développement très précoce de son intelligence ». Le prince, nous l'avons dit, avait trois mois et demi. « Flatteur ! s'écrie Barthez, que tu sais bien prendre ton monde ! Il résulte de cette sottise flatteuse qu'on ose à peine jouer avec le prince et le secouer un peu ; à tel point que, ces jours derniers, le voyant si pacifique, j'ai craint qu'il ne fût devenu sourd et j'ai sérieusement cherché s'il entendait bien. » Autre sujet d'angoisse. Le prince, à certains égards, manque de générosité. Cette retenue est difficile à vaincre : « Je n'ai pas encore osé demander si elle est héréditaire. » En attendant, le docteur invite la nourrice à manger des légumes et à boire de l'eau d'orge. L'enfant, tranquille et sérieux, ne crie, ni ne pleure, ni ne rit guère. C'est le résultat du protocole.

(*Journal des Débats*, 16 déc.)

Le prix d'un homme. — Un médecin berlinois vient de calculer la somme qui suffirait pour reconstruire un homme, d'après les dernières données de la science et de l'industrie.

Une paire de bras de bonne qualité coûte environ 350 francs : la même paire de bras avec mains articulées revient à 875 francs.

Une paire de jambes vaut 700 francs. Le prix d'un nez convenable varie entre 400 et 500 francs. Il est possible de livrer une paire d'oreilles avec résonateurs pour une bagatelle de 700 francs environ ; et un dentiste vous fournira, pour 300 francs, un excellent râtelier. Deux yeux artificiels perfectionnés ne peuvent être vendus au-dessous de 150 francs.

(*Le Monde dentaire*, septembre 1911.)

Tarif d'accidents, au temps jadis. — Au XVIII^e siècle, dans les bureaux de l'Amirauté, en Hollande, on voyait, sur un tableau, le tarif du prix au-

(1) 1^{er} décembre 1911.

quel étaient évalués les divers dommages que pouvait éprouver un soldat pour :

Les deux yeux.	1.500 florins
Un œil.	350 —
Les deux bras.	1.500 —
Le bras droit.	450 —
Le bras gauche.	350 —
Les deux mains.	1.200 —
La main droite.	350 —
La main gauche.	300 —
Les deux jambes.	700 —
Une jambe.	350 —
Les deux pieds.	450 —
Un pied.	250 —

Le florin valait — et vaut encore — environ deux francs ; un simple calcul permet de voir que le prix de la vie a, là aussi, augmenté...

(*Figaro*, 16 déc.)

Le suicide au Japon. — Voici combien de Japonais et de Japonaises ont volontairement renoncé à la vie, de 1897 à 1902 :

1897.	4.625	3.033 = 7.658
1898.	5.368	3.331 = 8.699
1899.	5.038	3.334 = 8.372
1900.	5.177	3.256 = 8.433
1901.	5.227	3.355 = 8.582
1902.	5.413	3.370 = 8.783.

Ce qui frappe, c'est l'accroissement annuel de la sinistre manie. La progression est indéniable. Une épidémie de suicides sévit naguère parmi les étudiants de l'Université de Tokio. Les uns se précipitèrent dans la cataracte de Kégo, près de Nihko ; les autres jugèrent plus magnifique encore de s'identifier à l'éternel en s'engouffrant dans le cratère du volcan Asama. Une vingtaine disparurent ainsi, préférant à une « carrière » la mort sans phrase... et sans examens. Des amoureux qui ne peuvent être unis pratiquent le *Joshi*. Ils meurent ensemble, persuadés, suivant la croyance bouddhique, que la force de leur amour pourra suffire à les unir.

(*Gazette médicale de Paris*.)

Préservation des fourrures et des lainages. — M. le P^r G. GUÉRIN, de l'Ecole de pharmacie de Nancy, recommande le thymol pulvérisé, comme étant le meilleur agent préservateur des fourrures et des lainages contre les mites.

(*Courrier médical*.)

Aliment des Enfants



Phosphatine



Falières

DÉPOT GÉNÉRAL : 6, rue de la Tacherie, Paris



Correspondance médico-littéraire

Réponses

Origine des visites académiques (XIX, 112). — L'origine de cet usage est peu connue. Un de nos collaborateurs nous fait, à ce sujet, la communication suivante, qui ne manque pas d'à-propos, au moment où plusieurs candidats courent le steeple-chase académique.

« On s'est plaint souvent, et non sans cause, qu'une place vacante à l'Académie ne puisse être obtenue par un candidat, sans qu'il ait fait aux académiciens une visite de cérémonie, et sollicité personnellement leurs suffrages. On s'est beaucoup élevé contre cet usage, qu'on a traité fort cavalièrement, et qui est bien, en effet, de nos jours, une anomalie ; mais on ignore généralement la cause originiaire de cette exigence. Nous la rappellerons en quelques mots, en y joignant une épigramme du temps, que nous trouvons dans un livre peu connu, et dont nous vous demanderons de vous donner le titre même comme une curiosité : *Mémoires politiques, amusans et satiriques*, de messire J.-N.-B. C. de L., colonel du régiment de dragons de Casanski, brigadier des armées de Sa Majesté Czarienne.

« Si vous preniez ces derniers titres au sérieux, nous ajouterions que le livre a été publié à *Véritépolis*, chez *Jean Disant vrai*.

« Mais nous parlions de l'Académie.

« Un fauteuil était venu à vaquer à l'Académie française : le corps académique avait, à l'unanimité, nommé pour l'occuper Guillaume de Lamoignon, premier président du Parlement de Paris. Ce magistrat méritait bien cette distinction. D'une famille ancienne du Nivernais, qui doit son nom au fief de Lamoignon (dans le faubourg de Donzy), fils d'un Président à mortier, conseiller au Parlement, puis maître des requêtes, il avait été, en 1658, nommé premier président par Louis XIV, qui, en lui apprenant, lui-même, sa nomination, lui dit ces mots : « Si j'avais connu un plus homme de bien, un plus digne sujet, je l'aurais choisi. » Célèbre par son savoir et ses vertus, il était l'ami et le protecteur des hommes de lettres : son nom se retrouve dans les épîtres de Boileau, qui on le sait, a composé le *Lutrin* sur sa demande.

« Grande, cependant, fut la déconvenue de l'Académie, lorsqu'elle se vit refuser tout net le fauteuil qu'elle offrait : il n'y eut pas moyen de faire revenir M. Lamoignon sur son refus.

Quels en furent les motifs ? On les ignore. Des conjectures sensées, qu'appuierait la pièce que nous joignons, donneraient à penser que le premier Président ne voulut pas partager l'honneur du fauteuil académique avec certaines personnes qu'il n'estimait point, ou fut peu jaloux de succéder à Colletet peut-être. Ce refus donna sujet à cette épigramme, dont nous regrettons de ne pouvoir nommer l'auteur :

EPIGRAMME SUR LE REFUS QUE LAMOIGNON FIT D'ÊTRE DE L'ACADÉMIE.

Lamoignon, réveillé longtemps avant l'aurore,
 Méditait un remerciement
 Qu'il doit pour un choix qui l'honore,
 Et qu'il désirait ardemment ;
 Alors qu'il vit entrer dans son appartement
 Un homme égaré, furieux,
 Tel qu'on peint un énergomène,
 Qui s'agite, qui se démène,
 Tordant les bras, roulant les yeux.
 Surpris, il s'écrie au plus vite :
 Qu'on apporte de l'eau bénite !
 Il l'asperge, il demande : — « Ou vas-tu ? d'où viens-tu ? »
 Le possédé répond : — Je suis l'abbé Testu,
 Qui depuis trente ans meurt d'envie
 De vous voir de l'Académie,
 Enfin, vous en voilà ! mes soins ont réussi ;
 J'ai fait agir pour vous tel duc, telle duchesse,
 Et tel prince et telle princesse.
 Lamoignon lui répond : — « Tirez-moi de souci,
 De cette académie, en êtes-vous aussi ? »
 — Si j'en suis ! oui sans doute ; et j'y régente en maître.
 « Suffit, dit Lamoignon, je n'en veux donc plus être. »

« En rapprochant les dates, on peut penser que l'abbé dont il est question ici n'est autre que Boisrobert, académicien depuis 1635, date de la fondation de l'Académie française par Richelieu.

« L'Académie, frappée en corps de la répulsion que M. de Lamoignon avait pour un de ses membres, fit porter la peine de son mécontentement sur les candidats futurs ; et, pour éviter désormais un pareil refus, décida que nul ne serait accepté, sans avoir sollicité chacun des académiciens en particulier. »

A. D.

L'Observatoire de Napoléon à Waterloo. — A propos de l'« Observatoire de Napoléon » à Waterloo, je lis dans l'ouvrage intitulé : *le Champ de bataille et le pays de Waterloo en 1815 et actuellement*, par Louis NAVEZ (p. 129), le passage suivant, que je transcris littéralement : « Le bois du Callois, voisin du bois de Neuve-Cour, n'a pas subi autant de changements que ce dernier. Lors de la bataille de Waterloo, il s'y trouvait une tour de bois construite, en 1814, par des ingénieurs militaires hollandais, pour servir à des travaux géodésiques. Cet observatoire n'a pas été utilisé par l'empereur, bien que, sur beaucoup de cartes, il soit appelé : observatoire de Napoléon. Il a été renversé par le vent pendant l'hiver qui suivit la bataille de Waterloo, et on ne l'a jamais relevé. »

Au bas de la page, je trouve la note suivante : « A l'endroit où s'élevait cette tour, l'altitude du terrain atteint la cote de 160 mètres, soit 25 mètres de plus que le point culminant de la position

anglo-néerlandaise. Du haut de cette construction, la vue devait s'étendre, par temps clair, sur une immense étendue de pays, surtout vers le nord, c'est-à-dire dans la direction du champ de bataille de Waterloo. »

Enfin, le très consciencieux historien L. Navez, à qui j'ai communiqué le n° 18 de la *Chronique médicale*, a bien voulu me donner encore les renseignements complémentaires que voici : « Le soi-disant observatoire de Napoléon est indiqué et dénommé « point trigonométrique » sur la carte néerlandaise intitulée : « *Kaart der slagvel-den van Waterloo (sic) en Quatre-Bras, opgenomen op last van den heere Generaal Major Baron VAN DER WIJCK, commandeerende de Brigade Ingenieurs te Velde, d. d. 1^o oktober 1815, n° 17, onder Directie van den Kapitein Ingenieur Schuller door de 1^{re} Lieutenant-Ingénieurs BRADE en BACKER-SEEST (1).* »

Répondant à ma question, M. Navez m'a dit, en outre, que Napoléon s'est tenu, durant la bataille, près de la Belle-Alliance, « au centre de ses lignes ». La construction géodésique du bois du Callois, située vers le sud-ouest, à plus de 2.300 mètres de la Belle-Alliance et loin au sud de la *gauche française*, n'a pu lui être d'aucune utilité.

Quant au sort ultérieur de l'« observatoire », M. Navez l'a appris par la lecture du livre de Georges JONES : *The Battle of Waterloo with those of Ligny and Quatre-Bras...* Londres, 1852, p. 163. Georges JONES cite une correspondance de Bruxelles, datée du 29 mars 1816, relatant que l'observatoire de Waterloo a été renversé par le vent.

D^r G. BORGIXON (Bruzelles).

M^{me} Lafarge et le secret de la confession, XVII, XVIII, XX, 54. — Le *Figaro* du 28 décembre dernier a publié un fort intéressant article, signé de M^e Félix DECORI, avocat à la Cour d'appel de Paris, trop long pour être reproduit, mais dont nous recommandons la lecture à qui veut se faire une opinion impartiale, dans le débat rétrospectif qui vient de se rouvrir. Nous en détacherons ce qui se rapporte à ce qu'on a appelé « le secret de M^{me} Lafarge », dont il a été plusieurs fois question dans notre Revue. Ce secret, M^e Decori se dit en mesure de le dévoiler aujourd'hui, et c'est, dit-il, dans les papiers de l'abbé Bounel (*sic*), auquel le rattachent d'étroits liens de famille, qu'il aurait découvert « la preuve morale de l'innocence de M^{me} Lafarge ».

L'abbé (comme il a été déjà dit ici même) reçut le secret de la confession, mais le conserva jalousement, ne le dévoilant à personne ; toutefois, « il lui sembla qu'il ne devait pas étouffer ce cri, que son devoir était au contraire de le répéter à son tour pour l'édification de la postérité : mais, respectueux de la discipline ecclésiastique,

(1) Carte des champs de bataille de Waterloo et Quatre-Bras, dressée sur l'ordre du général major baron van der Wijck, commandant la brigade des Ingénieurs de campagne, le 1^{er} octobre 1815, n° 17, sous la direction du capitaine du génie Schuller, par les premiers lieutenants du génie Brade et Backer-Seest.

il ne crut pas pouvoir le faire sans la permission de ses supérieurs, et il écrivit à l'évêque de Pamiers, pour lui en demander l'autorisation. »

Voici le brouillon de la lettre retrouvée par M^e Decori :

Ornolac, ce 12 septembre 1852.

Monseigneur,

J'ai assisté M^{me} Lafarge dans ses derniers moments. Quelques heures avant sa mort et non sous le secret de la confession, M^{me} Lafarge, qui possédait toutes ses facultés, déclara à haute voix *qu'elle était parfaitement innocente de ce dont on l'accusait.*

Je reçois ce matin une lettre d'un des membres de la famille de M^{me} Lafarge, qui me prie de consigner dans une lettre les faits qui se sont passés dans les derniers moments de M^{me} Lafarge.

Avant que de faire droit à cette demande, je veux consulter Votre Grandeur et avoir son avis sur la question de savoir : 1^o si je dois accéder à la demande qui vient de m'être adressée ; 2^o en cas d'affirmative, si je dois donner mon consentement à ce que ma lettre devienne publique.

Ne pensez-vous pas, Monseigneur, que dans l'intérêt de la justice, de la vérité et de la famille Lafarge, il conviendrait que le public fût édifié sur un fait aussi important ? On ne peut croire qu'à l'heure de la mort on puisse mentir à Dieu.

Je ne ferai rien, Monseigneur, sans avoir votre opinion, à laquelle j'attache une grande importance et que je vous supplie de me faire connaître le plus tôt qu'il vous sera possible.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur.

BOUNEL, curé.

A ce brouillon était épinglé, timbré de l'évêché de Pamiers, portant très nettement le cachet de la poste à Pamiers du 13 septembre 1852, écrit d'une petite écriture sèche et fine, le billet suivant :

ÉVÊCHÉ DE PAMIERS

Pamiers, le 13 septembre 1852.

Monsieur le Curé.

L'avis de Monseigneur l'Evêque sur la question que vous lui avez soumise est que vous devez vous borner à dire à la famille qu'appelé auprès de la malade, vous lui avez apporté les secours et les consolations de la religion et que sa mort a été chrétienne.

Quant à la déclaration que l'on vous demande, Monseigneur pense que vous devez vous abstenir de toute attestation, surtout écrite. Le Prélat est persuadé que votre bon sens vous fera sentir et apprécier l'usage que l'on pourrait faire de la déclaration d'un prêtre en pareille matière.

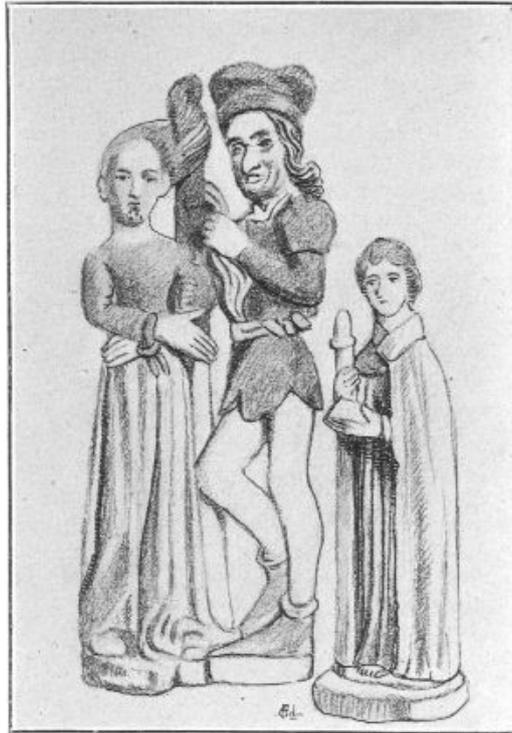
Recevez, je vous prie, Monsieur le Curé, l'assurance de mon dévouement.

L. GIDEL (?), chanoine.

Voilà pourquoi, conclut M^e Decori, l'abbé Bounel s'est tu.

L. R.

Les saints guérisseurs (XVII, 544). — Notre excellent ami le D^r LAUNOIS a bien voulu nous transmettre le curieux document ci-dessous, représentant une « sainte guérisseuse », sainte Radegonde, invoquée contre le mal de dents. Le populaire pense que la sainte, qui a quelques taches de sang sur la bouche, vient de se faire arracher une molaire.



LE SUPPLICE DE SAINTE RADEGONDE (Chapelle Saint-Léon, près Uzel).
(Document communiqué par le professeur LAUNOIS.)

Blessures de guerre singulières (XVII ; XVIII, 442). — Un de mes oncles, M. de SAINT-AMAND, qui avait fait la campagne de Crimée comme capitaine, aimait à raconter cette histoire, pour démontrer la sûreté du tir des Russes.

Un des hommes de sa compagnie, hâbleur, farceur et téméraire, grimpa sur le talus de la tranchée, et de loin provoquait les Russes le dos tourné, les narguant — si j'ose dire — à reculons, en leur présentant une cible rebondie et charnue.

Comme il se livrait un jour à sa provocation coutumière, dans le simple appareil d'une mâle beauté, un coup de feu retentit du côté russe : le zouave s'affaissa, il était mort !

On chercha la blessure : pas la moindre trace de balle sur tout le corps ! On allait désespérer, quand un simple hasard permit de découvrir ce que les conscrits parisiens appellent « le trou de balle ».

A une telle distance, le tireur russe avait supérieurement visé : il avait tiré dans le mille !

D. CALDINE.

Les attributs d'Esculape et leur signification (XVIII, 588). — Dans le numéro du 15 septembre 1911 de la *Chronique médicale*, le D^r PROX a donné des attributs d'Esculape une interprétation qui appelle quelques remarques.

En règle générale, il faut beaucoup se défier des significations rationalistes que les écrivains de l'antiquité et les mythologues modernes ont vu dans les légendes, les mythes, les attributs, les emblèmes des divinités anciennes : ce sont, si j'ose dire, pures jongleries avec des idées ingénieuses, mais sans aucune base critique. A l'heure actuelle pourtant, nous commençons à connaître, beaucoup mieux que les anciens eux-mêmes, les idées originelles que recouvraient les rites de leurs différents cultes, et nous entrevoyons le développement historique des effigies de leurs dieux.

Les images anthropomorphes représentant Esculape comme un solide vieillard, appuyé sur un bâton autour duquel s'enroule un serpent, ne correspondent point à une conception primitive, non plus que celles de l'Esculape-éphèbe : les unes et les autres ne remontent pas vraisemblablement au delà du v^e siècle. D'ailleurs, Homère ne parle pas d'Esculape comme d'un dieu, mais comme d'un habile médecin. Le thème du mythe d'Esculape qui donne celui-ci comme le fils d'Apollon et de Coronis, ainsi que le passage qui raconte sa divinisation, seraient donc postérieurs au ix^e siècle. Quant aux attributs de ce dieu, le serpent a, parmi eux, une importance capitale : c'est de lui qu'on s'occupera principalement, les autres n'étant que des attributs d'emprunt, en quelque sorte.

L'Esculape le plus primitif auquel nous puissions remonter dans les traditions grecques, *n'était pas un dieu-médecin, mais un dieu de la Terre ; c'est à ce titre qu'il était accompagné du serpent et que cet emblème lui est resté*. Plus tard seulement, il devint dieu-guérisseur et on le considéra dès ce moment comme fils d'Apollon, bien à tort, puisque c'est lui, au contraire, qui prêta son caractère de médecin à Apollon, dont le culte absorba le sien durant quelques siècles. A l'époque classique, Esculape reprit son individualité : ce fut alors (iv^e siècle), l'âge de son triomphe dans le sanctuaire d'Epidaure.

Il ne faut pas s'étonner de voir *Esculape-chthonien* se muer en *Esculape-guérisseur* : les incultes et les demi-civilisés établissent, en

effet, volontiers, entre l'idée de la vie, de la fécondité, surtout terrestre, et l'idée de la mort, un rapprochement qu'on ne peut que signaler ici. Cette conception a provoqué, en Grèce, chez un certain nombre de divinités, un dualisme caractéristique : Déméter, « la terre nourricière », dont la fécondité se réveille à chaque printemps, est aussi une divinité de la mort qui a des serpents pour emblèmes ; Koré, la vierge de la végétation, et sa réplique Ariane, sont souvent confondues avec Perséphone, déesse de la mort ; le culte d'Artémis, déesse de la fécondité féminine, s'identifie souvent avec celui de Perséphone ; Pallas Athénée, originairement nymphe de l'olivier, avait un caractère chthonien, comme le prouve le serpent qui l'accompagne ; par la suite, elle devint la divinité médicale Hygieia ; Hermès, enfin, en tant que dieu de la fécondité, a été de tout temps un dieu de la mort (psychopompe), ayant des serpents comme attributs.

Le serpent n'est donc point auprès d'Esculape, comme le croit Pline, le symbole de la santé, parce qu'il rajeunit en changeant de peau, mais au contraire un animal chthonien, consacré à une divinité infernale, en raison de ses habitudes souterraines et peut-être des accidents mortels qu'occasionne parfois sa morsure.

Ce n'est pas tout. On sait aujourd'hui, de façon péremptoire, que l'animal qui accompagne une divinité humaine à titre de compagnon, de victime ou d'ennemi, n'est le plus souvent que le prédécesseur de cette divinité. On doit donc admettre que, dans la Grèce archaïque, il y eut à un moment donné des cultes locaux voués au dieu-serpent, comme dieu souterrain, cultes qui s'incorporèrent très tôt avec ceux de la fécondité terrestre, source de toute vie. Ce ne sont point là, d'ailleurs, des vues de l'esprit. Arthur Evans, dans ses récentes fouilles de Knosse, en Crète, a mis au jour des statuettes minoïennes (dites de la déesse aux serpents), où il a proposé de voir des effigies de la déesse-mère : il faut faire des réserves sur cette identification, car ce ne sont peut-être que des prêtresses ou encore des victimes consacrées d'un culte où le Serpent, en tant que dieu-animal, jouait le premier rôle.

On sait qu'à Delphes, la déesse-terre, Gaïa, était unie au dieu-serpent, Python. Il est indubitable qu'Esculape anthropomorphe est le successeur d'un ancien dieu-serpent, qui pouvait posséder déjà sous cette forme quelque vertu thérapeutique.

C'est, en effet, sous la forme ophidienne, que le dieu Esculape était communément adoré à Epidaure par les malades ; les prêtres élevaient un grand nombre de serpents qui, dans les sacrifices divinatoires et curateurs, servaient de victime-dieu ; on les lâchait également la nuit dans l'abaton du sanctuaire, où les malades étaient couchés pêle-mêle, afin d'agir par suggestion et contact magique sur l'imagination de ces malheureux.

On n'a pas à montrer ici les mécanismes par lesquels a pu s'opérer la transformation du dieu-serpent en dieu-humain ; toutefois, le mythe d'Esculape, d'après Hésiode, Pindare et Apollodore, montre que ce dieu naît du meurtre sacrificiel d'une victime hu-

maine (sa mère Coronis est tuée par Artémis). C'est aussi un thème mythique fréquent, que la mort (sacrificielle) exalte la victime jusqu'à la diviniser (Esculape meurt foudroyé par Zeus et le voilà devenu dieu) ; mais pour cela, il faut admettre que, *dans le culte d'Esculape-serpent, un sacrifice humain fut substitué au sacrifice animal* durant une certaine période. On sait, du reste, que les sacrifices humains durèrent très tard en Grèce où ils étaient courants. La conception de l'*Esculape-éphèbe*, dont la statue trouvée à Epidaure se trouve actuellement au musée d'Athènes, prend son origine, à notre avis, dans l'identification du dieu avec la jeune victime humaine qu'on lui sacrifiait parfois.

Passons aux autres attributs. La *bandelette* qui entoure la tête d'Esculape (voir les statues du musée de Berlin et du musée d'Athènes), et la *couronne de laurier* (vase trouvé en Béotie et déposé au musée d'Athènes), sont des insignes sacerdotaux prouvant que *le dieu a dû être confondu avec son prêtre*, véritable hypostase en qui il s'incarnait au cours du sacrifice. L'image de l'Esculape âgé concilie donc, sous une forme unique, le mortel habile guérisseur dont parle Homère et le prêtre divinisé plus tard par le culte.

Le *chien* est, comme le serpent, en rapport avec le caractère infernal du dieu (cf. Kerbéros) : on sacrifiait des chiens à Hécate, déesse de la mort. D'ailleurs, à Epidaure, ces deux animaux jouaient un certain rôle thérapeutique : ils guérissaient les ulcères en les léchant. De nos jours, notamment en France, la salive du chien passe pour activer la cicatrisation des plaies.

Le *coq* était un attribut d'Apollon comme dieu solaire : c'est de son alliance temporaire avec lui qu'Esculape le tient, en même temps que le *bâton (magique)*, semblable à celui qu'Apollon donna à Hermès. De plus, le chant du coq repoussait les mauvais esprits nocturnes, et, par suite, ceux de la maladie, d'où son rôle près d'Esculape.

Le *culte du coq, comme dieu local*, est préhistorique en Crète ; il fut absorbé plus tard par celui du Zeus crétois et donna quelques éléments à celui d'Apollon. Sur un sarcophage de Clazomènes (VII^e siècle), on voit déjà un personnage flanqué de deux coqs et de deux chiens : serait-ce là un prototype d'Esculape chthonien ?

Le *bélier* est un emblème emprunté par Esculape à Apollon-Karnéios, dieu des pâturages, identifié avec le devin Karnos, « le cornu » (son prêtre), qui se confond lui-même avec le héros Krios, le bélier, hypostase de la victime animale primitive.

Quant à l'objet rond que tient parfois Esculape dans sa main, ce n'est *ni une pomme de pin, ni un œuf*, comme le veut M. Kern, mais très probablement *le spathe du palmier* (L. Siret), dont le culte fleurit dans les îles et en Grèce à une haute époque et peut-être grâce à des influences asiatiques (?). Ce culte agraire se serait très vite confondu avec ceux d'un certain nombre des divinités agricoles et chthoniennes, dont nous avons parlé plus haut : Déméter, Gaia, Artémis, Esculape, etc. A notre avis, la signification de cet

attribut, difficile à déterminer, n'est pas claire et demande d'autres recherches.

Voilà donc, d'après les croyances primitives, l'origine très humble du dieu de la médecine et celle de ses attributs. Æsculape symbolisait, aux âges lointains, de beaucoup moins belles choses que celles qu'on a cru voir en lui plus tard et de nos jours : c'est que les dieux sont comme les sociétés : ils s'améliorent avec le temps, du moins on le prétend.

D^r H. DROUET (Paris).

L'allaitement dans l'art, (XIX 730). — Le D^r P. NOURY (de Rouen) a bien voulu nous transmettre le curieux document ci-dessous :



Isis et Horus.

Ce bas-relief du Temple de Sèti 1^{er}, à Abydos, est une représentation des plus anciennes (environ 1300 ans avant J.-C.) de l'allaitement dans l'art.

Chronique Bibliographique

MARCEL FOSSEYEUX. — *Inventaire des objets d'art appartenant à l'Administration générale de l'Assistance publique*. Berger-Levrault et C^e, édit. Paris-Nancy.

Nous avons eu tous l'occasion, au cours de notre séjour dans les hôpitaux, de voir et souvent d'admirer mainte œuvre d'art exposée en une salle de ces établissements. Quelques curieux en ont vu davantage.

Qui de nous pourrait tout connaître de ces collections considérables de l'Assistance publique ? Grâce à l'auteur de cet ouvrage, nous aurons, tout au moins, le catalogue complet de ces richesses et nous saurons où les trouver, lorsque l'envie nous prendra de les contempler, ou que la nécessité d'un travail en train nous y poussera.

De très belles reproductions ornent ce volume et en font un petit musée, où se rencontrent les portraits de médecins et de chirurgiens, ceux de fondateurs d'hôpitaux ou de supérieurs d'ordres religieux, des pots à pharmacie de réelle beauté, des mortiers, des feuilles d'artistiques antiphonaires, etc.

Ce livre trouvera sa place dans toutes les bibliothèques d'amateurs, de curieux, de fidèles du Vieux-Paris, de médecins érudits... et dans bien d'autres.

LOUIS FIAUX. — *Armand Carrel et Emile de Girardin*. Paris, Marcel Rivière et C^e, édit., 1912.

Curieuse contribution à l'histoire d'un duel célèbre, qui appuie, sur des documents mal ou pas utilisés jusqu'à présent, sur une confrontation minutieuse des textes et sur une analyse psychologique approfondie, une version toute nouvelle de la querelle qui mit aux prises le directeur du *National* et celui de la *Presse*. Notre confrère FIAUX a fait là œuvre de sagace historien et a fait ressortir de belle façon la noble figure d'Armand Carrel.

Comment on édite un livre. Paris, H. Daragon, éditeur.

Ceci est, comme le dit un sous-titre, le guide à l'usage des personnes qui se proposent de publier leurs travaux.

L'ouvrage est clair et complet, étudiant tour à tour les conventions avec l'éditeur, le manuscrit, le format, le papier, les corrections typographiques, l'illustration, etc., etc. Suivent les lois et arrêts, afférents à la matière. Cette simple et incomplète énumération montrera l'utilité de cette publication aux professionnels, comme aux écrivains occasionnels.

H. B.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

LAGLEYZE (D^r Pierre), *Du Strabisme*. Paris, Jules Rousset, 1913.
Prix : 15 francs.

TOURNEUX (Maurice) et VITRAC (Maurice), *Mes Loisirs*, par S.-P. HARDY ; journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance (1764-1739), publié d'après le manuscrit inédit de la Bibliothèque nationale. Tome I^{er} (1764-1773). Paris, Alphonse Picard et fils, 1912. Prix : 7 fr. 50.

GAUTHIER (Léon), *Fragments de correspondance de Jacques COITIER*, médecin de Louis XI (Extrait du *Bulletin de la Société française de l'Histoire de la médecine*). Paris, 1912.

DELBET (Paul), *Traitement de l'hypertrophie prostatique par la prostatectomie périnéo-trans-urétrale*. (Extrait du *Paris chirurgical*, avril 1911). A. Maloine, Paris.

CHAVANIS (D^r André), *Histoire de la guérison d'un aveugle-né*. (Observation du docteur Moreau). Saint-Etienne, Imprimerie de la Loire républicaine, 1912.

JEANSELME (D^r), *Une Mission médicale en Extrême-Orient, 1898-1900*. Paris, J.-B. Baillière et fils, novembre 1912.

HENRIOT (Emile), *A quoi rêvent les jeunes gens*. Paris, Honoré et Edouard Champion, 1913.

DROUET (Joseph), *L'Abbé de Saint-Pierre ; l'homme et l'œuvre*. Paris, Honoré Champion, 1912.

BONHOURE (G.), *Le Collège et le lycée de Vendôme (1623-1910)*. Vendôme, imprimerie Launay et fils, et Paris, librairie A. Picard et fils, 1912.

CLARY (D^r Edmond), *Léon Gambetta. Souvenirs d'enfance et de jeunesse*. Cahors, A. Coueslant, 1911.

LE FUR (D^r), *Indications du traitement médical et chirurgical dans la tuberculose rénale*. Paris, A. Poinat, 1912.

BLIND (D^r Auguste), de Paris. — I. *Les acquis pratiques de la cardiopathologie en 1911*. — II. *Artériosclérose à évolution très rapide*. Paris, l'Enseignement médico-mutuel international et le perfectionnement scientifique, 1912.

LEREDDE (D^r), *Les Règles nouvelles du traitement de la syphilis*. Paris, G. Steinheil, 1912.

KUNEL (Maurice), *Baudelaire en Belgique*. Paris, Schleicher frères, Mons (Belgique), A. Harvengt, 1912.

BIDON (D^r H.), *Le Délire de rêve*. Marseille, Imprimerie Marseillaise, 1912.

COLLÉ (Charles), *Journal historique inédit, pour les années 1761 et 1762*, publié sur le manuscrit original et annoté par Ad. Van Bever, avec la collaboration de G. Boissy. Paris, Mercure de France, 1911.

LENOTRE (G.), *Bleus, blancs et rouges*. Paris, Perrin, 1912.

DUPARCHY-JEANNEZ (M.), *Essai de graphologie scientifique*. Paris, Albin Michel.

MYLÈS (Henri), *Instantanés d'Extrême-Asie*. Paris, Sansot, 1913.

JACQUETTY (D^r G.), *Etude statistique de la criminalité juvénile en France*. Thèse de Lyon, 1912. Paris, Maloine.

FRIBOURG-BLANC (D^r André), *Contribution à l'étude de l'enfance coupable*. Thèse de Lyon, 1912, Paris, Maloine.

TRIBAULT (D^r J.), *Des hémorragies méningées du nouveau-né ; étude clinique et médico-légale*. Thèse de Lyon, 1912. Trévoux, imprimerie Jules Jeannin, rue du Port.

WELSCH (D^r René), *Contribution à l'étude de la docimase hépatique*. Thèse de Lyon, 1912, Trévoux, Jeannin.

FLEISCHMANN (Hector), *Une maîtresse de Victor Hugo*. Librairie Universelle, Paris.

GUIL (René). I. — *Œuvre*. — II. *Diré des Sangs*. — III. *Les Images du monde*. Tome I^{er}. Paris, Eugène Figuière et C^o, 1912.

PERSY (D^r Paul), *Les Sonnets de l'or (1903-1912)*. Le Mans, Bendoritter, 1912.

CHALON (Jean). *Les Arbres-Fétiches de la Belgique*. Anvers, J.-E. Buschmann, 1912.

HAIN (Lucien) et WICKERSHEIMER (Ernest), *Les collections artistiques de la Société de Chirurgie de Paris*. Paris, Masson et C^o (1908).

RENARD (F.), *L'isolement des maladies contagieuses à Londres* (thèse). Valence, Ducros et Lombard, 1912.

CAMORS (Maurice), *Les Etats seconds dans l'Armée* (thèse). Lyon, J. Prudhomme, 1912.

DRIVON (D^r Jules), *Miscellanées médicales et historiques*. Notes pour servir à l'histoire de la médecine à Lyon. — Lyon, H. Gabrion, 1912.

PARKYN (D^r Herbert A.), M. D., C. M., *Auto-suggestion*. Bruxelles, Paul Nyssens, 1905.

TUSSAU (D^r), *Noblesse future*. Paris, *Paris-Revue*, 1913.

CHAUVÉRON (Pierre de), *Le Procès de M^{me} Lafarge*, discours prononcé à l'ouverture de la conférence des Avocats, le 10 décembre 1910. Paris, Alcan-Lévy, 1911.

HOLLIER (D^r Robert), *La Peur et les états qui s'y rattachent dans l'œuvre de Maupassant*. Lyon, Imprimeries réunies, 1912.

JOVY (Ernest), *Pascal inédit, V : Notes pathologiques sur Pascal et son entourage*. Vitry-le-François, 1912.

Casanova à Paris ; ses séjours racontés par lui-même, avec notes, additions et commentaires de Gaston CAPON. J. Schemit, Paris, 1913.

VILLEY (Pierre), *Montaigne*. Librairie Plon (1 fr. 50).

GUILLON (E.), *Napoléon*. Librairie Plon (1 fr. 50).

Le Co-Propriétaire, Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Hygiène et Tématologie sociales

La destruction des centres lépreux en Chine.

par M. le D^r J.-J. MATIGNON (*de Châtel-Guyon*),

Ex-Attaché à la Légation de France, à Pékin.

Pour beaucoup de nos compatriotes, depuis que les « Jeunes-Chine » ont réalisé le « chambardement » dans la Terre Fleurie, fait table rase du passé, par l'institution du régime nouveau inspiré des « Immortels Principes », leur pays a dû entrer dans la voie du progrès, et c'en est fini des procédés barbares qui avaient fait frémir notre jeunesse : supplice des dix mille morceaux, survivance du cannibalisme, dont j'ai rapporté ici même des exemples fort instructifs.

Or, ces « Jeunes-Chine » me semblent, pour l'heure, avoir surtout réussi à créer le gâchis et l'anarchie : cependant qu'étaient pourvus de grasses prébendes les hommes du « parti » qui, jadis, eussent été de vulgaires portefaix, sinon — pour quelques-uns d'entre eux au moins — pensionnaires de prisons.

Les scènes de sauvagerie qui viennent, par ordre des autorités, de se passer tout récemment à la frontière du Tonkin, à Nan Ning, permettent de supposer que l'« esprit nouveau » n'a pas totalement fait dépouiller le « vieil homme », et que la barbarie ancestrale, dont j'ai eu tant de preuves, est encore solidement ancrée chez ces novateurs : à moins que ce ne soit façon à eux, en matière d'hygiène, de pratiquer ce qu'on a appelé la « manière forte », laquelle, entre les mains des Américains, donna de si beaux résultats à Cuba et à Manille (1).

Dans tous les cas, voici une méthode de destruction des centres lépreux, qui relève moins de l'hygiène que de la tématologie sociale.

Depuis des années, aux abords de la ville de Nan Ning, capitale du Kouang Si, vivaient une quarantaine de lépreux, dont personne — les autorités surtout — ne s'occupait. Les missionnaires français

(1) Les Américains se sont contentés de détruire beaucoup d'immeubles insalubres, mais ils ont toujours été respectueux de la vie de leurs protégés.

les secouraient un peu : la mendicité, la vente de sandales de paille et de tresses de faux cheveux, faisaient le reste.

Les missionnaires eurent l'idée de construire pour eux une petite léproserie. Nombre d'habitants aisés de Nan Ning promirent leur appui financier, trop heureux d'aider à débarrasser la ville de ces voisins gênants et importuns. Le gouverneur de la province lui-même sembla donner son assentiment à cette œuvre d'hygiène publique et d'humanité.

Les « Jeunes-Chine » — comme tous les « Jeunes Quelquechose » d'ailleurs — sont, malgré leurs protestations, beaucoup plus xénophobes que les « Vieux ». Froissés de cette ingérence étrangère, en matière d'hygiène sociale, ils se mirent en devoir de retourner l'opinion, et contre les missionnaires, et contre leurs protégés. Des affiches placardées dans Nan Ning présentèrent les lépreux comme une engeance rejetée par le Ciel et qu'il était impie de secourir. Pourquoi employer inutilement de l'argent pour les nourrir ? Le gouverneur du Kouang Si ne sait où trouver de l'argent pour ses troupes ; les missionnaires ne feraient-ils pas mieux de venir en aide au gouvernement que de bâtir une léproserie ? Et, en ville, on commence à parler ouvertement du massacre des lépreux, comme d'une œuvre de salubrité publique !

Inquiets, les missionnaires s'adressent au gouverneur de la ville, qui endort leurs craintes, approuve les projets de léproserie, et, pendant ce temps, fait creuser, sur le champ de manœuvres, une fosse de 2 à 3 mètres de profondeur. La fusillade et la crémation des lépreux vont parachever l'œuvre de salubrité publique.

Les documents qui suivent sont extraits d'une longue lettre, publiée dans le *Bulletin du Comité de l'Asie française* (mars 1913), et leur authenticité n'est pas discutable.

Nous étions donc pleins de confiance, quand ce matin — 14 décembre 1912 — nous fûmes renversés par cette nouvelle : « Le village des lépreux a été, au point du jour, entouré par les soldats ; tous ont été massacrés. »

Aussitôt, nous envoyâmes aux informations et voici les horribles détails que nous venons d'apprendre. Plus de cent soldats encerclaient le village et aucun lépreux ne put s'échapper. Comme un troupeau chassé vers l'abattoir, ils furent poussés vers le champ de manœuvres, vers une fosse soigneusement préparée. Une épaisse couche de bois couvrait le fond de ce trou. Une échelle était disposée pour y descendre. Un à un, les femmes forcées de porter leurs enfants, les lépreux descendirent la fatale échelle, s'assirent sur le bûcher. Puis le mot de : Cha, « tue » retentit. Les fusils plongèrent à bout portant. Du pétrole fut versé en abondance et une gerbe de feu annonça à la ville la victoire de nos lettrés.

Pour achever l'œuvre de stérilisation du foyer lépreux, on pourchassa les rares malades qui auraient pu échapper à la fusillade. Je crains fort que l'appât du gain n'ait fait faire aux chasseurs des diagnostics erronés !

Quant au gouverneur de Nan Ning, loin de se laver les mains, il se déclare particulièrement satisfait de la monstruosité qu'il vient de faire commettre par ses subordonnés.

Moi, Tan Hao Ming, écrit-il dans une proclamation, afin de porter ceci à la connaissance du peuple. Les lépreux commettent des excès abominables et sont redoutés de tout le monde. Ils profitent de leur maladie pour molester les habitants du village, violer leurs femmes, leur arracher de l'argent. Le récit de ces crimes fait dresser les cheveux sur la tête. J'en ai référé au Président de la Province, qui, par un ordre secret, m'a commandé de saisir et de tuer tous les lépreux de la ville de Nan Ning. Aussitôt, j'ai fait creuser une grande fosse, arrêter et exterminer tous les lépreux. Ainsi nous serons délivrés à jamais de la contagion. Je me suis assuré de l'approbation universelle.

Notez que nous sommes à l'aurore du Régime nouveau. Que sera-ce, le jour où des rhéteurs auront, par leur grande éloquence, fait connaître au Peuple souverain les bienfaits de la haine et de la lutte des classes ?

En 1900, j'avais frémi d'horreur devant les atrocités des Boxers, lesquelles trouvaient un semblant d'excuse dans l'éveil du patriotisme chinois et la haine anti-étrangère. Nous avions subi nos maux, considérant les Chinois d'alors comme des êtres primitifs et insuffisamment évolués. Mais ces « Jeunes-Chine », qui doivent transformer leur pays, le doter de la civilisation moderne, le mettre sur le pied d'égalité avec les nations occidentales, ne trouvez-vous pas qu'ils ont la main un peu lourde et que ces conservateurs d'hier sont, tout à coup, du fait du changement de régime, devenus des radicaux, dont la « manière forte » doit s'appeler « barbarie », à moins que, malgré leur nouvelle étiquette, ils ne soient restés un tantinet des sauvages ?

Superstition annamite.

Il existe, en Annam, une crainte superstitieuse, qui fait commettre souvent des actions inhumaines, et qui est relative à la naissance des enfants. M. LÉVAN-PHAT, dans son livre, *la Vie intime d'un Annamite de Cochinchine et ses croyances vulgaires*, nous fait à cet égard de bien curieuses révélations :

... On croit que la naissance, dans une maison, d'un enfant dont la conception a eu lieu ailleurs, porte malheur au propriétaire de l'immeuble, et qu'en revanche la mort d'un locataire lui fait venir la bonne santé. Aussi, pour éviter un malheur imaginaire, n'hésite-t-il pas, dans son égoïsme, à en créer un autre, en mettant impitoyablement à la porte les malheureuses femmes souffrant des douleurs de l'enfantement. Celles-ci, alors sans gîte, comme les bêtes fauves, cherchent, pour leur délivrance, un buisson, une élévation de terre ou une hutte, émergeant au milieu des marécages, abandonnée par des gardiens de buffles. Dans certains centres même, il est parfois difficile de trouver un logement, quand on a avec soi une femme enceinte.

Voilà un débouché pour Cochon, quand il se trouvera à court de besogne chez nous !

Histoire de la Médecine

A propos d'un certificat médical de 1599, concernant le « mal français » en Corse.

par M. le D^r A. BARTET.

Au cours de recherches personnelles, extra-médicales, entreprises il y a déjà quelques années dans les archives de la préfecture d'Ajaccio, un de mes amis corses a découvert un document, dont l'âge vénérable et le sujet auquel il se rapporte lui inspirèrent l'idée de le copier et de le garder, par pure curiosité personnelle. Puis, ces derniers temps, voyant que je m'intéressais à l'histoire médicale de la Corse, il a bien voulu me le communiquer et m'autoriser à l'offrir à la *Chronique médicale*, pensant que cet écrit aurait ainsi le double avantage d'être sauvé de l'oubli et d'intéresser les curieux du passé. Je transcris d'abord ici la pièce en question, certificat d'un médecin du XVI^e siècle, dont la lecture indiquera l'objet et la cause, et je la ferai suivre d'une analyse que sa teneur m'a suggérée.

A di 30 aprile 1599.

In fede, io Cesare Fazi... (1) affermo aver corato, alli mesi passati, Tognò Maria di Pietro della Campana d'Orezza « del mal francese » quale per la poca commodità sia del luoco, sia anco dei medicamenti no resto libero di detta sua infirmità. Pero dico et affermo non poterse conveniamente curarse di detta malatia si no se ne va a Genova, solo luoco dove se posse commodamente curare. Et in fede ho fatto la presente di mia propria mano.

Cesare Fazi.

(Archives de la Corse, 1599, chemise 157.)

Ce qui veut dire en traduction libre :

Le 30 avril 1599,

Moi, César Fazi, affirme en toute conscience avoir soigné, ces mois passés, pour le mal français, Tognò Maria, fils de Pierre de Campana, d'Orezza, qui, par suite du défaut de ressources du pays et du manque de médicaments, n'est pas guéri de son affection. En conséquence, je dis et affirme qu'il ne peut se soigner convenablement de ladite maladie, s'il ne va pas à Gènes, seul lieu où il puisse suivre comme il faut un traitement approprié. En foi de quoi j'ai établi le présent certificat de ma propre main.

César Fazi.

Plusieurs choses nous frappent dans cet écrit.

I. — L'expression de *mal français*, sous laquelle la syphilis serait encore désignée dans beaucoup d'endroits de la Corse, et particu-

(1) Ici, un mot qui n'a pu être déchiffré sur le papier jauni, *medico* probablement.

lièrement dans l'intérieur de l'île ; II. — le fait de voir étalé au plein jour aussi librement un pareil diagnostic.

Il ne semble pas, *a priori*, que notre confrère du XVI^e siècle ait eu un grand respect du secret professionnel : mais il est, surtout, probable, qu'à cette époque les habitants de l'île, toujours en lutte plus ou moins ouverte avec Gênes, ne faisaient pas ce qu'ils voulaient. Ils devaient compte de leurs actes aux occupants de leur pays : quitter l'île, notamment, devait être une véritable faveur, qu'on n'obtenait que sous les raisons les plus plausibles. Je crois en trouver la preuve dans ce que le présent certificat a été découvert dans les Archives de la préfecture de la Corse, ce qui semblerait bien montrer que l'approbation du gouverneur génois était indispensable. De là, dans le cas actuel, comme il s'agissait pour le malade d'une autorisation des plus importantes pour sa santé, la nécessité pour le médecin de parler franc, de dire crûment ce qu'il en était, afin d'être certain de la réussite de l'entreprise. A moins encore qu'il ne faille voir, dans cette déclaration médicale, une idée prophylactique analogue à celle qui nous met en demeure, de nos jours, de déclarer obligatoirement certaines maladies contagieuses. (Il y aurait peut-être là quelques recherches à faire dans les règlements sanitaires ou autres de l'époque.)

III. — Demandons-nous enfin si le *mal français*, en Corse, peut être attribué aux troupes françaises qui ont occupé l'île au XVI^e siècle, quarante ans environ avant la date de l'établissement du présent certificat. *Cela peut être discuté.* La Corse, acquise définitivement à la France par le ministre Choiseul, en 1768, avait été occupée auparavant par nos troupes, à titre temporaire, à plusieurs reprises : 1^o de 1553 à 1559, sous Henri II, où c'est un Corse lui-même et un des plus considérés par tous ses compatriotes, SAMPIERO (de Bastelica), couramment appelé SAMPIERO-CORSO, qui avait poussé le roi de France, sous lequel il servait, à occuper l'île et à l'incorporer à son domaine, pour en chasser définitivement les Génois, ses mortels ennemis. Le traité de Cateau-Cambrésis restitua la Corse à Gênes. On sait ensuite que Sampiero ne désarmant pas, et abandonné par tous les princes auxquels il demanda des secours, continua seul la lutte, de 1564 à 1567. Gênes ne put en triompher qu'en le faisant assassiner, non loin d'Ajaccio, près d'*Eccica-Suarella*, par son propre écuyer, au cours d'un combat, dans une embuscade qu'on lui avait tendue. Il avait alors près de 70 ans : 2^o de 1737 à 1769, la France fit encore quatre expéditions en Corse pour le compte de Gênes, se contentant surtout d'occuper certaines places du littoral et cherchant, par ailleurs, à rétablir la concorde entre les Corses et les Génois. Enfin, le 15 mai 1768, ces derniers, par le traité de Versailles, cédèrent la Corse à Louis XV : depuis cette époque, après d'assez nombreuses vicissitudes, et même une occupation anglaise de deux ans (1794-1796), l'île fait partie intégrante du territoire français.

Est-il prouvé par les premières dates (1553-1559) de l'arrivée des

Français en Corse (celles qui nous intéressent le plus dans le cas présent), que ce sont eux qui y ont importé le mal qui porte leur nom ? Rien n'est moins sûr, pour la bonne raison que l'incertitude règne toujours, je crois, sur la date d'apparition de la syphilis et sur l'endroit où elle a pris naissance ; que les guerres d'Italie sont l'époque à laquelle ce mal a commencé à se répandre et à être connu ; que si les Italiens lui ont appliqué le nom de « mal français », nous n'avons pas hésité non plus à l'appeler *mal napolitain* : enfin, pendant les guerres d'Italie, des documents dignes de foi (Xavier POLI, lieutenant au 45^e régiment d'infanterie, *Histoire militaire des Corses au service de la France*) prouvent surabondamment qu'on trouvait des Corses servant en Italie dans les célèbres *bandes noires* des Médicis : c'est en Italie que les Français remarquèrent les Corses, et c'est à cette époque qu'eux-mêmes commencèrent à venir s'enrôler sous les drapeaux des rois de France, qui les apprécièrent fort.

Jusque sous Louis XIII, des régiments corses sont au service de la France et arrivent à mériter les mêmes faveurs que les meilleurs régiments de notre ancienne armée : tel, par exemple, le droit d'avoir l'enseigne blanche. De même, leurs chefs sont honorés des plus hautes faveurs : la conduite de Sampiero, au siège d'une des places fortes du midi de la France, lui valut le droit de porter une fleur de lys dans ses armes. Son fils, Alphonse-Jérôme d'ORNANO, fut maréchal de France et colonel général de l'infanterie corse : de même, le fils de celui-ci, Jean-Baptiste d'ORNANO, comte de Montlaur. Et puisque j'ai parlé d'Alphonse d'Ornano, j'ajouterai qu'Henri IV le nomma encore gouverneur de Guyenne. Il fut élu maire de Bordeaux en 1599. Il eut l'occasion de déployer dans ces fonctions, de 1604 à 1608, au cours d'une épidémie de peste qui désola la ville, un courage et des qualités d'administrateur qui furent fort remarqués (1).

En définitive, à mon avis, il est possible que les troupes d'Henri II aient introduit en Corse le mal français vers le milieu du XVI^e siècle ; mais, étant données les *relations séculaires antérieures* de l'île avec l'Italie, il est tout aussi plausible, sinon plus, que les Corses aient contracté ce mal dans la péninsule, ne serait-ce qu'à l'époque des guerres d'Italie, antérieure de plusieurs années à celle de la première occupation française.

(1) Tous les services publics étaient en souffrance ; le Parlement fuyait de la ville. Le m^l d'Ornano et le cardinal de Sourdis restèrent au milieu des dangers et se prodiguèrent en secours. D'Ornano se multiplia ; il parcourait la ville en tous sens, entraît à cheval dans les cours des hospices encombrées de malades et vivait sans cesse au milieu des pestiférés, leur prodiguait les secours de parole et de son argent, et soutenait le moral de la population par le calme de son caractère. Aussi, toutes les bouches louangeaient son nom et sa seule présence relevait le courage des affaiblis. (Charles MORIONNEAU, *Tombeaux des maréchaux d'Ornano*, Paris, 1895, pp. 4 et 5).

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle

Préparation
Ferrugineuse

PARFAITEMENT ASSIMILABLE
et ne provoquant pas la Constipation

EUGÉINE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
Dose : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant ou après le repas.

Echantillon Franco à M^{rs} les Docteurs

sur demande adressée

à MM. G. PRUNIER & C^{ie}

6, rue de la Tacherie, PARIS.

GLYCO-PHÉNIQUE
du D^r DÉCLAT
Antiseptique puissant, Hygiène de la
Toilette, de la Bouche, Pansements, etc.
Paris, 6, Rue de la Tacherie.

SIROP PHÉNIQUÉ
du D^r DÉCLAT
Toux, Rhumes, Grippe, Bronchite,
Phtisie, Coqueluche, etc.
PARIS, 6, Rue de la Tacherie.

Informations de la « Chronique »

Le poète des poitrinaires.

On a récemment exhumé (1) les fameux vers, bien oubliés aujourd'hui, quoiqu'ils figurent dans toutes les anthologies, d'un poète mort jeune, mais qui, contrairement à la légende, ne succomba pas au mal qu'il a chanté :

*Fatal oracle d'Epidaure,
Tu m'as dit : les feuilles des bois
A tes yeux jauniront encore,
Mais c'est pour la dernière fois.*

Charles-Hubert MILLEVOYE avait eu, dit son premier biographe (2), une enfance débile, mais « entourée de soins, qui lui permirent de supporter les fatigues de l'étude ».

À trente ans, il éprouvait les fatigues de la vieillesse. Sa santé chancelante le contraignit à quitter Paris et il vint chercher le repos et le calme dans un petit hameau voisin de la forêt de Vincennes.

On croyait alors que les émanations des troupeaux étaient salutaires aux poitrines affaiblies... Transfuge des salons et de la capitale, le poète élégant venait chaque nuit reposer sous le chaume des pâtres.

Toujours triste et languissant, Millevoye se retira dans une campagne, près du lieu de sa naissance : c'est là qu'il vit une jeune et charmante fille, dont la grâce et la beauté le conquièrent et qui devint sa femme ; il en eut un fils.

Le bonheur venait enfin ; la santé du poète était meilleure ; il renaissait à la vie, quand un accident remit tout en question : une violente chute de cheval, qui détermina une fracture du col du fémur, réveillait la diathèse assoupie et, à dater de ce moment, l'auteur de la *Chute des feuilles* ne fit que décliner.

À la fin du printemps de 1816, écrit l'auteur précité, il retourne à Paris : sa faiblesse se manifeste chaque jour davantage ; sa cécité était complète ; un soir, il prie sa femme de lui lire un passage de Fénelon. Il écoute attentivement, lui prend la main, la presse longtemps, penche la tête, soupire ; la lecture continue : il ne l'entendait plus !

Ainsi s'éteignit, à 34 ans, celui qui murmura, dit-on, à ses derniers moments, ce vers qui nous éclairerait sur la pathogénèse de son mal, si les poètes disaient toujours vrai :

Femmes, par qui je meurs, vous à qui je pardonne !

(1) À la suite de la publication d'une thèse de doctorat ès lettres, de M. Pierre LABOÛÉ, sur la vie et l'œuvre de Millevoye.

(2) M. de Pongerville.

Le poète de l'Imagination.

C'est à DELILLE que nous entendons faire allusion : Delille, dont on aurait dû fêter le centenaire le 1^{er} mai, s'il jouissait encore, de nos jours, de la célébrité dont il connut, de son vivant, toutes les caresses.

Comme le dit un de nos confrères de la grande presse (1), l'auteur de l'*Imagination*, dans lequel il célébrait la faculté qui lui manquait le plus, ne connut que les heures de gloire.

On ne peut dire qu'il eut à souffrir de sa situation de fils naturel. Elle contribua, au contraire, à intéresser en sa faveur. Il reçut... les premiers sourires de la fortune dès son premier poème, consacré à exalter les bienfaits de l'invention d'un bras artificiel par un certain M. Laurent !

A la vérité, quelques-uns de ses vers devaient lui coûter beaucoup de peine, avec cette théorie qu'il eût été déshonoré en appelant les choses par leur nom. Avait-il, par exemple, à parler d'un miroir, d'une glace, il cherchait de savants détours :

Et le sable, dissous par des feux dévorants,
Pour les palais des rois brille en murs transparents...

Avait-il à parler du thé ? Jamais il n'eût consenti à employer ce terme. Il écrivait :

Le feuillage chinois, par un plus doux succès,
De nos diners tardifs corrige les excès.

Le café devient « la fève de l'Arabie », la charrue « le soc de Triptolème ». Une fois, cependant, dans un de ses poèmes du genre descriptif, consacré aux règnes de la nature, il ne put éviter le mot de « puceron ». On imagine avec quelle héroïque résignation il l'accepta, après lui avoir vainement cherché un équivalent. Du moins, corrigea-t-il la vulgarité du mot par la pompe qu'il mit dans ses souvenirs des mœurs de cet insecte :

Le puceron n'a point d'épouse ni d'époux,
Et, de son chaste lit dérochant le mystère,
Sans connaître l'hymen, a le droit d'être mère.

Et c'est ainsi sans cesse, et le « chaste lit du puceron » n'est pas sa plus belle trouvaille.

On ne peut guère parler de Delille sans dire un mot de celle qui porta son nom, de par les lois de l'hyménée. Si elle prit soin de son illustre époux, elle eut de singulières façons de lui témoigner sa sollicitude. On a conté beaucoup d'anecdotes à ce sujet. Contentons-nous de retenir celle-ci, que nous devons à un de nos confrères, le D^r Max-Simon.

A table, M^{me} Delille plaçait, à portée de son mari, la carafe d'eau, mais le vin était tenu à suffisante distance. Le lait des vieillards n'é-

(1) Frolo, *Petit Parisien*, 25 avril.

taut pas laissé à la discrétion du poète. Certes, il n'en eût point abusé, mais l'intendante de ses privations (comme disait Saint-Lambert de M^{me} d'Houdetot) aimait à lui rappeler sa dépendance. Une fois, pourtant, il était parvenu à saisir la bouteille, mais il sentit aussitôt une main tomber assez rudement sur la sienne, et, en même temps, M^{me} Delille s'écriait : « Ah ! Monsieur, je vous prends sur le fait, vous êtes convaincu... »

— Oui, dit-il, en se frottant le poignet, et atteint. »

Tendresse ou despotisme, et probablement l'un et l'autre, M^{me} Delille ne voulait point que son mari dinât en ville, — sans elle, s'entend.

« Vous acceptez tout ce qu'on vous offre, vous buvez du vin pur, vous vous rendez malade, et puis il faut que je vous soigne ! Il vaut infiniment mieux dîner chez vous sobrement. »

C'était le langage de la sagesse : mais combien peu, même sans être poètes, savent l'entendre ?

Trait d'honnêteté.

La vente récente du château de Chenonceaux nous autorise à évoquer le souvenir d'un chimiste, dont le nom fut prononcé, lors d'un procès intenté, pour trafic de décorations, au gendre d'un Président de la République.

Un de nos collègues a conté (1) sur PELOUZE, le chimiste dont il s'agit, une anecdote qui vaut d'être relatée.

Dans sa jeunesse, Pelouze n'était pas riche et faisait la fête. Un jour de mardi gras, il tâta le fond de ses poches : plus un sou ! Une idée lumineuse lui vint, et, avec un autre étudiant, il pénétra chez un pharmacien, qui lui parut avoir une tête de brave homme : « Tenez, Monsieur, lui dit-il, regardez cette petite formule, elle pourrait vous rendre service ; je vous la vends cent sous, de quoi louer un costume pour courir au bal. » Le pharmacien examina, conclut le marché et demanda le nom du jeune chimiste.

Pelouze empocha les cent sous et oublia l'aventure. Vingt ans plus tard, l'étudiant était devenu célèbre : à un bal, plus ou moins officiel, il voit s'avancer un vieillard, à la tête vénérable, qui lui dit : « Pardon, Monsieur, ne seriez-vous pas M. Pelouze ? — Effectivement. — Ne vous souvient-il pas, à telle date, d'être entré chez tel pharmacien et de lui avoir cédé telle formule ? — Cela se pourrait, en effet, je crois m'en souvenir. — Eh bien, Monsieur, grâce à votre formule, j'ai fait ma fortune ; mais, ayant toujours espéré vous retrouver, j'ai mis votre part de côté, elle est à votre disposition. »

Ce brave homme d'apothicaire de la vieille école est mort depuis longtemps ; mais nous avons connu plusieurs de ses amis, notre propre parrain entre autres, qui tous rendaient hommage à sa droiture et à sa loyauté. L'histoire que nous venons de rapporter n'est pas pour démentir cette bonne opinion.

(1) *Bulletin du Vieux-Papier*, avril 1913

Echos de Partout

Dieu vous bénisse ! — C'est le souhait qu'il convient d'adresser à plusieurs ministres anglais, qui viennent d'être victimes de la dernière facétie de leurs ennemies, les suffragettes. Car ils ont éternué, à narines que veux-tu, ces malheureux ministres, en ouvrant leur courrier d'hier matin, où d'enragées militantes du droit de vote pour les femmes avaient fait insérer des plis chargés... de poivre et de tabac à priser.

Ces plis, portant la mention « personnelle » et non affranchis, étaient préparés de façon si ingénieuse, qu'il n'était pas possible de les ouvrir sans faire sauter poivre et tabac jusqu'à hauteur du visage. Aussi, presque tous les ministres ont-ils souffert de ces attentats sternutatoires ; l'un d'eux a même été aveuglé pendant deux heures.

Mais le fait ne se renouvellera pas, car il a été convenu qu'à l'avenir tous les plis non affranchis seraient ouverts par les secrétaires des ministres. (Le *Matin*, 8 février 1913.)

Nurses pour chiens. — Il existe en ce moment, de l'autre côté du détroit, plusieurs écoles où les femmes apprennent l'art de soigner les chiens. On leur enseigne les différentes maladies qui peuvent frapper la gent canine et c'est seulement après un stage de douze mois qu'elles sont admises à exercer leur talent de *nurse* à l'égard du meilleur ami de l'homme.

Une bonne *nurse* reçoit un salaire assez élevé. Récemment, une Irlandaise engagea une *nurse* sur le taux de 300 francs par mois.

Aux expositions canines, on voit des jeunes filles, en costume de *nurse*, donner leurs soins pressés aux animaux de valeur.

Une annonce, parue il y a quelques jours, offrait un traitement de 1.500 francs par an, toutes dépenses payées, à une experte *nurse* de chiens.

Si les pauvres cabots anglais sont aussi mal soignés par les *nurses* que le sont les petits enfants, les toutous français ne doivent pas les envier. (Revue de *puériculture*.)

Apulée médecin. — Notre maître, le professeur BRAQUEHAYE, ne se contente pas d'être un excellent chirurgien et un fervent ami des arbres ; voilà qu'il s'occupe, avec le même talent et la même ardeur, d'archéologie. Faisant appel à la compétence du R. P. DELATRE, il nous démontre qu'APULÉE a traité avec succès une entorse grave à Hammam-Lif, dont les eaux « jouissaient d'une réputation méritée ».

(Gazette médicale de Tunis.)



Suivant une tactique dont elles ne se départissent pas, les suffragettes anglaises qu'on retient dans les geoles se refusent obstinément à prendre de la nourriture. Ne pouvant vaincre leur obstination, les autorités se voient réduites à recourir à l'alimentation forcée. Grâce à l'obligeance du *Journal*, qui a bien voulu nous confier ce curieux cliché, nos lecteurs auront sous les yeux la photographie d'une de ces opérations, prise dans une prison de Londres. L'« opérée », une suffragette, maintenue par les gardiennes, reçoit l'aliment à l'état liquide, qui lui est administré par un médecin, à l'aide d'un tube à pression. C'est un document qui fait date.

Folk-lore médical

Le « Senyar ».

Ne cherchez pas à traduire, si vous n'êtes pas de Perpignan ou ses environs ; vous feriez un contresens, presque à coup sûr. Grâce à M. Charles GRANDO (1), nous allons vous tirer d'embarras.

Il existe encore, en Roussillon, sous le nom de « senyar », certaines pratiques superstitieuses, auxquelles nombre de personnes attribuent soit le don de guérir, soit celui de conjurer le mauvais sort.

Se « senyar » signifie, en catalan, se signer, faire des signes de croix. Le « senyar » consiste donc à prononcer certaines paroles, en traçant avec le pouce des signes de croix sur la partie malade. Il y a certainement un tour de main, un doigté à acquérir dans cette pratique, car le pouce doit glisser d'une manière définie, monter et descendre d'après une formule secrète.

Le « senyar » ainsi considéré devient un art, et même une science, puisqu'il suffit d'un signe de croix mal placé ou mal à propos, pour compromettre la réussite de l'opération ; c'est au moins ce qu'affirment les « saludados » (guérisseurs).

Par le « senyar » on arrive à guérir à peu près tous les maux, aussi bien ceux dans lesquels on peut admettre que le « senyar » agit à la façon d'une friction sèche ou d'un simple massage, que ceux, plus nombreux, dans lesquels l'influence bienfaisante de la suggestion et de l'auto-suggestion peut produire sur l'organisme du patient des effets assez rapides et assez heureux pour paraître miraculeux à des yeux non prévenus.

Rien ne prouvant les vertus thérapeutiques du « senyar », il est évident que ces pratiques seraient particulièrement néfastes, si elles avaient pour conséquence de priver le malade des soins médicaux. Fort heureusement, le « saludado » (guérisseur) qui pratique le « senyar » n'est généralement admis dans les familles que comme collaborateur du médecin traitant. Collaborateur que le médecin ignore ou feint d'ignorer ! Et cela nous permet de ne pas nous émouvoir autrement de pratiques qui, par ailleurs, se présentent sous un aspect assez pittoresque. A. C.

La fin d'un préjugé.

On sait qu'il est dangereux de s'abriter sous les grands arbres isolés lors d'un orage, ceux-ci attirant la foudre. On croit plus communément que les sapins (arbres résineux) ne présentent pas cet inconvénient. M. Jean Chalon a noté souvent des arbres résineux frappés par la foudre. Leur résine ne les isole donc en aucune manière. Je crois bon de signaler cette observation.

Dr G. WETS (Namur).

(1) *Gazette Catalane*.

Echos de la « Chronique »

L'Ex-libris de la Faculté.

Nous l'avons relevé sur deux ouvrages de la bibliothèque de notre Faculté parisienne — et il se trouve certainement sur nombre d'autres :

1° Sur le plat d'une plaquette portant pour titre : *Lettre sur les nouveaux bains médicaux*, par H. C. (CAILLOT), docteur en médecine. Paris, MDCCLII ;



DD. Dom. Chomey félicis
Louv. du Vaucl. 1777.

EX-LIBRIS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

2° Sur le *Recueil de toutes les pièces concernant le Procès des avocats et des médecins de la ville de Lyon contre le traitement de la recherche des faux nobles*. A Lyon (*sic*), MDCC. (livre ayant appartenu à CHOMEL (Félicis).

Un biberon de luxe.

PIERPONT MORGAN a eu le regret, comme Mazarin, de quitter ce monde, sans emporter avec lui les collections qu'il avait, à coup de dollars, réunies. Entre autres objets qui n'ont pu l'accompagner, citons un biberon, un simple biberon, mais qui n'a probablement pas son pareil.

Ce « biberon », en effet, est une coupe en cristal de roche, ornée de magnifiques ciselures en or ; le couvercle porte un groupe, en or également, émaillé, figurant Neptune à cheval sur un dauphin.

Ce coûteux chef-d'œuvre avait été payé, par le défunt milliardaire, la bagatelle de 420.000 francs !

La « maladie des huit jours ».

C'est dans la petite île de Saint-Kilda, qui se trouve au large des Hébrides, en Ecosse, que sévissait naguère cette singulière affection.

Elle s'attaquait surtout aux nouveau-nés. Cette sorte de « tétanos » tuait plus de la moitié des enfants, exactement 5 sur 9.

Cela tenait surtout aux déplorables conditions d'hygiène dans lesquelles vivaient les insulaires ; et aussi, à ce qu'ils enveloppaient la plaie ombilicale de l'enfant, pendant les premiers jours de la vie, avec une couverture sale.

Actuellement, le tétanos des nouveau-nés a disparu ou à peu près de Saint-Kilda, depuis l'application de quelques moyens antiseptiques ; mais on y observe, par contre, une sorte de grippe, qu'on appelle la « toux des bateaux », et qui se manifeste chez les indigènes, dès qu'un étranger aborde dans l'île. Ce rhume est-il d'importation directe ? Ne seraient-ce pas plutôt certains vents qui le produiraient et, en particulier, le vent qui permet le débarquement ?

Adhuc sub judice...

Pourquoi les vins « tournent ».

Je vous le donnerais en cent, que vous cherchiez encore. Je préfère vous le dire, sans plus tarder. Ce qui fait tourner le vin, c'est... le roulement des voitures.

Du moins, le croyait-on ou voulait-on le faire accroire, au xvii^e siècle. Voici, en effet, ce que nous relevons, dans un libelle daté de 1625 et intitulé : *Justes plaintes faites au Roi par les cabaretiers de Paris, sur la confusion des carrosses*. L'auteur, le sieur D.-L.-P., s'exprimait en ces termes, dans cette requête imprévue :

Sire, notre peine et nos biens se perdent par l'horrible roulement de ces maisons de cuir qui, jour et nuit, font troubler nos vins, que nous sommes forcés, pour les débiter et nous en défaire, de les *sophistiquer et mixtionner par artifices qui ne peuvent estre que très-pernicieux à ceux qui les boivent et leur infecter l'estomach*. Voilà un commencement de maux que je fais voir à Votre Majesté de l'incommodité des carrosses.

Nos modernes fraudeurs, à qui pourtant on n'en conte guère, ont-ils trouvé mieux ? En tout cas, ils n'ont pas, que nous sachions, songé encore à incriminer les autobus de pareil méfait ; pourvu qu'à la lecture de ce document tri-séculaire, l'idée ne leur en vienne pas !

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Tabatières à sujets médicaux. — Quelque collaborateur de la *Chronique* a-t-il déjà vu, dans des collections particulières, ou dans des Musées, des tabatières à sujets médicaux ? Celles-ci, qui ont été dessinées, d'après nature, au Musée de Cluny, représentent une scène de « clystérisation » qui n'est pas, comme on dit, « dans une musette ».

L. R.



TABATIÈRES REPRÉSENTANT DES CLYSTÉRISATIONS

(Musée de Cluny).

La porcelainisation des os. — En 1785, le D^r CASTARA, de Lunéville, contemporain de Percy et de Saucerotte, publiait un « Mémoire sur l'art de porcelainiser les os ; Nancy, 1785 ».

En 1912, un médecin anglais écrivit à l'arrière-petit-fils du D^r Castara, avocat et ancien maire de Lunéville, pour lui demander un exemplaire de cette brochure. Ce confrère ajoutait :

Il n'a jamais été contesté, en Angleterre, que la *porcelaine aux os*, telle qu'on la fabrique encore en ce moment, a été inventée par G. Spode et Stoke ou Trenk, en 1800. Je serais fort aise de publier une traduction du mémoire publié en 1785 et de revendiquer cette invention en faveur de la France.

A ce propos, voici une lettre inédite de VICQ D'AZYR, secrétaire

perpétuel de l'Académie royale de Médecine, que notre ami, M. Castara, a eu l'amabilité de nous confier.

12 octobre 1873

Monsieur Castara, à Lunéville.

Je vais faire prier M. le Baron Dogny de vouloir bien vous faire parvenir le jetton d'or que la Société R. de Médecine vous a adjugé dans sa dernière séance publique et dont vous m'avez envoyé le récépissé avec votre lettre du 2 de ce mois.

J'ai mis sous les yeux de cette compagnie *les échantillons d'os porcelainisés* que vous avez joints au même envoi. Elle me charge de vous en faire ses remerciements et de vous assurer qu'elle recevra avec plaisir les morceaux que vous offrez de lui adresser, ainsi que *les détails du procédé que vous mettez en usage.*

J'ai l'honneur d'être, avec la considération la plus distinguée, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

VICQ D'AZYR,
Secrétaire perpétuel.

Nous vous prions instamment de nous adresser votre procédé ; vous nous avez permis de vous faire cette demande.

Un collaborateur de la *Chronique* pourrait-il me dire en quoi consiste cette porcelainisation des os ? — Son but, son rôle. Dans tous les cas, la lettre de Vicq d'Azyr assure à Castara la priorité de cette invention sur celle de ses collègues anglais.

D^r BONNETTE, *Médecin militaire, lauréat de l'Institut.*

Un détail de l'exécution de Murat. — Notre collaborateur, le D^r E. AUDARD, a relevé, dans un ouvrage peut-être sujet à caution (1), un horrible et macabre détail, que nous croyons assez ignoré et qui mériterait confirmation.

« ... C'est alors que, dans l'égarément du désespoir, ce malheureux, après avoir si durement payé la velléité de recommencer en Italie les rôles du général Bonaparte et du premier Consul, forma l'entreprise extravagante de ressaisir le pouvoir à Naples, comme Napoléon l'avait fait à Paris ; entreprise qui, grâce à la trahison d'un batelier, termina par la plus atroce des morts une existence chevaleresque, s'il en fut jusque-là. Cette mort appellera à jamais la pitié sur lui et l'exécration sur le cannibale couronné qui, par un ordre d'exécution télégraphiquement transmis, profana jusqu'au simulacre de la justice et, pour mieux attester la volupté que cet assassinat lui fit goûter, pour ne laisser aucune borne au dégoût, à l'horreur qui resteront attachés à sa mémoire, *fit décapiter le cadavre de ce brave des braves, à la fois son successeur et son prédécesseur, fit mettre la tête dans un bocal et plaça ce bocal dans une des armoires de sa chambre à coucher, de sorte que, la nuit même, il pût n'être pas privé de ce genre de jouissances dont, avant Ferdinand I^{er}, aucun brigand ne s'était régalé.* »

E. A.

(1) *Mémoires du général baron Thiébault*, V, 328. Paris, Plon, 1910.

Réponses.

Médecins tués pendant le siège de Paris (XX, 28). — Dans le très intéressant n° du 1^{er} janvier 1913 de la *Chronique médicale*, le D^r Bonnette (de Toul) demande des renseignements sur la mort du médecin principal COINET, qui succomba à Paris pendant le siège.

Voici quelques détails que je retrouve dans la gibecière de ma mémoire ; ces détails m'ont été communiqués, le jour ou le lendemain de l'accident, par mon collègue Fouilloux, de Saint-Bonnet-le-Chastel (Loire), qui faisait sa deuxième année d'internat à la Maison de santé, 200, faubourg Saint-Denis. Il était interne de Demarquay et moi, du père Cazalis.

Outre notre service à la Maison de santé, où il y avait peu de malades, les bourses des Parisiens clients de la Maison de santé ayant été fort aplaties par les rigueurs du siège, nous faisons chacun un service d'ambulance : Fouilloux, à l'hôpital Saint-Martin, où il avait pour chef Coindet ; et moi, à l'ambulance de la rue de la Chopinette, où j'avais pour chef Reliquet, le spécialiste bien connu.

Voici comment Fouilloux (et non *Fouilhoux*, comme l'écrit à tort l'Annuaire) nous fit connaître la mort de Coindet.

Le 30 octobre 1870, il y eut une échauffourée sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Les membres du gouvernement de la Défense nationale furent en grand danger : pourtant, la victoire resta au gouvernement, et plusieurs des futurs communards furent coffrés et envoyés au donjon de Vincennes.

Coindet habitait alors place de l'Hôtel-de-Ville. Il était en train de revêtir son uniforme, pour aller faire sa visite du soir à l'hôpital Saint-Martin. Il s'approcha sans doute de la fenêtre, pour voir ce qui se passait sur la place. Toujours est-il qu'une balle pénétra par la fenêtre et lui coupa une des fémorales, de sorte que le pauvre D^r Coindet succomba, avant que personne de compétent pût lui porter secours.

C'est donc, sauf erreur dans mes souvenirs, le 30 septembre 1870, l'après-midi, que succomba, à une blessure assez rare, le médecin principal Coindet.

A. MALHERBE (Nantes).

Léonard Chastanet (XIX, 599 ; XX, 155.) — Je viens de publier, dans les *Archives de la Société française des collectionneurs d'ex-libris* (mars 1913), en collaboration avec M. Dujarric-Descombes, un article sur la famille Chastanet, qui vous prouvera que Léonard Chastanet n'est pas le propriétaire de l'ex-libris reproduit dans la *Chronique médicale*.

Il y a eu, en effet, dans le courant du XVIII^e siècle, deux chirurgiens militaires du nom de Chastanet, que tous les biographes, jusqu'ici, y compris les aimables confrères Mousson-Lanauze et Yardin, ont entièrement confondus.

Une longue série de recherches nous a permis d'établir l'existence :

1° De *Léonard CHASTANET*, né à Mussidan (Dordogne), le 24 novembre 1715, ainsi que le confirme l'acte de baptême publié par le D^r Mousson-Lanauze, de Jacques Chastanet et de Marie Meynard : mort à Lille d'apoplexie, le 21 avril 1790, et inhumé au cimetière en présence de Pierre-Joseph, prêtre, un de ses fils.

2° De *Claude-Léonard-Joseph CHASTANET*, né à Lille le 3 novembre 1757, un des neuf enfants issus du mariage de Léonard Chastanet avec Marie-Marguerite-Cécile Laurent, célébré le 13 avril 1755 ; mort à Lille, le 12 vendémiaire an III (3 octobre 1794), dans sa trente-septième année, chez sa mère, rue d'Amiens, d'une attaque foudroyante d'apoplexie. Son acte de décès le mentionne comme officier de santé de première classe de l'hôpital fixe de l'Humanité de Lille. Ce fut lui dont on vendit la bibliothèque à Lille, le 23 novembre 1794 ; il avait hérité de celle de son père Léonard et placé sur ses livres l'ex-libris gravé par Durig. Il suffit, en effet, de regarder un instant la reproduction de l'ex-libris, pour voir que le nom de Chastanet est précédé des initiales C. L. J., qui s'appliquent et ne peuvent s'appliquer qu'à Chastanet fils : ce fut lui le propriétaire de l'ex-libris. Je possède, du reste, deux états de cet ex-libris : nous les avons décrits, M. Dujarric-Descombes et moi, tout au long, dans notre article des *Archives des collectionneurs d'ex-libris* ; nos confrères que la question intéresse n'auront qu'à s'y reporter (1).

Belval, le D^r Faïdherbe, Eloy ont tous confondu le père et le fils : les uns attribuent au père la date de la mort du fils et inversement : les autres, au fils les fonctions du père et inversement. Dans sa réponse, le D^r Mousson-Lanauze écrit : « La bibliothèque de Léonard Chastanet fut vendue le 3 frimaire an III. » Ceci est une erreur : notre aimable et érudit collègue M. Leclair, dans son *Histoire de la Chirurgie à Lille*, tome II, page 306, a établi que la bibliothèque vendue le 24 novembre 1794 était celle de Claude-Léonard-Joseph Chastanet, qu'il avait eue en héritage à la mort de son père en 1790.

Le docteur Yardin (de Calais), dans sa réponse, fait naître Claude-Léonard Chastanet à Mussidan et parle de son fils, chirurgien-major à Lille en 1782. Il a confondu complètement le père et le fils. C'est Léonard Chastanet le père qui a laissé tous les ouvrages cités par M. Yardin, ouvrages qui sont à la Bibliothèque Nationale, à la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris, et que nous avons lus *in extenso*. Ils sont fort intéressants et leurs principaux passages ont été déjà publiés. C'est Chastanet le père qui, soutenant le lithotome caché du Frère Côme, eut avec Vandergracht et le trop célèbre Le Cat des démêlés retentissants. Chastanet le fils n'a laissé, à notre connaissance, aucun ouvrage, sauf sa thèse : ce

(1) *Claude-Léonard-Joseph Chastanet (1757-1794)*, par le D^r E. OLIVIER et M. DUJARRIC-DESCOMBES (*Archives de la Société française des collectionneurs d'ex-libris*, mars 1913).

SULFOSALICYLATE DE
QUINOLÉINE PUR
(Cachets de 0 gr. 25 cent.)

**ERSÉOL
PRUNIER**

**Anti-Rhumatismal,
Anti-Grippal,
Anti-infectieux.**

G. PRUNIER & C^{ie}, 8, rue de la Tacherie, PARIS
ET PHARMACIES.

POUDRE LAXATIVE de VICHY

du D^r SOULIGOUX

*Agréable, d'emploi facile,
de résultat constant.*

Une ou deux cuillerées à café délayées dans un demi-verre d'eau le soir en se couchant, provoquent au réveil, **sans coliques ni diarrhée**, l'effet désiré.

Exiger la "VÉRITABLE" Poudre laxative de Vichy

SE MÉFIER des IMITATIONS

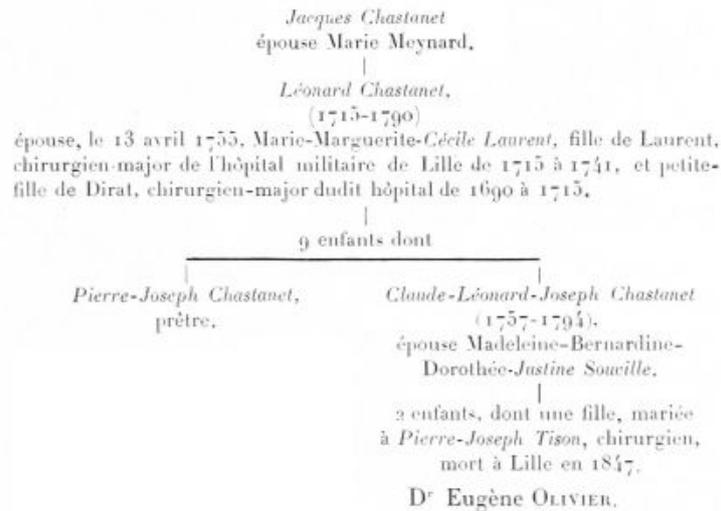
Dans toutes les Pharmacies. — DÉPÔT GÉNÉRAL : 6, Rue de la Tacherie, PARIS.

qui n'est pas très étonnant, puisqu'il est mort à 37 ans. Reçu maître en chirurgie à 24 ans, le 11 décembre 1781, ainsi que le prouve l'acte suivant :

Dissertation physiologico-chirurgicale, tendant à prouver l'excellence de la ligature et surtout de la ligature immédiate dans les hémorragies, suites de la division des troncs artériels principaux des membres, sur la compression, soutenue dans une salle de l'hôtel de ville, par le sieur C.-L.-J. Chastanet fils, maître ès arts en l'Université de Paris, ancien élève de l'École pratique de chirurgie de la même ville, chirurgien-major en second, démonstrateur de l'hôpital militaire de Lille, membre de la Société des Arts de Genève, pour son acte public de maîtrise, le mardi 11 décembre 1781, à 3 heures. — A Lille, de l'imprimerie de N.-J.-B. Peterinck Cramé, imprimeur ordinaire du Roi, rue Esquermoise. » In-4°, iv-24 pages.

Il fut chirurgien-major à l'hôpital militaire de Lille, démonstrateur d'anatomie audit hôpital, et professeur à l'École de Chirurgie de Lille, pour les principes de la chirurgie en général, la physiologie en particulier, la pathologie et la thérapeutique chirurgicales, et lieutenant du premier chirurgien du Roi, en 1790, à la mort de son père. Il a occupé les mêmes fonctions que son père, qui le prit toujours comme adjoint : de là la confusion des auteurs qui ont réuni le père et le fils en un seul et même personnage. Il importait de rétablir la vérité.

Nous avons réuni, dans un succinct tableau, la généalogie des Chastanet, famille à qui nous devons toute notre admiration, puisqu'elle a comporté quatre générations successives de chirurgiens et qu'elle est encore représentée de nos jours, à Paris, par notre sympathique confrère le D^r L. Chastanet.



Blessures de guerre singulières (XVII, 240; XVIII, 442). — Lettre autographe de Marie-Adélaïde de France, fille de Louis XV, à la comtesse de Civrac, 12 août 1760 (1) :

« Des affaires de la dernière importance, ma chère Bisi, m'ont empêché de vous écrire jusqu'à ce moment. Il s'agit d'un malheureux procès contre le marquis de Guadouchon, ancien militaire, qui fut blessé à la bataille de Malplaquet, d'un boulet de canon, qui, passant entre la selle de son cheval et son derrière, lui emporta ce que vous imaginez aisément et que la pudeur d'une fille bien élevée empêche de dire... Cependant, depuis, il s'est marié et a eu, je ne sais comment, 23 enfants, 10 mâles, 3 femelles et 5 jumeaux... »

P. C. C. : DÉSIRÉ LACROIX.

Epigrammes contre les médecins (XVIII, 558). — Le quatrain de NADAUD, que vous publiez dans votre si intéressant journal, me rappelle un autre quatrain de même ordre, mais de moins d'esprit, figurant dans un roman de CHAMPFLEURY et que cet écrivain prête à un bourgeois un peu prudhomme du bourg de Molinchart. Le voici :

Au bord d'une garenne, un médecin chassait.
Eh ! eh ! dit un plaisant qui près de là passait,
Vous portez un fusil pendant vos promenades ;
En est-il donc besoin pour tuer vos malades ?

Mon souvenir est si lointain, que cette petite pièce de vers a pu subir dans ma mémoire quelque variante inconsciente.

D^r G. ANDRÉ (Toulouse).

Appel aux latinistes (XIX, 122, 218, 603). — Je voudrais ajouter un mot à la note de mon ancien camarade de Lariboisière, O' FOLLOWELL, parue dans la *Chronique*.

Actuellement encore, en Italie, il *bidello* n'est autre que le portier appaître dans les écoles et gymnases. C'est le fonctionnaire modeste qui a pour mission de veiller à la propreté des classes, ouvrir et fermer l'école, etc.

L. C.

— « Les docteurs qui occupaient des chaires importantes (à Bologne) avaient leurs *bidelli*, dont le salaire était fourni par les élèves et par les candidats aux promotions (2). Le professeur Azo avait un *bidellus*, dont la mémoire s'est conservée tant à cause de la singularité de son nom, *Gallopessus*, qu'à cause de sa difformité... » SAVIGNY, *Histoire du droit romain au moyen âge*, t. III (1839), p. 185-6 ; id., *ibid.*, 209.

L. R.

(1) Extrait du catalogue d'Etienne Charavay fils, n° 145 : vente du 27 juin 1884 ; lettre d'une page et demie, in-4°.

(2) *Stat. Bon.*, lib. II, pp. 44, 45, donnent des détails sur la personne et les droits de ces bedeaux.

L'accouchement dans l'art (XVII, 476). — Au Musée de Cluny se peut voir une plaquette en ivoire, provenant du couvercle d'une boîte démontée, représentant en bas-relief une scène d'accouchement.

Ci-dessous la reproduction : on sous un vélum, tendu entre deux arbres, la patiente est couchée à terre ; deux femmes la soutiennent, tandis que la sage-femme, accroupie devant elle, procède à l'accouchement, sous la jupe retroussée de la parturiente.

Un homme, debout, tient un gobelet et une jatte, dont la signification m'échappe. A terre, se voient un panier et une besace.



PLAQUETTE D'IVOIRE (XVII^e siècle), représentant un accouchement.

(Musée de Cluny, n^o 1935.)

Avoir ses Anglais (VIII ; IX ; X ; XI ; XIX ; XX, 186). — Dans une de ses lettres à Sophie (M^{me} de Monnier), Mirabeau emploie, lui aussi, un euphémisme, assez commun d'ailleurs. Voici l'extrait :

« Les femmes très sanguines sont plus sujettes que d'autres aux accidents qui les nécessitent. Je ne crois pas que tu le sois beaucoup. Tes *maladies périodiques* n'ont jamais été bien considérables... »

Encore une expression à ajouter à celles que vous avez déjà publiées.

R. D.

Sainte Agathe, patronne des nourrices (XIX, 258). — En 1911, la *Chronique médicale* a publié sous ce titre : « Une ablation double

des seins », un bref article du D^r G. WETS-HECK, de Namur, sur « un curieux, beau et ancien tableau représentant sainte Agathe ».

J'ai trouvé récemment, dans les poésies de Théophile Gautier (*España*, t. II des *Poésies complètes*), le sonnet suivant, sur un sujet identique à celui-ci et qu'on peut aussi rappeler, à propos de « l'excrétion lactée dans l'art » :

SAINTE CASILDA

A Burgos, dans un coin de l'église déserte,
Un tableau me surprit par son effet puissant :
Un ange, pâle et fier, d'un ciel fauve descend,
A sainte Casilda portant la palme verte.

Pour l'œuvre des bourreaux la vierge découverte
Montre sur sa poitrine, albâtre éblouissant,
A la place des seins, deux ronds couleur de sang,
Distillant un rubis par chaque veine ouverte.

Et les seins déjà morts, beaux lis coupés en fleur,
Blancs comme les morceaux d'une Vénus de marbre,
Dans un bassin d'argent gisent au pied d'un arbre.

Mais la sainte en extase, oubliant sa douleur,
Comme au bras d'un amant, de volupté se pâme,
Car aux lèvres du Christ elle suspend son âme.

Peut-être ce tableau est-il mentionné dans l'ouvrage de WITKOWSKI, *les Seins à l'église*, que je n'ai pas entre les mains ? Dans le cas contraire, la description, si évocatrice et si vivante, de Théophile Gautier intéressera sans doute quelques-uns de vos lecteurs, et il se pourrait que tel ou tel d'entre eux vous confirmât la présence à Burgos de cette autre « Demoiselle aux pommes au vin ».

D^r V. THÉVENET (*Lyon*).

— Extrait de la *Revue des traditions populaires* :

« Quand la coutume des sacrifices d'animaux dans les temples tomba en désuétude, on les remplaça par des figures symboliques en terre ou en pâtes alimentaires. On en trouvait encore quelques traces, dans les temps récents. A Brens et dans d'autres villages du Bugey, on faisait, à l'anniversaire de *sainte Agathe*, des pâtes cuites au four, ayant la vague forme de seins de femmes, qu'on appelle *Gaites*, en souvenir de la sainte martyrisée à Palerme, et à qui on avait fait l'ablation de ces organes essentiels.

« On appelle aussi, dans le pays, *Gaites* ou *gates*, les jeunes filles qui ont la même sainte pour patronne. »

L. R.

Trouvailles curieuses et documents inédits

Un médecin conventionnel : le D^r Joseph Fabre.

Notre confrère et collaborateur, le D^r Ecoiffier (de Thuir), veut bien nous communiquer la pièce ci-dessous, qui nous révèle, sous les traits d'un philanthrope, un médecin conventionnel dont les historiens n'ont guère parlé (1), bien qu'il ait cependant joué un certain rôle (2). C'est avec des documents de cette nature, trouvés dans les archives provinciales, qu'il sera possible, quelque jour, d'écrire une histoire vraie de la tourmente révolutionnaire.

Le 10 novembre 1789, Joseph FABRE, docteur en médecine, domicilié à Vinça, fait la déclaration suivante devant les consuls et membres de la municipalité de la dite ville, réunis à l'hôtel de Ville :



Docteur Joseph FABRE

Maire de Vinça, député des Pyrénées-Orientales à la Convention.

Messieurs,

Je suis convaincu depuis longtemps que de tous les êtres capables de raison, la plus grande partie a besoin des secours qu'elle ne trouve que difficilement. Les pauvres qui ont à chaque instant besoin de notre assistance réclament à double titre les secours des cœurs sensibles à leurs

(1) Nous devons, toutefois, faire une exception en faveur de notre regretté collaborateur, le D^r Miquel-Dalton, de Cauterets, qui, dans sa monographie, *Les médecins dans l'histoire de la Révolution*, dont la *Chronique* a eu la primeur, n'a pas manqué de rappeler le rôle politique joué par le personnage dont nous faisons revivre la figure.

(2) Maire de Vinça en 1790 ; député à la Convention (2 septembre 1792). Il fut malade pendant toute la durée du procès de Louis XVI. Après la clôture de la Convention, il redevint médecin à Vinça.

misères, quand la perte de leur santé se joint à leur indigence. Ma fortune étant très médiocre et le nombre des indigents de cette ville très considérable, en vain me proposerai-je de les soulager par cette voye. De tous les sacrifices dont je suis capable à leur égard, il y en a un qui peut généralement influer sur eux : tel est l'emploi de mon temps, de mes soins, de mes veilles que je leur consacre dès ce moment avec un entier désintéressement. Je leur accorderai gratuitement mon ministère toutes les fois qu'ils seront malades. Je traiterai les maladies qui seront du ressort de la médecine, toutes les fois que ma santé et mon séjour dans cette ville me le permettront, et, afin que ma profession de médecin, que je vais de nouveau exercer pour leur utilité, tourne à leur double avantage, je donnerai les mêmes soins, gratis aussi quant à moi, aux personnes qui en auront les commodités, sous telles conditions qu'elles donneront, à proportion de leurs facultés, à l'hôpital des pauvres malades de cette ville tel argent qui fasse l'équivalent de mes peines, lequel argent sera couché par le syndic receveur du bureau dudit hôpital sur un registre ad hoc, pour n'être employé le dit argent que pour le bouillon et remèdes des pauvres malades, et à défaut de ces derniers, il servira au soulagement de la plus grande indigence...

Après quoi, ayant procédé à l'examen de toutes les lettres et attestations présentées par le dit sieur Joseph FABRE, pièces lui donnant le titre de *docteur en médecine de la faculté de Montpellier*, lui accordant d'exercer la médecine non seulement dans cette ville et dépendances, mais partout où il voudra, la même municipalité, en louant le zèle, le patriotisme et les dispositions pieuses du dit sieur Fabre, lui a témoigné toute sa reconnaissance, tant pour elle qu'au nom de la communauté dont elle est l'organe, et en a ordonné la publication... (*Archives de l'hôtel de ville de Vinça, registre commencé le 1^{er} juin 1788; cf. Documents inédits relatifs à Joseph Fabre, Député des Pyrénées-Orientales à la Convention nationale (1741-1819), par Pierre VIDAL, Perpignan, Barrière et C^o, 1911.*)

Ajoutons que notre confrère Fabre, né le 13 janvier 1741, au hameau de Saorla, annexe de Vinça, mourut, le 29 janvier 1819, au lieu même où il était né.

Singulier billet de part.

M^{me} la comtesse de S... mourut subitement le 8 décembre (1817). Elle devait dîner ce jour-là au Luxembourg, chez le grand référendaire, avec son mari. Le comte de S..., pair de France, grand ennuyeux de son état, ne pouvant profiter du festin de M. de Sémonville, inventa d'écrire le billet, dont copie est ci-après :

« M^{me} la comtesse de S... est bien fâchée de ne pouvoir avoir l'honneur de se rendre à l'invitation de M. et de M^{me} la marquise de Sémonville ; elle est morte ce matin. M. le comte de S. les prie d'agréer ses excuses et ses regrets.

« Paris, le 8 décembre 1817. (Journal du maréchal de Castellane, I, 349. Paris, Plon, 1897). [Communication du D^r E. AUDARD.]

Chronique Bibliographique

Anthologie hospitalière et latinesque, tome II. — Recueil de chansons de salles de garde, anciennes et nouvelles, entre-lardées de chansons du Quartier Latin, fables, sonnets, charades, élucubration diverses, etc..., réunies par COURTEPAILLE. Paris, chez BICHAT-PORTE-A-DROITE, 1913 (1).

Pour ne pas être en reste avec sa sœur aînée, la deuxième ANTHOLOGIE, qui vient de paraître, est, tout comme elle, si ce n'est davantage, scandaleusement érotique.

Qu'on excuse *scandaleusement* : il vient de ce que maintes des pièces de ce volume, à leur apparition de jadis, firent scandale. Hâtons-nous de dire qu'elles n'ont point nui pour cela à la gloire de leurs signataires, les Th. Gautier, les Maupassant, les Baudelaire, les Richepin, etc. Certaines ont même brillé, aux yeux des lettrés, comme un des plus fins et charmants rayons de l'auréole de ces maîtres.

C'est que rien de tout cela n'est écrit pour le profane, pour le bourgeois-philistin, qui tient en haine la Vérité nue, ne la supportant que recouverte de gazes hypocrites. Dans l'ANTHOLOGIE, tout est nu, bien nu, magnifiquement et loyalement nu. Mais aussi quelles bouffées de splendide et virile jeunesse s'en dégagent à chaque ligne !

Une préface, dont s'agrémentent ce second volume, met en lumière le côté *moralisateur* de ces très artistiques manifestations érotiques. L'auteur de cette préface est un vétéran du Quartier Latin, et il ne tient pas à lui que n'y reflorisse la Tradition romantique.

Son Avant-propos dédaigne largement M. Joseph Prudhomme : c'est une plaidoirie d'artiste, la défense passionnée du grand NU SACRÉ. La France est pays de bon goût : un nouvel Aréopage n'y traduirait point devant son tribunal notre ANTHOLOGIE ; ou bien celle-ci, nouvelle Phryné éblouissante de sa vigoureuse et spirituelle beauté, y serait acquittée à l'émerveillement des plus augustes. Les lecteurs aussi, même les plus prévenus, pourvu qu'ils aient l'intelligence du bon et du beau, souriront avec indulgence et joie à sa délectation, pris immédiatement par le charme de la Jeunesse exubérante et généreuse, pris par l'autorité de la Vérité sans voile et de l'Art.

Allègre et charmante ANTHOLOGIE, deuxième du nom, comme ta sœur aînée, tu feras que tes fervents auront des sentiments droits et beaux !

HENRY-ANDRÉ.

(1) En vente au journal *le Rictus*, 40, rue Saint-André-des-Arts, Paris.

S.-P. HARDY. — *Mes loisirs*, journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance (1764-1789), d'après le manuscrit autographe et inédit de la Bibliothèque nationale, par Maurice TOURNEUX et Maurice VITRAC, t. I^{er} (1764-1773). — Paris, Picard et fils, 1912. Prix : 7 fr. 50.

En un temps où les journaux n'existaient pas, je veux dire les quotidiens, et que l'on n'était guère renseigné que par les nouvelles, il s'est trouvé un libraire assez avisé pour noter au jour le jour, sur des feuilles volantes, les faits qui lui paraissaient dignes de mémoire. Pour se documenter, comme on dirait aujourd'hui, il avait recours à des amis officieux, tels que le commissaire de la place Maubert, dont il habitait la maison et qui lui communiquait les procès-verbaux d'informations et le constat des crimes et des accidents qui, de tout temps, ont défrayé la chronique parisienne ; il faisait aussi collection de lettres de mariages et de billets de décès, d'arrêts des Conseils, de remontrances du Parlement ; et toutes ces pièces, il ne se contente pas d'en donner une sèche analyse, il les reproduit le plus souvent dans leur intégralité.

Bien qu'il ne se soit éteint qu'en 1806, Hardy a laissé passer la Révolution, le Consulat et les premières années de l'Empire sans rouvrir son *Journal*, qu'il avait arrêté à la date de 1789. Cette lacune est d'autant plus regrettable qu'il s'est passé, durant cette période, des événements quelque peu mémorables.

La publication si opportune de MM. Tourneux et Vitrac mérite d'être recommandée à tous ceux qui s'intéressent au XVIII^e siècle, au même titre que le *Journal de Barbier*, la *Correspondance de Grimm*, les *Mémoires de Bachaumont* et la *Correspondance de Métra*.

Un *Index*, placé à la fin du volume, est appelé à rendre les plus signalés services aux travailleurs. A. C.

Prof. J. GRASSET. — *Traité élémentaire de physiopathologie clinique*, t. III. Coulet (Montpellier) et Masson (Paris), édit., 1912

Ceci est le troisième et dernier volume de ce très remarquable ouvrage. Déjà, à l'occasion du tome précédent, nous avons dit ce qu'il fallait penser de ce traité si complet, si au courant des dernières recherches et surtout si magistralement clair, malgré l'aridité des sujets abordés. Le dernier tome est, en toutes ces qualités, l'égal de ses prédécesseurs. Il nous parle tout d'abord de la neurologie, c'est-à-dire des fonctions de réception, élaboration et émission de l'énergie, puis des fonctions de reproduction, de l'embryologie générale et de l'hérédité. Il suffit de réfléchir à l'ampleur et à la variété des problèmes abordés à propos de ces chapitres de la science, pour comprendre que, là encore, nous devons de la reconnaissance au maître physiologiste et clinicien, qui a voulu nous présenter le tableau complet des dernières découvertes et établir la synthèse de la physiopathologie appliquée à la médecine. L'œuvre est ainsi complète et fera date. H. B.

D^r G. BARDET. — *Stations de France et d'Allemagne* (Etude comparée). Paris, O. Doin et fils, 1912.

Le premier volume des notes hydrologiques de M. BARDET avait obtenu un grand succès. Mal comprises de quelques-uns, les notions qu'il contenait avaient même soulevé une polémique dont on a gardé le souvenir. Le présent volume ne connaîtra pas ces avatars. C'est une œuvre difficile et ardue que l'auteur a entreprise là, en raison du manque de documents hydrologiques en France. Il a fallu, pour écrire ce livre, se livrer à des recherches longues et pénibles. Remercions-le de l'avoir fait.

Le résultat de ces patientes études, c'est l'exposé des ressources presque infinies que nous offre notre domaine hydro-minéral. C'est aussi un plaidoyer, chaleureux et documenté, en faveur du mouvement qui, depuis deux ans, s'accuse à l'égard de nos stations thermales. Il est profondément regrettable que, possédant en mains des richesses pareilles, nous n'ayons pas encore su les mettre en valeur et leur permettre de rivaliser avec les stations étrangères, pour lesquelles tant de choses ont été faites.

L'avenir semble, pour les nôtres, se préparer meilleur et plus en rapport avec leur incomparable efficacité, leur variété sans rivale. Si le bien rêvé se réalise, il faudra, au jour de la réussite, se souvenir des pionniers de la première heure, de ceux qui furent si longtemps à la peine. L'auteur de ce livre figurera parmi eux, au premier rang.

ALBERT CIM. — *Mes vacances*. — Paris, Hachette et C^{ie}, édit. 1912.

Nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de nous réjouir que des écrivains du talent de M. Albert Cim veillent bien écrire des livres pour les enfants et la jeunesse. Ce très bon petit livre vient renforcer notre opinion et nous permet d'adresser de nouveaux compliments à son auteur.

H. B.

Les Préjugés en art dentaire, par le D^r CHARÉZIEUX, directeur de l'École pratique de stomatologie de Paris. Maloine, éditeur, Paris. Prix : 3 francs.

Les médecins praticiens liront avec profit et plaisir ce petit volume écrit à leur intention. L'auteur passe, en effet, en revue et combat, du point de vue médical et chirurgical, les divers préjugés communs aux médecins non spécialisés et aux malades.

Grâce à cet ouvrage, modeste par le format, mais riche en notions précises et en applications pratiques, les médecins seront en mesure de répondre diligemment aux questions de leurs malades et de les renseigner exactement sur ce qu'il faut faire et ne pas faire, en ce qui touche l'hygiène, la chirurgie, la thérapeutique dentaires, les appareils de prothèse, etc., etc. Il n'est pas téméraire de prévoir que cet ouvrage de saine et parfaite vulgarisation scientifique aura le plus légitime succès.

L. R.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- DELISLE (L.), *Notice sur une forme de vœux usitée en Normandie au moyen âge*. Cherbourg, E. Le Maout (1912).
- DURIEUX (Jean), *Essai sur l'usage des aérostats et ses applications en médecine*. Périgueux, Typo-Litho Ronteix, 1913.
- L. WICKHAM et P. DEGRAIS, *Le radium, son emploi dans le traitement du cancer*. J.-B. Baillière et fils, 1913, Paris.
- SOC (Pierre), *L'arbre*, poème, B. Grasset (MCCXXII), Paris.
- GUÈDE (D^r), *J. Casanova*.
- CASANOVA (J.), *A Léonard Snettage, Jacques Casanova (1797)*. Paris, Thomas (1903).
- CABANÈS (D^r), *Remèdes d'autrefois*, II^e série. Paris, Maloine, 1913.
- LEMAIRE (D^r L.), *La sorcellerie à Dunkerque; jugements et exécutions pour crimes et sortilèges (1596-1599)*. Dunkerque, imprimerie Chiraître-Gainry, 1912.
- L'Année du Figaro: des faits, des idées, des mots*, II^e édition, 1912-1913, Librairie Plon.
- FLEURY (Comte) et SONOLET (Louis), *La société du Second Empire (1858-1863)*. Albin Michel, Paris.
- NICOLAÏ (Fernand), *La vie compliquée*. Paris, Perrin et C^o, 1913.
- MOULÉ (Léon), *Correspondance de Claude Bourgelat*. Corbeil, Imprimerie Créte.
- MOULÉ (Léon), *Les parents de Claude Bourgelat*. Corbeil, Imprimerie Créte.
- ARJUZON (Comtesse d'), *Napoléon à Sainte-Hélène (Comte de Las Cases)*. Paris, Emile-Paul, éditeur, 1913 (3 fr. 50).
- LANZAC DE LABORIE (L. de), *Paris sous Napoléon: Spectacles et Musées*. Librairie Plon.
- BRÉMOND (D^r F.), *Rabelais médecin. Le quart Livre*. Paris, Maloine, 1911.
- LACASSAGNE (P^r A.), *La mort de J.-J. Rousseau*. Lyon, A. Rey, 1913.
- VINCHON (Jean), *La périodicité et les obsessions dans l'œuvre de Morel*. Paris, O. Doin, 1912; du même, *La psycho-physiologie et la psychiatrie dans les œuvres d'Ambroise Paré*. Paris, O. Doin, 1912.

PHOSPHATINE FALIÈRES
Aliment des Enfants.
 Se méfier des Imitations que son succès a engendrées.

Le Co-Propriétaire Gérant: D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Pages d'hier et de demain

Saint Augustin, évolutionniste et transformiste (1),

par M. le D^r Séverin ICARD (de Marseille),

Lauréat de l'Académie de médecine, de la Société médicale des Hôpitaux de Paris et de l'Institut de France.

De quelque façon que l'on envisage l'évolution de la matière, on ne peut sortir de ces deux hypothèses : la matière est éternelle ou elle n'est pas éternelle ; en d'autres termes, l'évolution n'a pas eu de commencement, ou elle a eu un commencement. On ne saurait admettre une hypothèse intermédiaire et dire, ainsi que l'ont soutenu certains philosophes de l'antiquité, que la matière est éternelle, mais que son évolution a commencé. On ne comprendrait pas, en effet, comment la matière, étant restée inactive de toute éternité, se serait spontanément mise à évoluer. Il faudrait alors faire intervenir une cause qui, ayant sa raison d'être en elle-même et coéternelle de la matière, bien que lui étant étrangère, eût tiré celle-ci de son sommeil éternel et lui eût imprimé le mouvement. Mais il ne saurait y avoir deux substances coéternelles et indépendantes l'une de l'autre, et la philosophie rejette avec raison l'hypothèse d'une matière qui serait éternelle et dont l'évolution aurait commencé. Au surplus, cette hypothèse est repoussée par les matérialistes eux-mêmes, et elle ne doit pas nous retenir plus longtemps.

Les matérialistes, en effet, ne séparent pas la matière de ses facultés évolutives, et soutiennent que celle-ci, étant à elle-même sa raison d'être et le principe de son activité, a dû nécessairement évoluer de toute éternité. « *Evolution éternelle d'une matière éternelle* », telle est la formule des matérialistes, et cette formule, d'ailleurs, est acceptée par le plus grand nombre des évolutionnistes.

Toutefois, la deuxième hypothèse, celle qui admet un commencement à la matière et, par suite, un commencement à son évolution

(1) Extrait d'un ouvrage devant paraître très prochainement : *l'Evolution, fonction du temps ; nécessité d'assigner un commencement à la matière.*

ne présente rien qui soit en contradiction avec les données de la doctrine évolutionniste. Dans cette hypothèse, nécessairement, il faut supposer une cause première existant en dehors de la matière, cause créatrice de la matière elle-même et des forces qui l'animent. Ce point de départ admis, l'histoire de l'évolution est la même dans les deux hypothèses, et les matérialistes seront quelque peu surpris, pensons-nous, d'apprendre que le *processus évolutif*, tel qu'ils le comprennent, a été reconnu comme possible, comme probable même, et, en tout cas, comme ne présentant rien de contraire à la foi, par les docteurs des premiers siècles de l'Eglise.

Un des plus affirmatifs sur ce point fut saint AUGUSTIN, évêque d'Hippone, le plus célèbre des Pères de l'Eglise latine (354-430). Ses commentaires sur la *Genèse au sens littéral* (1), sont un véritable traité d'évolution, et, en les lisant, on croirait lire certaines pages empruntées à un disciple de Darwin.

..

Que signifient ces mots : *Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre* ? L'opinion adoptée par saint Augustin est que ces paroles désignent la création de la *matière première* et des *lois* qui la régissent. Tout est venu après, en son temps, et par voie naturelle, sans qu'il y ait eu pour aucune chose une création *immédiate*.

« La force est propriété de la matière, la matière est inséparable de la force », cette proposition exprime une vérité que les savants considèrent comme une des grandes découvertes modernes. Le matérialiste Büchner, dans son fameux livre : *Force et Matière*, consacre de longues pages à la démonstration de ce dogme scientifique, et, pour rendre sa preuve plus convaincante, il cite, à l'appui de ses arguments, l'opinion de nombreux savants. « C'est par ces citations empruntées à des chercheurs, à des savants renommés, dit-il, que nous commençons ce chapitre, où nous établirons, comme base des études qui vont suivre, une des vérités les plus simples et les plus grosses de conséquences, mais aussi, et pour cette raison peut-être, l'une des moins connues et l'une des plus méconnues. Il n'y a pas de force sans matière, il n'y a pas de matière sans force » (2).

Les matérialistes considèrent cette vérité comme leur bien propre, et ils estiment qu'aucune doctrine autre que la leur ne saurait s'en accommoder. En tout cas, ils seraient mal venus d'accuser saint Augustin d'avoir méconnu cette vérité : les paroles, en effet, de cet évêque des premiers siècles seraient dignes de figurer en tête des citations que donne Büchner.

Saint Augustin enseigne, comme nos savants modernes, que la force et la matière sont inséparables et ne forment qu'un seul tout ;

(1) *De Genesi ad litteram, lib. XII*, traduction de Civoileux, dans le tome IV des Œuvres complètes de saint Augustin, traduites en français sous la direction de M. RAULX ; Bar-le-Duc, L. Guérin et C^{ie}, éditeurs, 1866.

(2) БÜCHНЕР, *Force et Matière*, traduction par Victor Dive, Paris, 1906, p. 3.

et Mayer, l'illustre inventeur de la théorie thermodynamique, citait, à son insu, saint Augustin, lorsqu'il écrivait : « Ce n'est pas en dehors de la matière, en dehors du corps, mais bien en eux-mêmes que se trouve la force ou propriété. » L'évêque d'Hippone n'avait pas parlé autrement. Voici le texte :

Les principes des lois qui déterminent l'action des éléments résident dans les éléments eux-mêmes, et ont été créés avec eux (*rebus creatis inductæ atque concreatæ*... Les éléments ont chacun leurs propriétés qui déterminent la mesure des effets qu'ils peuvent produire et en dehors desquels ils n'agissent plus (1).

La création primitive fut toute virtuelle, et chaque chose qui apparut dans la suite des temps ne fut qu'un « effet dont la possibilité avait été établie dès le début par Dieu dans la cause (matière et force) qu'il créa tout d'abord ».

Cette création de début, dit saint Augustin, fut comme un germe déposé dans le monde et qui devait être le principe de toutes les créatures appelées à naître, *chacune en son temps, dans la suite des siècles* (2).

Dieu fit au commencement, le ciel et la terre comme une substance perfectible (3)... La terre nue et invisible, l'abîme des ténèbres, servit à désigner la matière imparfaite destinée à former *dans les temps* les diverses substances (4) .. C'est à l'origine des temps que fut créé le monde et que furent déposés à la fois dans ses éléments... les germes dont les plantes ou les animaux devaient sortir *dans la suite des temps* (5)... Par conséquent, les mouvements que les créatures accomplissent aujourd'hui, pour remplir les fonctions qui leur sont assignées, sont la conséquence des principes et comme le développement des germes que Dieu a répandus en elles du même coup dont il créa l'univers (6).. L'ordre divin consista donc alors à créer la cause d'où sortent les plantes et les arbres, en d'autres termes, à communiquer à la terre son principe de fécondité. Dans ce principe, j'allais dire dans ces racines, toute la végétation à venir était déposée et livrée à l'action du temps. (7). »

Saint Augustin fait bien remarquer que la *Genèse* ne dit pas que les végétaux et les animaux sont le résultat d'une création et qu'ils ont été alors tirés du néant : la *Genèse*, au contraire, écarte toute idée de création, et dit expressément que la terre *produisit*, que les eaux *produisirent* des êtres organisés.

Les matérialistes ont assez raillé la Bible au sujet des six jours de la création, et certes, ils avaient beau jeu si on prend le récit de Moïse au pied de la lettre. Mais qu'ils lisent donc les auteurs sus-

(1) SAINT AUGUSTIN, *loc. cit.*, l. IX, ch. XVII, 32, p. 263.

(2) SAINT AUGUSTIN, *loc. cit.*, l. VI, ch. v, 7, p. 215.

(3) SAINT AUGUSTIN, *loc. cit.*, l. V, chap. v, 16, p. 203.

(4) SAINT AUGUSTIN, *loc. cit.*, l. I, chap. IX, 15, p. 149.

(5) SAINT AUGUSTIN, *loc. cit.*, l. VI, chap. I, 2, p. 213.

(6) SAINT AUGUSTIN, *loc. cit.*, l. IV, ch. XXXIII, 51, p. 197.

(7) SAINT AUGUSTIN, *loc. cit.*, l. V, ch. IV, 10, p. 202.

ceptibles de les renseigner sur cette question, et ils apprendront, de saint Augustin entre autres, que l'histoire mosaïque de la création doit être considérée comme « *l'exposé des modifications de la substance à travers les siècles* » (*per volumina sæculorum*). Après la lecture de cet auteur, ils n'auront plus l'excuse de leur ignorance en matière d'exégèse, et ils seront de mauvaise foi s'ils continuent de nous représenter ironiquement l'univers comme « *le résultat du labeur de Dieu pendant six jours* » (1).

Saint Augustin dit textuellement qu'il ne faut pas voir dans les œuvres successives de la création faites en six jours le résultat d'un acte immédiat de Dieu accompli en six fois 24 heures, mais bien « *un enchaînement logique de cause à effet* » (2).

Il est donc plus probable, écrit-il, que les sept jours primitifs, malgré l'analogie de nom et de nombre, représentent une révolution dans le temps toute différente de la révolution actuelle : ils s'expliquent par une *révolution intérieure des êtres*, dans laquelle les mots soir et matin, ténèbres et lumières, nuit et jour, marquent une *succession tout autre que celle qui se mesure par le cours du soleil* (3).

La façon dont saint Augustin comprend les six jours de la création permet d'interpréter ces six jours comme autant de phases successives de la matière en évolution. Voici ce qu'il dit :

Le jour et la nuit ne servent-ils ici qu'à désigner, l'un, la substance avec ses qualités distinctives (c'est-à-dire la substance évoluée), l'autre, la substance sans ces modifications (c'est-à-dire la substance non évoluée)? La nuit, dis-je, ne représenterait-elle que la *matière encore informe, dont les êtres devaient sortir avec leurs propriétés spéciales*? Le soir et le matin, au lieu d'indiquer un écoulement et un retour périodique dans la durée, ne désigneraient-ils qu'une limite, celle où s'arrête le développement d'une substance et où commence le développement d'une autre? (4)... Par conséquent, quand nous remontons par la pensée à la condition première des ouvrages dont Dieu s'est reposé le septième jour, il ne faut songer ni à la durée que mesure le mouvement diurne du soleil, ni même à la manière dont Dieu produit aujourd'hui les êtres ; il faut voir comment Dieu a fait les créatures qui ont déterminé la marche du temps, comment il a tout produit à la fois et établi du même coup l'ordre universel, *non d'après certaines périodes de temps, mais par la subordination des effets à leurs causes*. Ce n'est donc pas dans une série d'époques, mais dans un ordre logique que fut créée d'abord cette matière *informe, mais susceptible de prendre des formes* (5).

..

L'homme lui-même ne doit pas être écarté du mode de formation que saint Augustin applique à toutes choses.

(1) DONET, *Moïse ou Darwin ?* traduit par Ch. FULVICUS, p. 9.

(2) SAINT AUGUSTIN, *loc. cit.*, l. V, ch. xxiii, 46, p. 212.

(3) SAINT AUGUSTIN, *loc. cit.*, l. IV, ch. xviii, 33, p. 190.

(4) SAINT AUGUSTIN, *loc. cit.*, l. II, ch. xiv, 28, p. 165.

(5) SAINT AUGUSTIN, *loc. cit.*, l. V, ch. v, 12 et 13, p. 202.

Phosphatine Falières



ALIMENTATION RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande: 6, rue de la Tacherie, Paris

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

à la Pepsine et à la Diastase

Employé contre les
Digestions incomplètes et douloureuses

TONIQUE ET AGRÉABLE A PRENDRE

Un ou deux verres à liqueur immédiatement après le repas

Maison CHASSAING - G. PRUNIER & C^o, 6, Rue de la Tacherie, PARIS, et toutes Pharmacies.

POUDRE LAXATIVE de VICHY

du D^r SOULIGOUX

*Agréable, d'emploi facile,
de résultat constant.*

Une ou deux cuillerées à café délayées dans un demi-verre d'eau le soir en se couchant, provoquent au réveil, **sans coliques ni diarrhée**, l'effet désiré.

Exiger la "VÉRITABLE" Poudre laxative de Vichy

SE MÉFIER des IMITATIONS

Dans toutes les Pharmacies. — DÉPÔT GÉNÉRAL : 6, Rue de la Tacherie, PARIS.

Quant à l'homme, *qui devait se former au moment marqué*, écrit-il, la parole divine le créait à l'origine, et pour ainsi dire l'entait sur la racine du temps, alors qu'elle établissait, quoique antérieur à tous les siècles, le principe qui devait ouvrir la marche des siècles (1) .. Dieu a-t-il fait l'homme en principe, quand il créa tout à la fois, comme il fit l'herbe et la terre avant qu'elle eût poussé? Dans ce cas, l'homme, *fait comme en germe dans la profondeur de la nature*, aurait pris avec le temps ces formes sous lesquelles aujourd'hui il passe sa vie dans la pratique du bien et du mal, de la même façon que l'herbe faite avant d'avoir poussé sur la terre se développa avec le temps (2).

Saint Augustin étudie longuement la question de l'origine de l'homme : il formule son opinion « avec toute la netteté dont il est capable, mais il craint d'être mal compris ».

Si je prétends que, dans la création primitive et simultanée, l'homme, loin d'avoir atteint le développement de l'âge mûr, était moins qu'un enfant qui vient de naître, moins qu'un embryon dans le sein maternel, moins que le germe visible dont il naît, on pensera peut-être que c'est un rêve de métaphysicien... ! On ne me comprendra peut-être plus : car je fais abstraction de toute idée physique, je dépouille les semences elles-mêmes de toute étendue : *l'homme n'était pas même un raccourci d'atome* (subtrahuntur enim ei cuncta quæ novit, usque ad ipsam seminum corpulentiam) » (3).

Avant les semences matérielles, il y a les causes, les forces invisibles, « c'est le point délicat à saisir, dit notre auteur. Que faire donc ? », et il conclut :

Dans la création primitive et simultanée, l'homme fut formé comme un être possible, c'est-à-dire dans le principe d'où il devait sortir, et non avec l'existence effective qu'il mena plus tard... Sa formation est la conséquence des causes primitives où il était contenu... Quand on dit que l'homme fut créé, on entend que Dieu créa la cause dont il devait sortir *au temps marqué* « cum dicitur factus, ipsam causam utique fecerat Deus, *quod suo tempore homo futurus* » (4).

Il n'est pas jusqu'à la vie et à l'intelligence, dont le développement puisse être considéré comme ayant été successif et gradué. La Genèse dit que « l'Esprit de Dieu était porté sur les eaux ».

L'Écriture se serait exprimée ainsi, d'après saint Augustin, soit que Dieu ait voulu désigner par l'eau la nature physique et indiquer le principe générateur des choses dont nous voyons maintenant les espèces, *soit qu'il ait représenté par ce terme les fluctuations, pour ainsi dire, de la vie intellectuelle, avant qu'elle se fût attachée à sa fin* (5).

(1) SAINT AUGUSTIN, *loc. cit.*, I, VI, ch. viii, 13, p. 216, 217.

(2) SAINT AUGUSTIN, *loc. cit.*, I, VI, ch. i, 1, p. 212.

(3) SAINT AUGUSTIN, I, VI, ch. xvi, 10 et 12, p. 215, 216.

(4) SAINT AUGUSTIN, I, VI, ch. xv, 26, p. 220.

(5) SAINT AUGUSTIN, *loc. cit.*, I, I, ch. v, II, p. 147, et 148. « Quia ex humidâ naturâ videmus omnia, in terrâ, per specias varias formari atque condescere, sive spiritalem vitam quamdam ante formam conversionis quasi fluitantem. »

La Genèse ne dit pas littéralement que l'esprit de Dieu *était porté sur les eaux*, mais bien, suivant le texte hébraïque, qu'il *échauffait (fovebat) l'élément liquide*. Saint Augustin fait remarquer que ce mot exprime comme une sorte d'incubation, que l'on pourrait comparer à celle des oiseaux fécondant leurs œufs (1). Mais, ici, le mot *œuf* n'est qu'un terme de comparaison, et saint Augustin croit que « les principes de la vie étaient déjà mélangés à la matière, et qu'antérieurement aux œufs mêmes, l'eau contenait déjà les germes » (2).

Et même pour l'âme, saint Augustin admet la possibilité qu'elle ait été créée dans sa cause, dès le commencement, pour ne se manifester qu'à l'époque de l'apparition de l'homme.

Il est bien possible que l'âme, avant de former cette substance animée que le vice corrompt et que la vertu embellit, a eu pour principe une force spirituelle qui n'était pas encore l'âme elle-même, au même titre que l'argile dont la chair devait se former était une substance avant de devenir la chair proprement dite (3).

Mais quelle était la nature de cette substance d'où l'âme devait sortir ? Saint Augustin se pose à ce sujet diverses questions auxquelles il ne peut répondre. Cette force primitive, génératrice de l'âme, était-elle « enveloppée dans une des substances que Dieu créa simultanément ? Quelle est cette substance (4) » ? Saint Augustin enseigne que cette substance ne pouvait être qu'immatérielle, mais les termes qu'il emploie, les expressions dont il use et les raisons qu'il donne pour justifier sa foi, nous indiquent combien lui était familière la théorie de l'évolution.

On ne niera jamais, dit-il, que Dieu pouvait faire d'un seul coup ce qu'on croit se former par degré. Or, si la matière est le principe de l'âme privée de raison, on aura beau ménager les transitions, il faudra toujours reconnaître que la matière est l'élément primitif de l'âme humaine. Mais je ne sache pas qu'on ait jamais osé soutenir cette opinion, à moins de regarder l'âme comme une variété de la matière (5)... Qu'un corps ait la propriété de se réduire en un autre, on l'a soutenu mille fois, mais qu'un corps soit au ciel, soit sur la terre, puisse se transformer en une âme et devenir substance immortelle, personne ne l'a prétendu que je sache, et la foi n'offre rien qui permette de l'induire (6).

Et d'ailleurs, saint Augustin ne manque pas de faire remarquer que si l'âme humaine était le produit de l'évolution d'une substance

(1) Saint Augustin, *loc. cit.*, l. I, ch. xviii, 36, p. 155.

(2) Saint Augustin, *loc. cit.*, l. IV, ch. xxxiii, 52, p. 147. « Quia inerant jam ipsæ rationes incorporaliter corporeis rebus intextæ; cur non et ante ova idipsum recte dici poterit, cum jam eadem rationes in elemento humido fierent ! »

(3) Saint Augustin, *loc. cit.*, l. VII, ch. vi, 9, p. 228.

(4) Saint Augustin, *loc. cit.*, l. VII, ch. xxii, 32, p. 234.

(5) Saint Augustin, *loc. cit.*, l. VII, ch. ix, 12, p. 229.

(6) Saint Augustin, *loc. cit.*, l. VII, ch. xii, 19, p. 230.

matérielle, elle aurait dû nécessairement présenter, au cours de son développement, une phase de vie sans raison, une phase purement animale : *quid ergo inter illam pecorisque distabat ?*, et il conclut en disant :

Serait-ce qu'elle était raisonnable en puissance et non en acte ? Et pourquoi ne pas admettre que la substance dont l'âme se forma était douée d'une intelligence encore inactive, au même titre que le raisonnement est encore endormi dans l'âme d'un enfant, quoiqu'elle soit déjà l'âme humaine (1) ?

Mais saint Augustin n'est pas seulement *évolutionniste* à sa manière, il est aussi *transformiste*. Le texte que nous citerons de lui, pour donner la preuve de notre affirmation, est réellement fait pour surprendre tout lecteur impartial.

La science moderne a découvert que « la sélection se produit dans la libre nature ; elle est le résultat de la lutte pour l'existence ». C'est Darwin qui a mis la chose et le mot en vogue, et voici comment un de ses disciples les plus autorisés définit la doctrine transformiste :

Des innombrables concurrents pour la vie, c'est toujours le plus fort qui remporte la victoire, c'est-à-dire celui qui est le mieux constitué par rapport à une situation donnée ; tous les faibles, tous les moins avantageusement doués, succombent tôt ou tard ; ils sont expurgés dans l'inexorable lutte pour l'existence : c'est là ce qui constitue la *sélection naturelle*. Si nous rappelons ici que tous les êtres vivants varient plus ou moins, et que ces légères variations sont très fréquemment transmises, on comprendra sans peine que de nouvelles races ou variétés puissent être, par une *sélection naturelle*, par un triage opéré inconsciemment par la nature, aussi bien réalisées que par la sélection artificielle... Donc, tout ce qui, aujourd'hui, vit et rampe, vole et nage, est le mieux de tout ce qui a pu se réaliser dans les conditions données, le mieux de tout ce qui a dû se produire conformément aux lois de la nature (2).

Cr, il y a, dans le traité de saint Augustin sur la *Genèse au sens littéral* un chapitre intitulé : *Pourquoi les espèces animales sont ennemies ?* Nous y lisons :

Depuis l'éléphant jusqu'au ciron, les animaux déploient pour sauver l'organisation éphémère qui forme leur lot dans l'ordre où ils ont été créés, tous leurs moyens de défense, toutes les ressources de la ruse ; cette activité n'apparaît que dans le besoin, lorsqu'ils cherchent à réparer leurs organes aux dépens de la substance des autres ; et ceux-ci, pour se conserver, luttent, s'enfuient ou cherchent un refuge dans les cavernes. La sensibilité physique chez tous les êtres est un ressort d'une énergie merveilleuse, répandue dans tout l'organisme par une mystérieuse union ; elle en fait un système vivant, elle en maintient l'unité, et triomphe si bien de l'indifférence, qu'aucun

(1) SAINT AUGUSTIN, *loc. cit.*, l. VII, ch. VII, 10, p. 228.

(2) DODEL, *loc. cit.*, pp. 133 et 139.

être ne voit son corps s'altérer ou se dissoudre sans un mouvement intérieur de résistance.

Je prévois une objection : pourquoi les animaux s'attaquent-ils entre eux ? Ils n'ont point de péchés à expier, ni de vertus à perfectionner dans les épreuves. Assurément ; mais les espèces vivent les unes aux dépens des autres. Il serait peu juste de souhaiter une loi qui permit aux animaux de vivre sans se manger entre eux. Tant que durent les êtres, ils offrent proportion, symétrie, hiérarchie dans l'ensemble ; cet ordre est merveilleux, mais il y a une beauté mystérieuse et non moins réelle dans cette loi d'équilibre et de progrès, qui renouvelle les animaux en les transformant les uns par les autres. Inconnue aux ignorants, cette loi se découvre à mesure qu'on avance dans l'étude de la nature, et devient évidente pour les savants accomplis (1).

C'est clair et précis, et le texte, si nous en retranchons la phrase : « Ils n'ont point de péchés à expier ni de vertus à perfectionner dans les épreuves », serait bien à sa place dans un livre moderne sur le transformisme. On pourrait sans hésitation en attribuer la paternité à Darwin lui-même. Cette loi de nature dont parle saint Augustin, qui tend à la transformation des animaux en rendant ceux-ci ennemis les uns des autres, en les obligeant à l'attaque et à la défense pour s'assurer l'existence, n'est-ce pas le transformisme de Darwin par la sélection naturelle résultant de la lutte pour la vie ? Avons-nous donné une mauvaise traduction du texte ? Que le lecteur traduise lui-même : *Nec sine occulta pro suo genere moderatione pulchritudinis, etiam ex alio in aliud transeundo, mutantur.*

Nous arrêtons ici notre étude sur saint Augustin. Ce que nous avons cité de lui est largement suffisant, pour permettre au lecteur de se former une opinion sur les idées du génial évêque d'Hippone. Quant à nous, non seulement nous considérons saint Augustin comme appartenant à l'école évolutionniste et transformiste, mais encore nous n'hésitons pas à dire qu'il a été le véritable fondateur, le premier maître de cette école. Notre sentiment est le résultat de la longue étude que nous avons faite de son traité et de la comparaison que nous en avons établie avec les œuvres des auteurs modernes. Sans doute, entre saint Augustin et Darwin il y a des divergences, mais il ne faut pas oublier les siècles qui séparent ces deux auteurs. Et n'y a-t-il pas des divergences même parmi les évolutionnistes et les transformistes modernes ? Lisez l'ouvrage récent du professeur Le Dantec, *la Crise du transformisme*, et celui de MM. Delage et Goldsmith : *Les théories de l'Evolution*, et vous verrez qu'on peut appartenir à la même école, tout en variant d'opinion sur certains points.

Ainsi, saint Augustin permet toutes les investigations de la pensée dans le domaine de l'origine des choses ; il autorise toutes les har-

(1) SAINT AUGUSTIN, *loc. cit.*, l. III, ch. XVI, 25, p. 176.

diesses, mais à la condition expresse de sauvegarder le principe, de ne pas toucher au dogme de la création, et c'est pourquoi, après avoir exposé ses vues personnelles, le saint évêque croit devoir terminer en disant : « S'il y a eu antérieurement une substance matérielle et spirituelle susceptible de se développer, cette substance est l'œuvre de celui qui a tout créé (1). »

*
**

Saint Augustin ne fut pas le seul parmi les anciens à penser de la sorte, et son opinion sur l'origine commune des choses et les modifications successives de la matière fut encore celle d'autres auteurs des premiers siècles de l'ère chrétienne.

Synésius, évêque de Ptolémaïs, dans la Cyrénaïque, vers le commencement du v^e siècle, parle dans ses œuvres des affinités, des sympathies qui existent entre certains corps en apparence de nature très différente. *C'est un reste de l'ancienne homogénéité des choses*, écrit-il ; *ex antiquiori concordia* ; τῆς προγενέστερας ὁμοιότητος. Aujourd'hui, entre les diverses parties, ainsi que dans une famille, il existe des dissemblances, car le monde n'est pas une unité simple, mais une unité composée ».

Ainsi, d'après Synésius, tous les corps ont entre eux certains liens de parenté, *germanitatem habent inter se* ; ils sortent tous de la même souche, et, à l'origine, la matière n'était point différenciée, elle était une (2).

Plus tard, à l'apogée du moyen âge, nous trouvons, sous la plume du docteur séraphique, saint Bonaventure, les lignes suivantes :

La généralité des interprètes a vu dans ces mots : au commencement Dieu créa le ciel et la terre, la substance de toutes choses visibles, elle est donc une. Il faut en conclure que les corps célestes et les corps terrestres ont été produits, quant à leur être, d'une seule et même matière.

Saint Thomas d'Aquin admet aussi l'interprétation évolutionniste donnée par saint Augustin, et déclare que cette interprétation « lui paraît plus rationnelle et plus propre à venger l'Écriture des attaques des incrédules (3) ».

Il s'en trouvera peut-être, même dans le camp des orthodoxes pour qui nous combattons, qui nous accuseront d'avoir mal interprété les auteurs ecclésiastiques et d'être allés au delà de leur pensée. Que ceux-là veuillent bien lire le troisième discours du cardinal Wiseman : *Sur les sciences naturelles*, et ils verront avec quelle grande

(1) Saint Augustin, *loc. cit.*, l. VII, ch. xxvii, 39, p. 236. « Quod si et materies aliqua formabilis fuit, et corporalis et spiritalis, non tamen et ipsa instituta nisi a Deo, ex quo sunt omnia. »

(2) Voir notre travail : *A propos de l'état irradiant de la matière* ; Synésius et la science moderne, in *Chronique médicale*, 1911, n^o 4.

(3) *In sec. lib. sentent.*, 12. a. 2.

liberté le texte mosaïque a été commenté par les Pères de l'Eglise et aussi avec quelle sage tolérance l'Eglise a accepté les différentes interprétations qui en ont été données.

Je tiens à faire voir, écrit l'illustre cardinal Wiseman, que, sans toucher à la foi, l'espace ne manque pas pour tout ce que la géologie moderne pense avoir le droit de demander. Je tiens à montrer (et les grandes autorités que je viens de citer me rassurent parfaitement sur ce point), que tout ce qui a été réclamé, demandé par cette science, a été accordé autrefois par ces hommes qui furent l'ornement et la lumière du christianisme primitif, et qui, assurément, n'auraient pas sacrifié une lettre de l'Ecriture (1).

C'est en vain que Büchner considère la géologie comme fournissant le plus puissant argument contre l'existence d'une cause première :

Jamais la science, écrit ce matérialiste, n'a rapporté une plus éclatante victoire sur ceux qui font appel à un principe surnaturel ou extérieur au monde pour expliquer l'existence des êtres, que dans le champ de la géologie et de la paléontologie ; jamais l'esprit humain n'a revendiqué d'une façon plus décisive le droit de la nature (2).

Büchner se trompe, et les auteurs que nous venons de citer nous sont un sûr garant que l'on peut être évolutionniste sans être forcément matérialiste, et aussi sans tomber sous les foudres de l'Eglise.

En ce qui regarde l'origine et le développement des choses, la création de la matière et l'existence de l'âme sont deux vérités qui appartiennent à la substance même de la foi ; mais, cela accepté, il n'est rien dans l'enseignement dogmatique de l'Eglise, qui oblige, à ne pas admettre le *processus évolutif* de la matière.

Association générale des médecins de France.

L'*Association Générale*, de prévoyance et de secours mutuels, *des médecins de France*, constitue une fédération de 93 sociétés locales, groupant plus de dix mille adhérents. Elle a un Conseil général, qui se réunit à Paris tous les mois.

Dans sa séance d'avril, présidée par M. le Professeur GAUCHER, ce Conseil a voté des subventions en faveur de confrères des départements de la Seine, de l'Aisne, des Bouches-du-Rhône, de la Haute-Garonne, du Gers, de l'Isère et du Nord. Les pouvoirs nécessaires ont été donnés à M. le D^r DARRAS, trésorier général, pour la liquidation de la succession du regretté D^r MARFAING, de Saint-Mandé, qui a légué à l'Association la totalité de sa fortune, s'élevant à plus de 400.000 francs.

(1) WISEMAN, *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, in *Démonstration évangélique de Migne*, t. XV, p. 161.

(2) BÜCHNER, *loc. cit.*, p. 138.

Histoire de la Médecine

De l'influence de l'Eglise sur l'histoire de la médecine.

Dans une communication faite à la *Société de l'internat des hôpitaux de Paris*, le D^r JAYLE a montré comment la conception de la médecine antique tendait à l'unité de thérapeutique.

Hippocrate était à la fois médecin et chirurgien. La division entre médecins et chirurgiens remonte à l'époque où le centre de l'activité scientifique s'est trouvé transporté vers l'ouest de l'Europe et où la direction du mouvement scientifique est passée entre les mains de l'Eglise. Ces médecins furent des clercs et l'esprit dogmatique de l'Eglise domina l'art médical. L'expérience fut entièrement rejetée, et, avec elle, toutes les manœuvres manuelles. Le médecin-clerc rejeta la chirurgie, qui fut abandonnée à des mains regardées comme plus humbles.

En même temps, se développait l'esprit corporatif : les médecins fondèrent la Faculté de Médecine ; les chirurgiens, la confrérie de Saint-Côme.

Du XIII^e au XIX^e siècle, médecins et chirurgiens luttèrent entre eux. La Révolution brisa la Faculté et le Collège de Chirurgie. Vicq d'Azyr écrit qu'il faut rendre la médecine à la chirurgie et la chirurgie à la médecine et revenir à la conception antique.

A cette époque, sous l'influence de cette idée du retour à la conception antique, des médecins pratiquent l'ensemble de la thérapeutique. Récamier, professeur de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu, pratique le curettage et l'hystérectomie vaginale. Trousseau est nommé, le même jour, chirurgien de l'Hôpital de Tours et agrégé en médecine de la Faculté de Paris. Mais ce retour vers la conception antique ne devait pas durer. Les concours ont à nouveau divisé les servants de l'art médical en médecins et en chirurgiens.

Actuellement, on tend à revenir aux Grecs en bien des choses : en médecine, il y a une tendance à reprendre leur conception générale de la thérapeutique. Mais, comme la science médicale s'est développée extraordinairement, il en résulte qu'on ne peut s'adresser qu'à une de ses branches, répondant à un système d'organes.

Ainsi, on peut étudier et traiter à la fois, du point de vue médical et du point de vue chirurgical, les affections des yeux, de l'appareil urinaire, du système génital de la femme, etc.

Ce retour à la conception médicale des anciens et de la Révolution serait très favorisé par une mesure administrative : la création de services de spécialités dans tous les hôpitaux, étant bien entendu que la pathologie générale doit rester la base inébranlable de toutes les spécialités.

Médecine et Préhistoire

Sur la « décarisation », à l'air libre, des cadavres.

Divers travaux, notamment un livre (1) du D^r M. BAUDOIN, paru cette année, ont souligné la curieuse coutume des préhistoriques, de soumettre les cadavres de leurs morts à l'action de l'air, pour les « décarner », avant de les placer dans leur sépulture, choisie et préparée d'avance. La *décarisation* étant nécessairement incomplète, il est vraisemblable qu'on devait l'achever avec un tranchet qui détachait les tissus plus ou moins décomposés de la surface, pour terminer ensuite la séparation des diverses parties du cadavre. L'époque d'apparition de cette coutume funéraire remonte sans doute très loin, plus loin que l'*incinération* et l'*inhumation*, car selon Baudouin, la *décarisation* paraît avoir existé même dans les *ossuaires paléolithiques* (solutréen supérieur et magdaléen inférieur).

Quoiqu'il en soit, il est curieux de rapprocher de ces faits les observations notées par deux savants explorateurs suisses, les D^{rs} FURHRMANN et MAYOR (2), au cours d'une mission scientifique à travers la Colombie, pendant l'été de 1910. C'est en étudiant la préhistoire de ce pays, encore très vaguement connue, qu'ils eurent l'occasion d'examiner à loisir les tombes indiennes ou *guacas*, recélant de curieux documents sur les croyances religieuses : poteries, bijoux en or, pierres taillées ou sculptées et parfois des ossements.

Les *guacas* sont de différentes formes, carrées, rondes ou triangulaires. Les parois sont tantôt verticales, tantôt en gradins, parfois revêtues de dalles de pierres. Le fond se trouve à deux mètres ou plus encore, sous le niveau du sol. Dans les parois, des niches plus ou moins creuses recevaient les ossements. Il est très rare de trouver des squelettes ou des os en bon état. Les objets en or et les poteries sont placés dans une des niches, mais non mélangés arbitrairement. Ainsi, chez les Indiens de Chiriqui (Panama), les poteries occupent le centre de la *guaca*, tandis que les ossements sont distribués au pied des parois et les objets en or dans les interstices des pierres.

D'après Furhrmann et Mayor, les morts devaient probablement subir une préparation avant d'être inhumés, comme cela était le cas chez les Indiens de Chiriqui. Suivant G. Grant Maccurdy, ceux-ci exposaient leurs morts pendant plusieurs mois dans une sorte de cabane élevée sur pilotis, puis les ossements étaient recueillis et soigneusement grattés, et blanchis avant d'être placés dans la tombe.

Il nous a semblé intéressant, dans ce bref parallèle, de faire connaître quelques résultats de la mission des docteurs suisses sur la préhistoire colombienne : ils apportent une nouvelle contribution à l'étude des sépultures néolithiques et à la connaissance des rites funéraires qui devaient les accompagner. Georges RENAUDET.

(1) *La sépulture néolithique de Vendrest*, S. et M., par le Dr M. BAUDOIN.

(2) In *Mémoires de la Soc. des Sc. natur. de Neuchâtel* (en cours de publication)

Echos de la « Chronique »

Les abus de la réclame.

Dans son numéro du 8 mars, *le Matin* publiait, à la 8^e page, sous le titre : « l'Opinion d'un médecin... sur le Pulsoconn Macaura », un article-réclame, débutant par l'extrait d'une chronique scientifique parue sous notre signature, dans *le Petit Parisien*, et intitulée : « Santé et locomotion ». Suivait un commentaire, qui laissait entendre, entre les lignes, que nous approuvions l'instrument précité, puisque nous vantions les bienfaits de la médecine vibratoire, principe dudit appareil.

N'ayant pris que tardivement connaissance de cet article, nous adressions, dès qu'il nous eut été signalé, au journal qui s'en était fait l'éditeur, une protestation contre un pareil abus fait de notre nom, et demandions une rectification dans le plus prochain numéro. A la suite d'une démarche courtoise, faite auprès de nous par un de ses rédacteurs, *le Matin* insérait, dans son numéro du 1^{er} mai, cette formule transactionnelle :

Le docteur Cabanès nous prie de faire savoir qu'il n'a jamais eu à formuler d'appréciation sur l'appareil Macaura, s'étant borné dans ses études au rôle d'historien de la méthode vibratoire.

Il est heureux que ce litige ait pu être réglé à l'amiable ; mais il convient d'en dégager cette moralité que, fort de son droit, il est toujours loisible d'imposer à la réclame les bornes qu'il lui est interdit de franchir.

Un précurseur de Ch. Tellier.

Sans vouloir rien enlever du mérite de Ch. TELLIER, qui a trouvé un moyen pratique de conserver des viandes par le froid, il nous sera bien permis de dire que, comme toutes les découvertes, celle-ci ne s'est pas faite d'un premier jet et que, depuis longtemps, depuis des siècles, le problème a préoccupé les chercheurs.

Si nous devons en croire un historiographe documenté (1), BACON avait déjà pensé que l'on pourrait recourir à la neige, pour préserver les substances animales de la putréfaction.

A la fin de l'hiver de 1626, il faisait très froid, au moment où Bacon, descendant de voiture près d'Highgate, entra chez un paysan, acheta un poulet, le fit vider et le farcit immédiatement de neige. Cette opération dura assez longtemps, pour que Bacon ressentit les effets de l'air et fût tellement indisposé qu'il dut renoncer à aller plus loin. On le transporta dans une maison amie, et il y mourut à la fin de la semaine.

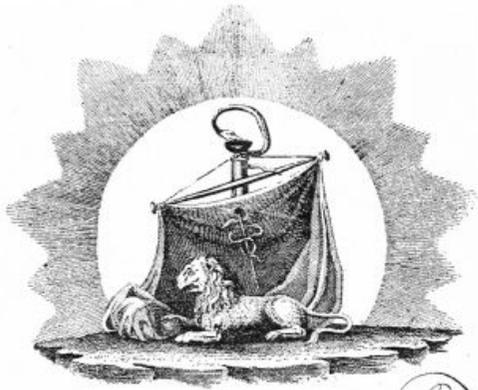
La maladie ne l'empêcha pas de poursuivre son expérience. Dans la dernière lettre qu'il écrivit, en ramassant toutes ses forces, il fut heureux de constater l'influence de la neige sur son poulet.

Voilà jusqu'où peut mener l'amour de la science !

(1) NICOLARDOT, *Histoire de la table*, 163-4.

Documents d'Hygiène sociale

OFICINA DE SALUD PUBLICA DE CADIZ.



Die Quarantaine-Commission in *Tönningen* fugt hiedurch zu wissen: Dafs das *Luizig* Schiff *Robert & Jane* geführt von *William May* kommand von *London* bestimmt nach *Tönningen* geladen mit *Hilfsültern* hieselbst auf die in der Königlichen Quarantaine-Verordnung vom 15^{ten} März 1805 befohlene Weise untersucht ist, und dafs Schiff und Ladung mit der Besetzung von 8 Mann, den Schiffsführer eingerechnet, und — Passagieren, wegen ansteckender Krankheiten unverdächtig befunden sind.

Es wird demnach gedachtem Schiffe, dessen Mannschaft und Passagieren auf dieser ihrer Reise freyer Zugang und Verkehr an allen Orten in Sr. Königl. Majestät Reichen und Landen verstatet; so wie ein Gleiches auch, nach der Uebereinkunft mit den beikommenden fremden Mächten, in den Häfen der Ostsee erwartet werden kann.

Quarantaine-Commission in *Tönningen* den 24. Okt. 1805
Meiser. Stummel. Nieser. Hermann. Bräutigam.

PATENTES DE SANTÉ
 (Collection Léonce GRASILLIER)



NOS LOS REGIDORES Y VOCALES DE la Junta Superior de Sanidad de esta Ciudad de Cadiz.

Certificamos á todas las personas á quienes corresponda, que por la misericordia de Dios su vecindario goza la mas completa salud, guardándose de los parages en donde se tiene noticia haber enfermedades contagiosas: y para que conste en donde convega de pedimento del Capitan *Thomas Magbo* que lo es de su *Galera Magda* nombrado *Admirante* que con *su* personas de tripulacion comprehendido el dicho Capitan dice hace viage á *Sanita* damos la presente firmada por nosotros y del Secretario de nuestra Junta en Cadiz á *veinte y quatro* de *Noviembre* de mil ochocientos *tres*.

Nota se pediran en Cad' algunas enfermas de malignas y quida' foras de la ciudad

Juan José Peraza. Josef Ant. de Huidobro. Juan de Ariza.

Trouvailles curieuses et documents inédits

La colique néphrétique de Henri III.

Notre érudit collaborateur, M. le Dr SOTTAS, nous communique un très précieux document, auquel nous sommes heureux de donner l'hospitalité de la *Chronique* : c'est une lettre, intime et familière, du roi HENRI III, adressée au secrétaire d'Etat Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, membre du Conseil privé et confident du roi. Elle n'est pas datée, mais doit être de l'année 1585.

VILLEROY.

Je me suis bien souvenu à mes despands de ce que vous me distes de vostre femme car jamais je n'avoys santé ni, s'il plaist à Dyeu, ne santrai de la colique. J'ay esté seste foys esprouvé Dyeu saict come, que jan suis dehors, jan ay ancores telle apréhantyon que jan suis tout estonné. Jamays je neus telle douleur pour deux heures seulement au plus. Je croys que Spa peust byen servir aux autres car pour moy jen suis fort sou, certes. O ! quel mal, Villeroy ! c'est pis que la gène, que je croys. Je suis maintenant comme si jamais je n'avoys heu mal aucun, et ni a que trois heures qu'il m'a laissé et s'il n'ai fait pas du sable seulement. Adyeu, je craygnays que ma bonne mère an fust an peine.

HENRY.

(*Bibl. Nat.*, Nouv. acquis. franc. 1245, fol. 71.)

Villeroy était, ai-je dit, le confident du roi ; il lui en contaït parfois de bonnes, témoin ces lignes qui se rapportent à la stérilité qu'on reprochait tant au roi. On lit à la fin d'une de ses lettres :

Je serai demyn à Fonteinebleau avec ma femme. Je voudroys qu'à ce coup ma poudre prist feu, ce qui estonneroyt byen mes aboyeurs. Se sera lors qu'il playra à Dyeu, mais pour le moings je suys en très bonne santé autant que jamays je fus. Adyeu.

HENRY.

Vous trouverez par aventure ma lettre brouillée car je m'andors. Il est fort tard ; mon lict est ancores très dur.

(*Loc. cit.*, fol. 140.)

Et encore ceci, à la fin d'une lettre au même Villeroy, lettre dans laquelle il vient d'exhaler sa haine contre son frère François, duc d'Anjou, qu'il exérait :

Je ne crins jamais tant que nostre bon Dyeu [ne] me donnera des enfants que voyant les déportements de ce magot. Adyeu.

HENRY.

(*Loc. cit.*, fol. 166.)

Magot, l'héritier présomptif ! Il est vrai que c'était le dernier venu des Valois. On n'est jamais mieux trahi que par les siens.

Jules SOTTAS.

Le cancer de M^{me} Deshoulières.

Par arrêté royal du mois d'avril dernier, la maison de correction de Vilvorde, située à 12 kilomètres au nord de Bruxelles, vient d'être désaffectée et sera probablement démolie, pour faire place à des constructions industrielles.

Parmi les prisonniers célèbres, qui furent enfermés à Vilvorde, on a cité M. et M^{me} DESHOULIÈRES; car, contrairement à ce qu'on raconte généralement, les deux époux y furent logés.

Voici à la suite de quelles circonstances, d'après M. Emile Mahieu, qui nous en fait le récit, dans la *Liberté* du 2 mai :

M. Deshoulières, gentilhomme français, ingénieur militaire distingué, attaché à la fortune du grand Condé, était sergent-major de Rocroy, quand il fut soupçonné d'avoir voulu livrer cette place à l'ennemi, c'est-à-dire au roi de France, représenté par le cardinal Mazarin. Pour ce motif, Condé, alors généralissime des armées du Roi d'Espagne, ordonna de l'arrêter et de le conduire au château de Vilvorde, pour qu'on lui fit son procès (décembre 1656). Soit qu'elle eût demandé à partager le sort de son époux, soit qu'elle fût devenue suspecte comme lui, M^{me} Deshoulières fut également envoyée, à la fin de mai 1657, au château de Vilvorde, par ordre du prince de Condé. Le 31 août de la même année, elle s'évada par la poterne du château, en compagnie de son mari et d'un gentilhomme lillois, nommé de La Haye, accusé de meurtre. Ce dernier se trouvait être cousin de M^{me} Le Comte, femme du châtelain de Vilvorde, le lieutenant-colonel Le Comte, et c'est grâce aux complaisances dont cette parenté fut la cause, que les prisonniers purent préparer leur fuite et s'échapper de nuit.

Selon la tradition, M^{me} Deshoulières aurait eu pour prison un réduit obscur, dont une partie existe encore et dont la lucarne se voit dans la première arche du pont conduisant à la prison. Il n'en fut rien. La jeune prisonnière (dont la réputation littéraire n'avait pas encore commencé à cette époque) fut traitée avec une véritable mansuétude, de même que son mari, par le brave châtelain. Leur évasion coûta à ce dernier son office, plus deux ans de prison et les frais d'un long procès. Et encore eut-il la chance d'obtenir le pardon du prince de Condé.

Si nous nous en rapportons à notre confrère Henry LA BONNE (1), M^{me} Deshoulières aurait été atteinte, dès 1682, d'un cancer au sein, qui lui causa d'atroces souffrances. En janvier 1694, « ses douleurs devinrent telles que le bruit de sa mort se répandit dans les provinces. Elle se sentait s'en aller imperceptiblement... enfin, la pauvre martyre cessa de vivre le 17 février 1694... Elle fut inhumée le 19 du même mois, dans l'église Saint-Roch. » Sa fille, Antoinette-Thérèse, fut atteinte, à son tour, du mal auquel avait succombé sa mère : elle était âgée, à sa mort, de cinquante-six ans.

Preuve nouvelle de l'hérédité cancéreuse.

(1) Cf. le *Moniteur médical*, 29 avril 1913.

Echos de Partout

Le prince sourd-muet. — M^{me} Georgette Leblanc chantait, l'an dernier, en Amérique. Elle eut la joie rare d'apprendre qu'une jeune aveugle-sourde-muette, M^{lle} Hélène Keller, de Boston, l'avait « entendue chanter ». L'aveugle-née qu'est M^{lle} Keller a écrit là-dessus tout un ouvrage. Elle avait déjà publié d'autres livres, où elle multiplie les conseils aux sourds-muets, pour atténuer leurs infirmités au point de les guérir parfois, comme elle l'a fait, assure-t-on, pour elle-même.

La réputation de M^{lle} Keller est venue jusqu'à la cour de Madrid. Le roi Alphonse et la reine Victoria ont décidé de l'appeler auprès du petit don Jaime, leur second fils, qui est sourd-muet. La reine est si affectée de la cruelle infirmité de son fils, qu'elle recherche tous les moyens d'améliorer le douloureux état du jeune prince.

(*Cri de Paris*, 4 mai.)

Les quatre fils Aymon. — Bien que la dépopulation soit partout signalée comme un fléau social, il ne se passe point de jour où l'état civil n'enregistre des résultats plus que satisfaisants. A la clinique gynécologique de l'Université de Munich, une femme vient de donner le jour à trois jumelles, deux noires et une blanche : le père est nègre et musicien. C'est là une postérité conforme à la race et au solfège. A Rosendaël, faubourg de Dunkerque, la femme d'un ouvrier nommé Aymon, nom prédestiné, a mis au monde, tout récemment, quatre enfants du sexe masculin, très bien constitués.

Les quatre fils Aymon font ainsi revivre la légende, et ils sont jumeaux !

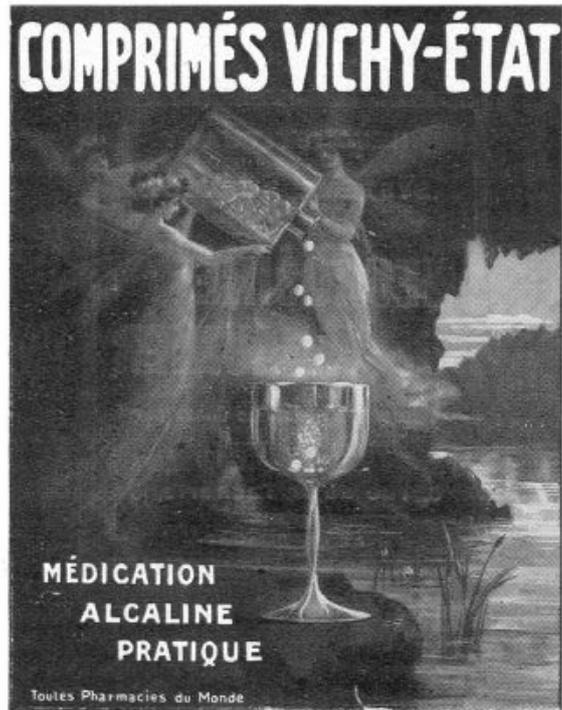
(*Concours médical.*)

La psychiatrie dans l'armée. — A la suite de rapports divers auxquels ont donné lieu des cas de simulation ou de réelle aliénation mentale, des cas de neurasthénie, etc., le ministre de la guerre a décidé d'avoir, dans chaque corps d'armée, quelques médecins militaires, cinq ou six, particulièrement versés dans les études de psychiatrie, auxquels serait confiée l'étude de certains cas spéciaux de maladies mentales.

Un enseignement spécial de psychiatrie va être organisé au Val-de-Grâce ; de plus, toutes facilités seront données aux médecins militaires qui feront preuve d'aptitudes spéciales, pour compléter et développer leurs connaissances en psychiatrie, au dehors du Val-de-Grâce, dans les établissements spéciaux.

(*Matin*, 16 avril.)

Le berceau des Hohenzollern. — Il est d'usage, à la cour d'Allemagne, que tous les enfants de l'Empereur dorment, jusqu'à l'âge de 2 ans, dans le berceau des Hohenzollern. Ce berceau, en chêne noir, et qu'ornent de précieuses sculptures, posséderait, dit-on, une vertu spécifique : il préserve ceux qui y reposent des convulsions et du croup ! Le sérum de Behring n'a pas accès à la Cour.



RECONSTITUANT
DU
SYSTÈME NERVEUX

**NEUROSINE
PRUNIER**

"Phospho-Glycérate de Chaux pur"

6, rue de la Tacherie, 6
PARIS
ET PHARMACIES.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Artistes gauchers (XX, 28, 219). — Il est peut-être un peu tard pour venir parler de la gaucherie de Henri REGNAULT. Mais, comme vous proposez d'étendre la question posée et d'ouvrir la rubrique des *Artistes gauchers*, permettez-moi de porter à votre connaissance les lignes suivantes, extraites (p. 81) du *Traité d'anatomie, d'anthropologie et d'ethnographie appliquées aux Beaux-Arts* (Paris, 1886), de Charles ROCHET, statuaire et peintre, ancien professeur d'anthropologie appliquée aux Beaux-Arts, aux cours libres de la Sorbonne et de l'École nationale des Beaux-Arts, auteur, avec son frère, des grandes statues équestres de *Guillaume le Conquérant* (1851), *Dom Pedro* (Brésil, 1862), *Charlemagne* (1878) :

J'étais gaucher dans ma jeunesse, comme le peintre Henri Regnault et comme tant d'autres que je pourrais citer. Eh bien, j'ai passé ma vie à m'en corriger, ou plutôt à me servir indistinctement des deux mains dans les travaux que j'ai faits : ce qui m'a fait apprécier tous les avantages que l'on trouve à se servir des deux mains.

A. F. LE DOUBLE (*Tours*).

— Pour neutraliser la fatigue du poignet, génératrice de la professionnelle « crampe des écrivains », les grands producteurs ont une ressource, que révélait tout récemment un entrefilet de la *Liberté*, du 11 février 1913.

« J.-H. ROSNY aîné est un de nos plus féconds écrivains : sa fécondité est même terrifiante.

— « Comment, direz-vous, peut-il écrire tant de romans, tant de contes, tant d'articles ? C'est très simple... L'auteur de *Nell Horn* a appris à écrire de la main gauche. Dès que M. Rosny sent sa dextre fatiguée, il fait appel à la senestre, et de cette façon — racontent ses amis — ses forces physiques ne trahissent pas son activité intellectuelle ».

L. R.

Qu'entendait-on par SOLARIUM? (XII, 304). — Dans le numéro du 1^{er} mai 1905 de la *Chronique médicale*, le docteur MONTEUUIS, de Dunkerque, demandait si le *solarium* était vraiment un endroit réservé aux bains de soleil et s'il tenait chez les anciens, pour la cure de lumière, la place qu'occupe aujourd'hui la salle d'hydrothérapie pour la cure d'eau. Aucune réponse n'ayant été donnée à cette question, nous avons entrepris quelques recherches, destinées à élucider le rôle du *solarium*, et nous croyons pouvoir affirmer que la plupart des auteurs ont exagéré l'importance de ces sortes de terrasses, qu'ils regardent trop comme une galerie de cure.

Le *solarium* ou ἡλιαστέριον était, en réalité, une terrasse (semblable en tous points à celles que l'on trouve de nos jours dans tous les pays chauds), située sur le toit plat des maisons et entourée d'un parapet.

Les Romains n'avaient point inventé ces terrasses, car les Egyptiens et les Assyriens possédaient de semblables installations.

Dans les fouilles d'Herculanum, on découvrit, au-dessus du second étage d'une maison, un *solarium*, dont le plan se trouve à l'article *domus* du Dictionnaire de Rich.

Il existait également des galeries découvertes sur les portiques, et ces lieux de promenade étaient recherchés, car, « suivant l'heure et la saison, on pouvait y jouir de la chaleur, de l'air frais et de la vue ». Aussi, certains d'entre eux, particulièrement étendus, furent transformés en lieux de plaisance, où l'on planta des arbres et que l'on garnit de fleurs. A l'aide de canaux on y fit même circuler de l'eau. (SENEC., *Ep.* 122 ; *Contr. Exc.* V, 5.)



SOLARIUM (ou toit en terrasse) d'une maison romaine.

(*Dict. des antiquités, de Rich.*)

Plus tard, le *solarium* fut recouvert d'un toit (*solaria tecta*), ainsi qu'on peut le voir sur une gravure du Virgile du Vatican, représentant le palais de Didon, et sur une gravure du Dictionnaire de Saglio (fasc. 44, p. 1387).

Les peintures de Pompéi représentent également plusieurs de ces *solaria* couverts. Fabretti (1) nous indique qu'ils servaient de *cenaculum* pendant la grande chaleur ; on y prenait des rafraîchissements,

Le *solarium* subit, de ce fait, une première transformation qui, d'une terrasse découverte, en fit un belvédère couvert. Il ne tarda pas à changer de destination une troisième fois. En effet, la population de Rome augmentant sans cesse et les loyers devenant d'un prix très élevé (voyez SAGLIO, v^o *domus*), on construisit des maisons plus élevées et les *solaria* furent transformés en petits logements (VITRUV., II, VIII, 17 ; VARR, *Lingua lat.*, V, 162).

Cependant, un grand nombre subsistèrent encore, et on peut dire que, de tout temps, ces *solaria* furent utilisés.

Dans le Montpellier du Moyen Age, la plupart des maisons possédaient de ces terrasses. Elles étaient si nombreuses, que les habitants de la ville ayant, le 29 septembre 1562, allumé des feux sur ces lieux élevés, à l'occasion de la victoire des protestants à Saint-Gilles, la ville parut embrasée tout entière ; car, nous dit le chroniqueur : « Il faut noter que Montpellier est tout basti de pierre et la plus part des maisons ont au-dessus des plattes formes où l'on se promène » (2).

(1) FABRETTI, *Inscriptionum antiquarum quæ in ædibus paternis asservantur descriptio*, Rome, 1699 et 1702, in-f^o.

(2) *Brief et véritable discours de la bataille de Saint-Gilles, 1566* (Nous devons cette note à l'obligeance de M^{le} L. GUIRAUD.)

Quelle était la destination du *solarium* ? D'après les quelques documents que nous avons pu réunir, nous pensons que le *solarium* n'avait aucune destination médicale.

C'était un lieu de plaisance où l'on jouissait en été de la fraîcheur et de la brise du soir, en hiver de la chaleur, en tout temps de la vue. (ISIDOR., *Orig.*, XV, III, 12 ; SÛET., *Nero*, 16 ; PLAUT., *Mil.*, II, 4, 25.)

Dans son excellent article sur « la cure de soleil à travers les âges », RIVIER (*Presse médicale*, 15 février 1913) dit que : « Nous n'avons ni représentation ni texte, pour nous permettre d'avancer que les anciens Egyptiens aient appliqué la vertu thérapeutique du soleil. » Leurs *solaria* étaient des lieux de réunion, utilisés fort probablement comme belvédères, pour jouir de la vue et de la brise du soir.

En était-il autrement à Rome ? Nous ne le pensons pas. Et voici pourquoi :

1° Le *solarium* utilisé comme lieu de cure solaire ne serait jamais devenu un *solarium* couvert ;

2° Ainsi que nous le révèle Fabretti, il servait dans la grande chaleur de *cenaculum* et de lieu de repos où l'on prenait des rafraîchissements ;

3° On n'y aurait pas planté des arbres ;

4° Tous les auteurs sont d'accord pour affirmer que l'héliothérapie a subi au Moyen Age une longue éclipse, et cependant la terrasse largement insolaée a subsisté à cette époque ?

5° Si l'usage du *solarium* avait été limité à Rome à un emploi purement médical, il eût été certes moins répandu. Ou il faudrait alors admettre que tout citoyen romain pratiquait la cure solaire, ce qui est peu probable. Il faut songer, en effet, que si le bain de soleil est facilement accepté par un malade qui en reconnaît l'efficacité et qui voit ses douleurs atténuées, ses lésions réparées par l'héliothérapie, nous ne voyons pas trop un sujet en bonne santé s'exposant, par pure hygiène, aux températures si élevées du soleil romain. Cette pratique, il faut l'avouer, n'est pas des plus pénibles, mais elle n'est pas agréable non plus ; elle est suivie d'une pigmentation rapide et à l'état de santé ne répond à rien.

Certes, nous ne nions pas que les anciens aient connu et pratiqué l'héliothérapie : le passage d'Hérodote, que reproduit Rivier, nous montre qu'ils en connaissaient le mode d'application. Hippocrate, Celse, Avicenne, Galien, recommandent la cure solaire. Cælius Aurelianus, Antyllus, en citent quelques indications. Mais nous ne croyons pas à l'utilisation du *solarium* pour cette cure.

À Epidaure, la galerie du temple d'Esculape voisine du dortoir des malades était probablement utilisée pour exposer ceux-ci au soleil.

Dans les thermes romains, il existait une pièce où l'on pouvait se sécher au soleil, et qui est désignée également sous le nom de *solarium*.

Mais les *solaria* construits dans les villes, sur le toit des maisons et sur les portiques, doivent avoir à nos yeux la même signification que les terrasses qui se retrouvent encore aujourd'hui dans tous les pays largement insolés.

Aucun texte n'est encore venu appuyer la thèse de ceux qui croient à l'utilisation médicale du *solarium*. C'est avec plaisir que nous apprendrions l'existence d'un semblable document, et nous prions les chercheurs et curieux de creuser cette intéressante question.

A. AÏMES,

Interne des hôpitaux (Montpellier).

Honoraires médicaux payés en sonnets (XIV, 605). — Au cours d'une récente fugue en Italie, j'ai pris sur le vif un trait de mœurs médicales que je veux signaler à la *Chronique*. Est-ce un cas isolé ? Est-ce un usage ? Voilà ce que l'on n'a pu me dire à Venise.

A la date du 27 mars, la famille A... a fait apposer, sur tous les murs et chez tous les boutiquiers du *corso Garibaldi*, quartier essentiellement populaire de Venise, un sonnet dithyrambique de reconnaissance *all'esimio* chirurgien C... et au *valente medico* T..., qui « salvarono da certa morte nostra figlia Lidia ».

D^r MONIN.

Bizarreries des langues (XX, 16). — Ce n'est pas seulement à Singapour que les boissons alcooliques sont désignées officiellement sous le nom de breuvages toxiques, *intoxicating drinks*. Aux Etats-Unis, un certain nombre d'Etats interdisent la vente de l'alcool pour boisson et ne tolèrent que le commerce de boissons à faible degré alcoolique, celui-ci devant être énoncé sur une étiquette collée sur le flacon. J'ai conservé, à titre de souvenir de mon passage dans le Connecticut, des étiquettes détachées de simples bouteilles de bière, portant l'inscription suivante :

Intoxicating Liquor

Contents of Bottle 12 Ozs.

4 O. O ALCOHOL.

En traversant les Etats-Unis de Boston à San Francisco, puis de San Francisco au Mexique, je me suis trouvé maintes fois en présence de faits semblables. On ne plaisante pas, là-bas, au sujet de l'alcoolisme, et c'est une attitude qu'il serait temps d'observer aussi en France.

Prof. R. BLANCHARD.

Electricité et croissance (XX, 242). — Tous les journaux quotidiens, ou presque, ont donné, comme *l'Eclair* que vous reproduisez, les soi-disant expériences de Swante Arrhenius, sur les courants de haute fréquence pour la croissance des écoliers.

Je suis allé en 1911, en mission gratuite, en Scandinavie. et, à Stockholm, j'ai voulu interviewer Swante Arrhenius ; il était absent. J'ai interrogé mes confrères, visité des « Folskola » ; tout le monde ignorait le fait.

Rentré à Paris, j'écrivis au grand physicien, pour en avoir le cœur net. Voici sa réponse :

D^r Foveau de Courmelles, à Paris.

Stockholm, le 13 novembre 1911.

TRÈS HONORÉ COLLÈGUE,

Les notices que vous avez trouvé dans les journaux sur l'emploi de courants dans les écoles, dans lesquels je suis intéressé, sont sans aucune fondation.

Agrérez, cher collègue, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

SWANTE ARRHENIUS.

J'ai déjà signalé le fait, et, à ce sujet, le D^r Philippe, qui s'occupe de psychologie et d'hygiène scolaire, m'écrivait qu'il serait intéressant de connaître le premier journal ayant annoncé ces fausses expériences, et le point de départ. Il y a tant de déformations en histoire, que ce petit point serait peut-être utile à élucider. Je pourrais citer encore un grand quotidien, à qui j'avais signalé les transmutations métalliques de sir William Ramsay et en publiant un article apocryphe !

D^r FOVEAU DE COURMELLES.

Les cétacés ont-ils un os pénien ? (XIX, 558, 693 ; XX, 62, 154, 187). — Il semble qu'on s'intéresse à la question de l'os pénien, si j'en juge du moins par les réponses de nos confrères MM. les P^{rs} TROUSSART et BLANCHARD.

Pour ma part, j'ai spécialement remarqué la reproduction de l'os *pelvien* du globycéphale. Il est incontestable qu'il ressemble beaucoup à l'os *pénien* du morse. Peut-être sera-t-il agréable à vos lecteurs d'avoir, si j'ose dire, les pièces en mains. Vous trouverez ci-jointe la photo du *de cujus*. N'oubliez pas sa respectable longueur : 569 mm., s. v. p.

D^r R. COLLIGNON,

Correspondant national de l'Académie de médecine.

Os pénien d'un morse
d'Ungawa-Bay
(Labrador).

Les diagnostics de Vésale (XX, 175). — Je m'excuse d'infliger une déception à l'auteur de l'article paru dans votre intéressante



revue (15 mars 1913, article intitulé : « Les diagnostics de VÉSALE. » « Tous les diagnostics portés par Vésale étaient d'une justesse extraordinaire, » écrit-il, et sans doute de très bonne foi.

Voici quelques lignes qui sont de nature à infirmer l'infaillibilité scientifique du courageux adversaire des théories galéniques :

Un grand anatomiste, je dy grand et célèbre, duquel les livres réparent aujourd'huy les estudes des hommes doctes, lequel estant pour lors résidant en Espagne, fut mandé pour ouvrir une femme de maison qu'on estimoit estre morte par une suffocation de matrice. Le deuxiesme coup de rasoïr qu'il lui donna, commença la dite femme à se mouvoir et démonstrer par autres signes qu'elle vivoit encore, dont tous les assistants furent grandement estonnez ; je laisse à penser au lecteur comme ce bon seigneur faisant cest œuvre, fut en perplexité, et comme on cria *Tolle* après luy, tellement que tout ce qu'il peut faire fut de s'absenter du pays ; car ceux qui le devoient excuser, c'estoyent ceux qui luy couroyent sus : et e-tant exilé, tost après mourut de desplaisir : qui n'a esté sans une grande perte pour la république.

Tel est le récit fait par Ambroise PARÉ, dans son livre XXIV, chapitre LIV, page 976 : « Les signes pour cognoistre si une femme est morte ou non par une suffocation de matrice. »

Je m'arrête ; les cloches sonnent près de moi à toute volée en un carillon joyeux, pour fêter le souvenir de la « résurrection » du fils de Joseph et de Marie. Que les mânes du grand Vésale me pardonnent d'avoir ressuscité sous ma modeste plume une de ses erreurs (compensée largement par tant de « diagnostics exacts »), comme il ressuscitait sous le tranchant de son rasoir la jeune « morte » de la maison close ibérienne.

Surtout, que nul des lecteurs de ces lignes n'y voie une intention de dénigrement à l'endroit du Bruxellois qui fut le plus grand anatomiste du XVI^e siècle. Leur signataire lui garde une profonde admiration, autant pour son courage que pour sa science : à un simple récit historique il a voulu en opposer, ou plutôt en ajouter un autre, tout aussi digne de foi. La *Chronique médicale* ne saurait lui tenir rigueur de cet esprit d'impartialité.

D^r J. DARRICARRÈRE.

Origine du clystère (XX, 77). — Notre excellent confrère Albin BODY, de Spa, est d'accord avec Pline (*Hist. nat.*, livre VIII), quand il attribue à l'Ibis, oiseau sacré des Egyptiens, l'invention du clystère. Ce naturaliste veut, en effet, que cet échassier, lorsqu'une digestion difficile vient tourmenter ses entrailles, emplisse son long bec d'eau du Nil, chargée de limon lénitif, et, le glissant doucement dans l'anus, chasse vers ses profondeurs intestinales l'eau tiède, qui ne tarde pas à être rejetée sans effort, entraînant avec elle la cause de tout le mal.

Or, ce n'est là qu'une gracieuse légende, dont fait justice l'étude des hiéroglyphes recouvrant les monuments de la haute Egypte.

L'ibis figurait parmi les emblèmes hiératiques de la région égyptienne; c'était la matérialisation de *Toth*, dieu de la santé. Or, *Toth* était l'auteur des livres hermétiques et c'est dans ces livres hermétiques, dont l'origine remonte à l'aube des temps historiques, qu'est décrite pour la première fois la manière de préparer les lavements et de les administrer.

Une confusion fut faite dans l'esprit des historiens entre le dieu *Toth*, inventeur du clystère, et l'ibis, matérialisation du dieu, d'où cette légende, à laquelle donna corps la longueur du cou et l'acuité du bec de l'échassier, évoquant d'assez loin un caoutchouc suivi d'une canule.

EDMOND-VIDAL (*Vichy*).

Origine du mot « antimoine » (XVIII, 535). — On est généralement d'accord que l'origine du mot « antimoine » est égyptienne. Les trois radicaux *stm* ou *sdm* désignent déjà dans le papyrus Ebers (vers 1650 avant Jésus-Christ) le fard noir (*mesdemet*) qui contenait, d'après les analyses chimiques de restes venus à notre époque, du sulfure d'antimoine.

Chez les Grecs, notamment dans Dioscoride, il en est devenu « *stimmi* » (*stimmeos*); chez les Latins, *stibi*, *stibium*.

« *Stimmi* » s'est transformé chez les Arabes en « *ithmid* » ou « *athmond* ».

J'ignore si Constantin l'Africain a été celui qui a transformé ce dernier mot en « *antimonium* »; il sera facile de s'en rendre compte dans une des grandes bibliothèques d'Europe. Mais cela est très probable, parce que Constantin était un des premiers traducteurs arabo-latins du moyen âge.

D^r MEYERHOF (*Le Caire*).

La chemise et la santé (XVIII, 608). — Je ne puis que confirmer l'observation de mon confrère J..., d'Angers. Au début de ma carrière, il était de pratique courante dans la campagne angevine de placer des chemises sales sous les accouchées, pour prévenir les hémorragies.

Comme corollaire, on observe encore journellement des femmes qui ne veulent pas changer de linge pendant leurs règles, sous prétexte que les chemises *blanches de lessive* augmentent la quantité ou la durée de l'écoulement sanguin.

D^r LEPAGE (*Angers*).

La stérilité combattue par les bains maures (XVIII, 301). — Il est de notoriété courante, dans le monde médical de Luchon, que les bains d'eau sulfurée et les douches vaginales en baignoire provoquent, dans la circulation utéro-tubo-ovarienne, une influence congestive, aboutissant à la fécondation chez des femmes auparavant stériles.

J'ai moi-même recueilli, en ces dernières années, deux observa-

tions indubitables de mamans reconnaissantes et de maris très convaincus.

D^r FAIVRE, médecin consultant à Luchon.

Expressions indiquant la perte de la virginité (XIX, 581). — L'article du D^r ALBAREL a fait revivre d'amusantes expressions languedociennes et, dans cet ordre, je citerai une bien pittoresque formule niçoise, pour exprimer la situation anatomique véritable de la femme qui vient de perdre sa virginité : *Li han fac pétà lo cantarèu*. « La porte du cantarèu a été forcée. »

Le *cantarèu* est une limace — le *tapé* — qui, pendant l'hiver, bouche, avec une matière calcaire qu'elle secrète, l'ouverture de sa coquille.

D^r CAMOUS (Nice).

Signes extérieurs de la virginité chez la femme (XIX, 460). — Si l'on met un cordon autour du cou de la jeune fille vierge, la veille du mariage, qu'on le mesure très exactement, et si, le lendemain, on procède à la même mensuration, le cordon est plus long : le cou a donc augmenté. Dans certaines campagnes, on fait encore usage de ce procédé.

Le médecin sait le pourquoi : la cause en est dans l'augmentation du volume du corps thyroïde, car il y a des liens étroits entre le corps thyroïde et les organes génitaux.

Les facétieux pourraient dire : le cordon est plus ou moins long, eu égard aux prouesses du mari. A cet égard, si on avait fait la mensuration du cou, au lendemain du mariage, chez l'épouse d'un poète illustre, on n'aurait pas manqué de constater l'augmentation du corps thyroïde, car ledit poète avait sacrifié dans la nuit aux Neuf Muses !

A. V.

La sensibilité de « Monsieur » Ingres (XX, 204). — A propos de la répulsion de INGRES pour le laid, Alex. Duval a conté que, lorsque le maître dirigeait sa promenade vers la route de Tivoli à Rome et qu'il s'approchait d'un mendiant couvert d'horribles plaies, M^{me} Ingres s'empressait de jeter son châle sur la tête de son mari, jusqu'à ce qu'ils eussent dépassé de beaucoup le pauvre estropié.

C'est Ingres qui, au Théâtre-Français, se rejetait vivement en arrière, poussant un cri d'horreur, au spectacle de Geffroy, personnifiant Œdipe, lorsqu'il sort de son palais les yeux crevés ! C'est Ingres encore, qui détournait la tête, tandis que Duprez chantait ; et comme on lui demandait avec étonnement s'il n'aimait pas le talent de l'artiste, il répondait : « Au contraire, une émission de voix admirable ! un style ! mais regardez... voyez... cet écartement des yeux ! »

La tare, c'était tout de suite ce qu'il apercevait.

L. R.

Chronique Bibliographique

Prof. LE DOUBLE (de Tours). — *Traité des variations de la colonne vertébrale chez l'homme*. — Paris, Vigot frères, éditeurs, 1912.

Le professeur LE DOUBLE est trop connu en France et hors frontières pour qu'il soit besoin de présenter longuement un ouvrage de lui à nos lecteurs. La signature seule d'un des représentants les plus universellement appréciés de la science anatomique en garantit la haute valeur.

Les ouvrages du professeur Le Double, qui lui ont valu sa célébrité justifiée, sont surtout ses études sur les variations de l'anatomie humaine. Le *Traité des variations du système musculaire* a fait époque dans la science et est devenu rapidement classique en tous pays. Le *Traité des variations du système osseux*, qui lui fait suite, comprend, jusqu'à présent, trois volumes, dont voici le dernier venu.

Ces remarquables travaux procèdent d'une compréhension large et vraiment vivante de l'anatomie. Les variations anatomiques ne sont pas des jeux de la nature inexplicables et d'aspect infiniment divers; elles sont conditionnées par des raisons pathologiques, embryologiques et surtout zoologiques. L'homme n'est pas un isolé dans la nature. Il affecte, avec les autres êtres vivants et notamment avec les animaux supérieurs, des connexions que l'anatomiste discerne au même titre que le naturaliste. Variations par héritage, réversion, ancestralité, variations par évolution progressive, variations par adaptation, toutes ces modifications, ces « anomalies » obéissent à des motifs, dont quelques-uns nous sont très accessibles. L'imperfection de nos connaissances nous cache seule les autres.

Cette union étroite de l'homme et des animaux, on l'avait jusqu'à présent démontrée à l'aide de faits tirés de l'anatomie comparée normale. M. Le Double nous a montré que l'anatomie humaine, dans ses irrégularités, était une source de documents tout aussi précieuse et dont les raisonnements s'appuyaient sur des témoins irrécusables pour qui sait les interpréter. A ceux qui veulent faire de l'homme un être entièrement différent des autres types du règne animal, il montre l'inanité de leur orgueilleuse chimère; à ceux qui admettent, avec Lamarck, la parenté et la filiation de tous les types zoologiques, il apporte des arguments humains d'une inappréciable valeur.

Le très beau volume que voici, supérieurement illustré (26 des 120 dessins sont du regretté Farabeuf), nous offre une fois de plus la preuve de ces vérités, en ce qui concerne l'axe osseux du corps

de l'homme. Il le fait avec un luxe de détails, une science des déductions, auxquels chacun rendra hommage.

C'est une belle œuvre de plus à l'actif du professeur de Tours et de l'anatomie française.

D^r Henri BOUQUET.

D^r F. CATHELIN. — *La circulation du liquide céphalo-rachidien, avec 9 schémas.* — Paris, J.-B. Baillière et fils, éditeurs, 1912.

Le liquide céphalo-rachidien est, si j'ose dire, à l'ordre du jour. Qu'on l'extrait de ses réservoirs naturels, qu'on en fasse le véhicule de médicaments bienfaisants ou d'anesthésiques délicats, il est indispensable de le connaître de façon approfondie. M. CATHELIN étudie ici sa distribution anatomique, ses rapports avec le sang, ses voies d'écoulement, son volume, sa pression, sa composition. C'est une étude anatomique, physiologique, pathologique et thérapeutique écrite avec science, conscience et une remarquable originalité.

Livre éminemment utile, à qui les lecteurs ne manqueront pas.

Les Carnets d'un médecin de village, recueillis par Louis DELATTRE (Bruzelles.) Paris, 5, rue Dante.

Un beau, un très beau livre, sincère, ému, tendre, de la plus fine sensibilité, qui a été vécu et qui est écrit. Un concert d'éloges aurait dû s'élever du sein de la critique littéraire, pour saluer son apparition et rendre hommage au talent de l'auteur. Mais la critique littéraire, si tant est qu'elle existe, ne peut évidemment pas s'occuper à la fois de M. Charles Péguy, de M. Han Ryner, prince à la manque, et de M. Louis Delattre, qui, lui, a du talent.

C'est l'honneur de quelques rares journaux qu'on puisse y avoir son franc parler. C'est l'honneur de celui-ci. Les bravos n'y sont point « communiqués », ils sont spontanés et gratuits.

Bravo pour *les Carnets d'un médecin de village* !

Armand RIO.

PHOSPHATINE FALIÈRES
Aliment des Enfants.
Se méfier des Imitations que son succès a engendrées.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers, — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Une expertise en écritures sous la Terreur : la sage-femme Bertheaux et sa lettre contre Robespierre.

(Documents inédits).

Par M. le D^r MAX-BILLARD.

A deux pas du quai des Tournelles et du boulevard Saint-Germain, au n^o 4 de la rue de Bièvre, dans ce dédale de vieilles rues qui, jadis, serpentaient de la place Maubert à l'ancienne Tournelle, habitait, en 1794, une sage-femme originaire de Pithiviers, Jeanne-Elisabeth BERTHEAUX, célibataire, âgée de quarante-huit ans, qui semblait vivre sans passions, rangée, économe, le type achevé de ces braves filles à qui il ne doit jamais rien arriver. Mais la Révolution était si féconde en événements romanesques ou tragiques, qu'il s'en trouva pour tout le monde, et l'on va voir comment la sage-femme Bertheaux en eut sa bonne part.

Le 23 germinal an II, Fouquier-Tinville recevait une lettre ainsi conçue :

LIBERTÉ,



ÉGALITÉ.

SECTION DU PANTHÉON FRANÇAIS.
COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE.

Du 23 germinal l'an 2 de la République Française, une et indivisible.

Citoyen,

Nous t'envoions une lettre décachetée qui nous a été déposée hier à notre Comité, par la citoyenne Elisabeth Bertaut, demeurant rue de Bièvre, n^o 4, laquelle nous a déclaré l'avoir ramassée dans la rue des noyés au bout de celle des Anglois.

Salut et fraternité.

DE GOUY,
Président.

LAMINE,
Secrétaire.

Donnons lecture de ce curieux document, non sans faire remarquer, si l'on en juge par l'orthographe du président ou du secrétaire, à quels singuliers personnages appartenait l'honneur de siéger à ces comités de surveillance, dont la besogne consistait à espionner, à dénoncer, à arrêter, rien d'autre.

La suscription de cette lettre était :

Au citoyen Robespierre, membre de la Convention.

Paris, ce 25 germinal,

Citoyen,

Permetts moi d'avoir la satisfaction de l'entretenir. Ton complot me parait trop contre la République pour que je m'y engage. Les Sans Culottes sont mes amis, les pauvres mes chers et je ne les trahirai pas. La faction que tu veux élever ne réussira pas. Le peuple sera toujours républicain, et l'ennemi juré des tyrans. Je ne me charge point de te trouver un Régent pour le petit Capet. Je fais tous les jours des prières au Ciel pour que ta (1) se découvre. Crois moi pour la vie ton ennemi juré.

FOUQUET-TAINVILLE.

Robespierre s'appêtant à proclamer roi Louis XVII ! Et Fouquier-Tinville tâté par Robespierre pour organiser la Régence ! Il y avait de quoi déconcerter les bons patriotes du Comité révolutionnaire du Panthéon. Quoi ! pour trahir la cause populaire, ce n'était donc pas assez de Mirabeau, de La Fayette, de Bailly, de Pétion, de Brissot ? Il y fallait encore ceux qui avaient dénoncé ces traîtres ! Le grand auteur des grandes journées, le citoyen stoïque, sculpté sur le modèle des anciens âges, qui a laissé au monde la figure austère des vertus républicaines, préparait avec Pitt et Cobourg la tutelle de Louis XVII ! Robespierre l'Incorruptible, c'était Monk !

Quoi qu'il en soit, dans la soirée même du 23 germinal, la sage-femme Bertheaux est bien tranquille dans son petit logement : on se représente la rue étroite, presque déserte, la nuit venue, le logis fermé, et, là-haut, au deuxième étage, une fenêtre découpant dans la façade grise un carré de lumière.

Mais voilà qu'on frappe à la porte : une patrouille est devant la maison : « Ouvrez ! au nom de la nation. » C'étaient les mots fatidiques, ceux qu'au temps de la Terreur, tout suspect attendait dans d'incessantes angoisses. Jeanne Bertheaux tressaillit... Elle alla ouvrir la porte, et lourdement, dardant sur la vieille fille affolée des regards hébétés et louches, les membres du Comité révolutionnaire entrèrent dans le logement, mirent la main au collet de la locataire, qui fut écrouée à la Conciergerie.

Les mauvais jours commençaient.

Le lendemain 24 germinal, Jeanne Bertheaux comparait devant Fouquier-Tinville, pour subir un interrogatoire où, contrai-

(1) Manque sans doute le mot *trahison* ou *conspiration*.



ROBESPIERRE.

(Dessin attribué à Gérard et fait d'après nature à une séance de la Convention.)

rement à ce qu'on pouvait s'attendre, on allait puiser dans les explications de la prévenue de précieux indices sur sa souplesse d'imagination et les étonnantes ressources de son esprit.

Appelée à s'expliquer, elle déclara « que le 22 germinal présent mois, elle est sortie de chez elle à neuf heures et demie du matin environ, pour aller chez le citoyen Nicolas Daire, ferblantier, demeurant rue Sainte-Marguerite, pour le voir ainsi que sa femme qui est la parente d'elle déclarante, et pour leur annoncer qu'elle allait chez son huissier, afin de l'engager à mettre opposition sur le citoyen Nepon, qui lui devait des frais d'accouchement..., qu'en passant par la rue des Noyers (1) devant la boutique d'une fruitière, à environ dix-huit pouces ou deux pieds de ladite boutique, elle a aperçu sur le pavé une lettre tournée du côté opposé à l'adresse. La curiosité l'a engagé à ramasser cette lettre qui était cachetée ; que de là elle est allée directement chez elle, sans parler à personne, avec cette lettre dedans sa poche.

« Qu'entrée dedans sa chambre, elle a examiné cette lettre adressée au citoyen Robespierre, membre de la Convention à Paris : qu'elle a aussitôt décacheté ladite lettre pour la lire ; qu'elle est ensuite montée chez le citoyen Consigne, tailleur, demeurant dans la même maison au troisième, auquel elle a communiqué cette lettre ; lequel citoyen lui a conseillé de porter cette lettre au Comité révolutionnaire de la section du Panthéon français ; qu'à l'instant même elle déclarante s'est transporté à l'heure de midy au Comité révolutionnaire de ladite section, où elle a trouvé deux ou trois membres auxquels elle a remis la lettre dont il s'agit en leur faisant la déclaration ci-dessus. »

Tout cela était louche, très louche, il faut l'avouer. Il y avait, en tout cas, plus qu'il n'en fallait pour valoir un logement à la brave femme dans une des nombreuses prisons dont disposait le Gouvernement.

Immédiatement « un expert écrivain, Alexis-Joseph Harger, âgé de cinquante-sept ans, demeurant rue des Rosiers, section des Droits de l'Homme », était commis par Fouquier-Tinville, à l'effet de confronter l'écriture du mystérieux papier avec celle de la sage-femme Bertheaux, et, après un long travail d'analyse, l'honnête écrivain déclarait « que sur la remise qui lui a été faite d'une lettre missive et datée au haut *Paris, ce 21 germinal*, contenant onze lignes et demie, signée *Fouquet-Tainville*, à l'effet de comparer l'écriture de cette missive et de sa suscription au citoyen Robespierre qui est au 2^e v^o de ladite pièce, tant à l'écriture qui est au p^r v^o de cette même pièce qu'aux écritures de six autres pièces produites pour comparer et qui sont numérotées depuis 1 jusques et compris 6, il a d'abord examiné les écritures de comparaison des pièces numérotées et comparé lesdites écritures à celle qui

(1) La rue des Noyers, située entre la place Maubert et la rue Saint-Jacques, tirait son nom d'une allée de noyers qu'elle avait remplacée.

est au p^r verso de la pièce et il a trouvé que toutes ces écritures sont d'une même main qui agit par mouvements interrompus et d'une situation oblique de la plume.

« Quant à l'écriture de la missive de question que ledit expert a conférée aux écritures de comparaison et qu'il a premièrement examinée pour déterminer si elle est naturelle ou simulée, il est demeuré convaincu que c'est une écriture déguisée avec beaucoup de soin et particulièrement à compter de la seconde ligne où la simulation est soutenue avec plus d'art ; mais à travers ce déguisement, il a remarqué des analogies entre cette écriture de question et les écritures de comparaison qui le porte à croire que l'auteur desdites écritures de comparaison est celui de la pièce de question...

« 1^o La situation de la plume est la même. La plume pareillement tournée du côté du pouce trace pour barrer les *f* et les *t* une ligne épaisse, effet ordinaire de cette situation ;

« 2^o Toutes ces écritures sont pareillement mal orthographiées ;

« 3^o Les caractères sont pareillement détachés et déterminés par une même secousse ;

« 4^o Les *R* de forme bâtarde sont absolument des effets d'un même goût et d'une même manière de faire ;

« 5^o Les deux mots *pour* des deux dernières lignes, moins déguisés que d'autres, ont beaucoup de ressemblance avec les mots *pour* et *jour* employés dans les pièces de comparaison ;

« 6^o La lettre *S* initiale des mots dans les pièces de comparaison est beaucoup plus élevée que le corps de l'écriture. On voit de même que dans les mots commençant par *S* à l'écrit anonyme on a employé le même goût et la même habitude.

« Ledit expert, croyant pouvoir éviter une analyse fastidieuse de quantité de ressemblances partielles qui se trouvait entre l'écriture de l'anonyme et celle de comparaison, se résume en déclarant qu'il est persuadé qu'un seul et même auteur a tracé le tout. »

Il ne pouvait subsister aucun doute à cet égard. Le cinq floréal, la sage-femme Bertheaux comparait devant le tribunal révolutionnaire, au milieu d'une macédoine de soi-disant contre-révolutionnaires. On ne procédait plus que par fournées.

Le gendarme qui l'accompagnait la fit asseoir sur la sellette, ironiquement appelée « le fauteuil », où l'on plaçait bien en vue l'accusé auquel on voulait faire l'honneur de la journée.

Un murmure court dans l'assistance, murmure non de réprobation, mais d'étonnement, de déception plutôt. Les gazettes avaient annoncé une nouvelle Charlotte Corday, frémissante et superbe, parée des splendeurs de la jeunesse sous les ombres de sa fin prochaine ; on voyait une femme d'un âge déjà mûr, à la stature brève et ramassée, simple dans sa mise, d'aspect campagnard, et d'un calme qui stupéfia.

Le greffier se hâta d'inscrire sur l'acte d'accusation — simple formule, toujours la même — les noms des prévenus à la suite les uns des autres, et l'audience commença par la lecture de cet acte

d'accusation contre ces émissaires de Pitt, ces complices de Cobourg, qui étaient allés, par delà les monts et par delà les mers, susciter des ennemis à la Liberté.

Fouquier-Tinville se mit ce jour-là en frais d'éloquence. Voici son réquisitoire *in extenso*, du moins en ce qui concerne l'obscur sage-femme qui avait osé se mesurer avec l'homme qui était la tête et le cœur de la République, qui régnait plus impérieusement qu'aucun tyran de l'antiquité du Bas-Empire ou du moyen âge, qui daignait reconnaître Dieu comme pour le railler, qui promettait la liberté et qui donnait la mort :

Le 20 ou 21 germinal, la femme Bertheaux a imaginé, pour persuader aux citoyens que le but de la Convention nationale et surtout de ses Comités de sûreté générale et de salut public était de rétablir la royauté, en mettant le petit Capet sur le trône, de fabriquer et écrire, en déguisant son écriture, une lettre signée Fouquet-Tainville, adressée au citoyen Robespierre, membre de la Convention, ainsi conçue (suit le texte de la lettre, reproduit ci-dessus).



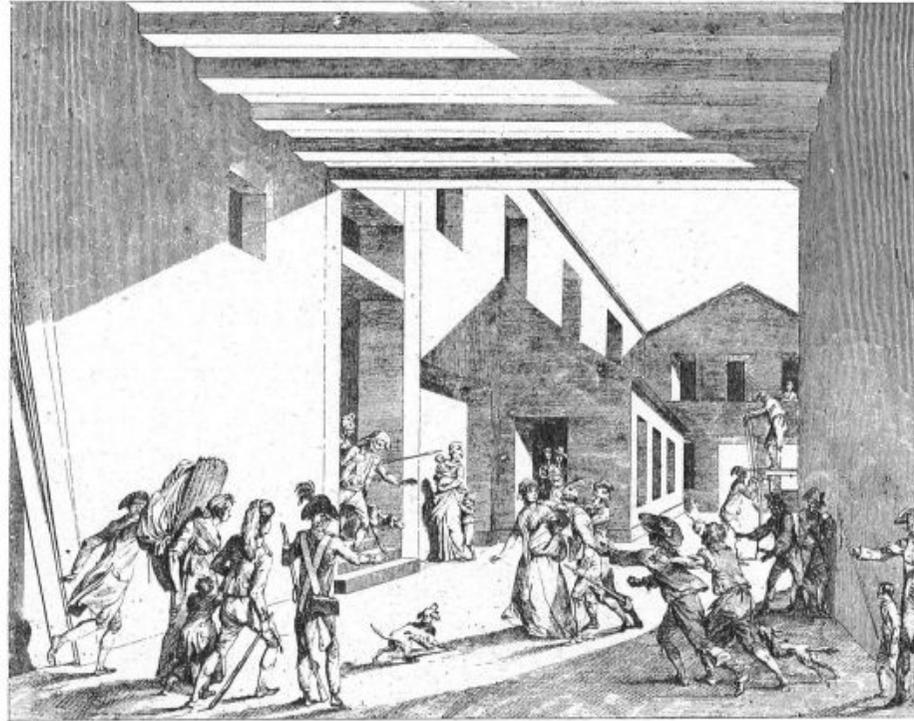
UNE SÉANCE DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

Cette femme affecta de cacheter cette lettre d'une manière quelconque, pour faire croire qu'elle l'avait décachetée. Elle supposa ensuite qu'elle l'avait trouvée rue des Noyers, sur le pavé, le 23, quoiqu'elle ne porte aucune trace de boûe ou de pluie ; ensuite elle se transporta chez un particulier et lui montra cette lettre à l'effet d'en faire prendre lecture et d'accréditer les calomnies qu'elle y avait insérées. Ce citoyen lui ayant conseillé de se rendre au Comité révolutionnaire de sa section pour y faire le dépôt de cette lettre, elle s'y rendit, en effet, et remit cette pièce aux membres du Comité révolutionnaire de la section du Panthéon qui l'adressèrent aussitôt à l'accusateur public.

Cette femme ne s'en tint pas à ces premières démarches ; elle eut soin de se rendre le lendemain chez d'autres citoyens, et d'annoncer qu'elle avait trouvé une lettre adressée au citoyen Robespierre qui contenait un plan de conspiration formé par lui, accréditant et propageant ainsi les calomnies dont l'objet était évidemment de persuader que le Comité de salut public et Robespierre avaient le projet infâme de RÉTABLIR LA ROYAUTE, d'enlever ainsi la confiance du peuple à ses représentans les plus purs, d'avilir par cette horrible manœuvre la représentation nationale...

Et l'acte d'accusation poursuivait de la sorte :

Il est constant par deux rapports d'experts écrivains que la lettre est de



ARRESTATION DE CÉCILE RENAULT CHEZ ROBESPIERRE (22 mai 1794).

(Collection du Dr Cabanis.)

l'écriture de la femme Bertheaux. Il est certain que jamais elle n'a été déca- chetée ; quoique cette femme ait affecté de mettre du pain à cacheter sur les bords de la première feuille qui n'aurait dû se trouver que sur ceux de la seconde. Il est encore certain que jamais cette lettre n'a pu être trouvée sur le pavé de la rue, puisque ce jour-là, il pleuvait, qu'il y avait beaucoup de boue, et que la lettre en aurait porté les traces. Cette manœuvre contre-révolutionnaire paraît avoir été dirigée par le fanatisme de prêtres avec lesquels la Ci- toyenne Bertheaux est liée (1.)

Le président donna lecture des questions et les jurés se retirèrent pour délibérer.

Une rumeur courut parmi les malheureux entassés sur les bancs : ils étaient stupéfaits ! Dans leur ignorance des formes expéditives du tribunal, ils croyaient à peine l'audience commencée. Etrange époque, où l'accusé qui portait renfermé en lui son crime ou son innocence passait muet devant le juré patriote.

Les chefs d'accusation n'avaient pas été discutés. Jeanne Bertheaux, en particulier, n'eut pas à se défendre ; et voilà pourquoi l'acte de cette sage-femme obscure est et demeure un froid problème.

Le verdict fut la mort, et les gendarmes poussèrent dehors le troupeau des victimes.

À quatre heures du soir, la grille du Palais s'ouvrit toute grande, et le cortège des condamnés se mit en route vers la place de la Révolution. Jeanne Bertheaux, comme tous ses compagnons, calme, flegmatiquement résignée, alla vaillamment à l'échafaud (2).

Et ainsi ils allaient tous, et le roi, et la reine, et les royalistes, et les Girondins, et les Montagnards ; et ainsi ils iraient encore, si une autre femme — toujours la femme, ce doigt de Dieu ! — plus heureuse que Jeanne Bertheaux et Cécile Renaut (3), une femme dans tout le rayonnement de la jeunesse espagnole, belle comme la Muse de la Révolution, n'eût, en jetant sur un jeune proconsul son amour et son soleil, imposé la clémence au Tribunal révolutionnaire, arrêté la Révolution dans l'orgie du sang.

(1) *Arch. nat.*, W, 351, n° 719.

(2) Son corps fut déposé au cimetière des Errancis, ce petit angle détaché du parc Monceau, que Chaumette, Danton, Lucile et Camille Desmoulins venaient d'inaugurer, en attendant Robespierre.

(3) Nous rapprochons à dessein du nom de Jeanne Bertheaux celui de cette jeune fille de vingt ans, une des cinquante-quatre *chemises rouges*, qui eut peut-être l'intention de tuer Robespierre, dont le sang-froid, la naïveté, la simplicité, déconcertèrent les magistrats enquêteurs. Elle aussi ne compromit personne.

Informations de la « Chronique »

Carpeaux et la tache d'encre.

Que de flots d'encre a fait verser l'événement, très parisien, que fut la vente de l'atelier CARPEAUX ! Au figuré, heureusement. Il n'en fut pas de même en 1869, lorsqu'un vandale stupide commit l'outrage qui souleva dans tous les milieux une indignation légitime.

Un beau matin, par un soleil radieux, les premières personnes qui passaient devant le nouvel Opéra s'arrêtaient, pour voir de près le groupe de la Danse, récemment mis en place, et chacun poussait un cri de surprise indignée : la figure de femme, placée à la gauche du groupe, disparaissait sous une couche d'encre !

L'un des surveillants des travaux avait découvert, à côté du piédestal, les débris et le bouchon d'une de ces petites bouteilles d'encre que les papetiers vendent 15 centimes. Cette pièce à conviction avait été déposée chez M. Bellanger, chargé de l'enquête judiciaire. On supposait que cette bouteille, qui ne devait pas être la seule, vu l'importance de la dégradation, avait dû être lancée de la place, par-dessus la clôture en planches qui bordait la façade de l'Opéra. Le coup avait porté avec une violence telle que l'encre, à certains endroits, avait pénétré dans la pierre de trois millimètres environ.

Ce n'était pas la première fois que pareille aventure était arrivée à une œuvre d'art. Le groupe d'*Acis et Galatée*, par M. Otton, qui décore la fontaine du Luxembourg, avait aussi, lors de sa mise en place, reçu des taches d'encre, faites par une main demeurée inconnue, et on commençait à craindre que ce genre de délit ne devint une épidémie s'attaquant à tous nos monuments.

Un autre incident de nature analogue est rapporté par le *Moniteur* d'à peu près la même époque :

Au milieu de la place Vintimille, il y avait une statue de Victor Meunier, représentant l'apothéose de Napoléon I^{er}. Autour de cette statue, un petit jardin comme aujourd'hui, entouré lui-même par une grille.

Un collégien, X..., et l'un de ses camarades, le fils d'un marchand de couleurs, qui traversaient chaque jour la place pour aller au collège, trouvèrent la statue trop peu vêtue, et le soir même ils escaladaient la grille, portant un seau de couleur rouge, et peignaient sur le marbre un caleçon au grand homme.

Le lendemain, l'œuvre de M. Victor Meunier était couverte d'une toile et un sergent de ville verbalisait. L'un des coupables écoliers eut même l'aplomb de lui demander « si c'était qu'on allait la refondre ».

Quelque temps après, la statue fut entourée de planches ; peut-être essayait-on de la restaurer. Depuis, elle a complètement disparu.

Pour en revenir à Carpeaux, on se demanda comment on allait remédier à la dégradation du monument. On avait craint, tout d'abord, que la souillure dont était atteint le groupe ne fût ineffaçable.

On était allé jusqu'à dire qu'il était indispensable de scier les morceaux tachés et de les remplacer. C'était, en effet, la seule chose qu'il y aurait eu à faire, en désespoir de cause. On aurait moulé une partie du torse et des jambes, et on les aurait reconstitués, en masquant le mieux possible les points de suture.

Du reste, tous les systèmes imaginables furent proposés pour arriver à la restauration désirée ; on en offrit de tous les côtés. Enfin, Garnier, l'architecte du nouvel Opéra, après avoir pris l'avis de plusieurs chimistes distingués, résolut d'avoir recours à l'acide oxalique.

La première expérience à ce sujet eut lieu le 30 août. Après avoir traité par des lavages légers, suivis de jets de vapeur, différents morceaux de marbre et de pierre, on essaya sur la statue. En moins de trois minutes, la tache avait pris une teinte d'un jaune très pâle.

Le lendemain, quand il vit ce résultat, le public était déjà enchanté, et on déclara que si l'on ne pouvait pas atténuer plus complètement ce dégât, il ne serait peut-être pas malséant de *maquiller* complètement le groupe de cette couleur jaunâtre.

On continua les lavages à l'acide, alternés avec les jets de vapeur, et, peu à peu, les taches disparurent tout à fait.

Quant à l'enquête judiciaire ouverte à ce sujet, elle n'aboutit jamais à rien, assure le narrateur à qui nous avons emprunté le fond de ce récit ; l'attentat contre le groupe de la danse devait rester dans la série des crimes impunis.

S'il faut en croire un bruit qui courut parmi les praticiens autrefois occupés aux travaux de l'Opéra, l'auteur de cet acte de vandalisme aurait été un beau de barrière, ami d'une des femmes ayant posé pour Carpeaux et qui, à la suite d'une brouille, ou de quelque sentiment de jalousie bien étrange de sa part, se serait vengé de cette singulière façon. Plus tard, ce triste personnage aurait été officier de la Commune, et fusillé lors de la rentrée de l'armée dans Paris.

Nous n'en savons pas plus long.

Contre le bruit.

Récemment, nous l'avons conté à une autre place, une commission municipale se réunissait, sur la place du Parvis Notre-Dame, pour juger si le bruit des autobus, passant à proximité, était de nature à troubler le repos des malades qui gisent dans cet asile de souffrances. En attendant de connaître le résultat de l'enquête de nos édiles, nous pouvons verser aux débats deux pièces curieuses.

Le premier de ces documents (1), qui porte la date du 2 avril 1832, — l'année de la terrible épidémie de choléra qui désola Paris ! — se rapporte à une situation à peu près analogue à celle que nous venons de signaler.

(1) Collection personnelle.

En voici le texte, resté, croyons-nous (1), jusqu'à ce jour inédit :
 « Le roulement des deux tambours qui précèdent le convoi funèbre des gardes nationaux produit toujours une impression si vive et quelquefois si funeste sur les malades dont l'appartement donne sur la rue, que je regarde comme d'urgente nécessité d'appeler sur ce sujet l'attention de l'administration.

« Ne pourrait-on pas, en effet, ne battre la caisse que près d'arriver au lieu de destination ? Ce serait rendre un service à ceux mêmes qui se portent bien, mais dont le moral est si péniblement affecté lorsqu'ils entendent le son lugubre de ces tambours.

« Veuillez, Monsieur, dans l'intérêt de tous, publier la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser et croire à ma considération distinguée.

« Votre dévoué,

« CLAIRAT, *D^r médecin.* »

Sur le même sujet, il nous revient en mémoire une anecdote qui a pour héros le propriétaire d'un des plus grands journaux de New-York, le célèbre Joseph PULITZER.

Il y a quelques années, M. Pulitzer s'était, sur le conseil de ses médecins, rendu à Naples, pour y trouver le calme nécessaire à ses nerfs trop tendus. Il ignorait qu'à peu de jours de là, des essais avec de nouveaux canons devaient être faits (2).

Un beau matin, un fracas épouvantable se fait entendre. Qu'est cela ? dit le journaliste, en sursautant. On le lui explique. Notre Yankee part, de ce pas, à la légation de son pays, et demande qu'on fasse cesser le bruit, si préjudiciable à sa santé. On sourit, il insiste et finit par menacer de révéler dans son journal le mauvais état des finances de la péninsule. Les Italiens eurent le bon esprit de céder et M. Pulitzer put, désormais, soigner en paix son affection nerveuse.

Moralité : pour étouffer le bruit, il faut en faire.

La pénurie d'or.

On se plaint que l'or se fait rare : recherchant les causes de cette pénurie du métal précieux, notre distingué confrère Emile GAUTIER

(1) La lettre était adressée au directeur du *Constitutionnel* ; nous n'avons pas eu le loisir de rechercher si elle avait été publiée dans ce journal.

(2) Rappelons, à ce propos, qu'il y a quelques années, le *D^r MULLER* publiait, dans le *Zeitschrift für Ohrenheilkunde*, une étude sur « l'influence des détonations répétées sur l'oreille ». Il avait examiné 96 tympan, avant et après l'exercice à feu : sept fois, il nota des hémorragies multiples ; dans 37 cas, il ne constata qu'une rougeur diffuse sur la marge du tympan ; mais, en règle générale, ces altérations n'étaient notées que sur des oreilles qui n'étaient pas absolument normales antérieurement. L'auteur concluait que des lésions sérieuses de l'oreille sont extrêmement rares, chez les hommes qui font leurs deux années de service. Au contraire, les officiers et sous-officiers qui ont à faire l'instruction du tir pendant de longues périodes, deviennent souvent partiellement sourds et sont atteints de bourdonnements. Dans ces cas, on constate la rétraction et l'émoussement du tympan. Comme conclusions pratiques, Muller demandait qu'on n'admit dans l'artillerie que des hommes dont les oreilles fussent parfaitement normales.

nous fait connaître celle-ci, qui n'est assurément pas négligeable.

En Chine, il est de tradition de brûler, à l'occasion de certains événements importants, de certaines fêtes commémoratives, une mince feuille d'or de quelques centimètres carrés, collée sur un bout de papier, et représentant quelque chose comme 2 ou 3 centigrammes de métal. Or, la population de la Chine est, au bas mot, de 500 millions d'habitants. Admettons que la moitié seulement — 250 millions — ait le moyen de se payer ce luxe rituel quatre fois par an. Nous n'en aurons pas moins : $0 \text{ gr. } 02 \times 250.000.000 \times 4 = 200.000 \text{ kilos d'or}$. Soit environ 70.000 millions de francs qui, chaque année, s'en vont en vapeur.

On pourrait ajouter à cette information précise ce détail, auquel il convient de ne pas attacher plus d'importance qu'il ne sied, à savoir que le suicide par la feuille d'or est loin d'être rare en Extrême-Orient.

En Chine, nous apprenait naguère le D^r MATIGNON (1), lorsque les hauts dignitaires de l'Empire ont encouru la peine capitale, le souverain, afin de leur éviter l'humiliation de la décapitation sur la place publique, et leur permettre de rejoindre leurs ancêtres le corps intact, leur donne le choix entre ces trois moyens de sortir de la vie : une feuille d'or, un sachet de poison, une corde de soie jaune.

La feuille d'or est un morceau de ce métal, finement laminé, que le patient dépose dans le creux de la main ou sur la bouche, et qu'il doit aspirer bruyamment. Entraînée par le mouvement d'aspiration, la feuille d'or vient obturer l'ouverture de la glotte et l'asphyxie s'en suit. Mais il se peut qu'on ne réussisse pas du premier coup ; alors on renouvelle la tentative, jusqu'à ce qu'on obtienne le résultat cherché.

Petites Annonces.

Nous relevons, dans une de nos revues médicales d'*ultra-mar*, ces suggestives annonces, qui auraient difficilement trouvé place dans un de nos journaux professionnels :

I. — Nous faisons appel au concours de nos confrères français, pour nous aider à organiser notre service de placement de personnel domestique, au Canada, chez nos lecteurs. Toutes recommandations de servantes, bonnes à tout faire, cuisinières, gouvernantes, valets, cochers, etc., seront bien venues.

II. — Une paroisse du comté de Maskinongé, de 1.350 habitants, site agréable, ayant eu l'année passée 75 naissances et 35 décès, demande un médecin. Le curé de la localité désirerait voir s'établir un confrère connaissant le plain-chant et pouvant diriger le chœur de chant de la paroisse, moyennant un traitement raisonnable fixe.

Avis aux maîtres chanteurs ! (*Honni soit qui mal y pense !*)

(1) Cf. *Poisons et sortilèges*, par les docteurs CABANÈS et L. NASS, t. I, p. 51.

Echos de la « Chronique »

Vérité ou fiction ?

On a souvent agité la question de savoir si, dans le *Lépreux de la cité d'Aoste*, dont la *Chronique* évoquait récemment (1) le souvenir, X. de MAISTRE a fait une description *de visu*, ou a donné libre carrière à son imagination. Sainte-Beuve, toujours bien informé (2), va nous fournir la réponse :

Vingt ans s'étaient passés depuis qu'il avait écrit le *Voyage autour de ma chambre*. Un jour, en 1810, à Saint-Petersbourg, dans une réunion où se trouvait aussi son frère, la conversation tomba sur la lèpre des Hébreux. Quelqu'un dit que cette maladie n'existait plus : ce fut une occasion pour le comte Xavier de parler du lépreux de la cité d'Aoste, qu'il avait connu. Il le fit avec assez de chaleur pour intéresser ses auditeurs et pour s'intéresser lui-même à cette histoire, dont il n'avait jusque-là rien dit à personne. La pensée lui vint de l'écrire ; son frère l'y encouragea et approuva le premier essai qui lui en fut montré, conseillant seulement de le raccourcir.

Le fond de l'histoire du lépreux est donc véritable. Cet infortuné avait fui, devant l'armée française, d'Oneille où il résidait ; ayant cherché un refuge à Turin, il fut d'abord conduit à l'hôpital entre deux soldats, et là on résolut de le reléguer à la cité d'Aoste. Une circonstance fortuite conduisit Xavier de Maistre dans sa demeure, et cette rencontre fut l'occasion de son pathétique récit. L'auteur a sans doute embelli la réalité, mais l'on retrouve, dans ces pages admirables, l'émotion sincère et pénétrante qui prête à la fiction tous les caractères de l'histoire.

Pour la polygamie.

Si nous en croyons notre confrère SCHREIBER, une ligue se serait récemment constituée à Iéna, et sous le nom de *Mittgard-Bund*, se proposerait de poursuivre une renaissance de la race, en donnant son adhésion à la polygamie. Le docteur Willibald HENSCHEL, élève du professeur HÆCKEL, chimiste distingué, connu par ses travaux sur la fabrication artificielle de l'indigo, demande la création d'un certain nombre de « foyers de réorganisation, où des hommes choisis, soustraits aux influences délétères de notre temps, puissent se consacrer à la vie patriarcale, s'endurcir, eux et leurs descendants, et régénérer ainsi la race. La population future de ces colonies formerait une réserve, d'où des hommes jeunes partiraient, pour revivifier la population usée des grandes villes » ; et le docteur Henschel réclame le libre exercice de la polygamie dans un but de sélection artificielle.

Où est le temps où l'on chantait : *La polygamie est un cas pensable ? Et à quand les haras humains ? ?*

(1) *Chronique médicale*, 15 mars 1913, p. 179.

(2) *Portraits contemporains*.

Un médecin, honoré comme un martyr.

Le gouvernement des îles Philippines décrétait, il y a quelques mois, que le nom de RIZAL serait désormais inscrit sur le calendrier et que, le 30 décembre de chaque année, serait célébrée en son honneur une fête commémorative. C'est le 30 décembre 1896, en effet, que Rizal était condamné à mort, et exécuté, par le gouvernement espagnol, âgé seulement de 35 ans.

José Rizal, écrivain malais, était, prétendent ses apologistes, plutôt un éducateur qu'un agitateur révolutionnaire ; nous n'avons pas qualité pour apprécier son rôle politique ; nous ne voulons que retenir une chose, c'est qu'il avait fait des études médicales : il était à la fois docteur en médecine et licencié ès lettres. Au premier de ces titres, il méritait, au moins, une mention dans cette *Chronique* (1).

Médecin, lauréat de l'Académie française.

Nos félicitations bien cordiales à notre éminent collaborateur, le professeur GRASSET (de Montpellier), à qui l'Académie française vient de décerner le prix Broquette-Gonin. Ce prix, de la valeur de 10.000 francs, est décerné pour la première fois ; il est destiné à récompenser « l'auteur d'un ouvrage philosophique ou littéraire, jugé susceptible d'inspirer l'amour du vrai, du beau et du bien ».

Ce n'est pas un ouvrage, c'est toute une œuvre que vient de couronner l'Académie, et celui qui en est l'artisan est trop connu des lecteurs de cette revue, pour que nous ayons à justifier à leurs yeux une récompense aussi méritée.

Rare distinction.

Le D^r Gustave MONOD, de Vichy, qui était déjà licencié du Collège Royal des Médecins de Londres et membre du Collège Royal des Chirurgiens d'Angleterre (L. R. C. P. Lond. M. R. C. S. Eng.), vient d'être nommé, après de brillantes épreuves, Membre du Collège Royal des Médecins de Londres (M. R. C. P., London).

C'est la première fois, paraît-il, que ce titre est conquis par un Français.

Les bizarreries de l'annonce.

Lu l'annonce suivante, sur une plaque de marbre grenat, à l'entrée de la maison qui porte le n^o 20 de la rue Saint-Ferdinand :

SANATORIUM DES TERNES
(INSECTICIDE) ???

(1) Nous lui avons déjà consacré une notice biographique dans le n^o de la revue qui porte la date du 15 novembre 1909, p. 736-7.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Le royalisme du chirurgien Pelletan.

L'histoire dit que Louis XVII expira le 8 juin 1795, que le dernier médecin qui fut appelé à son chevet et qui ne put que constater le dénouement prochain et les ravages du mal impitoyable, fut PELLETAN, un des plus célèbres chirurgiens de Paris, qui passa, en 1815, de la chaire de clinique de la Faculté de médecine à celle de médecine opératoire, et de cette dernière, à la chaire des accouchements, en 1818.

Par les écrits de Pelletan, par tout ce que l'on sait de son existence, le célèbre chirurgien semblait avoir prouvé, sous la Restauration, qu'il n'avait pas eu peur et qu'il était resté toujours fidèle à la bonne cause. Or, voici un document, que nous avons découvert aux Archives et qui démontre que le royalisme de Pelletan ne fut pas d'une constitution aussi robuste qu'il parut l'afficher :

M. Maison, secrétaire général des hospices, dans la Cité, rue Saint-Christophe, maison de M. Landigeois, notaire, au second étage sur le derrière.

Ne cesse de déclamer contre le roi et d'employer les injures les plus grossières, reçoit des militaires et les engage à ne pas prendre du service pour le roi, afin, dit-il, de rester VIERGES pour le gouvernement qui succédera : il en fixe l'époque à deux ou trois mois.

Le sieur Pelletan, chirurgien, son ami particulier, demeurant dans la même maison au 2^e étage sur le devant, professe les mêmes principes.

L'on peut se procurer des renseignements positifs auprès du D^r Vallet, perruquier du D^r Maison près Saint-Germain-le-Vieux, vis-à-vis le Marché-Neuf, en prenant les précautions nécessaires pour ne pas compromettre ce perruquier (1).

Que conclure, après le récit même que fit Pelletan de sa première visite au Temple, où il raconte « qu'il eut soin d'y entourer l'auguste malade d'objets qui pouvaient lui procurer de la distraction, tels que une petite imprimerie, un petit billard, des livres » ; que ses nouveaux gardiens, par leurs attentions et leur dévouement, « se conduisaient de manière à mériter la reconnaissance des vrais Français » (2) ; et après tout ce qu'on sait de l'homme qui se vantait, sous la Restauration, d'avoir été le *chevalier du malheur* et la providence du Dauphin ?

D^r MAX-BILLARD.

Certificat d'une blessure reçue à Waterloo.

Voici un document qui emprunte son intérêt surtout à l'événement qu'il rappelle, cette mémorable bataille de Waterloo où se décida le sort de Napoléon.

Ce certificat, qui fait partie de notre collection depuis plusieurs années, est remarquable surtout par la précision avec laquelle est décrite la blessure

(1) Arch. Nat., F7 6630, pièce 178, *Note de police*, novembre, 1815.

(2) Arch. Nat., BB³⁹ 9641, 2^e liasse, pièce 1.

reçue par le brave qui en est l'objet. Nos modernes chirurgiens seraient certainement prêts à le contresigner.

Je soussigné, Docteur-médecin, domicilié à Paris dans le second arrondissement, ancien chirurgien-major des Camps et Armées de l'ex-garde impériale, atteste que Monsieur Antoine Novel, adjudant-major du 3^m Régiment de l'ex-vieille-garde, a été atteint à la bataille de Waterloo, d'un coup de feu qui lui a fracturé comminutivement le bras droit ; que la réunion de l'os n'a été procurée qu'avec un raccourcissement et une difformité sensibles ; qu'en ce moment même, c'est à dire plus de trois mois après l'accident, les plaies de l'entrée et de la sortie de la balle ne sont pas encore cicatrisées, et qu'il en sort de tems en tems des fragmens osseux ; qu'enfin l'articulation du coude est dans un état de rigidité qui ne permet aucun mouvement et que tout le membre ne saurait même être soutenu un seul moment sans un secours étranger ;

Estime en conséquence que conformément aux nouvelles ordonnances du Roi, Monsieur Novel est dans la position d'obtenir sa retraite, et qu'il doit se retirer par devant les chefs du service de santé à l'hôpital de la Garde, pour y être visité et son état dûment attesté par eux.

Paris, le 4 octobre 1815.

JOURDA.
Rue du Mont-Blanc, n° 64.

Un souvenir sur Théophile Anger.

Le D^r Théophile ANGER, qui vient de mourir, appartenait en 1870 à l'armée de Bazaine.

On était au soir du 15 août.

Le ciel était complètement pur et des milliers d'étoiles y brillaient.

Les émotions ressenties dans cette journée, la présence probable de l'ennemi, l'attente de grands événements pour le lendemain, tout tendait à frapper l'esprit, et le Dr Théophile Anger, qui reposa cette nuit dans une voiture, en compagnie du Dr Conneau, entre Gravelotte et Mogador, a noté dans un calepin l'émotion qui l'envahissait devant « ces spectacles inattendus » pour lui.

Cette veillée de la bataille de Rezonville lui rappelait les nuits que, tout jeune, il avait passées à rêver dans la campagne de Rome, et il échangea ses impressions avec son confrère qui, lui aussi, parla longtemps des souvenirs de sa jeunesse écoulée en Italie (1).

(1) Germain BAPST, *Le Maréchal Canrobert, souvenirs d'un siècle*, V, 115. Paris, Plon, 1911 (Communication du D^r E. AUDARD).

Echos de Partout

L'Euthanasie ou le droit à la mort douce. — Nous avons dit que le Reichstag allait être saisi d'une motion demandant le droit légal à l'Euthanasie, c'est-à-dire le droit de faciliter la mort et de raccourcir l'agonie, à la demande des malades incurables ou voués au trépas.

Le *Siècle moniste*, organe des Sociétés du monisme allemand, publie le projet de loi qui doit être présenté au Parlement. En voici le texte très suggestif : 1° Toute personne atteinte de maladie incurable a le droit à l'Euthanasie. — 2° Ce droit est établi par le tribunal du ressort, sur la demande du malade. — 3° A la suite de la requête, le tribunal prescrit un examen du malade par le médecin légiste, assisté de deux spécialistes : sur la demande du malade, dans les huit jours qui suivent l'introduction de la requête. — 4° Le procès-verbal de l'examen doit dire si, d'après la conviction scientifique des médecins, l'issue mortelle est plus probable que le recouvrement de l'aptitude permanente au travail. — 5° Si l'examen établit la grande probabilité d'une issue mortelle, le tribunal accorde au malade le droit à l'Euthanasie. Dans le cas contraire, la requête est repoussée. — 6° Quand un malade est tué sans douleur sur sa demande formelle et catégorique, l'auteur de la mort ne peut être poursuivi, si le malade a obtenu le droit à l'Euthanasie ou si l'autopsie établit qu'il était incurable. — 7° Celui qui tue un malade sans son assentiment formel et catégorique est puni de la réclusion. — 8° Les paragraphes de 1 à 7 peuvent aussi, le cas échéant, être appliqués aux valétudinaires et aux infirmes. »

Ce projet de loi aurait pour auteur un malade qui, pendant de longues années, a enduré de grandes souffrances et qui cherchait vainement à se réfugier dans la mort libératrice. L'an dernier, le congrès de Washington se trouva saisi d'une requête semblable, mais il la repoussa après des controverses qui occupèrent longtemps l'opinion publique aux Etats-Unis.

(*Journal d'Alsace-Lorraine*, 30 mai.)

Les pieds gelés et les quarante visites. — M. X..., candidat à une Académie, écrit au secrétaire perpétuel qu'il demande la dispense des quarante visites, ayant eu les pieds gelés en 1870. Il ne craint pas de se dire incapable de remplir les fonctions et devoirs académiques, séances, dictionnaire, rapports. Il traduit ainsi naïvement un vieux préjugé : c'est que dans toute fonction prestigieuse, académique ou autre, le côté utile est inexistant pour ceux qui le briguent et pour le public.

Nous sommes loin du temps de Colbert, qui faisait donner du papier, des plumes, une horloge et un horloger à la compagnie, pour l'avertir de confectionner sans retard le dictionnaire. Si *l'Homme de marbre*, le *Vent du nord* revenait, plus d'un en serait gelé des pieds à la tête. Heureusement les quarante visites ne sont pas abolies, et elles servent de conseil de revision académique, très réduit en vérité et adapté aux plus cacochymes. Ainsi cet usage ridicule a une utilité.

(*Demain*, journal du Dr TOULOUSE, III, 25.)

Les bienfaits de l'auto. — Il y a contre l'auto ceux qu'elle a tués. Et ceux qu'elle a sauvés, pourquoi n'en parlerait-on pas ?

On nous conte ce cas : c'est dans une petite ville, une femme se plaint de douleurs : c'est une crise foudroyante d'appendicite. Le praticien est loin : une auto le rejoint ; le médecin requiert le concours d'un chirurgien, qu'une auto ramène. L'opération est pratiquée ; elle réussit. « Sans l'auto, dit-on au mari, votre femme était perdue... »

Dans un rayon de 80 kilomètres, en ce même endroit, grâce à son auto, un chirurgien avait pu, du lundi matin au mardi soir, pratiquer sept opérations. Comment eût-il accompli ce tour de force avec le train, qui, du reste, ne desservait que quatre pays sur sept ?

Il y a trop de gens tués par l'auto : mais soyons équitables et parlons aussi quelquefois de ceux, surtout dans les campagnes, qui sont sauvés par elle.

(*L'Eclair*, 4 mai.)

Vaccinés avant dîner ! La maladie soudaine de William Walker, valet de pied de M. Charlemagne Tower, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, vient d'avoir un résultat unique dans les annales de la société de Philadelphie.

L'ancien ambassadeur, sa femme et son fils offraient hier à dîner à une quinzaine de personnes, quand M. Tower fut appelé au téléphone. C'était le bureau officiel de santé de la ville qui l'informait que Walker souffrant de la petite vérole, il était nécessaire que tous ceux qui se trouvaient dans la maison fussent vaccinés.

M. Tower, très ennuyé, s'y refusa d'abord énergiquement. Finalement il dut céder, et un médecin officiel vint à son domicile, avec ordre de vacciner tous ceux qui s'y trouvaient.

M. Tower était fort contrarié de cet incident ; néanmoins, comme il n'y avait aucun moyen d'échapper à cette petite opération, ses hôtes s'y soumièrent de bonne grâce. Ni maître, ni hôtes, ni domestiques, ne furent épargnés par la lancette du médecin.

(*Le Matin*, d'après *Daily Mail*.)

La "Chronique" par tous et pour tous

Catulle Mendès et les médecins (1).

Catulle MENDÈS avait de vives sympathies pour quelques médecins. Au cours des soins que j'ai eu l'honneur et la joie de lui donner, il en causait volontiers.

Je lui ai entendu faire l'éloge du D' FURET et du professeur SÉBILLEAU ; mais il est un chirurgien dont il parlait avec la plus affectueuse reconnaissance ; il insistait sur ses qualités de cœur et de délicatesse ; il tenait à faire savoir toute la gratitude qu'il avait pour lui, les sentiments de haute estime et de sincère reconnaissance qu'il lui gardait : c'est le chirurgien GUINARD.

Il rappelait volontiers la scène où, ramené d'un duel le « ventre ouvert », il demandait à son ami Guinard s'il arriverait jusque chez lui pour mourir (2) dans son lit.

— Nous verrons cela là-haut, répondit le chirurgien.

Mendès subissait les duels, il ne les aimait pas. Il disait son dégoût pour ces habitués de l'escrime, cherchant querelle à ceux qui savent mal tenir une épée, et il citait des exemples.

Par contre, il admirait le courage, le grand cœur de certains adversaires qu'il avait eus, soit qu'ils l'eussent mis à mal, soit qu'il les eût blessés. Un jour, il réussit à toucher un adversaire très fort à l'épée. Sûr d'avance d'avoir le dessous, s'il n'usait pas de quelque ruse, il suppléa à son inhabileté par la malice et l'audace, ce qui réussit pleinement, au grand étonnement de chacun et surtout de son vis-à-vis.

Il parlait sans vanité de ses œuvres. Et si je lui disais tout le charme que je trouvais à la poésie répandue dans le livret d'*Ariane*, toute la grâce qu'il avait su redonner à ces îles classiques de la mer Egée, il répondait simplement : « Oui, il y a un beau troisième acte. » Et c'était tout.

Un jour, il me fit part de la joie qu'il allait avoir. Sa *Médée* allait être représentée à Orange. C'était là un vrai cadre à cette œuvre d'une si belle allure antique. Et puis M^{me} Tessandier était son interprète.

Un malheur vint se mettre en travers. Il passait aux Champs-Élysées, des papiers sous le bras, et sans doute l'esprit occupé. Il ne vit pas un trou profond creusé là. Il y tombe, s'écorche le visage, et se heurte si malheureusement la tête, qu'il s'ensuit des complications dans une oreille.

(1) L'inauguration du monument élevé à Catulle Mésolis, qui a eu lieu le 18 mai dernier, donnera comme un regain d'actualité aux souvenirs que nous adresse, sur le maître disparu, notre sympathique confrère, le D' TEUJAN, qui eut à lui donner ses soins.

(2) Ce mot n'est pas celui qu'il employait.

— C'est une fatalité ! me dit-il quelques jours après. Je me faisais une telle fête de cette représentation à Orange ! Je me réjouissais tant d'y aller !

Un jour, j'amenai la conversation sur le mariage.

— Ah ! docteur, épousez une femme enjouée. Une femme enjouée, c'est tout le bonheur !. Quand un homme, sa journée de travail finie, est accueilli par un sourire de femme, il n'a rien à demander au sort. Il a toute sa part de bonheur.

Il ne correspondait jamais par lettres pour obtenir un rendez-vous, mais toujours par dépêches, des dépêches très explicites (généralement envoyées de Saint-Germain) (1), qui montraient que la dépêche était pour lui un mode complet de correspondance.

Parfois, cependant, il envoyait demander un rendez-vous par un chasseur du *Journal*, porteur d'un court billet, et il arrivait soit peu avant midi, soit vers 6 heures : et, dans ce dernier cas, il parlait de la rude soirée qui lui restait à faire : deux théâtres à voir, souvent !

Fréquemment, quelque phrase charmante laissait comme un sillage après lui : « Je ne suis jamais venu chez vous sans en emporter un grand soulagement. » Ou encore : « Vous devriez adopter ce vers que j'ai écrit dans une pièce :

Je détache une dent, comme on cueille une fleur. »

D^r TERRIER.

Les asperges dénonciatrices.

Très porté sur les femmes, le marquis de Cussy avait à une certaine époque — j'ignore laquelle — pour maîtresse, une jolie ouvrière, dans la fidélité de laquelle il avait une grande confiance. Un jour, il lui proposa, pour une date précise, une excursion de campagne aux environs de Paris. Son amie refusa, lui disant que ce jour est justement le jour de fête de sa mère, qu'elle ne pourra quitter, mais elle promet au marquis qu'elle ira le rejoindre le soir.

Le marquis, qui tenait sans doute à son excursion champêtre, se décide à la faire seul. Il se réveille à l'aurore, et en attendant l'heure à laquelle il a commandé sa voiture, il va, flânant, vers les marchés, où son instinct gastronomique l'attire. Ses yeux suivent avec intérêt tout ce qui se présente à la vente. Tout à coup, d'un peu loin, il

(1) Il goûtait fort Saint-Germain, et, au dernier printemps, il m'avait dit : « Cette année, le printemps y est d'une richesse incomparable ! »

Une ville dont il avait aussi aimé le séjour était Venise. Il me montrait joyeusement, sur un tableau de son salon, un des points de la ville qu'il aurait habité. Il assurait, en particulier, qu'en dehors du plaisir qu'il y pouvait prendre, l'étranger y était en parfaite sécurité.

croit apercevoir deux bottes d'asperges... Des asperges !... Une primeur !... Il s'approche... Plus de doute, ce sont bien deux bottes d'asperges... Certainement, ces bottes d'asperges sont les seules que présentent les établis... Le marquis se hâte ; mais il est quelque peu obèse... Il ne va pas si vite que le voudrait son désir de posséder les bottes d'asperges, si bien qu'il a le chagrin de voir un homme assez bien mis s'emparer des raretés, Il lui fallut faire son excursion à la campagne sans les asperges que, par la pensée, il savourait depuis quelques instants...

Le soir de l'excursion, sa tendre amie, fidèle au rendez-vous, le rejoint, et le marquis oublie les bottes d'asperges entrevues, en contemplant avec bonheur la jolie personne, dont il est seul — il le croit du moins — le fortuné possesseur. Mais, tout à coup... voyons, comment dire cela ?... eh bien ! cette jeune personne, si mignonne et si aimable qu'elle fût, était, comme tous les humains, obligée de se plier à une nécessité fort vulgaire, car elle était de ce monde où les plus belles choses ont le pire destin... Il lui fallut obéir... Grand Dieu ! Quelle expression de fureur est passée subitement dans les yeux du marquis, dont le regard, tout à l'heure, était si tendre !

— « Julie ! dit-il d'une voix foudroyante et tremblante tout à la fois, en saisissant le bras de sa maîtresse ; Julie ! tu as diné aujourd'hui en tête à tête avec l'ambassadeur d'Espagne ; tu m'es infidèle !... »

— « Mais, mon ami, balbutia la jeune ingénue, comment peux-tu croire ?... »

— « Julie ! je répète que tu as diné aujourd'hui avec l'ambassadeur d'Espagne. La preuve ?... La voici ! Dans tout Paris, il n'y avait aujourd'hui que deux bottes d'asperges. C'est le maître d'hôtel de cet ambassadeur qui les a achetées ce matin ; je l'ai vu... Or, tu viens de révéler, d'indéniable façon, que tu as mangé aujourd'hui des asperges... »

Confondue de voir son infidélité dévoilée par une circonstance aussi inattendue, l'amie du marquis n'essaya même pas de se disculper. Elle disparut, et ainsi se termina une idylle dans laquelle on voit que le subtil odorat du célèbre gourmet avait joué un rôle important (1).

Superstitions de la Saint-Jean.

Si une poule demande à couvrir à la Saint-Jean, laissez-la une nuit dehors avant qu'elle couve, parce qu'autrement le maître de la maison mourrait dans l'année ; telle est la légende qui règne dans certains villages du pays de Namur.

D^r G. W. (Namur).

(1) *Souvenirs du Chevalier de Cussy* (1795-1866), II, p. 65, Paris, Plon, 1909 (Communication du D^r AUBARD).

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Je le pensay, Dieu le guarist (XX, 246). — C'est dans le récit du *Voyage de Thurin* (1536) qu'Ambroise PARÉ a écrit cette phrase fameuse.

Et premièrement, l'an 1536, le grand Roy François envoya une grande armée à Thurin pour reprendre les villes et chasteaux qu'avait pris le marquis de Guast, lieutenant général de l'Empereur : où Monsieur le Conétable, lors Grand-Maitre, était lieutenant général de l'armée, et M. de Montejan, colonel général des gens de pied, duquel lors, j'étais chirurgien.

Une grande partie de l'armée arrivée au Pas de Suze, trouvasmes les ennemis qui tenaient le passage, et avaient fait certains forts et tranchées, de façon que pour les faire débusquer et quitter la place, il convint de combattre, où il y eut plusieurs morts et blessés tant d'une part que d'autre : mais les ennemis furent contraints de se retirer et gagner le chasteau, qui fut pris en partie par le capitaine *Le Rat* qui grimpa avec plusieurs soldats de sa compagnie sur une petite montagnette, là où ils tiraient à plomb sur les ennemis : il receut un coup d'harquebuse à la cheville du pied dextre, où tout subit tomba en terre et alors dit : A cette heure, *Le Rat* est pris. *Je le pensay et Dieu le guarist.* (Ambroise PARÉ, *Œuvres complètes*, édition Malgaigne, 1841, t. III, p. 689.)

D. F. BEAUDOUIN (*Alençon*).

— Même réponse du D^r P. FOUCAULT (de Fontainebleau).

— Je ne crois pas que la phrase ci-dessus soit écrite nulle part dans les œuvres du grand Ambroise Paré : il me semble qu'elle a été prononcée par le maître, quand on le complimentait sur la guérison du duc de Guise, auquel, contre les opinions des docteurs, il avait arraché, à l'aide de tenailles de maréchal ferrant, le fer de lance, brisé ras sur la blessure, dont la cicatrice a fait donner au duc le nom de *Balafré*.

Pr D^r CARNEIRO DE CAMPOS,
de la Faculté de médecine de Bahia (*Bésil*).

L'auteur, s. v. p. ? (XX, 246). — Dans le numéro de la *Chronique médicale*, que je reçois à l'instant, je lis que M. le docteur LEGRAND, de Biarritz, serait reconnaissant à celui de ses confrères « qui pourrait lui faire savoir où et par qui cette phrase a été écrite : *science sans conscience n'est que ruine de l'âme* ». Cette phrase, ou plutôt ce lambeau de phrase, figure dans l'admirable lettre de Gargantua à Pantagruel (Cf. *Les faits et dits héroïques du bon Pantagruel, roi des Dipsodes*, liv. II, ch. VIII) et a été empruntée par « le tant docte et gentil médecin chinonois, maistre François Rabelais » à Salomon.

Voici la phrase complète :

Mais, parce que, selon le sage Salomon, sapience (1) n'entre point en âme malivole (2) et science sans conscience, n'est que ruine de l'âme, il te convient servir, aimer et craindre Dieu, et en luy mettre toutes tes pensées et tout ton espoir, et par foy formée de charité être à luy adjoint ; en sorte que jamais n'en sois désemparé par péché.

A. F. LEDOUBLE.

— Même réponse du D^r Paul BELLOT (de Niort).

— La phrase : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme », a été écrite par Rabelais dans *Pantagruel*, livre II, chapitre VIII : Lettre de Gargantua à son fils.

Voici, d'ailleurs, le passage que je transcris textuellement :

« Mais, parce que, selon le sage Salomon, sapience n'entre point en âme malivole, et science sans conscience n'est que ruine de l'âme, il te convient servir, aimer et craindre Dieu, etc... »

D^r G. JACQUIN (*Bourg*).

Bourru de Courcelles (XX, 246). — Edme-Claude BOURRU, reçu docteur en 1766, à Paris, où il était né en 1737 (d'après Pariset, en 1741), fut bibliothécaire de la Faculté de médecine de 1771 à 1775. Chargé du cours de chirurgie, dont fut publié le discours d'ouverture en 1780, il fit en 1783 le cours de pharmacie, et de 1787 à 1793, fut doyen de la Faculté.

Nommé membre honoraire de l'Académie royale de médecine, lors de sa fondation en 1821, il mourut le 19 septembre 1823. Pariset prononça son éloge le 28 août 1827. Il fut le condisciple et l'ami du D^r Guillotin, dont il fit l'éloge funèbre en 1814. On trouve la biographie du D^r Bourru :

1° Dans le tome LIX de la *Biographie universelle* de Michaud, sous la signature de Charles Weiss ;

2° Dans le *Dictionnaire historique* de Dezeimeris ;

3° Dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* de Dechambre, sous la signature du D^r Beaugrand ;

4° Dans la *Biographie universelle ou Dictionnaire historique* en six volumes, Paris, Furne, 1833 ;

5° Dans la *Biographie générale* de Hœfer en 46 volumes (Didot) ;

6° Dans le tome I^{er} du *Recueil des Éloges* du premier secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, Pariset, etc., etc.

La plupart de ces notices ont été faites avec légèreté, car les dates ne concordent pas toujours ; seules, les biographies de Michaud et du D^r Hœfer, paraissent relativement exactes.

Paul FABRE (*Commentry*).

(1) Instruction, capacité, du latin *sapientia*.

(2) Malveillante, méchante, du latin *malivolus* et arch. *malivolus*.

— Dans le n° du 15 avril, je trouve, dans la correspondance médico-littéraire, cette question sur Bourru de Courcelles : « Qu'a-t-il écrit ? » C'est le D^r Roussel, de l'avenue Lamotte-Piquet, qui la pose. Le catalogue des sciences médicales de la Bibliothèque nationale lui répond :

Discours d'introduction au cours de chirurgie, 1780 ; *Dents artificielles*, Fonzi, s. l., 1808, in-8°, Pièces (Te⁸⁵, 152) ; *Eaux de Merlange* (thèse), Paris, 1766, in-12 (Te¹⁰³ 1110) ; *Moyens les plus propres à éteindre les maladies vénériennes*, Amsterdam et Paris, 1771, in-8° (Te²³ 97) (c'est une traduction, je crois).

Quant à sa biographie, la *Nouvelle Biographie générale* publiée par Firmin Didot, sous la direction du D^r Haefler (MDCCCLXII), nous apprend qu'il a été reçu docteur en 1766, qu'il a été bibliothécaire de la Faculté quatre ans, de 1771 à 1775, et qu'il a fait des travaux de cataloguement en cette qualité : qu'il fut chargé du cours de chirurgie en langue française (il commença le 6 février 1780).

En 1783, il fit le cours de pharmacie et conserva la charge de doyen de 1787 jusqu'en 1793, époque où l'on supprima l'ancienne Faculté. Le 16 avril de l'année précédente, il était allé, avec les D^{rs} Guillotin et Lezurier, réclamer contre l'assujettissement des médecins à la patente, à la barre de l'Assemblée législative.

En 1804, Bourru fut admis à l'Académie de médecine, qui venait d'être rétablie ; en 1813, il en fut élu vice-président et fut nommé, en 1821, membre honoraire de l'Académie royale.

On lui doit encore un *Eloge funèbre de Guillotin*, par un de ses disciples et amis, Paris, 1814, in-4°. Il avait réuni dans cet ouvrage tous les jetons qui, de 1638 à 1793, avaient été frappés à l'effigie des doyens de la Faculté de Paris.

J'avais réuni ces quelques renseignements, dans le but d'écrire quelque chose sur Bourru de Courcelles (Edme-Claude).

D^r VALLON (Contrexéville).

Etymologie de choucroute (XVIII, 26, 156). — C'est la corruption du mot allemand *Sauerkraut* ; il ne faut pas y chercher la traduction. Il paraît que ce légume a été introduit en France par la princesse palatine :

« ...[La mère du Régent]... usait notamment d'un certain ragoût de chou fermenté qu'elle se faisait envoyer du Palatinat. Elle appelait ceci du *Schauerkraut*... (Souvenirs de M^{me} de Créquy, t. I, p. 160, Ed. Garnier.)

La princesse a certainement prononcé *Sauerkraut* ; mais, pour des oreilles françaises, cela a pu sonner comme *Schauerkraut*, qui est plus facilement devenu *choucroute*.

En patois alsacien, *Sauerkraut* se prononce *Süerkrüt* (*Süer* = *sauer*, aigre, et *Krüt* = *Kraut*, chou), qui n'est pas loin non plus de *choucroute*.

Padibonderie anglaise (XVIII, 154, 541). — En voici un exemple cocasse. En Ecosse, le samedi soir, on sépare, paraît-il, les coqs des poules, pour qu'ils ne polluent pas *the Lord's day*. Ainsi raconte Mérimée in *Lettres à une inconnue*.

Les boîteuses et l'amour (XVI, 682 ; XVIII, 58). — Le dicton est plus ancien que Montaigne. *Qui non novit claudicam, non novit venere*, a déjà dit saint Augustin, qui s'y connaissait et qui n'était pas saint pour rien. (In de BROSSES : *Lettres sur l'Italie*.)

Influence des règles (XVIII, 90). — Lorsqu'une femme rate la mayonnaise au moment de ses règles, ne faudrait-il pas incriminer plutôt son irritabilité nerveuse, qui la rend moins apte, en cet état, à exécuter une opération délicate demandant une certaine attention ?

Origine du mot Coqueluche (XVI, XVII, XVIII, 25, 156). — Doit être rapproché incontestablement du latin *cuculus, morbus cuculla*, et rappelle capuchon et coqueluchon. Ce mot ne peut dériver de *Keuchhusten* (*Keuchen* = haleter, respirer avec peine, et *Husten* = toux) qui n'offre aucune ressemblance.

D^r W.

Un biberon de luxe (XX, 303). -- Le biberon de luxe dont vous parlez dans votre n^o du 15 mai est connu sous le nom de *Gabita's Cup*. Il n'a jamais appartenu à Pierpont Morgan. Il a été acheté dans une vente, à Londres, par Wertheimer, marchand d'antiquités, pour le prix de 420.000 francs. Ce dernier l'a revendu au baron Schröder, banquier à Londres. A sa mort, deux ans après son acquisition, il a été racheté par Wertheimer pour la somme de 200.000 francs. Lors de la vente de ce dernier, à sa mort, cet objet a été vendu de 60 à 80.000 fr.

Cette pièce était fautive. Le cristal était bien ancien, mais la monture, en or émaillé du xvi^e siècle, avait été fabriquée, une vingtaine d'années auparavant, par un ouvrier d'Aix-la-Chapelle, qui était connu de certains collectionneurs, notamment du baron Spitzer.

J. B.

Le cauchemar mictionnel (XX, 24). — L'émotion, déclare le D^r Louis BARRAS, est un facteur psychique réel de l'incontinence nocturne d'urine chez l'enfant. Entendons, tout de suite, qu'il s'agit uniquement de l'incontinence, justement ou non qualifiée d'essentielle. Cela admis, nul ne saurait révoquer en doute l'influence pathogénique de l'émotion dans l'incontinence d'urine.

Cette dernière a, depuis longtemps, attiré mon attention, car je l'ai fréquemment observée chez les enfants soumis à mes soins. En 1903, j'ai fait une première allusion (*Respiration et incontinence d'urine*) à mes idées personnelles sur la pathogénie exacte de cette fâcheuse infirmité. Mon opinion s'est sans cesse affermie par la suite.

N'est pas incontinent qui veut. Les circonstances ne sauraient suffire ; des conditions de terrain sont surtout indispensables. L'incontinence témoigne d'une impuissance certaine à contrôler le sphincter vésical, par suite d'affaiblissement héréditaire ou acquis, permanent ou passager du système nerveux. Là, et seulement là, est le nœud véritable de la question. Partant, quelques instants de réflexion suffisent à expliquer l'action des émotions diverses, aussi bien joyeuses que tristes. La limite de résistance vaincue, l'accident se produit fatalement. Exemple : une jeune femme de vingt-cinq ans, très nerveuse, m'avoue qu'à l'occasion d'une émotion un peu vive, gaie ou pénible, elle pisse régulièrement dans sa chemise. A treize ans, elle débutait au théâtre, mais n'eut rien pendant trois ans : elle attribue cela au fait que, trop jeune, elle ignorait alors la crainte. Mais, à seize ans, partie pour la première fois en tournée de province, elle a dû, pendant trois mois, au moment d'entrer en scène, se garnir comme pour ses règles ; incapable, en effet, à cause du « trac » éprouvé, de retenir l'urine, elle se mouillait entièrement chaque fois.

En résumé : diminution de résistance du système nerveux, cause principale, et émotion, cause secondaire de l'incontinence essentielle d'urine. Logiquement, diriger toujours le traitement en conséquence. Et parce que nous savons mieux ce qu'est de « rire aux larmes » et même de « pleurer à chaudes larmes », que de « rire à l'urine » ou de « pleurer à chaude urine », continuons à préférer les yeux à la vessie comme « miroir de l'âme ».

D^r Marcel NATIER (*Paris*).

La Loïe Fuller (XX, 49). — Voici un bien joli croquis de la créatrice de la danseuse polychrome, qui fit courir récemment tout Paris au Théâtre des Champs-Élysées, l'unique, l'inimitable LOÏE FULLER. On ne sera pas surpris de notre appréciation, quand on connaîtra le nom de l'auteur de ce portrait à la plume, le regretté Jean Lorrain.

Je retourne voir la vraie, la seule, celle des Folies-Bergère. On m'introduit dans sa loge : la Loïe vient de quitter la scène ; elle est exténuée, va rentrer inanimée, presque ; son habilleuse me recommande le plus grand silence, le moindre bruit lui ébranle le cerveau, lui fait mal. Une petite femme entre, enveloppée de châles, presque défigurée par d'énormes lunettes bleues ; elle se traîne plus qu'elle ne marche et se laisse tomber, en gémissant, sur une chaise longue. Autour d'elle, les habilleuses et l'impresario s'empressent, un bouillon très chaud lui est servi. Comme on me présente et que je lui parle, la complimentant sur son très réel et très grand art : « Aoh ! pas si forte, plus bas, ça ébranle mon tête, le tête me fait si mal », et cette agonisante, ce paquet de lainages est la vision de flamme, l'immense oiseau blanc et la grande fleur vivante, qui palpitait tout à l'heure devant nous. La chrysalide après le papillon, cette petite femme en lunettes bleues qui se plaint de « son tête », c'est là la créatrice de gestes et de formes qui enthousiasment tout Paris : « Maintenant, mon glaçon, réclame la Loïe, et

on lui apporte, enveloppé dans une gaine de caoutchouc, un long bâton de glace que l'artiste s'applique entre les deux épaules, le long de l'épine dorsale ; cela seul la remet, rétablit en elle la circulation ; et ce morceau de glace sauveur, la Loïc en fait usage trois fois par jour, et c'est là la vie de cet être de lumière, du silence, de la nuit et du froid, car la tête est malade et les yeux brûlés comme l'épine dorsale... Une martyre ! me direz-vous. Une martyre. On ne dérobe pas impunément le feu du ciel ; la légende de Prométhée est éternelle.

Jean LORRAIN.

Un préjugé sur le noyer (XVII : XIX, 31, 412, 665 ; XX, 56). — On semble avoir attribué au coussou le même méfait qu'au noyer, du moins si nous nous en rapportons au passage qui suit, d'un ouvrage récemment paru (1) :

« Un peu plus haut, des coussos, l'arbre abyssin, aux feuilles finement découpées, bordées de rouge et duvetées de fines soies, aux grappes de fleurs renommées contre le ténia. *Son ombre est, dit-on, mortelle et son bois rend malade qui le fait brûler.* »

D^r AUDARD (Paris).

Le sixième sens (XIX, 512). — Dans votre *Chronique médicale* du 15 août 1912, il est parlé d'un sixième sens, sous une forme interrogative. Il me semble que ce sens est aujourd'hui parfaitement connu : c'est le *sens de l'orientation*, qui réside dans les canaux semi-circulaires de l'oreille interne. Les expériences de BARANY permettent de mesurer la valeur physiologique de ces canaux. N'y aurait-il pas lieu de se demander si ce n'est pas à un mouvement irrégulier du liquide contenu dans ces trois canaux, dirigés suivant les trois sens de l'espace, que nous sommes redevables de cette sensation connue sous le nom de mal de mer ? En un mot, le mal de mer serait-il autre chose qu'un trouble du sixième sens ?

D^r MUSSO (le Caire).

Honoraires médicaux payés en sonnets (XIV : XX, 346). — Notre confrère, le *Centre médical*, nous rappelle que, dans son *Voyage en Italie*, Théophile GAUTIER a écrit ces lignes : « Notons encore un détail tout italien : un sonnet à la louange d'un médecin, qui l'avait guéri d'une maladie hépatique, était affiché, par un convalescent plein de reconnaissance, à l'une des murailles les plus apparentes de la place. Ce sonnet, très fleuri et très mythologique, expliquait comme quoi les Parques avaient voulu couper le fil des jours du malade, mais que le docteur accompagné d'Esculape, le dieu de la médecine, et d'Hygie, la déesse de la santé, était descendu aux enfers, pour arrêter les ciseaux d'Atropos et remettre de l'étope aux fuseaux de Clotho, étope que Lachésis filait depuis avec beaucoup d'égalité. Nous aimons assez cette manière antique et naïve d'exprimer sa gratitude. »

L. R.

(1) *Mission Marchand, Journal de route du D^r Emily*, p. 315.

Chronique Bibliographique

A. SARTORY et MARC LANGLAIS. — *Poussières et microbes de l'air*.
A. Poinat, édit., 1912.

La guerre à la poussière est prêchée depuis longtemps par d'excellents esprits, l'extension considérable de la locomotion, de la vie industrielle, l'activité fébrile de nos villes, de nos magasins, le surpeuplement des locaux ayant rendu le danger de plus en plus grand.

A cette lutte indispensable, MM. Marc LANGLAIS et SARTORY apportent l'appui de leurs précisions scientifiques. Dans les rues, sur les routes, dans les squares, dans les lieux de réunion, dans les usines et les ateliers, sous les tunnels de nos chemins de fer souterrains, ils ont calculé le nombre de bactéries que la poussière brasse au grand dam de la santé humaine, et je vous réponds que ces chiffres ne sont pas rassurants. Mais, soucieux d'être avant tout pratiques, ils ont mis le remède à côté du mal, montré par quels moyens, relativement simples, on peut réduire dans de considérables proportions ce danger permanent. Leur volume, à la fois documentaire et pratique, est bien le livre d'aujourd'hui, utilitaire, mais appuyé sur des recherches scientifiquement conduites. Il sera consulté avec fruit par tous ceux que préoccupent les questions d'hygiène publique et même privée.

H. B.

Bibliographie méthodique et complète des livres de médecine, Chirurgie, Pharmacie, Sciences. In-8°, 128 pages, avec figures.

Cette nouvelle édition de la « Bibliographie méthodique des livres de médecine » complètement transformée donne, classée par chapitres, la nomenclature, avec notices, de tous les ouvrages médicaux parus en France de 1900-1913. Un supplément indique les volumes parus en 1912-1913 et ceux en préparation.

Ce vade-mecum bibliographique est indispensable à tous les médecins: il est envoyé gratuitement et franco, sur simple demande adressée directement à la grande Librairie médicale A. MALOINE, 23-25, rue de l'École-de-Médecine, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

Aliment des Enfants.

Se méfier des Imitations que son succès a engendrées.

Le Co-Propriétaire Gérant: D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE
REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Art

Domenico Theotocopouli, dit le Greco (1)

Etude biographique, médicale et critique, par le professeur Ricardo JORGE (de Coïmbre), traduite et analysée par M. le D^r MENIER, de Decazeville.

Dans le numéro de décembre 1912 de la *Revista da Universidade de Coimbra*, le professeur R. Jorge consacre une étude approfondie au peintre de Tolède, EL GRECO, de son vrai nom Domenico Theotocopouli. (Faisons remarquer en passant que Theotocopouli veut dire, en grec moderne, oiseau engendré par Dieu, de πολλοί, oiseau ; θεοτόκος, issu de Dieu.)

Né à Candie (île de Crète), entre 1545 et 1550, el Greco vint dans la monastique Tolède, après un séjour en Italie dont la durée nous est inconnue.

Sa biographie est assez obscure ; tout au plus, pour fixer les idées, sait-on qu'il mourut en 1614.

Il est intéressant de lire, dans le travail que nous résumons, les appréciations des peintres et des critiques sur l'œuvre du Greco, sur ses tendances artistiques, sur la place qu'il doit occuper au point de vue de l'histoire de l'art espagnol, et enfin sur l'influence orientale dans son œuvre.

Gustave Geffroy, Ricketts et Maurice Barrès ont étudié l'ensemble de cette œuvre à ces divers points de vue particuliers, et le Professeur Jorge reproduit ces opinions avec le plus louable éclectisme.

Personnellement, il reconnaît au Greco une grande importance dans l'histoire et dans la critique de la peinture ; il lui accorde les dons qui font le grand peintre et voit en lui une personnalité, une individualité originale.

(1) A la vente récente des tableaux réunis par l'amateur hongrois Marzell de Nemes, on n'a pas manqué de remarquer que les principales enchères étaient allées au grand peintre espagnol connu sous le nom de Greco. C'est presque une résurrection pour cet artiste injustement oublié, que le mouvement qui se produit depuis plusieurs mois en sa faveur, lequel avait, d'ailleurs, commencé avec la publication du beau livre de M. Maurice BARRÈS, édité chez Emile-Paul. C'est sous un aspect tout autre que nous le présente notre éminent confrère portugais, le professeur Ricardo JORGE, mais qui, pour nous médecins, n'est pas d'un moindre intérêt.

Mais il pousse plus loin, et ses éloges ne vont pas sans restriction : le Greco constitue, à l'entendre, une sorte de cas pathologique, c'est-à-dire qu'il représente une *anomalia pintural* (pour littéralement citer les propres paroles de l'auteur) : car, par le coloris, le dessin et la composition, il s'éloigne de l'art courant et banal.

Sa peinture, dont nous nous occuperons plus loin au point de vue médical, révèle que le Greco fut rebelle à l'absorption espagnole.

Arrivé à Tolède par hasard, il considère ce pays, plutôt comme terre d'exil que comme pays d'adoption.

Il ne laisse pas *castillaniser* son nom : sur ses tableaux, il appose une signature en grec ; sur les actes de la vie civile, il signe en italien : *Domenico Greco*, au lieu de *Domingo Griego*.

Au cours d'un procès (1579), il déclare ignorer la langue espagnole ; car ce fut un processif dans toute la force du terme, toujours plongé dans les citations en justice, les poursuites avec les Mécènes qui lui commandèrent tel ou tel tableau, avec le fisc et même avec le Pape : Jorge voit, dans tous ces traits, l'indice d'une vie contrariée, désorientée, *désadaptée* et qui fit du peintre un être insociable, plein de rancœur, de dégoût et de misanthropie.

Faut-il voir dans le Greco le civilisé supérieur, fils de la Grèce antique, ayant pris contact avec la Renaissance italienne et désolé de se voir dans une Béotie occidentale, nouvel Ovide au milieu des Sarmates et des Gètes ? En réalité, il n'a pas compris l'Espagne et l'Espagne ne l'a pas compris.

C'est que le Greco allait jusqu'à la mégalomanie dans l'appréciation de ses propres qualités artistiques : comblé de dons précieux, génie complexe, lettré, philosophe, orateur, il était atteint d'une hyperesthésie de la personnalité allant jusqu'au délire. Il se sentait isolé et solitaire, et l'ambiance espagnole était comme un cilice collé sur ses chairs ulcérées. C'est donc à tort qu'on fait du Greco un peintre espagnol ; il ne voulut jamais l'être et l'Espagne l'oublia, jusqu'au jour où les étrangers lui révélèrent cet éminent artiste.

Le Greco est sorti de lui-même et non de son milieu ; son style a pris naissance sur un fond original ; il est issu par *autogénie* de son individualité bio-psychique.

Le Greco renferme, en réalité, deux individualités : le peintre de toiles religieuses et le peintre de portraits. Dans les premiers, il se laisse entraîner à la disproportion et à l'extravagance ; dans les seconds, il se tient dans les limites raisonnables.

Il associe les deux genres de peinture dans les tableaux faits sur commande (*Sépulture du comte d'Orgaz*) : d'une part, les personnages réels, vivants ou ayant vécu ; d'autre part, les personnages irréels, fantomatiques ou célestes que, seule, lui a inspirés son imagination en délire. Il accomplit la tâche commandée et payée et suit les prescriptions imposées ; mais, dans la partie du tableau dont il est, pour ainsi dire, seul maître et juge, il laisse libre cours à sa personnalité.



LA SÉPULTURE DU COMTE D'ORGAZ,
(Eglise de Saint-Thomas, Tolède.)

Jorge passe ensuite aux points qui méritent de retenir l'attention, sous le rapport médical. Et d'abord, le coloris.

Le Greco a un vert particulier, qu'il applique aux physionomies



LA RÉSURRECTION DU CHRIST.

(Musée du Prado, Madrid).

de ses modèles et de ses créations ; c'est un vert qui leur donne l'aspect de faces de chlorotiques, ou de sujets cyanosés. Mayer, critique allemand, compare quelques-uns des personnages du Greco à des cholériques. Quelques teintes de carmin sur ces faces, et c'est tout. Il ne faut pas croire que cet emploi du vert, inusité à cette

époque, doit être attribué au daltonisme ; non ! Greco pose sur les visages les couleurs dont *il les voit* illuminés, dans sa vision intérieure.

Il semble que, pour sa myologie, il suive l'écorché, mais sans enfler les muscles en tuméfactions ultra-athlétiques, à la façon de



LA DESCENTE DE CROIX.
(Musée du Prado, Madrid).

Michel-Ange. Il amincit les muscles et les dissocie. On dirait qu'il a devant les yeux de son esprit (si on peut nous passer cette métaphore) un écorché dont il enlève les aponévroses et pénètre ensuite dans les interstices musculaires, disloquant et luxant les ventres musculaires, modifiant la position des muscles et jetant par-dessus le tout la couleur : il laisse, suivant le mot de Jorge, le sujet râclé (*raspado*) et sans pannicule adipeux. Cela nous explique les zigzags fulgurants, zébrant les corps émaciés, les académies bizarres qu'on

trouve, par exemple, dans ses tableaux de l'*Apocalypse* et de la *Résurrection*.

Il est un muscle qu'il grossit de bon cœur, c'est le soléaire ; il y a des mollets d'anges (*Crucifixion*, Musée du Prado), qui sont posés juste à l'extrémité de l'amincissement du talon. Parfois, le biceps de ses anges les transforme en portefaix célestes ; quelquefois aussi, le trapèze est repoussé dans son bord supérieur, ce qui creuse un énorme triangle sus-claviculaire (*le Saint Jérôme*, du Prado).



SAINT JÉRÔME.
(Musée du Prado.)

Le Greco s'est créé une anatomie spéciale ; il s'est fabriqué un type anthropologique personnel, présentant le plus grand mépris pour les académies de l'École classique. Certes, il n'ignorait pas les canons et le catéchisme morphologique du peintre ; mais il prenait avec eux les libertés dont il se croyait le seul juge.

Il prend les allures d'un caricaturiste, non pas dans un but satirique, mais pour arriver à obtenir des figures surhumaines. Et il crée des surhommes, des vrais mannequins : la *figure Grécoïde*.

Il allonge le corps et rapetisse la tête. Cette malheureuse tête, il la déforme avec la violence d'un Inca, il la comprime, il en fait un appendice insignifiant ; il crée des microcéphales (*Saint Bernardin de Sienna*, Musée de Tolède), alors que la tête est l'organe qui nous assure la prééminence morphologique dans l'échelle des êtres.

De ses créations habitant le ciel ou la terre, il fait des individus à tête minuscule et, par suite, probablement sans cerveau, des imbeciles de marque. C'est une vision d'halluciné. Ces têtes reposent sur des cous démesurés, des cous d'échassiers (Cf. *Saint Sébastien*, du musée de Tolède). Ce pauvre saint est martyr, doublement martyrisé par le persécuteur et par le peintre.



SAINT BERNARDIN, de Sienne.

(Musée de Tolède.)

Il crée aussi des têtes en bateau, des crânes scaphocéphaliques ; puis, des acrocéphaliques, des sténocéphaliques et, enfin, des crânes tout à fait ronds (trochocéphaliques). Un vrai musée de déformations crâniennes.

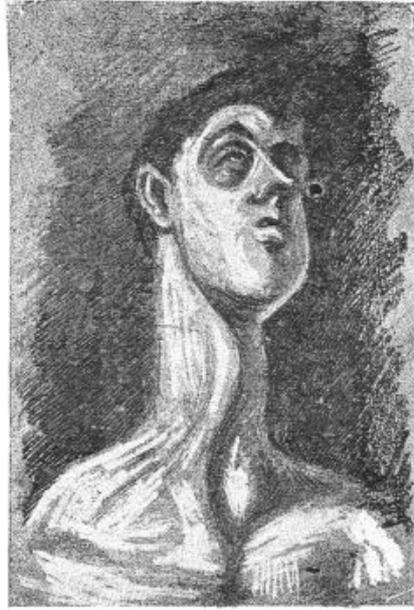
Mais il ne se contente pas de ces déformations en hauteur, il déforme le crâne en largeur, pour ainsi dire, et attente à la symétrie.

Nous avons des crânes obliques ou plagiocéphales, des crânes avec aplatissement de la bosse occipitale (*Saint Jérôme*, *Saint Joseph*, dans *les Fiançailles de la Vierge*, etc.). Il transforme les maxillaires, par un prognathisme inférieur, en éléments que Jorge compare pittoresquement à des talons Louis XV (voir *les Anges*, les diverses *Maries*, *Saint Sébastien*, etc.).

Il va plus loin encore, il paralyse la face de ses sujets, de ses victimes : la malheureuse *Sainte Vierge* de la *Sainte Famille* (Musée du Prado) a une paralysie faciale : le côté gauche de la face pend inerte et le droit est crispé par contraction tonique des muscles sains.

Que de strabiques a créés le Greco ! Que d'exopthalmies a-t-il fait naitre ! Certains personnages ont l'air d'avoir une ophtalmie aiguë. Son contorsionnisme tord aussi le plan médian de la face : *Saint Jacques le Mineur* et *Saint Barthélemy* (Tolède) ont une face en croissant de lune.

Les mimiques sont incompréhensibles ; certains personnages ont sur les lèvres le rire imbécile du maniaque.



SAINT SÉBASTIEN.

Quant aux nez, quelles déformations ne subissent-ils pas ! Nez en proue de navire ; nez tournés en l'air. D'autres sujets ont le facies adénoïdien avec maxillaire supérieur atrophié, nez en lame de couteau, bouche à demi ouverte (*Saint Sébastien, Groupe d'Ange*).

Certaines mains sont simiesques ; d'autres ont l'air de pattes de poulet (p. 394) ; dans quelques-unes, le pouce ressemble à une cuillère. Les attitudes confinent parfois à l'épilepsie, à l'hystérie.

Jorge ne voit pas dans tous ces défauts du graphisme ou de la peinture, une *éthérisation* géniale. L'artiste n'a pas rompu le moule humain ou transgressé une loi anatomique, pour nous donner une idée de beauté sublime (Ingres, dans son *Odalisque*, transgressa les lois anatomiques et donna à sa danseuse trois vertèbres de trop : mais cette colonne vertébrale allongée donne au dos de l'odalisque une courbe serpentine gracieuse). Non, le Greco s'est livré, de la

tête aux pieds, à un *sabotage* général de la ligne humaine. (Le mot *sabotage* est dans le texte portugais, nous le respectons.)

Jorge fait du Greco un successeur des Byzantins, par la grossièreté du dessin et l'oubli des lois anatomiques. C'est un *primitif* et, pour tout dire, sa peinture se rapproche de celle des artistes d'asiles d'aliénés. Que les âmes artistes ne se scandalisent pas et que les philosophes ne voient pas là un rapprochement entre le génie et la



LE GRECO, par lui-même.

folie ; c'est la constatation d'un fait concret : l'art du Greco ressemble à la peinture des fous ; il n'y a rien de plus qu'une affirmation, fondée sur l'examen de ses toiles.

Galerie de phénomènes, musée Barnum, musée digne de Lombroso, collection de monstres et de grotesques, expression physique des bassesses morales, voilà ce qu'on trouve chez le Greco.

Folie ! Qui pourrait se soustraire à cette hypothèse ? La tradition conservée par les sacristains de Tolède l'affirme et la peinture la confirme. Les souvenirs des contemporains nous font entrevoir un sujet atteint de *paranoïa* ; ses procès, sa mégalomanie, tout indique un cerveau troublé.

Au point de vue artistique, ses charges parodiques et caricaturales de la figure humaine, ses aberrations de coloris, son retour à

l'art des primitifs, sa manière exagérée, son manque de proportion et d'harmonie, sont d'indéniables preuves de son aberration mentale. Il donne à sa vésanie la forme archaïque, en revenant à l'art des primitifs.

Le Greco est atteint de *graphomanie* et d'*échographie*, laquelle se manifeste par des répliques obstinées des mêmes motifs. Bref, cette galerie du Greco nous montre les restes d'un génie épuisé et elle appartient de droit aux musées des asiles d'aliénés.



MAINS, en forme de pattes, peintes par LE GRECO.

En résumé, nous devons considérer le Greco, d'après ses œuvres et les documents que nous avons sur son compte, comme un être *inadapté, extravagant, excentrique, égocentrique, mégalomane et processif* (le terme portugais, pour ce dernier défaut, est très caractéristique : *demandista*, chicaneur, plaideur ; nous dirions : esprit inquiet).

Jorge rapproche le Greco des peintres Henri de Groux et Van Gogh. Rappelons aussi que le modelé anguleux du peintre de Tolède en fait un précurseur des cubistes.

Pour conclure, le savant portugais implore son pardon des admirateurs du Greco, des *Grécomanes*. Il a révélé que le Greco était un anormal ; mais quel est l'être complètement normal ? Et puis, tout est relatif. Quelle est la rétine qui donne la réflexion vraie : est-ce la rétine normale et régulière du vulgaire ; ou la rétine, tourmentée et anfractueuse, du Greco ?

« La muse du fou peut être aussi charmante que celle de l'homme sage ; peut-être saura-t-elle éveiller chez le lecteur des curiosités plus aiguës et des émotions plus vives. » Cette phrase de Rémond et Voivenel semble avoir été écrite pour les tableaux du « paranoïque » de génie que fut le Greco.

Rembrandt, jugé par un médecin.

REMBRANDT a été, pourrait-on dire, la grande vedette sur l'affiche de l'actualité, dans la dernière quinzaine écoulée. Nous avons cru l'occasion propice de publier un portrait physiologique de l'illustre peintre hollandais, dû à la plume de M. le Dr CESAR JUARROS. Notre collaborateur le Dr MEXER, qui veut bien se charger, à l'avenir, de dépouiller à l'intention de la *Chronique* tout ce qui se publie d'intéressant, au point de vue médico-historique, dans les revues étrangères, nous donne ci-après une analyse substantielle de la très attachante étude de M. le Dr Juarros.

Aux yeux de notre confrère, REMBRANDT serait un déséquilibré, un sujet comme non adapté. Ce n'est pas là un blâme ; car, si nous comprenons bien la pensée de l'auteur, voici ce qu'il entend par ce déséquilibre, cette absence d'adaptation.

Est déséquilibré, *disconforme*, non adapté (*chiflado*, suivant le terme espagnol, dont il est impossible de donner une traduction adéquate), tout sujet qui s'écarte des grandes voies battues par le vulgaire et qui se perd dans des sentiers qu'il croit aboutir à un idéal ; tout être qui se permet d'avoir un critérium personnel, de juger hommes et choses, en les considérant d'après son propre tempérament ; tout homme qui ose s'écarter du troupeau servile et moutonnier et passer la tête entre les piquets de la palissade qui enferme le *servum pecus* : tous ces gens-là sont des *non-adaptés*. Ce sont des originaux, des indépendants, des *dissonants*, des *discordants*, jetant leur note, jusqu'alors inentendue, dans le banal concert de la vie.

Rembrandt aime le bruit, le mouvement, la vie colorée ; c'est un être impressionnable, facile à s'exalter.

Son imagination brillante l'entraîne aux ivresses du rêve. Comme bien des indépendants, il est incapable de sens pratique, d'économie, au double sens du mot. Il se passionne pour toute idée nouvelle, toute théorie originale.

Tous ces caractères se trouvent réunis dans Rembrandt ; peu lui importaient les opinions et les éloges de ses contemporains ; il passait dans la vie à toute vapeur, indifférent, dit Juarros, comme ces trains de luxe qui ne font halte qu'à quelques stations. Son mépris pour tous et pour tout lui inspire un tableau comme celui de Dresde, dans lequel il s'est peint avec sa femme sur ses genoux et un verre de vin à la main.

Il gagnait de l'argent, le dépensait à tort et à travers. Il collectionnait les bijoux féminins, qu'il payait avec une splendeur

largesse. Ses excentricités, son dédain, le rendirent ennemi des « bourgeois » de son temps et les commandes se rarifièrent.

Tout ce qui n'était pas l'art le laissait froid.

Devenu veuf, il eut le bonheur de rencontrer une femme, Hendriekje Stoffels, qui sut l'aimer avec abnégation, soumission et humilité. Mais ses dépenses augmentaient, tandis que les recettes baissaient ; la banqueroute survint et Rembrandt succomba, criblé de dettes : son modeste enterrement ne coûta que 13 florins !

On voit la relation qui existe entre la vie, l'œuvre et le tempérament de Rembrandt. Pinceau original, existence originale, palette resplendissante, heures d'indépendance hautaine : tout se contre-balance dans son existence. Si, sur la toile et sur le cuivre, il aima le clair-obscur et la dureté des contrastes, il crut aussi, dans la vie, à un vif contraste entre la magnifique sérénité de ses œuvres et le hasard de son existence tourmentée.

Rembrandt n'est pas un peintre pathologique ; il a la sincérité d'un pinceau vierge de toute affectation, de toute défiguration de sentiment et de vision.

Oublions les péripéties de la vie de l'artiste et estimons à leur valeur ses merveilleux tableaux : le reste, le vin, les dettes sont des contingences auxquelles il serait puéril de s'arrêter.

Ary Scheffer et sa parenté médicale.

L'Académie des Beaux-Arts vient de décerner ces jours-ci le *prix* (bisannuel) *Ary Scheffer*, destiné à l'auteur de la meilleure gravure en taille-douce, exécutée par un artiste français. Nos lecteurs seront peut-être intéressés, en raison de l'actualité, par les notes suivantes sur la famille SCHEFFER, qui nous furent jadis communiquées par quelqu'un de particulièrement bien placé pour nous renseigner à ce sujet.

La famille SCHEFFER était originaire de Rotterdam et vint à Paris vers le commencement du XIX^e siècle.

Deux frères, peintres de valeur, ont illustré ce nom : 1^o *Ary* (1), Adrien en hollandais ; 2^o *Henri*, qui eut trois enfants : *Jeanne* (2), *Arnold* (3), *Cornélie*.

Le premier et le plus célèbre des deux frères, Ary, eut une fille naturelle, qu'il reconnut et éleva avec soin elle se nommait *Cornélia*. Cornélia ignore toujours qui fut sa mère (on dit que ce fut une princesse d'Orléans).

A 16 ans, son père lui ordonna d'épouser le D^r MARJOLIN (4)

(1) Ary Scheffer, l'auteur des tableaux devenus populaires par leurs nombreuses reproductions en images, gravées, imprimées ou chromolithographiées, ne travailla pas énormément. En dehors de ses tableaux connus, il faisait quatre portraits par an, à 1.000 francs chaque.

(2) Jeanne Scheffer mourut très jeune.

(3) Arnold succomba en 1874 ; il était d'une beauté merveilleuse et mourut de la tuberculose, ayant abusé de l'existence.

(4) Le D^r Marjolin était le fils du célèbre D^r Marjolin, chirurgien distingué,

*Reconstituant général,
Dépression
du Système nerveux,
Neurasthénie.*

PHOSPHO-GLYCÉRATE
DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER
NEUROSINE-SIROP – NEUROSINE-GRANULÉE
NEUROSINE-CACHETS

*Debilité générale,
Anémie,
Phosphaturie,
Migraines.*

Dépôt Général :
G. PRUNIER & C^{ie}, Paris, 6, Rue de la Tacherie.

Médication

Alcaline



Comprimés Vichy-État
EFFERVESCENTS



Exiger

la Marque

VICHY-ÉTAT

qui l'avait soigné avec dévouement pendant une fièvre typhoïde. Elle voulait dire *non* à la mairie, car le D^r Marjolin, beaucoup plus âgé qu'elle, ne pouvait lui convenir comme mari. Elle consentit tout de même, mais en réalité il ne fut jamais qu'un père pour elle.

Cornélia était une femme distinguée et très sérieuse, habillée toujours d'une façon comme il faut, mais dépourvue d'élégance et visant à une simplicité exagérée. Elle était protestante austère.

Cornélie, la fille d'Henri Scheffer, devint la femme d'Ernest Renan. Elle eut plusieurs enfants (3 enfants) : un mort tout jeune, *Ary*, qui devint contrefait à la suite de mal de Pott, lequel apparut à l'âge de 5 ans. Il fut délicat toute sa vie, possédait un joli talent de peintre impressionniste ; mais il était très fier et souffrait beaucoup, dans son amour-propre, de sa difformité. Quand ses deux parents furent morts, il alla toujours de mal en pis et s'éteignit en août 1900 : le troisième enfant devint M^{me} PSICHARI, qui habite avec son mari l'hôtel ou est mort Renan (1). M^{me} Psichari a quatre enfants.

Pour en revenir à M^{me} Ernest Renan, tout le monde sait qu'elle était une femme d'une intelligence supérieure ; mais elle avait la faiblesse de se croire une maîtresse de maison, ce qui était tout le contraire, et ses enfants avaient été plus ou moins bien élevés, si *la Tante Cornélia*, qui, elle, n'avait pas d'enfants, ne se fut occupée de ses neveux et nièces, pour les questions d'habillements, le temps des vacances, etc.

Quelques définitions de la vie.

Voici quelques nouvelles définitions de la vie :

« La vie est toute dans ce qui n'est pas encore et dans ce qui n'est plus, désirs et regrets.

Dans la première moitié de la vie, on ne vit pas encore, — puis on commence à mourir. » Alph. KARR.

« On l'a dit avec vérité : La vie est le linceul de la mort. Chaque jour y ajoute un fil, et, quoiqu'il se tisse sous nos yeux, nous ne commençons à le voir que lorsqu'il est achevé. » MARY-LAFON.

Guy de MAUPASSANT, parlant des loteries, déclare que la vie est la seule loterie sérieuse qui soit encore ; — une loterie souvent heureuse, souvent cruelle, où la plupart tirent de mauvais numéros.

mais très bourreau d'argent Il disait aux gens : « Vous trouvez que c'est trop cher ? Très bien, ne me prenez pas, mais vous crèverez entre les mains d'un maladroït. »

Quand le père Marjolin mourut, ses fils ne connaissaient pas le chiffre de sa fortune. (Ses fils étaient deux : le médecin et un autre fils, magistrat.) Madame veuve Marjolin se retira avec ses écus, dans un sixième d'une maison qu'elle possédait place Vendôme, avec une vieille bonne. Elle servait une rente de 1.000 francs par mois à chacun de ses fils, mais menaçait de faire disparaître la fortune, s'ils demandaient des comptes ou une rente plus forte. M^{me} Marjolin mère vécut très vieille et ses fils ne jouirent donc de la fortune que déjà âgés. Quand le fils Marjolin, le docteur (le mari de Cornélia Scheffer) mourut, il légua presque toute sa fortune aux œuvres, à l'A. P., etc.

(1) L'ancien hôtel d'Ary Scheffer.

Informations de la « Chronique »

Le héros à la jambe de bois.

On vient d'offrir au Musée de l'Armée la canne du glorieux défenseur de Vincennes, du héros à la « jambe de bois », le brave général DAUMESNIL.

On a rappelé, à ce propos, que lorsqu'il perdit sa jambe à Wagram, Daumesnil en était à sa *vingt-troisième* blessure, et qu'à cette occasion, Larrey lui aurait dit : « Vous êtes un terrible client. » Ce n'est pas tout à fait de la sorte que les choses se sont passées, et c'est au fils du grand Larrey, le baron Hippolyte Larrey, que nous allons demander de rétablir la vérité historique (1).

Sa première campagne le conduit aux frontières des Pyrénées, pour combattre les Espagnols envahissant notre territoire ; et il reçoit bientôt sa première blessure, un coup de feu dans la cuisse, dont la gravité nécessite sa rentrée en France...

Au même siège (à Saint-Jean-d'Acre) et à l'un des nombreux assauts de cette place, Daumesnil finit par être atteint d'un coup de sabre à la tête et précipité du haut des remparts, dans l'explosion d'une mine...

En 1808, dans la campagne d'Espagne, il est blessé encore, notamment au milieu de la révolte de Madrid, où il a deux chevaux tués sous lui par le feu des insurgés. C'est ensuite en 1809, dans la campagne d'Allemagne, et surtout à la bataille d'Eckmühl, où il est atteint d'un coup de lance...

Les mémorables journées des 5 et 6 juillet 1809 nous représentent la grande bataille de Wagram, à laquelle toute la garde prend la part la plus active. Le colonel s'est précipité au-devant des batteries ennemies, au milieu du feu, lorsque tout à coup son cheval fait un immense écart et tombe mort. Il a le ventre traversé par un boulet. Le projectile, du même choc, brise en morceaux la jambe gauche du vaillant cavalier, qui laisse échapper son sabre et est renversé près de son cheval abattu. C'est sa *dix-neuvième et dernière* blessure, la plus grave de toutes, et celle qui doit avoir, plus tard, une influence notable sur sa renommée populaire.

Transporté immédiatement à l'ambulance la plus proche du champ de bataille, le colonel DAUMESNIL s'y trouve à peine déposé, que l'on apporte aussitôt à ses côtés l'un de ses plus chers camarades, le lieutenant-colonel Corbineau, encore plus grièvement blessé que lui, au moment même où celui-ci venait de le remplacer dans le commandement des chasseurs à cheval. Il avait eu la jambe gauche emportée par un boulet. Arrive bien vite le chirurgien en chef, Larrey, qui, dès le premier coup d'œil jeté sur les blessures des deux braves colonels, reconnaît la nécessité rigoureuse de les amputer l'un et l'autre, sans délai. Daumesnil avait eu l'extrémité inférieure

(1) Nous avons tiré notre information de la *Notice historique sur le général DAUMESNIL*, lue le 26 mai 1873, à l'inauguration de la statue du général, à Vincennes, par M. le baron H. Larrey.

de la jambe et le pied gauche mutilés dans l'articulation. Il doit être amputé au-dessous du genou, dans le point appelé en chirurgie le *lieu d'élection*.

Corbineau (dont le jeune frère, aide de camp de l'Empereur, avait été tué à la bataille d'Eylau) se trouvant, par une singulière coïncidence, blessé comme Daumesnil, par un boulet à la jambe gauche, mais dans l'articulation du genou, est amputé de la cuisse. Les deux intéressants mutilés, déjà frères d'armes dans le même régiment, devenus compagnons d'infortune, devaient se lier plus encore par un événement peu connu, et qui mérite de trouver place ici, parce qu'il honore au plus haut degré le dévouement de Daumesnil pour son ami.

L'un et l'autre, ayant été pansés avec le plus grand soin par le chirurgien en chef, sont évacués sur Vienne avec les précautions nécessaires et placés au palais d'Estherazy, dans la même chambre.

C'était jour de fête ; les illuminations attiraient la foule des habitants de la ville, et les serviteurs de la maison avaient demandé à y assister aussi. Celui même qui se trouvait de garde auprès des blessés avait obtenu la permission de s'éloigner pendant quelques instants. Ils étaient restés seuls, lorsque Corbineau, qui était d'une robuste constitution et d'un tempérament sanguin, fait un effort pour se relever tout seul sur place, provoque ainsi une hémorrhagie du moignon et perd connaissance. Daumesnil, justement alarmé, appelle en vain du secours, et, sans hésiter, il se soulève, descend à grand-peine de son lit, au risque de s'exposer au même accident, parvient à l'escalier, ouvre une porte au dehors et se fait entendre enfin, mais tombe épuisé par ce suprême effort. Un chirurgien, grâce à Dieu, accourt aussitôt avec ses aides, prodigue ses soins aux deux mutilés, arrête l'hémorrhagie à laquelle Corbineau pouvait succomber, et achève ainsi l'œuvre de Daumesnil, qui venait de lui sauver la vie, en risquant la sienne par ce sublime dévouement. Mais une fois échappés l'un et l'autre à cette sérieuse épreuve, Daumesnil, cédant à la joyeuse humeur de son caractère, interpelle son ami Corbineau, et lui dit en riant : « Tu ne savais pas que, moi aussi, j'étais allé voir les illuminations. »

Car cet homme, d'un si grand courage et d'un si grand cœur, avait une gaieté d'enfant, charmante d'imprévu et d'entrain. N'avait-il pas imaginé, entre deux pansements, d'appliquer à l'extrémité du bandage de son moignon l'image d'un poupart affublée d'une coiffe de nuit, et il s'en amusait, comme une petite fille eût fait de sa poupée.

Le maréchal Berthier, qui venait d'être fait prince de Wagram, en même temps que Daumesnil et Corbineau avaient été nommés barons de l'Empire, arrive, sur ces entrefaites, s'informer de leurs nouvelles, de la part de l'Empereur.

— « Veuillez dire à Sa Majesté, pour moi, Monsieur le maréchal, répond Daumesnil, que la mère et l'enfant se portent bien. »

Le maréchal, qui avait gagné sa principauté à la bataille où le colonel avait perdu sa jambe, ne put retenir un sourire et une larme.

Sa robuste constitution avait supporté tant de fatigues, qu'elle semblait à l'abri de toute atteinte. Il eut cependant à souffrir, dans sa bonne jambe, d'une sciatique assez douloureuse et prolongée, qui lui faisait dire à mon père : « Mon cher Larrey, la jambe que vous avez amputée se porte mieux que l'autre et me rend plus de services. Je pense à vous en m'appuyant sur elle. »

Il l'avait soumise, en effet, aux plus rudes épreuves, lors des deux investissements de Vincennes, en marchant sans cesse dans la place, sautant les fossés, montant sur les remparts, grimpant même aux échelles, avec une agilité, une adresse à faire envie à des jambes d'écolier. Il en abusait quel-

quefois et inquiétait les siens, lorsqu'il courait à cheval avec les prouesses de son beau temps de cavalier, ou bien lorsqu'il ouvrait un bal avec une gaieté juvénile.

L'invasion du choléra de 1832 devait frapper, dans l'enceinte même de Vincennes, celui que n'avaient pu faire fléchir deux invasions des armées étrangères. ... Daumesnil est atteint soudainement des premiers symptômes de la terrible épidémie, et, malgré les soins les plus prompts, les plus éclairés, meurt, après trois jours de maladie, le 17 août 1832, à peine âgé de cinquante-six ans.

La maladie de Pie X.

Notre confrère, le D^r Ch. VIDAL (de Castres), a eu la curiosité, lors d'un récent passage à Rome, de s'informer auprès du cardinal Merry del Val de la dernière maladie du Souverain Pontife, et voici quelle fut la réponse de l'éminent prélat :

Sa Sainteté a eu l'influenza. Les médecins l'ont soigné, en le condamnant au repos à la chambre et à l'antipyrine. On a craint l'albuminurie, parce que le Saint-Père est gouteux. Par excès de prudence, on ne lui a pas permis de reprendre ses occupations et les journaux ont fort exagéré. Actuellement il est complètement remis, et s'il n'a pas repris ses occupations officielles, c'est par un excès de prudence.

Là-dessus, l'audience a été levée.

Le D^r Vidal a tenu à poursuivre son enquête en ville et il a appris, de personnes renseignées à une source sûre, que Sa Sainteté est diabétique.

Nous avons, de notre côté, prié le médecin même de Pie X, l'éminent professeur MARCHIAFAVA, de nous renseigner, d'une manière précise, sur le mal dont souffrait S. S. Pie X, et voici la réponse que nous en avons reçue :

Naples, 2 mai 1913.

TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

« Je vous remercie de votre aimable invitation. Mais je ne me crois pas en droit d'écrire l'histoire de la maladie de S. S. qui a été une simple *bronchite grippale*, avec rechute, sans rien d'important au point de vue scientifique.

« Avec mes meilleurs hommages, je vous prie, cher confrère, de me croire

« Bien dévoué.

« C. MARCHIAFAVA. »

Ce document quasi officiel doit être l'expression de la vérité. Nous nous en tiendrons là, jusqu'à plus ample informé.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Cours d'orthopédie du Dr Calot (de Berck)
(du 11 au 17 août 1913).

A l'Institut Orthopédique de Berck (7^e année), en sept jours, de 8 heures du matin à 7 heures du soir, enseignement de l'orthopédie indispensable aux médecins et du traitement des tuberculoses



Nil novi... Comme quoi une estampe, vieille de plus d'un demi-siècle, se trouve être d'actualité!

externes, coxalgie, mal de Pott, tumeurs blanches, adénites, luxation congénitale de la hanche, déviation, maladies des os et des articulations, *traitement de la scoliose par la méthode d'Abbott*, etc.

Chaque jour, cinq heures de démonstrations cliniques et techniques, faites par M. CALOT, et cinq heures d'exercices pratiques *individuels*, sous la direction et avec l'aide de M. CALOT, ou de ses assistants.

Pour l'inscription, le programme détaillé et le mode d'installation à Berck, s'adresser, dès maintenant, au Dr FOUCHER, chirurgien assistant de l'Institut orthopédique, à Berck-Plage (P.-de-C.). Le nombre des places étant limité, on est prié de s'inscrire à l'avance.

Echos de la « Chronique »

Le nouveau « Perpétuel ».

Il nous est particulièrement agréable d'applaudir à la nomination, on peut dire par acclamation — 87 suffrages sur 90 votants — de M. le professeur DEBOVE au poste, glorieux mais redoutable, de Secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine.

The right man in the right place, diraient les Anglais. C'est une bonne fortune pour le docte corps d'avoir su choisir, d'un consensus unanime, l'homme le plus apte à remplir une fonction qui demande du tact allié à de la résolution, une claire intelligence au service d'une ferme volonté.

Comme doyen, M. Debove avait fait preuve d'exceptionnelles qualités d'administrateur, dont le souvenir est loin de s'être perdu. Dans la haute situation où vient de l'élever le choix de ses collègues, nul doute qu'il ne rende des services non moins éminents et infuse un sang nouveau à cette vénérable douairière qui, faute d'une impulsion vigoureuse, se mourait de consommation.

Un évadé de la médecine : Francis Thompson.

Dans la thèse qu'a consacrée à Francis THOMPSON, Mr Kingsley Rother, pour obtenir le grade de docteur de l'Université de Paris, nous relevons cette particularité, qui nous intéresse directement, que le poète anglais, cédant à la pression de ses parents, — son père était docteur en médecine et tenait beaucoup à le voir entrer dans la carrière où il s'était illustré — le poète, disons-nous, étudia la médecine à Owens College, à Manchester. Mais, comme Musset, il prit vite en horreur les travaux de dissection, et se livra de bonne heure à ses goûts favoris, aimant à fréquenter les bibliothèques plus que les amphithéâtres. Il n'abandonna, toutefois, les études médicales qu'après avoir échoué à ses examens. Malgré les observations paternelles, il ne voulut jamais les reprendre.

Dès ce moment, commença pour notre « évadé » une odyssée lamentable, dont M. Henry-D. Davray vient de conter, dans le *Mercur* (1), les navrantes péripéties.

Sérvices graves.

Saviez-vous que le fait de faire prendre à son mari, sans qu'il s'en aperçoive, du bromure de potassium, afin de diminuer... sa capacité virile, constituait, aux yeux de certains magistrats, l'injure qualifiée de « sérvices graves » et pouvait entraîner *ipso facto* le divorce ? Nous ne plaisantons pas : ainsi en a jugé récemment le tribunal d'Agen, en Agenais.

Mais si quelque autre épouse, au tempérament moins refroidi,

(1) Cf. le *Mercur* de France, 16 mai 1903.

s'avisait de verser, dans la boisson ou les aliments de son conjoint, une substance capable de produire un effet inverse, se trouverait-il un tribunal pour condamner celle qui serait en droit de répliquer pour sa défense : *La faim justifiait le moyen ?*

La fin du Quartier.

Encore un café du Quartier, qui avait bien sa physionomie propre : le *Vachette*, vient de tomber sous le pic du démolisseur.

C'est au *Vachette*, écrit un de nos confrères (1), que MORÉAS donnait audience, jetant d'une voix haute des aphorismes tranchants, devant un cénacle familial et déférent.

Au *Vachette* fréquentèrent nombre d'étudiants en médecine, devenus aujourd'hui des maîtres, tels PINARD, POZZI et le charmant et toujours regretté SEGOND.

Comme le chantait feu Lepère,

Non, il n'est plus mon vieux Quartier Latin !

Société Lagoguey.

Dans une récente Assemblée générale, a été votée une augmentation de la cotisation mensuelle, portée à 12 francs, au lieu de 10 francs.

Par suite d'une erreur de calcul, cette cotisation, notoirement insuffisante pour les avantages énormes qu'elle donnait aux sociétaires (3.600 francs par an, en cas de maladie chronique), n'avait pas permis d'atteindre la réserve mathématique indispensable pour assurer l'avenir. Grâce à ce léger relèvement et aux droits d'entrée proportionnels à l'âge qui seront désormais exigés, la Société est à même d'envisager l'avenir en toute confiance.

La *Société Lagoguey* donne 10 francs par jour d'indemnité — maladie ou accident, tant que dure l'incapacité d'exercer.

Cotisations : 12 francs par mois, plus un droit d'entrée proportionnel à l'âge.

Conditions : exercer dans le département de la Seine ; être Français ou naturalisé ; subir un examen médical.

Adresser les demandes au Secrétaire général, D^r THOMAS, 99, rue de Belleville, Paris.

Association générale des médecins de France.

Dans sa séance de mai, le Conseil général a accordé des subventions en faveur de sociétaires des départements de la Charente-Inférieure, de la Dordogne et de la Gironde, et M. DARRAS, le très actif et très sympathique trésorier général, a informé le Conseil que le legs universel, s'élevant à plus de 71.000 francs net, fait par le D^r MAILLIER, de Cailly (Seine-Inférieure), a été réalisé.

(1) *Eclair*, 6 juin 1913.

Echos de Partout

Saint François de Sales et l'abstinence. — « Les anciens Nazaréens, écrit l'auteur de *l'Introduction à la vie dévote*, s'abstenaient non seulement de tout ce qui pouvait enivrer, mais des raisins et du verjus, non point que le raisin enivre, mais parce qu'il y avait danger, en mangeant du verjus, d'exciter le désir de manger des raisins et, en mangeant des raisins, de provoquer l'appétit à boire du moût et du vin. »

Les Nazaréens avaient, ma foi, fort bien observé que, pour les gens enclins à goûter l'alcool, tout ce qui y confine peut constituer une inutile tentation. Les inconscients qui ont eu le front de proclamer que le vin pouvait être l'antidote de l'alcool, pourraient prendre quelques leçons de psychologie élémentaire chez les Nazaréens.

En attendant, les abstinents d'aujourd'hui ne proscrirent point le raisin, mais ils sont d'avis que d'anciens buveurs feraient mieux de s'abstenir des vins sans alcool. Les traces infinitésimales d'alcool qu'ils contiennent le plus souvent peuvent suffire à éveiller de fâcheux désirs. *(Annales anti alcooliques.)*

Le triomphe du végétarisme. — On sait que l'interprétation des œuvres de WAGNER exige une force physique énorme de la part des chanteurs. Or, l'un des meilleurs, M. Henri Knote, ayant remarqué que, dans les concours de marche avec sac au dos, les végétariens arrivaient bons premiers, s'est fait végétarien. Et comme ce régime, suivi par lui depuis cinq ans, lui a parfaitement réussi, lui a permis de supprimer toute espèce de stimulants et d'excitants au moment de chanter, et lui a valu des succès comme il n'en avait, dit-il, jamais connu avant, il va fonder un Conservatoire, où le régime végétarien sera accepté et pratiqué par tous les élèves aspirants chanteurs.

(Journal de médecine de Paris.)

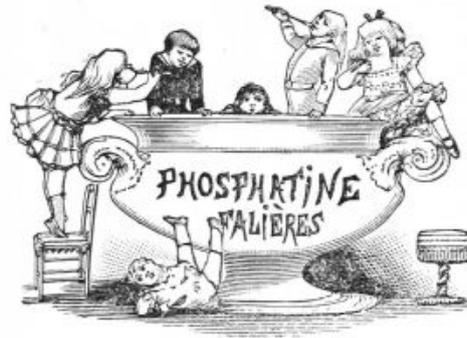
L'époux indésirable. — Les tribunaux de Rome viennent d'annuler un curieux mariage. Le paysan GIOVANNI SBARAGLIAT, de Subiaco, avait épousé, en 1907, une demoiselle ANNA MICOZZI. Les époux vécurent ensemble pendant trois ans et, un beau matin, le mari se rendit chez le maire et déclara :

— Je me suis aperçu que Nannina n'est pas une femme et je veux me séparer d'elle. D'ailleurs, vous pouvez vous en assurer.

Le lendemain, tout Subiaco défila chez le phénomène ; médecins et experts examinèrent la prétendue femme. Tous constatèrent que, si elle n'est pas absolument un homme, elle appartient encore moins à l'autre sexe, et la sentence du tribunal la classa désormais dans la plus laide moitié du genre humain, malgré sa constitution défectueuse. *(Journal, 19 avril.)*

Aliment des Enfants

PHOSPHATINE



FALIÈRES

Dans toutes les pharmacies. -- PARIS, 6, rue de la Tacherie



La "Chronique" par tous et pour tous

Le prix d'une opération de Dupuytren, en 1809.

La publication de Mémoires concernant la Révolution et le Premier Empire continue. Voici que viennent de paraître ceux de la marquise de la Tour du Pin, sous le titre *Journal d'une femme de cinquante ans (1778-1815)*, qui aurait dû, ce me semble, être remplacé par celui-ci : *Journal d'une femme de 1778 à 1815*, car on ne comprend pas les cinquante ans à propos d'une femme née en 1770, qui raconte les événements auxquels elle a assisté de 1778 à 1815, c'est-à-dire pendant 37 ans, et qui n'avait pas dépassé 45 ans en 1815. Quoi qu'il en soit, ces deux volumes méritent d'être lus.

Nous extrayons du tome II, pages 295 et 296, un passage relatif à une opération faite par Dupuytren, en 1809, au mari de la marquise, alors préfet de Bruxelles.

M. de la Tour du Pin venait de subir la douloureuse opération de l'extirpation d'un ganglion, qui s'était formé sous la cheville du pied. Depuis bien des années, toutes les fois qu'il heurtait cette petite tumeur, pas plus grosse qu'un pois, il ressentait une vive douleur. Ayant consulté un mauvais chirurgien de Bruxelles, celui-ci lui ordonna d'appliquer un caustique sur la partie malade, afin de détruire la peau et de rendre ainsi plus facile l'extirpation de la tumeur. Quelques heures après l'application du caustique, il fut pris de douleurs atroces et une vive inflammation envahit tout le pied. Cela m'inquiétait, et j'envoyai une consultation écrite par mon excellent médecin, M. Brandner, à ma tante à Paris. Elle la porta elle-même chez M. Boyer, qui la lut avec attention et écrivit en bas, avec une brutale franchise : « Si M. de la Tour du Pin n'est pas opéré d'ici quatre jours, dans huit il faudra lui couper la jambe. »

Cet arrêt terrifia M^{me} d'Hénin et la décida à expédier à Bruxelles M. Dupuytren, premier élève de M. Boyer. Il arriva à 5 heures du matin, et alla au bain avant de venir à la préfecture. Peu d'instants auparavant, j'avais reçu la lettre de ma tante, m'annonçant l'arrivée du chirurgien et me communiquant la déclaration de M. Boyer.

M. Dupuytren entra, visita la plaie, et comme mon mari lui demandait quand aurait lieu l'opération, il répondit : « Tout de suite. » Puis, après avoir parlé un moment à son aide, il me pria de me retirer, ajoutant que la chose serait bientôt faite. J'allai dans la pièce voisine, et les vingt minutes que dura l'opération me parurent vingt heures. Lorsque M. Dupuytren sortit, il me dit qu'il n'avait jamais fait une opération plus difficile. La sueur ruisselait de son front. Il se retira dans la chambre préparée à son intention et se coucha.

Le soir, je comptais cent louis à M. Dupuytren, plus les frais de

poste de son voyage, et dix louis à son aide. Je lui donnai, de plus, un joli voile de dentelle, en le priant de l'offrir de ma part à M^{lle} Boyer, qu'il devait, disait-il, épouser dans quelques jours. Mais le mariage n'eut pas lieu. M. Dupuytren se brouilla avec M. Boyer, son maître et son bienfaiteur, n'épousa pas sa fille et garda mon voile.

En 1809, Dupuytren avait 32 ans ; il devint professeur en 1811. Ce fut Roux qui épousa la fille de Boyer, en 1810.

Paul MULLER.

Une erreur amusante : M^{me} Récamier changée en Rossini !

Les ouvrages de M. Ch. SIMOND (1) sont extrêmement riches en documents intéressants, gravures et texte. Malheureusement, on y relève bien des fautes d'impression, en ce qui concerne en particulier les dates de la naissance et de la mort des personnages, dont les portraits sont groupés à la fin de chaque année ; nous nous étions même demandé si l'on ne pouvait pas voir là la cause de la dépréciation subie dans ces dernières années par des livres qui demeurent, en dépit de cette tare, si précieux pour quiconque veut étudier l'histoire du Paris moderne. Il n'y a même pas que des erreurs de dates, et nous en avons, par exemple, découvert une plus importante, qui nous a paru devoir intéresser au premier chef les lecteurs de la *Chronique médicale*.

Dans son numéro du 15 mars 1906, page 173, la *Chronique* publiait un portrait de M^{me} RÉCAMIER sur son lit de mort, d'après une lithographie d'Achille Devéria ; or, dans les *Centennales parisiennes*, page 158, le même portrait, *absolument le même*, est donné comme étant celui de Rossini sur son lit de mort ! (BIBLIOTHÈQUE DE L'OPÉRA) Les traits du visage, le dessin du bonnet, les détails de la couverture du lit, sont si parfaitement identiques qu'il n'est pas permis d'hésiter un seul instant.

Ce n'est évidemment pas la *Chronique* qui a commis une erreur, tout par ailleurs le démontre ; la confusion faite par l'auteur des *Centennales* n'en apparaît que plus plaisante.

D^r AUDARD.

Mot d'artiste.

Le peintre Louis DAVID, petit-neveu de Boucher, après avoir déclaré : « N'est pas Boucher qui veut ! » s'était écrié, à la vue des chefs-d'œuvre de Rome : « Je suis opéré de la cataracte ! »

(1) Charles SIMOND, *la Vie parisienne au XIX^e siècle* (Paris de 1800 à 1900) ; les *Centennales parisiennes*, panorama de la vie de Paris à travers le XIX^e siècle, Paris, Plon-Nourrit.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Le simulation des maladies sous la Terreur (XX, 270). — Le numéro du 1^{er} mai de la *Chronique médicale* contient un article intitulé : « Comment on guérissait les simulateurs sous la Terreur. » L'auteur raconte que le peintre DAVID, désireux de donner une marque de sympathie à son élève GÉRARD, le fit nommer juré au tribunal révolutionnaire sans qu'il ait sollicité cette place ; et que Gérard, désireux de se soustraire à ses répugnantes fonctions, simula, sans succès d'ailleurs, une affection grave du pied. Or, dans les mémoires de David, publiés en 1850 par Miette de Villars, je lis ceci (page 6) :

Quand la Restauration parut bien établie, M. Gérard qui, sous l'Empire, n'avait jamais désespéré de supplanter son maître dans la place de premier peintre de l'Empereur, intrigua pour tenir le même rang à la cour de Louis XVIII.

Parmi les courtisans, quelques-uns connurent le rôle que l'artiste avait joué comme membre du tribunal révolutionnaire, et en parlèrent au roi. Que fit M. Gérard ? afin d'éviter toute disgrâce, il s'abstint pendant quelque temps de solliciter, et semblait avoir renoncé à la place qu'il postulait, quand parut dans un journal anglais, la *Morning Chronicle*, un petit article ainsi conçu : « On assure que, parmi les personnages qui approchent de très près le roi de France, plusieurs d'entre eux auraient rappelé à Sa Majesté que M. Gérard, qu'elle avait envie de nommer son premier peintre, aurait fait partie du tribunal qui jugea la reine. Le fait est vrai. L'artiste a fait partie de ce tribunal ; mais voici comment il eut ce malheur : le terroriste David, tout-puissant alors, fit nommer M. Gérard à cette place, et cela sans que ce peintre en eût connaissance. Refuser en 1793 était se vouer à la mort ; M. Gérard accepta ; mais le procès de l'infortunée Marie-Antoinette approchant, M. Gérard prétextait une attaque de goutte, et porta des héquilles pendant tout le temps que dura le procès. On ne peut se dissimuler, ajoutait malicieusement cette feuille, le courage de ce grand peintre à ne point participer à un acte aussi épouvantable. »

De tout cet échafaudage construit par le journaliste anglais, l'histoire démontre que M. Gérard vint trouver David, alors député à la Convention ; qu'il lui représenta la pénurie dans laquelle il se trouvait, sa position de soldat requis par la loi, ses goûts qui étaient loin d'être belliqueux, ajoutant : « Il y a une place vacante au tribunal révolutionnaire, elle rapporte douze francs par jour, et me dispenserait de partir pour l'armée. Donnez-la-moi, mon cher maître, ma vie ne pourra payer un tel service. »

David l'engagea à réfléchir, lui démontrant que le tribunal révolutionnaire dont il voulait être membre était un tribunal d'exception. « Quand la fièvre sera calmée, lui dit-il, vous serez peut-être désolé d'en avoir fait partie ; revenez dans huit jours ; alors, si vous persistez, je vous ferai nommer. »

Le délai expiré, M. Gérard se présenta et supplia David de hâter sa nomination, ce qui eut lieu immédiatement.

D^r X... (*Poitiers*).

Blessures de guerre singulières (XVII ; XVIII ; XX, 281, 312). — Je n'ai pas l'intention de défraîchir cette anecdote, mais au contraire de la confirmer.

Voici ce qu'on peut lire dans *Pauvre défunt M. le curé de Chapaize*, nouvelle tirée des *Gentilshommes chasseurs*, par le marquis de Foudras, Paris, sans date, chez Degorce-Cadot, page 95. L'ouvrage a paru, je crois, en 1849.

... Le loup parut à la lisière du bois ; il hésita un moment, puis il prit son parti et il s'embarqua au galop dans la petite lande, en la partageant par le milieu. Comme nous étions postés sur le bord, l'animal était à peu près à quatre vingts pas de nous.

Lorsqu'il fut à notre hauteur, je lui envoyai mes deux coups de fusil. Au premier, il bondit de côté ; au second, il se retourna et nous ne vîmes plus que son dos, c'est-à-dire sa queue.

L'abbé Duverger mit en joue et lâcha son coup.

Le loup fit la culbute comme un jeune chien qui folâtre, mais il ne se releva pas...

Et le bon curé, dégageant sa trompe, sonna l'hallali.

Rameau et Denis arrivèrent à la suite des chiens. Ils me trouvèrent examinant le loup, dans le... dos duquel je ne trouvai pas une seule blessure.

— Où diable la balle aura-t-elle passé ? demandai-je.

— Elle sera sortie par la gueule, me dit Rameau d'un ton goguenard, et à moins qu'elle n'ait cassé une dent, ce ne sera pas facile à savoir.

— Mais par où est-elle entrée ? continuai-je.

— Il faut si peu de place à une balle, répliqua le curé en baissant les yeux...

L'auteur place son récit vers 1779 ou 1780.

Pour copie conforme :

D^r ASINUS.

— Dans son *Journal de campagne*, le Baron PERCY, chirurgien en chef de la Grande Armée (1754-1825), nous raconte quelques blessures extraordinaires qu'il a observées :

Un soldat, ayant reçu une balle intravésicale, guérit parfaitement ; mais, deux ans après, il fut opéré d'un calcul volumineux, au milieu duquel Percy retrouva la balle de calibre.

Au siège de Dantzig, un Russe, qui avait reçu à travers le bas-ventre un coup de baïonnette vit sortir par les deux orifices cutanés une longueur assez considérable d'épiploon, que les chirurgiens-majors Fizelbrand et Dupont réduisirent à travers les boutonnières de la peau. Mais, ajoute Percy, « voici le singulier de cette blessure : c'est que dans la culotte de ce malheureux était un paquet, gros comme le poing, d'un ténia qui, développé, avait plus de dix mètres de long ».

L'expulsion d'un ténia à travers une plaie intestinale constitue un fait rare et curieux.

Enfin, ô comble d'horreur ! Un canonnier venait d'être tué par un gros boulet, qui lui avait traversé la poitrine de gauche à droite et dans le trajet duquel se trouvait enfoncé l'avant-bras gauche, de manière que les doigts sortaient en partie par l'énorme ouverture du côté droit.

Cette implantation anormale d'un avant-bras dans une brèche costale est, en effet, troublante. Aussi comprenons-nous l'hésitation toute naturelle de Percy, qui se demande : « Comment ce membre a-t-il pu être entraîné vers cette large blessure ? On ne comprend rien à cela. »

D^r BONNETTE (Toul).

Honoraires des médecins d'autrefois (XVIII, 537). — L'auteur de l'article *Honoraires*, du *Dictionnaire des sciences médicales* en 60 volumes, a rapporté un trait d'ingratitude dont il aurait, dit-il, été témoin.

A la bataille qui termina la glorieuse campagne de 1809, le général D... (DAUMESSIL) eut le bras emporté par un boulet, et l'amputation à l'article devint indispensable : M. L... (LARREY) la fit avec la dextérité qu'on lui connaît ; mais il sentait que la faiblesse du sujet exigeait les soins les plus constants et les plus minutieux.

Malgré les grandes et nombreuses occupations qu'il avait à l'armée, l'habile opérateur suivit exactement le traitement, qui dura trois mois, et le général fut parfaitement rétabli.

Le jour que M. D... devait se mettre en route pour rentrer en France, on vit paraître à la parade un gendarme qui parcourait les rangs, demandant à tous les officiers où était M. L. : c'est une lettre pressée, disait-il, c'est un diamant que je lui apporte. Tout le monde félicite le docteur du cadeau précieux qu'il vient de recevoir. A la fin de la parade, il ouvre le paquet du général : il renfermait un billet poli, mais très froid, et un anneau d'or sur lequel était monté un petit brillant, qu'un joaillier a estimé depuis soixante francs. Quand je vis la missive et le cadeau, je ne pus m'empêcher de dire : « Le général D... ne brûle pas du feu de la reconnaissance, et nous n'en voyons qu'une étincelle ». (Nom de ces petites bagues de fantaisie.)

Le geste manquait, évidemment, d'élégance.

L. R.

Le plus jeune docteur (XIX, 623, 757). — Evidemment, avec mes 21 ans, 8 mois et 27 jours, je suis battu par le D^r MONIN ; car, né le 27 mars 1877 à Rennes, je ne passais ma thèse sur « le Sport vélocipédique, effets thérapeutiques et physiologiques », que le 19 janvier 1899 ; mais... mais j'ai, pendant un an entier, laissé tout examen, pour me « documenter » sur le sport cycliste, remportant en 1898 le grand prix de l'U. V. F. sur des hommes comme MORIN, BOURILLON, PROTIN, etc., et soixante-deux mille francs dans mon année (prix, primes et appointements compris) ; ce que je ne gagne plus, hélas !!

D^r G. DESCHAMPS (*Les Sables-d'Olonne*).

— Le D^r A. SYMON de VILLENEUVE, né à Quintin (*Côtes-du-Nord*), le 11 avril 1836, médecin aide-major de 1^{re} classe, démissionnaire le 8 octobre 1867, a passé à Strasbourg sa thèse de doctorat, le 11 janvier 1858, après avoir enlevé en trois mois les cinq examens et subi avec mention *très satisfait* sa thèse (président Rigaud), sur les *luxations traumatiques de l'articulation tibio-tarsienne en dehors*.

Il était donc âgé de 21 ans et 9 mois, ce qui, pour l'époque, était une rareté, fut remarqué, et même trouva des incrédules, surtout dans sa ville natale de Basse-Bretagne, quelque peu arriérée, où de grands esprits soutinrent qu'un séminariste ne pouvant être ordonné prêtre qu'après 25 ans, il devait en être de même et à plus forte raison pour exercer la médecine.

S. V.

Contre le bruit (XX, 364). — Un des soucis constants, chez les médecins Spadois, au temps passé, était de laisser croire aux visiteurs étrangers qu'on ne mourait pas chez eux.

Une délibération prise dans l'assemblée magistrale, le 23 août 1761, rapporte ce qui suit :

Ayant observé que la sonnerie des cloches pratiquée jusqu'ici en notre paroisse au sujet des morts, étant quasiment une continuelle sonnerie, principalement quand il survient plusieurs décès en un même jour, ce qui donne sujet aux étrangers de porter des plaintes, par rapport au bruit des cloches, qui peuvent aussi faire croire qu'il y a ici grande mortalité, nous interdisons pour l'avenir de tant sonner... etc.

Au temps de mon enfance, le clergé qui avait accompagné le défunt jusqu'au cimetière avait le bon esprit, au sortir du champ de repos, de se dévêtir de l'aube et du surplis, insolites rappels du *memento mori* à l'étranger voyageur.

Albin BODY (*Spa*).

Le « Père Lutz » (XIX, 462, 605). — Le pharmacien Lutz appartenait à la catégorie des hommes dont on dit « le père » et non pas Monsieur. Epais, lourd, mal tondu, mal peigné, mal habillé, il aurait pu servir de modèle à l'acteur qui aurait voulu représenter consciencieusement un vieil alchimiste, dans le *Faust* de Gounod, au début du premier acte. Il avait un accent pitoyable, qui nous frappait d'autant plus que le professeur de chimie dont Lutz était l'un des agrégés, Wurtz, s'exprimait en une langue très pure.

Le corps des gardiens de la paix contenait alors beaucoup d'anciens sous-officiers alsaciens qui, il faut bien le reconnaître, baragouinaient. Nous disions que le père Lutz parlait comme un sergent de ville. Il paraissait souffrir de cette infériorité. J'eus l'occasion de le voir quelquefois avec deux de ses compatriotes et amis. Un jour, il fut question d'un de ses camarades, commandant du génie. L'un

de nous déclara qu'un officier ayant l'accent de ce commandant, ne pourrait pas être mis à la tête d'un régiment. Lutz nous regarda tristement, et dit : « ahah ! l'accent, l'affreux accent ! »

Ce jour-là, Lutz nous dit que l'alcool était brûlé dans l'organisme. Il avait un garçon de laboratoire, ivrogne, qui, chaque matin, arrivait avec une haleine fétide, émettait une odeur répugnante d'ail et d'oignon : Lutz l'invita à renoncer à la cuisine à l'ail. Celui-ci obéit. Il sentait toujours aussi mauvais. Lutz eut alors l'idée de le faire respirer dans un tube en U plongé dans la glace : il recueillit de l'aldéhyde, liquide à odeur d'ail, bouillant à 21°. Je ne sais si cette observation a été publiée.

Il y avait alors au Muséum un botaniste, SPACH (1800-1879), aide-naturaliste pendant cinquante ans, qui parlait encore plus mal que Lutz. On racontait une histoire de carotte, *daucus*, célèbre, paraît-il, au Jardin des plantes. Un de nos lecteurs ne pourrait-il pas nous narrer le *daucus* de Spach ?

Paul MULLER.

Les dépouilles du général Nogi (XX, 246). — Il n'y a pas qu'au Japon qu'on réserve soigneusement les cheveux, les dents et les ongles. Chez les Bantous, plusieurs tribus agissent de façon analogue. D'après Mgr Le Roy (*la Religion des Primitifs*, p. 289), lorsqu'un chef meurt, on lui coupe les ongles, la barbe et les cheveux et l'on en fait une boulette, que l'on conserve soigneusement entourée de lanières de peau. Cette coutume se retrouve, avec diverses modifications, dans toute l'Afrique bantoue.

Peut-être pourrait-on la rattacher à la coutume de tant de peuples qui désirent rendre *éternels* les restes de leurs proches, soit complètement (Égyptiens), soit partiellement (Grecs, Romains, etc.), en en réservant les parties incorruptibles ou jugées telles.

Paul COUISSIN.

Avoir ses Anglais (VIII ; IX ; X ; XI ; XIX ; XX, 186, 313). — Puisqu'on parle de nouveau des Anglais, dont l'uniforme est rouge, en partie, je puis ajouter à votre liste d'euphémismes le suivant :

Dans une partie du canton de Vaud, on appelle cette apparition rutilante : *Messadji d'au Rodomont* (Messager de Rougemont).

A. CORDES (Genève).

Médecins inhumés à Westminster (XX, 238). — Vous trouverez, dans le *Magasin pittoresque* du 15 juillet 1896, un curieux article sur « les Français reposant dans l'abbaye de Westminster. »

A. T.

Les cétacés ont-ils un os pénien ? (XIX ; XX, 62, 154, 187, 347). — On trouvera, dans l'ouvrage intitulé : *Félix et Thomas Platter à Montpellier*, p. 381, des détails intéressants à ce sujet.

NEMO.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- DU BOSQ DE BEAUMONT (G.) et BERNOS (M.), *La cour des Stuarts à Saint-Germain-en-Laye (1689-1718)*. Paris, Emile-Paul, 1912.
- BIDOU (D^r Gabriel), *La scoliose et son traitement*. Paris, Maloine, 1913.
- PAUCHET (D^r Victor), *Chirurgie allemande (Berlin et Hambourg)*. Extrait des *Archives provinciales de chirurgie*, VIII-12.
- NOIR (J.), *La Foi qui guérit, à Saint-Médard*. Paris, H. Champion, 1913.
- La méthode Guelpa (Désintoxication de l'organisme)*, par l'auteur : application de cette méthode dans l'alcoôlisme et les empoisonnements, par le D^r Oscar JENNINGS. Paris, O. Doin et fils, 1913 (8 fr.).
- COLIN (Paul-Emile), *Catalogue de l'œuvre gravé de P.-E. Colin*. R. Helleu, Paris, 1913.
- PINARD (A.) *Paul Segond; discours prononcé à ses obsèques*.
- GUÉPIN (D^r A.), *Prostatectomie précoce, ou traitement conservateur dans l'hypertrophie sénile de la prostate*.
- LEROY-ALLAIS (M^{me}), *L'honnête femme contre la débauche*. Blouët et C^{ie}, Paris, 1913.
- MAURICE-RAYNAUD (D^r Ch.), *Salies-de-Béarn, station d'enfants*. Imprimerie Levé, Paris, 1909.
- MAURICE (D^r A.), *Traitement de la surdité par la rééducation de l'ouïe*, 2^e édition, chez l'auteur.
- FOVEAU DE COURNELLES (D^r), *L'Année électrique, électrothérapie et radiographique*, revue annuelle des progrès électriques en 1912. Librairie polytechnique, Paris. Liège, 1913.
- CARPEAUX (Louis), *Pékin qui s'en va*. Maloine, Paris, 1913.
- ROCHARD (M. E.), *Eloge de M.-A.-D. Guinard (1856-1911)*. Masson et C^{ie}, Paris, 1913.
- KASTENER (Jean), *Une station thermale pendant la Révolution : Plombières (1792-1795)*. Edition du Pays Lorrain et du Pays Messin. Nancy, 1912.
- J.-J. ROUSSEAU (*Annales de la Société*). Tome VIII, 1912. Champion, Paris ; Julien, Genève ; Karl W. Hiersemann, Leipzig.

PHOSPHATINE FALIÈRES

Aliment des Enfants.

Se méfier des Imitations que son succès a engendrées.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Variétés médico-philologiques

Pourquoi Rabelais a-t-il fait accoucher Gargamelle par l'oreille gauche ?

Par M. le Professeur A. LE DOUBLE (de Tours).

Dans un récent numéro de la *Chronique médicale* (1^{er} mai 1913), je trouve un article de M. le D^r ALBAREL, de Névian, auquel ses travaux sur la langue d'oc ont acquis une légitime réputation, et dans lequel notre érudit et laborieux confrère laisse entendre que l'explication que j'ai fournie, il y a plus de vingt ans, de l'accouchement de Gargamelle par l'oreille gauche peut prêter matière à controverse. Cela pour deux raisons :

1^o Parce que Hippocrate, et après lui Gui de Chauliac et Lanfranc, ont parlé d'une ou plusieurs veines qui partaient des organes génitaux et allaient aboutir aux oreilles ;

2^o Parce que, nous apprend Sauval (*Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 597, *les Supplices*) : « A un serviteur laron... quand le vol de la première fois était considérable, on lui coupait l'oreille gauche, d'autant qu'il y a en icelle une veine qui répond aux parties naturelles, laquelle étant coupée rend l'homme incapable d'engendrer. »

Si j'ai à ajouter, je n'ai pourtant rien à retrancher à ce que j'ai, en 1892, écrit à ce sujet.

Que dit, en effet, Rabelais de la naissance de Gargantua ? Ceci :

Des cotylédons (1) de la matrice, par lesquels sursaulta l'enfant, il entra dans la veine creuse (2), et gravant (3) par le diaphragme jusques au-dessus des espauls ou ladictè vèné se part (4) en deux, print (5) son chemin à gauche et sortit par l'aureille senestre (6).

(1) Les Anciens croyaient que c'est parce que l'enfant s'y était nourri préalablement en suçant des sortes de tétines, appelées par eux *cotylédons*, situées dans la matrice, qu'il savait, dès qu'il était né, tirer avec les lèvres le lait des mamelles de sa mère.

(2) Les veines cave, supérieure et inférieure, étaient autrefois désignées sous le nom unique de veine creuse, *cavus* en latin.

(3) Montant, gravissant.

(4) Se divise, se partage.

(5) Print.

(6) Gauche, *sinister* en latin.

Les veines des organes de la génération émanent des veines rénales et celles-ci de la veine cave inférieure qui se dégage dans le cœur droit. La veine cave supérieure se divise en deux troncs, dits troncs veineux brachio-céphaliques, auxquels aboutissent les jugulaires internes et externes qui reçoivent les veinules des oreilles.

Un corps étranger charrié par le sang de la veine cave inférieure ne peut parvenir à l'organe de l'ouïe, sans passer par les poumons, le cœur gauche et les artères du cou. Au xv^e siècle, avant la découverte de la circulation pulmonaire, on croyait le contraire. Gargantua, sorti du sein de sa mère, a donc cheminé d'abord, selon Maître François, dans les veines utéro-ovariennes, puis dans une des veines rénales, la veine cave inférieure, l'oreillette droite, la veine cave supérieure, le tronc veineux brachio-céphalique gauche et l'une ou l'autre des veines jugulaires qui en émane.

Le savant écrivain a omis, il est vrai, les veines jugulaires, mais il en a parlé et précisé les rapports dans le chapitre XLII du même livre.

Quant aux veines caves, il a connu non seulement leurs connexions, mais encore leur structure, puisqu'il a signalé à l'embouchure de l'une d'entre elles dans le cœur, la valvule en croissance à laquelle Eustachi doit sa célébrité.

Dans les tubes de la fontaine fantastique,

Il y a, dit Bacbuc à Pantagruel, une quintuple infoliation mobile ; chacune rencontre intérieure telle qu'est en la veine cave on (1) lieu qu'elle entre dans le dextre (2) ventricule du cœur (3).

Savant anatomiste, commentateur de Galien, qui a étudié d'une façon toute spéciale le système veineux et dont la veine du bord droit du cœur porte encore le nom, le Martial des bords de la Vienne aurait donc pu indiquer la veine jugulaire, et vraisemblablement aussi celle des branches de cette veine dans laquelle l'énorme fœtus a cheminé immédiatement avant de sortir de l'organisme maternel. Il ne l'a pas fait, cependant, et, à moins d'inventer, il est donc impossible de les mentionner. Et comme c'est après avoir gravé « jusqu'au tronc brachio-céphalique », que le fils de Grandgousier, arrivé au terme de sa vie fœtale, atteint l'oreille de sa mère, il n'est pas permis de croire qu'il revint à son point de départ, pour s'engager ensuite dans un vaisseau à sang noir reliant directement la matrice à l'oreille.

Va-t-on se récrier sur la façon dont il est venu au monde ?

Pourquoy ne le croiriez-vous ? a écrit le tant docte et gentil médecin Chinonois. Pour ce, dictes-vous, qu'il n'y a nulle apparence. Je vous di que, pour ceste seule cause, vous le devez croire en foy parfaite ; car les sorbonnistes disent que foy est argument des choses de nulle apparence.

(1) Au.

(2) Ventricule droit, du latin *dexter*.

(3) L. V, ch. XLII.



L'ANNONCIATION (Musée d'Utrecht).

(École de Cologne, vers 1400.)

Est-ce contre nostre loy, nostre foy, contre raison, contre la sainte Escripture ? De ma part je ne trouve rien escript és (1) Bibles saintes, qui soit contre cela. Mais si le vouloir de Dieu tel eust esté, diriez-vous qu'il ne l'eust pu faire ? Ha ! par grace n'emburelucoquez (2) jamais vos esperitz de ces vaines pensées, car je vous di que à Dieu rien n'est impossible. Et s'il vouloit, les femmes auroient doresenavant ainsi leurs enfants par l'aureille. Bacchus (3) ne fut-il pas engendré par la cuisse de Jupiter ? Roquetaillade (4) nasquit-il pas du talon de sa mère ? Croquemouche de la pantoufle de sa nourrice ? Minerve (5) nasquit-elle pas du cerveau par l'aureille de Jupiter ? Adonis (6) par l'escorce d'un arbre de Myrrhe ? Castor et Pollux de la coque d'un œuf, pond (7) et esclou par Leda (8) ? Mais vous seriez bien davantage esbahis et estonnés, si je vous exposais présentement tout le chapitre de Pline, onquel (9) parle des enfentemens estranges et contre nature. Et toutes fois je ne suis point menteur tant asseuré (10) comme il a esté. Lisez le septiesme de sa Naturelle Histoire, ch. III (11), et ne m'en tabustez (12) plus l'entendement. »

(1) Dans les.

(2) Ne torturez, ne tourmentez. Le verbe *emburelucoquer* se retrouve au chapitre VIII du livre II et au chapitre XXII du livre III. Suivant Le Duchat, il signifie : « Ne vous remplissez pas la tête de chimères semblables à celles que les moines ont accoutumé de loger sous leur capuchon de bure. »

(3) Bacchus, fils de Jupiter et de Sémélé. Sémélé étant morte en état de grossesse, Jupiter enferma Bacchus dans sa cuisse, où celui-ci resta tout le temps qu'il aurait dû demeurer dans le sein maternel. Aujourd'hui encore, on s'exclame en présence d'un homme dont les prétentions ne sont pas en rapport avec sa position sociale : « Ne dirait-on pas qu'il est sorti de la cuisse de Jupiter ! »

(4) Rabelais fait certainement allusion à une légende de la famille de la Roquetaillade. Il existe encore dans l'Aude, près de Carcassonne, où a habité l'auteur de l'épopée pantagruélique, un hameau de la Roquetaillade.

(5) Déesse de la sagesse et de la guerre, qui sortit tout armée du cerveau de Jupiter.

(6) Prince célèbre par sa beauté, né du commerce incestueux de Cynéras, roi de Chypre, et de sa fille Myrrhe. Après sa naissance, sa mère devint l'arbre qui porte la myrrhe. On dit toujours d'un homme remarquable par sa beauté : c'est un Adonis.

(7) Pondu.

(8) Léda, femme de Tyndare, roi de Sparte, fut aimée de Jupiter, qui triompha d'elle sous la forme d'un cygne. Plus tard, elle accoucha de deux œufs, de l'un desquels sortirent Pollux et Hélène, et de l'autre Castor et Clytemnestre.

(9) Dans lequel il.

(10) Effronté.

(11) C'est au chapitre IV et non au chapitre III du livre VII qu'on trouve le texte de Pline auquel renvoie Rabelais. Le voici : « Il est avéré qu'il peut naître trois enfants à la fois, témoins les Horaces et les Curiaces. Un plus grand nombre est regardé, comme un prodige, excepté en Égypte, où l'eau du Nil augmente la fécondité.... Trogue nous apprend qu'en Égypte les femmes mettent au monde jusqu'à sept enfants à la fois... Quelques individus naissent avec les deux sexes... Alcippe mit au monde un éléphant, mais ce fait est un de ceux qu'on regarde comme des présages sinistres. Ce fut au commencement de la guerre des Marsees qu'une esclave accoucha d'un serpent. On a l'exemple d'un enfant qui rentra aussitôt dans le ventre de sa mère, à Sagonte, l'année où cette ville fut détruite par Annibal. (PlINE, ch. IV, l. VII. *Accochements merveilleux*, trad. franç., de Grand-sagne.)

(12) Ne m'en tourmentez plus. Le verbe *tabuster* est un diminutif, une contraction du verbe *tarabuster*.

En faisant accoucher la femme de Grandgousier par l'oreille, le prêtre-médecin a été inspiré par d'autres motifs que ceux qu'il a accusés. Ces motifs, quels sont-ils ? Ceux qui découleront des faits dont l'exposé va suivre.

In principio erat Verbum et Verbum erat apud Deum et Deus erat Verbum, Et Verbum caro factum est, lit-on dans l'Évangile selon saint Jean (1).

Quelques vers, d'une naïveté charmante, d'un des célèbres *Noëls bourguignons* de la Monnoye (1641-1728) et que je retranscris, concernent la conception du divin Enfant par l'oreille de sa mère :

L'Ange dit : « Je ne viens pas
Ici vous conter des fables.

(1) « Je suis entré en elle par le sommet de la tête, » dit Tolodoth Jeshu, au sujet de la conception de la Vierge. Cette *conceptio per summum verticem* aurait, d'après certains auteurs, quelque rapport avec la tradition de la petitesse de l'âme, l'âme-Poucet, siégeant dans le crâne d'où elle peut sortir et rentrer par une fente. « Le Verbe du Père est entré par l'oreille de la femme bénie, » lit-on dans le bréviaire des Maronites. Dans une hymne de saint Ephrem, dont l'inspirateur, assure Voisin, serait saint Grégoire Néocésarée ou le Thaumaturge, on trouve cette affirmation : *Virgo, quæ per aurem conceptisti*. Il est certain que de très bonne heure (saint Ephrem est mort en 379 et il n'a dû que se faire l'interprète d'une opinion déjà reçue de son temps), les chrétiens ont cru que l'âme divine avait pénétré dans le corps de Marie en passant par l'oreille. Autrefois, on ne comptait que cinq mystères joyeux, qu'on appelait les cinq joies de Marie ; aujourd'hui, on en compte sept, par opposition aux mystères douloureux. Les deux premières joies de la Vierge sont la conception par l'oreille et la parturition sans douleur. Voici les strophes les concernant ; elles figurent dans les *gaudes* et on les chante maintenant dans les églises catholiques :

Gaude, Virgo mater Christi,
Quæ per aurem conceptisti
Gabriel nuntio ;
Ave Maria !
Gaude, quia Deo pleno
Peperisti sine panna
Cum pudoris lilio ;
Ave Maria !

Du temps d'Agobart on y chantait : « Le Verbe est entré par l'oreille de la Vierge Marie, et il en est sorti par la porte dorée. » Il me semble difficile d'entendre par porte dorée la « voie ordinaire ». Certains indices qu'il serait trop long d'indiquer donnent à M. le professeur E. Monseur, de l'Université de Bruxelles, qu'on a désigné jadis sous ce qualificatif une ouverture spontanée et momentanée de la peau du ventre de Marie. Reste à savoir si c'est à la façon dont elle a été fécondée et s'est terminée sa grossesse, que se réfère la croyance que Marie est demeurée vierge jusqu'à sa mort, croyance fort ancienne, comme le prouvent de vieux textes cités par Voltaire (*Dictionnaire philosophique*, V. *Généalogie*, édit. Didot, 7,625 B) et le canon 79 du Concile de Constantinople (692), lequel déclare que la Vierge « n'a point été en couches, ayant enfanté d'une manière extraordinaire et ineffable ». Pour terminer j'ajouterai que trois bonnes pages ont été écrites aussi, en 1844 (469-71) dans la *Revue archéologique*, par Alfred Maury, sur l'enfantement de la Vierge Marie. Cf. également *Dissertation physico-théologique, traitant de la conception de Jésus-Christ dans le sein de la Vierge Marie sa mère*, par M. P... C... D... C..., Amsterdam, 1742, in-12 de 261 pages.

Tout se peut quand Dieu s'en mêle ;
 Or il s'en mêle en ce cas,
 N'ayez peur d'aucun obstacle,
 Laissez faire au Saint-Esprit ;
 L'enveloppe de son ombre
 Vous mettra bien à l'abri.
 Un exemple tout nouveau
 De la puissance divine
 Eclate en votre cousine,
 Votre cousine Elisabeth.
 Vous savez que toujours stérile
 Elle passe cinquante ans,
 Voilà pourtant que la dame
 Est grosse d'un bel enfant,
 L'Ange, achevant ce propos,
 Marie, étrange merveille !
En conçu par l'oreille (1)
 Le fils de Dieu tout d'un coup,
 Les entrailles frémirent
 Du Verbe au dedans logé,
 Et dans trois mois commencèrent
 A sentir l'enfant remuer.

On tend à attribuer à Fortunat (2), le confesseur des saintes Radegonde et Agnès, la fondatrice et la supérieure du couvent de Poitiers, vers l'année 580, la strophe ci-contre :

Mirantur ergo secula
 Quod Angelus fert semina
 Quod aure Virgo concipit
 Et corde credens parturit.

Les trois vers qui suivent, extraits du *Liber floridi aspectus de Nativitate Christi*, méritent autant que les précédents d'être connus :

Et pudor et partus sunt sine lite simul
 Quatuor hæc partum commendant : *Virginis auris*,
 Vox Gabrielis, opus Pneumatis, umbra Patris (3).

Dans l'*Histoire de la peinture sur verre* de Lenoir (t. II), figure le dessin d'un vitrail qui, pendant la tourmente révolutionnaire, a été, grâce à l'intervention de l'évêque constitutionnel Grégoire, transporté de l'église Saint-Leu au couvent des Petits-Augustins. (Alors

(1) Dans le texte : *Au concevi po l'oreille*.

(2) Cf. Boccos, *la Chronique médicale*, p. 500, n° 15, 1^{er} août 1902.

(3) « Un sujet de sermon sur lequel, au moyen-âge, les moines des différents ordres revenaient sans cesse, était si la Vierge, pendant l'opération du Saint-Esprit, avait éprouvé du plaisir. Lorsque deux ordres étaient d'accord pour le plaisir, il fallait ajouter les questions : *ubi et quomodo ?* » E. Noël, *Rabelais médecin, écrivain, curé, philosophe*, p. 701, 4^e édit., Paris, 1880.



L'ANNONCIATION, dans une église gothique (*Église de la Madeleine, Aix*).
(École de Bourgogne, vers 1440.)

le Musée des monuments français, maintenant l'École des Beaux-Arts.) Ce vitrail, aujourd'hui disparu (1), représente une colombe (le Saint-Esprit), planant au-dessus de la Vierge debout sur l'une des oreilles de laquelle il envoie un rayon lumineux au centre duquel on distingue un petit fœtus avec une croix (Jésus). A quelque distance de la Vierge, se tient l'ange Gabriel, qui vient de lui parler.

En 1897, mon regretté ami le D^r Dureau, bibliothécaire de l'Académie de médecine, m'a mandé dans une lettre qu'il avait trouvé l'indication d'un vitrail analogue dans un des catalogues de la librairie Tross, à Paris.

Sept ans plus tard, à Paris, à l'Exposition des *Primitifs français*, on admirait un tableau de l'École de Bourgogne, vers 1440, intitulé *l'Annonciation dans une église gothique* (2), et dans lequel on voyait, à côté de l'ange Gabriel, Marie agenouillée et sur l'une des oreilles de laquelle Dieu le Père, placé en haut et à gauche, dardait un faisceau de rayons contenant un embryon humain et qui pénétrait dans l'église par une rosace.

Au *Friedrich Museum*, à Berlin, existe un grand tableau de l'École de Soest (de 1470 à 1500), et dans lequel un rayon miraculeux englobe une des oreilles de la Vierge à genoux ; dans ce rayon, un petit fœtus nage dans le sillage d'une colombe (le Saint-Esprit) (3).

M. Henri Baillièrre (4) se rappelle avoir remarqué, en 1863, à Wurtzbourg, sur le tympan d'une porte latérale d'une des églises, le Dom évidemment, la Vierge à genoux et sur l'une des oreilles de laquelle se termine un cône dans lequel descend une colombe (le Saint-Esprit).

Des représentations de la conception de la Vierge par l'oreille (3) se trouvent, enfin, dans Venturi (*la Madone*, p. 182-3). Je pose, toutefois ici, un point d'interrogation, parce que ces représentations, de même que d'autres d'ailleurs, pourraient aussi bien se rapporter à la variante de la conception miraculeuse, la conception par le sommet de la tête, signalée dans le texte de Toledoth Jeshu, cité précédemment.

(1) Il gît peut-être actuellement dans quelque coin des greniers du Louvre. Dans la *Décade philosophique, littéraire et politique de l'an VI de la République française*, 4^e trimestre, n^o 12, p. 305, il en est fait mention en ces termes : « Il existe au-dessus de la porte de la sacristie, dans la ci-devant église de Saint-Leu, à Paris, des vitraux peints, sur lesquels on voit l'histoire de *l'Annonciation*. D'un côté est la Vierge à genoux (a) qui lit ses heures ; de l'autre, le jeune et beau Gabriel, et dans le coin de la chambre, un petit pigeon, du bec duquel part un rayon pyramidal qui va droit à l'oreille de Marie et dans lequel est un embryon bien formé ».

(2) N^o 37 du Catalogue. Nous le reproduisons, p. 423.

(3) A. CABANIS, *la Grossesse dans l'Art*, d'après M. le D^r Bouchacourt, p. 337, n^o 11, 1^{er} juin 1906.

(4) H. BAILLIÈRE, *la Chronique médicale*, p. 359, n^o 11, 1^{er} juin 1906.

(a) C'est une erreur, ainsi qu'en fait foi le dessin que j'ai donné, dès 1892, de ce vitrail, dans mon *Rabelais anatomiste et physiologiste* (p. 244-245).

Quand on connaît ces faits d'ordre théologique, on soupçonne vite pourquoi l'incorrigible railleur a préféré faire accoucher Gargamelle par l'oreille plutôt que par un autre orifice de la tête, la bouche ou une des narines. Aussi versé dans les sciences biologiques — (il a professé l'anatomie à Lyon (1) et soutenu, à Montpellier, une thèse de licence de physiologie) — que dans les sciences théologiques, il a pris, dans ce cas particulier, un malin plaisir à vouloir les concilier. Et estimant sans doute, et en vertu de l'axiome physiologique (2), que c'est toujours par la voie par laquelle s'est opérée la fécondation que sort le produit de la conception, il a devancé, de plusieurs siècles, A. de Musset écrivant :

Où le père a passé, passera bien l'enfant (3).

C'est en hésitant que j'ai, en 1892, le premier, et dans mon *Rabelais anatomiste et physiologiste*, qui devait être soumis à l'appréciation d'un jury dont le président était Anatole de Montaiglon, fait mention de cette interprétation de l'accouchement phéroménal de Gargamelle. C'était à tort, puisque le premier prix du concours scientifique et littéraire, organisé alors par la ville de Tours, à l'occasion de sa dernière Exposition nationale, m'a été décerné.

Bien ultérieurement, dans le courant de l'année 1906, j'ai reçu de M. E. Monseur, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bruxelles, une lettre dans laquelle il me demandait l'autorisation d'intercaler cette petite note dans un des paragraphes d'un ouvrage qu'il espérait publier bientôt sur le même sujet :

M. Le Double est amené à s'occuper de la question, à propos du passage où Rabelais fait accoucher Gargamelle par l'oreille, et explique sa fantaisie en rappelant tous les accouchements extraordinaires de la Mythologie grecque : Bacchus sortant de la cuisse de Jupiter, Minerve de sa tête, etc. M. Le Double croit avec raison que, si Rabelais a pensé à un accouchement par l'oreille, plutôt qu'à un accouchement par une autre partie du corps tout aussi peu convenable, c'est à cause de la croyance à la conception par l'oreille dont je m'occupe dans ce paragraphe. Il se serait inspiré de cet axiome physiologique : c'est toujours par la voie par laquelle s'est opérée la fécondation que sort le produit de la conception.

(1) Rabelais a fait un des premiers, sinon le premier, des démonstrations publiques d'anatomie sur le cadavre. Etienne Dolet a composé en vers latins, traduits avec une scrupuleuse exactitude et une rare élégance en vers français par le poète tourangeau Horace Hennion (cf. mon *Rabelais anatomiste et physiologiste*), l'épithaphe d'un pendu disséqué à Lyon par Maître François et qui se réjouit « du spectacle honorable auquel il a servi ; lui qui était destiné à devenir le jouet et la pâture des corbeaux, il est comblé d'honneurs et de gloire ».

(2) Lui-même a pris soin de nous apprendre que sa première thèse de licencié en médecine a porté sur un sujet de physiologie, dont le chapitre iv du livre III, « à la louange des presteurs et des debtors », est un résumé succinct, « Et pensoys véritablement, a-t-il noté, en debtes consister la montagne de vertu héroïque, descrite par Hésiode, en laquelle je tenois degré premier de ma licence. »

(3) A. DE MUSSET, *le Rhin allemand*.

Reste à déterminer pourquoi maître François a fait naître Gargantua par l'oreille gauche, plutôt que par l'oreille droite de sa mère ? Est-ce sans dessein prémédité, au hasard ? C'est possible. Dans l'épopée pantagruélique, presque rien, sauf la trame, n'est, pourtant, laissé à l'imagination.

Faut-il supposer que c'est parce que la tradition veut que l'accouchement mystique de la Vierge se soit toujours opéré par l'oreille gauche. Nullement. Dans un texte byzantin, il est question de l'oreille droite.

Le grand moqueur a-t-il voulu faire allusion aux veines qui, d'après Gui de Chauliac et Lanfranc — (j'omets volontairement Hippocrate, et on saura dans un instant pourquoi) — et plus particulièrement à celle dont la section, rapporte Sauval, rendait « l'homme incapable d'engendrer » ? Cette veine n'a pas servi de véhicule à Gargantua avant sa naissance — je l'ai établi plus haut — ni empêché, coupée ou non sur chacun des acteurs de la conception merveilleuse ou seulement sur l'un d'entre eux, « l'opération » de l'un et la parturition de l'autre. Il n'est pas plus question, au surplus, de cette veine dans les livres saints que dans l'immortel roman du Martial des bords de la Vienne. A l'exception de Gui de Chauliac, de Lanfranc, de Sauval (1) et de quelques autres peut-être, tous les anciens, même Hippocrate et ses successeurs très éloignés, ont, enfin, fait sourdre du cerveau et de la moelle épinière, et transporter, par les artères et non par les veines, la semence dans les organes sexuels. Et l'opinion professée à cet égard par le vieillard de Cos n'a pas échappé à Rabelais, puisqu'il l'a mentionnée en ces termes, dans une des réponses du médecin Rondibilis (2) à Panurge, qui lui demandait s'il devait se marier :

Je comprend ce qu'escript Hippocrates au livre susdict parlant des Seythes (3), et au livre intitulé *De genitura* (4) disant tous humains estre à génération impotents (5) esquels (6) l'on a une fois coupé les artères parotides (7) qui sont à côté des aureilles, par la raison cy-devant exposée

(1) N'ayant pu me procurer, à Tours, les ouvrages de Gui de Chauliac, de Lanfranc et de Sauval, je suis obligé, jusqu'à plus ample informé, de m'en tenir au texte et aux assertions concernant les veines juxta-auriculaires, que j'ai reproduits au début de cette réponse et qui sont attribués à ces auteurs.

(2) Guillaume Rondelet, un des professeurs d'anatomie de F. Rabelais à l'Université de Montpellier. Au dire de Posthius, élève comme Maître François de Guillaume Rondelet, ce dernier aurait même poussé si loin l'amour de l'anatomie, qu'il aurait instamment prié son collègue et ami Fontanus, gravement malade, d'ordonner dans son testament qu'après sa mort son corps resterait la propriété de l'École de Montpellier pour être disséqué.

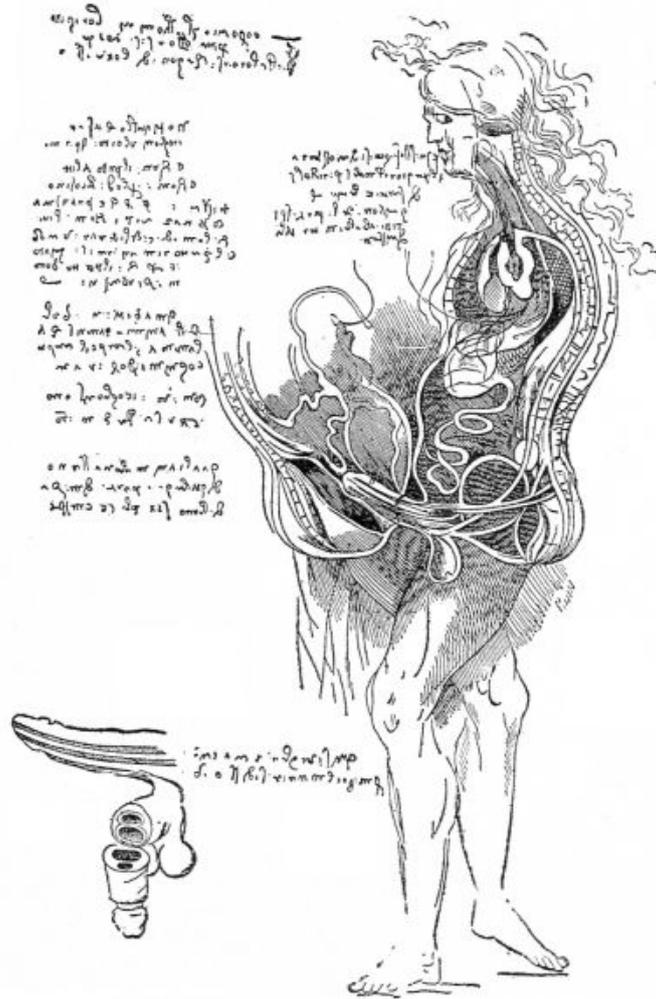
(3) *Lib. de Aere, Aqua et Locis*, au livre de l'Air, de l'Eau et des Lieux.

(4) De la géniture, de la semence.

(5) Impuissant, du latin *impotens*.

(6) Auxquels.

(7) Du grec *παρα* auprès et *οἶς, ὠτόεις*, oreille. On appelle encore *parotides* les glandes salivaires situées près des oreilles. Chacune de ces glandes est traversée par l'artère carotide externe.



L'ACTE DE LA GÉNÉRATION

Dessin de Léonard de Vinci, extrait de la plaquette *De Coita* : planche VI de la thèse du D^r PELLON, *Etude historique sur les organes génitaux de la femme* ; Paris, 1891.)

quand je vous parlois de la résolution (1) des esprits (2) du sang spirituel, duquel les artères sont receptacles (3) aussy qu'il maintient (4) grande portion de la géniture sourdre du cerveau (5) et de l'espine du dos.

Subsiste une dernière hypothèse : est-ce, suggestionné par l'idée que, dans toute la nature, il y a un rapport intime et constant entre le contenu et le contenant, que l'illustre satiriste chinonais a fait judicieusement s'engager l'énorme fœtus dans le tronc veineux brachio-céphalique gauche, qui est plus large que son homologue du côté opposé ? Je n'oserais l'affirmer. Quoi qu'il en soit, cette hypothèse, que j'ai émise il y a déjà nombre d'années, demeure encore la plus logique, la plus plausible.

Nouvelle définition de la vie.

En dernière analyse, qu'est-ce que la vie ?

« Une longue maladie chronique, qui devient aiguë par intervalles. Comme la mort seule peut nous en guérir, que la philosophie nous indique du moins quelques calmants salutaires, mais qu'elle se borne à être expectante et préservative ; la vraie sagesse ne contrarie la nature que dans les occasions où la nature a tort. »

POUGENS

(1) Disparition, du latin *resolutio*.

(2) On a cru jusqu'à Lavoisier qu'il existait dans l'organisme humain des corpuscules d'une ténuité et d'une subtilité extrême, appelés esprits animaux et esprits vitaux, dont les uns circulant dans les nerfs, produisaient non seulement les mouvements musculaires, mais encore l'imagination, la perception, la mémoire, et les autres, cheminant dans les artères et dans les veines, entretenaient la chaleur nécessaire à la vie. Pour de plus amples détails, voyez mon *Bossuet anatomiste et physiologiste*.

(3) « Les artères sont destinées pour porter le sang spiritueux. Non pas que le sang artériel soit tout spiritueux, mais c'est que sa plus grande partie étant telle, il tire d'elle, comme étant sa plus noble partie, sa dénomination ». DIEMERBROECK, *l'Anatomie du corps humain*, t. II, p. 498, Lyon, 1729.

(4) Ainsi qu'Hippocrate assure.

(5) Selon Hippocrate, le liquide spermatique est une sécrétion des parties les plus fortes et les plus essentielles de tout ce qu'il y a d'humide dans le corps, et particulièrement dans la tête, « parce que CEUX AUXQUELS ON A COUPÉ LES ARTÈRES AUPRÈS DES OREILLES NE PRODUISENT PLUS QU'UNE SEMENCE FAIBLE ET SOUVENT INFÉCONDE ». (Hippocrate, *lib. de Genitura*, p. 127, et *lib. de Dieta*, p. 198 ; Lugd. Bat., t. I, 1665.) Il existe un dessin (reproduit p. 427), extrêmement curieux, intitulé, *De Coïtu*, dont l'auteur est un contemporain de Rabelais, un grand artiste doublé d'un grand savant, j'ai nommé Léonard de Vinci. C'est la reproduction, par le trait, des anciennes doctrines touchant la génération dans l'espèce humaine. Chez l'homme, on voit des canaux qui charrient de la moelle et du cerveau aux deux glandes génitales le liquide nécessaire à la fécondation et les canaux qui portent, des poumons au « laboureur de Nature, » (*mentula*) le souffle qui, d'après Galien, produisait l'érection. Chez la femme, on aperçoit une matrice assez bizarre, de laquelle naissent des conduits qui vont se terminer aux mamelles, conformément à la théorie hippocratique, qui voulait que les menstrues se transformassent en lait, après la délivrance, pour servir à l'allaitement. Aujourd'hui encore, on croit dans le peuple que la semence humaine vient de la moelle. Les bouchers, pour désigner le haut de la moelle, disent toujours *l'amourette*. A côté de cette dénomination erronée, rappelons qu'ils nomment très exactement la matrice *la portière* (de porter), et le fœtus enveloppé de ses membranes, *l'enfant de chœur*.

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle

**Préparation
Ferrugineuse**

PARFAITEMENT ASSIMILABLE
et ne provoquant pas la Constipation

EUGÉINE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
Dose : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant ou après le repas.

Echantillon Franco à M^{rs} les Docteurs

sur demande adressée

à MM. G. PRUNIER & C^{ie}
6, rue de la Tacherie, PARIS.

GLYCO-PHÉNIQUE
du D^r DÉCLAT
Antiseptique puissant, Hygiène de la
Toilette, de la Bouche, Pansements, etc.
Paris, 6, Rue de la Tacherie.

SIROP PHÉNIQUÉ
du D^r DÉCLAT
Toux, Rhumes, Grippe, Bronchite,
Phtisie, Coqueluche, etc.
PARIS, 6, Rue de la Tacherie.

Informations et Échos de la Chronique

H. Rochefort et la médecine.

Rochefort a conté jadis, ici même (1), comment il dut renoncer à la médecine, qui l'avait tenté, par suite d'une susceptibilité nerveuse qu'il n'arriva jamais à surmonter.

C'était, comme on l'a dit, un tempérament curieux, où il entraient bien du féminin. Indiscutablement, il était brave, malgré ses défaillances de nerfs ; il avait « ce physique impressionnable et ce courage de la réflexion » que les historiens prêtent à Saint-Just. Il était capable de se mesurer sur le terrain avec n'importe quel bretteur, et il serait tombé en pâmoison à la vue d'un animal qu'on aurait maltraité sous ses yeux.

C'était, à sa manière, un timide. Ainsi que l'écrivait un jour Jules Lemaitre, « cet homme de trop de nerfs, soulevé par les flots de la foule, pâlisait et se trouvait mal, comme sur les flots d'une mer ».

C'est que le trac est une émotion puissante, que la volonté ne dompte pas toujours.

Il semble que le pamphlétaire ait été, aussi, quelque peu enclin à la superstition, du moins à une certaine époque. On a souvent conté l'histoire de la médaille de la Vierge, qui lui sauva miraculeusement la vie. Rappelons-la une fois de plus.

C'était dans un duel avec Paul de Cassagnac, qui en a fait le récit suivant :

Rochefort me manqua.

Je tirai : Rochefort tomba. Je le crus mort, car la balle l'avait atteint où je visais, en pleine hanche.

On l'entoura. Le médecin constata, tout surpris, qu'au lieu d'être traversé de part en part, comme cela devait être fatalement, il n'avait reçu qu'une très violente contusion.

La balle avait donc dévié. Sur quoi ? Le médecin chercha et, de plus en plus surpris, nous montra une médaille trouée par la balle, médaille de la Vierge, qu'une main amie avait cousue dans la ceinture de son pantalon.

Sans cette médaille miraculeuse, il était tué raide.

Est-ce au hasard ou à la Providence qu'il dut de ne pas être atteint ? Toujours est-il qu'en dépit de nombreuses vicissitudes, Rochefort parcourut une carrière exceptionnellement longue et qu'il conserva, presque jusqu'à la fin, cette verve prodigieuse, cette combativité quasi juvénile, qui faisaient l'étonnement de ses adversaires, comme de ses partisans.

Il serait injuste de ne pas mentionner, à ce propos, que, s'il réussit, jusqu'au delà de 80 ans, à conserver ce vigoureux tempéra-

(1) *Chronique médicale*, 1895, p. 105.

ment, qui faisait l'admiration de ceux qui l'approchaient, il le dut, pour une bonne part, à l'observation d'une hygiène méthodique et aussi aux soins donnés par notre excellent ami, le D^r Brochin, qui, jusqu'au bout, témoigna, à l'égard de l'illustre patient, d'un zèle et d'un dévouement qui ne se sont jamais ralentis.

Une anecdote sur Carpeaux.

Elle a le mérite d'être inédite : c'est le *Cri de Paris* qui nous l'assure, du moins. Nous lui en laissons la responsabilité.

Un jour, CARPEAUX demanda à Napoléon III, qui lui témoignait, comme on sait, une grande amitié, l'autorisation de modeler le buste de l'impératrice Eugénie. Or, la gracieuse souveraine admettait bien qu'on la peignît, mais non qu'on la sculptât : elle prétendait modestement que sa beauté n'était pas sculpturale.

Cependant Napoléon III promit à Carpeaux de parler en sa faveur et il l'invita à Compiègne.

Carpeaux s'y rend. Huit jours se passent. L'Impératrice ne veut point poser. Les invitations au château n'étaient que d'une semaine. Le lundi venu, le Protocole avertit Carpeaux de céder sa place.

— Non, déclare-t-il, pas avant d'avoir fait le buste de l'Impératrice.

On répète sa réponse à l'Empereur, qui fait auprès de l'Impératrice une nouvelle tentative. Il finit par obtenir qu'elle accorde à Carpeaux deux heures de pose.

Le sculpteur n'en demandait pas davantage. Il exécute un chef-d'œuvre. Il le finit chez lui, fait cuire le buste d'argile et l'apporte tout fier à la souveraine. Elle regarde l'œuvre un instant, esquisse une petite moue, et dit :

— Oui, c'est joli, c'est joli !

Puis elle tourne le dos.

Carpeaux était furieux. Il revint à son atelier avec son œuvre et, dans son irritation, il la jeta par terre.

Le buste fut écorné, sans se briser. Un praticien le ramassa et le prit. Il avait été soigné par le docteur FOURNIER. En témoignage de reconnaissance, il lui donna la terre cuite, réparée tant bien que mal.

Aujourd'hui, c'est le fils du docteur Fournier qui la possède. Et il bénit l'impératrice Eugénie de n'en avoir point voulu.

Un geste bien français.

Au dernier dîner des *Gaules*, association franc-comtoise des plus florissantes, le professeur ROUGET, de Val-de-Grâce, qui présidait la réunion, a conté une anecdote qui exhale un joli parfum de France.

En septembre dernier, avait lieu, à Washington, un Congrès international d'hygiène ; le professeur Rouget faisait partie de la

délégation envoyée, à cette occasion, aux Etats-Unis, par nos différents ministères, pour représenter notre pays.

Cette délégation comptait, en tout, dix membres, alors que les Allemands n'étaient pas moins de *trois cents* ! Il ne fallait pas songer à lutter sur le terrain numérique ; comment suppléer à cette insuffisance d'effectif ? Heureusement, l'esprit français ne perd jamais ses droits. Mais ici cédon la parole à l'éminent professeur Rouget :

Aux excursions prévues au programme, se trouvait une visite au tombeau de WASHINGTON. Le nom de Washington évoqua forcément dans nos esprits celui de son ancien camarade LAFAYETTE ; il n'en fallut pas davantage pour nous donner l'idée d'une petite manifestation bien anodine.

Nous choisissons dans la ville la plus belle couronne qu'il fut possible de trouver ; nous faisons attacher un large ruban tricolore avec l'inscription : « La délégation française » et la date ; puis, pour ne pas donner l'éveil, pour ne pas suggérer pareille pensée à nos adversaires, nous la faisons porter à bord, le matin, de bonne heure, longtemps avant l'embarquement. Arrivés à Mount-Vernon, deux des nôtres prirent la couronne, et, suivis des huit autres, allèrent la déposer devant le tombeau.

Ce fut un étonnement général. Il se produisit parmi les Américains un vrai changement à vue ; il faut dire qu'ils professent pour leur libérateur une véritable vénération. On nous serra les mains, on nous remercia ; seuls, on nous admit dans l'intérieur du tombeau et dans la chambre à coucher où était mort Washington ; on nous photographia ; le soir, la presse publiait un article élogieux à notre égard, nous assurant de la gratitude et de la reconnaissance des Américains. Bref, à partir de ce moment et jusqu'à notre départ, il n'y en eut plus que pour les Français !

Le geste avait de l'à-propos, de l'élégance ; pour tout dire, il était bien français — et comme on avait affaire à un peuple intelligent, il fut tout de suite compris, et apprécié.

Reliques macabres.

A la vente Chéramy, on a vendu deux livres reliés, l'un en peau de femme blanche, *le Bien qu'on a dit des femmes*, d'Emile DESCHANEL ; et l'autre, *les Poésies d'Anacréon*, en peau de femme noire : ils ont fait ensemble 495 francs.

Dans une autre salle, on pouvait s'offrir le corps d'un homme pétrifié. Il suffisait de déboursier la somme de 8.200 francs. L'acquéreur, M. TOLONÉ, demeurant 5, rue Laffitte, l'enverra en Amérique. Il figurera peut-être dans un Festin de pierre : ce serait une idéale statue du Commandeur.

Enfin, dans une autre salle, un objet charmant brillait au feu des enchères : c'était une tête coupée d'Indien, dont le possesseur primitif, il y a quelques siècles, avait patiemment retiré les os, et qui s'était lentement desséchée en conservant sa forme, jusqu'à devenir à peine plus grosse que le poing. M^{lle} Harlay, du Vaudeville, qui l'emporta de haute lutte avec une enchère de 1.320 francs, pourra orner sa ceinture de ce délicat trophée.

Le Musée Grétry.

Le 14 juillet, l'Association des artistes de Liège a fait la remise à cette ville, de la maison natale, restaurée et appropriée en musée, du musicien GRÉTRY, membre de l'Institut de France. Puisque cette circonstance nous permet d'évoquer la mémoire de ce dernier, profitons-en pour publier une lettre, peu connue (1), sinon inédite, qui nous donne de curieux détails sur la santé du compositeur.

En voici la teneur :

MON CHER AMI,

Vous m'annoncez que M. François de Neufchâteau a le dessein de me nommer au nombre des jurés qui doivent juger les ouvrages destinés au théâtre. Je ne puis qu'être infiniment flatté d'être nommé par un homme tel que lui ; mais ma santé souvent mauvaise ne me permettrait pas d'accepter un emploi dont il me serait impossible de remplir les devoirs. Un crachement de sang, qui me retient chez moi depuis quinze jours, me fait désirer de me rendre à mon Hermitage pour y prendre le lait d'ânesse : mon médecin voudrait même que je partisse sur-le-champ, si l'isolement de l'Hermitage de Jean-Jacques n'était un obstacle à ses désirs.

Recevez, je vous supplie, mon cher ami, mes regrets, mes remerciemens et mon respect.

GRÉTRY,

Paris, 3 mars 1799.

Médecin et industriel.

Le 18 juin dernier, mourait à Amiens, où il avait occupé une situation industrielle des plus importantes, M. CHIVOT (Charles-Antoine), qui, à l'âge de 60 ans passés, avait conquis le grade d'officier de santé (et non docteur, comme il a été dit) devant la Faculté de Paris.

M. Chivot fut appelé, par la confiance de ses collègues, à la présidence de la *Société médicale de Picardie*, et il remplit même, pendant plusieurs années, cette fonction, avec un zèle des plus louables.

Particularité notable, M. Chivot était un très bon musicien et un compositeur de talent : il a écrit, pour violon et violoncelle, plusieurs œuvres, qui ont été exécutées avec succès (2).

Figaro photographe.

Lu, sur la porte d'un barbier-photographe, par notre collaborateur, le D^r MATIGNON :

X... COIFFEUR

Développe plaques et pellicules.

(1) Elle est tirée d'un ouvrage, devenu rare, intitulé : *Mes voyages aux environs de Paris*, par DELORT, t. 1, 39.

(2) Renseignements fournis par notre sympathique collaborateur, le D^r DARRAS.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Musée historique de la médecine, de Londres.

L'inauguration solennelle du Musée d'histoire de la médecine de Londres a eu lieu le 24 juin 1913 (Wigmore Street, 54 a). Parmi les assistants, se trouvaient un grand nombre de personnalités médicales londoniennes, telles que Sir Frédéric TREVES, l'éminent chirurgien, Sir Thomas BARLOW, D^r D'ARCY POWER, Sir Georges SAVAGE, etc.

Le D^r Norman MOORE, président du Congrès d'histoire de la médecine, qui doit avoir lieu en août, a pris le premier la parole : il a fait l'ouverture, pour ainsi dire officielle, du Musée. Il rappela les Musées anciens, dont un des premiers fut celui de Tradescant (catalogue imprimé en 1656), puis celui de Petiver, botaniste et entomologiste, et enfin le fameux *Hunterian Museum*, qui renfermait, outre des pièces anatomiques et anatomo-pathologiques, des manuscrits, des incunables et des pièces de monnaie.

Le musée actuel est dû à l'initiative de M. Wellcome.

Il est ce que nous appellerions très compréhensif et embrasse l'histoire de la médecine au moyen des documents peints, sculptés, écrits ; il ne se borne pas seulement à l'Angleterre, ce dont il faut féliciter nos voisins. Les spécimens de l'art mexicain se rapportant à la médecine, les vénérables reliques de la Grèce antique, les souvenirs de l'Italie, tout se rencontre dans un éclectisme excellemment ordonné.

Ce Musée est une fondation qui fait honneur à la munificence de M. Henry Wellcome et à l'esprit d'organisation de M. Thomson et du D^r Sambon. Il est largement ouvert aux médecins et certainement nos confrères français auront plaisir et profit à le visiter (1).

En souvenir du D^r G. Mesny.

Personne n'ignore que le D^r Gérald MESNY, médecin des troupes coloniales, directeur de l'Ecole de médecine de Tien-Tsin, chargé sur sa demande, par le gouvernement chinois, d'une mission spéciale en vue de combattre l'épidémie de peste pneumonique qui ravageait la Mandchourie, succomba au bout de quelques jours aux atteintes du fléau.

Un comité, composé des D^{rs} LE DENTU, président, RICHELOT, vice-président, HALLOPEAU, KERMORGANT, RIBEMONT-DESSAIGNES, PAUL RICHER, de la marquise de la HOUSSAYE, secrétaire générale, et du lieutenant-colonel BAUDOIN, trésorier, a pris l'initiative d'une souscription, ayant pour objet la fondation d'un laboratoire de recherches à l'hôpital français de Pékin, sous le patronage du nom de Mesny.

Un Comité d'honneur, dans lequel figurent beaucoup d'éminentes per-

(1) D'après le *British medical journal*, adaptation du D^r MENIER (de Decazeville).

sonnalités politiques, militaires, scientifiques, médicales et administratives, a bien voulu, en se plaçant à la tête du mouvement, donner l'exemple d'un hommage éclatant à un dévouement aussi pur, et s'associer ainsi activement à une œuvre de glorification dont le caractère patriotique rehausse encore la signification et, en même temps, étend la portée.

En attendant que la souscription proprement dite soit organisée, une soirée de gala au profit de l'œuvre a été donnée, le 11 juillet dernier, au *Théâtre Réjane*. On a représenté, avec le plus grand succès, une comédie dramatique, en quatre actes, de la marquise de la Houssaye, intitulée « Le Médecin », pièce animée d'un souffle généreux, tout à l'honneur de l'apostolat médical, où le pathétique des péripéties émouvantes s'entremêle aux nobles suggestions de la conscience professionnelle, en face d'une situation particulièrement délicate et touchante à la fois.

Le produit de cette représentation a été versé à la souscription générale.

V. E. M. (1913).

Le treizième voyage d'études médicales aux stations hydrominérales et climatiques de France aura lieu du 25 août au 6 septembre 1913, sous la présidence effective du professeur LANDOUZY. Il comprendra les stations du Sud-Ouest de la France visitées dans l'ordre suivant : Arcachon, Dax, Biarritz, Hendaye, Cambo, Salies-de-Béarn, Pau, Saint-Christau, Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes, Argelès, Barèges, Saint-Sauveur, Gavarnie, Cauterets, Bagnères-de-Bigorre, Capvern, Barbazan, Siradan, Bagnères-de-Luchon.

Pour tous les renseignements, s'adresser au docteur CARRON DE LA CARRIÈRE, 2, rue Lincoln ; ou au docteur JOUAUST, 4, rue Frédéric-Bastiat, Paris.

A qui la balle ?

Combien s'imaginent que les journalistes sont souvent à court de copie ? Ne vous hâtez pas de les plaindre ; ils y suppléent par une ingéniosité que vous ne soupçonnez pas.

Notre confrère Lucien Graux, le très avisé directeur de la *Gazette médicale de Paris*, nous semble, à cet égard, détenir le record. Après sa retentissante enquête sur le divorce des aliénés, ne vient-il pas d'en ouvrir aussitôt une autre, qui n'a pas eu moins d'écho, dans le monde médical, voire extra-médical ?

Un chirurgien bulgare, ayant extrait une balle reçue par un soldat monténégrin, la revendique comme sa propriété ; l'opéré la réclame de son côté : à qui la balle ?

M. Graux a consulté un certain nombre de ses confrères sur ce passionnant problème, et le plus inattendu, c'est que la plupart, et non des moindres, lui ont répondu ! Comme toujours, les solutions proposées ont été aussi variées que contradictoires. Mais, nous dira-t-on, qu'en concluez-vous ?

Que les chirurgiens ont des loisirs, puisqu'ils les occupent à ces vétilles.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

De quoi est morte la Malibran (XVII, 84, 225). — En juillet 1836, la cantatrice fait une chute de cheval, de telle sorte que, l'un des pieds restant dans l'étrier, elle est traînée un certain temps sur le sol. Reportée chez elle évanouie, la tête meurtrie et la figure en sang, elle se remet pourtant vite, puisqu'elle chante le soir même (C^{tesse} MERLIX), et, en tous cas, termine le 23 juillet ses représentations théâtrales de *Drury-Lane*. Puis, elle reprend sa vie habituelle en Belgique, à Aix-la-Chapelle, à Paris, enfin à Manchester.

Je résume la suite des événements, d'après A. Pougin (1).

Arrivée à Manchester souffrante, nerveuse, fatiguée, affaiblie, le 11 septembre, le lendemain 12, elle chante quatorze morceaux.

Elle chante deux fois le 13. Le 14, après le deuxième morceau, elle rentre en chancelant dans la coulisse et tombe évanouie. Depuis ce moment, « des symptômes spasmodiques prononcés la suivirent partout ; elle riait d'abord et pleurait ensuite, sans pouvoir s'en empêcher ». Pâle, épuisée, haletante, à bout de forces, elle avait dit au chef d'orchestre, le fameux Sir George Smart : « Si je recommence, je mourrai. — Alors, Madame, lui répondit G. Smart, vous n'avez qu'à vous retirer, et je ferai des excuses au public. — Non, dit-elle alors résolument, non ! je chanterai ! mais je suis une femme morte. »

A peine hors de scène, elle tombait sans connaissance dans les bras de M^{me} Caradori-Allan, et était transportée en toute hâte au foyer. Les membres du comité, effrayés, firent appeler un médecin anglais ; une saignée abondante fut ordonnée. Après cette opération, elle n'eut plus assez de forces pour supporter la voiture. On la transporta sur un brancard à l'hôtellerie. Elle souffrait si cruellement que l'hôtel retentissait de ses gémissements.

Dans la nuit, le délire le plus violent s'empara d'elle, et pendant ses moments d'absence, elle appelait Lablache, se rappelant sans doute son opposition à la saignée.

Depuis cet instant, l'état de la malade alla en empirant. Bériot mande le D^r BELLOMINI, qui vient le dimanche 18, et administre des remèdes sans succès ; le délire reprenait par intervalle et toujours avec plus de violence.

Le mardi 20, pour la première fois, elle fut placée dans un fauteuil pendant qu'on préparait son lit. Cet effort paraissait l'avoir beaucoup fatiguée, et pendant une grande partie de l'après-midi, elle demeura silencieuse et immobile. A *Drury-Lane*, on apprit avec plaisir qu'elle allait mieux, que la toux n'était pas si

(1) Cf. *Chronique*, 1^{er} février 1913, loc. cit.

violente, et que la fièvre avait diminué. Le jeudi, l'état de M^{me} Malibran s'était beaucoup amélioré. Elle était hors de danger. Sa maladie résultait d'un accouchement prématuré...

Cependant, toute apparence de vie disparaissait. Bellomini appelle le plus habile chirurgien de Londres, M. Lewis, afin de se consulter avec lui et mettre sa responsabilité à couvert. D'après l'état d'insensibilité de la malade et la faiblesse du pouls, M. Lewis déclare que tout espoir était perdu. Bellomini demanda si Lewis pensait que la grossesse eût influé matériellement sur la maladie : Lewis répondit que ce n'était pas son avis, que la grossesse était trop peu avancée. Depuis lors, l'état de torpeur et d'insensibilité s'accuse ; elle n'en sortit qu'une fois pour prendre un verre d'eau d'orge, et s'éteignit le 22, à minuit moins vingt (documents anglais), après une longue agonie, et sans avoir repris un seul instant connaissance.

Tels sont les lambeaux d'observation imprécise sur lesquels nous avons à baser un diagnostic.

Que les médecins de l'époque aient été incapables de le formuler, rien d'étonnant à cela, en raison des moyens d'investigation rudimentaires dont ils disposaient. La discussion peut toutefois se circonscrire aux hypothèses suivantes :

Fracture du crâne : — infection puerpérale ; — pneumonie ; — tuberculose.

Une *fracture du crâne* assez importante pour être suivie d'infection et de mort par méningo-encéphalite, donne lieu à des signes précis qui auraient été notés. Or, on n'a signalé, après une commotion cérébrale fugitive, que de la fatigue, du nervosisme, symptômes qui existaient de plus en plus marqués avant l'accident ; puis de la toux et de la fièvre. On savait, à cette époque, diagnostiquer une fracture du crâne, et on l'eût tout au moins discutée. La chute de cheval paraît donc avoir eu tout au plus une influence de choc accélérateur sur un état morbide antérieur.

L'*infection puerpérale* n'était que trop connue en 1836, et un chirurgien classé comme le premier de Londres, Lewis, n'eût pas manqué de la reconnaître, si elle eût été possible, probable, ou certaine. Or, il la nie.

Une *pneumonie* aurait terrassé un frêle organisme d'une façon plus brutale, sans lui permettre une lutte même temporaire contre les débuts du mal, et n'aurait pas duré aussi longtemps pour finir dans le coma, même en supposant une forme infectante.

L'hypothèse la plus admissible me semble être celle de *tuberculose aiguë granulique*, avec envahissement ultime des méninges. La préparation ancienne et insidieuse, la rémission trompeuse des derniers jours rendent cette opinion très vraisemblable.

Des contemporains ont dépeint la Malibran comme très pâle et maigre. La fatigue extrême dont elle se plaignait s'accompagnait sûrement d'une fièvre ignorée. Son frère, Manuel Garcia, convient qu'elle n'eût pu vivre longtemps ainsi. Elle était éreintée après



LA MALIBRAN, par INGRES (*National Gallery, de Londres*).

chaque soirée, et le genre de vie qui avait ses préférences la désignait fatalement comme une victime nécessaire de la bacillose (1).

Le *Monde dramatique* écrivait qu'elle était morte de ce que « la science appelle *istéralgie*, avec surexcitation du cerveau, c'est-à-dire d'une affection nerveuse qui cause le rire et les pleurs sans motif ». Lisez : *méningite*, et vous serez dans le vrai.

En résumé, M^{me} Malibran, née hystérique, exténuée par une vie de surmenage intense et polymorphe, malgré sa brièveté, est devenue vraisemblablement tuberculeuse. Cette atteinte a été, assez longtemps, bien tolérée, comme c'est la règle chez beaucoup de névropathes. La chute de cheval n'a pu avoir qu'une influence accélératrice (tuberculose traumatique). Finalement, la cantatrice succombait à une tuberculose aiguë granuleuse, à prédominance encéphalo-méningée, dont la forme clinique a été conditionnée par le tempérament névropathique de la malade.

D^r MALIBRAN (*Menton*).

Onan, précurseur de Malthus ? (xx, 261). — L'article de notre très érudit collaborateur, le D^r PIVON, a soulevé un vif mouvement de curiosité ; les lettres qu'on va lire en sont le témoignage indéniable. Elles prouvent aussi combien, parmi nous, se trouvent de savants exégètes.

J'ignore s'il existait, avant les publications de Ledrain, des traductions françaises de la Genèse plus exactes que celles citées par le D^r E. PIVON. Si S.-A. TISSOT, qui, au XVIII^e siècle, fut probablement le créateur du mot *onanisme*, avait lu la Vulgate, il aurait dû savoir qu'Onan pratiquait non pas la masturbation, mais le *coitus interruptus*.

Le texte de la Vulgate : « Ille sciens non sibi nasci filios, introiens ad uxorem fratris sui, semen fundebat in terram, ne liberi fratris nomine nascerentur » est suffisamment clair. Aussi est-il étrange de voir Voltaire, dans son *Dictionnaire philosophique*, hésiter entre les deux interprétations. Les mots *introiens ad uxorem* signifient toujours l'acte conjugal et les suivants *semen fundebat in terram* indiquent nettement la fraude.

Est-ce le texte de la Bible réformée française qui a induit Tissot en erreur ? Ne possédant pas l'ouvrage de Tissot, je ne puis élucider la question.

On lit, en effet, dans cette Bible, que « Onan se souillait toutes les fois qu'il venait vers la femme de son frère ».

Les autres Bibles, que j'ai sous les yeux, traduisent assez correctement l'original, si je les compare avec la traduction textuelle de Ledrain.

La version officielle néerlandaise, qui remonte au commencement

(1) Ne nous étonnons point qu'elle ait été méconnue. Les médecins de l'époque n'étaient pas tous familiarisés avec l'auscultation fine des poumons.

du XVI^e siècle, dit : *Doch Onan, wetende, dat dit zaad voor hem nie zonde zijn, zoo geschiedde het, als hij tot zijns broeders huisvrouw inging, dat hij het verdorf legen de aarde, om zynem broeder geen zaad te geven.*

Ce qui, à un mot près, est exactement rendu en anglais par : *And Onan knew that the seed should not be his ; and it came to pass, when he went in unto his brother's wife, that he spilled it on the ground, lest that he should give seed to his brother.*

La seule différence entre ces deux versions consiste dans l'emploi des mots *spilled* et *verdorf*. « To spill » signifie verser, répandre, et « verderven » gâter. La version allemande de Luther réunit les deux actions de laisser tomber par terre et de gâter. Je la cite d'après l'édition de 1828 :

Aber da Onan wusste, dass der saame nicht sein eigen seyn sollte, wenn er sich zu seines Bruders Weibe legte, liess ers auf die Erde fallen, und verderbete es, auf dass er seinem Bruder nicht Saamen gäbe.

Si C. F. Boerne, qui, paraît-il, créa le mot *Onanie*, était protestant, il doit avoir fort mal lu la Bible de Luther.

Ces textes sont à rapprocher de la traduction de Ledrain (*La Bible*, t. III, p. 129-130) : « Mais sachant que la postérité ne serait pas pour lui, chaque fois qu'il s'approchait de la femme de son frère, il perdait à terre (la semence), sans donner de rejeton à son frère. »

La fin du chapitre XXXVIII de la Genèse est également fort intéressante, et il est à souhaiter que le D^r E. PIVION la traduise pour les lecteurs de la *Chronique médicale*.

D^r G. SCHAMELHOÛT (*Anvers*).

..

— Dans un récent numéro de la *Chronique médicale*, que je lis toujours avec autant de plaisir que d'intérêt, je trouve, sous la signature du D^r E. PIVION, la conclusion suivante :

« Je ne comprends pas comment on a pu voir de l'onanisme dans cette manœuvre d'Onan : c'est du malthusianisme, purement et simplement. Jéhovah trouve la chose mauvaise et fait mourir le précurseur de Malthus. Si l'on consulte le texte original, il est impossible, je crois, d'équivoquer sur la signification du 9^e verset, que j'ai donnée plus haut. *Onan est un malthusien et non un onaniste!* »

Cette conclusion, d'après le contexte biblique, est certainement exacte, et je demande la permission de reproduire ici ce que j'ai déjà écrit à ce sujet :

« Mais, à côté de tous ces cas de stérilité accidentelle, les anciens Hébreux savaient aussi, paraît-il, rendre volontairement leurs

unions stériles. Déjà la Bible relate comment Onan s'ingénia à ne pas donner de postérité à son frère :

« Et comme Onan savait que les enfants porteront le nom de son frère, il s'étudia, chaque fois qu'il approchait la femme de son frère, à répandre par terre (la semence), afin que son frère n'eût point de postérité. (1) » En d'autres termes, Onan retenait à propos son élan et faisait *emissionem seminis extra vias genitales*.

« C'est là, évidemment, la source réelle du verset, bien que la plupart des commentateurs l'interprètent autrement (2). »

Et cette interprétation du contexte biblique est aussi admise par la Septante, puisqu'elle rend l'expression hébraïque : « schiheth artzoh » par : « ἐξέχευεν ἐπὶ τῆς γῆς ». Elle se justifie surtout par la version de la Vulgate, qui en accentue le sens en ces termes : « Ille sciens non sibi nasci filios, introiens ad uxorem fratris sui, semen fundebat in terram, ne liberi fratris nomine nascerentur. »

Pourtant, s'il est vrai de dire que le sens général du texte biblique semble vouloir nous apprendre que là était vraiment le moyen auquel Onan avait coutume d'avoir recours pour s'opposer à la conception de la veuve de son frère, il n'en est pas moins vrai que le verbe « schiheth », dont se sert ici l'Écriture, n'implique pas nécessairement ce sens, au point de vue étymologique, comme le D^r PIVION semble vouloir l'admettre.

En effet, la racine : « schaheth », ou « pi'el » n'a jamais le sens de répandre, verser ou épancher, mais toujours celui de pendre ou détruire. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter aux versets suivants : *Genèse* XII, 10 ; *Jérémie*, XLVIII, 18 ; *Hosée*, XI, 9 ; *Naham*, II, 3. Et, même métaphoriquement, ce verbe conserve encore ce double sens primitif (*Proverbes*, XXIII, 8).

Au surplus, la langue hébraïque ne possède pas l'équivalent du verbe : « ejaculare » et, pour exprimer cet acte physiologique, elle est toujours obligée de se servir de la circonlocution « schikhbath zera' ». (*Lévitique*, XV, 16, 17, 18 et 32 ; XIX, 10 ; *Nombres*, V, 13.)

Mais, après avoir rendu cet hommage à la vérité linguistique, et en mettant sur le compte du copiste la transcription quelque peu fantaisiste des mots hébreux, je me plais à reconnaître que mon savant confrère a exposé la question avec beaucoup de talent, capable d'entraîner la conviction du lecteur.

D^r SCHAPIRO (*Paris*).

* * *

— Suivant M. le D^r PIVION (*Chronique méd.*, XX, 261), « l'Onan biblique n'était pas un onaniste, mais bien un malthusien ».

Sans doute, en émettant cette proposition, M. le D^r PIVION choque

(1) GENÈSE, XXXVIII, 9.

(2) SCHAPIRO, *Obstétrique des anciens Hébreux* ; Paris-Champion, 1904, p. 65.



POUDRE LAXATIVE de VICHY

du **D^r SOULIGOUX**

*Agréable, d'emploi facile,
de résultat constant.*

Une ou deux cuillerées à café délayées dans un demi-verre d'eau le soir en se couchant, provoquent au réveil, **sans coliques ni diarrhée**, l'effet désiré.

Exiger la "**VÉRITABLE**" Poudre laxative de Vichy

SE MÉFIER des IMITATIONS

Dans toutes les Pharmacies. — DÉPÔT GÉNÉRAL : 6, Rue de la Tacherie, PARIS.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

à la Pepsine et à la Diastase

Employé contre les

Digestions incomplètes et douloureuses

TONIQUE ET AGRÉABLE A PRENDRE

Un ou deux verres à liqueur immédiatement après le repas

Maison CHASSAING - G. PRUNIER & C^{ie}, 6, Rue de la Tacherie, PARIS, et toutes Pharmacies.

l'opinion courante ; toutefois, il n'est pas le premier qui ait exprimé un doute à ce sujet : Voltaire, pour n'en point citer d'autres, en avait déjà quelque peu parlé (*Dict. philos.*, verbo ONAN).

Les traductions françaises, en effet, voilent la crudité de l'hébreu ; mais il est une version, la Vulgate, qui ne l'atténue en aucune façon :

Ille sciens non sibi nasci filios, introiens ad uxorem fratris sui, semen fundebat in terram (1), ne liberi fratris nomine nascerentur.

Voilà qui me semble traduire fort exactement le texte hébraïque.

Cette traduction me paraît suffisamment exacte pour la prendre comme base, les hébraïques n'étant pas très nombreux (2).

Or, le texte ne dit pas si l'acte d'Onan se passait avant ou pendant l'accouplement ; si c'était pendant, M. le D^r PIVION a raison ; mais si c'était avant, Onan était un onaniste.

1^o *Introiens ad uxorem* ne signifie pas, comme le dit plaisamment Voltaire, *entrant dans la femme* (*La Bible enfin expliquée*) ; ni, comme le prétend M. le D^r PIVION, « quand il allait avec la femme », mais simplement : « Quand il entrait chez la femme », ou peut-être même : « au moment où il entrait ».

2^o Les Hébreux, pour peu civilisés qu'ils fussent, n'étaient cependant pas dépourvus de lits ou de couvertures en tenant lieu. Le *ad terram* se comprendrait donc moins bien dans l'hypothèse de M. le D^r PIVION.

Par conséquent, la phrase, « quand il entrait (3) chez la femme de son frère, il répandait à terre sa semence, » n'a peut-être pas le sens que lui attribue le savant docteur. En tout cas, Voltaire, qui n'était point suspect de respect pour la Bible ou les traditions, disait à ce sujet (*Dict. Philos.*, verbo ONAN) (je m'excuse de transcrire ces termes un peu crus) :

Or il reste à savoir si c'était dans la copulation qu'il trompait ainsi la nature, ou si c'était au moyen de la masturbation qu'il éludait le devoir conjugal ; la Genèse ne nous apprend point cette particularité.

En effet, la Genèse ne nous l'apprend point, et à l'encontre de M. le D^r PIVION, je juge avec Voltaire que la question est au moins

(1) Et non « ejaculabat in terram », comme le dit M. le D^r PIVION.

(2) Cela aura, de plus, l'avantage de ne pas me contraindre à une transcription de l'hébreu en caractères français, opération qui semble n'avoir pas été menée fort exactement par M. le D^r PIVION. Qu'il me soit permis de choisir, pour le démontrer, un nom propre, plus facile à contrôler par les non-hébraïques. Le second mot (que M. le D^r PIVION transcrit AXXS) se lit ainsi dans le texte : אֲנָס, c'est-à-dire ONAN et non AXXS ; le groupe אֲנ se lit ô et correspond à l'ou. Et ainsi du reste.

(3) Si l'on admet la traduction *introiens* = *au moment où il entrait*, qui est grammaticalement la plus exacte, la thèse de M. le D^r PIVION devient absolument insoutenable.

douteuse, et qu'il est peut-être prématuré de contester à ce pauvre Onan la paternité du vice qui a fait son universelle renommée.

Paul COUISSIN,

Professeur au Lycée de Saint-Omer.

..

— J'ai lu avec un vif intérêt la communication du D^r PIVIOX, et le félicite chaleureusement de son talent de linguiste. Il lit la Bible dans le texte ; il sait donc l'hébreu et le grec.

Ce qu'on désigne sous le nom de Bible est, d'abord, l'ensemble de la littérature nationale des Israélites, une collection d'ouvrages écrits en hébreu, ensuite l'ensemble de la littérature chrétienne primitive, une collection d'ouvrages écrits en grec. Les livres hébreux forment l'Ancien Testament ; les grecs, le Nouveau.

On trouve, encore en France, un certain nombre d'hellénistes. Mais les hébraïsants ont toujours été rarissimes : quelques savants qui s'occupent d'études sémitiques, parmi lesquels un écrivain incomparable, Ernest Renan, des professeurs des facultés protestantes de théologie, infiniment peu de prêtres catholiques, et les rabbins.

Dans l'Eglise catholique, la lecture de la Bible est interdite aux simples fidèles, parce qu'elle induirait en erreur leur intelligence réputée grossière. De plus, il n'est permis ni au clergé ni même au pape de découvrir dans les textes un autre sens que celui qui a été fixé par la *Vulgate*, mauvaise traduction latine pleine de contresens.

Dans les églises protestantes, la Bible est mise entre les mains de chacun, hommes, femmes, enfants, dans des traductions qui généralement ne valent pas mieux que la *Vulgate*. La traduction allemande est excellente ; elle a été faite par Luther. Tandis que Rabelais, né en 1483 comme Luther, s'exprime en un français encore médiéval, qui aujourd'hui n'est compris que par les lettrés, Luther écrit dans un allemand très pur, que chacun comprend dans les pays de langue germanique. Goethe, peu suspect d'orthodoxie luthérienne, donnait ce conseil à un ami : « Lis assidûment la Bible, tu y apprendras à penser nettement et à écrire en allemand. »

La traduction de Luther n'est pas moins remarquable par l'exactitude que par la forme. Un prédicateur, Matheus nous apprend que, pour traduire les passages relatifs aux sacrifices, Luther fit saigner un mouton devant lui-même, pour apprendre du boucher le nom des différentes parties de l'animal, et que, pour décrire les bijoux dont parle l'Apocalypse, il s'en procura.

La première bonne traduction française de l'Ancien Testament a été publiée par le professeur Segond, de Genève. Plus récemment, un éminent professeur strasbourgeois, Reuss, a donné une traduction de la Bible entière, véritable monument d'exégèse. C'est Reuss qu'il faut citer aujourd'hui, quand on veut donner une version française des livres saints.

La traduction des versets concernant Onan que fait le D^r PIVIOX

correspond à celle de Luther. Dans les pays où on lit la Bible de Luther, personne ne s'est jamais abusé sur les agissements d'Onan : chaque protestant des régions à langue germanique sait qu'Onan se livrait à ce que le chanoine Craisson appelle, dans le *De rebus venereis ad usum confessoriorum*, « *extra vas ejaculare* ». Ce qui est étrange, c'est que Littré, au mot *onanisme*, qu'il donne pour synonyme de masturbation, dit comme étymologie : « Onan, dont il est parlé dans la Bible », sans indiquer que l'expression est fautive. Littré avait traduit la *Vie de Jésus* de Strauss ; il aurait dû connaître les légendes bibliques : il semble avoir ignoré le chapitre xxxviii de la Genèse.

Dans la société hébraïque primitive, le frère et la veuve d'un homme mort sans postérité devaient s'épouser ; les enfants qui résultaient de cette union obligatoire étaient regardés comme ceux du défunt et recueillaient son héritage. Onan ne voulut point engendrer des enfants qui, légalement, ne seraient pas les siens. Il épousa sa belle-sœur Tamar, et fit ce que dit le Dr PIVION.

Cela se passait avant Moïse. Dans le *Deutéronome*, Moïse établit une loi encore plus sévère. Comme l'ordre d'épouser ne pouvait pas s'exécuter sans le concours des époux, le législateur des Hébreux institua une pénalité, pour le cas où le frère se refuserait à épouser sa belle-sœur : la femme mande son beau-frère devant les vieillards de la ville, lui ôte sa chaussure, lui crache à la figure et l'appelle *déchaussé*. Moïse ne suppose même pas le cas où la femme refuserait le mariage ; elle est censée vouloir à toute force se remarier, parce que l'opprobre est attaché à la femme stérile.

Le Dr PIVION se propose de résumer un jour la fin du chapitre xxxviii ; quant à moi, je ne saurais trop l'y engager : elle renferme une aventure de quasi-inceste et une histoire d'accouchement avec présentation du bras, faites pour intéresser les lecteurs de la *Chronique médicale*. Qu'il glane dans la Bible : il trouvera de beaux épis à nous montrer.

En France, pays catholique ou plutôt à cause de l'universelle indifférence, jadis catholique, en dehors des 600.000 protestants, personne ne connaît la Bible. A la fin du xix^e siècle, à quelques années d'intervalle, Henner et Lix exposèrent chacun, au Salon, un *Léviite d'Ephraïm*, une des scènes les plus tragiques du *Livre des Juges*. La plupart des visiteurs ignoraient le sujet. J'en parle à bon escient : j'ai acheté le tableau de Lix.

Paul MULLER.

..

— J'ai été surpris de voir le Dr E. PIVION, dont l'érudition en matière biblique semble fort riche, commettre l'erreur de voir dans Onan un précurseur de Malthus.

L'acte de « souiller » auprès d'une femme (pour parler comme OSTROWALD), de « l'empêcher, par une action exécrationnelle, de devenir mère » (pour employer le langage de Le Maître de Sacy), le geste d'*ejaculare ad terram*, afin de ne pas lui donner de progéniture, constituent une seule et même chose, que Malthus n'a jamais admise.

La pollution et la dérivation volontaire du liquide fécondateur, l'auteur de l'*Essai sur le principe de la population*, cet économiste, doublé d'un austère et très religieux protestant, les répudiait hautement.

Pour diminuer la pauvreté humaine, il ne concevait que la chasteté absolue hors mariage, le mariage tardif et, dans la vie conjugale, une continence relative, excluant toute fraude, onanienne ou autre, qu'il considérait comme une insulte à la religion.

Combien connaissent la théorie malthusienne, parmi ceux qui en parlent ? Pour la plupart d'entre eux, malthusianisme, néo-malthusianisme, avortement ne font qu'un.

Assez récemment, le rédacteur d'un des plus grands journaux du matin n'écrivait-il pas, après avoir énuméré les instruments de propreté féminine, étalés dans un comptoir d'une exposition d'hygiène : Honni soit qui Malthus y pense !

Je sais quelqu'un qui lui fit observer qu'il avait été précisément un *traditore* : il va sans dire qu'il n'a pas daigné devenir le *traditore* de celui qu'il avait cru, bien à tort, ridiculiser, ou tout au moins juger exactement.

Je m'excuse auprès du confrère, auteur de l'article au surplus fort documenté, auquel je viens de faire allusion, de retirer Malthus du groupe dans lequel il l'avait enrégimenté : je l'ai fait *pro veritate* et pour le bon renom de la *Chronique médicale*, revue ouverte à toutes les discussions courtoises, médicalement, historiquement ou littérairement confraternelles.

D^r J. DARRICARRÈRE (*Le Vésinet*).

Virtuoses infirmes (XIX, 350). — M. VERMOT, capitaine d'artillerie, en Crimée (?) a eu la main droite et la jambe gauche mutilées par un boulet et amputées immédiatement. Il se fit, dans la suite, poser une main artificielle en bois, avec laquelle il écrivait et dessinait.

Je possède dans ma collection un dessin de M. Vermot, représentant un torse de mousquetaire, dessin au crayon en deux couleurs, et qui porte la dédicace suivante, à l'encre : « A M. le baron LARREY, son malade reconnaissant, VERMOT. »

Un lecteur de la *Chronique* pourrait-il augmenter ma documentation à cet égard ?

D^r Georges PETIT, 45, rue du Rocher, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

Aliment des Enfants.

Se méfier des Imitations que son succès a engendrées.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE
REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Médecine et Littérature

Les médecins dans les romans de Le Sage,

Par M. le D^r F. F. VALLON (de Contrexéville).

Écrite avec cette coquetterie de simplicité dont se pique le plus raffiné des artistes, dans ce style unique, si pur et si sobrement évocateur, la limpide biographie de Le Sage, par M. Anatole France, est toute empreinte de tendresse (1), car c'est d'un parent éloigné qu'il retrace la rude carrière. Au même degré que Pangloss, Gil Blas est un petit-cousin de l'abbé Jérôme Coignard. Alain-René Le Sage, ainsi que M. Anatole France, répond à la définition que Sainte-Beuve a donnée des *attiques* : « Qui dit *attiques*, à proprement parler, entend des écrivains nus, sobres, chastes de diction (comme Lysias et Xénophon), qui n'appuient pas, qui ne redoublent pas, qui ne scintillent pas. Ils rappellent et réfléchissent dans leurs écrits cette plaine de l'Attique, d'une maigreur élégante et fine, d'un ciel transparent (2). »

Ferdinand Brunetière critique gravement et froidement le plus « élégant » et le plus « fin » des auteurs. On gèle dans ses *Études critiques*. Je suis allé demander un peu de chaleur au verbe généreux du maître Sainte-Beuve, qui a cette incomparable qualité du critique : la souplesse.

Avec M. E. Lintilhac et M. France, ces auteurs vont nous parler de Le Sage.

« Il travailla pour vivre : voilà la vie de Le Sage contée en quatre mots, dans le goût de ce docteur Zeb qui fit tenir l'histoire universelle dans une ligne. » C'est la phrase liminaire de la « Notice » où le divin France a dit, hormis les bas ragots, tout ce que l'on sait de cette vie discrète et digne.

On en sait peu. Il est né en Basse-Bretagne, en 1668.

« Du fond de cette province, énergique et rude, d'où nous sont venus de grands écrivains, des novateurs plus ou moins révolution-

(1) *Le Diable boiteux*, précédé d'une notice de M. Anatole France (2 vol.), Lemerre, 1876.

(2) SAINT-EUVE, *Nouveaux Lundis*, tome V (Études sur Ténence).

naires, les Lamennais, les Broussais et un autre René (1), Alain-René Le Sage nous arriva mûr, fin, enjoué, guéri de tout à l'avance et le moins opiniâtre des esprits (2). » Il épousa une jolie fille, aussi peu fortunée que lui. « Ils étaient bien obscurs, ces deux pauvres enfants, et tellement perdus dans le Royaume, au milieu de la foule des bourgeois vêtus de brun, qu'il est impossible de retrouver leur trace (3). »

Il devint sourd à quarante ans. « Il était sourd quand il fit ce beau livre (*Gil Blas*), où les plus légers murmures de l'amour-propre des passions sont exactement notés. Et ce livre est d'un pauvre homme qui travaillait pour vivre (4). »

Il était sourd depuis sept ans, quand il lâcha son *Gil Blas* à travers le monde (5), et l'infirmité de son auteur n'empêcha pas le bon compagnon de parcourir la vie, l'oreille au vent, l'œil au guet, le jarret souple, et de trouver, tout compte fait, malgré les côtes et les fondrières, que le chemin valait la peine du voyage.

Il avait quarante-sept ans : « C'est l'âge où l'écrivain digne de ce nom éprouve en quelque sorte le besoin de faire œuvre qui dure et d'élever ce que, depuis Horace, on appelle un monument (6). » Il mit quatre ou cinq ans à écrire *Gil Blas de Santillane*. Le livre a donc été lentement, amoureusement composé, « comme une œuvre où l'auteur s'est revanché des besognes que lui imposait la nécessité de vivre et proposé une fois au moins de donner toute sa mesure (7) ».

Pendant ce temps, il demandait son pain quotidien au théâtre de la Foire (8). Il allait volontiers au café Danchet : « l'ami Danchet », comme dit M. France, l'y emmenait, « Quand son fils aîné, l'acteur Montmesnil, auquel il a un jour pardonné son métier en faveur de son talent, est de service à la Comédie (9). Le Sage s'installe, pour attendre sa sortie, dans le café voisin, chez Procope, par exemple : ou bien, il descend jusque chez la veuve Laurent où Danchet pérorait, comme Fabrice chez les marchands de liqueur de Madrid.

A peu près sourd depuis la quarantaine, — étant d'ailleurs le seul sourd qu'on ait vu gai, au dire de Voisenon, — quand les propos du

(1) Chateaubriand.

(2) SAÏNTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, tome II.

(3) Notice de M. A. France.

(4) *Id.*

(5) *Le Diable boiteux* est de 1707 : les deux premiers livres de *Gil Blas* sont de 1715.

(6) Ferdinand BUXETIÈRE, *Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française*. Hachette, 1887, 3^e série.

(7) *Id.*

(8) La foire Saint-Germain, dont les théâtres se partagèrent, avec ceux de la Foire Saint-Laurent, l'honneur de jouer les opéras-comiques de Le Sage, était située entre la rue du Four, la rue de Tournon et l'église Saint-Sulpice, sur l'emplacement du marché Saint-Germain. La foire Saint-Laurent occupait l'emplacement actuel de la gare de l'Est.

(9) La Comédie-Française était située rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, actuellement rue de l'Ancienne-Comédie, en face du Procope.

cercle, lui paraissent aller bon train et qu'il espère entendre des gens d'esprit, il s'arme de son cornet acoustique et prend le dé de la conversation.

Quelle verve, alors ! Les délicieuses saillies que lance sa belle voix et que souligne son fin sourire ! On fait le grand rond autour de lui, on monte sur les chaises, sur les tables, et le bonhomme peut lire sur tous les visages cette expression de bienveillance



LE SAGE, AU CAFÉ PROCOPE.

admirative que le public prend auprès des grands hommes et qui est comme le sourire de la gloire. Mais vienne un fâcheux, quelque suppôt de Voltaire ou quelque doublure de J.-J. Rousseau, et aussitôt, le cornet, le *bienfaiteur* - comme il l'appelle, fera son office, en disparaissant discrètement dans la poche de l'habit, et en laissant Le Sage seul avec lui-même (1). »

Malgré tout son génie, il fut réduit, en 1743, à éditer un recueil de bons mots. Il mourut, à soixante-dix-neuf ans, le 17 novembre 1747, chez son fils le chanoine de Boulogne-sur-Mer, qui les avait

(1) Eugène LINTILHAC, *Le Sage*, Hachette, 1893 (collection des *Grands Écrivains français*).

recueillis, sa femme et lui. Il mourut « après une vie de travail, innocente comme son âme, belle et simple comme son génie et dure comme la nécessité qu'il combattit sans cesse et qu'il ne put jamais vaincre (1) ».

Cet ennemi juré des financiers, s'il avait la pauvreté du savetier de la fable, en avait encore l'insouciance gaieté. Et sa manière s'en ressent. Je ne connais pas de plume plus déliée ni plus élégamment précise. On jugera tout à l'heure de l'alacrité de ce style facile et riant, dont Brunetière a dit cependant qu'il « sentait l'huile » !

Le perpétuel sourire de Le Sage ne se glace que quand il croise dans son œuvre un comédien ou un traitant, un « Turcaret ». Alors il fulmine. Il fait beau voir comme les griffes lui sortent de la patte, dès qu'un de ces gens lui tombe dessous. Ce sont les seuls humains, d'ailleurs, qui vaillent sa colère. Les médecins eux-mêmes n'encourent pas de tels coups de patte.

Contre ceux-là, il a des mots de représaille, à la Juvénal. Témoin cet âpre passage du *Diable boiteux* :

Voici quelle fut la fin de ces fameuses comédiennes espagnoles : l'une creva subitement d'envie, au bruit des applaudissements du parterre, au début d'une actrice nouvelle ; l'autre trouva dans l'excès de la bonne chère l'infailible mort qui le suit ; et la troisième, venant de s'échauffer sur la scène à jouer le rôle d'une Vestale, mourut d'une fausse couche derrière le théâtre.

Mais, le plus souvent, les « coups de béquille » (2) d'Asmodée ne sont que des coups de férule. Et ces traits que décoche au moins parfait des mondes la verve ailée de René Le Sage ne dépassent pas l'épiderme. « Il court, trouve un trait malin, il continue de courir et n'appuie pas (3). » Toutefois, n'en déplaise à Sainte-Beuve, il a appuyé chaque fois qu'il a rencontré des médecins, et il faut croire que ces rencontres-là lui donnaient bien de la joie, car il en a multiplié les occasions. Nous l'allons montrer.

Commençons par le plus gros morceau, *Gil Blas de Santillane*, et suivons-en le récit.

Parti d'Oviedo, avec la superbe ambition de se pousser à l'Université de Salamanque, bientôt bafoué, volé, puis voleur, — par persuasion, — jeté en prison, minutieusement dépouillé par les alguazils, les exempts et les geôliers, Gil Blas est las des hasards du grand chemin et du fracas des aventures, quand, dans Valladolid, il rencontre à point nommé le valet Fabrice, son ami. Il aspire soudain à la quiétude heureuse des gens en condition.

(1) A. FRANCE, *Notice sur le Diable boiteux*, loc. cit.

(2) Les béquilles du *Diable boiteux* : « Quand je me représente ce boiteux avec ses béquilles, je m'imagine que tous les traits piquants, mais sensés, qu'il lance, sont autant de coups de béquilles qu'il donne aux différents originaux qui les méritent. » *Le Diable Boiteux*, augmenté d'Une Journée des Parques et des Béquilles du Diable boiteux, par LE SAGE. Amsterdam, 1783.

(3) SAINT-BEUVE, *Causeries du lundi* (Le Sage), tome II.

Le tenancier d'un « bureau d'adresses » lui énumère les places libres : « Il manque un valet au D^r Alvar Fanez. C'est un médecin-chimiste. Il nourrit bien ses domestiques, les entretient proprement, leur donne même de gros gages, mais il fait sur eux l'épreuve de ses remèdes. Il y a souvent des places de laquais à prendre chez cet homme-là. » Vive Dieu ! Assurons nos chapeaux, médecins, mes frères, nous allons être chargés. *Gil Blas* ne compte pas moins de douze livres et quand nous en aurons subi l'assaut. Estevanille Gonzalès et le Diable boiteux accourront à la rescousse.

Donc *Gil Blas* finit par arrêter son choix sur la maison du licencié Sedillo, « chanoine infirme », « vieux goutteux qui fera bientôt son testament, dit l'alléchante fiche : il y a un legs à espérer. » « Il a pour gouvernante, dit-elle encore, une vieille béate, qu'on nomme la dame Jacinthe et qui dispose de tout chez lui. C'est une des meilleures maisons de Valladolid ; on y vit doucement et l'on y fait très bonne chère. » Voilà la place rêvée ; *Gil Blas* y court, suivons-le.

Dès ce midi, nous le voyons servir à sa « trogne d'Eglise » un diner éperdument « purinique ». Admironons-en l'abondance et la composition assassines :

Je servis un potage qu'on aurait pu présenter au plus fameux directeur de Madrid et deux entrées qui auroient eu de quoi piquer la sensualité d'un vice-roi, si la dame Jacinthe n'y eût épargné les épices de peur d'irriter la goutte du licencié .. J'ôtai la bisque lorsqu'il n'en voulut plus et j'apportai une perdrix flanquée de deux cailles rôties, que la dame Jacinthe lui dépeça... Elle avait sojn de lui faire boire de temps en temps de grands coups de vin un peu trempé, dans une coupe d'argent qu'elle lui tenoit comme à un enfant de quinze mois... Voici de quelle manière dinoit tous les jours notre chanoine, qui étoit peut être le plus grand mangeur du chapitre ; mais il soupoit plus légèrement : il se contentoit d'un poulet ou d'un lapin, avec quelques compotes de fruits.

Les reliefs d'un telle table sont de taille et de qualité à régaler un office. *Gil Blas* est ravi de la chère qu'on fait dans cette maison : mais, pour reluisante que fût la médaille, elle avait un envers :

Outre qu'une rétention d'urine qui l'obligeoit à demander dix fois par heure son pot de chambre, il étoit sujet à suer, et quand cela arrivoit, il falloît lui changer de chemise.

Gil Blas dine, mais ne dort point. Ce ne devait être pour longtemps. Les menus homicides de la béate devaient avoir bientôt leur plein effet. Trois mois après l'entrée en service de notre héros, le pauvre licencié tombe malade.

Pour la première fois de sa vie qui avoit été longue, il eut recours aux médecins. Il demanda le Dr Sangrado, que tout Valladolid regardoit comme un Hippocrate. La dame Jacinthe aurait mieux aimé que le chanoine eût commencé par faire son testament.

Comme nous la comprendrons, quand nous verrons Sangrado à l'œuvre.

J'allai donc chercher le D^r Sangrado ; je l'amena au logis. C'étoit un grand homme sec et pâle et qui, depuis quarante ans pour le moins, occupait le ciseau des Parques ; il pesoit ses discours et donnoit de la noblesse à ses expressions. Ses raisonnements paroissent géométriques et ses opinions singulières (1).

N'oublions pas que nous sommes en 1715, « l'année même de la mort de Louis XIV », nous fait remarquer Sainte-Beuve, pour mieux situer l'œuvre. Les médecins en tenaient encore pour la manière solennelle et maussade. Mais la cour morose du Grand Roi, affligé, malade et chargé d'ans, était à la veille de se disperser. Celle qui devait la remplacer sera toute au plaisir, à l'instar du plus galant des Régents : « Le sévère et le majestueux furent bannis pour le piquant et le joli (2). » Lebrun passa le pinceau à Boucher. Et la morgue doctorale alla rejoindre la robe et le bonnet ridicules chez le fripier du coin. L'auteur du *Tableau de Paris* écrira bientôt :

Si Molière revenait au monde, il ne reconnaîtrait plus un seul de ses médecins. Où sont-ils les Guénaut, montés sur une mule ? Où sont MM. Purgon et Diafoirus ? Au lieu d'un homme grave, au front sévère et pâle, ayant une démarche méthodique, pesant ses paroles et grondant quand on n'a point observé ses ordonnances, il apercevrait un homme agréable, parlant de toute autre chose que de médecine, souriant, étendant une main blanche, jetant une dentelle avec symétrie, parlant par saillies, et jaloux d'étaler au doigt un gros brillant.

S'il tâte le pouls, c'est avec une grâce particulière, il trouve partout la santé ; il ne voit jamais de danger. Au lit d'un moribond, il a l'air de l'espérance, il distribue des paroles consolantes, part, plaisante encore sur l'escalier, et dans la nuit même, la mort emporte son malade (3).

Mais revenons docilement tendre l'échine à la leste satire de Le Sage. Donc le D^r Sangrado est au chevet du licencié Sedillo.

Après avoir observé mon maître, il lui dit d'un ton doctoral : « Il s'agit ici de suppléer au défaut de la transpiration arrêtée. D'autres, à ma place, ordonneraient sans doute des remèdes salins, urinaires, volatils et qui, pour

(1) M. Léo CLARETIE dit, dans son étude sur *Le Sage romancier (le Roman en France au début du XVIII^e siècle)*, Armand Colin, 1890 : « Tandis que le D^r Sangrado s'inonde l'estomac de pintes d'eau et veut convertir Gil Blas à la doctrine de la boisson fréquente, Lesage n'a qu'à rassembler ses souvenirs, pour copier son modèle : il lui suffit de se rappeler, avec quelques phrases de Hecquet, ce qu'il a vu de son protecteur et ami, l'abbé Jules de Lyonne, dont Saint-Simon conte à deux reprises qu'il buvait « tous les matins plus de vingt pintes d'eau de la Seine ». Il dit encore, dans le même ouvrage : « Il est impossible de ne pas reconnaître dans le vieillard créé par Lesage, le D^r Hecquet, l'auteur du *Traité sur les vertus de l'eau commune, de l'Explication, physique et mécanique, des effets de la saignée, et de la boisson dans la cure des maladies*. »

(2) Victor DURUY, *Histoire de France*, p. 615, Paris, Hachette, 1892.

(3) Sébastien MERCIER, *Tableau de Paris*, 12 vol. in-8° (1782-1788).

la plupart, participent du soufre et du mercure ; mais les purgatifs et les sudorifiques sont des drogues pernicieuses et inventées par les charlatans : toutes les préparations chimiques ne semblent faites que pour nuire. J'emploie des moyens plus simples et plus sûrs. A quelle nourriture, continua-t-il, êtes-vous accoutumé ? — Je mange ordinairement, répondit le chanoine, des bisques et des viandes succulentes. — Des bisques et des viandes succulentes ! s'écria le docteur avec surprise. Ah ! vraiment, je ne m'étonne plus si vous êtes malade ! Les mets délicieux sont des plaisirs empoisonnés : ce sont des pièges que la volupté tend aux hommes, pour les faire périr plus sûrement. Il faut que vous renonciez aux aliments de bon goût ; les plus fades sont les meilleurs pour la santé. Comme le sang est insipide, il veut des mets qui tiennent de sa nature. — Et buvez-vous du vin ? ajouta-t-il. — Oui, dit le licencié, du vin trempé. — Oh ! trempé tant qu'il vous plaira, reprit le médecin. Quel dérèglement ! Voilà un régime épouvantable. *Il y a longtemps que vous devriez être mort !*

Et Sangrado d'envoyer quérir sur l'heure un chirurgien.

Fort de ce précepte, que « c'est une erreur de penser que le sang soit nécessaire à la conservation de la vie » et qu' « on ne peut trop saigner un malade », on saigne le chanoine jusqu'à siccité de ses artères. Puis, « lorsque le Docteur eut ordonné de fréquentes et copieuses saignées, il dit qu'il falloit aussi donner au chanoine de l'eau chaude à tous momens, assurant que l'eau bue en abondance pouvoit passer pour le véritable spécifique contre toutes les maladies ».

Sous l'action combinée des additions d'eau chaude et des soustractions d'humide radical, le bon licencié fut rondement « réduit à l'extrémité ». Il demanda un notaire. Ravissement de ses coquins de garde-malades, qui volent chez le tabellion.

Le notaire étoit un petit vieillard gai, qui se plaisoit à railler : il me demanda quel médecin voyoit le chanoine. Je lui répondis que c'étoit le docteur Sangrado. Au nom, prenant brusquement son manteau et son chapeau : Vive Dieu, s'écria-t-il, partons donc en diligence ; car ce docteur est si expéditif qu'il ne donne pas le temps à ses malades d'appeler des notaires. Cet homme-là m'a soufflé bien des testaments.

L'honnête licencié ayant testé comme on le souhaitait, comprit qu'en ce monde on n'attendait plus de lui qu'une chose : c'est qu'il en sortit le plus tôt possible. Et il eut le goût de mourir à la première saignée venue.

Le legs de Gil Blas payait mal le zèle de ses soins. Car le bon chanoine, qui avait voulu plaisanter une dernière fois, et par devant notaire, lui légua « sa bibliothèque, ses livres et ses manuscrits sans exception ». Or, en guise de bibliothèque, on ne découvrit autre chose que deux livres : « l'un avait pour titre le *Cuisinier parfait* ; l'autre traitait de l'indigestion et de la manière de la guérir ».

Gil Blas, fort dignement, abandonne aux héritiers ce *vade-mecum* du candidat à la goutte et quitte à jamais ces lieux de ripaille. La bonne fortune le mit sur le chemin du D^r Sangrado, qui lui offre

un emploi chez lui : « Cet emploi consistait à écrire le nom et la demeure des malades qui l'envoyoient chercher, pendant qu'il étoit en ville. »

Le maître lui ouvre des horizons : « Je t'enseignerai, promet-il, le grand art de guérir toutes les maladies. En un mot, tu seras plutôt mon élève que mon valet. »

Gil Blas est conquis. Le voilà donc dans l'antichambre du praticien, en tête en tête avec

ce livre qu'on pouvoit justement appeler un registre mortuaire, puisque les gens dont je prenois les noms mouraient presque tous. J'inscrivois, pour ainsi parler, les personnes qui vouloient partir pour l'autre monde, comme un commis, dans un bureau de voiture publique, écrit le nom de ceux qui retiennent des places. J'avois souvent la plume à la main, parce qu'il n'y avoit point en ce temps-là de médecin à Valladolid plus accrédité que le Dr Sangrado. Il s'étoit mis en réputation dans le public par un verbiage spécieux, soutenu d'un air imposant, et par quelques cures heureuses qui lui avoient fait plus d'honneur qu'il méritoit.

La chère que l'on faisoit chez le confrère étoit assez maigre. Gil Blas eût souhaité d'arroser d'un peu de vin les pois, les fèves et le fromage qui constituaient l'ordinaire de la maison. Mais le Dr Sangrado avoit le jus de la treille en grande aversion. « C'est, disoit-il fort joliment, un ami qui trahit et un plaisir qui trompe. » Donc Gil Blas boit de l'eau vaillamment, aveuglément, « sur la garantie de Celse » et, « quoique de jour en jour, dit-il, je me sentisse plus incommodé, le préjugé l'emportoit sur l'expérience : j'avois, comme l'on voit, l'heureuse disposition à devenir médecin ». Il parait que son maître en jugea ainsi, puisqu'il lui offrit bientôt de lui « découvrir la fin de l'art salutaire » qu'il professait depuis tant d'années.

Les autres médecins en font consister la connaissance dans mille sciences pénibles ; et moi, je prétends épargner la peine d'étudier la physique, la pharmacie, la botanique et l'anatomie. Sache, mon ami, qu'il ne faut que saigner et boire de l'eau chaude. Oui, ce simple secret que je te révèle, et que la nature, impénétrable à mes confrères, n'a pu dérober à mes observations, est renfermé dans ces deux points : dans la saignée et dans la boisson fréquente. Je n'ai plus rien à t'apprendre ; tu sais la médecine à fond ; et, profitant du fruit d'une longue expérience, tu deviens tout d'un coup aussi habile que moi. Tu peux, continua-t-il, me soulager présentement ; tu tiendras le matin notre registre et, l'après-midi, tu sortiras pour aller voir une partie de mes malades. Tandis que j'aurai soin de la noblesse et du clergé, tu iras pour moi dans les maisons du tiers état où l'on m'appellera ; et lorsque tu auras travaillé quelque temps, je te ferai agréer par notre corps. *Tu es savant, Gil Blas, avant que d'être médecin ; au lieu que les autres sont longtemps médecins, et la plupart toute leur vie, avant que d'être savants.*

Le discours avoit de la chaleur et du tour. Il entraîna Gil Blas, qui ne fut pas peu glorieux de revêtir incontinent l'impressionnant harnais médical, robe et bonnet. (A suivre.)

Phosphatine Falières



ALIMENTATION RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande: **6, rue de la Tacherie, Paris**

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

à la Pepsine et à la Diastase

Employé contre les
Digestions incomplètes et douloureuses

TONIQUE ET AGRÉABLE A PRENDRE

Un ou deux verres à liqueur immédiatement après le repas

Maison CHASSAING - G. PRUNIER & C^{ie}, 6, Rue de la Tacherie, PARIS, et toutes Pharmacies.

POUDRE LAXATIVE de VICHY

du D^r SOULIGOUX

*Agréable, d'emploi facile,
de résultat constant.*

Une ou deux cuillerées à café délayées
dans un demi-verre d'eau le soir en se
couchant, provoquent au réveil, **sans**
coliques ni diarrhée, l'effet désiré.

Exiger la "VÉRITABLE" Poudre laxative de Vichy

SE MÉFIER des IMITATIONS

Dans toutes les Pharmacies. — DÉPÔT GÉNÉRAL : 6, Rue de la Tacherie, PARIS.

Informations de la « Chronique »

La fin de Mathurin Régnier.

Il y a quelques jours, le *Souvenir littéraire* célébrait le troisième centenaire de la mort de Mathurin RÉGNIER.

Ce poète nous appartient doublement, et parce qu'il a raillé notre art et plaisanté nos confrères de son temps, et parce qu'il eut à subir leurs soins, dans des circonstances qui ne sont pas inutiles à rappeler, si l'on veut s'expliquer son *iatrophobie*.

S'il faut l'en croire, Régnier regrettait fort de n'avoir pas coiffé le bonnet doctoral :

Si j'eusse étudié
Jeune, laborieux, sur un banc à l'école,
Galien, Hippocrate, ou Jason, ou Barthele,
Une cornette au col, debout dans un parquet,
A tort et à travers je vendrais mon caquet :
Ou bien tastant le pouls, le ventre et la poitrine,
J'aurois un beau teston pour juger d'une urine,
Et me prenant au nez, loucher dans un bassin
Des ragoûts qu'un malade offre à son médecin.

Mais s'il n'aborda point la carrière médicale, il eut souvent affaire à ceux qui l'avaient poursuivie. Bien des fois, il reçut la visite des médecins, pour des maladies aussi nombreuses que douloureuses ; tantôt appréhendant que

Son prunon enflammé ne tousse le catarre ;

tantôt redoutant le changement de saison

Et tout ce que l'automne
Par le vent du midy nous apporte et nous donne.

On sait combien la vie de Mathurin Régnier fut une existence de dissipation et d'orgie : il l'expia cruellement.

Il reconnaît, du reste, qu'il aime les amours faciles : « le bordeau » est le lieu habituel de ses débauches. C'est là qu'il gagna ce mal qui portait déjà le nom qu'il a conservé depuis et dont on voit, par là, l'origine très ancienne.

Ses stances à la ch. p. . sont connues, mais peut-être n'ont-elles pas toujours été exactement reproduites. Les voici, telles que nous les devons à un de nos confrères (1) :

Ma foy, je fus bien de la feste,
Quand je fis chez vous ce repas ;
Je trouvay la poudre à la teste
Mais le poivre estait vers le bas.

(1) M. Raoul Lecoutour les a publiées dans le *Progrès médical*, du 2 mars 1912.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Vous me montrez un Dieu propice
 Portant avec l'arc un brandon,
 Appelez-vous la ch... p...
 Une flesche de Cupidon ?

Mon cas, qui se lève et se hausse,
 Bave d'une estrange façon ;
 Belle, vous fournistes la sauce,
 Lors que je fournis le poisson.

Las ! si ce membre eut l'arrogance
 De fouiller trop les lieux sacrés,
 Qu'on luy pardonne son offense,
 Car il pleure assez ses péchés.

Il pleurait jaune, le malheureux !
 Abandonnant les stances pour l'invective, le satirique objurge
 Priape et de belle façon :

Infasme bastard de Cythère,
 Fils ingrat d'une ingrâte mère,
 Avorton, traistre et desguisé,
 Si je t'ay servi dès l'enfance,
 De quelle ingrâte récompense
 As-tu mon service abusé !

Son « cas » ne porte plus la tête « en Espagnol » :

De tes autels une prestresse
 L'a réduit en telle détresse,
 Le voyant au choc obstiné,
 Qu'entouré d'onguent et de linge,
 Il m'est advis de voir un singe
 Comme un enfant embéguiné.

Une pommade ! Serait-ce donc qu'il eût quelque ulcère spé-
 cifique, qui serait venu compliquer son urétrite ? Il y a, du
 moins, apparence :

De pleurs il se noye la face,
 Et fait aussi laide grimace
 Qu'un boudin crevé sur un plat...
 Aussi penaut qu'un chat qu'on chastre,
 Il demeure dans son emplâtre,
 Comme en sa cocque un limaçon.

Voudrait-il parler de l'emplâtre de Vigo ? Cela n'est pas probable,
 car la strophe suivante nous décrit l'écoulement urétral, en vers
 aussi pittoresques que vécus :

Une salive mordicante
 De sa narine distillante
 L'ulcère si fort par dedans,

Que, crachant l'humeur qui le picque,
Il bave comme un pulmonique
Qui tient la mort entre ses dents.

Rendu prudent à la longue, le poète s'écriera certain jour :

Redoutant la vérolle et la goutte,
Je bannis ces plaisirs et leur fais banqueroute,
Et résigne aux mignons, aveuglez en ce jeu,
Avecque les plaisirs tous les maux que j'ay eu :
Les boutons du printemps et les autres fleurettes
Que l'on cueille au jardin des douces amourettes.
Le mercure et l'eau fort me sont à contre-cœur.
Je hay l'eau de gayac et l'étouffante ardeur
Des fournaux enfumés où l'on perd sa substance,
Et où l'on va tirant un homme en quintessence.

Regnier aurait-il fait connaissance avec le spirochète, comme il avait fraternisé avec le gonocoque ? S'il fallait en croire Tallemant des Réaux, il n'y aurait pas à en douter.

Regnier, écrit Tallemant, mourut à Rouen, où il était allé pour se traiter de la V*** par un nommé Le Sonneur. Quand il fut guéri, il voulut donner à manger à ses médecins. Il y avoit du vin d'Espagne nouveau. Ils lui en laissèrent boire par complaisance ; il en eut une pleurésie, qui l'emporta en trois jours (1).

Du coup nous voilà renseignés sur la cause de sa mort, si souvent discutée. Mais ce méchant cancanier de Tallemant est-il digne de créance ? Il est si sujet à caution !

A. C.

L'antiquité des bandages.

Un de nos correspondants de Verdun, M. le D^r POIREL, nous avise qu'à la suite de fouilles opérées, depuis une quinzaine d'années, sur l'emplacement d'une ancienne ville industrielle gallo-romaine, à une dizaine de kilomètres au sud de Clermont-en-Argonne, on a mis au jour deux bandages en fer, datant du VIII^e siècle : l'un, inguinal gauche, si fin et si abimé par la rouille que son propriétaire préfère qu'on le regarde sans y toucher ; l'autre, plus massif et mieux conservé, scrotal droit, avec une plaque scrotale de 5 centimètre de largeur, sur 5 centimètres de hauteur.

La plupart des objets provenant de ces fouilles ont été envoyés au Musée de Saint-Germain-en-Laye, salle des bijoux, où ils sont conservés dans une vitrine spéciale (Don du D^r Meunier, de Lavoye).

(1) Cité par Anatole FRANCE (*Amateur d'autographes*, 16 février 1869, p. 61).

Echos de la « Chronique »

Henri Rochefort, étudiant en médecine.

On a contesté, dans certains journaux professionnels, que Rochefort ait fait des études médicales : nous avons, il y a bien des années, fourni à cet égard un document émanant de l'intéressé lui-même et de nature à dissiper tous les doutes. Voici un nouvel argument, que nous fournit le meilleur et le plus complet des biographes de Rochefort (1) :

... Le choix d'une carrière s'imposait maintenant à l'adolescent. M. de Rochefort poussa son fils vers les études médicales. Victor-Henri ne manifesta aucune répugnance à embrasser cette profession et prit ses inscriptions premières.

Tant qu'il n'eut à s'occuper que de la théorie médicale et chirurgicale, l'étudiant chemina le front sur les livres, sans encombre ; mais lorsqu'il lui fallut aborder enfin la pratique de l'art, sa nature nerveuse lui réserva la plus complète des désillusions.

A l'hospice de la Charité, il assista, pour ses débuts, en compagnie du docteur Tripier, l'un de ses amis de collège, homme d'un savoir considérable et d'un talent universellement reconnu, à une opération aussi intéressante qu'affreuse. Un malheureux avait une lésion dans la bouche ; on lui rapprochait le voile du palais. Le sang coulait à flots sous les doigts du chirurgien opérateur. Ce spectacle produisit sur l'organisme, sensible à l'excès, de l'élève, une perturbation qui faillit provoquer un évanouissement. Il n'y avait pas à s'obstiner contre des dégoûts aussi manifestes, et Henri Rochefort dut renoncer à un état pour lequel il était si peu doué.

Ce fut à la suite de cette épreuve, suivie de cette renonciation — le 15 juillet 1850 — que le fils de Claude-Louis-Marie entra comme employé à l'Hôtel de ville.

La dernière leçon de Claude Bernard.

On a beaucoup glosé sur CLAUDE BERNARD, à l'occasion du centenaire de sa naissance ; il est pourtant une anecdote que nous n'avons pas vu rapporter, dans les nombreux articles qui ont été consacrés à l'immortel physiologiste. Nous la tenons de notre regretté collaborateur, Georges Barral.

Je ne saurais oublier jamais, nous écrivait naguère G. Barral, que je l'ai conduit le vendredi matin 28 décembre 1877, vers 10 h. 1/4, au Collège de France, où il allait, hélas ! sans que nous nous en doutions l'un et l'autre, faire sa dernière leçon.

Cependant la maladie le guettait depuis quelque temps déjà ; il se plaignait d'un malaise général, mais il dédaignait de se soigner. Ce jour-là justement, au moment de traverser la rue des Ecoles, nous fûmes arrêtés.

(1) *Henri Rochefort*, (la Jeunesse), par Olivier PAIX, p. 46-47.

par un enterrement qui passait. Par un pressentiment singulier, il me dit, en me pressant le bras et en désignant du regard une voiture de deuil dans laquelle était un prêtre : « Quand on me conduira au cimetière, j'espère bien ne pas avoir un tel compagnon ! — Mais vous avez un Carme qui assiste à votre cours, repris-je. — Oui, en effet, dit-il, il a l'air d'un bon enfant, mais sa présence me gêne chaque fois que je dois donner une conclusion philosophique à ma leçon, car je ne voudrais pas lui faire de la peine. »

Tout Claude Bernard, qui était la tolérance même, se trouve dans ce membre de phrase.

Choses vues.

Il est tout simplement effrayant, ce croquis d'après nature, pris par un des correspondants de guerre du *Journal*, dans les pays balkaniques. M. André TUBESQ a bien du talent, pour nous rendre avec une telle vérité cette vision d'épouvante :

« ... J'ai surpris au passage un fragment de conversation. Deux officiers s'abordent. L'un, la figure pâlie par la veillée, déclare à son compagnon : *Ce matin, nous en avons brûlé 243*. La phrase a été dite en français, les deux hommes croyant par là dissimuler, à ce passant d'Europe qui les écoute, les tristes réalités. Je m'informe : « Que sont ces 243 ?... des prisonniers bulgares ?... » — Point : des recrues, avant tout combat, infectées par le choléra.

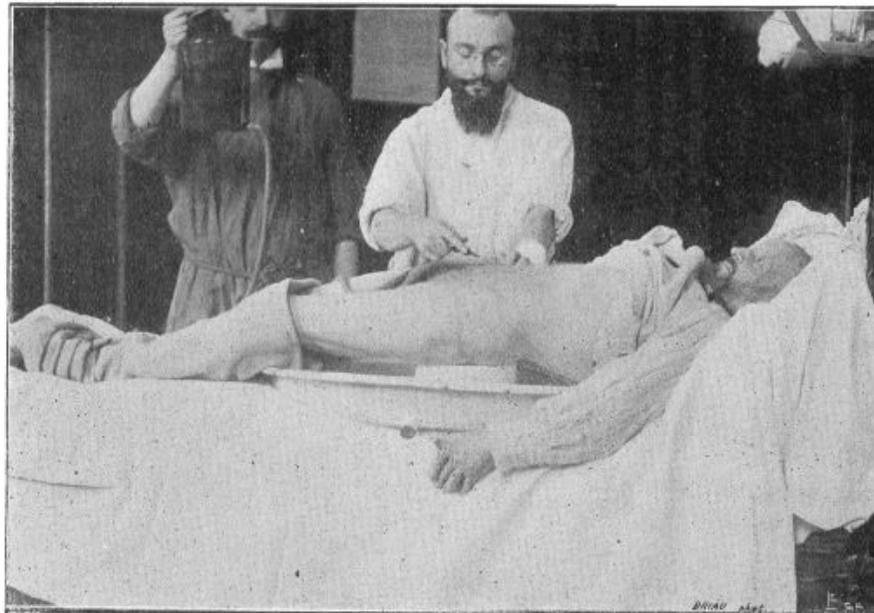
« Le fléau gagne à l'est, au sud et au nord. A la frontière, le mal n'est pas moindre.

« Un ordre de l'état-major interdit aux hommes de se serrer la main ; pour se manifester le plaisir de la rencontre, ils *se serrent désormais le coude*. Dès qu'un cas est signalé dans une compagnie, elle est sévèrement parquée dans ses positions. Le service sanitaire serbe, résolu, fait changer les uniformes et désinfecte sans répit wagons, tentes, armes, chariots. Mais les menuisiers des villes n'en continuent pas moins, de jour et de nuit, à clouer des coffres de bois blanc.

« Les quelques Européens épars dans les pays balkaniques ont reçu des instructions formelles : ni fruits ni légumes qui ne soient pas soigneusement cuits éviter tout contact avec l'Ottoman et les troupes.

« Nous devons nous laver dix fois le jour au sublimé, faire griller le moindre bout de pain et, pour la brosse à dents, user des quelques rares bouteilles d'eau de Vichy qu'on peut encore trouver à prix d'or. Chaque matin, on badigeonne nos chambres à la chaux. Nous allons perpétuellement gantés, comme des boulevardiers. Mais comment se défendre contre les escadrons irrités de mouches qui nous harcèlent partout (1) ?... »

(1) Cf. *Journal*, 22 juillet 1913.



A. CARREL, interne à l'Hôtel-Dieu de Lyon (service du P^r PONCET),
pratiquant un lavage de vessie.

(Extrait du *Traité de la Cystostomie sus-pubienne, chez les prostatiques*, par Antonin PONCET et Xavier DELORE ;
Paris, Masson et C^o, éditeurs.)



Le Dr A. CARREL, lauréat du Prix Nobel.

(Photog. HARCINGUE).

L'homme du jour.

Tous les journaux, médicaux et extra-scientifiques, ont donné le portrait de l'homme du jour, du D^r Alexis CARREL, directeur du Laboratoire de chirurgie expérimentale du *Rockefeller Institute*, de New-York, que le professeur Pozzi, il est juste de le reconnaître, a fait le premier connaître en France dans les milieux académiques.

Nous devons à l'obligeance du professeur Poncet (de Lyon) et de l'éditeur Masson, de pouvoir reproduire un portrait de Carrel, alors interne à l'Hôtel-Dieu de Lyon (1898), dans le service même du professeur Poncet (1). On pourra comparer ces traits juvéniles avec ceux qu'ont popularisés les illustrés de tous pays, et que la toute récente photographie, qui nous a été communiquée par la maison Harlingue, a le plus fidèlement reproduits.

Hommage au D^r Carrel.

Un groupe d'amis et d'admirateurs du D^r Alexis CARREL a eu l'idée, à l'occasion de son prix Nobel et de sa promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur, de lui offrir un souvenir, en témoignage de leur affection et de leur admiration.

Un Comité a été constitué dans ce but. Il comprend, à l'heure actuelle, les personnalités suivantes : MM. les professeurs CHAUVEAU, DELAGE, FRANÇOIS-FRANCK, ARMAND GAUTIER, GUYON, HENNEGUY, LÉON LABBÉ, LANDOUZY, MOUREU, Edmond PERRIER, ROUX (de l'Institut) ; les professeurs ou docteurs Pierre DELBET, M. de FLEURY, POZZI et TUFFIER (de l'Académie de médecine ou de la Faculté de Paris) ; le professeur BOUVIER (du Muséum) ; les professeurs PONCET, BÉRARD, LERICHE et HUGOENECQ (de l'Université de Lyon).

Le trésorier du Comité est M. MASSON, le libraire-éditeur bien connu ; le secrétaire, M. G. PHÉLIP, publiciste, 67, rue de Paris, à Saint-Mandé, à qui toute demande de renseignements peut être adressée.

Une Exposition médicale historique, à Londres.

Pour la première fois depuis vingt et un ans, le *Congrès international de médecine* se réunit à Londres, en août 1913 ; et, à cette occasion, une exposition d'objets rares ou curieux, se rapportant à la médecine, la chimie, la pharmacie et les sciences auxiliaires, a été organisée par M. Henry S. WELCOME.

Entre autres sections intéressantes, il en est une qui comprend les divinités médicales des sauvages, barbares et autres peuples primitifs. Grâce au concours des collectionneurs, des spécimens de ce genre ont été envoyés de toutes les parties du monde : beaucoup de

(1) La thèse de Carrel est une monographie des plus soignées, sur « le goitre cancéreux », Lyon, imprimerie Paul Legendre et C^{ie}, 1900. Elle n'a pas moins de 304 pages et porte pour nom d'auteur : le D^r Alexis CARREL-BILLARD.

vides restent néanmoins encore à remplir ; tous ceux qui possèdent des objets semblables sont priés de communiquer avec le secrétaire de l'Exposition, à l'adresse donnée ci-dessous.

Des amulettes, talismans et charmes, ayant rapport à l'art de guérir, forment une section spéciale et des prêts de cette sorte seront reçus avec reconnaissance.

Dans la section de chirurgie, un effort notable a été fait, pour tracer l'évolution et le développement des instruments principaux aujourd'hui en usage, et on a réuni de la sorte nombre d'instruments employés par les peuples sauvages et civilisés du monde entier.

Dans la section de pharmacie et de botanique, on trouvera les modèles de pharmacies anciennes, de laboratoires et des reliques curieuses de la pratique alchimique des temps passés.

Un sommaire complet, illustré, sera envoyé à toute personne qui en fera la demande au « Secrétaire de l'Exposition médicale historique, 54a, Wigmore Street, Londres, W., Angleterre ».

Mutuelle médicale de retraites.

Nous rappelons à nos lecteurs la *Mutuelle Médicale française de retraites*, œuvre purement philanthropique, fondée par le Syndicat médical de l'arrondissement de Saumur, approuvée par arrêté ministériel du 10 mai 1900, patronnée par l'Association des Médecins de Maine-et-Loire.

Elle s'étend à tous les médecins de France et à leurs femmes, et est destinée à donner à ses adhérents une retraite de droit et non de faveur, soit entière (après 50 ans d'âge et 20 ans de participation), soit proportionnelle (après 5 ans de participation) — dans tous les cas, la pratique médicale étant abandonnée, — pour une cotisation annuelle de 60 francs,

Au 1^{er} janvier dernier, le nombre des sociétaires (hommes et femmes) s'élevait à 964 et l'avoir social à 318,396 fr. 93.

La Société compte aujourd'hui 5 retraités, qui reçoivent annuellement : le 1^{er}, 375 fr. ; le 2^e, 600 fr. ; le 3^e, 825 fr. ; le 4^e, 900 fr. ; le 5^e, 375 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire général, Docteur TERRIEN, à Varennes-sur-Loire (Maine-et-Loire).

La première femme, médecin à bord

Déjà en 1903, M^{lle} le D^r BROÏDO, de la Faculté de Paris, a été inscrite sur le tableau des médecins sanitaires maritimes, à la suite de l'examen subi à la fin du cours suivi en 1902 à l'Institut de médecine coloniale de Paris (1^{re} promotion). Elle a navigué, en qualité de médecin du bord, sur les vapeurs d'une compagnie française, durant huit mois, en 1903-1904 et, durant dix-huit mois, en 1907-1909. M^{lle} le D^r Broïdo est actuellement médecin du dispensaire indigène de Salé (Rabat, Maroc). Miss MACDONALD a suivi l'exemple de M^{lle} Broïdo.

Les Evadés de la Médecine

Rochefort et les médecins. — Souvenirs personnels.

Il est des malades qui deviennent la plus agréable distraction de leurs médecins : ROCHEFORT était de ceux-là. Chaque fois qu'Emile, le serviteur fidèle, me téléphonait, en ayant soin d'ajouter de ne pas le dire à « Monsieur », qui avait cette qualité, rare chez les malades, d'être très discret, je me réjouissais d'avance, *in petto*, de la bonne heure que j'allais passer.

Je me rendais au petit rez-de-chaussée de l'avenue Bugeaud. C'était, d'abord, le plaisir des yeux, tombant sur quelque bibelot, quelque toile ou quelque dessin nouveau. Le grand ami était confortablement installé dans un vaste fauteuil de cuir, une couverture sur les genoux, où somnolait, en ronronnant, le légendaire *Kroumyr*, un superbe angora. Il était aux prises avec un ami ou avec Louise, la dévouée femme de chambre, devant une partie de dames ou de dominos.

Aussitôt qu'il m'apercevait, ses sourcils se fronçaient, son expression devenait rude et il grondait Emile de m'avoir dérangé pour trop peu de chose. J'avais beau protester de notre innocence, il n'y croyait pas. Quant à moi, je m'empressais d'accomplir ma besogne de médecin, car je savais bien que si je laissais s'engager la conversation, il allait être question de tout et de tous, sauf de médecine. Je prenais donc le pouls, *que je trouvais invariablement à 52*, et je poursuivais mon examen qui, généralement, aboutissait à la constatation d'une légère indisposition.

En effet, en dehors de l'affection gastrique dont il était atteint depuis sa jeunesse (1), et dont il a parlé lui-même dans un récent article, Rochefort jouissait d'une parfaite constitution qu'il attribuait à son excessive sobriété : il n'avait jamais bu une goutte de vin ni fumé une cigarette ; il se nourrissait exclusivement de 4 à 5 litres de lait par jour.

Après avoir prescrit une médication des plus anodines, car il était, au point de vue thérapeutique, un vrai *noli me tangere* et ne supportait aucun médicament actif, il s'enfonçait dans son fauteuil, croisait les mains, et la conversation s'engageait, conversation dont il faisait à peu près tous les frais.

S'il n'aimait pas les drogues, il aimait les médecins, plus encore

(1) Rochefort, c'est lui-même qui nous en a instruit (Cf. *Chronique médicale*, 15 février 1913, p. 109), souffrait de la maladie de Reichmann. La *maladie* ou *syndrome de Reichmann* (et non Reichsmann, comme il a été imprimé par erreur) n'est autre que la gastro-sucorrhée, ainsi définie dans le *Dictionnaire technique des termes de médecine*, par les D^{rs} M. GARNIER et V. DELAMARE : « Hyperchlorhydrie gastrique, avec dilatation de l'estomac et hypersécrétion continue se poursuivant à jeun dans l'intervalle des repas. » *Note de la R.*

pour ce qu'il en pouvait apprendre, que pour ce que sa santé en pouvait bénéficier. Il s'intéressait vivement aux progrès de notre art et je me souviens encore de son enthousiasme, au récit que je lui faisais de certaines découvertes, en particulier du traitement de la diphtérie par le sérum de Roux. Son admiration n'avait plus de bornes, surtout quand il s'agissait du salut des enfants, qu'il adorait au moins autant que Victor Hugo.

Ce n'était pas le seul lien de sympathie qui l'unissait au grand poète, auprès duquel il avait vécu en exil à Bruxelles, et qui le traitait comme un de ses propres fils. Doué d'une mémoire prodigieuse, il aimait à réciter des strophes entières de son œuvre, et comme il disait fort bien les vers, c'était un charme de l'entendre.

Je m'amusais souvent à pousser le bouton qui déclenchait ses souvenirs. Que d'anecdotes de sa vie aventureuse, que de traits historiques ou littéraires n'a-t-il pas ainsi évoqués ! Il ne faisait pas de phrases, mais bien des mots, et des mots toujours frappés au coin de l'esprit le plus fin, souvent mordants et cruels, toujours amusants.

La chirurgie l'intéressait moins que la médecine, et je me suis bien vite aperçu que le récit de grandes opérations l'impressionnait désagréablement.

Ce brave qui s'est battu 14 fois, qui dans sa vie a vu souvent la mort de près, était d'une extraordinaire sensiblerie. Il aurait tué son homme en duel, mais il n'aurait pas tiré sur un lapin. Un jour que je fis une petite opération dans son entourage, il prit le train pour Deauville, afin de ne pas y assister.

Rochefort comptait beaucoup d'amis dans le corps médical. Ce fut d'abord mon maître PÉAN, qui l'assista dans un duel, et pour lequel il professait une haute estime et une profonde admiration. Ce fut le professeur ROBIN, avec lequel il fut toujours lié d'amitié ; D'ARSONVAL, dont il admirait beaucoup les travaux ; le professeur FOURNIER ; le D^r CHÉROT, ancien conseiller municipal, l'un de ses plus anciens et ses plus intimes amis ; DOYEN, TRIPIER et combien d'autres !

Toutefois, tous les médecins auxquels il a eu affaire comme malade n'ont pas eu l'heur de lui plaire. Une personne de son entourage me demanda de lui amener un grand médecin étranger, très renommé pour les maladies de l'estomac, et qui se trouvait de passage à Paris. Le résultat de la consultation fut qu'il ne pourrait guérir qu'à la Maison de santé du célèbre gastro-pathe. Mais, après quelques jours, saturé de pâtes alimentaires, il n'y tint plus et, après avoir laissé sur la table des honoraires très convenables, toujours suivi de son fidèle Emile, il descendit, un soir, sur les bords d'un lac voisin et s'échappa, non pas à la nage comme à Nouméa, mais en barque. Une autre fois, un grand consultant de Paris lui prescrivit 30 à 40 grammes de bismuth par jour, il trouva cela détestable et ne pardonna jamais à notre confrère.

Etant venu un jour chez moi me recommander un « camelot du

roi », atteint d'appendicite, il y admira quelques bibelots en fin connaisseur et il me dit qu'à la prochaine Commune, il saurait où venir piller.

Rochefort n'était pas seulement l'homme le plus spirituel de son temps, c'était aussi un cœur bon, sensible et généreux. Ce n'était jamais en vain que les malheureux avaient recours à lui. Il m'honorait d'une confiance dont j'étais très touché et me recommandait souvent des malades pauvres auxquels il s'intéressait.

Il y a quelques années, il me demanda par téléphone de l'assister dans un duel. Malheureusement j'étais absent de Paris et ce fut Doyen qui l'assista. Les témoins de l'affaire avaient eu la gracieuseté de chercher pour le lieu de la rencontre un terrain vague, qui se trouvait en face de la villa qu'il habitait alors rue Marbeau.

Le soir même, en rentrant à Paris, j'allai le voir. Il avait reçu un petit coup d'épée au-dessus du mamelon droit.

Rochefort, à une certaine époque, à son retour d'exil en Angleterre, était devenu l'homme le plus populaire de France. Peu à peu, cette grande popularité s'effaça. D'autres en eussent souffert ; il en prenait son parti philosophiquement. Le peuple lui avait procuré de grandes désillusions, et aussi les femmes à la fin de sa vie, il était devenu misogyne.

Ce qui frappait le plus chez lui, c'était le contraste entre le pamphlétaire et l'homme privé. Gentilhomme authentique, il gardait de sa race une extrême distinction de manières et d'allure. Ceux qui recevaient ses confidences s'apercevaient bien vite que, s'il se mêlait aux foules, c'était bien plutôt par nécessité de carrière que par goût.

Dans ces derniers temps, avant son départ pour Aix, il avait été atteint d'une otite suppurée, très douloureuse. Il supportait mal la souffrance physique. Il m'adjoignit, pour le soigner, mon collègue et ami, le D^r Fournié, qui, grâce à son habileté et à son extrême patience, parvint assez rapidement à le débarrasser de cette grave et douloureuse affection.

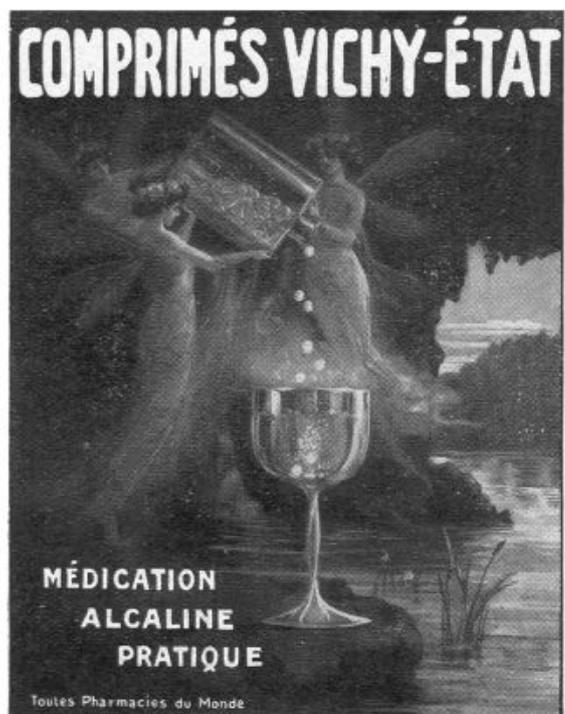
J'arrivai trop tard à Aix (1) pour recevoir son dernier soupir. Je ne pus que lui fermer les yeux.

Rochefort restera le type du polémiste exceptionnel, de l'écrivain de race, du bon Français, du patriote éprouvé. A ceux qui ont vécu dans son intimité il laissera le souvenir d'un cœur bon et généreux, d'un des esprits les plus fins, d'une des mémoires les mieux meublées de son siècle, d'un artiste, enfin d'un caractère d'une loyauté et d'une sûreté absolues.

Ce fut, pour moi, un ami dévoué et reconnaissant ; sa perte me sera longtemps sensible.

D^r BROCHIN.

(1) A Aix, je l'avais recommandé à notre confrère, le D^r Duvernay, qui, par son zèle et son dévouement, gagna bientôt sa confiance et son amitié.



**RECONSTITUANT
DU
SYSTÈME NERVEUX**

**NEUROSINE
PRUNIER**

"Phospho-Glycérate de Chaux pur"

6, rue de la Tacherie, 6
PARIS
ET PHARMACIES.

Echos de Partout

Henri Rochefort et le Dispensaire-Goutte de lait de Belleville. — ROCHEFORT savait donner largement et discrètement, en grand seigneur : le nombre de ses obligés est infini.

Comme Lamartine, qui avait sur sa cheminée une scabille pleine d'or les jours où il recevait, et qui ne savait pas refuser aux quémandeurs, le célèbre pamphlétaire avait toujours la main ouverte, pour soulager les infortunes qu'on lui signalait. Combien de ses compagnons d'exil dans le besoin ont frappé à sa porte, et jamais en vain !

On sait que Rochefort, comme Victor Hugo, aimait passionnément les enfants ; leurs souffrances l'émuvaient beaucoup et l'on apprendra sans étonnement qu'il fut l'un des fondateurs et l'un des plus généreux donateurs d'une œuvre qui est devenue célèbre, celle du « Dispensaire-Goutte de lait de Belleville », où plus de dix mille nourrissons ont été sauvés de la mort dans ces vingt dernières années. Il était exilé à Londres lorsqu'on le sollicita en faveur des pauvres petits Belvellois qui étaient accueillis à la « Goutte de lait ». Par l'intermédiaire de M. Vaughan, administrateur de l'*Intransigeant*, il fit parvenir plusieurs milliers de francs à l'œuvre nouvelle.

Après son retour en France, il vint visiter ses petits protégés et il fut profondément ému par le spectacle de ces mères, qui apportent leurs enfants sur les bras pour chercher le lait qui doit remplacer celui qu'elles n'ont pas dans les seins.

Le nom d'Henri Rochefort est inscrit en bonne place sur le tableau des fondateurs de la « Goutte de lait », près des noms d'autres hommes de lettres illustres qui, eux aussi, ont apporté leur offrande pour les tout petits : MM. Ludovic Halévy, Victorien Sardou, Henri Lavedan, etc.

(*La Patrie*, 3 juillet.)

Le nouveau poète-lauréat. — L'Angleterre a deux sortes de poètes : les grands poètes comme Thomas Hardy et Rudyard Kipling, et les poètes lauréats.

Il semblerait que le poète-lauréat, qui a la charge officielle de traduire, dans la forme difficilement accessible du poème épique, les grands faits du règne, dût être choisi parmi ceux qui sont à peu près capables d'y parvenir : il n'en est rien.

Celui qui vient de mourir manquait d'envergure et celui que M. Asquith vient d'appeler à lui succéder n'en a pas davantage.

C'est un médecin. Il se nomme Robert BARDGES. Il a écrit huit pièces en vers, ce qui est déjà un impressionnant bagage

poétique : malheureusement, elles n'encombrent, jusqu'à présent, que ses tiroirs, dont elles ne sont jamais sorties. C'est à ce poète confidentiel que la tâche échoit de chanter d'une voix retentissante les fastes de la Grande-Bretagne. (Eclair, 5 juillet.)

Le secret des Allemands. — Révétons ce secret aux athlètes français. Les Allemands, qui viennent d'inaugurer le Stade de l'Olympiade de 1916, ont à peu près complètement abandonné, pour l'entraînement de leurs champions, ainsi que de leurs soldats, l'usage intensif du sucre.

Ce *doping* avait été lancé, il y a quelques années — ô hasard ! — par un grand raffineur prussien. L'Empereur, séduit par l'élégance du procédé, avait ordonné une expérience sur un régiment de la Garde. Une expérience ordonnée par l'Empereur réussit toujours : le sucre fit loi dans l'armée et dans l'athlétisme.

Aux dernières nouvelles de la science française, cet aliment idéal n'est plus qu'un *eupeptique*, dont le seul effet est de rendre appétissants les autres aliments. Pour être plus précis, il faut substituer au sucre, scié et « dévitalisé », le sucre « vivant » des fruits, les *fructoses*.

Donc, athlètes français, sucrez moins vos fraises et augmentez votre ration de fruits. Voici l'heure du verger...

(Le Cri de Paris.)

Triste consolation ! — « Evidemment, dit M. Guéchoff, il nous faudra réparer les brèches de la mort. Mais nos femmes bulgares sont là pour nous faire des filles et des fils. Ce n'est pas la première fois que nous nous trouvons devant ce problème, et vous savez comment déjà nous l'avons résolu.

« Voilà, par exemple, cette ville de Sofia. Je l'ai connue, il y a trente-cinq ans, avec 15.000 habitants. Aujourd'hui, elle en a 110.000. En dehors des Etats-Unis, il n'y a pas en Europe d'exemple d'une telle puissance d'accroissement. Et les villes ne s'enflent pas chez nous aux dépens de la campagne. »

(Revue de Puériculture.)

Les plus vieux jumeaux du monde. — Ce sont les frères MUNSEY, de Babilon (Long-Island).

Ils ont quatre-vingt-quatorze ans chacun et sont valides, comme s'ils étaient deux à supporter cet âge commun. Ils ont vieilli côte à côte, gravissant la montée avec une charge égale. Ils se ressemblent singulièrement, et leurs visages aussi sont jumeaux.

On voudrait qu'ils aient connu les mêmes plaisirs et qu'ils s'éteignent le plus tard possible, mais à la même minute, afin d'offrir l'image complète de ce « double », qui était à la base des croyances égyptiennes... (Excelsior.)

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Un contrat singulier : la dichotomie en 1803.

Le très intéressant autographe que nous devons à l'obligeance d'un distingué collectionneur, M. Eug. TATTET, fait partie d'un dossier de pièces, que son aimable propriétaire n'a qu'en partie utilisées pour un ouvrage, qui vient de paraître chez l'éditeur Emile-Paul, sous le titre : *Journal d'un chirurgien de la Grande Armée : L. V.-Lagneau*, publié par E. Tattet, avec préface de Frédéric Masson.

Le document ci-dessous est absolument inédit et ne figure pas dans le livre précité, qui ne saurait manquer de piquer vivement la curiosité de nos lecteurs, car il est des plus intéressants. Nous en reparlerons, d'ailleurs, sous peu.

Je soussigné, chirurgien à l'hospice des Capucins, m'engage envers la dame veuve Bertrand à donner mes soins aux malades dont feu son mari possédait la confiance, et je lui promets de lui faire part de la moitié du prix des visites que je ferai aux malades ; bien entendu qu'aucune somme ne pourra m'être réclamée par la dite dame Bertrand avant que j'aie été payé moi-même par la personne que j'aurai traitée. Nous convenons de plus, la dite veuve Bertrand et moi, que les conventions ci-dessus ne seront valables que pendant deux années à dater du présent arrangement ; que passé ce temps, les malades qui m'auront été cédés seront ma propriété et que M^{me} Bertrand ne pourra montrer sur elle aucune prétention.

Si d'ici à deux ans des circonstances imprévues s'opposaient à ce que je puisse continuer les visites auxquelles je m'engage, il me serait libre d'y renoncer sans que M^{me} Bertrand puisse exiger de moi aucun dédomagement. Dans le cas où je serais forcé de quitter, je promets d'en avertir M^{me} Bertrand ou de lui faire agréer quelqu'un pour me remplacer et continuer en mon lieu et place pour l'exécution des conditions ci-dessus spécifiées. Seulement la personne qui me remplacera continuera à partager avec M^{me} Bertrand le produit de la clientèle jusqu'à mon retour, quand même les deux ans seraient expirés. Dans le cas de mort d'une des parties contractantes, la personne qui restera possédera de droit et exclusivement la clientèle de M. Bertrand, car nous n'aurons ni l'un ni l'autre la faculté d'en disposer en mourant.

Fait en double entre nous le 20 prairial an onze.

Signé : veuve BERTRAND,
Louis V.-LAGNEAU.

Ce traité, écrit sur papier timbré de 25 centimes, a pour auteur Louis-Vivant Lagneau, qui avait été reçu interne au premier concours d'internat, et qui entra à l'Académie de médecine à sa fondation. L'accord avec la veuve Bertrand ne fut pas exécuté, car L. V. Lagneau partit peu après pour l'armée, et y resta jusqu'en 1815.

Il était alors chirurgien-major au 5^e Régiment de Grenadiers à pied de la Vieille Garde, et avait rang de chirurgien principal ; il était décoré de la Légion d'honneur et de l'ordre de la Réunion. Chose singulière, il fut fait officier de la Légion d'honneur juste cinquante ans après sa nomination de « Légionnaire », suivant l'expression du temps.

C'était le père de M. Gustave Lagneau, le savant et sympathique démo-
graphe, qui fit partie, lui aussi, de l'Académie de médecine, où il a laissé de si excellents souvenirs.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Je le pensay, Dieu le guarist (XX, 246,378). — Ambroise PARÉ a bien écrit et fait imprimer la phrase fameuse : « Je le pensay, et Dieu le guarit. » L'autorité indiscutable de Malgaigne en était déjà un assez sûr garant et nos confrères Beaudouin et Foucault ont bien fait de s'en prévaloir ; mais désireux de mettre fin à certaines incertitudes, j'ai pu, en remontant aux sources, établir les faits dans leur absolue certitude.

Ainsi que l'indique Malgaigne (1), c'est dans la 4^e édition des *Œuvres complètes* (Paris, Gabriel Buon, 1585) qu'apparaît pour la première fois l'« Apologie, et traicté | contenant les voyages | faits en divers lieux. Par Ambroise Paré. Conseiller | et premier chirurgien du roy » ; et c'est bien dans ce chapitre, à la page MCCCXIII, que Paré, narrant l'épisode du capitaine le Rat, blessé d'un coup « d'hacquebute à la cheville », au siège de Thurin, en 1536, écrit : « Je le pensay, et Dieu le guarit. »

J'ai pu, grâce à l'obligeance de M. Alfred Rome (2), architecte à Grenoble, avoir communication du texte primitif et je vous en envoie ci-joint la photographie (V. p. 477).

Ce qui a pu égarer souvent les recherches, c'est que, dans les éditions antérieures à celle de 1585, comme dans toutes celles qui suivirent, Paré, au « Discours sur le livre | des playes faites par Hacquebutes, | et autres bastons à feu | », avait déjà donné du siège de Thurin un récit très différent, quant aux épisodes secondaires, de celui rapporté dans l'*Apologie* : l'histoire de le Rat et de sa blessure n'y est pas mentionnée. Or, comme d'autre part on y rencontre des phrases comme celle-ci : « ce nonobstant ledit Seigneur (graces à Dieu) a esté guaruy, » et celle-là : « lequel aussi j'ai pensé jusques à guarison, graces à Dieu » (3), on a pu croire que, sous sa forme lapidaire, la phrase, répétée depuis par toutes les bouches, n'était que la fixation, sous une forme parfaite, d'une pensée exprimée, sous des variantes multiples, dans les récits de Paré, trouvaille heureuse de quelque commentateur avisé.

Je pense que la question est dorénavant résolue et toute discussion close.

(1) *Œuvres complètes d'Ambroise Paré*, Paris, 1840. Tome I, page CCCXXI.

(2) M. Rome tient cet exemplaire (édition de 1585) de son grand-père le D^r Amable Rome, né à la Grave (en Dauphiné) en 1781 et décédé en 1850 à Voreppe (Isère), où il exerça la médecine de longues années. Le D^r Amable Rome fut en relations suivies avec Balzac et lui fournit, en même temps que quelques traits, le cadre où se déroule l'action du *Médecin de campagne*.

(3) *Œuvres complètes*, édit. de 1575 ; Paris, Buon. Troisième livre, « des playes de Hacquebutes », page 383.

Le voyage de Thurin. 1536.



D'AVANTAGE ie veulx icy monſtrer aux leſteurs les lieux & places où i'ay peu apprendre la Chirurgie, pour touſiours mieux inſtruire le ieune Chirurgien. Et premièrement en l'an mil cinq cens trente ſix, le grand Roy François enuoya vne grande armee à Thurin, pour reprendre les villes & chasteaux qu'auoit pris le Marquis du Guast, Lieutenant general de l'Empercur : où monſieur le Conneſtable, lors grand Maistre, eſtoit Lieutenant general de l'armee, & mōſieur de Mont-jan Collonel general des gens de pied, duquel lors i'eſtois Chirurgien. Vne grande partie de l'armee arriuee au pas de Suze, trouuaſmes les ennemis qui tenoyent le paſſage, & auoyent fait certains forts & tranchees, de façon que pour les faire debuſquer & quitter la place, il conuint combattre, où il y eut pluſieurs tuez & bleſez tāt d'vne part que d'autre : mais les ennemis furent contraints ſe retirer & gangner le chasteau, qui fut en partie par le Capitaine le Rat, qui grimpa avec pluſieurs ſoldats de ſa compagnie ſur vne petite montagnette, là où ils tiroyent à plomb ſur les ennemis, il receut vn coup d'hacquebute à la cheuille du pied dextre, où tout ſubit tomba en terre: & alors dit, A ceſte heure le Rat eſt pris. Je le penſay, & Dieu le guarit. Nous entraſmes à foule en la ville, & paſſions par ſus les morts, & quelques-vns n'ie l'eſtans encore, les oyons crier ſous les pieds de nos cheuaux, qui me faiſoit grande paſſion en mon cœur.

Retraicte
des enne-
mis.

Fac-simile du passage de l'ouvrage d'Ambroise Paré, qui contient (ligne 16) l'aphorisme fameux : *Je le pensay et Dieu le guarit.*

La phrase de Paré se retrouve, au chapitre de l'*Apologie*, dans toutes les éditions des œuvres complètes depuis la quatrième (1585).

Voici celles que j'ai pu consulter : 4^e édition, Paris, G. Buon, 1585, page MCCXIII ; 7^e édition, Paris, B. Macé, 1614, page 1198 ; 8^e édition, Paris, N. Buon, 1628, page 1198 ; 9^e édition, Lyon, veuve Rigaud et Cl. Obert, 1633, page 900 ; traduction hollandaise, Amsterdam, I. F. Stam, 1655, page 917 : ick hebbe hem verbonden en God heeft hem genesen. »
D^r FLANDRIN (*Grenoble*).

Médecins tués pendant le siège de Paris (XX, 28, 307). — Les détails donnés par le D^r Malherbe, de Nantes, d'après ses souvenirs, au sujet de la mort du médecin principal Coindet, sont parfaitement exacts.

J'étais, avec Fouilloux, interne de Demarquay, et je vois encore notre camarade, pâle d'émotion, nous racontant la mort de Coindet, atteint dans l'aîne d'une balle tirée évidemment par les troupes qui défendaient l'Hôtel de ville.

Fouilloux, qui exerce encore à Saint-Bonnet-le-Chastel (Loire), pourrait peut-être y ajouter quelques détails.

D^r P. FOUCAULT (*Fontainebleau*).

Les aérostats, engins de destruction (XIX, 83). — A propos de la communication de M. Margraff sur les aérostats, « engins de destruction », je me rappelle que les Autrichiens firent usage de bombes aérostatiques, pendant le siège de Venise, en 1849.

Les assiégeants, qui comptaient beaucoup sur le succès de ce nouveau procédé de bombardement, ne réussirent qu'à amuser les Vénitiens. Ceux-ci, très émus au premier moment, ne tardèrent pas à s'amuser de ces aérostats explosibles, qui déviaient souvent de leur direction première et qui éclataient en l'air, sans faire de mal à personne. Ce n'est pas cela qui réduisit les Vénitiens à la nécessité de capituler.

D^r GANDY (*Bagnères-de-Bigorre*).

Un vieux rite médical (XVIII, 562). — C'est un fait général qu'une croyance, caractéristique de la *mentalité* de l'époque de la *Pierre polie*, se retrouve à la surface de toute la terre, parce que, partout, l'homme a dû passer par cette phase de l'*évolution cérébrale* !

C'est ainsi qu'on trouve dans le monde entier, gravés sur les rochers, des *cupules*, des *cercles solaires*, des *pieds humains*, des *pieds de chevaux*, etc., gravures caractéristiques d'une civilisation donnée.

Pour en revenir à la question du rite du *passage entre deux pierres pour se guérir d'une maladie*, qu'il nous suffise de dire qu'il s'agit là d'un phénomène, très commun, du folk-lore. Aux environs de Paris même, il existe des mégalithes, dont un pilier présente un trou : c'est ce qu'on appelle les *dolmens à trous* (Villers-Saint-Sépulcre, Trye-Château, etc.). Or, il est d'usage de faire passer des petits

enfants dans ce trou, pour les guérir des *fièvres*. On retrouve cette coutume dans nombre de circonstances. Gaidoz l'a bien expliquée : c'est une conséquence et un dérivé d'une autre coutume, *le frotter sur pierres*, si utilisé encore en Bretagne. A l'époque du *culte des pierres*, on croyait qu'il suffisait de se frotter sur elles, pour leur passer la maladie dont on était atteint !

De là est venue, en médecine traditionaliste, l'usage des *poudres de pierres* (grattage des mégalithes), et même des *POUDRES D'OS*, coutume qui nous ramène à la *trépanation préhistorique*, par les *grattages craniens sur le vivant et sur les os décarnisés* des ossuaires de la pierre polie...

D^r Marcel BAUDOUIN.

Contre les moustiques (XIX, 570). — Nous avons dit comment, au Japon, on détruisait les moustiques. Notre dévoué collaborateur, le D^r Audard, nous fait connaître, d'après le *Journal de route* du D^r Emily (1), le vaillant compagnon de Marchand, un assez singulier remède préventif de leurs désagréables piqûres.

Le fard rouge, dont les dandies chilouks se parent, n'est pas la poudre de bois dont j'avais parlé, mais bien le cosmétique si en usage chez les Djinghés de Ghazal... la cendre de bouse de vache ! La pommade qu'ils mettent sur leurs cheveux n'est aussi qu'un mélange de beurre ou de gomme avec cette même cendre. Ils l'obtiennent, en faisant sécher puis brûler les excréments de leur bétail, dès le soir venu, et durant toute la nuit, dans leurs parcs à bœufs, pour préserver ceux-ci des piqûres de moustiques. C'est pour s'éviter à eux-mêmes cette désagréable torture, qu'ils s'étendent, pour la nuit, sur un lit formé d'une épaisse couche de cette cendre.

Je les excuse presque de cette répugnante pratique, en songeant aux nuées de moustiques qui s'abattent sur nous, à la tombée de la nuit, et nous harcèlent tout le long du dîner que nous prenons dehors.

P. c. c. : D^r AUDARD (*Paris*).

Frédéric le Grand et le gonococcus (XVII, 432 : XVIII, 602). — Au sujet du *gonococcus* de Frédéric le Grand, la blennorrhagie, reçue d'une certaine impératrice, n'est rien d'autre que *la défaite de Kunersdorf* (12 août 1759), reçue, pour son malheur, trois grands mois passés (écrit Frédéric à Voltaire, le 17 novembre 1759). Frédéric avait été battu par les Autrichiens et par les troupes de l'impératrice russe Elisabeth.

Qui connaît la manière familière que Frédéric choisit de préférence pour exprimer ses pensées, ne s'étonnera pas de cette allégorie.

Frédéric n'a pas eu de rapports sexuels ni avec Elisabeth, ni avec Marie-Thérèse, ni avec une autre impératrice. La brûlante chaude-p..., c'est la défaite subie à Kunersdorf.

D^r Gaston VORBERG (*Hanovre*).

(1) *Mission Marchand ; Journal de route du D^r Emily*, page 150.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- VINCHON (J), *L'Hospital des fols incurables de Thomas Garzoni*. Paris, O. Doin, 1912.
- CULLERRE (D^r A.), *Un cas de paralysie générale au XVIII^e siècle*. Extrait des *Annales médico-psychologiques*, XII-12.
- MILLANT (D^r Richard), *L'esclavage en Turquie*. Paris, au siège de la Société anti-esclavagiste, 1912.
- PERRIN (M.), *De l'Appendicite dans le tout jeune âge*. Extrait du *Journal de médecine de Paris*, n^o 48, 1912.
- APOLLINAIRE (Guillaume), *La Rome des Borgia*. Bibliothèque des curieux, 1913 (5 fr.).
- HERVEZ (Jean), *Ruffians et Ribaudes au moyen âge*. Paris, Bibliothèque des curieux, 1913 (7 fr. 50).
- CAHUET (Albéric), *Après la mort de l'Empereur*. Paris, Emile-Paul, 1913 (3 fr. 50).
- VITAL-MAREILLE, *L'Assassinat triomphant*. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1913.
- ARTAULT (S.), *L'Age du Zinc (autour d'un comptoir)*. Paris, Albin Michel, 1913 (3 fr. 50).
- PIERRE-GAUTHIEZ, *Henri Heine*. Paris, Bloud et C^{ie}, 1913.
- JEAN (D^r), *Confidences d'un médecin de campagne*. Paris, O. Doin, 1913 (3 fr. 50).
- SERGENT (D^r Emile), *Technique clinique médicale et séméiologie élémentaire*. Paris, A. Maloine, 1913.
- LAHACHE (Jean), et MARRE (Francis), *Beurre de vache et graisse de coco*. Paris, A. Maloine, 1913.
- GASSER (Gustave), *Humbles œuvres (1900-1908)*. Gustave Ficker, 1911 (3 fr.).
- GRASILIER (Léonce), *Evasions de prisonniers de guerre, favorisées par les francs-maçons sous Napoléon I^{er}*. Daragon, Paris, 1913.
- MARAGE (D^r), *Education et rééducation des centres auditifs*. Chez l'Auteur, 19, rue Cambon.
- PERGAUD (Louis), *La Guerre des Boutons*. Paris, Mercure de France (3 fr. 50), 1912.
- GAUBE, du Gers (D^r J.), *La cuprase et le cancer*. Paris, J. Rousset, 1913 (2 fr.).

PHOSPHATINE FALIÈRES

Aliment des Enfants.

Se méfier des Imitations que son succès a engendrées.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.



LA CHRONIQUE MÉDICALE
 REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
 HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Médecine et Littérature

Les médecins dans les romans de Le Sage (Suite) (1),
 Par M. le D^r F. F. VALLON (de Contrexéville).

Après quoi, nous confie-t-il, je me disposai à exercer la médecine aux dépens de qui il appartenait. Je débutai par un alguazil qui avait une pleurésie. J'ordonnai qu'on le saignât sans miséricorde, et qu'on ne lui plaignit point l'eau. J'entrai ensuite chez un pâtissier à qui la goutte faisait pousser de grands cris. Je ne ménageai pas plus son sang que celui de l'alguazil, et j'ordonnai qu'on lui fit boire de l'eau de moments en moments. Je reçus douze réaux pour mes ordonnances ; ce qui me fit prendre tant de goût à la profession que je ne demandai plus que plaies et bosses.

Il est désormais dans la peau du rôle. Il témoigne du souci de « garder le *decorum* dans la rue », et de « mieux contrefaire le médecin qui n'est pas un animal risible ». Il rencontre Fabrice, à qui il révèle qu'il sévit parmi le tiers état. Ce dont l'avisé valet le félicite grandement : « Vive un médecin de faubourg, s'écrie-t-il avec enthousiasme, ses fautes sont moins en vue et ses assassinats ne font point de bruit. » L'émotion de se revoir les mène au cabaret. Et l'apprenti-médecin, sevré de toute vineuse boisson, y savoure à l'égal d'un grand cru celle qu'on sert en ce quelconque bouchon.

Sangrado pratique la *quadrichotomie*. Des huit réaux qu'il restait à Gil Blas, son vin payé (passons-lui cette petite friponnerie), le Docteur lui en abandonne deux. Mais il touchera la moitié des honoraires effectivement, car il se promet de retenir, par principe, le quart de ce qu'il recevra en ville, avant de le verser à son maître.

Et cela lui inspire « une nouvelle ardeur pour la médecine ». Ce fut à l'occasion d'une consultation forcée avec le D^r Cruchillo (2). « un petit médecin brun », dit-il avec une négligence simulée, — il lui tenait à cœur, — qu'il éprouva les premiers déboires du métier. Il se heurte à l'ironie du confrère, qui lui fait une leçon au lit du malade. Mais laissons Lesage en faire le récit ravi.

(1) V le n^o du 1^{er} Août.

(2) Cruchillo, qui signifie « couteau », en espagnol, désignait, nous dit M. Léo Claretie, le D^r Procopé-Couteau, autre adversaire de Sangrado-Hecquet.

Le petit médecin se mit à observer le malade ; et, après m'avoir fait remarquer tous les symptômes qui découvraient la nature de la maladie, il me demanda de quelle manière je pensais qu'on dût le traiter. « Je suis d'avis, répondis-je, qu'on le saigne tous les jours et qu'on lui fasse boire de l'eau chaude abondamment ». A ces paroles, ce petit médecin me dit, en souriant d'un air plein de malice : « Et vous croyez que ces remèdes lui sauveront la vie ? » « N'en doutez pas, m'écriai-je d'un ton ferme ; vous verrez le malade guérir à vue d'œil ; ils doivent produire cet effet, puisque ce sont des spécifiques contre toutes sortes de maladies. Demandez au seigneur Sangrado ! » « Sur ce pied-là, reprit-il, Celse a grand tort d'assurer que, pour guérir plus facilement un hydropique, il est à propos de lui faire souffrir la soif et la faim. » « Oh ! Celse, lui repartis-je, n'est pas mon oracle ; il se trompait comme un autre, et quelquefois je me sais bon gré d'aller contre ses opinions ; je m'en trouve fort bien. » « Je reconnois à vos discours, me dit Cruchillo, la pratique sûre et satisfaisante dont le D^r Sangrado veut insinuer la méthode aux jeunes praticiens. La saignée et la boisson font sa médecine universelle. Je ne suis pas surpris si tant d'honnêtes gens périssent entre ses mains. »

Que ne pouvons-nous, sous peine d'abuser de l'hospitalité de la *Chronique*, citer cette consultation *in extenso*. Ils en vinrent aux invectives et des invectives aux mains : « nous eûmes le temps de nous donner quelques coups de poing, et de nous arracher l'un à l'autre une poignée de cheveux, avant que l'épicier et son parent pussent nous séparer. » Car tout ceci se passait *coram populo* ! On lui paye enfin sa visite et il s'en va, assez penaud, car, ô suprême mortification, on retint son antagoniste, qui parut à ces sots plus habile que lui.

La résistance énergique d'un « gros chancre », qui « se montra si récalcitrant sitôt qu'il entendit parler d'eau chaude qu'il se mit à jurer », et le menaça même de le jeter par la fenêtre, achève de désorienter notre néophyte. Il se ressaisit toutefois et recommence à exercer de plus belle. Mais ce n'est pas pour longtemps. Menacé d'être condamné à « faucher le grand pré » (1), il est de nouveau dévalisé par les exempts, puis jeté en prison. Il en sort bientôt, grâce au crédit du maître de Fabrice. Son « ardeur » médicale, comme il dit, jette avant de s'éteindre une dernière lueur, pendant une épidémie de petite vérole qui désole la ville.

Tous les médecins de Valladolid eurent de la pratique et nous particulièrement. Il ne se passait pas de jour que nous vissions chacun huit ou dix malades, ce qui suppose bien de l'eau bue et du sang répandu.

... En moins de six semaines, nous fîmes autant de veuves et d'orphelins que le siège de Troie. Il sembloit que la peste fut dans Valladolid, tant on y faisait de funérailles. Il venait tous les jours quelque père nous demander compte d'un fils que nous lui avions enlevé, ou bien quelque oncle qui nous reprochait la mort de son neveu. Pour les neveux et les fils dont les oncles et les pères s'étoient mal trouvés de nos remèdes, ils ne paraissaient point chez nous. Les maris aussi étoient fort discrets ; mais les per-

(1) Ramer aux galères.

sonnes affligées dont il nous falloit essayer les reproches avaient quelquefois la douleur brutale : ils nous appeloient ignorants, assassins ; ils ne ménaçoient point les termes. J'étois ému de leurs épithètes, mais mon maître, qui était fait à tout cela, les écoutoit de sang-froid. J'aurois pu, comme lui, m'accoutumer aux injures, si le ciel, pour ôter sans doute aux malades de Valladolid un de leurs fléaux, n'eût fait naître une occasion de me dégouter de la médecine, que je pratiquois avec si peu de succès.

Cette occasion revêtit l'aspect formidable d'un spadassin, dont il avait envoyé la fiancée « où il envoyait tous ses malades ». Ce brave de profession, qui répondait au nom héroïque de Mondragon, s'était promis publiquement de lui donner de l'épée au travers du corps. Gil Blas eut vent de cet exécration dessein. Il posa discrètement la robe doctorale et gagna les champs, sans tambours ni trompettes, dès l'aube suivante. C'en était fait de sa carrière médicale.

Nous le retrouvons, blaireau en main, dans la boutique d'un barbier de Madrid. Il rase à tour de bras. Il est heureux. S'il ne le fut pas longtemps, il ne dut s'en prendre qu'à ses aptitudes musicales, secondées par son excellente mine. Notre gai compagnon, en effet, ne s'en tint pas, pour son malheur, à gratter les figures des Castilles et de l'Aragon, il voulut encore « gratter le boyau » et confia des romances aux échos madrilénes. Or, la femme d'un médecin voisin s'enticha du beau ténor et voulut l'entendre de plus près. Il n'était pas de son essence de faire le cruel avec les jolies femmes. Nous le devinons, par une nuit très noire, qui trébuche sur le pavé du Roy d'Espagne, sa guitare en sautoir. Il se rend chez la belle. Écoutons-le :

J'avois fait peut-être la moitié du chemin, lorsque, d'une fenêtre, on me coiffa d'une casquette qui ne chatouilloit pas l'odorat. Je puis dire même que je n'en perdis rien, tant je fus bien ajusté !

Ainsi accommodé, il délibère s'il rentrera chez son barbier, où l'attend la risée des garçons, ou s'il affrontera les regards de sa dame.

Bien lui prend d'opter pour ce parti héroïque. On le débarbouille, on le plaint, on le choie, on le caresse ; c'est un « petit agneau », une « colombe sans fiel » et, pour malodorant qu'il fût, on l'eût aimé, si l'on en eût eu le loisir. Gil Blas dut se borner à régaler son amoureuse d'un « petit concert », qui ne put pas avoir de lendemain, d'ailleurs. Car le médecin jaloux bouta ce jeune loup hors de sa bergerie.

Mais une duègne retorse, que le pauvre homme a jugée de bonne garde, sur la foi de ses dehors rébarbatifs, chaperonne ces fraîches amours et rouvre la porte au musicien sans sa musique. Elle remplace la dame au lit conjugal, après avoir livré le joli Gil, tout grelottant de peur, à la femme du médecin. Celle-ci a d'irrésistibles arguments pour le raffermir.

Mais, dans le même temps que le dieu Cupidon, suivi des jeux et des ris, se disposait à faire mon bonheur, dit-il, nous entendimes frapper ru-

dement à la porte de la rue. Aussitôt l'amour et sa suite s'envolèrent, ainsi que des oiseaux timides qu'un grand bruit effarouche tout à coup.

(Ah ! qu'en termes galants !..) Gil Blas plonge sous la table. La duègne, au bruit des coups, a bondi hors du lit conjugal, où la volage épouse se hâte de la remplacer.

« Seigneur Docteur, dit la vieille, qui rentre comme dans une féerie, un flambeau à la main, seigneur Docteur, dit-elle le plus innocemment du monde, prenez la peine de vous lever. Le libraire Fernandez de Buendia, notre voisin, est tombé en apoplexie : on vous demande de sa part ; courez à son secours. » Le médecin s'habilla le plus tôt qu'il lui fut possible et sortit.

Ces dames retirèrent Gil Blas de dessous la table, « plus mort que vif ».

L'amoureuse voulut ensuite renouer avec moi l'entretien qui avoit été interrompu ; mais la gouvernante s'y opposa. « Madame, lui dit-elle, votre époux trouvera peut-être le libraire mort et reviendra sur ses pas. D'ailleurs, ajouta-t-elle en me voyant transi de peur, que feriez-vous de ce pauvre garçon-là ? Il n'est pas en état de soutenir la conversation. Il vaut mieux le renvoyer et remettre la partie à demain. »

Le danger ne rebute pas Gil Blas, quoiqu'il soit un bien petit guerrier, cependant. Le lendemain soir, il miaule sous les fenêtres de la belle. Il miaule avec tant de vérité

qu'un voisin qui rentrait chez lui, me prenant pour un de ces animaux dont j'imitais les miaulements, ramassa un caillou qui se trouva sous ses pieds, et me le jeta de toute sa force, en disant : « Maudit soit le matou ! » Je reçus le coup à la tête, et j'en fus si étourdi dans le moment que je pensai tomber à la renverse. Je sentis que j'étais bien blessé. Il n'en fallut pas davantage pour me dégoûter de la galanterie ; et, perdant mon amour avec mon sang, je regagnai notre maison, où je réveillai et fis lever tout le monde.

Hippocrate veillait, apparemment, sur le front du confrère.

De l'eau a passé sous le pont de Tolède. Gil Blas devient le valet musqué d'un petit-maitre, puis d'une courtisane à la mode. La leste façon de cette dernière effarouche le peu qui lui reste de vertu. Il souhaite un établissement honnête. Et il entre chez Don Vincent de Guzman, « un vieux seigneur fort riche, qui vivoit heureux depuis plusieurs années, sans procès et sans femme, les médecins lui ayant ôté la sienne, en voulant la défaire d'une toux qu'elle auroit encore pu conserver longtemps, si elle n'eut pris de leurs remèdes ».

Mais cet homme fortuné tombe malade. On fait venir les deux plus fameux médecins de Madrid. « Ils examinèrent le malade et



LE SAGE.

convinrent tous deux, après une exacte observation, que les humeurs étoient en fougue; mais ils ne s'accordèrent qu'en cela l'un et l'autre. » Les voilà aux prises, brandissant leurs théories périmées. Écoutons-les ergoter :

« Il faut, dit Andros, se hâter de purger les humeurs, quoique crues, pendant qu'elles sont dans une agitation violente de flux et de reflux, de peur qu'elles ne se fixent sur quelque partie noble. » Oquetos soutint au contraire qu'il falloit attendre que les humeurs fussent cuites, avant que d'employer le purgatif. « Mais votre méthode, reprit le premier, est directement opposée à celle du prince de la médecine. Hippocrate avertit de purger dans la plus ardente fièvre, dès les premiers jours, et dit, en termes formels, qu'il faut être prompt à purger quand les humeurs sont en *orgasme*, c'est à dire en fougue. » — « Oh ! c'est ce qui vous trompe, répartit Oquetos. Hippocrate, par le mot d'*orgasme*, n'entend pas la fougue ; il entend plutôt la coction des humeurs. »

La-dessus nos docteurs s'échauffent. L'un rapporte le texte grec et cite tous les auteurs qui l'ont expliqué comme lui ; l'autre, se fiant à une traduction latine, le prend sur un ton encore plus haut. Qui des deux croire ? Don Vincent n'étoit pas homme à décider la question. Cependant, se voyant obligé d'opter, il donna sa confiance à celui des deux qui avoit le plus expédié de malades, c'est-à-dire au plus vieux. Aussitôt Andros, qui étoit le plus jeune, se retira, non sans lancer à son ancien quelques traits railleurs sur l'*orgasme*. Voilà donc Oquetos triomphant. Comme il étoit dans les principes du Dr Sangrado, il commença par faire saigner abondamment le malade, attendant, pour le purger, que les humeurs fussent cuites ; mais la mort, qui craignoit sans doute qu'une purgation si sagement différée ne lui enlevât sa proie, prévint la coction et emporta mon maître. Telle fut la fin de Don Vincent, qui perdit la vie parce que son médecin ne savoit pas le grec (1).

Gil Blas servira, de toute sa fertilité en expédients, les cavalières amours de la fille de cette innocente victime, la belle Aurore.

Il entre ensuite chez Don Gonzale Pacheco, « un grand corps si sec, qu'en le voyant à nu, on aurait fort bien pu apprendre l'ostéologie ». Il dit encore : « Quand il se leva, jecrus voir la résurrection de Lazare. » Cet homme décharné, qui « a l'air d'un agonisant quand il fait les doux yeux », nourrit de l'amour pour un tendron d'une trentaine d'années et le maître fol se flatte d'être payé de retour, de complot avec sa servante, une « infante » qui « fait tout le manège d'une vieille coquette », et qui « a quarante ans d'école pour le moins » (« Elle s'étoit raffinée au service de quelques-unes de ces héroïnes de la galanterie, qui savent plaire jusque dans leur vieillesse, et qui meurent chargées des dépouilles de deux ou trois générations ») : la dame propose à Gil Blas un assez vilain marché. Pour mettre notre homme dans son jeu, elle insiste sur l'âge et la santé de Don Gonzale. Il est « vieux et d'une santé délicate, dit-elle, lamoinde fièvre aidée d'un bon médecin l'emportera. » Gil

(1) M. Léo Claretie remarque qu'Oquetos est le transparent pseudonyme d'Hecquet et Andros, de Landry : Landry étoit, dit-il, l'adversaire habituel d'Hecquet.

Blas rallie son honnêteté éparse. Il ne pactisera pas. D'ailleurs, nous confie-t-il avec une terrible candeur, « Enfrassi — c'est le nom de la dame — ne m'avoit rien promis de positif et cela peut-être étoit cause qu'elle n'avoit pas corrompu ma fidélité ». Il ne fut pas mieux payé d'avoir découvert à Gonzale la duplicité de sa belle, qu'il ne le fut plus tard d'avoir averti l'archevêque de Grenade de la pitoyable faiblesse de ses homélies. Dans les deux cas, on le remercie.

La gratitude de Don Alphonse, un jeune et riche gentilhomme qu'il avoit sauvé des poignes policières et des serres de la maladie (« heureusement, il n'y avoit point là de médecins et j'en suis quitte pour la peur »), pourvoit Gil Blas magnifiquement. Il est élevé à la dignité d'intendant. Pour son malheur, ce Don Juan ancillaire incendie le cœur de la suivante, Séphora.

Ma conquête, pour dire les choses en fidèle historien, frisait la cinquantaine. Cependant, un air de fraîcheur, un visage agréable et deux beaux yeux dont elle savoit habilement se servir, pouvoient la faire encore passer pour une espèce de bonne fortune. Je lui aurois souhaité seulement un teint plus vermeil, car elle étoit fort pâle : ce que je ne manquai pas d'attribuer à l'austérité du célibat.

Gil Blas va bientôt découvrir une autre cause à cette pâleur. En effet, un valet cafard, pour faire sa cour à M. l'Intendant, lui signale que la dame reçoit, à la nuit serrée, un chirurgien du village, « qui est un des jeunes hommes les mieux bâtis » et « que le drôle demeure assez longtemps en tête à tête avec elle ». Le soir même, Gil Blas est « en embuscade » aux portes de Séphora. Il voit l'ennemi pénétrer dans la place. Nul doute n'est possible. « Je sortis et m'allai poster sur le chemin, par où le galant devoit s'en retourner. » L'homme arrive. Gil Blas le juge redoutable et « trouve son épée d'une longueur excessive »...

Néanmoins, j'eus, dit-il, l'assurance de m'avancer vers le chirurgien et de mettre flamberge au vent. Mon action le surprit : « Qu'y a-t-il donc ? seigneur Gil Blas, s'écria-t-il. Pourquoi ces démonstrations de chevalier errant ? Vous voulez rire, apparemment. » — « Non, Monsieur le barbier, lui répondis-je, non : rien n'est plus sérieux. Je veux savoir si vous êtes aussi brave que galant. N'espérez pas que je vous laisse posséder tranquillement les bonnes grâces de la dame que vous venez de voir en secret au château. » Par Saint Côme, reprit le chirurgien, en faisant un éclat de rire, voici une plaisante aventure ! Vive Dieu ! les apparences sont bien trompeuses. » A ces mots, m'imaginant qu'il n'avoit pas plus d'envie que moi de se battre, j'en devins plus insolent. « A d'autres, interrompis-je, mon ami, à d'autres ! ne pensez pas que je me paye d'une simple négative. » — « Je vois bien, dit-il, que je serai obligé de parler, pour prévenir le malheur qui arriverait à vous ou à moi. Si la dame Lorença me fait entrer à la sourdine dans son appartement, c'est pour cacher aux domestiques la connaissance de son mal. Elle a au dos un cancer invétéré, que je panse tous les soirs. »

Après cette révélation, Gil Blas bat un peu froid à la dame, qui lui demande avec hauteur les raisons de ce changement d'attitude. Il se tait. Elle se fâche et l'injurie.

J'étois trop vif pour souffrir les injures dont un homme sensé n'aurait fait querire à ma place, et la patience m'échappa. « Madame, lui dis-je, ne méprisons personne ! si ces nobles cavaliers dont vous me parlez vous avoient vu le dos, je suis sûr qu'ils borneraient là leur curiosité. »

Un soufflet fut un acompte à cette impertinence, que le renvoi de M. l'Intendant acheva de payer. Car la dame outragée fit tant et si bien auprès des maitres, que ceux-ci préférèrent leur tranquillité au maintien de leur cher Gil Blas dans la sinécure dont ils l'avaient doté.

Nous le retrouvons, longtemps après, intendant d'un comte sicilien. La fatigue qu'il eut à soigner le singe bien-aimé du seigneur le mit au lit. Le voilà livré, garrotté par la fièvre, à ces médecins tant raillés. Ils ne se vengèrent pas trop.

J'ignore ce qu'on fit de moi pendant quinze jours que je fus entre la vie et la mort. Je sais seulement que ma jeunesse luttait si bien contre la fièvre, et peut-être contre les remèdes qu'on me donna, que je repris enfin mes sens. Le premier usage que j'en fis fut de m'apercevoir que j'étois dans une autre chambre que la mienne. Je voulus savoir pourquoi ; je le demandai à une vieille femme qui me gardoit ; mais elle me répondit qu'il ne falloit pas que je parlasse, que le médecin l'avoit expressément défendu. Quand on se porte bien, on se moque ordinairement de ces docteurs ; est-on malade, on se soumet docilement à leurs ordonnances.

Je pris donc le parti de me taire, quelque envie que j'eusse de m'entretenir avec ma garde. Je faisais des réflexions là-dessus, lorsqu'il entra deux manières de petits-maitres fort lestes. Ils avoient des habits de velours, avec de très beau linge garni de dentelles. Je m'imaginai que c'étoit des seigneurs amis de mon maitre, lesquels, par considération pour lui, me venoient voir. Dans cette pensée, je fis un effort pour me mettre sur mon séant, et j'otai par respect mon bonnet ; mais ma garde me recoucha tout de mon long, en me disant que ces seigneurs étoient mon médecin et mon apothicaire.

Le docteur s'approcha de moi, me tâta le pouls, observa mon visage, et remarquant les signes d'une prochaine guérison, il prit un air de triomphe, comme s'il y eût mis beaucoup du sien, et dit qu'il ne falloit plus qu'une médecine pour achever son ouvrage ; qu'après cela, il pourroit se vanter d'avoir fait une belle cure. Quand il eut parlé de cette sorte, il fit écrire par l'apothicaire une ordonnance qu'il lui dicta, en se regardant dans un miroir, en rajustant ses cheveux, et en faisant des grimaces dont je ne pouvois m'empêcher de rire, malgré l'état où j'étois. Ensuite, il me salua de la tête fort cavalièrement et sortit plus occupé de sa figure que de ses drogues.

Où sont les Guénaut, montés sur une mule ? Où sont MM. Purgon et Diafoirus ? La transformation constatée par l'auteur du *Tableau de Paris* s'était réalisée.

POUDRE LAXATIVE de VICHY

du D^r SOULIGOUX

*Agréable, d'emploi facile,
de résultat constant.*

Une ou deux cuillerées à café délayées dans un demi-verre d'eau le soir en se couchant, provoquent au réveil, **sans coliques ni diarrhée**, l'effet désiré.

Exiger la "VÉRITABLE" Poudre laxative de Vichy

SE MÉFIER des IMITATIONS

Dans toutes les Pharmacies. — DÉPÔT GÉNÉRAL : 6, Rue de la Tacherie, PARIS.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

à la Pepsine et à la Diastase

Employé contre les

Digestions incomplètes et douloureuses

TONIQUE ET AGRÉABLE A PRENDRE

Un ou deux verres à liqueur immédiatement après le repas

Maison CHASSAING - G. PRUNIER & C^o, 6, Rue de la Tacherie, PARIS, et toutes Pharmacies.

L'ERSÉOL PRUNIER

est Anti-Grippal . . .

L'ERSÉOL PRUNIER

est Anti-Infectieux . .

L'ERSÉOL PRUNIER

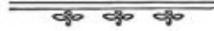
est Anti-Rhumatismal

L'ERSÉOL PRUNIER

est Anti-Thermique .

DOSES HABITUELLES :

Pour les adultes, 2 à 4 cachets
par 24 heures, à prendre au cours
———— des repas ————



*Échantillons à MM. les Médecins, sur demandes
—— adressées 6, rue de la Tacherie, à Paris ——*

Le médecin de Gil Blas fait son office. Au tour de son apothicaire de faire le sien :

Après son départ, l'apothicaire, qui n'étoit pas venu chez moi pour rien, se prépara on juge bien à quoi faire. Soit qu'il craignît que la vieille ne s'en acquittât pas adroitement, soit pour mieux faire valoir sa marchandise, il voulut opérer lui-même ; mais avec toute son adresse, je ne sais comment cela se fit, l'opération fut à peine achevée, que, rendant à l'opérant ce qu'il m'avoit donné, je mis son habit de velours dans un bel état. Il regarda cet accident comme un malheur attaché à la pharmacie. Il prit une serviette, s'essuya sans dire un mot, et s'en alla bien résolu de me faire payer le dégraisseur, à qui sans doute il fut obligé d'envoyé son habit.

Il revint le lendemain matin, vêtu plus modestement, quoiqu'il n'eût rien à risquer ce jour-là, m'apporter la médecine que le docteur avoit ordonnée la veille. Outre que je me sentois mieux de moment en moment, j'avois tant d'aversion, depuis le jour précédent, pour les médecins et les apothicaires, que je maudissois jusqu'aux universités où ces messieurs reçoivent le pouvoir de tuer les hommes impunément. Dans cette disposition, je déclarai en jurant que je ne voulois plus de ces remèdes, et que je donnois au diable Hippocrate et sa séquelle. L'apothicaire, qui ne se souciait nullement de ce que je ferois de sa composition, pourvu qu'elle fût payée, la laissa sur la table, et se retira sans me dire une syllabe.

Gil Blas apprend de sa garde que « c'étoit elle qui avoit été chercher un médecin et un apothicaire, afin que je ne périsse pas sans leur assistance ».

Vint l'heure des honoraires. C'est l'apothicaire qui présente son « mémoire », d'abord.

On pouvoit appeler ce mémoire-là de vraies parties d'apothicaire.... Je lui lâchai des espèces à mon grand regret, et il se retira bien vengé du petit chagrin que je lui avais causé le jour du lavement.

Le médecin parut aussitôt, car ces animaux-là sont presque toujours à la queue l'un de l'autre.... Lorsque je me fus défait de lui, je me crus débarrassé de tous les ministres des Parques. Je me trompois ; il entra un chirurgien que je n'avois vu de ma vie. Il me salua fort civilement, et me témoigna de la joie de me voir échappé du danger que j'avois couru ; ce qu'il attribuoit, disoit-il, à deux saignées abondantes qu'il m'avoit faites, et aux ventouses qu'il avoit eu l'honneur de m'appliquer. Autre plume qu'on me tira de l'aile. Il me fallut aussi cracher au bassin du chirurgien. Après tant d'évacuations, ma bourse se trouva si débile, qu'on pouvoit dire que c'étoit un corps confisqué, tant il y restoit peu d'humide radical.

Quel beau jargon ! Le souple garçon s'est assimilé la terminologie cocasse de la médecine du temps. Sangrado avoit du discernement : *Etenim, ô Gil Blas, dignus es intrare in nostro docto corpore.*

(La fin prochainement.)

Informations et Échos de la Chronique

Le premier évêque d'Avranches.

Celui qu'on a nommé la « fleur des Evêques » et dont on aurait pu dire, comme de Varron, « qu'il a tant lu qu'on ne sait vraiment comment il a pu trouver une heure pour écrire », Daniel HUET, en son vivant précepteur du Dauphin, membre de l'Académie française, évêque de Soissons, puis d'Avranches, aura prochainement sa statue sur une des places de cette dernière ville.

C'est un juste hommage rendu à l'érudit que de Maistre voulait joindre à Bossuet et à Fénelon, pour compléter le triumvirat dont l'épiscopat de l'Eglise catholique a tout lieu de se montrer fière.

On a dit que Huet avait peut-être moins de grâces françaises que le maître de l'éloquence de la chaire et que le doux cygne de Cambrai, mais plus de grâces grecques et latines ; qu'il avait moins d'éclat, mais plus de profondeur, et certainement plus de variété et d'étendue.

Daniel Huet était, en effet, omniscient. C'est dans sa maison de Caen que fut créée cette Académie, qui arriva bientôt au niveau des plus illustres et où l'on s'occupait avec ardeur des sciences physiques autant que des naturelles, voire même des recherches anatomiques.

Près du local des séances, conte un des biographes de l'évêque d'Avranches (1), il y avait un hôpital. Le chirurgien de cette maison, lorsqu'un malade arrivait à mourir de quelque maladie peu connue, en donnait avis aux membres de l'Académie avant l'inhumation, et ceux-ci faisaient la dissection du corps, afin d'arriver, s'il était possible, à découvrir la cause du mal et de la mort.

Ils ne se bornaient pas à disséquer des cadavres humains ; ils étendaient aussi leurs recherches aux quadrupèdes, aux oiseaux, aux poissons, aux serpents et aux insectes, tant morts que vivants. Ils arrivaient ainsi à d'intéressantes constatations.

Huet, qui était myope, pensa que l'art lui viendrait peut-être en aide, pour combattre le défaut de sa vue : il étudia avec la plus grande attention la structure de l'œil et, de son propre aveu, il aurait disséqué plus de trois cents yeux de toutes espèces d'animaux.

Sur la fin de sa vie, sa santé était devenue de plus en plus mauvaise : outre qu'il souffrait d'accès de goutte (2), il avait de temps

(1) *Histoire de la vie et des ouvrages de Huet*, par J. d'AVENEL, Mortain, 1853.

(2) Le médecin Menjot, avec lequel il s'entendait fort bien sur les questions philosophiques, lui conseilla les eaux de Bourbon, qu'il avait déjà prises pour une entorse, dont il eut beaucoup de peine à se remettre. A Bourbon, Huet rencontra l'abbesse de Fontevrault, sœur de M^{lle} de Thianges, de M^{lle} de Montespan et du duc de Vivonne. L'abbesse avait avec elle, à Bourbon, sa nièce, Marie-Elisabeth de Rochecouart, qui épousa plus tard le marquis de Castries.

en temps la fièvre ; ses yeux larmoyaient ; il sentait son estomac s'affaiblir, et il réunissait, par un triste cumul, la maladie d'Horace et de Virgile.

Il ne prenait pas d'autres remèdes que la casse et le thé (1) ; il définissait celui-ci « le balai de l'esprit ». Dans sa reconnaissance pour cette plante, il chanta en son honneur un hymne enthousiaste, dans une prose plus poétique que la plupart de ses vers.

On connaît cependant, du saint évêque, une poésie, d'un tour très spirituel, qu'il adressait à la marquise de Montespan. La jolie maîtresse du grand Roi lui donna la réplique, en vers fort bien tournés, ma foi ! et qu'on a, encore aujourd'hui, un véritable plaisir à relire (2).

Qu'est devenu le « Santon » ?

Encore une statue ! Pour cette fois, du moins, on n'aura pas gaspillé le bronze. Le peintre et sculpteur GÉROME, qui a été l'objet de cet hommage posthume, le méritait à tous égards.

Que dire de l'artiste qui n'ait été dit déjà ? Essayons, toutefois, et rappelons nos souvenirs.

C'était en 1876. Une toile faisait sensation au Salon de cette année-là ; une toile qui, en dehors de sa valeur artistique, intriguait singulièrement le public, par le sujet que le peintre y avait traité et que le livret n'expliquait en aucune façon.

Santon à la porte d'une mosquée : ainsi Gérôme avait intitulé son tableau. On se demandait ce que pouvait bien signifier la posture de cet homme nu qui, devant une mosquée, avait l'air de garder les chaussures qui étaient à la porte.

Gérôme n'avait fait que reproduire, avec une grande fidélité, les traits et l'attitude d'un homme qui vivait encore à Constantinople, et dont voici la curieuse histoire (3) :

Le Santon dont il est ici question n'est autre qu'un fou, considéré comme sacré par toute la population en raison même de l'origine de sa folie. Le

(1) L'abbé d'Olivet nous a laissé des détails plein d'intérêt sur les habitudes de Huet. Depuis l'âge de 40 ans, il ne soupait point ; il ne mangeait jamais que des viandes communes. A peine mettait-il dans son eau une huitième partie de vin ; sur le soir, il prenait une sorte de bouillon médicinal. Il avait le teint d'une pâleur à faire craindre qu'il ne fût malade, alors même qu'il se portait le mieux. (Cf. *Eloge de Huet*, par l'abbé d'Olivet.) Vers la fin de sa vie, il se sentait rongé par un feu intérieur ; sa faiblesse était telle, qu'il ne pouvait porter sa main à sa bouche. Souvent il se tenait immobile comme une masse inerte. Pendant quelque temps, il se crut tout à fait sourd et aveugle, et s'il recouvra un peu l'usage de ses yeux et de ses oreilles, il dut toujours, cependant, pour lire et pour écrire, recourir aux yeux et à la main d'autrui (D'AVENEL, *loc. cit.*, 329.)

(2) Ils sont reproduits dans *Gayetz d'Esculape*, par les D^{rs} WITKOWSKI et CABANÈS ; Paris, Maloine, 1909, pp. 246 et suiv.

(3) D'après la *Gazette anecdotique, littéraire, artistique, etc.*, 1^{re} année (31 mai 1876), pp. 311 et suiv.

surnom de *santon* qui lui a été donné veut dire littéralement, en langue turque, *le fou saint*.

Ce malheureux, qui a aujourd'hui cinquante ans, était, il y a dix ans, architecte et ingénieur du sultan. Il avait reçu de son souverain l'ordre de lui construire un palais à sa résidence d'Arnikeni. Il se mit immédiatement à l'œuvre et, en moins d'un an, ce palais, merveilleux en tous points, se trouva achevé. Mais hélas ! la veille même du jour où le Commandeur des croyants devait venir le visiter, un incendie le réduisit en cendres en quelques heures.

À la vue du feu qui anéantissait son chef-d'œuvre, le malheureux ingénieur perdit la raison, en même temps que la parole. Depuis ce moment, il parcourt les rues et les bazars de la ville entièrement nu, et tout bon Turc lui fait l'aumône, en inclinant la tête comme devant un saint. Quant à lui, il remercie par un grognement qui n'a rien d'humain, et il continue vivement son chemin.

Des objections ont déjà été faites, paraît-il, au Sultan, au sujet de la tenue peu convenable du *Santon* ; mais le sultan, en mémoire des services que lui avait rendus son ingénieur favori, a donné les ordres les plus précis, pour qu'il ne soit jamais inquiété relativement à la nudité dans laquelle il persiste à demeurer depuis dix ans.

Qu'est devenu le *Santon* ? Depuis longtemps, sans doute, il a dû gagner le royaume des ombres. Qui sait si son départ, ou sa mort, n'aura pas coïncidé avec le commencement des revers de l'infortunée Turquie !

Arrêté d'un Conventionnel en mission.

La pièce suivante a été communiquée au *Bulletin du Vieux-Papier*, d'où nous l'extrayons, par notre collègue, M. Jules PELLISSON ; la signature seule en est autographe.

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

A Nice, le quinze pluviose, l'an 3 de la République une et indivisible.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Turreau, représentant du peuple, envoyé par la Convention nationale près les armées d'Italie et des Alpes.

Considérant la nécessité urgente où se trouve le citoyen BOURDOIS, médecin en chef de l'armée d'Italie, d'avoir un cheval pour son service.

Arrête que le citoyen Bourdois est autorisé à prendre au dépôt un cheval noir à tous crins, marqué en tête hors d'âge basané aux pieds de derrière, taille 4 piés, 3 pouces, avec la selle et la bride, et à le garder, en le payant d'après l'estimation qui en sera faite par des maréchaux experts.

TURREAU.

Histoire de la Médecine

L'anatomie au XIV^e siècle.

La bibliothèque du château de Chantilly possède un manuscrit, aux armes de Bourbon-Condé, qui contient, selon l'expression du catalographe, de « belles figures d'anatomie dans le meilleur goût du temps ». Ce précieux manuscrit a pour auteur Guido de Papia, lequel s'intitule médecin du roi de France Philippe VII (généralement connu sous le nom de Philippe VI de Valois) et de la reine Jeanne de Bourgogne.

Cet archiatre royal était natif d'une petite ville lombarde, Vigevano, qui, au XIV^e siècle, faisait partie du diocèse de Paris. Avant d'arriver à la cour de France, notre personnage avait été, pendant quelque temps, le médecin de Henri VII, empereur d'Allemagne.

Le D^r Er. WICKERSHEIMER, l'érudite bibliothécaire de l'Académie de médecine, vient d'avoir l'heureuse idée de reproduire le texte du manuscrit de Chantilly, jusqu'alors inédit.

Celui-ci se compose de quatre parties : l'Introduction ; une énumération des veines propres à la saignée ; une explication des figures qui l'accompagnent ; enfin, un appendice où il est traité de la tuméfaction de la lurette et du palais.

Dans l'Introduction, Guido de Vigevano, après avoir exposé l'utilité des figures pour la démonstration de l'anatomie, discute une question qu'on pouvait croire résolue à cette époque, à savoir : quelle doit être l'attitude de l'Eglise vis-à-vis des dissections du corps humain ?

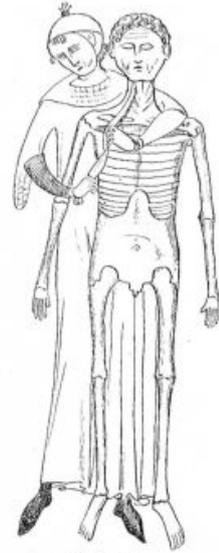
On a souvent prétendu que le pape Boniface VIII avait, en 1300, interdit l'ouverture des cadavres ; en réalité, le pontife n'avait entendu proscrire que la coutume qui, au moment des Croisades, s'était répandue sous le nom de sépulture *more teutonico*. « Comme bien des Croisés, mourant loin de chez eux, manifestaient le désir d'être enterrés dans leur patrie, on s'était avisé de faire bouillir leur cadavre ; les os, séparés de la sorte des parties molles, devenaient d'un transport plus facile. Dans la bulle condamnant ces pratiques, l'anatomie n'est pas en cause. »

Toutefois, par un passage de la *Chirurgie* de Henri de Mondeville, on apprend que, pour pratiquer une incision sur un cadavre, une dispense particulière de l'Eglise était nécessaire : la pratique de l'anatomie n'était donc pas libre pendant la première moitié du XIV^e siècle. M. Wickersheimer pense qu'en soumettant à des autorisations spéciales l'étude du cadavre humain, « l'Eglise prenait sous sa sauvegarde les anatomistes, auxquels le sentiment populaire a été si longtemps hostile ».

Qu'il ait été autorisé ou qu'il se soit livré à ses travaux anatomiques sans s'être muni de dispense, Guido de Vigevano semble avoir beaucoup disséqué, soit qu'il l'eût appris à Paris, soit, selon plus de vraisemblance, qu'il se fût instruit dans une Université italienne.



(Fig. 1.)



(Fig. 2.)



(Fig. 4.)

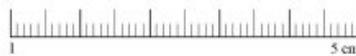


(Fig. 3.)



(Fig. 5.)

FIGURES ANATOMIQUES DU XIV^e SIÈCLE.



Les figures qui lui sont dues sont, en général, très bien dessinées. Nous ne reproduirons que les plus typiques.

Dans la figure I, le médecin, debout, un professeur, apparemment, d'après le costume dont il est revêtu, pratique, au moyen d'un bistouri qu'il tient de la main droite, une incision médiane, sur la paroi abdominale d'un sujet qu'il paraît soutenir de son bras gauche : singulière position, on en conviendra, mais destinée à rendre probablement plus évidente sa démonstration.

Dans la figure II, le médecin se tient dans la même position que dans la précédente ; mais son incision, partant de l'angle droit de la mâchoire, se dirige en bas et en dehors, sectionne en leur milieu les deux os qui constituent le squelette de l'épaule, pour descendre ensuite verticalement, en coupant toutes les côtes du côté droit.

Vêtu comme dans les deux figures qui précèdent, le praticien, armé d'un couteau en acier et d'un marteau en bois, découpe la calotte crânienne d'un sujet, debout et bien vivant, qui ne paraît nullement préoccupé de la grave opération qu'on lui fait subir. Cette invraisemblance n'empêche pas de voir très clairement ce que l'auteur a voulu nous montrer, c'est-à-dire la façon dont doit s'y prendre le médecin pour ouvrir la boîte crânienne (fig. III).

Dans la figure IV, le médecin est assis sur un siège en X ; il palpe un malade qui se tient debout devant lui et dont l'expression d'inquiétude est frappante. La chemise de celui-ci est retroussée, afin de permettre l'exploration aisée de l'abdomen et du thorax.

« Il convient, nous dit M. W., de remarquer les mains du médecin, posées à plat sur les hypocondres. Ceux-ci doivent être égaux, ce qui veut dire que le corps doit être planté tout droit. Par leur palpation, le médecin appréciera s'ils sont durs ou douloureux. »

Enfin, dans notre figure V, le médecin, qui se tient debout, semble explorer l'artère humérale du patient, à un travers de main au-dessus du pli du coude et, du pouce de la main gauche, prend le pouls de l'artère cubitale au-dessus du poignet. On peut en inférer, ou qu'il s'agit de nous montrer comment on doit pratiquer la saignée, ou comment il faut s'y prendre pour tâter le pouls. Les deux interprétations sont plausibles.

Outre que les manuscrits du moyen âge contiennent peu de figures anatomiques, il est à remarquer que celui dont nous devons l'exhumation à M. Wickersheimer (1), nous donne une preuve nouvelle qu'on disséquait dès le xiv^e siècle, et que Guido de Vigevano, comme Mondino, dont il avait pu suivre l'enseignement, démontra que l'anatomie se pratiquait alors en trois temps : abdomen, thorax, tête.

C'est une importante et très précieuse contribution à l'histoire, encore si mal connue, de l'anatomie à l'époque médiévale, que nous apporte le savant et laborieux bibliothécaire de l'Académie de médecine.

(1) *L'Anatomie de Guido de Vigevano, médecin de la reine Jeanne de Bourgogne* (1345), par ER. WICKERSHEIMER. (Ext. des *Arch. für Geschichte der Medizin*, de Karl Sudnow, Band VI, Heft 1, 1913.)

Échos de Partout

Le galant Memento. — M. Koch, qui fut conservateur du Musée Victor Hugo, avait gardé quelques documents qui lui avaient été confiés par sa tante Juliette Drouet, l'amie fidèle du Maître.

Parmi ces papiers précieux, il se trouvait un petit agenda, sur lequel l'auteur des *Contemplations* avait coutume de noter ses prouesses amoureuses. Le Titan indiquait, avec une précision mathématique, la nature, la durée, l'intensité de ses impressions. Le fils de M. Koch, qui a hérité de ce calepin, est allé le porter à un de nos plus éminents bibliophiles, M. Barthou.

L'historiographe de *Mirabeau* ne se laisse pas facilement effaroucher. Il a payé 150 francs le petit journal d'amour. Il le feuillette avec complaisance, quand il est de loisir. Il se frotte les mains, en songeant qu'un Yankee milliardaire lui achèterait bien cher un pareil trésor.

Il se dépite un peu de ne pouvoir publier cette œuvre, qui donne la vraie mesure de la puissance de Victor Hugo. Mais il redoute M. Antoine Ratier, son garde des Sceaux, qui ne manquerait pas de faire saisir l'édition.

(*Cri de Paris.*)

L'effet des bombes asphyxiantes. — M. Marcel BRIAND présente un malade qui, étant en proie à un délire hallucinatoire des plus intenses, et ayant tiré, pendant plusieurs heures, des coups de revolver sur les personnes qui l'approchaient, fut réduit à l'aide d'une bombe asphyxiante.

La projection du liquide suffocant provoqua aussitôt un larmolement intense, obligeant le malade à tenir les yeux clos; l'écoulement nasal était peu abondant. La sensation de suffocation fut telle, que le sujet n'eut plus qu'une pensée, se diriger vers une fenêtre pour respirer. En quelques secondes, l'air du réduit où il s'était barricadé, un revolver à la main, était devenu à la fois suffocant et irrespirable. Cependant l'examen des yeux fut négatif: pas de bronchite, pas même la moindre irritation de la muqueuse nasale.

Si tel est toujours l'effet des projectiles qualifiés trop généreusement « bombes asphyxiantes », les aliénés dangereux n'auront, après guérison, qu'à se louer d'un procédé de capture inoffensif; et l'on n'aura plus de raison de tirer sur un aliéné — comme cela s'est déjà vu — pour s'en emparer.

(*Presse médicale et Argus médical.*)

La "Chronique" par tous et pour tous

Une figure médicale oubliée : le docteur Poissonier.

« Connaissez-vous un D^r POISSONIER, médecin du XVIII^e siècle ? me dit l'autre jour M. Ratouis de Limay. J'ai de ce docteur une gravure (1), d'après un portrait de Perronneau, et je la mettrai bien volontiers à la disposition de la *Chronique médicale*. »

L'offre, à tous points de vue, était tentante ; je l'acceptai, en avouant ma complète ignorance. Depuis, j'ai cherché à savoir, et maintenant que je sais, je suis doublement reconnaissant à mon trop aimable interlocuteur.

POISSONIER (2) (Pierre-Isaac) est né à Dijon le 5 juillet 1720.

Son père, pharmacien très considéré, lui fit donner une solide instruction et lui inculqua les premières notions de la science pharmaceutique. Venu à Paris pour compléter ses études professionnelles, Poissonier s'inscrivit également à la Faculté de médecine : il en devint docteur-régent en 1743.

Il succéda, en 1747, à Dubois, comme professeur de chimie au Collège de France. En 1754, il devint inspecteur-suppléant des hôpitaux militaires : il fit, comme premier médecin, les campagnes d'Allemagne de 1757 et 1758, et fut nommé, au retour, médecin consultant du roi.

En 1758, il se rendit en Russie, chargé d'une mission secrète. La czarine Elisabeth lui fit le meilleur accueil, lui conféra même le rang de lieutenant général de ses armées, pour pouvoir, suivant l'étiquette, l'admettre à sa table.

De retour à Paris, en 1761, Poissonier fut sollicité par le ministre de suivre la carrière diplomatique : il résista et fut nommé conseiller d'Etat.

En 1764, il est inspecteur et directeur général de la médecine et de la chirurgie dans les ports et dans les colonies, poste qu'il occupa jusqu'en 1792. Il institua des cours dans les hôpitaux de la Marine (1768) et se signala pendant l'épidémie qui désola, en 1779, les flottes franco-espagnoles.

En 1763, il avait trouvé un procédé pour dessaler l'eau de mer, procédé auquel Bougainville dut le salut de son équipage dans un de ses voyages.

(1) Gravure de G. Benoit (1774), d'après un pastel ou une peinture ? de Perronneau, exécutée aux frais de Louis-François Rigaut, médecin et physicien de la Marine. On ne sait ce qu'est devenu ce portrait. (Voir *J.-B. Perronneau, 1715-1783, Sa vie et son œuvre*, par Léandre Vaillat et P. Ratouis de Limay, Frédéric Gittler, éd., 2, rue Bonaparte, Paris, 1908.)

(2) Voir dans le *Dictionnaire biographique*, t. VI (édit. Panckoucke, Paris, 1828, mis obligeamment à ma disposition par M. Boullangé, libraire), la très intéressante notice de Desgenettes. Cette notice et les notes qu'a bien voulu me remettre M. de la Roncière, conservateur à la Bibliothèque nationale, m'ont permis d'écrire ce court article.



Le Docteur P. J. POISSONIER.

(Collection RATOUIS DE LIMAY.)

En 1765, Poissonnier entra, comme associé libre, à l'Académie des sciences.

Poissonnier, dit Desgenettes, était un esprit délié et orné d'un grand nombre de connaissances, en même temps que doué d'une grande prudence et d'un sentiment exquis de toutes les convenances.

Il fut lié avec les hommes les plus illustres de son temps, tels que Voltaire, Piron, Duclos, d'Alembert, Crébillon, Helvétius, Thomas, Darcet, Barthélemy, Vicq d'Azyr, etc. C'était le médecin de Boucher. Ce peintre célèbre, le jour même de sa mort, peignait, pour Poissonnier, son dernier tableau.

Sa situation au département de la Marine lui avait créé les relations les plus étendues et l'avait mis à même de former un précieux cabinet d'histoire naturelle, qu'il ouvrait d'ailleurs libéralement à tous ceux que cette science pouvait intéresser. Il en est question dans la Conchyologie de Dargenville. En outre, Poissonnier possédait une très belle collection de tableaux.

La première femme de Poissonnier avait été la nourrice du duc de Bourgogne, circonstance qui créa entre le Dauphin et notre confrère des rapports journaliers. Haute faveur, dit Desgenettes, qui ne lui fit jamais oublier ceux de ses protecteurs disgraciés (1).

Pendant la Terreur, Poissonnier fut incarcéré, avec sa femme et son fils, à Saint-Lazare. Comme il était très bienfaisant et qu'il en avait la réputation, il avait eu la naïve espérance d'échapper à ce régime : on l'arrêta, alors qu'il distribuait à des indigents des tablettes de bouillon.

Il mourut à Paris le 17 septembre 1798. Sue, comme secrétaire de la Société de médecine du département de la Seine, prononça son éloge, dans la séance publique du 22 brumaire an VII.

Poissonnier, à sa mort, était doyen du Collège de France. Lalande, son collègue, lui consacra une notice que ce savant astronome lut à la séance de rentrée (29 brumaire an VII). « Il honorait, disait-il, cette place non seulement par une tenue imposante, mais par la dignité de ses discours, la noblesse de ses sentiments et la considération dont il jouissait dans le public. Nous l'avons entendu parler plusieurs fois dans nos rentrées, depuis vingt ans, d'une manière qui faisait honneur à la Compagnie et à son chef (2). »

D^r AL. VINACHE.

Bagnères, Barèges et leurs baigneurs, à la fin du XVII^e siècle.

Dans un livre assez rare : « *Lettres historiques et galantes de deux dames de condition, dont l'une était à Paris et l'autre en province* », par M^{me} de C... (Amsterdam, 1720), une des correspondantes écrit, de Bagnères, à son amie

(1) « Le dédain que le duc de Choiseul montra pour la comtesse du Barry le fit disgracier (1770). » *Dict. Bouillet*.

(2) *Magasin encyclopédique*, 4^e année, t. 2-4, citation de DESGENETTES.

PRÉPARATIONS DU D^r DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D^r Déclat

Solution titrée contenant exactement 10 %
d'Acide phénique pur

PANSEMENTS, PLAIES, BRULURES, GARGARISMES
HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

**SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR
DU D^r DÉCLAT**

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)
contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE

Du D^r DÉCLAT

0,01 centigr. par tablette

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

Du D^r DÉCLAT

1 éq. : d'Ammoniaque + 1 éq. : d'Acide phénique

*Une cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de ces deux corps
associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES,
MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.

Reconstituant du Globule sanguin

EUGÉINE PRUNIER

(*Phosphomannitate de fer granulé*)

I'Eugéine Prunier

est parfaitement assimilable.

I'Eugéine Prunier

ne constipe pas.

I'Eugéine Prunier

est dosée à 0 gr. 10 cent. de phosphomannitate de fer par cuillerée à café.

I'Eugéine Prunier

se prend indifféremment avant ou après le repas à la dose de 2 à 4 cuillerées à café par jour.

(lettre XXIX) et lui donne des détails curieux sur les baigneurs qui allaient demander à ces eaux leurs vertus curatives.

Cette lettre est remplie des potins et des historiettes qui se colportaient alors, parmi cette société choisie de l'époque, sur les gens qui fréquentaient la cour et sur leur vie intime.

La vie était gaie, paraît-il, à Barèges, avant la paix de Ryswyck (1697) et les distractions n'y manquaient pas. Un des passages les plus intéressants de cette lettre concerne le chevalier de Gondrin, frère du marquis de Terme et cousin germain de Monsieur de Montespan.

Je suis ici (à Bagnères) depuis huit jours, Madame, et du train dont on s'y prend, je croi que j'y pourrai bien passer six semaines sans ennuis ; car depuis le matin jusques au soir, on ne songe qu'à s'y divertir. Il y a déjà fort bonne compagnie, et il en arrive encore tous les jours. On y voit des Personnes de tous les Paÿs, et de tous les âges, et cette diversité fait un composé assez agréable. La situation du lieu a aussi ses commoditez. *Bagnères* est une petite ville bien jolie, sur la rivière d'Aldoures.

Je ne vous parlerai point de son ancienneté, ni du nom sous lequel ses Bains étaient connus du tems des Romains, ... je vous dirai seulement que *Bagnères* est prêt de *Barèges* où il y a des Bains admirables pour les blessures. Ceux-ci sont pour les maux qui viennent naturellement ; et les uns et les autres sont très fréquentez. Les Invalides de *Barèges* viennent quelquefois augmenter la bonne compagnie de *Bagnères*, et l'on voit souvent ici des Officiers de la première volée. On y joue gros jeu ; on n'y boit autre chose que de l'eau ; L'Amour se met aussi de la partie ; et enfin, on est si fort occupé des plaisirs, que l'on ne se donne pas le tems de sentir aucune indisposition : ce que je vous dis est au pied de la lettre.

J'avais cru jusques ici que le mal se faisoit toujours sentir partout ; mais j'ai vu une chose qui me fait comprendre qu'un peu de dissipation engourdit les douleurs.

Le Chevalier de *Gondrin*, frère du marquis *Terme*, est venu ici, pour chercher du remède à des maux dont on prétend qu'il doit moins accuser Mars que quelqu'autre Divinité. Ces maux, de quelque part qu'ils viennent, lui causent des douleurs si terribles dans les jambes, qu'il est obligé de les remuer continuellement et de faire des contorsions effroyables : cependant, dès qu'il est appliqué au jeu, ces mouvements convulsifs cessent, et il paraît aussi tranquille qu'un autre ; mais le jeu fini, il se ressouvient de son mal, et le mouvement recommence tout de plus belle : ce qui fait bien voir, comme dit *Lafontaine*, qu'opinion chez les hommes fait tout. Je m'imagine que la fermeté qu'on a admirée dans les anciens Philosophes, venoit de ce que leur esprit, toujours occupé des grandes choses, ne faisoit pas l'honneur à leur corps de penser à ce qui le regardoit, et par conséquent ne sentoit aucun des maux qui accablent le vulgaire. Le chevalier de *Gondrin* est très philosophe au jeu, et l'on voit très bien que c'est sa passion dominante. Il a avec cela de l'es-

prit et de la politesse : il fait même des vers, et l'on prétend qu'il remplit des Bouts-rimez où il peint son état dans le tems qu'on travailloit à l'en tirer par les remèdes les plus violents. C'est à un nommé *Etienne* qui avoit entreprit de le guérir à qui il s'adressa : voici les vers :

<i>De mon corps éclopé je n'ai plus que le</i>	BUSTE,
<i>Tous mes membres perclus sont autant de</i>	GLAÇONS,
<i>Pour avoir en Amour fourni trop de</i>	MOISSONS,
<i>Tant j'étais au Combat un Champion</i>	ROBUSTE :
<i>Jaurois rassasié la Famille</i>	D'AUGUSTE,
<i>Et même aux plus vaillans scû donner des</i>	LEÇONS,
<i>A présent je ne puis que faire des</i>	CHANSONS.
<i>Hélas ! dans cet état que ma douleur est</i>	JUSTE,
<i>Il n'en falloit pas moins pour rabattre</i>	L'ORGUEIL
<i>Que me donnoit d'IRIS le favorable</i>	ACCUEIL.
<i>A mes brûlans désirs on a mis une</i>	DIGUE :
<i>ETIENNE, mon Ami, fais jouër ton</i>	RESSORT,
<i>Guéris-moi promptement, et d'une main</i>	PRODIGE
<i>De tout mon peu de Bien je te fais un</i>	TRANSPORT.

D^r BERCHON.

Snobisme français.

Lorsque les grands quotidiens parisiens ont à donner — l'été — des nouvelles des endroits de villégiature les plus connus, il les rangent sous une rubrique à allure anglaise.

Ainsi, on peut lire dans leurs colonnes, ces indications : *Season* de Vichy ; *Season* de Dieppe, qui est l'expression usitée en Angleterre. Ils se refuseraient à employer tout bonnement (j'allais dire tout bêtement) notre terme *Saison*, qu'on emploie en Belgique, ou du moins à Spa, mais qui semble assez vulgaire. Il a pourtant un mérite, c'est son ancienneté.

Guérineau de Saint-Péravi, poète français besogneux qui vivait à Liège au dernier quart du XVIII^e siècle, ne dédaignait pas de s'en servir. Dans une pièce de vers intitulée *le Poète voyageur*, après cet alexandrin :

Dans la *saison* dernière, au bal, un étranger...

il prend soin d'ajouter cette remarque, en note :

J'ai cru devoir conserver le mot *saison*, quoique peu poétique, dans une langue aussi pauvre, aussi fièrement délicate que la nôtre, parce que ce mot *saison* est principalement consacré au temps où le monde est convenu de se rendre à Spa ; on dit la *saison* de Spa. Cette saison commence vers la Saint-Jean et finit vers la fin de septembre, ou les premiers jours d'octobre.

Albin Body (*Spa*).

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Dumontpallier en Charlemagne ! — *L'Homme libre* a récemment raconté que le D^r DUMONTPALLIER posa pour le Charlemagne du Parvis Notre-Dame et, qu'ensuite, pour éviter que son effigie ne passât à l'étranger, car la ville d'Aix-la-Chapelle voulait acquérir le Charlemagne des frères ROCHET, il réunit les fonds nécessaires à la fonte de ce superbe monument.

Si cette anecdote est vraie, elle intéressera nos confrères ; si elle est fautive, il faut la détruire.

D^r P. NOURY (*Rouen*).

Médaille remise à Marat, en 1783. — Le 6 août 1783, l'Académie de Rouen décernait à MARAT un prix, pour un mémoire sur l'Electricité médicale (Cf. *Marat inconnu*, par le D^r CABANÈS, ch. XIX). La récompense consistait en une médaille d'or, d'une valeur de 300 livres, qui aurait été frappée aux environs du 15 octobre 1783, à la Monnaie des médailles, au Louvre, sur un mandat d'un M. Deschamps à M. Russel, caissier à ladite Monnaie.

Cette pièce est à l'effigie de Louis XVI. On demande ce qu'elle est devenue. Un des nombreux lecteurs de la *Chronique* peut-il renseigner M. Florange, 17, rue de la Banque, qui lui en serait reconnaissant ?

L. R.

La Marque du Diable. — Dans les procès en sorcellerie, les inquisiteurs recherchaient la *Marque du Diable*. On considérait comme telle les zones *anesthésiques* et on lardait le patient jusqu'à ce que l'on trouvât un point où l'on pouvait enfoncer une aiguille, sans qu'il parût réagir et sans qu'il s'écoulât du sang.

Marque du Diable, également, les *navi* ! On avait même soin d'épiler soigneusement les régions pubiennes et axillaires, pour qu'aucune tache suspecte ne pût échapper à l'inspection.

Moins connu est le procédé suivant, que je trouve signalé dans CANNAERT (Procès de sorcières en Belgique, Gand, 1847):

« A Oudewater (Pays-Bas), on pesait l'accusé dans la balance de la ville et on le relaxait, si son poids s'accordait avec ses proportions naturelles. » Tout individu trop léger était considéré comme appartenant au démon.

Cette expertise pondérale de la possession m'a semblé assez curieuse pour mériter d'être tirée de l'oubli. On pourrait aujourd'hui en défendre l'utilité dans une certaine mesure. Notre collègue P. Ferrier, qui a mis en évidence la légèreté du squelette et l'importance de la décalcification dans la tuberculose, approuverait sans doute cette singulière épreuve, qui opérât une saine sélection en supprimant les bacillaires.

A-t-on, dans d'autres pays, utilisé des procédés analogues, et quelque lecteur de la *Chronique* pourrait-il nous renseigner à cet égard ?

D^r DURANTE.

La trace de la guillotine (?) — «... A Lannion, sur la place du March'allach, on désigne la place où s'est dressé l'échafaud des deux prêtres. Le cimetière Saint-Nicolas, où leurs corps étaient inhumés, fut désaffecté en 1832, à la suite du choléra, et la tombe resta dans l'enclos abandonné ; une pierre la signalait, portant ces simples mots : *Ici reposent MM. Le Gall et Lajeat*, morts en 1794.

Vingt ans plus tard, l'abbé Onfroy Kermolquin, aumônier des Dames de la retraite, exhuma lui-même les restes que cette dalle recouvrait : il ne rencontra que « des ossements en grande partie pulvérisés » ; pourtant, sur l'une des vertèbres, bien conservées, il reconnut « la trace évidente de la guillotine ». Les débris de l'un des corps étaient *d'un rouge écarlate*, singularité que quelqu'un expliqua, en rappelant qu'un des deux prêtres avait dû « surmonter un très violent sentiment de terreur à l'aspect de l'échafaud ».

Ces lignes se trouvent p. 113 et p. 114 du livre *Bleus, Blancs et Rouges*, de G. LENOTRE. L'auteur, dans une note, p. 114, dit : « J'ignore quelle peut être physiologiquement, la valeur de cette observation. »

Y a-t-il, parmi les lecteurs de la *Chronique*, quelqu'un qui puisse donner de cette observation une explication scientifique satisfaisante ? Je serais désireux de la connaître.

D^r O'FOLLOWELL.

Familles médicales du IV^e arrondissement. — Chargé de faire le Livre d'or de la *Société médicale du IV^e arrondissement*, je poursuis actuellement des recherches sur les membres fondateurs de la Société ; j'ai déjà parcouru les Archives des Sociétés médicales de l'ancien VII^e et de l'ancien IX^e arrondissement ; je serais très désireux de savoir où se trouvent les Archives des Sociétés médicales de l'ancien VI^e et de l'ancien VIII^e arrondissement, qui ont contribué à former le IV^e arrondissement actuel.

Je serais aussi très reconnaissant, à quiconque pourrait me fournir des renseignements sur les anciennes familles médicales du IV^e arrondissement, telles que les D^{rs} AUGOUARD, père et fils, qui ont exercé entre 1830-1870 ; JACQUEMIN ; les frères LEDESCHAULT ; le D^r FURNARI, qui fut ensuite professeur d'ophtalmologie à Palerme ; BOURJOT SAINT-HILAIRE, qui, après avoir exercé de 1819 à 1879, alla ensuite à Alger, où il vécut encore une douzaine d'années ; PATISSIER, PUEL, officier de santé, DUPARCQUE, etc.

Peut-être qu'en insérant cette lettre dans la *Chronique médicale*, je trouverais des collaborateurs qui faciliteraient ma tâche.

D^r LECOEUR, 32, rue du Temple (IV^e arr.)

Réponses.

Les boïteuses et l'amour (XVI; XVIII; XX, 381). — Deux citations à l'appui de l'opinion exprimée ici même. La première est tirée du *Dictionnaire des sciences médicales* (1816), t. XVII, p. 18 :

Les boïteuses, ordinairement luxurieuses, ont de grosses mamelles et un large utérus, deux organes toujours en rapport entre eux. Nous ne pensons point, avec quelques anciens, que l'ardeur des hommes et des femmes qui boïtent résulte du mouvement de claudication, lequel exciterait davantage à la volupté, mais plutôt de ce que la faiblesse d'un des membres inférieurs ajoute à la force de l'organe sexuel voisin.

Voici, d'autre part, ce qu'en pensent les physiologistes modernes (1) :

Certains individus recherchent les femmes présentant des particularités morphologiques qui peuvent paraître répulsives : on a accusé BAUDELAIRE d'avoir du goût pour les nègresses, les naines et les géantes ; d'autres recherchent des difformités, du rachitisme. La double luxation congénitale de la hanche, qui produit un balancement bien caractéristique du tronc pendant la marche, peut aussi avoir des effets électifs. On cite des individus qui recherchent les femmes obèses. Lydston rappelle le cas d'un homme qui recherchait des femmes dont un membre inférieur avait été amputé.

Mais une pareille dépravation du goût s'allie le plus souvent avec une pointe de sadisme.

L. R.

Ce qu'on trouve au dos des cartes à jouer (XX, 204). — Sur un sept de carreau, je relève cette ordonnance, écrite à la fin du XVII^e siècle, ou dans les premières années du XVIII^e siècle :

Un jaune d'œuf tout crut au sortir de la poule : le mettre entier dans un cuillier d'eau de vie pure : et l'avalor. Demeurer ensuite deux heures sans rien prendre et prendre ensuite une petite soupe : cet est un remède infailible pour guerir toutes sortes de diarrée jusques aux flux de sang.

LÉON VALLAS.

Médecins inhumés à Westminster (XX, 238, 415). — J'ai reproduit tout au long les épitaphes des médecins inhumés à Westminster, dans les deux premiers fascicules de mon *Corpus inscriptionum ad medicinam biologiamque spectantium*.

Prof. R. BLANCHARD.

Spach et les carottes (XX, 415). — L'histoire à laquelle M. P. Muller fait allusion, se trouve dans un livre rarissime, dont je possède un exemplaire, l'*Histoire naturelle des Professeurs du Muséum*. Cela paraîtrait bien fade à présent. ISKATEL.

(1) Cf. FÉLÉ, *Pathologie des émotions*.

La télépathie dans l'histoire et dans la littérature (XVIII, 111, 425 ; XIX, 252). — Puisque vous avez bien voulu accueillir un premier exemple de télépathie, emprunté à l'autobiographie de M. H. Stanley, je prends la liberté de vous en adresser un second que contient le même ouvrage (II, 274).

12 février. *Tasmanie*. — Il m'est arrivé ce matin une chose étrange... A cinq heures et demie, pendant que j'étais en train de me raser, je ne sais pourquoi ma pensée revenait continuellement à ce que me disait le colonel J.-A. Grant (le compagnon de Speke) dans la salle de Jérusalem, à Westminster, le jour de mon mariage, le 12 juillet 1890 : « Il faut que je saisisse cette occasion pour vous dire un grand adieu, car désormais je ne pense pas que vous vous souciez de venir vous asseoir à ma table et parler d'Afrique avec moi. — Pourquoi donc ? lui demandai-je. — Oh ! mon cher, vous voilà marié et le mariage sépare souvent les meilleurs amis. — Voyons ! répliquai-je, je ne vois pas en quoi mon mariage peut influer sur notre amitié : je me ferai un devoir de vous prouver le contraire. » Sur ce, nous nous sommes séparés. « Et c'est pourtant vrai, me disais-je à la réflexion, nous ne nous sommes pas revus depuis, je me demande pourquoi. Mais je tiens absolument à aller lui faire visite le soir même de mon retour à Londres. » Et pour confirmer ce serment, j'agitai mon rasoir devant mon visage dans la glace. Quelques instants après, je descendis ; l'hôtel était encore fermé. Au moment où je posais la main sur le bouton pour ouvrir la porte, un petit porteur glisse le journal du matin sous le vantail. Impatient de lire les télégrammes de Londres, je le ramassai et la première nouvelle qui fixa mon attention fut celle-ci : « Mort du colonel J. A. Grant, l'explorateur du Nil. »

Quelle coïncidence étrange !

Docteur E. AUDARD.

Le vinaigre dans l'ancienne thérapeutique militaire (XVIII ; XX, 215). — Je trouve, dans les *Mémoires* du D^r I. FR. X. PUGNET, médecin de l'armée d'Égypte, chargé du service de santé à Sainte-Lucie, les quelques indications suivantes, sur l'emploi du vinaigre dans sa pratique médicale :

... On enveloppait de flanelle le tronc des malades atteints de fièvre jaune, ou de linges trempés dans des parties égales d'eau chaude et de vinaigre... Dès que la peau commençait à s'assouplir, je prescrivais le quinquina en décoction très chargée et le vinaigre quand je ne voulais que tempérer la chaleur ; je l'essayais en substance, et je lui associais la serpentaire de Virginie, à mesure que je voyais l'érythème céder davantage... Le vin et le vinaigre furent les grands préservatifs qu'employèrent les soldats de César contre la peste qui ravageait la Thessalie. Le vinaigre, en effet, sitôt qu'on s'en frotte les téguments, soit qu'on le respire, soit enfin qu'on le prenne à l'intérieur, est l'un des meilleurs antiseptiques ; il porte à la peau, il corrige la matière putride, et surtout il rassure le genre nerveux, contre lequel la peste dirige ses principaux effets.

Paul BERNER.

— A l'armée, CATON le Censeur ne buvait que de l'eau ; seulement, lorsqu'il éprouvait une soif ardente, *il demandait du vinaigre* ; ou, s'il sentait ses forces trop affaiblies, il prenait, en petite quantité, du vin médiocre. Dans ses meilleurs jours, il se contenta du vin de ses esclaves (1).

L. R.

— J. COLOMBIER, inspecteur général des hôpitaux militaires (1736-1789), qui écrivit, entre autres ouvrages, un *Code de médecine militaire pour le service de terre* (5 vol., 1772) et un *Traité d'hygiène militaire* (1775), conseille l'emploi du vinaigre dans tous les cas où l'on soupçonne l'eau d'être nuisible.

On devrait, dit-il, ordonner au soldat de l'ajouter à l'eau suspecte jusqu'à une agréable acidité ; et comme on peut difficilement parvenir à faire exécuter cette ordonnance, il serait plus simple de faire mettre dans l'eau qui se conserve dans la chambre une certaine quantité de vinaigre, qui ne peut jamais en altérer les bonnes qualités, et qui pare à plusieurs inconvénients, que l'eau même la plus saine produit chez quelques sujets qui en font leur boisson. Il est, d'ailleurs, de fait que dans les grandes chaleurs, cette liqueur étanche facilement la soif, et que les imprudences du soldat dans le temps où il est très échauffé et sue beaucoup, auraient des suites moins fâcheuses, si on prenait cette précaution.

Colombier recommande surtout un certain mélange d'eau et de vinaigre, qu'il dénomme « oxycrat » (ὄξος, vinaigre et κρατήρ, mélange), dont il voudrait que « le soldat fût muni en tout temps, et qu'il devrait toujours porter sur lui dans une petite bouteille, pour en mettre quelques gouttes dans sa bouche de temps à autre, lorsqu'il est altéré ». Il conseille aussi l'emploi du vinaigre en applications locales sur la plante des pieds, afin de la durcir, et d'éviter ainsi les ampoules qui rendent éclopés un grand nombre de soldats pendant les marches.

Au cours des haltes, il demande, en outre, que l'on oblige le soldat à se nettoyer la bouche et le gosier avec l'« oxycrat », et quand on arrive au gîte, à se laver de nouveau le visage et les pieds avec le même liquide.

D^r Jean DES CILLEULS,

Médecin aide-major de 1^{re} classe.

Le plus jeune docteur (XIX ; XX, 413). — Je suis né le 6 décembre 1874 et j'ai passé ma thèse devant la Faculté de médecine de Toulouse, le 8 février 1896. J'avais donc 21 ans, 2 mois et 1 jour.

Je dois ajouter que j'avais été exempté du service militaire, en raison d'une très forte hypermétropie.

D^r G. DUCLOS (*La Roche-sur-Yon*).

(1) NICOLARDOT, *Histoire de la Table*, 49.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

LÉVY (Eugène), *Le problème biologique*. Perrin et C^{ie}, 1913 (3 fr. 50).

GRILLOT DE GIVRY, *Œuvres complètes de Philippe-Aurélius-Théophraste Bombast de Hohenheim, dit Paracelse*, Tome 1^{er}. Paris, Bibliothèque Chacornac (1913) (7 fr. 50).

BOURELLE (D^r), *Etudes du sérum antituberculeux de Vallée*. Nemours, Henri Boulay (1913).

LEMAIRE (D^r L.), *L'organisation des secours aux noyés à Dunkerque, en 1770*. Dunkerque, MM. Chiraitre-Gauvry, imprimeurs (1913).

REGNAULT (D^r J.), *Le sang dans la magie et les religions*. Bibliothèque Chacornac, Paris (1 franc).

MILLANT (D^r Richard), *Mœurs des Scopits en Roumanie*. Extrait des *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, Paris, J.-B. Baillière et fils.

MILLANT (D^r Richard), *L'esclavage en Turquie*. Paris, au siège de la Société antiesclavagiste (1912).

(Anonyme), *Œuvre parisienne de secours immédiat et d'assistance à la famille médicale*. Compte rendu de 1912. Paris, imprimerie typographique R. Tancrède (1913).

ENCAUSSE (D^r G.), *Premiers éléments de morphologie humaine*. Paris, Bibliothèque Chacornac (1913).

Mémoires de A.-C. Thibaudau (1799-1815). Paris, Plon-Nourrit et C^{ie} (1913).

Sciences occultes (Catalogue de). Bibliothèque Chacornac, Paris.

ROSSIGNOL (Georges), *Un pays de célibataires et de fils uniques*. Paris, Librairie Charles Delagrave (1913) (3 fr. 50).

BARRAS (D^r Louis), *Le fétichisme; Restif de la Bretonne fut-il fétichiste*. Paris, A. Maloine (1913), 4 fr.

COLARD (D^r), *Trente-cinq ans de médecine à la campagne comtoise*. Paris, A. Maloine (1913).

GENIL-PERRIN (D^r Georges), *Histoire des origines et de l'évolution de l'idée de dégénérescence en médecine mentale*. Paris, A. Leclerc (1913), 6 francs.

PHOSPHATINE FALIÈRES

Aliment des Enfants.

Se méfier des Imitations que son succès a engendrées.

Le Co-Propriétaire, Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

La mort de Moreau,

par M. le D^r MAX-BILLARD.

Le 21 juin 1813, oubliant ce qu'il devait à sa patrie et à sa gloire militaire, MOREAU s'embarquait secrètement et accourait du Nouveau Monde, à la voix d'Alexandre, des Anglais et des émigrés, à qui il apportait le précieux concours de sa valeur stratégique.

Était-ce l'impatience de son obscure retraite au delà de l'Océan, qui ramenait le vainqueur de Hochstedt et de Hohenlinden ? Était-ce le généreux Camille ou le vindicatif Coriolan, qui venait blesser la France ou la délivrer ? Toujours est-il que Moreau (1) ne repa-
raissait en Europe que pour trouver le boulet sur lequel son nom avait été gravé par le destin.

L'amnistie entre Napoléon et les Alliés venait d'expirer. Après avoir vu à Stockholm un autre Français, ancien maréchal de France, aux mains duquel la fortune allait mettre le sceptre de Charles XIII, Moreau vint à Prague concerter avec l'empereur de Russie une restauration que lui, Moreau, ne devait pas voir, et dresser avec le prince de Suède le plan des campagnes de 1813. Il consistait à déboucher la Bohême, à venir tourner Dresde, le pivot des opérations de l'empereur.

Dès le début de la campagne, le Suisse Jomini, chef d'état-major de Ney (2), se trouvait aussi dans les rangs des Alliés ; il avait déserté, emportant au camp ennemi les états de situation de l'armée et les notes relatives au plan de campagne.

(1) Compromis dans un complot royaliste contre le gouvernement consulaire. Moreau, après une condamnation à deux ans de détention, s'était réfugié en Espagne, puis aux États-Unis, où il séjourna de 1805 à 1813.

(2) Henri, baron de Jomini, né à Payerne le 6 mars 1779, décédé à Passy le 22 mars 1869. D'abord au service de la France, il passa, en 1812, à celui de la Russie. Quand Jomini arriva au quartier général de l'empereur de Russie, le jour même de sa désertion, Moreau se trouvait à côté d'Alexandre. Le czar le présenta à Jomini, qui ne dit pas un mot et même se détourna. Comme, le lendemain, Alexandre lui demandait la raison de son attitude : « Sire, répondit Jomini, si j'étais né Français, je ne serais pas comme lui dans le camp de Votre Majesté. »

Etrange époque ! Soldat ou roi, nul ne songeait alors qu'il y eût crime à renverser l'oppresseur des libertés.

Le 26 août, on s'aborda sur l'Elbe dans des champs déjà fameux. Moreau s'approcha de Dresde en personne, à côté de l'empereur Alexandre et du roi de Prusse ; il examina la position de Napoléon, en parcourant le front des colonnes, au milieu des boulets et des bombes. Le lendemain, recommencèrent les attaques.

L'empereur de Russie et Moreau, sur les hauteurs de Racknitz, observaient la bataille. Le centre des deux armées avait engagé un duel au canon, Napoléon se tenait debout devant Marmont, excitant le feu des batteries.

Vers midi, un désordre étrange agitait tout à coup le groupe des souverains, placés derrière une batterie prussienne. Un boulet d'une batterie d'artillerie, mise en position par Napoléon lui-même, donnait au général transfuge un coup mortel : vieille habitude de la fortune napoléonienne. Ce boulet fracassait la jambe droite de Moreau et, traversant le cheval, il emportait le mollet de l'autre jambe (1). Le général « poussa d'abord un long soupir, mais dès qu'il fut revenu à lui et qu'on l'eut soulevé, il parla avec le plus grand sang-froid et se fit donner un cigare (2) ».

Alexandre le serra dans ses bras et lui prodigua en pleurant les soins les plus empressés. On fit un brancard avec des piques de cosaques, et on emporta Moreau dans une cabane voisine.

On apprit plus tard la blessure et la mort du vainqueur de Hohenlinden dans le camp français, par un chien perdu — un magnifique danois — sur le collier duquel était gravé le nom du nouveau Turenne ; l'animal, demeuré sans maître, courait au hasard parmi les morts (3).

La bataille n'était pas finie ; la canonnade continuait encore, et le blessé était tellement exposé au feu ennemi, qu'après avoir été

(1) Ce fut un nommé François Kugler, devenu plus tard ouvrier maçon, qui, sur l'ordre de l'Empereur en personne, de tirer sur un groupe d'état-major, pointa les deux coups de la pièce de 12 qui, seule, fit feu, et dont le second boulet coupa les deux jambes à Moreau. (*Intermédiaire* du 20 mai 1909, col. 733-735.)

(2) *Détails sur les derniers moments du général Moreau*, Paris, 1814 (B. N., Ln 27 14789). L'origine du cigare remonte à la fin du XVIII^e siècle : « Il croyait encore reconnaître Guénot..., il ajoutait même que c'était celui-là qui avait demandé du tabac ou une pipe et auquel il avait dit qu'on pouvait se passer de pipe en roulant du tabac dans du papier que les Espagnols appellent un *sigard*. » *Déposition de Perraud de Saint-Germain*, dans l'affaire Lesurques, le 15 thermidor an IV. (Voir *l'Intermédiaire* du 10 août 1907.) En 1811, Chateaubriand, dans son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, a écrit ces lignes : « Je lui présentai une cigare, et il fut ravi et me fit signe de fumer avec lui. » Or, Chateaubriand commença ce voyage en 1806 et conserva ses notes qu'il ne publia que cinq ans après. Le cigare était donc en usage avant 1806. (*Intermédiaire*, 20 août 1907, col. 255.)

(3) Il portait ces mots sur son collier : J'APPARTIENS AU GÉNÉRAL MOREAU. « Un parlementaire russe était venu réclamer le chien de la part du colonel Rapatel, aide de camp de Moreau, dont il avait suivi la fortune ; on lui remit cet animal, mais sans le collier, qui fut envoyé au roi de Saxe. Ce collier figure à présent parmi les curiosités de la galerie de Dresde. (Marmont, *Mémoires*, t. III, p. 275.)



LE CHIRURGIEN WYLLIE.

Baronnet Jacob Wasiliewitch Wyllie (1765-1854), entré au service russe en 1790, comme médecin de régiment, nommé en 1799 chirurgien ordinaire de l'empereur Paul. Sous le règne de l'empereur Nicolas, il remplit jusqu'à sa mort les fonctions d'inspecteur principal de santé militaire. Il mourut, laissant sa fortune à l'Académie médico-chirurgicale, dont la Clinique à Saint-Petersbourg porte encore son nom. (*Portraits russes des XVIII^e et XIX^e siècles*, édition du grand-duc Nicolas Mikhaïlowitch, 1906, t. II.) Le czar, en 1814, fit venir Wyllie en consultation auprès de Joséphine, atteinte d'une scarlatine qui l'emporta. (Cf. *Légendes et Curiosités de l'Histoire*, du D^r CABANÈS, t. II.)

légèrement pansé, il fallut le transporter au quartier général de l'empereur, où le premier chirurgien du czar, l'Écossais Wyllie, lui fit l'amputation de la jambe gauche au lieu d'élection (1), « pendant qu'il continuait tranquillement à fumer (2) ».

L'opération faite, Wyllie enleva le pansement, pour examiner la jambe droite. A la vue du membre réduit en une bouillie de muscles, de nerfs, de vaisseaux et d'os écrasés, « il ne put s'empêcher d'un mouvement de terreur ». Moreau s'en aperçut et lui dit sur-le-champ : « Eh ! bien, faut-il encore couper celle-ci ? Allons, faites vite (3). » Et aussi calme sur son lit de douleur qu'au milieu des combats, il supporta, sans jeter un cri, les horribles souffrances d'une seconde amputation.

L'opération était à peine terminée, que l'armée alliée était refoulée par les Français vers les montagnes de la Bohême, et l'illustre blessé, étendu sur un brancard fermé par des rideaux, dut suivre dans l'état où il était ce mouvement de retraite. A partir de ce moment, une pensée pleine d'amertume envahissait son âme, c'était celle de mourir, sous l'uniforme russe, dans les rangs des ennemis de sa patrie, dont il avait tant de fois humilié les drapeaux.

Le curé saxon, qui approcha Moreau, a rapporté qu'il se maudissait lui-même et répétait sans cesse : « Comment moi ! moi Moreau, mourir au milieu des ennemis de la France, frappé par un boulet français ! (4). » Et sa pensée se reportait sans doute à un bal donné par M^{me} Moreau, où se trouvait toute l'Europe, excepté la France. Bernadotte s'était emporté ce soir-là, et avait dit au général : « Vous n'osez prendre la cause de la liberté ; eh ! bien, Bonaparte se jouera de la liberté et de vous. Elle périra malgré nos efforts, et vous, vous serez enveloppé dans sa ruine, sans avoir combattu (5). » Paroles prophétiques !

Le lendemain, le malheureux blessé avançait jusqu'à Laun, où il écrivait, malgré sa faiblesse, une lettre à sa femme résidant à Londres, lettre qu'on ne peut lire sans émotion :

Ma chère amie, à la bataille de Dresde, il y a trois jours, j'ai eu les deux jambes emportées d'un boulet de canon. Ce coquin de Bonaparte est toujours heureux.

On m'a fait l'amputation aussi bien que possible. Quoique l'armée ait fait un mouvement rétrograde, ce n'est nullement par revers, mais par décousu et pour se rapprocher du général Blücher. Excuse mon griffonnage... Je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur.

Je charge Rapatel de finir.

(1) A cette époque, on coupait la jambe au lieu d'élection ; aucune opération intermédiaire n'avait cours.

(2) Détails sur les derniers moments du général Moreau.

(3) *Éloge funèbre de Moreau*, Pluchart, Saint-Petersbourg, 1813, p. 41, note 9 (B. N., Ln²⁷ 27977).

(4) MARNOT, *loc. cit.*, p. 275.

(5) CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, édition Biré, t. IV, p. 402.

Ma chère amie, à la bataille de Fleurus il y a trois
 jours, j'ai eu la singulière aventure d'un boudet de l'ennemi
 le lequin de l'ennemi est toujours heureux.
 on m'a fait l'empire tu t'en as bien qui possible que
 l'a rime ait fait un mouvement de l'organe, ce n'est un
 peu. Avant nous par de l'usage de l'appareil du 8^e de la de
 Ex. ma. Si j'ouïs de l'ennemi et l'autre fin de tout non les
 Je dois regretter de faire

Dernière lettre du Général MOREAU.

Bonaparte heureux ! Moreau avait proféré ces mots au moment où le boulet l'avait frappé, et il les répétait dans cette lettre à sa femme. Bonaparte heureux ! Il l'avait été et il pouvait le paraître lui-même encore aux yeux d'un rival expirant, bien qu'attendu déjà à de nouveaux champs catalauniques.

La journée du 30 août se passa assez bien : le blessé était couché sur une chaise longue, « ressemblant à un homme qui prend du repos, et jouant avec les couvertures » ; la fièvre « était faible », mais le pouls petit, filiforme, « les yeux enfoncés, le nez pointu (1) ».

Tous les souverains, le roi de Prusse, l'empereur d'Autriche, le tsar Alexandre, se rendaient tour à tour auprès de son lit de mort et lui prodiguaient les marques d'estime et de regret. Metternich, le prince de Schwartzberg, les généraux de la coalition, venaient le visiter et entourer son agonie de respect.

Rapatel, l'ancien aide de camp de Moreau, qui avait suivi sa fortune, avait annoncé à M^{me} Moreau son malheur. Dans une première lettre, il lui disait : « Le général a perdu ses deux jambes, mais sa tête nous reste (2). » Quatre jours après, le même mandait à sa femme :

Il a soutenu l'amputation avec un courage héroïque et sans perdre connaissance. Le premier appareil a été levé, et l'on a trouvé les blessures en bon état. Il n'a eu qu'une légère fièvre lors de l'ulcération ; celle-ci a considérablement diminué.

Laun, 30 août 1813.

Le 1^{er} septembre. Tout va bien. Il est tranquille.

Moreau était, en effet, somnolent, d'une indifférence résignée et d'une quiétude parfaite. Il ne souffrait pas. Mais Wyllie devait être plus inquiet, assurément, que Rapatel, qui ignorait que, dans la septicémie, la mort survient tantôt en hyperthermie, 40 et 41 degrés, tantôt en hypothermie, 34 et 35 degrés. Pendant deux jours encore, les amis du général le voyaient s'éteindre lentement. La langue était sèche, comme rôtie ; les dents et les lèvres recouvertes d'un enduit fuligineux ; la soif était vive. Le 2 septembre, dans la matinée, Moreau demanda à boire. Le colonel Rapatel, qui ne quittait pas le chevet du blessé, lui donna un verre d'eau, que le moribond porta lui-même à sa bouche ; puis il serra doucement la main à son aide de camp. C'était fini ; il expirait, sans agonie, à sept heures du matin (3). Il avait cinquante ans. Ainsi étaient vengés la France, l'armée et Napoléon.

Son corps, transporté d'abord à Prague pour être embaumé, fut transféré et inhumé dans l'église catholique de Saint-Pétersbourg,

(1) *Relation de Rapatel.*

(2) Cité par E. DAUDET, *Histoire de l'émigration pendant la Révolution française*, Hachette, 1907, p. 522.

(3) LAMBIN, *Moreau*, Lefrançois, 1869.



Le Général MOREAU, sur son lit de mort.
(Bibliothèque nationale, *Estampes*).

avec tous les honneurs qui avaient été rendus au vieux Kutusoff, qui venait de mourir le 16 avril, à l'âge de 68 ans, dans la petite ville de Bunzlau, en Silésie. au moment de voir ses travaux couronnés par les plus grands résultats. Ce fut un Jésuite émigré, le P. Rosaven, qui prononça l'oraison funèbre dans l'église de Sainte-Catherine.

Le czar écrivit une lettre touchante à la veuve de Moreau ; il lui fit don de 500.000 roubles et d'une pension de 30.000 fr. Louis XVIII devait plus tard accorder, lui aussi, une pension de 12.000 francs, sur la Légion d'honneur, à la veuve du général (1) qui a flétri son nom d'un ineffaçable opprobre, dont la conspiration avait fait proscrire sa vie, et dont la mort a fait proscrire jusqu'à sa mémoire.

Lettres inédites de Bonaparte et de Madame Bonaparte.

Avec son obligeance coutumière, notre excellent ami M. Noël CHARAVAY a bien voulu mettre à notre disposition ces deux précieux autographes.

Le premier est de « Bonaparte, membre de l'Institut national, général en chef de l'armée d'Angleterre ». En voici le libellé :

Le citoyen Yvan a servi avec distinction à l'armée d'Italie pendant cinq ans en qualité de chirurgien de première classe et pendant dix-huit mois remplissant les fonctions de chirurgien en chef. Il a été avec moi pendant un an, spécialement attaché au quartier général. Il a montré beaucoup d'habileté et eu constamment du zèle dans toutes les fonctions qu'il a remplies.

BONAPARTE.

La lettre qui suit, également relative à YVAN, est adressée à ce chirurgien par Joséphine, depuis peu l'épouse de Bonaparte, qui sollicite l'avis du praticien, avant de se rendre aux eaux de Plombières.

A Toulon, le 7 prairial.

Bonaparte a voulu que j'aye (*sic*) aux eaux, mon cher Yvan ; je compte partir dans huit jours pour Plombière ; faites-moi l'amitié aussitôt ma lettre reçue d'avoir par écrit l'avis du docteur Mennesset (?), médecin de Bonaparte, pour savoir si la saison est favorable et la manière de me conduire aux eaux.

Je vous remercie de m'avoir donné de vos nouvelles et de celles de votre femme, je vous recommande toujours mon bon Caulin ?

Adieu, mon cher Yvan, amitié tendre et sincère pour vous et pour votre femme.

LAPAGERIE BONAPARTE.

(1) Louis XVIII accorda également à M^{me} Moreau les honneurs auxquels elle aurait eu droit, si son mari eût été maréchal de France. Elle fut, dès lors, jusqu'à sa mort, survenue en 1823 à Bordeaux, la maréchale Moreau.

*Reconstituant général,
Dépression
du Système nerveux,
Neurasthénie.*

PHOSPHO-GLYCÉRATE
DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER
NEUROSINE-SIROP - NEUROSINE-GRANULÉE
NEUROSINE-CACHETS

*Debilité générale,
Anémie,
Phosphaturie,
Migraines.*

Dépôt Général :
G. PRUNIER & C^{ie}, Paris, 6, Rue de la Tacherie.

Médication

Alcaline

 **Comprimés Vichy-État**
EFFERVESCENTS 

Exiger

la Marque

VICHY-ÉTAT

Médecine et Littérature

Les Médecins dans les romans de *Le Sage* (Fin) (1)

PAR M. le D^r F.-F. VALLON (de Contrexéville).

Aussi, quelle que soit la dispersion de sa vie, se ressouvient il toujours de son vieux maître : et quand, bien des années après son départ de Valladolid, il revient sur le théâtre de ses exploits médicaux, il va tout droit chez le D^r Sangrado. Il trouve celui-ci amer et désabusé :

Ah ! mon fils ! s'écria-t-il d'un ton douloureux et déclamatoire, quel changement dans la médecine depuis quelques années ! Vous m'en voyez surpris et indigné avec raison. On ôte à cet art l'honneur et la dignité, cet art, qui dans tous les temps, a respecté la vie des hommes, est présentement en proie à la témérité, à la présomption et à l'impéritie ; car les faits parlent, et bientôt les pierres crieront contre le brigandage des nouveaux praticiens : *lapides clamabunt*. On voit dans cette ville des médecins, ou soi-disant tels, qui se sont attelés au char de triomphe de l'antimoine : *currus triumphalis antimonii* (2) ; des échappés de l'école de Paracelse, des adorateurs du *Kermès*, des guérisseurs de hasard, qui font consister toute la science de la médecine à savoir préparer des drogues chimiques. Que vous dirai-je ? tout est méconnaissable dans leur méthode. La saignée du pied, par exemple, jadis si rare, est aujourd'hui presque la seule qui soit en usage. Les purgatifs, autrefois doux et bénins, sont changés en émétique et kermès. Ce n'est plus qu'un chaos où chacun se permet ce qu'il veut, et franchit les bornes de l'ordre et de la sagesse que nos premiers maîtres ont posées.

Il ne m'a servi de rien de publier un livre contre le brigandage de la médecine (3) ; au contraire, il augmente de jour en jour. Les chirurgiens, dont la rage est de vouloir faire des médecins, se croient capables de l'être, dès qu'il ne faut que donner du kermès et de l'émétique, à quoi ils joignent des saignées du pied à leur fantaisie. Ils vont même jusqu'à mêler le kermès dans les apozèmes et les potions cordiales, et les voilà de pair avec les grands faiseurs en médecine. Cette contagion se répand jusque dans les cloîtres. Il y a parmi les moines des frères qui sont tout ensemble apothicaires et chirurgiens. Ces singes des médecins s'appliquent à la chimie, et font des drogues pernicieuses, avec lesquelles ils abrègent la vie de leurs révérends pères (4).

(1) V. les nos des 1^{er} et 15 août.

(2) « L'allusion est directe ; il s'agit du livre de Basile Valentin, qui porte ce titre : *Le char triomphal de l'Antimoine*, 1670. Quant à l'émétique, c'était un remède fort nouveau. En 1658, Vallot, le premier médecin de Louis XIV, se refuse à l'employer et se méfie de cette drogue qui n'a pas fait assez ses preuves. » LÉO CLARETIE, *loc. cit.*

(3) « Les violentes récriminations de Sangrado contre le kermès et l'émétique ont bien l'air d'appartenir au livre du D^r Hecquet (2 vol. in-12, 1732), « *le Brigandage de la médecine*. » LÉO CLARETIE, *loc. cit.*

(4) « Quant à ces moines, qui sont tout ensemble apothicaires et chirurgiens, ces « singes de la médecine », comme Sangrado les appelle avec irrévérence, ils désignent, entre autres, assez clairement un chartreux de Paris qui s'occupait de drogues, Frère Simon : il mit le kermès à la mode et vendit ses rocottes à Louis XV. » LÉO CLARETIE, *loc. cit.*

Un homme étonné, ce fut Gil Blas, quand il vit Sangrado arroser ce discours de vin trempé. Le malicieux personnage fait part de sa surprise à Sangrado et jouit de l'embarras du bonhomme. Puisqu'il a transgressé les préceptes sacrés de son hygiène, le D^r Sangrado en a proclamé la faillite. Vainement allègue-t-il, pour sa défense, le généreux coupage de son vin. Autre contradiction, retient Gil Blas.

Souvenez-vous que vous trouviez mauvais que le chanoine Sedillo bût du vin, quoiqu'il y mêlât beaucoup d'eau. Avouez de bonne grâce que vous avez reconnu votre erreur, et que le vin n'est pas une funeste liqueur, comme vous l'avez avancé dans vos ouvrages, pourvu qu'on en boive avec modération.

Belle revanche pour un homme qui subit jadis la question de l'eau à l'office du célèbre praticien.

Gil Blas a beau rire de la confession de son vieux maître : pour l'être allé voir, il fallait bien qu'il eût à son endroit un brin d'affection. Car il abhorrait sans recours les médecins, depuis que leurs remèdes meurtriers avaient failli lui coûter la vie, au cachot de Ségovie. En cela, d'ailleurs, il montrait quelque illogisme. Car ne nous dit-il pas qu'il était alors « si prévenu contre les docteurs en médecine » qu'il aurait certainement fort mal reçu ceux que la sollicitude du gouverneur lui avait envoyés, *pour peu qu'il eût été attaché à la vie ? C'était presque un suicide !*

Ses médecins le laissèrent pour mort :

Mes docteurs m'ayant abandonné, et laissé le champ libre à la nature, me sauvèrent par ce moyen. La fièvre, qui, selon leur pronostic, devoit m'emporter, me quitta comme pour leur en donner le démenti.

Nous l'abandonnerons, nous aussi, au seuil de ce X^e livre. La cour va absorber toute sa perspicacité. Il ne pensera plus à ses amis, les médecins. Laissons-le monter aux honneurs et voyons quel sentiment nourrit à notre endroit son frère en littérature, Estévanille Gonzalez (1).

Quoique issu d'un milieu médical, il ne nous épargne pas davantage que Gil Blas. Il nous dit qu'il est le fils d'une sage-femme (comme Socrate) et d'un médecin, et il définit ainsi les rôles sociaux de ses auteurs :

Ma mère ne s'occupoit qu'à mettre les hommes au monde, et mon père qu'à les en ôter.

Sa mère mourut tôt. Il n'a garde de s'en étonner, car n'est-ce pas un fait avéré que « les femmes de médecins meurent ordinairement avant leurs maris » ?

Cependant Estévanille accorde quelque probité à son morticole de père : étant tombé malade, celui-ci « se traita suivant les prin-

(1) *Histoire d'Estévanille Gonzalez, surnommé le garçon de bonne humeur*, tirée de l'espagnol, par Le Sage. Amsterdam, MDCCLXXXIII.

cipes d'Hippocrate et nous laissa bientôt orphelins ». Comme le D^r Gonzalès croyait en ses remèdes, il lui sera beaucoup pardonné.

Estévanille est recueilli par son oncle, maître Damien Carnicero. Carnicero procède de *Carnifex* : voilà un nom qui fleure diablement l'égal.

Nous l'y voyons balayer la boutique, tirer l'eau du puits, laver le linge à barbe et faire chauffer les fers, pour friser et redresser les moustaches. Au grand dommage des clients de son oncle, il a bientôt la lancette en main :

Je parvins même à savoir saigner passablement ; la première fois, à la vérité, que je voulus m'en mêler, j'estropiai un soldat. Ayant ouï dire qu'Hippocrate, dans son traité de la phlébotomie, recommande aux chirurgiens de faire une large ouverture, j'en fis une qui paroissoit plutôt un coup de lance que de lancette : aussi le grivois en fut-il pour un bras.

Je ne pouvois être mieux que chez maître Damien Carnicero, pour apprendre à devenir un bon boucher, plutôt qu'un bon chirurgien ; et je me suis cent fois étonné qu'il y eût des malades assez fous pour se mettre entre ses mains. Entêté de l'ancienne chirurgie, il en pratiquoit trop scrupuleusement les préceptes. Il faut que je vous en raconte quelques traits, pour mieux vous faire connoître quel homme c'étoit que mon oncle. Par exemple, *quand il saignoit, il coupoit transversalement (sic) les vaisseaux et les lioit avec un cordon de soie ou les cautérisoit avec le fer rouge pour les barrer. Des gouteux avoient-ils recours à lui, il leur piquoit les jointures avec plusieurs aiguilles rassemblées en forme de brosse ; et pour mieux piquer les écrouelles, il employoit les pointes qui sont à la queue des rayes.*

Savez-vous bien de quelle sorte il arrêtoit le saignement du nez ? Il vous faisoit une incision transversale d'un des angles du front à l'autre, ou bien deux incisions en croix de saint André, lesquelles occupoient toute la partie chevelue de la tête. Pour la goutte sciatique, il appliquoit plusieurs cautères profondément sur les fesses et en différents endroits des fesses et des cuisses. Il emportoit une douleur de tête en mettant le fer rouge aux deux côtés du nez, aux tempes, aux joues et sous le menton.

Enfin, le feu étoit son spécifique pour guérir toute sorte de maux. Il ne l'épargnoit pas même aux hydropiques ; il leur grilloit le ventre et les cuisses. Il arrivoit quelquefois qu'il avoit affaire à des malades indociles, et qui témoignaient tant de répugnance pour le fer rouge, qu'ils ne pouvoient se résoudre à le souffrir. Alors mon oncle, s'accommodant à leur faiblesse, et comme s'il eût employé un remède plus anodin que le feu, *leur brûloit la chair avec de l'eau chaude ou de l'huile bouillante, s'ils n'aimoient mieux la mèche souplée, l'esprit de vin, la poudre à canon, le plomb fondu ou le miroir ardent.*

L'envie qu'avoit mon oncle que j'apprisse un métier si agréable étoit cause qu'il me menoit souvent avec lui, pour me faire observer les opérations, qui servoient moins à m'instruire qu'à m'effrayer. J'aurois senti tous les maux du monde que je n'aurois eu garde de m'en plaindre, de peur d'éprouver ses remèdes. Maître Damien étoit chirurgien-major de l'hôpital de Murcie, et c'étoit là que j'allois ordinairement le voir griller ses malades.

Comme Santillane, Estévanille avait rêvé d'être un docte bachelier ; il ne fut d'abord qu'un laquais.

Il entre chez un apothicaire, le seigneur Potoschi, dans l'espoir d'en épouser la fille, dès qu'il saura la pharmacie :

Il m'apprit d'abord à piler avec grâce des drogues dans un mortier et à mettre en place un lavement de droit *fil*.

Potoschi lui inculque de sages principes :

La discrétion des apothicaires, comme celle des chirurgiens, doit être à l'épreuve de tout ; mais entre nous autres nous pouvons nous faire des confidences de tout pour nous réjouir.

Il étonne l'apothicaire

par les progrès rapides qu'il faisait dans la profession, qui, dans le fond, n'est pas la magie noire, quoiqu'il soit assez difficile de retenir tous les noms barbares et diaboliques des drogues dont elle fait usage. Je savais déjà faire toutes sortes de compositions, lorsqu'un jour on nous apporta deux ordonnances du Dr Arriscador, médecin navarrois, qui, dans ce temps-là, passoit pour l'Hippocrate de la ville de Palerme. Les barons, les comtes, les marquis, qui tomboient malades, ne vouloient mourir que de sa main. Il s'agissoit de composer deux médecines, l'une pour un avocat, qui avoit gagné une fluxion de poitrine en plaidant, et l'autre pour un homme d'église, qui avoit attrapé une pleurésie en courant après un bénéfice. J'employai les drogues et en doses marquées dans les ordonnances ; et lorsque j'eus fait les deux compositions, je les portai aux malades ; mais je donnai, en jeune étourdi que j'étois, la potion de l'avocat à l'ecclésiastique et celle de l'ecclésiastique à l'avocat.

Catastrophe ! Notre apprenti confesse son *quiproquo* à Potoschi, qui ne fait qu'en rire :

Vous moquez-vous d'être si sensible aux choses du métier ? Faut-il prendre ainsi les choses à cœur ? Vous vous êtes mépris : hé bien ! l'homme n'est-il pas sujet à faillir ? et surtout dans notre profession ? Est-ce que l'on ne dit pas ordinairement : un tel a fait un *quiproquo* d'apothicaire. Ce qui suppose qu'il nous arrive souvent de nous tromper. Oh ! vraiment, ajoutait-il, j'en ai bien fait d'autres dans ma vie, et je n'ai pas été le dire à Rome...

... Je ne connais pas assez les propriétés des remèdes pour être sûr des effets qu'ils doivent produire. En tous cas, soyons sans inquiétude là-dessus : soutenons que nous avons exactement suivi les ordonnances et cachons bien votre *quiproquo* ; si les deux malades viennent à mourir, ce qui doit vraisemblablement arriver, le médecin en aura tout l'honneur.

Bien au contraire, il eut toute la gloire de la guérison des deux malades.

Nous vîmes paroître, le jour suivant, ce médecin tout ému ; il entra dans notre boutique brusquement : nous crûmes qu'il venoit nous annoncer la mort des deux malades ; au contraire, il nous apportoit une agréable nouvelle : « Mes amis, s'écria-t-il, je ne puis contenir ma joie, ou plutôt mon ravissement ; les deux dernières ordonnances que je vous ai envoyées mériteroient d'être consacrées dans le temple d'Esculape comme deux spécifiques, l'un pour la pleurésie et l'autre pour les fluxions de poitrine. Pourrez-vous ajouter foi à ce que je vais vous dire ? A peine l'homme

d'Eglise et l'avocat ont-ils pris leurs médecines qu'ils se sont sentis soulagés. Ils ont dormi d'un profond sommeil toute la nuit; et ce matin, à leur réveil, ils se sont trouvés parfaitement guéris. O prodiges inouïs ! le bruit de ces deux merveilles se répand déjà dans la ville. Quel honneur pour moi d'avoir si promptement triomphé de deux maladies mortelles !
 Le docteur était si content de l'heureux succès de ses ordonnances, qu'il ne pouvoit se lasser de s'en féliciter lui-même. Pour nous, qui savions mieux que lui ce qu'il en falloit penser, nous fûmes tentés de lui rire au nez ; mais le respect que les apothicaires doivent aux docteurs en médecine nous préserva de cette irrévérence.

Gil Blas ne s'était guère attaqué qu'aux médecins, Estévanille a plus de zèle. Dans son livre, médecins, chirurgiens, apothicaires, « toute la séquelle d'Hippocrate » est bellement accommodée.

Arrachons-nous à la boutique de Potoschi (c'est dommage, il faisait si gai parmi les bocaux de ce bon compagnon), et demandons au *Diable boiteux*, qui passe à portée, avec son écolier à la remorque, de nous prendre en surcharge. Ainsi saisissons-nous des bribes de la conversation de Don Cléofas Leandro Perez Zambullo et de ce petit démon falot auquel le monde doit « le luxe, la débauche, les jeux de hasard et la chimie », « en un mot, d'Asmodée, surnommé le Diable boiteux ».

Remarquez-vous, près de là, deux hommes que l'on ensevelit ? Ce sont deux frères ; ils étoient malades de la même maladie, mais ils se gouvernoient différemment : l'un avoit une confiance aveugle en son médecin, l'autre a voulu laisser agir la nature ; ils sont morts tous deux ; celui-là pour avoir pris tous les remèdes de son docteur, celui-ci pour n'avoir rien voulu prendre. — Cela est fortement embarrassant, dit Léandre. Eh ! que faut-il donc que fasse un pauvre malade ? — C'est ce que je ne puis vous apprendre, répondit le diable ; je sais bien qu'il y a de bons remèdes, mais je ne sais s'il y a de bons médecins.

Ne nous arrêtons pas à ce chirurgien de haute fantaisie, qui expie en prison le crime « d'avoir fait à sa femme une saignée comme celle de Sénèque ». Cet homme ingénieux « blessait la nuit les passants à coups de bayonnette », pour en tirer profit « en les pansant de la même main dont il les avoit frappés ».

Avec Asmodée, regardons du côté de l'Orient. Voilà la mort qui s'offre à nos yeux :

Une troupe nombreuse d'oiseaux de mauvais augure vole devant elle avec la terreur, et annonce son passage par des cris funèbres. Son infatigable main est armée de la faux terrible, sous laquelle tombent successivement toutes les générations. Sur une de ses ailes sont peints la guerre, la peste, la famine, le naufrage, l'incendie, avec les autres accidents funestes qui lui fournissent à chaque instaut une nouvelle proie ; et l'on voit, sur l'autre aile, de jeunes médecins, qui se font recevoir docteurs en présence de la mort qui leur donne le bonnet, après leur avoir fait jurer qu'ils n'exerceront jamais la médecine autrement qu'on la pratique aujourd'hui.

Le Sage, à propos de cette peinture, ajoute ailleurs (1) :

Il faut, poursuit Asmodée, que je vous fasse rire en vous apprenant un trait de cet homme qui entre chez un marchand de liqueurs. C'est un médecin biscayen ; il va prendre une tasse de chocolat, après quoi il passera toute la journée à jouer aux échecs.

Pendant ce temps-là, ne craignez pas pour ses malades, il n'en a point, et quand il en auroit, les momens qu'il employe à jouer ne seroient pas les plus mauvais pour eux. Il ne manque pas d'aller tous les soirs chez une belle et riche veuve qu'il voudroit épouser, et dont il fait semblant d'être fort amoureux. Quand il est avec elle, un fripon de valet qu'il a pour tout domestique, et avec lequel il s'entend, lui apporte une fausse liste, qui contient les noms de plusieurs personnes de qualité, de la part desquelles on est venu chercher ce docteur. La veuve prend tout cela au pied de la lettre et notre joueur d'échecs est sur le point de gagner la partie.

Médecin, mon frère, n'es-tu point mort ? Depuis qu'on te larde de traits, ton cuir en doit être tout hérissé. Et cependant, si tu as éprouvé quelque déplaisir, c'est en lisant le peu de prose qui me soit imputable ici. On porte admirablement les coups de Le Sage, vois-tu !

Avant de les tisser, les trois Parques, Atropos, Lachesis, Clotho, trempent les fils des destinées humaines dans « les vases des passions et des vices ». Il y a le vase de la Douceur, de la Beauté, du Jeu, de l'Ivrognerie, de la Chasteté et de la Volupté. Le Sage devait tenir de ses Parques le Vase de la Belle Humeur et, tout en écrivant, il y trempait la pointe des traits qu'il te décocha — et c'est ce qui les rend si peu cuisants.

Les derniers moments de Lesage.

Voici, sur les dernières années de Lesage, quelques détails peu connus : ils sont dus à M. Dutertre du Wast, ancien notaire du chapitre de la cathédrale de Boulogne-sur-Mer, mort en 1803 à l'âge de quatre-vingt-sept ans, et qui avait été intimement lié avec Lesage (2).

« L'auteur de *Turcaret* et de *Crispin rival de son maître* appartient à l'art dramatique, qu'il a longtemps cultivé. Mais sa collaboration, en société avec Fuzelier, Dorneval et Piron, dans les ouvrages donnés au théâtre de la Foire Saint-Germain, lui avait attiré tant de désagréments que, pendant les vingt dernières années de sa vie, il avait pris les comédiens en aversion : aussi éprouva-t-il un profond chagrin, lorsque l'aîné de ses fils, qu'il destinait au barreau, se fit acteur sous le nom de Montménil. A dater de ce moment, il ne voulut plus le voir. Tous ses sentiments de paternité s'étaient reportés sur Julien-François Lesage, le second de ses enfants. Celui-

(1) *Les Béquilles du Diable Boiteux*, édition réunie au *Diable Boiteux*, Amsterdam, 1783.

(2) Cf. *Bulletin des Arts*, 10 mai 1847, pp. 397 et suiv.

ci avait embrassé l'état ecclésiastique, et possédait un canonicat à Boulogne-sur-Mer. Lesage faisait de fréquents séjours dans cette ville, et vainement le chanoine, qui aimait beaucoup Montménil, avait cherché à le réconcilier avec son père.

M. le comte de Tressan, membre de l'Académie française, auteur de traductions estimées et de quelques romans, était alors commandant de la ville de Boulogne. Admirateur du talent de Lesage et de son noble caractère, il aimait à le visiter, à jouer, dans la conversation, des mots pleins de verve et des anecdotes originales qui échappaient à ce grand peintre du cœur humain, dont l'esprit avait conservé toute sa force, toute sa grâce.

M. de Tressan, dans un des voyages de Lesage à Boulogne, sollicité par le chanoine et par Montménil, crut enfin avoir trouvé le moyen d'amener une réconciliation entre ce dernier et son père.

Les comédiens de province menaient alors une existence nomade, transportant de ville en ville leurs tentes dramatiques, et levant, partout où ils s'arrêtaient, des tributs d'argent et d'applaudissements.

Or, Montménil appartenait à une troupe d'acteurs qui venait de donner plusieurs représentations à Amiens, et il y avait un mois qu'elle exploitait le théâtre de Boulogne, lorsque le vieux Lesage y arriva.

Quelques jours s'écoulèrent et l'affiche annonça *Crispin rival de son maître*. M. de Tressan obtint, avec beaucoup de peine, de l'auteur de cette spirituelle comédie, qu'il consentit à prendre une place d'honneur dans sa loge. Quel fut l'étonnement de Lesage, en reconnaissant son fils dans le comédien qui jouait le rôle de Crispin ! « Ah ! monsieur le commandant, dit-il d'une voix émue, si vous n'étiez pas le meilleur de mes amis, je regarderais comme une perfidie de votre part de m'avoir conduit ici ! » Le bon M. de Tressan parvint à calmer le vieillard, dont les traits cependant décelèrent l'abattement et l'inquiétude pendant toute la première partie de la représentation. Montménil joua d'une manière supérieure ; peu à peu l'intérêt gagna son père à un tel point, qu'il fut entraîné et applaudit Crispin de toutes ses forces. Lorsque Montménil eut repris ses habits de ville, le comte de Tressan le fit appeler dans sa loge pour le complimenter : « Embrassez votre père, lui dit-il, c'est à votre talent que vous devez d'avoir reconquis son amitié... — Montménil, mon fils, je te pardonne ! balbutia Lesage, en le pressant sur son cœur. Je te voulais avocat et me voilà satisfait, car tu viens de gagner la plus difficile de toutes les causes. »

Deux ans après, Montménil mourut ; et Lesage, que cet événement accabla de douleur, quitta pour toujours Paris, et vint chercher un asile et des consolations près de son fils le chanoine. M. de Tressan allait le visiter tous les jours, et il a consigné, dans une lettre fort curieuse, une observation physico-médicale d'un haut intérêt.

Lesage, dit-il, se réveillant le matin dès que le soleil paraissait élevé de quelques degrés sur l'horizon, s'animait et prenait du sentiment et de la force à mesure que cet astre approchait du méridien ; mais lorsqu'il commençait à pencher vers son déclin, la sensibilité du vieillard, la lumière de son esprit et l'activité de ses sens diminaient en proportion ; et dès que le soleil paraissait plongé de quelques degrés sous l'horizon, il tombait dans une espèce de léthargie dont on n'essayait pas même de le tirer. J'eus l'attention de ne l'aller voir qu'au moment de la journée où son intelligence était le plus lucide, et c'était à l'heure succédant à son diner. Je ne pouvais voir sans attendrissement ce vieillard estimable, qui conservait la gaieté, l'urbanité de ses beaux ans, souvent même l'imagination du *Diable boiteux* et de *Turcaret*. Mais un jour où je me présentai plus tard qu'à l'ordinaire, je m'aperçus avec douleur que sa conversation commençait à ressembler à la dernière homélie de l'archevêque de Grenade.

Il vécut encore quatre années, et s'éteignit le 17 novembre 1747, à l'âge d'environ quatre-vingts ans. M. de Tressan assista à ses obsèques avec les principaux officiers sous ses ordres, regardant comme un devoir de rendre ce dernier hommage à l'un des meilleurs et des plus ingénieux écrivains de la France. »

Van Swieten, jugé par Voltaire.

Tout le monde connaît le nom de VAN SWIETEN, à cause de sa liqueur encore employée aujourd'hui.

Né à Leyde le 7 mai 1700, il devint, en 1745, le médecin ordinaire de Marie-Thérèse et mourut à Schœnbrunn le 18 juin 1772.

Voltaire, peu tendre de sa nature, l'exécrait, parce que le médecin était devenu à Vienne inquisiteur des livres et s'occupait surtout d'empêcher les œuvres du célèbre écrivain français de pénétrer dans la ville impériale. L'édition de Voltaire, de Kehl, dit que c'était un homme assez savant, dont les compilations peuvent être utiles, quoiqu'il n'eût aucune philosophie, ni aucune connaissance des découvertes physiques contemporaines.

Voltaire l'a stigmatisé dans l'épître CXVI, sur la liberté de la presse :

Un certain charlatan, qui s'est mis en crédit,
Prétend qu'à son exemple on n'ait jamais d'esprit.
Tu n'y parviendras pas, apostat d'Hippocrate ;
Tu guérirais plutôt les vapeurs de ma rate.
Va, cesse de vexer les vivants et les morts ;
Tyran de ma pensée, assassin de mon corps,
Tu peux bien empêcher les malades de vivre,
Tu peux le tuer tous, mais non pas un bon livre.
Tu les brûles, Jérôme ; et de ces condamnés
La flamme, en m'éclairant, noircit ton vilain nez.

D^r ROSAIME.

Informations et Échos de la Chronique

Superstitions roumaines.

Dans les grandes villes de la Roumanie, comme Bucarest, Jassy, etc., si la médecine est pratiquée par des hommes de mérite et de valeur, il s'en faut qu'il en soit de même dans les campagnes.

Le paysan roumain n'a rien à envier, sous le rapport des superstitions et des préjugés, à notre paysan français. Ils ont, tous les deux, une mentalité pareille.

Ainsi, le paysan roumain, pour se guérir de la jaunisse, mange trois poux de la tête (Paduchiï de cap) renfermés dans une figue ; ou bien il les avale dans un verre d'eau, comme diurétique.

Contre quelque bouton que ce soit, on brûle la toile d'araignée et on dit au malade : « De même que l'araignée descend de son fil, de même la maladie descendra et se retirera de toi. »

Quand on met trois araignées dans une noix, que l'on fait porter trois jours au cou par un fébricitant, puis qu'ensuite on jette cette noix dans l'eau courante, on constate la chute de la fièvre au moment où la noix est submergée.

Brown-Séquard, avons-nous à le rappeler, considérait le liquide testiculaire comme un stimulant des centres nerveux et même des muscles, et il lui attribuait des propriétés de rajeunissement, aussi bien pour exalter nos facultés intellectuelles que pour accroître notre vigueur physique. Le paysan roumain est arrivé à cette croyance bien avant le savant physiologiste ; lorsque l'homme n'a pas d'enfants, on lui donne, tous les matins, un testicule de coq à avaler, ce qui lui rend ses forces viriles et le rend capable d'avoir des enfants.

Brown-Séquard préparait son liquide avec des testicules de lapin ou de cobaye, et l'introduisait dans le corps par injection ; le paysan roumain le prépare avec des testicules de coq et l'introduit par la voie digestive. En somme, la différence est minime.

La migraine ophtalmique et l'art

Il vient d'être longuement question de cette singulière et pénible affection à la *Société de thérapeutique*, à la suite d'un remarquable rapport de notre collaborateur Henri BOUQUET, qui a relaté, à ce sujet, une application ingénieuse aux arts des symptômes de la maladie, d'après un travail de Sir LAUDER BRUNTON.

On peut remarquer immédiatement, dit cet éminent pharmacologue, que les peintures de Gustave Doré représentant de longues théories d'individus, par exemple le tableau de Paolo de Malatesta et de Francesca de Rimini dans *l'Enfer* (de Dante), ont une ressemblance frappante avec les zigzags de la migraine ophtalmique, et Dante lui-même semble avoir vu quelque

chose de même genre, puisqu'il dit dans le Paradis : « Ainsi les saintes créatures volaient dans la lumière et figuraient dans l'air tantôt un D, tantôt un I, tantôt un L. » La migraine ophthalmique est plus fréquente parmi les hommes dont la sensibilité est plus affinée, mais il est probable qu'elle a existé parmi tous les peuples, de tout temps, et partout où elle s'est montrée elle a pu engendrer des visions.

Sir Lauder Brunton semble ainsi admettre que DANTE a été atteint de cette affection, ce qui ajouterait un nom illustre de plus à ceux que l'on connaît déjà.

Enfin, il tire quelques conséquences, assez inattendues, d'un autre ordre de faits :

Nous connaissons beaucoup de crânes de l'âge de pierre, où de larges trous ont été creusés avec des instruments en silex. Le patient non seulement a guéri, mais encore a survécu de longues années... Quelques autorités pensent qu'il s'agit là d'opérations rituelles, et que les prêtres, en comprimant fortement le cerveau à travers l'orifice crânien, étaient capables de produire des accès d'épilepsie chez le patient, annonçant ensuite qu'il était possédé par un esprit et donnant ainsi des réponses d'oracles. Il est possible que des ouvertures crâniennes aient été faites dans ce but ; mais, s'il s'agissait d'un malade souffrant de migraine ophthalmique, la première idée qui vient est qu'on a pu faire cette ouverture au crâne du patient pour en faire sortir la migraine... Les indigènes de l'Islande du Sud font actuellement la trépanation dans ce but.

Nous pourrions commenter ce dernier passage, mais cela nous entraînerait trop loin. La trépanation est un de ces sujets sur lesquels on a toujours l'occasion de revenir.

Les marchés de nourrices, à Rome.

D'après le professeur d'ESPINE (1), de Genève, ces marchés se tenaient au Forum Olitorium, près de la Porte Carmentale. Les nourrices se groupaient auprès d'une colonne, dite lactuaire.

D'Espine cite ce mot, attribué à Jules César :

« Est-ce que les dames romaines n'ont plus d'enfants ni à porter ni à nourrir, elles, entre les mains desquelles on ne voit plus que des chiens ou des singes ? »

En dépit des philippiques de PLUTARQUE et d'AULL-GELLE, ainsi que le fait observer le D^r Lesage (2), la « remplaçante » avait du succès ; et il fallut de longs siècles avant que l'allaitement maternel fût consacré par la mode.

(1) 10^e Congrès de médecine française, Genève, 1908.

(2) *Maladies du nourrisson*, ch. 1, Historique, p. 2.

Echos de Partout

La première doctoresse chinoise. — YAMEI KIN est la première doctoresse chinoise. C'est une femme de grande valeur, elle est bonne, fait beaucoup de bien à ses compatriotes et aide véritablement au progrès.

Elle a étudié la médecine il y a vingt ans, au Collège féminin de New-York. Elle connaît à merveille l'anglais, et tous ceux qui l'ont approchée ont été frappés par son érudition et sa haute intelligence.

Elle a créé, à Tien-Tsin, un grand hôpital-dispensaire, auquel est adjointe une école médicale. Elle se donne tout entière à cette excellente institution et son œuvre éducatrice pour les femmes du Nord de la Chine est appuyée par le gouvernement. Lors de la construction de son hôpital, elle fut à la fois son propre architecte et son propre ingénieur.

Les petites Chinoises viennent en grand nombre à son école. Le but qu'elle se propose n'est pas de former quelques doctresses expertes, bien plutôt d'étendre à un grand nombre de femmes les connaissances médicales utiles pour rendre les services nécessaires dans un ménage. Très aimée et très respectée de tous, la doctoresse Yamei Kin a vu sa réputation s'étendre au loin. Détail caractéristique : elle n'a point consenti à s'habiller à l'européenne : elle a gardé les amples vêtements de soie qui, d'ailleurs, conviennent à sa beauté.

(*Madame et Monsieur*, d'après *Indian Magazine*.)

Lait fabriqué avec des haricots. — Depuis un certain temps, on parle beaucoup, dans la presse allemande, du lait synthétique. Il ne s'agit pas d'une falsification nouvelle ; on fait allusion ainsi à une découverte qui serait assurément importante, et qui aurait été faite par le D^r RIGLER, professeur d'hygiène à l'Université de Klausenburg (Autriche).

Ce lait serait obtenu par traitement de certains grains, dans une machine de construction assez simple ; et on affirme qu'il aurait toutes les qualités caractéristiques du meilleur lait de vache. Des expériences rigoureuses, faites sous le contrôle de chimistes autorisés, ne permettraient pas d'en douter. On aurait même obtenu de bons résultats en alimentant des nouveau-nés avec ce lait.

Aussi bien, le procédé du D^r Rigler s'appliquerait également au lait tiré de la graine de soya, ce haricot d'origine mandchourienne et japonaise que l'on connaît maintenant en Europe, et il paraît

que déjà une fabrique allemande aurait produit du lait de soya, présentant une saveur très agréable, qu'elle vendrait un bon prix.
(Revue de puériculture.)

L'autre son. — La ville de Saumur ne possédait pas, jusqu'ici, de statue. Elle va réparer cette fâcheuse anomalie, en offrant un monument à la mémoire du capitaine de vaisseau Aristide-Aubert DUPETIT-THOUARS, blessé à mort au combat d'Aboukir.

La légende conte que le vaillant officier, amputé des deux jambes par un boulet de canon, se fit mettre dans un tonneau plein de son, afin de pouvoir diriger le combat jusqu'à la mort. C'est une admirable légende et que l'héroïque soldat méritait de susciter, mais ce n'est qu'une légende.

La vérité est beaucoup plus simple, et aussi plus belle.

Le 14 thermidor an VI (1^{er} août 1798), Dupetit-Thouars, commandant le vieux vaisseau le *Tonnant*, fut enfermé à l'ancre dans la rade d'Aboukir, avec la flotte française, que le Directoire avait mise à la disposition du général Bonaparte, pour la conquête de l'Égypte.

Aucun secours n'était possible du côté de la terre. Du large venait Nelson, avec la flotte anglaise, et qui offrit le combat. L'amiral Brueys protesta contre la garde d'une position intenable, puis s'inclina devant les ordres du général en chef.

Au conseil de guerre, Dupetit-Thouars prouvait encore tous les désavantages de la situation et proposait de prendre de large. Son avis ne fut pas suivi ; il se prépara à la mort.

Le combat dura 24 heures contre les deux vaisseaux anglais, qui concentraient leur feu sur le *Tonnant*. Sur sa passerelle, le brave Dupetit-Thouars eut successivement les deux bras, puis une jambe emportés par des boulets.

Dupetit-Thouars, blessé, ne voulut pas abandonner son poste. Il se fit donc panser sur place par le chirurgien du bord.

Pendant longtemps, le remède héroïque des chirurgiens, après ablation d'un membre, a été d'entourer le moignon d'une énorme emplâtre de son. Le magma qui se formait dans cette bouillie sanguinolente arrêta tant bien que mal l'écoulement du sang.

Dupetit-Thouars a été pansé, trois fois de suite, sans doute avec les moyens de son temps. Il est mort à la place où il était tombé, en brave, sachant qu'il allait, qu'il devait mourir.

Un capitaine anglais cria avec le porte-voix :

— Rends-toi, brave Dupetit-Thouars !

Mais, avant de mourir, le Français dit à ses marins :

— Ne vous rendez jamais !

Et les marins lui obéirent. Douze heures encore, ils se battirent en désespérés. L'âme de Dupetit-Thouars semblait survivre à son cadavre, qui fut enseveli dans les débris du bâtiment coulé par les boulets ennemis.

(Le Cri de Paris, 16 mars 1913.)

Aliment des Enfants

PHOSPHATINE



FALIÈRES

Dans toutes les pharmacies. -- PARIS, 6, rue de la Tacherie

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

à la Pepsine et à la Diastase

Employé contre les

Digestions incomplètes et douloureuses

TONIQUE ET AGRÉABLE A PRENDRE

Un ou deux verres à liqueur immédiatement après le repas

Maison CHASSAING - G. PRUNIER & C^{ie}, 6, Rue de la Tacherie, PARIS, et toutes Pharmacies.

POUDRE LAXATIVE de VICHY

du D^r SOULIGOUX

*Agréable, d'emploi facile,
de résultat constant.*

Une ou deux cuillerées à café délayées dans un demi-verre d'eau le soir en se couchant, provoquent au réveil, **sans coliques ni diarrhée**, l'effet désiré.

Exiger la "VÉRITABLE" Poudre laxative de Vichy

SE MÉFIER des IMITATIONS

Dans toutes les Pharmacies. — DÉPÔT GÉNÉRAL : 6, Rue de la Tacherie, PARIS.

La " Chronique " par tous et pour tous

Comment meurent les médecins.

Le *Journal of the American Medical Association*, dans le premier numéro de cette année, offrait à ses lecteurs, en guise d'étrennes, une série de chiffres qui donnent matière à méditation : il s'agit des causes de la mort des membres du corps médical américain et canadien, durant l'année 1912. Nous pouvons en tirer quelques conclusions sur l'époque où il nous faudra « faire notre paquet », et, détail plus troublant, sur la façon dont il faudra nous y prendre.

En 1912, 2.120 médecins américains sont morts ; ce qui, sur un total de 150.000 environ, donne du 14,13 p. 1.000 (au cours de la décade précédente, la proportion était de 15,93 p. 1.000).

L'âge fatal a varié de 22 à 99 ans, la moyenne étant de 63 ans et 23 jours.

La durée de l'activité professionnelle varie de 1 à 76 ans, avec une moyenne de 33 ans 2 mois et 14 jours.

Passons aux causes de la mort : 187 décès furent attribués à des causes générales : à des maladies du système nerveux, 264 ; de l'appareil circulatoire, 278 ; respiratoire, 178 ; digestif, 95 ; génito-urinaire, 147 ; à la sénilité, 334 ; à des affections osseuses, 4 ; ajoutons 90 morts par accident, 36 suicides, 12 homicides ; autres causes, 4.

L'analyse des cas nous montre que l'hémorragie cérébrale réclame 219 victimes ; les affections cardiaques, 200 ; la pneumonie, 153 ; des « causes externes », 138 ; les néphrites, 127 ; les accidents, 90 ; les suites opératoires, 86 ; la tuberculose, 65 ; le cancer, 38 ; le suicide, 36 ; l'appendicite, 29 ; l'angine de poitrine, 25 ; la typhoïde et l'artériosclérose, chacune 24 ; le diabète, 18 ; la septicémie, 17 ; la gastrite, 12 ; l'anémie et la méningite, chacune 11 ; la myocardite, 10 ; l'aliénation mentale, la cholélithiase et la cirrhose hépatique, chacune 9 ; influenza et bronchite, chacune 7 ; obstruction intestinale et péritonite, chacune 5 ; hernie, 4 ; érysipèle, rhumatisme, ulcère gastrique, prostatite et furonculose, chacun 3 ; paludisme, dysenterie, alcoolisme, anesthésie (!), chacun 2 ; pellagre, morphinisme, tabes, mastoïdite, œdème pulmonaire, chacun 1 ; enfin, placenta prævia, 1. (« Pour celle-là, dit Panurge, j'en suis quitte... »)

Parmi les 90 morts accidentelles, 16 sont dues au poison ; 10 sont dues, respectivement, à des chutes, à des accidents de chemin de fer, d'auto et de voiture ; la noyade a causé 9 morts, dont 4 dans la catastrophe du *Titanic* ; l'asphyxie et les armes à feu, 4 chaque ; brûlures et écrabouillades dans la rue, 4 de part et d'autre ; strangulation, écrasement et gelure, chacun 2 ; coup de soleil, 1.

D'entre les médecins qui se sont volontairement évadés de la vie,

15 ont choisi le poison, 15 les armes à feu, 4 l'asphyxie, 1 la strangulation, 1 le rasoir.

Sur les 12 homicides, 11 furent dus aux armes à feu, 1 à un instrument contondant.

A lire cette liste, vous aurez été surpris comme moi de ne pas voir figurer la rubrique syphilis et parasymphilis... mais « causes externes, 138 », me paraît fort sujet à caution.

Gustave MONOD (*Vichy*).

Le duc de Richelieu, l'ambre et l'ail.

Je trouve dans l'édition de VOLTAIRE, de Beuchot, *Poésies mêlées*, un impromptu à la duchesse de Luxembourg, qui devait souper avec l'irrésistible Richelieu :

*Un dindon tout à l'ail, un seigneur tout à l'ambre,
A souper vous sont destinés.
On doit, quand Richelieu paraît dans une chambre,
Bien défendre son cœur et bien boucher son nez.*

D'après ce quatrain, il faudrait admettre qu'au XVIII^e siècle, dans le milieu que fréquentait Voltaire, la cuisine n'était pas encore raffinée : à un dindon tout à l'ail, chacun préfère, en 1913, une dinde truffée.

A cette époque, l'ambre gris était un mélange de résines qu'on employait en parfumerie. Voltaire veut-il dire que Richelieu abusait du parfum, comme des horizontales de catégorie inférieure abusent aujourd'hui du musc et du patchouli, odeurs nauséabondes à mon avis ? « Bien boucher son nez » peut être interprété ainsi. Mais comment admettre que le *Priola* du XVIII^e siècle n'ait pas remarqué que ses intimes se bouchaient le nez d'une main et le caressaient de l'autre ?

D^r ROSAIME.

Un ancien traitement du strabisme.

Un conseil aux strabiques (aux personnes qui louchent), donné par le chirurgien Nicolas SAUCEROTTE, de Lunéville, en 1801.

Voici un exercice que l'on peut nommer *oculaire* et qui opère de bons effets *dans le strabisme* : c'est de faire asseoir, pendant une demi-heure, matin et soir, la personne atteinte de ce vice, devant un miroir et de faire en sorte que chaque œil regarde exactement la prunelle de celui qui lui correspond. La vue se redresse, par cet exercice continué pendant quelque temps, parce qu'il rend parallèle l'axe des yeux.

Nos modernes oculistes pourraient nous renseigner sur l'efficacité de ces mouvements localisés, de cet *exercice oculaire*.

D^r BONNETTE (*Toul*).

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Cuirasses providentielles (XIX, 656, 729). — Cent fois peut-être, on s'est demandé, à la vue de nos anciens uniformes, à quoi pouvaient bien penser nos ancêtres, en affublant nos soldats de hauts collets qui leur dépassaient les oreilles, de schakos ou de kolbachs et de bonnets à poil gigantesques, qui leur donnaient une singulière tournure ; avec des tresses de toutes grosseurs, et autres accessoires encombrants, sans parler des mèches de cheveux tressés, qui pendaient de chaque côté de la figure de nos hussards, de nos dragons, etc., sous la République. Tout cela, c'était simplement pour chercher à mettre, autant que possible, le visage et le cou à l'abri des coups de sabre (1), dans les charges de cavalerie : il n'y a pas de petit moyen !

N'a-t-on pas vu des balles s'amortir au contact du ceinturon ou d'un mince boîtier de montre ?

Rappelons-nous que les anciens tendaient des *cilices*, sorte de couvertures en longs poils de chèvre de *Cilicie*, pour amortir les traits et les flèches, sur les remparts des assiégés, ou sur les machines de guerre des assiégeants : tours roulantes, béliers, scorpions, catapultes, etc., etc.

D^r BOUGON.

— Une anecdote peu connue et bonne à rappeler, au sujet de la question posée dans nos colonnes.

La pièce, représentée naguère avec succès sur la scène de la Comédie-Française, *Jean Dacier*, était l'œuvre de début de Charles Lomon, fils d'un journaliste réputé parmi ses confrères pour sa stature monumentale : il dépassait, en son vivant, de toute la tête, M. Paul de Cassagnac, un des plus beaux spécimens des grenadiers de la presse bonapartiste. C'était le Goliath du journalisme parisien. Ce géant avait même sur celui de la Bible une supériorité notoire : il portait à la face la cicatrice, non du caillou lancé par la fronde de David, mais d'une balle de pistolet, broyée sur la cuirasse formée par son os frontal.

On peut dire, sans métaphore, que c'était une forte tête.

L. R.

— Voici une histoire fort romanesque : c'est celle de Henri-Catherin Davila, né en Italie d'une famille espagnole, et qui fut historien français.

(1) Les sabres recourbés, du temps de l'Empire, faisaient songer au glaive de Goliath ; et on ne pouvait prendre trop de précautions, pour essayer de se garantir contre leurs formidables coups, capables de pourfendre un homme en deux.

La publication de son œuvre, en lui permettant de vivre, ne l'empêcha pas de mourir.

Vers sa dixième année, Davila est page de la vieille reine Catherine de Médicis. Sous Henri IV, il se distingue à Honfleur et à Amiens. Après la paix de Vervins, il part pour Padoue, écrit en italien son *Histoire des Guerres civiles en France*, se bat en duel, blesse son adversaire qui, par réciprocité, embroche... les feuillets du manuscrit que l'historien portait sur son cœur.

Traqué par les Padouans, Davila file chez les Vénitiens, se bat frénétiquement pour eux à Candie et en Dalmatie, et revient à Vérone pour s'y faire assassiner.

Cette fois, il ne fut point protégé par sa cuirasse providentielle. Son œuvre, hélas ! était publiée. Que n'était-elle restée plus longtemps inédite !

Daniel CALDINE.

Médecins à doctorats multiples (XVI ; XVIII ; XIX, 255, 538, 580, 605, 702). — On pourrait citer comme docteurs en médecine et docteurs ès sciences tous les professeurs de zoologie, de botanique, des Facultés des sciences de jadis. Aujourd'hui les botanistes de ces Facultés n'ont pas tous pris notre diplôme ; ils ont passé par l'agrégation des sciences naturelles. Il me semble qu'ils n'auraient rien perdu à suivre l'exemple de GODRON et de GRENIER, pour ne citer que deux botanistes de province.

MILLARDET, correspondant de l'Académie des sciences, inventeur du traitement du mildew par la bouillie bordelaise, était docteur en médecine ; il avait, d'après ce que m'a affirmé un médecin alsacien, suivi très sérieusement à Strasbourg les cliniques de Hirtz, Schutzenberger, Sédillot, Stoltz, et passé le *cinquième* comme un futur praticien.

Le naturaliste BAUDELOT, qui a succédé à Lereboullet, le père du très distingué membre de l'Académie de médecine, à la Faculté des sciences de Strasbourg, était docteur en médecine. A Strasbourg et après la guerre à Nancy, il a converti le baccalauréat ès sciences restreint qui, par son institution, devait être facile, en une épreuve difficile. Il donnait, comme composition écrite, une question du programme, mais voulait que ces jeunes gens la traitassent en candidats à la licence.

Après que quelques bons élèves eurent été « collés », on renonça au « restreint » ; on préféra passer le complet, où un lycéen, sachant ses cours de la classe de mathématiques élémentaires, arrivait toujours à résoudre les problèmes de l'écrit.

Les professeurs de géologie étaient rarement docteurs en médecine ; ils appartenaient souvent au corps des mines.

D^r ROSAIME.

Symbolique du tatouage (XVIII, 364). — J'ai vu, à Toulon, dans les hôpitaux de la marine, de bien curieux tatouages. Un mécani-

cien de la flotte portait, au-dessus de la verge, comme le soldat de P. Tribier, l'inscription — sans doute classique — *le Robinet d'amour*, mais aggravée de cette autre, inscrite au-dessus de la première, sur une banderole que soutenaient deux amours : *Au Bonheur des Dames !*

Un Corse, matelot de pont, montrait, au milieu de son front, une étoile — l'étoile de Napoléon — et, couvrant toute sa poitrine, un superbe aigle impérial aux ailes éployées.

Je me souviens aussi d'un artilleur colonial qui, pour affirmer sans doute ses convictions anticléricales, n'avait rien trouvé de mieux que de se faire tatouer sur chaque fesse... un curé !

D^r GILBERT-CHARETTE.

— A propos de la symbolique du tatouage, vous publiez une note, signée Paul Tribier, et indiquant un tatouage intéressant (*robinet d'amour*), moins obscur que le papillon et la botte signalés par moi l'an dernier.

Je connaissais cette inscription sus-pubienne depuis longtemps, pour l'avoir vue à une autopsie faite par Brouardel à la Morgue. On lisait sur l'abdomen, au-dessus de la verge du macchabée :

Robinet d'amour,
Tournez, mesdames.

Etant externe à l'hôpital du Midi (Ricord-Cochin), j'ai vu un apache tatoué de la façon suivante :

Un œil sur chaque fesse, un nez dans le pli interfessier, et immédiatement en dessous, une langue longue et pointue venant aboutir à l'anus.

Tout cela est clair et sans obscurité, de même que la botte et le papillon dessinés sur les verges d'uranistes, puisque d'aimables confrères, lecteurs de votre si intéressante *Chronique*, en ont indiqué le sens.

D^r FAILLE (*Fismes*).

Les saints guérisseurs (XVII, 544 ; XX, 157). — A l'entrée dans la vie président les douleurs de l'enfantement. O mères, qui désirez ces douleurs les plus douces possible, adressez vos prières à saint Priminus, de Metz, ou à saint Léon, évêque de Bayonne.

Hélas ! votre enfant est mort, et mort sans baptême ! Implorez saint Marcellin, évêque du Puy, et votre petit ressuscitera.

Votre enfant, au contraire, est-il venu à bon port, mais ne fait-il que vagir, et plus tard que grogner ? Saint Abraham, ermite d'Auvergne, est prêt à venir à votre secours.

Si votre enfant devient languissant, saint Phalêtre, confesseur à Calabria, pour peu qu'on l'en prie, le rendra fort et bien portant. Mais si l'enfant est atteint de coliques, c'est du ressort de saint Loup, de Sens.

Eh, quoi, Madame, mes paroles vous attristent ? Dites vite un mot en l'honneur de saint Arbogast, évêque de Strasbourg, et il

vous consolera. — Vous hochez la tête et vous pleurez ! Auriez-vous la migraine ? Alors il suffit d'appeler à votre aide sainte Césaire, vierge d'Avignon. — Ce n'est point encore cela ! Qu'est-ce donc ! Dites sans détours : quelle que soit votre maladie, quelles que soient vos craintes, nous avons au ciel de bien grands médecins, de bien hauts et puissants protecteurs. Parlez...

S'agit-il d'une maladie de cœur, voici sainte Dulcissime, d'Agen. Craignez-vous une ophtalmie, nous appellerons saint Clair.

Sont-ce des fièvres qui vous minent, il n'y a que l'embarras du choix : sainte Geneviève ; saint Gérébrinus, prêtre et martyr ; saint Abraham, ermite d'Auvergne ; saint Hugues, moine de la Chaise-Dieu ; saint Quintien, évêque d'Auvergne ; saint Sylvestre, évêque de Châlons ; saint Christophe, disciple de saint François. Etes-vous menacée d'une esquinancie, nous avons saint Swilber, évêque de Verdun.

Saint Leothadius, d'Auch, vous guérira des angines de poitrine ; saint Donatien, de Reims, agira de même et vous débarrassera de toute espèce de contractures. Sainte Lyre, vierge de Troyes, est souveraine contre les calculs de la vessie.

La rage, vous ne l'ignorez pas, est du ressort de saint Hubert ; mais apprenez que la peste relève, non seulement de saint Roch, de Montpellier, mais encore de saint Maccaire, patriarche d'Antioche, de saint Hippolyte, martyr, et de saint Edmond, roi et martyr à Toulouse.

Votre vue devient-elle trouble, s'affaiblit-elle, Sainte Farre, vierge à Meaux, n'attend qu'un signe. La goutte vous attaquerait-elle les mains, saint Gérébrinus est là : si elle vous étreint les pieds, saint Jubin, évêque de Lyon, et saint Gobrien, évêque de Vannes, viendront à votre secours.

Qui nommerais-je encore ? Je puis vous citer, contre les écrouelles, saint Marcoul, abbé et confesseur ; contre les fics et les chancres, saint Fiacre, solitaire ; contre les hémorragies, sainte Consoce, vierge, à Cluny, et saint Asclépius, à Limoges ; contre le mal des ardents, saint Sylvain, à Bourges, sainte Geneviève et, surtout, saint Antoine ; contre l'épilepsie, saint Loup, saint Ennemond, de Lyon, saint Nymphase, confesseur à Cahors, saint Christophe, disciple de saint François, enfin saint Mathieu, prêtre et confesseur à Sens, qui guérit aussi les hystériques et les lunatiques.

Réellement, j'y perds mon latin : j'ai énuméré bon nombre des maladies ordinaires, et point nommé la vôtre ? Quelle est-elle donc, cette maladie, mon Dieu ! Voyons, Madame, rassurez-vous : sachez que, grâce à saint Bernard d'Aquitaine, patriarche d'Aquilée, il n'y a pas de maladies incurables.

Ah ! j'y suis ! Cette maladie que vous n'osez nommer et qui cependant cause votre tourment, c'est... comment dirai-je ?... Au fait, je suis bien embarrassé pour trouver une périphrase qui dise congrûment la chose... c'est... (ma foi, tant pis, je lâche le mot) c'est la teigne ; ou bien la gale ? Priez vite saint Main,

abbé et confesseur en Bretagne, et vous m'en direz des nouvelles.

Encore une fois, je me suis trompé ? Grand saint Clair, martyr de Césarée, vous qui guérissez de l'aveuglement, venez m'ouvrir les yeux, je vous en supplie !

Enfin, j'ai compris. Ce bébé qui passe, porté par sa nourrice, m'a révélé ce que vous cachiez au fond de votre pensée ; votre œil s'est illuminé d'un éclair d'amour, aussitôt suivi d'une flamme d'envie. Vous adorez les enfants, Madame, et vous mourez du chagrin de ne pouvoir, vous aussi, dire : *Mon* enfant. Que ne parliez-vous plus tôt, j'eusse comblé tous vos souhaits à l'instant : saint Thiébault, des Vaux-de-Cernay, est le bienfaiteur des épouses qui ne peuvent goûter les douleurs et les charmes de la maternité.

La joie se peint sur votre visage ; mais vous m'objectez que votre mari est absent. Tranquillisez-vous, Madame. Votre mari est-il à l'armée ? Prions saint Léon, évêque de Bayonne, et aucune surprise de l'ennemi ne réussira. Saint Ponce garantira votre cher époux de toutes les intempéries. Le même saint Ponce et saint Serenedus, du Mans, interviendront contre la sécheresse ; saint Syrène, martyr, dont les os sont à Billom, lui enverra des ondées bienfaisantes.

Ne craignez rien des tremblements de terre : saint Romain, de Blaye, est là. De la foudre n'ayez souci, si vous vous adressez à saint Isarme, abbé de Saint-Victor de Marseille, à saint Raymond, abbé de Fitierras en Navarre, à saint Amand, à saint Alexandre, à sainte Luce ou à saint Andaldus. Quant à protéger votre mari des dangers inhérents aux incendies, rapportez-vous-en à saint Landry, évêque de Paris. Enfin, dans le cas où le futur père serait fait prisonnier, priez sainte Marie-Madeleine, saint Bernard, abbé de Tyron, saint Léonard, ermite du Limousin, et les fers du captif seront rompus.

Que si votre époux, Madame, avait entrepris pour son commerce un voyage au long cours, ayez confiance : saint Romain, de Blaye, éloigne les dangers qu'affrontent les navigateurs ; les tempêtes sont conjurées par saint Ponce, abbé de Saint-André d'Avignon ; par saint Maximin, de Micy ; par saint Raymond, abbé de Fitierras ; ceux qui sont sous la protection de saint Adjuteur, anachorète de Vernon, et du susdit saint Romain, peuvent affronter sans crainte les rapides et les tourbillons : en un mot, la navigation s'effectuera sans naufrage, si vous invoquez saint Maximin, de Micy, et saint Léon, évêque de Bayonne.

Maintenant, permettez-moi un conseil. Vous êtes belle, Madame : vous êtes jeune ; vous êtes sémillante, spirituelle, etc., etc., etc. : et vous ne détestez pas qu'on vous dise toutes ces vérités-là. Une foule d'adorateurs s'attachent à vos pas et le Démon, ne l'oubliez pas, désire la perte de tout le genre humain, surtout des jeunes femmes belles, sémillantes, spirituelles, etc., etc., etc., qui aiment à s'entendre complimenter. Craignez, oh ! craignez, Madame, et veillez ; mais sachez aussi que le Tentateur ne peut rien, absolument rien contre les protégés de sainte Ide, de sainte Dymna, vierge et martyre, ou de saint Morand, abbé de Cluny.

Lorsque votre mari sera de retour, que, grâce à saint Thibaud, le Ciel vous aura favorisée d'une nombreuse lignée, et que vos filles seront en âge d'être mariées, souvenez-vous qu'il serait dangereux de vouloir imposer à celles-ci un mari. Gare, en effet, à saint Pierre : il vient au secours des vierges persécutées par leurs proches.

Souvenez-vous aussi que, désormais, rien ne doit plus vous préoccuper que de faire une bonne mort. C'est pourquoi je vous engage, dès maintenant, à implorer sainte Barbe, et, en particulier, à demander à saint Marcellin, évêque du Puy, la faveur de ne point mourir sans confession. Que si, par malheur, une mort subite devait vous frapper, — ce que peut vous éviter saint Léothadius, d'Auch, — vous serez garantie des peines du purgatoire, si vous n'avez point oublié dans vos prières de vous adresser à saint Hugues, évêque de Bonnevaux, à sainte Ide de Nivelles ou à saint Girard, abbé de Saint-Albin, d'Angers.

Sur ce, chère Madame, je vous salue, en souhaitant, d'abord, que ni pour vous ni pour les vôtres vous n'ayez jamais besoin des « saints guérisseurs » : puis, si vous invoquez leur appui, je vous engage à faire corroborer leur bienheureuse intervention par les ordonnances de quelque bon docteur-médecin de notre globe terrestre.

A. DAGUIN DE LA THEURATTE.

Garibaldi et Nélaton (XX, 23). — *Cuique suum* ! Le « souvenir d'autrefois » du Dr de Valcourt (*Chron. méd.*, 1913, p. 23-24) est fort intéressant. Il y a lieu, cependant, d'y ajouter ceci :

En 1864, j'étais stagiaire dans le service de Nélaton, et je passais mes journées dans le service voisin, la clinique de Depaul, pour voir des accouchements. Mathieu le père y venait souvent. C'est lui qui nous raconta que Nélaton, appelé auprès de Garibaldi, était allé chez Charrière, pour lui demander de lui fournir un petit instrument propre à déceler la présence d'une balle au fond d'une plaie.

A cette époque, les balles étaient en plomb. Charrière passa la commande à Mathieu, alors son chef d'atelier. Mathieu, se rappelant que le plomb tache en bleu la porcelaine non couverte d'émail, eut l'idée de faire une petite sphère en cette matière, la monta sur une tige, et la remit à Charrière.

Il apparaît donc que l'idée ingénieuse, quoique très simple, grâce à laquelle Nélaton put constater la présence de la balle dans le pied de Garibaldi, soit due à Mathieu.

A. CORDES (*Genève*).

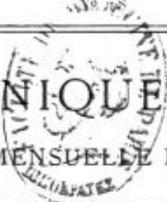
PHOSPHATINE FALIÈRES

Aliment des Enfants.

Se méfier des Imitations que son succès a engendrées.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.



LA CHRONIQUE MÉDICALE
 REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
 HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Ethnographie médicale

L'Avortement et l'Infanticide en Nouvelle-Guinée.

On ne laisse passer aucune occasion, en Europe, de pousser des cris d'alarme au sujet de la dépopulation. On ne se doute guère qu'en Océanie, certaines tribus sont peut-être appelées à disparaître totalement. La barbarie d'ancestrales coutumes superstitieuses y transforme l'infanticide en une espèce d'habitude locale. C'est, du moins, le cas pour les Kuni de la Nouvelle-Guinée anglaise, qui ne constituent qu'un groupe ethnique d'environ 2.000 âmes. Le P. Henri ESCHLIMANN a écrit, à leur sujet, une suggestive étude (1), dont nous allons reproduire quelques extraits.

Pour rester fidèles aux traditions de leur pays, les femmes Kuni ne doivent avoir des enfants qu'après trois ou quatre années de mariage ; avant ce terme, il ne leur est permis d'élever et de nourrir que de petits porcs. Si elles deviennent enceintes entre temps, force leur est de recourir à l'avortement. Elles le pratiquent elles-mêmes, en se servant de certains gingembres. Ces derniers portent, dans la langue indigène, le nom général de *jolôa oiïbuna* (gingembre de la stérilité).

La mastication énergique et prolongée de ce remède peut se répéter à intervalles réguliers. Elle est alors précédée, pour la rendre plus efficace, d'une cérémonie magique et purificatoire. On enferme la femme dans sa maison, on en bouche toutes les issues avec des lianes et des branches. On allume un grand feu. Une sudation abondante inonde le corps de la jeune épouse, dont la peau devient jaunâtre. Elle sort et court avaler une forte quantité d'eau de pluie, puis elle se met à *chiquer* à outrance son gingembre.

Les résultats sont malheureusement très positifs et les manœuvres réussissent parfaitement au gré du beau sexe. On entend couramment, de la bouche des indigènes, l'aphorisme suivant : « les femmes, après avoir mangé du gingembre, sont devenues stériles. »

Pour provoquer les fausses couches, les futures mères se fabriquent

(1) Voir *Anthropos*, t. VI, n° 2, 1911, p. 260; reproduit par *Biologica*, n° 9, 15 sept. 1911, p. 318-319.

une ceinture avec une liane. Elles s'en compriment la taille de toutes leurs forces. Quelquefois elles se contraignent à passer entre deux troncs d'arbres fourchus et presque adhérents ; ou bien elles déterminent artificiellement d'abondantes hémorragies du nez et des pieds. Certaines s'étendent sous une cascade torrentielle, tandis qu'une amie charitable se livre sur leur ventre à de savants piétinements.

En ce qui regarde l'infanticide proprement dit, les mères s'en chargent elles-mêmes. Si on leur demande les raisons qui les décident à commettre leurs meurtres, elles répondent invariablement : « telles furent les mœurs de nos ancêtres. »

Il est vrai que, pendant les disettes, elles prétendent manquer du nécessaire pour élever leurs enfants. Très souvent, elles tuent pour d'autres motifs : « il y a des petits porcs à engraisser, disent-elles. »

Les femmes Kuni veulent allaiter elles-mêmes ces animaux. En général, on aime mieux sacrifier les filles que les garçons, et aussitôt après leur naissance.

La mère, pour perpétrer son crime, étrangle l'enfant avec une corde et le jette dans la brousse, en pâture aux pourceaux. Dans d'autres cas, elle l'étouffe, en bourrant de feuilles sa petite bouche, le noie ou l'abandonne et, si des compagnes le trouvent, elles l'enveloppent dans des feuilles de bananiers et s'en débarrassent tout de suite.

Après la délivrance, a lieu la même cérémonie sudorifique, dont nous avons parlé plus haut, à propos des avortements. Ce rite accompli, la mère peut vaquer à ses occupations journalières, comme si rien ne s'était passé.

Le cordon ombilical coupé, on l'enveloppe dans un morceau de culotte indigène, puis on le suspend au sac-filet tenant lieu de berceau. Il est enfin placé sous un palmier, et la mère prononce ces paroles : « Comme le palmier devient grand, ainsi mon fils grandira. »

S'il s'agit d'une fille, on lui tire les seins, pour qu'ils se développent. On tire aussi tous les membres ; on presse la tête, le nez, pour donner la vigueur et la souplesse aux nouveau-nés. Cette opération est précédée d'un bain de vapeur, administré dans des conditions très spéciales. On lave peu les nourrissons, par crainte de les faire succomber, mais on leur enduit le front de terre rouge.

Si la mère meurt en mettant son enfant au monde, celui-ci doit être enterré avec elle, même s'il est vivant. Si, au contraire, elle trépassé au bout d'un certain temps, le petit Kuni n'est pas tué, c'est une autre femme qui l'allaitera ou, à défaut, il sera élevé avec de la canne à sucre.

La cérémonie de la circoncision, dans le Congo belge.

Un correspondant de la *Revue spirite belge*, qui signe : ECLAIR, envoie à ce journal le curieux récit suivant, que nous empruntons au *Journal du magnétisme*, qui l'a reproduit dans son numéro d'octobre 1910.

Il m'a été permis d'assister, dans deux villages du Congo, au centre de notre colonie, à la cérémonie de la *circoncision*, qui se fait tous les sept ans. Cette solennité est donc très rare pour les blancs qui, pour la plupart, ne restent qu'un terme de trois ans, ce qui fait que bien peu peuvent y assister et en observer tous les détails.

Les jeunes gens qui doivent prendre part à la circoncision sont peints tout entiers en terre jaune de Sienné. Sur cette couche, l'on a dessiné en rouge des arabesques rehaussées de noir, ce qui est d'un effet des plus bizarres. Leurs têtes sont couvertes d'un bonnet de léopard ; ils jettent sur leurs épaules des pagnes (vêtement simple), faits avec des feuilles jaunes, le tout garni d'ornements de léopard.

Comme toute cérémonie au Congo est accompagnée de danses, celles-ci sont religieuses et doivent dater de milliers d'années. Ils chantent des mélodies, en langue sacrée, qu'il nous est impossible, à nous autres Européens, de comprendre ; ils s'accompagnent au son du tam-tam. Ces danses ont une durée de 1 h. 1/2 à 2 heures, sans arrêt ; ce sont les préliminaires de la fête.

Les jours suivants, les jeunes gens se rendent dans la forêt, suivis de toute la foule. Là, ils tombent dans une espèce de transe, qui les met dans un état voisin de la catalepsie ; ce sont, en quelque sorte, des médiums à incarnation, et pendant trois jours ils incarnent leurs parents décédés. Les ancêtres, car le culte des ancêtres est très en honneur chez les nègres du Congo, parlent par leur bouche, dans un langage ancestral incompréhensible aux profanes : c'est un assemblage d'onomatopées et de cris d'animaux.

Trois jours durant, les jeunes gens restent dans ce sommeil somnambulique, sans cesser de parler jour et nuit ; les communications se suivent par intervalle ; de cette façon les assistants noirs reçoivent des messages de leurs différents ancêtres.

Pendant les danses préliminaires qui se font en cercle, il est sévèrement défendu de traverser ces cercles et de passer au centre, sous peine de contracter des maladies et peut-être, disent les nègres, s'attirer bien d'autres calamités.

Lorsque la cérémonie est terminée, il est défendu d'approcher des danseurs, de leur adresser la parole et surtout de les toucher, jusqu'à ce qu'ils ne soient plus sous l'influence des esprits qu'ils ont reçus.

Pendant les trois jours de transe, les jeunes gens, qui sont sous l'influence des ancêtres, peuvent guérir les maladies et ils obtiennent des résultats étonnants. Ce qui ne laisse aucun doute, c'est que, pendant que dure la cérémonie, ils sont dans un état anormal, plus ou moins hallucinés, les pupilles dilatées et les membres rigides. Par les danses et les chants préliminaires, ils créent un formidable réseau fluïdique, d'une force peu commune, et attirent par là les âmes des désincarnés qui se trouvent dans l'ambiance.

Les noirs que j'ai interrogés soutiennent énergiquement que ce sont bien les âmes de leurs parents décédés qui leur parlent, et que les messages qu'ils reçoivent sont des conseils et des recommanda-

tions qu'ils doivent suivre, sous peine d'attirer sur eux les plus grandes calamités.

Sur une remarque que je leur faisais, que le sorcier devait amener l'état spécial où ils se trouvent, en leur faisant prendre une herbe qui aiderait à l'obtention du phénomène, il m'a été répondu négativement, et que seuls, les esprits des ancêtres avaient pouvoir de mettre les jeunes gens dans l'état propre à leur permettre de se communiquer à eux, sans le secours du sorcier et des plantes.

Telle est la cérémonie à laquelle il m'a été donné d'assister et que je vous relate.

Un remède arabe, pour faire passer le mal de tête.

A l'époque où Frédéric Caillaud se rendit à Méroë, c'est-à-dire en l'année 1819, il avait pris un guide pour le conduire à l'île de Sâys ; il s'aperçut que cet homme ne connaissait pas le chemin des autres localités où il voulait se rendre ; il le récompensa des services qu'il en avait reçus et il le congédia.

Je le quittai avec d'autant moins de regret, écrit l'explorateur, qu'il souffrait d'une tumeur et de maux de tête continuels ; cependant, je voulus essayer de le guérir, mais il me dit que ses compagnons avaient des remèdes très sûrs.

Il fit venir un Arabe, à qui il remit un rasoir : la malade resta debout, tandis que l'autre, agenouillé, lui donnait d'une main légère de petits coups de rasoir sur les jambes ; cette saignée était toutefois assez douloureuse. Il se fit ensuite percer le haut du nez, et il y introduisit une ficelle qu'il faisait aller et venir assez souvent, moyen qui ne me parut guère propre à produire le résultat qu'on en attendait. Il me dit que si ces remèdes n'opéraient pas, il aurait recours à la brûlure à l'aide du fer rouge (1).

Arbre à émanations nuisibles.

Le Dr Edward Nicholson a rapporté que le seul arbre qu'il connût pour empoisonner par ses émanations était le « Marking nut tree » (*Semecarpus anacardium*) de l'Inde. Le fruit de cet arbre a l'apparence, la couleur et l'odeur d'une bonne pomme de reinette ; à l'extrémité de ce fruit pend une espèce de haricot, dans lequel on trouve une graine huileuse, qu'on rôtit pour manger comme une amande ; mais l'écorce de ce haricot contient une huile vésicante, dont les émanations provoquent des gonflements extraordinaires des tissus cutanés.

On se sert de cette huile comme encre à marquer le linge ; mais si on ne fait pas laver le linge à grande eau avant de l'appliquer, l'effet se fait sentir d'une façon certaine : ainsi, des soldats dont les pans de chemise avaient été ainsi marqués et non lavés, ont eu des enflures extraordinaires du scrotum.

L'on dit que les maquignons du pays attachent les vieux chevaux sous cet arbre, et le lendemain ils ont un air tout replet et sont en bon état pour le marché.

(1) *Voyage à Méroë et au fleuve Blanc*, t. I^{er}, p. 360.

Echos de la « Chronique »

L'hygiène des chanteurs.

A s'en rapporter au D^r KASSEL, de Posen, qui a publié sur la question un article des plus documentés (1), Galien avait déjà constaté l'importance d'une respiration ample et profonde pour l'exercice du chant. Chez les Latins, au dire de Celse, la lecture à haute voix aurait fait partie d'un traitement contre les affections de l'estomac et Cœlius Aurelianus n'hésitait pas à la prescrire dans la céphalalgie et dans l'aphonie. (!)

On avait déjà observé que les exercices du gymnase développaient la voix, et aussi que la fréquentation des femmes était nuisible aux chanteurs ; d'aucuns recommandaient même l'infibulation des jeunes gens, pour leur conserver la voix.

Quant aux aliments, quels sont ceux qui nuisent à la voix ? Les anciens auteurs citent le raifort, qui excite le sens génésique ; certains légumes, l'asperge, la ciboule, les noix, les fruits crus.

L'anguille, l'huile gâtent la voix, tandis que les gommés (arabique, adragante) et la graine de lin lui seraient favorables.

Voilà quelques notions dont nos coryphées du Conservatoire pourront tirer parti.

A propos de champignons.

Nous avons, dans un précédent numéro (2), fait une brève allusion à l'empoisonnement de l'empereur Claude par les champignons. Voici comment Dubois (d'Amiens), très ferré sur l'histoire et particulièrement sur l'histoire romaine, a conté l'incident qui coûta la vie à l'un des Césars.

Une bonne histoire d'empoisonnement par les champignons est celle d'Agrippine. La coquine voulait se défaire de son mari, Claude. Elle imagina donc — c'est Tacite qui le raconte — de mêler du poison à un plat de champignons, dont Claude était gourmand. Le malheureux Claude mange tout. Mais le poison n'agit que lentement ; il y a bien douleurs, nausées, mais rien de décisif. Sur l'ordre d'Agrippine, un médecin se présente : il s'appelait Xénophon. — « Il faut vomir, dit-il au prince. — Je ne le peux, répond le patient. — Attendez. » Et sortant les barbes d'une plume, préalablement trempées dans une solution toxique, il se met en devoir de chatouiller le voile du palais de ce malheureux prince. A peine a-t-il touché la gorge, que Claude se renverse : il était mort !

Le confrère Xénophon était, tout simplement, une affreuse canaille.

(1) *Die Stimme*, mars 1911 ; *Archives internationales de laryngologie*, juillet-août 1911.

(2) 1^{er} septembre 1912.

Contre l'intoxication par les champignons, un de nos correspondants, M. Emmanuel DEBRAY « ancien pharmacien, ancien maire de la ville de Poissy, chevalier de la Légion d'honneur », nous recommande la formule suivante, qu'il dit quasiment infaillible :

<i>Iode métallique.</i>	1	gr.
<i>Iodure de potassium.</i>	5	gr.
<i>Eau distillée.</i>	1.000	gr.

à faire prendre par verrées.

C'est à essayer, concurremment avec la poudre de charbon, qu'un autre pharmacien, TOUÉRY, a vantée comme antidote à tous les poisons en général et aux cryptogames vénéneux en particulier.

Les dangers de la prise.

C'est de la prise de tabac, de l'inoffensive prise de nos aieules qu'il s'agit. Notre ami Blondel se porte garant de l'histoire qu'il nous conte avec son humour habituel.

Cette Suissesse, — l'aventure s'est passée dans la patrie de Guillaume Tell, — cette Suissesse prisait, selon la chanson, comme plusieurs Suisses. Elle achetait son tabac par petits paquets, enveloppés d'une feuille d'étain, destinée à le garder frais : ce sont ces feuilles qui servent chez nous à envelopper les tablettes de chocolat et que les enfants qualifient somptueusement de « papier d'argent » ; en réalité, elles sont faites d'un alliage d'étain et de plomb, où ce dernier est en proportion d'autant plus forte, que le fabricant désire faire de plus beaux bénéfices ; c'est dire qu'il ne s'y trouve souvent que du plomb presque pur, avec juste ce qu'il faut d'étain pour que la feuille ait gardé une certaine consistance.

La pauvre Suissesse faisait un trou, avec ses doigts, dans le paquet gisant au fond de sa poche ; la feuille métallique s'y émiettait un peu plus à chacun de ses gestes et donnait une poudre qui se mélangeait au tabac.

L'examen d'un paquet posthume, trouvé chez elle, montra que le « papier d'argent » de l'enveloppe renfermait 89 o/o de plomb. Le tabac lui-même en contenait jusqu'à 1,75 o/o. La malheureuse prisait, en réalité, un mélange très riche en plomb, et elle a succombé à une intoxication saturnine aiguë.

Conclusion : les priseurs doivent se méfier de ce joli « papier d'argent » qui pare l'objet de leur faiblesse. La tabatière, l'antique tabatière, a toujours du bon ; sachons la conserver.

L'ancienneté de l'appendicite.

D'après le Dr J. Carl H. von KLEIN, de Chicago, l'appendicite, que beaucoup croient encore d'origine moderne, aurait été décrite par des médecins égyptiens, dans un papyrus vieux de sept mille ans.

Il sera dit que nous n'avons rien inventé, pas même une maladie !



CHAP. CLXXIV.

LES DEUX PRISEURS,

(Estampe du XVIII^e siècle.)

Informations de la « Chronique »

Comment mourut la reine Hortense.

C'est en explorant les Archives des Affaires étrangères, fonds trop rarement consulté, que le D^r MAX-BILLARD a découvert les causes de la mort de la reine Hortense : c'est dans une correspondance du duc de Montebello au comte Molé, que notre collaborateur a trouvé les éléments d'un diagnostic rétrospectif qui, semble-t-il, peut être accepté sans réserve (1).

En février 1837, deux médecins de Zurich étaient appelés à Arenenberg auprès de la duchesse de Saint-Leu — c'est le nom que portait alors la reine de Hollande — et après examen, déclaraient que l'auguste patiente était « menacée d'un cancer de la matrice ».

Aucune amélioration ne se produisant dans son état, on fit appel aux lumières de Lisfranc, qui ne put que confirmer l'opinion de ses confrères de Zurich et du D^r Conneau, médecin ordinaire de la princesse. L'éminent chirurgien déclarait, en outre, qu'une intervention ne serait que malencontreuse et qu'il était trop tard pour la tenter, le mal devant avoir, dans un délai rapproché, un dénouement fatal.

Bientôt les signes habituels de la cachexie cancéreuse se manifestaient : la malade « devenait pâle, maigre ; sa peau se séchait et prenait la coloration jaune paille caractéristique ; ses forces tombaient ; les douleurs étaient extrêmement vives, insupportables, étendues à tout le petit bassin, aux membres inférieurs ».

Le 29 juin, le duc de Montebello, ambassadeur de France près la Confédération helvétique, mandait au comte Molé :

Le célèbre D^r Schoenlein de Zurich croit que les souffrances ne pourront se prolonger plus de quelques mois. Il pense que si Lisfranc avait osé faire l'opération, il y avait quelques chances de la sauver (2).

Le mal empirait, toutefois, et un dépérissement graduel indiquait qu'il faisait de rapides progrès. Le prince Louis fit appeler en consultation un praticien bien connu de Lausanne, Mayor, qui « regarda la malade comme perdue » et annonça au prince, qui fondit en larmes à cette nouvelle, que sa mère ne vivrait pas au-delà de deux ou trois mois.

Des œdèmes, des hydropisies indiquaient, en effet, que la maladie approchait de son terme. Dans les premiers jours d'octobre, la reine Hortense expirait, après une agonie relativement douce : elle était âgée de 54 ans.

Triste destinée que celle de cette fille d'impératrice et mère

(1) Cf. *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 30 mai 1913.

(2) Lettre du 29 juin 1837 (*Arch. des Aff. étrang.*)

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle
**Préparation
Ferrugineuse**

PARFAITEMENT ASSIMILABLE
et ne provoquant pas la Constipation

EUGÈNE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
Dose : 2 à 4 cuillerées à café par jour avant ou après le repas.

Echantillon Franco à M^{rs} les Docteurs

sur demande adressée

à MM. G. PRUNIER & C^{ie}
6, rue de la Tacherie, PARIS.

G **LYCO-PHÉNIQUE**
du **D^r DÉCLAT**
Antiseptique puissant, Hygiène de la
Toilette, de la Bouche, Pansements, etc.
Paris, 6, Rue de la Tacherie.

S **IROP PHÉNIQUÉ**
du **D^r DÉCLAT**
Toux, Rhumes, Grippe, Bronchite,
Phtisie, Coqueluche, etc.
PARIS, 6, Rue de la Tacherie.

d'empereur qui, après avoir goûté durant presque toute sa vie les amertumes de l'exil, n'eut pas la joie de voir monter sur le trône celui pour qui elle avait toujours rêvé de hautes destinées.

Causes de la mortalité infantile en Egypte.

NUBAR PACHA, ancien premier ministre en Egypte, aurait dit un jour : « C'est pendant les premiers temps de la dentition que les enfants souffrent le plus ; nos céréales produites en Egypte sont insuffisantes en phosphates, qui facilitent le développement des os. On ne constate pas une telle mortalité, à la même période, chez les enfants européens nés et élevés en Egypte ; j'explique cette différence par le fait que les mères et les enfants mangent presque toujours du pain fabriqué avec de la farine étrangère, qui est beaucoup plus riche en phosphates. »

Cette assertion, d'après un chimiste du Caire, M. N. GEORGIADIS, serait absolument dépourvue de base scientifique. Par une série d'analyses, ce savant a établi que le blé égyptien contient autant de matières grasses et d'azote total que les blés des autres pays ; que le pourcentage en phosphore et en chaux lui permet de rivaliser avantageusement avec la bonne moyenne des blés européens.

Il faut donc chercher ailleurs les causes réelles de la mortalité, relativement élevée, des enfants nés en Egypte de parents égyptiens. Voici, d'après M. Georgiades, quelles seraient ces causes :

a) Les indigènes ont l'habitude de fournir trop prématurément des aliments solides à leurs enfants. L'estomac n'est pas encore en état de les recevoir et de les digérer. Il en résulte que ces aliments séjournent longtemps dans l'estomac et forment une masse qui s'élimine peu à peu en affaiblissant la musculature de cet organe, au détriment de la santé générale du nourrisson.

b) Les aliments fournis au nourrisson égyptien sont défectueux, au point de vue de leur nature et du mode d'administration. Il n'est pas rare de voir des enfants, n'ayant pas plus de six mois, gavés par leur mère avec des aliments solides qui ont séjourné n'importe où et sur lesquels se sont accumulés tous les germes d'infection charriés par les poussières, les mains malpropres des parents, les mouches, etc.

c) Nubar Pacha constate que les enfants d'Européens nés en Egypte ont une mortalité moindre. Il oublie que leurs parents les entourent de vigilance et de soins de propreté et qu'ils établissent un régime alimentaire approprié à l'âge de l'enfant et à l'époque de l'année. A la première alerte, la mère européenne a recours à son médecin, pour demander conseil ou faire soigner un début d'infection ; l'indigène, confiant en la Providence, attend tranquillement un dénouement souvent fatal.

En résumé, la mortalité infantile, élevée en Egypte, n'est pas due au rachitisme ou à une alimentation insuffisante. Le blé égyptien est, ainsi que nous l'avons vu, égal en valeur nutritive aux blés européens. Il faut en chercher la cause dans l'ingestion prématurée d'aliments solides et dans les infections gastro-intestinales.

La "Chronique" par tous et pour tous

L'odeur vineuse.

Tous les médecins qui ont fréquenté des gens du peuple savent que les ivrognes exhalent une odeur exécrationnelle. Le savant pharmacien LUTZ, qui fut agrégé à la Faculté de Paris, a établi que cette odeur provient de l'aldéhyde qui est exhalé par la respiration.

Chez les Romains, qui ne connaissaient que le vin, on avait déjà constaté le fait.

Voici ce que je trouve dans le discours de Cicéron contre Calpurnius Tison :

Quum isto ore foetido teterrimam nobis propinam inhalasses, excusatione te uti valetudinis, quod diceres, vinolentis te quibusdam medicaminibus solere curari. Paullisper stetimus in illo generum tuarum nidore atque fumo; unde tu nos, quum improbissime respondendo, tum turpissime eructando, ejecisti.

« Comme ta bouche fétide nous empoisonnait des odeurs repoussantes du cabaret, tu t'excusas sur ta santé qui t'obligeait, disais-tu, à faire usage de médicaments où il entrait du vin. Nous restâmes quelque temps exposés aux exhalaisons et aux vapeurs de ta crapule, jusqu'à ce que la grossièreté de tes réponses et tes rots dégoûtants nous mirent dehors. »

L'haleine fétide, chez les Romains.

J'extraits encore de CICÉRON, in *Verrem*, actio II, liber III, IX, cet autre passage :

Odor Apronii teterrimus oris et corporis, quem, ut aiunt, ne bestiae quidem ferre possent : « l'odeur infecte qu'exhalaient la bouche et le corps d'Apronius, qui, comme on dit, était insupportable aux animaux eux mêmes » ; et LVIII : Apronium, hominem vix liberum, contaminatum, perditum, flagitiosum, qui non modo animum integrum, sed ne animam quidem puram conservare potuisset : « Apronius, un homme à peine libre, souillé de crimes, sans moyens, usé de libertinage, dont l'haleine est aussi corrompue que le cœur. »

Cicéron est regardé comme le plus grand orateur romain, d'une éloquence très pure. Comment, accusateur dans le procès de Verrès, a-t-il pu se laisser aller à parler de l'odeur infecte exhalée par la bouche et le corps d'Apronius ? On ne se représente pas Berryer et Jules Favre recourant à de pareilles invectives ; c'est, tout au plus, si aujourd'hui des injures de cet acabit sont proférées dans les réunions publiques des boulevards extérieurs. Armand Silvestre aimait ce genre d'allusions, mais sur le ton badin : n'est-ce pas lui qui a imaginé l'amiral Le Kelpudubec ?

D^r ROSAIME.

Louis XIV et l'antisepsie des mains par l'alcool.

Le lavage par l'alcool est considéré aujourd'hui comme un des meilleurs moyens pour obtenir la stérilisation de la peau, et beaucoup de chirurgiens s'en contentent pour antiseptiser leurs mains.

On reproche au xvii^e siècle d'avoir beaucoup négligé la propreté de la peau, et des historiens signalent, par exemple, que la reine Christine de Suède se faisait remarquer à la cour du grand roi par la saleté de ses mains ; Louis XIV ne méritait pas ce reproche. Tous les matins, après avoir été frictionné et changé de linge par ses médecins, il se lavait les mains *avec de l'esprit-de-vin*. En outre, avant de manger, il *s'essuyait les mains avec une serviette imbibée du même liquide*, qui lui était présentée par le maître d'hôtel de service.

(G. Mareschal, seigneur de Bièvre, chirurgien et confident de Louis XIV, par le comte MARESCHAL DE BIÈVRE ; PARIS, Plon, 1906.)

D^r MALJEAN.

Louis XVI, météorologue.

« L'attention que le Roi daigné donner à la Météorologie est bien propre à exciter l'émulation des savans qui s'en occupent. Avant l'établissement de la Société Royale de Médecine, Sa Majesté me faisait l'honneur, chaque année, de me faire demander par M. LE MONNIER, son médecin ordinaire, le résultat de mes observations ; depuis l'époque de l'établissement de la Société, en 1776, jusqu'à présent, j'ai eu ordre de faire parvenir chaque semaine à Sa Majesté de pareils résultats ; enfin, Sa Majesté veut Elle-même présider aux observations qu'Elle fait faire sous ses yeux depuis le 1^{er} janvier 1786, à quatre heures différentes de la journée et de la nuit sur le thermomètre, le baromètre et le vent. Voici le résultat de ces observations, qui sont faites avec la plus grande exactitude. »

Suit la *Table des Observations faites à Versailles, sous les yeux du Roi, quatre fois par jour, pendant l'année 1786*.

(Le P. COTTE, *Mémoires sur la Météorologie*, t. II, p. 586.)

P. c. c. : Alex. DUVAL.

Médecins évadés, pendant la Révolution.

La médecine a fourni aux armées de la Révolution et de l'Empire plusieurs généraux célèbres, parmi lesquels on cite surtout : DESSAIX, DOPPET, GOGUET, RUSCA. Il convient d'ajouter à cette liste : le général ABATUCCI, né en Corse en 1734, père du général Charles Abatucci ; il avait étudié la médecine à Padoue (d'après Desgenettes, *Souvenirs de D. G.*, t. II, p. 405).

Le général baron RAPATEL (1778-1842) né à Rennes, fils d'un pharmacien, débuta comme infirmier et devint ensuite chirurgien-adjoint dans les armées (G. A. THIERRY, *le Complot des libelles*).

Le général BRUYÈRE, de son vrai nom Brugière, tué à la bataille de Bautzen, en 1813, avait été médecin militaire sous les ordres de Larrey, qui lui fit obtenir, de Bonaparte, une place de capitaine (cité dans les fiches de Larrey ; voir *D. Larrey*, par le D^r Paul TRIAIRE, 1902). Le colonel LAWLESS, commandant la légion Ecos-saise, blessé à la bataille de Kulm en 1813 : il avait été professeur de physiologie à l'université de Dublin (cité dans les fiches de Larrey).

D^r MALJEAN.

Curieuse enseigne pharmaceutique.

Quoique profane ès médecine, je lis avec beaucoup d'intérêt votre journal, que me prête mon ami le D^r CLOQUET, de Boulogne, et je crois que la publication, dans vos colonnes, de la petite curiosité pharmaceutique ci-dessous, sera de nature à intéresser vos lecteurs. Je l'ai copiée littéralement.

J. H. DEHERMANN rat de bibliothèque, 77, rue des Martyrs, Paris.

« Nous vîmes au-dessus de l'officine d'un apothicaire, à Augsbourg, une transfiguration de N. S. — « Quel rapport, dis-je à M. Lannefranque (médecin de l'empereur), ce miracle a-t-il avec la pharmacie ? Il me semble que mon confrère augsbourgeois aurait pu mieux choisir... La guérison des lépreux, par exemple ? — « Oui, me répond le docteur, la guérison des lépreux, ou saint Bernard prêchant l'Incarnation, avec le texte écrit au bas du tableau. — « Je vous avoue, lui dis-je, que je ne vous comprends pas. » — « Quoi ! vous ne savez pas qu'il n'y a rien de plus analogue à la pharmacie que la manière dont saint Bernard explique le mystère de la divine incarnation ? Ecoutez : « Ex Deo et homo (1) « (*sic*) cataplasma confectum est, quod sanaret omnes infirmitates « tuas. Contusæ sunt autem et commixtæ hæc duæ species in « utero virginis tanquam in mortariolo Sancto spiritu, tanquam « pistillo, illas suaviter commiscent... » Le ciel fit de l'homme et de Dieu un cataplasme, pour guérir toutes nos infirmités. Ces deux natures furent broyées et mêlées dans le sein de la Vierge, comme dans un mortier ; le Saint-Esprit servant de pilon, pour en faire avec suavité le plus doux amalgame (CADET de GASSICOURT, *Voyage en Autriche, en Moravie et en Bavière, fait à la suite de l'armée française pendant la campagne de 1809* ; Paris, 1818, in-8^o, p. 50.)

L'Esprit de Mindererus.

Esprit de Mindererus, ou plutôt de *Minderer*, *Spiritus Mindereri* : par cette dénomination, on a voulu consacrer la mémoire du médecin militaire allemand *Raymond MINDERER*, qui paraît avoir administré le premier l'acétate d'ammoniaque, spécialement contre le typhus. (*Dictionnaire des Sciences médicales*.)

D^r BONNETTE.

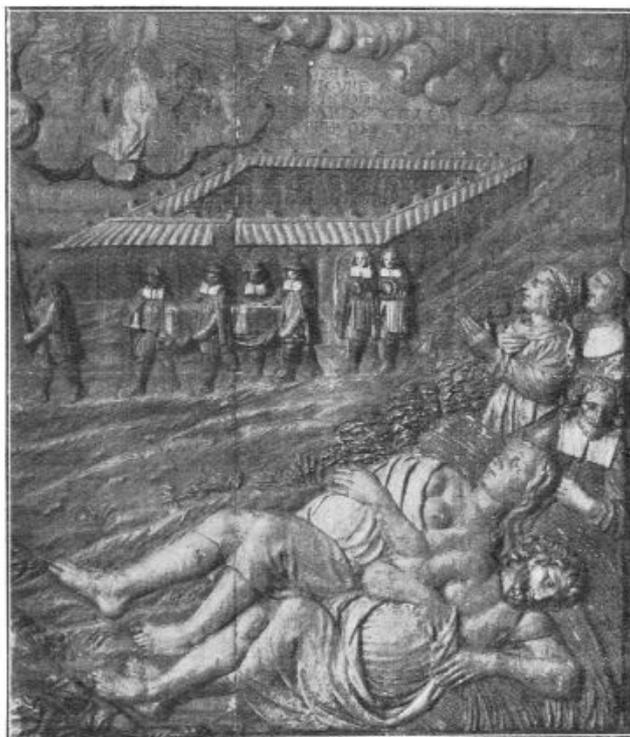
(1) Pour *hominis*.

Histoire de la Médecine

Un document sur la peste à Béthune, au XVII^e siècle.

Au D^r DECLERCQ (de Lille) nous devons la très curieuse photographie, que nous reproduisons, d'un panneau en chêne sculpté, colorié et datant, d'après l'inscription qui s'y trouve, de l'année 1669.

Qui est l'auteur de ce panneau ? On l'ignore. Rien, dans les recherches faites par notre correspondant, ne permet d'attacher un nom à cette œuvre. La vue seule de l'image photographique, si imparfaite soit-elle, en indique le sujet : la peste à Béthune.



Fac-simile d'un panneau, sculpté et colorié, datant du XVII^e siècle, représentant la mise en terre d'un pestiféré par la confrérie des « Charitables » de Béthune. Cette confrérie, fondée au XII^e siècle pour porter secours aux pestiférés, existe encore. Ce panneau, véritable œuvre d'art, appartient à M. Ansel, de Lille. (Note du D^r L. DECLERCQ.)

Voici la description que nous en donne notre collaborateur :

« La figure d'en haut est celle de saint Eloi, patron de cette ville et, en même temps, de la « Confrérie des Charitables », à laquelle fut donné ce panneau par Gilles Jolly, qui en avait été le prévôt.

Sous cette figure, existe une construction bizarre qui, peut-être, est une léproserie, à moins qu'elle ne soit un dépôt mortuaire ; à moins encore qu'elle ne soit une image symbolique de la ville elle-même, ainsi que tendrait à le faire croire un texte pris dans l'histoire des « Charitables de Saint-Eloi, » par E. Béghin. Ce texte, en effet, se rapporte, sans contestation possible, à une gravure sur bois faite d'après le panneau offert par Gilles Jolly et décrite par E. Béghin au cours de son travail.

Devant cette construction, passe le cortège des « Charitables » portant en terre un pestiféré.

Enfin, tout à fait en bas, deux cadavres, couchés sur la paille, montrent nettement, — l'un, sur la jambe droite, près du creux poplité ; l'autre, sous l'aisselle gauche, — des ulcérations buboniques.

Inutile de signaler la perfection de ces deux figures.

Près des deux cadavres prient trois personnes, parmi lesquelles un « Charitable », dont l'attitude est poignante de calme, de ferveur et de foi.

Je termine sur le fait, que la confrérie des « Charitables de Saint-Eloi », fondée à Béthune et Bewry, en 1188, est encore actuellement existante ! »

D^r L. DECLERCQ, 52 bis, rue Masséna (Lille).

Précautions hygiéniques prises contre la peste par Desgenettes.

« En Egypte, durant l'épidémie de peste, voici les précautions que je prenais : aussi *bien nourri* que les circonstances le permirent, je faisais un fréquent *usage des spiritueux*, pris à petites doses et très étendus ; j'allais constamment à l'ambulance *à cheval et au petit pas*.

« Au sortir de cet établissement, je me *lavais soigneusement les mains* avec de l'eau et du vinaigre ou de l'eau et du savon et je revenais au camp *au petit galop*, ce qui me procurait un léger état de *moiteur* : je changeais de linge et d'habits et je me faisais *laver le corps entier avec de l'eau tiède et du vinaigre*, avant de me mettre à manger. J'appréciai aussi pour la première fois le bonheur rare d'une constitution qui, au milieu des plus grandes fatigues, me fait retrouver dans quelques heures de sommeil les forces du corps et le calme de l'esprit. »

P. c. c. : D^r BONNETTE (Toul).

Echos de Partout

Prothèse antique. — Au cours de travaux de restauration pratiqués dans la vieille église de Balbronn, village natal du chirurgien Anselme SCHWARTZ, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, on vient de découvrir un objet des plus curieux. Il s'agit d'un bras articulé en acier, qui se trouvait dans une tombe double, renfermant le squelette d'une femme et celui d'un homme.

Les deux tombes avaient jadis été recouvertes d'une large dalle, dont l'inscription fut relevée par l'auteur d'une histoire de Balbronn. On sut ainsi que le squelette au bras d'acier était celui du « noble et vaillant sire Jean de Mittelhausen, bailli de Balbronn, décédé en 1564 ».

Le bras artificiel remis en état comprend deux manchons en acier reliés par une articulation placée à l'endroit du coude. L'avant-bras peut se mouvoir dans un angle de 90 degrés, et une roue dentée munie d'un cliquet permet de le fixer dans toutes les positions intermédiaires.

En appuyant sur un bouton placé au poignet, un puissant ressort ramène l'avant-bras dans le prolongement du bras. Une seconde articulation réunit l'avant-bras à la main. Celle-ci est elle-même articulée et constitue une petite merveille de mécanique. Les trois phalanges des quatre doigts sont mobiles, grâce à de petits pignons engrenant automatiquement sous l'effet d'un bouton placé dans la paume de la main. Quant au pouce, un mécanisme particulier le rend indépendant des autres doigts.

Cette découverte va enrichir le musée du palais de Rohan, à Strasbourg, musée qui est déjà des plus dignes d'intérêt, et que ne manquent pas de visiter les amateurs et chercheurs de curiosités de l'Alsace. *(Paris médical.)*

Alcool meurtrier. — Il tue le débitant, c'est connu, plus que les autres. Chacun est libre, hélas ! de se tuer comme il l'entend. Voici deux chiffres curieux, que nous extrayons de la statistique générale pour l'Angleterre : c'est un fait frappant qu'il y a un pourcentage plus grand de morts par alcoolisme et maladie de foie chez les débitants, que de morts par accident chez les mineurs entre 25 et 65 ans. Voici les pourcentages :

	Accid. o/o	Alc. et mal. de foie o/o
Mineurs.	15,4	2,4
Débitants et servants.	2,9	16,5

Il y a exactement raison inverse entre ces proportions.

On pourrait les paraphraser encore en disant : l'accident, c'est l'alcoolisme du mineur, comme l'alcoolisme est l'accident du cabaretier.

Mais il y a une différence, c'est qu'avec de l'attention et de la vigilance on supprimera de plus en plus l'accident chez le mineur, tandis que le cabaretier reste attaché à l'alcool comme le pendu l'est à sa corde. (Annales anti-alcooliques.)

L'ancêtre de la taxe de séjour. — Pour tous les esprits chagrins, qui crient à la nouveauté à propos de la perception des taxes spéciales, il n'est pas mauvais de rappeler que déjà, à l'orée du xvi^e siècle, il était perçu un droit sur les étrangers.

En 1507, un margrave de Bade, Christophe de Bade, percevait, par privilège spécial, un impôt sur tout étranger séjournant dans sa capitale. Ainsi que le rescrit du margrave l'indique en propres termes, cet argent devait servir « à la manutention de l'eau chaude et des fontaines ».

C'était donc une taxe de séjour — une *Cure-Taxe* identique à celle d'aujourd'hui. Elle différait cependant, en réalité, par ce point important, que le quart seul de la somme perçue parvenait aux caisses municipales. Les 3/4 s'arrêtaient dans la caisse personnelle du margrave !! Quant à la perception, elle était assurée par le logeur et collectée par un subalterne *ad hoc*.

Ce droit durait encore trois siècles plus tard et ne fut aboli que du temps des guerres de l'Empire. Napoléon s'empressa de supprimer tout droit appliqué aux étrangers.

Ce ne fut qu'après 1870, à la suite de l'abandon de la grande station badoise par les Français, qui formaient la grosse majorité de sa clientèle, que le Conseil communal fut dans l'obligation de ressusciter la tradition séculaire et qu'il rétablit, sous forme de *Cure-Taxe*, le *Sou des Bains* du margrave de jadis.

Y a-t-il vraiment encore du nouveau sous le soleil ? (G. CANY.)
(Gazette des eaux, 12 octobre 1912.)

Un cas original. — C'est à la « France d'outre-mer » que nous empruntons l'information suivante :

« Le 16 septembre, à la Grande-Aldée de Karikal (Inde française), devait avoir lieu l'élection de la nouvelle municipalité. Deux tours de scrutin ne donnèrent aucun résultat, le Conseil étant divisé en deux fractions numériquement égales. Le 20 septembre, le troisième tour de scrutin ne put avoir lieu, parce que, parmi les six conseillers élus le 10 septembre, figure un lépreux qui ne doit pas circuler en ville et encore moins figurer dans une assemblée délibérante.

En attendant l'avis du chef de service de santé consulté à ce sujet, l'élection a été ajournée. Le gouverneur sera vraisemblablement obligé de suspendre le Conseil municipal et de le remplacer par une Commission administrative. »

(L'Opinion, de Saigon, 10 nov. 1911.)

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Étymologie des noms des trois enveloppes du cerveau. — On connaît l'étymologie de l'arachnoïde, mince comme une toile d'araignée (*arachné*, en grec) ; mais quelles sont celles de la *dure-mère* et de la *pie-mère* ?
D^r BOUGON.

Animaux cités en justice. — L'abbé GALIANI, qui pendant son séjour à Naples entretenait M^{me} d'EPINAY de tous les menus faits de la vie napolitaine, lui parle, à la date du 27 août 1774, de « deux chiens condamnés à mort par autorité de justice, et exécutés par la main du bourreau, pour avoir mordu un enfant ». *Correspondance*, II, 143.

N'a-t-on pas cité des cas analogues, et quelle était la signification de cet acte singulier ?
H. D.

Louise Colet et le D^r Quesneville. — Il a été publié, en 1842, une édition des *Poésies* de Louise Colet, tirée à 25 exemplaires seulement et dont les frais auraient été faits entièrement par le D^r Quesneville, admirateur passionné du talent de l'auteur. Est-il question, dans les biographies de la poétesse, qui compta au nombre de ses « amis » Musset, Flaubert, Cousin *e tutti quanti*, est-il question de ses relations avec le confrère précité et y aurait-il indiscretion à révéler quelle était la nature de ces relations ?
L. R.

De quand date le mot « ovaires » ? — D'après Portal et Cruveilhier, FERRARI DA GRADO, professeur à l'Université de Pavie au XV^e siècle, serait le premier qui aurait désigné sous le nom d'*ovaires* les « testicules » de la femme, bien avant STENON, REGNIER de GRAAF et VERHEYEN.

D'autre part, le biographe du savant Italien prétend que Ferrari a seulement employé deux mots, *ova* et *carnes glandosæ*, qu'on ne trouve ni chez Galien ni chez Vesale. Il ne serait donc pas le premier à s'être servi du terme *ovaires* ? Alors, à qui reviendrait le mérite de ce parrainage ?
A. C.

Qu'était ce Rouvière ? — Je possède un jeton en cuivre d'un pharmacien de Paris. Au droit, figure un serpent en travers, surmontant un petit cartouche présentant une tour garnie d'une étoile et ayant un animal (peut-être un chien ?) à sa base. En exergue : Lud. Henric. ROUVIÈRE pharmacop. Paris M.DCC.VI. Devise : *Terret sed sanat*. A l'avvers, est un personnage vêtu à l'antique, assis, déposant une couronne sur une stèle, autour de laquelle s'enroule

un serpent. Devise : SAIUS PUBLICA. En exergue : H. R. F., ce qui veut dire Henri Roitier fecit. Roitier était un graveur de l'époque, mais qu'était Rouvière ?

D^r L. MOUSSAULT (Nantes).

Origine du mot « médecine opératoire ». — Quelle est l'origine du mot *médecine opératoire* ? Car enfin, écrit le baron PERCY, dans son Eloge historique de M. SABATIER, « si la chirurgie suppose des chirurgiens, la médecine opératoire suppose des médecins opérateurs ; et quelles idées ne donne ou ne réveille pas cette qualification banale, *circonfornaine*, toujours suspecte aux magistrats et toujours repoussée par les vrais gens de l'art ? »

D^r BONNETTE.

Quel est l'inventeur du procédé opératoire de la résection de la tête de l'humérus, dans les grands fracas de cette articulation par les coups de feu ? — SABATIER raconte « le fait d'un officier qui, après la bataille de Fontenoy, n'ayant pas consenti à ce qu'on lui amputât le bras, dans l'articulation brisée par un assez gros projectile, fut guéri, moyennant de larges incisions et l'extraction des esquilles que fit le chirurgien Guffroy. »

Au mois de mai 1795, le baron Percy présenta à Sabatier neuf blessés, auxquels il avait fait l'extraction de la tête de l'humérus et vidé l'articulation scapulo-humérale de tous les fragments osseux, de tous les débris produits par des coups de feu. En 1801, le baron LABREY raconte avoir fait une résection semblable en Egypte.

Plus tard, le chirurgien-major BOTTIN a fait une pareille cure à Barcelone et les chirurgiens-majors PORET et LAFAYE ont aussi conservé, par cette méthode, le bras à un jeune soldat, en traitement à l'hôpital de Saint-Sébastien.

Depuis cette époque éloignée, ces guérisons se sont tellement multipliées aux armées, qu'il serait impossible aujourd'hui de les compter : mais notre question reste entière : quel est l'inventeur du procédé opératoire précité ?

D^r BONNETTE (Toul).

Mettre ses bottes, graisser ses bottes. — Expression populaire qui signifie « se préparer à mourir ». Quelle est l'origine de cette expression ? Peut-être celle-ci : Jacques Dubois, dit Sylvius, savant médecin du xvi^e siècle, né à Louvilly, près d'Amiens, eut toute sa vie une réputation d'avare, sans doute parce qu'il fut pauvre.

Après sa mort, un satyrisme publia, sous le nom de Ludovicus Arivabenus, une plaquette ayant pour titre « Sylvius ocreatus ». Il y raconte tout ce que l'on disait des actes d'avarices de Dubois et entre autres ceci : Sylvius, se sentant mourir, se serait fait *mettre ses bottes*, comme en portaient alors tous ceux qui allaient à pied dans Paris, et cela dans l'intention de traverser le Styx à pied et à gué, pour éviter le droit de péage dû à Caron.

A-t-on une meilleure explication à proposer ?

D^r Georges PETIT.

Réponses

Le Rob Boyveau-Laffeteur (XVIII, 255 ; XIX, 478). — Dans votre intéressante *Chronique* du 15 avril 1911, à propos d'un martyr de la vérole, Luce de Lancival, vous parlez du citoyen LAFFETEUR et de son *Rob*, qui l'avait fait surnommer un bienfaiteur de l'humanité. Il est question du même personnage dans la *Chronique* du 1^{er} août 1912.

J'ai dans ma bibliothèque un poème en 4 chants, trouvé sur les quais il y a quelques années, qui est une véritable épopée en l'honneur du *Rob Boyveau-Laffeteur*.

Il est intitulé : *la Syphilis*, poème en 4 chants, par BARTHÉLEMY, avec notes explicatives par le D^r GIRAudeau de SAINT-GERVAIS, chevalier des ordres du Sauveur et de l'Indépendance hellénique, médecin de la Faculté de Paris, ex-interne des hôpitaux, membre correspondant de plusieurs sociétés scientifiques, 4^e édition, revue et augmentée d'un chant.

Tristius haud illa monstrum, nec saevior ulla
Pestis et ira deum Stygiis sese extulit undis.

(VIRGILE, *Enéide*, lib. III). Paris, Martinon, libraire, rue du Coq-Saint-Honoré, 4, 1851.

Ce poème comprend 4 chants : *l'Origine, le Mal, le Remède et le Triomphe*.

J'ai retenu, dans ces chants, quelques vers que je vous transcrirai, car ils intéresseront peut-être vos lecteurs.

Dans le 3^e chant, *Remède*, je lis :

Vous verrez tour à tour, passer comme une mode,
Dogme, HECTISME, empyrisme, éclectisme, méthode.

Or, en 1911, nous employons l'hectine ; est-ce que l'hectisme serait revenu ?

Parlant des anciens syphiligraphes, qu'il énumère :

Mais ces hommes, l'orgueil de la savante Europe,
FABRICE DE HILDEN, ASTRUC, VIGO, FALLOPE,
BOERHAVE, faut-il que ces princes de l'art
Du *funeste mercure* aient suivi l'étendard ?

.....
Ici VAN SWIETEN, Germanique échanson,
Verse à l'humanité sa fatale boisson.

.....
Un homme cependant dont la philanthropie
N'était pas une abstraite et superbe utopie.

.....
Et cent fois revenait à des essais nouveaux,
Sans regretter son or, son temps ou ses travaux.

C'est ainsi que sur l'œuvre inclinant son front blême,
 Il consuma vingt ans pour chercher son problème :
 Il le trouve, et d'abord montre, en le proclamant,
 Les malades guéris, invincible argument ;
 D'officiels témoins, des hommes de science,
 D'austères magistrats qu'armait la défiance,
 L'attestent de leur voix, le signent de leur main.

Ce n'est pas mal comme réclame, et de nos jours EHRLICH ne trouverait pas mieux pour son 606.

Cet homme, ce vainqueur de la Syphilis, ce bienfaiteur de l'humanité était le D^r BOYVEAU qui, dans l'origine, et pour des motifs particuliers, présentait son remède sous le nom de Laffecteur : mais en 1793, des actes authentiques prouvent qu'il a repris son nom et toujours signé Boyveau-Laffecteur.

Ce Rob était vendu aux hôpitaux 24 francs la pinte, pesant chacune 32 onces.

Plusieurs médecins et chirurgiens lui envoyaient des éloges pompeux et des attestations de guérison certaine ??? Dupuytren, ami de Boyveau, vantait et prescrivait le remède de son ami.

Deux partis sont debout dans cette cause obscure :
 L'un soutient Laffecteur, l'autre défend Mercure ;
 Ceux-ci posent d'abord pour dogme impératif,
 Qu'irrévocablement on meurt sans l'argent vif.
 Ardents propagateurs de la première école,
 Ils parfument d'encens leur désastreuse idole.
 Et fermant au progrès leur jugement caduc,
 Font rétrograder l'art au temps du vieil Astruc.

.....
 Ils blasphèment le dieu que révéla Boyveau,
 Parce qu'il n'entre pas dans leur étroit cerveau.

.....
 Et peut-être ce Rob perfide, clandestin,
 Leur bouche qui l'accuse en a bu le matin.

C'est tapé, et pour tout médecin philosophe, ne voyons-nous pas, nous aussi, de nos jours, d'après luttes pour ou contre Ehrlich, pour l'antique Hermès, et contre les composés arsénieux ?

Le laboratoire du Rob était dans la rue des Petits-Augustins, n° 9.

Dans un placide abri du faubourg Saint-Germain,

Où gravèrent leurs noms des visiteurs élus,
 Des hommes réclamés par toute académie,
 Les princes du savoir, les rois de la chimie,
 FOURCROY, DARCET, CHAPTAL, BERTHOLLET, VICQ-D'AZYR.

Jusqu'en 1851, il contenait quatre chaudières, mais le débit du

POUDRE LAXATIVE de VICHY

du D^r SOULIGOUX

*Agréable, d'emploi facile,
de résultat constant.*

Une ou deux cuillerées à café délayées dans un demi-verre d'eau le soir en se couchant, provoquent au réveil, **sans coliques ni diarrhée**, l'effet désiré.

Exiger la "VÉRITABLE" Poudre laxative de Vichy

SE MÉFIER des IMITATIONS

Dans toutes les Pharmacies. — DÉPÔT GÉNÉRAL : 6, Rue de la Tacherie, PARIS.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

à la Pepsine et à la Diastase

Employé contre les

Digestions incomplètes et douloureuses

TONIQUE ET AGRÉABLE A PRENDRE

Un ou deux verres à liqueur immédiatement après le repas

Maison CHASSAING - G. PRUNIER & C^{ie}, 6, Rue de la Tacherie, PARIS, et toutes Pharmacies.



Rob allant en augmentant, on en construisit deux autres : trois contenaient chacune 2.000 litres.

Qu'est devenu ce laboratoire ? (*Mais où sont les neiges d'antan !*)

En 1842, le D^r Giraudeau se rendit adjudicataire de la moitié de la propriété du Rob possédée par les héritiers Boyveau, ainsi que cela est constaté par acte authentique passé le 3 octobre 1842 devant les notaires M^{es} Dessaignes et Beaufieu. Le 6 décembre 1849, il devint seul et unique propriétaire du Rob dit de Laffecteur.

Un homme, un homme seul aujourd'hui sur la terre,
De ce coûteux arcane est le dépositaire.

Qu'est devenu le D^r Giraudeau de Saint-Gervais, dépositaire du secret du Rob ? Et qu'est devenu le Rob lui-même ? Le prescrit-on encore ? Dans ma prime jeunesse, j'en avais entendu parler comme dépuratif, mais jamais plus depuis, même en faisant mes études de 1875 à 1884, je n'ai ouï parler de ce Rob, qui guérissait, sans mercure, les affections de la peau, dartres, scrofules, les suites de gale, ulcères, et les accidents provenant des couches, de l'âge critique et de l'âcreté des humeurs.

Comme dépuratif puissant, il convient pour les catarrhes de la vessie, les rétrécissements et la faiblesse des organes provenant d'abus, d'injection ou de sondes ; comme anti-syphilitique, le Rob détruit en peu de temps les écoulements qui reviennent sans cesse par suite de l'emploi du copahu, du cubèbe, ou des injections qui répercutent le virus sans le neutraliser.

Le Rob est surtout recommandé contre les maladies récentes, invétérées ou rebelles au mercure et à l'iodure de potassium.

Telles sont les vertus du fameux Rob Boyveau-Laffecteur.

D^r MOREAU (*Malakoff*).

Pourquoi le thé est-il aphrodisiaque et le café anaphrodisiaque ? (XIX, 690). — Cette vertu, négative, du café était bien connue des anciens. Je lis à ce sujet, dans un vieil ouvrage, *Variétés sérieuses et amusantes*, par M. Sablier, publié à Amsterdam en 1769 :

Cette liqueur — en parlant du café, qu'il écrit *caffé* — qui fait les délices des Européens et des Indiens, est aussi en vogue chez les Persans, par une raison bien cruelle. Ils prétendent qu'elle éteint la chaleur naturelle, et le misérable état où est réduit leur pays les engage à en boire souvent, pour ne pas se voir dans le cas d'être trop chargés d'enfants.

Oléarius, au sujet de cet effet du café chez ces peuples, rapporte les deux histoires suivantes.

Un de leurs rois, nommé Sultan Mahomet Casnin, qui régnait avant le temps de Tamerlan, s'était tellement accoutumé au café, qu'il en prit une aversion inconcevable pour les femmes, et négligea entièrement la reine son épouse. Elle prit cela fort à cœur, et voyant un jour par la fenêtre de sa chambre qu'on avait couché un cheval par terre, elle en demanda la raison : on lui répondit que le cheval était trop fougueux, et qu'on allait lui

ôter avec la vertu générative la trop grande fougue qu'ont les chevaux entiers. La reine leur répliqua que cette peine était fort inutile, puisque le café faisait le même effet ; que si on en donnait à ce cheval, il deviendrait en peu de temps aussi froid que le roi son mari.

Les Persans lui racontèrent encore que le fils de ce roi, étant parvenu à la couronne, commanda à Firdansi, fameux poète de ce temps de lui donner une pièce de sa façon, qui fût d'un style gai et divertissant et comme ce prince aimait passionnément la poésie, il lui promit un ducat pour chaque vers. Le poète fit en fort peu de temps soixante mille vers. Le roi, étonné de la célérité de la composition et de la somme qu'il fallait donner, consulta son conseil, qui décida qu'elle était exorbitante pour un poète et qu'il devait se contenter d'une récompense médiocre. Firdansi fut payé en conséquence de cet arrêt ; mais, pour se venger, il composa d'autres vers dans lesquels il reprochait au roi son avarice. Il ajouta que les cordonniers et les boulangers payaient aussi noblement que lui, qu'ainsi il ne pouvait croire que le roi fût de sang royal, mais qu'il fallait qu'il fût sorti de race de cordonnier ou de boulanger.

Le roi offensé en porta ses plaintes à sa mère et lui demanda si Sultan Mahomet n'était pas son père. La reine douairière, qui s'imagina que le poète savait une partie de ses intrigues, avoua à son fils que le roi son mari, étant devenu impuissant à force de boire du café, elle avait pris de l'amour pour un boulanger de la cour, et que c'était lui, en effet, qui était son père ; qu'elle avait mieux aimé avoir recours à ce moyen, que de laisser le royaume destitué d'héritiers ; qu'il considérât que, sans ce boulanger, il ne serait pas au monde et qu'il ferait bien de récompenser le poète, en sorte que l'affaire ne fut point éventée, de peur qu'on ne lui ôtât une couronne qui ne lui appartenait pas. Le roi profita de l'avis et des remontrances de sa mère et fit donner au poète ce qu'il lui avait promis.

D^r CARAYON (*La Bastide St-Pierre, Tarn-e-^t Garonne*).

Pour déjouer la simulation (XX, 270, 411). — Quand les troupes ont essayé des revers, elles tombent dans la tristesse et le découragement. Aussi de nombreux soldats simulent alors des maladies, préférant aller à l'hôpital plutôt que de courir de nouveaux dangers, ou subir des fatigues plus accablantes encore.

J'en ai beaucoup vu durant les dernières campagnes, écrit JOURDAN LE COINTE (1), qui feignaient de tomber du haut mal, pour se faire renvoyer sur les derrières de l'armée ; mais un aide-major (adjutant-major) de cavalerie se doutait du stratagème, saisit l'instant où l'un de ses cavaliers s'en disait atteint ; il se fit allumer une chandelle et ayant annoncé à toute la compagnie qu'un très habile médecin qu'il avait consulté lui avait indiqué deux moyens certains de guérir cette maladie, il sortit froidement un bâton de cire d'Espagne de sa poche, fit découvrir à nu le ventre du cavalier en convulsion et ayant bien allumé la cire d'Espagne, lui en fit couler un large cachet bien enflammé sur la peau du ventre. La brûlure parut si vive au prétendu épileptique qu'il sortit subitement de son évanouissement convulsif, pour éteindre la cire enflammée et se plaindre de la rigueur du remède. L'aide-major (adjutant major) enchanté du succès de son talisman, lui de-

(1) *Santé de Mars*, 1790.

manda s'il ne sentait plus rien. Il répondit que non et qu'il n'éprouvait d'autre douleur que celle du cachet.

— « Mes enfants, s'écria l'officier à sa troupe, je suis ravi de voir que le remède de mon médecin soit aussi salutaire ; il m'en a indiqué un second qu'il m'assure être encore plus sûr, lorsque celui là ne réussit pas promptement : c'est de faire rougir le bout d'un pistolet d'arçon et de l'appliquer tout rouge sur le nombril de ceux qui tombent du mal caduc. Je vous ordonne d'en tenir toujours un dans le feu prêt à servir, afin que je puisse l'employer sur le premier qui sera atteint de cette maladie. »

Le feu fut allumé, le pistolet y fut placé plusieurs jours et, depuis ce moment, il n'y eut plus aucun cavalier malade du haut mal, n'y d'aucune feinte indisposition, tant ils craignirent l'expérience annoncée.

Aujourd'hui, il ne faudrait pas se risquer à user d'un pareil procédé.

D^r BONNETTE (Toul).

L'hydropisie de M^{me} de Staël (XIX, 509, 701). — « ... Tout en s'adonnant à tant d'affaires, ce Delpèch trouvait encore le temps d'avoir de l'esprit. « Lors de la grossesse que M^{me} DE STAËL voulait faire passer pour une hydropisie, il fit ces vers :

Qui pourrait en célébrité,
En talent, en fécondité,
Surpasser, égaler cet étonnant génie,
Quand, jusqu'à son hydropisie,
Rien n'est perdu pour la postérité (1) ?
P. c. c. :

D^r AUDARD.

— Voici la variante que rapporte le chevalier DE CUSSY, dans ses piquants *Souvenirs* (2) :

A l'époque où M^{me} de Staël, mariée secrètement avec M. de Rocca, dont elle n'a jamais pris le nom, — préférant porter celui sous lequel elle a acquis une si légitime célébrité, — se rendit à Vienne dans un état de grossesse assez avancée, qu'elle faisait passer pour une hydropisie, dont personne n'était dupe, il revint au marquis de Bonnay que M^{me} de Staël avait dit : « En voyant le marquis de Bonnay, j'ai cru voir le spectre de l'ancien régime. » M. de Bonnay ne tira d'autre vengeance de cette petite saillie que par le quatrain suivant, qui circula dans les salons de Vienne et fit voir à la célèbre femme que le mal dont elle se disait souffrante était connu :

Par ses écrits par son génie,
Elle appartient à l'immortalité.
Et, jusqu'à son hydropisie,
Rien n'est perdu pour la postérité.

L. R.

Auto-mutilation (XIX, 732). — Pour ne plus répondre au juge d'instruction, un détenu de la prison de Mauriac s'est *cousu les lèvres avec du fil et une aiguille* (22 juillet 1911).

D^r WEST-HECQ.

(1) *Mémoires du Général Baron Thiébault*, III, p. 307, note. Paris, Plon, 1895.

(2) T. I, p. 70 (Plon-Nourrit, éditeurs).

Chronique Bibliographique

Raymond CLAUZEL. — *Fanatiques*. — I. — *Maximilien Robespierre*.
Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1912.

ROBESPIERRE a été exécuté bien des fois depuis le 28 juillet 1794. Jamais, peut-être, ne l'a-t-il été avec autant de soin et de perfection que par M. Raymond CLAUZEL. C'est comme un déshabillage impitoyable qui fait tomber peu à peu les apparences, l'apprêt, l'artificiel du modèle, pour ne laisser subsister que les défauts, les vices, les tares morales de l'homme.

Il est impossible, on le comprendra, d'analyser une dissection, et ce volume, à proprement parler, en est une. L'étude serrée qu'a faite l'auteur analyse sans aménité le Jacobin, le Démagogue et le Tyran, après avoir sévèrement raillé le Romain, la Chandelle d'Arras et saint Maximilien. Ce sont là les titres de ces durs chapitres.

Quant au jugement définitif sur cet homme « qui cultivait la vertu dans le hallier épineux des ressentiments », il tient tout entier dans cette phrase du volume : « Une des faces de ce Janus sectaire s'embellit de la sérénité de l'élévation morale ; l'autre, blême grimace bilieuse d'hypocrisie et de haine. »

Ce portrait, évidemment, ne sera pas du goût de tous. Mais ceux même qui en dénieront la justesse ne pourront s'empêcher de reconnaître la valeur psychologique et littéraire de l'œuvre. Partisans et adversaires de Maximilien devront l'avoir lue.

D^r H. BOUQUET.

GEORGES CLARETIE. — *Drames et Comédies judiciaires*. Berger-Levrault et C^o, édit.

De même que les faits politiques, les grands procès judiciaires ont besoin du recul du temps. Il est nécessaire que les passions du moment, les opinions ambiantes disparaissent, pour que nous examinions, avec calme et justesse, ces drames, souvent si angoissants, dont le Palais est le théâtre. Il faut aussi qu'ils nous soient exposés avec la rigueur d'un compte rendu professionnel, mais dans une langue plus aimable que ne peut l'être souvent celle du journaliste qui raconte une audience quelques heures après qu'elle a pris fin.

A tous ces titres, le recueil de M. G. CLARETIE plaira à tous ceux qu'émeut cette perpétuelle et souvent terrible tragédie judiciaire. Y retrouver quelques émotions d'antan sera encore un plaisir un peu amer, fort apprécié de quelques délicats.

H. B.

D^r PAPUS. — *La réincarnation*. Paris, Dorbon aîné, édit., 1912.

Les livres de ce genre ont, naturellement, plusieurs genres de lecteurs. Il y a tout d'abord les « initiés », ceux qui s'occupent d'occultisme, de théosophie, de magie, etc. ; il y a ensuite les curieux de toutes les formes originales de la pensée humaine ; suivent enfin les hommes que hante l'idée de l'au-delà. A ces trois ordres de lecteurs, le livre du D^r ENCAUSSE donnera d'agréables heures. Les derniers, surtout, y trouveront une théorie de vie future, qui ne leur semblera ni trop angoissante ni trop injustement agréable.

La lecture du volume est un peu ardue, mais beaucoup moins que ne l'est, en général, celle des ouvrages du même genre. C'est une qualité de plus à ajouter à toutes celles d'érudition, de philosophie, de pensée, qui remplissent ces pages. Il n'est pas douteux qu'elles ne soient très lues.

D^r H. B.

J. DROUET, docteur ès lettres : Paris, Champion, 1912. — *L'abbé de Saint-Pierre*, l'homme et l'œuvre.

Par ce temps de pacifisme à outrance, il fallait s'attendre à ce qu'on exhumât le promoteur de la paix universelle, le rêveur qui faisait sourire de pitié les encyclopédistes, le bon abbé de Saint-Pierre. Mais il n'y a pas que les pacifistes qui aient le droit de le revendiquer, les partisans de l'impôt sur le revenu, ceux de l'assistance aux vieillards et aux incurables, lui ont fait, n'en doutez pas, maints emprunts, dont ils se gardent de se vanter, et ce sont toutes ces idées précurseuses que M. DROUET a surtout mises en lumière, dans son consciencieux travail.

Ajoutons que l'abbé nous appartient par certains côtés — et ce n'est pas une des révélations les moins inattendues qui se dégagent de la lecture de l'ouvrage que nous analysons. A peine arrivé à Paris, en 1680, il avait « couru », selon son expression, au cours d'anatomie de Duverney, au cours de chimie de Lémery, aux conférences de physique de M. de Launay, à celles de l'abbé Bourdelot et autres. Il sut, du reste, profiter de ces multiples leçons, et il inventa, nous l'avons conté ailleurs, un *tremousoir* ou *fauteuil de poste*, que tous les vaporeux, dyspeptiques et hypocondriaques s'empressèrent d'adopter.

A. DARIER. — *Vaccins, sérums et ferments dans la pratique journalière*. Paris, O. Doin et fils, édit., 1912.

Sérums, ferments, vaccins, tuberculines, oxydases, immunité, c'est toute une physiologie et une thérapeutique nouvelle qui s'est dressée, depuis peu d'années, devant la science ancienne, et qui remplit les journaux, les sociétés savantes, les congrès. Dans toute cette nouveauté, si souvent obscure pour lui, le praticien, à qui ses

absorbantes préoccupations interdisent la lecture des ouvrages ou des articles originaux, demande un guide, qui lui indique quelles applications pratiques sont pour lui possibles et qui lui expose aussi, de façon claire et rapide, la genèse de ces conquêtes si récentes. Ce guide, le livre que voici le lui procure.

Il y trouvera les toutes dernières connaissances sur la sérothérapie, la vaccinothérapie, l'immunisation. Il verra à quelles affections telle ou telle de ces thérapeutiques s'applique efficacement, dans quelles maladies ces traitements n'ont encore donné que des résultats discutables. La technique des interventions y est également détaillée. L'ouvrage se termine par un vocabulaire de tous les termes employés en sérologie, et ceux qui ont lu les travaux innombrables parus sur ces complexes questions jugeront que ce n'est pas un appendice inutile.

L. R.

D' LABONNE. — *Le sixième livre de Rabelais*. — Paris, G. Ficker, éditeur.

Notre confrère LABONNE manie agréablement le pastiche. Il y a de bons moments à passer, en lisant ces petits contes rapides, assaisonnés du sel le plus gaulois. La langue en est savoureuse et les détails affriolants. Pedro les a ornés de quelques vignettes de « haulte gresse ».

L. ARNAUD et P. BONNETTE. — *La femme sur le champ de bataille*. — Paris, Ch. Lavauzelle, éditeur, 1912.

Ce petit volume vient à son heure, puisque l'Europe retentit une fois encore du fracas des batailles ; puisque, de nouveau, des blessés gémissent et puisque, peut être, d'autres massacres sont possibles.

Partout où il y a de la souffrance et des pleurs, la femme accourt. Le dévouement féminin n'a pas de limites et ignore les obstacles. Il était bon que des voix autorisées vinsent nous conter les exploits des devancières, nous vanter l'abnégation des contemporaines et préparer la charitable besogne des imitatrices de demain.

L. FRIGAUX. — *Les préjugés en urologie*. Paris, A. Maloinc, éditeur, 1913.

Je ferai volontiers à cet intéressant petit ouvrage le reproche d'être trop court et de s'être limité à un nombre d'erreurs communes trop restreint. Le chapitre des remèdes populaires gagnerait notamment à être étendu, car, en ce domaine, ils sont légion et le médecin a souvent à s'en occuper. Cette critique prouve, d'ailleurs, que l'on prend plaisir et intérêt à lire ces courtes pages, pour lesquelles l'éminent spécialiste CATHELIN a écrit une élogieuse préface.

H. B.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- MANHEIMER-GOMMÈS (D^r), *Assistance psychiatrique à domicile*. Chez l'auteur, 5, rue Parrot, Paris (1913).
- LAGARDE (D^r M.), *Esthétique faciale*. Paris, imprimerie Chaix (1913).
- CIM (Albert), *Une galante aventure*. Albin Michel (0 fr. 95).
- DESPATYS (Baron), *Magistrats et Criminels (1795-1844, d'après les Mémoires de Gaillard*. Paris, Plon-Nourrit et C^{ie} (1913).
- ROZ (Firmin), *André Chénier*. Paris, Plon-Nourrit et C^{ie}.
- MONTBEL (Guy de), *Souvenirs du Comte de Montbel*, ministre de Charles X. Plon-Nourrit et C^{ie} Paris (1913).
- ESTRÉE (Paul d') et CALLET (Albert), *La duchesse d'Aiguillon (1726-1796)*. Paris, Emile-Paul (1912).
- CALVET (J.), *Saint Vincent de Paul*. Paris, Plon-Nourrit et C^{ie}.
- SÉBILLOT (Paul), *Le Folk-Lore. Littérature orale et Ethnographie traditionnelle*. Paris, O. Doïn et fils.
- GOURDON (D^r J.), *L'Inspection orthopédique scolaire de la ville de Bordeaux*. Paris, A. Maloine (1913).
- DEBRIEN (E.), *L'odeur de la Pourpre*. Cette, station zoologique (1911).
- ART (Georges), *La mémoire verbale et pratique*. Nantes (1911).
- CHATELAIN (Emile) et divers, *Discours sur Honoré Champion*. Paris, imprimerie Paillart.
- BERNARD-LEROY (D^r Eugène), *Confessions d'un Incroyant*. Paris, Emile Nourrit (1913).
- BASCOUL (J.-M.-F.), *La chaste Sappho de Lesbos et Stesichore*. Paris, Librairie universitaire (1913).
- DELNEUVILLE (D^r), *Un cas d'arythmie cardiaque, guérie par l'ablation de végétations adénoïdes*. Liège (1913).
- LOEPER (M.) et ESMONET (Ch.), *Les Pneumatoses localisées du colon*. Extrait du *Monde médical*, 15 avril (1913).
- COMPIN (Paul), *Essais sur les origines et l'antiquité des Thermes de Bourbon-Lancy*. Paris, J. Rousset (1913).
- PRUNIER (Georges), *Discours à l'occasion de sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur*.
- HARDY (G.), *Essai sur la Vasectomie*. Paris, Editions néo-malthusiennes (1913).
- COTAR (D^r Charles), *Traité des Eaux minérales de Vichy*. Paris, J. Rousset, 1913.
- LEBRU (Léon), *Scènes joyeuses de la vie d'étudiant*. Paris, Albin Michel (1913).
- TISSIER (D^r René) (de Vichy), *Notions sur les pharmacopées étrangères, et en particulier sur la pharmacopée anglo-saxonne*. (Extrait de la *Revue de médecine et d'hygiène tropicales*). Paris, Vigot (1911).

TAVERNIER (Eug.), *Louis Veillot : l'homme, le lutteur, l'écrivain*. Paris, Plon (1913).

CASANOVA (Nonce), *Popolo*, roman contemporain. Paris, Eugène Figuière et C^{ie} (1913).

IVRAY (Jehan d'), *Souvenirs d'une Odalisque*, roman de mœurs orientales. L'Édition, 4, rue de Furstenberg, Paris.

LÉOPOLD-LÉVI et H. de ROTSCILD, *La petite insuffisance thyroïdienne et son traitement*. Paris, O. Doin et fils (1913).

BETCHEREW (Professeur), de Saint-Petersbourg, *La suggestion et son rôle dans la vie sociale*. Traduit et adapté du russe, par le Dr P. KERVALL. Paris, Ch. Boulangé (1910).

SOULÉ (Alphonse), *Histoire de l'art dentaire dans l'antiquité*. Paris, Jouve et C^{ie}, éditeurs (1913) (3 fr. 50).

BOUCHACOURT (M.-L.), *Est-on autorisé à penser que la pratique du lever précoce des accouchées retarde l'involution utérine et favorise la production des thromboses et des embolies? — Sur les divers éléments de la technique rationnelle du traitement myogénétique et ambulatoire des suites de couches*. (Extrait de la *Revue de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie* (1-2-XIII).

BOUCHACOURT (L.) et CHIRON (H.), *De l'association de la radiumthérapie à la radiothérapie dans le traitement des fibromes utérins*.

JOAÛ A. G. FROES (D^r), *Um caso de aphemia transitoria palustre*. Rio de Janeiro, Bernard frères (1912).

NICOLLE (Charles), *Le Pâtissier de Bellone*. Paris, Calmann-Lévy (1913).

VALLAS (Léon), *La musique à Lyon au XVIII^e siècle*. (*Revue musicale de Lyon* (1908).

KLINGSOR (Tristan), *Poèmes de Bohème*. Paris, Mercure de France (1913).

BYLA (P.) et DELAUNAY (R.), *Les produits biologiques médicinaux*. Paris, F. Gittler, éditeurs (1912).

GRENIER DE CARDENAL (D^r), *M^{me} Lafarge* (Extrait du *Journal de médecine de Bordeaux*, n^o 11, 16-3-13 (1913).

MONTASSIER (Henri), *Léon Agasse-Lafont (1874-1908)*. Paris, Emile-Paul, éditeur (1913).

APOLLINAIRE (Guillaume), FLEINET (Fernand) et PERCEAU (Louis), *L'Enfer de la Bibliothèque nationale*. Paris, Mercure de France (1913) (7 fr. 50).

PHOSPHATINE FALIÈRES

Aliment des Enfants.

Se méfier des Imitations que son succès a engendrées.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE
REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Le bi-centenaire de Diderot

Il y aura deux cents ans le 5 octobre que naissait Denis DIDEROT. Il était le premier-né de la famille, ce qui donne tort à la théorie qu'on cherche à accréditer, que le génie va rarement de pair avec la primogéniture.

Diderot eut un frère cadet qui entra dans les ordres, et deux sœurs, dont l'une mourut folle. Des quatre enfants nés de l'union de Denis Diderot avec Anne-Antoinette Champion, trois moururent en bas âge : la quatrième, une fille, survécut seule.

C'est tâche difficile de croquer sur le vif un homme qui avait, en une journée, de son propre aveu, cent physionomies différentes : tour à tour « serein, triste, rêveur, tendre, violent, passionné, enthousiaste », selon la chose dont il était affecté — et toute chose l'affectait !

« La vie de Diderot, a écrit M^{me} Necker, n'était qu'un rêve continu. » On peut ajouter : le rêve d'un homme toujours content, parce que toujours bien portant. « Il était gros et gras et taillé en porteur de chaises », déclare le comte de Cheverny, qui l'a bien connu, car il se rencontrait tous les mercredis avec lui, pendant l'hiver de 1764, à la table du marquis de Pezay. Ainsi charpenté, il pouvait, selon l'expression d'un de ses biographes (1), jouir impunément, et il ne s'en faisait pas faute, des plaisirs variés que permettait alors aux hommes, voire même aux philosophes, cette indulgente et plaisante divinité du XVIII^e siècle qu'on appelle la Nature. « Je ne méprise pas les plaisirs des sens ; j'aime à voir une jolie femme », et le reste. Et ailleurs, après un souper chez Damilaville : « Je suis un glouton ; je mangeai une tourte entière ; je mis là-dessus trois ou quatre pêches, du vin ordinaire, du vin de Malaga, avec une grande tasse de café. » Ces plaisirs de la table, sans en compter bien d'autres, de genre différent, l'aidaient à se maintenir tel que la nature l'avait fait, optimiste et bon vivant.

Il avait, sans doute, çà et là quelques déboires : par exemple, il était parfois cruellement éprouvé par des indigestions « bien conditionnées », des indigestions de pain, les pires de toutes, à ce qu'il assure. Il avait bien aussi quelques ennemis ; mais de s'emporter de

(1) L. DUCROS, Diderot peint par lui-même (*Revue bleue*, 10 février 1894).

temps en temps contre ces « marouffes », cela le maintenait en verve et lui rafraichissait le sang ; de même qu'il était très sain pour Voltaire « de courre le Pompignan tous les matins ». Ainsi, en dépit de l'envie et des Jésuites, et grâce à sa robuste constitution, il restait heureux et jeune et content des autres, presque autant que de lui-même.

« Diderot était, dit Chéverny, le meilleur des hommes possible, mais il voulait qu'on eût pour lui la considération qu'il méritait. » Or, en fait de considération, ce qu'il croyait mériter est inimaginable : il ne pouvait rien écrire sans parler de lui ; mais il ne peut parler de lui, sans nous faire admirer combien il est bon, vertueux, sensible, et simple avec cela, simple et profond, comme tous les grands philosophes et tous les vrais génies. On n'a qu'à feuilleter n'importe lequel de ses vingt volumes, on est sûr d'y trouver un éloge attendri de Diderot. Il en arrive à désarmer la critique par la candeur de sa vanité. Disons cependant, à son éloge, qu'il était bon, foncièrement bon : nous n'en donnerons pour preuve que les deux faits suivants, qu'il eût été aisé de multiplier.

On lui avait proposé la traduction du *Dictionnaire de médecine*, de l'Anglais James. Il venait d'entreprendre cette besogne, quand le hasard lui amena deux hommes : l'un était Toussaint, auteur d'un petit ouvrage intitulé *les Mœurs* ; l'autre, un inconnu, mais tous deux sans pain et cherchant de l'occupation. Diderot, bien qu'alors dans une situation très gênée, se priva des deux tiers de l'argent qu'il pouvait espérer de sa traduction, et engagea ses visiteurs à partager avec lui cette petite entreprise. Un autre jour, quelqu'un vint le prier de lui écrire un *Avis au public*, pour de la pommade qui faisait croître les cheveux ; il rit beaucoup, mais... il écrivit sa notice. Voilà qui lui fera pardonner maints traits d'originalité ou de bizarrerie, maintes fantaisies d'une imagination libertine, maintes théories plus ou moins extravagantes, qu'on lui a sinon injustement, peut-être, trop amèrement reprochés. A. C.

Diderot intempérant, malade et garde-malade.

Par M. le D^r F.-F. VALLON (de Contrexéville).

En mourant, Diderot remit à Grimm ses lettres à Sophie Voland : soyons-lui reconnaissant de ce geste, qui nous a gardé la plus vibrante, la plus vivante partie de son œuvre colossale et qui nous admet généreusement dans l'intimité des Encyclopédistes. Grâce à lui, nous assistons à ces délicieuses soirées où ce bourreau de travail venait s'étirer un peu, entre deux articles de l'*Encyclopédie*, au sein desquelles il se réfugiait loin des tracas de son ménage et dont il goûtait d'autant mieux l'aimable licence, que « sa dévote de femme (1) » censurait plus sévèrement les hardiesses de sa libre

(1) « Eh bien ! quelle impression croyez-vous que ce mot ait fait sur ma dévote femme ? » Lettre LXI, 2 octobre 1761, p. 71, t. II des *Mémoires, correspondances et ouvrages inédits de Diderot*, Paulin, MDCCCXXX.

pensée. Le baron d'Holbach et sa femme, l'Écossais Hoop, Grimm, M^{me} Geoffrin, M^{me} d'Épinay, tous ces gens-là vivent sous nos yeux. Nous les voyons qui font le cercle autour de quelque anecdote scandaleuse de l'abbé Galiani. Nous les entendons rire. Cela est intense.

Dans la bousculade qui fut sa vie, cette vie tyrannisée par un perpétuel enfantement d'idées, ce n'est pas sans peine que Diderot trouvait quelques minutes avant le départ du courrier, pour écrire à sa Sophie. Alors il rendait la main à sa sensibilité et à son imagination et son fougueux génie caracolait en toute liberté.

Il faisait tout avec cette flamme juvénile. Ses élans d'amour sont d'un jeune homme de vingt ans et son impétuosité de fourchette étonnait toujours son estomac, qui finissait par protester. A cette table du Grandval, autour de laquelle « le Maître d'hôtel de la philosophie (1) » groupait la fine fleur des philosophes, Diderot mangeait trop. Il mangeait d'enthousiasme ou de distraction (2). D'Holbach le festoyait avec soin, sachant qu'il était sensible à la bonne chère et que, pour l'avoir étincelant, il fallait l'avoir bien nourri (3). C'était, d'ailleurs, un échange de bons procédés, car le grand homme donnait la pâture spirituelle à tout le monde. Il sut ce que l'athéisme du baron lui coûta d'idées et l'œuvre de Grimm est toute imprégnée de Diderot.

A la faveur des cuisines du baron, notre philosophe « profitait ».

Il n'est pas possible d'être sobre ici ; il n'y faut pas penser. J'arrondis comme une boule ; je continue à profiter ; vous ne pourrez plus m'embrasser (4)...

Madame Le Gendre, combien vous m'allez détester ! Mon ventre lutte avec effort contre les boutons de ma veste et s'indigne de ne pouvoir briser cet obstacle, surtout après dîner.

Au cours de cette lettre du 20 octobre 1750, il s'écrie dans un mouvement charmant :

Oh ! chère amie, combien je suis bavard ! « Ne pourrai-je jamais, comme disait M^{me} de Sévigné, qui était aussi bavarde et aussi gloutonne, quoi ? ne plus manger et me taire ! (5). »

Très fier d'une récente victoire sur sa bouche, il répondait aux inquiétudes de son amie :

Ne m'exhortez plus à la sobriété ; depuis plusieurs jours, je mange très peu.

(1) Surnom que l'abbé Galiani avait donné au Baron d'Holbach.

(2) « Je mange de distraction. Que faut-il que je fasse ? Comment parvient-on à ne pas être distrait ? » Lettre LV. A Paris, le 25 novembre 1760.

(3) Le baron était magnifique. On ne dinait pas chez lui comme chez M^{me} Geoffrin d'une omelette, d'un poulet et d'un plat d'épinards. » MARMONTEL, *Œuvres posthumes*. An XII, 1804, t. II, l. VI.

(4) Lettre XLVII. Du Grandval, le 20 octobre 1760, p. 362.

(5) Lettre XLVII. Du Grandval, le 20 octobre 1760, p. 352.

Il écrivait cela et, le lendemain, emporté par le mouvement de la conversation, il repiquait de plus belle dans son assiette. Alors, il était tout à fait incommodé et, pour éviter à ses amies le spectacle indigne d'une indigestion de philosophe, il battait en retraite sur Paris, précipitamment. Car c'était à Paris qu'il se mettait au vert !

Il est vrai que le fricot de M^{me} Diderot n'était pas tentant et qu'il n'avait presque pas de mérite à y renoncer. On vivait chichement chez Diderot (1). L'Encyclopédie tirait bien peu d'argent des libraires, et le directeur de la publication n'était pas homme à leur disputer les écus. « Les choses d'intérêt, a-t-il dit, ne sont pas celles qui me remuent. »

Que pensait sa femme, fourmi obscure et silencieuse, des retours œgotants de sa glorieuse cigale (2) ? Annette Champion n'avait pas rang de philosophe. C'était une bonne femme, mais bornée. Une impulsion généreuse, comme notre philosophe en avait tant, l'avait faite M^{me} Diderot. Les besoins intellectuels de son mari, cette nécessité d'avoir une Muse qu'ont subie de tous temps les hommes de lettres non ou mal mariés, la reléguèrent bientôt au gynécée. M^{me} de Puisieux, puis Sophie Voland, à qui Diderot écrivit ces lettres vibrantes, eurent successivement la mission d'attiser le feu de son génie.

Le passage suivant d'une lettre à Sophie nous donne le diapason de l'accord conjugal. Diderot revenait de chez Grimm, de « La Chevrette » :

Pas un moment de repos, comm' evous disiez à la fin d'une de vos lettres ; non, pas un moment : j'arrive, je jette, en passant, mon sac de nuit à ma porte et je vole sur le quai des Miramionnes ; j'y trouve une de vos lettres ; j'en achève une que j'ai commencée à « la Chevrette ». Je m'en retourne chez moi à minuit. Je trouve ma fille attaquée de la fièvre et d'un grand mal de gorge ; je n'ai osé m'informer de sa santé. Les questions les plus obligeantes amènent des réponses si dures de la part de sa mère, que je ne lui parle jamais sans une extrême nécessité ; mais j'ai interrogé l'enfant, qui m'a très bien répondu ; j'ai donné des ordres qui marquent l'attention et l'intérêt (3).

La naïve solennité de cette dernière phrase est bien amusante. S'il y laisse percer la satisfaction d'avoir fait acte de père, c'est qu'il n'en avait guère coutume. En affirmant ainsi sa réelle bonne volonté, il rachète à ses propres yeux des torts qu'il sent bien, certes, avec toute sa droiture et sa franchise et dont le principal avait été d'épouser, dans un élan, une femme qui n'était pas à son étiage.

(1) Ce ne fut que douze jours avant sa mort qu'il se résolut à quitter son taudis : Mon père habitait depuis trente ans un quatrième étage ; sa bibliothèque était au cinquième. M. de Grimm sollicita un logement de l'Impératrice ; elle l'accorda ; on lui donna un superbe appartement rue de Richelieu. Il désira quitter la campagne et venir l'habiter ; il en a joui douze jours ; il en était enchanté ; ayant toujours logé dans un taudis, il se trouvait dans un palais. » *Mémoires de M^{me} de Vandeuil*.

(2) « C'est moi qui suis la cigale qui fait du bruit dans la campagne. » Tome I, lettre XLVII ; Du Grandval, le 20 octobre 1760, p. 360.

(3) Lettre XLII, le 7 octobre 1760, p. 293.

D'ailleurs, il se tient quitte de ces devoirs de paternité, pour cette fois. Car le lendemain, il annonce à Sophie que « l'indisposition de sa fille est un mal de gorge accompagné d'une fièvre intermittente », et qu'il part « pour aller au Grandval passer le reste de l'automne (1) ». Il a hâte de retrouver ses pillards, le vin blanc de « son baron », le spleen du « père Hoop » et le rire perlé de Mme d'Houdetot. Il lui tarde d'y retrouver « cette liberté illimitée qu'accorde la maîtresse de la maison à ses hôtes, et qu'en vérité l'on n'a pas chez soi (2) ».

On désespérait là-bas de le revoir, de la saison. Jugez de l'accueil qu'on lui fit. A deux jours de là, le père Hoop et lui prennent un bâton pour mater un diner récalcitrant, sans doute, et ils causent le long de la route. Diderot, toujours avide d'apprendre, crible l'Écossais de questions. Le parlement d'Angleterre et le régime constitutionnel en font le sujet, puis le père Hoop lui-même.

Mais à quoi, lui demandai-je, avez-vous employé les premières années de votre jeunesse ? — A l'étude de la médecine, me répondit-il. — Mais, pourquoi n'avez-vous pas suivi cet état ? — Parce qu'il fallait ou rester ignoré dans la foule, ou faire le charlatan, pour en sortir. Il est bien dur de renoncer à son état après en avoir fait tous les frais. Il est bien plus dur de ramper, de languir dans l'indigence et de fourber (3). »

De sa culture médicale, le père Hoop a retenu ce trait mémorable d'un accoucheur écossais, Grégory, chez qui « il faisait un cours d'accouchement ».

Ce Grégoire croyait sérieusement qu'un enfant qui mourait sans qu'on lui eût jeté un peu d'eau froide sur la tête en prononçant certains mots était fort à plaindre dans l'autre monde ; en conséquence, dans tous les accouchements laborieux, il baptisait l'enfant dans le sein de la mère ; oui, dans le sein de la mère.

Or, savez-vous comment il s'y prenait ? D'abord il prononçait la formule : *enfant, je te baptise* ; puis il remplissait d'eau sa bouche qu'il appliquait convenablement, soufflant son eau le plus loin qu'il pouvait ; en s'essuyant ensuite les lèvres avec une serviette, il disait : « Il n'en faut que la cent millième partie d'une goutte pour faire un ange (4). »

Ce petit conte, débité avec le flegme coutumier à « la vieille momie (5) », avait son plein effet. De son rire large et sonore, Diderot riait tant qu'il ne pouvait plus marcher.

(1) Lettre XLIII, le 8 octobre 1760, t. I, pp. 299 et 302.

(2) Lettre CXXXIII, Paris, le 20 novembre 1770, t. III, p. 104.

(3) Lettre XLIV, Au Grandval, le 14 octobre 1760, t. I, p. 309.

(4) Lettre XLIV, Du Grandval, le 14 octobre 1760, t. I, p. 311.

(5) « Le père Hoop est jeune ; je ne sais pas s'il a les quarante-cinq ans que vous lui donnez, mais à cent ans il aura le même visage. Le baron l'appelle vieille momie : j'en ai encore une autre. Le joli temps que M^{me} Le Gendre passait entre ces deux momies-là ! La seconde momie, c'est le Dr Sanchez, ci-devant, premier médecin de la Czarine, juif de religion et portugais d'origine. » Lettre XLVII, Au Grandval, le 8 octobre 1760, p. 334.

Il avait bien failli ne plus pouvoir marcher pour de bon quelques jours auparavant. Son prurit de mouvement, son ardente curiosité de toutes les expressions de la vie, et le besoin d'exercer cette faculté d'observation qui venait d'acquiescer un si soudain développement chez les gens de son temps et dont il était magnifiquement doué, tout cela réuni, ou peut-être simplement une bouffée de gaminerie, — manifestation de la jeunesse éternelle de l'artiste, — avait fait exécuter à ce philosophe quadragénaire des exercices qui n'étaient plus de son âge ; mais laissons-le conter l'aventure :

Il vient de m'arriver un petit accident. J'étais allé me promener autour d'une grande pièce d'eau, sur laquelle il y a des cygnes. Ces oiseaux sont si jaloux de leur domaine qu'aussitôt qu'on en approche, ils viennent à vous à grand vol. Je m'amusais à les exercer, et quand ils étaient arrivés à un des bouts de leur empire, aussitôt je leur apparaissais à l'autre. Pour cet effet, il fallait que je courusse de toute ma vitesse. Ainsi faisais-je, lorsque je rencontrai, devant un de mes pieds, une barre de fer qui servait de clef à ces ouvertures qu'on pratique dans le voisinage des eaux renfermées et que l'on appelle des regards. Le choc a été si violent, que l'angle de la barre a coupé en deux, ou peu s'en faut, la boucle de mon soulier ; j'ai eu le cou-de-pied entamé et presque tout meurtri. Cela ne m'a pas empêché de plaisanter sur une chute qui me tient en pantoufles, la jambe étendue sur un tabouret (1).

On s'effraie, on le plaint par retour du courrier. Il est heureux. Il daigne rassurer :

Quant à mon pied, il est guéri... Il faut qu'il y ait une espèce de contre-coup à ma chute ; car j'ai eu la tête étonnée pendant les deux premiers jours. Les jours suivants, j'ai senti une douleur passagère au côté opposé ; et depuis, j'éprouve comme des envies de moucher et la sensation comme de quelque chose d'arrêté au-dessus du nez et qui voudrait tomber. Ils m'ont conseillé le sel ammoniac. Mais je bois, je mange, je dors, je n'ai ni chaleur ni fièvre et tout ira bien (2).

Il s'arrache enfin du Grandval : il était temps, si l'on en juge par la lettre qu'il écrit le lendemain à Sophie Voland :

Me voilà donc de retour à Paris. J'arrive et je retrouve Jeanneton convalescente de plusieurs abcès à la gorge, pour lesquels elle a été saignée plusieurs fois et qu'il a fallu ouvrir à la lancette, les uns après les autres ; ma femme au vin de quinquina pour une fièvre réglée (3), dont elle a eu les premiers accès dans les premiers jours de mon départ et qu'on n'a point encore pu déraciner ; la petite fille avec le nez galeux, la fièvre et les amygdales enflées ; ainsi me voilà dans un hôpital, et je suis où je dois être, car je ne me porte pas très bien. J'ai l'estomac tout à fait dérangé. J'avais pris sur moi de ne plus paraître à table le soir ; ils m'entraînèrent hier malgré moi. Il y avait des poires excellentes, j'en mangeai une, et puis une autre,

(1) Lettre XXXVII, 17 septembre 1760, t. I, p. 252.

(2) Lettre XLI, le 30 septembre 1760, p. 291.

(3) Il s'agit évidemment d'une fièvre intermittente : si le terme « réglée » n'était pas suffisamment explicite, le remède en indiquerait la nature.

et puis une troisième ; je les sens aujourd'hui à 6 heures, comme si je sortais de table. Le thé n'y a rien fait...

Et il ajoute avec sa bonne humeur et son optimisme habituels :

Mais cela finira comme toutes les indigestions et puis je me porterai bien, et ce sera pour longtemps ; car me voilà rendu à ma vie ordinaire et sobre (1).

Cette vie a du charme, après l'éparpillement intellectuel du Grandval et ses orgies d'esprit. Il soupire d'aise en chaussant ses babouches. Il endosse sa robe de chambre et coiffe son bonnet de nuit avec délices. La commodité de ce costume intime lui est si chère, qu'il se refuse à le quitter pour aller chez Damilaville, et il redevient « ours » des pieds à la tête, jusqu'à la prochaine cure de Grandval et de la Chevette (2).

Maintenant qu'il a le loisir de penser à ses maux, il dénonce une gastrite chronique, qui l'afflige de nausées et de vertiges matutinaux. Et il a la prudence de repousser le calice que lui tend la Faculté.

C'est, je crois, vendredi passé, que je devais prendre l'émétique. Ils disaient tous que c'était le seul remède aux défaillances et aux envies de vomir dont je suis attaqué tous les matins, depuis environ deux ans. Mais j'eus la fièvre le soir, la nuit fut mauvaise, et je me trouvai si échauffé, si brûlant quand on m'apporta le purgatif, que je vis trop d'imprudences à le prendre. Depuis, j'ai vécu sobrement, j'ai pris du thé, j'ai humecté et je guérirai, si je ne me trompe, par le seul régime. Je dîne seul ; quelque frugal que soit le repas que je fais, il est suivi d'un mal de tête léger à la vérité, mais signe d'un estomac qui fatigue et qui digère avec peine. Laissons là ma santé qui se raccommode plus aisément encore qu'elle ne s'est dérangée, pourvu surtout que la Faculté ne s'en mêle pas. Or, elle ne s'en mêlera pas, je crains ses formules (3).

Quoiqu'il ne parût au Grandval l'année suivante et qu'il continue à être « sobre comme un anachorète », il a une douloureuse crise d'entérite et il lui faut « s'humecter » de plus belle.

A Paris, le 25 octobre 1767.

Voyons si je parviendrai à vous écrire un mot. Me voilà dans l'état d'un corps sain, ou je n'y serai jamais. Depuis plusieurs jours, j'ai supprimé toute nourriture solide et il ne me reste la moindre impureté ; car où serait-elle encore ? et comment se serait-elle produite ? J'ai souffert de tranchées bien cruelles et sans savoir à quoi m'en prendre : car j'ai été sobre comme un anachorète. Le ton gai dont je vous parle de mon indisposition vous rassurera sur ses suites et le premier courrier vous apprendra que ce n'est

(1) Lettre L, Paris, le 3 novembre 1760, p. 312.

(2) M^{me} d'Épinay philosophait et coquetait avec ses ours. (Edmond et Jules de Goncourt : *la Femme au XVIII^e siècle* : Charpentier.)

(3) Lettre LV. A Paris, le 25 novembre 1760, t. II, p. 12.

plus rien. Sans le caractère de philosophe dont il faut soutenir la dignité, surtout aux yeux du vulgaire qui nous entoure, je vous assure que j'aurais crié plus d'une fois, au lieu qu'il a fallu soupirer, se mordre les lèvres et se tordre. Si je ne craignais de me perdre dans votre esprit, je vous avouerais que j'ai même fait quelques mauvaises plaisanteries. N'en dites mot : elles m'ont fait un honneur infini (1).

« Sans savoir à quoi m'en prendre » est délicieux : il veut bien payer, mais il veut savoir ce qu'il paye.

En somme, il a été, toute cette année, un bon petit philosophe bien sage, trimant dans son taudis d'un bout du jour à l'autre : et, néanmoins, l'incompréhensive M^{me} Diderot ne lui a pas épargné les aigres récriminations et les doutes injurieux sur sa valeur. Son âme ménagère s'offense du délabrement de la maison, de cette existence de stricte et pénible économie où la réduisent, elle et ses deux filles, l'insouciance du philosophe et la parcimonie des libraires (2).

J'ai l'âme toute renversée. Je ne vous écris que pour vous empêcher de prendre de l'inquiétude. Vous savez le mal sensible que me causent l'injustice et la déraison ; eh bien ! imaginez qu'il a fallu en supporter un débordement qui a duré plus de deux heures à s'écouler. Mais dites-moi quel avantage il en reviendra à cette femme, lorsqu'elle m'aura fait rompre un vaisseau dans la poitrine ou dérangé les fibres du cerveau ? Ah ! que la vie me paraît dure à passer ! Combien de moments où j'en accepterais la fin avec joie (3) !

Cela avait dû « chauffer », comme dit l'autre, pour que son imperturbable optimisme sourcillât à ce point. Le découragement ne dura guère, d'ailleurs : le temps d'écrire cette sombre lettre, qui est fort brève. Diderot avait une heureuse mobilité. Une mouche volait, un nuage passait : il avait déjà pensé à deux autres choses (4).

Il n'avait pas fini de souffrir de « l'injustice » de M^{me} Diderot. Lorsque, quatre ans plus tard, acculé par la nécessité, il se résoudra, le cœur bien gros, à vendre ses chers bouquins, croyez-vous qu'on lui saura gré de cette détermination à la Brutus ? Et lorsque Catherine II a la magnanimité de racheter 15.000 livres sa bibliothèque et la touchante délicatesse de l'en instituer le conservateur, pour

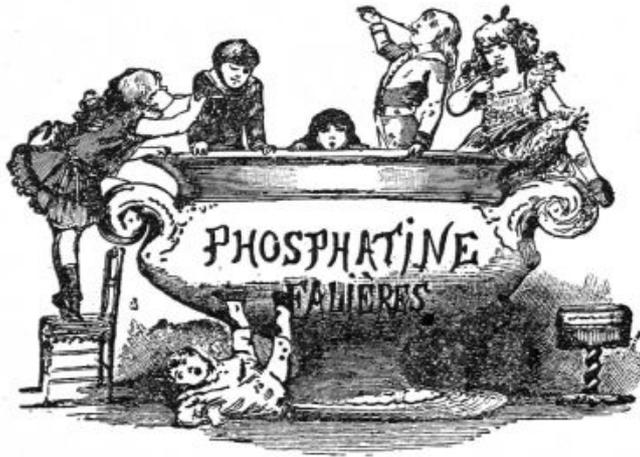
(1) Lettre LXV. A Paris, le 25 octobre 1761, t. II, p. 83.

(2) « Tandis que l'Encyclopédie, ce vaste dépôt de toutes les connaissances humaines, ce monument qui seul forme une bibliothèque entière, qui a rapporté plus de deux millions de gain aux libraires, n'a valu à M. Diderot, entrepreneur, directeur et surtout architecte de cet immortel édifice, que cent pistoles de rente viagère. » BACHAUMONT, *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres en France depuis MDCCCLXII jusqu'à nos jours*, t. V.

(3) Lettre LVIII. A Paris, le 27 septembre 1761, p. 38.

(4) Cette mobilité abasourdissait l'honnête président de Brosses. « Faiseur de digressions perpétuelles », ainsi définit-il Diderot dans ses lettres écrites de Paris. (SAINTY-BEUVE, *Causeries du Lundi*, t. III, p. 298, note 1.)

Phosphatine Falières



ALIMENTATION RATIONNELLE de l'ENFANT

Surtout au moment du **SEVRAGE** et pendant la
PÉRIODE de **CROISSANCE**

Notice Franco aux Médecins

qui voudront bien en faire la demande: **6, rue de la Tacherie, Paris**

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

à la Pepsine et à la Diastase

Employé contre les
Digestions incomplètes et douloureuses

TONIQUE ET AGRÉABLE A PRENDRE

Un ou deux verres à liqueur immédiatement après le repas

Maison CHASSAING - G. PRUNIER & C^{ie}, 6, Rue de la Tacherie, PARIS, et toutes Pharmacies.

POUDRE LAXATIVE de VICHY

du D^r SOULIGOUX

*Agréable, d'emploi facile,
de résultat constant.*

Une ou deux cuillerées à café délayées dans un demi-verre d'eau le soir en se couchant, provoquent au réveil, **sans coliques ni diarrhée**, l'effet désiré.

Exiger la "VÉRITABLE" Poudre laxative de Vichy

SE MÉFIER des IMITATIONS

Dans toutes les Pharmacies. — DÉPÔT GÉNÉRAL : 6, Rue de la Tacherie, PARIS.

lui faire accepter des « appointements » annuels de 1.000 francs (1), pensez-vous qu'on désarmera quelque peu ? Nullement. « Ces petites querelles domestiques » continueront à l'excéder.

Et pourtant, il est tout heureux de s'occuper de l'éducation de sa fillette, Angélique : « La mère, qui n'en sait plus que faire, permet enfin que je m'en mêle. »

Puis, il soigne une dysenterie de la mère. Un reste de ressentiment le rend sévère, lui, le grand, l'indulgent Diderot :

J'avais ouï dire qu'on ne connaissait jamais bien un homme sans avoir voyagé avec lui ; il faut ajouter : et sans l'avoir gardé pendant une maladie longue et sérieuse.

Je suis moins excédé de fatigue que d'impatience. J'entends les plaintes les plus douloureuses pendant la nuit ; je me lève, je vais savoir ce que c'est, et ce n'est rien.

On ne dort pas ; on se ressouvient qu'on a oublié de remonter sa montre ; on sonne ; on fait relever une pauvre fille qui dort ; elle est excédée de fatigue ; et on me l'envoie à deux heures du matin, pour monter cette montre. Ce sont mille gentilles de cette sorte qu'il est impossible d'excuser par l'état de maladie (2).

Il nous déclarera plus tard que « M^{me} Diderot est du petit nombre des femmes qui ne savent pas souffrir (3). »

Il la soigne, certes, mais d'un peu loin. Ses après-midi sont pris « par ses amis, par l'amusement, par la promenade ».

M^{me} Diderot va plus mal. L'ipéca ne lui a pas réussi.

Il faut que l'ipécacuanha ne soit pas le remède à cette sorte de flux de sang. Une pilule qui n'en contient qu'un demi-grain a causé des nausées, des tranchées, des convulsions, et a fait réparaître tous les symptômes fâcheux (4).

Et voilà Diderot qui accable la médecine et les médecins. Leur impuissance inspire à ce riant génie une bien sombre tirade :

Cette maladie-là a des vicissitudes prodigieuses, au milieu desquelles les forces et l'embonpoint disparaissent, et l'on est réduit à l'état fluet et

(1) « Mon père reçut quelque temps après 50.000 francs, afin que cela fût payé pour cinquante ans. » *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Diderot*, par M^{me} de Vandeuil, sa fille. C'était en 1765. Diderot avait donc cinquante ans.

(2) Lettre LXXX, 23 septembre 1761, p. 191. Il écrivait le 19 septembre 1762 (lettre LXXIX, p. 186) : « On se porte un peu mieux ici ; plus de sang, plus de glaires, mais son humeur diabolique à supporter pour moi, pour l'enfant, pour les domestiques. »

(3) « Ce n'est plus l'enfant qui est malade, c'est la mère ; sa goutte lui est remontée dans la tête, la poitrine et les yeux. Ce ne sera rien ; elle en sera quitte pour la peur, et nous pour quelques bouffées de mauvaise humeur qu'il a fallu supporter. M^{me} Diderot est du petit nombre des femmes qui ne savent pas souffrir. » Lettre CXIV. Paris, le 8 octobre 1768, t. III, p. 9.

(4) Lettre LXXX. A Paris, le 23 septembre 1762, t. II, p. 191.

transparent des ombres. Ce que je vois tous les jours de la médecine et des médecins ne me les fait pas estimer davantage. Naître dans l'imbécillité, au milieu de la douleur et des cris ; être le jouet de l'ignorance, de l'erreur, du besoin, des maladies, de la méchanceté et des passions ; retourner pas à pas à l'imbécillité ; du moment où l'on balbutie jusqu'au moment où l'on radote, vivre parmi des fripons et des charlatans de toute espèce ; s'éteindre entre un homme qui vous tâte le pouls, et un autre qui vous trouble la tête (1) ; ne savoir d'où l'on vient, pourquoi l'on est venu, où l'on va ; voilà ce qu'on appelle le présent le plus important de nos parents et de la nature : la vie (2).

N'est-ce donc point Diderot qui tenait le médecin en si haute estime, qu'il a pu faire dire à M^{lle} de Lespinasse, à propos de Bordeu :

Je puis donc assurer à présent à toute la terre qu'il n'y a aucune différence entre un médecin qui veille et un philosophe qui rêve (3) ?

On découvre, à l'instant où la pauvre Annette côtoie la mort, combien elle est loin du cœur de son mari.

Je ne sais plus que vous dire. Je suis accablé de fatigue. J'ai cru que je perdrais ma femme avant-hier : on n'osait arrêter ce flux de sang qui l'avait tellement épuisée, qu'elle en tombait cinq ou six fois par jour dans des sueurs glacées et des défaillances mortelles, parce qu'on craignait de faire rentrer l'humeur dans la masse du sang, et de causer une fièvre maligne. Il n'était pas possible non plus de la laisser aller plus longtemps, de peur qu'elle ne restât dans une de ces défaillances, ou qu'il ne se formât à la longue une excoriation ou un ulcère dans les intestins. Dans ces perplexités, il a fallu jouer la vie de la malade à *croix ou pile* : on lui a donné le simarouba, écorce astringente, en boisson, avec des lavements appropriés au même effet ; le flux est arrêté, sinon en tout, du moins en grande partie. Les douleurs, d'aiguës qu'elles étaient, sont devenues sourdes ; la fièvre n'a pas augmenté ; point de sommeil ; toujours de l'embarras dans la tête ; toujours du dégoût, des envies de vomir ; mais les excréments commencent à se lier. Si j'osais, à ces symptômes physiques qui semblent annoncer la guérison, j'en ajouterais de moraux. Les médecins ne font point d'attention à ceux-ci, et je crois qu'ils ont tort. *On est bien malade quand on perd son caractère ; on se porte mieux quand on le reprend.* Tenez-moi pour mort, ou pour moribond, du moins l'un et l'autre, lorsque je n'aurais pas la plus grande peine ou le plus grand plaisir à penser à vous (4).

Quoiqu'il ait du pyrosis et une asthénie qui résulte d'un réveil de sa gastrite, il soigne encore sa femme, quand elle est moins gravement malade. Le siège du mal est aimable, tel du moins le

(1) Il s'agit là du prêtre

(2) Lettre LXXXI. A Paris, le 26 septembre 1762, t. II, p. 201.

(3) Rêve de d'Alembert (t. IV des *Mémoires*, p. 138).

(4) Lettre LXXXII. A Paris, le 30 septembre 1762, t. II, p. 210.

jugeait-il, et dussé-je diminuer le mérite d'une action si dévouée, j'affirmerai qu'il y prenait du plaisir ; qu'on en juge :

M^{me} Diderot a toute une cuisse entreprise d'une sciatique. On lui a conseillé de se frotter avec un mélange de sel, d'eau-de-vie et de savon. Il y a quelques jours que l'opération se faisait : je me présentai pour entrer ; la petite fille courut au-devant de moi, en criant : « Mon papa, arrêtez, arrêtez. Si vous voyiez cela, vous en ririez trop. » C'était sa chère mère penchée sur les pieds de son lit, le derrière à l'air, et la servante à genoux qui la savonnait de son mieux. Ce n'était pas le cas du proverbe qui dit, qu'à savonner la tête d'un Maure, on perd son temps et sa peine ; car M^{me} Diderot est fort blanche, et ce n'était pas la tête qu'on lui savonnait. Le remède la soulagea. J'ai été chargé, depuis, une ou deux fois, de cette opération, et je m'en suis très bien acquitté (1).

Le plus piquant de l'anecdote, c'est qu'elle était écrite pour Sophie Voland. Qu'il lui narre par le menu les affres d'une dysenterie, la gravité de la maladie légitime en une certaine mesure de telles communications ; mais qu'il lui peigne sa femme troussée et qu'il l'entretienne de ses misères intimes sur ce ton de polisson persiflage, voilà qui nous choque un peu. Disons à la décharge de Diderot, que le tact et la pudeur étaient des sentiments rares au xviii^e siècle. Rousseau en a bien d'autres à se reprocher.

J'en découvre l'explication et l'excuse à la fois dans l'origine de nos « philosophes » et dans la nouveauté de leur émancipation. Ils sont « peuple » pleinement, largement. Je ne veux pas dire que, jusqu'alors, les gens de lettres avaient été tous des aristocrates, mais pour se soutenir et se pousser, ils devaient vivre parmi les grands, qui châtraient leur goût, les affinaient et les édulcoraient, d'ailleurs. Le xviii^e siècle, en proclamant la déchéance de la noblesse, les affranchit de l'émasculatation salonnaire.

Ce qui nous ravit chez Diderot, c'est sa spontanéité charmante, sa verve vigoureuse, le transport intégral de son robuste « moi » dans son œuvre. Avec les littérateurs contemporains, il exulte d'être libre.

Jacques Bonhomme est devenu, du jour au lendemain, grand raisonneur : il examine et il juge, et ses arrêts ébranlent les trônes. Les rois font même mieux que de composer avec lui, ils le fêtent, ils le traitent d'égal à égal. Il s'enivre de sa puissance et de son génie. Pour lui rabattre le caquet, il faudra qu'il dépasse le but avec les excès de la Révolution et qu'un long recul soit la sanction de son insubordination.

(1) Lettre LXXXVII, le 21 juillet 1765, t. II, p. 234.

Informations de la « Chronique »

L'Histoire de la médecine au Congrès de Londres.

Les organisateurs du Congrès n'auront pas à regretter d'avoir créé une section d'Histoire de la médecine ; car, tant par le nombre des communications que par leur intérêt, celle-ci fut une des plus brillantes.

C'est à miss STAWELL (de Londres) qu'échut l'honneur de prendre la première la parole. Dans son travail, qui fut écouté avec l'attention la plus soutenue, l'auteur a cherché à montrer que saint Luc était Romain et non pas Grec et que ses écrits ont été manifestement influencés par Virgile, notamment par son *Enéide*. Après miss Stawell, ce fut le tour du professeur CATON (de Liverpool), qui lut une remarquable étude sur les temples, les hôpitaux et les écoles médicales de Cos, prouvant que, contrairement à l'assertion commune, l'hôpital n'est pas une institution purement chrétienne. Accordons une mention particulière aux travaux des professeurs SUDHOFF (de Leipzig) et STRICKER (de Bonn) : le premier, relatif aux origines de la syphilis ; le second, sur la lèpre au moyen âge.

Non moins intéressantes furent les communications du D^r RIVERS (de Cambridge), sur le massage en Mélanésie ; du D^r MOON (de Londres), sur l'influence de Pythagore dans la médecine grecque ; du D^r CHAVANT (de Grenoble), sur le feu de saint Antoine ; du D^r LEDOUX-LEBARD (de Paris), sur la gravure en couleurs dans les ouvrages médicaux, à la fin du seizième siècle ; du professeur CORSINI (de Florence) et du D^r HOLLÄNDER (de Berlin), sur l'art dans ses relations avec l'histoire de la médecine.

Le D^r Arnold CHAPLIN (de Londres) vint, à nouveau, discuter les causes de la mort de Napoléon ; pour cet honorable confrère, qui n'apporte d'ailleurs aucun argument vraiment neuf ni décisif, l'Empereur aurait souffert à la fois d'hépatite et de cancer de l'estomac ; il n'est pas le premier (1) et il ne sera sans doute pas le dernier à soutenir pareille opinion, au surplus vraisemblable. Plus originale sinon plus acceptable l'hypothèse du D^r GUTHRIE, pour qui Napoléon aurait présenté une *dystrophia adiposa genitalis*, due à un vice de fonctionnement de la pituitaire !

Nous ne pouvons, faute de place, que donner le titre des autres sujets traités : la médecine italienne, au moyen âge et aujourd'hui, par le professeur BARDUZZI ; les inscriptions funéraires des médecins chrétiens dans les catacombes, par M. Pietro CAPPARONI ; un accoucheur sous les règnes d'Adrien et de Trajan : Soranus, d'Ephèse ; les barbiers-chirurgiens, leur histoire et leur influence, par le D^r PARKER ; et, pour finir, une très attachante communication de M. WELLCOME, prouvant que le forceps était déjà en usage 150 ans avant J.-C. !

(1) Voir nos *Morts mystérieuses de l'histoire*, t. II, et les *Indiscretions de l'histoire*, t. V.

Echos de la « Chronique »

Cérémonial archaïque.

C'est une cérémonie vraiment curieuse que la réception des *Fellows* au *Royal College of the Surgeons*, de Londres. Notre sympathique confrère DESFOSSÉS (1), qui en a été le témoin, nous en donne la pittoresque description, que nous prenons la liberté de lui emprunter.

Une salle de conseil, où un portrait de Hunter, par Reynolds, fait pendant à un *Cæsar Hawkins*, par Hogarth, deux chefs-d'œuvre.

Les anciens *Fellows* en costume du temps, rangés autour de la salle ; au centre, les futurs élus, revêtus de la robe, sinon de la coiffure ; au milieu, le président en robe rouge et or, sir G. Godlee ; devant lui, les emblèmes en or massif de la corporation, témoins du serment ; à sa droite, un assistant qui vient chercher chaque candidat, le place devant le président et récite tous ses titres et le résumé de ses travaux.

Après un silence approbatoire, le président lui souhaite la bienvenue dans la corporation, lui remet un long parchemin et lui fait signer le livre d'or. Après quoi, l'élu est reconduit à sa place, tenant son parchemin. Je sais bien que ce retour rappelle l'enfant regagnant son banc après la distribution d'un prix. Malgré cela, la cérémonie a une allure de dignité, de courtoisie, dont personne n'oserait sourire.

Le sacre terminé, un diner de quarante couverts, donné dans la merveilleuse bibliothèque du Collège, par les anciens à leurs nouveaux, a été aussi franchement joyeux que le cérémonial avait été solennel.

Au diner, la fameuse coupe ciselée, où chaque *Fellow* trempe ses lèvres, après que son voisin lui a ouvert la coupe et permis de boire ; le traditionnel plat d'argent, merveilleusement ouvré, où chacun doit se laver le bout des doigts, *autant d'emblèmes et de symboles de Fraternité*.

Enfin, le traditionnel « baron de beef », découpé sur l'ordre du président des *Fellows*, après annonce par le héraut d'armes.

C'est le traditionalisme anglais, dans toute sa pureté.

Parmi les « fellows » nommés ce jour-là, nous nous plaisons à citer nos très distingués compatriotes, les professeurs HARTMANN et TUFFIER, de Paris, et notre excellent ami, le professeur MONPROFIT, d'Angers.

Décoré malgré lui !

On sait que le Dr Roux vient d'être promu grand-officier de la Légion d'honneur. A cette occasion, un de nos collaborateurs nous rappelle l'anecdote suivante.

Quand l'illustre savant eut fait connaître au monde, dans sa retentissante communication au Congrès de Buda-Pesth, le sérum sauveur de tant d'existences humaines, le président de la République tint à venir, en personne, lui remettre la rosette d'officier, qui lui avait été attribuée par le Conseil des ministres.

(1) Cf. *Presse médicale*, 13 août 1913.

Mais le D^r Roux, trouvant la récompense disproportionnée à son mérite, hésitait à l'accepter : il fallut, pour vaincre sa résistance, que, d'un geste autoritaire, le Président — qui était alors Casimir-Périer — fit violence à la boutonnière et à la modestie de celui dont on peut dire qu'il honore l'ordre qui lui est conféré, plus qu'il ne s'en trouve honoré.

Les pilules perpétuelles.

Il fut un temps où les médecins prescrivaient l'antimoine en pilules, « sortes de petites balles de la grosseur d'une lentille ». Le malade les rendant intactes, elles pouvaient servir indéfiniment. « sans perdre rien de leur vertu purgative et émétique » : de là leur nom de « pilules perpétuelles ».

On pourrait croire à une fantaisie, écrit le D^r LEGUÉ, dans un amusant article que publie le *Journal* (1), tant paraît bizarre l'idée de ces petites balles multipliant leurs successifs voyages à travers des intestins différents : mais le grand apothicaire Nicolas Lemery, dans son *Cours de chimie*, dit que, « lorsqu'on avale la pilule perpétuelle, elle est entraînée par sa pesanteur, et elle purge par le bas. On la lave et on la redonne comme devant, et ainsi perpétuellement ».

De plus, une citation fidèle du *Dictionnaire de médecine et de chirurgie* (édition de 1772) ne laissera place à aucun doute à cet égard :

« Lorsqu'on avait pris ces pilules, dit ce grave volume, le résultat de la purgation était recueilli dans une espèce d'écumoire ou de passoire, placée au-dessus d'un vase contenant de l'eau, et était délayé et lavé jusqu'à ce qu'on ait retrouvé la petite balle d'antimoine qui, bien lavée à son tour, et séchée, était mise en réserve pour une opération subséquente. »

On ne saurait donc nier ce qu'avaient de pratique ces fameuses « pilules perpétuelles ». Entre amis on se les prêtait. Un auteur contemporain de leur usage, l'illustre pharmacien Pomet, nous révèle même « qu'elles se transmettaient en héritage de famille ».

Heureuse époque où l'on pouvait, à défaut d'or liquide, se léguer des pastilles de santé ! N'y aurait-il pas là, de nos jours, matière à alimenter la verve de nos vaudevillistes — et aussi remplir la caisse de quelque avisé spécialiste ?

Conchyliologie médicale

Relevé dans le catalogue d'un de nos libraires médicaux :

372. GANNAL. Histoire des embarquements (*sic*) et de la préparation des pièces d'anatomie normale, d'anatomie pathologique, d'histoire naturelle, suivie de procédés nouveaux. Paris, 1838, in-8, 349 p., 6 fr.

Embarquements pour embaumements, la méprise est drôle.

(1) 20 juin 1912.

Echos de Partout

Les joujoux de grand-père. — PASTEUR aimait les décorations. Rue Dutot, dans le salon de l'appartement que le grand Pasteur occupait, on voyait, à la place d'honneur, une vitrine où miroitaient, scintillaient, resplendissaient des centaines de décorations.

Il y en avait de toutes les contrées de l'univers. Il y avait des lions, des léopards, des éléphants blancs, des aigles à une ou à deux têtes, des roses, des saints, des anges, toute la faune du monde, toute la flore, la terre et le paradis. Il y avait des diamants, des rubis, des émeraudes, de l'or, de quoi ouvrir une boutique de joaillier.

Pasteur regardait souvent cette vitrine. Sa petite-fille, alors tout enfant, avait remarqué la joie dont s'éclairait le visage du demi-dieu, quand il contemplait ce prodigieux étalage ! Et, un jour, désignant l'armoire, elle dit en zézayant :

— Les joujoux de grand-père ! (L'Actualité.)

Singulier remède contre les rhumatismes. — Les médecins américains ont reconnu que la macération des œufs de crotales fournit une huile qui serait un remède infailible dans les cas de rhumatismes et de névralgies. Aussi, dans le Connecticut, notamment, chasse-t-on activement les serpents à sonnettes, pour se procurer leurs œufs.

Armé d'une petite lance à lame tranchante comme un rasoir, le chasseur va à la recherche du crotale. Dès qu'il en rencontre un, il l'agace en le piquant, et sitôt que la bête se dresse sur sa queue dans une attitude de combat, d'un moulinet rapide il lui tranche la tête avec la lame de la lance.

Hâtivement, le chasseur écarte les débris du reptile. Ce qui l'intéresse, ce sont ses œufs, que réclame le pharmacien.

Cette chasse, pleine de dangers en raison du venin du crotale, est fort rémunératrice, mais cause des fatigues sans nombre.

(Journal des Voyages.)

Rebouteur statufié. — Le sculpteur professeur Eberlein vient d'achever un monument original, destiné à la ville de Munden, dans le duché de Brunswick. Il s'agit de la statue du « docteur » EISENBART (1661-1727), un rebouteur ambulante. Le personnage tient à la main une énorme tenaille, et il s'escrime contre la dent malade d'un paysan terrifié et grimaçant.

La ville de Munden a décidé d'ériger une statue au docteur Eisenbart, à défaut d'une autre célébrité locale, et pour commémorer une chanson datant du siècle dernier, populaire dans toute l'Allemagne et rappelant les prouesses charlatanesques d'Eisenbart.

(Petit Parisien, 29 août 1913.)

Médecine et Littérature

La cécité des Thierry.

Vers 1826, pour se reposer de ses travaux, AUGUSTIN THIERRY était venu passer quelques jours à Blois, sa ville natale (1).

— C'est étonnant, dit-il, en passant devant un jardin, à un de ses amis qui l'accompagnait, voilà un acacia que j'ai vu souvent couvert de magnifiques grappes blanches... et maintenant ses fleurs sont roses. Elles étaient blanches comme auparavant, mais ses yeux congestionnés les voyaient à travers un léger voile sanguin. C'était la cécité proche ; bientôt elle fut complète et la paralysie ne tarda point à venir s'y joindre, sans que, grâce au dévouement de ses secrétaires, l'historien interrompit un seul instant la réalisation de l'œuvre qu'il avait entreprise.

Chateaubriand, qui avait souvent le mot heureux, sacra l'aveugle « l'Homère de l'Histoire », avant que de noter, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, la visite qu'il lui avait faite à Vesoul, où son frère (2) était préfet.

On croit communément que les recherches et que les travaux d'Augustin Thierry amenèrent sa cécité. Ils n'auraient fait, semble-t-il, qu'en précipiter la venue et la rendre plus complète.

Une légende locale, recueillie par M. Bar, dans sa *Notice sur Augustin Thierry* (3), voudrait que M^{me} Etève, la sœur des deux historiens, fût morte aveugle. La légende, comme beaucoup d'autres, a du vrai.

De la lettre intime, que nous reproduisons ci-dessous, lettre adressée, en 1871, par Amédée Thierry, le survivant des deux frères, à sa sœur M^{me} Etève, il résulte qu'ils sentaient l'un et l'autre leurs yeux s'en aller et que la cécité les menaçait.

Voici le document auquel nous venons de faire allusion :

Paris, le 13 août 1871.

MA CHÈRE SŒUR (4),

Je te remercie de ton bon souvenir et de ta bonne lettre, et je remercie en même temps ta chère fille qui l'a écrite, et s'y est unie de cœur. J'ai-

(1) Augustin Thierry, qui devait mourir à Paris le 22 mai 1856, était né à Blois, le 22 floréal an III (10 mai 1795).

(2) Simon-Dominique-Amédée Thierry, né à Blois le 16 thermidor an V (2 août 1797), mort à Paris le 26 mars 1873. Historien comme son frère et, comme lui, membre de l'Institut, Amédée Thierry, après avoir été préfet de la Haute-Saône, avait été appelé par l'Empire au Conseil d'état, puis au Sénat.

(3) Blois, imp. C. Migault et Cie, 1895, in-8 de 63 p.

(4) Marie-Catherine-Adélaïde Thierry, née à Blois, le 26 thermidor an IV (14 août 1802). Adélaïde Thierry avait épousé, le 29 octobre 1823, un instituteur de Lorris, Claude-Martin Etève, qui dut sans doute à la renommée de ses beaux-

rais moins tardé à te répondre si cette affreuse chaleur et aussi un peu l'air de Paris ne m'avaient rendu malade. Je suis révenu de mon long exil très souffrant de corps et d'esprit. Je m'étais rapproché de Gilbert (1) et de sa famille en allant dans le département du Nord, puis en Belgique, lorsque Jacques (2) a été fait prisonnier et conduit en Prusse d'où il s'est échappé au moment où on le transportait sur les frontières de la Finlande. Revenu en France avec lui, je l'ai suivi dans la campagne du Nord, de manière que je n'ai fait qu'errer et changer de gîte pendant huit mois. Grâce à Dieu, Jacques est sorti sain et sauf de toutes ces épreuves : il est aujourd'hui attaché à l'armée de Versailles, capitaine d'état-major et décoré. Gilbert et sa famille ne se sont point séparés de moi pendant mes pérégrinations ; nous avons mis notre exil en commun.

Maintenant, ma chère sœur, j'apprends avec chagrin que ta vue a encore baissé. C'est une affreuse maladie que je plains d'autant plus que je l'éprouve moi-même et que j'ai peine à lire et à me conduire. Il y a bien longtemps que je n'ai écrit si longuement et avec combien de peine ! Ce qu'il faut, c'est ne pas se trop tourmenter ; nous avons eu un si grand exemple de résignation dans notre famille !

Cette pauvre Camille (3) a eu une triste destinée. Heureusement que sa fille est grande, intelligente, bien élevée, et qu'elle sera facile à placer. Tu ne me donnes aucun détail sur votre état pendant l'occupation prussienne, ce qui me ferait penser qu'on n'a pas souffert à Blois comme à Orléans. J'ai vu de mes yeux le ravage des départements de l'est et du nord : c'était un spectacle navrant.

Adieu, ma chère sœur, soigne-toi. Suis le régime que te prescrit

frères de venir professer la septième au collège de Blois, de 1837 à 1840. Le manque de baccalauréat ne lui permit point de profiter de l'avancement qui lui avait été accordé par sa nomination de régent de sixième. L'une des filles du ménage Etève, recueillie, dans sa jeunesse, par son oncle Augustin Thierry et par lui mariée, M^{me} Julie Gignoux, vivait encore en 1895 et assista, ainsi que son mari, alors maire de Créteil (Seine), aux fêtes du centenaire d'Augustin Thierry à Blois.

Une autre fille des époux Etève, Charlotte, avait épousé un sieur Alfred-Eugène Chaufon, d'où une fille, Jeanne Marie-Emélie (sic), née à Olivet (Loiret), que son état de santé empêcha d'assister, en 1895, aux fêtes du centenaire de son grand-oncle, et qui mourut, célibataire, à l'âge de 54 ans, le 25 mai 1905, aux hospices d'Orléans.

(1) Gilbert-Augustin Thierry, l'aîné des fils d'Amédée Thierry, né à Paris le 11 février 1843. Reçu auditeur au Conseil d'Etat en 1865, Gilbert-Augustin Thierry, après s'être d'abord adonné aux études historiques, les délaissa pour le roman : *l'Aventure d'une âme en peine* (1875), *le Capitaine Sans-Façon* (1882), *Marja* (1887), *la Tresse blonde* (1888), *la Savelli* (1890), *la Bien-aimée* (1892), *le Stigmaté* (1898), etc. Non sans talent, Gilbert-Augustin Thierry a fait entrer le merveilleux dans le roman. Il est le père de notre confrère Augustin Thierry, l'amusant auteur des *Grandes Mystifications littéraires*.

(2) Le capitaine Jacques Thierry, le second fils d'Amédée Thierry, dont la veuve, M^{me} Jacques Thierry, et dont le fils, Amédée, alors élève de Saint-Cyr, devaient assister, en 1895, ainsi que Gilbert-Augustin Thierry et que sa famille, aux fêtes du centenaire d'Augustin Thierry, à Blois.

(3) Je n'ai pu malheureusement identifier « cette pauvre Camille ». Je croyais et je crois encore à une fille de M^{me} Etève. Aucun de ses enfants ne semble, il est vrai, avoir porté ce prénom. Mais la mère de Jeanne Chaufon, dont nous ne possédons pas l'acte de naissance, pouvait joindre le prénom de Camille à celui de Charlotte.

M. Blanchon (1) qui est un bon et prudent médecin. Dis-lui que je le prie de présenter à sa famille tous les compliments d'un vieil ami ; j'espère qu'il ne leur est rien arrivé de fâcheux.

Si ma santé l'exigeait, j'irais passer un ou deux jours en Touraine, et je te verrais en traversant Blois. Mon Dieu ! que d'événemens ! que de catastrophes sur la France et sur nous tous !

Adieu encore une fois ; je t'embrasse ainsi que ta fille (2).

AMÉDÉE THIERRY.

M^{me} Etève, 11, rue des Violettes, Blois (Loir-et-Cher).

Survivant de plus de cinq ans à son frère, M^{me} Etève devait s'éteindre, le 16 juillet 1878, dans sa petite maison de la rue des Violettes, la maison où leurs parents étaient venus se fixer, en quittant la rue Fontaine-des-Élus, où était né Amédée.

Sa vue avait considérablement baissé. Elle était aveugle, ou peu s'en faut.

PIERRE DUFAY.

Le théâtre pathologique.

Un de vos correspondants de la *Chronique* demande la raison des pièces d'épouvante et l'étude de la mentalité des dramaturges qui s'y adonnent.

Pourquoi de telles pièces sont écrites ? Parce que le nombre des théâtres qui les acceptent augmente ; parce que la tragédie est passée de mode et qu'un drame court vaut parfois une œuvre plus longue : ce qu'il perd en développements et en tirades, il le regagne en intensité ; parce que, depuis Eschyle, tous les publics ont aimé à frémir, comme à rire ; parce qu'à nos contemporains blasés, il faut le piment de la violence, pour qu'ils daignent s'émouvoir et applaudir.

Pourquoi des dramaturges ont abordé ce genre pathologique ? Parce qu'ils sont des névrosés comme Maupassant, des haschischés comme Baudelaire, des ivrognes comme Edgar Poë ? Nullement. Parce que ce sont, au contraire, des écrivains très équilibrés, des dramaturges de leur siècle, des commerçants en un mot. Le public demande ce genre de pièces, ils lui livrent ce qu'il demande. Quand la mode féminine est aux robes entravées, le couturier qui mettrait en vente des jupes à crinoline ferait faillite. Les caprices du public parisien sont pareils à des caprices de femmes.

La lutte théâtrale est âpre. *Experto crede Roberto*. Pour réussir, il faut débiter à sa clientèle l'article dramatique qu'elle demande.

D. CALDINE.

(1) Le Dr Tony Blanchon, né à Blois le 7 janvier 1840, mort à Blois dans les premiers jours de juin 1894. Ancien chirurgien de la marine, le Dr Blanchon avait démissionné en 1868 et s'était établi médecin dans sa ville natale, où sa mort devait inspirer d'unanimes regrets.

(2) Augustine Etève, qui vivait avec sa mère et qui mourut âgée de 62 ans, sans s'être mariée, le 23 octobre 1892, à l'Hôtel-Dieu de Blois. Elle était la sœur de M^{me} Gignoux et la belle-sœur du maire de Créteil.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Une prétendue fable de La Fontaine.

Nous avons émis quelques doutes sur l'attribution qui a été faite à LA FONTAINE de vers sur la variole (1) ; ce n'est pas la seule fois qu'on aurait essayé d'imiter « l'inimitable » ; nous n'en voulons, pour l'instant, d'autre preuve qu'un court poème, dont son auteur — un médecin ! — n'a pas craint de faire endosser la paternité à l'immortel fabuliste. C'est dans la *Mosaïque*, un excellent recueil qui n'est pas estimé à son prix, que nous avons découvert cette supercherie littéraire.

BOUILLET, médecin de Béziers, publia, en 1735, un volume in-4°, qu'il intitula *Recueil de Lettres, Mémoires et autres pièces pour servir à l'histoire de l'Académie des sciences et belles-lettres de la ville de Béziers*. Ce Bouillet, renommé dans son art, sur lequel il a laissé plusieurs mémoires fort remarquables, et membre fondateur de l'Académie de sa ville natale, en fut toute sa vie le secrétaire actif.

Au cours d'une des lettres faisant partie du recueil, en date du 15 mars 1732, après avoir analysé une dissertation sur la dangereuse inutilité de sonner les cloches pendant l'orage, il ajoute :

Au lieu de ces raisons, dont tout le monde ne conviendrait peut-être pas, voici une fable de M: de La Fontaine qui appuie absolument le sentiment de l'auteur de la dissertation ; elle fera peut-être plus d'impression sur ceux qui n'entendent pas la physique

Et, sans plus de façon, le secrétaire de l'Académie de Béziers cite un apologue intitulé : *le Sonneur et l'Araignée*, à la marge duquel il place cette indication, volontairement erronée : *Fables choisies*, l. 7, fable XVI (car rien de semblable ne se trouve dans aucun des recueils publiés sous ce titre), et qu'il fait suivre de cette note, bien propre à achever de donner le change au lecteur, — si le change pouvait résulter d'une production où la manière du maître est si malheureusement, ne disons pas imitée, mais parodiée : *On a cru devoir insérer au long cette fable, qui n'est pas fort connue.*

Voici l'œuvre ; on en va juger :

LE SONNEUR ET L'ARAIGNÉE.

Certain sonneur, rempli de vanité,
Entre deux vins, et peut-être entre quatre,
Fut assez ivre pour débattre
A Jupiter la primauté,
Disant avec impiété,
Quand ce dieu lançoit le tonnerre,
Qu'il le pouvoit éloigner de la terre ;

(1) *Chronique médicale*, 1^{er} mars 1913, p. 148.

Et que, la substance de l'air
 Estant délicate et menue,
 Ses cloches pouvoient l'ébranler,
 Chasser et dissiper la nue,
 Et donnant au foudre une issue,
 Faire prendre un rat à l'esclair,
 Comme l'avait soutenu haut et clair
 Quelque philosophe moderne,
 Qui sans doute avoit beù dans la même taberne.
 Jupiter, l'oyant blasphémer,
 Se préparoit à l'abysmer,
 Accoutumé de mettre en poudre,
 Quand il lance son foudre,
 Plus de clochers et de sonneurs,
 Que de toits de bergers et de pauvres glangurs,
 Lorsqu'une vieille et prudente araignée,
 Hostesse du clocher depuis plus d'une année,
 Voyant ce faux raisonnement,
 Faisoit des leçons à son hoste,
 Pour lui faire avouer et réparer sa faute,
 Et lui monroit que follement
 Il s'attaquoit au maistre des estoiles ;
 Qu'il auroit beau sonner en double carillon,
 Bien loin de dissiper le moindre tourbillon,
 Il ne lui romproit pas la moindre de ses toiles.

Peut-être le médecin bel-esprit trouva-t-il des dupes. Mais, s'il les trouva, quel bénéfice retira-t-il de sa fraude ? D'entendre louer, comme étant de l'illustre fabuliste, des vers enfants de sa pauvre muse ? Nous n'osons croire que cette satisfaction lui ait été donnée, sinon par des gens trop aisés à tromper, pour que leur assentiment équivalût à un éloge.

La nourrice du roi de Rome.

Dans notre numéro du 1^{er} avril (p 210), nous avons reproduit un écho relatif à la nourrice de Napoléon 1^{er} ; nous allons mettre sous vos yeux la pétition d'une brave femme du Nivernais, qui sollicitait de l'Empereur l'honneur de nourrir le roi de Rome.

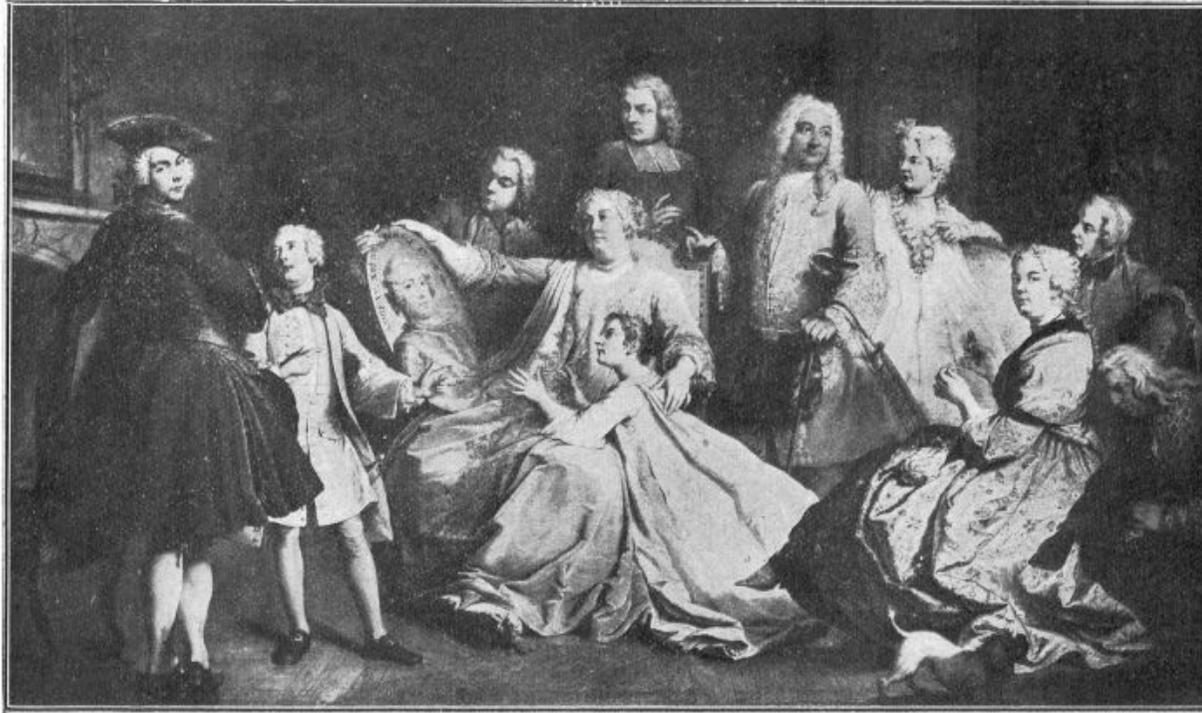
M^{me} Lagrange — tel est son nom — fait valoir, à l'appui de sa requête, qu'elle est mère de deux enfants, dont le dernier a cinq mois, mais qu'elle est prête à les quitter, eux et leur père, si on juge utile qu'elle vienne rejoindre à Paris le nourrisson impérial.

Voici la requête qu'elle adressait à « M. les Ministres (sic) de l'intérieur à Paris ».

Nevers, ce 8 août 1810.

MESSIEURS,

Ne sachant à qui m'adresser pour présenter à la Majesté de l'Empereur ainsi qu'à celle de l'Impératrice, je prends la liberté de



LA NOURRICE DE LOUIS XV.
(Collection personnelle).

m'adresser à vous pour lui présenter la demande que je leur fais. Si elle mérite une réponse de Leurs Majestés, ainsi que de la vôtre, je vous prie de me la faire au plus tôt. Exposez-leur que je suis mère de deux enfants, d'un garçon et d'une fille âgée de cinq mois, et que je suis dans le cas de *le* nourrir s'il veut me *le* confier. Je vous prie de vous intéresser pour moi, j'aurai l'honneur d'en être reconnaissante toute ma vie. Ne demeurant pas à Nevers, j'en suis éloignée à quatre lieues dans une campagne ; si leurs Majestés voulaient me l'*envoyer* ou me faire venir, je suis toute soumise à leur volonté.

J'ai l'honneur d'être votre très humble servante,

LAGRANGE, femme PETIT.

P.-S. — Voilà où il faut adresser la réponse, si vous nous faites l'honneur d'en faire uné : A M. Saint-Ives, aubergiste à la porte de la Barre, à Nevers, pour remettre, s'il lui plaît, à François Petit, à Nevers, département de la Nièvre.

Lettre incluse dans la précédente.

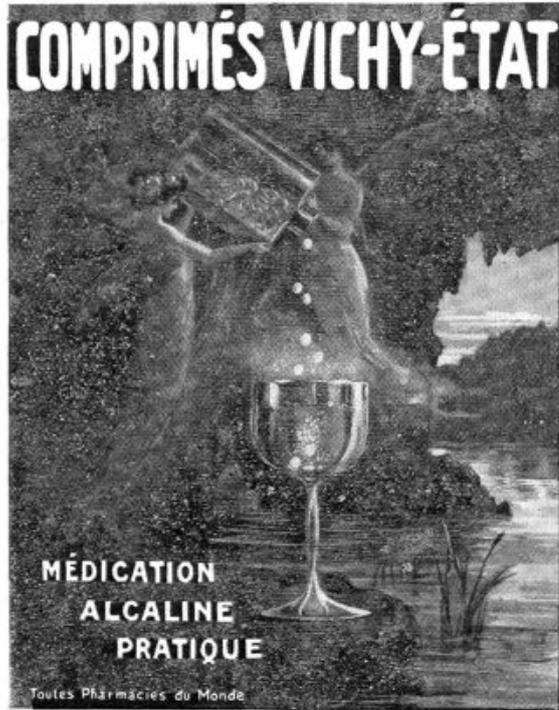
Nevers, ce 8 août 1810.

J'ai l'honneur de saluer Votre Majesté l'Empereur.

Si, d'après les désirs de Votre Majesté et ceux de votre peuple, Dieu voulût, pour le bonheur de votre royaume, nous donner du fruit de votre progéniture, et que vous eussiez besoin d'une bonne nourrice, mère de deux enfans, c'est elle qui a l'honneur de vous demander cet honneur. C'est une jeune femme, âgée de vingt-sept ans, qui a eu une petite éducation, qui a été élevée par la femme d'un ci-devant lieutenant-colonel et grand bailli d'épée. Si Votre Majesté, ainsi que celle de l'Impératrice, notre souveraine, vous jugiez à propos de m'avoir, je quitterais homme et enfans, comme Votre Majesté le jugera à propos. Si vous m'honorez de cette grâce et que Votre Majesté voulût avoir des renseignements sur notre conduite, et sur l'embonpoint de nos enfans, et notre soumission à vos lois, soit par monsieur le maire, ou par messieurs les médecins, nous sommes tout prêts à satisfaire Votre Majesté (1).

Au haut de la lettre au ministre, M. de Montalivet, est marquée sa décision : *Rien à faire.*

(1) *Revue rétrospective*, de Taschereau, t. IV.



RECONSTITUANT
DU
SYSTÈME NERVEUX

**NEUROSINE
PRUNIER**

"Phospho-Glycérate de Chaux pur"

6, rue de la Tacherie, 6
PARIS
ET PHARMACIES.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Camoëns était-il borgne ? (XIII, 263, 318, 436). — On vient de reparler de CAMOËNS, à propos du déplacement de sa statue ; mais nul, que nous sachions, n'a rappelé dans quelles circonstances le poète borgne perdit son œil.

Dans la *Chronique*, on a émis diverses hypothèses à ce sujet ; voici un nouveau document à verser au débat. Le passage que nous allons reproduire est extrait d'un ouvrage de critique littéraire (1), dû à la plume élégante de M. Octave Lacroix, un des secrétaires de Sainte-Beuve :

Camoëns ne tarda pas à faire connaître sa bravoure et à prendre rang parmi les plus renommés dans les troupes portugaises. L'épée allait à sa main aussi bien que la plume, et, la pensée tournée du côté de cette coquette qu'il adorait encore, pendant qu'elle se montrait de plus en plus oublieuse à Lisbonne, il s'appliquait à se signaler, comme un vrai chevalier chrétien, contre les Maures infidèles : « Je ne les crains pas, disait-il sans forfanterie ; ma peau, comme celle d'Achille, n'est vulnérable qu'au talon... » *Il advint pourtant que, dans une rencontre avec l'ennemi, notre poète fut frappé au visage et grièvement blessé à l'œil droit. Il combattait près de son père, Simão Vaz, lequel était investi du commandement d'un navire portugais.*

Estropié au service de la patrie et désormais borgne, comme Cervantes était manchot, Camoëns se félicite de son sort...

Le même auteur nous donne d'intéressants détails sur la fin du héros, qui, contrairement à la légende, ne mourut pas à l'hôpital.

Frappé au cœur, Camoëns fléchit enfin sous le fardeau de tant de peines. On le transporta malade à l'hôpital. C'est de là qu'il écrivit à D. Francisco de Almeyda, ou, selon d'autres biographes, au comte de Vimioso, D. Francisco de Portugal, une lettre ironique et amère, dont voici un fragment : « Qui pourra jamais dire que, sur un aussi étroit théâtre que ce misérable grabat, la fortune se soit plu à donner le spectacle d'une aussi grande infortune ? Pour moi, loin d'accuser la rigueur du sort, je me range de son parti contre moi-même ; car il y aurait une sorte d'imprudence à vouloir résister à tant de maux. »

Le comte de Vimioso arracha Camoëns à l'hôpital. Ce grand homme ne mourut donc pas, comme on l'a dit, sur le lit de la charité publique... Il fut inhumé dans l'église du couvent de Santa Anna. D. Francisco de Almeyda fournit le drap pour l'ensevelir. Après tout, autant valait mourir à l'hôpital !

Camoëns était dans sa cinquante-cinquième année (1579).

Il semble que la malechance ait poursuivi Camoëns jusqu'au delà de la tombe.

(1) *Quelques maîtres étrangers et français*, par Octave LACROIX, p. 195 et suiv.

Ce ne fut que seize ans après sa mort que D. Gonçalo Coutinho retrouva la fosse de Camoëns et la fit couvrir d'un marbre où on lisait : *Ci-gît Luiz de Camoëns, prince des poètes de son temps. Il vécut pauvre et misérablement, et mourut de même. Année 1579.* Et plus bas : *Cette tombe a été construite aux frais de D. Gonçalo de Cotinho : que personne n'y soit plus enterré !*

« Je ne connais pas, a dit M. Magnin, dans l'excellente notice qu'il a consacrée à Camoëns, je ne connais pas l'épithaphe de notre bonhomme Chapelain, lequel mourut pour s'être mouillé les jambes dans le ruisseau de Saint-Honoré, de peur de perdre son jeton à l'Académie; mais je parierais qu'elle était plus longue et plus pompeuse. »

L. R.

Fécondité extraordinaire (VIII, 419). — Grâce à l'amabilité d'un médecin de mes amis, j'ai pu apprécier votre très documentée *Chronique médicale*; aussi n'ai-je pu résister au désir de vous communiquer le récit suivant, que je cueille dans une relation de Walsh, ayant trait au voyage qu'il fit au Brésil de 1828 à 1829.

Je copie textuellement :

Lorsque les époux sont jeunes l'un et l'autre, les marmots se succèdent sans interruption jusqu'au nombre de quinze ou vingt; maintes fois ils arrivent par deux, trois, quatre, et d'ordinaire ils vivent tous. Il s'en voit du moins une foule d'exemples dans la ville de Santo-Jozé et dans le voisinage.

J'ai aussi entendu citer des cas extraordinaires de superfétation, qui ne se présentent pas, je crois, en d'autres pays.

Une femme accoucha au bout de neuf mois d'une fille, mais continua encore d'être grosse, et deux mois après, en mit au jour une seconde qui vécut comme la première.

Un fait plus surprenant, c'est qu'une créole que j'ai vue donna, *en une seule fois*, naissance à trois couleurs différentes : un qui était blanc, un qui était mulâtre, le troisième qui était noir, et qui avaient chacun les traits caractéristiques de leur race respective.

Et ce brave Walsh d'ajouter :

Pareille chose, je pense, est généralement crue impossible en Europe; mais dans l'Amérique méridionale, ce n'est qu'une des preuves extraordinaires de cette fécondité presque surnaturelle que déploient et le règne végétal et le règne animal.

E. LE RAY (Paris).

Le tatouage et l'Affaire (XV, 389). — En feuilletant la *Chronique médicale*, je retrouve dans le n° 12 de l'année 1908, page 389, un article sur « Le tatouage et l'Affaire » où il est parlé d'un nommé Fro...

C'est pour donner quelques renseignements complémentaires, ou plutôt pour apporter quelques rectifications à la description des tatouages, que je reparle de ce sujet, un peu tardivement.

Le vagabond arrêté dans une râfle en 1901 et Fro... (le nom exact a été mal reproduit dans le *Journal*) sont le même individu.

Mais les tatouages que porte Fro... ne correspondent pas du tout

au luxe de détails concernant « l'Affaire » que décrit le rapporteur du *Journal*, qui n'a certainement pas vu les tatouages en question et qui s'est borné à enregistrer ce que Fro... se vantait à tort de posséder ; il aurait pu, même sans grande attention, remarquer qu'aucun tatouage ne recouvrait la face, contrairement à ce qu'il a dit.

Il ne s'agit pas du tout « d'œuvre d'art comportant 121 dessins d'ornementation qui représentent chacun en particulier une des scènes de l'Affaire Dreyfus ».

Au lieu d'admirer, sur les bras, des généraux marquants de l'époque, on n'y découvre que sept dessins variés (trois poissons disposés en triangle, une demi-lune, des oiseaux, une tête de femme...).

Les petits drapeaux sur les jambes se réduisent à une femme nue faisant le saut périlleux ; quant à Dreyfus devant le Conseil de guerre... c'est tout simplement une femme demi-nue, accoudée sur une table où reposent un poulet, une bouteille, un verre.

Le poignard qui perce le cœur existe, lui.

Une autre femme couvre le côté droit de la poitrine ; une chaîne sous toute la longueur des clavicules (symbole des prisons).

Le dos — et c'est là la seule description exacte — est occupé par l'allégorie, ainsi que le relate le *Journal* : la France, une déesse guerrière, — l'Armée peut-être, chasse Dreyfus après l'avoir dégradé ; la Loi se profile derrière elle ; deux oiseaux planent au-dessus du groupe.

Donc une quinzaine de dessins au lieu de 121, et un seul se rapportant à « l'Affaire ».

Le Dr Roubinovitch, dans son livre *Aliénés et anormaux*, a rapporté, page 129, la photographie de face de Fro... (fig. 51), photographie qu'il a, du reste empruntée, au *Traité international de Psychologie pathologique* du Dr A. Marie (de Villejuif). C'est par erreur que le Dr Roubinovitch signale, à la page 131 de son volume, une autre photographie (fig. 54) comme étant celle du même sujet vu de dos. La photographie, vue de dos, de Fro... est dans le même livre du Dr Roubinovitch, page 137 (fig. 58).

Les renseignements que je fournis sont de source certaine.

Dr P. B.

Signes extérieurs de la virginité chez la femme (XIX, 460 ; XX, 350). — J'ai entendu un Monsieur très grave débiter, dans un salon, le discours suivant : « Appuyez avec la pulpe de l'index sur l'extrémité du nez ; chez la femme vierge, vous ne sentirez pas de sillon entre deux masses dures, tandis que chez les autres, le sillon est nettement marqué. »

Comme, dans ce salon, il n'y avait nulle candidate à l'absence du sillon, je promène depuis ce jour-là avec moi l'angoissante énigme... en attendant une occasion de vérification.

Dr V.

Chronique Bibliographique

Formulaire ASTIER. — *Vade-mecum de médecine pratique*. Paris, Vigot frères, éditeurs, 1913.

Ce petit volume réalise plusieurs tours de force. Faire tenir, dans un vade-mecum facile à emporter avec soi, facile à consulter, toute la thérapeutique, en est un. Et nous trouvons ici chaque maladie à sa place logique, avec ses traitements les plus récents et les plus pratiques ; nous y trouvons encore toute la matière médicale, par ordre alphabétique, avec la posologie, les indications, les modes d'emploi de chaque médicament et de très nombreuses formules.

La chirurgie et l'obstétrique d'urgence, des aides-mémoires d'ophtalmologie, d'oto-rhino-laryngologie, le traitement des empoisonnements, l'hygiène de l'enfance, rien ne manque à cet ouvrage, qui contient encore une étude pratique des médications spéciales, hypodermie, opothérapie, électrothérapie, eaux minérales.

Le second point remarquable est d'avoir su condenser toutes ces notions, très détaillées au demeurant, en un seul petit volume de près de 1100 pages qui est, néanmoins, grâce à son papier, à son impression, des plus commodes à manier et que l'on peut, toujours et partout, avoir sous la main.

A ceux qui ont écrit cet ouvrage, à celui qui a réalisé l'œuvre, nous devons des remerciements, pour le travail, très complet et très pratique, qu'ils nous offrent.

L. R.

E. POTTET. — *Histoire de Saint-Lazare (1122-1912)*. 1 vol., orné de 6 gravures. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1912.

Il faudra démolir un jour cette bâtisse.

Il n'en restera pas pierre sur pierre un jour.

Les temps prédits par Victor Hugo semblent proches. L'instant est donc bien choisi pour parler de la vieille maison, dont l'histoire, comme le dit M. POTTET, est intimement liée à celle de Paris.

Que d'avatars, depuis la léproserie du XI^e siècle ! Couvent, collège, prison, hôpital, quelles misères physiques et morales ont vu défiler ces pierres noircies par le temps ! La Révolution et la Commune y introduisirent la tragédie politique. Le fonctionnement actuel, disparate et compliqué, demandait également quelques éclaircissements.

M. Pottet est un chercheur consciencieux, un administrateur éclairé ; il était tout désigné pour mener à bien cette besogne de reconstitution et d'explication.

H. B.



LE PILLAGE DE LA PRISON SAINT-LAZARE, SOUS LA RÉVOLUTION.
(Collection personnelle).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- FISSINGER (Ch.), *Vingt régimes alimentaires en clientèle*. Paris, A. Maloine (1913).
- SÉBILLOT (Paul-Yves), *La Bretagne pittoresque et légendaire*. H. Daragon (1913), Paris (3 fr. 50).
- CAMOUS (Louis), *Education sociale des maladies vénériennes*. Paris, Masson et C^{ie} (1 franc).
- MOUNIER (D^r Louis), *Céphalées et névralgies faciales d'origine nasale*. Paris, Baillièrre et fils (1913).
- MALO (Henri), *Les corsaires dunkerquois et Jean Bart*. I, es Dorigines à 1662. Paris, *Mercure de France* (1913) (3 fr. 50).
- MALO (Henri), *Les Corsaires*. Paris, *Mercure de France* (1913) (3 fr. 50).
- HYVERT (D^r R.), *Pathologie interne et diagnostic*. A. Maloine, éditeur (1913) (5 francs).
- HYVERT (D^r R.), *Traitements nouveaux en clientèle*. 2^e édition, A. Maloine (4 francs).
- CHAUVEAU (D^r C.), *Contribution à l'étude de l'Otologie française au cours de ces cinquante dernières années*. Paris, J.-B. Baillièrre et fils (1913).
- CLAUZEL (Raymond), *Fanatiques ; II. — Philippe II d'Espagne*. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie (1913).
- VALLON (Charles) et BESSIÈRE (Bené), *Le Véronalisme*. (Extrait de l'*Encéphale*). Paris, H. Delarue (mars 1913).
- VALLON (Ch.) et GENIL-PERRIN (G.), *Crime et Altruisme*. Lyon, Société anonyme de l'imprimerie A. Rey (1913).
- VIRÉ (Armand), *Sur l'Impernal Lazeck (Lot), Recherches préhistoriques et historiques*. Cahors, F. Plantade (1913).
- ONIMUS (D^r), *Expériences sur les leucocytes. Diapédèse, phagocytose* (*Journal de l'Anatomie et de la Physiologie*). Paris, Félix Alcan, janvier et février 1913.
- DELMAS (D^r P.), *La scolarité médicale de Montpellier au XVI^e siècle*. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie (1913).
- CARL DE CRISENAY, *Le sens intime de la tétralogie de Richard Wagner*. Perrin et C^{ie}, Paris (1913).
- CATHELIN (D^r F.), *Atlas d'anatomie pathologique chirurgicale urinaire*. Henry Paulin et C^{ie} (1909).

PHOSPHATINE FALIÈRES

Aliment des Enfants.

Se méfier des Imitations que son succès a engendrées.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique

Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous tenons à la disposition de MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, qui voudront bien nous en faire la demande, les échantillons des produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières
Vin de Chassaing
Poudre laxative de Vichy
Eugéine Prunier **Neurosine Prunier**
Comprimés Vichy-Etat **Erséol Prunier**
Glyco-phénique Déclat
Sirop phéniqué Déclat
Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Co
(MAISON CHASSAING)

POUDRE LAXATIVE de VICHY

du **D^r SOULIGOUX**

*Agréable, d'emploi facile,
de résultat constant.*

Une ou deux cuillerées à café délayées dans un demi-verre d'eau le soir en se couchant, provoquent au réveil, **sans coliques ni diarrhée**, l'effet désiré.

Exiger la "**VÉRITABLE**" Poudre laxative de Vichy

SE MÉFIER des IMITATIONS

Dans toutes les Pharmacies. — DÉPÔT GÉNÉRAL : 6, Rue de la Tacherie, PARIS.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

à la Pepsine et à la Diastase

Employé contre les

Digestions incomplètes et douloureuses

TONIQUE ET AGRÉABLE A PRENDRE

Un ou deux verres à liqueur immédiatement après le repas

Maison CHASSAING - G. PRUNIER & C^o, 6, Rue de la Tacherie, PARIS, et toutes Pharmacies.

A propos d'un Centenaire⁽¹⁾

Les Médecins jugés par Louis Veillot.

La Bibliothèque des Auteurs modernes a publié naguère des « Pages choisies » de Louis VEILLOT, avec une introduction critique de M. Antoine Albalat. D'un article sur *les Médecins*, nous détachons les lignes les plus en relief, habitués que nous sommes à tout entendre.

La médecine tient une grande place dans les sociétés incrédules. Plus l'homme s'éloigne des vérités chrétiennes, plus il s'attache à la vie. Qu'il se croie réservé au néant, que la pensée d'une autre vie vienne quelquefois le tourmenter, vivre longtemps est son affaire principale; car sa nature a horreur du néant, et sa conscience a peur de l'éternité. Il craint la maladie, non seulement parce qu'elle est la privation des jouissances, seul bonheur auquel il sache aspirer, non seulement parce qu'elle est la douleur, dont il ignore le prix et contre laquelle son âme est sans force, mais parce qu'elle est l'annonce ou la menace de cette mort qui va ou le détruire tout entier comme un vil animal, ou peut-être le livrer impérissable et souillé aux arrêts de la divine justice. Tant qu'il se porte bien, volontiers sceptique et irrévérencieux envers l'art de guérir, au premier frisson la médecine devient son unique espérance. Il se remet entre ses mains, docile jusqu'à la lâcheté, crédule jusqu'à la stupidité.

Le culte de la médecine ne connaît point d'athées parmi ceux qui nient tout le reste. Combien n'en voit-on pas de ces forts esprits, moqueurs superbes des pratiques et des abstinences religieuses, qui, une fois atteints d'un mal réel ou imaginaire, deviennent sobres, continents, fuient le monde et les affaires, font des retraites à la campagne et des pèlerinages aux bains, vont au loin consulter les empiriques et les somnambules, portent sur eux, en guise de scapulaire, quelque morceau de camphre ou quelque flacon d'odeur ! Il n'y a rien que le médecin ne puisse obtenir d'eux. Le corps qui leur inspire tant de soucis, ils le soumettent à des pénitences de fakir. Ils paient et ils avalent sans murmurer les drogues les plus infâmes; ils gardent la prison; ils battent la campagne à marches forcées; ils se flagellent; ils s'exilent; ils vont se plonger dans des eaux glacées ou putrides. Que ne feraient-ils pas ? Si les médecins leur disaient de passer tous les jours deux heures à genoux sur les dalles, devant un cierge allumé, certes, ils encombreraient nos églises et contraindraient l'Etat d'en bâtir de nouvelles !

L'influence du médecin ne s'exerce pas seulement sur l'imbécil-

(1) Louis VEILLOT est né le 5 octobre 1813 et mort en 1883 (7 avril). Pour sa biographie, nous renvoyons à l'attrayant ouvrage de M. Eug. TAVERNIER, *Louis Veillot, l'homme, le lutteur, l'écrivain*. (Paris, Plon, 1913.)

lité du malade. Il est le confesseur de ces maisons dont un prêtre n'a jamais franchi le seuil. C'est lui, et non le prêtre, qui, pour employer les odieuses expressions de M. Michelet, « gouverne la table et le lit », et qui les gouverne, non du confessionnal, mais du foyer où il a sa place à toute heure de la nuit et du jour. C'est à lui qu'on révèle des mystères périlleux pour qui les confie et pour qui les reçoit, parce que de telles révélations, quand elles ne sont pas l'effort salutaire du repentir et l'aveu du coupable à son juge, deviennent aisément l'entretien de deux complices. Quelles peintures ne pourrait-on pas faire de la confession exercée par les médecins, par ces hommes à qui les mœurs permettent tant de choses et qui ont tant de moyens de faire impunément ce que les lois ne permettent pas !

Au dernier siècle, les médecins furent les premiers à seconder les doctrines matérialistes, et ne contribuèrent pas médiocrement à les propager. Ils comprirent instinctivement que ces doctrines, déjà si commodes pour eux, si propres à les dégager de tout scrupule et qui simplifiaient si singulièrement la science, en remplaçant l'observation par des formules et des systèmes, auraient encore le résultat d'accroître largement leur clientèle. Incrédules, que pouvaient-ils désirer de mieux, pour leur orgueil ou leurs intérêts, qu'une société folle d'impiété ? L'impiété cherche le plaisir, le plaisir fait les malades.

Cependant, si l'influence des médecins s'est accrue, il n'en a pas été de même de leur fortune et de leur considération. Pour être riches, ils sont trop nombreux ; pour être considérés, ils sont tout à la fois trop serviables et trop ignorants. L'estime ne s'acquiert pas par les mêmes voies que la célébrité. Le talent même et le succès ne suffisent pas à conquérir cette auréole de la bonne renommée, cette confiance du cœur réservée à la vertu... On peut honorer les individus pris à part ; la corporation est décriée. Cette opinion, plus douloureuse au petit nombre de ceux qu'elle épargne qu'à la foule de ceux qui la justifient, ne s'est pas formée spontanément dans le public. Les médecins l'ont eux-mêmes provoquée, eux-mêmes établie, et la part des charlatans et des sots a été moindre en ceci que la part des illustres. Ce sont les maîtres de la science qui, par l'éclat de leurs polémiques, par le nombre, la déraison, la fortune et la chute de leurs systèmes, ont appris au monde la profonde misère de cette science devant laquelle le monde est prosterné.

Beaucoup de docteurs, même illustres, ne savent rien... Tel médecin en chef d'hôpital a une panacée : c'est la saignée ; il y soumet régulièrement et indistinctement ses malades. Il saigne, saigne, saigne encore et ne cesse de saigner. Tel autre, dans tel autre hôpital, purge, repurge et purge toujours. Le pauvre malade est traité moins selon sa maladie que selon le hasard du quartier où il habite et de la porte où on le dépose. Quelquefois, par zèle scientifique, on fait exception à la règle ; on essaie du nouveau,

non pour guérir, mais pour savoir. Par exemple, on est curieux de connaître la qualité du sang dans un malade parvenu au troisième degré de la phtisie : on prend le premier sujet qu'on rencontre, et on saigne ce misérable qui n'a plus qu'un souffle. On renouvelle l'expérience, on la contrôle. Qu'y a-t-on gagné ? On y a gagné de savoir qu'au troisième degré de la phtisie la qualité du sang est telle ; cela fait bien dans un mémoire. Quant au phtisique, on le savait incurable, aussi n'est-ce pas pour lui qu'on a saigné.

Qu'on juge des élèves qui doivent se former à de pareilles leçons. Devenu docteur après quatre ou cinq années de séjour à Paris, l'étudiant retourne dans sa province très disposé à s'amuser, très résolu à s'enrichir, mais n'ayant, du reste, ni le désir, ni souvent la possibilité d'étudier.

Il est docteur ; il a son diplôme, et peut-être encore quelque feuille médicale pour le tenir au courant des nouveautés ; que lui faut-il de plus ? Cependant il se trouve sur un terrain inconnu où le peu qu'il a appris ne saurait lui servir, sans être redressé par de solides observations. Les lieux, le climat, l'air, les eaux, les mœurs, ne sont plus les mêmes ; partout les maladies diffèrent. N'importe, il saigne, il purge, comme il a vu faire à Paris. Les médecins capables et honnêtes qui sont quelquefois appelés en province reviennent épouvantés de l'insuffisance orgueilleuse des docteurs à brevet. Beaucoup leur préfèrent les officiers de santé...

Quoi qu'il en soit, on comprend qu'une telle situation, fort peu rassurante pour le public, n'ait pas tardé à devenir désavantageuse pour le corps médical lui-même ..

Jugement sévère, à coup sûr ; mais comme tout cela est supérieurement écrit et supérieurement pensé !

D^r Henri FAUVEL.



Informations de la « Chronique »

Le médecin du cardinal de Retz.

Le cardinal de RETZ, dont on n'a pas manqué de souligner le troisième centenaire de naissance, a donné lieu à un acte de dévouement médical qui n'a pas été oublié par l'histoire.

Pendant sa captivité à Vincennes, il demanda un médecin qui voulût consentir à s'enfermer avec lui. Mais laissons conter l'épisode par Gui Patin :

Enfin, il en a trouvé un, après que plusieurs l'ont refusé. M. Vacherot s'est renfermé avec lui, moyennant 4.000 livres par an qu'on lui promit et dont on lui a avancé la première année. Ce cardinal ne perdra pas tout son argent ; il a assez bien et heureusement rencontré en ce choix-là. M. Vacherot est savant, d'un riche entretien et de bonne compagnie ; il est même un peu débauché, il boit assez volontiers, et emplit aussi son capuchon, et par après il dit merveilles.

Est-ce vivement croqué ! Voici, du même Gui Patin, un autre tableautin qui a bien aussi son mérite :

L'accord du cardinal de Retz est conclu tout à fait ; on sait qu'il a été en plusieurs endroits déguisé, habillé de gris, se faisant appeler le baron de la Neuville. Il parloit latin, connoissoit tout le monde, et se faisoit aimer de tout le monde. Il a été à Dunkerque, à Anvers, à la Haye, à Rotterdam (pays du bon Erasme), à Paderborn, à Munster en Westphalie, où il a demeuré trois mois entiers inconnu, mais admiré merveilleusement pour les belles qualités qu'il possède. Il étoit logé chez un savant médecin, nommé M. Rottendorf, qui lui parla de moi avec affection ; le cardinal lui répondit de même, et lui dit qu'il me connoissoit fort bien, et qu'il faisoit grand état de moi. Le médecin, son hôte, qui l'admiroit, et particulièrement pour deux choses, dont la première étoit de voir qu'il connoissoit tout le monde ; la seconde, qu'il savoit tout, et qu'il excelloit particulièrement en politique, soupçonna qu'il n'étoit pas homme du commun, outre qu'en toute occasion il parloit mieux latin que ne font tous les gentilshommes françois. Cela fut cause que ledit hôte en entretenit l'évêque de Munster, prince du pays, qui témoigna de la curiosité de connoître ce gentilhomme ; mais lui, sachant qu'il eût été en danger, s'en défendit prudemment, et délogea dès le lendemain de grand matin, de peur qu'il ne lui arrivât pis.

Mais aussitôt que le cardinal s'est rallié, comme on dirait aujourd'hui, et qu'il a fait sa paix avec le Roi, Gui Patin le traite un peu plus cavalièrement :

Voilà un homme qui a mal joué son rôle, dit le vieux et rancuneux frondeur, et qui, pour avoir déplu à la reine-mère durant nos guerres parisiennes, a perdu l'archevêché de Paris, qui est, comme vous savez, un bon morceau, et de 100.000 livres de rente.

Ce fut là toute son oraison funèbre. On voit que l'ingratitude des partis n'est pas récente.

Jules Vallès chez les fous.

Le buste élevé à Jules VALLÈS, au Puy, va nous permettre de faire revivre quelques instants cette âpre et nerveuse physionomie d'impeccable lettré.

Ce qu'on aurait pu rappeler, — et qui ne l'a pas été, devant l'effigie qui reproduit le visage tourmenté du vieux lutteur, — c'est un épisode de la vie du « réfractaire », qui pourrait bien suffire à expliquer la violence, parfois outrée, de son tempérament. C'est Arthur Ranc qui l'a rapporté, au lendemain de la mort de Jacques Vingtras. Comme bien peu, sans doute, ont gardé le souvenir de son article, nous allons l'exhumer de la crypte où nous l'avions soigneusement conservé. Cette triste histoire a été contée depuis par M^{me} Séverine, l'amie dévouée de Vallès.

Voici ce qui s'était passé :

... Le jour même de son arrivée à Nantes, où il avait été rappelé par son père après le coup d'Etat, Vallès nous avait écrit. Depuis, pas de nouvelles. Plusieurs semaines se passèrent ; pas de réponse à nos lettres. Nous étions fort inquiets. Un jour enfin, il nous arriva quelques lignes écrites sur un papier grossier et tout sali. Vallès nous informait qu'à la suite d'une scène violente avec son père, — il s'agissait d'une misérable dette laissée à Paris et pour laquelle il implorait un peu d'argent, — celui-ci l'avait fait enfermer à l'asile d'aliénés de Saint-Jacques. Un infirmier lui avait promis de jeter sa lettre à la poste et il nous appelait à son aide.

Que faire ? Courir à Nantes sur-le-champ ? Impossible, nous étions près de la fin du mois, et, à nous tous, nous n'aurions pas réuni vingt francs. Il fallut donc patienter et, en attendant de pouvoir partir, nous contenter d'écrire au père. La lettre était signée, au nom de tous les amis de Vallès, par Arnould et moi. Nous disions à M. Vallès qu'il nous était impossible de croire que son fils fût atteint d'aliénation mentale et que si nous ne recevions pas la nouvelle de son élargissement, l'un de nous partirait immédiatement pour Nantes.

Par le retour du courrier, M. Vallès, qui probablement eut peur d'un scandale et qui peut-être aussi était pris de pitié, nous répondit une lettre fort courte. Il ne prononçait pas le mot de folie. Son fils, écrivait-il, souffrait d'une exaltation malade, et dans son intérêt même, on avait dû l'enfermer, mais il allait mieux et on allait pouvoir le rendre à sa famille. Deux jours après, en effet, Jules Vallès quittait l'asile de Saint-Jacques.

Il était resté sept semaines, sept mortelles semaines au milieu des fous !

On comprend, on excuse presque l'amertume et la colère qui débordent dans les souvenirs de Jacques Vingtras.

RECONSTITUANT DU SYSTÈME NERVEUX

NEUROSINE

PRUNIER

“ Phospho-Glycérate de Chaux pur ”

Chronique de Vacances

La préparation anticipée des numéros de vacances ne nous a pas permis de souligner certaines actualités, présentes ou rétrospectives ; nous allons réparer dans la mesure du possible ces lacunes involontaires. Commençons... *ab ovo* !

De CLAUDE BERNARD, dont on a quelque peu boudé le centenaire, combien de traits ont été rapportés ; combien resterait-il à en dire ! Il y a telle anecdote dont, seul peut-être, le D^r TRIPIER, attaché en ce temps-là au laboratoire du maître physiologiste, pourrait confirmer la véracité.

Claude Bernard avait manifesté le désir de faire la connaissance d'Edmond ABOUT, dont il venait de lire le dernier roman, *Germaine* (1). Il le pria donc à déjeuner. Le D^r Tripier et Sarcey, qui débutait alors dans le journalisme, devaient être de la partie. C'est à ce dernier que nous devons le récit de la mémorable rencontre.

About, qui apprenait tout ce qu'il voulait avec une rapidité inconcevable, s'était beaucoup occupé de sciences à l'École normale durant une année. Il savait la botanique à fond, possédait sur la physique des notions très étendues et très précises ; mais c'est surtout de physiologie qu'il s'était épris. Le docteur Félizet disait un jour, en revenant de chez About, avec qui il avait causé d'une opération à faire : « Il est étonnant ! il sait l'anatomie à pouvoir passer un examen ! »

Le déjeuner fut très gai. About, quand il voulait plaire, était exquis d'amabilité et de bonne grâce. Claude Bernard, au rebours de certains savants qu'il ne faut point tirer de leur laboratoire, était, lui aussi, un homme d'une conversation très attachante ; il savait, en causant avec des gens du monde, dépouiller la science de ce qu'elle a de trop abstrait. Il parla des expériences qu'il poursuivait en ce moment.

Vous savez qu'il y a certains animalcules, les rotifères par exemple, qui se dessèchent et demeurent des années endormis dans une sorte de sommeil qui ressemble à la mort. Une goutte d'eau suffit à leur rendre la vie, comme une goutte d'huile introduite dans le ressort d'une montre la remet en mouvement. Eh bien ! Claude Bernard pensait que l'on pourrait, en s'y prenant bien,

(1) *Germaine* est l'histoire d'une jeune poitrinaire amoureuse. Aux environs du dénouement, qui semblait devoir être fatal, l'impératrice écrivit à l'auteur : « Je vous en supplie, ne la faites pas mourir ! » About s'exécuta galamment et sauva la vie de Germaine. Alexandre Dumas en fit autant, lorsqu'il écrivit son roman d'*Amaury*. Un grand seigneur, le duc de***, vint le supplier de ne point faire mourir l'héroïne, dont la maladie présentait exactement les symptômes de celle dont souffrait la fille du duc. Alexandre Dumas écrivit exprès un dénouement heureux, qui fut envoyé à la jeune fille, et le véritable dénouement, mortel, ne fut imprimé qu'après sa mort, qui ne tarda guère.

dessécher ainsi d'autres animaux plus compliqués que les rotifères, les garder immobiles et vivant d'une vie purement latente, durant autant d'années que l'on voudrait, et un jour leur rendre le mouvement, en leur restituant l'eau qu'on leur avait dérobée.

Il opérait sur des grenouilles. Il entra dans toutes sortes de détails sur les précautions à prendre pour que la dessiccation fût lente et successive. Ses auditeurs l'écoutaient émerveillés.

— Et, demanda About, on pourrait dessécher de même un homme, en faire une momie vivante ?

— Théoriquement, oui. Mais comme l'homme est un animal infiniment plus compliqué, composé de ressorts infiniment plus nombreux qu'une grenouille et surtout qu'un rotifère, il n'y a pas apparence qu'on y arrive jamais.

La conversation se prolongea bien avant dans l'après-midi. About se livra, sur ce thème d'un homme ressuscité après cinquante ou cent ans de momification, à mille fantaisies plaisantes.

— Il y a là dedans, s'écria-t-il, une idée de roman scientifique. C'est un moyen de renouveler la fable d'Epiménide ; mais il faudrait être si exact et dans l'exposé de la théorie et dans la description des procédés pratiques, que le public finit par croire à la vérité du fait.

— Demande des détails à Tripier, lui dit Sarcey.

Tripier renvoya ses deux amis à Robin, comme au seul homme qui pouvait, sur cette matière, fournir les renseignements indispensables.

Robin, qui était un micrographe de premier ordre, n'avait, par malheur, pas le don de l'exposition claire et élégante. A table, personne n'aimait mieux que lui la bonne chère et les vins fins, mais il n'ouvrait la bouche que pour manger et boire.

Il se mit à la disposition d'About, l'emmena dans son laboratoire ; car, à table, il n'y avait pas moyen de lui tirer d'explication. Et voilà About piochant avec lui la dessiccation artificielle, se passionnant pour la question, et en arrivant à croire, pour son propre compte, très possible et très faisable cette expérience dont il étudiait les procédés. Aussi l'exposa-t-il dans son *Homme à l'oreille cassée* avec une lucidité, une verve et un esprit incomparables. Relisez les pages qui commencent par ces lignes : « Le docteur était persuadé, comme tous les savants, que casser la tête d'un colonel, ou lui percer le cœur, ou séparer en deux sa colonne vertébrale. c'est tuer la petite bête, attendu que le cerveau, le cœur, la moelle épinière, sont des ressorts indispensables, sans lesquels la machine ne peut marcher ; mais il croyait aussi qu'en soutirant soixante litres d'eau d'une personne vivante, on endormait la petite bête sans la tuer : qu'un colonel desséché avec précaution pouvait se conserver cent ans pour renaître à la vie, lorsqu'on lui rendrait la goutte d'huile, ou mieux les soixante litres d'eau sans lesquels la machine humaine ne saurait entrer en mouvement... »

Toute cette partie d'exposition est admirable ; et si vous êtes d'âge à avoir connu ce temps, vous vous rappellerez l'éclat de rire qui traversa Paris, lorsque le colonel Fugas, éveillé après un sommeil de soixante années, cria pour son premier mot :

— Garçon, l'Annuaire !

La voie était ouverte ; About écrivit, coup sur coup, après ce roman, *le Nez d'un notaire* et *le Cas de M. Guérin*, qui fut le dernier de cette série physiologique.

* * *

Comme Emile OLLIVIER, récemment disparu, About n'avait jamais été admis officiellement à l'Académie, bien qu'il y eût été reçu ; mais ce n'est pas pour le même motif que le ministre au « cœur léger » qu'il ne se fit pas entendre sous la coupole ; c'est encore Sarcey qui nous fait connaître la vraie raison pour laquelle l'auteur de *Gaëlana* ne se soumit pas au rite d'usage.

About avait rapporté d'Algérie une bronchite dont il ne put jamais se débarrasser. Cette toux continuelle, cet enrouement obstiné, qui voilaient son organe autrefois si vibrant et si clair, l'agaçaient d'autant plus qu'il avait son discours de réception à prononcer. Quand on le pressait de s'exécuter, il arguait de son état de santé, tenant à lire lui-même le travail qu'il avait composé et qui probablement ne fut jamais terminé, la mort étant venue le surprendre avant (1).

Puisque nous en sommes à parler de l'Académie, consignons une anecdote, croyons-nous peu connue, sur un de ses membres dont on célébrait il y a quelques mois la mémoire : il s'agit de l'auteur du *Lion amoureux*, du rénovateur de la tragédie classique : vous avez nommé PONSARD. Voici comment Ponsard aurait perdu une voix, lors de sa nomination à l'Académie.

Un des Quarante, dont la voix lui était promise, reçoit la veille du scrutin une lettre, lui annonçant que sa femme est gravement malade, à deux cents lieues de Paris. Il oublie naturellement l'Institut, l'élection et le candidat ; il fait ses paquets à la hâte, s'élance en chemin de fer, voyage nuit et jour, afin d'arriver au plus vite au chevet de sa femme expirante. Mais, ô surprise ! Madame n'était pas dans sa chambre, laquelle était pleine de crinolines et de jupons en désordre. Que signifiait cela ? Le mari désolé en eut bientôt l'explication : Madame venait de faire peau neuve et de se parer des pieds à la tête, pour aller au bal. Alors seulement l'académicien comprit qu'il avait été joué par un ennemi de M. Ponsard. Mais il se consola, d'abord en embrassant sa femme, puis en trouvant son candidat élu à Paris. — malgré la perte d'un suffrage assuré.

A. C.

(1) Un autre académicien s'est trouvé dans le même cas : COLARDEAU, élu membre de l'Académie française au mois de janvier 1776, pour remplacer le duc de Saint-Aignan, ne put prononcer son discours de réception. Il mourut d'une « hydropisie de poitrine », le jour de Pâques, 7 avril 1776, à peine âgé de 43 ans.

Echos de la « Chronique »

Sus à l'eau !

Voilà, certes, du nouveau : après avoir accusé l'eau de nous donner la fièvre typhoïde, les ascarides, le paludisme et... le cancer de l'estomac (*sic*), ne s'avise-t-on pas de la rendre responsable de l'appendicite ? C'est donc plus que jamais l'heure de boire du vin, puisque, au surplus, il est bactéricide et antiseptique, d'après M. SABRAZÈS.

Bien avant les chimistes, du reste, les poètes avaient réhabilité la « purée septembrale » : lisez plutôt ces jolis vers de l'auteur des *Vaux-de-Vire*, Olivier BASSELIN :

Ayant le dos au feu et le ventre à la table,
Estant parmi les pots pleins de vin délectable,
Ainsi comme un poulet,
Je ne me laisseray mourir de la pépie,
Quand en devrois avoir la face cramoisie
Et le nez violet ;

Quand mon nez deviendra de couleur rouge ou perse,
Porteray les couleurs que chérit ma maîtresse,
Le vin rend le teint beau.
Vaut-il pas mieux avoir la couleur rouge et vive,
Riche de beaux rubis, que si pasle et chétive
Ainsi qu'un buveur d'eau.

On m'a défendu l'eau, au moins en beuverie,
De peur que je ne tombe en une hydropisie :
Je me perds, si j'en boy !
En l'eau n'y a saveur : prendray-je pour breuvage
Ce qui n'a point de goust ? Mon voisin qui est sage
Ne le fait, que je croy.

Qui aime bien le vin est de bonne nature,
Les morts ne boivent plus dedans la sépulture,
Hé ! qui sçait s'il vivra
Peut-estre encor demain ? Chassons mélancolie,
Je vais boire d'autant à cette compagnie :
Suive qui m'aimera.

Le bon poète Raoul PONCIXON contresignerait, j'en suis sûr, les vers de l'ancêtre.

Une mode qui renaît.

Par ce temps de féminisme, on devait s'y attendre. Jusqu'alors, le sexe barbu avait seul le privilège de porter la canne, nos modernes suffragettes le réclament pour la femme. Va donc pour le long bâton, dont la mode, après tout, ne date pas d'hier.

Comme le rappelait ces jours-ci un de nos confrères de la grande presse, aux temps lointains de la Fronde, nos belles « frondeuses » aimaient à étayer leur grâce martiale sur un tuteur de ce genre : c'est avec sa canne que la duchesse de Montpensier, la « Grande Mademoiselle », donna le signal fameux qui déclencha contre les troupes royales le feu des canons de la Bastille.

Mais plus tard, beaucoup plus tard, nos élégantes reprirent la canne : c'est au moment où Tronchin, Esculape-Tronchin, imposait aux belles « vaporeuses » des promenades et de l'exercice. La canne fit alors fureur, comme le montre la significative estampe que nous avons le plaisir de placer sous vos yeux.

Une nouvelle recrue : le philosophe Gassendi.

Parfois, on se plaint qu'on prodigue le marbre ou le bronze à des gloires locales, à des personnages d'une notoriété douteuse ; heureusement, cette piété commémorative trouve parfois à s'exercer plus opportunément. Nul, parmi ceux qui possèdent l'histoire littéraire de notre pays, ne songerait à protester, par exemple, contre le monument élevé à Digne, au philosophe GASSENDI, qui compta parmi ses disciples des hommes comme Cyrano de Bergerac et Molière, pour ne citer que les plus illustres.

Gassendi est beaucoup plus connu, certes, comme philosophe que comme médecin : il fit pourtant des études médicales et étudia longtemps l'anatomie, sans toutefois avoir exercé notre art.

Gassendi connaissait la physiologie ; il fit même des recherches avec son ami Pecquet ; mais, conformément aux idées généralement reçues en son temps, il combattit violemment Harvey et sa doctrine.

Gassendi s'appuya, pour ce faire, sur un cas exceptionnel, c'est-à-dire la communication directe entre les deux ventricules du cœur. Normale chez certains animaux, et même chez le fœtus, cette communication, on le sait, n'existe qu'anormalement chez l'homme après la naissance et constitue une des causes anatomiques de la cyanose. C'est donc sur un fait erroné que repose la théorie contradictoire dont Gassendi se servit pour attaquer Harvey.

En 1628, Gassendi provoqua des expériences qui établirent et confirmèrent la découverte du chyle chez l'homme. Il éleva, un peu plus tard, quelques objections sur le passage de cette liqueur dans le canal thoracique, mais à la fin il se rendit tout à fait aux expériences de Pecquet, dont il devint le plus ferme et le plus fidèle adepte.

Louis Veillot et le dentiste.

Louis VEILLOT ne fut pas toujours, le polémiste passionné, le journaliste redoutable qui meurtrissait plus que l'échine de ceux qu'il caressait de sa batte ; il fut aussi, à ses heures, un très agréable et très verveux conteur : lisez plutôt, pour vous en convaincre, le



LES BELLES DAMES « TRONCHINANT », AU XVIII^e SIÈCLE.

(Cabinet des estampes, BIDL. NAT.)

délicieux épisode d'un retour d'Evreux à Paris en diligence, ainsi qu'on voyageait encore en l'an 1863 ; le morceau est des plus lestement, des plus spirituellement troussés :

Voilà un paquet de graisse qui monte, avec un air bête et des salutations de mauvais augure. Nous n'avions pas fait vingt tours de roue, qu'il me dit gauchement combien il se trouve heureux de voyager avec une *sommité* : « Monsieur, lui dis-je, je suis une sommité enfoncée. » — « Monsieur, me dit-il, ça n'y fait rien, et on est tout de même heureux de... » Il avait une sacoche au flanc, quelque moustache drôle, des gants louches, un habitement noir. Je ne pouvais pas lui mettre une profession sur la figure : « Qu'est-ce que vous faites dans ce monde ? » — « Monsieur, je suis chirurgien. » J'avais flairé quelque chose comme cela, mais il me restait des doutes. Je lui demandai si l'air du pays était bon pour les plaies ; il me répondit qu'il était ce qu'on appelle un chirurgien dentaire, qu'il soignait les plaies de la bouche, qu'il guérissait les cancers de la mâchoire et faisait l'ablation des maxillaires, qu'il était répandu parmi les châteaux, et il me nomma plusieurs comtesses et marquises, et même une duchesse, dans la bouche desquelles il entre comme chez lui ; mais je ne pus lui faire avouer qu'il arrache les dents ; il ne le voulut point. « Enfin, lui dis-je, vous arrachez les dents ? » Il me répondit que la chirurgie de la bouche est une branche très importante de l'art, et qu'il a épousé la fille d'un médecin fameux, longtemps professeur au Caire. Il dit plusieurs belles choses sur l'Être suprême, mais il n'avoua pas qu'il arrachait les dents. Cet orgueil mal placé me consola d'être poète ; au moins, j'ai l'humilité d'en convenir.

Un ami qui s'en va...

C'est à Vichy, où je prenais quelques semaines de repos, que me parvenait la nouvelle, foudroyante, imprévue, de la mort de mon si dévoué, si sympathique ami, le professeur PONCET.

Quelle originale figure disparaît ! et quel homme excellent nous venons de perdre !

En retracer la biographie, après la publication de tant de notices dans divers journaux et revues, ne serait qu'une redite ; ici, dans cette *Chronique*, qu'il appréciait avec tant de bienveillance, nous devons seulement rappeler le rôle que joua Poncet dans une heure particulièrement dramatique de notre histoire : ce fut, en effet, Poncet qui, quelques instants après l'attentat dont fut victime l'infortuné président Carnot, donna ses soins à l'auguste blessé et qui, après une consultation à laquelle avaient pris part les D^{rs} Ollier, Lépine, Masson, Gailleton, etc., tenta cette laparotomie, dernière ressource d'un cas désespéré.

Bien que tard venu à la médecine historique, Poncet s'y intéressait passionnément : ses monographies sur Calvin, J.-J. Rousseau, Couthon, sont et resteront des modèles du genre. Il nous faut encore relater, pour être complet, que Poncet fut un des membres les plus assidus de la *Société médico-historique*, aux séances de laquelle il assista régulièrement, et de l'*Association des journalistes médicaux*, qu'il présida avec l'autorité et la bonne humeur qui donnaient tant d'attrait et de charme à son commerce.

*Reconstituant général,
Dépression
du Système nerveux,
Neurasthénie.*

PHOSPHO-GLYCÉRATE
DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER
NEUROSINE-SIROP – NEUROSINE-GRANULÉE
NEUROSINE-CACHETS

*Debilité générale,
Anémie,
Phosphaturie,
Migraines.*

Dépôt Général :
G. PRUNIER & C^{ie}, Paris, 6, Rue de la Tacherie.



Echos de Partout

Le destin des bustes. — Rue de la Banque, un étalagiste adossé à un mur vend des choses très diverses, dont des tableaux et des portraits. On peut voir, en ce moment, posé à même le sol, sur le trottoir, le buste en bronze, monumental, d'un personnage qui porte l'habit à palmes de l'Institut, et dont la poitrine est constellée de décorations.

Ce buste officiel, sans asile, qui court les rues, est tout simplement celui de l'illustre RICORD. Comment a-t-il échoué là ? Est-ce qu'il sait, le marchand ! Habitué à recueillir les épaves, il hausse les épaules avec philosophie : « On en voit bien d'autres ! »

(Eclair, 26 juillet 1913.)

Un nouveau remède de la syphilis. — C'est de la chair d'antilope qu'il s'agit.

Dans un très intéressant article du *Mercur de France* (16 août 1913), M. VAN GENNEP nous en fait la curieuse révélation :

C'est sûrement un dur métier (celui de chasseur de gazelle et d'antilope) et fort peu rémunérateur. Mon guide, en dix-huit jours de marche éreintante, a réussi une fois à gagner environ cinquante sous (c'est un maximum !) que lui rapporta la viande des antilopes qu'il avait abattues à bien des centaines de kilomètres de là.

Ce n'est pas pour la manger qu'on achète la chair de l'antilope, c'est comme remède contre la syphilis. Quant à la viande de gazelle, on ne la vend ni ne l'achète ; elle n'a aucune valeur marchande. Le chasseur la donne à qui bon lui semble, et ce n'est que quand il a de la viande d'antilope à vendre à des syphilitiques, ou de la viande de gazelle à donner à ses apparentés ou aux nobles et sheikhs de sa tribu, friands de nourritures carnées, qu'on lui fait bon visage.

Les aliénés au XVIII^e siècle. — MM. Paul SÉRIEUX et Lucien LIBERT se sont proposés d'étudier, à l'aide de documents inédits, le régime des aliénés au XVIII^e siècle, demeuré jusqu'ici entièrement méconnu, et de retracer la vie d'un pensionnat d'aliénés sous l'ancien régime : celui des Frères de la Charité de Senlis. Il existait encore une véritable réglementation des aliénés, analogue à celle qu'a instituée le législateur de 1838.

Le placement à la demande des familles correspond (en ce temps-là) à notre placement volontaire, mais il est entouré de garanties ; car, après la remise d'un placet par la famille à l'autorité administrative, il y a une enquête préalable sérieuse. En outre du placement

d'office par voie administrative, en vertu d'une lettre de cachet, qui n'est autre chose que l'arrêté actuel du préfet, il existe un placement par l'autorité judiciaire, réclamé actuellement par les réformateurs de la loi de 1838. Les analogies entre le système actuel et celui de l'ancien régime se poursuivent, si l'on envisage les garanties de la liberté individuelle (visites fréquentes des diverses autorités) et les conditions de la sortie facilement obtenue.

Pour ce qui est de la Charité de Senlis, qui renfermait 80 pensionnaires, on retrouve une analogie frappante avec les pensionnats d'aliénés annexés à nos asiles publics. Le classement des malades dans différents quartiers se fait comme de nos jours. C'est ainsi qu'il y a, à Senlis, sept quartiers de classement, deux de surveillance, deux de demi-liberté, une infirmerie, un quartier de liberté, le cachot. L'*open door* est appliqué, ainsi que la surveillance continue.

Les maladies mentales sont considérées comme curables et on les traite, tant par les agents médicamenteux et physiques (saignée, douches, bains, purgatifs, antispasmodiques), que par le traitement moral, objet de tous les soins des religieux. Les règles pour les visites et la correspondance ne diffèrent pas de celles actuellement en usage.

La maison de Senlis s'était acquise un juste renom dans le traitement des psychoses, et l'ordre des Frères de Saint-Jean de Dieu apparaît comme un ordrespécialisé dans le traitement des maladies mentales, sous l'ancien régime.

(*Presse médicale*, 20 septembre.)

L'Orchestre médical. — *L'Orchestre médical* va reprendre tout prochainement ses répétitions et préparer de nouveaux concerts auxquels seront conviés les médecins parisiens et leur famille.

Au groupe orchestral vient d'être adjoint un groupe choral, qui ne saurait manquer de réunir de nombreux éléments.

Les membres de la famille médicale (médecin, femme, sœur, fille et fils de médecin), désireux de faire partie de l'Orchestre ou des chœurs, sont priés de s'inscrire aussitôt que possible chez l'un des membres du Comité de l'O. M., notamment chez MM. les D^r RICHELLOT, président, 3, rue Rabelais ; VAUCAIRE, bibliothécaire-archiviste, 52, rue La Boétie ; DESTOUCHES, secrétaire général, 4, rue Thénard.

VIN de CHASSAING

BI-DIGESTIF, à BASE de PEPSINE et DIASTASE

Recommandé contre les Digestions incomplètes ou douloureuses.

1 ou 2 verres à liqueur après les repas.

DANS TOUTES LES PHARMACIES. — PARIS, 6, Rue de la Tacherie.

Tribune de la "Chronique"

Le Greco était astigmaté,

Par M. le D^r Lucien MATHÉ (Paris).

Dans le numéro du 1^{er} juillet de la *Chronique*, paraissait un article du D^r Menier sur LE GRECO, d'après un travail du D^r R. Jorge, de Coimbre. L'auteur reprenait à son compte le jugement, généralement porté sur le Greco, d'avoir été « un être inadapté, extravagant, excentrique, mégalomane et processif ». Cette lecture me rappela un petit opuscule du D^r Germán Beritens (1), dans lequel le distingué oculiste de Madrid a soutenu avec talent que le Greco n'était pas un fou et qu'il ne cherchait pas davantage à se singulariser, mais qu'il était astigmaté et peignait ce qu'il voyait, comme il le voyait.

Et si même le Greco fut un névrosé, n'est-on point en droit d'attribuer cet état à son astigmatisme ? Dans son étude sur Wagner (*Revue des Alcaloïdes*, n^o 102, pag. 1031), le D^r Fernel semble admettre, avec le D^r Gould et sir Anderson Critchett, qu'une partie des manifestations névropathiques qu'éprouva Wagner est due à ce qu'il était astigmaté. Aussi m'a-t-il paru intéressant de faire connaître rapidement le plaidoyer, très scientifique, du D^r Beritens.

Pour notre confrère, la véritable cause de la déformation des personnages que peignit Théotocopuli est un défaut de la vision : l'astigmatisme. Après avoir expliqué en quoi consiste l'astigmatisme, il insiste sur ce fait que, fréquemment chez les astigmatés, les deux yeux n'ont pas la même acuité visuelle : d'où résulte un strabisme. Ce strabisme a été noté dans les portraits de Wagner ; nous le retrouvons dans celui du Greco (2).

Pour ce qui est de la vision des couleurs chez les astigmatés, il arrive que les rayons colorés, se trouvant dans un certain axe, donnent une image manquant de netteté, la ligne de séparation des couleurs est indécise, et celles-ci semblent empiéter les unes sur les autres.

Dans la jeunesse, ces défauts peuvent être corrigés par l'accommodation, mais à mesure que les années ou les excès de fatigue enlèvent aux muscles de l'accommodation leur énergie, le défaut visuel n'est plus corrigé, et même il augmente. C'est sur ces faits que se base le D^r Beritens, pour appuyer la démonstration de sa thèse.

Suivons, en effet, le Greco dans sa vie artistique.

(1) Le travail du D^r Germán BERITENS porte pour titre : *Por qué el Greco pinto como pinto* (Madrid, 1917. et *Por esos Mundos*, 1912).

(2) Lorsqu'on examine le portrait du Greco dans l'*Enterrement du comte d'Orgaz*, deux choses frappent l'observateur : la figure est allongée, sans cependant être disproportionnée par rapport à sa largeur, et l'œil droit est en strabisme divergent très marqué.

Dans une première période, dite période italienne, et qui s'arrête vers sa vingt-cinquième année, toutes ses toiles sont parfaites ; l'artiste est en pleine jeunesse, il accommode bien.

Il en est de même dans sa deuxième période, de vingt-neuf à trente-sept ans, que Cosio appelle sa première période espagnole. Toutefois, on peut déjà, dans certains tableaux de cette époque, relever quelques figures présentant un allongement anormal : mais cet étirement est léger, et ces tableaux datent de la fin de la période, ou ont été faits en un moment de fatigue et de surmenage. C'est ainsi que, dans son *Saint Maurice*, il avait trente-quatre ans lorsqu'il l'exécuta, il peignit des figures allongées, semblables à celles qu'il devait nous donner habituellement plus tard et tout à fait distinctes de celles qu'il venait d'exécuter dans son *Espolio* qu'il terminait.

Et c'est là un argument en faveur de la théorie du Dr Beritens. L'*Espolio* avait demandé à l'artiste un travail long et considérable. À peine était-il achevé que Philippe II lui commandait d'urgence le *San Mauricio*. Ce travail, excessif et ininterrompu, produisit une véritable parésie de l'accommodation et le Greco se trouva momentanément dans des conditions qui, plus tard, devaient être ses conditions normales de vision (1).

Dans l'*Enterrement du comte d'Orgaz*, on rencontre des figures parfaitement exécutées, celle de saint Augustin, par exemple, à côté d'autres qui sont déformées. Ces différences s'expliquent vraisemblablement de la même manière.

C'est à partir de 1584, dans les œuvres exécutées après l'âge de trente-sept ans, que commencent à apparaître d'une façon régulière ces personnages allongés, dont les figures semblent étirées de haut en bas. Dans le *Jesus en la Cruz* (Prado), la tête du Christ est allongée verticalement : la figure de Marie-Madeleine subit un allongement suivant la ligne transversale des yeux et celle de l'ange suivant une ligne occipito-nasale. C'est donc toujours suivant la verticale que se produit l'étirement, la direction variant suivant l'inclinaison de la tête.

Pourquoi l'artiste n'a-t-il pas peint la figure de Marie-Madeleine allongée de bas en haut, ou suivant la ligne occipito-nasale ? C'est qu'il peignait comme il voyait, et non par excentricité.

À partir de trente-sept ans, son pouvoir d'accommodation commença à diminuer, et son défaut visuel n'étant plus corrigé, ses personnages prirent des formes étranges, à mesure qu'il avançait en âge.

Grande est encore, cependant, la différence entre les tableaux qu'il peignit au cours de la période qui s'étend de sa trente-septième à sa cinquante-septième année : ceux du début de cette époque, tel *Saint Antoine de Padoue*, sont presque normaux ; d'autres, pos-

(1) À l'appui de cette thèse, l'auteur cite la reproduction du *Bautino de Tavera*, qui ne ressemble guère à l'original, peint vingt ans avant pour Marie d'Aragon.



PORTRAIT DE MÉDECIN INCONNU, par LE GRECO.

térieurs, ont des personnages allongés (*Jesus en la Cruz*), les derniers, enfin, sont presque du style de ceux qu'il commit dans ses dernières années (*Sainte Famille*, Prado).

Ce furent d'abord les figures qui s'allongèrent, le coloris demeurant normal ; plus tard, les objets formant des images diffuses sur sa rétine, les couleurs ne furent plus fondues entre elles, empiétant les unes sur les autres.

Il arriva, vers la fin de sa vie, à ne voir que des taches, et il peignit alors des figures disloquées et invraisemblables. Son tableau de *Saint Simon* nous donne bien une idée de l'image qui devait se former sur sa rétine, image semblable à celle que donne un appareil photographique qui n'est pas mis au point.

L'astigmatisme voit les objets allongés suivant le méridien le plus réfringent de l'œil ; or, l'œil accompagnant la tête dans ses différentes positions, il en résulte des modifications dans le méridien anormal de l'œil.

Si l'on songe aux différentes positions que prend la tête du peintre lorsqu'il travaille, on comprend le supplice que dut être celui du Greco devant sa toile, voyant les choses différemment selon les diverses positions où il se plaçait : ainsi s'expliquent les vigoureuses retouches dont ses dernières toiles portent la trace. Enfin, la vision rapprochée lui permettait de saisir des détails qu'il n'appréciait plus à une certaine distance.

A quel travail était-il ainsi condamné ! S'approchant du modèle, retouchant sans cesse, il finissait par laisser son tableau dans l'état où il lui paraissait le plus conforme à ce qu'il voyait.

Le Dr Beritens conclut que : *Domenico n'était pas fou et ne cherchait pas davantage à se singulariser. Astigmatisme et atteint de strabisme, il peignit ce qu'il voyait et comme il le voyait, admirablement tant que son appareil d'accommodation lui permit de corriger son astigmatisme. Mais les vices de réfraction augmentant avec l'âge, il arriva une époque où il vit les objets allongés dans un certain sens, les couleurs n'étaient plus fondues, elles perdirent leur netteté, et il représenta objets et couleurs comme ils lui apparaissaient.*

Ainsi peut-on expliquer, d'une manière scientifique et rationnelle, ce qui semblait inexplicable à qui examinait les aberrations dont a donné tant de preuves en ses œuvres cet artiste extraordinaire.



PAGES HUMORISTIQUES

Les commandements du prostatique.

Une fois te réveilleras
 Pendant la nuit seulement.
 Pas de viande ne mangeras
 Au repas du soir mêmement.
 Les mauvais jours reposeras
 En te soignant parfaitement.
 En chemin de fer tu n'iras
 Afin de vivre longuement.
 Du gibier tu ne mangeras
 De fait ni volontairement.
 Luxurieux point ne seras
 De corps ni de consentement.
 Envie d'urine ne garderas
 Ni retiendras pareillement
 Froid aux reins tu n'attraperas
 Ni aux pieds aucunement.
 L'œuvre d'amour consommeras
 Une fois la semaine seulement.
 Sondes et huile emporteras
 Pour t'en servir adroitement.

D^r CATHELIN.

L'humour froid.

Celle-là est bien bonne !
 Un de nos lecteurs nous transmet une étiquette, provenant d'un
 pharmacien de sa localité et ainsi libellée :
Véritable bicarbonate de soude anglais, ou sel de Vichy.
 Quand vous parlerez désormais de « la perle de nos stations ther-
 males » et de ses produits universellement appréciés, ne vous avisez
 plus de dire : « Ils n'en ont pas en Angleterre ! »

POUDRE LAXATIVE de VICHY

du D^r L. SOULIGOUX

Agréable et facile à prendre, de résultats constants.

1 ou 2 cuillerées à café dans 1/2 verre d'eau, le soir en se couchant.

DANS TOUTES LES PHARMACIES. — PARIS, 6, Rue de la Tacherie.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Eugénisme antique. — Je lis, dans la *Science de l'Amour*, de M. PÉLADAN : « La procréation devrait être un sacrement : en tout cas, c'est l'acte le plus solennel que l'homme puisse accomplir... Des races plus réfléchies que la nôtre ne confondirent pas le mystère de la génération avec l'état concupiscentiel ; et pour être bien précis, ils ne faisaient pas l'amour et l'enfant en même temps. Dès que le dessein d'engendrer était arrêté entre le père et la mère, ils cessaient un moment d'être époux. Une trêve amoureuse commençait, et, en même temps, une sorte de retraite analogue à celles du catholicisme : ils allaient présenter leur dessein aux dieux, les priaient, et se faisaient purifier par les pontifes, qu'ils interrogeaient sur la date favorable. Dès qu'elle était fixée, ils s'écartaient des assemblées, recueillis et tout à leur vœu. S'ils voulaient un fils, ils savaient que le rite devait avoir lieu de jour, et aussi que la femme devait devancer l'époux au rythme sexuel.

« A ce moment, le lit était un autel, et l'étreinte une cérémonie : il ne s'y mêlait aucune lascivité. L'époux pontifiait, n'ayant en pensée que son office de rénovateur de la vie. »

De quelles « races plus réfléchies », de quel peuple M. Péladan veut-il parler ? Ces règles de procréation sont-elles citées par un auteur ancien ? Un érudit lecteur de la *Chronique médicale* pourrait-il donner quelques renseignements sur cette question ?

Edouard GANCHE.

Le Pape Sixte IV autorisa-t-il la sodomie, comme il semble résulter de cette citation de Wesselus, de Groningue [donnée par le Dr WITKOWSKI : *Les seins à l'Eglise*, p. 120, n° 2] :

A la requête des cardinaux de Sainte-Luce et Pierre Neno, Sixte IV permit d'exercer la sodomie les trois mois les plus chauds de l'année avec cette clause : *fiat ut petitur* (soit fait comme il est requis) ?

Je crois le fait inexact. Mais il y aurait lieu de vérifier la référence de Wesselus de Groningue, dont les œuvres (éd. de 1617) se trouvent à la Mazarine, et de trouver l'origine de cette assertion.

La question a été agitée dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* (LXI, 667, 787 et LXII, 225) : mais personne n'a apporté de solution précise, ni n'a donné la référence exacte de Wesselus.

Peut-être les collaborateurs de la *Chronique médicale* seront-ils plus heureux ?

Dr L.

Le pouls remonté. — Dans le *Correspondant* du 10 février dernier, M. François LAURENTIE publie une lettre du duc d'Angoulême, sur les derniers moments du duc de Berry.

Dans cette lettre, se trouve cette question faite à Dupuytren par le moribond : « Le pouls remonte-t-il ? »

Cette expression surprend M. Laurentie, qui met en note : « Le duc d'Angoulême a écrit : « Remonte-t-il ? », mais une distraction s'explique, dans cette page où l'écriture même trahit une grande émotion. »

Or, il est bien certain qu'il n'y a pas là erreur ou distraction et l'expression de pouls *remonté*, si erronée soit-elle, est fort bien connue des médecins, avec le sens de pronostic grave qu'y attachent certaines personnes.

Souvent, en arrivant près d'un agonisant, j'ai entendu quelqu'un de l'entourage me dire : « On ne sent plus son pouls, il est *remonté* au haut du bras ». Ou bien : « Son pouls est *remonté* jusqu'au cœur ».

D'où vient cette bizarre compréhension du pouls ? je l'ignore. Peut-être du fait que le médecin après avoir tâté un pouls radial trop faible, se penche pour ausculter le cœur ? et le bon public d'en conclure qu'il y cherche ce pouls fugitif et qui bat en retraite.

D^r JALABER (*Nantes*).

La méthode de Guntz. — Je vous serais fort obligé de me donner, par l'intermédiaire de votre *Chronique* — toujours si intéressante — une réponse à la question suivante :

Il y a une vingtaine d'années que le D^r GUNTZ, de Dresde, ancien médecin-major, préconisa un traitement de la syphilis par le chromate acide de potasse (*Kalium bichromicum*). Guntz prétend avoir guéri des centaines de malades avec son eau chromatée (0,03 p. 1000).

La méthode de Guntz a été complètement oubliée. Guntz est mort en 1902.

Est-ce qu'un confrère aurait essayé de ce fameux spécifique ? Depuis la découverte du « 606 », on ne pense qu'au Salvarsan. Hélas !

D^r VORBERG (*Baden-Baden*).

Qui est Tortor ? — Dans le chapitre *Arthritis et Podagra*, du livre de *Catarrhis*, de Conrad Schneider, j'ai trouvé ce curieux passage :

« Dixit TORTOR, si scinderis pedem ranæ, et ligaveris super pedem podagrici, per tres dies curatur, ita, quod dexterum pedem ranæ, ponas super dextrum patientis, et e converso. »

Je serais curieux de connaître Tortor, l'auteur précité.

D^r Félix BRÉMOND.

Réponses.

Diderot et le frère Côme (XV, 659). — Ce passage, tiré des *Mémoires de Diderot* (t. II, p. 46-47), sans répondre directement à la question posée, apporte néanmoins quelque éclaircissement :

« Voici une histoire qui s'est passée à ma porte, et qui n'est pas tout à fait de la même couleur. Le lieu de la scène est à la Charité.

« Le frère Côme avait besoin d'un cadavre, pour faire quelques expériences sur la taille. Il s'adresse au Père infirmier : celui-ci lui dit : « Vous venez tout à temps. Il y a là, numéro 46, un grand garçon qui n'a plus que deux heures à aller. — Deux heures ? lui répond le frère Côme ; ce n'est pas tout à fait mon compte. Il faut que j'aille ce soir à Fontainebleau, d'où je ne reviendrai que demain au soir sur les sept heures au plus tôt. — Eh bien ! cela ne fait rien, lui dit l'infirmier, partez toujours ; on tâchera de vous le pousser. » Le frère Côme part, l'infirmier s'en va à l'apothicaire, ordonne un bon cordial pour le numéro 46. Le cordial fait à merveille ; le malade dort cinq à six heures. Le lendemain, l'infirmier s'en va à son lit : il le trouve sur son séant, toussant et crachant librement ; presque plus de fièvre, plus d'oppression, pas le moindre mal de côté. « Ah ! Père, lui dit le malade, je ne sais ce que vous m'avez donné, mais vous m'avez rendu la vie. — Tout de bon ? — Rien n'est plus vrai. Encore une potion comme celle-là, et je suis hors d'affaire. — Oui, et le frère Côme ! Qu'en dira-t-il ? — Que dites-vous du frère Côme ? — Rien, rien », répondit l'infirmier en se frottant le menton avec la main et un peu contristé, décontenancé. — « Père, lui dit le malade, vous faites la mine, vous voilà comme si vous étiez fâché de ce que je vais mieux. — Non, non, ce n'est pas cela. » Cependant, d'heure en heure, l'infirmier allait au lit du malade, et lui disait : « Eh bien ! l'ami, comment cela va-t-il ? — Père, à merveille. » Et l'infirmier, en s'éloignant, disait : « Si cela allait tenir ? Je vous l'aurai si bien poussé qu'il en reviendra », ce qui fut en effet. Le lendemain, le frère Côme arrive pour son expérience : « Eh bien ! dit-il à l'infirmier, mon cadavre ? — Votre cadavre ! il n'y en a point. — Comment, il n'y en a point ! — Non. Aussi, c'est de votre faute. Notre homme ne demandait pas mieux que de mourir. C'est vous qui êtes la cause qu'il en est revenu. Pour votre peine, vous attendrez. Que diable ! aussi, pourquoi vous en aller à Fontainebleau ? Si vous étiez resté, je n'aurais jamais pensé à lui donner ce cordial qui l'a guéri, et votre expérience serait faite. — Eh bien ! dit le frère Côme, il n'y a pas grand mal à cela ; nous attendrons, ce sera pour une autre fois. »

L. R.

Empoisonnements historiques par les champignons (XX, 549). — Dans votre numéro du 15 septembre de la *Chronique médicale*, au sujet de champignons et de la mort de Claude, vous rééditez, sur la foi de Dubois (d'Amiens), une vieille calomnie sur le compte

de notre antique confrère Xénophon. Voulez-vous me permettre de prendre sa défense ? Je ne crois point du tout à sa complicité dans cet assassinat, et cela pour plusieurs raisons que j'ai, jadis, longuement exposées.

Locuste n'était point une empoisonneuse novice. A cette époque, elle avait déjà empoisonné d'autres victimes et avait été condamnée de ce chef. Elle connaissait des poisons violents, puisque celui dont elle se servit pour Britannicus, quand Néron l'eut décidée à adopter la manière rapide, eut un effet foudroyant.

Son sort dépendait de l'épreuve à laquelle la soumettait Agrippine, et vous admettriez qu'elle n'eût pas réparé elle-même son demi-échec, laissant à l'impératrice et à son médecin le soin de terminer l'opération ? Une pareille négligence eût été sévèrement punie par cette veuve peu tendre. Au contraire, un an plus tard, pour se défaire de Britannicus, c'est encore à elle qu'on s'adresse, et Néron se montre si satisfait de ses services, qu'il lui confie une école de... toxicologie appliquée.

Suétone, qui écrivait après Tacite et se trouvait bien plus à l'aise pour incriminer Xénophon, nous conte l'assassinat d'une tout autre façon et sans faire une allusion au rôle prêté à l'archiatre du Palais :

Claude s'assoupit d'abord, dit-il, et dégagea son estomac trop chargé ; puis on lui donna une seconde dose de poison. Mais on ne sait pas bien si ce fut dans un potage, sous prétexte de lui faire reprendre des forces, ou dans un lavement qu'on lui administra pour lui procurer une évacuation.

Cette histoire de plume imprégnée de poison ne tient pas debout. Pourquoi titiller la luvette de Claude ? Pour le faire vomir, n'est-ce pas. Or « la nature, dit Tacite, en soulageant ses entrailles, parut même l'avoir sauvé ». (C'est le vomissement dont parle Suétone.) Mais si Claude semblait sauvé, précisément parce qu'il avait vomi, ne semble-t-il pas étrange qu'on ait voulu le faire vomir de nouveau, quitte à profiter de l'occasion pour l'achever ?

Enfin, si Stertinius Xénophon se montrait à la fois d'une complaisance si facile et d'une science si consommée, pourquoi serait-on allé chercher Locuste, alors que le médecin de Claude avait plus d'une occasion de se débarrasser de son impérial malade, sans toute cette mise en scène ridicule et compromettante ?

Je me permets de vous signaler, à ce sujet, un roman historique : *Locuste*, de Lucien Marzac (pseudonyme d'un confrère), où le caractère de Xénophon est tracé d'une façon tout autre,

D^r MARGAIN (*Paris*).

Le nouveau Poète-Lauréat (1) : le D^r Robert Bridges (XX, 473). — Nous lisons dans le *Daily Mail*, *over seas edition* du 19 courant, l'article suivant :

(1) Le Roi a bien voulu approuver la nomination de M. Robert Bridges, docteur en littérature, comme *Poète-Lauréat*.

« Le successeur de Southey, Wordsworth, Tennyson et Alfred Austin est, de sa profession, *docteur en médecine*, mais il n'exerce plus. Agé de soixante-huit ans, il a fait ses études à Eton et à l'université d'Oxford.

« Il a étudié la médecine à l'hôpital Saint-Barthélemy, à Londres, et ensuite a rempli les fonctions de médecin assistant à l'Hôpital des Enfants de Great-Ormond street. Ses pensées furent toujours tournées vers la littérature, et il ne tarda pas à publier à titre privé différents volumes de poésies.

« On a dit qu'il était le seul poète vraiment classique que nous ayons actuellement. Quoique parfois plutôt froid et formaliste dans son style, son œuvre a eu une grande influence par sa pureté, sa précision, sa délicatesse, et aussi par la vigueur de l'expression. Il soutient que la prosodie anglaise dépend du nombre de syllabes accentuées dans chaque vers et non du nombre des syllabes elles-mêmes, et que la poésie doit suivre les règles du langage ordinaire et naturel. Dans un travail récent, il défend ses idées sur une prononciation correcte et une épellation modifiée.

« Il est surtout connu du grand public par ses strophes lyriques animées des plus profondes émotions de l'âme : mais « le chagrin qu'il dépeint est avant tout une lutte et non une désespérance, » dit M. Henry Newbolt, et cela se voit dans les vers suivants de son poème *Sur la mort d'un enfant* :

*Petit corps charmant sans nulle tache, nul défaut,
avec une si belle promesse de force et de virilité;
quoique froid et raidi et nu,
cependant la floraison et le charme de la vie restent encore en toi
Tu étais le trésor de ta mère. — Hélas ! plus jamais
tu ne visiteras son cœur avec la joie merveilleuse.
Tu ne seras plus l'orgueil de ton père !
Ah ! il lui faut recueillir et rassembler toute
sa foi pour fortifier ses forces défaillantes !*

*Et voilà que je t'ai, étendu là, tes paupières enfoncées et closes.
Va, repose-toi dans ton cercueil, ton dernier petit berceau !
Ta tête triste et grave, doucement posée,
tes mains pâles et raidies, croisées sur ton cœur.*

*Oh ! si calme ! Serais-tu heureux de ce changement ?
Où donc t'a-t-elle conduit, la Mort ?
Dans un monde, je pense, qui corrige de tels désastres,
et dont la vision me manque !*

*Qui pleure ton petit corps voudrait seulement
le réchauffer et l'éveiller encore.
Ah ! combien peu nos espérances les meilleures
peuvent nous aider,*

*Pour soulager cette douleur et nous réjouir, quand
dans la nuit obscure, malgré nous, nous partons.*

*Quand toutes choses que nous avons vues, connues
ou entendues, nous manquent tout à coup !...*

« Les principaux ouvrages de plus longue haleine du D^r Bridges sont : *Prométhée*, — *Un masque à la grecque*, — *le Retour d'Ulysse*, drame en cinq actes, et *Demeter*, une mascarade.

« Les vers suivants sont tirés d'un poème lyrique intitulé *Crépuscule d'hiver* :

*Les branches trempées de pluie laissent tomber les gouttes d'eau
et toute la nuit
Leur chute ne cessera pas
dans l'avenue.*

*Un homme de haute taille dans la maison
est contraint de rester dans son fauteuil.
Il sait qu'il ne pourra plus jamais
respirer l'air du printemps.*

*Son cœur est usé de travail.
Il est agité, affolé, défaillant.
S'il se lève, il ne va pas plus loin
que la meule, dans la prairie voisine.*

*Il pense au matin de sa vie
à ses heureuses et fortes années,
Et il brave de son mieux la nuit
qui s'approche avec son obscurité et ses larmes.*

« Le salaire du poète lauréat est de 70 livres, avec une gratification de 27 livres *in lieu of a butt of sack*, à la place d'un baril de Xérès. »

Avoir ses Anglais (XX, 186, 313, 415). — Me rendant il y a quelque temps chez une jeune fille de 25 ans, pour lui poser des pointes de feu, remède *in extremis* dans un cas de phthisie, celle-ci me dit, avec une pointe de rougeur sur les pommettes : « Ma tante Rose est arrivée. » Un peu interloqué par cet euphémisme, je me retirai et remis à plus tard les pointes de feu.

D^r G. SERVANT (*Evreux*).

La maladie de Sainte-Raphine (XIX, 176). — Dans un village situé sur la limite de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, on donne le nom de *Santo-Raffino* aux croûtes laiteuses (eczéma impétigineux), dont sont couverts certains enfants. Cette dénomination est particulière à ce village et ne se retrouve nulle part dans les villages circonvoisins.

D^r DAVID (*Narbonne*).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

CATHELIN (D^r F.), *Les injections épidurales par ponction du canal sacré et leurs applications dans les maladies des voies urinaires*. Paris, J.-B. Baillière et fils (1903).

CATHELIN (D^r F.), *Les méthodes modernes d'exploration chirurgicale de l'appareil urinaire*. Henry Paulin et C^{ie}, Paris (1909).

CATHELIN (D^r F.), *Conférences cliniques de chirurgie urinaire*. H. Paulin et C^{ie}, Paris (1909).

OLIVIER (D^r E.), *Un médecin de La Rochelle : Paul-Louis Seignette des Marais (1743-1789)*. Son éloge, par l'abbé Souzy. Paris, *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine* (1913).

MARZAC (Lucien), *Vivre libre ou mourir*. Paris, J. Taillandier (1913) (3 fr. 50).

ANDRÉ (Lucien), *L'assassinat de Paul-Louis Courier*. Paris, Plon-Nourrit (1913).

ROUYEYRE (André), *Visages des contemporains (1908-1913)*. Paris, *Mercur de France* (1913) (3 fr. 50).

DOUMER (M.-E.), *Les ostéites tuberculeuses*, Institut Faraday, Berck-Plage.

BISLECKA (Nora), *Souvenirs de Janina*. Paris, *Paris-Revue* (1913).

KERVELLA (lieutenant-colonel A.), *Souvenirs et récits d'un prisonnier de guerre (1870-71)*. Paris, *Paris-Revue* (1913).

DELNEUVILLE (D^r E.), *Notes historiques sur l'exploitation des eaux minérales de Spa à partir du XVII^e siècle*. Liège, imprimerie de la Meuse (1913).

NIKU-DAN, *Mitraille humaine, récit du siège de Port-Arthur*, par le lieutenant d'infanterie Tadeyoshi Sakurai. A. Challamel (1913).

ROYA (Louis), *Malthusienne !* Paris, Bibliothèque générale d'édition.

MARTIN (D^r J.-M.), *Les bureaux de santé de la ville de Tarascon, pendant les épidémies de peste de 1628, 1629, 1649, 1650, 1720, 1721*. Marseille, Imprimerie marseillaise, rue Sainte, 39 (1911).

GOFFIC (Ch. Le), *Racine, textes choisis et commentés, I-II*. Paris, librairie Plon.

MULLER (J.-E.), *Mon système pour les enfants ; Mon système pour les femmes*. Paris, Pierre Laffitte et C^{ie}.

DOUBLE (A.-F. Le), *Bossuet anatomiste et physiologiste*. Paris, Vigot frères (1913) (5 fr.).

BOSCHOT (Adolphe), *Le crépuscule d'un romantique (Hector Berlioz), (1842-1869)*. Librairie Plon (1913) (5 fr.).

AGATHON, *Les jeunes gens d'aujourd'hui*. Paris, Plon-Nourrit et C^{ie} (1913) (3 fr. 50).

ALMÉRAS (Henri D^r), *Les dépareillées* (roman). Alfred Leclerc, éditeur (3 fr. 50).

Chronique Bibliographique

Paul GAFFAREL et Marquis DE DURANTY : *La peste de 1720 à Marseille et en France*, d'après des documents inédits. Perrin et C^{ie}, Paris.

Sur la terrible épidémie de peste qui sévit à Marseille en 1720 et qui fit de la Provence entière un immense et épouvantable charnier, MM. Paul GAFFAREL et le marquis de DURANTY viennent de nous donner un gros volume de la plus riche érudition et du plus vif intérêt.

C'est une évocation poignante d'une heure lugubre de l'histoire du Midi. Les auteurs ont donné à leur sujet, qui les méritait, de telles dimensions, qu'il est impossible, dans le cadre d'une courte notice, de dire tout ce que l'on aimerait à dire d'un aussi considérable et aussi heureux effort. Signalons seulement, entre maints chapitres, où ils nous font assister à la naissance du fléau, à son formidable développement, à l'affolement et aux vaines querelles d'école du corps médical, celui qu'ils consacrent aux remèdes mis en jeu, d'ailleurs avec un égal insuccès, par les gens de bonne foi et par les charlatans.

Dans l'ignorance où tous étaient de la véritable nature du mal, il ne pouvait, bien entendu, être question que de recettes empiriques. Aussi, tandis que le médecin des infirmeries, Michel, formule pour le pansement des bubons des cataplasmes d'oseille cuite dans du papier mouillé, ou de feuilles de céleri pilées, additionnées d'un jaune d'œuf et de farine de seigle, en recommandant à ses malades de suer et de se gaver d'oignons blancs bien cuits, le Père Victorin ordonne des limaces vivantes écrasées avec du levain de pâte, du safran, de l'oignon de lys, de l'onguent basilic et de la thériaque, le grand remède de l'époque. Un Italien, le marquis de Donino, donne lui aussi sa recette, qui a fait, paraît-il, merveille en Pologne : un brin de rue pris au plus haut de la plante, un grain d'ail, un quartier de noix, un grain de sel de la grosseur d'un pois, ... à prendre chaque matin. Safran, oignons et ail, tout cela était, sinon efficace, du moins éminemment marseillais.

En tout cas, c'était simple. La drogue du P. Théophile, ancien apothicaire des Augustins déchaussés de Paris, était autrement compliquée : 16 onces de racine de *Merula campana*, 16 onces d'angélique et de gentiane, 2 d'aristoloche longue et ronde, 8 d'iris de Florence, 4 drachmes de cannelle, muscade, girofle, macis et poivre, 8 onces de *Contra hierva*, 7 dictames de *Cretula Imperatoria*, le tout congrûment imbibé du jus de huit citrons et de seize pintes d'eau de scorsonère et bouilli avec deux pintes de vinaigre et de miel. Après réduction de moitié, il ne restait plus enfin qu'à servir chaud sur la partie malade !

Un prêtre de Digne, — car dans tout religieux sommeille un

apothicaire, guérisseur de hernies ou de douleurs périodiques, l'abbé de la Payrière accourut, en affirmant que « de nobles sentiments paraient son cœur » et en brandissant un merveilleux remède. Il fallut, hélas ! se contenter des nobles sentiments qui paraient le cœur de l'abbé.

Et comme de juste, la graine de charlatans germa de tous côtés.

Un certain Varin, qui avait, à l'en croire, vaincu la peste à Hambourg, fit fortune à vendre 80 francs la bouteille un spécifique dont on ignore la composition. Un Chevallieri (d'industrie) débitait son jus à 25 francs la bouteille. Il ne voulait pas, disait-il, la bonne âme ! spéculer sur le malheur public et vendait au prix coûtant son élixir d'angélique, de scorsonère, de baies de genièvre, de semences d'anis, d'antimoine diaphorétique, de sel ammoniac et de thériaque. Un Allemand, Estembach, lança une drogue : quatorze personnes l'essayèrent et moururent prestement.

Un seul remède fut employé utilement comme préservatif, le fameux vinaigre des Quatre Voleurs, dont on avait trouvé la formule à Toulon, lors de la peste de 1651, et qui était une bonne infusion de rue, de romarin, de menthe et d'absinthe. Mais contre le mal lui-même, nul remède efficace ; en face du terrible fléau, nul adversaire ; pour vaincre l'impitoyable ennemi, pas une arme !

Armand RIO.

René GRELLETY. — *Glycosurie nerveuse d'origine traumatique.* — Toulouse, Mollat, éditeurs, 1912.

L'auteur de cette très bonne thèse étudie tour à tour la glycosurie consécutive à un traumatisme externe, la glycosurie d'origine psychique et le traitement de ces affections. C'est une intéressante et importante contribution à l'histoire clinique et thérapeutique des diabètes.

H. B.

ERRATUM

Notre collaborateur, le D^r F.-F. VALLON nous fait observer qu'au mot « insubordination », qui termine son très intéressant article sur Diderot (*Chr. méd.*, 1^{er} oct., p. 589), doit être substitué le terme d'*incoordination*. Dont acte.

PHOSPHATINE FALIÈRES

Aliment des Enfants

Se méfier des Imitations que son succès a engendrées.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.



Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous tenons à la disposition de MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, qui voudront bien nous en faire la demande, les échantillons des produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières

Vin de Chassaing

Poudre laxative de Vichy

Eugène Prunier

Neurosine Prunier

Comprimés Vichy-Etat

Erséol Prunier

Glyco-phénique Déclat

Sirop phéniqué Déclat

Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Co

(MAISON CHASSAING)

HYGIÈNE INTESTINALE

POUDRE LAXATIVE

De Vichy



Agréable au goût

et de
résultats constants

Une ou deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau le soir, en se couchant, provoquent au réveil, sans coliques ni diarrhée, l'effet désiré.

Se méfier des contrefaçons

Exiger la véritable POUDRE LAXATIVE de VICHY

DANS TOUTES LES PHARMACIES

DÉPOT GÉNÉRAL: 6, rue de la Tacherie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Chronique de Coussaint

Un cas étrange de sépulture et de conservation de cadavre.

Par M. le D^r F. DESMONS (de Tournai, Belgique).

En 1854, paraissait, chez L. Lefort, imprimeur à Lille, un petit in-8^o de 190 pages, intitulé: *Mémoires sur la vie de M. Jean Levasseur, mayor de la ville de Lille au XVII^e siècle, et sur la fondation de la Chartreuse de la Boutillerie*, par dom Michel CUVELIER, religieux de ladite Chartreuse. L'éditeur de ces Mémoires, pas plus du reste que leur détenteur, ne nous est connu. Quant à leur auteur, voici ce qu'il dit de lui-même [pp. 147 et 149] :

Dom Michel Archange Cuvelier, natif de Wicres, fit vesture le 25 avril 1663, et profession le 24 juin, jour de saint Jean-Baptiste, 1664, ayant été retardé de deux mois à cause du voyage que dom prieur fit cette mesme année au chapitre général...

... Par la carte du chapitre de la mesme année 1677, dom Michel Archange Cuvelier, vicaire de cette maison [de la Boutillerie], a esté envoyé coadjuteur en la maison desdites moniales [de Gosnay]...

L'obituaire de la Boutillerie lui consacre l'article suivant :

D. Michael Archangelus Cuvelier, ex Wicres, prof. 24 junii 1664. Exercuit officium vicarii in hac domo, et in domo monialium Gosnay coadjutoris et procuratoris. Electus est a conventualibus 27 jan. tertius prior hujus, et accepit sedem prioris 21 feb. 1689, quam 30 annis laudabiliter occupavit. Obiit visitator provincie 1728, etatis 86. Redegit vitam D. Levasseur.

Il appert suffisamment de divers passages du manuscrit, que les mémoires de dom Cuvelier furent écrits en 1708 : on n'en possède point les tout derniers feuillets. L'auteur y rapporte en détail la vie de Jean LE VASSEUR, qui fut un citoyen d'élite, investi à de multiples reprises des principales magistratures municipales de la ville de Lille. Le récit de la fondation de la chartreuse de la Boutillerie par Le Vasseur et des soixante premières années de ce monastère remplit la seconde moitié du manuscrit. L'éditeur a publié, en appendice, une *Relation de l'exhumation du corps de M. Levasseur en 1793*, écrite en juin 1818 par Augustin-Joseph Bourgeois.

Les extraits, que je donne ci-après, des *Mémoires* de dom Cuvelier et de la *Relation* de A.-J. Bourgeois, intéresseront sans doute les lecteurs de la *Chronique médicale*: d'une part, à cause d'une singularité de la sépulture de Le Vasseur, dans le cercueil duquel on plaça, on ne devine pas à quel titre, des ossements étrangers; d'autre part, à cause de la conservation extraordinaire du cadavre, qui ne paraît pas avoir été embaumé.

Levasseur mourut le 19 avril 1644.

Son corps, dit le manuscrit de dom Michel Cuvelier, fut mis dans un cercueil de plomb, dans lequel, suivant son intention et ordonnance, l'on a mis un os du bras de demoiselle Antoinette Delyot, sa femme, morte en 1612, et la teste d'un bien grand ami et parent, nommé Charles Herlin, en son vivant docteur en médecine, décédé en 1614.

Le 20, on célébra les funérailles dans l'église Saint-Etienne, à Lille; et le 21, dans la chartreuse de la Boutillerie, à Fleurbaix-lez-Lille.

La grand'messe finie, continue dom Michel, le corps fut porté à l'église [des Chartreux] et mis, avec les cérémonies ordinaires, dans une petite cave devant le maître autel, qu'il avoit bastie pour lui servir de dernière demeure ou de sépulture... Quelque tems après l'on a couvert cette cave d'une pierre de marbre noir, longue de sept pieds [avec les armoiries et épitaphe qui suivent]...

Ainsi donc, pour procéder à la mise en bière, il avait fallu qu'on violât deux tombes, celle de la femme et celle de l'ami de Le Vasseur. Assurément, on ne connaît pas beaucoup d'exemples de pareils faits; et pour ma part, après avoir remué beaucoup de documents anciens, en vue d'études qui me sont chères, je n'ai jamais rencontré rien de semblable.

*
* *

Or, il se fit qu'un siècle et demi plus tard, la tombe de Le Vasseur lui-même fut également violée. Un témoin, fidèle et minutieux, de cette profanation, nous en a transmis la relation. Comme on va le voir dans les extraits qui suivent, non seulement on eut alors la confirmation de ce que disaient les *Mémoires* de dom Cuvelier, mais encore on constata un état, au moins étrange, de conservation du cadavre.

Voici ce que dit la *Relation* de Bourgeois :

En 1793, lorsque les acquéreurs [de la chartreuse de la Boutillerie] faisaient démolir la grande église, en faisant dépaver vis-à-vis le maître-autel, ils savaient qu'il devait y avoir sous la grande pierre sépulcrale un cercueil de plomb. Ils le trouvèrent effectivement à quatre pieds et demi de profon-

deur dans un petit caveau voûté en briques. Les ouvriers ayant ouvert ledit cercueil, ils y trouvèrent un autre cercueil en bois de chêne. Ayant donc ouvert le tout, ils y trouvèrent un crâne, un grand os humain et un corps mort revêtu d'un suaire en forme de bonnet, et d'une chemise de fine toile très bien conservés. Ce corps était celui de M. Levasseur, exactement semblable et conforme à son portrait, dont il existait encore un qui avait été peint de son vivant et très bien exécuté. Ledit corps était comme s'il eût été vivant : il n'y avait que la parole qui lui manquait ; il prenait les attitudes qu'on lui donnait ; il était de petite taille et de bonne contenance ; il avait la barbe longue de trois lignes, les cheveux crépus et au rond, et chauve sur le haut de la tête. Et lorsqu'on enfonçait les mains sur ses joues ou autres parties du corps, tout reprenait son attitude naturelle comme sur un corps vivant.

Les acquéreurs ayant tenu conseil entre eux, ils délibérèrent de remettre le corps de M. Levasseur dans le caveau qu'ils couvrirent de décombres, ayant eu soin de mettre le corps seulement avec le crâne et le grand os humain, se réservant le plomb et les gros landiers de fer.

Un mauvais sujet nommé Joseph C... a coupé le doigt de M. Levasseur et le sang en sortit en jaillissant. Ce doigt fut ensuite retrouvé et transporté chez les enfants de feu Antoine Delangre, rue du Brulle, à Armentières.

Au bout de huit jours à dater de la première exhumation, la municipalité de Fleurbaix vint en corps à la Boutillerie qui est de son ressort ; le curé constitutionnel était à leur tête ; ils avaient aussi fait venir dom Joseph Mouton, religieux assermenté, lequel était sorti de son couvent longtemps avant les autres. Mais sitôt que le corps de M. Levasseur fut extrait du caveau au milieu des décombres et couvert de poussière, dom Joseph s'écria avec surprise et enthousiasme : « C'est notre père fondateur, oui, c'est notre père fondateur ! »

Après cette descente de la municipalité, le corps de M. Levasseur resta étendu dans l'église, et quelques jours après sont venus deux chirurgiens appartenant à l'armée. Ils mirent le corps de M. Levasseur sur une chaise où il avait l'attitude d'un homme vivant. Ces deux chirurgiens lavèrent avec de la liqueur qu'ils avaient dans un flacon le visage et le corps dudit M. Levasseur, ils lui mirent une chemise neuve et un bonnet blanc qu'ils assujettirent sur sa tête avec un ruban tricolore et partirent ensuite.

Les acquéreurs et les autorités firent venir un autre chirurgien nommé Degland qui avait exercé dans le voisinage au Bois-Grenier. Il fit l'ouverture du corps de M. Levasseur d'où il sortit du sang avec affluence, de couleur rouge foncé, et se mit à tenir des propos que contraria avec fermeté M. Cornat, chirurgien à Aubers, qui soutenait avec hardiesse que « un corps embaumé ne pouvait fournir du sang jaillissant et aussi naturel que celui-là ». L'opération qu'il fit fut d'ouvrir son corps et d'en prendre le cœur avec lui, et il laissa le cadavre étendu dans l'église. C'était l'été, vers la fin de juin, et le cadavre resta ainsi étendu dans l'église pendant neuf ou dix jours sans se corrompre.

Les autorités supérieures de Béthune et de Lille envoyèrent quelques compagnies de soldats, qui firent mettre le corps de M. Levasseur dans un cercueil de bois, fait un peu trop petit, de manière qu'il fallut l'y enfoncer. Le cercueil fut conduit à Lille le 18^e jour après la première exhumation et enterré dans le cimetière Sainte-Catherine...

Informations de la « Chronique »

Les morts vont vite !

Après PONCET (de Lyon), LE DOUBLE (de Tours) : et comme, selon le dicton, jamais deux ne vont sans trois, voici que disparaît à son tour LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, brutalement enlevé, lui aussi, terrassé, peut-on dire, en pleine activité académique.

Bien que très fatigué, il avait tenu à accomplir jusqu'au bout son devoir. Il donnait à une commission de l'Institut la primeur de la lecture qu'il devait faire trois jours plus tard en séance publique et il avait à peine tourné quelques feuillets de son manuscrit, qu'il s'affaissait soudain, en poussant un cri étouffé. Malgré des soins pressés, il ne donnait bientôt plus signe de vie.

La carrière de l'éminent chirurgien est assez connue, pour que nous nous bornions à en fixer seulement quelques étapes, particulièrement celles qui sont de notre domaine.

Il a lui-même conté comment il s'initia à la méthode de Lister, qu'il fut incontestablement le premier à introduire et à accréditer en France. Il ne cessa, toute sa vie, de s'en faire le propagandiste zélé. Ce fut un véritable apostolat, auquel pas un jour il ne faillit. Convaincu de la sécurité du système listérien, il s'attaqua aux opérations crâniennes. Ce sujet de la trépanation lui était à cœur ; dès 1878, il publiait son livre : *De la trépanation guidée par les localisations cérébrales* ; il revenait sur la question dans une monographie récente et le dernier travail qu'il ait composé a également trait à « la trépanation préhistorique ». Tout le monde médical connaît les travaux du regretté défunt sur la cure radicale des hernies, le traitement des fractures par la mobilisation et le massage, le traitement du pied-bot par l'évidement du calcanéum, etc.

Ce que nous tenons à marquer à cette place, c'est que Lucas-Championnière fut, en même temps que chirurgien de mérite, un véritable journaliste. Depuis 1874, rédacteur en chef du *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, fondé par son père, il présidait, avec une aménité et une courtoisie que nous nous plaisons à reconnaître, l'*Association de la Presse médicale*. Il s'honorait du titre de publiciste, et il avait tout droit de s'en parer : n'a-t-il pas publié près de 350 ouvrages, mémoires ou opuscules ?

*
*
*

Avec LE DOUBLE, qui a été si malheureusement victime d'une intoxication par l'oxyde de carbone, nous perdons un de nos plus érudits et fidèles collaborateurs. Qui de nos lecteurs ignore ses savants travaux sur *Rabelais anatomiste et physiologiste*, qu'Anatole France a révélés *urbi et orbi* dans sa délicieuse fantaisie : *Crainquebille, Putois et Riquet* ? On n'a pas encore oublié son ouvrage sur *Les*

Velus, en collaboration avec le D^r Houssay (de Pontlevoy), et sa curieuse dissertation sur l'accouchement par l'oreille de Gargamelle, parue ici même : enfin, sa publication magistrale, dont nous avons ailleurs parlé, sur *Bossuet anatomiste*. Devons-nous rappeler encore la retentissante polémique, qu'il engagea jadis avec Lombroso, sur les stigmates de la criminalité et où, de l'avis de toutes les personnalités compétentes, le dernier mot resta au maître tourangeau ?

Dans une lettre qu'il nous adressait, en 1901, il nous disait, après quelques compliments à l'adresse de la *Chronique* (1) : « Je suis anatomiste dans l'âme (Virchow et Waldeyer avec Debieire m'ont gratifié de *père des anomalies* (2) au Congrès de Paris) ; mais j'ai écrit aussi, pour me distraire, un roman, un livre sur les beaux-arts et deux livres de poésies... » C'étaient là pures distractions de savant, mais c'était surtout l'histoire de la médecine qui, avec la préhistoire, le passionnait : outre son travail sur *la Médecine et la Chirurgie dans les temps préhistoriques*, *la Grotte des Fées de Mettray*, à *l'époque de la pierre polie*. Le Double a prononcé l'éloge de Velpeau et d'Origet, a revendiqué pour Descartes la découverte des actions réflexes, a établi que le mot « goitre », que Krishaber prétend avoir été imaginé par Fabrice de Hilden, avait déjà été employé par Rabelais.

Au moment où est survenu le stupide accident qui l'a enlevé à l'affection de ses élèves et de ses amis, et à l'admiration de tous ceux qui ont suivi ses travaux, Le Double mettait, a-t-on dit, la dernière main à un nouvel ouvrage, qui ne pouvait manquer de soulever une vive curiosité : *les Erreurs anatomiques des grands artistes*. Nul n'était mieux qualifié pour traiter un pareil sujet.

L'Humour froid.

Dans une gazette américaine, on a adopté l'usage d'indiquer sur la liste des décès, vis-à-vis le nom de chaque mort, celui du médecin qui l'a soigné pendant sa dernière maladie. Cette rubrique porte pour titre : *Cause et effet*.

(1) La *Chronique médicale* a publié de nombreux articles dus à la plume du professeur Le Double : la plus grande partie en a été mentionnée dans son Exposé de travaux, qu'a publié la *Gazette médicale du centre*.

(2) Il était aussi le père des *Variations*, et on lui doit, entre autres, un *Traité des variations du système musculaire*, en 2 volumes ; un *Traité des variations des os du crâne*, gr. in-8° de 500 pages, et un *Traité des variations des os de la face de l'homme*, gr. in-8° de 471 pages, etc.

RECONSTITUANT DU SYSTÈME NERVEUX
NEUROSINE
PRUNIER
 "Phospho-Glycérate de Chaux pur"

Echos de la « Chronique »

Un transfuge de la médecine : V. Regnier.

On a beaucoup parlé ces temps-ci de BAZAINE, en faveur duquel se poursuit une véritable campagne de réhabilitation. Laissant à part cette question de culpabilité ou d'innocence, dont il ne serait pas séant de parler dans cette revue (*non est hic locus*), nous nous bornerons à évoquer le nom d'un des transfuges de la profession, qui joua un certain rôle dans les événements qu'on a rappelés ces jours derniers.

Il s'agit d'un sieur Victor REGNIER, né au Mée près Melun, en 1823, qui avait étudié quelque peu la médecine (1) et le droit... (WELSCHINGER, *La guerre de 1870, causes et responsabilités*, II, 2 ; Paris, Plon, 1911). Arrêté à Versailles, le 6 avril 1871, sous la prévention « d'intelligences avec l'ennemi pendant la durée de la guerre et de manœuvres, soit à l'intérieur, soit à l'étranger, dans le but de troubler la paix publique et d'exciter à la haine et au mépris du gouvernement, faits prévus par l'article 77 du Code pénal et l'article 2 de la loi du 27 février 1858 », Regnier fut remis en liberté, après cent dix jours d'incarcération préventive.

Médecins aveugles.

Le journal l'*Italia*, de Chicago, raconte qu'à l'hôpital des tuberculeux de Dunning (Illinois), se trouve, en qualité d'assistant, un médecin aveugle, le Dr Jacob W. BOLOTIN. Il a passé l'examen d'Etat en médecine et en chirurgie et a obtenu, en outre, un diplôme spécial d'ostéopathie et de gymnastique scientifique. Il reconnaît la température exacte du malade au simple toucher, indique par minutes le nombre des pulsations. Ce médecin aveugle fait des cours, dans lesquels il parle deux ou trois heures, sans notes. Il circule en ville sans guide. Il aurait examiné 3.500 malades et 60 seulement se seraient aperçus qu'il est aveugle (*sic*). Ses registres d'administration sont tenus avec une régularité à faire envie aux comptables les plus clairvoyants.

Rappelons, à ce propos, que bien avant le médecin aveugle dont parle l'*Italia*, on a connu, à la Nouvelle-Orléans, un oto-rhinologiste aveugle, d'origine française et même cadurcienne, le Dr de ROALDÈS, qui continuait ses consultations en aidant de ses conseils ses assistants, qui pratiquaient les examens.

(1) Dans une curieuse brochure en notre possession : *Lettre et pièces adressées à M. le duc d'Aumale, Président du Conseil de guerre*, par E. V. Regnier, avant son départ pour l'étranger (Paris, Gbno, 1873), l'auteur déclare que, bachelier à seize ans, il prit à seize ans et demi sa première inscription de médecine, fit trois ans d'études et obtint une médaille d'argent à l'occasion d'une épidémie de choléra. Plus tard, il s'occupa de magnétisme. Il se défendit d'avoir jamais été chirurgien aux armées, comme l'indiquait l'acte d'accusation, et d'avoir exercé à ce titre, en Algérie.



Le Docteur DE ROALDÈS.

(Cliché de la *Pratique thérapeutique*, août 1909.)

Le docteur de Roaldès fut nommé, il y a quelques années, commandeur de la Légion d'honneur, pour les éminents services rendus par lui à la cause française, aux Etats-Unis.

Une initiative de M. Albert Carré.

Lorsque M. CARRÉ, qui vient d'être désigné pour le poste d'administrateur de notre première scène de comédie, prit la direction du Vaudeville, avant de présider aux destinées de l'Opéra-Comique, il manifesta sa volonté de réorganiser tous les services, du plus petit au plus grand.

Certain jour, il demanda à voir la boîte de secours, qu'une prescription de police rend obligatoire dans tous les théâtres et *music-halls*. Or, savez-vous ce qui lui fut apporté? Ne cherchez pas, vous ne trouveriez pas : un appareil pour la transfusion du sang!

Le Bal de l'Internat.

Le Bal de l'Internat a eu lieu le 20 octobre dernier. Au sujet de ce notable événement, notre humoristique confrère, *Le Rictus*, a eu l'idée de publier un numéro spécial. Ce numéro, entièrement consacré à cette fête de la jeunesse, sera, tant comme illustrations que comme texte, exclusivement *ad usum medicorum* et adressé, sous pli fermé, aux souscripteurs.

Prix de la souscription, 2 francs. (*Le Rictus*, 40, rue Saint-André-des-Arts, Paris).

Société internationale d'histoire de la médecine.

Avant la clôture du Congrès de Londres, le D^r CAPPARONI (de Rome) a proposé la création d'une Société internationale, permanente, pour l'étude de l'histoire de la médecine. La proposition a été renvoyée à un Comité international, composé ainsi qu'il suit :

Sir William OSLER (Angleterre), président ; Membres : Professeur SUDHOFF (Allemagne), WICKERSHEIMER (France), STREETER (Etats-Unis), DJURBERG (Suède), JOHNSON (Danemark), WELLCOME (Angleterre); CAPPARONI (Italie), secrétaire honoraire.

Nil novi...

Chez les Hindous, on faisait l'examen des urines, et le diagnostic des maladies s'établissait d'après l'examen des yeux, de la peau, du pouls, et surtout des urines. Il ressort des ouvrages de Characa et Susurata, que les médecins hindous connaissaient l'association du furoncle et du diabète, ainsi que l'hypertrophie de la prostate, cause de rétention d'urine, selon Characa.

N'a-t-on pas, par ailleurs, retrouvé la coprologie clinique dans... Galien? On ne reprendrait donc, à Lausanne et à Paris, qu'un procédé que les Romains utilisaient.

C'est-il beau, le progrès!

La Médecine dans l'Histoire

Les Boiteux célèbres.

Le discours présidentiel qu'a prononcé M. le professeur KIRMISSON, en ouvrant la séance inaugurale du Congrès de Chirurgie, a constitué une véritable innovation. M. Kirmisson a profité de la circonstance pour écrire une page, à la fois d'histoire de la médecine et de médecine historique, qui mérite d'être recueillie.

Après avoir rappelé que le mot d'*orthopédie*, comme la science qu'il sert à désigner, est d'origine française, puisque c'est un de nos compatriotes, ANDRY, qui l'a créé : après avoir restitué également à des chirurgiens de notre pays, l'honneur d'avoir pratiqué pour la première fois la ténotomie sous-cutanée et d'avoir contribué, plus que tous autres, à vulgariser cette méthode, aujourd'hui d'une application générale, M. Kirmisson est entré de plain pied dans notre domaine, en passant en revue les grands hommes qui ont présenté les difformités qu'il excelle lui-même à traiter (1). Mais il est temps de passer la parole à notre ancien maître.

En remontant jusque dans l'antiquité, on trouverait TYRTÉE, le poète boiteux, ESOPÉ, le fabuliste, dont le buste modelé par Thorwaldsen reproduit bien la difformité du mal de Pott.

ALEXANDRE LE GRAND était-il atteint de torticolis ? La question a été étudiée par Dechambre, dans deux articles consacrés à l'Hermès du Louvre, et résolue, par lui, par l'affirmative. Sur le buste, en effet, on constate, dit Dechambre, l'inclinaison de la tête à droite, la courbure du cou à convexité gauche, la réduction générale du côté droit de la face, avec un léger abaissement de l'œil droit, bref, tous les caractères d'un torticolis du côté droit. J'avoue qu'après examen du fameux buste, les caractères me paraissent si peu marqués que, pour mon compte, je n'oserais pas me prononcer.

Quatre hommes célèbres, a écrit Alexandre Dumas, ont enjambé, boiteux, le passage qui sépare le XVIII^e du XIX^e siècle le maréchal SOULT, TALLEYRAND, WALTER SCOTT et LORD BYRON.

L'infirmité du maréchal Soult est en dehors de notre sujet, puisqu'elle fut causée par une blessure de guerre. Le maréchal avait eu la jambe droite fracassée par une balle devant Gènes.

Quant à Walter Scott, il est intéressant pour nous de chercher quelle fut la cause de sa claudication. Il nous est facile de répondre à cette question, grâce aux renseignements qui nous sont fournis, par l'auteur lui-même, dans son autobiographie : « Jusqu'à dix-huit mois, nous dit-il, je montrais tous les signes de la force et de la santé. Un soir, j'étais fort agité, courant à tra-

(1) Nous avons eu plaisir à constater que M. le Professeur Kirmisson n'avait pas négligé de puiser aux sources de documentation que nous lui avons signalées, notamment : la *Chronique médicale*, 15 janvier 1895 et 1900, 375 ; *Remèdes d'autrefois*, 2^e série, nouvelle édition, 99-100 ; *Cabinet secret de l'histoire*, dernière édition, t. IV, 232 et suiv. ; *Légendes et Curiosités de l'histoire*, II, 269 et suiv. ; *Revue thérapeutique des alc.*, décembre 1911, 2413 et suiv. ; *Petit Parisien*, 30 novembre 1912.

vers la chambre ; on eut beaucoup de peine à me mettre au lit. Le lendemain matin, j'étais atteint de la fièvre qui accompagne souvent l'éruption des grosses dents. Elle me tint trois jours ; lorsque, le quatrième jour, on voulut me donner mon bain habituel, on s'aperçut que la jambe droite était paralysée. »

Au bout de quelques années, tous les traitements étant inutiles, on se décida, sur les conseils de son grand-père, le Dr Rutherford, à le placer à la campagne, dans l'espoir de le fortifier. Là, il fut soumis à un traitement bizarre. Toutes les fois que l'on tuait un mouton, l'enfant était enveloppé dans la peau toute chaude de l'animal. Il nous fait de la scène un tableau pittoresque. « Je me vois, dit-il, étendu à terre dans ce costume de tartare, tandis que ma grand'mère m'excitait à ramper sur le sol. « A côté d'elle, un vieux militaire, ami de la famille, sir George Mac Dougal, se mettant à genoux, promenait sa montre sur le plancher, pour engager l'enfant à venir la saisir.

En présence de détails aussi précis, il ne saurait y avoir de doute. Il s'est agi, chez Walter Scott, de paralysie infantile, ayant déterminé de l'équinisme. Un de ses biographes, Robert Chambers, nous dit qu'il reposait sur l'extrémité des orteils. Au bout de deux ans seulement, il commença à marcher à l'aide de béquilles. On sait que ses goûts l'entraînaient violemment vers la carrière militaire. Il fut profondément affecté de cette maladie qui l'obligeait à y renoncer. Mais nous, nous devons à cette atteinte de poliomyélite, les fictions ingénieuses et les récits entraînants qui ont charmé notre jeunesse.

A propos du pied-bot, il est deux noms qui sont sur toutes les lèvres : ceux de Lord Byron et de Talleyrand. Pour ce dernier personnage, bien des fables ont couru sur l'origine de sa difformité. Afin d'écartier l'idée d'un vice originel, on a répandu le bruit d'une blessure infligée à l'enfant par un porc. On reconnaît là la fable du dindon traumatisant le jeune Boileau, avec une variante sur l'organe lésé. Il est, du reste, assez difficile de se procurer des renseignements exacts sur la difformité de Talleyrand. Chose curieuse, certains de ses biographes qui relatent tout au long des détails de son autopsie, ne font pas mention de la difformité du pied.

Heureusement, nous avons à cet égard un document intéressant. C'est une chaussure, léguée dans ces dernières années au musée Carnavalet, et qui nous permet de reconnaître le côté et le sens de la difformité. Grâce à la complaisance du conservateur du musée, j'ai pu l'étudier.

C'est un soulier pour le pied droit, dont la semelle est fortement surélevée au côté externe ; il est muni d'un tuteur épais, en fer, qui traverse perpendiculairement la plante du pied, et remonte sur son côté interne. En dehors, au contraire, se voit une bosselure volumineuse, fortement capitonnée, creuse à l'intérieur, et destinée à loger la bosselure répondant à la face dorsale du pied. Deux languettes en cuir, s'entrecroisant au niveau de cette bosselure, passent, l'une sur le talon, l'autre sur la face dorsale du pied, et viennent se rejoindre au niveau du tuteur latéral interne, où elles se fixent par une boucle. Le tuteur sert donc de point d'appui à ces deux languettes embrassant la bosselure externe, et tendant à la ramener en dedans, de façon à s'opposer aux progrès de la difformité. Il n'est pas douteux, d'après cela, que la malformation de Talleyrand ait consisté en un pied-bot varus équin du côté droit.

Je me garderai bien de suivre ici, dans ses déductions aventureuses, Luys, qui veut voir dans les anomalies du cerveau consécutives au pied-bot l'explication du caractère de Talleyrand. Je craindrais trop qu'on me fit l'appli-

cation du vieil adage : *Ne sutor ultra crepidam*. Il ne paraît pas, d'ailleurs, que cette disgrâce de la nature ait grandement troublé dans sa marche ascendante cet arriviste fameux.

Pour Lord Byron, tout comme pour Talleyrand, il n'est pas facile d'être fixé sur le siège et la nature de sa difformité. Lady Blessington, Moore, Galt et la comtesse Albrizzi, n'ont jamais su quel était le pied déformé. Les moules d'après lesquels ces souliers ont été faits sont conservés dans le musée de Nottingham, et tous deux seraient normaux. Le Dr James Millingen, qui examina les pieds après la mort du poète, dit qu'il s'agissait d'un pied-bot du côté gauche.

Heureusement, ici comme pour Talleyrand, nous possédons un document qui nous permet d'établir notre conviction. Ce sont deux souliers orthopédiques construits pour Lord Byron enfant, et qui sont en la possession de M. Murray, le grand éditeur anglais. Pendant mon récent séjour à Londres, M. Murray, dont la maison est toute pleine des souvenirs du grand poète, a bien voulu, avec une bonne grâce parfaite, me permettre d'examiner ces souliers. Tous deux sont pour le pied droit, l'un plus grand que l'autre, répondant à la taille d'un enfant de huit à dix ans pour l'un, d'un jeune homme de treize à quatorze ans pour l'autre. Ils possèdent une semelle en liège, convexe à la partie interne, mais fortement surélevée en dehors; ils sont munis d'une jambièrre enveloppant tout le mollet et remontant jusqu'au genou. Cette jambièrre est fortement capitonnée à la partie postérieure, sans doute en vue de masquer l'atrophie du mollet; elle possède, en outre, à sa partie inférieure, une pelotte surajoutée, destinée à venir appuyer sur le tendon d'Achille, de façon à lutter contre sa rétraction. Cette description nous permet de conclure que la difformité de Lord Byron, comme celle de Talleyrand, consistait en un pied bot varus équin du côté droit. Elle est bien en rapport avec une lettre écrite par sa mère, quand l'enfant avait trois ans, et disant : « Le pied de Georges tourne en dedans, c'est le pied droit; il marche presque entièrement sur le côté du pied. » Elle est en rapport, également, avec la description donnée dans la *Lancet* par Sheldrake, qui fut chargé de construire pour le malade des chaussures orthopédiques. Le pied reposait, nous dit-il, sur son bord externe, mais on pouvait assez facilement corriger avec la main l'attitude vicieuse; la jambe était beaucoup plus petite que l'autre.

Si l'infirmité dont il était porteur semble n'avoir pas grandement préoccupé Talleyrand, il n'en fut pas de même, hélas! pour Byron. Sa difformité fut, pour l'âme hautaine et tumultueuse de Manfred et de Childe-Harold, une véritable torture. Lorsqu'à seize ans, il conçut de tendres sentiments pour Marie Chaworth, il fut profondément ulcéré, en entendant la jeune fille le repousser et l'appeler *the lame boy*, l'enfant boiteux.

Un jour que le vicaire de Southwell, M. Becher, voulait dissiper sa mélancolie, en lui affirmant que son intelligence le mettait au-dessus du reste des hommes : « Ah! mon cher ami, lui dit-il, si ceci — il touchait son front — me met au-dessus, ceci — et il montrait son pied — me met bien au-dessous. »

Un de ses anciens camarades du collège de Harrow, le revoyant après plusieurs années et ne l'ayant pas reconnu, il lui dit : « Il me semblait que la nature m'avait marqué d'un signe qui ne pouvait s'oublier. »

« Ce n'est pas sans raison, dit son biographe Thomas Moore, que Goethe a dit de lui qu'il était inspiré par le génie de la Douleur. » C'est le chagrin qu'il éprouvait de cette difformité physique qui l'incitait à être grand par l'esprit. Avec un évident retour sur lui-même, il décrit ce sentiment dans la

Métamorphose du Bossu. « La difformité, dit-il, est naturellement pleine d'audace. C'est son essence de marcher de pair avec les autres hommes par l'énergie de l'âme et du cœur, de se rendre l'égal, et même de s'élever au-dessus de tous. Sa marche tortueuse lui sert d'encouragement pour l'exciter à atteindre le but auquel d'autres ne sauraient parvenir dans une carrière commune ; c'est là une indemnité de l'avarice d'une marâtre nature... »

C'est, dit en terminant le professeur Kirmisson, en voyant quelle source de tourments physiques et moraux peut créer une difformité, qu'on comprend les bienfaits de la chirurgie orthopédique.

Comment un roi dut la vie à un médecin.

Voici une anecdote, historique par ses résultats, concernant Dominique VILLARS, qui mourut, en 1814, doyen de la Faculté de Strasbourg, après avoir commencé, petit berger du Champsaur (Dauphiné), à étudier, seul, la botanique, dans un livre de Matthioli.

Le devait-il à l'influence de son âpre terre natale : ou était-ce la conséquence des rigueurs de ses premières années : ou, fils de ses œuvres, avait-il confiance en ses dons naturels et en son savoir. Villars était réputé, proverbialement, par sa ténacité dans la contradiction. En une circonstance, entre autres, elle se manifesta d'inouïable manière.

Devenu chirurgien-professeur à l'hôpital de Grenoble, dirigé par les Pères de la Charité, Dominique Villars visitait un jour les salles de l'un d'eux, le Père Elisée.

Arrivés devant une couchette, le religieux montre à son compagnon un malheureux soldat, vaincu par la misère et la maladie, « déjà mort à moitié », dit le Père, qui avoue avoir renoncé à tout traitement et se préparer à l'enregistrement du décès.

Le malade si parfaitement condamné, Villars l'examine, puis s'écrie :

— Mais cet homme n'est pas perdu ! Il peut guérir... Faites-le transporter dans mes salles.

Quelles que fussent les objections et la démonstration de l'inutilité de nouveaux soins, cette injonction fut obéie. Et la vie, énergiquement et habilement sollicitée, pressée par Villars, ressaisit le moribond et le porta sur un trône !

Ainsi, ce fut à l'entêtement sagace, à l'intuition, plutôt, d'un petit médecin grenoblois, alors inconnu, que la Suède dut d'avoir, pour roi BERNADOTTE.

F. D. R. D. N.

VIN de CHASSAING

BI-DIGESTIF, à BASE de PEPSINE et DIASTASE

Recommandé contre les Digestions incomplètes ou douloureuses.

1 ou 2 verres à liqueur après les repas.

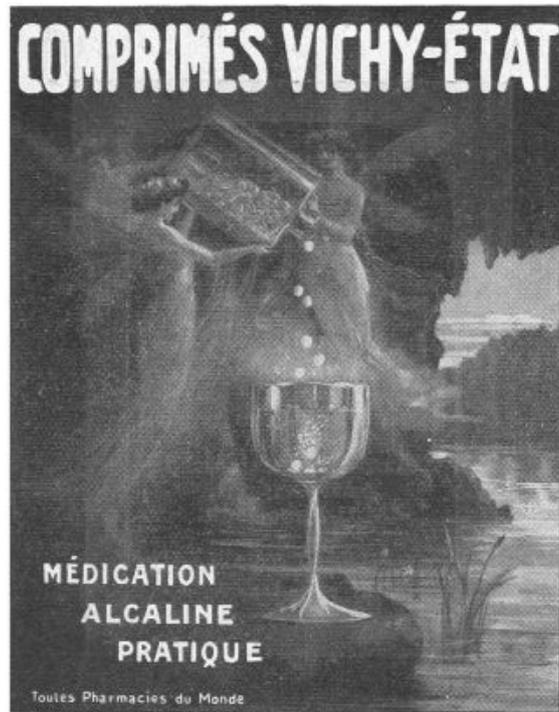
DANS TOUTES LES PHARMACIES. — PARIS, 6, Rue de la Tacherie.

Le Remède de la Grippe



L'efficacité de l'**ERSÉOL PRUNIER** contre la **grippe**, à son début, est tout à fait remarquable ; grâce à son pouvoir infertilisant, ce précieux médicament arrête rapidement l'évolution de la maladie.

La dose habituelle, pour les adultes, est de 4 cachets d'**ERSÉOL PRUNIER** dans les 24 heures, à prendre au cours des repas.



Echos de Partout

Les balafres au chloroforme. — Tout se truque ! On pouvait croire, jusqu'ici, aux balafres des étudiants allemands, dont ils tirent tant d'orgueil. Ils passaient pour les avoir fièrement conquises dans ces duels académiques où la rapière entre en jeu. C'est un titre — si ce n'est pas un grade — qu'une cicatrice bravement reçue dans un conflit oiseux, mais de tradition.

Or, que nous apprend — indigné — le journal pangermaniste *Taegliche Rundschau* ? C'est que MM. les étudiants ont trouvé plus expéditif et moins dangereux de se faire faire les balafres, à prix débattu, chez un médecin qui, au préalable, les anesthésie.

La *Taegliche Rundschau* y voit « un signe des temps ». (*Eclair.*)

L'histoire de la Médecine au Congrès de Londres. —

La section d'histoire de la médecine du Congrès de Londres a eu un peu à souffrir, du fait que les séances étaient à la fin du Congrès : l'intérêt s'était maintenu, mais les congressistes qui assistaient aux séances étaient devenus moins nombreux.

Voici les principales questions qui ont été traitées, avec les noms des orateurs entre parenthèses : *Histoire de la variole chez les Chinois et les Hindous* ; *l'inoculation à cette période* (MAC-VAIL) ; *Les systèmes médico-astrologiques des IX^e, X^e et XI^e siècles* (WICKERSHEIMER, Paris) ; *Etude de l'ouvrage de Bernard de Gordon, De conservatione vitæ humanæ* (BELL) ; *La fièvre typhoïde parmi les troupes royalistes, à l'époque du siège d'Oxford* (NIAS) ; *Histoire de l'électrothérapie* (JONES) ; *Qui a découvert la circulation du sang : Harvey ou Césalpin ?* l'orateur FRASER HARRIS conclut en faveur du savant anglais ; *Les ex-voto des anciens Grecs* (HOVORKA) ; *La médecine indoue* : l'orateur MITRA, Hindou lui-même, réclame pour ses compatriotes l'honneur d'avoir connu la circulation du sang il y a 4.000 ans ; *Thomas de Wesham, médecin d'Henri III* (LAWRENCE) ; *La connaissance de la myologie dans Galien* (MILNE) ; *Le manuscrit de Bristol de Guy de Chauliac* (NIXON) ; *Les disques médicaux en terre de Lemnos* (THOMPSON) ; *Le forceps au XVIII^e siècle* (DORAN) ; *La grande peste d'Athènes* (CRAWFORD) : l'orateur n'a pu décider si ce fut la peste bubonique ou le typhus.

(*The British med. journal*, trad. MENIER.)

L'opium en Chine. — Depuis la proclamation de la République, la consommation de l'opium, en Chine, a considérablement diminué, et toutes les provinces ont pris des mesures prohibitives ou restrictives très sévères. La moitié des provinces environ a interdit l'importation de l'opium ; l'autre moitié l'a tolérée, mais en réglementant la vente. Dans les provinces de Foukien et de Hounan, l'armée a été employée à détruire les

plantations d'opium, et les cultivateurs d'opium récalcitrants ont été massacrés.

Le gouvernement des Indes a bien voulu, obéissant à un sentiment qui l'honore grandement, suspendre l'exportation de l'opium. D'ailleurs, l'opinion étrangère et l'opinion chinoise se prononcent nettement pour la suppression complète de la drogue malfaisante. De nombreuses lettres de sociétés étrangères et chinoises, parmi lesquelles il convient de citer l'association anglaise, l'association internationale et l'association chinoise contre la consommation de l'opium, parviennent journellement au gouvernement. D'autre part, les missionnaires de tous les pays mènent une active campagne contre le poison dégradant.

(*L'Opinion*, de Saigon, 21 juillet 1913.)

Une pharmacie au XVI^e siècle. — Voulez-vous entrer à notre suite dans la boutique d'un apothicaire du XVI^e siècle, telle que l'a décrite un auteur de l'époque (1) ?

Il y a un ciel de papier à quoi sont attachés quatre globes de verre et une terre qui représentent les quatre éléments. Il y a deux enfants sans pieds, mais un autre qui en a trois ; un caméléon qui change de couleur autant de fois qu'on change d'objet ; un crocodile bien grand, qui a toujours des vers dans les dents, et il y a un petit oiseau qui, sans aucune appréhension, les vient manger... Une petite coupure d'une corne de rhinocéros, une lampe qui, étant mise devant une chandelle, vous éclaire à cinquante pas, une fontaine qui n'a qu'un trou par où l'eau doit et peut entrer, et, étant tourné, le robinet jette l'eau plus haut de trois pieds.

L'Évolution pharmaceutique, d'où nous tirons cet extrait, fait suivre cette description de celle d'une pharmacie au temps de Shakespeare.

Dans l'échoppe, de modeste apparence, décrite dans *Roméo et Juliette*, « étaient accrochés une tortue, un crocodile empaillé et des « peaux de poissons monstrueux ; sur des planches, une chétive « collection de boîtes vides, de pots de terre verdâtres, des vessies et « des graines moisies ; des restes de ficelles et de vieux pains de « roses étaient éparés ça et là pour faire étalage ».

Il ne faut pas voir seulement, conclut notre confrère, dans cette peinture, une impression colorée d'artiste : longtemps, les officines conservèrent cet aspect hétéroclite, et peut-être ne serait-il pas impossible d'en trouver encore, qui rappellent ces temps héroïques par leur désordre et la bizarrerie de leurs ornements vieilliss.

(1) Sans doute s'agit-il de Félix PLATTEAU, qui séjourna, on le sait, plusieurs années à Montpellier, où il poursuivit ses études médicales et dont nous parlons longuement dans notre ouvrage : *La vie d'un étudiant*.

POUDRE LAXATIVE de VICHY

du D^r L. SOULIGOUX

Agréable et facile à prendre, de résultats constants.

1 ou 2 cuillerées à café dans 1/2 verre d'eau, le soir en se couchant.

DANS TOUTES LES PHARMACIES. — PARIS, 6, Rue de la Tacherie.



UNE APOTHECAIRE DU XVII^e SIÈCLE.
(Cliché de la *Pratique thérapeutique*, août 1912.)

La "Chronique" par tous et pour tous

Trois évêques anatomistes : Sténon, évêque d'Héliopolis ; Bossuet, évêque de Meaux ; Huet, évêque d'Avranches

A propos de la statue que la ville d'Avranches va élever à un de ses anciens évêques, l'omniscient Daniel HUET, vous avez rappelé que c'est dans sa maison que fut créée cette académie fameuse de Caen, où l'on s'occupait avec ardeur autant des sciences naturelles que des sciences physiques et des belles-Lettres ; où l'on autopsiait les cadavres des malades morts à l'hôpital d'Avranches ; et que lui-même, espérant qu'avec une connaissance plus parfaite de la structure de l'appareil de la vision, il pourrait peut-être parvenir à améliorer sa vue, qui laissait beaucoup à désirer, disséqua plus de trois cents yeux de divers animaux.

Ainsi que STÉNON et BOSSUET, l'érudite de Maistre voulait joindre à ce dernier et à Fénelon pour compléter « le triumvirat dont l'épiscopat de l'église catholique a tout lieu de se montrer fier », aurait donc été un évêque anatomiste ? Rien de plus exact. Permettez-moi d'ajouter que comme l'auteur *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, son collègue à l'Académie française, c'est à Saint-Germain et à Versailles, en assistant aux leçons d'anatomie faites au grand Dauphin, fils de Louis XIV, par l'illustre Duverney, et bien que ces leçons se bornassent, en raison de l'âge de l'enfant royal, — *maxima debetur puero reverentia*, — à ces aperçus, courts et rapides, qui suffirent pour donner une idée générale de l'organisation du corps humain, que Daniel Huet commença à s'intéresser à l'anatomie.

Fontenelle, qui fut, de 1697 à 1757, secrétaire de l'Académie des sciences, et qui, en cette qualité, eut à prononcer l'éloge des savants les plus éminents de la fin du XVII^e siècle et de la première moitié du XVIII^e, nous apprend, en effet, dans celui de Duverney, que « l'héritier présomptif de la couronne de France suivit les leçons d'un homme qui était parvenu à mettre l'anatomie à la mode. Duverney préparait les parties à Versailles. Là, il trouvait un auditoire redoutable : le dauphin, environné de M. le duc de Montausier, de M. l'évêque de Meaux, de M. Huet, depuis évêque d'Avranches, de M. de Cordemoy, qui, tous, en ne comptant pour rien les titres, étaient fort savants et fort capables de juger même de ce qui leur eût été nouveau ; les démonstrations d'anatomie réussirent si bien auprès du jeune prince, qu'il offrit quelquefois de ne point aller à la chasse, si on pouvait les lui continuer après diner ».

A.-F. LE DOUBLE (*Tours*).

Le traitement du prurit de la variole, par Casanova.

Au chapitre II de ses *Mémoires*, CASANOVA raconte qu'étant en pension chez le D^r Gozzi, il fit la tendre connaissance de la sœur de son maître d'école, Bettine, « âgée de treize ans, jolie, gaie et grande liseuse de romans ». L'enfant eut la petite vérole.

Le treizième jour, — écrit CASANOVA, — la fièvre ayant cessé, elle commença à éprouver de l'agitation, à cause d'une démangeaison insoutenable, et qu'aucun remède n'aurait pu calmer comme ces puissantes paroles que je lui répétais à chaque instant : « Bettine, souvenez-vous que vous allez guérir ; mais si vous osez vous gratter, vous resterez si laide que personne ne vous aimera plus. »

On peut défier tous les physiiciens de l'univers de trouver un frein plus puissant contre la démangeaison d'une fille qui sait avoir été belle, et qui se voit exposée à devenir laide par sa faute, si elle se gratte.

Il n'y a rien à ajouter à ces lignes, que comprendront excellemment ceux qui connaissent la psychologie de la fillette et de la femme.

Il y a, d'ailleurs, dans ce chapitre, deux autres passages intéressants pour nous. Casanova y rapporte les dialogues de la mère de Bettine avec le docteur Olivo, théologien ubiquiste :

Cette bonne femme voulait savoir si le diable qui possédait Bettine pouvait alors lui faire faire des folies, et ce que le diable deviendrait si elle venait à mourir ; car, disait-elle, elle ne le croyait pas assez bête pour rester dans un corps si dégoûtant, et ce qu'elle désirait savoir surtout, c'est si le démon pouvait s'emparer de l'âme de sa pauvre fille.

Enfin, — dit Casanova, — Bettine m'inocula quelques boutons, dont trois m'ont laissé sur la figure une marque ineffaçable ; mais ils me firent honneur auprès d'elle, car ils étaient une preuve de mes soins, et elle reconnut que je méritais exclusivement sa tendresse. Aussi, m'aima-t-elle par la suite sans aucune fiction, et je l'aimai aussi tendrement, sans que jamais je cueillisse une fleur que le sort, aidé du préjugé, réservait à l'hymen.

Et voilà une preuve d'amour à ajouter à tant d'autres.

D^r Louis BARRAS (*Montpellier*).

Un mot de la fin.

Il est attribué à Louis XVIII ; mais comme ce roi était un homme d'esprit, on lui en a beaucoup prêté, et du pire. Donnons-le donc sous toutes réserves.

Étant à toute extrémité et lisant sur la figure des médecins qu'il n'avait rien à espérer, le ventripotent monarque parodia la dernière parole du Grand Frédéric :

— Allons, dit-il, finissons-en, Charles attend (Charlatans).

Les archiâtres firent, dit-on, mine de ne pas comprendre.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Mettre ses bottes; graisser ses bottes (XX, 564). — En réponse à la question du D^r Petit, n^o du 15 septembre : « mettre ses bottes, graisser ses bottes », le Dictionnaire de Larousse répond expressément, et sa réponse est conforme à la signification et à l'explication qu'on en donne en Dauphiné : « Graisser ses bottes, se préparer à un long voyage, par exemple être sur le point de mourir. Graisser les bottes de quelqu'un, lui administrer l'extrême-onction. »

Dans le premier cas, on prépare sa chaussure pour faire un long voyage à pied, et le meilleur moyen est naturellement d'assouplir le cuir par un graissage pratique, que connaissent bien les chasseurs.

La seconde expression, peut-être dérivée de la première, fait allusion, en outre, au fait que le prêtre oint les pieds du malade dans le sacrement de l'extrême-onction. D^r E. SIBILAT (*Romans*).

— *Mettre ses bottes* ne veut pas dire seulement se préparer à mourir, mais se préparer à mourir courageusement. C'est, du moins, le sens que prêtent à cette expression les Anglais et surtout les Américains. Il n'est pas rare d'entendre dire aux cowboys de l'Ouest américain : « I want to die with my boots on, » pour : « Je ne veux pas mourir prosaïquement dans mon lit, mais bien au travail, au combat. » « Il est mort dans ses bottes » est l'oraison funèbre qu'ambitionnent tous ces rudes gars.

L'origine que prête à cette expression populaire, si universellement employée, notre honoré confrère, M. le docteur G. Petit, me paraît bien savante et je croirais plutôt qu'elle fut simplement synonyme de se préparer au combat d'où on ne revient pas toujours.

D^r A. BESSARD (*Genève*).

— *Graisser ses bottes* se dit, dans le peuple et même dans les classes un peu plus élevées, quand quelqu'un reçoit les derniers sacrements, l'extrême-onction : dans cette cérémonie religieuse, on oint les pieds avec les saintes huiles, pour purifier les membres inférieurs des fautes et des péchés commis par la marche.

Quidquid per gradam deliquisti, dit le prêtre, et ainsi le mourant est préparé à faire saintement le grand voyage.

De là, il me semble, l'explication la plus simple et la plus vraie, car elle vient du peuple. D^r YOREL.

— L'explication du D^r Petit est ingénieuse et amusante. Mais n'est-il pas plus logique de penser que tous les voyages se faisant

à cheval autrefois, le jeune homme qui se prépare au « grand voyage » met ses bottes, et même les graisse, pour être prêt à partir ?

D^r BOUFFE de SAINT-BLAISE.

Ci-git ; expression impropre (XX, 120). — Le docteur Fleury, de Rennes, est peut-être dans le vrai, lorsqu'il dit que l'expression « ci-git », inscrite sur un columbarium, est impropre, puisqu'elle s'applique à un petit amas de cendres.

Cependant, il y a lieu de tenir compte de la tradition qui veut qu'un corps couché dans son caveau, même lorsqu'avec le temps il est réduit à l'état de débris informes ou inconsistants, y repose toujours ou y *gise*.

Pour la famille du décédé, le corps, transformé en simple poussière, après incinération, semble néanmoins subsister dans son esprit, sous les apparences qu'il revêtait au moment suprême de la séparation. Il faut donc voir dans cette expression, matériellement inexacte, l'impression vivace que laisse dans la mémoire des siens le membre disparu.

C'est là une raison morale qui peut faire admettre et conserver la formule « ci-git », même adaptée à un columbarium. Affaire d'appréciation.

D^r Th. BERMONDY (*de Nice*).

Singulier billet de part (XX, 316). — En 190., on jouait gros jeu à la salle de garde de médecine de l'hôpital Lariboisière. Or, un jour, je ne me rappelle plus bien à quel propos, on écrivit à la craie sur le tableau de garde : *Poker est mort !* Un interne provisoire, que sa candeur n'a pas empêché de devenir par la suite médecin d'un grand établissement hospitalier, demanda qui était Poker. Immédiatement, devant une pareille question, l'idée d'un formidable « bateau » à monter germa dans le cerveau de quelques-uns de nos collègues. On fournit d'amples renseignements sur Poker, son genre de vie, les fréquentes visites qu'il nous faisait, sa mort, et on chargea le brave naïf, parce qu'il était le plus jeune et le dernier arrivé parmi nous, de nous représenter aux obsèques, auxquelles nous fûmes, d'ailleurs, tous priés par le curieux billet qui suit et dont je possède encore un exemplaire :

†
M

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de :

Monsieur JACK POKER

décédé le 14 août 1900, dans sa 23^e année, chez ses parents, 9, rue de la Banque.

Qui se feront le jeudi 16 courant, à 2 heures très précises, au Temple de l'Oratoire (rue Saint-Honoré).

On se réunira au Temple.

Bienheureux les pauvres (Evangile 6, VIII).

De la part de Monsieur et Madame POKER,
 Mesdemoiselles Sequence, Rowlette et Relance POKER,
 Monsieur et Madame BLUFFER,
 Monsieur et Madame POKER-DASE, Manufacturier à Birmingham,
 Monsieur et Madame POKER-DESROYS, Coroner,
 Monsieur FLOSCHE, Capitaine en retraite de la Marine royale et Madame
 FLOSCHE,
 Sir O' CARRÉ-DASE, Esq.,
 Baronnet CARRÉ de WITT,
 Des familles DOÉPAIRE, FOULD, KINT, FLOSCHE et BACH ;
 Ses Père, Mère, Sœurs, Grand-Père, Grand'Mère, Oncles, Tantes,
 Cousins, Cousines et Amis.
 Bureau de Funérailles A. Candillon, 45, Rue du Château d'Eau.
 Téléphone 264.76. Mêmes Maisons : 69, Faubourg Saint-Martin, à l'entre-
 sol, et Place Armand-Carrel, 2 et 4, Paris.

P. c. c. : D^r E. AUDARD.

Épithes-diagnostic... et anecdotes (XIX, 668). — Dans une revue d'Alger, *les Annales africaines*, je relève cette épithèse de Désaugiers, qui aurait été composée par lui-même :

Ci-git, hélas ! sous cette pierre,
 Un bon vivant mort de la pierre ;
 Passant, que tu sois Paul ou Pierre,
 Ne va pas lui jeter la pierre.

Désaugiers est-il vraiment mort de la pierre ? Cette épithèse fut-elle réellement gravée sur la tombe du chansonnier ? Je l'ignore.

P. TRIBIER (*Le Caire*).

— Aux Cordeliers de Dijon, dans la nef de l'église, est une épithèse composée en ces termes par le sieur Joseph Griguet, secrétaire du Parlement de Bourgogne, pour dame Lazare Ferrand, son épouse :

Tout cela que l'on peut désirer en long âge,
 Celle que ce cercueil tient enclose au-dedans
 Quoi qu'à peine eût encore atteint vingt et un ans
 L'accomplit tout ainsi qu'en ayant davantage.
 Enfant elle teta, et son saint pucelage
 Vierge garda entier en ses jours verdissans
 Puis épouse conçut et fit de beaux enfans,
 Et mere enfin rendit à nature son gage.
 Ce fut du mois de juin le jour vingt et septième
 L'an tournant quinze cens quatre vingts, le neuviem
 De son fiévreux accès, qu'elle finit sa vie.
 L'an neuvième c'étoit de son hymen aussi,
 Si que d'elle on peut dir qu'elle mourant ainsi
 Vieille elle est de mérite, et jeune d'ans et vie (1).

L. R.

(1) *Menagiana*, t. I, p. 109-110.

— X. de Maistre composa lui-même son épitaphe, en vers légers qu'on a de la peine à croire sortis de la même plume qui écrivit le *Voyage autour de ma chambre* et le *Lépreux de la cité d'Aoste*. Sans doute était-il encore loin du tombeau lorsqu'il la rédigea.

Ci-git, sous cette pierre grise,
Xavier, qui de tout s'étonnait,
Demandant d'où venait la bise,
Et pourquoi Jupiter tonnait.
Il étudia maint grimoire,
Il lut du matin jusqu'au soir,
Et but à la fin l'onde noire,
Tout surpris de ne rien savoir (1).

A. C.

— La lecture que j'ai faite, dans *la Chronique médicale*, du 1^{er} novembre, d'*Épitaphes anecdotiques*, me rappelle la suivante, que j'eus jadis l'occasion de recueillir à la Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne). Je ne résiste pas au plaisir de vous la transcrire ci-après, dans la forme où elle figure sur la pierre tombale. La dernière partie manque et c'est bien regrettable.

Ci-git,
Attendant la résurrection de la chair
Marie-Anne B..., épouse de Pierre G...,
Avocat en la cour, Baillif de cette ville.
Elle a rempli dans un temps très-court
Tous les devoirs prescrits aux femmes chrétiennes.
Epouse fidèle et tendre,
Mère prudente et laborieuse,
A l'exemple de la femme forte
Elle sut porter ses mains à des choses utiles,
et ses doigts au fuseau.
Elle se sanctifia par les enfants qu'elle mit au monde.
Elle demeura dans la foi, dans la charité
et dans une vie bien réglée.
Chrétieusement instruite,
Munie de l'onction sainte, absoute de ses péchés,
Elle désira avec l'ardeur d'un cerf altéré
la fontaine de la vie...

.
.

Docteur MOINGEARD (*Belfort*).

— Copie d'une épitaphe relevée sur une pierre tombale qui, d'après les renseignements donnés, aurait été enlevée du cimetière à cause de son caractère immoral. L'explication en est trop facile pour mériter aucun éclaircissement :

(1) *Magasin pittoresque*, 1853, p. 259.

Ci-git le père,
 Ci-git la fille,
 Ci-git l'épouse et le mari,
 Qui ne sont que deux corps ici.

Docteur E. ANDRÉ (*Versailles*).

— C'est à Villequier (Seine-Inférieure) que, en 1843, M^{me} Vacquerie, fille de Victor Hugo : son mari, un enfant de dix ans et un batelier, firent naufrage en Seine. Le cimetière de la petite ville, si pittoresquement étagée sur la rive droite de la Seine, renferme les restes de ces quatre victimes, et, de plus, les tombeaux d'autres membres des familles Hugo et Vacquerie. Tous les monuments sont exactement pareils : une pierre plate qui se dresse verticalement, une haute grille en fer qui sert d'entourage, et au milieu du terrain, un rosier, de la même hauteur et des mêmes dimensions partout.

On connaît l'épithaphe, peut-être modeste, plus vraisemblablement orgueilleuse, de M^{me} Victor Hugo : rappelons qu'elle ne se compose que de ces seuls mots : « Adèle, femme de Victor Hugo. » Un tombeau de la funèbre série attire particulièrement l'attention, celui d'Auguste Vacquerie ; les vers, qu'on peut lire sur la pierre tombale, sont si jolis et si touchants, que je n'ai pu résister au désir de copier cette épithaphe pour les lecteurs de la *Chronique* :

Auguste
 VACQUERIE
 1819-1895.

Ma mère avait sa chambre à côté de la mienne.

Je me suis assuré ma place au cimetière
 Tout contre celle où nous l'avons couchée, afin
 De sentir là tout près la mère au cœur divin
 Que vivante j'aimais et que morte j'adore.
 Et, comme si cela nous rapprochait encore,
 Je veux qu'à son tombeau le mien soit ressemblant.

Ainsi mourir n'aura pour moi rien de troublant
 Et ce sera reprendre une habitude ancienne
 Que de savoir ma chambre à côté de la sienne.

Docteur AUDART.

— Je vous adresse, ci-jointe, une curieuse épithaphe rythmée, que j'ai relevée sur une pierre tombale de la petite église de Pontault (Seine-et-Marne), pendant une de mes excursions dominicales. Bien qu'elle ne porte pas de millésime, il y a lieu de croire qu'elle est fort ancienne, à juger par l'état de délabrement de la pierre et aussi par l'époque de l'église de Pontault, qui date des XIII^e et XIV^e siècles. Les caractères sont gothiques, mal gravés et d'une lecture difficile. Si l'inscription n'est pas restée inaperçue de moi, c'est grâce au curé, qui a bien voulu attirer mon attention sur elle, au moment où je visitais son église.

Bien entendu, j'ai religieusement respecté l'orthographe, la ponctuation, l'accentuation de cette inscription, et jusqu'à sa disposition en deux colonnes.

J'ai pensé que cette curieuse épitaphe pourrait intéresser peut-être les nombreux lecteurs de la *Chronique médicale*.

D^r ESTRADA (Paris).

ÉPITAPHE RYTHMÉE, COPIÉE D'UNE PIERRE TOMBALE DE L'ÉGLISE DE PONTAULT (SEINE-ET-MARNE).

Icy devant en cest endroit
 temple fôde de saint denis
 le corps de maturin collet
 a este mis par ces amis.
 Il a voulu par bon denis
 avant que de passer le pas
 tant pour lui que por ces amis
 en ce monde faire ung repas
 Qui sera ung tres grand soulas
 a ceulx q'le voudrôt bien prêdre
 en y prenât ung grant soulas
 ainsi il le convient entendre
 Fest dune delicate viende
 qui quarente ans comme miel
 a noury tout le peuple ensëble
 des enfans issus disrael
 Fest le sacrement de lostel
 fonde perpetuellement
 tous les iendis sans y failloir
 ledict collet ainsy lentent
 De ces biens asses largemêt
 il a donne a ceste eglise
 pour subvenir doresnauant
 a faire selon la dimse
 Lectres passees selon la guise
 du don qui par lui a esté fait

soubs les sceauls de la queue en
 Signes par guillē trehet [brie
 cinq quartiers tenus : i ; endroit
 et puis deux arpēs en . ii . piesses
 et trois demis en trois endroits
 a donnee dune amour entiere
 Puis il y a en la vallée
 ung quartier et demi de pre
 qui sera dit par renommee
 ici est le pre du cure.
 Six frans six blans il a donne
 rente perpetuellement
 bien alligee en verite
 sur son bien comme il entent
 Il est declare amplement
 le tout dans les lectres du don
 les tenans et aboutissans
 en les lieux en font mention
 Dictes a son intention
 sy vous plaist bien devotemêt
 chacun de vous une oraison
 en priant dieu perfectemêt
 Qu'il lui plaise soubdainement
 le colloquer en paradis
 en ce lieu qui est sy plaisant
 le mettre et tous ces bons amis.

— Épitaphes fantaisistes, de Jacques RICHEPIN (1) :

Ci-gît Sem, que la mort lentement défigure,
 Car la mort, elle aussi, fait des caricatures.
 Ci-gît Ohnet mort récemment,
 Mais enterré depuis longtemps.
 Ci-gît l'éternel Claretie
 Mais peut-être est-ce encore une fausse sortie.
 Ci-gît Quinson, homme prudent,
 Pour la première fois quelqu'un l'a mis dedans !
 Ci-gît Dorchain, pauvre poète,
 Relisant son œuvre complète ;
 On prétend qu'il mourut d'ennui,
 Riez pour lui !

(1) Cf. *Comœdia*, 30 sept. 1913.

Ci-gît Feydeau, l'auteur connu
Mais ne pourris donc pas tout nu !

Le clocheteur des trépassés (XVIII, 682 ; XIX, 666). — Je puis ajouter une courte note à l'intéressante étude sur *le clocheteur des trépassés*, que vous poursuivez dans la *Chronique médicale*.

Mon père m'a raconté plusieurs fois, qu'à Corny, petite commune de l'arrondissement de Rethel (Ardennes françaises), les enfants avaient encore, vers 1825-1830, l'habitude d'aller en bande, chaque année, pendant la nuit de la Toussaint, et munis, les uns d'une lanterne, les autres d'une clochette, qu'ils agitaient, frapper à la porte de toute maison silencieuse et non éclairée et en répétant :

*Réveille, réveille qui dors,
Priez Dieu pour les morts.*

J'ignore si cette coutume, qui a disparu depuis longtemps à Corny, subsiste dans quelques autres villes ou villages des Ardennes françaises, ou des Ardennes belges.

A.-F. LE DOUBLE (*Tours*).

— Il existe, dans l'Eure et la Seine-et-Oise, entre Mantes, Passy-sur-Evre, Evreux, Conches ; à Villeneuve-en-Chevrie (Seine-et-Oise), La Bonneville (Eure), La Rivière-Thibouville (Eure), etc., des confréries des Frères de la Charité. Ces Frères de la Charité s'occupent des funérailles ; ils ont un costume spécial avec bonnet carré et robe noire et portent par-dessus une étole brodée d'ornements funèbres. Ils sont précédés du clocheteur, dont il est question dans votre *Chronique*. Ce clocheteur précède le convoi funèbre et également les jours de Toussaint et des Morts précède la procession, qui se rend après l'office au cimetière pour la bénédiction des tombes.

G. GUILLAUME.

— Je lis, dans la *Chronique médicale* du 1^{er} novembre 1912, page 666 :

« La coutume d'annoncer le décès à son de cloches existait autrefois dans notre région. A Châteaubriant (Loire-Inférieure), on l'appelait *l'échelette* ; j'ignore d'où venait ce nom. »

Si cela pouvait intéresser M. le D^r A. LEBEAUPIN (de Moisdon-la-Rivière), voici l'origine de ce mot curieux.

Il viendrait de *scilletta*, diminutif de *scilla*, lequel se trouve en cette signification en plusieurs endroits. De l'allemand : *schell*.

Dans la loi salique : « Si quis *skellam* de caballis furaverit. »

«... Il y a trois espèces de cloches dont on se sert dans l'église..., *squilla*, *cymbalum*, etc. — *Squilla pulsatur in triclinio, id est, refectario.* » (DURANDUS, *De divinis officiis*.)

« *Schellam caballi* » est interprété par : « *Tintinnabulum quo utuntur equi onerarii.* » Des grelots ont remplacé le plus souvent ces sonnettes aux colliers des chevaux (MÉNAGE).

On trouve encore : escalette, escheletes.

Et li poitrax fu a or estelé,
Tot environ d'escheletes ovré ;
Quand li chevax a un petit alez,
L'or retentit et a un son geté.

AGOLANT.

« Li abbés les mena en refroitour (réfectoire), ou li premiers signes de l'*eschielle* fut sonéz. » Et encore : « *Eschille.* » (LA CURNE.)

Du CANGE dit que l'on appelle, en Anjou, *eschilettes*, de petites cloches que l'on peut tenir et porter à la main.

Dans un inventaire du 12 messidor, an II : « 6° Deux *échelettes.* » (Cité par l'abbé BRETAUDEAU, *Histoire des Ponts-de-Cé*, p. 282.)

Ce sont, en effet, chez nous, en Anjou, des clochettes à manche, portées aux processions, surtout celles des Rogations, une dans chaque main.

« Les deux mains s'élevant, s'abaissant, suivant un rythme très compliqué, répandaient dans les airs... le tintement clair et joyeux de deux clochettes, deux clochettes argentines aux tonalités différentes, si habilement variées qu'elles se répondaient comme les versets d'une litanie... C'était la prière des *echilettes.* » (*Angevin de Paris*, 25 août 1907, 1, 5.)

A.-J. VERNIER, O. I.

Professeur honoraire,
Lauréat de l'Académie française
pour un Glossaire des patois de l'Anjou,
d'où est tiré l'article ci-dessus.

— L'année dernière, j'ai eu l'occasion d'assister à un enterrement dans une bourgade de Beauce. Un enfant, portant une cloche dans chaque main, précédait le cortège funèbre et les agitait successivement. J'ai assisté également à une procession de Fête-Dieu dans un humble village de Savoie : un enfant de chœur, armé cette fois d'une seule cloche, la faisait tinter à intervalles réguliers.

D'où je conclus que la coutume de clocheter n'est particulière ni à une région de la France, ni à un genre exclusif de cérémonie religieuse.

D^r Z.

PHOSPHATINE FALIÈRES

Aliment des Enfants

Se méfier des Imitations que son succès a engendrées.

Revue biblio-critique

HISTOIRE (1).

Si abondante est la production livresque, tant de publications sollicitent à la fois notre appréciation, que notre bonne volonté reste impuissante à donner à tous satisfaction. Ce nous est, pourtant, un devoir de signaler, avant tous les autres, les livres qui témoignent d'un labeur persévérant, de recherches consciencieuses : à ce point de vue, les ouvrages historiques méritent une attention spéciale, d'autant qu'en ces années dernières, il n'est domaine qui ait été plus fouillé que celui-là et plus fertile en trouvailles, souvent imprévues mais toujours curieuses.

Parmi ces pionniers de l'histoire, deux noms nous sollicitent tout d'abord : celui de M. le vicomte de REISET, qui nous apporte, avec de nouveaux documents sur les *Enfants du duc de Berry*, le résultat d'une enquête que son habituelle courtoisie a permis de mener à bonne fin ; et M. le baron de MARICOURT, qui a écrit *En marge de notre histoire*, les chapitres les plus passionnants, sur « Madame de Pompadour à Fontainebleau » : « les derniers jours de la Bastille » : « Louis XVIII et Martin de Gallardon », etc. Devons-nous ajouter que M. le vicomte de Reiset, comme M. de Maricourt, appuient leur texte de références très précises, qui nous donnent toute confiance en la sûreté de leur documentation ?

Parmi les physionomies que s'est plu à silhouetter M. le baron de Maricourt, il en est une à laquelle il consacre plus qu'un chapitre épisodique, une monographie copieuse : c'est *Madame de Souza*.

M^{me} de Souza ? Beaucoup se demanderont ce qui vaut pareil honneur à un personnage qu'on peut bien dire de second plan. L'auteur se charge de dissiper nos préventions, et vous êtes assuré de faire en sa compagnie la plus charmante des connaissances, en la personne de cette grande dame, qui, depuis le règne de Louis XV jusqu'à celui de Louis-Philippe, a « subi le violent contre coup des secousses d'une prestigieuse période de notre histoire ». Il n'est, certes, pas indifférent de connaître la mentalité d'une femme du monde, qui vit les derniers jours de la monarchie, assista à l'aurore d'une société nouvelle, vécut les sombres jours de la Terreur, les temps pénibles de l'émigration, les années glorieuses de l'Empire, l'époque brève de la Restauration, la vie bourgeoise de la monarchie de juillet, et qui devait transmettre toutes ces traditions d'esprit et de bel-air à son petit-fils, frère d'Empereur, le duc de Morny.

(1) Nous passerons successivement en revue les diverses maisons d'édition, en groupant leurs publications ; nous commençons aujourd'hui par la librairie EMILE-PAUL (100, faubourg Saint-Honoré et place Beauvau), qui, tout en éditant des ouvrages de diverse nature, s'est plus particulièrement spécialisée en histoire.

C'est encore une figure d'ancien régime, toute de séduction et de grâce, et qui se détache en un relief très doux, parmi le brillant essaim de femmes que Marie-Antoinette avait groupées autour d'elles, que *Louise d'Esparbès, comtesse de Polastron*. Celle-là eut l'heur de vivre dans un rêve de tendresse partagée, et, comme le dit son biographe, M. le vicomte de Reiset, déjà nommé (1), elle n'eut pas d'autre ambition. Elle appartient, néanmoins, à l'Histoire, pour avoir, pendant les longues années d'exil, régné sans partage sur celui qui, une fois sur le trône, ne la chassa jamais de son cœur et, à son lit de mort, lui envoyait encore sa dernière pensée.

* *

Il semblait qu'avec le 1814 d'Henry Houssaye, on n'eût plus rien à apprendre sur cette phase ultime de l'épopée impériale. Mais, après la large fresque, il y a place pour les tableaux. A la vérité, l'historien toujours regretté a bien donné, avec sa scrupuleuse exactitude, l'esquisse de l'existence parisienne pendant ces mois troublés, mais il a dû forcément négliger mille petits incidents de la vie journalière. Le *Journal inédit de M^{me} de Marigny*, qu'a eu la bonne fortune d'exhumer M. Jacques LADREIT DE LACHARRIÈRE, permet de combler cette lacune. Il ne faudrait pas, évidemment, prendre trop au sérieux le babillage d'un jeune femme — une des sœurs du grand Chateaubriand, ne l'oublions pas (2) — mais il est l'écho fidèle de ce qui se disait dans les salons royalistes, et, à ce titre, il a son importance ; gardons-nous, toutefois, de l'exagérer.

Plusieurs médecins sont cités dans ce *Journal*, notamment Auvity, Dubois, Friedlander, O'Méara, Pariset, etc.

* *

Ce n'est pas pour nos lecteurs que nous avons à souligner l'intérêt des publications de M. Alfred FRANKLIN, sur la vie privée d'autrefois. Il nous suffira de leur signaler le titre d'un ouvrage dont ils ont, depuis longtemps, dû faire l'acquisition, car il n'est répertoire plus complet sur les mœurs et coutumes de jadis, que *La Civilité, l'Étiquette, la Mode, le Bon Ton, du XIII^e au XIX^e siècle*. Il y a là de-

(1) C'est encore au vicomte de Reiset que nous devons ces crayons, ou plutôt ces délicieux pastels, qui font revivre à nos yeux charmés ces « Belles du vieux temps » qui se nomment : *Madame du Barry*, la *princesse de Lamballe*, M^{lle} *Mars*, *La Montansier*, *Théroigne de Méricourt*, la comtesse de *Boigne*, M^{lle} *George*, pour ne citer que les principales ; mais, toutes nous attirent, celle-ci par l'éclat de son talent, celle-là par ses malheurs ; chacune d'elles a joué un rôle souriant, gracieux ou tragique.

(2) M. J. Ladreit de Lacharrière a également publié les *Cahiers de Madame de Chateaubriand*, qui lui ont été confiés par M. le vicomte de Vesins. Ces cahiers révèlent une personnalité un peu restée dans l'ombre jusqu'à présent et que la publication si opportune de M. Ladreit de Lacharrière remet en pleine lumière. On se rend compte, après la lecture des Cahiers et surtout de la substantielle *Introduction* qui les précède, que M^{me} de Chateaubriand ne fut pas la femme effacée dont son illustre époux disait qu'elle n'avait pas lu une ligne de ses écrits, mais qu'elle fit preuve, en maintes circonstances, d'une intelligence et d'un esprit d'organisation tout à fait remarquables.

dans, à vrai dire, nombre de pages qui ne sont pas absolument inédites, mais quand on en est à son trentième volume, ou presque, sur le même sujet, on a quelque droit de se répéter. L'auteur a, néanmoins, il est juste de le mentionner, abordé beaucoup de sujets nouveaux, qu'il a traités avec le souci d'érudition minutieuse, exacte dans les plus intimes détails, qui distingue les moindres publications de ce bénédictin laïque qu'est M. Alfred Franklin.

Dans la *Vie privée au temps des premiers Capétiens*, du même auteur, il y a, sur la puériculture au moyen âge, le sevrage, les berceaux, les bureaux de placement pour nourrices, la thérapeutique de cette époque, la condition sociale des chirurgiens, la dissection, la saignée, l'art dentaire, etc., maints passages dont tireront profit tous ceux que ne laisse pas indifférents l'histoire de notre art.

* *

M. le vicomte de BONALD nous ramène à la Révolution, en nous contant la carrière politique et la vie passablement aventureuse de l'ex-capucin *François Chabot, membre de la Convention*, qu'il suit à tour dans le cloître, dans les assemblées publiques et dont il narre, entre temps, les galantes aventures. Après G. Lenôtre qui, dans son *Baron de Batz*, avait dessiné, d'une manière inoubliable, le croquis de Chabot, M. le vicomte de Bonald a trouvé le moyen de nous donner, sur ce personnage falot, beaucoup d'inédit et son récit, tout plein d'agrément, ne décèle pas le polémiste, mais un écrivain strictement impartial. Nous ne savons pas d'éloge meilleur à lui adresser.

* *

Ce sont, également, les documents que laisse parler M. Pierre BLIARD, dans les études et récits qu'il a groupés sous le titre de : *Fraternité révolutionnaire* ; mais qu'on n'attende pas une appréciation sereine des hommes et des choses ; ici, c'est l'homme de parti qui se montre et, sans partager en tout ses opinions, il est telles d'entre celles-ci qui ne sont pas pour nous déplaire.

* *

Les *Lettres de Fortunée Hamelin* (1), qu'a eu la bonne fortune de retrouver M. André GAYOT, sont d'autant plus piquantes, qu'elles font défiler sous nos yeux quantité de personnages, Napoléon I^{er} et Chateaubriand au tout premier rang, sans compter Talleyrand, M^{me} Récamier, Rachel, M^{me} Lafarge, et sous un jour où on n'est pas accoutumé à les contempler. C'est une source où nous puiserons, quand s'en présentera l'occasion, qu'au besoin nous ferons naître.

(A suivre.)

A. C.

(1) Il est juste de mentionner que, deux ans avant M. Gayot, M. Alfred MARQUISER avait publié, chez l'éditeur Champion, une biographie très attachante de M^{me} Hamelin, *Une Merveilleuse* (1776-1851) ; mais les deux ouvrages, loin de s'exclure, se complètent.

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique
Médicale



REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous tenons à la disposition de MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, qui voudront bien nous en faire la demande, les échantillons des produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières

Vin de Chassaing

Poudre laxative de Vichy

Eugène Prunier

Neurosine Prunier

Comprimés Vichy-Etat

Erséol Prunier

Glyco-phénique Déclat

Sirop phéniqué Déclat

Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Co

(MAISON CHASSAING)

LA "PHOSPHATINE FALIÈRES"



*associée au lait, est
un aliment rationnel
recommandé aux
enfants, utile aux
anémiés, vieillards,
convalescents.*



Bien exiger la marque:

**" PHOSPHATINE
FALIÈRES "**

déposée



Se méfier des imitations que son succès a entraînées

~~~~~  
G. PRUNIER et C<sup>ie</sup> (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

## LA CHRONIQUE MÉDICALE

## Pages oubliées

Sur l'initiative du D<sup>r</sup> BERCHON, une Société, qui se propose de grouper tous les Amis des Lettres anciennes, et dont nous publions plus loin l'appel, vient d'être constituée. Nous avons mis d'autant plus d'empressement à y adhérer, que la *Chronique* a, en toute circonstance, mené le bon combat en faveur de l'enseignement classique, aujourd'hui trop délaissé. Afin d'encourager nos lecteurs à fortifier de leur adhésion l'intéressante tentative de notre confrère et collaborateur, nous avons jugé utile et opportun de leur mettre sous les yeux ces pages étincelantes de Jules JANIN, qu'ils auront certainement plaisir à lire, ou à relire.

**Pour le latin.**

Par Jules JANIN.

M<sup>me</sup> Emile de Girardin, qui fut sans comparaison le plus rare et le plus charmant esprit de son temps, avait une habitude excellente, surtout pour une lettrée : elle lisait tout ce qui s'imprimait autour d'elle ; elle lisait le livre et le journal, pour peu que le livre et le journal fussent écrits par des hommes de talent ; elle lisait vite et bien, tenant à honneur d'être au courant de toutes choses, et d'être une des premières à dire à ses amis, le soir, dans son salon, qui donnait sur le jardin, son avis bien motivé sur le nouveau poème ou le nouveau roman. Personne, entre tous les beaux-esprits amoureux des belles-lettres et qui les aiment pour elles-mêmes, ne fut, autant que cette aimable femme, au courant de la pensée écrite et parlée. Elle avait entendu, le matin même, le discours de M. Thiers, la leçon de M. Villemain, le sermon de l'abbé Lacordaire ; elle était au Collège de France, à la Sorbonne, à Notre-Dame, à la Chambre des députés ; elle était au Palais de Justice, assistant aux luttes de M. Berryer ; elle était au Luxembourg, quand parlait M. de Chateaubriand.

Elle avait vu la veille la nouvelle tragédie, elle était au courant de la nouvelle histoire, elle savait l'anecdote, elle avait lu le *Premier-Paris*, elle acérait d'un beau rire le trait piquant du *Petit Journal*. Elle fut vraiment la première muse et la plus belle, qui s'offrit à nos regards, charmés de la voir.

À sa démarche, à sa parole, à son geste, on reconnaissait une femme élégante, inspirée, intelligente et de la meilleure compagnie. Elle attirait tout le monde à son charme, à sa verve ingénue, à son audace, à son esprit, à l'accent passionné de sa voix, à cette façon

d'être un poète, un romancier, un grand observateur, un poète comique. Il faut bien que nous vous disions tout ce détail, pour que vous compreniez l'importance d'une objection sérieuse, quand elle sortait de cette bouche éloquente, et comment il advint que nous eûmes avec cette *guerrière* une longue conversation... Voici donc notre conversation avec M<sup>me</sup> Émile de Girardin.

Un jour d'été, d'assez bonne heure (elle dormait peu et sa porte était ouverte à ses amis), je lui fis une visite à tout hasard... Elle répondit qu'il faisait jour chez Madame et que je pouvais entrer. Véritablement, elle était déjà vêtue, en simple toilette du matin, ses beaux cheveux relevés sur son noble front, ou se jouant de chaque côté de sa tête, à la façon d'un double rayon plein d'aurore. Et non seulement elle était prête... elle avait encore en ses belles mains le *Journal des Débats*, et, contre son habitude, elle semblait irritée et de mauvaise humeur.

« Je vous en veux, me dit-elle, avec votre rage de mettre à tout propos des bribes de ce mauvais latin qui m'ennuie et m'arrête en mon chemin. C'est vrai, je prends un journal français, parlant de la politique française et de la littérature française, et je me mets à le lire à la clarté d'un soleil français : bon ! cela commence assez bien, je lis tout couramment, et cela m'amuse. Oui, mais au beau milieu du chemin, je rencontre un obstacle, un caillou m'arrête ; je me pique le nez contre un chardon : du latin ! du latin ! toujours du latin ! ça m'ennuie. — Eh ! dites, vous, on le passe !... — On le passe, il est vrai, mais ça m'humilie ; et de quel droit humilier sans cesse une lectrice de ma sorte ? Ajoutez que si parfois je demande à quelqu'un de mes amis, voire à quelque homme de lettres, et même à certains académiciens, l'explication de ce mot latin qui m'arrête, il se trouble, il hésite, et voilà ce pauvre homme effarouché, tant ils ont peur de convenir les uns et les autres qu'ils ne savent pas le latin ! D'autres fois, sans trouble et sans hésitation, mon visiteur me traduit le journal à livre ouvert, et moi, sans défiance, le soir venu, je m'empare de la citation, je la traduis comme on me l'a traduite, et voilà M. Villemain qui me rit au nez ! Hier encore, au milieu d'un article charmant, M. Saint-Marc-Girardin, le latiniste, avait écrit : *Ruit arduus æther*. Je demande à Gautier ce que cela veut dire. Il me répond que *le ciel est en rut* ; et cette fois je trouve, en effet, que M. Saint-Marc-Girardin avait raison de dire en latin une si vilaine chose. Ah ! si vous saviez comme on a ri chez M. de Lacretelle de la traduction de Gautier ! *Ruit arduus æther*, cela voulait dire tout simplement : *Il pleut, bergère, il grêle, il vente, il fait mauvais temps* ! Pourquoi diable aussi dire en latin : *prends ton parapluie et mets ton manteau* ? » Disant ces mots, elle entraînait dans des rages les plus plaisantes du monde ; elle ne voulait rien entendre, elle se bouchait les oreilles, elle criait : « A bas le latin ! » Avec sa mémoire infinie, elle avait attrapé dans les œuvres du poète Ronsard, qui était fort à la mode en ce temps-là, surtout à la place Royale,

entre M. Sainte-Beuve et M. Victor Hugo, une suite d'expressions latines dont elle riait à gorge déployée. Quand elle eut bien jeté sa flamme et son feu, foulé le journal à ses pieds charmants, déchiré à belles dents les grammairiens, les Trissotin, les Vadius et les pédants en *us*, en *din* et en *nin*, je pris la parole à mon tour, et d'une voix câline, on peut le dire :

« Oh ! là, là, calmez-vous, lui dis-je, et n'oubliez pas que vous-même, vous, la muse à l'accent français, vous avez beau dire et beau faire et vous en défendre, oui, vous-même, vous êtes, dans votre espèce, un pédant en *us*, et vous savez du latin plus que vous ne pensez.

— Moi, moi, s'écria-t-elle, y songez-vous ? Du latin ! J'aimerais presque autant avoir de la barbe au menton ! Du latin, pour dire, avec je ne sais quel Latin d'autrefois, que la bouche est le portique de l'âme, la porte du discours et le vestibule de la pensée ! Ah ! bien, oui, du latin ! je n'en sais pas un mot, et, Dieu merci ! ce n'est pas faute d'entendre à chaque instant parler de ces maudits Latins : Plaute, Apulée, Térence, Ovide, Juvénal, Perse, Tibulle, Phèdre et Catulle, et Properce, et Lucain ! C'est à en devenir enragée ! Ah ! bien, oui, du latin, moi, du latin ! J'aimerais autant être un antiquaire, m'appeler M. Dusommerard, et fouiller, avec mon groin, dans les poteries carlovingiennes ; oui-dà ! et jeter dans ma hotte à latin les chiffons et les loques de Constance Chlore, de Julien, de Valentinien, de Gratien, de Clovis, de Childebert, de Dagobert, des rois de la première, de la seconde et de la troisième race, loques, débris, fragments, bahuts, faïences, crédences, des *vidrecomes* à bière, des luths sans cordes, des fusils sans chien, des lits sans sommeil, des fauteuils sans repos. Si vous le voulez, parlons gaulois, mais ne parlons pas latin ; sinon, je m'en vais, je pars, bonsoir ! »

Et véritablement, elle s'en allait.

Je l'arrêtai par sa robe : « Comment s'appelle en latin ce que je tiens là ? lui dis-je.

— Oh ! ce n'est pas difficile : *toga*. Et le manteau ? — *Pallium*. — Et comment direz-vous, s'il vous plaît, en latin : « Notre Père, qui « êtes aux cieux, donnez-nous notre pain de chaque jour et pardonnez-nous nos offenses, comme nous les pardonnons à ceux qui nous « ont offensés. » A quoi elle répondit, comme eût fait un latiniste de profession ; puis, soudain, voyant mon piège, elle se mit à rire. « Oh là, dit-elle, ceci n'est pas de jeu, c'est du latin de nécessité, et l'on en sait comme cela des pages entières. — Pas tant que vous croyez, lui dis-je ; il y a bien des femmes qui en savent long et qui ne savent pas leur *Credo*, témoin M<sup>lle</sup> Contat. Quelqu'un lui disait un jour, dans les coulisses du Théâtre-Français : « Parions que tu ne sais pas ton *Credo*. — Parions, dit M<sup>lle</sup> Contat, et la voilà qui commence : *Pater noster*... Ma foi, je te dirai le reste un autre jour.

— Une femme bien élevée, et je la suis ou je le suis. l'un et l'autre se dit ou se disent, reprit madame de Girardin, tient à honneur de bien savoir les saintes paroles, et si vos faiseurs de citations ne faisaient que celles-là, je leur en saurais bon gré ; ils me réconcilieraient avec moi-même, et ils n'y perdraient pas leur latin. Mais, quoi ! le vrai latin des pédants, des moralistes, des politiques, des faiseurs de citations, voilà ma plainte et voilà ma peine, et vous savez bien ce que je veux dire, et vous avez tort de me réduire au *Credo*.

— Permettez donc, madame, que je vous interroge, comme on ferait pour un futur bachelier ès-lettres, tout joyeux, tout bouclé, et qui, déjà, en répondant au maître, guigne un coin de la porte par laquelle il veut s'échapper. — Comment diriez-vous une *muse* en latin ? — *Musa*, la muse. — Et les Grâces décentes ? — *Gratiae decentes*. — Comment diriez-vous le livre de Pierre ? » Or, à toutes mes questions, elle répondait sans hésiter, avec un beau rire. « En ce moment, disait-elle, il me semble que je parle latin comme ce prêtre de Saint-Remy jouait des orgues... Quoi ! dit-elle en voyant ma mine ébahie, vous ne savez pas l'histoire du prêtre de Saint-Remy ? Ecoutez-la, bien qu'elle soit en français. On venait de réparer les orgues de son église, il y monte, et sous son pied l'instrument se plaint en son patois : « C'est étonnant, disait le curé, « voici maintenant que je joue de l'orgue ! » Et moi, voici que je parle latin.

— C'est que, lui répondis-je, il est partout le latin, dans cette France latine ; il est dans le Droit français, qui nous vient du Droit romain ; il est dans la philosophie avec Descartes, il est dans la comédie avec Molière, enfant de Plaute, enfant de Térence ; il est dans la poésie avec Racine, enfant de Virgile autant que de Sophocle. Il fut, pendant plusieurs siècles, dans nos siècles les plus considérables et les plus éclairés, la joie et la fête des beaux esprits de cette nation ; on le parlait à la ville, on le parlait à la cour ; il se faisait entendre au monde entier du haut de la chaire de vérité.

Anne de Bretagne, une de nos plus grandes reines, écrivait le plus beau latin du monde. En latin, elle répondait aux théologiens de son duché, aux politiques de son royaume. Elisabeth d'Angleterre et Marie Stuart, le bourreau et la victime, parlaient sans hésiter la langue de Cicéron. L'histoire a conservé les versions d'Elisabeth de Valois, la femme de Philippe II, une héroïne, et la plus touchante, de Schiller. Le plus grand capitaine du grand siècle, le prince de Condé, avait soutenu en Sorbonne sa thèse latine... en latin, et ce n'était pas une des gloires dont il était le moins fier. Il y avait en ce temps-là plus de poètes latins, et de bons poètes, que nous ne possédons aujourd'hui de poètes médiocres en français. — Ce que vous dites-là n'est pas possible, s'écria madame de Girardin, et qui veut trop prouver ne prouve rien ; plus de poètes qu'aujourd'hui !... — C'est comme on a l'honneur de vous le dire, madame la déni-

grante, et parmi ces poètes latins, il y avait un moine, nommé Santeuil, un chrétien, un disciple enchanté d'Horace, dont l'unique tâche était de décorer d'un beau distique en latin la chapelle et le château, la fontaine et la pyramide, où quelque victoire était inscrite : et chacun, parmi les bourgeois de Paris, en passant, s'amusait à scander, sans appeler son voisin à son aide, le distique de Santeuil. En ce temps-là, madame de Montespan, la superbe, instituait, aidée de Colbert, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, uniquement pour que les tapisseries du roi, les galeries du roi, la monnaie et les jetons du roi, et les victoires du roi ne manquaient pas un seul instant d'une inscription latine, expliquant à l'avenir, dans la langue universelle, les actions, les hauts faits, les élégances de cette majesté qui n'avait pas son égale sous le soleil.

— *Nec pluribus impar* ! reprit M<sup>me</sup> de Girardin ; puis, avec un geste indigné : Voilà, s'écria-t-elle, une impertinente monarchie : il ne lui suffisait pas des vers de Despréaux, de Racine et de Corneille, il lui fallait encore à chaque instant la louange et l'admiration des faiseurs de pastiches ! O vanité de la poésie et vanité du latin !... car enfin j'espère bien que Louis XIV étant mort, toute cette latinité s'est arrêtée : *Hic jacet... latinitas* !

— Ah ! je vous y prends, voici que vous parlez latin toute seule ; mais, si vous vouliez, vous parleriez hébreu : *Ephèta* ! dirais-je à votre bel esprit, si je ne craignais de vous déplaire : *éphèta*, c'est-à-dire, ouvrez-vous !

— Grand merci du compliment ! mais pourquoi ne m'avez-vous pas démontré que je savais le grec ?

— Vous le savez, madame. Un jour qu'Archimède venait d'expliquer un problème, il sortit de son bain très peu vêtu en criant...

— *Eurêka*, je l'ai trouvé ! reprit-elle en riant aux éclats.

— Vraiment, oui, vous l'avez trouvé, et vous voyez bien que vous parlez grec.

Elle plia son journal, le posa poliment sur sa table de travail, et croisant ses belles mains l'une sur l'autre, selon sa coutume : — Etes-vous content ? Je commence à goûter la plaisanterie ; et, s'il vous plaît, continuons cette étrange histoire à vos risques et périls. Je dis à *vos risques et périls*, car, prenez garde ! il ne s'en faut guère que vous ressembliez à ce pédant d'une comédie de Cyrano.

— Eh bien ! je continue à tout hasard. Savez-vous, madame, et je le dis à votre gloire, que les femmes les plus célèbres parmi les dames françaises étaient de bonnes latinistes ? Savez-vous que votre illustre aieule (elle a créé la prose française, et la meilleure prose), M<sup>me</sup> de Sévigné, savait le latin, et que son maître n'était rien moins que M. Ménage, un des quarante, un des fondateurs de l'Académie ?

— Ah ! oui, reprit-elle, en retrouvant soudain tout son enjouement, parlons-en de M. Ménage, un cuistre, un rustre ; il faisait

des sonnets pour son élève, il en était amoureux ; on l'eût pris pour M. Guillaume en habit de bouracan.

— Madame, il ne faut pas juger des gens sur la mine. Ulysse, un sage, à la recherche de son île d'Ithaque et de sa Pénélope, aborde en très mince équipage sur les côtes de Phéacie ; en ce moment, les jeunes princes phéaciens jouaient au disque, à la balle, au palet, et le sage Ulysse prenait plaisir à les regarder. L'un d'eux, qui était le plus mal élevé de la bande, lui tint à peu près ce langage :

« Otez-vous d'ici, mon bonhomme, et vazez à vos affaires ; vous m'avez l'air, tout au plus, de quelque marchand qui se connaît beaucoup mieux en livres, sous et deniers, qu'en nobles exercices. » Ulysse, à ces mots, saisit une pierre énorme, et, avec l'aide de Minerve, il la lance et dépasse de moitié les disques de tous ces malappris. Tel est M. Ménage : un rustre au dehors, un dieu au dedans.

— Eh bien ! monsieur le gréco-latino-français, je voudrais savoir ce que M<sup>me</sup> de Sévigné a gagné à apprendre le latin de ce demi-dieu, et si son génie avait besoin de ces entraves et de ces ornements, douteux pour le moins.

— Elle y a gagné, madame, et sans nul doute, une allure à la fois plus concise et plus hardie ; elle y a gagné l'habitude excellente de résumer sa pensée, et d'en tirer une conclusion rapide ; elle y a gagné de plaire à quantité d'honnêtes gens, comme on disait alors. Par le latin, elle se fit adopter de messieurs et même de mesdames de Port-Royal. Elle plut à M. Arnaud, à la mère Angélique Arnaud, qui n'aurait pas compris, non certes, que l'on pût atteindre à cette prose excellente et d'un ton si vrai, sans avoir traversé le royaume d'urbanité. Voilà donc ce qu'elle y gagnait ; puis des élégances, des tournures, des vivacités, et enfin des repos très inattendus et très charmants, rien ne reposant davantage un lecteur sérieux que certaines paroles bien placées qui le ramènent soudain dans un ordre éloquent de chefs-d'œuvre longtemps oubliés. Or, ce mot unique, placé là comme par mégarde, a fait soudain reparaitre à l'esprit le plus négligent quantité de grandes et belles idées. A la bûche qui brûle obscurément, un coup de pince arrache un tas d'étincelles. Certes, madame, on ne saurait le nier, ceci est un artifice heureux du beau langage et du beau style, une élégance, un bon ordre, une exquise façon de se reconnaître les uns les autres, dans une communauté d'études et de sentiments, de passions, d'admiration, de souvenirs. »

M<sup>me</sup> de Girardin était un esprit sincère, qui voyait de très loin beaucoup de choses. Si elle se fâchait et s'impatientait sans motifs, elle se calmait volontiers, sitôt qu'on lui donnait une raison à laquelle elle avait peine à répondre. Elle hésitait cependant à se rendre. Il lui en coûtait beaucoup de reconnaître, en sa qualité d'habile et spirituel écrivain, que M<sup>me</sup> de Sévigné, par sa fréquentation même avec les anciens, était devenue un des maîtres de la

langue française, et de cette incontestable supériorité elle eût accepté allègrement toute autre cause que celle-là. On n'était jamais fort tranquille avec une éloquente de cette force ; à la moindre échappée, elle partait comme une fusée ; et si j'avais eu le malheur de lui citer M<sup>me</sup> Dacier pour exemple, ah ! quelle sortie et quelle ironie, et comme elle eût traité cette pédante et cette laide ! Et si j'avais prononcé le nom de M<sup>me</sup> de Scudéry, comme elle se fût moquée de cette *folle*, de cette *malpeignée* ! En ce moment, elle s'impatientait contre elle-même... et contre moi. Elle frappait son bras de son couteau d'ivoire, et je compris que j'y perdrais mon grec et mon latin, si je ne portais pas les grands coups.

— Madame, il faut que je vous force enfin de convenir que le latin...

— Est la langue de l'amour, et mieux encore, la langue des fleurs ? Je le veux bien.

— Eh bien ! oui, madame, le latin est la langue des fleurs. Dans le jardin, demandez au jardinier le nom d'une fleur, il vous répondra en latin. Le célèbre Van Spaëndonck, peintre du cabinet du roi, ne parlait qu'en latin à ses œillets, à ses jasmins, à ses renoncules, et il en était parfaitement compris. Redouté, son digne élève, peintre de Marie-Antoinette, au petit Trianon, Redouté parlait en patois et dessinait en latin ; tous les beaux ouvrages qu'il a laissés s'appellent *Flora Cloantica*, *Flora Borealis*, *Americana* ; s'il a appelé la rose une rose, ce fut uniquement par politesse, et *Rosa* eût beaucoup mieux convenu au titre de son livre admirable. Ainsi, vous n'êtes pas heureuse dans vos interruptions. Vous me parlez botanique, et j'allais vous parler d'amour...

— Quel miracle ! Un amour en latin, une amoureuse écrivant : *amo*, je t'aime, et deux amants dont on peut écrire : *amaverunt*, ils ont aimé ! Je n'ai pas besoin de votre latin, j'ai les vers de Lamartine ;

Que tout ce qu'on entend, l'on voit ou l'on respire,  
Tout dise : ils ont aimé.

— Vous riez, madame ; ah ! que vous allez regretter votre ironie ! Un nom seul suffira, j'en suis sûr, pour que madame de Girardin soit très fâchée de son ironie. Ah ! certes, les amours des amoureux dont je parle ont fait verser bien des larmes, ils ont tenu tout leur siècle attentif et charmé aux enivrements de leur passion ; le monde entier a répété leurs plaintes et leur délire ; le monde entier s'est intéressé à leurs malheurs. Pauvre Héloïse !

— Héloïse ! elle savait le latin ! il ne lui manquait plus que ce ridicule ! Ah ! la pédante, ah ! l'ennuyeuse ! Elle savait le latin ! Du moins elle avait le bon esprit de ne citer que de l'italien, et je trouvais déjà que c'était beaucoup trop.

— Mais vous parlez ici de la nouvelle Héloïse, une pédante, en

effet, quand je vous parle, moi, de la vraie et sincère Héloïse, une fille de sainte Thérèse et de saint Augustin. Voilà des larmes, voilà des passions, voilà le plus touchant langage, avec des pitiés, des plaintes ineffables, une intime émotion, tout ce que l'amour le plus sincère a de plus ravissant et de plus tendre. Elle écrivait en latin cependant, et ce latin d'un temps barbare, emprunté à la théologie, autant, pour le moins, qu'à Cicéron, est resté tout un langage que les hommes les plus savants et, ce qui vaut mieux, les plus amoureux, n'ont jamais pu bien traduire. Ah ! vous voilà muette en ce moment,

Tu te tais maintenant, tu gardes le silence...

et je tiens à vous fermer la bouche, en vous citant une histoire dans laquelle vous-même vous vous seriez estimée une femme heureuse et superbe entre toutes, d'avoir su parler en latin.

Figurez-vous, madame, sous les Valois, qu'une ambassade arrive du fond de la Pologne, apportant à un prince français une admirable couronne. Ils étaient là, ces seigneurs, fils de rois, dont chaque aïeul avait porté cette éphémère et royale couronne. Ils arrivaient chez ces Valois, arbitres suprêmes de l'élégance, en leur plus splendide appareil : chacun de ces Polonais portant sur soi, sur ses habits, à son sabre et sur ses bottes, les perles et les diamants de sa maison. Ils étaient cent : ils étaient jeunes, superbes, en grands uniformes, et s'avançaient au bruit de leurs éperons sonores, comme une tempête à pied, qui aurait laissé son cheval à la porte ; et chacun, autour de Henri de Valois, contemplait ces féeries sans mot dire, et comme on contemple un rêve éblouissant. Quand ils furent bien rangés autour du trône, en bon ordre, un des plus anciens de l'ambassade, il avait bien vingt-cinq ans, s'avance aux pieds de la majesté du roi de France, et d'un riant visage, et d'une voix claire, il débite au roi, à la reine-mère, aux courtisans, aux capitaines, aux anciens amis et compagnons de François I<sup>er</sup>, un discours en beau latin, comme on le parle en Pologne, et comme on le parle en Hongrie. Ils n'avaient pas d'autre langue en leurs jours de cérémonie : ils avaient fait de la langue latine une vraie langue d'Etat. Hélas ! ces malheureux Polonais, quand ils eurent perdu leur dernière bataille contre ces puissances injustes qui déchiraient la mère-patrie, il advint que leur dernier défenseur, leur dernier général, s'écriait en latin en brisant son épée...

— On sait cela, reprit M<sup>me</sup> de Girardin : *Finis Poloniae*, fin de la Pologne ! J'ai entendu souvent Son Altesse le prince Czartoryski répéter ce triste latin... mais il ajoutait tout de suite, avec un regard vers le ciel, un regard plein d'espérance et de consolation, que la Pologne ne pouvait pas mourir.

Continuez cependant votre histoire ; elle m'intéresse.

— Ainsi, l'orateur de la Pologne, avec le geste ingénu d'un jeune homme enivré de sa propre parole, et content des choses qu'il va dire, expliquait à cette assemblée, ignorante et superbe, comment ils étaient venus, lui et les siens, pour offrir à Henri de Valois la couronne de Sigismond-Auguste. « Arrivez, prince (il disait cela toujours en latin), on vous attend, et l'on vous donne un beau trône, entouré de soldats valeureux et d'ennemis irréconciliables. Arrivez, nous vous promettons de grandes batailles, des fêtes brillantes, de charmantes amours, et des combats dignes de François I<sup>er</sup> lui-même. On vous appelle, on vous attend. » Mais quoi ! ces belles paroles étaient perdues ; pas un, dans le royal entourage, ne savait un mot de la langue des Sobieski ; cependant, comme ils étaient intelligents au degré suprême, ces seigneurs français, ils avaient compris confusément cette offrande éloquente d'une si belle couronne, et déjà le souverain, très inquiet, cherchait autour de sa personne royale un interprète, un homme assez habile pour avoir retenu le discours de l'ambassadeur, assez savant pour y faire une réponse convenable... Il n'y avait pas un seul homme en toute cette assistance ; Amyot, l'abbé de Belozane et le traducteur de Plutarque, était mort ; dans cette réunion *pro coronâ*, il n'y avait que des soldats, des capitaines, des jeunes gens, des ambitieux, et l'on vit l'instant où la cour de France était sans pouvoir répondre à l'offre d'une couronne. Un siècle plus tard, on répondit beaucoup plus vite à l'ambassadeur d'Espagne, apportant le sceptre de Charles-Quint et de Philippe II à monseigneur le duc d'Anjou.

Dans ce suprême embarras, au milieu de tous ces princes et de tant de seigneurs qui se regardaient l'un l'autre, assez mécontents de leur silence, apparut une femme, une grâce, voire une muse. Elle avait épousé, noces trop hâtives et trop hâtées, le futur roi de Navarre, qui fut plus tard roi de France, Henri IV. Mais le jeune Henri était en pleine disgrâce ; il était en fuite, et sa jeune épouse était restée en otage aux mains de la reine Catherine de Médicis, qui en avait fait le capitaine, haut la main, de cet *escadron volant* qui servait à ses conquêtes de chaque jour. La reine Margot (c'était le nom de la princesse) avait été très frappée, avant tout, de la jeunesse, de la grâce et de la beauté de l'orateur de cette Pologne, qui s'offrait elle-même.... Elle avait écouté, comme une femme et comme une reine intelligente, cette harangue où brillait cette couronne, et quand elle comprit qu'elle seule était capable en ce moment de répondre à ce beau discours, elle se leva, et dans une période excellente, avec l'instinct du cardinal Bembo lui-même (il écrivait, ne vous en déplaise, en très bon latin, des lettres d'amour à Lucrece Borgia, qui lui répondait en latin ; même on a conservé, dans une lettre latine, une mèche des cheveux blonds et dorés de cette adorable tigresse), elle répondit à ces Polonais impatientes d'une réponse. Elle disait, dans ce discours pour la couronne, que le roi de France acceptait volontiers les honneurs que la Pologne apportait à

son frère Henri de Valois; que, désormais, la France et la Pologne, associées à la même œuvre, étaient unies, inséparables, et que la fortune de celle-ci devenait la fortune de celle-là. Donc elle imita, de son mieux, les beaux discours qu'elle avait lus dans les *Histoires* de Tite-Live, où l'éloquence et l'histoire sont mêlées avec tant de zèle et de goût, et ces Polonais, charmés d'un si beau langage, dans cette bouche ouverte à tous les sourires, s'écrièrent qu'ils n'avaient jamais entendu un discours plus éloquent et plus digne. Eh bien! madame, eh bien! que dites-vous de cette latinité, et ne trouvez-vous pas, en effet, que cette histoire soit digne d'envie? Il y en a peu d'aussi belles dans l'histoire des femmes de tous les temps. »

M<sup>me</sup> Emile de Girardin prêtait une oreille attentive à mon récit; en ce moment, elle eût donné ses plus beaux vers en échange de ce grand rôle d'une princesse acceptant un si vaste et si beau royaume, au nom de la France. Elle avait un esprit tout semblable à l'épée d'Ali, le prophète, qui avait deux pointes, et qui menaçait l'Orient et l'Occident tout à la fois. En ce moment, je vous assure, elle avait cessé de rire. On lui eût apporté la grammaire latine de Lhomond, elle l'eût dévorée; et bien vite elle eût souscrit à ce bronze ingénu, qui représente en sa petite stature, avec son doux visage, un si bon maître. Et moi je profitai de cet apaisement, comme un obstiné que je suis toutes les fois qu'il s'agit de la langue immortelle, pour revenir sur l'excellence de la langue latine. — « Elle est, dis-je, ou peu s'en faut, encore aujourd'hui, la langue universelle; elle est la seule inscrite sur les médailles, au fronton des temples, sur les tables d'airain, sur les marbres où l'histoire écrit de son burin, plus dur que le diamant, les noms qu'elle veut sauver de l'oubli. A ce compte, le latin est la langue des vivants et des morts. Sur les tombeaux solitaires et bien vite oubliés, quels qu'ils soient, la langue ancienne apparaît concise et superbe, et ne disant que le nécessaire: « Halte-là, voyageur, tu foules un héros! »

Le latin est aussi la langue originale du blason, il s'allie à tous les honneurs du moyen-âge; il remonte aux Croisades; il explique en quatre ou cinq mots les origines; il compose agréablement les devises; il écrit les traités de paix, les alliances, les chartes, les donations, les prières, les contrats; il aide à la gloire, et sert à l'ambition. *Quo non ascendam?* Ainsi parlait l'écureuil du surintendant Fouquet. — *Nec pluribus impar*, disait le soleil de Louis XIV. — *Cominus et eminus* est le mot du porc-épic de Louis XII. Les lis de France, cette fleur du printemps de la royauté, disaient si bien: *Lilia non laborant neque nent*. C'est toute une histoire, l'histoire des devises, et l'histoire en peu de mots; mais chacun de ces mots dit tant de choses! Un cri de guerre, un chant d'amour, une souvenance, un appel, une gloire, une conquête et parfois une ironie. Il faut nécessairement que l'on sache un peu de latin, pour se reconnaître en ces révélations, qui représentent tant

de grandeurs, tant de victoires. Voilà souvent tout ce qui reste, un cri poussé par le héraut d'armes et recueilli par le généalogique et infailible M. d'Hozier... »

Malheureusement pour ma dissertation, M<sup>me</sup> de Girardin n'avait guère la coutume de laisser le dernier mot à son interlocuteur. Si grande était sa présence d'esprit qu'elle ne lui a pas manqué deux fois peut-être en toute sa vie ; « Avez-vous tout dit ? me dit-elle. — Oui, madame. — Et n'avez-vous rien oublié ? — Je ne crois pas, madame. — Ainsi nous avons le latin de l'histoire, le latin des poètes, le latin des hommes, le latin des femmes, du barreau, du bourreau, des tombeaux, des monnaies, des médailles, des armoiries, et le latin des citations à l'usage des latinistes qui savent toutes les langues... surtout si elles sont en français ? C'est bien cela, c'est tout à fait votre compte et vous n'avez rien oublié ? — Non, madame. — Eh bien, j'en suis fâchée pour vous, mon cher confrère, et me voilà toute confuse : une ignorante telle que moi donnant à un savant tel que vous une leçon de latinité ! Dans toutes ces espèces de latin, vous oubliez le plus utile et le plus sage de tous, un latin que chacun parle et que chacun sait de naissance, un latin savoureux, sans réplique et tout charmant... le latin de cuisine ! » Et de rire...

#### Société des Médecins Humanistes.

Sous cette appellation, une Société vient de se former à Paris, dans le but de grouper les Médecins s'occupant de Belles-Lettres dans leurs rapports avec les Sciences biologiques.

La nouvelle Société se propose de favoriser, par tous les moyens, la renaissance des études gréco-latines et de réagir contre le délaissement des Humanités dans la préparation à la carrière médicale.

A ce groupement ont déjà adhéré : les Docteurs BERCHON, BROCHIN, CABANÈS, Directeur de la *Chronique médicale*, CHASSEVANT, Professeur agrégé à la Faculté de médecine, LUCIEN HAHN, Bibliothécaire de la Faculté de médecine, LE GRIX, LUCIEN-NASS, MONIN, NATIER, Georges PETIT, VALLON (de Contrexéville), VÉRETTE, WICKERSHEIMER, Bibliothécaire de l'Académie de médecine, etc.

Toutes les communications, relatives à cette Société d'Études, doivent être adressées au Siège social, Paris, 12, rue Jacob (VI<sup>e</sup>), à M. le Docteur BERCHON, Secrétaire général, qui répondra directement à toute demande de renseignements complémentaires qui lui sera faite.

---

RECONSTITUANT DU SYSTÈME NERVEUX  
**NEUROSINE**  
**PRUNIER**  
 "Phospho-Glycérate de Chaux pur"

---

## *Le Présent dans le Passé*

---

### Les médecins humanistes (1).

Par le D<sup>r</sup> CABANÈS.

A l'heure actuelle, combien de médecins sont capables de lire Homère ou Virgile dans le texte ? Devons-nous regretter cette lacune de notre instruction première ; ou, au contraire, nous en réjouir ?

« On ne parle plus latin à la Faculté, on n'écrit plus de traité scientifique en latin, s'écriait naguère, sur un ton de triomphe, un des plus ardents champions de l'éducation moderne. » Et, du reste, ajoutait-il : « Est-il bien nécessaire que les médecins emploient un jargon forcé d'expressions gréco-latines ? Savent-ils combien ils se rendent souvent ridicules par une affectation de pédanterie d'autant plus déplacée qu'on leur demande de savoir leur métier, et non pas de faire semblant de savoir le grec, qu'ils ignorent presque aussi bien que le premier épicié venu. Il n'y a donc pas de motif valable pour imposer aux futurs médecins le baccalauréat classique.

« Cette connaissance, d'ailleurs très superficielle, du grec et du latin, a-t-elle au moins une utilité directe et palpable ? Si elle en a, elle est à peu près nulle (2). L'allemand et l'anglais, sérieusement étudiés, valent cent fois mieux. »

Tel est l'esprit, sinon la lettre, de la philippique de notre confrère. La vérité est que notre bagage classique est plus que modeste ; il n'y a qu'une voix pour le déclarer et j'ajoute que, malheureusement, il y en a plusieurs pour le déplorer.

Si c'est au détriment de la science médicale, il faut abandonner

(1) Sous ce titre même, nous avons publié, dans le *Journal de médecine de Paris*, portant la date du 30 septembre 1891, l'article qu'on va lire. On y verra que la question du latin pour les médecins nous a de bonne heure préoccupé. Nous n'avons apporté à la version primitive que de très légères corrections.

(2) Pour être juste, rappelons que BYRON professait une opinion analogue sur l'inutilité des études classiques prématurées. MILTON se plaignait des années perdues dans l'étude des langues mortes ; COWLEY déplorait aussi que l'éducation classique enseignât des mots et non des choses et ADDISON regardait comme une erreur impardonnable que les enfants ayant du génie et ceux qui en étaient dépourvus reçussent tous et indistinctement une éducation de poète. Il semblerait donc que, sur ce dernier point spécialement, la question dût être regardée comme décidée par l'opinion d'hommes tels que Milton, Cowley, Addison et Byron, surtout si l'on se rappelle que SHAKESPEARE fut bien peu redevable à l'étude des classiques, et que BURNS était à leur égard dans une ignorance complète. Mais combien d'autres noms illustres pourrait-on opposer à ceux qui viennent d'être cités et dont plusieurs, comme Byron lui-même, pour ne citer qu'un exemple, étaient plus imprégnés, qu'ils ne consentaient à l'avouer, de l'esprit gréco-latin.

résolument la culture des belles-lettres. Il faut, avant tout — et le critique dont nous avons cité l'article, nous le déclare en termes peu ambigus — il faut savoir son métier. Il serait bon, cependant, de pouvoir lire et comprendre les langues mortes, ne serait-ce, précisément, que pour en faire une application directe à la médecine. C'est un obstacle plutôt qu'un progrès ? Erreur absolue, que nous ne partageons pas. Outre que la connaissance des langues anciennes entretient le goût du travail, qu'elle nous permet, à l'occasion, de faire figure dans certains milieux sociaux, sans toutefois nous autoriser à faire parade d'une érudition de mauvais aloi, elle procure à qui les possède des jouissances que les délicats savent apprécier. Elle nous renseigne sur les étymologies douteuses, elle nous démontre les tâtonnements des premiers observateurs, elle nous permet de marquer la place des jalons qu'ils ont semés sur leur route, avant que nous soyons parvenus à la conquête définitive de ce qu'ils ont patiemment cherché. Comment pourrions-nous, autrement qu'en rendant hommage au passé, réparer les injustices du présent ? Nous trouvons plus commode d'ignorer et de récédifier : autant d'activité perdue, que nous aurons grand-peine à regagner.

Mais où trouver le temps de lire Ovide ou Horace ? On parcourt fiévreusement les journaux, on découpe à la hâte quelques pages du volume en vogue, on se montre dans les endroits où il est de bon ton qu'on vous signale, et l'on se croit quitte de ses devoirs envers l'humanité, ou pour mieux dire, envers les humanités. Il n'en allait pas ainsi autrefois.

On ne s'étonnait pas de voir LAËNNEC écrire le grec et le latin, avec une aisance que lui auraient enviée les plus doctes professeurs de ces langues prétendues barbares ; et Laënnec s'immortalisait, néanmoins, par la découverte de l'auscultation ! On citait volontiers Jean BOULEY qui, possédant déjà très bien les langues grecque et latine, s'était mis à apprendre l'hébreu, pour consulter dans l'original des textes dont il avait besoin. Depuis les penseurs grecs jusqu'aux rêveurs allemands, les poètes anglais, les auteurs italiens, Bouley avait touché à tout. La métaphysique et l'astronomie lui étaient aussi familières que l'esthétique, le calcul intégral et l'exégèse. TROUSSEAU lui-même, qui n'avait pourtant que peu de loisirs, se délectait dans la lecture de ses auteurs favoris. Il était, en plus, doué d'une mémoire prodigieuse, capable de renouveler l'exploit de Villemain qui, dans le trajet de Châtillon à Paris, récitait tout le quatrième chant de l'*Enéide*, n'ayant eu recours qu'une seule fois au texte qu'il portait dans sa poche. Mais nous pourrions multiplier les exemples.

Seuls, les érudits savent encore que PETIT-RADEL, qui avait traduit du grec *Daphnis et Chloé*, était un des professeurs les plus estimés de notre Faculté. Petit-Radel, malgré la gravité de ses fonctions, s'occupait beaucoup de poésie érotique : outre la traduction du

poème de Longus, il avait eu l'étrange idée, étrange parce qu'il vivait dans le célibat le plus austère, de mettre dans la langue d'Homère les *Amours de Pancharis et de Zoroé*. Encore Petit-Radel le faisait-il par pure distraction. Mais GUI PATIN, son fils Charles Patin, et à peu près tous les médecins qui vivaient au *grand siècle* parlaient couramment le latin. Les thèses se soutenaient en latin, et pas toujours, quoi qu'on ait dit, en latin macaronique. C'était l'époque où la plupart de ceux qui enseignaient le grec et la philosophie dans certaines universités s'honoraient d'appartenir à la Faculté de médecine.

Nous parlons de Gui Patin, parce qu'il fut un des plus brillants représentants de cette société du *xvii<sup>e</sup>* siècle, qui, tout en renouvelant la langue maternelle et en l'épurant, garde comme un reflet de l'érudition scolastique du moyen âge. Aussi il faut voir de quel mépris le satirique Picard accablait ces ignorants, *nequidem musas e limine salutaverunt* ! S'il professa tant de haine pour les chirurgiens de son temps, en ne craignant pas de les assimiler aux barbiers, *barbitonsores*, c'est qu'ils manquaient de cette éducation libérale, dont il était si fier. Son biographe, Réveillé-Parise, un humaniste, lui aussi, a nettement caractérisé cet état d'esprit : « Dans ses *Lettres*, Gui Patin donne toujours la préférence aux livres de l'antiquité. Il les regarde comme ses modèles, ses favoris : les anciens, toujours les anciens, tels sont les éternels objets de son enthousiasme et de son admiration. L'*Histoire naturelle* de Pline lui semble une incomparable merveille. — C'est, dit-il, une grande *mer d'érudition*, où il fait toujours bon pêcher. Ailleurs, il écrit que Pline et Aristote composent une bibliothèque entière, et qu'avec Plutarque et Sénèque, *toute la famille des bons livres y sera, père, mère, aîné et cadet.* » Et cependant, ses fonctions de doyen, ses occupations de praticien l'absorbaient presque tout entier ; ce qui ne l'empêchait pas de prendre part aux luttes des partis, et d'asséner au besoin son coup de boutoir sur qui lui déplaisait. Il aurait pu prendre à son compte la devise de Mazarin : *Rien ne me bute et de rien ne me rebute* !

Tout le monde savant comprenait et écrivait le latin, jusque vers le milieu du siècle dernier ; on ne traduisait que les auteurs grecs ou arabes.

EN 1784, LORRY, se faisant l'éditeur des *Aphorismes* d'Hippocrate, se servait de la traduction latine d'Almeloveen. C'est en latin que HALLER publiait les œuvres de ceux qu'il nommait pompeusement les *princes* de la médecine. Ce n'est guère que dans la seconde moitié du *xviii<sup>e</sup>* siècle, qu'on songea à interpréter en français Pline l'Ancien, Celse, Cœlius Aurelianus, etc. Les traductions françaises d'Hippocrate sont aujourd'hui, comme celles de Celse, en nombre considérable. Le chevalier de MERCY, qui s'intitulait « professeur de médecine grecque », PARISET, DAREMBERG et LITTRÉ, surtout, se sont attaqués, ce dernier avec bonheur, au *Père de la Méde-*

*cine*. C'est encore à Daremberg qu'on doit une interprétation soignée de Galien, d'Oribase et de Rufus d'Ephèse.

Le docteur René BRIAU a commenté, avec une science profonde, la *Chirurgie de Paul d'Egine*. Nous avons parlé ailleurs des recherches de PÉTREQUIN sur le *Satyricon* de Pétrone ; de MÉNIÈRE, sur *Cicéron et les poètes latins* ; du D<sup>r</sup> RICHARD (de Nancy), sur la *Physiologie d'Horace* ; mais nous pouvons mentionner des productions plus modernes, pour démontrer combien est injuste le préjugé qui accuse d'ignorance nos contemporains. Ceux qui le proclament ignorent, sans nul doute, les élégantes plaquettes que le professeur FOURNIER a publiées sur les anciens syphiligraphes : Fracastor, Jacques de Vigo, Jean de Béthencourt ont trouvé dans l'éminent syphiligraphe un interprète digne d'eux.

Devons-nous rappeler que M. Charles RICHEL nous donnait, y a quelques années, une traduction de Guillaume Harvey ? C'est de l'anglais, vous récrierez-vous ! Ce qui n'empêche pas le savant physiologiste de parler la langue latine à la perfection. Demandez plutôt aux membres de la Société de l'Alliance latine, s'ils ont été charmés, à certain banquet de l'*Alouette*, quand M. Richet improvisa, dans la langue de Cicéron, un toast des plus... parisiens. M. Richet soutint ce jour-là une véritable joute oratoire avec le poète Clovis Hugues ; mais il aurait pu trouver, il y a quelques années, au sein de l'Académie de Médecine, ou parmi ses collègues de la Faculté, de brillants partenaires.

Ceux d'entre vous qui appartiennent à la génération d'après la guerre savent quelle personnalité vise notre allusion : le D<sup>r</sup> N. GUÉNEAU DE MUSSY était un lettré de race, un écrivain élégant, en même temps qu'un orateur disert. A l'Hôtel-Dieu, où il professait, il tenait sous le charme de sa diction, pittoresque et animée, un auditoire plein de sympathie pour le maître qui lui prodiguait son enseignement, mais qui avait à lutter contre le souvenir écrasant de l'inimitable Trousseau. Comme Trousseau, Noël Guéneau de Mussy était nourri de cette moelle classique, aujourd'hui tant dédaignée, qui seule peut assurer la durée des productions de l'esprit. Guéneau de Mussy estimait avec raison que, dans la médecine pratique, il est des sujets tellement délicats, qu'un médecin, jaloux de sa dignité hésite à les aborder, laissant au charlatanisme le soin de les exploiter. Les questions sur la stérilité et l'impuissance, par exemple, auxquelles se rattachent de si grands intérêts et sur lesquelles on est si souvent consulté, ces questions, disait-il, « introduites dans le domaine de l'enseignement clinique, se heurtent à des détails d'alcôve, qui trouvent une place légitime dans le cabinet du médecin, mais qui ne peuvent que très difficilement être exposées au public ».

Il y a là, selon nous, des scrupules peut-être exagérés ; il faut convenir cependant que la langue latine qui, « dans les mots brave l'honnêteté », rend, en bien des circonstances, un service appré-

ciable. Elle donne à un travail de ce genre une allure plus grave et plus scientifique, en même temps qu'elle permet plus de liberté dans l'exposition et qu'elle couvre, comme d'un voile, des crudités d'expression, dont notre oreille ne saurait s'accommoder.

Oui, mais l'oreille du public ? Ne sait-on pas que, pour réveiller les appétits de la foule blasée, il faut lui servir des mets de haut goût. Parler latin, rédiger comme autrefois ses ordonnances en latin, ce serait l'âge d'or de la médecine, mais ce pourrait être aussi l'âge de fer de la vulgarisation. Ce n'est pas nous qui nous en plaindrions.

A. C.

#### La cure de silence dans Balzac.

On a donné, comme une innovation, ce procédé thérapeutique qui, en réalité, nous apprend le D<sup>r</sup> MENIER, de Decazeville, remonterait, au moins, à 1814, et aurait pour promoteur un médecin de Domme (Dordogne), Jean-Jacques LASSERRE.

L'observation de Lasserre a été publiée, à la date précitée, dans les *Annales de la médecine physiologique*, de Broussais, et elle a trait à un cas de phtisie laryngée, qui fut très amélioré par la « cure de silence ».

Mais le D<sup>r</sup> Menier a fait une autre trouvaille, qu'il veut bien nous communiquer : il a découvert que Balzac, dans un de ses romans, *la Femme de trente ans*, commencé en 1828 et terminé en 1842, a fait très nettement allusion à cette médication, que l'on paraît vouloir remettre à la mode.

Il s'agit d'un Anglais qui, en 1802, se trouvait à Montpellier, pour s'y traiter d'une affection pulmonaire : mais laissons la parole à l'auteur de la *Comédie humaine* :

C'est un jeune Anglais, un gentilhomme, l'honorable Arthur Ormond, fils aîné de Lord Grenville. Son histoire est intéressante. Il est venu à Montpellier en 1802, espérant que l'air de ce pays, où il était envoyé par les médecins, le guérirait d'une maladie de poitrine à laquelle il devait succomber. Comme tous ses compatriotes, il a été arrêté par Bonaparte lors de la guerre, car ce monstre-là ne peut se passer de guerroyer. Par distraction, ce jeune Anglais s'est mis à étudier sa maladie, que l'on croyait mortelle. Insensiblement, il a pris goût à l'anatomie, à la médecine ; il s'est passionné pour ces sortes d'arts, ce qui est fort extraordinaire chez un homme de qualité ; mais le Régent s'est bien occupé de chimie ! Bref, M. Arthur a fait des progrès étonnants, même pour les professeurs de Montpellier, l'étude l'a consolé de sa captivité et, en même temps, il s'est radicalement guéri. On prétend qu'il est resté deux ans sans parler, respirant rarement, demeurant couché dans une étable, buvant du lait d'une vache venue de Suisse et vivant de cresson.

Balzac, qui avait pas mal de médecins pour amis, s'était sans doute renseigné auprès de l'un d'eux.



BALZAC, croquis, d'après nature, par le D<sup>r</sup> TRIPIER.  
(Communiqué par le D<sup>r</sup> Lucien Nass.)

## Informations et Échos de la Chronique

### Le Prix Nobel de médecine : Ch. Richet.

C'est au professeur Charles RICHET, que le prix Nobel, pour les sciences médicales, vient d'être attribué ; le nouveau lauréat a toujours témoigné pour notre œuvre trop de sympathie, pour que nous ne lui adressions pas, en ce jour, notre humble tribut de sincères félicitations.

Ce n'est pas seulement au savant, dont les travaux sur la sérothérapie, la déchloruration, l'anaphylaxie, etc., sont universellement connus, qu'est décernée cette haute récompense, si justement enviée ; c'est encore au philosophe, au penseur, à l'écrivain. C'est à ce dernier titre, surtout, qu'il nous appartient ici de le féliciter.

Auteur dramatique, poète, fabuliste, romancier, il n'est pas de manifestations de la pensée humaine auxquelles le docteur Richet ne se soit essayé.

On lui doit une tragédie sur *Socrate* ; sur *Circé*, jouée à l'Odéon ; une pièce sur *Judith*, écrite en collaboration avec M. Octave Houdaille, et qui a été représentée au théâtre de la Bodinière, le 28 mars 1898, etc.

Charles Richet a composé des fables délicieuses, où revit le bon sens et l'esprit de notre La Fontaine. Sous le pseudonyme de *Charles Ephyre*, il est l'auteur de nombreux romans : *la Douleur de, autres*, paru en feuilleton dans *l'Indépendance belge* ; *Sœur Marthes* dont l'intrigue est l'amour d'un médecin pour une malade hypnotisable ; *Amour de garnison* ; *Bonne et Mauvaise étoile* ; *A la recherche de la gloire* ; *le Microbe et le Mirosaurus*, histoire d'un élève dévalisé par son maître, etc., etc.

Mais Charles Richet est aussi l'auteur de *l'Homme et l'Intelligence*, du *Dictionnaire de physiologie* ; le préfacier de *l'Homme de génie*, de Lombroso, et il a encore écrit de nombreux mémoires sur les propriétés cliniques et physiologiques du suc gastrique, sur la physiologie des muscles et des nerfs, sur la respiration, le travail musculaire, l'alimentation, la rétention des chlorures, etc., etc.

Nous ne voyons guère à lui comparer — dans le passé — que Diderot ; encore dépasse-t-il le fondateur de *l'Encyclopédie* par la valeur incontestablement supérieure de son œuvre scientifique.

Charles Richet réunit en lui à la fois le lettré et le savant et a montré victorieusement, par son propre exemple, qu'il n'y a pas antinomie entre la science et les lettres. Comme il l'a proclamé lui-même, « les lettrés ont un idéal de beauté ; les savants ont un idéal de vérité ; et, si les uns et les autres s'attachent à cet idéal, c'est parce qu'ils voient, dans la beauté et la vérité, les deux

aspects fondamentaux de l'être ; c'est parce qu'ils espèrent, en approchant un peu de l'être vrai, diminuer un peu les souffrances et les misères des frères humains. De sorte que l'idéal de beauté des poètes et l'idéal de beauté des savants se confondent dans un idéal commun : la fraternité humaine ».

L'apôtre du pacifisme ne pouvait tenir un autre langage, aussi remarquable par la hauteur de la pensée que par la noblesse du sentiment qui l'a inspiré.

#### Le centenaire d'une grande découverte.

Il y aura cent ans, le 29 novembre prochain, que Clément et Désormes annonçaient à l'Institut la découverte d'un métalloïde nouveau, par le pharmacien B. COURTOIS. Dans la séance suivante, le 6 décembre, Gay-Lussac le baptisait *iode*, à cause de la couleur violette de ses vapeurs (ἰωδης, violet).

Au dire d'un de ses biographes (1), c'est en préparant en grand le nitrate de soude, obtenu en décomposant le nitrate de chaux par les soudes de varechs, que Courtois remarqua que les chaudières servant à l'opération étaient promptement perforées. En étudiant les causes de cette perforation, il reconnut que le cuivre se combinait avec une substance inconnue. Pour isoler cette substance, il traita les eaux-mères des soudes, et finit par en retirer le nouveau corps dans un grand état de pureté.

Comme la plupart des inventeurs, Courtois ne tira guère bénéfice de son admirable découverte.

« En 1815, écrit CAU, au moment où nos ports de mer s'ouvrirent aux produits exotiques, de grandes quantités de salpêtre des Indes arrivèrent en France, et anéantirent d'un seul coup les nitrières artificielles. » Courtois chercha alors à se relever par la fabrication de l'iode, alors peu rémunératrice. Il lutta contre l'adversité ; l'Académie des sciences, sur la généreuse initiative de Thénard, lui fit accorder un prix de 6.000 francs, pour sa découverte.

Sur la fin de sa vie, Courtois s'occupait de recherches sur l'opium, dont il faisait un fréquent emploi dans ses souffrances. Il est probable qu'il avait entrevu la codéine, car il annonçait avec une certaine assurance que la morphine n'était pas le seul alcaloïde contenu dans l'opium.

Courtois mourut le 27 septembre 1838, ne laissant à sa veuve et à son fils qu'un nom devenu justement célèbre.

(1) Notice historique sur Bernard Courtois et la découverte de l'iode, par CAU.

|                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>VIN de CHASSAING</b></p> <p>BI-DIGESTIF, à BASE de PEPSINE et DIASTASE</p> <p>Recommandé contre les Digestions incomplètes ou douloureuses.</p> <p>1 ou 2 verres à liqueur après les repas.</p> <p>DANS TOUTES LES PHARMACIES. — PARIS, 6, Rue de la Tacherie.</p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## Actualités rétrospectives

### La paralysie de Pasteur (1).

On sait que Pasteur fut atteint, à l'âge de 46 ans, d'une paralysie hémiplegique, qui porta sur la face, le bras et la jambe et survint à la suite d'une maladie aiguë. Cette affection le frappa avant ses découvertes, qui devaient révolutionner la science moderne.

Il s'agissait là d'une *paralysie spinale*, spasmodique et flasque, avec intégrité parfaite des facultés de l'intelligence. Cette affection fut diagnostiquée alors *hémorragie cérébrale*, par les consultants qui virent l'illustre patient. Guéneau de Mussy et Andral, qui avaient été appelés, traitèrent le malade par les émissions sanguines (sangsues). Peu à peu les phénomènes de paralysie s'atténuèrent et il ne resta plus qu'une raideur du bras et de la jambe gauches.

Les détails de la maladie, que l'auteur donne en entier, sont puisés dans la biographie de Pasteur, écrite par Vallery-Radot. Ils sont trop connus et faciles à retrouver, pour que nous les reproduisions ici. L'auteur américain estime que Pasteur fut victime d'une attaque aiguë de *poliomyélite*.

En effet, la maladie de Pasteur débuta par une sorte d'aura, par un frisson prolongé ; elle fut fébrile et le coma fit tout à fait défaut ; au contraire, Pasteur montra une exaltation intellectuelle remarquable au cours de son affection et put continuer et reprendre certains travaux en train sur les maladies des vers à soie. En outre, dans le coma, avec stertor, de l'hémorragie cérébrale, la douleur n'existe pas. Pasteur, en revanche, souffrait tellement de son bras gauche paralysé, qu'il souhaitait qu'on pût le lui amputer.

En résumé, les symptômes: aura, hyperesthésies, faiblesse motrice, début aigu, frisson et fièvre, rémission totale de l'attaque pendant 6 heures, névrite périphérique, douleur atroce dans le bras gauche, absence de coma, exaltation mentale marquée ; paralysie spinale progressive, mais avec un caractère régressif ultérieur ; paralysie flasque typique, steppage et atteinte du facial : tout justifie le diagnostic de *poliomyélite aiguë*.

L'auteur estime que cette affection fut épidémique et rattache à la maladie de Pasteur la mort de ses deux filles : Camille, morte en septembre 1865, et Cécile, en mai 1866, toutes deux ayant succombé à une infection aiguë.

Pasteur fut frappé en octobre 1868.

(1) L'Institut Pasteur vient de célébrer, en grande solennité, le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, qui remonte exactement au 14 novembre 1888. A cette occasion, nous avons cru propice de publier une curieuse étude du Dr JACOLYN VAN VLIET MAXING (de Brooklyn), parue dans le *Medical Record* du 31 mai 1913, et dont nous devons la traduction à notre collaborateur, le Dr MEXIER.

L'auteur, qui a étudié spécialement cette affection, émet ensuite une hypothèse, peut-être féconde et, en tout cas, qui n'a rien d'absurde. Il estime que le ver à soie est un hôte possible de la poliomyélite. On se rappelle que c'est au moment où Pasteur était justement revenu d'Alais, où il étudiait la pébrine et la flacherie, qu'il fut atteint de sa paralysie. Rapprochons, avec Pasteur, lui-même, ces affections animales de celle dont il fut frappé : « Si ces taches et plaques de pébrine, disait Pasteur, étaient considérées comme ayant une relation avec certaines maladies humaines, dans lesquelles des taches et des éruptions apparaissent sur le corps, quelles déductions intéressantes pourraient se présenter à des esprits préparés à les recevoir ! ». Ne pourrait-on rapprocher les plaques de pébrine des exanthèmes quasi constants dans la poliomyélite, et l'atrophie des antennes et des pattes des *bombyx muri*, de l'atrophie et de la déformation des membres chez l'homme atteint de poliomyélite ? Rappelons, enfin, que la pébrine frappe les vers en pleine activité vitale, au moment de la reproduction, et que la poliomyélite est aussi une affection de la période d'activité nutritive de l'homme.

En résumé, l'auteur émet l'hypothèse que : *la paralysie de Pasteur a été une attaque de poliomyélite aiguë épidémique et que, peut-être, le ver à soie a été l'hôte intermédiaire de l'agent microscopique.*

#### Victor Hugo et l'Espagne.

A l'heure où l'on parle plus que jamais de l'entente franco-espagnole, cette anecdote, rapportée par Paul GIXISTY (1), sur le séjour de Victor Hugo dans la péninsule ibérique, ne saurait venir plus à propos.

Durant près de deux ans, il (Hugo) reçut une éducation espagnole, avec ses frères, à ce Collège des Nobles de la rue Ortoleza que, en rappelant ses impressions d'écolier, un peu effaré de se trouver dans ce milieu sévère et nouveau pour lui, il s'est plu à décrire, se rappelant la physionomie des maîtres en grande robe noire, en rabat blanc et en sombrero, dom Bazile et dom Manuel, l'un d'une maigreur singulière, l'autre bouffi et pansu, « ayant l'air d'un bourgeois en compagnie d'un spectre ». Il a dit le réfectoire, sombre comme une cave, le dortoir trop vaste, les hautes murailles de la maison, les cours étroites, et, dans ce morose décor, repassait devant ses yeux la falote figure du bossu Corcorita, l'un des serviteurs du collège et le souffre-douleur des élèves. La baroque image de Corcorita devait, un jour, n'être pas étrangère à l'idée de Quasimodo et de Triboulet.

Une inscription ne pourrait-elle pas rappeler cet internat de Victor Hugo à Madrid ? Ne serait-ce pas là un joli sujet de manifestation, un hommage des lettrés de France et d'Espagne à ce qui était alors de la gloire en germe ? Sans doute, le Collège des Nobles n'a plus sa destination première. Il est devenu, depuis 1841, un hôpital militaire, mais une grande partie, au moins, de cet ancien palais, n'a pas perdu son caractère. Une

(1) Dans le *Petit Parisien*, du 6 octobre 1913.

plaque de marbre, en espagnol et en français, ne serait-elle pas bien employée à commémorer cette période où s'éveillait un grand esprit ?

Mais les modifications du collège empêchent-elles de placer cette inscription autrement qu'au hasard ? La précision, pour retrouver l'emplacement de la salle d'études, qui est évidemment l'endroit où il faudrait apposer la plaque, est possible. Le travail de recherches a été fait par un médecin espagnol, admirateur passionné d'Hugo, et il existe un plan de la vieille maison, qui la reconstitue telle qu'elle était quand, par suite de la téméraire politique de Napoléon, les parents du futur poète, amenés par les événements en Espagne, confièrent leur fils à l'établissement d'instruction qui était alors le seul où un enseignement classique pût être donné avec quelque régularité.

La salle de classe, où Victor Hugo traduisait Tacite, est devenue la pharmacie de l'hôpital. Il serait facile de déranger quelques bocaux, de les éloigner un peu, ou, ce qui serait mieux encore, de les transporter ailleurs, pour disposer l'inscription, que l'on conçoit très simple. Je suis persuadé que, dans le courant de sympathies, galamment exprimées de part et d'autre, qui se produit présentement, cette idée de rappeler, par un témoignage, le commencement des études, en Espagne, de l'auteur d'*Hernani*, séduirait le monde littéraire espagnol.

Nous nous associons pleinement, pour notre part, au vœu exprimé par notre ami, le fin lettré Paul Ginisty.

#### Le « privat-docentisme » au Moyen Age.

Les partisans du *privat-docentisme*, à notre époque, ont proposé que les élèves puissent choisir leurs maîtres et les payer. Cela existait au Moyen Age. Voici les règlements dits de Conrad (1) :

Chaque étudiant s'attachera à un professeur déterminé. Si un professeur a disputé avec quelqu'un de ses disciples, à raison de son salaire ou de quelque autre chose, nul professeur, en étant averti, ne doit recevoir ce disciple avant qu'il n'ait satisfait à son premier maître.

Qu'aucun d'eux n'attire sciemment le disciple d'un autre soit par prière, soit par présent ou d'autres manières, par soi ou par autrui.

Lorsqu'un étudiant reviendra des lieux où il aura pratiqué, il pourra choisir le régent qu'il voudra, pourvu qu'il ne doive rien au premier qu'il avait, soit pour son salaire, soit pour autre chose.

Malgré cette obligation, on n'exigeait pas de certificat de stage. L'élève choisissait donc et payait son maître, à Montpellier, comme on le fait aujourd'hui... en Allemagne.

(1) Thèse du Dr MOSTARIOL, citée dans nos *Mœurs intimes du passé*, 4<sup>e</sup> série, la vie d'étudiant.

### POUDRE LAXATIVE de VICHY

du Dr L. SOULIGOUX

*Agréable et facile à prendre, de résultats constants.*

1 ou 2 cuillerées à café dans 1/2 verre d'eau, le soir en se couchant.

DANS TOUTES LES PHARMACIES. — PARIS, 6, Rue de la Tacherie.



**RECONSTITUANT**

*du*

**SYSTÈME NERVEUX**



**“Neurosine Prunier”**

(Phospho-Glycérate de Chaux pur)



EXIGER LA

**“ NEUROSINE PRUNIER ”**

## Echos de Partout

**Un médecin, homme d'Etat, en Espagne.** — On a vu récemment, dans les journaux politiques, que la chute du ministère espagnol était due au fait que le Sénat avait repoussé une motion de confiance proposée par le docteur PULIDO.

Ce dernier est un médecin de valeur, auteur de nombreux ouvrages sur des questions variées de médecine, d'hygiène et de santé publique, de diffusion scientifique. Orateur réputé dans cette Espagne où l'éloquence est tout particulièrement honorée et cultivée, le docteur Angel Pulido a écrit un remarquable ouvrage sur *La Emoción Oratoria*, où il étudie, au point de vue physiologique, psychologique et médical, l'état d'âme de l'orateur et les moyens d'agir sur lui. Notre confrère s'y montre écrivain de grand talent.

Il est, d'ailleurs, un des directeurs de l'excellent journal qui s'appelle *El Siglo Medico*, et dans les bulletins hebdomadaires consacrés à tout ce qui peut intéresser la vie médicale en Espagne, on reconnaît fréquemment la plume alerte et précise et le jugement sagace de l'éminent sénateur (récemment nommé Vice-Président du Sénat espagnol).

(*Gazette des Hôpitaux*, 30 octobre 1913.)

**Monument au professeur Dieulafoy.** — Le monument élevé à la mémoire du professeur DIEULAFOY, par sa veuve, ses élèves et ses amis, sera inauguré, le 23 novembre, à l'Hôtel-Dieu. M. Charles Girault, membre de l'Institut, architecte du Petit Palais et de l'admirable tombeau de Pasteur, à l'établissement de la rue Dutot, a dessiné l'ensemble du monument, dont la partie essentielle est un portrait en grand médaillon de marbre du professeur Dieulafoy, par le regretté maître graveur Vernon.

(*Bulletin médical*.)

**La médecine au théâtre.** — Supposons qu'un enfant malade puisse être sauvé par une intervention chirurgicale. Le père a le droit de s'opposer à cette opération : il a le droit de laisser mourir son enfant (1). C'est ce que MM. JOHANNÈS GRAVIER et LÉBERT appellent le *Droit de Mort*. Ils demandent qu'à partir de seize ans, les mineurs aient la faculté de réclamer eux-mêmes le secours du chirurgien. Evidemment, ce souci part d'un bon naturel, mais à condition qu'on ait confiance dans l'opérateur. Car enfin, s'il est maladroit, c'est lui qui a le droit de mort et l'on comprend assez qu'un père, plein de tendresse pour sa progéniture hésite à la lui confier. Au reste, M. Lébert est orfèvre, je veux dire chirurgien. On nous annonce, d'autre part, que le Grand-Guignol jouera prochainement une pièce de MM. OLLIVIER et LAUMANN, sur le droit de tuer. (*Le Cri de Paris*.)

(1) Notre confrère en journalisme, Richard ARAPE, a publié, dans *l'Éclair*, du 6 novembre, une très curieuse enquête sur ce passionnant sujet.

## La Médecine à la scène

Deux des pièces qui tiennent l'affiche en ce moment, et qui obtiennent, paraît-il, car il ne nous a pas encore été donné de les voir, un grand et, assure la critique, un légitime succès, *le Procureur Hallers*, au théâtre Antoine, le *Phalène*, au Vaudeville, sont pour le pathologiste matière à réflexions. Un de nos confrères, qui a cru devoir se dérober derrière l'anonymat, a exposé, dans un journal du soir (1), quelles étaient, à son avis, les lacunes que présentent, au point de vue médical, le drame de MM. de Gorsse et Forest et la comédie de M. Henry Bataille. Nous lui passons la plume.

Le procureur Hallers est un halluciné, qui souffre d'un dédoublement de la personnalité et qui vit une existence double : magistrat la journée, chef d'une bande d'apaches la nuit. Le cas est fort rare ; on en cite cependant quelques exemples qui, à la vérité, ne paraissent pas s'être présentés avec une aussi grande netteté. Le procureur Hallers a donc deux existences parfaitement distinctes : l'une, diurne ; l'autre, nocturne, et dans chacune d'elles il ne garde aucune mémoire de l'autre. Il a donc deux consciences séparées et deux personnalités bien tranchées. Or, au deuxième acte du drame de MM. de Gorsse et Forest, alors que Roucha la Rousse, sa douce amie de nuit, le questionne sur ses antécédents apaches et lui demande qui il est, il répond qu'il n'en sait rien et qu'il a perdu tout souvenir de sa vie antérieure aux quinze derniers jours. Voilà qui ne me paraît pas strictement scientifique. Le procureur Hallers, en endossant, à partir de l'heure où chaque soir, le piano de sa jolie voisine l'incite au sommeil, la personnalité du « Prince », a dû se créer de toutes pièces un état civil et des souvenirs. Son imagination y a pourvu. Il sait qui il est, où il naquit, et il serait en état de narrer des anecdotes sur sa première enfance. Il vit une sorte de rêve, et ce rêve, bien que commencé matériellement depuis quinze nuits, peut et doit embrasser toute une existence d'homme. Ainsi les fous, qui se croient Napoléon I<sup>er</sup> ou Dieu le père, ont des souvenirs leur permettant d'évoquer l'histoire des conquêtes de l'Empire et même toute l'éternité — si l'on peut dire.

Autre critique médicale : la guérison subite du patient. L'effet de théâtre est très grand. Mais je doute que, dans la réalité, le système du D<sup>r</sup> Feldermann puisse donner un résultat aussi rapide. Quant à moi, je n'aurais pas hésité à prescrire une bonne cure d'isolement de plusieurs semaines, avec douche bi-quotidienne.

Quant au *Phalène*, il voltige autour de la tuberculose pulmonaire. Admirable sujet à mettre — à défaut de vers latins — en belle prose française, comme celle de M. Bataille.

Le cas de M<sup>lle</sup> Thyra de Marliew relève de cette diathèse. Le postulat, toutefois, m'a semblé assez difficile à admettre. Car, outre que l'état de la science ne permet pas de prévoir la mort certaine, ni même probable, d'un tuberculeux à cinq ou six ans de distance, cette prévision pût-elle même

(1) *L'Intransigeant*, 28 octobre 1913.

être faite, je ne crois pas qu'il se trouve dans le personnel des hôpitaux un médecin pour faire connaître brutalement un tel diagnostic à un malade, quel qu'il soit.

D'ailleurs, M<sup>lle</sup> Thyra de Marliew ne meurt point de la tuberculose, malgré qu'elle ait tout fait pour rendre plus foudroyants les ravages de la maladie. Il est donc inexact de rapprocher son cas de celui de Marguerite Gauthier, phthisique authentique, dont l'agonie, irréprochable médicalement parlant, a ému trois générations et fait couler des torrents de larmes.

Cette critique à part, je reconnais que l'héroïne du *Phalène* présente les traits caractéristiques de la névrose, qui va souvent de pair avec les affections pulmonaires. Le *processus* est bien étudié et je ne puis que me féliciter de voir des écrivains de la valeur d'Henry Bataillé aborder les sujets scientifiques.

J'ose espérer que son exemple sera suivi. La médecine est une mine inépuisable pour le théâtre. Voyez combien d'écrivains illustres en ont usé avec profit : la cécité d'*Oedipe* et les fureurs d'*Oreste* sont deux cas médicaux. Les diverses formes de la folie ont inspiré des œuvres nombreuses, depuis le *Roi Lear* et *Hamlet*, jusqu'aux drames d'André de Lorde, en passant par *la Griffé*, d'Henry Bernstein, et bien d'autres que j'oublie. Zola nous a montré le *delirium tremens* de Coupeau et la petite vérole de *Nana*, et M. Brioux a épuisé, avec *les Avariés*, une matière particulièrement délicate. Enfin, M. Bataillé lui-même n'a-t-il pas écrit déjà *la Lépreuse* ? Je ne cite, bien entendu, que pour mémoire, des muets qui recouvrent soudain la parole, dans les vieux mélodrames populaires, à la suite d'une vive émotion, et de ces héros de vaudevilles grivois, chez qui les exploits d'un certain genre développent une surdité périodique et passagère. Cela pour vous démontrer les bénéfices énormes que peuvent retirer d'une intimité plus étroite le théâtre et la médecine. Celle-ci fournira des sujets, celui-ci répandra dans le public une saine vulgarisation. Et ainsi la science et la littérature progresseront en s'entraïdant. « Vous y verrez pour moi, je marcherai pour vous... », dit l'aveugle au paralytique.

Depuis trois cents ans, le théâtre nous présente des personnages souffrant d'affections du cœur. Il est temps qu'il nous montre comment on guérit les affections du cœur.

Léo MARCHÈS.

#### Médecin musicien.

A la salle Gaveau, on a donné, un de ces derniers dimanches, la première audition de *Oaristys*, prélude composé par M. Raoul BRUNEL, pour l'Églogue qu'André Chénier tira de Théocrite. « C'est, lisons-nous dans le compte rendu d'un quotidien, un morceau bref et sobre, de joli sentiment pastoral, de sonorité fine et séduisante.

L'auteur, en l'écrivant, n'a ajouté au quatuor à cordes que quelques instruments, et il les a employés de charmante manière. La flûte, le hautbois, le cor anglais s'appellent, se répondent, s'enlacent harmonieusement. Il y a là beaucoup de mesure, de grâce, de distinction. »

Nos lecteurs n'ignorent plus que Raoul Brunel est le pseudonyme, assez transparent, d'un de nos journalistes médicaux les plus notoires.

## Correspondance médico-littéraire

### Réponses.

*Anecdote sur J. Vallès* (XX, 615). — Rapportons, d'après le *Mercur de France*, une anecdote, qui met en scène, et le plus joliment du monde, Jules VALLÈS et Tony Révillon. On doit cette anecdote à M<sup>me</sup> Séverine, qui la donnait dans un article sur Tony Révillon, paru peu après la mort de celui-ci, dans l'*Echo de Paris*, du 13 mai 1898.

Je me souviens encore, écrivait M<sup>me</sup> Séverine, après que le parti gambettiste avait fait afficher sur tous les murs de l'arrondissement l'accusation, contre le concurrent, d'avoir fait violence à une mineure, fille de voisins de campagne, je me souviens encore de la réunion improvisée pour « laver le citoyen Tony Révillon » de cette calomnie.

Lui, perdant un peu le sang-froid dans cette atmosphère surchauffée, croyait à la nécessité de répondre, de se disculper. Vallès était d'avis contraire, jugeant la chose simplement comique et indigne d'être discutée.

Les bonzes l'emportèrent : on siégea.

Révillon, emporté par la colère, frémissant, attesta les dieux, la République, le peuple et les Droits de l'Homme, qu'il était innocent. Puis, comme aucun de ces témoins invoqués ne pouvait répondre, il en appela à des témoignages plus immédiats. Et se tournant vers Vallès, assis au bureau, les mains et le menton appuyés sur sa canne :

— Enfin, toi, mon vieux compagnon d'armes, tu peux déposer de ma délicatesse. Car, sais-tu de quoi l'on m'accuse, le sais-tu, Jules ?... On m'accuse d'avoir violé une jeune fille de seize ans !

Dans le grand silence interrogateur, une voix, celle de Vallès, s'éleva. Il disait : — Veinard !

L. R.

*Enseignes bizarres* (XVIII, 766). — Voici une inscription relevée à Rome, pour la *Chronique médicale*, à l'angle de la via della Maddalena, sous un médaillon peint de la Madeleine. Cette inscription gravée sur une plaque de marbre, se trouve devant l'Antica farmacia della Maddalena, fondata nel 1730 :

*Magdala cum lacrymis  
Fundens opobalsama vixit,  
Sic fortunæ ægris  
Pharmaca sumpta juvant.*

A Rome, du reste, le commerce utilise les vers latins ; ainsi, un marchand de vins du Corso a pris pour enseigne :

*Nunc vino pellite curas.*

D<sup>r</sup> J. NOTR.

*Virtuoses infirmes* (XIX, XX, 448). — Dans son numéro du 19 octobre 1913, l'*Actualité* a donné le portrait du jeune peintre manchot, Karl SCHULDES, qui manie le pinceau avec sa bouche aussi habilement que d'autres avec la main.

Le virtuose est ici figuré (1), peignant une copie de *la Madone*, de Raphaël ; on doit, en outre, au même artiste, les portraits du grand-duc de Bade et du comte Zeppelin.

L. R.



Le peintre manchot Karl SCHUDERS.

(Cliché de l'Actualité.)

*Singuliers billets de part* (XX, 316, 663). — Celui-ci, pour sa singularité, du moins, détient jusqu'à présent le record. Voici le libellé du billet, envoyé ces jours derniers à un de nos collaborateurs et amis, qui veut bien en enrichir notre collection :

*M... X... a l'honneur de vous faire part de son opération de l'appendicite, qui aura lieu le 16 novembre, à 10 heures, en toute intimité, à Paris, rue de la Lancette, où il recevra, dès le 25 du présent mois, chambre 18.*

Inutile de dire que nous avons dû taire le nom de l'opéré, et changer la date, l'heure et le lieu de l'opération ; mais le fond du document est de toute exactitude.

D. B.

---

(1) Nous devons l'obligeante communication du cliché à notre confrère et ami, le romancier Pierre SALES, toujours empressé à nous communiquer les documents qu'il publie dans la si vivante revue qu'il dirige avec tant de maîtrise.

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

MANGIN (D<sup>r</sup>), *Des empoisonnements par erreurs du médecin, du pharmacien ou de ses aides, du malade ou de son entourage*. 3<sup>e</sup> édition. 46, boulevard de la Bastille (2 fr.). Paris (1911).

WICKERSHEIMER (Er.), *L'anatomie de Guido de Vigevano, médecin de la reine de Bourgogne (1345)*. Leipzig, Johann Ambrosius Barth. Dorrienstalle, 16 (1913).

BRIAND (Marcel), *La première victime des bombes asphyxiantes*. Paris, O. Doin et fils (1913).

BRETELLE (D<sup>r</sup> René-Charles), *Etude historique et médico-légale du Masochisme*. O. Henry, éditeur, Paris (1913).

FISSINGER (Noël), *Les Ictères toxiques et leur traitement*. Paris. Maloine (1913).

GELEY (Gust.), *Monisme idéaliste et Palingénésie*. Annecy, imprimerie Dépollier et C<sup>ie</sup> (1912).

BRISSON (D<sup>r</sup>), *En montagne bourbonnaise, mœurs et coutumes; la superstition et les sorciers*. H. Souchier, imprimeur, Roanne.

MEYERHOF (D<sup>r</sup> M.) (du Caire), *La peste en Egypte à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le médecin Enrico di Volmar*. Extraits de la *Revue médicale d'Egypte*, 4-5-13.

ROGNIAT (Marcel), *Les Blasés*. Eugène Figuière et C<sup>ie</sup>, éditeurs, Paris (3 fr. 50) (1913).

Anonyme, *Quelques fables de Florian*. Edité par la *Phosphatine Falières*.

## ERRATUM

Votre numéro du 1<sup>er</sup> octobre contient une citation inexacte. Au lieu de :

Il faudra démolir un jour cette bâtisse,

lire :

Saint-Lazare ! — il faudra broyer cette bâtisse.

Les Martyres (dans les *Châtiments*, de V. Hugo).

René BRANCOUR.

## PHOSPHATINE FALIÈRES

Aliment des Enfants

Se méfier des Imitations que son succès a engendrées.

Le Co-Propriétaire Gérant : D<sup>r</sup> CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA  
Chronique  
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE  
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



—◆—

*Nous tenons à la disposition de MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, qui voudront bien nous en faire la demande, les échantillons des produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :*

**Phosphatine Falières**

**Vin de Chassaing**

**Poudre laxative de Vichy**

**Eugène Prunier**

**Neurosine Prunier**

**Comprimés Vichy-Etat**

**Erséol Prunier**

**Glyco-phénique Déclat**

**Sirop phéniqué Déclat**

**Sirop au phénate d'ammoniaque**

*Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués,*

*G. Prunier & Co*

(MAISON CHASSAING)

HYGIÈNE INTESTINALE

# POUDRE LAXATIVE

## De Vichy



Agréable au goût

et de

résultats constants

Une ou deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau le soir, en se couchant, provoquent au réveil, sans coliques ni diarrhée, l'effet désiré.

Se méfier des contrefaçons

**Exiger la véritable POUDRE LAXATIVE de VICHY**

DANS TOUTES LES PHARMACIES

**DÉPOT GÉNÉRAL : 6, rue de la Tacherie**

---

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

---

## La Médecine dans l'Histoire

---

### De la dissolution du mariage, pour cause d'impuissance (1).

Par M. le docteur F. DIVE (de Bergerac).

Pendant longtemps, dans l'ancien droit, l'impuissance fut considérée comme constituant une nullité dirimante du mariage. Elle créait une véritable incapacité juridique de le contracter et si le mariage avait, néanmoins, eu lieu, elle en motivait l'annulation par les juges de l'officialité. Des cas de ce genre se présentèrent fréquemment et des dissolutions de mariage furent prononcées, malgré la difficulté, et parfois même l'impossibilité absolue, de fournir contre l'accusation d'impuissance des preuves indubitables.

Si l'impuissance, quant à ses effets, relevait des juges ecclésiastiques et séculiers, les seules personnes compétentes pour déterminer ses causes étaient les chirurgiens, les médecins et les sages-femmes, constitués par les parties, ou nommés d'office par le tribunal : ce dernier ne prononçait ses sentences qu'après avoir pris connaissance de l'appréciation des experts sur la validité de l'accusation.

Sans être pusillanimes et malgré la conscience de leur valeur scientifique, les médecins-jurés ne se dissimulaient pas la grave responsabilité qui leur incombait ; ce qui explique la minutie avec laquelle ils ont analysé les causes patentes de l'impuissance et leur hésitation à se prononcer dans les cas douteux, que ni leur expérience professionnelle, ni l'examen attentif du sujet, ne permettaient d'éclaircir. Dominés par la majesté des lois divines et humaines dont ils étaient les auxiliaires, harcelés de questions subtiles par des juges que paralysait l'impossibilité d'établir une certitude, on comprend la confusion de leurs expertises et les restrictions de leurs témoignages. Prudence bien légitime et qu'exaspérait la crainte d'être, à leur insu, victimes d'une supercherie ou complices d'une intrigue, et d'encourir de ce fait la malignité publique,

---

(1) Très prochainement, nous apprend notre confrère l'Art médical (d'Anvers), le Dr LE BEC, président de la Société Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien, de Paris, viendra donner, au siège de l'Union des médecins catholiques de l'arrondissement d'Anvers, une conférence sur ce thème : *Des procès en nullité et en dispense de mariage en Cour de Rome*. Quelle occasion meilleure pourrions-nous trouver, pour publier l'étude, très documentée, que nous avait adressée, il y a plusieurs mois déjà, le Dr DIVE et que nous vous convions à lire aujourd'hui ?

le blâme du tribunal et parfois les représailles de l'une ou l'autre partie.

La presque totalité des procès de ce genre sont intentés par les femmes, presque toujours dames de qualité, pour non-consommation du mariage. Qu'elles-mêmes, involontairement, physiquement ou moralement, soient parfois les seules coupables, c'est ce que nous verrons par la suite. Mais si la cause de l'impuissance n'est pas d'ordre physique, comment la démontrer et comment démontrer la culpabilité d'un mari ? Si, d'autre part, les deux conjoints, minutieusement visités, sont reconnus aptes à consommer le mariage, comment ne pas soupçonner la bonne foi de la demanderesse ? Questions délicates, inhérentes à la nature même du procès et qu'on prétendit un moment résoudre, en traitant la justice comme une science exacte : on eut naïvement recours à l'expérimentation ; pour remédier à l'incompétence des experts et suppléer à l'insuffisance des témoignages, on introduisit l'épreuve du *congrès*.

Quel mari, outré de voir soupçonner sa capacité virile ; quelle femme, acharnée à prouver sa bonne foi ; quel juge, féru d'équité... ou de pornographie, eut le premier l'idée de cette représentation ignoble, c'est ce que nous essaierons d'élucider, en étudiant le *congrès*, dont l'abolition, en 1677, marque la fin de cette procédure par trop réaliste, qui transformait le prétoire en chambre à coucher.

Toute instance en dissolution de mariage, intentée par la femme pour cause d'impuissance, suppose donc chez le mari l'incapacité de remplir ses devoirs conjugaux et, en particulier, de consommer le mariage. Voyons, d'abord, quelles peuvent être les causes de cette incapacité. Nous ne ferons qu'exposer les idées, sur ce sujet, de quelques auteurs, mentionnant leurs appréciations sur la valeur des accusations, et nous reproduirons, à titre de curiosité, quelques rapports de médecins-jurés. Bien que l'ancienne juridiction ne fasse aucune distinction entre l'impuissance naturelle et l'impuissance passagère, nous adopterons cette division, qui nous permettra de suivre la classification des Décrétales.

Ocellus Lucanus nous a tracé le plan d'un tribunal, dont les fonctions seraient d'examiner les alliances qui pourraient être utiles au public ; il veut qu'on évite les mariages imparfaits : il appelle ainsi ceux qui se contractent entre des personnes d'un tempérament faible ou dans un âge trop tendre. C'est véritablement dans ce dernier cas qu'on peut parler pour l'homme d'impuissance naturelle. Il est évident que l'âge, les infirmités, le tempérament peuvent mettre l'homme dans l'impossibilité absolue et définitive de remplir ses devoirs conjugaux.

Dans certains pays, dans certaines régions, des mariages se contractent, dont les conjoints sont à peine nubiles : l'histoire est pleine de mariages royaux ou princiers, contractés pour des raisons d'État ou de race, la plupart, il est vrai, purement officiels, et ne recevant que plus tard, en raison du trop jeune âge des époux, la consé-

cration de l'alcôve. Quelques-unes de ces unions peuvent être fécondes dès leur célébration ; car, soit atavisme, soit influence de milieu ou d'éducation, la précocité génésique est loin d'être rare dans les deux sexes et quelques couples n'attendent pas toujours l'âge légal, ni la permission des autorités pour procréer.

L'extrême vieillesse de l'un ou l'autre conjoint, mais principalement du mari, peut, dans une certaine mesure, expliquer la non-consommation du mariage ; bien qu'il y ait eu, nous apprend la Bible, de nombreux exemples d'une rare vigueur virile chez de vénérables vieillards. De telles unions se font souvent par nécessité, calcul ou dévouement ; et, si la femme est mal venue dans ce cas à se plaindre de l'impuissance de son mari, celui-ci est plus mal venu encore à prétendre au titre de père de famille et toutes les tentatives qu'il peut faire en ce sens ne peuvent que le couvrir de ridicule.

En 1703, le vieux duc de Gesvres, gouverneur de Paris, ayant eu l'idée de se remarier, choisit pour cela une jeune demoiselle de quinze ans, au grand étonnement de tout le monde, qui savait ses infirmités. Quelques jours après son mariage, ayant été voir le premier Président, celui-ci ne put s'empêcher de lui témoigner, en riant, sa surprise de ce qu'il venait de faire. A quoi le duc ayant répondu qu'il s'y était porté sur l'envie qu'il avait d'avoir des enfants : « Ma foi, monsieur, repartit l'autre, j'ai trop bonne opinion de madame la duchesse, pour croire qu'elle en ait jamais. »

L'incompétence de l'âge n'est donc jamais une juste cause de dissolution de mariage : parce que, si le sujet est trop jeune, la femme peut attendre qu'il ait acquis l'âge convenable ; et, s'il est trop vieux, il lui était loisible de ne pas l'épouser. En dehors de cette impuissance, essentiellement naturelle, certains sujets peuvent être privés de leur capacité virile par des anomalies ou des malformations, congénitales ou acquises, amenant une impotence définitive de leurs organes génitaux.

L'appareil génital peut, en outre, présenter des infirmités irréductibles, acquises soit avant la puberté, soit en plein développement de la virilité. Qu'elles se traduisent par des mutilations anatomiques ou des troubles fonctionnels permanents, accidentels ou provoqués, elles sont, comme les malformations congénitales, des causes indubitables d'impuissance définitive.

Accidentelles, elles peuvent être produites par la localisation sur les organes génitaux de maladies graves, qui suppriment un organe ou annihilent sa fonction (chancre, tubercule, néoplasme) ; ou par des traumatismes (chutes, écrasements, blessures de guerre) ; ou par accident opératoire ou impéritie du praticien (section des déférents, cathétérisme brutal). Enfin, ces infirmités acquises peuvent être provoquées, soit pour obéir à une coutume séculaire (castration des eunuques) ; soit dans un but thérapeutique (amputation de la verge, castration, émasculatation totale).

De telles infirmités, non seulement mettent le malheureux qui

en est atteint dans un état d'impuissance absolue, mais encore par le retentissement qu'elles peuvent avoir sur l'organisme tout entier et sur son état d'esprit, sont parfois l'origine d'un tempérament particulier, que les anciens auteurs appelaient « phlegmatique ou pituiteux ».

Telles sont, très rapidement esquissées, les causes principales d'impuissance naturelle ou définitive.

Dans la plupart des cas, le chirurgien-juré peut, après un simple examen du mari, affirmer la validité de l'accusation portée par la femme. Le rapport suivant, tiré du livre de Deveaux, peut servir d'exemple :

Rapporté par moi, Maître chirurgien-juré à Paris, et ordinaire de l'Officialité de ladite ville, certifiant que, de l'ordonnance de M. l'Official, je me suis transporté rue des Prouvaires, quartier Saint-Eustache, en la maison où est demeurant Jean-Baptiste Maribal, marchand à Paris, aux fins de visiter ses parties génitales, et faire mon rapport de son état de virilité. Sur quoi, par l'examen de son scrotum, que j'ai trouvé très petit, flasque, et vuide, j'ai seulement observé au côté droit un petit testicule aplati, de la grosseur d'une noisette, et suspendu à un cordon si menu, que j'ai eu de la peine à le distinguer, entre mes doigts, des membranes de la bourse. De plus, je lui ai trouvé la verge très petite en toutes ses dimensions, si flétrie et si pendante, que je la crois incapable de la moindre érection ; n'ayant pas au reste plus de trois travers de doigt de longueur. Joint à cela que je lui ai trouvé la voix grêle et efféminée, point de poil au menton ni aux parties naturelles, et le teint blême et inanimé. A toutes lesquelles marques j'estime que ledit sieur Maribal doit, avec toute sorte de raison, être mis au rang des froids et maléficiés, et être censé entièrement inhabile à la génération.

Fait à Paris, le 25 juin 1686.

En dehors de ces malformations congénitales ou de ces infirmités acquises, qui mettent l'homme dans l'incapacité absolue de remplir ses devoirs conjugaux, nombreuses sont les causes qui mettent momentanément le mari dans l'impossibilité de pratiquer le coït. La première victime de cette impuissance passagère est souvent le mari lui-même, qui fier, à juste titre, d'exploits antérieurs, se voit privé de ses moyens d'action, au moment même qu'il en aurait le plus besoin.

Les causes d'impuissance passagère peuvent être d'ordre pathologique, physiologique et psychologique ; nous les passerons rapidement en revue.

Les maladies générales ou locales peuvent fréquemment mettre l'homme dans l'impossibilité passagère de pratiquer le coït, soit par leur retentissement sur l'état général, soit par les troubles momentanés qu'elles apportent dans les fonctions jusque-là normales des organes génitaux. Ces cas n'ont vraiment d'intérêt, pour la question qui nous occupe, que lorsqu'ils se produisent au moment même du mariage. Nous n'insisterons pas sur l'héroïsme du mari qui, affaibli par la maladie ou par crainte de contaminer sa femme, se refuse à

tout rapprochement en pleine lune de miel. La femme, blessée à bon droit de cette abstention imprévue et systématique, soupçonne quelque tare inavouable et peut accuser son mari d'impuissance ; l'accusation tombera d'elle-même par l'aveu du mari malade, ou sera détruite par la sentence du tribunal, si une action en divorce est engagée.

D'autres, malgré les à-coups d'une maladie constitutionnelle, ou les cuissons d'un accident vénérien, bravent les avis de la Faculté et préjugent de leurs forces : au moment psychologique, une crise intempestive, une douleur trop intense, les rappelle à la réalité et les oblige à capituler. Galien rapporte même, qu'un homme, qui n'était pas tout à fait guéri d'une violente maladie, mourut la même nuit qu'il paya le tribut conjugal à sa femme !

L'impuissance que provoquent des maladies graves par leur durée ou leur intensité, n'a jamais été considérée comme un motif légitime de divorce. Car,

Si ces maladies sont guérissables, il faut en attendre la guérison et se mettre en devoir de l'obtenir par tous les moyens possibles. Si elles sont incurables, ou elles auront précédé le mariage ou elles seront survenues après le mariage contracté. Au premier cas, la femme pouvait ne pas se lier avec un homme épuisé par ses maladies ; les suites d'un épuisement sont trop visibles pour ne pas les connaître.

Deveaux va un peu loin peut-être, et la jeune fille, à moins de demander à son fiancé un certificat médical, risque fort de ne rien voir du tout.

Si ces maladies sont survenues après le mariage, la maladie dispense tout homme, quel qu'il soit, de remplir ses devoirs les plus essentiels.

Les causes d'impuissance passagère ne sont pas rares, d'ailleurs, en dehors de tout état pathologique. Chez un homme sain et normalement constitué, des défaillances physiologiques peuvent survenir par excès ou par défaut de fonctionnement de l'appareil génital, défaillances fugaces qui l'empêchent de consommer le mariage au moment opportun et peuvent provoquer un malentendu, toujours nuisible à sa réputation.

Si, par exemple, le mari n'a d'autre expérience de l'acte vénérien que de vagues renseignements, cueillis au hasard des conversations et des lectures, s'il est vierge le jour de ses noces, et le cas se présente, quelle angoisse le saisira quand il ne pourra plus se dérober ! Dans un tel ménage, où chaque époux attend l'un de l'autre l'initiation au mystère de l'amour, la femme, tout aussi impatiente que son mari, et peut-être plus avertie, ne tarde pas à se fatiguer de ses tentatives infructueuses et à attribuer à l'impuissance un insuccès qui n'est dû qu'à la maladresse. Ce soupçon, humiliant pour l'un comme pour l'autre, disparaîtra d'ailleurs sans amener de dissidence trop brutale, spontanément avec un peu de persévérance, ou sur les conseils discrets de quelques intimes, charitables.

Dans un même ordre d'idées, une continence trop prolongée peut mettre un homme capable dans l'impossibilité de pratiquer le coït, surtout s'il a à lutter contre une vertu solide. Les excès génésiques, de quelque nature qu'ils soient, produisent les mêmes effets.

L'homme trop porté sur les plaisirs de l'amour, blasé sur la jouissance qu'ils procurent, ou qui, pour se marier avec une jeune fille candide, sort des bras d'une maîtresse exigeante et experte en voluptés, ne peut être qu'un piètre époux, car les excès de coït amènent un épuisement considérable, qui compromet de fâcheuse façon la capacité du nouveau marié. Ce sont là, du reste, des causes d'impuissance, quelquefois éphémère ; au mari à gagner du temps et à manœuvrer avec assez d'habileté, pour ne pas faire germer dans l'esprit de sa femme l'idée d'une incapacité réelle. Celle-ci, d'ailleurs, à moins de prédispositions particulières, ne demande pas mieux que de se laisser convaincre, pourvu toutefois que son mari n'emploie pas vis-à-vis d'elle des procédés qu'elle sait pertinemment, malgré sa candeur, n'être pas normaux.

C'est ce qui se produit, quand le mari est atteint de perversion sexuelle. Perversis et invertis sont généralement froids avec la femme la plus séduisante ; et si elle ne consent pas à se prêter à leurs honteuses manœuvres, ils sont souvent incapables de pratiquer avec elle « un coït » normal. Or, tous les rapprochements contre nature ne sauraient être considérés comme des moyens propres à consommer le mariage et les maris inversés n'ont droit à aucune clémence.

Qu'une femme mariée à un tel homme refuse de se prêter à ses caprices, c'est son droit ; mais, disent les canonistes, elle ne saurait l'accuser légitimement d'impuissance, attendu qu'elle prétend se soustraire à toutes les circonstances qui peuvent rendre son mari capable d'accomplir, jusqu'au bout, l'acte vénérien. La religion proscriit les fustigations et les sévices de toutes sortes, mais « elle tolère, cependant, ces moyens d'appeler la jouissance dans quelques circonstances où les médecins les ordonnent pour seconder « les caresses stériles des époux ».

Nous citerons, en passant, quelques cas exceptionnels d'impuissance, due à une inhibition passagère du sens génésique, et qui ne reconnaît d'autre origine que l'exacerbation d'une imagination par trop sensuelle : on peut ranger dans cette catégorie ces maris, pusillanimes ou inexpérimentés, qui n'affrontent qu'en tremblant les ardeurs d'un premier choc. La peur qu'ils ont d'être malhabiles les rend véritablement incapables de prouver le contraire. D'autres hommes, fiancés à une jolie fille, substituent, par l'imagination, des plaisirs factices et anticipés à la jouissance qu'ils pourront bientôt goûter légitimement : gourmands de sensations neuves, dérochant quelques privautés incendiaires, le tableau qu'ils se font de leur future félicité conjugale les met en ébullition ; s'ingéniant à provoquer et à réfréner tour à tour des sensations voluptueuses, ils

mangent leur blé en herbe, émoussent à ce jeu leur énergie, et celle-ci, inconsidérément sollicitée, s'évanouit au moment même qu'elle devrait être leur seul ressort.

Un autre type de ce genre est le mari impuissant par excès de puissance. Sa sensualité, hypertendue par une imagination trop ardente, loin de défaillir, s'exaspère au contraire au moment opportun, jusqu'à se tétaniser en quelque sorte et laisse en suspens une jouissance prête à éclore.

Pour éviter toute mauvaise interprétation d'un si fâcheux accident, le mari, prévenu à temps, peut chercher un dérivatif à sa fougue dans l'éloignement et le repos. Il reviendra ainsi d'une ardeur impétueuse à un appétit raisonnable, et cessera, dit Montaigne, « d'être impuissant, dès qu'il sera moins puissant ».

L'imagination chez les hommes simples et crédules peut avoir une action inhibitrice sur leur énergie et leur volonté. L'impuissance passagère n'est pas une des formes les moins curieuses de cette obnubilation, obtenue le plus souvent par des menaces ou des manœuvres mystérieuses. L'intermédiaire d'une tierce personne devient dans ce cas nécessaire. En voici un exemple.

Un jeune homme, accompagnant son ami qui se faisait panser à l'hôpital, tint à la sœur des propos grivois. Le chirurgien, instruit de cette inconvenance, sous prétexte de charité, leur fit servir une « pitance », puis dit au paillard : « Mon ami, je viens de te faire « prendre de quoi t'ôter jusqu'au désir. » Le jeune homme insouciant raconta le fait à ses camarades, qui lui persuadèrent qu'on lui avait fait prendre « le nénuphar », considéré à cette époque comme un anaphrodisiaque puissant. Il lui troublèrent tellement l'imagination, que le malheureux se crut incapable de s'unir à une assez jolie fille, qu'il devait épouser prochainement. Il fut impuissant, en effet, et ce ne fut que peu à peu et en se servant d'« un homme à secrets », qui lui persuada que le diable prenait beaucoup de part à sa situation, qu'on parvint à lui donner une sorte de confiance en ses facultés.

Dans le cas où le mari se trouve, à son insu, sous l'action d'un philtre anaphrodisiaque, l'imagination ne saurait être incriminée comme la cause directe d'une défaillance insolite. Il n'en est pas moins vrai que, si le phénomène se reproduit, cette révélation pourra avoir une répercussion fâcheuse sur un esprit un peu timoré et consacrer une impuissance provoquée artificiellement.

Enfin, chez certains hommes à l'esprit encore naïf et pusillanime, jusqu'où n'a pas été la puissance des sortilèges ! Combien sont devenus incapables du moindre exploit, du jour où ils ont appris qu'un jaloux évincé ou une amante abandonnée leur avait jeté pour se venger le sort d'impuissance !

Le sortilège le plus répandu était de *nouer l'aiguillette* (1). L'ai-

(1) Sur « le nœud de l'aiguillette », lire les curieuses pages que lui consacre le Dr CABANÈS, dans les *Indiscrétions de l'Histoire*, 3<sup>e</sup> série.

guillette était le lacet qui servait à fermer la braguette du haut de chausse : nouer cette aiguillette, c'était interdire au maléficié l'usage de ses moyens. Trois nœuds formés à une bandelette, en récitant certaines formules, constituaient cette opération magique. Certains sorciers dans les campagnes en avaient la spécialité.

Je vis, dit un auteur, dans un village de Picardie, une fontaine entourée de trois arbres, chargés chacun de ligatures mystérieuses faites avec différentes matières. On me dit que ces liens étaient autant de sorts jetés sur des malheureux, on me fit connaître l'arbre auquel était déposé le sort des impuissants. J'exhortai inutilement plusieurs personnes à abattre ces arbres. Je me contentai de détruire tous les signes de la puissance du berger de ces cantons sur les hommes de son village. On admira ma hardiesse... Ce serait, continue-t-il, vainement qu'on tenterait de guérir par des raisons seulement un homme qui croit devoir son impuissance à des causes surnaturelles. J'ai deux fois essayé ce moyen et j'ai été obligé de contre-miner les noueurs d'aiguillette pour tranquilliser les parties intéressées. Il fallut prononcer des formules et joindre des cérémonies.

Les charmes sont fort anciens : il y en avait pour ôter aux hommes leur virilité ; il en était de contraires pour la leur rendre.

Cette illusion, dit Voltaire, se perpétua longtemps parmi nous ; on exorcisa au lieu de désenchanter et quand l'exorcisme ne réussissait pas, on démariait.

Nous terminerons ce chapitre en disant quelques mots de certaines causes d'impuissance en quelque sorte exogènes. On a vu des cas où des femmes qui ne craignaient pas d'accuser leur mari d'impuissance étaient, à leur insu ou volontairement, les seules coupables de la non-consommation du mariage.

Un homme vigoureux et qui a fait les preuves de sa virilité peut être mis échec et mat par une infirmité congénitale ou acquise des organes génitaux de sa femme. La plus fréquente de ces anomalies est la résistance imprévue de l'hymen. Le mari, malgré sa bonne volonté, sa patience et son énergie, s'épuise en vain contre un obstacle infranchissable : c'est l'impuissant malgré lui, et de ce premier contact naît parfois un malentendu, qui peut porter un coup néfaste à son bonheur conjugal.

L'histoire nous a transmis les noms de quelques hommes célèbres par leurs débauches ; elle nous apprend aussi leur impuissance, lorsqu'ils ont eu à lutter contre la virginité. Théodoric, roi de Bourgogne, fut vaillant homme avec les courtisanes et ne put jamais consommer son mariage avec Hermanberg, fille du roi d'Espagne.

Amasis, roi d'Égypte, épousa Laodice, très belle fille grecque, et, dit Montaigne, lui qui se montrait gentil compagnon partout ailleurs, se trouva fort court à jouir d'elle.

Que n'imitaient-ils les habitants des îles Philippines, chez qui, rapporte un auteur,

Les hommes riches offraient une récompense aux pauvres robustes qui devaient leur épargner les douceurs qu'on goûte dans la première jouissance.

L'étroitesse vaginale, le vaginisme, des maladies féminines ou des lésions accidentelles des organes génitaux de la femme, peuvent aussi mettre l'homme dans l'impossibilité de consommer le mariage. La découverte de ces infirmités est provoquée par le mari, qui, faussement accusé d'impuissance, demande à des experts de témoigner que la faute en revient à sa femme. Les Décrétales d'Innocent III n'ordonnent, en effet, la visite des matrones qu'à l'égard de la femme que son mari a déclarée, en justice, trop étroite pour le recevoir.

Il faut, de plus, observer que tous les défauts de conformation dans les parties des femmes ne sont de légitimes causes de dissolution du mariage

Qu'autant qu'elles ne sont pas guérissables ; car lorsqu'on y peut remédier, le chirurgien doit le marquer dans son rapport, afin que le juge assigne un temps à la malade pour être traitée de son infirmité ; après quoi, la malade étant visitée une seconde fois, les médecins et chirurgiens jugent si le traitement qu'on lui a fait l'a mise en état d'obtenir la fin du mariage.

Le cas peut, d'ailleurs, se présenter après la consommation du mariage : si une réparation défectueuse ou l'impéritie d'un praticien supprime pour toujours les rapports entre les époux, le mari d'une *éternelle blessée* ne peut être accusé d'impuissance.

Enfin, il n'est pas jusqu'à la psychologie féminine qui n'explique des cas exceptionnels d'impuissance passagère chez l'homme : la femme peut, par exemple, soit par mauvaise volonté, soit par répugnance invincible, s'opposer à l'accomplissement de l'acte vénérien.

Tel, dit Voltaire, qui serait un Hercule avec des facilités, devient un eunuque par des rebuts. Sans doute la femme n'a pas le droit d'accuser son mari d'une impuissance dont elle sait pertinemment être la seule cause.

Mais quelques-unes peuvent avoir le machiavélisme de le faire et, pour des raisons plus ou moins avouables, font intervenir pour divorcer, l'impuissance, comme une arme d'autant plus redoutable qu'elles-mêmes l'ont forgée.

(A suivre.)

---

RECONSTITUANT DU SYSTÈME NERVEUX  
**NEUROSINE**  
**PRUNIER**  
 "Phospho-Glycérate de Chaux pur"

---

## *Informations de la « Chronique »*

---

### Un médecin historien. — Le D<sup>r</sup> Legué.

Le D<sup>r</sup> LEGUÉ, qui vient de succomber à un mal qui le torturait depuis près de deux ans, à tous ceux qui l'ont approché laissera le souvenir d'un confrère charmant ; à ceux qui l'ont lu, celui d'un érudit du meilleur aloi.

D'une sûreté de mémoire, dont il nous donna maints témoignages, il connaissait, mieux qu'homme au monde, l'histoire du grand siècle, qu'il avait exploré dans ses moindres méandres.

Sa thèse de doctorat, qu'il soutint en 1873, et qui est intitulée : *Documents pour servir à l'histoire médicale des Ursulines de Loudun*, n'était qu'un canevas qui, développé, donna naissance à ces deux monographies solidement charpentées, qui portent pour titre : *Urbain Grandier et Sœur Jeanne des Anges*, cette dernière écrite en collaboration avec ce malheureux Gilles de la Tourette, qui depuis... La possession démoniaque y est étudiée par un clinicien, qui est aussi un historien : sa documentation étendue n'exclut en rien le pittoresque du récit et la méthode sévère du savant ne nuit en aucune manière à l'agrément de l'exposé.

Dans *Médecins et Empoisonneurs*, Legué a fait revivre, avec un talent que la critique fut unanime à reconnaître, cette dramatique *Affaire des Poisons*, plus passionnante qu'un roman et que notre ami Funck-Brentano devait plus tard reprendre, on sait avec quelle maîtrise. Suivant toujours le même sillon, Legué donnait peu après sa *Messe noire*, où il se révéla romancier, voire dramaturge, nous faisant regretter qu'il n'ait pas porté à la scène un sujet qui s'y serait à merveille prêté.

Le D<sup>r</sup> Legué conçut, un moment, le projet d'étudier un des personnages les moins sympathiques de la Révolution, nous voulons parler du capucin Chabot ; il nous avait confié le plan de son ouvrage, sollicité notre collaboration ; d'autres projets nous en détournèrent et, autant que lui, nous en éprouvâmes du regret.

Bien que la mort ait brutalement mis un terme à cette existence toute de générosité et de flamme — car Legué fut un philanthrope, toujours prompt à soulager la misère et la maladie — il restera de lui un monument durable, une œuvre qui défiera le temps, parce qu'elle est une contribution importante à cette pathologie historique dont il fut, avec Littré, Dubois d'Amiens, Chereau, Paul Richer et quelques autres, un des premiers et des plus brillants protagonistes.

Les hommes de ma génération reconnaissent en lui plus qu'un émule, un précurseur.

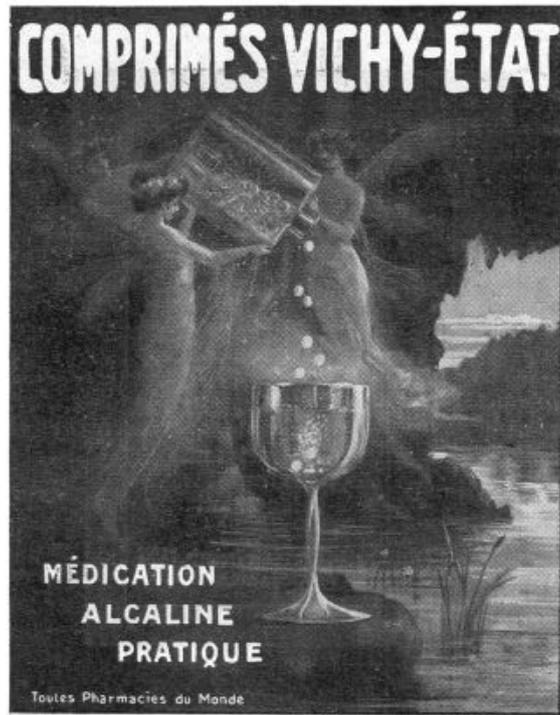
A. C.

## Le Remède de la Grippe



L'efficacité de l'ERSÉOL PRUNIER contre la **grippe**, à son début, est tout à fait remarquable ; grâce à son pouvoir infertilisant, ce précieux médicament arrête rapidement l'évolution de la maladie.

La dose habituelle, pour les adultes, est de 4 cachets d'ERSÉOL PRUNIER dans les 24 heures, à prendre au cours des repas.



## Echos de la « Chronique ».

### La véritable Manon.

A l'Odéon, à l'Opéra-Comique, dans d'autres théâtres encore, Manon revit, Manon triomphe et jamais créature ne fut plus adulée que l'héroïne de l'abbé Prévost.

On s'est souvent demandé si son personnage était une création de son imagination. On sait aujourd'hui que Manon a vécu, que Manon a aimé et a été aimée.

Dans l'été de 1719, on embarquait pour la Louisiane un convoi de « filles perdues », ainsi qu'on disait à l'époque. Marie-Anne Fontaine avait trente-huit ans ; elle avait été condamnée, en 1702, à la détention à perpétuité, après plusieurs assassinats. Marguerite de Valy était une larronnesse, acoquinée avec une bande de brigands et de faux monnayeurs, opérant dans la forêt de Saint-Germain : elle portait la fleur de lys. Quant à Manon Porcher, fouettée et marquée à la suite de vols, elle était entrée pour la quatrième fois à l'Hôpital général en 1717. Elle avait, d'un coup de rasoir, enlevé deux doigts à l'exempt qui l'arrêtait ; elle avait mis le feu à son cachot de la Salpêtrière, essayé de poignarder la religieuse, et menacé de mort quiconque l'approcherait. Ces trois énergumènes avaient fomenté une révolte, qu'il avait fallu réduire par les armes. On avait adjoint à ces doyennes treize filles de leur acabit : l'une des plus jeunes, Marie-Françoise de Jouy de Pasly, qui avait dix-sept ans, est qualifiée « une titeuse de couteau sur tout le monde et une blasphématrice » ; Jeanne Vignerot, « une très dangereuse fille par le poison et la fausse monnaie », etc.

Telles furent les authentiques compagnes de Manon Lescaut.

L'abbé Prévost n'a pas exagéré les transports de joie dont les colons saluèrent cette précieuse cargaison. Elles furent mariées si promptement, que deux soupirants faillirent se battre pour la dernière, qui avait l'air d'un soldat, et qu'ils tirèrent au sort.

### Le tempérament de M<sup>me</sup> de Staël.

Il ne nous a pas été donné de lire *in extenso* la récente communication faite à l'Académie des Sciences morales par M. le comte d'Haussonville, sur M<sup>me</sup> de STAËL, mais nous gagerions fort que l'aventure qui va vous être narrée (1) n'ait pu y trouver place.

On chassait assez souvent à Mortfontaine et, par parenthèse, ces grandes chasses, soit à tir, soit à courre, étaient dirigées par le général Berthier,

(1) Nous l'empruntons à un ouvrage, devenu rare, du vicomte de BEAUMONT-VASSY, les *Mémoires secrets du XIX<sup>e</sup> siècle* (pp. 96 et suiv.).

futur grand veneur, et par M. d'Haneucourt, qui devait être un jour capitaine des chasses, Mme de STAËL s'était attardée, en lisant dans les bois qui dominaient un des beaux étangs de Mortfontaine. Le soir arrivait, la chasse était terminée. Tout à coup un garde parait à travers le bois, regagnant son logis. C'était un grand et beau garçon qui, peut-être, avait trop fêté Bacchus à l'issue de la chasse. Il voit devant lui une femme plantureuse, à figure un peu virile et rappelant, pour le teint, celle des paysannes d'alentour, vêtue, d'ailleurs, avec une simplicité qui n'avait rien d'imposant ; il la prend résolument par la taille et l'embrasse en guise de compliment. On comprend la stupéfaction de l'auteur de *Corinne*. Mais elle se sent glisser à terre sous la robuste impulsion du gars, qui n'avait certes pas tout l'esprit que déploya plus tard Benjamin Constant, mais possédait assurément, de son côté, des qualités que Benjamin Constant n'avait pas. Mme de Staël veut crier et ses cris sont étouffés ; elle lutte et ses efforts comprimés deviennent promptement inutiles. Quelques instants s'écoulent et l'on entend des pas dans le bois : c'est Mathieu de Montmorency qui, inquiet de son amie, s'est dirigé du côté où il la supposait attardée dans sa promenade. Il est accompagné de loin par un domestique. Le garde se sauve sans qu'il le voie ; mais à l'aspect de Mme de Staël et du désordre dans lequel il la trouve, il ne peut s'empêcher de s'écrier : « Eh, ma chère, que vous est-il arrivé ? » Mme de Staël a trop d'esprit pour vouloir du scandale et trop d'empire sur elle-même pour ne pas reprendre vite tout son sang-froid. « A moi ? mais rien, mon ami. — Cependant, l'état dans lequel je vous vois ? — Vous ne voyez rien, vous dis-je, je m'étais probablement endormie et vous m'avez réveillée en sursaut. — Mon Dieu ! reprend vivement l'excellent homme, je consens à n'avoir rien vu, mais quel singulier rêve faisiez-vous donc ? » Malheureusement, le domestique de celui que Louis XVIII fit plus tard *duc Mathieu*, était survenu pendant ce colloque. Il avait vu comme son maître et ne fut pas, paraît-il, aussi discret que lui.

On représente d'ordinaire Mme de Staël sous les traits d'une *virago* ; c'était, comme on voit, une femme, une vraie femme ; mais tudieu ! quel tempérament ! !

#### La nécrophobie d'André Theuriet.

La cérémonie de Bourg-la-Reine — où André THEURIET fut, non compendieusement hélas ! congratulé — a fait revivre un instant cette physionomie, d'ailleurs très effacée, et qui manqua toujours de relief. Il nous souvient de certaine conférence, faite, il y a quatre ans, proche du Panthéon, où le fondateur des Mussettistes, M. Louis Fosse, — nom oblige ! — jeta les dernières pelletées de terre sur ce qui restait encore de l'académicien et bureaucrate, que fut avec ponctualité le poète défunt. M. Fosse nous relata, dans sa charmante causerie, l'étrange promenade du corps de Mme Theuriet dans les allées du parc de Bourg-la-Reine.

Mme Theuriet, grande écrivassière, avait exigé, dans son testament, cette ultime randonnée. La causerie se termina sur une description de la chambre de l'écrivain, laissée pieusement en état : l'habit

d'académicien sur le lit et, au chevet, un livre de médecine, traitant des maladies de cœur, que Theuriet consultait journellement !

Dussent les mânes de Huchard en tressaillir, nous eussions préféré lui voir prendre Marc-Aurèle pour bréviaire.

#### Nos Evadés : l'acteur Falconnier.

C'est au *Petit Marseillais* que nous en devons la révélation. Lors du récent passage, dans l'antique Phocée, de la Comédie-Française, notre confrère publiait l'écho ci-dessous, relatif à l'acteur FALCONNIER :

C'est une des figures les plus originales de notre grande compagnie nationale. La probité de son talent, la sûreté de ses relations en ont fait l'ami de tous ; et, comme dans les coulisses du Châtelet-Théâtre, j'entendis, hier, crier :

— Bonjour, Guillaume Tell ! — j'ai inconsciemment demandé :

— Pourquoi Guillaume Tell ?

— Comment, vous ne savez pas ? Guillaume Tell, c'est Falconnier. Avant d'être sociétaire de la Comédie-Française, il était *docteur en médecine*. Il fut plus tard toréador. Enfin, on le connut, aux Folies-Bergère, sous le nom de : « le Tireur masqué », car Falconnier est un remarquable tireur à l'arc...

#### La peste, décrite par Boccace.

Le 6<sup>e</sup> centenaire de la naissance de BOCCACE a ramené l'attention des lettrés et des érudits sur la vie et l'œuvre de l'illustre Trécentiste italien. Rappelons, à ce propos, que Boccace fut témoin de la fameuse peste de 1348, qui fit à Florence tant de victimes, et dont il nous a laissé un si saisissant tableau au début de son *Décameron*.

Jamais plus terrible fléau ne ravagea l'Europe ; dans la seule région de Florence plus de cent mille personnes périrent :

On déjeunait le matin, avec ses parents et ses amis, raconte Boccace ; on soupait le soir avec ses ancêtres dans l'autre monde.

Dans ce deuil général, Boccace sentit le tragique de la vie. Sans doute fut-ce pour s'en distraire, qu'il rassembla, dans les dix journées du *Décameron*, les contes qu'il avait composés en grande partie, semble-t-il, auparavant, et qu'il destinait, croit-on, à la cour de Naples.

---

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES  
**VIN DE CHASSAING**  
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE  
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie

---

## Echos de Partout

---

**Les restes de Boccace.** — Les journaux italiens annoncent que, dans l'église Santi Michele et Jacobo, de Certaldo, où fut enterré BOCCACE, on a retrouvé, grâce aux recherches du savant docteur Domenico Tordi et aux investigations de Don Alessandro Pierotti, des ossements qui ont pu être ceux du conteur. Ils ont été solennellement placés dans une urne, en présence des deux grands historiens de la littérature et des mœurs italiennes, le sénateur Del Lungo et le professeur Pio Rajna.

(Revue Hebdomadaire.)

**Une grève de médecins en Italie.** — Les médecins de bord de la marine marchande italienne viennent de se mettre en grève, pour obtenir les améliorations de situation qu'ils réclamaient depuis longtemps. On craint que cette grève d'un nouveau genre ne retarde le départ de quelques paquebots. Dans le port de Gênes, cette grève est soutenue par la Fédération nationale des travailleurs de mer. Elle déclare que si les Compagnies de navigation engagent des médecins occasionnels, les équipages feront cause commune avec les médecins grévistes et empêcheront les navires de partir. Toutefois, on espère que grâce à des interventions puissantes, on trouvera un accord possible entre les compagnies et les médecins, et que les départs ne seront pas trop retardés.

(Journal des Praticiens, 25 octobre.)

**Monuments à des médecins.** — Le monument érigé par ses amis et ses confrères, à la mémoire du Dr Clément RABÈRE, a été inauguré, l'autre dimanche, au cimetière de Pauillac. Il est orné d'une remarquable statue de bronze symbolisant l'Amitié et due au talent du maître statuaire, M. Leroux.

Une souscription est ouverte, d'autre part, pour élever, à Melun, un monument destiné à perpétuer la mémoire des médecins militaires POULIOT et AUVERT, morts glorieusement en soldats, face à l'ennemi, sur la terre d'Afrique.

Les souscriptions sont reçues par M. Zimmer, conseiller municipal de Melun, trésorier du comité.

---

AGRÉABLE ET FACILE A PRENDRE, DE RÉSULTATS CONSTANTS

**POUDRE LAXATIVE**  
 du Dr L. SOULIGOUX **DE VICHY**

PARIS, 6, Rue de la Tacherie

---

## L'Actualité en Images

Le Zouave JACOB



(Cliché HARLINGUE.)

Le thaumaturge, qui vient de mourir, avait eu une clientèle de choix : le maréchal CANROBERT, le maréchal FOREY, le conquérant du Mexique ; le comte DE CHATEAUVILLARD, le légiste du duel ; ces deux derniers, atteints, dit-on, de paralysie, étaient sortis ingambes de chez le zouave guérisseur. Il ne se contentait pas de dire aux paralytiques : *Levez-vous !* il leur jouait parfois un air de trombone !... Suggestion et musicothérapie mêlées : un double atout dans le jeu de ce thérapeute, psychologue sans en avoir l'air...

## Trouvailles curieuses et Documents inédits

### Le couchage des soldats en 1775 et les casernements en 1913.

Les journaux militaires nous apprennent que « le médecin inspecteur général VAILLARD vient de procéder à une nouvelle visite des casernements de la place de Verdun et y a constaté les réels progrès accomplis depuis sa dernière visite : les casernements destinés aux jeunes conscrits de vingt ans sont complètement terminés, asséchés et ont permis le desserrement des effectifs présents ; le chauffage en est très largement assuré...

« Le médecin inspecteur général CHAVASSE, de son côté, a de nouveau visité les nouvelles casernes de Toul, Epinal et Belfort et s'est montré très satisfait de l'état d'achèvement des travaux. »

A ceux qui nient le progrès, du moins en cette matière, nous recommandons de lire la lettre ci-dessous, dont nous avons donné la primeur à une revue de curiosités littéraires (1), et qui témoigne que, sous Louis XVI, du moins, le bien-être du soldat était notablement inférieur à ce qu'il est de nos jours.

Jusqu'en 1775, il est avéré, par ce document, que les soldats couchaient trois dans le même lit et qu'à partir de cette date, on n'en mit plus que deux ensemble, ce qui fut considéré comme une notable amélioration ! Sur ce chapitre-là, du moins, nous ne demanderons pas un retour au passé.

La lettre, qu'on va lire, et dont nous possédons l'original dans notre collection personnelle, fut adressée par l'intendant de Lorraine, M. de la GALAISIERE, à un ingénieur en chef de Nancy, dont nous n'avons pu déchiffrer exactement le nom, mais qui nous a paru se rapprocher de DESANDROÛINS.

A. C.

Nancy, ce 10 juin 1775.

Monsieur le Maréchal du Muy, Monsieur, me marque que l'usage dans lequel on a été jusqu'ici, de coucher l'Infanterie trois à trois dans un même lit, privoit les soldats du sommeil qui leur est nécessaire, rendoit les chambres malsaines et occasionnoit beaucoup de maladies dans les troupes et il pense qu'en les couchant deux à deux dans des lits de trois pieds et demi, tous ces inconvénients cesseroient, et que ces motifs font désirer au Roy, de pouvoir trouver un moyen de mettre ce projet à exécution successivement, parties par parties, si les circonstances ne peuvent permettre de l'entreprendre en entier ; le Ministre auroit besoin pour cet effet, de connoître le local des bâtimens existant dans les différentes places appartenans à Sa Majesté et aux villes, affectés au logement des troupes, le nombre de chambres dont ils sont composés, les dimensions de chacune, les

(1) Cf. *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 20 sept. 1913.

lits qu'elles peuvent contenir, indépendamment des effets et ustensiles qui doivent y être placés et tous les autres objets mentionnés dans le modèle d'état cy-joint.

Je vous prie, en conséquence, d'examiner tous les différens corps de casernes des villes et citadelles de Nancy et de me procurer tous ces éclaircissements que vous voudrez bien comprendre dans un état conforme à ce modèle et me l'adresser le plus tôt qu'il sera possible.

Comme il n'est pas question actuellement de rien changer à la dimension des lits qui servent dans les casernes, qui est de 4 pieds pour les mettre à 3 pieds et demi, attendu que la dépense seroit trop considérable, il suffira que vous veuillez bien visiter toutes les chambres de ces casernes et de vous régler toujours pour l'emplacement des fournitures, sur la proportion d'un lit de 4 pieds, en désignant celles qui pourroient en contenir, sans gêne, un plus grand nombre de trois pieds et demi, parce qu'alors le Ministre sera en état de juger si on doit donner à chaque lit cette dernière fixation, qui ne pourra au surplus avoir lieu qu'à mesure que les entrepreneurs ou les villes seroient obligés de renouveler à neuf leurs fournitures; vous voudrez bien également faire mention, par des observations particulières, de toutes les réparations à faire, tant aux bâtimens en général que de celles de toutes espèces à faire aux chambres, pour les mettre en état de recevoir les lits d'augmentation qui seront jugés nécessaires pour coucher les soldats deux à deux, ainsi que la dépense qu'elles pourront occasionner, tant pour ce premier objet, que pour les garnir des effets et ustensiles qui doivent y être placés, afin que le Ministre puisse donner les ordres en conséquence, pour faire réparer celles qui seront au compte du Roy, et pour que les villes, de leur côté, fassent travailler à celles qui seront à leur charge.

Je vous envoie un état détaillé des effets et ustensiles qui doivent être placés dans chaque chambre, avec les dimensions qu'ils doivent avoir; comme ils ont été réglés pour une chambre de quatre lits, ils doivent être diminués à proportion qu'elles en contiendront moins, parce qu'il s'y trouvera aussi moins de soldats. Quant à la proportion et à la dimension de ces effets, elle ne doit avoir lieu que pour ceux qu'on sera obligé de faire à neuf et on ne pourra les donner à ceux qui existent qu'à mesure qu'on sera obligé de les renouveler à neuf, lorsqu'ils se trouveront hors d'état de servir.

Je suis d'avance persuadé que vous voudrez bien donner toute votre attention pour me mettre en état de procurer au ministre les éclaircissements qu'il désire et qu'il me charge de vous demander, sur tous les objets contenus dans cette lettre.

J'ai l'honneur d'être avec un sincère attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DE LA GALAISIÈRE.

### Une ordonnance contre-révolutionnaire.

Voici une prétendue ordonnance de la *Société royale de médecine*, que les noirs firent circuler pour rétablir la santé de l'Assemblée nationale tombée en « éthysie, appoplexie et paralysie. »

Des bains de mer au côté gauche, des cantharides au côté droit, des résolutifs aux impartiaux vers la région du cœur.

*Régimes particuliers.*

A M. *Freteau*, un potage par jour de 12 grains d'ellébore.

A M. *Barnave*, une saignée à la jugulaire.

M. *Camus*, trépané.

M. *d'Autun*, circoncis.

*Mathieu de Montmorency*, mis à l'usage du lait d'ânesse jusqu'à l'âge de raison.

MM. *Lameth frères*, des scarifications à la langue.

Ceci est extrait des *Anecdotes curieuses et plaisantes, relatives à la Révolution de France* (Paris, 1791, p. 215.)

Otto FRIEDRICH.

**Deux lettres inconnues de Rachel.**

Il va être beaucoup parlé de RACHEL, qui revient sur les planches, non plus comme artiste, mais mise en pièce par un écrivain, d'ailleurs, de talent. Saisissons avec empressement ce prétexte, qui remet en vedette l'inoubliable tragédienne, pour exhumer deux épîtres d'elle, qui ne sont pas dépourvues d'humour.

En 1830, Rachel écrivait la lettre suivante à un de ses amis, qui se trouvait à Londres, pour lui raconter un événement qui occupait alors toute la société de Paris :

25 octobre.

Vous ne savez pas ce qui arrive à ce pauvre de G... il a empoisonné un de ses amis, Judith vient de me raconter l'affaire, c'est son médecin, elle était désolée, plus pour de G... que pour le mort que nous ne connaissons pas. Voilà comme on dit que ça s'est passé.

Un riche ancien fabricant, M. Labbé, avait des douleurs d'entrailles, qui l'empêchaient de s'en aller à la campagne, où il voulait aller voir tomber les dernières feuilles. Il dit au docteur, son ami de vingt ans, de le débarasser de cela. L'autre dit : c'est bien facile ! Il écrit une ordonnance de laudanum, et, au lieu de six gouttes, il se trompe et met six grammes...

M. Labbé prend ça comme vous comprenez bien sans que j'en dise trop, et il meurt dans la nuit, au milieu de terribles souffrances. Il paraît que le désespoir de ce pauvre de G... est quelque chose d'atroce ; il a été chez Judith, il va partout racontant ce qu'il a fait de terrible à tout le monde, et expiant son erreur à force de pleurer et de la proclamer partout. C'est très touchant. Mais je ne lui demanderai pas mon laudanum si jamais j'ai des coliques.

Voici un autre extrait de sa correspondance : c'était à l'époque du choléra :

Tout cela n'est pas folichon ; mais ce qui l'est bien moins, c'est la conduite de X..., le représentant, qui m'a raconté hier ce qui vient de lui arriver à Arles. Il paraît que par là le choléra a fait invasion dans la race porcine, et que les charcutiers sont de toute inquiétude, car non seulement meurent leurs pratiques, mais en même temps leur marchandise.

M. X..., médecin avant d'être législateur, se trouve donc à Arles quand un de ses pores est frappé du choléra ; inquiet pour l'avenir de son lard, il

juge de disputer au trépas une tête aussi chère. (L'animal pesait 300, à 65 centimes, dit-il, jugez !) Il fait attraper le porc qui poussait des grognements à fendre les pierres, et l'enveloppe malgré lui dans une couverture de laine, et à l'aide d'un entonnoir, lui verse des torrents de thé, de mauve, de je ne sais quoi, si bien que le porc sue, transpire, pleure, se lamente, mais guérit. L'avenir de saucissons de X... est assuré, et je vous l'écris, non à cause du cochon, mais à cause de mon représentant, qui raconte sa cure avec fierté et parvient ainsi à me faire rire du choléra.

Melpomène enlevait parfois le masque tragique, dans l'intimité !

#### Pasteur et la politique.

Notre distingué confrère et ami, P. Ginisty, vient de publier (1) un billet bien curieux, adressé par PASTEUR à Léon Say, le 12 septembre 1892. Cette correspondance, nous révèle cette particularité, jusque-là ignorée, que le grand savant eut un instant la velléité de faire une incursion dans la politique.

Voici, au surplus, la lettre de Pasteur :

MON CHER CONFRÈRE,

Permettez-moi de vous soumettre tout à fait confidentiellement une idée qui me traverse l'esprit depuis ma récente maladie, et que le travail de laboratoire ne m'est plus possible.

Lorsque le Sénat a nommé son dernier sénateur inamovible, M. Jules Simon m'avait proposé de me porter candidat. Le succès eût été certain. J'ai décliné cette offre obligeante, parce que j'avais encore la fièvre du travail et de la recherche scientifique. Peut-être avez-vous, vous-même, des motifs de croire à ma parfaite sincérité, si je rappelle mon refus de faire partie des candidats dans Seine-et-Oise. Mes idées sont modifiées, et si j'avais la bonne fortune d'avoir votre assentiment et votre appui, je me présenterais dans ce département qui est vôtre à tant de titres. Je suis assuré d'avance que la bienveillance dont j'ai été souvent l'objet de votre part excusera ma démarche.

Veuillez, etc.

L. PASTEUR.

Sans doute le désir de Pasteur fut-il sur l'heure exaucé ? Ce serait mal connaître l'âme des politiciens, pour le supposer, fût-ce un instant. Léon Say, qui était cependant le collègue de Pasteur à l'Académie, hésita, tergiversa ; finalement, il prit le parti, peu héroïque, de montrer la lettre ci-dessus à un ministre et, n'ayant pas trouvé ce dernier, il lui laissait l'épître, en y ajoutant ces mots de sa main : « Je venais communiquer ce billet au ministre et lui demander, en une minute, ce qu'il est convenable de répondre. »

Soyez donc une des gloires de votre pays, pour qu'on vous inflige l'humiliation de discuter vos titres à vous asseoir dans une chaise curule, qui, pour tant de séniles et obscurs personnages, n'est plus qu'une chaise... autrement nommée.

(1) Dans le *Petit Parisien*, du 17 octobre.

## Vieux-neuf Médical

### La circoncision chez les Romains,

Par Joseph OFFORD (1).

On sait que l'empereur Antonin avait, par un rescrit, interdit la circoncision et la castration, tant personnelle que celle des esclaves. Des papyrus, récemment découverts en Egypte, viennent jeter une plus grande lumière sur l'application de cette loi.

Dans cette contrée, outre de nombreux Juifs, il existait des familles sacerdotales, dans lesquelles la circoncision était de tradition depuis la plus haute antiquité. A l'opposé du rescrit d'Adrien, plus catégoriquement prohibitif, celui d'Antonin permettait aux Israélites de circoncire leurs enfants, mais pas leurs serviteurs non Hébreux. La transgression de l'édit était punie de mort pour les classes inférieures, et d'exil pour les nobles. Les Romains pouvaient adopter la religion juive, mais il leur était interdit de se circoncire, ou d'en faire autant à leurs esclaves.

Le rescrit autorisait la circoncision pour les familles égyptiennes, sacerdotales (non juives), mais non pour les laïques : les Juifs pouvaient librement la pratiquer avec les restrictions ci-dessus.

La permission était accordée par le grand prêtre, qui était une sorte de bureaucrate romain, une espèce de ministre des cultes en résidence à Alexandrie. Il fallait d'abord adresser une requête au magistrat, au stratège ou à son remplaçant ; puis il fallait fournir la preuve d'une origine sacerdotale (feuilles de cens : attestations fournies par des prêtres du même district, ou du temple pour ainsi dire paroissial). Du temps d'Antonin, on admettait que ces preuves fussent verbales, mais sous Commode, il fallut donner des témoignages écrits.

L'âge variait entre un et deux ans. Le solliciteur devait ensuite se rendre à Alexandrie, voyage long et coûteux pour les habitants de la Haute Egypte : le grand prêtre examinait l'enfant et, si ce dernier n'avait pas de tare physique, il permettait la circoncision.

### Le crapaud, amulette !

Dans un travail paru dans l'*Ugeskrift foer Laeger* (page 1163, 1913), JOHNSON, sous le titre « Contributions à l'histoire médicale du Danemark », mentionne un procès en charlatanisme, qui eut lieu à Helsingör en 1638. Parmi les pièces, on trouve la mention d'un crapaud comme préservatif de la grossesse : il était porté comme amulette, pour empêcher les suites des relations sexuelles.

Le crapaud, symbole de l'utérus, se retrouve encore de nos jours dans l'Allemagne du Sud et en Autriche. Cette réputation du crapaud, comme fétiche spécial, a dû venir d'Italie : Soranus mentionne, en effet, et combat la superstition qui s'attache à ce visqueux animal.

(1) Trad. MEXER.



UNE CIRCONCISION, 2500 ANS AVANT JÉSUS-CHRIST.

*Nécropole de Sakkarah).*

## PETITS RENSEIGNEMENTS

### L'Académie de médecine et la Presse.

Le 21 octobre 1913, l'Académie, formée en Comité secret, a adopté, sur le rapport du secrétaire perpétuel, trois propositions relatives aux communications faites à l'Académie, dont la seconde est ainsi conçue :

Les auteurs dont les communications auront paru dans le *Bulletin de l'Académie* s'engageront à ne pas faire paraître un travail sur le même sujet dans les huit jours qui suivront la publication de l'Académie.

L'Association de la Presse médicale, s'étant émue de cette mesure, capable de nuire non seulement aux intérêts des auteurs, mais encore à ceux des journaux et susceptible, selon quelques-uns de ses membres, de paralyser le mouvement scientifique, le secrétaire perpétuel de l'Académie en a expliqué la portée dans la lettre ci-dessous, que nous transmet le bureau de l'A. P. M. et que nous nous empressons de publier :

Paris, le 12 novembre 1913.

MON CHER CONFRÈRE,

Le règlement voté par l'Académie dans la séance du 10 octobre permet à la presse la reproduction *immédiate*, partielle ou totale, des communications faites à l'Académie, à la condition qu'elles figurent dans le compte rendu de ses séances.

Tout travail présenté à l'Académie, s'il n'est point publié dans les journaux au compte rendu de ses séances, ne saurait être reproduit que huit jours après la publication du *Bulletin de l'Académie*.

Telle est l'interprétation donnée par le bureau au règlement précédemment voté.

Recevez, mon cher confrère, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

M. DEBOVE.

## L'Humour froid.

### Facétie scientifique d'outre-mer.

Certains journaux des Etats-Unis, annonçant l'arrivée prochaine de la fantaisiste POLAIRE, reprennent le cliché bien connu : « la femme la plus laide de Paris » et croient se rendre moins désagréables à l'intéressée par cette atténuation : « mais dont le tour de taille est le plus petit du monde ».

Il est même une de ces feuilles qui, pour renchérir encore sur cette prétendue réclame, ajoute que l'actrice emporte toujours avec elle un instrument de précision, lui permettant de constater si sa taille conserve toujours la même exigüité... un *Polairimètre*.  
P. d'E.

## Correspondance médico-littéraire

### Questions.

*Influence de l'allaitement sur le nourrisson.* — Quelle influence peut avoir l'allaitement au sein sur le nourrisson ? Conséquences immédiates et tardives, au point de vue physique, physiologique, moral ? Il ne s'agit pas, évidemment, des avantages de l'allaitement au sein sur l'allaitement naturel. Je demande plutôt l'influence de la nourrice sur son nourrisson.

Nous savons que les tares pathologiques, du moins que certains tares pathologiques sont transmissibles. En est-il de même des qualités physiques et morales ? La question est intéressante, surtout au point de vue des conséquences *tardives*.

La nourrice « imprègne »-t-elle l'enfant ? Physiquement, par exemple, une nourrice belle, grande, bien développée, pourra-t-elle transmettre, par son lait, ces qualités de vigueur et de *ressemblance* à son nourrisson ? En un mot, la race se transmet-elle par le lait ?

Au point de vue moral, quelle influence peut avoir sur le nourrisson le lait d'une hystérique, d'une aliénée, d'une criminelle, que ces tares soient acquises ou héréditaires ? J'irai plus loin : puisque l'imprégnation *de la mère par l'enfant* semble admise, le lait de la femme d'un criminel, d'un aliéné, d'un névropathe, aurait-il de l'influence sur le développement moral de l'enfant ?

Je connais un certain nombre de jeunes femmes qui ne voudraient à aucun prix d'une fille mère, par exemple, pour nourrir leurs enfants. N'y a-t-il là qu'une superstition ? D' GAUTIER (*Dinan*).

*Coutumes bretonnes à la naissance.* — En Bretagne, les sages-femmes, à la naissance des enfants, surtout des filles, leur present le sein pour en faire sortir du lait ; ce n'est pas naturellement sans faire crier l'enfant. Elles allongent ainsi le téton. En agissant de la sorte, chose très croyable, la petite fille devenue mère n'éprouvera aucune difficulté pour le premier allaitement de son enfant : tandis qu'il n'en est pas toujours de même, et qu'il faut employer la pipe, moyen très douloureux pour la mère.

Les jeunes filles ainsi traitées ont un joli téton bien allongé, qui, une fois qu'elles sont devenues mères, les préserve de ces cercles bleuâtres, et parfois bien dangereux pour les autres auxquelles cette opération n'a point été faite.

A la naissance de l'enfant, la sage-femme enlève les pellicules, — le chapelet du front des sourcils avec le premier lait de la mère.

Si l'on fait également sortir du lait des seins des petits garçons, c'est, dit-on, pour les préserver de... la folie !

Je tiens ce que je vous écris d'une Bretonne, dont la grand'mère était accoucheuse.

La question a-t-elle été soulevée et traitée dans la *Chronique médicale* ?  
A. R., 45, rue Bonaparte, Paris.

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

---

- DUEM (Henri), *Impressions d'art contemporain*, 2<sup>e</sup> édition. Paris, E. Figuière (1918) (3 fr. 50).
- TRENGA (Victor), *L'Ame arabo-berbère*. Alger, Homar, éditeur (1913) (3 fr. 50).
- LECLÈRE (Tristan), *La Peinture*. Paris, E. Sansot et C<sup>e</sup>, 1913 (1 fr. 50).
- Annuaire illustré des maisons de santé, guide de tous les établissements médicaux et de retraite, privés ou publics, français ou étrangers*. Paris, 11, rue Servandoni (VI-XXII) (1913).
- HARTOG (Willie G.), *Guilbert de Pixérécourt, sa vie, son mélodrame, sa technique et son influence*. Paris, H. Champion (1913).
- JOVY (Ernest), *Une mystique en pays Perthois au XVII<sup>e</sup> siècle : Marie Doriz de Vazet (1639-1679)*. Vitry-Le-François, *Messenger de la Marne* (1913).
- GENTIL (René LE), *Notre Jeanne*. Paris, P. Ollendorff (3 fr. 50).
- MODINOS (Dotta Cav. P.), *L'autosérothérapie nelle malattie infective*. 1913, Alexandrie, E<sup>ts</sup> S.-J. Vallinakis et Ap. Glou.
- LEREDDE (D<sup>r</sup>), *Etudes sur le séro-diagnostic et le traitement de la syphilis*. Paris, A. Maloine (1913).
- AGEORGES (Joseph), *Le docteur Bordes-Pagès*. Paris, Librairie des Saints-Pères (1913) (3 fr. 50).
- FERRON (Marie-Georges), *L'Enfant au Renard*. Paris, E. Figuière et C<sup>e</sup> (3 fr. 50).
- FLEISCHMANN (Hector), *Napoléon, par Balzac*. Paris, Librairie Universelle.
- ROOS (Heinrich), 1812, *Souvenirs d'un médecin de la Grande Armée*, traduits de l'allemand, d'après l'édition originale de 1832, par M<sup>me</sup> Lamotte. Paris, Perrin et C<sup>e</sup>.
- AUBERT (D<sup>r</sup> Paul), *Les Grains, triolets : Jeux Floraux*. Lyon, 1913, imprimerie Rey ; Paul Phily, éditeur.
- DEFAY (Pierre), *Les Sociétés populaires et l'Armée (1791-1794)*. Documents inédits. Daragon, Paris, 1913.
- PRON (L.), *Thérapeutique clinique des maladies de l'estomac et des symptômes associés*. Paris, Maloine (1914).
- CATHELIN (D<sup>r</sup> A.), *Cinq années de pratique et d'enseignement à l'hôpital d'urologie et de chirurgie urinaires*. Paris, J.-B. Baillière et fils (1913).
- AÏMES (D<sup>r</sup> A.), *L'Héliothérapie*. Montpellier, Firmin et Montane (1913).
- TURQUAN (Joseph) et AURIAC (Jules D'), *Lady Hamilton et la Révolution de Naples*, d'après des documents inédits (1763-1815). Paris, Emile-Paul frères (1913).
- LEDUC (Stéphane), *La Dynamique de la Vie*. Paris, Poinat (1913).

## Revue biblio-critique

(Suite et fin) (1).

Nous ne sortons pas du Directoire, avec M. Alfred MARQUISET. *Quand Barras était roi*, « la galanterie ne semblait plus un crime, la propreté un forfait et l'esprit un affront à l'égalité : on aimait, on s'habillait, on causait ». Athènes avait vaincu Lacédémone, et la somptueuse demeure du citoyen Directeur ne ressemblait que de très loin à l'intérieur d'un magistrat de Sparte.

Mais si Barras était roi, contrairement à ce que nous avons toujours cru et vous aussi, sans doute, sur la foi des librettistes de *M<sup>me</sup> Angot*, Lange ne fut pas sa reine et les générations futures continueront à accréditer la légende, bien que « nul journal, nul pamphlet, nulle correspondance, nul récit n'ait signalé le fait à l'époque du Directoire ». Heureusement pour elle, cette Aspasia traîna bien d'autres Périclès à son char.

∴

Ce n'est pas une biographie complète de la seconde épouse de Napoléon, mais bien *Marie-Louise et la cour d'Autriche entre les deux abdications* (1814-1815) que s'est proposé de nous présenter M. le baron de MÉNEVAL.

Le grand-père de ce dernier avait suivi l'Impératrice à Vienne, et il résida, presque sans interruption, auprès d'elle, jusque vers le milieu du mois de mai 1815 : c'est dans ses papiers, jusqu'alors inédits, que l'auteur a trouvé les éléments de sa publication. En faut-il dire davantage pour en souligner tout l'intérêt ? Nous aurons large profit à en tirer, quand nous aborderons l'étude psychophysique de l'indigne compagne du grand homme.

∴

S'il est une physionomie qui soit restée énigmatique et troublante, c'est bien celle de *Madame, duchesse d'Angoulême*. M. Joseph TURQUAN a voulu nous faire pénétrer dans la formation de l'âme de son héroïne : c'est plus encore la femme que la princesse qu'il a cherché à nous dévoiler, et, après l'avoir lu, on est tout de même un peu mieux renseigné sur cette fille de roi, qui ne fut vraiment sympathique et touchante que dans l'infortune.

∴

Ecrire du nouveau sur Marie-Antoinette, qui peut émettre aujourd'hui pareille prétention ? Avec toute la témérité de la jeu-

(1) Voir le numéro du 1<sup>er</sup> novembre 1913.

nessé, M. Jacques de LA FAYE a tenu l'enjeu et il a gagné la partie sans coup férir. Il a réussi à mettre la main sur quelques pièces vraiment nouvelles, dont quelques-unes non négligeables, entre autres quatre lettres de Louis XVI à la duchesse de Polignac, écrites sous la Révolution. *Amitiés de Reine* ! joli titre, plein de promesses, et qui sont tenues et bien au delà. La véritable Marie-Antoinette s'y trouve tout entière, sans fard et sans apprêt : nous l'y voyons, après une première période d'enivrement et de fêtes, gravir son douloureux calvaire, jusqu'au jour de la suprême immolation.

∴

Si nous sommes abondamment informés sur Marie-Antoinette, bien moins le sommes-nous sur *Mesdames de France, filles de Louis XV*.

Le regretté Casimir STRYIENSKI nous montre dans l'intimité chacune de ces princesses, qui eurent des destinées diverses, mais qui, la plupart, payèrent cher les fautes des ancêtres et devinrent, après une existence monotone, sacrifiée, les héroïnes du malheur. M. Stryenski a, peut-on dire, épuisé le sujet : aux Archives nationales, aux Affaires étrangères, à Parme, et à notre inépuisable dépôt de la rue Richelieu, il est allé partout et il en est revenu avec la plus riche gerbe de documents qu'un érudit puisse souhaiter. Quant à leur mise en œuvre, elle est parfaite, comme toujours, chez ce probe historien.

∴

Vous êtes-vous parfois amusés à feuilleter dans les cartons de Chantilly ces dessins « terribles de vérité, inexorables, accusateurs » de Clouet ou de Dumonstier ? Tout le seizième siècle est ressuscité par ces crayons évocateurs ; on y retrouve les masques de cruauté, de perfidie, de ruse, d'ardente sensualité ou de sombre exaltation, qui sont ceux des figures auxquelles M. Pierre de VAISSIÈRE rend la vie, dans le livre qu'il intitule : *De quelques Assassins*. C'est l'histoire de trente années de guerres civiles que narre l'auteur de ce livre : mais c'est aussi l'âme d'une époque qu'il met à nu, et son esprit, et ses mœurs.

Catherine de Médicis et Henri III auraient été, à l'entendre, les vrais inspirateurs, parce que les indéniables bénéficiaires, de la plus grande partie des crimes de cette époque, des crimes politiques, s'entend. On connaît là-dessus notre opinion : Catherine a été le bouc émissaire ; nous avons ailleurs montré combien d'accusations injustes ont été portées contre cette reine, mère admirable, politique de grand sens ; mais c'est un débat qu'il ne convient pas de rouvrir.

Autant en dirons-nous de l'éternelle question Louis XVII ! A ceux, toutefois, qui en prennent encore souci, nous ne pouvons point ne pas conseiller de lire la réfutation, très serrée, que fait M. Fran-

çois LAURENTIE du rapport présenté au Sénat par M. Boissy d'Anglas. Fabuleuse imposture, disent les uns en parlant des Naundorff; prétentions fort légitimes, soutiennent d'autres. Lisez le *Rapport de M. Boissy d'Anglas, sénateur, commenté et réfuté par François Laurentie*, et faites-vous une opinion — si vous pouvez !

..

Combien, parmi les bénéficiaires des prix Montyon, savent-ils ce qu'était, au juste, cet admirable philanthrope ? Combien ignorent qu'il a dépensé son temps, sa santé, le meilleur de son zèle, dans l'administration de trois provinces françaises, et qu'il a ensuite composé cent ouvrages, imprimés ou manuscrits ? On paie chaque année le tribut d'éloges qui lui revient au donateur magnifique, au bienfaiteur de l'humanité ; on rend hommage à ses vertus, on dédaigne ses talents. C'est ce que trouve souverainement injuste le nouveau biographe d'*Auget de Montyon*, M. Louis GUIMBAUD, qui nous révèle, on peut le dire, un Montyon tout à fait inconnu, du moins du plus grand nombre. Il nous présente, tour à tour, le magistrat, le bel esprit, l'intendant de province, le conseiller d'Etat, le chancelier du comte d'Artois et, en le lisant, nous allons de surprise en surprise ; nous nous faisons vraiment une idée tout autre du personnage.

..

M. Frédéric LOLIÉE est un peintre charmant, tout le monde en convient, mais comme il sait bien choisir ses modèles ! Après le duc de Morny, Talleyrand ; après Talleyrand, la comtesse de Castiglione. Mais c'est précisément le talent de l'artiste de nous faire oublier ceux qui se sont essayés au même travail et ne nous ont pas fait éprouver l'agrément, le charme qui se dégage de la lecture de ce bel ouvrage sur *Talleyrand et la Société française*, dont plus de dix éditions successives disent assez la vogue.

Homme privé, homme public, homme de société, grand comédien, très habile diplomate, quelle séduction exerce-t-il, longtemps même après sa mort, pour que, sous quelque aspect qu'on l'envisage, on soit, malgré tout, pétri d'indulgence à son endroit ! Amoral, certes, nul ne le fut davantage, mais aussi à quelle époque corrompue a-t-il vécu ! « En ces temps agités, comme l'écrit M. F. Loliée, on avait une morale appropriée à la loi du changement. »

Au point de vue de la souplesse, Talleyrand était depuis longtemps passé maître ; n'est-elle pas de lui cette pensée : « Le serment est une contre-marque, qu'on prend à la porte d'un spectacle afin de pouvoir y rentrer ? »

..

Un jour de mauvais temps, une jeune fille, encore une enfant, était allée demander à un voisin s'il n'aurait pas un livre à lui pré-

ter. L'obligeant voisin lui remit un volume de Racine, en lui disant que ces bêtises ne l'amuseraient guère, mais qu'il y avait là une histoire d'un chien condamné à être pendu (le chien des *Plaideurs*), qui ne manquerait pas de la divertir.

L'enfant prend le volume, et lit d'abord *Andromaque*. La première scène provoque déjà son admiration ; mais au second acte, elle sent son cœur battre avec plus de rapidité ; cette divine poésie allume, dans son âme passionnée, un feu brûlant qui ne s'éteindra plus ; sa vocation s'est brusquement révélée : le démon du théâtre s'empare de la fillette, qui dit à sa mère, d'une voix tremblante mais sonore : « Je sais maintenant la carrière que je dois suivre ; je jouerai la tragédie ! » Vous pourrez lire cette anecdote, et beaucoup d'autres, dans le très attachant ouvrage de M<sup>me</sup> A. de FAUCIGNY-LUCINGE, consacré à *Rachel et son temps* ; et vous y verrez comment, avec de l'application et des dispositions natives, on atteint à l'apogée du talent, voire au génie.

Le génie ! D'où vient-il ? Comment il se forme ? Est-il préparé par une longue ascendance ? Jaillit-il spontanément ? N'attendez pas que nous abordions un problème d'une telle envergure, au pied levé et sans préparation. Mais en attendant, laissez-nous vous indiquer un livre, un petit livre de M. Maurice DUMOULIN, sur *les Ancêtres d'Alfred de Musset*, d'après des documents inédits, lequel ne saurait manquer d'intéresser tous les fervents du poète des *Nuits*, et nous nous flattons d'être du nombre.

Les Musset furent d'abord des légistes ; puis, quand il fallut à la royauté des soldats, les Musset offrirent leur épée ; enfin, à la noblesse de robe et à la noblesse d'épée, celles-là héréditaires ou acquises, ils voulurent ajouter une noblesse qui se conquiert mais ne s'acquiert pas, la noblesse des lettres. Préparé par tant de qualités ancestrales, Musset fut « la résultante, exceptionnelle et unique, du lent travail d'affinement d'une race ». Cela suffit-il à en faire l'écrivain délicieux, le poète génial qu'il est ? Et n'y aurait-il pas lieu d'invoquer, dans son cas comme dans bien d'autres, le *nescio quid divinum* ?

A. C.

---

ALIMENTATION DES ENFANTS

**PHOSPHATINE  
FALIÈRES**

Se méfier des imitations que son succès a engendrées

---

*Le Co-Propriétaire Gérant : D<sup>r</sup> CABANÈS.*

---

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA  
Chronique  
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE  
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

---

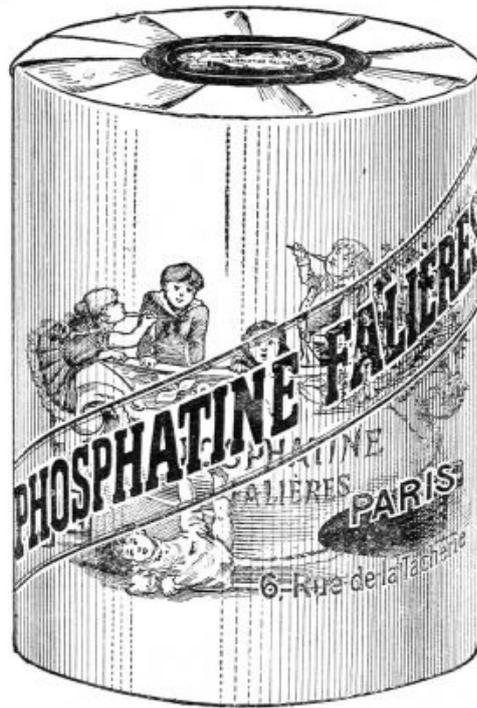
*Nous tenons à la disposition de MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, qui voudront bien nous en faire la demande, les échantillons des produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :*

**Phosphatine Falières**  
**Vin de Chassaing**  
**Poudre laxative de Vichy**  
**Eugéine Prunier**                      **Neurosine Prunier**  
**Comprimés Vichy-Etat**                      **Erséol Prunier**  
**Glyco-phénique Déclat**  
**Sirop phéniqué Déclat**  
**Sirop au phénate d'ammoniaque**

*Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués,*

*G. Prunier & Co*  
(MAISON CHASSAING)

# LA "PHOSPHATINE FALIÈRES"



*associée au lait, est  
un aliment rationnel  
recommandé aux  
enfants, utile aux  
anémiés, vieillards,  
convalescents.*



*Bien exiger la marque:*

**" PHOSPHATINE  
FALIÈRES "**

*nom déposé*



*Se méfier des imitations que son succès a entraînés*

G. PRUNIER et C<sup>ie</sup> (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

---

# LA CHRONIQUE MÉDICALE

---

## Actualités rétrospectives

---

### LE CENTENAIRE DE LA MORT DE PARMENTIER

#### Quelques anecdotes sur le célèbre agronome.

Le 18 décembre, il y aura cent ans que mourait le vulgarisateur, sinon le « découvreur » de la pomme de terre, Antoine-Augustin PARMENTIER. Sa biographie est trop connue de tous, pour que nous prétendions à autre chose qu'à la compléter par quelques traits, plus ou moins ignorés, que nous fournit un de ses contemporains (1).

Le titre auquel Parmentier attachait le plus de prix était celui de pharmacien. Son plus grand désir était que ce titre pût être le gage d'une parfaite considération.

Soyons, disait-il, en paraphrasant un discours de Percy, soyons ou médecins, ou chirurgiens, ou pharmaciens ; mais n'ayons pas l'orgueil de vouloir exercer les trois parties de l'art de guérir, ce serait nous condamner à une triple médiocrité. Si nous avons adopté la pharmacie, restons-lui fidèles, ne rougissons pas de son nom, forçons même par des talents et des vertus nos collègues les médecins et les chirurgiens à abjurer pour toujours la vaine et méprisable dispute des préséances, à reconnaître que la première place appartient au plus habile, et qu'on ne doit traiter de subalterne que la sottise et l'ignorance.

A quelqu'un qui lui demandait un jour pourquoi Bayen s'était contenté du titre de pharmacien, il répondit : « C'est que Bayen était le premier pharmacien de France et que, suivant La Bruyère, l'homme qui sait être un Erasme ne doit pas désirer d'être évêque. »

En toute circonstance, il rendit hommage à celui qu'il considérait comme son supérieur et son maître.

Un jour, un nouveau ministre, persuadé que Parmentier est le pharmacien qui occupe dans l'armée le grade le plus élevé, le fait venir, pour le consulter sur quelques points importants du service.

« Monseigneur, lui dit Parmentier, après l'avoir entendu, votre confiance m'honore, mais ceci regarde M. Bayen. » — « Un homme de votre mérite, répliqua l'Excellence, serait subordonné ! Je ne le souffrirai pas ! » — « Vous ne gagneriez pas au change, répliqua doucement l'interpellé ; car M. Bayen est non seulement le pharmacien le plus distingué de notre pays, mais de l'Europe entière.

---

(1) *Eloge d'A.-A. Parmentier*, membre de l'Institut, etc., par C.-L. CADET DE GESSICOURT, Paris, 1814.

Chargez-le du travail que vous voulez me confier et vous apprendrez à le connaître. » Est-il beaucoup d'hommes en crédit qui eussent agi avec un pareil désintéressement ?

Lorsqu'il fit faire les premiers gâteaux de pommes de terre, plusieurs pâtisseries vinrent lui proposer d'acheter son procédé et de le lui payer, soit par une somme une fois comptée, soit en lui donnant un intérêt sur chaque pièce de leur fabrication. Quel fut leur étonnement, quand il leur communiqua son procédé, sans leur demander en échange la moindre rétribution ! « Cet homme-là ne sera jamais riche, disaient-ils, en se retirant : il n'entend rien à ses intérêts. »

Souvent, dans des situations embarrassées il se tira d'affaire, non sans esprit, comme dans la circonstance qui suit.

Deux communes de la Bretagne, éloignées l'une de l'autre de douze lieues, possédaient chacune une source d'eau minérale, et chacune prétendait avoir la meilleure. Parmentier est pris pour arbitre : il reconnaît, par l'analyse des deux eaux, qu'elles ont les mêmes principes, et, par conséquent, les mêmes propriétés ; mais, comme il était persuadé que le déplacement des malades contribue principalement à rendre une eau minérale salutaire ; comme il désirait, en outre, rétablir entre les deux communes le plus complet accord, il fit un rapport dont les conclusions étaient : que les deux eaux étaient analogues, mais que les habitants de la commune A devaient aller boire l'eau de la commune B et *vice versa*.

Le malicieux Picard se retrouve là tout entier.

Autographe de PARMENTIER.

(Collection du Dr Cabanès.)

Le Conseil de Santé est d'avis  
que le Mémoire du Chirurgien  
doit être réduit à —  
200 fr. et celui de  
l'Apothicaire à 80 francs  
Paris 16 prairial an 9  
Parmentier



## CONTE DE NOËL

### Le Paganisme à l'Eglise.

On trouve quelquefois, dans de bien modestes villages, des archives remontant à des époques lointaines et contenant des choses fort curieuses, où la naïveté des narrateurs se donne libre carrière ; cela se présente surtout dans les localités avoisinant les monastères, qui étaient, comme on sait, un refuge ordinaire pour les lettrés.

Je me souviens d'avoir, au temps de ma jeunesse, fureté dans l'armoire d'une mairie où étaient consignées les délibérations de la municipalité et d'avoir lu la singulière histoire qui va suivre.

Ceci se passait à Droyes, petite commune de la Haute-Marne, située entre Montierender (*monasterium in Dervo* : le Der est une grande forêt de l'endroit) et Puellermontier (*Puellarum monasterium*).

Les archives de ce village étaient fort bien tenues et réunies en volumes cartonnés, dont les plus anciens étaient rédigés par les prêtres de la paroisse. L'un d'eux y avait consigné scrupuleusement divers événements survenus avant la Révolution de 1789 et, parmi eux, il avait cru bon d'inscrire la relation suivante, dont Rabelais eût peu revendiquer la paternité : c'est le récit d'une scène qui s'était passée à l'église de Droyes, lors des fêtes de Noël, à la messe de minuit.

On sait qu'à un certain moment de l'office, a lieu une petite cérémonie appelée « offerte », et pendant laquelle le prêtre vient se placer vers la balustrade du chœur, faisant face au public. Il présente alors la « patène », que les fidèles vont, en file indienne, baiser à tour de rôle. Ceux-ci déposent ensuite leur « offrande » dans une coquille, tenue par un enfant de chœur.

Or, à ladite messe de minuit, après que tous les assistants eurent défilé et repris leurs places, on vit entrer, par le portail, un personnage accoutré d'une façon grotesque et qui était censé représenter le Diable. Il tenait en mains un grand bâton, au bout duquel était fixée une cuiller et figurant ainsi une houlette. Un acolyte le suivait, portant, sur ses bras, un mouton.

Ce singulier cortège s'avança dans l'allée centrale, en se dirigeant vers le prêtre, qui attendait. Pendant tout le cours du trajet, ce représentant de Satan faisait force contorsions et grimaces, se tournant tantôt à droite, tantôt à gauche, « narguant les femmes » et tirant de temps à autre la queue du mouton.

Arrivé devant le prêtre, celui-ci lui refusait la patène. « Alors, dit la relation, il lui tournait le derrière et lui lançait une pétarade. » Après quoi, il s'en retournait avec le même cérémonial.

Et le brave curé termine en disant qu'il avait aboli cette coutume à son arrivée dans le pays, parce que tous les jeunes gens des paroisses voisines désertaient leurs messes de minuit, pour venir assister à celle de Droyes.

Que signifiait cette pantomime ? Le brave ecclésiastique ne s'explique pas là-dessus. Il dit seulement l'avoir trouvée telle quelle, en prenant possession de la cure, et qu'elle existait depuis des temps inconnus : n'était-ce pas un de ses prédécesseurs qui avait imaginé ce moyen d'augmenter son casuel ?

Tout de même, ces précurseurs du moderne pétomane devaient être plutôt rares, et il fallait en trouver de tout disposés pour la circonstance.

D<sup>r</sup> H. BALLAND (Paris).

## L'Humour froid

### Plaisante mystification.

Le grave *Temps* se déride — décidément tout arrive. C'est à croire que notre Courteline national tient, dans le sévère organe, la plume du courriériste des tribunaux ; oyez plutôt la savoureuse histoire, que Jules Moinaux, d'hilarante mémoire, eût certainement recueillie dans sa série des Causes comiques.

A la cinquième chambre du tribunal s'est plaidé hier un procès qui serait banal, si la demande en résiliation de bail qui en fait l'objet n'était fondée sur les allégations les plus amusantes.

A l'appui de sa demande, un propriétaire (M. Lecasble), dont l'immeuble est situé dans le 5<sup>e</sup> arrondissement, articule, en effet, contre son locataire (M. Mathot), docteur en médecine, les faits les plus extraordinaires.

Le médecin a rapporté des colonies quinze chats siamois (les frères de *Grigris*, de M. le Président Raymond Poincaré), dont, à la suite d'un référé, il a dû se séparer. Mais, perfidement, le locataire s'est efforcé de faire croire qu'il continuait à avoir, dans son appartement, ses quinze chats. A l'aide de phonographes, il reproduisait les miaulements des chats, mettant en émoi toute la maison. Bien plus pour corser l'illusion, il avait fabriqué un produit exhalant la même odeur que les excréments de chats.

Lorsqu'un huissier, entendant les miaulements et surtout (flairant) les émanations, se présentait avec confiance à la porte, pour dresser procès-verbal de constat, le D<sup>r</sup> Mathot, un sourire méphistophélique sur les lèvres, lui ouvrait et l'invitait à remplir sa mission. Puis, quand l'officier ministériel sortait de chez lui, après avoir constaté l'absence de chats, les miaulements se faisaient aussitôt entendre et les odeurs nauséabondes se faisaient sentir.

Naturellement, le docteur, à qui le propriétaire reproche un grand nombre d'autres faits d'ordre analogue, proteste avec énergie et se plaint du concierge, qu'il a d'ailleurs fait condamner en correctionnelle...

Comment va se terminer ce duel épique entre M. Vautour et M. Purgon ? Nous sommes anxieux de le savoir — et quand nous l'aurons appris, nous en ferons part à nos lecteurs.

---

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES  
**VIN DE CHASSAING**  
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE  
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie

---

## Echos de la « Chronique »

### Une léproserie à Londres.

Allons-nous voir revivre la terrible endémie ? Sans doute, nous ne l'ignorions pas, il reste, même dans notre pays, des foyers de lèpre mal éteints ; mais qu'il y ait assez de lépreux dans une grande cité moderne comme Londres, pour qu'il soit question d'y établir une léproserie, voilà qui est fait pour surprendre ceux qui croyaient le mal moyenâgeux à peu près complètement disparu.

La création de l'établissement projeté est, on le comprend, entourée d'un certain mystère et nos voisins d'outre-Manche ne tiennent guère, on le conçoit, à clamer *urbi* et *orbi* qu'ils vont recueillir tous les ladres qui se présenteront : ils seraient trop et Londres deviendrait bientôt une vaste maladrerie.

### L'opium en Indo-Chine.

Par le vapeur *Atlantique* (Messageries maritimes), il est arrivé, le 16 octobre à Saïgon, seize colis postaux, de chacun 1 kilo de morphine : valeur déclarée, 6.400 francs. Ces colis, de provenance allemande, étaient à l'adresse d'un pharmacien de la ville précitée.

Les Allemands feraient-ils, dans notre possession indo-chinoise, la tentative qui a si bien réussi aux Anglais dans les Indes ?

Qu'en pense M. le Gouverneur Sarraut ? Qu'en dit notre ministre des colonies ?

### La dernière de Tristan Bernard.

C'était au restaurant, et, dans ce restaurant, c'était au lavabo... L'écrivain, s'étant heurté à une porte close, sur laquelle il avait lu « gentlemen », poussa une porte voisine, où il ne daigna pas lire la mention « ladies », et disparut.

Une « lady » survint presque aussitôt. Rapide, elle tenta vainement d'ouvrir la porte des lieux dévolus à son sexe ; elle insista, impatiemment... Enervé par les heurts précipités, notre humoriste hasarda au dehors sa bonne figure barbue.

— Mais... s'exclama la trépidante visiteuse, vous n'êtes pas une dame !...

— Attendez... répliqua l'écrivain avec flegme... Je vais voir !  
Et il se renferma (1).

(1) Cf. *Journal*, 2 novembre 1913.

---

RECONSTITUANT DU SYSTÈME NERVEUX

**NEUROSINE**

**PRUNIER**

"Phospho-Glycérate de Chaux pur"

---

## *Informations de la « Chronique »*

---

### La « Vie d'Etudiant » à l'Académie.

En acceptant, avec sa bonne grâce coutumière, de présenter notre dernier ouvrage à l'Académie de médecine, M. le professeur LANDOUZY nous a fait un honneur auquel nous ne pouvions que nous montrer sensible ; mais les compliments flatteurs dont l'éminent doyen a bien voulu accompagner sa présentation nous ont comblé au delà de nos souhaits et nous ne saurions lui en exprimer une trop vive gratitude ; un jugement tombé de pareilles lèvres nous est un encouragement à poursuivre, jusqu'au terme que nous nous sommes assigné, la tâche à laquelle nous nous sommes voué.

Voici en quels termes s'est exprimé le professeur Landouzy :

J'ai l'honneur de présenter à l'Académie de médecine *la Vie d'Etudiant*, du D<sup>r</sup> CABANÈS, nouveau volume de la quatrième série de sa belle collection des « Mœurs intimes du passé ».

Ce nouvel ouvrage sera fort goûté de nos confrères ; il sera pour eux d'un attrait plus immédiat, puisqu'il fait revivre, pittoresque et mouvementée, la vie de l'étudiant, particulièrement de l'étudiant en médecine, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours.

C'est que — pour emprunter au D<sup>r</sup> Cabanès son propre langage — la « connaissance du passé ne sert pas seulement à satisfaire la curiosité qu'éveillent en nous des coutumes pittoresques ou des usages surannés ; elle nous permet de constater, aussi bien en matière d'usages universitaires que d'institutions sociales, religieuses ou politiques, la continuité historique, la survivance des traditions : celles-ci ne sont-elles pas les derniers fils qui relient les Universités d'à présent à ces Universités médiévales d'où elles sont directement sorties ? »

Rien n'est curieux comme de revivre, lors de la majorité de saint Louis, le début d'organisation de notre Université, l'institution de la Faculté des Arts, du collège des Quatre Nations : nations de Normandie, de Picardie, d'Allemagne, de France !

C'est l'heure où l'enseignement médical commence à se spécialiser. Après avoir, d'abord, fait partie de la Faculté des Arts, la médecine forme une Faculté distincte (ayant ses statuts, son sceau et ses registres), installée, jusqu'au xiv<sup>e</sup> siècle, rue du Fouarre.

En même temps s'érigent les Ecoles de Montpellier, de Toulouse, de Padoue, de Naples, de Cambridge, de Bologne..., qui fut, avec Paris, le centre universitaire le plus fréquenté durant tout le moyen âge : *Vade Bononiam vel Parisiis*, disait le père de famille à son fils.

C'était l'heure où la bulle *Parens scientiarum*, promulguée par Grégoire IX, devenue la grande charte de l'Université de Paris, confirme ses privilèges et règle ses rapports avec l'Evêché ; c'était l'heure où la Sorbonne était fondée. De cette époque, le cardinal

Eudes de Châteauroux peut dire : « la Gaule est le four où cuit le pain intellectuel du monde entier ».

*La Vie d'Étudiant* abonde en documents nous rappelant, par le menu, l'existence individuelle et corporative des escoliers ; leurs heures de travail, leurs exercices probatoires, leurs ripailles, leurs jeux et leurs vacances, celles-ci singulièrement rares et courtes, si on les compare aux nôtres.

A Paris, les jours de congé ordinaire, la plus grande distraction des écoliers était la promenade du Pré-aux-Clercs, vaste prairie s'étendant le long de la Seine depuis la clôture de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés jusqu'à l'emplacement approximatif de la Chambre des députés actuelle. C'est là où, fréquemment, se voyaient rixes et batailles, parfois suivies de mort d'homme.

A la Renaissance (l'organisation de nos Facultés de médecine, comme au moyen âge, reposant encore sur une base religieuse), les étudiants restent sous la surveillance ecclésiastique : chaque dimanche, de la Saint-Luc à Pâques, ne sont-ils pas tenus d'assister à la messe, sous peine, y manquant, d'une amende de quatre à six deniers ? N'est-ce pas en 1452 seulement, que le cardinal d'Estouteville, envoyé par le pape pour réformer l'Université de Paris, accorde aux médecins, jusque-là obligés, de par leur cléricature, d'être célibataires, la faculté de se marier ?

Le tableau de la vie d'étudiant à la Renaissance serait à reproduire en entier.

Au temps de Molière ; au temps de Voltaire ; à la fin du règne de Louis XV ; sous le premier Empire, c'est-à-dire au lendemain de la réorganisation des Facultés de médecine, encore sous la Restauration ; enfin, de Mürger à nos jours, la documentation apportée par le D<sup>r</sup> Cabanès est copieuse.

Sur la génération de 1880, le D<sup>r</sup> Cabanès nous apporte un témoignage sur la vie des étudiants, autorisé entre tous, celui de Valléry-Radot, qui, après avoir rappelé le mot de Bersot, parlant de l'École Normale : « ici, il y a un coin de France qui va bien », fait un tableau séduisant de « cette armée de la jeunesse, un peu dispersée jusqu'alors, se croyant sûre d'elle-même et qui rassemble toutes ses forces, pour entreprendre une grande œuvre ».

Elle sentait que, dans notre époque troublée par des malentendus, qui sont toujours à la veille de devenir des haines, elle avait un glorieux but à se proposer : « le rapprochement des classes » : c'est alors que maints étudiants, vieux et jeunes, de ma génération, se prirent à songer que la vie universitaire ne pouvait et ne devait pas former un compartiment étanche dans l'expansion de la vie sociale : c'est alors que nous jetions les yeux sur bien d'autres horizons, que ceux de nos études particularistes et spécialisées.

C'est alors que s'organisèrent les cours populaires, destinés à relier la jeunesse des écoles à celle des ateliers, et que plus de cinquante jeunes gens, développés en tirailleurs, parcoururent Paris, cherchant ici dans un grenier, là dans les quatre murs d'un vieux

bal de carrefour, une installation ou un campement, peu importait, pourvu qu'on eût l'emplacement d'une chaise et l'espérance d'un auditoire... ainsi naquit l'*Union française de la jeunesse*.

Telles sont les physionomies de nos étudiants, depuis les plus vieux de la rue du Fouarre, depuis les compagnons des ribaudes de Villon, jusqu'aux amis des grisettes romantiques de 1830 et des Mimi Pinson de Mürger, jusqu'à nos élèves actuels, pratiques et arrivistes, s'amusant gravement... qu'évoque le D<sup>r</sup> Cabanès.

Ses informations, comme ses illustrations, puisées toutes aux sources les plus pures et les plus fraîches, donnent à ce nouveau livre l'intensité de vie, que, aux temps héroïques, ont connue nos frères, les écoliers d'antan.

#### **Un évadé de la pharmacie : l'humoriste Alphonse Allais.**

Ne l'aurait-on pas su qu'on l'eût deviné, à la manière dont il composait ses fantaisies ; il mettait tant de goût, tant de science et de patience — rien de la racine du même nom — dans ses moindres compositions, qu'on reconnaissait, dans cette laborieuse facture, — comme l'écrivait un jour notre ami G. Montorgueil — le potard qu'ALLAIS fut chez son père, le pharmacien de Honfleur. « Il avait retenu de l'officine paternelle le secret des minutieuses préparations. Il combinait ses plaisanteries avec autant de soins et d'impassible réflexion que jadis, quand il constituait une potion selon la formule, coiffant le bouchon de son papier plissé, ficelant, cachetant la fiole, collant l'étiquette... » Car, avant de se lancer dans la carrière littéraire, Allais avait fait de la pharmacie.

À dire vrai, il ne poursuivit pas ses études jusqu'au bout et fit un peu l'école buissonnière : le Codex lui parut rébarbatif et, après ses trois années de stage dans la boutique paternelle, accomplies avec ponctualité et même un zèle appliqué, il quittait sa ville natale, pour venir commencer ses études à Paris. Il dut les interrompre pour le service militaire, qu'il fit à Lisieux ; son service terminé, il revint prendre ses inscriptions à l'École supérieure de pharmacie.

Tout en travaillant ses cours, car il avait le goût de la science et surtout de la chimie, il prit part à la fondation et à la rédaction de plusieurs petits journaux d'étudiants, dont l'existence fut aussi éphémère que tourmentée. Il lui arrivait souvent de prendre à partie certains professeurs. Les uns s'amusaient de ces plaisanteries vraiment drôles et nullement méchantes ; d'autres se fâchaient et les notes d'examen se ressentaient de leur mauvaise humeur.

Au moment de passer ses « définitifs », Allais déclara à sa famille qu'il ne se voyait point « potard en province » et il abandonna définitivement la pharmacie pour la littérature.

Tout un volume ne suffirait pas à épuiser le répertoire des inventions de l'humoriste génial que fut l'auteur d'*A se tordre*, *Pas de bile*, *Ne nous frappons pas*, *Amour, délice et orgues*, etc.

Dans un curieux et divertissant article, le journaliste très avisé

qu'est notre excellent confrère Etienne Charles, en a relaté quelques-unes, qui feront la joie des lecteurs de la *Chronique*.

Allais était encore élève en pharmacie, quand vint à lui une bonne femme, une marchande de poissons, qui tint à lui expliquer son mal.

« Je ne sais pas, lui dit-elle, ce que j'ai, ça me monte, et puis ça me redescend, et puis ça me remonte, et tout le temps pareil. » Et, ce disant, elle décrivait d'un geste de la main le parcours de ce mal dont elle s'effrayait.

« — Hé ! ma pauvre mère, répondit gravement Allais, feignant la surprise et l'inquiétude, n'auriez-vous pas avalé un ascenseur ? »

Une bonne bourgeoise, trop encline à se dorloter, l'accablait de ses doléances :

— « Ah ! gémissait-elle, passer les trois quarts de la vie sur une chaise longue, ne pouvoir rien faire, compter pour zéro dans sa propre maison, c'est affreux !

— « Oui, Madame, mais ce n'est pas fatigant », répondit, sans s'émouvoir, notre pince-sans-rire.

Une aventure qu'il se plaisait à conter est celle de cet ouvrier atteint d'une affection du cuir chevelu, auquel il avait remis deux médicaments, l'un pour l'usage externe, l'autre pour l'usage interne, mais qui se trompa de fiole, but la lotion et se frictionna la tête avec le sirop.

— Ma foi, disait ce brave homme à Alphonse Allais, ça m'a bien guéri, ce que vous m'avez donné. Je n'ai plus rien à la tête. Mais était-ce assez embêtant à employer votre drogue à friction ! Ça poisait ma casquette et les taies d'oreiller ; ma femme n'arrêtait pas de geindre, mais je lui ai dit : « Donne-moi ma vieille casquette, mets des torchons sur l'oreiller ; puisque ça me fait du bien, je continuerai jusqu'à ce que la bouteille soit vide. »

Il n'y a que la foi qui sauve, même ou surtout en matière de traitement médical ou pharmaceutique. Alphonse Allais, pharmacien qui ne croyait pas à la pharmacie, ou n'y croyait pas beaucoup, citait volontiers cette anecdote, qu'il jugeait convaincante et décisive.

♦ ♦

Ne jetez jamais vos prospectus avant de les avoir lus ; vous y trouverez toujours d'amusantes choses à glaner, témoin ce qui suit : *Faculté internationale de PÉDOLOGIE. — 69, rue de la CULTURE.*

Gageons qu'on ne l'a pas fait exprès !

AGRÉABLE ET FACILE A PRENDRE, DE RÉSULTATS CONSTANTS

**POUDRE LAXATIVE**  
du D<sup>r</sup> L. SOULIGOUX **DE VICHY**

PARIS, 6. Rue de la Tacherie

## Trouvailles curieuses et Documents inédits

### Par qui fut découvert le « Quassia amara ».

On sait que ce fut Linné qui introduisit le quassia amara dans la pharmacopée européenne : mais sait-on également que les propriétés de la racine amère furent découvertes par un nègre de la Guyane hollandaise, du nom de QUACY, d'où le nom de *Quassia* ? Un hasard heureux m'a fait découvrir le portrait de ce « griot » et quelques renseignements sur lui.

Né sur la côte de Guinée, emmené à Surinam comme esclave, il obtint non seulement la liberté, mais une fortune considérable.

Il prit sur ses congénères un ascendant énorme ; leur imagination enfantine le para de qualités surnaturelles et donna à ses grossières amulettes des vertus magiques. Il utilisa la confiance que les nègres avaient en lui et l'autorité qu'il avait sur eux dans la recherche des esclaves fugitifs.

Il découvrit, vers 1730, une racine médicinale douée de propriétés stomachiques et fébrifuges : c'était le quassia, que Linné devait vulgariser trente ans plus tard.

En 1774, les nègres libres, dont il était en quelque sorte le roi, le déléguèrent au prince d'Orange, pour lui porter leurs réclamations et l'assurance de leur fidélité. Le Prince lui paya son voyage, lui fit plusieurs présents et le renvoya vêtu d'un habit écarlate et bleu, tout bordé d'un large galon d'or. Il avait une plume blanche à son chapeau et ressemblait ainsi à un général hollandais : c'est dans cet accoutrement que le capitaine Stedmann (1) le vit et le pourtraictura.

Graman Quacy semble avoir vécu jusqu'à un âge très avancé et être mort de la lèpre.

D<sup>r</sup> BEUVIGNON (*Commercy*).

### Un antiseptique officiel pendant la peste de Marseille : la vraie formule du Vinaigre des Quatre Voleurs.

Le document suivant, dont l'original, retrouvé dans des papiers de famille, a été donné au *Musée du Vieux-Marseille*, nous fournit le mode de préparation du vinaigre des Quatre-Voleurs, en 1720.

Cet antiseptique... avant la lettre était conseillé par la municipalité marseillaise pendant l'épidémie de peste de 1720-1721, et l'évêque Belzunce apportant ses consolations aux pestiférés, le chevalier Roze faisant inhumer par les galériens les cadavres qui se

(1) Capitaine STEDMANN, *Voyage à Surinam et dans l'intérieur de la Guyane*, traduit en français par Henry ; chez Buisson, imprimeur, rue Hautefeuille, an VII de la République.



Le célèbre Graman QUACY, qui découvrit le quassia amara.

(Collection du Dr BEUVISOS, de *Commercy*.)

putréfiaient au milieu de la rue, ne furent probablement pas les derniers à user de cette préparation. D<sup>r</sup> DUBLET (*Marseille*).

## AVIS A NOS CONCITOYENS

*Recette du vinaigre des Quatre Voleurs.*

Trois pintes fort Vinaigre de vin blanc.  
 Une poignée d'Absynthe.  
 Une idem Reine-des-prés.  
 Une idem graines de Genièvre.  
 Une idem Marjolaine sauvage.  
 Une idem Sauge.  
 Cinquante clous de Girofle.  
 Deux onces Racine d'inula campana.  
 Deux onces Angélique.  
 Deux onces Romarin.  
 Deux onces Marerbe (marrube).  
 Trois gros de Camphre.

Mettez le tout dans un vaisseau, pendant quinze jours, et bien luté, après lequel temps passez au travers un linge avec expression, mettez ledit vinaigre dans des bouteilles bien bouchées.

## USAGE

*On s'en frotera les tempes, les oreilles, les narines, les mains, de temps en temps, quand on sera obligé d'approcher des Pestiférés.*

**Pour guérir de la sciatique.**

Ce rondeau d'ADAM BILLAUT, populaire sous le nom de *Maître Adam*, n'est précisément pas tout à fait inconnu, puisque Voltaire lui a fait les honneurs de la citation, mais il nous a paru digne d'être recueilli dans une revue qui se pique d'être médico-littéraire et le justifie en toute occasion. On pourra rapprocher ce poème de celui d'Olivier Basselin, publié dans un de nos précédents numéros.

Pour te guérir de cette sciatique,  
 Qui te retient comme un paralytique  
 Entre deux draps sans aucun mouvement,  
 Prends-moi deux brocs d'un fin jus de sarment,  
 Puis lis comment on le met en pratique :  
 Prends-en deux doigts et bien chauds les applique  
 Sur l'épiderme où la douleur te pique,  
 Et tu boiras le reste promptement  
 Pour te guérir.

Sur cet avis ne sois point hérétique,  
 Car je te fais un serment authentique,  
 Que si tu crains ce doux médicament,  
 Ton médecin pour ton soulagement  
 Fera l'essai de ce qu'il communique  
 Pour te guérir.



**RECONSTITUANT**

*du*

**SYSTÈME NERVEUX**



**“Neurosine Prunier”**

(Phospho-Glycérate de Chaux pur)



EXIGER LA

**“ NEUROSINE PRUNIER ”**

## PETITS RENSEIGNEMENTS

### Congrès international de la Presse médicale.

Le V<sup>e</sup> Congrès international de la Presse médicale et la réunion statutaire de l'Association internationale de la Presse médicale ont eu lieu à Londres le 5 août, sous la présidence du regretté D<sup>r</sup> LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, membre de l'Institut, président de l'Association, et ont occupé deux séances.

Le D<sup>r</sup> Raoul BLONDEL, secrétaire général, a donné lecture de son rapport sur l'*Unification de la terminologie médicale*. L'auteur signale, d'abord, en l'appuyant de nombreux exemples, la confusion que crée, dans la terminologie médicale, la création des vocables nouveaux, construits sans règle précise, souvent fort illogiquement, et souvent aussi sans présenter un caractère descriptif suffisant. Il a montré ensuite combien la lecture des journaux médicaux étrangers serait rendue partout plus facile, si les substantifs désignant les maladies, les syndromes, les réactions, ainsi que les verbes s'appliquant à des actions physiologiques fréquemment mises en cause, étaient les mêmes dans toutes les langues, ou au moins faciles à interpréter pour tous les médecins ayant reçu la culture classique.

M. Raoul Blondel a proposé, pour l'avenir, que la construction des termes médicaux soit soumise aux règles suivantes :

1<sup>o</sup> Emploi de racines empruntées, pour le même mot, à la même langue, grecque ou latine ; suppression des hybrides gréco-latins, franco-grecs, germano-latins, etc.

2<sup>o</sup> Choix de termes représentatifs d'un signe essentiel de la maladie ou du syndrome, plutôt qu'évocateurs d'une théorie, descriptifs et non purement explicatifs : les signes objectifs restent et les interprétations passent.

3<sup>o</sup> Abandon de l'emploi des noms d'auteurs, qui varient d'ailleurs selon les pays, créent souvent des injustices historiques, alimentent des polémiques de revendication interminables et finissent par nécessiter l'emploi de dictionnaires spéciaux pour la lecture des textes étrangers et même nationaux.

Comme conclusion pratique, M. Raoul Blondel a proposé que, dans chaque pays, l'Association nationale de la Presse médicale prenne l'initiative de cette révision, par l'organe de son Bureau, auquel s'adjoindraient toutes les personnalités compétentes que celui-ci jugerait utile d'appeler.

La révision de tous les termes techniques médicaux, qui ne seraient pas tirés du latin ou du grec, — donc immédiatement acquis, — se ferait sur une liste polyglotte, du type de celles qui existent déjà en Angleterre et en Allemagne ; pour le vocabulaire propre à chaque spécialité, il pourrait être fait appel à la collaboration de représentants des sociétés savantes correspondantes.

Tous les termes qui seraient totalement distincts, — ou non immédiatement déchiffrables d'après leurs racines, — dans les quatre ou cinq langues usuelles des rapports internationaux, formeraient une liste, qui serait transmise au Comité permanent de l'Association internationale de la Presse médicale, complété suivant la même règle que plus haut.

Après examen de chaque terme individuellement, — au besoin en divisant le travail par spécialités, — une liste des mots à modifier serait arrêtée par la commission permanente, et comprendrait en outre, pour chaque cas : 1° le terme international proposé, soit créé par fusion de diverses expressions nationales, comme il a été fait pour la création de l'espéranto et de toutes les langues auxiliaires ; soit déjà existant, sous une forme à peu près identique, dans la très grande majorité des idiomes européens ; et 2° le terme technique, tiré du grec ou du latin, à adjoindre si l'entente ne peut se faire sur le mot proposé.

Cette liste sera imprimée et envoyée aux Associations nationales de Presse médicale, en vue d'un referendum, dont les résultats, centralisés à nouveau entre les mains de la Commission permanente, serviront à l'établissement de la liste générale des termes techniques médicaux internationaux, adoptés par les Associations de Presse, et à recommander aux auteurs pour faciliter l'intelligence de leur texte dans les principales langues européennes.

Dans tous les cas où l'entente n'aura pu se faire sur un vocable international unique, et où chaque pays prétendra conserver le terme national, il sera prescrit, dans tous les journaux affiliés à l'Association internationale de la Presse médicale, de faire suivre, au moins dans les titres et les conclusions des mémoires et des analyses, le terme national, du terme grec ou latin indiqué par la Commission et qui sera placé entre parenthèses.

M. Raoul Blondel estime que tous les mots déjà existants tirés du grec ou du latin restant acquis, le travail de révision n'aura à porter que sur deux ou trois cents mots, dont plus de la moitié sont déjà communs, ou sous une forme aisément devinable, dans toutes les langues européennes. L'œuvre ne se présente donc pas comme pratiquement irréalisable.

Le Congrès a été saisi ensuite d'une proposition de M. le professeur POSNER (de Berlin) tendant à la création, à côté de chaque Association nationale de Presse, d'une Commission spéciale dont elle serait l'inspiratrice, et qui soumettrait à un contrôle les produits médicaux faisant l'objet d'annonces. Ce contrôle de la valeur des produits admis existe déjà pour les grands journaux anglais. En Allemagne, des produits vantés par des annonces mensongères — c'est-à-dire des produits ne présentant pas la composition chimique annoncée, ou dont l'administration sans contrôle dans les maladies indiquées par ces annonces était dangereuse pour la santé publique, ont été, indépendamment des poursuites judiciaires, mis en interdît par l'Association de la Presse médicale.

M. Posner pense que, sans attendre l'intervention des tribunaux et des expertises d'office après accidents ou plaintes, cette Commission d'examen pourrait fonctionner dans chaque pays, sous la direction de l'Association nationale de la Presse médicale. Elle écarterait les annonces *indésirables*, par leur forme et par leur objet (livres et matériel malthusiens, par exemple), et les mettrait à l'index pour toutes les publications médicales. Le prestige de celles qui seraient admises en demeurerait accru, et la presse médicale prendrait ainsi l'initiative d'une œuvre de moralité désirable.

**Diplômes de docteur en médecine, délivrés par les Facultés françaises pendant l'année scolaire 1912-1913 (1).**

| FACULTÉS              | DOCTEURS EN MÉDECINE |                         | TOTAL<br>des<br>THÈSES |
|-----------------------|----------------------|-------------------------|------------------------|
|                       | DIPLOME<br>D'ÉTAT    | DIPLOME<br>D'UNIVERSITÉ |                        |
| Paris . . . . .       | 398                  | 35                      | 433                    |
| Alger . . . . .       | 12                   | »                       | 12                     |
| Bordeaux . . . . .    | 101                  | 1                       | 102                    |
| Lille . . . . .       | 40                   | »                       | 40                     |
| Lyon . . . . .        | 115                  | 1                       | 116                    |
| Montpellier . . . . . | 114                  | 24                      | 138                    |
| Nancy . . . . .       | 29                   | 5                       | 34                     |
| Toulouse . . . . .    | 69                   | 4                       | 73                     |
| Beyrouth . . . . .    | 37                   | »                       | » <sup>(*)</sup>       |
| Totaux . . . . .      | 915                  | 70                      | 985                    |

(\*) Les étudiants de la Faculté de Beyrouth sont dispensés de la thèse.

**Cinquantenaire professionnel.**

Le 9 octobre 1913, le Syndicat médical de Saint-Lô se réunissait, pour fêter le cinquantenaire de MM. les docteurs LOMOND et LEFRANC-LAVALLÉE, reçus, le premier, à la faculté de Montpellier, le 31 août 1863 ; le second, à la faculté de Paris, le 12 septembre de cette même année. Les membres présents ont apposé leur signature sur le registre des délibérations, en souvenir de ce mémorable événement.

Cette manifestation de solidarité professionnelle fait honneur à ceux qui l'ont organisée, en toute indépendance et en dehors de toute attache officielle. Une telle initiative trouvera, nous l'espérons, des imitateurs.

(1) Aucun diplôme d'officier de santé n'a été délivré depuis le 1<sup>er</sup> avril 1909. Pour comparer avec les cinq années scolaires précédentes, voir la *Chronique médicale*, 1909, n° 2, page 502 ; 1910, n° 1, page 17 ; 1911, n° 1, page 14 et n° 24, page 774 ; 1912, n° 23, page 726.

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

---

LÊ VAN CHINH, de Hungé-Yen (Tonkin). *Voyage médico-chirurgical en France*. Paris, Amiens, Berck. (Extrait des *Archives provinciales de chirurgie*).

Natalité (*Prime à la*) et les ressources pour la payer. Evreux, Charles Hérissey (1913).

REIBEL (M. G.), vétérinaire à Villenaux-la-Grande, *Les Flaubert, vétérinaires champenois, et les origines de Gustave Flaubert*. Troyes, Gustave Frémont (1913).

CAZENEUVE (D<sup>r</sup> G. de), *Les végétations adénoïdes expliquées aux parents*. Lille, Plateau et C<sup>ie</sup> (1913).

SICARD (D<sup>r</sup> Emile), *Essai sur l'Euthanasie*. Montpellier, Firmin et Montane (1913).

RICARDO (Jorge), *El Greco*. Coimbra (1913).

BRUNEAU (D<sup>r</sup> Ernest), *Etude sur les progrès de l'hospitalisation dans les hôpitaux d'enfants*. Châteauroux, Mellottée (1909).

DELAGE (M<sup>lle</sup> le D<sup>r</sup> Anna), *Histoire de la thèse de doctorat en médecine*. Paris, Ollier-Henry (1913).

GALLEY (P.), *Les Prémonitions*.

BODY (Albin), *Gustave III, roi de Suède, aux eaux de Spa*. Bruxelles, Typographie V<sup>o</sup> Ch. Vanderauwera, 8, rue de la Sablonnière, 8 (1879).

REISET (V<sup>ic</sup> DE), *Joséphine de Savoie, comtesse de Provence (1753-1810)*, d'après des documents inédits. Paris, Emile-Paul (1913).

ESTRÉE (Paul D'), *Le Théâtre sous la Terreur* (Théâtre de la Peur), 1793-1794. Paris, Emile-Paul (1913).

MARICOURT (Baron André DE), *Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, duchesse d'Orléans : la jeunesse*. Paris, Emile-Paul, (1913).

BOSCOQ (G. DU) DE BEAUMONT et M. BERNOS, *La Famille d'Orléans pendant la Révolution*, d'après sa correspondance inédite. Paris, Emile-Paul (1913).

MARQUISET (Alfred), *Romieu et Courchamps*. Avec dix illustrations. Paris, Emile-Paul (1913).

CHALON (Jean), *Un peu de folklore : à propos de quelques fontaines miraculeuses*. (Extrait du *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles* (mars 1913).

---

ALIMENTATION DES ENFANTS

**PHOSPHATINE  
FALIÈRES**

Se méfier des imitations que son succès a engendrées

---

Le Co-Propriétaire Gérant : D<sup>r</sup> CABANÈS.

## TABLE DOCUMENTAIRE DES MATIÈRES

Pour l'année 1913

| Pages.                                                                                                                                                                                               | Pages.   |                                                                                                                                      |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>A</b> bout (E.) et Claude Bernard. . . . .                                                                                                                                                        | 616      | <b>Antisépsie.</b> V. <b>Louis XIV.</b>                                                                                              |     |
| <b>Académie</b> de médecine (Le Bureau, pour 1913, de l'), 50; — hommage à l', 206; — de médecine et la Presse, 730; — « la Vie d'étudiant » à l', 744; — (médecin français, lauréat de la). . . . . | 368      | <b>Appendicite</b> (L'ancienneté de l'). . . . .                                                                                     | 550 |
| <b>Accidents</b> (Tarif d') au temps jadis. . . . .                                                                                                                                                  | 273      | <b>Apulée</b> médecin. . . . .                                                                                                       | 300 |
| <b>Accouchement</b> dans l'art. . . . .                                                                                                                                                              | 313      | <b>Arbre</b> à émanations nuisibles. . . . .                                                                                         | 548 |
| <b>Aéronautique</b> (Un poste), en 1870. . . . .                                                                                                                                                     | 254      | <b>Armaingaud</b> (D <sup>r</sup> ), 31. . . . .                                                                                     | 251 |
| <b>Aérostats</b> (Les), engins de destruction. . . . .                                                                                                                                               | 478      | <b>Armée</b> (Psychiatrie dans l'). . . . .                                                                                          | 340 |
| <b>Agathe</b> (S <sup>e</sup> ), patronne des nourrices. . . . .                                                                                                                                     | 313      | <b>Armées</b> (Le pansement individuel dans les) de Napoléon. . . . .                                                                | 254 |
| <b>Ail.</b> V. <b>Richelieu.</b>                                                                                                                                                                     |          | <b>Arroux</b> (D <sup>r</sup> ): . . . . .                                                                                           | 155 |
| <b>Aimes</b> (A.). . . . .                                                                                                                                                                           | 346      | <b>Art</b> (La migraine ophtalmique et l'), 530; — V. <i>Allaitement.</i>                                                            |     |
| <b>Album</b> (Le supplice de l'). . . . .                                                                                                                                                            | 16       | <b>Artistes</b> gauchers. . . . .                                                                                                    | 343 |
| <b>Alcool</b> (L') en Indo-Chine, 200; — meurtrier. . . . .                                                                                                                                          | 561      | <b>Asperges</b> (Les) dénonciatrices. . . . .                                                                                        | 374 |
| <b>Alcoolisme</b> (S <sup>t</sup> François de Sales et l'). . . . .                                                                                                                                  | 116, 406 | <b>Assistance</b> (L') médicale en Indo-Chine. . . . .                                                                               | 197 |
| <b>Alembert</b> (Le roman d'amour et les derniers jours de d'). . . . .                                                                                                                              | 97       | <b>Association</b> générale des médecins de France, 332, 405; — le nouveau Président de l', 21; — des journalistes médicaux. . . . . | 110 |
| <b>Aliénés</b> au XVIII <sup>e</sup> siècle, 625; — en Chine. . . . .                                                                                                                                | 177      | <b>Audard</b> (D <sup>r</sup> E.), 158, 306, 316, 377, 383, 410, 479, 510, 571, 664. . . . .                                         | 666 |
| <b>Allais</b> (Alph.), évadé de la pharmacie. . . . .                                                                                                                                                | 746      | <b>Audebert</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                           | 55  |
| <b>Allaitement</b> (L') dans l'art, 285; — influence sur le nourrisson, de l'. . . . .                                                                                                               | 731      | <b>Augustin</b> (S <sup>t</sup> ), évolutionniste et transformiste. . . . .                                                          | 321 |
| <b>Allemands</b> (Le secret des). . . . .                                                                                                                                                            | 474      | <b>Auteur</b> à rechercher, 28; — (l), s. v. p. ? 246. . . . .                                                                       | 378 |
| <b>Ambre.</b> V. <b>Richelieu.</b>                                                                                                                                                                   |          | <b>Auto</b> (Les bienfaits de l'). . . . .                                                                                           | 372 |
| <b>Amour.</b> V. <b>Boiteuses.</b>                                                                                                                                                                   |          | <b>Auto-mutilation.</b> . . . . .                                                                                                    | 571 |
| <b>Amulette</b> (Le crapaud). . . . .                                                                                                                                                                | 728      | <b>Aveugles</b> médecins. . . . .                                                                                                    | 648 |
| <b>Amurat</b> (Comment mourut le sultan). . . . .                                                                                                                                                    | 45       | <b>Avortement</b> (L') et l'infanticide en Nouvelle-Guinée. . . . .                                                                  | 545 |
| <b>Anatomie</b> (L') au XIV <sup>e</sup> siècle. . . . .                                                                                                                                             | 495      | <b>Aymon</b> (Les quatre fils). . . . .                                                                                              | 340 |
| <b>Ancélet</b> (D <sup>r</sup> G.). . . . .                                                                                                                                                          | 61       |                                                                                                                                      |     |
| <b>André</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                              | 56       | <b>Dagnères.</b> <i>Barèges et leurs baigneurs, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.</i> . . . .                                     | 502 |
| <b>Anger</b> (Un souvenir sur Théophile). . . . .                                                                                                                                                    | 370      | <b>Bains</b> maures (Stérilité combattue par les). . . . .                                                                           | 349 |
| <b>Anglais</b> (Avoir ses), 186, 313, 415. . . . .                                                                                                                                                   | 637      | <b>Balle</b> ? (A qui la). . . . .                                                                                                   | 436 |
| <b>Animaux</b> cités en justice. . . . .                                                                                                                                                             | 563      | <b>Balzac</b> (La cure de silence dans). . . . .                                                                                     | 690 |
| <b>Annamite</b> (Superstition). . . . .                                                                                                                                                              | 289      | <b>Bandages</b> (L'antiquité des). . . . .                                                                                           | 461 |
| <b>Annonce</b> (Bizarreries de l'). . . . .                                                                                                                                                          | 368      | <b>Banditisme</b> et coquetterie. . . . .                                                                                            | 16  |
| <b>Annonces</b> (Petites). . . . .                                                                                                                                                                   | 366      | <b>Banquier.</b> V. <b>Mendiant.</b>                                                                                                 |     |
| <b>Antilope</b> (Chair d'), contre la syphilis. . . . .                                                                                                                                              | 625      | <b>Bargallo</b> (F.). . . . .                                                                                                        | 154 |
| <b>Antimoine</b> (Origine du mot), 188. . . . .                                                                                                                                                      | 349      | <b>Barras</b> (D <sup>r</sup> Louis), 27, 155. . . . .                                                                               | 661 |
| <b>Antiochus</b> (La maladie d'). . . . .                                                                                                                                                            | 189      | <b>Bartet</b> (D <sup>r</sup> A.). . . . .                                                                                           | 292 |
|                                                                                                                                                                                                      |          | <b>Barthez</b> (Le D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                         | 273 |
|                                                                                                                                                                                                      |          | <b>Baudouin</b> (Marcel), 58, 60. . . . .                                                                                            | 479 |
|                                                                                                                                                                                                      |          | <b>Beaudouin</b> (D <sup>r</sup> F.). . . . .                                                                                        | 378 |

|                                                                                                                                                                           | Pages. |                                                                                                      | Pages |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <i>Becquée</i> (La) humaine, 48. . . . .                                                                                                                                  | 223    | <b>(Tabanès</b> (D <sup>r</sup> ), 686 et <i>passim</i> .                                            |       |
| <b>Bellot</b> (D <sup>r</sup> Paul). . . . .                                                                                                                              | 379    | <b>Cadavre</b> (Un cas étrange de sépulture et de conservation de), 643 ;                            |       |
| <b>Berchon</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                 | 506    | <i>Cadavres</i> (sur la décarnisation, à l'air libre, des). . . . .                                  | 334   |
| <b>Berlin</b> . V. <i>Congrès</i> .                                                                                                                                       |        | <i>Café</i> . V. <i>Thé</i> .                                                                        |       |
| <b>Bermondy</b> (D <sup>r</sup> Th.). . . . .                                                                                                                             | 663    | <i>Calculs</i> biliaires chez les Japonais. 84 ; — urinaires (la fréquence, en Suisse, des). . . . . | 243   |
| <b>Bernadotte</b> (Comment le roi de Suède) dut la vie à un médecin. . . . .                                                                                              | 654    | <b>Caldine</b> (D.). 189, 282. . . . .                                                               | 540   |
| <b>Bernard</b> (Ed.), 126 ; — (Cl.), 616 ; — la dernière leçon de Claude. . . . .                                                                                         | 462    | <b>Calot</b> (Cours d'orthopédie, du D <sup>r</sup> ). . . . .                                       | 403   |
| <b>Berner</b> (Paul), 64. . . . .                                                                                                                                         | 510    | <b>Camoëns</b> était-il borgne ? . . . . .                                                           | 603   |
| <b>Bertel</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                  | 191    | <b>Camous</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                             | 350   |
| <b>Bessard</b> (D <sup>r</sup> A.). . . . .                                                                                                                               | 662    | <b>Cancer</b> (le) de M <sup>me</sup> Deshoulières. . . . .                                          | 339   |
| <b>Bessières</b> (La parenté médicale du maréchal). . . . .                                                                                                               | 193    | <i>Canne</i> (La) pour les femmes. . . . .                                                           | 619   |
| <b>Béthune</b> . V. <i>Peste</i> .                                                                                                                                        |        | <b>Carayon</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                            | 570   |
| <b>Beuvignon</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                               | 748    | <b>Carneiro de Campos</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                 | 378   |
| <i>Bévués</i> médicales des littérateurs. . . . .                                                                                                                         | 155    | <i>Carottes</i> . V. <b>Spach</b> .                                                                  |       |
| <i>Biberon</i> (Un) de luxe, 303. . . . .                                                                                                                                 | 381    | <b>Carpeaux</b> et la tache d'encre, 363 ; — une anecdote sur, . . . . .                             | 432   |
| <i>Bicêtre</i> (Le cahier de), 58. . . . .                                                                                                                                | 126    | <b>Carré</b> (une initiative de M. Albert). . . . .                                                  | 650   |
| <i>Billets de faire part</i> de naissance, 73 ; — de l'époque révolutionnaire, 279 ; — singuliers, 703 ; — de fiançailles, 82 ; — singuliers, de décès, 269, 316. . . . . | 663    | <b>Carrel</b> (D <sup>r</sup> Alexis), 466 ; — hommage au. . . . .                                   | 466   |
| <b>Blanchard</b> (Prof. R.), 89, 126, 154, 252, 346. . . . .                                                                                                              | 509    | <i>Cartes à jouer</i> (Ce qu'on trouve au dos des), 204. . . . .                                     | 509   |
| <i>Blessure</i> (Certificat d'une) reçue à Waterloo, 369 ;                                                                                                                |        | <i>Cas</i> (Un) original. . . . .                                                                    | 562   |
| <i>Blessures</i> de guerre singulières 281                                                                                                                                | 412    | <b>Casanova</b> . V. <i>Variolé</i> .                                                                |       |
| <b>Boccace</b> (La peste, décrite par), 721 ; — les restes de. . . . .                                                                                                    | 722    | <b>Castiaux</b> (Paul). . . . .                                                                      | 208   |
| <b>Body</b> (Albin), 77, 414. . . . .                                                                                                                                     | 506    | <b>Cathelin</b> (D <sup>r</sup> F.), 147. . . . .                                                    | 631   |
| <i>Boîteuses</i> (Les) et l'amour, 381. . . . .                                                                                                                           | 509    | <b>Catherine II</b> et Diderot. . . . .                                                              | 253   |
| <i>Boîteux</i> célèbres. . . . .                                                                                                                                          | 651    | <i>Cauchemar</i> (Le) mictionnel, 24. . . . .                                                        | 381   |
| <i>Bombes</i> asphyxiantes (L'effet des). . . . .                                                                                                                         | 499    | <i>Cécité</i> (La) des Thierry. . . . .                                                              | 594   |
| <b>Bonaparte</b> (Lettres inédites de M <sup>me</sup> Bonaparte et de). . . . .                                                                                           | 520    | <i>Cérémonial</i> archaïque. . . . .                                                                 | 591   |
| <b>Bonnette</b> (D <sup>r</sup> ), 29, 116, 118, 119, 185, 190, 255, 306, 413, 538, 558, 560, 564. . . . .                                                                | 571    | <i>Cerveau</i> (Etymologie des noms des trois enveloppes du). . . . .                                | 563   |
| <b>Borginon</b> (D <sup>r</sup> G.). . . . .                                                                                                                              | 279    | <i>Cétacés</i> . V. <i>Os pénien</i> .                                                               |       |
| <b>Bossuet</b> . . . . .                                                                                                                                                  | 660    | <i>Chameaux</i> engraisés avec des noyaux de dattes. . . . .                                         | 185   |
| <i>Bottes</i> (Mettre ses) ; graisser ses, 564. . . . .                                                                                                                   | 662    | <i>Chandelle</i> (Le procédé de la). . . . .                                                         | 143   |
| <b>Bouffe de Saint-Blaise</b> . . . . .                                                                                                                                   | 663    | <i>Chanteurs</i> (Hygiène des). . . . .                                                              | 549   |
| <b>Bougon</b> (D <sup>r</sup> ), 539. . . . .                                                                                                                             | 563    | <i>Champignons</i> (A propos de), 549 ; — empoisonnements historiques par les. . . . .               | 634   |
| <b>Bouquet</b> (Henri), 28, 32, 224, 256, 286, 318, 319, 352, 384, 572, 606. . . . .                                                                                      | 640    | <b>Charlemagne</b> . V. <b>Dumontpalier</b> .                                                        |       |
| <i>Bourreaux</i> rebouteurs. . . . .                                                                                                                                      | 153    | <b>Chastanet</b> (Léonard), 155. . . . .                                                             | 307   |
| <b>Bourru de Courcelles</b> , 246. . . . .                                                                                                                                | 379    | <i>Chemise</i> (La) et la santé. . . . .                                                             | 349   |
| <b>Boyveau-Laffecteur</b> (Rob). . . . .                                                                                                                                  | 565    | <i>Chiens</i> (Nurses pour). . . . .                                                                 | 300   |
| <b>Brancour</b> (René), 1. . . . .                                                                                                                                        | 704    | <i>Chiffre</i> (Le) 606. . . . .                                                                     | 49    |
| <b>Bremond</b> (D <sup>r</sup> F.), 246. . . . .                                                                                                                          | 633    | <b>Chine</b> (L'opium en), 657 ; — aliénés en ; — V. <i>Lépreux</i> . . . . .                        | 177   |
| <b>Bridges</b> (Robert). . . . .                                                                                                                                          | 635    | <i>Chirurgiens</i> (Les) qui sont des savants, 147 ; — (ingéniosité des) militaires. . . . .         | 254   |
| <b>Brochin</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                 | 470    | <i>Chloroforme</i> (Les balafres au). . . . .                                                        | 657   |
| <b>Broussais</b> , candidat au professeur. . . . .                                                                                                                        | 115    | <i>Choses vues</i> . . . . .                                                                         | 463   |
| <i>Bruit</i> (Contre le), 364. . . . .                                                                                                                                    | 414    | <i>Choucroute</i> (Etymologie de). . . . .                                                           | 380   |
|                                                                                                                                                                           |        | <i>Chronique bibliographique</i> , 30, 127,                                                          |       |

|                                                                                                                                                                                                                                                                         | Pages. |                                                                                                                                             | Pages. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| 224, 256, 286, 317, 351, 384, 572, 606. . . . .                                                                                                                                                                                                                         | 639    | <b>Debove</b> (Professeur), 207. . . . .                                                                                                    | 730    |
| <b>Ci-git</b> , expression impropre, 120.                                                                                                                                                                                                                               | 663    | <i>Décarnisation</i> , V. <i>Cadavres</i> .                                                                                                 |        |
| <b>Cilleuls</b> (F. des), 94 ; — (D <sup>r</sup> Jean des). . . . .                                                                                                                                                                                                     | 511    | <b>Declercq</b> (D <sup>r</sup> L.). . . . .                                                                                                | 503    |
| <b>Cim</b> (Albert). . . . .                                                                                                                                                                                                                                            | 155    | <i>Décoration</i> de M. G. Prunier. . . . .                                                                                                 | 65     |
| <i>Cinquantenaire</i> professionnel. . . . .                                                                                                                                                                                                                            | 755    | <i>Dédicaces</i> de thèses singulières. . . . .                                                                                             | 55     |
| <i>Circoncision</i> (La cérémonie, dans le Congo belge, de la), 546 ; — chez les Romains. . . . .                                                                                                                                                                       | 728    | <b>Dehermann</b> (J. H.). . . . .                                                                                                           | 558    |
| <i>Clystère</i> (Origine du), 77. . . . .                                                                                                                                                                                                                               | 348    | <b>Dejardin</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                  | 28     |
| <b>Colet</b> (Louise) et le D <sup>r</sup> Quesneville. . . . .                                                                                                                                                                                                         | 563    | <b>Delmas</b> (D <sup>r</sup> Paul), 129. . . . .                                                                                           | 161    |
| <i>Colique néphrétique</i> , V. <b>Henri III</b> .                                                                                                                                                                                                                      |        | <i>Dentition</i> des Hindous. . . . .                                                                                                       | 180    |
| <b>Collignon</b> (D <sup>r</sup> R.), 64. . . . .                                                                                                                                                                                                                       | 347    | <b>Deschamps</b> (D <sup>r</sup> G.). . . . .                                                                                               | 413    |
| <i>Conchyliologie</i> médicale. . . . .                                                                                                                                                                                                                                 | 592    | <b>Desgenettes</b> , V. <i>Peste</i> .                                                                                                      |        |
| <b>Congo</b> belge, V. <i>Circoncision</i> .                                                                                                                                                                                                                            |        | <b>Deshoulières</b> (Le cancer de madame). . . . .                                                                                          | 339    |
| <i>Congrès</i> des exercices physiques, 21 ; — l'histoire de la médecine au, de Londres, 149, 590 ; — international d'assainissement et de salubrité de l'habitation, 150 ; — la science française au, de Berlin, 245 ; — international, de la presse médicale. . . . . | 753    | <b>Desmons</b> (D <sup>r</sup> F.). . . . .                                                                                                 | 643    |
| <i>Constipé</i> (Qu'est-ce qu'un). . . . .                                                                                                                                                                                                                              | 50     | <i>Destinées</i> jumelles. . . . .                                                                                                          | 60     |
| <i>Conventionnel</i> en mission (arrêté d'un). . . . .                                                                                                                                                                                                                  | 494    | <i>Diable</i> (La marque du). . . . .                                                                                                       | 508    |
| <i>Consolation</i> (Triste). . . . .                                                                                                                                                                                                                                    | 474    | <i>Dichotomie</i> (La) en 1803. . . . .                                                                                                     | 475    |
| <i>Coqueluche</i> (Origine du mot). . . . .                                                                                                                                                                                                                             | 381    | <b>Dickens</b> (Ch.), criminologiste. . . . .                                                                                               | 19     |
| <i>Coquetterie</i> , V. <i>Banditisme</i> .                                                                                                                                                                                                                             |        | <b>Diderot</b> et Catherine II, 253 ; — le bi-centenaire de, 577 ; — intempérant, malade et garde-malade, 578 ; — et le frère Côme. . . . . | 634    |
| <b>Cordes</b> (D <sup>r</sup> ), 415. . . . .                                                                                                                                                                                                                           | 544    | <b>Dieulafoy</b> (Monument au professeur). . . . .                                                                                          | 699    |
| <i>Corps étranger</i> , V. <i>Œsophage</i> .                                                                                                                                                                                                                            |        | <i>Dieu vous bénisse !</i> . . . . .                                                                                                        | 300    |
| <b>Corse</b> (A propos d'un certificat médical, de 1599, concernant le mal français en). . . . .                                                                                                                                                                        | 292    | <i>Diplômes</i> de docteur en médecine, délivrés par les Facultés françaises, en 1912-1913. . . . .                                         | 755    |
| <b>Corvisart</b> et Marie-Louise, 57 ; — baron. . . . .                                                                                                                                                                                                                 | 58     | <i>Distinction</i> rare. . . . .                                                                                                            | 368    |
| <b>Couissin</b> (Paul). . . . .                                                                                                                                                                                                                                         | 446    | <b>Dive</b> (D <sup>r</sup> F.). . . . .                                                                                                    | 707    |
| <b>Couvreur</b> (André). . . . .                                                                                                                                                                                                                                        | 7      | <i>Docteur</i> (Le plus jeune), 413. . . . .                                                                                                | 511    |
| <i>Crâne</i> historique (Pour identifier un), 80 ; — le crâne du Muséum serait bien celui, de Descartes. . . . .                                                                                                                                                        | 81     | <i>Doctoresse</i> (La première) chinoise. . . . .                                                                                           | 533    |
| <i>Craniologie</i> moderne. . . . .                                                                                                                                                                                                                                     | 179    | <b>Doirechoux</b> (J.). . . . .                                                                                                             | 157    |
| <i>Crapaud</i> (Le), amulette ! . . . . .                                                                                                                                                                                                                               | 728    | <b>Drouet</b> (D <sup>r</sup> Henry), 60, 246. . . . .                                                                                      | 285    |
| <i>Crémation</i> (Les progrès de la), 20 ; — automobile, en Allemagne, 20 ; — Société, à Genève, de. . . . .                                                                                                                                                            | 21     | <b>Drucbert</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                  | 126    |
| <i>Croissance</i> , V. <i>Electricité</i> .                                                                                                                                                                                                                             |        | <b>Dublet</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                    | 750    |
| <b>Cuénoud</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                                                                               | 126    | <b>Duclos</b> (D <sup>r</sup> G.). . . . .                                                                                                  | 511    |
| <i>Cuirasses</i> providentielles. . . . .                                                                                                                                                                                                                               | 539    | <i>Duels</i> (Le rôle du médecin dans les). . . . .                                                                                         | 106    |
| <b>Daguin de la Theuratte</b> . . . . .                                                                                                                                                                                                                                 | 544    | <b>Dufay</b> (Pierre). . . . .                                                                                                              | 596    |
| <b>Darras</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                                                                                | 56     | <b>Dumas</b> (Comment Alexandre) devint magnétiseur. . . . .                                                                                | 241    |
| <b>Darricarrère</b> (D <sup>r</sup> J.), 348. . . . .                                                                                                                                                                                                                   | 448    | <b>Dumontpallier</b> (D <sup>r</sup> ) et Charlemagne. . . . .                                                                              | 507    |
| <b>Daumesnil</b> (Général). . . . .                                                                                                                                                                                                                                     | 400    | <b>Dupetit-Thouars</b> (Un exploit de). . . . .                                                                                             | 534    |
| <b>David</b> (Un mot du peintre), 410. . . . .                                                                                                                                                                                                                          | 637    | <b>Dupont</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                    | 29     |
|                                                                                                                                                                                                                                                                         |        | <b>Dupuytren</b> (Le prix, en 1809, d'une opération de). . . . .                                                                            | 409    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                         |        | <b>Durante</b> D <sup>r</sup> . . . . .                                                                                                     | 508    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                         |        | <b>Duval</b> (Alex.). . . . .                                                                                                               | 557    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                         |        | <b>Eau</b> (Sus à l'). . . . .                                                                                                              | 619    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                         |        | <b>Ecoiffier</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                 | 315    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                         |        | <i>Ecole de Psychologie</i> (1913). . . . .                                                                                                 | 83     |
|                                                                                                                                                                                                                                                                         |        | <i>Ecritures</i> (Une expertise en) sous la Terreur. . . . .                                                                                | 353    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                         |        | <i>Eglise</i> (De l'influence, sur l'histoire                                                                                               |        |

|                                                                                                                     | Pages. |                                                                                              | Pages. |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|----------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| de la médecine, de l', 333 ; —<br>(Le paganisme à l'). . . . .                                                      | 741    | <i>Fièvres blanches</i> (Maladie des). . . . .                                               | 246    |
| <b>Egypte</b> (Causes de la mortalité<br>infantile en). . . . .                                                     | 555    | <i>Figaro</i> photographe. . . . .                                                           | 434    |
| <i>Electricité</i> (L') et la croissance des<br>enfants. 242. . . . .                                               | 346    | <b>Flandrin</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                   | 478    |
| <i>Electrologie</i> (Cours d') et de radio-<br>logie médicales. . . . .                                             | 245    | <b>Fleury</b> (D <sup>r</sup> E.). . . . .                                                   | 120    |
| <i>Emplâtre du Pauvre Homme</i> . . . . .                                                                           | 246    | <b>Florian</b> (C.). . . . .                                                                 | 223    |
| <i>Empoisonnements</i> . V. <i>Champignons</i> .<br><i>Enfants</i> . V. <i>Croissance</i> .                         |        | <i>Formol</i> (Le siège au). . . . .                                                         | 16     |
| <i>Enseigne</i> (Curieuse) pharmaceu-<br>tique. . . . .                                                             | 558    | <b>Foucault</b> (D <sup>r</sup> P.), 378. . . . .                                            | 478    |
| <i>Enseignes bizarres</i> . . . . .                                                                                 | 702    | <i>Fourrures</i> (Préservation des lai-<br>nages et). . . . .                                | 274    |
| <i>Epigrammes</i> contre les médecins. . . . .                                                                      | 312    | <b>Foveau de Courmelles</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                       | 347    |
| <i>Épithaphe</i> (L') de Montaigne. . . . .                                                                         | 249    | <b>François de Sales</b> (Saint) et<br>l'alcoolisme, 116 ; — et l'absti-<br>nence. . . . .   | 406    |
| <i>Épithaphes</i> -diagnostic... et anecdo-<br>tiques. . . . .                                                      | 664    | <i>Fraternisation</i> , V. <i>Sang</i> .                                                     |        |
| <i>Epoux</i> (L') indésirable. . . . .                                                                              | 406    | <b>Frédéric le Grand</b> et le gono-<br>coccus. . . . .                                      | 479    |
| <i>Équivalences</i> . . . . .                                                                                       | 48     | <b>Friedrichs</b> (Otto). . . . .                                                            | 726    |
| <i>Errata</i> , 640. . . . .                                                                                        | 704    |                                                                                              |        |
| <b>Esculape</b> (Attributs d'), et leur<br>signification. . . . .                                                   | 282    | <i>Galaisière</i> (De La). . . . .                                                           | 725    |
| <b>Espagne</b> (V. Hugo et l'), 695 ;<br>— médecin, homme d'Etat en. . . . .                                        | 699    | <i>Galejade</i> (Une). . . . .                                                               | 241    |
| <b>España</b> (Cosas de). . . . .                                                                                   | 268    | <b>Gallavardin</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                | 55-91  |
| <i>Espirit</i> (L') d'autrefois. . . . .                                                                            | 7      | <b>Ganche</b> (Edouard). . . . .                                                             | 632    |
| <b>Estrada</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                           | 667    | <b>Gandy</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                      | 478    |
| <i>Eugénique</i> (Société française d'). . . . .                                                                    | 47     | <b>Gargantua</b> (Pourquoi) accoucha<br>par l'« aurreille senestre ». 259. . . . .           | 417    |
| <i>Eugénisme</i> antique. . . . .                                                                                   | 632    | <b>Garibaldi</b> et Nélaton, 23. . . . .                                                     | 544    |
| <i>Euthanasie</i> (L'), ou droit à la<br>mort douce. . . . .                                                        | 371    | <b>Gassendi</b> . . . . .                                                                    | 620    |
| <i>Evadés de la médecine</i> , 72, 205, 238,<br>404, 557, 620, 635, 648, 660. . . . .                               | 721    | <b>Gaucher</b> (Professeur). . . . .                                                         | 21     |
| <i>Evêques</i> (trois) anatomistes. . . . .                                                                         | 660    | <b>Gaulot</b> (Paul). . . . .                                                                | 118    |
| <i>Excentriques</i> d'autrefois. . . . .                                                                            | 240    | <b>Gautier</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                    | 731    |
| <i>Excrétion</i> (L') lactée dans l'art. . . . .                                                                    | 60     | <b>Gendron</b> (Les théories de l'ocu-<br>liste), d'après le marquis de<br>Mirabeau. . . . . | 253    |
| <i>Exercices</i> physiques (Congrès des). . . . .                                                                   | 21     | <b>Gilbert-Charrette</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                          | 541    |
| <i>Expertise</i> . V. <i>Ecritures</i> .                                                                            |        | <b>Goulard</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                    | 120    |
| <i>Exposition</i> (Une) médicale histo-<br>rique à Londres. . . . .                                                 | 466    | <b>Grenier de Cardenal</b> (D <sup>r</sup> H.)<br>28. . . . .                                | 186    |
|                                                                                                                     |        | <b>Grétry</b> (Le Musée). . . . .                                                            | 434    |
| <b>Fabre</b> (Un médecin convention-<br>nel : le D <sup>r</sup> Joseph). 315. . . . .                               | 379    | <i>Grève</i> de médecins, en Italie. . . . .                                                 | 722    |
| <i>Faculté</i> (L'ex-libris de la). . . . .                                                                         | 303    | <i>Guéri</i> (Il est mort). . . . .                                                          | 272    |
| <b>Faille</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                            | 541    | <i>Guérison</i> (Une) merveilleuse. . . . .                                                  | 252    |
| <b>Faivre</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                            | 350    | <b>Guillaume</b> (G.). . . . .                                                               | 668    |
| <b>Falconnier</b> (L'acteur), évadé de<br>la médecine. . . . .                                                      | 721    | <i>Guillotine</i> (La trace (?) de la). . . . .                                              | 508    |
| <i>Familles</i> médicales du IV <sup>e</sup> arron-<br>dissement, 508 ; — nombreuses<br>(Louis XIV et les). . . . . | 242    | <b>Guinard</b> (Le D <sup>r</sup> ), artiste. . . . .                                        | 78     |
| <b>Fauvel</b> (D <sup>r</sup> Henri). . . . .                                                                       | 613    | <b>Guntz</b> (La méthode de). . . . .                                                        | 633    |
| <i>Fécondité</i> extraordinaire. . . . .                                                                            | 604    |                                                                                              |        |
| <i>Femme</i> (La première), médecin à<br>bord. . . . .                                                              | 467    | <b>Haleine</b> (L') fétide chez les Ro-<br>mains. . . . .                                    | 556    |
| — médecin, légionnaire. . . . .                                                                                     | 149    | <i>Haricots</i> . V. <i>Lait</i> .                                                           |        |
| <i>Fiction</i> . V. <i>Vérité</i> .                                                                                 |        | <i>Hasard</i> (Le) dans les inventions. . . . .                                              | 49     |
|                                                                                                                     |        | <b>Henri III</b> (La colique néphrétique<br>de). . . . .                                     | 338    |
|                                                                                                                     |        | <b>Henri IV</b> (Les incommodités du<br>bon roy). . . . .                                    | 225    |
|                                                                                                                     |        | <b>Henry-André</b> . . . . .                                                                 | 317    |
|                                                                                                                     |        | <b>Herber</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                     | 222    |

|                                                                                                                                                                         | Pages.     |                                                                                                                         | Pages. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <i>Hindous</i> (Dentition des) . . . . .                                                                                                                                | 180        | <i>Je le pansay, Dieu le guarit</i> , 246, 378. . . . .                                                                 | 476    |
| <i>Histoire de la médecine</i> (L.) au Congrès de Londres, 149, 590, 657; — de l'influence de l'Église sur l'. . . . .                                                  | 650        | <i>Jeton</i> , dit de Michel Servet, 29, 125; — de trictrac, à sujets médicaux, 119. . . . .                            | 251    |
| <b>Holbein</b> , peintre d'enseignes. . . . .                                                                                                                           | 113        | <b>Job</b> (D <sup>r</sup> A.). . . . .                                                                                 | 252    |
| <i>Homme</i> (Le prix d'un). . . . .                                                                                                                                    | 273        | <b>Jorge</b> (Professeur Ricardo). . . . .                                                                              | 385    |
| <i>Hommes saignants</i> (Encore les). . . . .                                                                                                                           | 106        | <b>Jourda</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                | 370    |
| <i>Honnêteté</i> (Traité d'). . . . .                                                                                                                                   | 299        | <i>Journalisme</i> (Le) mène à tout. . . . .                                                                            | 145    |
| <i>Honoraires</i> payés en sonnets, 346, — des médecins d'autrefois. . . . .                                                                                            | 483<br>413 | <i>Journalistes</i> médicaux (Assemblée annuelle de l'Association des). . . . .                                         | 110    |
| <b>Hortense</b> (Les aptitudes médicales de la reine), 144; — comment mourut la reine. . . . .                                                                          | 552        | <b>Juarros</b> (D <sup>r</sup> César). . . . .                                                                          | 395    |
| <b>Hostalrich</b> (D <sup>r</sup> d'). . . . .                                                                                                                          | 185        | <b>Julien l'Apostat</b> (l'empereur) et les médecins. . . . .                                                           | 262    |
| <b>Huet</b> , premier évêque d'Avranches, 492; — anatomiste. . . . .                                                                                                    | 660        | <b>Jullien</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                               | 223    |
| <b>Hugo</b> (Le galant memento de V.) 499; — et l'Espagne. . . . .                                                                                                      | 695        | <i>Jumeaux</i> (les plus vieux) du monde . . . . .                                                                      | 474    |
| <i>Humanistes</i> (Société des Médecins). . . . .                                                                                                                       | 685        |                                                                                                                         |        |
| <i>Humérus</i> (Quel est l'inventeur du procédé opératoire de la résection de la tête de l', dans les grands fracas de cette articulation par les coups de feu. . . . . | 564        | <b>K</b>                                                                                                                |        |
| <i>Hamour</i> (L.) froid, 631, 647, 730. . . . .                                                                                                                        | 742        | <b>Kirmisson</b> (Professeur). . . . .                                                                                  | 651    |
| <i>Hygiène</i> (L.) des grands hommes, 46; — au théâtre, 49; — à Saïgon, 271; — des chanteurs. . . . .                                                                  | 549        | <b>Krüger</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                | 94     |
|                                                                                                                                                                         |            |                                                                                                                         |        |
| <b>Icard</b> (D <sup>r</sup> Séverin). . . . .                                                                                                                          | 321        | <b>L</b>                                                                                                                |        |
| <i>Imagination</i> (Le poète de l'). . . . .                                                                                                                            | 298        | <b>Lacroix</b> (Désiré). . . . .                                                                                        | 312    |
| <i>Index bibliographique</i> , 95, 128, 159, 192, 287, 320, 416, 480, 512, 575, 608, 638, 704, 732. . . . .                                                             | 756        | <b>Lacronique</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                            | 126    |
| <b>Indo-Chine</b> . V. <i>Assistance; Alcool; Saïgon</i> .                                                                                                              |            | <b>Lafarge</b> (M <sup>me</sup> ), 8, 14; — et le secret de la confession, 54, 279; — l'affaire. . . . .                | 123    |
| <i>Industriel</i> et médecin. . . . .                                                                                                                                   | 434        | <b>La Fontaine</b> (Vers de) sur la variole, 148; — une prétendue fable de. . . . .                                     | 597    |
| <i>Infanticide</i> . V. <i>Avortement</i> .                                                                                                                             |            | <b>Lagogyey</b> (Société). . . . .                                                                                      | 405    |
| <b>Ingres</b> (Comment travaillait); sa sensibilité, 204. . . . .                                                                                                       | 350        | <i>Lainages</i> . V. <i>Fourrures</i> .                                                                                 |        |
| <i>Instituteur</i> et médecin. . . . .                                                                                                                                  | 83         | <i>Lait</i> fabriqué avec des haricots. . . . .                                                                         | 533    |
| <i>Internat</i> (Le bal de l'). . . . .                                                                                                                                 | 650        | <b>Landouzy</b> (Professeur). . . . .                                                                                   | 744    |
| <i>Invention</i> , née du hasard. . . . .                                                                                                                               | 49         | <i>Langues</i> (Bizarrerie des), 16. . . . .                                                                            | 346    |
| <i>Iode</i> (Le centenaire de l'). . . . .                                                                                                                              | 693        | <i>Laryngoscope</i> (Comment fut découvert le). . . . .                                                                 | 74     |
| <b>Iskatel</b> . . . . .                                                                                                                                                | 509        | <i>Latin</i> (Pour le). . . . .                                                                                         | 675    |
| <b>Italie</b> (Une grève de médecins en)                                                                                                                                | 722        | <b>Latude</b> (Un émule de). . . . .                                                                                    | 47     |
|                                                                                                                                                                         |            | <b>Lebeaupin</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                             | 265    |
|                                                                                                                                                                         |            | <b>Lecocur</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                               | 508    |
|                                                                                                                                                                         |            | <b>Le Double</b> (A.-F.), 343, 379, 417, 646, 660. . . . .                                                              | 668    |
|                                                                                                                                                                         |            | <b>Legrand</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                               | 246    |
|                                                                                                                                                                         |            | <b>Le Greco</b> (Domenico Theotocopouli, dit), 385; — était astigmaté. . . . .                                          | 627    |
|                                                                                                                                                                         |            | <b>Legué</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                 | 716    |
|                                                                                                                                                                         |            | <b>Lemaire</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                               | 154    |
|                                                                                                                                                                         |            | <b>Lepage</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                | 349    |
|                                                                                                                                                                         |            | <i>Lépre</i> (Syphilis et), inspiratrices d'art. . . . .                                                                | 181    |
|                                                                                                                                                                         |            | <i>Lépreux</i> (La destruction, en Chine, des centres), 289; — état mental des, 179; — (le) de la Cité d'Aoste. . . . . | 367    |
| <b>Jacquin</b> (D <sup>r</sup> G.). . . . .                                                                                                                             | 379        | <i>Léproserie</i> (Une) à Londres. . . . .                                                                              | 743    |
| <b>Jalaber</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                               | 633        | <b>Le Ray</b> (E.). . . . .                                                                                             | 604    |
| <b>Janin</b> (J.). . . . .                                                                                                                                              | 675        | <b>Le Sage</b> (Les médecins dans les romans de), 449, 483, 523; —                                                      |        |
| <b>Japon</b> (Le suicide au). . . . .                                                                                                                                   | 274        |                                                                                                                         |        |
| <i>Japônais</i> (Les calculs biliaires chez les). . . . .                                                                                                               | 84         |                                                                                                                         |        |

|                                                         | Pages. |                                                        | Pages. |
|---------------------------------------------------------|--------|--------------------------------------------------------|--------|
| les derniers moments de . . .                           | 528    | dres, 368 ; — industriel et, 434 ;                     |        |
| <i>Littérateurs</i> (La physiologie des) . .            | 272    | — la première femme, à bord,                           |        |
| <b>Livingstone</b> (Le centième anni-                   |        | 467 ; — du cardinal de Retz, 614 ;                     |        |
| versaire de) . . . . .                                  | 238    | — homme d'Etat, en Espagne,                            |        |
| <i>Livre d'or</i> (Notre) . . . . .                     | 240    | 699 ; — musicien, 701 ; — histo-                       |        |
| <b>Locuste</b> (Les poisons de), 211 ; —                |        | rien, 716 ; — mystificateur. . .                       | 742    |
| et Néron. . . . .                                       | 214    | <i>Médecine</i> et Roman, 6 ; — l'exer-                |        |
| <b>Loïe Fuller</b> (La) 49. . . . .                     | 382    | cice, par les prêtres, de la, 172 ;                    |        |
| <b>Londres</b> (Musée historique de la                  |        | — à Tombouctou, 210 ; — un                             |        |
| médecine de), 435 ; — une Expo-                         |        | musée historique de la, 243 ; —                        |        |
| sition médicale historique à,                           |        | au théâtre, 244, 699 ; — originaux                     |        |
| 466 ; — (une léproserie à) . . .                        | 743    | de la, 257. . . . .                                    | 700    |
| <b>Lorrain</b> (Jean). . . . .                          | 383    | <i>Médecine opératoire</i> (Origine du                 |        |
| <b>Louis XIII</b> , hygiéniste. . . . .                 | 237    | mot) . . . . .                                         | 564    |
| <b>Louis XIV</b> et les familles nom-                   |        | <i>Médecins</i> et... Pharmacien dans                  |        |
| breuses, 242 ; — et l'antisepsie                        |        | les opéras de Méhul, 1 ; — tués pen-                   |        |
| des mains par l'alcool. . . . .                         | 557    | dant le siège de Paris, 28, 307,                       |        |
| <b>Louis XVI</b> , météorologue. . . . .                | 557    | 478 ; — à doctorats multiples, 56,                     |        |
| <b>Louis XVIII</b> (Un mot de). . . . .                 | 661    | 540 ; jugés par un vieux poète                         |        |
| <b>Lucas-Championnière</b> . . . . .                    | 646    | français, 208 ; — inhumés à                            |        |
| <b>Lutz</b> (Le Père), 190. . . . .                     | 414    | Westminster, 238, 415, 509 ; —                         |        |
|                                                         |        | l'empereur Julien l'Apostat et                         |        |
|                                                         |        | les, 262 ; — épigrammes contre                         |        |
|                                                         |        | les, 312 ; — dans les romans de                        |        |
|                                                         |        | Le Sage, 449, 483, 523 ; — com-                        |        |
|                                                         |        | ment meurent les, 537 ; — éva-                         |        |
|                                                         |        | dés, pendant la Révolution,                            |        |
|                                                         |        | 557 ; — jugés par L. Veuillot,                         |        |
|                                                         |        | 611 ; — aveugles, 648 ; — huma-                        |        |
|                                                         |        | nistes, 685, 686 ; — une grève, en                     |        |
|                                                         |        | Italie de, 722 ; — monuments à                         |        |
|                                                         |        | des. . . . .                                           | 722    |
| <i>Maison du Médecin</i> (Tombola pour                  |        | <b>Méhul</b> (Médecins et... pharmaci-                 |        |
| la). . . . .                                            | 83     | enne dans les opéras de). . .                          | 1      |
| <i>Mal français</i> . V. <b>Corse</b> .                 |        | <b>Mendès</b> (Catulle et les médecins). .             | 373    |
| <i>Maladie</i> (La) des huit jours. . . . .             | 304    | <i>Mendiant</i> (le) et le banquier. . . .             | 176    |
| <i>Mâtes</i> (Recette pour avoir des). . .              | 116    | <b>Menier</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .               | 385    |
| <b>Malet</b> (Un épisode, ignoré, de la                 |        | <i>Merveilles</i> (Les sept) modernes. . .             | 109    |
| conspiration de). . . . .                               | 33     | <b>Mesny</b> (En souvenir du D <sup>r</sup> ). . . . . | 434    |
| <b>Malherbe</b> (D <sup>r</sup> A.). . . . .            | 307    | <b>Meyerhof</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .             | 349    |
| <b>Malibran</b> (La névrose de la), 65 ;                |        | <i>Migraine</i> La ophtalmique et l'art. . .           | 530    |
| — le docteur, 65, 440 ; — de                            |        | <b>Mindererus</b> (Esprit de). . . . .                 | 558    |
| quoi est morte la. . . . .                              | 437    | <b>Mirabeau</b> (Les théories de l'ocu-                |        |
| <b>Maljean</b> (D <sup>r</sup> ), 254, 557. . . . .     | 558    | liste Gendron, d'après le marquis                      |        |
| <b>Malthus</b> . V. <b>Onan</b> .                       |        | de). . . . .                                           | 253    |
| <b>Manon</b> (La véritable). . . . .                    | 719    | <b>Moingearde</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .           | 665    |
| <b>Marat</b> (Médaille remise, en 1783,                 |        | <b>Moïssidès</b> (D.-M.) . . . . .                     | 89     |
| à) . . . . .                                            | 507    | <b>Monin</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                | 346    |
| <b>Marchès</b> (Léo). . . . .                           | 701    | <i>Monocle</i> (A quoi sert le) . . . . .              | 271    |
| <b>Margain</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .               | 635    | <b>Monod</b> (Gustave). . . . .                        | 538    |
| <i>Mariage</i> (De la dissolution du) pour              |        | <b>Montalembert</b> . . . . .                          | 205    |
| cause d'impuissance. . . . .                            | 707    | <b>Montaigne</b> (L'épithaphe de) . . .                | 249    |
| <b>Marie-Louise</b> . V. <b>Corvisart</b> .             |        | <b>Montpellier</b> (La scolarité médi-                 |        |
| <b>Martin</b> (D <sup>r</sup> -J.). . . . .             | 94     | cale, au xv <sup>e</sup> siècle, de) 129. . . . .      | 161    |
| <i>Martyr</i> (Médecin, honoré comme                    |        | <i>Monuments</i> à des médecins. . . . .               | 722    |
| un) . . . . .                                           | 368    | <b>Moreau</b> (D <sup>r</sup> R.), 155, 563 ; — la     |        |
| <b>Max-Billard</b> (D <sup>r</sup> ), 353, 369. . . . . | 513    | mort du général). . . . .                              | 513    |
| <i>Médecin</i> (Une quittance du) de Val-               |        | <b>Morpurgo</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .             | 56     |
| entine de Milan, 53 ; — drama-                          |        | <i>Mortalité infantile</i> . V. <b>Egypte</b> .        |        |
| turge, 55, 72 ; graveur sur                             |        |                                                        |        |
| bois, 73 ; — et instituteur, 83 ;                       |        |                                                        |        |
| — le rôle, dans les duels, du,                          |        |                                                        |        |
| 106 ; — Napoléon III, vu par                            |        |                                                        |        |
| son 266 ; — Conventionnel, 315 ;                        |        |                                                        |        |
| — honoré comme un martyr, 368 ;                         |        |                                                        |        |
| — lauréat de l'Académie fran-                           |        |                                                        |        |
| çaise, 368 ; — membre du Col-                           |        |                                                        |        |
| lège royal des médecins de Lon-                         |        |                                                        |        |

|                                                                                                                                                                                                                | Pages. |                                                                                                                                                                                   | Pages. |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <i>Mots</i> (Logique des). . . . .                                                                                                                                                                             | 241    | <b>Onan</b> , précurseur de Malthus, 261. . . . .                                                                                                                                 | 440    |
| <b>Moussaut</b> (D <sup>r</sup> L.). . . . .                                                                                                                                                                   | 564    | <i>Onanisme</i> ? (Qu'entend-on par). . . . .                                                                                                                                     | 272    |
| <b>Mousson-Lanauze</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                              | 156    | <i>Opiophagie</i> (L') infantile. . . . .                                                                                                                                         | 143    |
| <i>Moustiques</i> (Contre les). . . . .                                                                                                                                                                        | 479    | <i>Opium</i> (L') en Chine, 657 ; — en Indo-Chine. . . . .                                                                                                                        | 743    |
| <i>Moyen Age</i> (Le privat-docentisme au). . . . .                                                                                                                                                            | 696    | <i>Or</i> (La pénurie d'). . . . .                                                                                                                                                | 365    |
| <i>Muette</i> (La vente de la). . . . .                                                                                                                                                                        | 46     | <i>Orchestre médical</i> . . . . .                                                                                                                                                | 626    |
| <b>Muller</b> (Paul), 28, 124, 410, 415. . . . .                                                                                                                                                               | 447    | <i>Ordonnance</i> (Une) sur un volet. . . . .                                                                                                                                     | 207    |
| <b>Murat</b> (Un détail de l'exécution de). . . . .                                                                                                                                                            | 306    | — contre-révolutionnaire. . . . .                                                                                                                                                 | 725    |
| <i>Musée de l'Armée</i> (Reliques médicales du). . . . .                                                                                                                                                       | 43     | <i>Originaires</i> de la médecine. . . . .                                                                                                                                        | 257    |
| <i>Musée</i> (Un) historique de la médecine, 243 ; — historique de la médecine de Londres. . . . .                                                                                                             | 434    | <i>Orthopédie</i> . V. <b>Calot</b> .                                                                                                                                             |        |
| <i>Musicien</i> médecin. . . . .                                                                                                                                                                               | 701    | <i>Os</i> (Porcelainisation des). . . . .                                                                                                                                         | 305    |
| <b>Musso</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                        | 383    | — <i>pénien</i> ? (Les cétacés ont-ils un), 62, 154, 187, 347. . . . .                                                                                                            | 415    |
| <i>Mutuelle</i> médicale de retraites. . . . .                                                                                                                                                                 | 467    | <i>Ovaires</i> ? (De quand date le mot). . . . .                                                                                                                                  | 563    |
| <i>Mystificateur</i> (Médecin). . . . .                                                                                                                                                                        | 742    |                                                                                                                                                                                   |        |
|                                                                                                                                                                                                                |        | <b>Pansement</b> (Le) individuel, dans les armées de Napoléon. . . . .                                                                                                            | 254    |
| <b>Naissance</b> (Coutumes bretonnes à la). . . . .                                                                                                                                                            | 731    | <b>Paris</b> (le Centre de 244 ; — médecins, tués pendant le siège de), 28. . . . .                                                                                               | 307    |
| <b>Napoléon I<sup>er</sup></b> (Lettre de), 58 ; — la nourrice de, 210 ; — le couvre-chef, en Russie, de, 252 ; — le pansement individuel, dans les armées de, 254 ; — l'observatoire, à Waterloo, de. . . . . | 278    | <b>Parmentier</b> (Le centenaire de la mort de). . . . .                                                                                                                          | 739    |
| <b>Napoléon III</b> , vu par son médecin. . . . .                                                                                                                                                              | 266    | <i>Parricides</i> . V. <i>Voile</i> .                                                                                                                                             |        |
| <b>Natier</b> (D <sup>r</sup> Marcel), 89, 120. . . . .                                                                                                                                                        | 382    | <i>Pasquinade</i> . . . . .                                                                                                                                                       | 209    |
| <i>Nécrophobie</i> (La) d'A. Theuriot. . . . .                                                                                                                                                                 | 720    | <b>Pasteur</b> (La paralysie de), 694 ; — les joujoux de, 593 ; — et la politique. . . . .                                                                                        | 727    |
| <b>Nélaton</b> . V. <b>Garibaldi</b> .                                                                                                                                                                         |        | <b>Paumès</b> (B.). . . . .                                                                                                                                                       | 193    |
| <b>Néron</b> . V. <b>Locuste</b> .                                                                                                                                                                             |        | <b>Pelletan</b> (Le royalisme du chirurgien). . . . .                                                                                                                             | 369    |
| <i>Nérose</i> (la) de la Malibran. . . . .                                                                                                                                                                     | 65     | <i>Perpétuel</i> (Le nouveau). . . . .                                                                                                                                            | 404    |
| <i>Noël</i> (Conte de). . . . .                                                                                                                                                                                | 741    | <i>Peste</i> (Un document sur la) à Béthune au xvii <sup>e</sup> siècle, 559 ; — précautions hygiéniques prises, par Desgenettes, contre la, 560 ; — décrite par Boccace. . . . . | 721    |
| <b>Nogi</b> (Les dépouilles du général), 246. . . . .                                                                                                                                                          | 415    | <b>Petit</b> (D <sup>r</sup> G.), 448. . . . .                                                                                                                                    | 564    |
| <b>Noir</b> (D <sup>r</sup> J.), 29. . . . .                                                                                                                                                                   | 70     | <i>Petits Salés</i> Les. . . . .                                                                                                                                                  | 89     |
| <i>Nourrice</i> (La) du roi de Rome, 598 ; — de Napoléon I <sup>er</sup> , 210 ; — <i>Nourrices</i> (sainte Agathe, patronne des), 313 ; — marché, à Rome, de                                                  | 532    | <i>Pharmacie</i> (Société d'histoire de la) 150 ; — (une) au xvii <sup>e</sup> siècle. . . . .                                                                                    | 658    |
| <b>Noury</b> (D <sup>r</sup> P.), 23. . . . .                                                                                                                                                                  | 507    | <i>Pharmacienne</i> et médecins dans les opéras de Méhul. . . . .                                                                                                                 | 1      |
| <b>Nouvelle-Guinée</b> . V. <i>Avortement</i>                                                                                                                                                                  |        | <i>Physiologie</i> (la) des littérateurs. . . . .                                                                                                                                 | 272    |
| <i>Noyer</i> (Le préjugé sur le), 56. . . . .                                                                                                                                                                  | 383    | <b>Pie X</b> (La maladie de). . . . .                                                                                                                                             | 402    |
| <i>Nursery cars</i> . . . . .                                                                                                                                                                                  | 48     | <b>Pie VI</b> ? Quelle était, en 1814, la maladie de). . . . .                                                                                                                    | 119    |
| <i>Nurses</i> pour chiens. . . . .                                                                                                                                                                             | 300    | <i>Pieds gelés</i> (Les) et les quarante visites. . . . .                                                                                                                         | 371    |
|                                                                                                                                                                                                                |        | <i>Pièges à puces</i> . . . . .                                                                                                                                                   | 94     |
| <i>Obstétrique</i> (Question d). . . . .                                                                                                                                                                       | 120    | <i>Pilules perpétuelles</i> . . . . .                                                                                                                                             | 592    |
| <i>Œil</i> canonique. . . . .                                                                                                                                                                                  | 175    | <b>Pivion</b> (D <sup>r</sup> E.). . . . .                                                                                                                                        | 262    |
| <i>Œsophage</i> (La première extraction de corps étranger de l'). . . . .                                                                                                                                      | 265    | <i>Poète lauréat</i> (Le nouveau). . . . .                                                                                                                                        | 473    |
| <b>Offord</b> (Joseph). . . . .                                                                                                                                                                                | 728    | <b>Poincaré</b> (Les attaches médicales d'Henri). . . . .                                                                                                                         | 64     |
| <b>O'Followell</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                                                  | 508    | <i>Poisons</i> (Les) de Locuste. . . . .                                                                                                                                          | 211    |
| <b>Olivier</b> (D <sup>r</sup> Eug.). . . . .                                                                                                                                                                  | 311    | <b>Poissonier</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                                                                                      | 500    |
|                                                                                                                                                                                                                |        | <i>Poitrinaires</i> (Le poète des). . . . .                                                                                                                                       | 297    |

|                                                                                                                                   | Pages. |                                                                                                                                                                                      | Pages. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <i>Polygamie</i> (Pour la) . . . . .                                                                                              | 367    | <b>Retz</b> (Le médecin du cardinal de) . . . . .                                                                                                                                    | 614    |
| <b>Poncet</b> (Professeur A.) . . . . .                                                                                           | 622    | <b>Revillet</b> (Dr L.) . . . . .                                                                                                                                                    | 33     |
| <b>Ponsard</b> . . . . .                                                                                                          | 618    | <i>Révolution</i> , V. <i>Ordonnance</i> ; —                                                                                                                                         |        |
| <b>Pontmartin</b> (Arm. de) . . . . .                                                                                             | 72     | (médecins, évadés de la médecine, pendant la) . . . . .                                                                                                                              | 557    |
| <i>Porcelainisation</i> (La) des os . . . . .                                                                                     | 305    | <i>Revue biblio-critique</i> , 670 . . . . .                                                                                                                                         | 733    |
| <i>Poste</i> (Un) aéronautique en 1870 . . . . .                                                                                  | 254    | <i>Rhumatismes</i> (Singulier remède contre les) . . . . .                                                                                                                           | 593    |
| <i>Pouls</i> (le) remonté . . . . .                                                                                               | 633    | <b>Richelieu</b> (le duc de) ; l'ambre et l'ail . . . . .                                                                                                                            | 538    |
| <i>Préjugé</i> (La fin d'un) . . . . .                                                                                            | 302    | <b>Richepin</b> (Jacques) . . . . .                                                                                                                                                  | 667    |
| <i>Presse médicale</i> (Congrès international de la), 753 ; — scientifique (Syndicat de la) . . . . .                             | 50     | <b>Richet</b> (Ch.) . . . . .                                                                                                                                                        | 692    |
| <i>Prêtres</i> (L'exercice de la médecine par les) . . . . .                                                                      | 172    | <b>Ricord</b> , médecin de campagne, 114 ; — le destin du buste de . . . . .                                                                                                         | 625    |
| <b>Preux</b> (Dr) . . . . .                                                                                                       | 126    | <b>Rio</b> (Armand), 352 . . . . .                                                                                                                                                   | 640    |
| <i>Privat-docentisme</i> (Le) au moyen âge . . . . .                                                                              | 696    | <b>Rite</b> (Un vieux) médical . . . . .                                                                                                                                             | 478    |
| <i>Prix Nobel</i> de médecine, pour 1913 . . . . .                                                                                | 692    | <b>Rizal</b> (Joé) . . . . .                                                                                                                                                         | 368    |
| <i>Prostatectomie</i> (La) . . . . .                                                                                              | 19     | <b>Robespierre</b> (La sage-femme Bertheaux et sa lettre contre) . . . . .                                                                                                           | 353    |
| <i>Prostatique</i> (Les commandements du) . . . . .                                                                               | 631    | <b>Rochefort</b> (La maladie de H.), 109 ; — et la médecine, 431 ; — étudiant en médecine, 462 ; — et les médecins, 468 ; — et le Dispensaire-Goutte de lait de Belleville . . . . . | 473    |
| <i>Prothèse</i> antique . . . . .                                                                                                 | 561    | <b>Rochette</b> (Le Krach) . . . . .                                                                                                                                                 | 22     |
| <i>Psychiatrie</i> (La) dans l'armée . . . . .                                                                                    | 340    | <i>Roi de Rome</i> (La nourrice du) . . . . .                                                                                                                                        | 598    |
| <i>Puces</i> (Pièges à) . . . . .                                                                                                 | 94     | <i>Romains</i> (L'haleine fétide, chez les)                                                                                                                                          | 556    |
| <i>Pudibonderie</i> anglaise . . . . .                                                                                            | 381    | <b>Rome</b> (Les marchés de nourrices à) . . . . .                                                                                                                                   | 352    |
| <b>Quassia amara</b> (Par qui fut découvert le) . . . . .                                                                         | 748    | <b>Ronsard</b> (Le mal mystérieux de) . . . . .                                                                                                                                      | 111    |
| <b>Quesneville</b> , V. <b>Colet</b> . . . . .                                                                                    |        | <b>Rosaimé</b> (Dr), 191, 530, 538, 540 . . . . .                                                                                                                                    | 556    |
| <i>Queue</i> (Enfant né avec une) . . . . .                                                                                       | 180    | <b>Rouget</b> (Un geste, bien français, du professeur) . . . . .                                                                                                                     | 432    |
| <b>Rabelais</b> (Les condisciples de), 129, 161 ; — pourquoi R. a-t-il fait accoucher Gargamelle par l'oreille gauche ? . . . . . | 417    | <i>Roumaines</i> (Superstitions) . . . . .                                                                                                                                           | 530    |
| <b>Rachel</b> (Deux lettres, inconnues, de) . . . . .                                                                             | 726    | <b>Roussel</b> (Dr) . . . . .                                                                                                                                                        | 246    |
| <i>Radiologie</i> , V. <i>Electrologie</i> . . . . .                                                                              |        | <b>Rouvière</b> ? (Qu'était ce) . . . . .                                                                                                                                            | 563    |
| <b>Raspail</b> (Un mot de) sur M <sup>me</sup> Lafarge . . . . .                                                                  | 14     | <b>Roux</b> (Dr), décoré malgré lui . . . . .                                                                                                                                        | 591    |
| <b>Ravanitsa</b> (Au monastère de) . . . . .                                                                                      | 85     | <i>Royalisme</i> (le) du chirurgien Peltan . . . . .                                                                                                                                 | 369    |
| <i>Rebouteur</i> statufié . . . . .                                                                                               | 593    | <b>Royer</b> (Dr M.) . . . . .                                                                                                                                                       | 61     |
| <b>Récamier</b> (M <sup>me</sup> ), changée en Rossini ! . . . . .                                                                | 410    | <i>Saignée</i> (La) au XVIII <sup>e</sup> siècle . . . . .                                                                                                                           | 117    |
| <i>Réclame</i> (Les abus de la), 335 ; — (la) au XVIII <sup>e</sup> siècle . . . . .                                              | 118    | <b>Saigon</b> (L'hygiène à) . . . . .                                                                                                                                                | 271    |
| <i>Règles</i> (Influence des) . . . . .                                                                                           | 381    | <b>Saint-Jean</b> (Superstitions de la) . . . . .                                                                                                                                    | 377    |
| <b>Regnault</b> (Henri) était-il gaucher ? 28, 219 . . . . .                                                                      | 343    | <i>Sainte Raphine</i> (La maladie de) . . . . .                                                                                                                                      | 637    |
| <b>Regnier</b> , (la fin de (V.)), 648 ; — Mathurin) . . . . .                                                                    | 459    | <i>Saints guérisseurs</i> , 157, 281 . . . . .                                                                                                                                       | 541    |
| <i>Reliques macabres</i> . . . . .                                                                                                | 433    | <i>Sang</i> (La fraternisation par le) . . . . .                                                                                                                                     | 177    |
| <b>Rembrandt</b> , jugé par un médecin . . . . .                                                                                  | 395    | <i>Santé</i> , V. <i>Chemise</i> . . . . .                                                                                                                                           |        |
| <i>Remède</i> (Le dernier), 84 ; — de bonne femme, ou de bonne fame ? . . . . .                                                   | 120    | — (Service de), de la 2 <sup>e</sup> armée de la Loire) . . . . .                                                                                                                    | 29     |
| <b>Renaudet</b> (Georges) . . . . .                                                                                               | 334    | <i>Santon</i> ? (Qu'est devenu le) . . . . .                                                                                                                                         | 493    |
|                                                                                                                                   |        | <b>Saumade</b> (Dr Louis) . . . . .                                                                                                                                                  | 209    |
|                                                                                                                                   |        | <i>Savants</i> , V. <i>Chirurgiens</i> . . . . .                                                                                                                                     |        |
|                                                                                                                                   |        | <b>Schamelhout</b> (Dr G.) . . . . .                                                                                                                                                 | 441    |
|                                                                                                                                   |        | <b>Schapiro</b> (Dr) . . . . .                                                                                                                                                       | 442    |
|                                                                                                                                   |        | <b>Scheffer</b> (Ary) et sa parenté médicale . . . . .                                                                                                                               | 396    |

|                                                                                                                    | Pages. |                                                                                                            | Pages. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <i>Sciaticque</i> (Contre la) . . . . .                                                                            | 750    | <i>Tête</i> (Un remède arabe, pour faire passer le mal de) . . . . .                                       | 548    |
| <i>Science</i> (La) française au Congrès de Berlin . . . . .                                                       | 245    | <i>Thé</i> (Pourquoi le est-il aphrodisiaque et le café anaphrodisiaque ? 90. . . . .                      | 569    |
| <i>Secret</i> (Le) médical, en 1848... 28. 155 ; — de la confession. . . . .                                       | 54     | <i>Théâtre</i> (L'hygiène au), 49 ; — V. Médecine ; — pathologique, 596 ; — (La médecine au), 699. . . . . | 700    |
| <i>Sens</i> (Le sixième). . . . .                                                                                  | 383    | <i>Thermomètre</i> (Un) coûteux. . . . .                                                                   | 84     |
| <i>Sengar</i> (Le). . . . .                                                                                        | 302    | <b>Theuriet</b> (La nérophobie d'André. . . . .                                                            | 720    |
| <b>Servent</b> (D <sup>r</sup> G.). . . . .                                                                        | 637    | <b>Thévenet</b> (D <sup>r</sup> V.). . . . .                                                               | 314    |
| <b>Servet</b> (Michel). V. <i>Jeton</i> . . . . .                                                                  |        | <b>Thierry</b> (La cécité des). . . . .                                                                    | 594    |
| <i>Sévices graves</i> . . . . .                                                                                    | 404    | <b>Thompson</b> (Francis). . . . .                                                                         | 404    |
| <b>Sibilat</b> (D <sup>r</sup> E.). 246. . . . .                                                                   | 662    | <b>Tombouctou</b> (La médecine à). 210                                                                     |        |
| <i>Silence</i> (Cure de) dans Balzac. . . . .                                                                      | 690    | <b>Tortor</b> ? (Qui est). . . . .                                                                         | 633    |
| <i>Simulateurs</i> (Comment on guérissait les) sous la Terreur, 270. . . . .                                       | 411    | <b>Trenga</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                   | 62     |
| <i>Simulation</i> (Pour déjouer la). . . . .                                                                       | 570    | <b>Tribier</b> (P.). . . . .                                                                               | 664    |
| <b>Sixte IV</b> (Le pape) autorisa-t-il la sodomie ? . . . . .                                                     | 632    | <b>Tristan Bernard</b> (La dernière de). . . . .                                                           | 743    |
| <i>Snobisme français</i> . . . . .                                                                                 | 506    | <b>Trouessart</b> (P <sup>r</sup> ), 64. . . . .                                                           | 188    |
| <i>Sodomie</i> . V. <b>Sixte IV</b> . . . . .                                                                      |        | <i>Tuberculose</i> (L'officier de). . . . .                                                                | 83     |
| <i>Solarium</i> ? (Qu'entendait-on par). 343                                                                       |        | <i>Tures</i> . V. <i>Vin</i> . . . . .                                                                     |        |
| <i>Soldats</i> (Le couchage des), en 1775, et les casernements en 1913. . . . .                                    | 724    |                                                                                                            |        |
| <b>Sottas</b> (Jules). . . . .                                                                                     | 338    | <b>Vachette</b> (La démolition du café). . . . .                                                           | 405    |
| <i>Sourd-muet</i> (Le prince). . . . .                                                                             | 340    | <i>Vaccinés</i> avant dîner. . . . .                                                                       | 372    |
| <b>Spach</b> et les carottes. . . . .                                                                              | 509    | <b>Valcourt</b> (D <sup>r</sup> de). . . . .                                                               | 24     |
| <b>Staël</b> (L'hydropisie de M <sup>me</sup> de), 571 ; — le tempérament de M <sup>me</sup> de. . . . .           | 719    | <b>Valentine de Milan</b> (Une quittance du médecin de). . . . .                                           | 53     |
| <i>Statues</i> et bustes de médecins. . . . .                                                                      | 94     | <b>Vallas</b> (Léon). . . . .                                                                              | 509    |
| <b>Sténon</b> . . . . .                                                                                            | 660    | <b>Vallès</b> (J.), chez les fous, 615 ; — anecdote sur. . . . .                                           | 702    |
| <i>Stérité</i> (La), combattu par les bains maures. . . . .                                                        | 349    | <b>Vallon</b> (D <sup>r</sup> F.-F.), 97, 225, 380, 449, 483, 523, 578. . . . .                            | 640    |
| <i>Strabisme</i> (Un ancien traitement du). . . . .                                                                | 538    | <b>Van Swieten</b> , jugé par Voltaire. . . . .                                                            | 530    |
| <i>Sucre</i> (Le), en 1812. . . . .                                                                                | 118    | <i>Variole</i> . V. <b>La Fontaine</b> . . . . .                                                           |        |
| <i>Suicide</i> (le) au Japon. . . . .                                                                              | 274    | — (Le traitement, par Casanova, du prurit de la). . . . .                                                  | 661    |
| <b>Suisse</b> . V. <i>Calculs</i> . . . . .                                                                        |        | <i>Végétarisme</i> (Le triomphe du). . . . .                                                               | 406    |
| <i>Superstition</i> annamite. . . . .                                                                              | 291    | V. E. M. 1913). . . . .                                                                                    | 436    |
| <i>Superstitions</i> de la Saint-Jean ; 377. — roumaines. . . . .                                                  | 531    | <b>Verger</b> (L'abbé). . . . .                                                                            | 28     |
| <i>Syncope</i> (Une) funeste à la France. 196                                                                      |        | <i>Vérité</i> ou fiction ? . . . . .                                                                       | 367    |
| <i>Syphilis</i> et Lèpre, inspiratrices d'art, 181 ; — (Un nouveau remède contre la). . . . .                      | 625    | <b>Vermorel</b> (D <sup>r</sup> E.). . . . .                                                               | 252    |
|                                                                                                                    |        | <b>Vernier</b> (A.-J.). . . . .                                                                            | 669    |
| <b>Tabac</b> (Les dangers de la prise de). 550                                                                     |        | <b>Vesale</b> (Les diagnostics de), 172, 347                                                               |        |
| <i>Tabatières</i> à sujets médicaux. . . . .                                                                       | 305    | <b>Veillot</b> (Les médecins, jugés par Louis), 611 ; — et le dentiste. . . . .                            | 620    |
| <i>Tatouage</i> (Symbolique du), 540 ; — et l'Affaire. . . . .                                                     | 604    | <b>Vicq d'Azyr</b> . . . . .                                                                               | 306    |
| <b>Tattet</b> (Eug.). . . . .                                                                                      | 475    | <b>Vidal</b> (Edmond). . . . .                                                                             | 349    |
| <i>Taxe de séjour</i> (L'ancêtre de la). . . . .                                                                   | 562    | <i>Vie</i> (Quelques définitions de la), 399. . . . .                                                      | 428    |
| <i>Télépathie</i> (La), dans l'histoire et dans la littérature. . . . .                                            | 510    | <i>Vie d'étudiant</i> (La) à l'Académie de médecine. . . . .                                               | 744    |
| <b>Tellier</b> (Un précurseur de). . . . .                                                                         | 335    | <i>Vierges</i> nourrices dans l'art. . . . .                                                               | 191    |
| <i>Terreur</i> . V. <i>Simulateurs</i> . — V. <i>Ecritures</i> . — (Simulation des maladies sous la), 270. . . . . | 411    |                                                                                                            |        |
| <b>Terrier</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                                          | 374    |                                                                                                            |        |

|                                                                                                                             | Pages |                                                                                                    | Pages. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <i>Vieux-neuf médical</i> , 74. . . . .                                                                                     | 650   | <b>Voltaire. V. Van Swieten.</b>                                                                   |        |
| <b>Vigny</b> (Une lettre d'Alfred de). . . . .                                                                              | 255   | <b>Vorberg</b> (Dr Gaston), 479. . . . .                                                           | 633    |
| <b>Villars</b> (Dominique). . . . .                                                                                         | 654   |                                                                                                    |        |
| <i>Vin</i> (Pourquoi les Turcs ne boivent pas de). . . . .                                                                  | 72    | <b>Wagnérite</b> (La). . . . .                                                                     | 14     |
| <b>Vinache</b> (Al.), 118, . . . . .                                                                                        | 502   | <b>Wassermann</b> (A quoi sert le réactif de). . . . .                                             | 46     |
| <i>Vinaigre</i> (Le) dans l'ancienne thérapeutique militaire, 215, 510 ; — des Quatre Voleurs la vraie formule du). . . . . | 748   | <b>Waterloo</b> (L'observatoire de Napoléon à), 278 ; — certificat d'une blessure reçue à. . . . . | 369    |
| <i>Vineuse</i> (Odeur). . . . .                                                                                             | 556   | <b>Welschinger</b> (H.). . . . .                                                                   | 196    |
| <i>Vins</i> (Pourquoi tournent les). . . . .                                                                                | 304   | <b>Wets Hecq</b> (D <sup>r</sup> ), 302. . . . .                                                   | 571    |
| <i>Virginité</i> (Expression indiquant la perte de la), 350 ; — signes extérieurs, chez la femme, de la, 350. . . . .       | 605   | <b>Westminster</b> (Médecins inhumés dans l'abbaye de), 238, 415. . . . .                          | 509    |
| <i>Virtuoses</i> infirmes, 448. . . . .                                                                                     | 702   |                                                                                                    |        |
| <i>Visites</i> académiques (Origine des), 277 ; — Les pieds gelés et les quarante. . . . .                                  | 371   | <b>Yardin</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                           | 156    |
| <i>Voile</i> (Le) des parricides, 59. . . . .                                                                               | 94    | <b>Yorel</b> (D <sup>r</sup> ). . . . .                                                            | 662    |
|                                                                                                                             |       | <b>Yu</b> (Comment mourut l'impératrice). . . . .                                                  | 244    |

## TABLE DES GRAVURES

|                                                                                                         | Pages. |                                                                                                                                                                               | Pages. |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <b>Aboville</b> (L'épaulé d'acier du colonel d'). . . . .                                               | 43     | <b>Isis et Horns</b> . . . . .                                                                                                                                                | 285    |
| <b>Accouchement</b> (Plaquette d'ivoire, repré-entant un). . . . .                                      | 313    | <b>Jacob</b> (Le zouave). . . . .                                                                                                                                             | 723    |
| <b>Alembert</b> (D'). . . . .                                                                           | 101    | <b>Jérôme</b> (Saint). . . . .                                                                                                                                                | 390    |
| <b>Anatomiques</b> (Figures, du quatorzième siècle.). 496. . . . .                                      | 497    | <b>Jeton de tric-trac</b> . . . . .                                                                                                                                           | 119    |
| <b>Androuet, du Cerceau</b> . V. Fontaine.                                                              |        | <b>Lafarge</b> (M <sup>me</sup> ). . . . .                                                                                                                                    | 13     |
| <b>Annonciation</b> (V), Ecole de Cologne, 419; — dans une église gothique. Ecole de Bourgogne. . . . . | 423    | <b>Le Greco</b> , 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394. . . . .                                                                                                             | 629    |
| <b>Apothicairerie</b> (Une), au xvr <sup>e</sup> siècle. . . . .                                        | 659    | <b>Le Sage</b> , au café Procope, 451; — portrait de. . . . .                                                                                                                 | 485    |
| <b>Baccalauréat</b> (Acte autographe du), à la Faculté de médecine de Montpellier. . . . .              | 138    | <b>Locuste</b> , essayant des poisons en présence de Néron. . . . .                                                                                                           | 213    |
| <b>Bach</b> (Portrait, buste et crâne de). . . . .                                                      | 81     | <b>Louis XV</b> (La nourrice de). . . . .                                                                                                                                     | 599    |
| <b>Balzac</b> (Croquis de), par le D <sup>r</sup> Tripiér. . . . .                                      | 691    | <b>Mains</b> , en forme de pattes, peintes par le Greco. . . . .                                                                                                              | 394    |
| <b>Bernardin</b> , de Sienne (Saint). . . . .                                                           | 391    | <b>Malibran</b> (Marie), 69; — par Ingres. . . . .                                                                                                                            | 439    |
| <b>Bouddhique</b> (Le miracle). . . . .                                                                 | 61     | <b>Médecin inconnu</b> (Portrait de). . . . .                                                                                                                                 | 629    |
| <b>Capelle</b> (Marie). . . . .                                                                         | 8      | <b>Monnier</b> (Vignettes de Henry), 105. . . . .                                                                                                                             | 209    |
| <b>Carrel</b> (A.), interne à l'Hôtel-Dieu de Lyon, 464; — lauréat du Prix Nobel. . . . .               | 465    | <b>Montpellier</b> (Sceau de la Faculté de) au xix <sup>e</sup> siècle, 130; — plan, avant les guerres de religion, de la ville de, 169; — Sceaux de l'Université de. . . . . | 171    |
| <b>Christ</b> (La résurrection du). . . . .                                                             | 388    | <b>Moreau</b> (Dernière lettre du général), 517; — sur son lit de mort, 519                                                                                                   |        |
| <b>Circoncision</b> (Une) 2.500 ans avant J. C. . . . .                                                 | 729    | <b>Morse</b> (os pénien d'un), d'Un-gawa-Bay, Labrador. . . . .                                                                                                               | 347    |
| <b>Colin</b> , P.-E. (Exposition du docteur), graveur sur bois. . . . .                                 | 73     | <b>Napoléon I<sup>er</sup></b> (Autographe de). . . . .                                                                                                                       | 57     |
| <b>Craniologues</b> (Caricature sur les). . . . .                                                       | 179    | <b>Nourrissons</b> (Comment on alimentait, au xvr <sup>e</sup> siècle, les). . . . .                                                                                          | 223    |
| <b>Croix</b> (La descente de). . . . .                                                                  | 389    | <b>Orgaz</b> (La sépulture du comte d'). . . . .                                                                                                                              | 387    |
| <b>Daumesnil</b> (La jambe de bois du général). . . . .                                                 | 43     | <b>Os pelvien de globycéphale noir</b> , 187, 188; — pénien d'un morse. . . . .                                                                                               | 347    |
| <b>Daumier</b> (H.). . . . .                                                                            | 179    | <b>Paré</b> (Fac-simile d'une page du Traité d'Ambroise). . . . .                                                                                                             | 477    |
| <b>Ex-libris</b> de la Faculté de médecine de Paris. . . . .                                            | 303    | <b>Parmentier</b> (Un autographe de). . . . .                                                                                                                                 | 740    |
| <b>Fabre</b> (D <sup>r</sup> Joseph). . . . .                                                           | 315    | <b>Patentes de santé</b> , 336. . . . .                                                                                                                                       | 337    |
| <b>Fontaine</b> ubérale, du xvr <sup>e</sup> siècle. . . . .                                            | 63     | <b>Pauquion</b> (Traitement orthopédique, par). . . . .                                                                                                                       | 403    |
| <b>Glandier</b> (La Chartreuse du). . . . .                                                             | 11     | <b>Pestiféré</b> (Mise en terre d'un), au xvii <sup>e</sup> siècle. . . . .                                                                                                   | 559    |
| <b>Globycéphale</b> noir (Os pelvien de). . . . .                                                       | 187    | <b>Poissonier</b> (Le D <sup>r</sup> P. I.). . . . .                                                                                                                          | 501    |
| <b>Henri IV</b> (Portrait équestre de). . . . .                                                         | 229    |                                                                                                                                                                               |        |

|                                                                                                                                   | Pages. |                                                                                       | Pages |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <i>Priseurs</i> (Les deux) . . . . .                                                                                              | 551    | du prieuré de Saint Côme, où mourut. . . . .                                          | 113   |
| <i>Procès-verbal</i> d'assemblée, de la Faculté de Montpellier, au xvii <sup>e</sup> siècle. . . . .                              | 131    | <i>Saignée</i> (Une) au xviii <sup>e</sup> siècle . . .                               | 117   |
| <i>Quassia amara</i> (Portrait de Graman Quacy, qui découvrit le). . . . .                                                        | 749    | <i>Saint Lazare</i> (Le pillage de la prison de). . . . .                             | 607   |
| <i>Quittance</i> (Une) du médecin de Valentine de Milan . . . . .                                                                 | 53     | <i>Sceau</i> de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier. . . . .     | 137   |
| <b>Rabelais</b> (Acte autographe d'immatriculation de), 133 ; — robe, dite de, 139 ; — acte, autographe, de doctorat, de. . . . . | 165    | <b>Schuldes</b> (Le peintre manchot, Karl). . . . .                                   | 703   |
| <b>Radegonde</b> (Le supplice de sainte). . . . .                                                                                 | 281    | <b>Sébastien</b> (Saint). . . . .                                                     | 392   |
| <b>Raspail</b> . . . . .                                                                                                          | 15     | <b>Servet</b> (Jeton de Michel). . . . .                                              | 29    |
| <b>Renaut</b> (Arrestation de Cécile). . . . .                                                                                    | 359    | <i>Solarium</i> . . . . .                                                             | 344   |
| <i>Révolution</i> (Billet de part de naissance, sous la). . . . .                                                                 | 269    | <i>Suffragettes</i> (L'alimentation forcée des). . . . .                              | 301   |
| <i>Révolutionnaire</i> (En-tête), 353 ; — une séance du tribunal. . . . .                                                         | 358    | <i>Tabatières</i> à sujets médicaux. . . . .                                          | 305   |
| <b>Roaldes</b> (Le docteur de). . . . .                                                                                           | 649    | <b>Tronchin</b> (La promenade des dames, avec la canne, selon la méthode de). . . . . | 621   |
| <i>Robe</i> de professeur, contemporain, à la Faculté de médecine de Montpellier, 135 ; — dite de Rabelais . . . . .              | 139    | <b>Valentine de Milan</b> . V. <i>Quittance</i> . . . . .                             |       |
| <b>Robespierre</b> , 355 ; — arrestation de Cécile Renaut chez. . . . .                                                           | 359    | <b>Vierge</b> (Autographe de Daniel). . . . .                                         | 221   |
| <b>Ronsard</b> (Château de la Poissonnière, où naquit), 111 ; — restes                                                            |        | <b>Vinci</b> (L'acte de la génération, par Léonard de) . . . . .                      | 427   |
|                                                                                                                                   |        | <b>Wyllie</b> (Le chirurgien). . . . .                                                | 515   |